MERCVRE DE FRANCE

TOME CENT CINQUANTIÈME

15 Août - 15 Septembre 1921

15 Août - 15 Septembre 1921 — Tome CL

MERCVRE

DE

FRANCE

(Série Moderne)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXI

LÉON BLOY

—

D'apparence, et à le lire d'une façon superficielle, un homme tout en contradictions. Un orgueil formidable, une humilité touchante. Parfois aux confins du désespoir, parfois rayonnant d'espérance céleste. Bon par intervalles, avec un sourire d'enfant. Haineux à certaines heures, et crachant du fiel sur quiconque lui avait déplu. Le plus tendre des amis ; le plus inique des ennemis. Vivant presque toujours dans le paroxysme et l'hyperbole.

Sa sensibilité fut telle que le contact de son siècle lui produisait le même effet que du poivre de Cayenne répandu à profusion sur la chair sanguinolente d'un écorché vif. Et, à travers tant de disparates, il demeurait passionnément épris de Jésus-Christ, parce que Notre Seigneur fut, sur la terre, le Pauvre absolu.

Lui-même, Bloy, se voulait, se disait, prétendait qu'on le définît un homme d'Absolu. C'est un peu comme s'il avait déclaré : « Je suis le Fils de Dieu ! » Mais ses contemporains se chargèrent de lui apprendre qu'il ne l'était pas. Alors, semblable à un Croisé de saint Louis, il dégainait cette épée : son verbe acéré, pour tailler en pièces les Bourgeois comme s'ils eussent été de vils Sarrasins. Eux fuyaient et, une fois à l'abri de ses coups, lui criaient d'un ton goguenard : « Rien n'est absolu ! »

Il le constate, avec quelle amertume ! Il écrit : « La plupart des hommes de ma génération ont entendu cela toute leur enfance. Chaque fois qu'ivres de dégoût nous cherchâmes un tremplin pour nous évader en bondissant et en vomissant, le Bourgeois nous apparut armé de ce foudre. Nécessairement alors, il nous fallait réintégrer le profitable *Relatif* et la sage Ordure » *(Exégèse des lieux communs*, première série) (1).

Il les réintégrait. Mais le fait d'être le forçat à perpétuité du *Relatif* ne cessa de lui infliger de fatidiques tortures. Ce lui fut une géhenne continuelle où ses souffrances lui arrachaient tour à tour des imprécations et des sanglots, des rires farouches et des prières résignées d'une poignante beauté. Comme Baudelaire, il devait s'écrier :

Certes je sortirai, quant à moi, satisfait
D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve...

Vaine plainte : la mort bienfaisante ne vint le délivrer que très tard. Il vécut soixante-dix ans pour invectiver la bassesse et le matérialisme suffoquant de son siècle, et pour appliquer la loi de souffrance rédemptrice. Malgré tant d'impatiences, de révoltes convulsives, de rancunes trop humaines, il eut l'intuition que, seule, cette loi donne un sens surnaturel à notre vie transitoire sur la terre. Il comprit que Notre Seigneur aide à porter leur croix ceux qui, Cyrénéens persévérants, l'aident à porter la sienne dans la Voie douloureuse.

Voilà, comme on le développera plus loin, la clé mystique de son œuvre.

On étudiera, d'abord, ci-dessous, l'écrivain tel qu'il se comporta parmi la gent-de-lettres. On résumera la portée de quelques-uns de ses livres ; on définira les qualités de son style.

Ensuite on tentera d'appliquer le christianisme de Bloy

(1) La plupart des livres de Léon Bloy, sauf trois ou quatre, ont été édités ou réédités à la librairie du *Mercure de France*.

et de démontrer que, tout pesé, il fut un bon serviteur de l'Église.

I

A plusieurs reprises, Léon Bloy a déclaré qu'il n'était pas un critique, — qu'il n'entendait même rien à la critique. Il ne faut donc lui demander ni impartialité ni analyses objectives, d'après une doctrine d'art préconçue, des volumes qui lui tombaient sous les yeux. Les neuf dixièmes des écrivains contemporains, il les jugeait fangeux, grotesques ou imbéciles et il le disait sans périphrases. Les équarrir avec brutalité, ce fut une sorte de mission qu'il se donna. Dans l'introduction de *Belluaires et Porchers* il proclame hautement son dessein :

« Pénétré de mon rôle, dit-il, et profondément convaincu que c'est la France intellectuelle qu'on porte en terre, je marche un peu en avant des chevaux caparaçonnés et je pousse, tous les vingt pas, de vastes et consciencieuses clameurs — pour un salaire nul. »

Il faut d'ailleurs reconnaître que quelques-unes des exécutions auxquelles il procéda sont très justifiées — par exemple celle d'Émile Zola dans le pamphlet excellent qui s'intitule : *Je m'accuse* et où la phrase sonore, nette et incisive exprime une pensée toujours haute.

Prenant à partie ce roman d'une niaiserie compacte : *Fécondité,* il dénonce, avec une clairvoyance implacable, le néant d'un prêche matérialiste et humanitaire, sentimental et libidineux, préconisant, dans le langage d'un palefrenier de haras qui se grimerait en prophète, le « Croissez et multipliez » de la Genèse, Dieu mis, au préalable, soigneusement à l'écart.

Bloy, par des citations bien choisies, montre l'impropriété, la lourdeur, l'incorrection du style, l'ennui boueux qui suinte de tous les chapitres et surtout l'ignorance à prétentions scientifiques du médiocre qui rédigea ce livre.

Zola est aujourd'hui bien oublié et il ne subsistera sans doute pas grand'chose de son œuvre. Mais au temps où Bloy l'écorchait vif, avec les raffinements d'un tortionnaire expérimenté, celui que Léon Daudet nomme « Le Grand Fécal » marchait escorté d'une multitude adorante qui encensait, d'un cœur pieux, les produits de son dévoiement. L'amas putride de ses volumes usurpait une place considérable dans la littérature. *Je m'accuse* porta une pioche rougie au feu dans le tas énorme et en restitua les fragments au dépotoir.

Personne ne lira plus jamais *Fécondité*. *Je m'accuse* restera.

Cependant, Bloy ne fut pas toujours aussi bien inspiré. Cette part considérable d'acrimonie qui lui gâtait le caractère lui faisait dénier furieusement toute valeur à des écrivains dont l'œuvre ne mérite pas un dédain aussi intégral. Que M. Maurice Barrès — première manière — instaurant ce culte du Moi par où l'âme s'épuise en titillations solitaires et en effusions stériles, lui fasse horreur, on le comprend et l'on n'est pas loin de partager son antipathie. De même, tout chrétien fervent blâme avec lui l'auteur d'*Un homme libre* et du *Jardin de Bérénice* d'avoir appliqué les méthodes de formation spirituelle dues à des saints, et ayant pour but de développer en nous l'amour de Dieu, aux vicissitudes d'un égotisme maladif. *Petite Secousse* n'a pas le droit de dérober les cierges de l'autel pour en faire des instruments de débauche. Bloy avait donc quelque raison de s'indigner lorsqu'il s'écria dans *Belluaires et Porchers* :

Barrès n'a pu s'empêcher d'écrire des mots qui seraient bien effrayants si l'on ne se disait pas qu'on est en présence d'un de ces petits vétérinaires attitrés qui entretiennent par des lavements bénins l'égalité d'âme du Psychologue. Hélas ! oui, il a écrit : « Mon royaume n'est pas de ce monde », parodiant le texte terrible à la façon d'un malpropre fagotin égaré dans une église et contrefaisant les gestes saints du consécrateur. « J'eus le souvenir, dit-il, de saint Thomas d'Aquin disant à l'autel de Jésus :

— Seigneur, ai-je bien parlé de vous ? Et devant Moi-même qui ai *méthodiquement* adoré mon corps et mon esprit, je m'interrogeai : Me suis-je cultivé selon qu'il convenait ?... »

On espère que M. Barrès regrette, à cette heure, ces assimilations sacrilèges.

Mais, pour être équitable, Bloy, par la suite, aurait dû reconnaître l'heureuse évolution du chantre faisandé de *Bougie Rose*. A partir des *Déracinés*, M. Barrès cesse d'être un Narcisse de décadence. Il rentre dans le Vrai ; il s'attache fortement à la tradition nationale; il publie, après des livres d'un style vigoureux et qui sont des merveilles d'observation et des documents d'histoire de premier ordre comme *Leurs Figures*, des études où la Fille aînée de l'Eglise: la France foncièrement catholique est placée dans la lumière qui convient.

Mais cela, Bloy, irréductible et aveugle en ses préventions, ne pouvait pas s'en rendre compte. Lorsqu'il avait pris en grippe un écrivain, il le considérait désormais comme un réprouvé, indigne du Purgatoire, et, s'arrogeant le rôle de Justicier, il n'arrêtait pas de le pourchasser et de le lapider avec des silex et des épluchures.

C'est ainsi que, depuis ses débuts dans les lettres jusqu'à sa mort, il témoigna à M. Paul Bourget une haine tenace qui s'attaquait à l'homme privé aussi bien qu'à son œuvre. — Évidemment, les livres de M. Bourget sont d'une valeur fort inégale. Partout, même dans les mieux venus, le style est massif, incorrect, s'encombre de truismes dignes d'être cloués au pilori dans l'*Exégèse des lieux communs*. Un snobisme extraordinaire oblige l'auteur de *Cosmopolis* de vanter, comme des *âmes fines*, les plus incontestables rastaquouères, de s'extasier sur les élégances d'hommes de clubs à cervelle de pingouin, d'attacher des ailes d'ange aux épaules de diverses perruches blasonnées et langoureuses, appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler « le grand monde ». Le culte qu'il rend à la richesse semble déceler une hérédité de paysan

auvergnat que les billets de banque hypnotisent. Et puis, il a d'autres vénérations d'une cocasserie transcendante, par exemple celle qu'il professe pour la médecine, science très conjecturale, et pour certaines « illustrations » médicales, baudruches que l'ironie d'un nouveau Molière devrait bien dégonfler.

Néanmoins, avec tant de défauts, M. Bourget possède des qualités d'analyste qui ne permettent pas de le classer parmi les fantoches. S'il a bâclé parfois des romans-feuilletons, sans observation ni art, tels que *Némésis*, il laissera quelques livres aussi perspicaces que véridiques parce que, malgré tout, il a le sens social.

Le Disciple marque une date de l'histoire littéraire : à l'époque où le déterminisme matérialiste empoisonnait trop d'intelligences et dirigeait vers un mur d'impasse les tenants attardés de Taine, ce livre commença une réaction salutaire qui, depuis, n'a fait que progresser. Le retour très sincère — quoi qu'en prétende Bloy — de M. Bourget au catholicisme s'affirma de plus en plus. Comme il arrive toujours lorsqu'un esprit rend les armes aux certitudes promulguées par l'Église, son œuvre y gagna en clairvoyance et en profondeur. Réalisation qui lui eût été bien impossible quelques années plus tôt ; il sut décrire, dans *Un Divorce*, les opérations si délicates à retracer de la Grâce en une âme que la privation de Dieu met au supplice. Il montra nettement que lorsque la loi divine du mariage indissoluble est transgressée, le désordre qui en résulte ruine la famille et, dès ce monde, frappe le coupable par les conséquences inéluctables de son péché.

L'Etape, peinture vigoureuse, pleine d'exactitude, de l'anarchie des esprits et des mœurs à la fin du XIXe siècle, fait penser à Balzac. Et, ce qui n'est pas toujours le cas chez M. Bourget, les personnages de ce roman vivent d'une vie intense.

Enfin, pendant la guerre, il a donné le *Sens de la Mort*,

livre pensif, d'une haute portée chrétienne. La désespérance finale d'une âme qui, par orgueil, rejeta la foi religieuse et sombra dans le suicide, y est évoquée avec un relief saisissant. C'est d'une psychologie remarquable.

Qui eût constaté ces évidences devant Bloy l'aurait fait rugir. Mettre en doute la sûreté de son jugement en matière de littérature, c'était, estimait-il, outrager l'Absolu, profaner une encyclique ou se délivrer un brevet de crétinisme.

On peut ne voir là qu'un manque d'équilibre chez un extrême sensitif en qui se boursouflait parfois une vanité enfantine. Mais où Bloy mérite tous les reproches, c'est quand il s'acharne à décrier un de ses frères en Dieu au point d'accueillir contre lui les plus ineptes légendes ; quand, mû par une misérable rancune, provenant peut-être de griefs imaginaires, il ne se laisse même pas désarmer par la mort sanctifiée de sa victime. On veut parler de son attitude vis-à-vis d'Huysmans.

Sans insister sur ce sujet pénible, il importe de donner un exemple de la façon dont Bloy saisit, avec empressement, tout prétexte de salir le caractère de l'homme qu'il hait par-dessus toutes choses. En 1912, c'est-à-dire cinq ans après la mort d'Huysmans, M. André du Fresnois publia un opuscule intitulé : *Une étape de la conversion d'Huysmans*, où se lisaient des *fragments de lettres* susceptibles, semble-t-il, de desservir la mémoire de l'auteur d'*En Route*. Bloy en cite, avec des clameurs d'allégresse, ce passage : « Je me contamine dans mon bureau et trouve le temps long. Quelques pratiques tantôt religieuses, tantôt obscènes me remontent un peu, mais c'est de durée si courte !... » Et Bloy de commenter :

Voilà donc la recrue précieuse que nos catholiques ont tant admirée ! Ayant connu Huysmans beaucoup mieux et beaucoup plus que personne, ayant d'ailleurs souffert par lui et pour lui, je sais et j'affirme que sa conversion fut parfaitement sincère ; mais il devint catholique avec la très pauvre âme et la miséreuse

intelligence qu'il avait, gardant comme un trésor l'épouvantable don de salir tout ce qu'il touchait. (*Le Pèlerin de l'Absolu*, p. 265-266.)

Si Bloy avait réfléchi, il se serait rappelé, à propos de cette lettre, la première partie d'*En Route*. Huysmans y confesse, avec une franchise touchante, les alternatives de débauches et de piété qui marquèrent le début de sa marche vers Dieu (voir notamment les chapitres V et VI). S'il avait eu pour un liard de psychologie, Bloy aurait compris que toute conversion, à son début, implique des luttes terribles entre les habitudes vicieuses du néophyte qui ne veulent pas se laisser dompter, et l'âme nouvelle qui commence à naître en lui. Parfois, celle-ci est d'abord vaincue; mais la prière et la Grâce lui donnent peu à peu des forces pour se dégager de la pourriture antérieure. C'est à coup sûr à cette période que se rapporte la lettre citée par M. du Fresnois.

Mais Bloy, tout à son impulsion malveillante, était fort incapable de le reconnaître. Présenter Huysmans sous un jour odieux, tel était son objectif perpétuel. Rien, pas même la charité chrétienne, ne l'en pouvait détourner... On objectera que Huysmans l'avait jadis offensé. Soit. Mais encore n'est-il pas singulier que Bloy se soit si peu expliqué sur la nature de « l'horrible injustice » que Huysmans lui aurait faite ? Compulsez toute son œuvre, vous y verrez son grief sans cesse allégué ; mais quant au grief en soi, à peine un mot. Pourquoi cette réserve ? (1)

Au surplus, si Bloy avait été le chrétien absolu qu'il se vantait d'être, il se serait souvenu d'un certain article du *Pater* récité par lui, tous les jours, avant la communion : *Dimitte nobis debita nostra* SICUT ET NOS *dimittimus debitoribus nostris*, et il aurait pardonné.

Or, il est affligeant, mais nécessaire, de le souligner, ja-

(1) L'auteur du présent article a reçu, à ce sujet, les explications d'une personne bien informée. Il les publiera si la question est, quelque jour, débattue en public.

mais il ne sut pardonner à ceux qui, s'imaginait-il, l'avaient lésé dans ses intérêts ou dans son orgueil. Voyez, entre autres, les accusations qu'il porte contre Deschamps, directeur de *la Plume*, dans le *Mendiant Ingrat*. Elles sont totalement injustifiées ; celui qui écrit ces lignes assistait à la scène de rupture et il certifie que Bloy s'en forge tous les détails. Néanmoins, Bloy, de ce jour, n'arrêta pas de diffamer Deschamps. Il recueillait, avec avidité, tous les ragots qui empuantissent ces loges de concierge, les cénacles littéraires, et les propageait sans contrôle ni remords. Bien plus, à la mort de Deschamps, il notait dans *Mon Journal :* « On m'écrit que Léon Deschamps, impresario de *la Plume*, a été enterré samedi matin 30 décembre. Même sort que Rodolphe Salis. On crève au moment où l'on pense avoir fait fortune ...! »

Or, tout le monde sait que Deschamps mourut complètement ruiné, tué par les soucis d'argent.

Tel fut Bloy en tant qu'informateur des incidents de la vie littéraire. Qu'on soit donc assuré qu'à cet égard il ne mérite nulle créance.

On ne veut pas dire qu'il mentait de propos délibéré. Non, mais son imagination déformatrice faussait automatiquement les faits et ensuite les lui représentait comme les indices de l'infamie ou des intentions hostiles d'autrui. Il y avait un peu de manie de la persécution dans cet état d'esprit.

S'il ne faisait nul cas de la plupart des littérateurs contemporains, par contre il avait des admirations violentes et les exprimait avec une superbe grandiloquence. Il vénérait Balzac ; il aimait Barbey d'Aurevilly, Hello, Verlaine dont il loua le génie dans ce petit volume fort perspicace et tout imprégné de dilection fraternelle : *Un brelan d'excommuniés*. Il goûtait Benson, Joergensen, Emile Baumann. Il écrivit pour les *Derniers Refuges* de Mlle Jeanne Termier, le *seul* poète mystique qui ait paru depuis la mort de Verlaine, une fort belle préface. Pour

d'Aurevilly, non seulement il comprit son art à merveille, mais encore il le vengea des attaques niaises d'un sot du nom de Grelé. De Villiers de l'Isle-Adam, il sculpta un solide médaillon tout en faisant des réserves judicieuses sur l'hégélianisme qui embrume çà et là la pensée de l'admirable auteur de l'*Eve future*.

Il est vrai que, parfois, et pour des causes souvent puériles, l'estime qu'il accordait à ses préférés subissait de brusques éclipses. S'il apprécia intégralement ce chef-d'œuvre du génial Benson : *le Maître de la Terre*, il comprit mal et méconnut la Mystique profonde qui régit l'affabulation de *Franck Guiseley* et celle des *Conventionalistes*. Joergensen, dont il avait, d'un trait sûr, défini les premières œuvres, fut soudain voué aux gémonies pour avoir oublié de citer *Je m'accuse* dans un article sur la mort de Zola. (Voir *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne.*) L'auteur excellent de *Saint François d'Assise* et des *Pèlerinages franciscains*, qui fut pour Bloy un ami toujours dévoué, ne méritait pas cette avanie.

Cette susceptibilité révèle l'importance énorme qu'il attachait à ses moindres écrits. Littéralement, il se croyait incapable d'accoucher d'un livre qui ne fût pas un chef-d'œuvre. Il n'y a qu'à feuilleter ses auto-biographies au jour le jour pour le constater. Que le monde entier ne reconnût point son génie, ce lui causait un douloureux étonnement. De là, des récriminations quelque peu enfantines.

Elles sont d'autant moins justifiées que, dès ses commencements, il eut un groupe d'admirateurs qui ne cessa de s'accroître et qui ne lui ménageait pas les éloges. Mais rien ne pouvait le satisfaire. Bien qu'il proclamât son mépris total pour la publicité des journaux à grand tirage, il ne laissait pas de savourer l'aubaine lorsque quelqu'un de ceux qui eurent pouvoir d'y conférer de la notoriété signalait l'un de ses volumes.

« Cette fois, pensait-il, c'est la gloire et les mufles vont

s'incliner devant moi... » Or, rien de tel ne se produisait. Quand Mirbeau— qui fut un brave impulsif, possédant un certain esprit de justice, quoiqu'il blasphémât comme cent mille diables — consacra un article chaleureux à *la Femme Pauvre*, Bloy espéra un succès. Le succès de grand public ne vint pas. Mais Bloy, qui ne put jamais comprendre que son art était d'une qualité trop élevée pour conquérir la multitude, attribua ce déboire au fait que l'article avait paru le matin du Grand Prix, « jour où, écrit-il, personne ne lit rien ».

Non, ni le Grand Prix, ni toute autre circonstance adventice n'avaient rien à voir avec ce manque de retentissement. Les causes de l'obscurité relative où Bloy vécut jusqu'à son décès étaient ailleurs. Il n'est pas difficile de les apercevoir.

D'abord, un homme qui, à chaque lever de soleil, vide consciencieusement son pot de chambre sur la tête des « bourgeois » ne doit pas s'attendre au suffrage de la Bourgeoisie — que celle-ci soit « bien pensante » ou qu'elle adore la Déesse Raison. Or Bloy procédait à cette opération avec une régularité parfaite. Ajoutons tout de suite qu'on se garde de lui en faire un reproche. Sa position vis-à-vis du « gros public » est symbolisée par une anecdote qu'il plaça dans l'*Exégèse des lieux communs (nouvelle série)*.

J'ai connu, dit-il, un épicier dans le temps de ma célèbre captivité à *Cochons-sur-Marne*. Un jour que le total de ses additions me suffoquait, il proposa loyalement de m'ouvrir ses livres... *Je lirai vos livres*, lui dis-je, *quand vous aurez lu les miens*...

L'Epicier ne les aurait lus ni pour or ni pour argent. Et comme, depuis le romantisme, l'Épicier résume le Tiers-État, Bloy enfourchait la Chimère quand il l'engageait à découvrir ses œuvres. Mais il ne voulut jamais admettre qu'il y eût incompatibilité irréductible entre les façons de penser du Bourgeois et les siennes. Plutôt que de se

rendre à cette évidence, il cherchait les explications les plus déraisonnables à ses déboires.

Au commencement du *Désespéré*, il les attribue au triomphe des romans de Georges Ohnet, «l'ineffable bossu millionnaire et avare, l'imbécile auteur du *Maître de Forges*, qu'une stricte justice devrait contraindre à pensionner les gens de talent, dont il vole le salaire et idiotifie le public » (page 14).

Bloy se figurait peut-être que si Ohnet avait disparu comme Romulus dans une apothéose, ledit public se serait précipité, avec enthousiasme, dans les librairies pour acquérir les volumes des grands écrivains jusqu'alors méconnus. Quelle erreur! L'affinité entre Ohnet et les innombrables lecteurs de ses élucubrations était bien trop grande pour que ceux-ci vinssent jamais à goûter la *vraie* littérature. A public bourgeois, fournisseur bourgeois ; c'est une loi inéluctable. Et il est vraiment puéril de dépenser de l'énergie à s'en indigner. Au temps présent, le successeur de Georges Ohnet, on n'ose dire dans la littérature mais dans la production imprimée, c'est M. Henry Bordeaux. Et qui donc, parmi les écrivains de valeur, songe à s'indigner de ses succès ? En passant, lorsque ce polygraphe, atteint d'une incontinence de copie se gonfle par trop, on le remet à sa place d'une chiquenaude, et cela suffit. Mais lui envier ses tirages, ce serait se placer à son niveau. Il y a, d'un côté la littérature, de l'autre, M. Henry Bordeaux — c'est tout.

Bloy n'aurait sans doute pas accepté ce verdict-là. Il eût étiqueté, en vociférant, l'inoffensif M. Bordeaux « voleur de gloire » — et il n'en aurait pas acquis un lecteur de plus. Ce dont il faut le féliciter sans arrière-pensée.

Un autre motif de son défaut de vaste notoriété, c'était l'inaptitude d'un grand nombre de gens de lettres à comprendre l'esprit catholique qui donne toute leur valeur à ses plus belles pages. Les uns sont, quant à la religion où ils furent baptisés, d'une ignorance de Pa-

pous. Ce qui du reste leur fait commettre de bien divertissants quiproquos si, d'aventure, ils se risquent à parler des choses religieuses. Les autres sont des païens délibérés que le christianisme horripile, qui pratiquent l'hédonisme et que la seule apparition d'une porte de monastère fait cingler aussitôt vers Gnide ou vers Paphos. D'autres enfin, qui ont pris au sérieux Homais et son ami Renan, se croiraient gâteux s'ils admettaient le surnaturel et professent une certaine *religion de la science* tellement stable que ses dogmes changent environ tous les quinze ans. Pour ces derniers le catholicisme est un fossile dont il n'y a plus lieu de classer les débris.

Bloy ne pouvait espérer séduire ce pauvre troupeau sans pasteur. Il s'étonnait pourtant d'en être méconnu. Même, il aurait voulu qu'ils répondissent aux injures qu'il leur décochait par des actes de déférence. C'était trop demander à la nature humaine.

Mais ce qui l'indignait encore davantage, c'était que la majorité du clergé parût ignorer ses livres. « Les curés, s'écriait-il, ont fait le vœu solennel de ne rien lire jusqu'au jugement dernier ! »

La boutade est amusante ; elle porte à faux. Des prêtres le lisaient; mais, il n'est pas surprenant qu'ils se soient abstenus de témoigner leur approbation à un écrivain qui sabrait, à tort et à travers, Pape, cardinaux, évêques, séculiers et réguliers, tout en se décernant le titre de soutien inébranlable de l'Eglise. D'ailleurs, ce qui prouve leur indulgence foncière, c'est que Bloy n'a jamais été menacé de l'Index. Quoique on ait avancé le contraire, l'Église ne déteste pas ses enfants terribles. Elle leur passe bien des incartades — pourvu qu'ils ne touchent pas au *Credo*. Et Bloy n'y a jamais touché.

Il y a une autre raison, fort simple, qui explique l'abstention relative du clergé, celle-ci : la plupart des prêtres sont très pauvres ; les livres coûtent cher ; et, de plus, les mille soins absorbants de leur ministère ne leur laissent

pas le loisir de s'adonner à la lecture. De l'aube à la nuit tombée, les offices, le confessionnal, les œuvres absorbent tous leurs instants. Et c'est à peine si, rompus de fatigue, ils trouvent, avant un repos bref, le temps de lire leur bréviaire. Dire cela, ce n'est point tenter une apologie dont notre clergé n'a pas besoin, c'est constater un fait.

Il faut donc répéter ici ce qu'on a formulé ci-dessus à propos des péripéties de la vie littéraire. Quand Bloy, traitant de l'Église militante, s'indigne ou se courrouce à cause d'un incident qu'il interprète selon sa manie dénigrante, neuf fois sur dix, il est nécessaire de mettre au point.

En somme, il y avait en lui un démon sarcastique qui tentait fréquemment d'égarer le grand chrétien qu'il était au fond. Assez souvent ce chambardeur interne, aux embûches corrosives, le faisait choper, mais une visite au Saint-Sacrement le remettait presque toujours et assez vite sur pied.

Mais il y a un fait capital qu'il faut se garder d'oublier lorsqu'on écrit sur Bloy, c'est la misère atroce qui le supplicia pendant la plus grande partie de son existence — non seulement lui seul aux années de célibat, mais, après son mariage, sa femme, admirable chrétienne, et ses enfants dont deux en moururent ! Certes, cette indigence meurtrière explique, justifie même ses colères imprécatoires et, en partie, les malédictions qu'il fulminait contre les égoïstes et les satisfaits. Se sentir une force de géant et se trouver souvent réduit à l'impuissance par le manque d'aliments. Aimer les siens d'une affection véhémente et les voir privés du plus strict nécessaire. Concevoir une œuvre magnifique et, faute de ressources, n'en pouvoir réaliser quelques parcelles qu'à de longs intervalles et au prix d'efforts épuisants. Quel cercle de l'enfer ou, plutôt, quel ardent Purgatoire ! Le miracle, c'est qu'il n'ait pas plié sous les railleries fangeuses de certains journalistes, sous le silence calculé de « chers confrères » plus ou moins envieux, qu'il n'ait pas écouté les conseils ti-

mides d'amis incompréhensifs qui l'adjuraient d'édulcorer « sa manière ».

La société actuelle, matérialisée jusqu'aux moelles, hait, d'une haine irréductible, la pauvreté. « Cette Grande Dame, veuve depuis Jésus-Christ», disait saint François d'Assise, lui apparaît une souillon répugnante qu'il sied de huer, de traquer, d'abolir sous les gravats. Mais surtout, qu'un pauvre se veuille *tel* par amour pour ce Jésus qui n'avait *pas même une pierre où reposer la tête*, c'est le crime qu'elle ne saurait absoudre. Bloy fut ce pauvre ; c'est pourquoi tant de gens aux goussets lourds d'écus le regardaient souffrir avec un mélange de dégoût et d'effroi. D'autres, des esthètes, capables de vendre leur mère pour se donner une sensation nouvelle, disaient : « Il ne faut pas venir en aide à Bloy ; la misère lui fait pousser de si beaux cris ! »

Oui, cela fut écrit par un puant bien renté dont on pourrait citer le nom. Bloy, aux heures d'oraison, écartait ces immondices de réprouvés. Les yeux levés sur le Crucifix radieux, il poursuivait sa tâche de *témoin* des Évangiles ; ne sachant pas, ne voulant pas se vendre, il donnait ce qu'il avait : le pain de la Parole unique,— et des âmes en détresse étaient sauvées.

Il écrit :

— Bon Dieu ou bon diable, c'est toujours ça de vendu !

Exclamation d'un vendeur de la rue, jet de lumière sur le xxe siècle. Dieu et le diable sont hors de cause et de plus en plus. Leur affirmation ou leur négation fut un jeu pour l'âge puéril de l'Humanité. Devenue raisonnable enfin, la race humaine vendra exclusivement. Elle vendra tout. — Malheur à celui qui donne ! Malheur à la Jérusalem de celui qui donne ! Malheur à moi !...

Est-ce bien *malheur* qu'il faut dire ?

Tu es si pauvre que tu as pu donner aux plus riches. Tu t'es donné toi-même avec une telle profusion que Celui qui a racheté tous les hommes ne sait presque plus ce qu'il te doit. La munificence des Crésus fait pitié si on la compare à une goutte de la sueur du front d'un pauvre qui travaille pour Jésus-Christ.

Tes livres étouffés et permanents, qui ressemblent à des nuits d'amour, ont consolé trois ou quatre désespérés ; ils ont rapatrié une demi-douzaine d'aveugles en exil qui tâtonnaient inutilement vers la Lumière ; ils ont restitué à Jésus-Christ le bon Larron qui ne savait pas que cet effrayant supplicié eût un royaume... Est-ce que cela se paie, sinon par l'ignominie et les tourments ? (Préface de l'*Invendable.*)

Bloy eut le droit de se rendre ce témoignage. Et il eut aussi le droit de s'écrier, comparant son œuvre aux saletés plus ou moins musquées qui pullulent dans la littérature d'aujourd'hui : « Je vise souvent à la tête, parfois au cœur — jamais plus bas ! »

II

Ce qui valut à Bloy des admirateurs nombreux, même parmi ceux que son catholicisme intense n'atteignait pas, c'est le style superbe de ses livres. En lui, l'artiste égale le penseur. Quelqu'un qui ne partageait pas ses croyances a pu dire : « Jadis, quand nous n'avions pour nous initier à la musique de Wagner que des fragment entendus aux concert Lamoureux, dès que l'orchestre avait exécuté un morceau de *la Tétralogie* ou de *Tristan*, ce qui venait ensuite, quelle qu'en fût la réelle valeur, nous semblait banal et piteusement incolore, tant nous demeurions sous l'empire du génie wagnérien. Ainsi des livres de Bloy : quand on sort de les lire, il ne faut pas tout de suite aborder l'ouvrage d'un auteur différent. Même digne d'estime, il semblerait insignifiant. »

Il y a beaucoup de vrai dans ce rapprochement.

Le style de Bloy, tout imprégné de la sève latine, musclé, viril, retentissant, paré de couleurs harmonieuses en leur éclat, ravira toujours quiconque est apte à sentir la beauté.

Il n'est pas sans défaut. Par exemple, dans le *Désespéré* — première œuvre de Bloy qui compte véritablement — la phrase, parfois, s'empâte, s'alourdit d'épithètes redon-

dantes, trébuche parmi des broussailles parasites. Plus tard aussi, et assez souvent, Bloy met une complaisance excessive à développer des images, fort pittoresques en soi, mais où la minutie du détail écrase l'ensemble du chapitre par manque de proportions. Telle certaine période du *Brelan d'excommuniés*. Bloy y reproche à l'Église contemporaine d'apprécier plus que ses grands écrivains les larves exsangues dont les vagissements *pieusards* feraient prendre, aux gens mal informés, la littérature religieuse pour une chaponnière. Il ajoute : « Que dis-je ? Elle est au point de préférer, d'avantager de ses bénédictions les plus rares ceux de ses fils qu'elle devrait cacher dans d'opaques ombres, dans d'occultes et compliqués souterrains dont la clef serait jetée, au son des harpes et des barbitons, dans l'abîme le plus profond du Pacifique par des cardinaux austères, expédiés à très grands frais sur une flotte de trois cents vaisseaux. »

Cette phrase est d'un rythme irréprochable ; mais, par la place démesurée qu'elle tient dans le chapitre, elle écrase ce qui précède et ce qui suit. Vérifiez.

A mesure que Bloy progressait dans la connaissance du métier, ces défauts s'atténuèrent. Ils ont presque entièrement disparu dans les œuvres de sa maturité. C'est alors le grand style oratoire — oratoire à ce point qu'ayant commencé à le lire des yeux, on est parfois *obligé* de poursuivre à voix haute tellement le désir de se mettre dans l'oreille la musique d'airain et d'or des cloches qui tintent dans ses phrases vous sollicite.

Ce don s'épanouit au maximum dans plusieurs de ses livres et, entre autres, dans les deux volumes de l'*Exégèse des lieux communs*. Voici l'un des chefs-d'œuvre de Bloy, non seulement par la qualité du style, mais par la vigueur de la satire et par sa justice vengeresse.

Louis Veuillot a dit dans ses *Mélanges* : « L'écrivain qui n'a pas, une fois au moins, rompu en visière au goût du gros public, qui n'a jamais su, jamais osé parler contre le

sentiment de la foule, qui n'a jamais rêvé, jamais essayé de se frayer une voie à l'encontre du torrent des sottises générales n'est pas un écrivain. Il n'a ni la fierté, ni le courage, ni l'indépendance d'esprit qui donnent le style et la vie aux actes littéraires : ce n'est qu'un bourgeois qui beugle avec les autres. »

Or Bloy veut interdire ce beuglement au bourgeois. Il prétend même lui « arracher la langue ». Et, afin de démontrer l'urgence de l'opération, il s'exprime en ces termes :

L'entreprise, je le sais bien, doit paraître fort insensée. Cependant je ne désespère pas de la démontrer d'une exécution facile et même agréable. Le vrai Bourgeois, c'est-à-dire, dans un sens moderne et aussi général que possible, l'homme qui ne fait aucun usage de la faculté de penser et qui vit, ou paraît vivre sans avoir été sollicité, un seul jour, par le besoin de comprendre quoi que ce soit, l'authentique et incontestable Bourgeois est nécessairement borné dans son langage à un très petit nombre de formules (1). Le répertoire de locutions patrimoniales qui lui suffisent est fort exigu et ne va guère au delà de quelques centaines. Ah ! si l'on était assez béni pour lui ravir cet humble trésor, un paradisiaque silence tomberait aussitôt sur notre globe consolé !...

Et plus loin :

Ce résultat serait obtenu, sans doute, si la céleste douceur ne m'était pas refusée d'établir, en l'irréfutable argumentation d'une dialectique de bronze, que les plus inanes bourgeois sont, à leur insu, d'effrayants prophètes, qu'ils ne peuvent pas ouvrir la bouche sans secouer les étoiles et que les abîmes de la Lumière sont immédiatement invoqués par les gouffres de la Sottise.

Il est fait ici allusion à ce fait que beaucoup de lieux communs prennent leur origine dans des paroles de Notre Seigneur ou dans des aphorismes dérobés au Saint Livre et galvaudés par l'ineptie malfaisante des interprétations bourgeoises. Défile ensuite un carnaval de clichés pareil à

(1) Comparez à la définition de Flaubert : « J'appelle Bourgeois quiconque pense bassement. »

une troupe de chacals, de fouines, d'ânes, de porcs et d'oies revêtus d'une apparence humaine et fustigés, avec un fouet de flammes, par un bestiaire aussi clairvoyant qu'implacable.

Une ironie foudroyante, un sens âpre du comique président à ce jeu de massacre. Tout ce que l'âme d'un commerçant malhonnête, d'un rentier hébété par les trafics de Bourse, d'un solennel farceur, turgescent en politique et membre de l'Académie — comme Ribot ou Hanotaux, — de bien d'autres « soutiens de la société » contient de vertueuse tartuferie, de sale intrigue, de vilenie purulente est dénoncé ici en formules brèves qui piquent comme un javelot à la pointe suraiguë ou qui fracassent le crâne du bourgeois comme une massue héracléenne.

Bloy feint quelquefois d'approuver ses victimes. Et alors son ironie prend une envergure formidable — par exemple, lorsqu'il commente l'aphorisme : *les affaires sont les affaires*. Ailleurs, il arrache le masque cauteleux d'un promulgateur de lieux communs et montre l'ignoble visage qui se dissimulait sous une apparence de mansuétude comme dans *la Crème des honnêtes gens*. Ou bien, il reprend le texte sacré que viennent de polluer des bouches blasphématrices et il en use pour donner au bourgeois un avertissement fatidique comme dans : *Il n'y a pas de fumée sans feu*.

Un des joyaux les mieux sertis de l'*Exégèse*, c'est le petit conte intitulé : *On n'est pas parfait*. Avec un calme souverain, avec une tranquille netteté d'expression, Bloy y décrit l'examen de conscience d'un bourgeois homicide. La leçon morale jaillit de l'hyperbole énorme, sans prêche ni commentaires affadissants, comme la pierre d'une fronde. Il revient, à diverses reprises, sur l'état d'âme du Bourgeois pratiquant qui s'applique à « servir deux maîtres » et il en obtient d'effrayantes caricatures, plus exactes que des portraits. Dans cet ordre, on citera encore : *Chacun pour soi et le bon Dieu pour tous*. On croirait, en ce

morceau, entendre chuchoter un démon qui parodierait un Sacrement.

Presque toujours, par allusion ou d'une façon directe, la Face de Dieu outragée apparaît à l'arrière-plan de ces peintures incendiaires. Et cette présence entrevue ou formelle leur confère une portée redoutable.

Telle, la glose de ce lieu commun : *Il n'y a que la vérité qui offense.* Voici :

J'allais l'oublier, celui-là ! N'avais-je pas raison ? Non seulement il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à entendre, mais le profond Bourgeois nous affirme qu'il n'y a que la vérité qui l'offense. Le mensonge ne l'offense pas, ne l'offensera jamais. C'est une espèce d'oncle dont il espère toujours hériter et pour lequel il n'a pas assez de caresses. Quand le Mensonge s'incarnera, ce qui doit arriver un jour, il n'aura qu'à dire : Quittez tout et suivez-moi, pour traîner aussitôt derrière lui, non pas une douzaine de pauvres, mais des millions de bourgeois et de bourgeoises qui le suivront partout où il lui plaira d'aller.

Jusqu'à présent, la Vérité seule s'est incarnée : *Ego Veritas qui loquor tecum*, et vous savez comment elle a été accueillie. Ah! on ne s'y est pas trompé une minute : *Crucifigatur !* Il n'y a que LA VÉRITÉ qui offense...

C'est tout de même troublant d'entendre le Bourgeois dire ces choses-là, tranquillement, du matin au soir.

L'*Exégèse des lieux communs* est un chef-d'œuvre. La justice y parle, car Léon Bloy, étudiant, à la loupe, l'âme du bourgeois au XXe siècle, y vit éclore des œufs de vipère.

III

Il existe quelques livres de Bloy dont l'intérêt est médiocre. On y trouve, çà et là, de très belles pages. Mais ils sont décousus quant à la composition et, en outre, ils donnent comme avérés des faits soumis à controverses. Par exemple, le *Fils de Louis XVI.* En ce volume, Bloy tient pour certaine l'identité de Naundorff à Louis XVII. Or, rien de moins établi. Dans l'état actuel des connaissances historiques, et après les travaux de M. G. Lenôtre,

il semble probable que Louis XVII n'est pas mort au Temple. Mais, en ce qui concerne ses avatars postérieurs, tout est ténèbres et conjectures plus ou moins ingénieuses. Au surplus, Bloy écrivit ce livre sur commande, et, quoique il se batte les flancs pour se hausser à l'enthousiasme, il crève les yeux que ni la personnalité de Naundorff ni celles de ses descendants ne l'ont emballé. Ce qui fait que les partisans de la survivance, eux-mêmes, goûtèrent peu cette apologie manquée.

Une autre tentative d'imposer la conviction, malgré le peu de solidité des documents originaux, *Celle qui pleure* présente aussi le défaut d'une composition défectueuse. On y trouve, parmi beaucoup d'incohérences, des morceaux splendides à la gloire de la Sainte Vierge et un chapitre d'une incomparable beauté mystique : *Le Paradis*. Mais le fameux *Secret de Mélanie*, présenté comme une prophétie authentique, appelle bien des réserves. L'Église a sanctionné la réalité de l'apparition de Marie à la Salette et l'on n'éprouve nulle difficulté à l'admettre, sachant avec quelle prudence Rome procède en des cas analogues. Quant au Secret, les opinions sont libres. Et il faut dire qu'à l'étudier de près, on y soupçonne surtout l'excès d'imagination d'une pauvre fille, gâtée par des louanges extravagantes et qui avait trop lu l'*Apocalypse*, sans y comprendre goutte.

Mais, sur ce point, Bloy ne voulait rien entendre. Comme presque tous les tenants du Secret, il entrait en frénésie à la moindre objection et condamnait à l'enfer le plus fuligineux ses contradicteurs. Ce n'est pas un très bon signe que ce défaut de calme dans la conviction : les vociférations ne sont pas des preuves...

Le terrain déblayé, l'on a hâte de mentionner des œuvres plus substantielles, où le rugissement du lion se déploie avec une magnifique ampleur.

Le Désespéré, on le lit avec prédilection et on le relira toujours. C'est le plus célèbre des livres de Bloy ; on ne le

commentera donc pas en détail et l'on rappellera seulement le chapitre merveilleux du séjour à la Chartreuse, la physionomie poignante de Véronique, l'exécution magistrale du juif allemand Albert Wolff tenu par les crânes pointus de son temps pour le plus spirituel des chroniqueurs parisiens — ce qui juge une époque — et la fin douloureuse et sombre qui fait penser à Dante.

Voici enfin le second roman publié par Bloy : *La Femme pauvre*, plein de taches et de trous, mais d'une pensée si haute, d'un art si éclatant qu'il sied de s'y arrêter.

Passons sur les gaucheries et les invraisemblances de l'affabulation, négligeons les romantismes surannés : le père qui fait élever sa fille naturelle dans le but de la prendre pour maîtresse, par exemple. Ne faisons pas le pet de loup à propos des illogismes psychologiques : le caractère hétéroclite de ce fantoche charitable : le peintre-sculpteur-poète-musicien Gacougnol. Blâmons, sans plus, l'acharnement à représenter Huysmans — venu là on ne sait pourquoi, sous le pseudonyme transparent de Folantin — comme un pleutre et un Pharisien. Trois figures se détachent de l'ensemble un peu confus du livre : Caïn Marchenoir et Léopold — qui incarnent Bloy lui-même en deux personnes — et surtout Clotilde, qui est *la femme pauvre*. Les silhouettes vermineuses d'Isidore Chapuis et de son épouse ne sont pas non plus à mépriser. Crapules à l'eau-forte, ils retiennent l'attention.

Mais, pour être précis, il faut reconnaître que *la Femme pauvre* n'est pas à proprement parler un roman. Bloy était, par tempérament, trop passionné, trop voué à l'oraison synthétique pour se plier à un genre littéraire qui demande la faculté de s'objectiver en autrui. Ici donc, nous avons une sorte d'autobiographie lyrique — comme déjà dans *le Désespéré*, — une projection sur le plan imaginatif des souffrances d'une âme qui réagit furieusement ou plaintivement contre les platitudes et les souillures de la vie quotidienne. Marchenoir, Léopold, nous venons

de le dire, c'est Bloy en guerre contre un état social qu'il abhorre et dont le matérialisme abject le suffoque. Clotilde, c'est sa sensibilité toujours saignante par les mille blessures que des contingences ordurières ou agressives lui infligent. Clotilde, c'est aussi sa foi si franche, si religieusement abandonnée à la Vérité catholique, c'est l'amour intégral de Jésus qui lui vaut parfois les visites ineffables de la Grâce illuminante.

Marchenoir encore, c'est Bloy quand il invective en un style d'ébène incrusté d'or sombre la sottise du siècle incrédule, bateau plat qui vacille, dépourvu de pilote, d'écueils en récifs, sur cette mer ténébreuse : la science athée. C'est lui toujours quand il montre l'Église auréolée d'étoiles et demeurant immuable sur le roc de la Promese divine, sans même entendre le grignotement des petits rongeurs qui essaient d'entamer ce granit.

Écoutez ce discours :

Je suis pèlerin du Saint Tombeau, dit Marchenoir, de sa belle voix grave et claire qui fait ordinairement osciller les crêtes et les caroncules. Je suis cela et rien de plus. La vie n'a pas d'autre objet et *la folie* des croisades est ce qui a le plus honoré la raison humaine. Antérieurement au crétinisme scientifique, les enfants même savaient que le sépulcre du Sauveur est le centre de l'univers, le pivot et le cœur des mondes. La terre peut tourner autant qu'on voudra autour du soleil. J'y consens, mais à condition que cet astre, qui n'est pas informé de nos lois astronomiques, poursuive tranquillement sa révolution autour de ce point imperceptible et que les milliards de systèmes qui forment la roue de la Voie lactée continuent le mouvement. Les cieux inimaginables n'ont pas d'autre emploi que de marquer la place d'une vieille pierre où Jésus a dormi trois jours...

Alors, que voulez-vous que je vous dise ? Si l'Art est dans mon bagage, tant pis pour moi ! Il ne me reste qu'à mettre au service de la Vérité *ce qui m'a été donné pour le Mensonge !* Ressource précaire et dangereuse, car le propre de l'Art, c'est de façonner des Dieux !

Nous devrions être horriblement tristes, ajouta l'étrange prophète comme se parlant à lui-même. *Voici que le jour descend et que vient la nuit où personne ne travaille plus.* Nous sommes très

vieux et ceux qui nous suivent seront plus vieux encore. Notre décrépitude est si profonde que nous ne savons même pas que nous sommes des idolâtres.

Quand Jésus viendra, ceux d'entre nous qui « veilleront » encore, à la clarté d'une petite lampe, n'auront plus la force de se tourner vers la Face, tellement ils seront attentifs à interroger les *Signes* qui ne peuvent pas donner la Vie. Il faudra que la Lumière les frappe dans le dos et qu'ils soient jugés par derrière !...

Cette vaticination grandiose n'a d'égale que la beauté mystique des chapitres de la fin quand Clotilde, en extase, confond, dans une vision unique, les flammes d'un incendie dans la ville et l'embrasement de l'amour divin dans son âme.

Et la phrase, si vraie en son indicible mélancolie, la phrase dont *seuls* les contemplatifs peuvent saisir toute l'effrayante profondeur : «*Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints.* »

Ici encore, dût l'aveuglement de la gent-de-lettres s'en esclaffer de rire, il faut évoquer Dante — et nul autre.

Quoique on ait été obligé de passer sous silence plusieurs livres de Bloy (1) faute d'espace, on espère avoir réussi à donner une impression de cette œuvre sans analogue et peut-être sans équivalent dans la littérature catholique depuis un demi-siècle. Concluons :

Dans un article du *Mercure* (31 juillet 1902), sur l'*Exégèse des lieux communs,* Mme Rachilde avait cité ce mot d'un imbécile : « Bloy est beaucoup plus près de Ravachol que de Jésus. »

Bloy répondit : « Autant dire, sauf respect, que je dîne plus volontiers d'un étron que d'une poularde truffée. »

Il avait raison de protester, car, loin qu'il soit un anarchiste, son œuvre entière est une apologie de l'ordre. Il eut au plus haut degré le sentiment que l'Ordre ne peut exister que par l'observation de la loi divine. Cette loi,

(1) Entre autres le *Salut par les Juifs*. Ce livre, le plus médité de Léon Bloy, appelle trop de réflexions, d'approbations et d'objections pour qu'on ait pu lui donner une place dans un article nécessairement limité. Il sera étudié à part ainsi que *le Sang du Pauvre*.

c'est l'Église qui en détient les sanctions. L'Ordre, elle le suscite dans les âmes, elle l'assure dans la société. Chaque fois que les hommes méprisent ses avertissements, nient sa mission ou la persécutent, non seulement ils se pervertissent et divaguent, mais encore ils déchaînent des cataclysmes. On l'a vu pour cette guerre atroce que nous venons de subir, qui fut un châtiment mérité et qui constitue le prologue de drames encore plus effroyables. Ces choses, Bloy les a dites partout et, notamment, c'est la leçon qu'il donne dans ces deux beaux livres : *Méditations d'un solitaire en* 1916 et *Dans les ténèbres*. Là, il est l'*Annonciateur* et l'on doit trembler avec lui lorsqu'il s'écrie :

Maintenant la colère de Dieu plane sur toute la terre. Elle est comme un immense nuage noir très bas qui couvrirait tout, ne laissant à personne un espoir quelconque d'échapper à la destruction. Quelque chose de semblable a dû se passer à la veille du déluge quand Noé construisait l'Arche où huit âmes seulement furent sauvées. La menace est d'autant plus terrible que l'inconcevable cécité des « clairvoyants » ne leur permet pas de la voir. Quel cri d'agonie dans le monde entier lorsque le voile des apparences venant à se déchirer on apercevra le cœur de l'Abîme !...

On a conclu des traités où l'on omit soigneusement d'écrire le nom de Dieu, on a établi un aréopage des Nations où il est radoté sans cesse de Justice et de Paix, mais où l'on se garde, comme d'une incongruité, de mentionner l'Évangile. Cependant les peuples se regardent avec haine et rancune, fourbissent des armes nouvelles. Les Juifs qui détiennent l'or préparent le règne du Maître de la Terre, et fomentent, selon leurs intérêts, les massacres et les ruines. Les hommes n'ont pas voulu de Dieu ; ils s'agitent, et c'est le Juif, instrument inconscient de la colère divine, qui les mène. Quelle sarabande lugubre entre deux coups de foudre !

Pour avoir constaté ces évidences, pour avoir, comme

l'enseigne la Sagesse, accepté de souffrir avec Jésus afin que des âmes fussent rachetées, pour avoir compris que sans la foi dans la douleur rédemptrice, la vie, on le répète, ne serait qu'un cauchemar incohérent et dénué de sens, Bloy mérita de réaliser la parole fulgurante de saint Paul: *Qui nunc gaudeo in passionibus, pro vobis et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea pro corpore ejus quod est ecclesia.*

Moi qui, maintenant, me réjouis dans mes souffrances pour vous et accomplis, dans ma chair, ce qui manque aux souffrances du Christ, pour son corps qui est l'Eglise...

Chaque fois qu'il perdit la notion de son destin expiatoire, il ne fut qu'un artiste plein de talent mais aussi de gloriole, vindicatif et injurieux. Chaque fois que la Sainte Eucharistie, reçue chaque jour, le reconquit à la Grâce, il fut le grand Pauvre, aimé du Saint-Esprit, qui, ne possédant rien au monde, possède Dieu et Le sent vivre en lui.

Celui-là, c'est le *vrai* Bloy, l'humble qui écrivait à un ami :

Ma femme, qui vous a vu aujourd'hui, me dit que vous m'attribuez le pouvoir de vous réconforter. Vous m'aviez écrit déjà des choses semblables, et cela m'étonne toujours... Quel besoin j'aurais moi-même de m'appuyer sur autrui ! Combien de fois je l'ai essayé ! Combien de fois ai-je cru trouver des colonnes de granit qui n'étaient que cendres ou pis encore ! Et j'ai bien peur de n'être moi-même que cela !

Le peu que j'ai, Dieu me l'a donné sans que j'y fusse pour rien et quel usage en ai-je fait ? Le pire mal, ce n'est pas de commettre des crimes, mais de n'avoir pas accompli le bien qu'on pouvait. C'est le péché d'*omission*, qui n'est pas autre chose que le non-amour et dont personne ne s'accuse. Quelqu'un qui m'observerait chaque jour, à la première messe, me verrait souvent pleurer. Ces larmes, qui pourraient être saintes, sont plutôt des larmes très amères. Je ne pense pas, alors, à mes péchés dont quelques-uns sont énormes. Je pense à ce que j'aurais pu faire et que je n'ai pas fait, et je vous assure que c'est très noir...

Je n'ai pas fait ce que Dieu voulait de moi, c'est certain. J'ai rêvé, au contraire, *ce que je voulais de Dieu* et me voici, à

68 ans, n'ayant dans les mains que du papier ! Ah ! je sais bien que vous ne me croirez pas et que vous me supposerez je ne sais quel repli d'humilité. Hélas ! quand on est seul, en présence de Dieu, à l'entrée d'une avenue très sombre, on a le discernement de soi-même et on est mal situé pour s'en faire accroire. La vraie bonté, la bonne volonté toute pure, la simplicité des petits enfants, tout ce qui appelle le baiser de la Bouche de Jésus, on sait bien qu'on ne l'a pas et qu'on n'a vraiment rien à donner à de pauvres cœurs souffrants qui implorent du secours. C'est ma situation vis-à vis de vous. Sans doute, je peux prier pour vous, je peux souffrir avec vous et *pour* vous, en essayant de porter un peu de votre fardeau. Oui, mais la goutte d'eau puisée dans un calice du Paradis terrestre, il m'est impossible de vous la donner. J'ai senti aujourd'hui que j'avais le devoir de vous dire cela pour que vous ne comptiez pas trop sur une créature faible et douloureuse... (*Au Seuil de l'Apocalypse.*)

Pour cette admirable confession et pour d'autres pareilles qu'on pourrait citer — pour n'avoir pas gaspillé ce don des larmes que le Paraclet lui avait octroyé, Bloy sera placé au rang des humbles dont il a été dit sur la Montagne : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.» Il a mis, sans récompense terrestre, ses pas dans les pas sanglants de Jésus, il l'a suivi du Tribunal de Pilate au Golgotha. Il s'est tenu au pied du Crucifix quand les ténèbres couvraient la face du monde. A cause de son abnégation, après un Purgatoire très nécessaire, la Porte de Clarté s'ouvrira devant lui ; et il ira se fondre, parmi des torrents d'amour, dans l'Essence increéée.

ADOLPHE RETTÉ.

LA MENACE AÉRIENNE ALLEMANDE

—

> Comment ! l'Allemagne nous doit de l'argent, et nous lui permettons de faire des dépenses somptuaires en entretenant une aviation civile qui n'est autre qu'une aviation militaire camouflée. Et comme conséquence immédiate nous voici obligés de débourser des milliards pour n'être point par elle dangereusement distancés. C'est à mon sens une aberration.
>
> (Sénateur DE LUBERSAC, Discussion du budget de 1921.)

Comment oser seulement parler de menace aérienne allemande, puisque l'article 198 du traité de Versailles s'exprime ainsi :

Les forces militaires de l'Allemagne ne devront comporter aucune aviation militaire ou navale. Aucun ballon dirigeable ne sera conservé.

Il apparaît donc puéril de se préoccuper d'un danger inexistant ou imaginaire, encore plus de chercher et de conserver les moyens de s'y soustraire. Mais entre le texte d'un contrat et son exécution par des Allemands il y a un monde. D'ailleurs, aux termes de ce même contrat, l'Allemagne, comme les autres puissances, est autorisée à user des transports aériens civils. Sans rien effacer de ses engagements, elle peut, grâce à ses compagnies de navigation, ses organes d'étude, ses usines, entretenir du personnel naviguant et des aéronefs, les maintenir en état, et à heure choisie les mobiliser. On est ainsi fondé de croire qu'en cas de conflit armé son aéronautique réapparaîtrait instantanément sur les champs de bataille. Dans certaines circonstances l'agression aérienne pourrait devancer l'ouverture légale des hostilités régulières.

Cette hypothèse ne se rattache pas, bien entendu, à des faits d'échéance proche, elle vise des événements d'avenir plus ou

moins lointain. La conviction de la réalité d'une menace aérienne allemande repose sur les bases suivantes :

1° *L'Allemagne a fourni pendant la guerre au même titre que la France et l'Angleterre un effort aérien remarquable* ;

2° *Son industrie, condition essentielle d'un tel effort, n'a pas sensiblement perdu de sa valeur* ;

3° *Son aéronautique civile favorise la mise en œuvre des moyens fournis par l'industrie.*

L'Allemagne a fourni un effort remarquable : il semble intéressant de revenir ici sur le rôle de l'aéronautique ennemie pendant la guerre ; non dans un but historique ou militaire pour faire la critique des procédés de combat ou poursuivre des enseignements tactiques. Le résultat obtenu n'intéresse que parce qu'il donne la mesure d'un effort.

Nous sommes aujourd'hui assez bien informés des faits et gestes des Allemands.Depuis l'armistice ils ont beaucoup écrit. Comme les généraux, aviateurs et aéronautes ont fait leurs confidences, et l'on retrouve sous leur plume la confirmation d'actes connus ou pour le moins entrevus.

Pendant la guerre, l'aviation allemande se développe parallèlement à la nôtre et évolue sensiblement dans le même sens. Rien de surprenant,elle doit satisfaire des besoins identiques et vaincre des difficultés analogues.Sur ce dernier sujet les avis demeurent contradictoires. Car le Boche oscille toujours entre deux sentiments ; expliquer sa défaite par l'indigence du matériel, au contraire s'enorgueillir d'un effort industriel colossal et soutenu jusqu'au bout. Ces réserves faites, on constate dans l'ensemble un accord complet et les opinions exprimées peuvent se résumer ainsi.

N'accorder aux alliés d'autre supériorité que celle du nombre ; ce qui est manifestement faux. En aviation le nombre est peu, il ne compte que bien après la qualité du personnel et du matériel

Accabler le commandement qui n'a pas su employer l'aéronautique, ni user judicieusement de l'outil formidable passé entre ses mains. Cette manière de faire,assez piquante de la part d'officiers allemands pourrait s'enregistrer avec satisfaction. Mais, malheureusement, le passé n'engage pas toujours l'avenir.

Exalter les techniciens et constructeurs allemands ; cela semble

a priori assez inquiétant, on verra plus tard ce qu'il en faut penser.

Les deux adversaires abordent la guerre avec des moyens sensiblement égaux. Le moment est venu de détruire la légende de la prétendue supériorité aérienne allemande à l'ouverture des hostilités. Supériorité de nombre (10 contre 1), de qualité, d'aptitude, d'organisation. Pour le nombre, on compte 258 avions allemands contre 156 français. Et pourtant, les Allemands ont voulu la guerre, avec l'idée de combattre sur deux fronts, et de demeurer seuls sur le principal théâtre d'opérations (France-Belgique). Avec ces 253 appareils pour combattre en France et en Russie, nos ennemis ont mis en ligne toutes leurs ressources. Dès septembre, ils s'avouent au bout de leurs disponibilités. On utilise au siège de Manonviller une escadrille de forteresse de quatre avions périmés. En Alsace, le détachement Gaedke de nouvelle création se trouve réduit à employer les équipages et le matériel de l'école de Fribourg.

Les Français n'opèrent que sur un seul front et avec des Alliés ; ils ont su en outre se ménager des réserves qui permettent avec l'extension du front d'accroître les unités. Le nombre de leurs escadrilles passe en très peu de temps de 24 à 36.

Au point de vue qualité on rencontre, chez les Allemands, deux types d'avions, le monoplan Taube à ailes basses, et le biplan passager avant (Aviatik, Albatros), tous ces appareils de vitesse comparable à la moyenne des avions français de l'époque Farman ou Voisin, qui font de 90 à 100 kilomètres à l'heure. Le meilleur engin de 1914 est incontestablement le monoplan français Morane Parasol (M.S.P.), qui marche à 115 kilomètres à l'heure, monte à 2.000 mètres en moins d'une demi-heure, et ne connaît d'angles morts qu'à l'hélice et sous la queue.

On a écrit que les Allemands disposaient bien avant nous d'avions de combat, de bombardement et d'artillerie. Leurs premiers avions avec passagers avant n'ont pour ainsi dire pas de champ de tir, et ne peuvent guère songer qu'à se défendre. Ils emportent peu de poids, quelques bombes légères, projetées par-dessus bord sans lance-bombe, ni viseur. Comme chez nous, l'aviation d'artillerie s'improvise et n'use que de procédés de fortune. Le premier réglage allemand a lieu sur Maubeuge. Mais, dès le 8 septembre, une escadrille française travaillant au pro-

fit du VIe corps provoque la destruction de nombreuses batteries du XVIe Corps allemand. La T. S. F. entre en service sur nos appareils dès novembre 1914, et l'on entend les Allemands bien plus tard, seulement en avril 1915

Dès septembre 1914, le colonel Bares est appelé au G. Q. G. français et y jette les bases d'une organisation qui subsiste encore à la fin de la guerre. Il faut attendre le mois de mars 1915 pour trouver trace dans l'armée ennemie de mesures analogues. Jusqu'alors l'aviation s'y traîne à la remorque du service automobile. Chez les Allemands, la mobilisation a arraché à l'industrie aéronautique ses meilleurs spécialistes. A la crise d'organisation s'ajoute celle du matériel ; il en résulte pour l'aviation allemande une période critique (hiver 14-15) que n'a heureusement pas connue l'armée française.

Cette digression ne tend nullement à prouver que, dans nos rangs, tout fut au début parfait, et la préparation à la guerre sur tous points poussée à l'extrême. Il s'agit seulement d'établir la situation de départ. D'aucun côté l'avance n'est très nettement marquée, et l'on peut affirmer qu'en Allemagne comme chez nous l'aviation est une arme née de la guerre ou peu s'en faut.

Dans la phase du début, la guerre de mouvement, on se cantonne de part et d'autre dans la reconnaissance stratégique ; avec la stabilisation on en arrive à envisager d'autres missions. Le Français est certainement le premier à s'adapter. Il distance largement son adversaire dans l'aviation d'artillerie. Le premier il bombarde par unités constituées, portant ainsi la guerre jusqu'au Rhin et même au delà. Mais la réaction ennemie apparaît presque aussitôt sous la forme d'aviation de chasse. Pour interdire le bombardement et gêner l'observation, les Allemands utilisent un avion de combat léger, le Fokker, monoplace inspiré par le Morane. Il se meut grâce à un rotatif, l'Oberusel, copie du Gnôme, et tire à la mitrailleuse à travers son hélice. Ce tir en chasse devient la règle dans l'aviation de combat, mais, bien avant les Boches, le Français Roland Garros l'avait utilisé, abattant ainsi plusieurs appareils avant qu'une panne malheureuse ne le livre à l'ennemi. Dès le milieu de 1915 l'aviation de combat est née et domine tout l'emploi de l'aéronautique. Elle impose à l'observation et surtout au bombardement des res-

trictions qui vont parfois jusqu'à l'annulation complète. Parti le premier, l'Allemand manifeste d'abord une légère supériorité en fin 1915, et à Verdun au début de 1916. Mais on réagit vite, nous disposons déjà d'un bon avion, le monoplace Nieuport, et pour nous créer des disponibilités, nous transformons en aviation de chasse la majeure partie du bombardement. Le Boche ne s'engage que plus tard dans cette voie, aussi se trouve-t-il handicapé. La supériorité écrasante des Français éclate à la bataille de la Somme La relation officielle allemande en reconnaît l'aveu :

Les débuts et les premières semaines de la bataille de la Somme ont été caractérisés par une infériorité absolue de nos forces combattantes aériennes. Les aviateurs ennemis avaient toute liberté pour exécuter des reconnaissances à longue portée. A l'aide de son observation, l'artillerie ennemie domina complètement la nôtre et put régler exactement son tir sur nos positions d'infanterie, grâce aux reconnaissances d'avions que l'ennemi pouvait effectuer de très près, et aux nombreuses photographies qu'il pouvait prendre sans être gêné.

Les attaques par bombes et mitrailleuses exécutées à faible hauteur sur notre infanterie, nos positions de batterie et nos convois par les aviateurs ennemis confirmèrent chez nos troupes l'impression que nous étions sans défense.

Par contre, il n'arriva que fort rarement que nos aviateurs purent exécuter des reconnaissances à longue portée. Nos avions d'artillerie furent rejetés en arrière, dès que, forçant le barrage ennemi ils tentèrent de régler le tir de nos batteries. Les reconnaissances par photos ne purent fournir ce qu'on leur demandait. Il en résulta que souvent, dans les moments décisifs, notre infanterie ne put obtenir que notre artillerie la soutînt. Notre artillerie subit des pertes sérieuses en personnel et en matériel du fait que l'artillerie ennemie tirait avec le secours d'une observation aérienne parfaite sans que la nôtre pût engager la lutte avec elle. Pendant les attaques, l'artillerie et l'infanterie étaient en outre exposées à des attaques d'aviateurs, et l'effet moral résultant était indiscutable.

Cette situation a sa répercussion ailleurs que dans les écrits militaires. Aux débats du Reichstag, l'aviation est violemment prise à partie. Les défenseurs attitrés de l'armée dans l'assem-

blée tentent en vain de la couvrir. Leur science et leur argumentation ne va pas à la hauteur de leurs excellents sentiments; l'aviation sort accablée. Des officiers ont entrepris depuis lors la revision de ce jugement. En concédant que l'on fût inférieur, comme nombre toujours, comme qualité parfois, ils imputent tous les déboires à la mauvaise volonté générale et aux conséquences d'un emploi défectueux.

Avant la bataille, l'aviation a annoncé l'attaque, on ne l'a pas crue, elle veut collaborer à la défense en réglant des tirs, on repousse ses offres. Par contre on la dépense et la surmène dans des mesures de protection illusoires et coûteuses. On utilise des avions photographiques nouveau type à courir sus à des appareils ennemis qui finalement se révèlent d'inoffensifs Albatros. Les avions d'artillerie (observatoires aériens mobiles) font la ronde autour des drachens (observatoires aériens fixes). Pour éviter de les distraire de leur faction, on leur interdit brutalement toute espèce d'observation.

La bonne volonté des aviateurs n'apaise nullement la rancune des troupes ; on relève dans les abris des inscriptions séditieuses : « Gott strafe England, unsere Artillerie und unsere Flieger.» « Dieu punisse l'Angleterre, notre artillerie et notre aviation. » Une phrase ironique court de lèvres en lèvres : « N'auriez-vous pas vu par hasard un avion allemand ? » La malveillance de l'exécutant s'attise encore de la nervosité des chefs, ils transmettent avec le plus grand sérieux des comptes rendus grotesques :

Nos tranchées sont survolées à cinquante mètres par un avion. L'observateur couché sur le plan supérieur règle le tir de l'artillerie par des signaux de mouchoir.

Un observateur ennemi a vu un fox-terrier à l'entrée d'un abri: il a conclu à la présence d'un officier et fait tirer sur l'abri.

Un avion a survolé nos lignes cette nuit, on a entendu distinctement la conversation du pilote et de l'observateur.

Des reflets de soleil sur des parties métalliques des avions font croire à des signaux lumineux, on voit partout des appareils porteurs de marques trompeuses. Aussi édicte-t-on froidement des mesures ridicules. Un commandant de Corps d'ar-

mée fait abattre une cheminée d'usine qui sert de repère aux avions de nuit. On interdit le bombardement par crainte des représailles. La teneur générale des ordres froisse les aviateurs et provoque des réponses incorrectes ou hors de propos.

Quoique narrés avec amertume, ces incidents ne surprennent point celui qui les rapporte, son opinion est faite et de longue date. A part quelques généraux restés jeunes, «ceux qui sentent encore battre un cœur de sous-lieutenant sous leur tunique brodée» (Ludendorff, par exemple), tous les chefs demeurent hostiles, ne voient dans l'aviateur qu'une curiosité militaire qu'ils se sont plu jadis à brimer, à lui interdire le vol sur les terrains militaires, ou à lui en restreindre l'usage. Ces propos n'émanent pas d'un jeune écervelé ni d'un aigri. On les rencontre sous la plume du colonel Siegert, officier breveté, ancien commandant d'aéronautique d'armée, nommé, dès 1916, inspecteur de l'aviation.

L'aviation allemande est donc tombée bas, nous l'enregistrons, mais sans trop de satisfaction, car la suite prouve que le Boche s'est relevé, qu'il a même fait un rétablissement rapide. Il semble intéressant, toujours pour l'avenir de se souvenir que notre ennemi, sous l'impulsion de chefs énergiques, est capable de sortir prestement de l'ornière et de s'affirmer brusquement redoutable.

L'infériorité aérienne allemande impressionne défavorablement le Premier Quartier Maître Général Ludendorff. Dès son arrivée au pouvoir (29 août 1916), il prend des mesures pour y remédier. Des expédients d'abord; on draine sur le front menacé tous les avions de combat disponibles. Dès la fin de septembre, ils nous ont sérieusement gênés. Puis viennent des mesures plus efficaces, mais à plus longue échéance.

La réorganisation de l'aéronautique par la création de l'armée des forces aériennes sous les ordres du général Hoeppner.

Son renforcement en personnel par un appel aux autres armes. Des instructions du Haut Commandement prescrivent d'accueillir favorablement les demandes des officiers et hommes de troupe sollicitant leur passage dans l'aviation, en tous les cas de transmettre obligatoirement toutes les demandes. A cet appel répondront notamment un prince de la Maison de Prusse, tué en combat aérien, et les deux fils de Ludendorff, ou plutôt

ceux de sa femme (il avait épousé une veuve). Ces deux jeunes gens également disparus en combat aérien.

Un effort formidable du côté de la construction. Il ne se limite d'ailleurs pas au seul matériel aéronautique. Il trouve son expression dans un vaste programme élaboré dès 1916 et connu sous le nom de programme Hindenburg. Les premiers effets du programme Hindenburg se font sentir en 1917 aux batailles de l'Aisne. Alors que nous subissons une crise sérieuse dans la livraison des Spad, que nos avions d'observation démodés se remplacent péniblement par d'autres plus récents, mais déjà périmés, l'aviation de chasse allemande apparaît nombreuse et bien remontée. Elle gêne nos avions d'observation et détruit systématiquement nos ballons. Les chasseurs protègent au-dessus de nos têtes une aviation d'observation instruite et entreprenante. Elle règle, épie nos mouvements, mitraille nos tranchées.

Une autre conséquence du programme Hindenburg est l'importance donnée au bombardement aérien de nuit. Les Allemands y appliquent des moyens techniques supérieurs aux nôtres. A la fin de 1917, ils nous causent des inquiétudes sérieuses. Heureusement le Gotha et ses succédanés Friedrichshafen, A. E. G. ne tiennent pas ce qu'ils promettent. Peut être n'a-t-on pas les moyens d'en tirer plein rendement. Si, en 1918 le bombardement aérien jouit d'une plus large publicité qu'en 1917, cela tient en partie aux raids sur Paris; mais il ne semble pas que son action se soit sensiblement renforcée d'une année à l'autre.

En 1918, la nouveauté aurait dû être l'apparition des *Schlachtstaffeln* (escadrilles de bataille) destinées à entrer dans le vif de la lutte en attaquant les troupes à la bombe et à la mitrailleuse. Sans se montrer insignifiant, leur rôle semble bien effacé, à côté de celui des aviations de bombardement de jour britanniques ou françaises. Celles-ci se présentent sur le champ de bataille par escadres entières, bombardent à toutes les altitudes les objectifs animés, infligent à l'ennemi des pertes dont Ludendorff lui-même reconnaît toute la gravité.

1918 voit la fin de l'aviation allemande. Cette année ne marque pas dans l'effort aérien ennemi autant qu'on pourrait le croire. Elle devait pourtant voir l'éclosion d'un programme éla-

boré en juin 1917, au moment où l'on sent les États-Unis entrer sérieusement dans la lutte. Il porte d'ailleurs le nom de *Programme Américain*. Grâce à lui, on doublera le nombre des escadrilles de chasse, l'on augmentera dans de notables proportions celui des autres formations. La production mensuelle des avions doit atteindre 2.000, celle des moteurs et des mitrailleuses respectivement 2.500 et 1.500. Le programme américain est loin de réaliser l'efficacité du programme Hindenburg. L'effort même entrepris avec ce dernier n'a pu être prolongé. Les courbes de sortie sont étales, il y a fléchissement et pour des causes multiples. Des accidents ou crises sérieuses, mais dont il ne faut pas s'exagérer la répercussion, l'incendie d'Adlershof où disparaissent par centaines les moteurs et les magnétos, l'explosion qui détruit les usines d'Electron de Griesheim, la diminution de rendement des aciéries en Westphalie. Mais surtout on commence à sentir les effets du blocus et de la lassitude ; la rareté de certaines matières, celle des vivres, occasionnent des troubles politiques et économiques. La loi sur le service auxiliaire, *Hilfdienstpflicht*, n'a pas donné ce que l'on attendait ; le nombre des soldats détachés dans les usines se trouve également réduit, car l'on doit parer à la crise des effectifs. Ces récupérés de l'industrie apportent d'ailleurs à l'armée un esprit déplorable. Le 8 août, à Montdidier, ils accueillent les troupes venues en renfort aux cris de « Briseurs de Grèves ».

Bref, un ensemble de circonstances amène un ralentissement dans la production à l'arrière, dans la discipline et l'esprit de sacrifice à l'avant. Tel qu'il demeure, l'effort s'affirme néanmoins sérieux et mérite d'être pris en considération, surtout puisqu'il s'agit d'une Allemagne bloquée et épuisée par quatre ans de guerre.

Il semble assez délicat d'établir la balance entre l'aéronautique allemande et l'ensemble des forces aériennes alliées. La supériorité n'a pas toujours été écrasante, on peut même dire que, hors la Somme, elle ne se manifeste très nettement que tout à la fin. Comme point de comparaison, nous avons le nombre et la qualité des avions.

A l'armistice :

Les Allemands disposent de :

79 escadrilles de chasse
146 escadrilles d'observation
38 escadrilles de bataille
26 escadrilles de nuit.

289 unités.

et les seuls Français de :

80 escadrilles de chasse
146 escadrilles d'observation
15 escadrilles de bombardement de jour
17 escadrilles de bombardement de nuit.

258 unités, auxquelles s'ajoutent les nombreuses formations anglaises et quelques américaines.

Ces chiffres ne signifient pas grand'chose; si les escadrilles de combat sont analogues, on ne saurait établir de rapprochement entre les escadrilles de bombardement de 15 avions en France et de 6 en Allemagne; encore moins entre les escadrilles d'observation, qui comptent chez les Boches 6 ou 9 appareils, chez les Français 10 ou 15, chez les Américains 18 et chez les Anglais 24.

Comme nombre d'avions, nous pouvons mettre en rapport contre 2.600 Allemands :

3.400 Français
2.100 Anglais
700 Américains
(ces derniers de fabrication française).

Soit : 2.600 Boches en face de 6.200 alliés, plus du double par conséquent; mais le nombre compte peu en regard de la qualité. Les avions allemands de la fin de la guerre soutiennent la comparaison des nôtres, mais, à l'exception des avions de bombardement de nuit, ils ne les distancent pas. Les meilleurs avions d'observation ou de bataille sont dans le voisigage du Bréguet, qui cumule chez nous les missions de reconnaissance et de bombardement de jour, vitesse 175 kilomètres, plafond 6.500, rayon d'action 3 h. 30'. On voit apparaître chez nos ennemis un nouvel avion de bataille, le Junkers-Fokker CL1 à faible rayon d'action, mais maniable et rapide (190 kilomètres). S'il nous intéresse, c'est qu'il représente le premier résultat des essais labo-

rieux du professeur Junkers sur les avions métalliques. Il se présente sous la forme d'un monoplan à ailes épaisses, fixées à la base du fuselage, et maintenues sans l'aide d'aucun hauban, ni jambe de force. Nous sommes en présence d'une nouvelle formule sur laquelle on aura l'occasion de revenir. A noter également que le Boche utilise pour ses missions basses un biplan blindé, aile épaisse (Junkers-Fokker J.I.), qui lui donne, paraît-il, toute satisfaction.

Comme avions de combat, nos adversaires emploient surtout le Fokker D VII, qui approche du Spad, tout en lui demeurant normalement inférieur. Ils ont en vue pour son remplacement un monoplan plus rapide, le monoplan parasol Siemens-Schukert (220 km.) ; il est par avance nettement distancé par le Nieuport 29, le Gourdou et le Spad Herbemont.

Avec l'aviation de bombardement de nuit nous entrons dans un domaine nouveau. Jusqu'à présent, nos avions ont soutenu brillamment la comparaison avec les appareils allemands ; ici cela change. S'il est pénible de s'incliner devant la supériorité technique de l'adversaire, il est puéril, sinon dangereux, de dénier aux faits leur valeur réelle. Le nombre des avions en service, 245 français contre 150 boches, n'entre plus en ligne de compte. On ne saurait faire un étalon commun du Voisin qui enlève 300 kilos, et du Gotha qui débite 600 kilos, du Farman 50 qui se charge à 500 kilos et du Riesen qui emporte deux tonnes. Le rapprochement du tonnage journalier donne l'avantage aux Allemands. Ils prétendent d'ailleurs avoir jeté sur l'ennemi pendant la guerre :

Bombes de 12 K	10.263 t.
Bombes de 50 K	8.361 t.
Bombes de 100 K	3.435 t.
Bombes de 300 K	4.615 t. 8
Bombes de 1000 K	710 t.
Total	27.384 t. 8

34.350 bombes de 100 kilos et nous n'en déversons que quelques centaines ; 15.386 bombes de 300 kilos et 710 de 1.000 kilos, et nous n'avons alors rien d'équivalent.

Les performances du Gotha seront réalisées chez nous, sinon par le Farman 50, tout au moins par le Goliath. Par contre,

sur le terrain des avions géants, les Allemands nous distancent nettement. Il ne faudrait pourtant s'illusionner sur leur rôle pendant la campagne. Tard venus (été 1918), encombrants et délicats, ils ont connu de multiples déboires. La chasse de nuit, qui apparaît peu avant l'armistice, aurait sans doute restreint leur action, si elle ne l'avait complètement éteinte. L'avion géant ne constitue pas un danger immédiat, mais il représente une des formules aériennes intéressantes pour l'avenir. A côté de l'emploi en guerre, elle favorise au plus haut point l'aviation commerciale. Les Allemands ont, avec les gros avions, une avance sérieuse, ils disposent dès maintenant d'un acquit dont ils profiteront.

On connaît pour le moins quatre marques d'avions géants : D. F. W. et Linke-Hoffmann chacune avec un type, Siemens-Schukert avec cinq types, dont le plus curieux, le R VIII, compte six moteurs Basse et Selve de 300 chevaux, et emporte une charge utile (essence comprise) de sept tonnes. Rien ne prouve d'ailleurs que cet avion ait jamais volé. Plus intéressante est la firme Zeppelin de Staken dont les 12 types s'échelonnent de 1915 à 1918, certains d'entre eux ayant paru efficacement sur le front.

En poursuivant leurs essais d'avions géants, les Allemands ont attaqué la plupart des solutions du multimoteur : quatre moteurs réunis pour agir sur une hélice centrale (Linke-Hoffmann); quatre moteurs répartis entre deux fuselages latéraux (Zeppelin); six moteurs en une chambre centrale et actionnant, par des transmissions, des hélices latérales et symétriquement disposées (Siemens-Schukert). Ils ont en outre aménagé et prévu des dispositifs permettant en cours de vol d'aborder les moteurs, de les surveiller ou de les réparer. Le succès n'a d'ailleurs pas répondu à l'effort.

Tous ces types conçus et construits durant la guerre ont procuré à l'Allemagne de très graves mécomptes. Ces dispositifs de groupement de la puissance motrice ne font plus à l'heure actuelle en Allemagne l'objet d'aucune réalisation, mais leur étude a été reprise à la base (1). »

Le Boche est patient et tenace, il ne lâche pas facilement ce qu'il poursuit.

(1) Emile Pierrot : *Réflexions sur l'Aéronautique allemande.*

Parmi les avions géants de Zeppelin, nous avons le R VI venu au front en juillet 1918. Charge de bombes, deux tonnes, durée de vol 8 h., vitesse 120 kilomètres, plafond 3.600, montée à 2.000 en 50'. Un autre type, le R XIV,a été mis en service en automne 1918, même rendement, mais plafond de 4.000 avec montée à 2.000 en 26'.

Le R VI (1) comporte une puissance de 1 040 chevaux (4 × 260). Ces moteurs sont disposés par deux l'un derrière, l'autre dans des cabines latérales ; entre eux est ménagé le poste du mécaniccien qui contrôle la marche des moteurs en vol. Au centre du fuselage se trouve la provision d'essence, 70 réservoirs contenant ensemble 3.000 litres. En cas de nécessité, et grâce à un dispositif de déchirure, l'essence peut être vidée par de grandes ouvertures. Un couloir ménagé dans le dépôt d'essence conduit au poste de T. S. F. et de navigation. Un petit moteur à essence actionne une dynamo fournissant l'énergie pour la T. S. F. et l'éclairage.

Dans le R XIV on a ajouté un cinquième moteur monté à l'avant du fuselage, ce qui porte la puissance à 1 225 chevaux (5 × 245). Dans les types récents, et pour permettre le vol à grande altitude, on a monté une soufflerie à turbine fournissant l'air comprimé pour le mélange gazeux normal. On peut ainsi porter le plafond de 4.000 à 6.000 et faire passer la vitesse à grande altitude jusqu'à 160 k. Pour ce dispositif, on a placé un moteur Mercédès de 120 chevaux à l'avant du fuselage. L'équipage d'un Géant comporte au minimum huit personnes :

Un officier navigateur bombardier.
Deux pilotes.
Quatre mécaniciens.
Un électricien.

Il n'y eut en tout et pour tout que deux escadrilles de Géants 500 et 501, chacune à quatre appareils bombardiers.

Cette passion du Boche pour le gros avion prend racine dans sa rancune vis à vis des Anglais. On ne peut atteindre directement «*l'État insulaire*», il faut qu'il pâtisse quand même. *Gott strafe England.* Aussi le premier groupe de bombardement s'appelle les *Pigeons voyageurs d'Ostende* ; son objectif est Londres. Inutile de dire qu'il s'avoue de suite impuissant et passe la

(1) Renseignements fournis par la Revue *l'Aéronautique.*

main aux Zeppelins. Dans la nuit du 19 au 20 février, les L. 3 et L. 4 attaquent la côte sud de Grande-Bretagne; «l'île intangible sent ainsi les effets de la force allemande, là aussi on a porté la guerre chez l'ennemi ». Le 31 mai, le L Z 38 bombarde la capitale; les expéditions se succèdent à intervalles plus ou moins réguliers, jusqu'au début de 1917; on y renonce alors devant l'efficacité de la défense. Mais les avions entrent en jeu ; dès le mois de mai le Boche survole de nouveau la Cité et « l'Angleterre se trouve privée des avantages de sa position au milieu des flots ». Même après la tempête, il semble dangereux d'oublier de telles leçons. Qui croit ferme, aujourd'hui qu'une chaîne de montagne, un bras de mer, voire un Océan tient à l'abri nourrit les plus dangereuses illusions. Ceux que séparent de l'Allemagne un fleuve ou un cordon de bornes frontières ne sont pas seuls à l'avoir à redouter. Elle aspire de toute son âme à démentir les plus optimistes.

Dans la guerre de terre, celle qui nous intéresse le plus directement, le rôle du Zeppelin a été plutôt effacé. Hors deux expéditions sur Paris, LX et LZ 37 (mars 1915), LZ 77 et 79 (janvier 1916), ils nous causent peu d'ennuis. Le nombre de leurs déboires dépasse leurs succès. Sur quatre dirigeables affectés à notre front au début de la guerre, trois succombent avant le 22 août. Sur le théâtre d'opérations de l'ouest, la direction supérieure des armées dispose de dirigeables jusqu'en mars 1917 ; parmi les 28 qui lui sont affectés, 16 périssent de mort violente : cinq disparus dans la tempête, sept tombés sous le canon, quatre du fait des avions. La faute en incombe, disent les aéronautes, non à l'instrument lui-même, mais à son emploi défectueux par le commandement. Qu'importent les raisons devant les faits; mais ne nous laissons pas entraîner à proclamer l'usage du dirigeable un gaspillage de l'effort. Il a d'abord, sur mer, rendu les plus grands services, accompli entre temps des raids remarquables, comme celui du L 59 par exemple. Parti de Bulgarie pour ravitailler l'Afrique orientale allemande, il fait demi-tour sur un contre-ordre radio parvenu à Karthoum. Le ballon a tenu l'air 96 heures et parcouru environ 7.000 kilomètres. Si dans l'avenir ils deviennent incombustibles, si leur vitesse ascensionnelle surpasse celle des avions, on retrouve alors dans les Zeppelins un instrument dangereux. A demeurer simplement

dans les réalités, ils n'apparaissent pas, loin de là, insignifiants. Leur construction, leur perfectionnement rapide fait honneur à l'industrie aéronautique adverse.

Le tableau (1) suivant nous donne les étapes franchies ou prévues :

ANNÉE. TYPE	VOLUME m3	PUISSANCE HP.	CHARGE UTILE (kilos.)	VITESSE HORAIRE	PLAFOND à pleine charg[e]
1914 Z VII	22.500	610	8.700	75 kilm.	2.000
1915 LZ 38	32.000	840	15.600	94 »	2.800
1916 LZ 97	35.800	960	17.800	94	3.200
1917 L 30	55.000	1.440	28.500	97 »	3.800
1918 L 71	68.500	1.560	51.000	120 »	6.600
Projet L 100	108.000	2.600	82.000	170 »	8.200

Ces résultats représentent un effort industriel considérable, une documentation technique hors pair dont on peut maintenant recueillir les fruits. La preuve apparaît manifeste ; c'est précisément Zeppelin qui sort les meilleurs avions géants. On n'oublie pas non plus que le Zeppelin constitue le premier aéronef métallique. Les usines qui utilisent de longue date l'aluminium et ses alliages dans les carcasses de ballons seront vraisemblablement les premières à pouvoir l'adapter aux ailes d'avions. Le dirigeable, instrument de transport à gros rendement et à grand rayon d'action, concourt au plus haut point à la prospérité de l'Aéronautique commerciale. Il constitue un des facteurs de la puissance aérienne allemande ; pour ces raisons, nous avons cru devoir lui consacrer ici quelques lignes.

Il reste encore, pour terminer cet exposé, quelques chiffres à citer.

Le personnel naviguant de l'aéronautique allemande compte à l'armistice 10.000 hommes, celui de l'aéronautique française 13.000 environ.

Les pertes comparées sont les suivantes :

(1) Chiffres allemands.

		ALLEMAGNE (1)	FRANCE
Tués	Accidents	1.457	
	Défense contre avions	231	
	Feu de terre	97	
	Combats aériens	1 422	
		3.207	1.815
Blessés	Accidents	1.781	
	Défense contre avions	606	
	Feu de terre	235	
	Combats aériens	1.674	
		4.296	2.843
Disparus		2.743	1.500
	Total	10 246	6.158

Au point de vue production, en août 1914, huit usines allemandes travaillent pour l'aéronautique et produisent mensuellement 103 avions et 78 moteurs. A l'armistice, 180 établissements, occupant 100.000 ouvriers, livrent par mois 2.195 avions et 1.878 moteurs; la production totale a atteint 47.637 avions et 40 449 moteurs. En France, nous sortons par mois 2.912 avions et 4.274 moteurs. Notre production totale s'élève à 67.982 avions. et 85.317 moteurs, grâce au travail de 186.000 ouvriers. Il est vrai que nous ne fabriquons pas seulement pour nous, mais pour une partie de nos alliés.

Tel a été l'effort de guerre de l'Allemagne. Il ne nous intéresse pas seulement rétrospectivement ; il est encore et demeurera longtemps d'actualité, car il démontre ce que peut une Allemagne, libre de tout contrôle, ayant ses coudées franches pour armer et fabriquer. Nos résultats ne sont pas non plus faits pour nous laisser désespérer de nous-mêmes, ils apparaissent aussi dans leur ensemble satisfaisants.

A l'armistice, les alliés invitent l'Allemagne à verser entre leurs mains les avions de combat et de bombardement, ainsi que les dirigeables.

« Art. IV. — Abandon par les armées allemandes du matériel suivant en bon état........2.000 avions de chasse et de bombardement ; en premier lieu tous les D VII et tous les avions de bombardement de nuit. »

(1) Chiffres allemands.

Ce chiffre de 2.000 a été définitivement ramené à 1.700. Le Boche obtempère avec plus ou moins de bonne grâce et de loyauté, mais toujours dans un effroyable désordre mis sur le compte de la révolution. Deux catégories de matériel semblent s'être évadées des clauses de l'armistice, les Géants et les Zeppelins. Les Géants ont peut-être été détruits au cours de la retraite, quelques-uns sans doute livrés dans les mêmes conditions que les pièces à longue portée. Les Zeppelins ont disparu en même temps que les vaisseaux de guerre. Seuls, quatre exemplaires sont parvenus à destination, un en Angleterre, un en Italie, deux en France, le L. 113 et le L. 72. Ce dernier, d'un modèle tout récent, se trouve actuellement sur la Méditerranée. Entre l'armistice et la signature du traité, l'Allemagne a construit deux nouveaux dirigeables, le Boden See et le Nordenstern, tous deux de volume réduit, 22.000 m^3 (L. 72 : 68.500 m^3) et de faible plafond, 2.000 (L. 72 : 7.000 m). Ils ne sont susceptibles d'aucune utilisation militaire; le Boche l'a voulu ainsi pour qu'ils échappent à la saisie. Quoique civils, ces deux engins paraissent intéressants au point de vue technique. Il semble normal qu'ils reviennent aux alliés en réparation du dommage causé par la perte des zeppelins.

Pour l'armée de terre, étant donné le grand laps de temps (huit mois) qui sépare l'armistice du traité, les précautions prises à l'article IV eussent été illusoires si l'Allemagne avait voulu reprendre les hostilités. Les fabrications de guerre maintenues dans le pays auraient en grande partie réparé les pertes causées par la capitulation et la retraite consécutive.

Le Traité a été signé, l'aéronautique allemande doit donc être momentanément ramenée à zéro.

1° *Par la disparition de l'aéronautique militaire et navale.* (*Art.* 198.)

2° *Par la livraison du matériel.* (*Art.* 202.)

3° *Par l'interdiction temporaire de fabriquer.* (*Art.* 201.)

Le délai de trois mois prévu pour la livraison du matériel (art. 202) apparaît un peu bref. Même en admettant une Allemagne loyale et de bonne volonté, on ne pouvait en trois mois recenser tout ce matériel disséminé dans les aérodromes, manufactures et dépôts, le répartir entre les puissances bénéficiaires et le faire parvenir à destination. Mais il s'est écoulé

23 mois depuis la grande Cérémonie de Versailles : aujourd'hui tout peut ou doit avoir été remis ou détruit.

L'interdit de fabrication expirant six mois après la date légale de cessation des hostilités, devrait être maintenant levé. On l'a sagement prolongé jusqu'à trois mois après la date (pratiquement indéterminée) de l'exécution intégrale de l'art. 202 (livraison du matériel). Mais cette décision ne fait l'objet d'aucun accord, elle demeure unilatérale et les Allemands se refusent à en admettre la validité. Ils travaillent donc, au risque de voir saisi le fruit de leurs efforts. A l'heure actuelle il semble bien qu'ils produisent peu. Rien de particulièrement inquiétant pour l'instant. Ce qui l'est plus, c'est l'état d'esprit de cette Allemagne, qui se refuse à désarmer, et pour cela résiste pied à pied à l'exécution des articles 198-201-202. Bien plus, c'est la possibilité pour elle, le traité exécuté, voire respecté, de conserver une aéronautique puissante sous le camouflage de l'aviation civile. Comme forme de la résistance, nous avons connu l'obstruction systématique des services, la ténacité de l'aviation militaire, la dissimulation du matériel.

Que représente comme autorité le gouvernement actuel du Reich, dans l'esprit des fonctionnaires impériaux, maintenus tous en place, dans celui surtout des militaires, liés par le seul serment de fidélité à leur ancien Seigneur de Guerre ? Qui les connaît peut juger de leur attitude ironiquement déférente, vis-à-vis du socialiste balourd, venu pour expédier une besogne répugnant à l'orgueil national. Ces ministres proclament à tout instant la carence du pouvoir et réservent leurs rigueurs à leurs coreligionnaires politiques. D'autres, plus écoutés, ne le sont que par leurs provocations à la résistance, quitte à passer la main s'ils se sont trop compromis. Allez avec cela faire appliquer un contrat compliqué dans un pays où il se passe toujours à l'intérieur ou à la périphérie quelque chose d'anormal, coup d'état, troubles sociaux, plébiscite légal ou non, enterrement à grand spectacle.

Il est à craindre qu'en fait de désarmement on ne finisse, par lassitude de quelques-uns, ou complaisance des autres, par se contenter d'un à peu près. L'aéronautique militaire a naturellement cherché à se prolonger sous la forme d'unités de police. Ces escadrilles de gardiens de la paix ont rendu de grands ser-

vices au moment des troubles de *Spartacus*. N'ayant plus leur raison d'être, on a obtenu à grand'peine leur disparition. C'est un fait, mais les militaires n'ont nullement abandonné l'espoir de voir la cinquième arme renaître, et ils ne s'en cachent pas.

Tout le matériel n'a pas été présenté aux commissions de Contrôle, qui en ont découvert dissimulé un peu partout. On ne peut ouvrir un journal sans y trouver trace d'histoires plus ou moins rocambolesques, relatives à des cachettes de matériel de guerre. Il y a eu certainement des fuites. M. le sénateur de Lubersac, auquel son passé d'aviateur de guerre donne une compétence particulière, s'exprimait ainsi le 2 avril :

Le 10 décembre 1920, l'Allemagne avait déclaré à la Commission interalliée de contrôle aéronautique posséder 18.433 moteurs ; la Commission en a découvert 7.333 dissimulés. Après inventaire du matériel aéronautique, une partie de ce matériel a disparu, dont la valeur, d'après la Commission, s'élève à 22.659.000 marks.

Entre la date de l'armistice et celle à laquelle sont entrées en vigueur les clauses du traité de paix, il s'est écoulé de longs mois, pendant lesquels l'Allemagne a pris le soin, soyez-en sûrs, de faire passer ses frontières et peut-être quelques bras de mer, à des avions, à des moteurs et à du matérriel de guerre de toute sorte.

Malgré ces évasions, il demeure sûrement encore du matériel qui échappe aux recherches. Il restera certainement des appareils militaires en Allemagne après le départ de la Commission de Contrôle, mais ce sera une mince mise de fond pour une aviation moderne. Là n'est encore pas le danger. Nous le touchons seulement maintenant, car il réside non dans le présent, mais dans l'avenir.

Pour mobiliser une armée aérienne puissante, il importe d'avoir en temps de paix :

Un personnel naviguant nombreux et entraîné au vol.

Une industrie aéronautique prospère et capable d'accroître rapidement son rendement.

Ces deux conditions se trouvent malheureusement réalisées.

Le personnel naviguant existe, puisqu'il se chiffre par 10.000 au moment de l'armistice. Loin de s'être dispersé, il cherche à se maintenir en contact étroit, grâce à des ligues de combattants

de l'air, d'associations sportives et professionnelles, dont le but non dissimulé est de maintenir et favoriser l'entraînement aérien. A côté de l'Aéro-Club, Société de patronage aux adhérents nombreux, on trouve la *Société Vol et Terrains* (Flug und Hafen), réunion avant tout sportive ; l'*Union aéronautique* (Berufsverband für das Luftfahrtwesen) qui groupe aviateurs, aérostiers, techniciens, ouvriers dans le but de resserrer les liens contractés au front et de défendre les intérêts corporatifs. L'union dispose d'un journal « Der Flieger »; elle édicte également des affiches.

Nous avons cité les associations les plus puissantes ; il existe en outre de nombreuses associations locales (Vereine). Grâce à ces Vereine, grâce surtout à ses compagnies de navigation, l'Allemagne ne manquera pas de pilotes.

Le traité de Paix n'a que faiblement entamé la puissance industrielle de l'Allemagne. Elle demeure toujours, en potentiel pour le moins, formidable. Rien ne manque, outillage, main-d'œuvre exercée, techniciens. Avant 1914, on y compte 30.000 chimistes contre 2.500 Français (1). Au point de vue matières premières nécessaires à l'industrie aéronautique, grâce à ses ressources personnelles, à l'appui de voisins qui l'ont jadis comblé de bienveillance, Autriche, Suisse, Scandinavie, Russie de Soviets, le Reich ne doit manquer de rien. Même bloqué, il a tenu jusqu'à l'heure des désastres militaires. Aciers et charbons, n'en parlons pas, surtout s'il conserve la Haute-Silésie. Plus important encore que l'acier, l'aluminium constitue la base de la construction des aéronefs. L'alliage connu sous le nom dur aluminium, qui sert à fabriquer les carcasses de zeppelins ou d'avions, est un produit boche, l'aluminium de Düren et non l'aluminium dur. Ce n'est pas non plus révéler un secret que de dire que les Allemands ont réalisé des alliages légers au magnésium destinés eux aussi à l'aviation. Passons sur les bois, toiles, vernis et enduits, dont le rôle va en diminuant ; il ne reste qu'un point douteux, le comburant. Nos ennemis peuvent résoudre le problème par la voie des relations commerciales, peut-être plus avantageusement par les progrès de l'industrie chimique.

A la base de toute construction aéronautique, il y a les *organes d'étude et les usines*.

(1) Moureux : *La Chimie et la guerre.*

Les premiers sont intacts et considérablement développés. Pendant la guerre, le correspondant de notre service technique existait sous le nom de Flugmeisterei. Comme rien ne meurt en Allemagne, que les bureaux de recrutement y revivent sous le vocable d'organes de statistique ou d'hygiène, on ne s'étonnera point d'y retrouver la Flugmeisterei en la personne d'un office d'information pour la navigation aérienne : Wissenchaftliche Gesellschaft für Luftfahrt. Les instituts aérotechniques et aérodynamiques d'État ou privés subsistent à Gœttingen, Charlottenbourg, Adlershof. Ces puissantes institutions ne suffisent pas, car on retrouve des sections aéronautiques dans les Ecoles supérieures.

L'instruction aérodynamique est donnée en Allemagne dans la plupart des écoles techniques supérieures, et elles sont très nombreuses. Tous les jeunes gens qui sortent de ces écoles techniques (qui correspondent à peu près à nos écoles des Arts et Métiers) ont suivi un cours très complet, théorique et pratique d'aérodynamique. Par conséquent, les constructeurs, les ingénieurs trouvent parmi eux un personnel technique tout préparé (1).

La section technique aéronautique existe pareillement dans les usines, même si l'on y produit pacifiquement des chauffe-bains, des casseroles ou de petits meubles.

Les usines spécialisées d'aviation, ou qui ont été spécialisées pendant la guerre sont obligées aujourd'hui, étant données les conditions présentes, de faire développer une autre industrie, mais les laboratoires et les bureaux d'étude d'aviation sont précieusement conservés, entretenus sans doute en partie par les industriels eux-mêmes, mais très probablement aussi par des subventions dont il n'est pas fort difficile de trouver la trace dans le budget allemand, quand on s'aperçoit que pour une armée de Reichswehr de cent mille hommes on dépensait de 70.000 à 90.000 marks par homme.

Il est absolument certain qu'on trouve là en particulier des ressources (ressources camouflées comme tout le reste en Allemagne) qui permettent de donner de larges subventions à ceux qui font des recherches aéronautiques (1).

Dans les usines, on ne s'en tient pas aux seuls articles d'uti-

(1) Sénateur Général Hirschauer : Débats du Sénat du 2 avril 1921.

lité ménagère; dans trois firmes au moins on a repris la construction des avions : *Sablatnig*, *Junkers* et *Zeppelin* de Staaken et Friedrichshafen.

Sablatnig fait des appareils purement commerciaux, tout en bois, ingénieux, rustiques et économiques. Junkers a repris ses avions métalliques et nous voyons réapparaître avec un moteur de 185 chevaux, et aussi une carrosserie limousine, notre vieille connaissance de 1918, l'avion de bataille Junkers-Fokker CLI. Mais la prime revient encore à Zeppelin, qui a sorti à Friedrichshafen un hydravion, à Staaken un gigantesque monoplan. L'hydravion Dornier Zeppelin est destiné à une société suisse. Il se présente sous la forme d'un monoplan métallique, propulsé par deux moteurs Maybach de 260 chevaux, accouplés sur le même axe et vérifiables en cours de vol. Charge totale 4.300 kilos ; charge utile (essence comprise) 1.330 kilos ; vitesse minima 180 kilomètres; plafond 4.500 m.; rayon d'action 600 kilomètres. Le Dornier est peut-être l'appareil qui utilise le mieux sa puissance.

Le monoplan Zeppelin est un appareil métallique à ailes épaisses. Surface 106 mq., puissance 1.000 chevaux (4 moteurs encastrés dans l'aile et vérifiables en cours de route). Vitesse 200 kilomètres, plafond 4.500 m., charge utile (sans l'essence) 1.500 kilos. On a fait allusion à cet appareil dans les débats de la Chambre et du Sénat.

L'aéronautique civile ne manquera sûrement pas d'avions. Comme ailleurs, cette aviation civile se trouve encore à l'état embryonnaire, mais elle représente la seule porte de sortie : on peut être certain qu'on ne la laissera pas tomber. On manquait encore à son sujet de données précises, mais un article paru récemment dans la revue l'*Aéronautique* est venu mettre les choses au point. Dans ses *Réflexions sur l'Aéronautique Allemande*, l'ingénieur Pierrot (ancien capitaine aviateur) nous apporte des précisions peu agréables.

L'aviation civile allemande fonctionne, puisque du 5 février 1919 au 26 novembre 1920 la Société *Deutsche Luft Reederei* a couvert un million de kilomètres en 6.208 vols, transporté 5.545 passagers et 33.000 kilos de marchandises. Le trafic aérien civil allemand intéresse un assez grand nombre de sociétés,

mais, dès à présent, deux groupements dominent la situation, Lloyd et Reederei.

Le Deutscher Lloyd Luft Dienst est une formation d'une force capitale. Distincte du Norddeutscher Lloyd, elle a, comme ce dernier, son siège administratif à Brême et dispose de toute l'organisation commerciale de cette grande société d'armateurs. Le Lloyd a pour but de coordonner les efforts de certaines sociétés aériennes allemandes. Il cherche à atteindre ce but de la manière suivante : en réalité il ne soutient aucune exploitation commerciale qui lui appartienne, mais il s'intéresse avec un fort capital à diverses sociétés de trafic... Par sa participation à toutes ces entreprises le Lloyd Luft Dienst crée entre elles une communauté d'intérêts clairement associés. Pour elles toutes, il intervient en médiateur avec les agences du Norddeutscher Lloyd, pour les achats en matières aéronautiques, ainsi que pour le développement et la conduite de la publicité.

La Deutsche Luft Reederei réunit la Hambourg Amerika, l'Allgemeine Electrizitaets Gesellschaft (A. E. G.), les firmes Zeppelin ainsi que des entreprises de Stockholm, Copenhague et Christiania...

Derrière ces deux grandes entreprises nous retrouvons les mêmes banques : Deutsche Bank (Norddeutscher Lloyd), Dresdner (A. E. G.), Disconto (Hambourg America), National (1).

Dans cette organisation, ce qui frappe, ce qui inquiète, c'est de voir ces compagnies aériennes aussi bien étayées. Elles n'entrent jamais seules dans l'existence, n'y demeurent point réduites au concours de l'État, appui toujours prêt à faillir devant des difficultés budgétaires. Derrière l'aviation civile nous retrouvons les organes (banques, usines, compagnies de navigation) qui furent jadis les facteurs de la puissance allemande dans le monde, et

« tendaient à enserrer le globe d'un inextricable réseau par le Norddeutscher Lloyd, par la Hambourg America, par la Deutsche Levante Linie, par le Bagdad Bahn (2). »

Car les Allemands avaient compris que pour pénétrer dans un pays et y exporter, la plus sûre façon est encore de tenir les voies de communication qui y aboutissent et le desservent.

(1) Emile Pierrot, *Réflexions sur l'Aéronautique Allemande.*
(2) Emile Pierrot, *id.*

De là l'extension donnée à la marine marchande, la mainmise sur la construction des chemins de fer dans certains pays neufs. Par-dessus la mer ou le rail court aujourd'hui la route aérienne. Nos ennemis vont appliquer à sa conquête les méthodes à la fois patientes et audacieuses qui leur ont permis d'occuper une place prépondérante dans le trafic mondial. On retrouve les mêmes idées directrices, appliquées par le même personnel, l'entreprise soutenue des mêmes capitaux, assurée comme jadis du concours bienveillant de l'État. Le Reich, intéressé au succès de cette politique de l'air, aussi bien par besoin d'expansion que désir de revanche, interviendra de toute sa puissance. Son action se fera sentir plus sûrement par un ensemble de mesures générales et bien coordonnées que par un appui financier.

C'est par la mise à la disposition des compagnies de tous les agents allemands officiels ou officieux à l'étranger, c'est par des mesures de protection à l'intérieur ou à l'extérieur que l'État allemand facilitera surtout les premiers pas de son Industrie de Transports Aériens (1).

Ces premiers pas sont franchis ; nous voyons déjà s'ébaucher des accords, qui décèlent les projets de création d'un réseau international ayant sa tête en Allemagne. La Luft Reederei traite avec Stockholm, Copenhague et La Haye, le Lloyd cherche à négocier avec des Sociétés italiennes.

Ainsi présentée dans les Réflexions de M. l'ingénieur Pierrot, réflexions que nous venons d'analyser succinctement, la situation ressort très nette.

Nous assistons à la naissance d'une aéronautique commerciale puissante, et c'est d'elle, et d'elle seule, que procède le véritable danger aérien.

On objectera que nous possédons dès maintenant les moyens d'y parer. L'Allemagne, exclue de la Convention Internationale aérienne, dispose de ce fait d'un pouvoir d'expansion restreint. On peut aussi, par des mesures restrictives relatives aux terrains et aux appareils, rendre cette activité aérienne inoffensive.

La Convention Internationale a été signée par toutes les puissances alliées et associées ; son article V s'exprime ainsi :

« Aucun État contractant n'admettra, si ce n'est par autorisation spéciale et temporaire, la circulation au-dessus de son

(1) E. Pierrot, *op. cit.*

territoire d'un aéronef ne possédant pas la nationalité de l'un des États contractants. »

L'exécution de cet article n'intéresse ni les Puissances ennemies, ni la Russie, ni les ci-devant neutres. Il reste à nos ennemis un vaste champ d'action. Par la Hollande, il touche déjà la Mer du Nord, avec la Russie complaisante, il peut aller jusqu'au Pacifique. Un protocole additionnel du 1er mai 1919 a déjà fait perdre à l'article V une partie de son efficacité, puisqu'il y admet des dérogations. Aussi, le jour où l'Allemagne aura su, par des contrats habiles, se ménager dans un État des intérêts puissants, il est douteux qu'elle en voie bannis ses propres aéronefs. Son action internationale ne laisse aucun doute. Il ne reste alors comme arme que la surveillance des terrains et du matériel. Pour les terrains, nous pouvons, en vertu de l'article 43 du traité de Versailles (facilités matérielles de mobilisation), interdire la création de terrains à moins de 50 kilomètres à l'est du Rhin. Vis à-vis des appareils, nous avons la surveillance des Commissions de Contrôle.

Elles feront connaître aux autorités allemandes les décisions que les gouvernements des principales puissances alliées et associées se sont réservées de prendre ou que l'exécution des clauses militaires, navales ou aéronautiques pourrait nécessiter. (Art. 204.)

Elles peuvent donc se prononcer pour, ou contre l'admission de certains types d'aéronefs au service de la navigation civile. Mais les Commissions parties, si l'Allemagne se met à fabriquer du matériel de guerre ou qu'elle vienne à enfreindre l'accord de navigation, comment le saura-t-on et qu'arrivera-t-il ? Nous avons bien pour nous repêcher l'article 213 :

Aussi longtemps que le présent traité restera en vigueur, l'Allemagne s'engage à se prêter à toute investigation que le conseil de la Société des Nations, votant à la majorité, jugerait nécessaire.

En admettant, et c'est probable, que la majorité se prononce en faveur de nos réclamations, mais que l'Allemagne, sommée d'obtempérer, s'y refuse, croit-on sérieusement que les Nations Syndiquées partiront en guerre pour un monoplan Junkers ou la création d'un aérodrome en Brisgau ou en Wetteravie.

Sans heurter de front la Haute Assemblée, il reste encore

bien des moyens de se soustraire à ses enquêtes. Les aéronefs interdits, l'Allemagne peut ou les fabriquer pour elle, mais à l'étranger, ou bien chez elle, mais au profit d'une autre puissance. La question se complique ; il sera toujours délicat de saisir un appareil dans un pays neutre ou ami, s'il n'en prend lui-même l'initiative. Allez également exercer des prises à Moscou !

Ainsi, sans violer les accords, l'Allemagne se trouve en mesure de constituer une flotte aérienne redoutable.

Inutile d'agiter la question sur toutes ses faces et de scruter vainement les textes, nous sommes en présence des faits.

L'Allemagne jouit d'une industrie aéronautique prospère.

Elle disposera bientôt d'une flotte commerciale digne de cette industrie.

Cette flotte commerciale est un instrument de guerre de premier ordre.

Nous avons vu, en effet, se constituer des Sociétés de Navigation puissantes et prospères. Riches, elles ne reculeront devant aucun sacrifice pour satisfaire la clientèle la plus exigeante, qu'il s'agisse d'un financier pressé, désireux de se rendre d'un marché à l'autre à l'allure de 300 kilomètres à l'heure, d'un neurasthénique avide de cures d'altitudes opérées à 8.000 mètres de haut. Prenez les avions civils répondant à ces besoins, mettez-leur des mitrailleuses, et vous disposerez de bons avions de combat. Désire-t-on satisfaire aux besoins insoupçonnés jusqu'alors de charrier à grande vitesse des marchandises pesantes à travers l'espace : on construit dans ce but des avions lourds et rapides. Retirez la cargaison, placez des lance-bombes, armez et blindez l'appareil, vous obtenez ainsi un excellent bombardier. Craint-on, par ces procédés, d'éveiller des susceptibilités légitimes, on se contente de fabriquer secrètement les types dangereux ou de les tenir prêts à sortir pour une date donnée. Qui dispose d'industrie aéronautique peut produire ce qu'il veut à son heure et dans d'excellentes conditions.

Supposons un certain nombre de compagnies aériennes bien outillées et obéissant à un mot d'ordre. Alertées, elles concentrent rapidement leur matériel en certains points pour y constituer les groupements tactiques prévus. Les bombes de 100, 500, 1.000 kilos et davantage, soigneusement dissimulées, ne

sont sorties et armées qu'au dernier moment. Ces bombes renferment des toxiques d'une virulence inouïe. L'agression aérienne peut ainsi se consommer sur l'heure et agir avec efficacité. Faites-la suivre d'un ultimatum à échéance prompte, l'assaillant obtient à peu de frais la révision d'un contrat onéreux ou la concession de gros avantages. La mobilisation correspondante à cet attentat peut se préparer dans le plus grand secret. On en tient à l'écart la population, si elle est pacifique, à la rigueur même le Gouvernement, s'il s'avère faible ou timoré. Pour employer une expression familière, le coup n'est évidemment pas très régulier. Mais les gens qui ont violé la neutralité de la Belgique, égorgé froidement des populations paisibles, retenu des habitants en esclavage, dévasté sans objet des provinces entières, ne nous ont pas habitués à les voir respecter le droit international. Les Allemands auraient sans doute quelques scrupules à user de l'agression aérienne vis-à-vis de nous, qui possédons des moyens de défense et de riposte. Ils se montreraient moins réservés à l'égard des nations moins bien outillées, la Pologne, par exemple, pour laquelle ils nourrissent une haine mortelle. Mais inutile de nous égarer dans des considérations de politique étrangère, nous n'avons en vue ici que la sécurité de notre propre pays.

Depuis l'attentat de 1914 et notre victoire, cette sécurité repose :

Sur des traités d'alliance contractés à l'issue du Pacte de Versailles ;

Sur l'occupation de la ligne du Rhin;

Sûr le désarmement de l'Allemagne.

Une digression sur les traités d'alliance n'a pas sa place dans cette étude. Notons simplement en passant que l'Allemagne nous touche, que par contre l'Angleterre et surtout l'Amérique se trouvent déjà beaucoup plus loin.

L'occupation de la ligne du Rhin nous procure de sérieux avantages. Au seul point de vue aérien elle oblige l'ennemi à un survol de plus de 100 kimomètres, avant d'atteindre nos frontières politiques. Seul, le secteur d'Alsace, où fleuve et frontière se confondent, semble le plus directement menacé. Il apparaît toujours possible, par des mesures appropriées, de contraindre l'adversaire à prendre son départ au delà de la Forêt Noire, à

fournir ainsi une étape supplémentaire de 100 kilomètres au moins. Dans l'ensemble il n'est pas indifférent de savoir Paris à plus de 400 kilomètres de l'ennemi. Mais avec les progrès du matériel, 100, voire 400 kilomètres compteront pour peu de chose dans une entreprise aérienne. Grâce à leurs 8 heures d'essence, les ex-avions Géants disposaient déjà d'un rayon d'action théorique de 500 kilomètres. Tenir le Rhin ne suffit pas ; on ne le conservera d'ailleurs pas toujours.

L'Allemagne n'apparaît inoffensive que complètement désarmée. On s'y emploie, mais sans succès. Tant qu'elle tient un avion en l'air, qu'elle construit des machines volantes, c'est comme si l'on n'avait rien fait. Par contre, *sans aéronautique*, elle peut élever ouvertement ou en secret le plus bel édifice guerrier, il s'écroulera toujours, quelle que soit l'excellence des matériaux; Un commandement aveugle demeure impuissant, que deviennent une artillerie lourde sans organes d'observation, des troupes désarmées contre l'agression par l'air? Faute d'avions de combats, une Allemagne belliqueuse tombe sous le coup du bombardement aérien, elle se trouve réduite à merci. Soyons convaincus qu'à cette seule menace, elle se tiendrait désormais tranquille.

Le Traité de Versailles se propose incontestablement de désarmer l'Allemagne ; la partie V en 55 articles (159 à 213) en fait foi. Peu importe la sévérité des clauses de terre et de mer, si l'on ne dispose d'aucun texte prohibant de façon formelle l'usage et surtout la construction du matériel aéronautique. La partie V ne répond pas à son objet. Un écrivain a donné la note juste ; il y a un *oubli dans le Traité* (1). *Cet oubli se justifie-t-il de raisons économiques*? semble-t-il opportun d'accorder aux Allemands la licence des transports aériens, en vue de satisfaire un besoin vital et immédiat ? Non. La route de l'air ne constitue pas comme la voie ferrée la base déjà existante de toute la vie économique d'une nation. On se serait, dans ce cas, bien gardé d'en proscrire l'usage aux Allemands. Le temps n'est plus du vieux Pitt tonnant aux Communes :

Le jour où l'Amérique se permettra de fabriquer un bas

(1) Henri de Kerillis, ancien capitaine aviateur, *Echo de Paris* des 11 et 18 avril 1921.

ou un clou, je lui ferai sentir tout le poids de la puissance de l'Angleterre. »

On a peut-être eu trop cet exemple à la mémoire, il ne correspond pas au sujet. La navigation aérienne est encore en enfance. Tout son avenir réside dans le trafic international, il intéresse ainsi la population allemande, qui pourra profiter des aéronefs alliés, sans abus possible de la part de ses dirigeants. L'utilisation de l'aviation aux colonies (l'Allemagne n'en a pas)ne laisse non plus aucun doute.Mais son adaptation aux transports en commun à l'intérieur d'un pays bien desservi par ses voies ferrées demeure encore problématique. Dans ces conditions, on doit attendre que l'Allemagne ait témoigné de son repentir et de sa loyauté,avant de lui concéder le luxe de ce renfort inappréciable à son pouvoir d'expansion.

Faut-il maintenant réparer l'oubli ? Oui, et sans dé ai. Depuis le 28 juin 1919, l'Allemagne fait preuve d'une telle mauvaise volonté, de tant de duplicité qu'il importe de prendre des assurances supplémentaires et des sanctions. On objecte le Traité. Ce traité, il ne se passe pas un jour qu'on ne le viole à notre détriment. Qu'est-ce qu'un modeste additif — on peut être à la fois essentiel et modeste — à côté de la suppression de toute la partie VII qui traite des Sanctions. Car les Puissances alliées et associées ont imposé et l'Allemagne a accepté les articles suivants :

Article 227. — Les puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités.

» Un tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Il sera composé de cinq juges, nommés par chacune des cinq Puissances suivantes, savoir : Les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon.

» Le tribunal jugera sur motifs inspirés des principes les plus élevés de la politique entre les nations avec le souci d'assurer le respect des obligations solennelles et des engagements internationaux ainsi que de la morale internationale. Il lui appartiendra de déterminer la peine qu'il estimera devoir être appliquée.

» Les Puissances alliées et associées adresseront au gouverne-

ment des Pays-bas une requête le priant de livrer l'ancien empereur entre leurs mains pour qu'il soit jugé.

» *Article* 228.—Le gouvernement allemand reconnaît aux Puissances alliées et associées la liberté de traduire devant leurs tribunaux militaires les personnes accusées d'avoir commis des actes contraires aux lois et coutumes de la guerre. Les peines prévues par les lois seront appliquées aux personnes reconnues coupables. Cette disposition s'appliquera, nonobstant toutes procédures ou poursuites devant une juridiction de l'Allemagne ou de ses alliés.

» Le gouvernement allemand devra livrer aux Puissances alliées et associées, ou à celle d'entre elles qui lui en adressera la requête, toutes personnes qui, étant accusées d'avoir commis un acte contraire aux lois et coutumes de la guerre, lui seraient désignées soit nominativement, soit par le grade, la fonction ou l'emploi auxquels les personnes auraient été affectées par les autorités allemandes.

» *Article* 229.— Les auteurs d'actes contre les ressortissants d'une des Puissances alliées et associées seront traduits devant les tribunaux militaires de cette Puissance.

» Les auteurs d'actes commis contre des ressortissants de plusieurs Puissances alliées et associées seront traduits devant des tribunaux militaires composés de membres appartenant aux tribunaux militaires des Puissances intéressées.

» Dans tous les cas, l'accusé aura droit à désigner lui-même son avocat.

» *Article* 230.—Le Gouvernement allemand s'engage à fournir tous documents et renseignements, de quelque nature que ce soit, dont la production serait jugée nécessaire pour la connaissance complète des faits incriminés, la recherche des coupables et l'appréciation exacte des responsabilités. »

Qu'en est-il advenu de cette sereine sévérité justicière, qui seule excuse à la rigueur l'excès de mansuétude ? Elle s'est évanouie trop rapidement. Pour cela, sans doute, le danger pointe à nouveau. Qu'on nous laisse alors les moyens d'y parer. Il s'en présente deux, le premier simple et économique, la suppression de l'industrie aérienne allemande ; le second, coûteux et décevant, consiste à s'armer. Oui, continuer à s'armer, malgré la victoire chère et les sacrifices consentis, car si l'aviation civile peut se muer en un instrument d'agression, elle s'avoue impuissante à garantir notre sûreté aérienne. Il est loisible à une date

donnée, et *dont on reste le maître*, de concentrer des aéronefs en vue d'opérations militaires. On ne saurait par contre imposer à des sociétés de navigation opérant généralement hors la métropole l'obligation de se tenir *toujours* en état d'entreprendre sur notre front des opérations de guerre nettement déterminées. Elles cessent alors d'être commerciales et de remplir leur but. D'où la nécessité d'entretenir en temps de paix des formations militaires nombreuses et coûteuses. Pour l'éviter, réparons l'oubli.

« On réaliserait d'abord une économie, parce que la France pourrait alors réduire son budget de l'Aéronautique qui devient énorme. Et puis ce serait toujours un cauchemar de moins parmi ceux que le Traité de Versailles ne nous a pas épargnés (1). »

Agissons donc vite et sans arrière-pensée, car si l'on appréhende de voir se renouveler les tragiques exploits du professeur Goudron et du docteur Plume, on se doit d'éviter à placer les fous au même rang que leurs gardiens.

JEAN ORTHLIEB.

(1) Henri de Kerillis, *op. cit.*

HYMNE A MON AME

CHANT D'AUTOMNE

—

I

L'Été part, emporté par le vent qui s'élève ;
Le soleil par instants nous verse ses adieux,
L'ombre s'empare enfin des vallons et des rêves,
Le silence reprend son empire des cieux.

II

Tout meurt ou va mourir : réjouis-toi, mon âme ;
Regarde la tristesse étreindre l'Univers,
Et, comme au fond de l'âtre où s'allume la flamme,
Réveille-toi dans l'ombre et chante-nous des vers.

III

Hier, c'était l'été : les frissons de la vie,
L'inexorable élan des végétations ;
L'existence touffue emplissait les prairies,
Les oiseaux, les parfums, les feuilles, les buissons.

IV

Les cris, la volupté, les mouches, les bruyères
Montaient comme un essaim ruisselant de désir
Pour tenter de ravir plus haut dans la lumière
Les baisers du soleil qu'on ne peut pas saisir.

V

Les insectes mêlés blasphémaient au silence,
La terre vomissait l'âcre parfum des fleurs,
Mais mon âme a pleuré l'horreur de l'existence ;
Le soleil d'août buvait la source de ses pleurs.

VI

Que la vie est petite en face de la vie !
Quand le soleil lançait ses vagues de rayons
Dans l'océan vibrant, mon âme s'est sentie
L'âme de l'araignée accrochée aux buissons.

VII

Mon âme : être profond, hais l'amour et la joie;
Il faut à ton secret des bois silencieux,
L'ombre est ta nourriture et le rêve ta proie ;
Quand les oiseaux criaient tu fermas tes grands yeux.

VIII

Tu dormais : je vivais ; j'ai dit des choses bêtes,
J'ai tourné dans mes doigts mous des tasses de thé,
J'ai cru sentir l'amour parfois troubler ma tête
Et j'ai rougi d'aimer ; j'ai ri : c'était l'été !

IX

Mais Septembre aujourd'hui crache l'amour de vivre.
Le Silence revient, plus méchant et plus fort ;
Et le bourreau plaintif, à la bouche de cuivre,
Le Vent, hurle aux vivants l'approche de la Mort.

X

Fuyez au Sud, oiseaux qui voulez vivre encore :
Les champs, les cieux ont mis leurs manteaux gris ; l'hiver
Qui craque dans les bois annonce son aurore.
Éveille-toi, mon âme, et murmure des vers !

XI

Aux spectres des rameaux, aux cadavres des feuilles,
Au mystère des bois, aux horizons déserts,
Aux restes des beaux jours, roses que le vent cueille,
Aux voluptés qui vont mourir, chante des vers.

XII

O mon âme ! En ton sein je mettrai ma tendresse.

Les femmes, les oiseaux volent vers la clarté ;
Mon âme, tu seras mon unique maîtresse,
Et nous nous aimerons dans de l'obscurité.

XIII

Oui, femmes, vous suivrez la fleur et ses pétales
Lorsque de toutes parts s'entr'ouvrent les caveaux,
Lorsque l'hiver mugit, lorsque la Mort s'étale.
Le vent de la Pensée effeuille vos cerveaux.

XIV

Mon âme, étreignons-nous! tu seras ma chimère ;
Chaque jour, tu seras Celle que je voudrai ;
Si le vent de Janvier vient souffler nos lumières,
C'est au fond de tes yeux que je m'éclairerai.

XV

Puisque, las de courir sus à de nouveaux rêves,
J'abandonne l'espoir qui fuit devant mes yeux ;
Puisque l'oiseau qui veut savoir et qui s'élève
Voit, lorsqu'il est là-haut, que le ciel n'est pas bleu ;

XVI

Puisqu'on ne sait vraiment qu'on aime une maîtresse
Que lorsque sa chaleur se donne à d'autres bras
Et que le cœur s'emplit de vague et de tristesse,
Puisque la femme aimée est celle qu'on n'a pas,

XVII

Puisque les faux amours dispersent le génie,
Puisque les vrais amours ne vivent qu'une fois,
Mais, puisque « aimer sans cesse » est la loi de la vie,
Jaloux, je garderai tout mon amour pour moi.

XVIII

Mon âme, verse-moi l'odeur de ta tendresse.
Ne dis rien! Ecoutons le silence des bois,
Laisse-moi pénétrer tes pensers, ma maîtresse ;
Laisse-moi découvrir le Moi qui vit en toi...

XIX

C'est toi le seul secret que j'aspire à connaître,
Pourquoi chercher au loin cent problèmes divers?
Dans un monde irréel, seule tu es un être ;
Et tu portes en toi le Mot de l'univers.

Entends le vent pleurer dans la cime des hêtres,
Entends la Mort qui passe et chante-moi des vers.

JEAN FAYARD.

LES DEUX CIERGES

—

Depuis quelques jours, une mélancolie inaccoutumée pèse sur l'auberge des *Trois-Pigeons*, d'ordinaire si bourdonnante, toute secouée d'un beau fracas de verres choqués et de rires sonores.

Sous la treille verdissante on ne voit plus Philou Cantegril, le patron, lézarder en bras de chemise, humant l'air attiédi des matins de mai, guettant sournoisement le client et le poussant ensuite vers la *salle* d'un geste indulgent et paterne de bon berger.

Les habitués, surpris de son absence, le cherchent des yeux, l'appellent à plein gosier.

— Oh ! hep ! Philou... Que diable ! Où te tiens-tu ?...

Aux facéties coutumières qui accueillent son arrivée, lui répond machinalement, mais sa voix ne vibre plus, son regard est ailleurs...

Si Cantegril verse toujours à boire d'une main généreuse, il ne dispense plus en même temps cette gaîté naturelle qui se communiquait jadis à la ronde comme une étincelle dans des étoupes. Déconcertés, les clients baissent la voix, puis s'éclipsent un à un. L'auberge se ferme de bonne heure et, tard dans la nuit, des lumières circulent, affairées, inquiètes, peureuses, éclairant faiblement les fenêtres du premier.

Ce matin, Boucabel le Tuilier veut en avoir le cœur net. Résolu, il s'en va jusqu'au fond de la souillarde relancer son ami qui rince soigneusement de mystérieux ustensiles.

— Que dis-tu, Philou ? Depuis plusieurs jours, je m'é-

tonne de voir ce que je vois... Quelque chose se passe ici ?...

L'aubergiste hésite, puis, brusquement, il tend une chaise dépaillée à Boucabel et lui-même s'assied sur un bout de table.

— Pauvrot, je ne suis pas à la noce... Francézine est bien malade.

— Tu badines !

— Non. Je n'en dis pas grand'chose rapport à l'auberge, tu me comprends. Laisser deviner que le *Mal* est dans la maison, que la mort rôde autour, — rien de pareil pour chasser les clients. — Mais devant toi, je puis bien m'éclaircir le cœur... Ça va de pis en pis, là-haut...

Le regard navré de Cantegril ne quitte plus le plafond.

— Je suis comme bête, Philou, d'entendre une pareille chose. Tu te montes la tête. Je sais que Francézine s'est accouchée la semaine passée. Les femmes mènent généralement un peu plus de train que les filles ; mais à la fin du compte, les unes et les autres font ce travail, tant vaut dire comme je tire une grosse fournée de tuiles.

— Pardi, je sais bien... Francézine avait eu une si bonne heure toutes les autres fois que j'étais tranquille. Je dis tranquille... manière. Car j'en ai sué des chemises à la tenir étendue sur les deux chaises renversées. Je te promets que, dans ces moments-là, si j'étais faible de constitution, je ne verrais pas la fin de l'affaire. Maintenant nous avons une petite, rousse comme un fil d'or, et qui veut vivre, mais Francézine, pitié ! ne s'arrange pas. Au contraire, elle se plaint nuit et jour...

— La femme sage ne connaît pas de remède ?

Cette garce de Poutounille n'y comprend rien... Comme si on avait besoin d'elle quand on s'arrange tout seul ! Ma vieille *mama* fait des tisanes qui guérissaient autrefois toutes les femmes malades de son temps, et moi, je fricasse des choses tellement soignées, tellement cuites à propos qu'elles feraient revenir la salive à la bouche

d'un pendu, hé bé ! la pauvre, rien ne lui rend courage, rien ne lui revient, rien ne lui dit... Je mange mes petits plats en pleurant, sans seulement m'asseoir, comme je ferais de la première ratatouille venue.

Si tu la voyais, mon ami, tu dirais qu'on lui a tiré la chair de dessus, elle devient comme un Christ. Ah ! malheur ! une femme tellement brave, tellement vaillante, le cœur sur la main, l'œil à tout !

La nuit, je la crois perdue... Il me semble entendre son dernier *respir*... Alors, il m'arrive... à moi, de prier Dieu à genoux au pied de mon lit. Tu me connais cependant, Boucabel. Pour sauver Francézine, je ferais tout, tout.

Cantegril s'arrête, suffoqué. Le cou dans les épaules, les deux mains crispées sur la table, il finit par sangloter très fort. Gêné, Boucabel le regarde sans trouver une parole ; cette grande douleur l'intimide.

Balançant dans ses bras une petite boule rouge, grimaçante et hurlante, Bélou, la vieille mère de l'aubergiste, ouvre la porte. Boucabel, qui a trop bon cœur, lui aussi, Boucabel qui n'aime pas à voir souffrir, se faufile derrière elle en marmonnant quelques paroles confuses et puis s'enfuit comme un voleur.

Vaincu par le rude bercement de l'aïeule, épuisé de cris, l'enfant paraît s'assoupir, et Bélou profite de ce court répit.

— Philou, prononce-t-elle avec placidité, quand même tu te perdrais les yeux à pleurer, le mal ne quittera pas ta femme une heure plus tôt.

— Mama, elle va mourir !

— Ecoute-moi, mie... elle vit et il y a remède à tout, sauf à la mort. J'ai eu une bonne pensée ce matin... Si tu allais à *Notre-Dame de Roquefeuillade ?*

L'aubergiste cessa de sangloter. Ces seuls mots : *Notre-Dame de Roquefeuillade,* lui ont fait l'impression d'une grande clarté dans la nuit. Il revoit la petite chapelle creusée dans le roc, vers laquelle, depuis des siècles et

des siècles, tant de bonnes gens de la contrée ont cheminé, le cœur meurtri, l'âme confiante...

Cantegril se redresse, les yeux secs.

— J'y vais, *Mama*... Je ne veux pas attendre une minute de plus, le cœur me fend.

Lorsque, aux Cabanes, il descendit du train, Cantegril faisait peine à voir.

De Saint Gauderic à Roquefeuillade la route est longue ; quatre heures de diligence et puis, dans un train-charrette, la lente ascension vers les Cabanes.

Combien pénible ce temps d'inaction, durant lequel de lugubres pensées n'avaient cessé de harceler l'homme sensible et imaginatif qu'est Cantegril !

Le malheureux se voyait, au retour du pèlerinage, retrouvant Francézine inerte, sans souffle, les yeux clos à jamais.

Que deviendraient la boutique, les enfants et lui-même ! Ah ! que ne donnerait-il pas pour revoir sa femme fraîche et forte, le sourire aux lèvres, les mains aux hanches, prête à la besogne !

Avant d'atteindre Roquefeuillade, Cantegril doit faire encore une bonne lieue à pied sur la grand'route cuite par le soleil. Tant mieux, la marche l'aidera peut-être à chasser ses idées noires. Il respire largement le grand air pur et regarde la montagne se déployer, ouvrir au loin, devant lui, des gorges profondes, voilées de brume bleutée, dresser ses pics jaspés de neige.

La route monte, les Pyrénées jettent partout leurs racines puissantes qui soulèvent le sol comme une sorte de houle violente, immuable.

De-ci, de-là, d'énormes blocs de rochers apparaissent, échoués comme des mastodontes d'avant le déluge parmi les foins en fleurs et les légères avoines vertes.

Cantegril se sent oppressé par cette montagne envahissante et souveraine qui, de plus en plus, étouffe la vallée,

l'étrangle, la domine, lui prend peu à peu sa terre et son ciel.

— J'ai beau voyager, songe le maître des *Trois-Pigeons*, je ne vois jamais d'aussi bon pays que Saint-Gauderic.

A un tournant de la route de vénérables platanes entourent un petit sanctuaire dédié à saint Roch. La grille est close, mais, à travers les barreaux, les fidèles jettent des pièces de menue monnaie.

Ce que sa mère, la vieille Bélou, lui a tant de fois conté, l'aubergiste ne l'a pas oublié : l'année du choléra, on porta, pendus au cou, des sachets de camphre pour conjurer la contagion et en même temps des médailles de saint Roch. C'est la Providence qui place sur sa route ce saint guérisseur.

—Ne le négligeons pas, se dit Cantegril, ne négligeons personne.

A toute volée, comme par largesse, il lance une poignée de gros sous qui sonnent à grand bruit sur les dalles, puis, le cœur déjà plus ferme, l'aubergiste se remet en route, foulant d'un pas élastique la poussière scintillante.

Roquefeuillade ! Une place ronde entourant un chêne gigantesque, crevassé, bosselé par les siècles, mais toujours debout sur son haut piédestal gazonné. Un petit cimetière herbu et fleuri comme un pré, étonnamment clair et lumineux à cause du marbre blanc prodigué aux plus humbles sépultures, — les carrières sont là, inexploitées dans la montagne voisine et ce luxe coûte si peu !

Un robuste clocher, jailli du granit, le clocher de la chapelle que surplombent les rocs, et, sur tout cela, le grondement ininterrompu du torrent qui, de l'autre côté du chemin, roule en tumulte et tape comme un bélier contre les énormes quartiers de roches.

Une porte rougeâtre ouverte sur les ténèbres. Précédé de deux montagnardes maigres et sèches comme le blé noir de leurs champs, Cantegril s'engage dans un long couloir obscur où la Vierge elle-même, dit la légende,

passa la première, frôlant, le long de l'étroit passage, la rude pierre qui s'attendrit et garde depuis l'empreinte de ses bras. Cette trace, les montagnardes la baisent pieusement.

Soudain, dans l'ombre froide, de petites clartés s'allument ; le corridor s'élargit en une nef rustique, massive, trapue.

Devant la Vierge, vêtue d'une ample robe brodée, des cierges brûlent, des ex-votos sont suspendus.

Le sanctuaire est presque vide. Quelques vieilles femmes en font le tour à genoux, leurs jupes sombres frottant les dalles, leurs chapelets tintant doucement. Il semble à Cantegril que cette Vierge parée l'attend dans son demi-cercle de lumière. Une bienfaisante fraîcheur l'enveloppe. Un grand signe de croix, un *ave* remâché tant bien que mal, puis l'aubergiste s'assied pour se reposer et aussi pour se faire voir à Notre-Dame, pour lui montrer qu'il vient de loin.

— Sainte Vierge de Roquefeuillade, implore Cantegril avec une ferveur singulière ; ma mère Bélou, qui est une sainte, m'a dit de venir vous trouver, et moi, docile comme l'enfant qu'on mène par la main, je viens m'agenouiller devant vos autels.

S'il vous plaît, Notre-Dame, rendez-moi ma Francézine. Vous la connaissez si économe, si vaillante, si leste, si avisée, et si utile aux siens. Quand je l'ai épousée, je me suis signé de la bonne main. Que je vienne par malheur à la perdre, ce serait grande misère. Santé des malades, guérissez ma bonne femme.

Cantegril s'arrête, impressionné par les difficultés que sa demande doit soulever là-haut. Mais sa confiance dans sa force de persuasion est infinie.

— Sainte Vierge de Roquefeuillade, en me regardant vous trouvez sans doute que je ne suis pas un ange, mais vous fermerez un peu les yeux sur mes pauvres péchés, car je les ai commis sans malice. Tel que vous me voyez,

je m'ôterais le pain de la bouche pour le bien de ma famille, je vendrais jusqu'à mes dernières chemises pour ma vieille mère, et pour tirer un ami de peine je me mettrais dans l'embarras.

De se voir tellement bon, Cantegril a les larmes aux yeux.

— Et pour vous non plus,Notre-Dame de Roquefeuillade, le maître des *Trois-Pigeons* ne sera ni un ingrat ni un crasseux. Je vais, sans plus tarder, acheter un cierge de quarante sous à la *ménine* qui marmuse là-bas des *Paters* et, lorsqu'il aura brûlé jusqu'à la dernière goutte de cire, je ne me trouverai pas encore quitte envers vous. Si ma Francézine redevient bien alerte, si je la vois solide et gaillarde au milieu du coup de feu d'un jour de foire, alors, Sainte Vierge, vous saurez ce que c'est que la reconnaissance de Cantegril ; le cierge qu'il vous donnera sera fleuri et paré comme celui qu'on place le jour de Pâques à la gauche de l'autel. Quand j'irai à Toulouse en faire l'emplette chez Cahue, je veux qu'il me prenne pour un duc et pair.

Délibérément l'aubergiste se lève, achète un gros cierge de quarante sous, l'allume et le plante bien en face de la somptueuse petite vierge noire.

La rose de papier qu'il est d'usage d'emporter en souvenir du pèlerinage et qu'on pique aux rideaux des nouveau-nés, Philou, allégé d'un grand poids, la cueille aux pied de l'autel, puis, avant de partir, il fait le tour du sanctuaire, examinant curieusement toute chose.

Dans la chapelle de la Compassion une naïve peinture l'arrête. En haut, dans un paradis ourlé de nuages d'un paisible azur, vêtus de robes candides, des anges joufflus à perrûques bouclées reçoivent les élus ; en bas, le sombre enfer avec un grand diable roux, grimaçant et cornu qui, de son trident, pique et pousse les âmes damnées.

Les yeux de l'aubergiste ne peuvent se détacher de l'effroyable portrait du Démon. Cette image le rend très

perplexe. Le Diable, c'est quelqu'un ! Il a son royaume, sa cour, sa puissance, ses prodiges. Une légère flatterie ne serait pas pour lui déplaire.

— *Tout sant bol lum*, murmure le patron des *Trois-Pigeons*, le plus petit des saints veut de la lumière, à bien meilleure raison Lucifer qui est un personnage influent dans ce monde et dans l'autre... Après tout, les choses célestes ressemblent fort aux choses terrestres. Là, encore, il est profitable de ne mécontenter personne, d'avoir des amis partout, de façon que, lorsqu'on tend une main à gauche et l'autre à droite, elles se trouvent pleines toutes les deux à la fois.

Le mieux est d'attendrir ce Diable, pour qu'il se montre bon Diable et n'aille pas, malignement, empêcher Notre-Dame de Roquefeuillade d'accomplir un miracle en faveur de Francézine... *Tout sant bol lum !*

En ruminant le vieux proverbe patois, devise d'une race souple et ingénieuse, Cantegril retourne vers la vieille sacristine, établie avec sa pieuse marchandise à l'ombre d'un pilier, jette deux sous dans une sébille, prend un cierge menu, l'allume et s'en va le planter devant le grand diable cornu qui sourit au milieu de son enfer brasillant.

Aujourd'hui que Francézine, bel et bien guérie, est derechef toute gaillarde, Philou Cantegril sait bien ce qu'il doit à Notre-Dame de Roquefeuillade, mais dans ses actions de grâces, cet homme subtil et prudent n'a garde d'oublier le Diable cornu, ce bon Diable dont un cierge de deux sols lui acquit l'indulgence.

RAYMOND ESCHOLIER.

GÉNÉALOGIES FABULEUSES

ET

RÉALITÉS HÉRÉDITAIRES

—

Pleust a Dieu qu'un chascun sceut aussi certainement sa genealogie depuis l'arche de Noe jusques a cest aage. Je pense que plusieurs sont aujourd'huy empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de rogatons et de costrets. Comme, au rebours, plusieurs sont gueuz de l'hostiaire (hôpital), souffreteux et misérables, lesquelz sont descenduz de sang et ligne de grands rois et empereurs.

RABELAIS (*Pantagruel*, ch. I.)

Je suis fils de l'homme et de la femme, d'après ce qu'on m'a dit. Cela m'étonne ; je croyais être davantage.

(*Chants de Maldoror.*)

I

« Tout homme est l'addition de sa race », a formulé Blanc de Saint-Bonnet, philosophe de la secte des Joseph de Maistre et des Bonald, qui faisait, sous Louis-Philippe, l'ornement de la *Revue des Deux Mondes*.

Le mot est très beau, et il est très vrai. Il est même vrai jusqu'au point d'être une vérité de M. de la Palice autant qu'un axiome physiologique — car il est impossible qu'un être humain soit autre chose que la résultante, depuis le protoplasma originel, de millions de milliards d'accouplements.

L'hérédité n'est pas un paradoxe littéraire et scientifique ; elle existe, certes, mais de façon aussi diverse qu'insondablement mystérieuse. Les physiologistes nous apprennent

qu'il y a trois variétés d'hérédités nettement déterminées : l'hérédité directe qui tient ou du père ou de la mère, ou dans laquelle se peuvent encore mélanger les défauts et qualités physiques et moraux du couple géniteur ; l'hérédité indirecte, dans laquelle il arrive qu'un enfant ne ressemble ni à son père, ni à sa mère, mais accuse les dons ou tares d'autres parents des lignes collatérales ; l'hérédité dite « en retour », qui fait qu'un homme qui ne ressemble ni à son père, ni à sa mère, ressemblera à son grand-père ou à sa grand'mère.

En dehors de ces trois hérédités, assez facilement discernables, les physiologistes en comptent encore quelques autres, dont la redoutable hérédité connue aujourd'hui sous le nom d' « imprégnation », par laquelle les enfants du second mariage d'une femme peuvent présenter le caractère et les traits du premier mari ; enfin l'occulte hérédité d'influence, celle qui fait que la grossesse d'une femme peut être affectée, en mal plus souvent qu'en bien, par les circonstances du milieu extérieur.

A noter encore, accessoirement, les maladies et les vices plus ou moins cachés des ascendants : syphilis, typhoïde, alcoolisme, etc., tous accidents qui peuvent déterminer un génie ou un idiot, un criminel ou un homo-sexuel, produits jusqu'alors inconnus dans la lignée et, enfin, touchant les personnes qui parlent de leur « race », comme si mesdames leurs aïeules avaient toujours conçu et accouché devant notaire, il est bon de rappeler certains vers de Boileau :

Tous les livres sont pleins des titres de vos pères ;
Leurs noms sont échappés du naufrage des temps ;
Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles
Aux douceurs des galants furent toujours rebelles ?
Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux ;
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce ?...

Car, enfin, l'adultère n'a pas été imaginé seulement de-

puis M. Paul Bourget, pas plus que ce n'est que depuis les Alexandre Dumas qu'il naît par le monde des enfants qui ont pris l'être des baisers de l'amour et ne sont pas, pour nous exprimer comme le vieil Erasme, « les fruits d'un ennuyeux devoir conjugal », à telles enseignes même qu'avant la guerre il naissait environ quelque 70.000 enfants naturels par an dans notre glorieux pays (1).

II

Déjà, voici donc bien des hérédités inconnues, bien des mélanges, — bien des additions de race !... Ah ! l'addition de tout être est aussi obscure qu'elle est longue, et il est terrible à penser qu'elle est exactement la même, ô Rabelais, pour un empereur et pour un « porteur de rogatons » qui comptent, l'un et l'autre, seulement depuis Jésus-Christ, environ 129 quatrillions d'ancêtres !... Et le calcul en est d'une effarante simplicité...

En effet, comme on le sait généralement, il faut à tout être humain, suivant une loi naturelle difficilement transgressible, un père et une mère, soit deux personnes, lesquelles sont également, chacune, le produit d'un père et d'une mère... A la deuxième génération ascendante, nous avons quatre aïeux ; à la troisième, nous avons huit bisaïeux ; seize à la quatrième que forment les trisaïeux ; trente-deux à la cinquième... Si vous continuez le calcul, en multipliant par 2, vous trouverez que, seulement à la onzième génération, nous avons chacun plus de 1.000 ancêtres ; que nous en avons plus d'un million à la vingtième, et plus d'un demi-milliard (527.191.552) à la tren-

(1) Le rapport du député Groussier sur la recherche de la paternité mentionne que, pour l'année 1893, par exemple, le nombre des naissances d'enfants naturels s'éleva en France à 76.562. M. Nauroy, l'éternel candidat à l'Académie Française, écrivait en 1883, dans une très intéressante Pétition des Enfants naturels à la Chambre des Députés, que les enfants de l'amour extra-conjugal étaient au nombre d'environ trois millions et qu'ils formaient le treizième de la population totale. On a calculé que la dernière guerre devait en avoir appelé sous les armes françaises près de 250.000.

tième, c'est-à-dire à peu près en l'An Mil, alors que Charles le Simple régnait sur ce qui était alors le royaume de France.

En remontant ainsi, pas plus loin que Jésus-Christ — à raison seulement de trois générations par siècle — nous pouvons compter environ soixante générations. Si, à ce moment, vous avez loisir de faire une petite addition générale, vous constaterez, à votre extrême étonnement, que chacun de nous compte, depuis cette époque, 139 quatrillions, 435 trillions, 917 billions, 439 millions, 534.976 personnes qui ont participé à notre venue au monde !... Q. E. D. (1)... Ah ! la mathématique est une belle chose !... *Studia la matematica*, ainsi que le recommandait la petite Vénitienne Zulietta à son Zanetto de Jean-Jacques.

Et notez bien ce détail, mon cher lecteur, que si *un seul* de ces 139 quatrillions, 435 trillions etc., d'ancêtres mâles et femelles n'avait pas existé, j'ai le regret de vous dire qu'en ce qui vous concerne personnellement vous seriez encore dans les limbes !...

Il faut convenir que devant un aussi accablant *pedigree*, ce serait vraiment la guigne noire si chacun de nous ne comptait point, parmi ces 139 quatrillions d'ancêtres, quelques milliers de « nobles », voire quelques douzaines de rois et d'empereurs — comme nous l'enseigne, après notre bon maître Rabelais, le prodigieux Cyrano de Bergerac,

(1) Traitant de *la Mésalliance*, M. du Roure de Paulin a refait ce calcul au point de vue des « quartiers de noblesse » : « Quartier, en terme de généalogie, se dit de chaque degré d'ascendance ou de descendance dans une ligne soit paternelle, soit maternelle. Chaque homme a un père et une mère ; si tous deux sont nobles, il y a deux quartiers de noblesse. Son père et sa mère sont issus chacun d'un père et d'une mère, ce qui donne quatre grands-parents à l'enfant. Si tous sont nobles, cela lui fait quatre quartiers de noblesse. Ces quatre grands-parents viennent chacun d'un père et d'une mère, donc huit aïeux, et si tous sont nobles, cela fait huit quartiers de noblesse. Ces huit aïeux possèdent chacun un père et une mère, soit seize trisaïeux et, si tous sont nobles, seize quartiers de noblesse. »

Pour illustrer ce calcul d'un exemple connu, nous pouvons ajouter qu'on a trouvé, en suivant cette progression, que Louis XVI, en remontant son ascendance jusqu'à Robert le Fort, pouvait compter 536. 870. 912 quartiers, nobles ou autres !...

qui, dans son beau drame *La mort d'Agrippine*, met ces propos dans la bouche de Séjanus :

Mon nom serait au rang des héros qu'on renomme
Si mes prédécesseurs avaient saccagé Rome ;
Mais je suis regardé comme un homme de rien,
Car mes prédécesseurs se nommaient gens de bien.
Un César, cependant, n'a guère bonne vue :
Dix degrés sur sa tête en bornent l'étendue ;
Il ne saurait au plus faire monter ses yeux
Que depuis son berceau jusques à dix ayeux.
Mais, moi, je rétrograde aux cabanes de Rome,
Et depuis Séjanus jusques au premier homme :
Là n'étant pas borné du nombre, ni du choix,
Pour quatre dictateurs, j'y rencontre dix rois.

N'est-ce point le chevalier de Jaucourt qui, dans la monumentale encyclopédie de Diderot, signa D. J. ces fortes paroles :

Si l'on avait la généalogie exacte et vraie de chaque famille, il est plus que vraisemblable qu'aucun homme ne serait estimé, ni méprisé à l'occasion de sa naissance. A peine y a-t-il un mendiant dans les rues qui ne se trouvât descendre en droite ligne de quelque homme illustre, ou un seul noble élevé aux plus hautes dignités de l'Etat, des ordres et des chapitres qui ne se découvrît au nombre de ses aïeux quantité de gens obscurs. Supposé qu'un homme de la première qualité, plein de sa haute naissance, vît passer en revue sous ses yeux toute la suite de ses ancêtres, à peu près de la même manière que Virgile fait contempler à Enée ses descendants, de quelles différentes passions ne serait-il pas agité, lorsqu'il verrait des capitaines et des pâtres, des ministres d'Etat et des artisans, des princes et des goujats, se suivre les uns les autres, peut-être d'assez près, dans l'espace de mille ans ! De quelle tristesse ou de quelle joie son cœur ne serait-il pas saisi à la vue de tous les jeux de la fortune, dans une décoration si bigarrée de haillons et de pourpre, d'outils et de sceptres, de marques d'honneur et d'opprobre ? Quel flux et reflux d'espérances et de craintes, de transports de joie et de mortifications n'essuierait-il pas, à mesure que la généalogie paraîtrait brillante et ténébreuse !... Mais que cet homme de qualité, si fier de ses aïeux,

rentre en lui-même, et qu'il considère toutes ces vicissitudes d'un œil philosophique, il n'en sera point altéré. Les générations des mortels, alternativement illustres et abjectes, s'effacent, se confondent et se perdent comme les ondes d'un fleuve rapide ; rien ne peut arrêter le temps qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile, et l'engloutit à jamais dans la nuit éternelle.

Mais n'est-ce point Jean-Jacques lui-même qui rédigera d'un style goguenard, auquel il n'a point accoutumé, ces possibilités héréditaires :

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noë, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfants de Saturne qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération ; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du genre humain ? (1)

La morale de ces enfantines prétentions, ne la trouvons-nous point dans cette jolie chanson que le spirituel marquis de Coulanges, cousin de Mme de Sévigné, rimait à la fin du XVIIe siècle :

D'Adam nous sommes tous enfants,
    La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
    Ont mené la charrue.
Mais las de cultiver enfin
    La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
    L'autre l'après-dînée.

III

Atavisme ! Hérédité !... Grands mots qui cherchent à expliquer un inexplicable mystère, qui le restera jusqu'à la fin des temps !... Quel était votre ancêtre en l'An Mil, cet ancêtre dont vous n'avez, pour ainsi dire, aucune espèce de chance, qui que vous soyez, de porter le nom ?... Quel était-il au temps de Jésus-Christ ?... Quel était-il au temps

(1) *Le Contrat Social*, ch. II.

des Pharaons ?... Et quel était-il, grands dieux, à l'âge de pierre ?...

Paraphrasant un mot augural d'Auguste Comte : « Les morts gouvernent les vivants », le savant docteur Gustave Le Bon écrivait il y a quelque années :

Les qualités de caractère qui font la grandeur d'un peuple sont créées par ses aïeux. L'âme des vivants est façonnée par celle des morts. Les répercussions de nos actes se prolongent parfois pendant des siècles (1)...

Oui, mais quels sont nos aïeux ? Quels sont-ils dans le demi-milliard d'ancêtres que chacun de nous possède depuis Charles le Simple ? Quels sont ceux qui nous « gouvernent » ? Quels sont ceux qui ont façonné notre âme, ceux dont « nous répercutons les actes » à travers les unions plus ou moins légitimes, les adultères, les viols, dans un simple cours de mille ans ?... Autant chercher à retrouver la chanson que chantaient les Syrènes...

La « race latine », dont nous nous réclamons, nous Français, n'est qu'une expression littéraire des plus aventurées, attendu que les « Latins » eux-même n'étaient que l'agglomérat de vingt types plus ou moins différents, variant de l'Etrusque au Mongol. Nous, Français, nous descendons des Galls, des Franks, des Kymris, des Northmans, des Celtes, autant que des Sarrazins, des Ligures et des Grecs ; notre collection céphalométrique comprend les types les plus divers depuis le dolichocéphale blond jusqu'au négroïde. La « nation française » n'est que le lent agrégat de deux ou trois cents petits pays, différents de mœurs et de coutumes, lentement conquis tant sur l'étranger que sur les grands féodaux.

Où peut se retrouver, dans tout cela, le signe essentiel, la marque indélébile de la « race » (2) ?

(1) *Le Figaro* (août 1916).

(2) « Le plus souvent, dit Nicole Langelier, il est aussi difficile de distinguer dans un peuple les races qui le composent que de suivre au cours d'un fleuve les rivières qui s'y sont jetées. Et qu'est ce qu'une race ? Y a-t-il vraiment des races humaines ? Je vois qu'il y a des hommes blancs, des hommes rouges, et

Que chacun regarde autour de soi, ou seulement dans sa propre famille, il y verra presque toujours des yeux de plusieurs couleurs, des peaux blanches et des peaux brunes, des tailles hautes, moyennes et petites. Les traits du visage et les formes de la tête présentent aussi peu de fixité. Celui-ci a les traits des Celtes, mais il n'en a pas la couleur ; celui-là a la tête des Kymris, mais il n'en a pas la stature....

C'est un savant, le grand anthropologiste Paul Broca, ardemment préoccupé toute sa vie de la sélection des races, qui fait cette constatation.

Saint-Pol-Roux, le bon poète, ne songeait, lui, à aucune thèse anthropologique, quand, dans son admirable bretonnerie : *La Coupe de Goëmon en Roscanvel*, son instinct de candide observateur établissait lucidement ces différences ethniques entre les naturels de la petite presqu'île de Crozon, assemblés pour la grande moisson marine annuelle :

Ils sont là, tous ceux du bourg et des à-côtés, les uns aux traits fins, les autres à la peau rèche comme du chien-de-mer, ceux-ci couleur de granit, ceux-là de brique, avec, en sus, le paraphe des vents et le sceau des embruns, et l'observation se plaît à la caractéristique des familles : type italien des Manivel, type espagnol des Balc'h, des Monze, des Thomas, type flamand des Gellébart, type hollandais des Lecœur et des Herrou, type mogol des Pacific, des Kerdoncuf, des Kerramprand, type cambodgien des Varna et des Keraudron, type annamite des Carn-Hénaff... (1)

Pas plus que les notations de Saint-Pol-Roux, cette remarque d'une *authoress* américaine, Mme Gertrude Atherton, envoyée pendant la guerre, par le *New-York Times*

des hommes noirs. Mais ce ne sont pas là des races, ce sont des variétés d'une même race, d'une même espèce, qui forment entre elles des unions fécondes et se mêlent sans cesse. A plus forte raison, le savant ne connaît pas plusieurs races jaunes, plusieurs races blanches. Mais les hommes imaginent des races au gré de leur orgueil, de leur avidité. En 1871, la France fut démembrée en vertu des droits de la race germanique, et il n'y a pas de race germanique. Les antisémites allument contre la race juive la colère des peuples chrétiens, et il n'y a pas de race juive.» — Anatole France : *Sur la pierre blanche*.

(1) *Mercure de France*, novembre 1903.

Magazine, visiter nos villages ruinés, n'a été faite pour les besoins de la cause :

Dans une petite ville de l'Est — écrit l'Américaine — un gamin de huit ans, qui vendait des journaux, me regarda d'une façon si engageante que je lui donnai un sou. Il avait un compagnon qui fit alors un œil mourant d'envie. Je lui donnai également un sou. Cinq minutes après, j'étais entourée par huit petits marchands de journaux qui me regardaient avec des yeux suppliants ou, par avance, reconnaissants. Aucun ne mendiait. Ils étaient trop indépendants pour cela ; mais tous ils avaient le charme de leur race, et ils savaient demander ce qu'ils voulaient sans rien sacrifier de leur dignité... Je fus étonnée de la variété de ces types d'enfants. Ils étaient du même pays, de la même ville et cependant il n'y avait pas deux de ces gamins qui se ressemblaient. Je me rappelai alors avoir fait la même remarque, en voyageant dans un train rempli d'officiers. En réalité, il n'y a pas de type en France. La France est une race d'individus... (1).

Si les individus d'un même pays se ressemblent déjà aussi peu au point de vue physique, quelles dissemblances ne doivent-ils pas présenter au point de vue moral !.. Dans ses *Essais optimistes*, Elie Metchnikoff a noté le cas typique de deux jumeaux qui, élevés de la même manière, choisirent, l'un la route du bien, l'autre la route du mal... N'est-ce point là le plus déroutant tout ensemble que le plus concluant de tous les exemples, celui qui, dans la grande question de l'hérédité, doit nous montrer le côté fragile de toutes théories trop absolues, et nous enseigne la nécessité de l'humilité devant le grand inconnu ?...

Ah ! si un « livre de raison » avait pu être tenu dans chaque famille depuis des milliers ou seulement des centaines d'années ; si nous connaissions *exactement* les comportements, maladies, alliances de *tous* nos ancêtres des *deux* sexes ; si chacun d'eux s'était analysé, confessé à la manière, géniale ou cynique, hargneuse ou joviale, d'un Montaigne ou d'un Restif, d'un Jean-Jacques ou d'un Casanova, — ce

(1) Cité dans *Le Matin* du 11 novembre 1916.

qui n'est pas précisément permis à tout le monde ! — peut-être pourrions-nous nous diriger, nous retrouver un peu dans les ténèbres épaisses, le chaos fantastique de notre ascendance... Peut-être aurions-nous chance de surprendre, jusqu'à un certain point, l'explication de quelques-uns de nos actes, de quelques-unes de nos manies, de pouvoir procéder à l'examen physio-psychologique de nos vertus et de nos vices... Hélas ! c'est là demander l'impossible ! Le *milliard* d'ancêtres dont nous relevons *dans un simple millénaire* rend vaine notre ambition, comme il accuse la défaite des plus audacieux Œdipes de l'énigme Hérédité !...

IV

Dans ses *Influences ancestrales* Félix Le Dantec, traitant du patrimoine physiologique héréditaire, « ce phénomène qui continue », nous enseigne avec la grande autorité qui s'attache à ses écrits :

Si nous connaissions la généalogie complète d'un être actuellement vivant et toutes les circonstances qu'ont traversées ses ascendants, nous en tirerions la narration précise de la *fabrication* de l'individu considéré, *fabrication qui a duré des milliers de siècles* et qui résulte d'une série de phénomènes *ininterrompue* depuis l'apparition de la vie ; nous saurions à quels ancêtres et dans quelles conditions est due l'acquisition de telle particularité de structure qui nous étonne aujourd'hui. Ce serait là un mode *historique* d'explication. Nous ne pouvons pas le réaliser ; mais cette impossibilité résulte uniquement, nous en sommes sûrs, de la disparition des documents ; *nous ne sommes donc pas en mesure de dire* : si tel individu agit de telle manière dans telles conditions, cela tient à ce que tel et tel de ses ancêtres (y compris l'individu lui-même qui est le terme de la série) ont été soumis, dans telles circonstances, à telles variations.

Le Dantec complète ailleurs sa pensée sur « l'individu terme de série » par cette formule :

La lignée qui sort d'un individu est *identique* à la lignée dans

laquelle il s'est formé, SAUF *les modifications acquises*, les caractères acquis pendant le passage à travers cet individu.

Sauf *cela*, simplement!!... Çela équivaut à dire que chacun des innombrables individus d'une lignée a été susceptible, *par ses apports personnels*, de modifier la race — ce qui nous semble, d'ailleurs, la vérité même. Mais, de ce fait, l'*identité* d'une lignée est d'ordre singulièrement composite, autant dire incontrôlable...

Il y a quelques années, la théorie de Le Dantec fut reprise, de façon aussi pittoresque que passionnée, par M. Léon Daudet dans son livre *L'Hérédo*, qui compte nombre de pages brillantes. M. Léon Daudet détermine en tout individu deux principes : l'un héréditaire, l'autre personnel, qu'il appelle, assez malheureusement, à notre avis, le « moi » (héréditaire) et le « soi » (personnel), infligeant ainsi à ces deux mots une acception opposée à celle qui, logiquement, devrait leur être consacrée (1).

Le *moi* — dit-il au début de son livre — c'est l'ensemble, physique et moral de l'individu humain qui comprend les apports héréditaires. Le *soi*, c'est l'essence de la personnalité humaine, dégagée de ces apports par leur élimination, leur équilibre ou leur fusion, et constituant un être original et neuf, perçu comme tel par la conscience.

Dans les conclusions qui ferment *L'Hérédo*, M. Daudet ajoutera :

Le *moi* est transmissible de génération en génération. Le *soi* est, par définition, intransmissible d'un individu à un autre, d'une génération à une autre (*Opinion en désaccord avec celle de Le Dantec*). Le *moi* dure, à travers la lignée, sous diverses formes. Mais il peut s'altérer et disparaître comme l'organisme auquel il est relié. La disparition du *soi* est inconcevable.

Ce qu'il y a d'un peu déconcertant chez le traditionnaliste que prétend être M. Daudet, c'est que, tout en faisant

(1) Remarque également faite par M. le chanoine Maisonneuve, doyen de la faculté de théologie, qui, à Toulouse, consacra une conférence à l'examen de *L'Hérédo*.

valoir l'importance de l'apport héréditaire, il lui paraît que cet apport est en général défectueux, et que c'est l'affaire du *soi* personnel d'arranger les comportements et divagations de ce fâcheux *moi*. (« L'hérédité, à condition d'être triée et gouvernée par le *soi*, peut être un outil de perfectionnement. » — « Le héros est celui qui veut et qui obtient la victoire du *soi* sur le *moi*. »)

Je suis à peu près sûr de ne pas déplaire à M. Léon Daudet en lui rappelant à cet endroit ce passage de Joseph de Maistre :

Le vieux Timée de Locres ne disait-il pas, sûrement d'après son maître Pythagore, que nos vices viennent bien moins de nous-mêmes que de nos pères et des éléments qui nous constituent? Platon ne dit-il pas de même qu'il faut s'en prendre au générateur plus qu'au généré ?

Il est vrai que le même auteur, dans le même volume, met dans la bouche du même personnage (Le Comte) cette théorie de la prédestination morale et physiologique, qui semble bien ne pas coïncider exactement avec la thèse de M. Daudet :

Tenons-nous-en à cette observation vulgaire qui s'accorde si bien avec nos idées naturelles, *que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui* (1). La règle ne souffre pas d'exception ; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé pour une cause quelconque.

Et il ajoute :

Cela se conçoit très clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral ! (2)...

Pour en revenir à *L'Hérédo*, tout en nous priant de voir dans son exposé du *moi* « nulle impiété vis-à-vis des morts, nos aïeux, dont le souvenir est vénérable et dont les bons exemples sont précieux », M. Daudet écrit encore :

(1) Souligné par J. de Maistre.
(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg* (2e entretien).

« J'appelle *hérédo* celui en qui le *moi* est victorieux du *soi* », alors que tout le bien doit provenir de nous-même. « Où qu'il se pose, le *soi* est organisateur et créateur. »

En somme, c'est l'œuvre du *soi* personnel — selon M. Daudet — de corriger le *moi* héréditaire, d'éliminer les éléments douteux pour garder ceux qui sont possiblement utilisables. Quand vous répondez à l'appel de votre conscience, vous agissez sur les conseils du *soi;* quand vous y résistez, vous êtes en proie à l'emprise héréditaire.

N'est-ce point là trancher de façon un peu arbitraire la question, aussi complexe qu'occulte, de l'apport héréditaire et de l'apport personnel — car comment les distinguer l'un de l'autre? Comment oser dire : ces sentiments sont bien à moi, car mon père ne pensait pas ainsi?... Soit, mais votre grand-père paternel ou votre aïeule maternelle pensait peut-être ainsi... La théorie du *bien* personnel, du *mal* héréditaire apparaît, de ce fait, d'un caractère un peu simpliste — et quel triomphal système de défense elle constitue pour les avocats d'assises! Tout en conspuant abondamment Lombroso, il nous semble que M. Daudet lui donne étrangement raison.

Déjà, tâchant à exposer brièvement les théories du grand physiologiste anglais Francis Galton, le professeur Yves Delage avait écrit :

L'idée de l'hérédité ancestrale de Galton renferme, outre la constatation implicite de la continuité du plasma germinatif, un calcul de la contribution de chaque génération à la constitution d'un être donné. L'héritage d'un ancêtre rapproché se fait sentir dans cette constitution plus que celle d'un ancêtre éloigné. Galton détermine ainsi ces parts relatives : *les deux parents ensemble déterminent un caractère hérité pour une moitié ou chacun pour un quart; les quatre grands-parents contribuent ensemble pour un quart, chacun pour un seizième, etc., la somme de toutes ces fractions donnant l'unité, le caractère de l'individu envisagé* (1).

(1) Yves Delage et Marie Goldsmith : *Les Théories de l'évolution.*

Si l'on veut... Nous croyons toutefois, hélas! que le mystère héréditaire n'en reste pas moins entier et qu'à vouloir trop l'élucider, on ne risque guère que de l'obscurcir davantage...

En effet, pour intéressantes et commodes que soient les thèses de Galton et de M. Daudet, elles ne nous expliquent pas pour quelles causes, dans la plupart des cas — celui de l'auteur de *L'Hérédo* constitue une heureuse conception — un père réussit mieux, en général, à transmettre ses tares ou ses vices à ses enfants que ses qualités, ses vertus ou son génie... « Ce que le sang peut communiquer de dispositions et de talents est fort douteux », émettait déjà judicieusement, dans son *Eloge de Brémond*, le savant académicien Jean-Jacques de Mairan, l'ami de Voltaire. Et rien n'est plus erroné que l'antique adage : *Talis pater, qualis filius;* on en peut vérifier l'inexactitude flagrante à travers l'Histoire — et tous les jours.

V

Si tous ceux qui s'adonnent à la philosophie réussissent mieux aux choses du monde, il est notoire qu'ils échouent complètement quand il s'agit de procréation — a écrit le grand Erasme dans son *Eloge de la Folie*. — En cela, il faut le dire, la nature a montré sa prudence, car elle a empêché par ce moyen la lèpre de la sagesse d'envahir l'espèce humaine. Cicéron avait un fils complètement dégénéré et les enfants du sage Socrate tenaient plus de leur mère Xantippe que de lui, c'est-à-dire, comme on l'a fait justement remarquer, qu'ils étaient passablement fous.

Marc-Aurèle, la perle des Antonins, l'honneur de l'humanité, a pour fils le monstrueux Commode. Thémistocle comme Thucydide, Périclès comme Sophocle, Aristide comme Scipion l'Africain eurent une descendance déplorable. Le formidable Charlemagne laisse l'empire aux mains de Louis le Débonnaire, c'est tout dire ; Cromwell eut pour momentané successeur l'incapable Richard ; Henri le Vert-Galant eut pour fils le timide, l'équivoque Louis XIII ; Napoléon Ier l'incolore duc de Reichstadt.

Le fils de Christophe Colomb fut condamné pour trigamie; celui de Pétrarque était parfaitement vicieux et illettré; le fils de Rembrandt était à ce point fermé à toutes choses d'art que son père l'abandonna. Sir Walter Scott eut un fils officier de cavalerie, qui avait honte de la profession de son père et se vantait à tout venant de n'avoir jamais ouvert une de ses œuvres ; en fait de musique, le fils de Mozart, joueur et noceur, n'aimait que celle des pièces d'or, etc., etc.

Inversement, nous voyons des hommes de génie avoir des parents d'intellect quelconque, ou dont l'Histoire ne fait même pas mention. L'immense Shakespeare est le fils d'un boucher ; Beethoven, celui d'un ivrogne renforcé ; Schopenhauer eut un père violent, dromomane, et qui se suicida...

La précocité enfantine — que rien dans l'hérédité n'explique ou ne détermine — est un des plus étonnants côtés du mystère humain. C'est à neuf ans que Dante compose son premier sonnet et c'est à dix que le Tasse écrit ses premiers vers. Calderon commence à écrire à treize ans ; les musiciens Meyerbeer, Haendel, Mozart, Weber, donnent des auditions ou font représenter des opéras entre six et quatorze ans. Raphaël commence à peindre à sept ans. A douze ans, Blaise Pascal retrouve de lui-même les trente-deux propositions d'Euclide ; au témoignage de Montaigne, c'est à seize ans qu'Etienne de la Boétie écrit son chef-d'œuvre : *De la Servitude volontaire*. Byron, à douze ans, faisait parler de lui ; à quatorze, Victor Hugo est lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse... Arthur Rimbaud écrit à quinze ans *Premières Communions* et à seize *Le Bateau ivre*.

Chez certains enfants illettrés, fils de paysans : Vito Mangiamele, Jedediah Buxton, Henri Mondeux, Zerah Colburn, Arthur F. Griffith, William J. Sidis, Alberto Mandilla, Inaudi, notamment, que Metchnikoff cite, dans ses *Etudes sur la Nature humaine*, comme un des exemples les plus

probants de l' « apparition brusque » de caractères dans notre espèce — le génie mathématique s'avère spontané, plongeant dans la stupéfaction les savants les plus illustres, les psychiatres les plus perspicaces.

Mais des milliers d'exemples, anciens et modernes, pourraient être fournis, qui donneraient la preuve que le caractère comme le génie sont presque toujours personnels et incommunicables. A ce propos, en 1621, l'Italien Alexandre Tassoni publiait déjà un facétieux opuscule dont l'intitulé ne laisse pas de doutes sur le sujet : *Comment il arrive à des pères de génie d'avoir des enfants très sots, et à des pères très sots d'avoir des enfants de génie*, qui est toujours à récrire.

Au fond, ne semble-t-il pas plus sage de nous en tenir à cette remarque du sagace Remy de Gourmont :

> Je ne donne pas une grande importance à ces recherches d'origine ; si un homme se distingue, c'est presque toujours contre sa race, contre sa famille, contre son milieu, qui le méconnaissent parce qu'il n'en partage pas les préjugés, parce qu'il échappe à leur esprit, parce qu'il contredit leur sentiment général de la vie (1).

Rien n'est plus rare, à la vérité, qu'une descendance où se maintient, un peu longuement, une vocation bien marquée. Dans son *Hérédité Physiologique* Théodule Ribot mentionne les Titien, les Bernouilli, les Cassini et quelques rares autres ; le cas le plus extraordinaire est celui de la famille Bach qui, du XVIe siècle au XIXe, donna cinquante-sept musiciens, dont l'immortel Jean-Sébastien.

VI

Il n'y a pas d'exemple d'une constante gradation héréditaire en force, en beauté, en génie. L'accouplement même d'un homme et d'une femme de génie n'a jamais donné que des produits quelconques, généralement inférieurs au père ou à la mère. Les femmes surtout, — nos temps en ont

(1) *La Légende de Racine* (4e série des *Promenades Littéraires*).

connu — ont souvent cherché à renouveler l'union du grand roi Salomon et de la reine de Saba ou d'Alexandre de Macédoine et de l'Amazone Thalestris : elles en furent pour leurs frais d'imagination. On ne recommence pas l'aventure d'Adam et d'Eve — qui a relativement mal tourné.

On peut tout fonder en ce monde — a écrit M. d'Avenel — sauf une lignée d'hommes supérieurs, et le mérite est ce qui se transmet le moins. Si l'hérédité était vraie, plus une famille serait anciennement noble, plus elle serait affinée ; or, faute d'un milieu approprié, de très vieilles races tombent assez vite dans une grossièreté abjecte, aussi bien d'esprit que de corps. On en voit beaucoup dans le fond des provinces ; on en voyait tout autant il y a cent ans. *C'est, en effet, l'éducation et le milieu qui constituent, à eux seuls, les qualités d'une aristocratie et suppléent à l'hérédité vaine souvent ou apocryphe.* C'est par l'idée qu'il se forme de lui-même qu'un patricien de naissance devient un patricien de fait. S'il est né sot, il restera sot et deviendra fat... (1)

Que nous donneront, dans le cours des âges, les théories eugéniques qui ont, jusqu'à un certain point, réussi avec quelques races animales : chevaux, chiens, bétail, volailles (2) ? Sont-elles applicables à l'homme? Peuvent-elles jamais l'être ?... (3) Si la zootechnie constate qu'on a pu

(1) Vicomte d'Avenel : *Les Français de mon temps.*

(2) « Il n'est pas indigne de l'Histoire de dire qu'un écuyer arabe, qui avait soin de ses chevaux, donna au roi leur généalogie : c'est un usage établi depuis longtemps chez ces peuples (les Turcs) qui semblent faire beaucoup plus attention à la noblesse des chevaux qu'à celle des hommes. — Voltaire : *Histoire de Charles XII.*

(3) Sait-on que c'est Etienne Cabet — le bon rêveur Cabet ! — qui, dès 1842, dans son charmant *Voyage en Icarie*, qui reste la plus pratique et la plus réalisable de toutes les « anticipations », envisagea nettement l'avenir de l'eugénisme ?...

« Apprends encore que, depuis cinquante ans, une commission nombreuse, constituée par Icare, composée des médecins et des hommes les plus habiles, s'occupe sans cesse du perfectionnement de l'espèce humaine, avec la conviction que l'homme est en tout infiniment plus perfectible que les autres animaux et les végétaux.

« La République a d'abord fait déterminer par cette commission les cas dans lesquels un jeune homme ou une jeune fille ne peuvent donner naissance qu'à des enfants infirmes, et la loi leur défend de se marier ; elle ordonne aux pa-

obtenir et perfectionner, par sélection, certains types d'animaux, on est bien obligé de reconnaître qu'en ce qui regarde l'animal humain lui-même, on n'est guère arrivé, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique, qu'à conserver ses tares et à perpétuer ses défauts.

Quand on annonce un grand d'Espagne — écrit Th. Ribot dans son livre *De l'Hérédité* — on peut s'attendre à voir apparaître un avorton.

Anatole France, dans son admirable *Vie de Jeanne d'Arc*, nous brossera ce peu séduisant mais véridique portrait de Charles le Bien Servi :

Charles VII, c'était la France, l'image et le symbole de la France. A cela près, un pauvre homme. Né l'onzième des malheureux enfants qu'un malade faisait, entre deux accès de manie furieuse, à une Bavaroise poulinière, il avait grandi dans les désastres et survécu à ses quatre frères, bien que lui-même assez mal venu, cagneux, les jambes faibles : vrai fils de roi, si l'on s'en rapporte à sa mine, encore n'en faudrait-il pas jurer... (1)

Et le savant allemand Wirchow s'exprimait autrefois sur la famille Hohenzollern en général, et Guillaume II en particulier, de cette façon relativement loyaliste :

Qu'attendre d'une famille où le grand-père est mort d'un ramollissement du cerveau, le père d'un durcissement du cerveau — tandis que le fils n'en a point !

Les familles royales ou de haute aristocratie, où il semble qu'une sélection naturelle judicieuse devrait s'opérer avec le plus d'aisance, sont précisément celles où se ren-

rents de l'individu malade, non seulement de prévenir l'autre individu et sa famille, mais de s'opposer au mariage ; elle charge les magistrats de leur rappeler leur devoir à cet égard avant la célébration ; et, quoique cette loi n'ait d'autre sanction que l'opinion publique, on n'y connaît aucune infraction, tant l'éducation et l'opinion sont puissantes, etc., etc... » (*Voyage en Icarie*, 1re partie, chap. XIII.)

(1) T. I, p 168. — Plus loin, p. 195, M. France ajoutera ces quelques touches précises au compte du royal galant d'Agnès Sorel : « Il ne payait pas de mine. Fort laid, les yeux petits, vairons et troubles, le nez gros et bulbeux, ce prince de vingt-six ans tenait mal sur ses jambes décharnées et cagneuses, jointes à des cuisses creuses par deux genoux énormes qui ne voulaient point se séparer l'un de l'autre... »

contrent le plus grand nombre d'affreuses tares morales ou physiques (1).

Au cours d'un livre ayant trait à l'hérédité des stigmates dans les familles souveraines, le réputé physiologiste Galippe nous a démontré que c'est surtout d'exemples de dégénérescence qu'est faite jusqu'à présent la pitoyable histoire de l'humanité — et il a été dit fort justement qu'il semblait beaucoup plus facile de créer une race de myopes et de bossus qu'une race d'Apollons ou d'Antinoüs. L'Humanité pourra-t-elle un jour, grâce à la science, grâce à sa volonté, opérer une sélection heureuse dans les millénaires d'atavismes de tout être, garder les bons éléments, supprimer les mauvais — sans avoir recours aux mesures radicales de l'ancienne Sparte ?... Le rêve est grand, après tout, si la réalisation en paraît difficile — mais l'espoir reste permis, l'espoir, don suprême fait aux Ephémères par les Dieux...

VII

Devant les affirmations de la science et les réalités que nous apportent les faits journaliers, ce n'est donc qu'avec une indulgente curiosité que nous devons accueillir ces manifestations de l'orgueil nobiliaire qui se sont traduites,

(1) « L'hérédité échappe — et pour longtemps encore — à la prévision humaine. Le temps n'est pas venu où l'on pourra choisir la race la plus pure pour en faire la race d'élection et la garantir contre toute altération. Les Ptolémées se mariaient entre frères et sœurs ; mais l'hérédité est une force aveugle qui accentue les qualités physiologiques comme aussi les pires tares.

« Et les rois de l'Europe, qui ont continué ce système en se mariant entre cousins, ne représentent qu'une grande famille, où le sang se renouvelle peu et maintient les tares nerveuses comme celles qui affligent les Habsbourg depuis des siècles (*Déjerine et Galippe*).

« Enfin, le piquant, c'est que, dans ce système, le roi, qui selon la tradition monarchiste, doit représenter le plus pur type national, est au contraire toujours étranger par un côté : ainsi Louis XIV est tout autant un Habsbourg par sa mère qu'un Bourbon par son père. Et, comme à chaque génération la mère renouvelle ce sang étranger, il est l'homme de son pays qui a dans les veines le moins de sang de la race nationale. Si bien que le seul lien dans une lignée royale est un lien verbal, le nom de famille, qui la désigne dans l'Histoire. Et comme la paternité est, au regard de la biologie, une chose incertaine, on voit combien la base de cette filiation est fragile. » — Dr Toulouse : *Le Roi et l'Hérédité*.

au long des siècles, par l'établissement de généalogies aussi prétentieuses qu'extravagantes, allant même jusqu'à l'origine fabuleuse — comme si le fait seul d'exister ne comportait point déjà, par lui-même, assez d'extraordinaire et de merveilleux !...

La manie est ancienne et toujours vivace ; elle fut égyptienne et judaïque comme elle fut grecque et romaine (1) ; et elle fut féodale comme elle est moderne. Avant le grand railleur Rabelais, Erasme, dans son *Eloge de la Folie*, vieux chef-d'œuvre d'une jeunesse immortelle, l'avait déjà blasonnée d'une façon un peu cruelle :

Bien que le temps me presse, je ne puis cependant refuser une mention à ces autres fous qui, avec une âme de boue, se placent au-dessus des humains, grâce à quelque vain titre nobiliaire ; à les en croire, ils descendent, qui d'Enée, qui de Bacchus, qui du roi Artus. Chez eux, dans tous les coins, s'étalent les statues de leurs ancêtres. Sans cesse, ils ont à la bouche leur généalogie et les titres antiques de chacun. Quant à eux, plus stupides que les statues qu'ils exposent, ils n'en mènent pas moins dans leur gloriole une vie pleine de charmes, car il se trouve des gens assez fous pour révérer ces imbéciles à l'égal des dieux.

Elles sont parfois bien amusantes, ces poussiéreuses légendes nobiliaires — et l'on ne perd point toujours son temps à explorer ce qu'Alfred de Vigny appelle avec un air aussi détaché qu'emprunté — car, quoi qu'il en eût, il était fort vain de sa petite noblesse — « l'obscur amas des vieux noms inutiles ».

Des familles d'authentique extraction féodale, telles que les La Rochefoucauld, les Rochechouart, ne datent leur antiquité que du cinquième ou du sixième siècle. Elles bor-

(1) Suétone nous a conservé ce passage de l'oraison funèbre que prononça Jules César lors de la mort de sa tante : « L'origine maternelle de ma tante Julie remonte aux rois ; la paternelle se rattache aux dieux immortels ; car les rois Marciens, dont fut le nom de ma mère, étaient issus d'Ancus Marcius et c'est de Vénus que viennent les Jules, race à laquelle appartient notre famille. Ainsi, dans ce sang, il y avait, tout à la fois, la sainteté des rois, les plus puissants des hommes, et l'adorable majesté des dieux qui tiennent les rois eux-mêmes en leur pouvoir » (*Julius* 5).

nent leur ambition à descendre de nobles Romains qui auraient, paraît-il, accompagné saint Martial dans les Gaules — et cette tradition ne s'appuie, bien entendu, sur aucune espèce de document. Montmorency, premier baron chrétien, se donne, sans autres preuves, comme issu d'un certain Lisbius qui, en l'an 496, embrassa la foi chrétienne avant Clovis même, attendu qu'il aurait précédé le fier Sicambre dans la cuve baptismale. Une similitude de nom offre, à tort ou à raison, à la famille de Maillé-La-Tour-Landry l'occasion de dire que son chef est Landry, duc de France, maire du palais de Neustrie en 587, possibilité onomastico-généalogique permise à tous les Landry de France.

La maison d'Alsace prétend remonter à l'époque de Mérovée, si celle de La Tour d'Auvergne (inexistante aujourd'hui, malgré de nombreuses prétentions regrettablement anéanties par des jugements de tribunaux) guinde sa noblesse à Vercingétorix. Les Polignac, vicomtes de Velay (dont le nom n'existe aujourd'hui encore que par une substitution dont bénéficia au XIVe siècle la famille de Chalençon) réclamaient la poétique noblesse d'avoir pour ancêtre Sidoine Apollinaire, préfet de Rome, puis évêque de Clermont (472) — sans donner d'autres preuves absolues de cette ascendance que le prénom Apollinaire précieusement conservé dans la famille.

Les Séguier de Narbonne, dont la noblesse s'établit depuis 910, prétendaient remonter à Julius Paulus, jurisconsulte, préfet du palais sous Alexandre-Sévère (230). La vieille famille poitevine de Sangliers-Boisragues se dit issue d'un certain Aper, dont on ne sait rien, sinon qu'il aurait été tué par l'empereur Dioclétien. Les Malet de Graville, dont un représentant fut, sous Louis XIII, amiral de France, prétendaient que Jules César en personne leur avait conféré la qualité de « Sire », alors que les Monrognon de Salvert déclaraient posséder une tradition qui les faisait descendre d'un frère de Vercingétorix. Un moment, la

famille de Cossé-Brissac se réclama de l'empereur Cocceius Nerva (an 96 de J. C). On lui fit observer, à juste raison, que le successeur de Titus n'avait pas eu d'enfant ; elle se remonta alors encore plus avantageusement jusqu'à un certain Cossus, qui fut consul à Rome en l'an 428 avant Jésus-Christ, et tua de sa main Volumnius, roi des Véiens, dont les dépouilles furent déposées dans le temple de Jupiter Férétrien (1).

La maison de Tournon, qui donna un cardinal illustre, célébrateur du mariage d'Eléonore, sœur de Charles-Quint, avec François Ier, remontait son ascendance jusqu'à Turnus, roi des Rutules, et fils de Daunus, méchamment mis à mort par Enée.

La famille béarnaise de Mesme d'Avaux, qui donna une

(1) On sait que Restif de la Bretonne prétendait, lui, descendre de l'empereur Pertinax. Il débita même sa fantaisiste généalogie chez Mlle Guéant, un soir que cette belle actrice de la Comédie-Française donnait à souper à des princes et à des poètes. Gérard de Nerval nous a laissé, d'après Restif, un récit piquant de l'aventure :

« Nicolas (Restif) sentit qu'il était perdu s'il ne s'expliquait pas. Il se leva donc et commença l'histoire de sa généalogie : il raconta comme quoi Helvius Pertinax, fils du successeur de Commode, avait échappé à la mort dont le menaçait Caracalla, et, réfugié dans les Apennins, avait épousé Didia Juliana, fille également persécutée de l'empereur Julianus. L'abbé Coquet, qui accompagnait Rosalie Levasseur, et qui avait des prétentions à la science, secoua la tête à cette allégation, sur quoi Nicolas récita en latin très pur l'acte des deux conjoints, et cita une foule de textes. L'abbé se reconnaissant vaincu, Nicolas énuméra froidement les successeurs de Helvius et de Didia, jusqu'à Olibrius Pertinax, que l'on trouve capitaine des gardes sous le roi Chilpéric, puis encore un nombre infini de Pertinax ayant passé par les états variés, marchands, procureurs ou sergents, jusqu'au soixantième descendant de l'empereur Pertinax nommé Nicolas Restif, ce dernier nom étant la traduction du nom latin, depuis qu'on n'employait plus que la langue française dans les actes publics... » (*Les Illuminés*).

Faisons tout d'abord remarquer que la fable généalogique de Restif est aussi admissible et défendable que la plupart de celles inventées par tant de familles nobles. En tout cas, elle est très ingénieuse et constitue un fort joli exemple de l'aisance avec laquelle un généalogiste lettré, quelque peu subtil, peut fournir à ses clients une ascendance impressionnant le vulgaire.

Qui sait, d'ailleurs, si ce n'est point cette prétention de Restif qui donna elle-même idée au doux rêveur d'*Aurélia* de se rechercher une ascendance impériale encore plus saisissante que celle de Restif, puisque, à certaine époque de sa vie, — celle peut-être des *Chimères* ! — Nerval assurait, avec le plus grand sérieux, qu'il descendait de Nerva (an 96 de J. C.). Le cas d'auto-suggestion nobiliaire était d'autant plus curieux que Gérard de Nerval, comme on le sait, s'appelait, de son véritable nom, Labrunie.

longue suite de conseillers au Parlement et d'ambassadeurs, remontait son illustration jusqu'à la *gens* Mammia, d'où sortit une foule d'édiles, de tribuns, voire une impératrice, Sulpicia Memmia, qui fut femme d'Alexandre Sévère... C'est possible, car « qui empesche mon palefrenier de s'appeler Pompée le Grand ? » ainsi que le remarque le sage Montaigne qui, d'autre part, a écrit :

Encore hier je fus à mesme de voir un homme d'entendement se moquant autant plaisamment que justement de l'inepte façon d'un autre, qui rompt la teste à tout le monde du registre de ses généalogies et alliances, plus de moitié fausses (ceux-là se jettent plus volontiers sur tels sots propos, qui ont leurs qualités plus douteuses et moins seures) et luy s'il eust reculé sur soy, se fust trouvé non guère moins intempérant et ennuyeux à semer et faire valoir la prérogative de la race de sa femme. O importune présomption de laquelle sa femme se voit armée par les mains de son mari mesme !

L'ancienne maison provençale des Baux, connus depuis Pons le Jeune, qui vivait au commencement du XIe siècle, prétendait descendre de Balthazar, l'un des trois rois mages qui vinrent, conduits par une étoile, adorer le Sauveur dans sa crèche de Bethléem. Le souvenir de l'astre conducteur se retrouve dans les armoiries de cette maison : *de gueules à l'étoile à seize rais d'argent.*

La famille de Pons assurait qu'elle descendait de Pontius Pilatus, procurateur de Judée, qui se lava fort vilainement les mains de la mort du Christ — ce que reprochait avec juste raison à un des descendants de cette famille un membre de la maison de Lévis, un jour que, se promenant dans la campagne, ces deux gentilshommes rencontrèrent un Calvaire : « Voyez, mon cher Pons, — dit M. de Lévis —, dans quel triste état votre ancêtre a mis mon parent ! » L'anecdote manque de charme si l'on ignore que la maison de Lévis se rattache traditionnellement à la tribu de Lévi, une des douze lignées d'Israël, et de laquelle est issue la Vierge Marie. On raconte, à ce propos, qu'un chevalier de Lévis se

fit peindre rendant visite à la Sainte Vierge, et tenant son chapeau à la main ; et ces paroles sortaient obligeamment de la bouche de la Mère de Dieu : « Couvrez-vous, mon cousin, je vous prie... » A quoi le gentilhomme répondait avec une civilité familière : « Je vous remercie, ma cousine, c'est pour ma commodité (1) .»

Cette illustre ascendance était encore fort bien connue au XVIIIe siècle, attendu qu'au lendemain de la victoire de Carillon (Canada), remportée le 8 juillet 1768, par Montcalm sur Abercromby, le couplet d'une chanson de soldats célébrait en ces termes la valeur du chevalier de Lévis qui commandait l'aile droite des Français : « Air : *Sur l'port avec Manon un jour...*)

N'oublions pas Monsieur d' Lévis !
C'était, morgué, comme un' furie,
Aisément, cela se peut croire !
Dame, on n'manquit jamais de valeur
Dans la famille de Not' Seigneur !...
Saquerqué, comm' sans sa cousine j'étions flambés,
Ces doubles chiens, à coups de poing, à coup de pied,
Nous auraient cassé la gueule et la mâchoire !

Quand, en 1815, Louis XVIII donna, par ordonnance royale, le vingt-sixième fauteuil de l'Académie Française au duc Gaston de Lévis, une épigramme courut les salons littéraires, comménant cet heureux choix :

Tu triomphais, ô chaste Académie,
Ce jour déjà si loin de nous,
Où tu reçus dans ta couche endormie
Le seigneur de Lévis pour quarantième époux !...
Jamais l'éclat dévôt d'un cierge

(1) Cette descendance israélite donne quelque sel à cette repartie de Carolus Duran, rapportée à la mort du regretté peintre :
Un jour, un riche israélite de Mayence, du nom de Lévy, établi depuis quelques années à Paris où il avait fait fortune, vint lui commander le portrait de sa femme, et laissa échapper cette réflexion : « Comme vous êtes heureux de vous appeler Duran !.. Je donnerais beaucoup pour m'appeler Duran... » — « Et moi, répondit courtoisement l'artiste, je donnerais beaucoup pour m'appeler le chevalier de Lévis .»

A plus sainte union ne servit de fanal.
Chacun semblait redire : O pacte virginal !
Il est juste d'unir le cousin de la Vierge
A la fille d'un cardinal !...

VIII

L'exemple de la famille de Lévis, s'attribuant une origine israélite, est bien loin d'être unique. Alors que l'antisémitisme était encore inconnu, nombre de familles nobles se cherchaient des parentés dans la Bible.

C'est ainsi que, sur le désir de la famille Ménessier de Guibermaisnil, l'héraldiste Jacques Chevillard s'extermina le tempérament à la faire descendre de Manassès, premier fils de Jacob — et ce au cours d'un copieux in-folio, intitulé *Israël armorié ou armoiries des tribus d'Israël sorties des enfants de Jacob*.

La famille de Jessé — nom encore existant — prétendait se rattacher au roi David, parce qu'il est dit dans l'Évangile de saint Mathieu qu'Obed engendra Jessé, et que Jessé fut le père de David !...

Lors des recherches nobiliaires, décidées par l'ordonnance royale de 1668, cette famille fournit, à ce propos, aux commissaires de Sa Majesté le très curieux document suivant :

La ressemblance de nom et des armes que porte cette maison ont donné lieu à cette présomption, puisqu'elle porte : *d'argent au laurier naissant de sinople; au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or.*

Ce laurier est mystérieux, puisqu'on demeure d'accord que la Vierge est née de la racine de Jessé, qu'elle a porté dans ses sacrés flancs, comme dans un champ d'*argent*, à cause de sa pureté et de sa candeur, le Roi des Rois, le Vainqueur des Vainqueurs, figuré par un *laurier naissant*, comme le Symbole de la victoire qu'il a remportée sur le péché, comme le seul arbre garanti de la foudre, de la tache d'origine.

Il est de *sinople* à cause des blessures et meurtrissures qu'il reçut sur son sacré corps dans la Passion, qui le rendirent telle-

ment livide qu'il semblait avoir du rapport avec la couleur du *sinople* (!).

Les trois cœurs sont le symbole de la Trinité, qui se trouve en quelque manière accomplie, selon le langage des Saints Pères, par le ministère de la Sacrée Vierge issue par la Providence de la maison de Jessé, afin que ce que les Prophètes avaient si souvent chanté qu'il naîtrait une Vierge de la maison de Jessé trouvât en elle son dernier accomplissement.

Ils sont d'*or*, parce que comme c'est la plus pure substance élémentaire qui se forme dans les entrailles de la terre, par le plus pur rayon de soleil, de même cet adorable mystère de la Trinité, qui est le chef-d'œuvre de la main de Dieu, se trouve formé dans les entrailles de la Sainte Vierge par les plus pures irradiations de ce soleil éternel de Justice.

Le chef est d'*azur*, comme étant un ouvrage tout céleste.

Le champ d'*argent* à cause de l'immaculée conception de la Sainte Vierge, figurée par la blancheur de ce métal.

C'est la raison pour laquelle la race du produisant a voulu porter dans ses armoiries ce laurier naissant, ces trois cœurs d'or, ce chef d'azur et le champ d'argent, comme une marque et un signe presque assurés de l'honneur et de la gloire qu'ils ont de tenir à cette illustre et éclatante race de Jessé, qui a contribué à la naissance de ce laurier mystérieux, et une prérogative, presque singulière, à tous ceux qui ont porté ce beau nom de Jessé.

On a remarqué, depuis cent soixante-seize ans, que pas un de cette famille n'est décédé subitement sans avoir été aidé et assisté des sacrements de l'Eglise par une protection singulière de la Sainte Vierge, ce qui contribue beaucoup à persuader l'opinion publique que cette race tient en quelque façon à cette grande race de Jessé, la plus noble, la plus glorieuse et la plus connue du monde (1).

On conviendra qu'après d'aussi péremptoires explications il eût été bien difficile aux commissaires royaux de

(1) La famille de Jessé sera sans doute heureuse de se trouver un parent... éloigné en la personne de M. Cahen (Joseph-Edouard), banquier israelite, comte du royaume d'Italie, lequel Cahen prétend descendre du Roi-Prophète. Les preuves qu'il en fournit sont à ce point convaincantes, que nous lisons dans l'*Annuaire de la Noblesse* (*1869*) qu' « on lui donna pour armes un lion tenant une harpe, en mémoire du saint roi David, auquel des traditions domestiques le rattachent comme origine ».

ne pas maintenir dans sa noblesse la virginale maison de Jessé.

Inutile d'ajouter que d'autres familles qui portaient des noms de l'Ancien Testament, telles que Job, Jacob, etc., émirent des prétentions analogues (1). D'aucunes même allèrent jusqu'à se réclamer d'Adam, telle la maison de Croy, dont on pouvait encore, au XVIII[e] siècle, consulter, dans le chœur de l'abbaye des Célestins d'Héverlé, près Louvain, la généalogie, fort sérieusement établie depuis le Premier Homme. Les documents invoqués à l'appui de l'authenticité de cette descendance étaient : 1° l'Ecriture Sainte depuis Adam jusqu'à Japhet; 2° une ancienne histoire d'Allemagne qui énumérait, dit-on, les descendants de Japhet jusques aux rois de Hongrie, et enfin la tradition qui rattache la maison de Croy à cette race souveraine. Cette généalogie a été publiée à Anvers, en 1620, par Jacques de Brie, avec portraits gravés. Quelques vieux auteurs rapportent que les princes de cette maison possédaient un tableau représentant Noé entrant dans l'arche et recommandant à ses fils de ne pas oublier les archives de la famille de Croy !...

On comprend que, devant de telles prétentions, la maison de Rochechouart ne se soit pas contentée d'avoir comme ascendant le noble romain, compagnon de saint Martial, et qu'elle ait réclamé, relative à la fasce ondée de ses armoiries, une ancienneté antédiluvienne qu'elle explique de cette façon simple :

> Avant que la mer fut au monde
> Rochechouart avait son onde.

Il est vrai que la maison Esterhazy, de Hongrie, plus

(1) D'ailleurs, à en croire certaine ordonnance de Louis XVI, signée à Versailles, le 21 avril 1778, portant qu' « à l'avenir, il ne sera fait aucune distinction entre les nobles de Provence sous prétexte de descendance ou d'alliance avec les Juifs, Sarrasins, Mahométans et autres infidèles » (Cf. le Recueil des Lois d'Izambart), il semble bien que ces prétentions pouvaient avoir une certaine base. N'a-t-il pas été dit et imprimé bien des fois, notamment, que la vieille famille provençale de Galiffet était d'origine israélite ? Cet exemple est un de ceux qui font comprendre l'ordonnance de Louis XVI.

ambitieuse encore que celles de Croy et de Rochechouart, ouvre sa généalogie par ces lignes accablantes :

— *Adam Esterhazy*, premier du nom ;
— *Adam, son fils*, deuxième du nom ;
— *Adam, son fils*, troisième du nom, sous lequel Dieu créa le monde !..

Peut-être pourrait-on estimer qu'il importe de tirer l'échelle après la mention d'un tel *pedigreè !..* Eh bien ! tout paradoxal que cela puisse paraître, il y a encore mieux !

Quand, en 1784, le comte François de Montesquiou-Fezensac occupa le treizième fauteuil de l'Académie Française, on fit courir sur lui la suivante épigramme :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie.
Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie !

C'étaient, en effet, les titres les plus clairs de ce gentilhomme à figurer parmi les Immortels — mais nous allons voir qu'ils en valaient la peine !... En effet, dans un mémoire dirigé contre les sieurs de la Boulbène, le noble comte prouvait, clair comme le jour, qu'il descendait de Clovis en ligne directe. Il avait gagné son procès l'année qui précéda son entrée à l'Académie — et, à ce propos même, le comte de Maurepas lui avait dit avec un grand sérieux : « Nous espérons que vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de France ! »

Mais on est en droit de se demander pourquoi M. de Montesquiou-Fezensac arrêtait à Clovis l'illustration de sa maison ?... En effet, Clovis est fils de Childéric Ier, fils lui-même de Clodion le Chevelu, fils lui-même de Pharamond, fils lui-même, au dire des vieux historiens, de Marchomires, duc de la France Orientale. De plus, généalogie très complète a été dressée, par le vieux chroniqueur Gilles Corrazet, dans sa *Fleur des Antiquitez* (1632), de la maison de France qui remonte, par Marchomires et le duc Ybros, jusqu'à Francion ou Francus, fils d'Hector et d'Andromaque. Or, Hector lui-même était fils de Priam, fils de Laomé-

don, fils d'Ilus, fils de Tros, fils d'Erichtonius, fils de Dardanus, fils de Jupiter, fils de Saturne, lequel Saturne n'était, ni plus ni moins que le fils de Coelus, fils et mari de la Terre!...

Donc, quand le comte Robert de Montesquiou-Fezensac, le précieux poète que nous avons l'honneur d'avoir pour contemporain, commet ce distique dans *Le Parcours du Rêve au Souvenir*, en faisant allusion à certain château ancestral :

De mon aïeul Clovis la mémoire y fourmille,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

il fait preuve d'une modestie généalogique aussi singulière qu'incompréhensible et dont il sied ici de faire justice (1).

IX

Fabuleuse également, mais en somme si joliment poétique, est la tradition qui met en scène Mélusine « de laquelle — dit Brantôme — il y a tant de fables ; et bien que ce soit fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau et bon d'elle et si l'on veut dire la vraye vérité, c'étoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, roys et capitaines portant le nom de Lusignan dont les histoires en sont pleines ».

La fée Mélusine, fille, au dire des bons vieux conteurs des treizième et quatorzième siècles, de Cisinas, roi d'Albanie, et de la magicienne Pressine, avait été rencontrée par Raymondin, comte du Poitou, au bord d'une fontaine. Il s'en éprit, lui demanda d'être sa femme, ce que Mélusine accepta à la condition qu'il ne cherchât jamais à connaître ce qu'elle ferait les nuits du samedi. Raymondin ayant prêté serment, elle lui donna pour présent de noces le magnifique château de Lusignan, bâti par les génies, et dont on voit encore les ruines dans le environs de Poitiers. Le comte observa quelque temps sa parole — mais, une nuit, sur la méchante ins-

(1) On trouvera de plus amples détails sur la généalogie fabuleuse du Comte Robert dans notre livre: *L'Art, le Boulevard et la Vie* (Floury, éditeur).

tigation de son frère, il voulut connaître ce à quoi sa femme pouvait bien employer la nuit sabbatique. Il entra brusquement chez elle — et Mélusine lui apparut moitié femme, moitié poisson, avec des ailes de chauve-souris, tenant en main un miroir et se baignant dans une cuve... La stryge s'envola en criant : « Adieu, Raymondin ! tu m'as perdue pour toujours ! » C'est à peu près, comme on voit, l'histoire, renversée, de Psyché ou de Lohengrin.

Dans la généalogie de sa famille, publiée à Paris, en 1587, par le R. P. Estienne de Cypre et de Lusignan (1) — le même, croyons-nous, qui fut fait évêque de Jérusalem par Charles-Quint — nous lisons au chapitre XXIX :

Si nous voulons suyvre la commune opinion de toutes les histoires françoises et de tous les François en général, nous ne pouvons dire autre chose sinon ce qu'eux-mêmes disent : sçavoir est, Lusignan estre fondée par cette tant renommée Mélusine pour les merveilleux effets ; mais j'estime (sous correction de meilleure opinion) que tous ces discours sont prins d'une histoire fabuleuse et pleine de toute menterie, faicte de la dite Mélusine, laquelle pour tout est indigne d'estre nommée dans les Histoires. Car quicuonque fera une conférance de cette prétendue histoire avec la lecture des autres, on découvrira infinies erreurs, contes, fables et menteuses fictions, et ne scay comment ceux qui l'ont composée ont prins la peine d'escrire choses tant sottes et mal à propos : sinon pour trouver nouvelle façon de gaigner avec le menu peuple et simples femmelettes qui prennent ces menteries pour argent comptant. Ils font tout ainsi que le diable, prince des menteurs : car tout ainsi que ses escoliers sont les Magiciens et Sorciers, usant d'un art expressément defendu et subject à punition pour amorcer les pauvres âmes qu'ils veulent prendre, cachant leur meschanceté de quelque piété ou religion...

Cette fort orthodoxe profession de foi n'empêche point notre Révérend Père d'ajouter :

Il se peut donc bien estre qu'à l'imitation de ces poëtes menteurs, ces braves historiographes de Mélusine, ayant prins chose

(1) *Les généalogies de 67 très nobles et très illustres maisons yssues de Mérovée, fils de Théodoric II, roy d'Austrasie*, in-4°

vraye pour subject, ont meslé parmy une forest d'erreurs, mensonges et resveries, pour ce qu'il peut bien estre que Mélusine ayt fondé le chasteau de Lusignan et les villes de la Rochelle et autres (et est une chose qu'on ne peut oster de la teste de grand nombre des hommes) et néantmoins je ne trouve quelque historien qui en face quelque mention expresse, excepté Andre Thevet en sa Cosmographie qui véritablement est conforme à plusieurs de France et nous asseure que devant que le chasteau de Lusignan fut ruyné qui fut l'an 1557, il se voyoit de vrays signes par lesquels on pouvoit asseurément juger que Mélusine l'avoit fait édifier. Je suis d'accord de cela, d'autant que je ne puis prouver le contraire : mais je dy qu'à cause du peuple léger à croire on donne foy à infinies menteries.

Toutes prémunitions qui n'empêchent point notre bon Père d'adjoindre à son texte une vignette représentant une syrène supportant les écussons de Bohême et de Hongrie, de Jérusalem, Chypre et Arménie, accompagnée de cette mention : *Mélusine, chef des Lusignan, Luxembourg et autres.*

On a dit de cette tradition: *Si fabula, nobilis illa est.* Nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient — et nous pousserons même la mansuétude jusqu'à rappeler, au pur profit d'aussi surprenantes prétentions, cette parole du bon Fontenelle : « S'il y a du fabuleux dans l'origine des grandes noblesses, du moins il y a une sorte de fabuleux qui n'appartient qu'à elles et qui devient lui-même un titre. » Ce à quoi personne, évidemment, n'aura la discourtoisie de contredire.

GEORGES MAUREVERT.

(*A suivre.*)

LES PARENTS DE BAUDELAIRE

Joseph-François Baudelaire, le père du poète, naquit le 8 juin 1759, à La Neuville-au-Pont, canton de Sainte-Menehould, département de la Marne, d'une famille de vieille souche champenoise. Il était fils unique. Ses parents n'étaient que d'humbles paysans, vivant péniblement du travail de leurs mains. Il reçut néanmoins une instruction complète, soit que ses heureuses dispositions lui aient valu la protection d'un notable de l'endroit qui fournit aux dépenses du collège, soit qu'il ait été nourri gratuitement dans un séminaire en vue de la prêtrise. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Elle expliquerait le mot du poète des *Fleurs du Mal* rapporté par Ernest Prarond : «Mon père avait porté la soutane» et l'insolite exclamation dont il éberluait à tout bout de champ ses auditeurs : « Moi qui suis fils de prêtre! », et elle expliquerait encore que François Baudelaire, après avoir renoncé aux ordres, faute de se découvrir la vocation suffisante, soit venu à Paris, porteur d'une lettre de recommandation à l'adresse du supérieur de la communauté de Sainte-Barbe, où il fut d'emblée agréé comme répétiteur de rhétorique. Il venait d'atteindre sa majorité. C'était, alors, un solide garçon, aux cheveux bruns frisés, le regard intelligent sous d'épais sourcils d'un noir d'ébène, la mine éveillée, sympathique et cordial.

Je soupçonne fort Fr. Baudelaire d'avoir accompli son voyage moins pour s'ouvrir la carrière de l'enseignement que pour se faire un nom dans les arts. Il se sentait du goût pour la peinture et l'ambition d'y réussir. Ce qui me confirme dans ce soupçon, c'est que je le vois tout de suite courir aux académies, aux tables d'hôte, aux cafés fréquentés des artistes. Il se lie du premier jour (octobre 1780) avec Ramey, Prudhon, Naigeon... frais débarqués, comme lui, de leur province, dénués de ressources, et, comme lui, riches de seules lettres de recommanda-

tion. Il accepte le professorat provisoirement, parce qu'il faut vivre, mais la peinture reste son unique objet. Qu'il ait poursuivi une autre carrière, ce sont les circonstances qui en ont décidé. C'est à la peinture qu'il emploie ses loisirs. C'est à la peinture qu'il revient lorsque sa retraite lui rend sa liberté. Un goût si persistant témoigne, à défaut de tempérament, d'une inclination de nature. N'oublions pas que Fr. Baudelaire, à toutes les époques de sa vie, mit toujours une coquetterie à se donner pour peintre. C'est en cette qualité qu'il figure sur l'acte de baptême de son fils Charles.

Il y avait à peine deux ans qu'il professait à Sainte-Barbe lorsque le supérieur Antoine Baduel, qui l'avait en particulière estime, lui proposa de le faire entrer au service d'Antoine César, duc de Choiseul-Praslin, qu'il savait en quête d'un précepteur pour ses fils Alphonse et Félix.

Antoine-César, le cousin du ministre, était alors maréchal de camp. C'était un poste plein d'honneur et fort enviable à l'époque que celui de précepteur dans une grande famille et qui ne comportait aucune des obligations serviles qui y sont attachées de nos jours. Bien que Félix et Alphonse ne fussent encore qu'en bas âge, ils avaient, suivant les prérogatives de leur naissance, leur maison, leurs officiers, leur livrée, leurs équipages.

César Praslin venait de s'installer (1782) dans son hôtel de la rue de Bourbon (aujourd'hui de Lille) après avoir fait casser le testament de la duchesse, sa mère, qui le déshéritait. C'était un véritable palais construit en 1721 sur les dessins de Bruant pour le comte (depuis maréchal) Belle-Isle et que les Praslin avaient échangé en 1765 contre leur hôtel de la rue Saint-Romain (1). Les bâtiments avaient trois étages du côté de l'entrée, deux du côté de la Seine. Thierry, qui écrivait en 1787, en donne ainsi la description :

Les façades en sont richement décorées de balustrades et de vases sur les combles, avec des balcons en saillie. La terrasse, du côté de l'eau, est établie sur des voûtes qui fournissent de très vastes souterrains. La cage de l'escalier est immense et comprend toute la hauteur du bâtiment de l'angle droit de la cour. La décoration des appartements ré-

(1) Cf. Charles Saunier : *L'hôtel de Choiseul-Praslin*, Champion, 1912.

pond à tout le reste et cet hôtel peut être mis au nombre des plus remarquables par son étendue et sa belle situation (1).

Les collections d'art du duc de Praslin jouissaient d'une réputation européenne. Elles comprenaient des tableaux de toutes les écoles, mais particulièrement de l'école flamande.

Nous pouvons assurer, écrit Thierry, qu'elles prennent le premier rang après la collection du roi et celle de Monseigneur le duc d'Orléans. Indépendamment des tableaux, on y trouve un choix des plus beaux meubles de Boule, des bronzes et des porcelaines à profusion, des marbres et autres objets de curiosité (2).

On avait assigné à Fr. Baudelaire et à ses élèves la partie mineure de l'hôtel, le pavillon du fond, donnant sur la rivière. « La vue magnifique s'étendait sur le jardin et le château des Tuileries, les Champs-Elysées, Chaillot, Passy. » On y accédait par un large vestibule de marbre, à dallage blanc et noir, orné de bustes copiés de l'antique par Le Breton, sculpteur du roi, aux médaillons peints par Trémollière (*La Tragédie*, *La Comédie)* et Boizot *(La Peinture* et *la Musique)*. On aime à penser qu'à Fr. Baudelaire était réservée cette chambre à coucher de l'étage, à lampas cramoisi, au plafond peint par Barthelemy, dont un contemporain nous énumère les merveilles d'ameublement : Lit à baldaquin, portant, à l'extrémité de chaque colonne, un panache de plumes sculptées — sièges en point de Beauvais — lustre en stalactites de cristal de roche — girandoles d'or moulu de Daguerre — cheminée à marbre vert d'Egypte supportant, entre deux canopes égyptiennes, d'albâtre oriental, un buste de femme signé Pajou.

L'été, Fr. Baudelaire se rendait avec ses élèves au château de Vaux-Praslin, dont ils avaient seuls la libre disposition avec la féerie de ses jardins.

Défrayé de toute dépense, disposant, pour argent de poche, d'une pension de 4.000 francs, Fr. Baudelaire menait, chez

(1) Thierry : *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, chez Hardouin et Gathey, libraires de S. A. S. Mme la Duchesse d'Orléans, au Palais-Royal, sous les arcades à gauche (1787).

(2) On peut s'en convaincre en parcourant le *Catalogue des tableaux précieux des Ecoles d'Italie, des Flandres, de Hollande et de France*, provenant du cabinet de M. Choiseul-Praslin et autres objets d'art, dressé par A. Paillet, peintre, « dont la vente en sera faite le lundi 28 février 1793 et jours suivants publiquement en détail aux plus offrants et derniers enchérisseurs en la manière accoutumée et au comptant, rue de Lille, ci-devant de Bourbon, n° 605, près celle du Bacq, faubourg Saint-Germain ».

les Praslin, à Paris et à Vaux (1), l'existence d'un grand seigneur. Du moins pouvait-il s'en donner l'illusion. Il vivait au milieu des livres, des chefs-d'œuvre de l'art, de la peinture, son véritable élément, assisté d'un peuple de domestiques. Il recevait, au lieu de ses pupilles, tout ce qui portait un nom ou un titre dans l'État. Il se lia avec les familiers de la maison : Helvétius, Cabanis, médecin de Mirabeau, sa femme, sa belle-sœur, la marquise de Grouchy qui va devenir la femme de Condorcet et le marquis de Condorcet lui-même (2). La marquise de Grouchy était de celles qui donnent le ton à la mode. Belle, fine, instruite, spirituelle, elle tenait le sceptre de l'élégance et excellait dans cet art charmant de la conversation qui s'est perdu depuis, mais que la société du temps avait porté à un tel point de perfection que tous ceux qui ont survécu au régime en gardaient la nostalgie et se croyaient, dans la rudesse de l'âge suivant, retombés au chaos de la barbarie primitive. Imaginez dans le décor de l'époque, de si harmonieuses proportions, dans ces hauts salons à boiseries blanches, dorées de fines arabesques où s'épanouissait, comme une fleur de goût, le suprême effort de l'art français ; imaginez ces longues causeries intimes, fruit d'une civilisation exquise et raffinée, ces causeries libres, tout en nuances, en sous-entendus, où les partenaires, rivalisant de verve et d'à propos, sans pédantisme ni pruderie, se renvoyaient adroitement le trait, ces causeries, véritables

(1) César Praslin semblait délaisser cette demeure bâtie par Fouquet et fatale à ses propriétaires. Son petit-fils, Charles Theobald, voulut en faire sa résidence favorite. Il employa des sommes considérables à sa restauration. Il avait fait rétablir dans son état primitif la salle des gardes, vaste rotonde à voûtes cintrées de près de 80 pieds d'élévation. Celui-là aussi s'est rendu tristement célèbre. Il assassina sa femme et s'empoisonna pour éviter de comparaître en justice. Puisque nous avons fait allusion à la fatalité des lieux, remarquons, sans d'ailleurs y voir aucune relation avec le château de Vaux, création d'un surintendant des finances, accusé de malversations, que des deux hôtels des Choiseul-Praslin, à Paris, l'un est devenu la *Caisse d'Epargne*, l'autre la *Caisse des Dépôts et Consignations*. Au reste, une sorte de fatalité vengeresse semblait poursuivre cette famille et s'exercer jusque sur les lieux qu'elle habitait. On s'en rendra compte en lisant l'histoire de l'hôtel de la rue Saint-Romain écrite par M. Saunier. L'hôtel de la rue de Lille devait périr, la proie des flammes.

(2) C'est Condorcet, l'un des Quarante, et secrétaire perpétuel de l'Académie Française, qui voulut prononcer, e 26 mai 1786, dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, l'éloge du duc de Praslin, de son vivant, membre honoraire. Il présenta comme un modèle de toutes les vertus ce duc (le père de César), qui pendant vingt-cinq ans avait scandalisé Paris en s'affichant publiquement avec la Dangeville, ancienne pensionnaire de Brissault, le fameux proxénète de la rue Tire-Boudin. La Duchesse, sa femme, prétendait César né de cette liaison, et c'est pourquoi elle l'avait déshérité par testament.

fêtes de l'esprit, où les gens de qualité, fournis de loisirs, goûtaient la « douceur de vivre », imaginez encore les soirs de réceptions officielles, à l'éclat des bougies multipliées par le jeu des glaces, sous la splendeur des plafonds peints par Lebrun et Van Loo, l'orgie de couleurs des habits de velours, des gilets brodés d'or, des robes à paniers, des hautes coiffures de femmes ébouriffées de plumes; imaginez, au bruit des instruments, le miroitement de cette foule parée, de tout ce monde à poudre, à mouches, à paillettes et à falbalas qui circule encore dans les estampes des Saint-Aubin, des Moreau et des Debucourt, et vous aurez idée de l'atmosphère de charme, de luxe, d'élégante volupté où vivait Fr. Baudelaire, de la richesse de visions qu'il accumulait dans son œil de peintre et dont son fils héritera.

Fr. Baudelaire put s'initier ainsi aux secrets du bel air. Sa nature distinguée acheva de s'y polir sans rien perdre de son fond de cordiale bonhomie. A cause de cette bonhomie, ses intimes aimaient à le comparer à La Fontaine. Il en avait aussi l'esprit original et primesautier.

Lorsque la Révolution éclata, Fr. Baudelaire, acquis comme tous les jeunes gens de son âge et de sa condition aux idées libérales, en salua l'avènement d'enthousiasme et prit parti pour elle, mais sans y porter l'âme d'un sectaire. Il sut, au contraire, user de son crédit en faveur de ses anciens amis devenus suspects. C'est ainsi que, s'il ne put empêcher le suicide de Condorcet, il facilita son évasion, On prétend même, d'ailleurs sans preuves suffisantes, qu'il lui fournit le poison libérateur. C'est ainsi encore qu'il obtint l'élargissement de César Praslin arrêté en 1793 (et non pas émigré comme le prétend sa veuve) et qu'il sauva une partie de ses biens de la confiscation. Il eut dans maintes autres circonstances « l'occasion de déployer un bien beau caractère. Il a été héroïque. Il a risqué vingt fois sa vie... Il était infatigable dans ses démarches. Il courait jour et nuit les prisons, les tribunaux (1). »

Privé momentanément de ressources, il donnait des leçons de dessin pour vivre. On a dit qu'il prélevait sur ses gains de quoi subvenir aux besoins de Félix Praslin et lui permettre de continuer ses études en vue de son admission à l'Ecole polytech-

(1) Lettre de Mme Aupick citée dans la biographie Crepet (Messein).

nique d'où il sortit en 1799 à l'heure même où son père, rentré en crédit, était nommé membre du Sénat. Félix Praslin, rallié au gouvernement du 18 Brumaire, sera créé chambellan de l'Empereur en 1805, puis comte de l'Empire. Cette famille ne pouvait oublier le dévouement de Fr. Baudelaire. Elle lui faisait une pension viagère, d'ailleurs assez modeste. Elle imagina de lui faire obtenir un poste confortable, j'allais écrire, une sinécure. César Praslin voulut l'avoir près de lui, au Sénat. Il n'existait pas d'emploi vacant. On en créa un spécialement à son usage et qui répondait si peu à des besoins qu'il n'a guère survécu à son titulaire et que l'on discute encore sur le point de savoir en quoi il consistait.

Caroline Archimbaut nous avait dit de son premier mari qu'il était « Conservateur du Palais, des Jardins, qu'il avait charge du contrôle des dépenses et des commandes aux artistes », à quoi M. Fabre, archiviste du Sénat, a répondu : « Mais non, tout ce qui concernait les palais et les jardins était administré et ordonné par une commission sénatoriale » et M. Fabre, poursuivant ses recherches, n'a rien pu découvrir, sinon que sur tous les états Baudelaire était mentionné sous la dénomination assez vague de chef de bureau ; chef de bureau de qui ? chef de bureau de quoi ?

Là-dessus intervient M. Georges de Nouvion qui déclare (1) :

> Il ne faut pas se fier sans réserve aux états et aux pièces administratives du Sénat impérial et de la Chambre des Pairs qui sont établis d'une façon beaucoup moins rigoureuse que les documents actuels. Les mentions de l'almanach impérial ou royal sont plus fidèles. Or celui de l'an IX (1801), où le nom de Baudelaire apparaît pour la première fois, le fait suivre de la qualité de « secrétaire de la commission administrative et contrôleur des dépenses du Sénat »... A partir de 1805, ses fonctions deviennent mieux définies. Il est « chef des bureaux de la prêture ».

En somme, d'après M. Georges de Nouvion, les fonctions de Fr. Baudelaire étaient sensiblement pareilles à celles qui sont maintenant dévolues au « secrétaire général de la questure ». Mais il est un document définitif qui va nous édifier. C'est une lettre de Cabanis, alors sénateur, à Fr. Baudelaire, retrouvée par le Docteur Albert Terson et dont la sous-

(1) Georges de Nouvion : *La Famille de Charles Baudelaire*. Bulletin de la S. H. du VIe arr., Paris, 1902.

cription porte : « Au citoyen Baudelaire, *secrétaire de la Commission administrative du Sénat conservateur* » et où il est dit :

Je vous prie, mon cher et estimable concitoyen, de bien vouloir remettre au citoyen Duthartre qui vous portera ce billet — et qui vous donnera un reçu, si vous le désirez — mon mandat du mois de Messidor. Je vous prie, en même temps, de vouloir bien émarger, pour moi, les feuilles ou les faire émarger, si vous ne le pouviez pas vous-même, par celui des membres de la Commission qui sera là et qui, j'espère, aura la bonté de me rendre ce service. Pardon, mais j'ai un payement à faire ces jours-ci et je ne puis aller à Paris ni aujourd'huy ni demain. Comment se porte Mme Baudelaire ? Offrez-lui, je vous prie, les compliments les plus empressés et recevez l'assurance des sentiments que le ménage Cabanis a voués à l'un et à l'autre.

Auteuil, le 27 Messidor, an IX..

CABANIS (1).

On voit par cette lettre que Fr. Baudelaire était chargé de la comptabilité et qu'il était précisément le secrétaire de la Commission sénatoriale dont nous parle M.Fabre; mais il reste que cette fonction revenait de droit à un sénateur, comme elle y retourna par la suite, et que ce n'est que par une faveur insigne que Fr. Baudelaire s'en trouvait investi.

Fr. Baudelaire était logé. « Ce logement, dit sa veuve, était une charmante maison avec jardin à l'angle d'une des grilles du Luxembourg et de la rue de Vaugirard. » Il disposait de deux secrétaires, d'une voiture, d'un cocher et d'un laquais. On sait le souci de Napoléon Ier de frapper l'imagination et d'agir sur les foules, en prêtant à tout ce qui était officiel et émanait de l'autorité un cachet de splendeur. Les voitures du Sénat étaient des carrosses armoriés. L'uniforme du personnel ruisselait d'or sur toutes les coutures. A la vérité, Fr. Baudelaire ne pouvait disposer des voitures et du domestique que pour les besoins du service, mais il en usait pour son compte particulier, dans certaines occasions, lorsqu'il allait dîner en ville notamment, quitte à reconnaître les complaisances du personnel, par un large pourboire. Son arrivée chez les gens en grand équipage faisait sensation et, suivant l'ancienne mode, le laquais (vieux serviteur à cheveux blancs) restait debout, derrière lui, pour

(1) Dr Albert Terson : *Une lettre de Cabanis au père de Baudelaire*. Paris, Champion, 1911.

le servir. Fr. Baudelaire était entré en fonctions dès 1800. Il y resta jusqu'à la fin de l'année 1814. Sa situation lui avait permis d'épouser en 1803 une demoiselle Rosalie Janin, alors âgée de 38 ans, qu'il avait connue dans les ateliers où elle prenait des leçons de peinture, ce qui prouve qu'il continuait à les fréquenter. Elle lui apportait en dot quelque bien, des terrains à Auteuil, une ferme dans l'Aisne. Elle lui donna un fils (1805) qui fut appelé Alphonse et que Fr. Baudelaire fut autorisé à faire figurer sur les feuilles d'émargement comme attaché à son bureau en qualité de surnuméraire aux appointements annuels de 2.000 francs. Ce ne pouvait être, de la part de ses protecteurs, qu'une façon déguisée d'augmenter ses revenus, car quels services pouvait-on espérer d'un enfant si jeune ? Au reste Fr. Baudelaire était né protégé. Son destin était de se concilier les cœurs et de se recruter d'agissantes sympathies. Au Sénat, il se fit de puissants amis des hauts personnages avec lesquels il eut à frayer, notamment le maréchal Lefevre et le comte Clément de Ris, préteurs du Sénat (1805-1813).

Et les faveurs continuent de pleuvoir sur lui. En 1814, il est bombardé sous-lieutenant de la Garde nationale. C'est une attention de Félix Praslin qui vient d'être appelé par l'empereur au commandement de la première légion. Fr. Baudelaire ne semble pas avoir été particulièrement sensible à cet hommage ni s'être acquitté de ses fonctions avec beaucoup de zèle. On ne voit pas qu'il se soit empressé de courir au feu lorsque sa compagnie fut chargée de repousser les alliés. D'ailleurs les événements se précipitaient. A la déchéance de l'empereur, Félix Praslin se tourne vers Louis XVIII et, pour donner des gages au nouveau parti, se hâte de proposer le rétablissement de la statue de Henri IV, ce qui lui vaut un siège à la Chambre des pairs. Mais l'empereur revient de l'île d'Elbe. Félix Praslin, lâchant Louis XVIII, court à sa rencontre, s'excuse, proteste de son dévouement, obtient son pardon, sa réintégration dans son grade de commandant, tout en conservant son titre de pair. Toujours soucieux de signaler son zèle à chaque revirement, il signe l'adresse des chefs de la Garde nationale qui demandent le maintien du drapeau tricolore. Louis XVIII, définitivement réinstallé, moins débonnaire que Napoléon, fait sentir sa mauvaise humeur à Félix Praslin en le rayant de la

Pairie. Disgrâce momentanée. Félix Praslin saura bien revenir sur l'eau et regagner son siège en 1819; mais pour l'instant il doit baisser la tête sous l'orage et s'éloigner. Le nom des Praslin est mal vu à la cour où leur astre pâlit. Fr. Baudelaire, lié au sort de ses protecteurs, subit le contre-coup de leur disgrâce. On l'invite à démissionner, ce qu'il fait d'autant plus volontiers que Rosalie Janin vient de mourir, lui laissant la charge d'un fils à surveiller. Par une dernière faveur, il obtient que sa pension de retraite soit doublée. Il peut donc dorénavant reprendre ses pinceaux en toute sécurité. « Mon père était un détestable artiste », dit le poète des *Fleurs du Mal*, mais nous savons ce dernier d'un goût difficile et sensible aux seules manifestations du génie. Quand il nous apprend par l'une de ses lettres (30 décembre 1857) qu'il a découvert chez un marchand du passage des Panoramas un tableau de son père, on peut supposer, puisqu'il avait reçu les honneurs de la vitrine, que ce tableau les avait mérités. Le poète n'en fit pas moins bon marché et s'il regretta que son dénuement ne lui permît pas de l'acheter, c'est simplement à cause de la valeur morale de la signature

Nous ne savons rien des mérites du peintre, puisque aucune de ses toiles ne nous est parvenue, mais la description que nous donne son fils du dit tableau : « Une figure nue ; une femme nue couchée, voyant deux figures nues en rêve », est une indication suffisante du choix de ses sujets et laisse entendre qu'il inclinait plus vers la manière des petits maîtres galants du XVIIIe siècle que vers la correction mâle de David (1). On flaire ici la malice voluptueuse d'un élève de Fragonard. Ce n'est peut-être qu'une illusion, mais de quelque manière qu'elle fût traitée, l'inspiration dénonce un fond de sensualité. Ce n'est donc pas seulement par la bonhomie que Fr. Baudelaire ressemblait à son compatriote La Fontaine. Il se sentait d'humeur à illustrer ses *Contes*...

Avec un tel tempérament, après cinq ans de veuvage, la solitude lui semblait lourde ; mais les mariages assortis sont assez malaisés à cet âge où, selon la remarque de Montaigne, on

(1) Une lettre de sa femme vient à l'appui de cette assertion, qui nous dit que pour faire pendant à une peinture pieuse représentant Saint-Antoine dans sa solitude, Fr. Baudelaire avait composé un tableau profane. A la place du saint, il avait mis une bacchante, tenant un thyrse au lieu de croix, environnée d'amours, en guise d'anges.

se montre d'autant plus exigeant qu'on est moins en état de donner. Après avoir cherché vainement autour de lui, Fr. Baudelaire s'avisa, tout à coup, que la pupille de son ami Pérignon, son ancien collègue à Sainte-Barbe, cette pupille qu'il avait fait sauter enfant sur ses genoux et qui venait d'atteindre son cinquième lustre, avait toutes les qualités requises d'une excellente femme d'intérieur. Pas de fortune, mais de la jeunesse et des vertus. Il aimait son air sérieux et sa gravité. Le tout était de se faire agréer, les cheveux blancs étant une pauvre recommandation en amour. Notre homme jugea donc nécessaire de masquer ses batteries et de procéder par allusions prudentes. Il s'offrit d'abord en plaisantant, n'osant brusquer les choses, de peur d'un refus.

§

Caroline Archimbaut-Dufays, plus gracieuse que jolie, portait, incliné sur « un long cou », un front déjà lourd de mélancolie. D'une impressionnabilité maladive, on voyait ses yeux noirs se mouiller à la moindre émotion. S'il fallait la caractériser d'un mot, on pourrait lui appliquer cette épithète de « plaintive » qui revient si souvent sous la plume de son fils. Elle était née à Londres le 17 septembre 1793 de parents français émigrés. Son père, Charles Dufays, ex-officier au service du roi, avait dû fuir la tourmente révolutionnaire, y laissant le peu qui lui restait de biens, si tant est qu'il en ait jamais eu, avec sa jeune femme, née Louise-Julie Foyot-Lacombe, alors en état de grossesse. L'enfant devait se ressentir des fatigues et des angoisses d'un exode accompli dans les pires conditions. On ne sait rien d'autre de Charles Dufays. M. Jacques Crépet nous dit que ce nom est « identique ou du moins analogue à celui de plusieurs familles nobles d'Angleterre et de Normandie, qui remontent jusqu'au temps de Guillaume le Conquérant », et il se demande si ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher l'explication du mot du poète : « Mes ancêtres idiots ou maniaques... » Il y incline d'autant plus qu'il sait « la carrière des armes toujours ouverte aux déclassés ». *Déclassé* ! soit, mais ce mot ne peut s'entendre ici qu'avec certaines restrictions. Il ne faut pas oublier que, sous l'ancien régime, les officiers achetaient leur brevet et ne pouvaient être nommés, après enquête préalable, qu'avec

l'assentiment de Sa Majesté. Il y eut toujours des officiers de fortune, des va-nu-pieds, sachant s'ouvrir leur chemin à la pointe de l'épée, sauf, peut-être, sous le règne de Louis XVI. J'ai en mémoire l'ordonnance de Ségur : « NUL OFFICIER QUE NOBLE ». Il est donc probable que Charles Dufays était noble et d'une noblesse assez avérée pour lui faire craindre les représailles populaires et lui inspirer de chercher son salut dans la fuite. Quoi qu'il en soit, Caroline s'affirmait de race par sa distinction naturelle et ses qualités d'esprit, mais elle était d'une santé frêle, soit qu'elle fût issue d'un sang patricien appauvri par les excès, soit qu'elle se ressentît des difficultés de sa naissance. Elle vint au monde affligée d'une maladie nerveuse qui, avec l'âge, amènera la paralysie complète des jambes. Elle se plaignait aussi des yeux. On craignit en un moment qu'elle ne perdît la vue. Elle reçut une bonne éducation, mais son enfance s'écoula sans joie dans les brouillards de Londres, cette « ville de la Bible », et les tristesses de l'exil, entre des parents minés de privations et de chagrin. Orpheline de bonne heure, elle avait déjà désappris le sourire, lorsqu'elle fut recueillie par un ami de sa famille, M. Pierre Pérignon. C'était un ancien répétiteur de Sainte-Barbe, devenu, depuis, avocat réputé et qui devait se retirer du barreau avec une grosse fortune. Il possédait maison de ville à Paris, 8, rue Saint-Augustin, et maison de campagne à Auteuil. Il y menait un « train princier de luxe et de dépense ». M. Pérignon était marié. Il avait des fils. Il avait aussi des filles à qui Caroline tenait société. On se montrait bon pour elle, mais les soins dont on l'entourait ne pouvaient lui faire oublier ni sa pauvreté, ni sa situation d'étrangère, et le spectacle de ses compagnes plus fortunées, pourvues d'affection familiale, devait l'inciter à d'incessants rapprochements douloureux. Sa fierté souffrait de l'obligation de vivre aux dépens d'autrui. Elle se désolait d'être à charge et de ne pouvoir répondre aux bienfaits que par de stériles protestations de reconnaissance. Les demoiselles Pérignon l'admettaient de bon cœur à partager leurs distractions et leurs jeux. Il fallait bien répondre à leurs invites, mais toujours un scrupule secret venait gâter ses joies pour y mêler son fiel. Elle s'éprouvait si différente ! Elle n'avait ni leur insouciance, ni leur étourderie. Le malheur l'avait mûrie avant l'âge. Elle les accompagnait, pourtant, dans leurs

courses à travers Paris. Elle visitait avec elles (il le fallait bien) les magasins à la mode, le *Mât de Cocagne*, rue Saint-Martin, le *Diable boiteux*, rue de la Monnaie, les marchandes de frivolités, l'établissement de Mme Irlande où la société élégante se fournissait d'eau de Ninon, de vinaigre Michu, de toutes les futilités indispensables aux gens bien nés; mais il n'était permis à Caroline que de toucher des yeux les merveilles que les demoiselles Pérignon manipulaient à loisir en clientes attitrées. Chez Herbault, dont les chapeaux de paille de riz, ornés de plumes, faisaient fureur, elle les regardait essayer devant la glace les dernières créations. « N'est-ce pas, Caroline, que cette capote me va à ravir ?... » Et Caroline approuvait de la tête, en songeant tristement que sur elle aussi cette capote eût fait merveille, mais que sa maigre bourse ne lui permettait pas de si coûteuses fantaisies. Souvent, les sorties s'achevaient par un tour dans les confiseries réputées: *Au grand Monarque*, *Au fidèle Berger*, mais tandis que les demoiselles Pérignon, roses de plaisir, se faisaient empaqueter leurs achats de sucreries et de friandises, Caroline, qui n'avait licence de rien acheter, semblait, détournée vers la vitre, s'absorber dans le spectacle de la rue, pour qu'on ne pût lire sur son visage, non pas un sentiment de basse envie, certes (elle en était bien incapable), mais l'aveu pénible de sa condition humiliée.

Les Pérignon recevaient. Ils avaient leurs jours priés et leurs jours d'habitude. Ils donnaient des bals où l'on servait du punch, du riz au lait et des glaces. Les invités se montraient aimables pour Caroline, mais dans les compliments qu'ils prodiguaient à la ronde, elle saisissait des nuances qui étaient pour son amour-propre autant de petites piqûres et dont sa clairvoyante sensibilité avait à souffrir. L'attention des jeunes gens à son endroit n'était que de politesse. Combien cette attention se manifestait plus vive et plus spontanée à l'endroit des demoiselles Pérignon, auréolées de l'éclat de la richesse et qui s'offraient aux coureurs de dot comme un appât resplendissant! C'était une société bien mêlée que cette bourgeoisie issue de la Révolution et de l'Empire où, chaque matin, à la faveur d'un tour de roue, surgissait des bas-fonds une fortune nouvelle. Depuis son installation chez les Pérignon, Caroline avait assisté à bien des événements. Elle avait été témoin de bien des coups

de théâtre : l'Empire, l'abdication de Napoléon, l'entrée des Alliés dans Paris, le retour des Bourbons, les Cent-Jours, Waterloo, la Restauration. Tant de fluctuations n'allaient pas sans l'écume. Au milieu de tous ces parvenus, la fine et aristocratique Caroline se sentait dépaysée. Il y avait là des femmes de trafiquants, de commis aux vivres et aux fourrages de l'armée, rouges maritornes, couvertes de tulles brodés et de bijoux massifs; des agioteurs ventrus, fiers de leurs doubles breloques et des diamants de leur tabatière; d'anciens courtauds de boutique qui semblaient des paysans endimanchés en frac vert-saule, en jabots de dentelle et culotte de casimir; des nouveaux riches qui faisaient sonner haut leur jactance et leurs écus. Toute cette roture déguisée en gens du monde lui donnait l'impression d'une mascarade de valets mal à l'aise dans les habits de leurs maîtres et s'ingéniant à copier les belles manières. Outre que ces gens semblaient par l'étalage d'un luxe criard railler sa misère, son goût de solitude et de silence s'accommodait mal de leur grosse gaieté sanguine et de leur satisfaction bavarde.

Dans ce grand salon d'Auteuil, ruisselant de glaces et de dorures trop neuves, elle s'isolait volontiers de la conversation. Tous ces caquets sur la politique, le théâtre, les courses, la finance et les scandales du jour étaient si étrangers à ses préoccupations ordinaires! Que lui importaient les discussions sur la conversion de la rente, sur les livres en vogue : le *Garçon-sans-souci* de Pigault-Lebrun, et les *Folies du Siècle* de Lourdoueix ? Ni l'équilibriste Mahier, ni le prestidigitateur Mafrey, ni le ténor Lecomte, dont ces dames raffolaient, ni l'ouverture du café de l'*Olympe* ne lui tenaient à cœur. L'exclusion de Mlle Georges du Théâtre Français pas plus que la retraite de Mlle Contat n'arrivaient à l'émouvoir, ni l'attribution à M. Boursault de la ferme des jeux de Paris, ni la lutte électorale engagée entre l'industriel Ternaux et Benjamin Constant. Tandis qu'en fin de soirée, le vide se faisait inconsciemment autour d'elle, tant l'intérêt, par une pente irrésistible, roulait ailleurs, Caroline, immobile et figée sur sa chaise, fixait, pour se donner contenance, ce que ses yeux rencontraient : la *Patrouille d'Amours* en biscuit, l'inévitable garniture de cheminée de l'époque mise à la mode par Dagoty, la pelote

de cristal du lustre, la colonne d'acajou d'une console, une applique en cuivre, une rosace en camaïeu ou même rien ... l'espace... le vide. Que de fois la vit-on prétexter une migraine pour s'esquiver du bruit plus vite et remonter dans sa chambre où, n'ayant que la nuit seule pour confidente, elle pouvait débrider ses mélancolies et laisser libre cours à ses larmes !

J'ai l'air d'imaginer tous ces menus détails à plaisir .C'est Caroline elle-même qui me les consigne dans ses lettres, où elle dit qu'elle fut toujours « dénuée de contentement » et qu'elle a passé sa vie à se « roidir contre le découragement ». Je n'ai qu'à ouvrir sa correspondance pour la voir revivre avec sa pâleur aristocratique, ses susceptibilités ombrageuses, ses tendresses refoulées, ses scrupules, ses insomnies, ses brusques révoltes de fierté, vite écroulées dans un flux de larmes et son grand cœur déchiré. A chaque instant reviennent des phrases comme celle-ci : « Je crains d'être maladroite et de vous déplaire ». « Je serais désolée de désobliger », aveux de sa résignation et de son effacement volontaire. Et, quel que soit l'âge où je l'évoque, qu'elle m'apparaisse dans la roide gaine empire de ses quinze ans, guêpée sous le corset 1830 ou embastillée, trente ans plus tard, dans l'armature de sa crinoline géante, je lui trouve toujours le même pli d'amertume aux lèvres

Nous sommes en 1819. Caroline ne cesse de s'affliger de sa dépendance. Seul un mariage pourrait la tirer de sa triste condition, mais quelle chance a-t-elle dans ce milieu, âpre à l'argent, de rencontrer un soupirant désintéressé ? Elle a vingt-cinq ans sonnés. C'est l'âge où l'on coiffe Sainte-Catherine. M. Pérignon, brave homme, mais ami de la plaisanterie, la taquine à ce sujet. Il n'est pas jusqu'aux familiers de la maison, jusqu'à ce bon papa Baudelaire, le vieil ami de Sainte-Barbe, qui ne fasse chorus et qui ne s'amuse à lui répéter en riant : « Quand nous marions-nous ensemble ? » C'est évidemment pour se moquer d'elle. Papa Baudelaire est riche. Il parle, quelquefois, de ses terrains, de sa ferme. Quelle apparence qu'il se mêle jamais d'épouser une fille pauvre, et d'ailleurs quelle apparence qu'il songe à se remarier, à son âge ? Elle lui en veut un peu de son insistance à ce jeu. Pourtant, un matin, M. Pérignon entre dans sa chambre, l'air solennel, et lui parle gravement de la chose. « Quoi ! c'était donc sérieux ?... » Caroline,

étourdie du coup, ne peut s'empêcher d'éclater d'un rire nerveux. Papa Baudelaire !... ce vieillard qui a trois fois son âge et qui remplit si peu l'idée qu'une jeune fille se fait d'un galant !... Elle demande à réfléchir, mais M. Pérignon n'est pas sorti de la chambre que déjà sa résolution est prise. Quand on se noie, on ne choisit pas la perche de salut. On saisit la première qui s'offre. Et voilà comment Caroline Archimbaut-Dufays, à 26 ans, épousa, le 9 septembre 1819, M. Joseph-François Baudelaire, qui allait en avoir 60.

§

Ce nouveau milieu où entrait Caroline, ce milieu du papa Baudelaire n'était pas encore celui où elle pût s'épanouir. Bien peu séduisante pour une jeune femme cette société de sexagénaires et dont les idées cadraient si mal avec les siennes ! Tous les familiers du lieu avaient servi la Révolution et coiffé le bonnet rouge. Sans doute la plupart s'étaient assagis sous l'action du temps et s'étaient adaptés aux idées nouvelles, mais quelques-uns gardaient encore une foi sectaire d'autant plus vive qu'ils s'indignaient des progrès croissants de la réaction. Ils continuaient à fulminer contre les tyrans. Et Caroline, qui avait pris l'horreur de la Révolution chez les émigrés de Londres, s'épouvantait de leurs discours qui réveillaient les récits de carnage dont on avait terrifié son enfance : têtes sanglantes promenées au bout des piques, noyades, massacres ; irruptions de foule à la lueur des torches incendiaires ; carmagnole hurlée autour de la guillotine. Elle revivait là ses anciens cauchemars. Qu'elle fût de sang bleu ou non, elle gardait, par éducation, le culte de l'ancien régime, la fidélité à ses rois et elle s'imaginait voir autour d'elle, sur ces mains régicides, ruisseler le sang des augustes martyrs. Il y avait, parmi les hôtes assidus du logis, des artistes conciliants, façonnés aux usages du monde et qui savaient délaisser les discussions irritantes pour s'élever dans les régions sereines de l'art ; mais Caroline se piquait peu de les y suivre. Elle ne s'intéressait pas aux Arts, non pas qu'elle manquât d'intelligence ni de sensibilité, mais la sensualité des arts plastiques répugnait à l'austérité de sa nature. Comme toutes les âmes blessées, elle s'était réfugiée de bonne heure dans les pratiques d'une dévotion sévère.

En littérature, elle n'admettait que les œuvres morales. Elle ne lisait guère que des livres anglais façonnés pour l'éducation pieuse ou remplis d'aventures édifiantes. Nous voyons son fils, dans ses lettres, s'excuser souvent de lui envoyer ses articles et des livres amis : « Je sais que ça ne t'intéressera pas... Tu n'y comprendras rien... » Même avec des hommes comme Claude Ramey, le sculpteur, et Naigeon, le peintre, il lui était bien difficile de pouvoir sympathiser. Tous deux étaient de solides gaillards, encore verts en dépit de l'âge ; tous deux étaient de Bourgogne, « pays des bons vivants et des joyeux Noëls ». Tous deux nés sous une bonne étoile, parvenus jeunes à la considération et à l'aisance, avaient su maintenir leur crédit à travers toutes les fluctuations politiques, et appartenaient à cette catégorie de gens qui semblent, pour être heureux, n'avoir qu'à se laisser vivre. C'étaient d'habiles praticiens, sans les fièvres ni les recherches de l'artiste, des natures d'équilibre et d'aplomb. Ce n'est pas chez eux que Caroline pouvait trouver le reflet de ses nostalgies et de ses anxiétés.

Il y a mieux. Le peintre Naigeon se faisait gloire d'être parent du philosophe Naigeon, le disciple de Diderot, le collaborateur du baron d'Holbach ; de ce Naigeon qui s'était acquis le renom d'un athée fanatique et dont il citait couramment à la table du père Baudelaire des pensées de ce genre :

La croyance en Dieu, en l'immortalité de l'âme, en la vie future n'est qu'une invention du clergé pour faire venir en sa poche l'argent des autres.

Quand la conversation tarissait sur ce chapitre, c'était pour reprendre sur des confidences d'atelier, des histoires de modèles, et tout cela importunait Caroline, prude et dévote.

Comment n'aurait-elle pas rougi de tels propos, elle qui rougissait déjà des nymphes encadrées et des Vénus de plâtre qui ornaient le logis? Il y avait surtout, sur la cheminée du salon, où elle usurpait la place d'honneur, une réplique de l'*Hermaphrodite* qui avait le don de l'exaspérer. Elle n'ose pas se plaindre tout haut de ces « obscénités », mais elle s'emploie, en sous-main, à les reléguer peu à peu pour leur substituer des images plus décentes, tirées de l'Ancien Testament ou de l'Histoire : *Charles Ier*, *Agar renvoyée par Abraham*, *Belisaire*, *Le Lion d'Androclès*... qu'elle trouve à profusion dans les cartons de son mari.

Si nous en croyons le poète, son père vivait en épicurien du dernier siècle, entouré de voluptueuses élégances, dont son enfance perçut encore les traces (pastels... vieux mobilier Louis XVI). Pourtant l'inventaire dressé à sa mort ne mentionne plus qu'un mobilier sévère et rigide. C'est sans doute que les goûts de Caroline avaient fini par prévaloir.

Il y a aussi dans ce logis une femme dont Caroline tire ombrage. C'est Mariette (*La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse)*, c'est Mariette, entrée depuis plusieurs années au service de papa Baudelaire et qui dispose absolument de sa confiance. En considération de ses soins, le brave homme lui passe ses humeurs et ses lubies de vieille fille. Il lui a laissé le gouvernement de sa maison pendant son veuvage. Il n'a pas eu à s'en plaindre. Elle a su se faire adorer du petit Alphonse, comme elle saura se faire adorer du petit Charles. On sait les sentiments de reconnaissance attendrie et de pieuse ferveur que le poète lui gardera toute sa vie. Il ne s'est jamais consolé de sa mort. En avançant en âge, il la considérait comme une sainte et, au déclin de ses jours, il faisait appel, dans ses malheurs, à son intercession. Les égards qu'avait pour elle papa Baudelaire se justifiaient donc, mais Caroline, comme toutes les âmes éprouvées, que l'habitude des revers jette au soupçon, était encline à s'effrayer de simples apparences et se créait des chimères à tout propos. Le pied pris dans la maison par la servante l'inquiétait comme un empiètement sur ses droits et la considération dont on l'entourait comme un vol fait à sa part légitime d'épouse; puis viennent les appréhensions d'une grossesse pénible et les douleurs d'un accouchement laborieux, dont elle fut longue à se remettre.

Enfin, Fr. Baudelaire s'éteint le 10 février 1827. Comme si le sort voulait la dédommager de ses ennuis passés, elle rencontre sur son chemin un homme selon ses vœux, le commandant Aupick, qu'elle épouse le 8 novembre 1828, au bout de vingt mois à peine de veuvage, et qu'elle eût sans doute épousé plus tôt, si elle n'avait dû, dans l'intervalle, entrer dans une maison de santé. Le mariage fut célébré à l'église Saint-Thomas d'Aquin.

§

Jacques Aupick, qu'à défaut d'acte de naissance régulier un

acte de notoriété, établi en 1808, nous dit né à Gravelines (Nord), le 28 février 1789, s'était destiné comme son père à la carrière des armes. Élève des écoles militaires de la Flèche et de Saint-Cyr, il avait pris part aux expéditions de l'Empire tant en Autriche qu'en Espagne et fait, avec la Grande Armée, les campagnes d'Allemagne et de France. Licencié en 1815, comme capitaine, il avait repris du service en 1818 et coopéré en Espagne, avec nos troupes, au rétablissement de Ferdinand VII, détrôné par ses sujets, ce qui lui avait valu les galons de chef de bataillon. Il était au moment de son mariage chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, aide de camp du prince de Hohenlohe et voyait s'ouvrir devant lui le plus bel avenir.

Brun, avec des yeux bleu-foncé, particularité que l'on rencontre chez tant de natures privilégiées, les traits réguliers, la chevelure souple et ondulée, de tournure élégante et martiale, il offrait le type accompli du bel et fringant officier d'état-major. Gérotwoth a peint son portrait en 1852. J'en ai sous les yeux la reproduction typographique de Léon Noël. L'homme est superbe de prestance décorative. On l'y voit debout, tête nue, en grand costume de général, le poing campé sur la hanche, enveloppé des plis d'un long manteau flottant. Il avait alors dépassé la soixantaine, mais si les années ont neigé sur ses tempes, elles n'ont ni voûté son corps ni ridé son front, ni voilé son regard, ni dévasté sa chevelure, ni décoloré la moustache et le soupçon de barbiche qu'il porte à la façon du prince-président. Rien d'un intellectuel, mais tout d'un homme tourné au monde et façonné à son image, tout d'un homme habitué au commandement, d'un haut dignitaire à qui ses titres valent le respect et les hommages et qui sait les recevoir.

On conçoit la puissance de séduction d'une telle nature sur le cœur de Caroline et que le prestige de l'uniforme devait mordre sur cette fille d'officier. Caroline retrouvait en outre chez cet homme du monde d'autres affinités d'humeur. Nourrie à Londres, elle en avait respiré la sécheresse puritaine. Or, Jacques Aupick était Anglais par sa mère, Amélie Talbot, qui prétendait descendre du général fameux, et son père, avant 1789, avait servi comme porte-étendard dans le régiment de Berwick.

Ce mariage s'offrait donc sous les plus heureux auspices, mais

Caroline était de celles pour qui la vie n'a pas de gâteries et à qui elle fait payer cher un semblant de bonheur.

Il suffit de jeter un coup d'œil d'ensemble sur sa vie pour se convaincre de son fâcheux destin et qu'elle était destinée, selon la loi commune, à expier par la douleur la gloire d'avoir enfanté un génie. Née de goûts sédentaires, amie du repos qu'exige sa santé délicate, elle est condamnée à rouler sur les routes, comme la feuille arrachée en proie au caprice des vents. Conçue à Paris, née à Londres, elle ne quitte son campement nomade d'émigrée que pour mener, à son retour en France, avec sa mère, une existence incertaine. On les voit toutes deux errer de logis en logis. Dans les vingt mois de son premier veuvage, elle change trois fois d'adresse. Du 13 de la rue Hautefeuille, elle passe au 58 de la rue Saint-André-des-Arts, puis au 17 de la rue du Bac, non sans avoir été hospitalisée, quelque temps, dans une clinique. Elle a une telle horreur des voyages, qu'elle refuse ceux qu'on lui offre par plaisir. Elle laisse son second mari accomplir seul avec son fils une excursion aux Pyrénées, mais bientôt sa tendresse la force à suivre ce mari jusqu'à Marseille, où il va s'embarquer pour l'expédition d'Alger et d'où elle craint qu'il ne revienne pas. Il en revient pourtant, mais c'est pour courir de garnisons en garnisons, de poste en poste, et c'est le devoir, cette fois, qui force Caroline à le suivre à Lyon, à Constantinople, à Londres (1), à Madrid. C'est, dès lors, une vie ininterrompue de diligences, de chemins de fer, de paquebots où s'affolent ses nerfs surmenés; c'est une suite de longues randonnées, coupées de retours précipités à Paris, où elle n'a pas le temps de dépaqueter ses malles, obligée qu'elle est d'aller rétablir sa santé compromise dans les villes d'eaux : Plombières, Vichy, Barèges, Biarritz. Lorsqu'elle a terminé sa saison dans un endroit, elle en recommence une autre ailleurs, avec le général, car ils ont tous deux leur maladie et leurs eaux spéciales, et cela dans une telle mobilité d'alertes et de départs, que le poète se plaint, un moment, de ne pouvoir écrire à sa mère dont il ignore l'adresse. Honfleur même n'apporte pas à Caroline le

(1) Le général Aupick redoutait le climat de Londres pour sa blessure (une balle reçue au genou gauche, à la bataille de Ligny) et la santé de sa femme. Il n'y resta que quelques jours, le temps de négocier sa mutation avec M. Walewski, nommé le même jour ambassadeur à Madrid, et de la faire agréer en haut lieu.

calme espéré. Il y a les sessions du Sénat qui réclament le général à Paris et son pied à terre au 91 de la rue du Cherche-Midi où elle doit faire de fréquentes apparitions. C'est dans ce pied à terre que le général s'alite, pris du mal qui doit l'emporter. Elle en reçoit là-bas la nouvelle. Elle n'a que le temps d'accourir pour recevoir son dernier soupir. Rentrée sur la côte normande, plus accablée et lasse que jamais, elle est résolue à n'en plus sortir. Erreur ! Il lui faudra se déplacer encore, venir à Paris, se multiplier en démarches pour implorer, lors du procès des *Fleurs du Mal*, la protection des gens puissants qu'elle a connus. Il lui faudra enfin se rendre à Bruxelles, en ramener son fils malade, l'installer rue du Dôme, s'installer à son chevet, puis, l'agonie se prolongeant, s'épuiser en va-et-vient incessants entre Paris et Honfleur.

§

Pas plus que la stabilité, elle ne connaîtra la paix, l'intimité du foyer. Les douceurs du « home » lui sont interdites. Elle souffre d'un besoin de recueillement qu'elle n'arrivera jamais à satisfaire. Son premier mariage, tout de raison, impliquait le sacrifice de ses préférences. Le second, où l'amour a part, lui sera une source de nouvelles déceptions. Il amènera la discorde entre le beau-père et le fils, les querelles intestines, la rupture inévitable. Le jour même où l'épouse se croit parvenue à la félicité, le calvaire de la mère commence. Et comment pourrait-elle goûter un moment de loisir et de recueillement dans cette maison de haut fonctionnaire où l'on vit, toutes fenêtres ouvertes, exposé au public, comme sur un théâtre ? Il lui est défendu de s'appartenir. Elle se doit au monde et à ses corvées : visites, dîners, bals, réceptions. Il lui faut jouer un rôle, déguiser ses vrais sentiments sous un masque officiel, sourire toujours et partout, fût-ce à contre-cœur. Même à Honfleur, où elle veut se cloîtrer dans la solitude, le bruit du monde viendra l'importuner, l'écho du scandale, le procès des *Fleurs du Mal*, les réclamations d'huissiers et les tracas d'argent, car cette malheureuse porte encore la fatalité de la gêne. Née pauvre, elle devait mourir dans un état voisin de la nécessité. N'est-ce pas étonnant après deux mariages d'argent ? après une longue période de « vie dorée », comme elle disait elle-même? N'est-

ce pas le signe irrécusable d'un commandement du sort ? Quoi ! cette ex-ambassadrice, cette veuve de sénateur aux appointements annuels de 40.000 francs, ce qui représente une somme triple de nos jours, en est réduite jusqu'à la fin à calculer, à lésiner, à éplucher les comptes de ses fournisseurs ? Ce n'est pas qu'elle fût coquette ni dépensière, mais le général se faisait scrupule de ne rien retenir de ses appointements et les employait jusqu'au dernier centime à soutenir l'éclat de son rang. A sa mort, il faut liquider la succession, congédier les domestiques, vendre les chevaux. De toute la fortune fondue entre ses mains il ne reste à Caroline que sa villa d'Honfleur, villa bien modeste, encore grevée de quelques frais d'embellissement (une vérandah, une serre...) dont le général n'a pas eu le temps de se libérer. Tout réglé, il reste à peine à Caroline de quoi joindre les deux bouts. Sa pension de veuve de général se monte à 6.000 francs, auxquels viennent se joindre les 2.000 francs de rente qu'elle tient de son premier mari. Ce serait plus que suffisant, tant elle est résignée à se priver du superflu pour se réduire au strict nécessaire, n'étaient les mémoires des entrepreneurs restés en souffrance et les dettes de son fils qu'il faut éteindre. Et voilà, pour comble d'infortune, qu'un affaissement de la falaise risque d'emporter la maison. C'est un désastre, un surcroît de dépenses auquel elle craint de ne pouvoir répondre.

Un biographe n'a pas craint d'écrire: « Mme Aupick a vécu heureuse dans cette paisible retraite (d'Honfleur) pendant de longues années .» Heureuse !... Caroline !... à Honfleur ! Mais elle y est à peine installée qu'elle perd son mari. Elle n'est pas remise des émotions de sa maladie et de sa mort qu'éclate le bruit des poursuites contre les *Fleurs du Mal.* On s'en imagine la répercussion dans une petite ville de province, méfiante aux intrus, cancanière, bigote et confite en préjugés. Et les commérages d'aller leur train d'autant mieux qu'il s'agit d'outrages aux mœurs et que ces sortes d'affaires ont le privilège de faire crier les gens tout en les passionnant. On sait qu'il n'est pas, pour le commun, d'inculpation plus infamante ni plus exclue de compassion. Un filou cynique, un bandit vulgaire, un détrousseur de grands chemins, un Cartouche, un Mandrin ont encore de quoi séduire les imaginations. On peut vanter

leurs ressources et leurs coups d'audace ; rire de leurs bons tours joués aux naïfs, aux imprudents, aux riches, aux gendarmes. On peut en discuter en pleine rue, à visage découvert, plaider en leur faveur les circonstances atténuantes. S'apitoyer même sur un innocent prévenu d'outrages aux mœurs serait se rendre suspect et s'exposer aux médisances. Les plus tolérants savent qu'ils n'en doivent parler que sous le masque de l'indignation. Ajoutez que la plupart des gens du cru ignoraient exactement de quoi il était question et étaient incapables de s'en rendre compte et que les mieux informés se gardaient bien, par malveillance, de les instruire et de ramener l'affaire à ses justes proportions, de sorte que la porte restait ouverte aux pires suppositions et que d'aucuns n'étaient pas loin d'assimiler le fils Aupick (c'est le nom sous lequel Baudelaire était connu à Honfleur) à ces brigands sadiques, à ces monstres, violeurs d'enfants, redoutés des campagnes. Et si vous considérez encore que c'est un travers commun, chez nous, de rendre les membres d'une famille solidaires et de faire rejaillir sur tous la faute d'un seul, vous concevrez aisément les transes de Mme Aupick, habituée par sa vie passée à se nourrir de considération, et le poids de réprobation qu'elle sentait peser sur elle. Elle n'avait pas même la ressource de s'enfermer comme elle l'eût désiré, pour se soustraire aux regards. Il lui fallait sortir, voir l'un, voir l'autre pour tâcher sinon d'arrêter les poursuites, du moins d'arracher aux juges un acquittement. Et je la vois déjà impotente, vieillie, cassée, sous ses longs voiles de deuil, flageoler le long des murs, au bras de Valère, son vieux domestique, l'ancienne ordonnance du général, n'osant lever les yeux de peur de rencontrer un mauvais sourire. Certes, elle n'est pas de celles qui se consolent d'une catastrophe en se disant : « Je l'avais bien prévu », mais si près de céder à l'affolement, elle éprouve le besoin d'être protégée contre elle-même. Elle cherche un secours, un appui qui ne vient pas. Les seules gens sur lesquelles elle s'estime en droit de pouvoir compter à Honfleur, ses voisins, les Emon, qui ont toujours pris le parti du général contre « son gueux » de fils, loin de la remonter, l'accablent de leurs condoléances attristées plus démoralisantes qu'un reproche, et l'abbé Cardinet (1), son confesseur,

(1) C'est cet abbé Cardinet dont se plaint Baudelaire dans une lettre : « *Au*

fruste desservant de campagne, qui voit dans toute cette affaire la griffe du diable, achève de désespérer la malheureuse mère, en lui en grossissant les conséquences. Elle ne dort plus. Elle redoute le déshonneur, la prison. Enfin la bénignité de la peine vient la détendre, mais elle sentira longtemps encore, autour d'elle, flotter les relents de cette boue remuée.

Tandis que sa santé empire, les heures s'écoulent sans lui apporter aucune joie. Longtemps, elle n'ose recevoir son fils à Honfleur, autrement qu'à la dérobée, à cause des Emon et de l'abbé Cardinet. Chaque jour, c'est une lettre de ce fils qui la chagrine par son ton violent : *Tu es toujours armée pour me lapider avec la foule,* ou par l'aveu de sa détresse. Le bruit de sa renommée l'importune comme un redoublement de honte. Elle pense des *Fleurs du Mal* ce qu'en pense l'abbé Cardinet. C'est une offense aux hommes et à Dieu. Elle supplie son fils de ne pas laisser réimprimer le livre. Il répond : « Je n'en suis plus le maître ». Enfin, elle paraît se résigner, entend ses raisons.

Nous sommes évidemment destinés à nous aimer, à vivre l'un pour l'autre, à finir notre vie le plus honnêtement et le plus doucement qu'il sera possible... Je suis convaincu que l'un de nous deux tuera l'autre, et que finalement nous nous tuerons réciproquement. Après moi mort, tu ne vivras plus, c'est clair. Je suis le seul objet qui te fasse vivre.

Oui, ce fils est pour cette mère éprouvée le seul lien qui la rattache à la vie, et voilà bientôt que ce fils lui manque. Il avait dit juste : « Après moi, tu ne vivras plus. » La voilà seule, accablée d'âge et de maux. Il lui a fallu survivre à toutes ses affections, perdre tout ce qu'elle aimait. Elle a enterré son père, sa mère, ses deux tuteurs, ses deux maris, son fils, son beau-fils, son petit-fils (né d'Alphonse), et la voilà déjà comme si la vie la chas-

milieu de toutes mes douleurs, je ne veux pas qu'un prêtre vienne lutter contre moi dans l'esprit de ma vieille mère... La conduite de cet homme est monstrueuse et inexplicable...» Cet abbé Cardinet ignorait les *Fleurs du Mal* au moment du procès. Détail piquant, il ne cessa d'en réclamer un exemplaire à Baudelaire lui-même, qui ne put lui en dénicher qu'en 1861. Sitôt qu'il l'eut entre les mains, l'abbé Cardinet le jeta au feu. Baudelaire le sut et s'emporta « *...Brûler les livres, cela ne se fait plus, excepté chez les fous, qui veulent voir flamber du papier. Et moi, qui m'étais bêtement privé d'un exemplaire précieux, pour lui plaire et pour lui donner une chose réclamée depuis trois ans ! et je suis sans exemplaire pour mes amis !...* » Et, se tournant vers sa mère : « *Il a toujours fallu que tu me misses aux genoux de quelqu'un. Ç'a été devant M. Emon, souviens-toi. Maintenant c'est devant un prêtre qui n'a même pas assez de délicatesse pour te cacher une pensée blessante. Et enfin, il n'a même pas compris que ce livre partait d'une idée catholique...* »

sait, reléguée à l'extrémité du monde, au bord du gouffre, de l'océan. Son cœur n'est plus qu'un amas de ruines. Cette femme qui, pendant plus de trente ans, par ses titres et sa situation officielle, avait tenu les yeux du monde fixés sur elle ; cette femme qui ne pouvait faire un pas sans mplir les journaux de son bruit, cette femme qui entretenait commerce familier avec les Tuileries et les cours étrangères ; cette femme qui recevait à sa table des souverains, des ministres et chez qui tout Paris tenait à l'honneur de s'inscrire, cette femme est en train d'enterrer jusqu'à ses souvenirs et ne veut plus s'entretenir qu'avec sa douleur plus vaste que l'espace qui s'ouvre devant elle. Elle n'aspire plus qu'à dépouiller une vie dont elle croit avoir épuisé l'amertume.

Ah ! que c'était mal connaître la cruauté du destin et sa puissance d'acharnement ! Il reste encore à Caroline une épreuve à subir et la plus crucifiante de toutes, celle au prix de quoi les autres ne lui paraîtront plus qu'ennuis véniels et nuages légers.

Voilà qu'au moment où, tournée vers la mort, elle ne songe plus qu'à son salut, voilà qu'il lui faut donner son adhésion à l'édition posthume des *Fleurs du Mal*. Ce livre qu'elle a toujours considéré comme une chose horrible, satanique, et qu'à l'exemple de l'abbé Cardinet elle eût voulu détruire de ses propres mains, voilà qu'il lui faut l'approuver, aider à le propager. On lui demande la permission de le réimprimer, c'est-à-dire de se faire la complice des blasphèmes qu'il contient, d'en prendre la responsabilité devant Dieu. Elle refuse nettement d'abord. Mais les amis de Baudelaire, ses exécuteurs testamentaires, la savent faible et n'ignorent pas par où la prendre. Il y a un traité avec un éditeur. Son fils Charles a engagé sa signature. C'est une question de probité, à résoudre. On fait appel à sa droiture. Elle finit par céder, mais à la condition que le livre paraîtra expurgé. On s'exclame. On discute. C'est une lutte pied à pied où, de concessions en concessions, Caroline sort meurtrie et déchirée :

Écoutez, écrit-elle à Asselineau, après une longue nuit d'insomnie où j'ai beaucoup pensé aux *Fleurs du mal*, où je les ai scrupuleusement ruminées, je viens vous demander de supprimer la pièce intitulée le *Reniement de saint Pierre*. Comme chrétienne, je ne puis pas, je ne

DOIS pas laisser réimprimer cela. Si mon fils vivait, certes, il n'écrirait pas cela maintenant, ayant eu, depuis de longues années, des sympathies religieuses. Si, de là-haut il nous voit, il ne pourra être mécontent de cette suppression,puisqu'il savait combien *je l'avais blâmé* dans le temps. Je suis trop malheureuse, j'ai devant moi en perspective une trop cruelle vie pour ne pas chercher à échapper à un remords. Et j'en aurais un nécessairement si je laissais imprimer cette pièce. Dans mon malheur il me faut du moins le contentement de moi-même (1).

Asselineau se fâche. « Vous m'avez écrit une lettre bien dure», lui reproche Caroline, mais elle cède encore. « Charles n'est plus là pour se défendre. C'est ainsi qu'avec des larmes j'ai fait devant son image le sacrifice de mes scrupules. »

« Sans le moindre petit grain de rancune et avec beaucoup d'affection au contraire », c'est ainsi que se termine sa lettre, mais ne nous laissons pas impressionner par cette fin conciliante. N'y voyons qu'une formule de politesse. La femme du monde s'est réveillée et « sa crainte de désobliger, de déplaire ». Et quand, accusant à Asselineau réception de son exemplaire, elle s'écrie : *Le voilà donc arrivé, ce livre tant désiré !... Je le tiens ! le lis et le relis sans cesse avec des larmes...* » ne trouvez-vous pas que ce lyrisme détonne un peu chez la circonspecte et languissante Caroline, qu'il sonne faux et qu'on aurait aussi tort de le prendre au sérieux que l'enthousiasme de commande avec lequel les gens du monde reçoivent les compliments de fête et les cadeaux du jour de l'an? Certes, je crois aux larmes de Caroline. L'image de son fils lui revenant avec ce livre suffisait pour l'attendrir; mais que ces larmes fussent de satisfaction, il est permis d'en douter. Des revirements si subits ne se produisent guère à son âge. Ses scrupules sont trop enracinés pour s'évanouir au premier coup de vent. Et d'ailleurs, l'abbé Cardinet est toujours là, le farouche confesseur, qui lui fait un crime de s'être laissé arracher son consentement. Et les remords de Caroline empoisonneront d'autant plus ses derniers jours que les événements, où elle verra le doigt de Dieu, allaient bientôt prendre, à ses yeux, figure de châtiment.

La guerre survient. L'empire tombe. Caroline reçoit avis que sa pension est supprimée. Elle n'a plus que quelques mois à vivre. Ce n'est pas assez pour qu'elle ait le temps d'épuiser ses

(1) Lettre citée dans la biographie Crépet (Messein, éd.).

dernières ressources, mais c'est assez pour qu'elle sente passer le souffle du désespoir et pour qu'elle retrouve à son chevet de moribonde le spectre de la Misère qu'elle a trouvé, en ouvrant les yeux, penché sur son berceau. Un autre spectre lui fait escorte, celui-là aussi de sa connaissance et revenu du fond des jours, celui de la Révolution. Toute la vie de Caroline tient entre deux dates sinistres : 1793-1871. Née sous la Terreur, elle meurt avec la Commune. Le cauchemar de son enfance revient supplicier ses derniers jours. Le cri de mort des *Tricoteuses* revit dans le cri de mort des *Pétroleuses*. Au bruit de la guillotine a succédé le bruit de la fusillade dans les rues. On massacre les otages, les prêtres, les généraux. Paris brûle et c'est toujours la défaite, l'invasion, le bruit que fait un trône en s'écroulant. Ainsi l'infortunée Caroline est morte comme elle est née, en plein carnage, en pleine tuerie, avec la même vision d'horreur dans les yeux, mais elle est morte plus tragiquement encore. Elle est morte assaillie de superstitieuses terreurs, assez désemparée, assez rongée de névrose et de folie mystique pour désespérer de son salut et s'imaginer que les lueurs de l'horizon incendié étaient déjà, en vue de son expiation suprême, les flammes de l'enfer qui venaient la chercher.

ERNEST RAYNAUD.

LE SOLITAIRE DU PACIFIQUE

CHAPITRE PREMIER

ON LE DÉBARQUE A SAINTE-CLAIRE

Cela se passait exactement le dimanche 4 octobre 1739.

Dans la première moitié du XVIII[e] siècle, peu de vaisseaux sillonnaient les mers des Tropiques.

Cependant, par une matinée d'octobre, bleue et douce, à nos antipodes, dans un coin de l'immense océan, du haut de la passerelle d'un navire stoppé une voix stridente, impérieuse, laconique, s'abattait sur l'étendue plate des eaux, sous des cieux d'un saphir implacable et dur.

Ce qui achève de reculer sinistrement pour nous cette aventure dans l'espace non moins que dans le temps, c'est que, perdues au fond des solitudes lointaines, les paroles irritées retentissaient dans la langue d'Homère !

Le capitaine, un beau Grec aux moustaches drues, au chef grisonnant, aux sourcils froncés, à l'œil clair, à la physionomie énergique et fine, jetait cet ordre bref d'un ton auquel nul homme au monde n'eût imaginé que l'on pût répliquer :

— La chaloupe ! Qu'on l'y descende — de force s'il le faut — et qu'on le débarque ! C'est dans cet îlot qu'il va pourrir !

Le voilier revenait de mouiller devant Sainte-Claire — Santa Clara en espagnol — à six cents milles du Chili, dans le Pacifique. Des trois îles dont est formé l'archipel de Juan Fernandez, Masatière, la plus grande, est dissi-

mulée derrière la plus haute montagne de Sainte-Claire, quand on aborde à celle-ci, comme faisait notre navire, par la côte occidentale ; Masafuère, moins étendue de moitié que Masatière, est à tel point au large qu'elle ne peut être aperçue des deux autres. Sainte-Claire est la plus petite.

Elle est une pure merveille.

Une émeraude éclatante au milieu des eaux, avec ses verdures multicolores et inaltérables, ses bois denses, ses forêts touffues, ses arbres géants, ses plaines de fleurs sauvages et lourdes, ses champs d'herbes hautes et toute la luxuriance de sa flore. Telle est Sainte-Claire.

Le regard, reposé, se charme à contempler la courbe gracieuse de la baie occidentale, une baie calme, une plage de sable doré, d'un or qu'on voit parfois aux têtes d'enfant. Devant l'îlôt délicieux, tel qu'il apparaissait du navire, on pensait avec un ravissement intime :

— Ah ! comme ce serait bon d'y couler ses jours !

Vœu imprudent ! Sainte-Claire, dans ce temps-là, était bien un paradis, mais un paradis désert ; elle se trouvait aussi complètement inhabitée que les deux autres îles de l'archipel.

C'est pourquoi, sans doute, le Capitaine qui suivait son idée, dans son langage aux images violentes, condamnait à y *pourrir* un des hommes de l'équipage.

Cet homme,un mathurin de vingt et un ans,s'appelait, de son nom et de son prénom Yanni Pétroyanni, autant dire Jean de la Pierre. Ça lui allait bien. Taciturne, misanthrope, plutôt mélancolique, avec quelque chose, sur le visage, d'âpre, de décidé, de têtu, il s'était fait surnommer par les camarades : Yanni le Solitaire.

Un surnom prédestiné !

Yanni parut sur le pont, tiré à l'instant même du cachot par deux matelots qui continuaient à le maintenir solidement.

— Pas besoin de tant d'histoires, trancha-t-il. Et, comme répondant à l'ordre du Capitaine, il ajouta :

— Je saurai bien y aller tout seul.

Ces mots, une fois nettement articulés, il descendit dans le canot, pour ne plus desserrer les dents jusqu'à la séparation finale.

Le cristal des eaux, sous chaque coup de rame, se cassait en mille perles rejaillies. Yanni se taisait toujours, les yeux obstinément fixés sur une colline boisée de l'île où le menaient les camarades. Ceux-ci l'aguichaient par des propos, par des questions qui n'avaient pas de cesse. Ce n'étaient pas de méchants garçons. Mais quoi ? Il avait fallu obéir aux ordres. Maintenant, ils lui parlaient avec abondance. Etait-ce par amitié seulement ? La superstition, pour une part, entrait dans leur bavardage. Cela leur paraissait de mauvais augure de se quitter sur une brouille, sans un petit *au revoir*.

Aussi s'acharnaient-ils après lui. Il ne fallait pas leur en vouloir. Et puis — ceci à voix plus basse — le Capitaine tenait surtout à l'effrayer. Il ne le laisserait pas là pour toujours ! Ce seraient eux, au besoin, qui reviendraient le chercher. Ah ! pour sûr, la bouteille lui aura coûté cher. Ce que c'est qu'un coup de trop ! N'y pensons plus. Au bout du compte, il avait de la chance. Une île à lui ! Il y serait comme un roi.

— Ah ! pas de danger que tu y *pourrisses !*

— Ni que jamais tu t'y changes en bête !

Ils abordaient.

— Allons ! Ça nous fait le cœur gros. Souhaite-nous bon voyage, pour que nous te souhaitions bon retour.

Yanni Pétroyanni se dressa d'un bond. Il fut a terre en une seconde. Aussitôt, il monta dans la direction de la colline, dont l'aspect, de loin, l'absorbait. Il disparut dans le bois épais.

Les camarades restèrent interdits. Que faire néanmoins ? Le Capitaine, debout sur la passerelle, les surveillait, le

regard aigu. Ils débarquèrent deux caisses, assez grandes, puis un ballot, pour déposer le tout à l'abri de la marée, sur un remblai de terre, au bout de la bande de sable qui formait la haute plage.

Ils regagnèrent la chaloupe, tristement, avec un dernier coup d'œil sur la colline, et reprirent les rames.

Le sillage de l'embarcation, comme un large ruban qui déroule ses moires, ondule et se lisse, disparaissait graduellement derrière eux. Le capitaine hâta le mouvement, d'un geste impatient de la main ; ils abordèrent, la chaloupe fut hissée et, tout de suite, le vaisseau repartit vitement.

Il faisait un temps étrange et délicieux. La mer se présentait en glace unie, tandis que la brise gonflait les voiles. Il arrive, en effet, dans ces régions, que le vent touche à peine la face de l'eau, alors qu'il souffle sur les hauteurs avec force. Pas un nuage au firmament. Il y avait, au ciel et sur la terre, comme une bonté épandue où l'âme se baignait tout à l'aise, dans le matin frais.

Dès que le navire eut reprit le large, Yanni sortit de sa cachette.

Alors seulement le rude matelot se résolut à ouvrir la bouche :

— Bon voyage ! prononça-t-il. Et que, surtout, je ne vous revoie plus jamais !

Ce vœu — Yanni ne pouvait, à ce moment, que l'ignorer — devait s'accomplir tragiquement.

CHAPITRE II

LA PENSÉE DU CAPITAINE

Il est de toute certitude que Yanni crânait. Assurément, une amertume lentement amassée durant le cachot lui avait épaissi la bile. C'est en toute sincérité qu'il envoyait ses compagnons au diable. Ce dont il ne se rendait pas

compte, c'est que déjà, il ne pouvait plus se passer d'eux; car, lui, demeuré muet en leur présence, il se mit à parler maintenant. Il ne monologuait pas; il répondait à leurs propos de tout à l'heure.

— Ce n'est pas de votre faute ? Ah! fils de chiennes, vous ne pouviez donc pas venir me réveiller ?

— Pour ce qui est de ma chance, elle est royale. Mille fois mieux vivre ici qu'au milieu de vous !

— Pourrir ? Parlez de vous ! Les imbéciles ! Moi, me changer en bête ! Vous en êtes tout un troupeau.

— Avec votre Capitaine ! Ah ! Il ne veut pas me laisser ici pour toujours? Eh bien ! c'est moi qui ne veux plus de cet homme.

— Je me refuse à sortir d'ici. J'y serai magnifiquement. Et puis, la solitude, ça me connaît.

Ces paroles retentissaient dans le silence de Sainte-Claire. Le son de sa voix ne l'effrayait pourtant pas dans ce silence. C'est que la voix humaine sonnait encore à ses oreilles ; il vivait toujours avec les camarades.

Il y avait pourtant un point — on l'aura remarqué — sur lequel le brave Yanai se taisait, même à distance.

Pas un mot de la bouteille, pas une allusion au coup de trop reproché par les camarades !

Que s'était-il donc passé ?

Il se passait ceci que Yanni buvait. Il buvait depuis près de trois ans et il en avait alors vingt et un !

Orphelin dès le berceau — la mère morte en couches, le père disparu dans une tourmente — il lui restait, du côté paternel, un brave homme d'oncle, de volonté nulle, mou d'allures, mou d'affection ; puis, une sœur de sa mère, une vieille au front barré d'une capeline noire, les prunelles pétillantes, le nez en lame de rasoir, proprette, affairée, résolue, tyrannique.

De quel côté tenait le petit ? Allez donc vous débrouiller au milieu d'atavismes contradictoires.

Enfant, il logeait chez son oncle et fréquentait chez sa

tante ; il y restait assis, des matinées, sur un escabeau, tandis que la vieille trottinait ou filait. Les paroles étaient rares et menues. Yanni s'habituait, de bonne heure, à penser pour lui seul. Quel parfait entraînement à la solitude qui l'attendait !

Né dans l'île de Naxos, au village d'Apiranthe, qui est posé au beau milieu d'une couronne de collines, à une bonne distance de la côte, il aimait, gosse encore, à gravir les coteaux proches, pour aller voir la mer qui l'appelait.

De loin, les flots d'un violet cru l'amusaient, qui se dressaient çà et là, crêtés de panaches d'écume. Il n'y tint pas. Il se fit mousse à dix ans. Puis, il s'engagea comme matelot sur quelque bâtiment. La fréquentation de deux ou trois camarades fit le reste. D'où sa funeste habitude. Yanni, cependant, était un marin hors ligne, ne boudant pas devant l'ouvrage, prompt à la décision, imperturbable dans le danger. Quel dommage, hélas ! que le cristal limpide de ses yeux bruns fût trop souvent obnubilé par l'ivresse !

Le Capitaine se mit en tête de le guérir. Il essayait tantôt de la punition, tantôt du raisonnement. Yanni retombait toujours. Il le prit un jour par l'amour-propre, lui faisant honte de tant de lâcheté. Ça réussit à merveille. Le buveur s'abstint pendant une période assez longue. Vieux connaisseur d'hommes, le Capitaine se plaisait à exalter l'individu en lui laissant des initiatives et des responsabilités. A point nommé, pendant la traversée, le pilote venait de tomber malade. Le gouvernail fut confié à Yanni. Celui-ci, pour ses débuts, ne trouva rien de mieux que de s'enfermer au cellier ; il y vida toute une carafe de rhum. Il en attaqua même une seconde. Histoire de se donner du cœur.

Le robuste matelot tint bon, la première heure. Le grand air et la nuit firent ensuite leur effet ordinaire. Il s'affala ivre-mort à la barre. Le navire faillit sombrer.

— En voilà assez ! décida le patron.

C'est là-dessus que Yanni fut débarqué à Sainte-Claire.

— C'est ça qui m'est égal ! songeait-il dans son îlot. Ces sacrées gens m'ont assez exploité. Me voici enfin libre.

Le Capitaine, à son bord, songeait tout autrement, tandis que le navire s'en allait au large. Ah ! le singulier bonhomme ! Sur ses traits durs, sur la peau noircie de sa face, une énergie indomptée semblait comme tassée, comme massée dans chaque molécule de la chair ferme et rude. Ce même visage offrait à la fois ce contraste charmant que, par minutes, il s'illuminait du sourire de la plus fine ironie socratique.

— Oui, mon garçon, je sais ; tu es en train de m'envoyer dans le Royaume de l'Hadès. A ton aise ! Je te connais. Tu es comme tous ceux que leur passion ou que leur vice absorbe. Tu ne penses pas aux autres. Tu ne t'occupes que de toi-même. Tu t'isoles de tes semblables. Je vais donc t'apprendre ce que c'est que l'isolement.

Pendant que le second faisait le quart, il ratiocinait ainsi, par un temps exquis, sur une banquette du pont, rêveur et philosophe.

D'un geste lent, d'un geste, si je puis ainsi parler, sarcastique, il tira de sa poche un livre fatigué, à force d'être lu, presque en lambeaux.

Il faut se rappeler que juste une vingtaine d'années auparavant, en 1719, Daniel de Foë venait de publier ses fameuses *Aventures de Robinson Crusoë*. Elles avaient fait le tour de l'Europe, avaient été traduites même en grec moderne. Le capitaine, qui avait quelques lettres, tenait à la main un exemplaire de cette traduction.

— Ah ! ces Anglais ! Bons marins, oui, par Neptune ! Personnellement, fort sympathiques. Mais quels désastreux écrivains ! J'ai acheté le bouquin, parce que je croyais qu'il parlait de la mer. Je me suis bien trompé ! Ce n'est pas un marin, c'est un charpentier qui a écrit cela ! Il s'est appliqué à nous apprendre ce qu'avec un

nègre,avec des sauvages d'eau douce et un navire échoué, plein d'outils de toutes espèces, un Anglais peut faire de charpenterie.

D'un air inexprimable, il présenta de la main gauche le livre en loques à son regard narquois. Il considérait ce livre avec pitié.

— Ça un solitaire ? Laissez-moi rire ! La solitude ! Il ne l'a seulement pas réalisée par la pensée. Il n'a pas vécu sur la mer, celui-là ! Le solitaire, le solitaire pour de bon — comme mon gamin va l'être — a d'autres soucis dans le crâne que de faire le menuisier, le forgeron et le tailleur.Le solitaire n'a pas de temps à lui. Il est trop occupé de sa solitude. Il ne peut penser qu'à elle.

Puis, après deux secondes de réflexion :

— Nous en recauserons quand je viendrai te reprendre, mon bonhomme ! Tu sauras alors ce que vaut l'individu à l'état d'isolément complet.Moins qu'un fêtu de paille !

Puis, après un temps de réflexion :

— Oui, mon gaillard, la vie est lourde au solitaire. Pas commode de vivre continûment sur son propre fonds. Agir avec les autres et pour les autres, à la bonne heure! Cela est bien plus aisé! C'est un de mes vieux parents qui parlait ainsi. Il devait s'y connaître mieux que M. de Foë (1).

Alors, froissant le roman entre ses doigts :

— Ça, c'est des blagues ! Ce n'est pas de la solitude. C'est le manuel du parfait colonisateur anglais !

Et, sans plus, avec un dédain superbe, il jeta le livre à l'eau.

CHAPITRE III

LA PREMIÈRE TERREUR DE YANNI

Sainte-Claire semblait porter, comme une couronne au

(1) Le brave Capitaine ne se doutait pas qu'il citait une des pensées les plus profondes et les plus simples d'Aristote, dans *l'Ethique à Nicomaque*, livre IX, ch. IX, paragraphe 7. Il paraphrasait bien un peu, mais si peu que rien.

front, le bois vert de la haute colline d'où Yanni, resté seul, sortait maintenant pour s'avancer jusqu'à la lisière du rivage de sable, comme si, matériellement, il cherchait à se rapprocher des camarades.

Il est à noter que, depuis leur départ, ses premières paroles, ses réponses à leurs questions, il les leur avait adressées sans quitter sa retraite. Voici que, tout à coup, il courait après eux.

Yanni n'avait, au surplus, nulle conscience de ce mouvement. Il l'aurait aussitôt réprimé, s'il avait pu s'en douter seulement. A cette minute, il s'illusionnait sur ses vrais mobiles, à cause d'un détail qui intéressait son métier de marin.

— Où ont-ils bien pu passer ? s'écria-t-il.

Le séjour au cachot ne lui avait pas permis de saisir la configuration des lieux, avant l'arrivée. C'est pourquoi la manœuvre lui échappait, par laquelle le vaisseau, après un parcours de trois nœuds à peine, s'était rendu complètement invisible. Il pensa que les collines étagées derrière sa propre colline lui cachaient le vaisseau. Il la regagna donc, non sans quelque fièvre, s'efforçant de contourner le bois, afin de dominer ainsi la haute mer, du côté du midi.

Il n'est vraiment pas étrange que dans les fonds obscurs de cet être fruste une larme jaillît à ce moment, dont, peut-être, il ne comprenait pas bien l'origine. Il est naturel qu'il poursuivît le navire d'un regard suprême. Ce navire qu'il ne voyait plus, c'est toute l'humanité qui disparaissait de l'horizon !

Il fut simplement dépité d'être mal placé pour observer le large. Il avança de quelques pas rapides et s'avisa soudain qu'il avait dans sa poche une longue-vue. Il se rappela l'insistance du Capitaine à le munir de cet appareil, quelle qu'en fût la cherté à l'époque. Yanni cherchait à démêler les intentions du chef.

— Parbleu ! fit-il, s'égarant d'ailleurs sur les vrais

motifs de cet homme singulier. Il veut jouir de mon désarroi, il doit braquer sur moi son œil de verre et rire de tout son estomac !

— Tu ne m'auras pas ! résolut-il, et, piqué, il rabattit l'instrument. Son amour-propre triomphait ainsi chez lui de notre instinct le plus foncier, qui est l'instinct social. Il est vrai que l'amour-propre en est lui-même une émanation.

L'envie cependant devenait trop forte ; l'idée l'exaspérait que bientôt il ne serait plus temps, que le navire ne s'apercevrait plus. Il se mit derrière un arbre, reprit la longue-vue. Pauvre être abandonné! Il jouait à cache-cache avec l'humanité absente.

— Comme ça, dit-il, ils ne me verront pas.

Rien n'apparaissait sur l'étendue formidable et lisse. C'est qu'ils avaient passé tout de suite de l'autre côté de Sainte-Claire, doublant le cap de la colline, au sud-ouest.

Yanni s'expliqua ainsi le désert de l'Océan et, en somme, fut satisfait — satisfait comme on l'est souvent d'une rupture, comme on l'est du définitif, même douloureux.

— Ah ! tant mieux ! Tant mieux ! Je n'aurai plus à m'occuper d'eux. C'est tout fini entre nous.

Et il s'enfonça dans son bois, avec la sensation obscure de rentrer chez lui. Le besoin du domicile régulier restait toujours collé à sa substance grise. Il devait plus tard sentir l'inanité de cette illusion.

Pour le moment, une fois au milieu de ses arbres, la commotion involontaire et fatale, causée par l'arrachement suprême au milieu familier, se calma, la fièvre tomba. Yanni se ressaisissait fièrement. Il regarda sa montre.

— Tiens! je vais manger ! déclara-t-il à voix intelligible et haute.

Il ne disait pas tout, gardant informulée sa pensée intime :

— Les camarades, à cette heure, doivent casser la croûte. Je veux en faire autant.

S'il avait prononcé une pareille phrase, il aurait eu l'air de s'occuper d'eux.

Leur *croûte*, dans tous les cas, ne valait pas son repas à lui. Des fruits superbes pendaient aux branches. Il en prit un, singulier, plus gros qu'un cédrat, plaisant d'aspect, luisant d'écorce, jaune et ambré. Il l'ouvrit ; la pulpe en était ferme comme celle d'une pomme. Pas de pépins. Au centre, dans une membrane, une eau douce et acidulée à la fois, toute fraîche. Il y en avait pour la soif et pour la faim.

Yanni fut mis en goût.

— Sales canailles ! J'ai mieux que vous n'avez !

Il grimpa sur un des arbres fruitiers, où il apercevait d'en bas de beaux brugnons rebondis, d'un violet noir. Il s'assit a califourchon sur la branche, après avoir cassé quelques petits rameaux, pour s'y établir. Il dégustait son brugnon, quand il s'interrompit sur un coup de dent. Dans le silence mortel et continu de Sainte-Claire un bruit lent, craquelé, sinistre, comme d'un reptile glissant parmi des feuilles sèches, l'effara.

— Le misérable ! gronda Yanni. Il m'a lâché dans l'île aux serpents !

Il descendit de son arbre, armé du sang-froid qu'il avait aux grandes heures. De jour, on pouvait se défendre. La nuit, l'animal vous pique, et ça y est. Voilà sur quoi le Capitaine avait sans doute spéculé

— L'assassin !

Il reconnut le terrain avec précaution et minutie. Rien — rien qu'un tas de feuilles sèches dormant dans un coin! Il se rendit compte qu'un des petits rameaux, coupé par lui-même, y était chu, au passage de quelque brise légère. D'où le froissement et l'illusion.

Yanni en fut presque dépité, soit que le danger lui plût, soit que cette occasion lui manquât de récriminer contre le Capitaine.

— Imbécile que je suis! s'exclama-t-il. Lui-même pour-

tant a tenu à me prévenir, puisqu'ils m'ont collé ces deux bijoux de sa part !

Il tira de sa ceinture de cuir un pistolet et contempla non sans complaisance une carabine qu'il portait en bandoulière, celle-là aussi par ordre du Capitaine.

— Ça signifie que mon île est peuplée de bêtes — ou de sauvages. Il faudra donc me défendre.

Interprétant toujours de travers la pensée du Capitaine, il n'en décida pas moins d'explorer de fond en comble Sainte-Claire. C'était faisable, sans qu'il s'en doutât, jusqu'au soir, vu la petitesse du lieu.

La merveilleuse Naxos, avec, dans un de ses plis, le nid de fleurs qui s'appelle Apiranthe, s'évanouissait, aux yeux de Yanni, devant le miracle de Sainte-Claire.

Tourné vers l'intérieur des terres, le dos à la plage de sable, il dominait l'île entière maintenant dans son développement harmonieux. Il avait mis le pied hors du bois et s'apprêtait à descendre la pente. Devant lui, un ravin s'allongeait, plus large que profond, qui semblait, considéré de cette extrémité de l'île, la couper en son milieu ; car, des deux côtés, s'arrondissaient des collines en demi-cercle, d'un galbe gracieux, pas trop hautes, tout habillées d'arbres aux verdures étincelantes. On découvrait, en deçà d'elles, à main droite, un mont chauve, d'une belle élévation, comme assoupi dans sa paix d'isolement, violacé, rose, vermeil, indécis.

La douceur de Sainte-Claire venait d'un ensemble eurythmique où les détails se fusionnaient, se fondaient, gardant chacun son ton propre, dans la calme tempête de leurs couleurs, tandis qu'une atmosphère tempérée vous emplissait, sans fatigue et en un charme continu, de mille évaporations végétales, des résineux arômes des pins pondéreux, des parfums variés des fleurs, mêlés aux bienfaits des odeurs salines.

Se promener dans ce paradis serait un délice et un repos. Ce serait aussi une précaution indispensable; Yanni

ne fut pas long à comprendre que, en suivant le ravin, il aurait l'œil sur les deux parties de son île à la fois, surveillant les deux hémicycles des collines, à sa gauche comme à sa droite, et que, du même coup, il parviendrait ainsi sur l'autre versant, marqué par le mont Chauve, au delà duquel il apercevait, tel un mur dressé, l'horizon bleu de la mer lisse.

Il s'engagea donc dans le ravin. Là commença la difficulté — pas aussi ardue toutefois qu'il lui parut au premier abord. Il y avait, sous ses pas, tout un fouillis de buissons, d'arbrisseaux emmêlés, de lianes grimpantes, de racines enchevêtrées. Rien d'inextricable avec le bon coutelas dont il était armé. La végétation de Sainte-Claire, surtout près du rivage, pour abondante qu'elle fût, devenait rarement étouffante.

Ses pieds sentirent bientôt une agréable sensation, celle de la fraîcheur.

— Tiens ! voilà de l'eau, et moi qui me plaignais déjà de n'en point rencontrer !

Il ôta ses grosses chaussures, et, les regardant :

— A quoi bon les tuer ? Il ne doit pas y avoir beaucoup de cordonniers à Sainte-Claire. Soyons ménager de notre bien.

Et il les suspendit au canon de son fusil, en les nouant l'une à l'autre avec leurs cordons. Il ôta même ses chaussettes et les mit dans le creux des chaussures.

Tandis qu'il avançait ainsi, une feuille énorme de fougère vint lui frôler la face.

Instinctivement, il brandit son couteau. Sa main retomba, toute repentie :

— Pourquoi faire les couper ? Ça sait vous caresser comme du velours. Et il évita, depuis ce moment, de massacrer les branches qui auraient pu le gêner.

Il se frayait un passage avec les bras, parfois avec la tête, tout au plaisir de la découverte.

Chose étrange ! Une révolution mentale venait de s'o-

pérer en lui. Le moment solitaire semblait déjà loin, où il s'isolait sur la colline. Il agissait maintenant. De ce seul fait, il se croyait parmi les hommes.

Le malheureux ! Il ne se doutait pas que la solitude lui avait déjà mordu l'âme. Des indices fugitifs et certains l'attestaient. N'avait-il pas eu pitié, presque honte, de toucher aux productions de cette nature exubérante et jolie ? C'est qu'il subissait déjà la magie des lieux, l'enchantement de la longue matinée, l'endormement des énergies vitales.

N'avait-il pas eu la naïveté de suspendre ses souliers à son fusil ! Il oubliait qu'un fusil n'est pas une canne à bec de corbin et qu'en cas de danger pressant, son baluchon l'empêcherait de viser à la seconde.

Enfin, ne se dépouillait-il pas des impédiments de la civilisation ? Ne quittait-il pas jusqu'à ses chaussettes ? Les marins, sans doute, n'en usent guere. Mais comme son cas était différent ! Il était loin de ses planches et de ses cordages. Et même, ici, les chemins vierges auraient pu rendre indispensables les semelles fortes.

Il devait s'en apercevoir sans tarder.

—Aïe ! s'exclama-t-il. Un vilain crabe qui me paralyse la cheville !

L'eau était rare, il marchait dans le ruisseau et son pied nu s'était pris tout simplement entre deux cailloux pointus.

Il en eut encore du dépit. Il s'en consola bientôt, parvenu à l'autre bout du ravin ; en somme, dans le ravin et les alentours, aucun danger à redouter ; la place était nette. Au surplus, une réflexion le rassura pleinement.

— Le diable habitât-il par ici, qu'il descendrait boire au ravin. Or, tout y est intact. Donc, pas d'habitant — ni hommes ni bêtes — aux deux hémicycles des collines — dont chacune ressemble un peu à la mienne (à la sienne ! Il se l'appropriait déjà !) Mais l'autre versant ? Il me réserve sans doute de vilaines surprises.

Comment y arriver cependant ?

Court et brusque, le sentier, si on peut appeler ainsi un ravin, s'abolissait, s'enfonçait dans une gorge étroite, dans une sorte de grotte qui aboutissait Dieu sait où. Audessus d'elle régnait, il est vrai, un plateau extrêmement boisé, qui servait de pont ou plutôt de terrasse entre les amphithéâtres des collines opposées.

Mais, pour accéder à ce plateau, il fallait grimper sur une paroi abrupte ; on ne savait où s'y accrocher. Yanni s'engagea résolument dans la grotte, saisi, aussitôt dedans, par une sensation bienfaisante de fraîcheur. En même temps, l'obscurité subite l'aveugla. Après quelques pas, une épouvante cloua ses pieds sur place.

Accoutumé déjà au silence immuable de Sainte-Claire, un bruit, dans l'intérieur de la caverne, un bruit tonnant retentissait là-bas, vers les extrémités. Dans le même endroit, une lueur oblique fendait les ténèbres, une blancheur de diamant frissonnait et grondait, elle aussi.

Dans l'inconnu, tout épouvante. Qu'était-ce ? Un dragon, un monstre ? Le génie du lieu ?

La curiosité vainquit l'émotion. Il avança — et s'en applaudit. Cela lui permettait d'apercevoir, à l'autre bout, la sortie du tunnel. Le jour qui entrait par là fit pâlir la clarté de tout à l'heure. Yanni vit bientôt une source qui s'épandait de terre en miroitant. Les parois caves de la grotte répercutaient le bruit de l'eau et c'est ce qui causait ce fracas épouvantable.

Le danger ne voulait pas de lui, décidément.

Il avait hâte de s'en aller; il lui fallut encore patauger dans la boue, marcher en se baissant pour ne pas se cogner contre la voûte.

Sortir, cependant, n'était pas facile. La source s'enflait en torrent et ce torrent envahissait de ses premiers tourbillons presque toute l'ouverture du fond. Il eut donc du mal à déboucher et, une fois dehors, de se tenir debout sur une roche où il put grimper, à l'abri des eaux.

Le panorama qu'il découvrit de cette hauteur avait une splendeur telle que le brave homme, d'émotion, se signa, suivant l'usage des Grecs,qui, régulièrement, font le signe de la croix,toutes les fois qu'ils ont l'âme étonnée, béate ou peureuse.

— Je comprends maintenant — il continuait à s'entretenir à haute voix —pourquoi l'île est déserte dans mes parages—il ne cessait pas de les nommer siens. C'est sur ce paradis, ici, qu'ont dû se reporter les habitants.

La structure de l'île se précisait, en effet, devant ses yeux.

Au loin, tout à l'Est, à travers une étendue de sable immense, un fleuve majestueux coulait — celui-là même qui prenait sa source dans la grotte et qui,avant d'arriver à l'Océan, se perdait dans une forêt énorme,étendue entre les deux systèmes des collines circulaires.

A droite, du côté du midi, se dressait, depuis la base maintenant jusqu'au sommet conique, le Mont Chauve, découvert, le matin, dès les premiers pas.

A la gauche de Yanni, vers le nord, des monticules, détachés de l'hémicycle des collines, s'étageaient graduellement pour expirer avec douceur, au nord-est,leurs pieds perdus dans l'eau.

Derrière ces monticules qui, au nord-est, formaient ainsi un nouvel amphithéâtre avec le dos des collines septentrionales, une plage oblongue se profilait au bas d'une pente en précipice, bornée, en plein nord-ouest, par un mont gigantesque, gardien de Sainte-Claire, faisant face au Mont Chauve au sud-est, comme une sentinelle massive, immobile, à l'autre bout.

Entre ce mont géant et la Colline de Yanni, au sud-ouest, s'apercevait la plage, encore assez considérable, où on l'avait débarqué.

Voilà, si l'on peut parler, la carcasse de notre île; les chairs en étaient toutes grasses, tout opulentes.

Le sable blond de la grande plage, coupée transversa-

lement par le fleuve, offrait aux yeux de Yanni la surprise et l'émerveillement d'une parure continue d'anémones, légères et bariolées, violettes, mauves, pâles, roses, jaunes, vertes et claires, plantes basses qui devaient leur floraison au limon fluvial.

La forêt prodigieuse, au dôme compact et clos, avec ses frondaisons nuancées à l'infini, prenait l'aspect, de l'endroit où se tenait Yanni, d'un jardin féerique aux fleurs colossales, aux corolles innombrables, figurées par la voûte des arbres.

Çà et là, une éclaircie, rare. Au fond, on voyait serpenter une émeraude. C'était le fleuve qui traversait la forêt.

Au sud-est, le Mont Chauve et les collines méridionales faisaient l'effet bizarre de se joindre, de se mêler, pour se tenir en des attitudes amoureuses, caressantes, fraternelles, à peine touchées. Le caractère dominant de Sainte-Claire consistait en ces courbes ravissantes, en ces galbes heureux, en ces mouvements immobiles qui faisaient de l'île un chœur grave, reposant et doux, engagé dans une danse dont les poses élégantes, dont les gestes charmeurs ne bougeaient pas.

Yanni fit effort sur lui-même pour s'arracher à ce spectacle. Il était près de midi. La faim le tenaillait. La forêt lui offrirait sans doute un aliment. Il ne fut pas difficile d'y pénétrer, en suivant le cours de l'eau. Une fois à l'ombre, il se coucha à plat ventre. Il but à même l'eau courante. Elle avait une saveur spéciale, un peu ferrugineuse; instantanément, elle lui rendit toutes ses forces.

— Oh ! la boisson de miracle ! Elle me coûtera moins cher que l'autre !

Les moindres des choses, dans cette île fortunée, tournaient au gré de ses vœux. Il mit la main sur quelques oursins monstres charnus et succulents, roses de carapace, qu'un coup de mer avait sans doute rejetés jusque là. Il en suça une dizaine. Ça fondait dans le palais, suave et délicat. Il ne se priva pas de dessert, cueillant des coings

étranges, qui n'avaient pas l'âpreté de leur congénères hellènes, et qui avaient la saveur de la brioche. Il finit par une pêche d'un jus de paradis.

C'est en quoi il eut tort. Il ignorait que ces fruits, dans ce climat, commencent par vous entêter. Tout étourdi, il tomba sur le sol. Ses yeux se fermèrent. Au bout de quelques secondes, il bondit, effaré. Il venait d'avoir eu, durant ce court sommeil, une vision d'épouvante. Des sauvages le poursuivaient, armés de clameurs et de pierres.

La certitude s'établit en lui que ce rêve était un annonciateur de la réalité. Cette fois-ci, Yanni en aurait le cœur net ; il allait explorer les lieux définitivement.

Il n'avait franchi jusque-là que l'orée du bois. Maintenant, il entra dans la forêt. Une végétation de folie, une suffocation de verdure, une population effrénée de troncs monstrueux, sans un point bleu de ciel entre les branches. Et des arbres ! Les platanes de son pays, avec leurs dix ou quinze mètres de tour, lui paraissaient jeux d'enfant en comparaison. Il ne pouvait s'empêcher de s'arrêter pour s'extasier, pour tâter l'écorce. L'Ile silencieuse l'enveloppait de son mystère, l'engourdissait de sa magie.

Il ne s'apercevait même plus du mal qu'il avait à avancer. Il en oubliait son songe terrifiant.

Des lianes innombrables, les unes comme de la ficelle, les autres comme des cordes, les autres comme des fils de soie, reliaient les branchages les uns aux autres, faisaient entre les arbres comme des berceaux aériens. On pouvait encore écarter les grosses lianes ; ces fils de soie, qui paraissaient si fragiles, étaient, à l'essai, inextricables et infrangibles. Il mit trois heures à traverser la forêt dans sa longueur et ne s'en plaignit pas. L'air, les parfums, les couleurs lui créaient des sensations d'endormement. Il croyait être là depuis des années.

Il ne perdait pas son idée de vue. L'intérieur de la forêt ne donnait décidément rien. De la flore en abondance, aucune faune. Il obliqua vers la lisière. Il se sentait si heu-

reux maintenant, si doucement enserré par cette nature, qu'il craignait de voir surgir tout à coup, hors du bois, un fauve ou quelque sauvage.

De fauve, il n'en découvrit point. Il découvrit des sauvages.

C'était du côté du Mont Chauve. Aux pieds du Mont, cinq à six tentes d'un blanc mat se pressaient les unes contre les autres. Quelques nègres sommeillaient à l'ombre.

Il s'approcha plus près encore, le regard furtif, le cou tendu, étouffant ses pas entre les premiers arbres et une lisière plus dénudée, couverte de fougères. Il se replia soudain derrière un gros chêne. On pouvait tranquillement viser, à la distance prise.

— Messieurs, on va vous régaler.

Il pressa la détente.

Dans le silence endormi du désert de Sainte-Claire, à travers le linceul tissé par les rayons du jour autour des choses, un fracas retentit, formidable.

Il s'approcha pour s'assurer.

Rien ! Désespérément rien !

Des pierres rouges plantées dans le sable, quelques rochers triangulaires d'une blancheur nivéale, sur le tout les jeux de l'ombre et de la lumière; c'étaient les tentes et c'étaient les sauvages.

Il resta devant ce néant, atterré, dévorant son sang dans une rage mue.

Il n'ouvrit plus la bouche. Il se mit à courir frénétiquement dans mille directions à la fois, avec la peur — ou l'espoir de rencontrer le danger présumé. Il traversa la plage de sable en ligne droite, pour atteindre les monticules de la côte nord-est. Il remonta précipitamment leurs pentes légères jusqu'à leur jonction avec les Collines septentrionales, à l'endroit précis où, au bas d'une déclivité rapide, la plage oblongue, mentionnée plus haut, s'encadrait dans une ravine en forme de serfouette.

Son regard vainement sonda la profondeur. Affolé de tout connaître, il eut, un moment, la tentation de se suspendre à trois arbres du précipice, dont les crêtes effleuraient le sommet de la dernière colline de cette chaîne. Ces arbres s'isolaient là comme une poussée suprême et mélancolique de la forêt grandiose. Il aurait pu s'aider de leurs branches pour descendre.

A quoi bon ? Dans la gorge profonde, le velours d'un tapis de gazon allongé, avec, au bout, une baie arrondie, prise entre deux brisants, ne pouvait recéler aucun piège. La grande mer resplendissait au delà.

Il s'éloigna vite, ne se doutant pas que les trois arbres dédaignés devaient plus tard, beaucoup plus tard, servir à sa délivrance, après l'avoir arraché à la mort.

La hâte le lancinait de parcourir ce bois touffu qui occupait le plateau posé sur la grotte de passage, entre les deux amphithéâtres de collines. Quand on venait par l'ouest, l'ascension en était impossible. Maintenant, par le nord, on y accédait de plain pied.

Là, peut-être !...

Là, il eut la sensation d'entrer dans la mort.

Il n'avait pas imaginé forêt pareille.

C'était un espace planté de platanes titaniques, avec des distances, d'un tronc à l'autre, absolument égales. Cette symétrie avait quelque chose d'effrayant ; on pensait à un géomètre inconnu vivant dans l'île depuis des siècles, méthodique, solitaire et morne, alignant les végétaux à son gré. L'ombre dans le bois était à peine diaphane. Des ténèbres obstinées avaient établi là leur nid de deuil, dans une immobilité.

Les fougères, surabondantes, la plupart à hauteur d'homme, rigides et calmes, se taisaient ; lorsque Yanni les ployait au passage, elles ne répondaient même pas par le froissement le plus feutré. Elles ne sentaient rien. Tout était muet dans ces Elysées obscurs, vides même de fantômes.

Point d'îles, sur tout le Pacifique, où pèse une paix plus étrange, plus introublée, une léthargie plus funèbre et plus ensoleillée qu'à Sainte-Claire ; à Sainte-Claire, point de lieu plus assoupi, plus stagnant dans sa quiétude que ce sinistre bois de platanes. Pas un oiseau sur les branches, pas un scarabée sur l'herbe, pas un vermisseau sous le pied. Dans la torpeur de l'air, pas le bruissement d'une mouche, pas l'aile d'un insecte.

Une tranquillité sombre, inconsolée, une affliction souveraine, au milieu du triomphe de cette orgie végétale, angoissait Yanni, lui présentait comme un miroir de son avenir dans ce désert florissant et noir. La nature elle-même, lasse de ce silence et de cette obscurité, prenait sa revanche à l'orée du bois, avec des lilas énormes, aux grappes aveuglantes, tournées vers la mer et le soleil, comme si les fleurs mêmes redoutaient de pousser dans l'étouffement de cette agonie lugubre et magnifique.

Yanni se sauva. Un espoir lui restait encore. Peut-être le Mont-Chauve recélait-il quelques dangers dans ses plis. Il ne l'avait pas bien vu. Il l'avait cru, du haut de la grotte, marié aux Collines méridionales. Il comprit, lors de la déception de ses coups de carabine, que le Mont jaloux se dressait seul à l'écart, loin de tout. Il y courut. Il en fit vite le tour. Pas même un volatile marin sur les escarpements rocheux ! Il leva les yeux, pour mieux distinguer.

— Tiens ! fit-il — mais déjà il parlait moins qu'au commencement de la journée. Et ma lunette ?

Il la sortit de sa poche, il s'en arma la main dextre.

Le Capitaine, par hasard, la lui aurait-il donnée pour qu'il explorât mieux ainsi sa solitude ?

Il examina la montagne, il examina les alentours dans tous les sens.

Ses pauvres mains retombèrent, désabusées.

Il s'avança sur le sable, jusqu'à la mer sans bornes.

Il frissonnait.

Il embrassa la plaine d'un long regard.

Non, point de bête dans son île, point d'ennemis !

Point de danger !

Et au large ? Il rebraqua sa lunette.

La rose du jour au ciel se décolorait.Le soir venait. La mer s'enveloppait en des ombres vermeilles.

Personne nulle part, rien, rien, ni sur la terre, ni sur les eaux.

Alors, n'en pouvant plus, Yanni trembla.

Il tremblait de peur, devant l'absence de tout danger ; et la vue de la solitude le secouait de terreur.

CHAPITRE IV

UN NOM SUR UN ARBRE

Une fois la nuit venue, Yanni se dirigea vers la grande Forêt, celle de la Plaine. Il n'aurait voulu à aucun prix de la Forêt aux Platanes. Déjà la Forêt basse lui donnait à penser. Il préféra s'installer à l'orée, sans pénétrer dans l'intérieur. S'installer pour dormir ! Et nous devons à la vérité de déclarer qu'il dormit excellemment, grâce, peut-être, à une circonstance particulière.

A Naxos, aussi bien qu'à bord, pour Yanni, pour ses camarades, la volupté incomparable, dans les nuits chaudes, était de s'étendre au grand air,la poitrine déboutonnée.A Sainte-Claire, où ne bougeait pas un souffle, ç'eût été, sans compter le plaisir, une nécessité.

Pourtant — on sut plus tard ce détail, avec tous les autres, de sa bouche même, quand la délivrance sonna — pourtant Yanni ne voulut pas se coucher par terre. Il s'arrangea un lit dans le tronc creux d'un platane énorme, où de la mousse sèche, épaisse et veloutée, lui faisait un matelas véritable

Expliquez cela comme vous voudrez. Yanni venait de constater, à sa grande détresse, l'absence de tout péril dans l'île entière, l'absence même d'un insecte malfaisant. Et Yanni se cachait !

Yanni se cachait de la solitude. Et ce besoin prit chez lui, plus tard, des proportions d'épouvante.

Déjà, dans cette première nuit de Sainte-Claire, il ne fut point fâché, avant de fermer les yeux,de suivre, sur la lisière,et sur la plage sablonneuse aux anémones scintillantes, sur les feuilles et sur les herbes voisines, la douce promenade des rayons clairs de la Croix du Sud. Cela lui tenait compagnie, cela lui faisait comme un enchantement et une protection.

— Voici la première nuit que je dors à terre,s'exclama-t-il gaiement au réveil, sans être dévoré par les puces.

Il lui fallait maintenant son café. Et tout juste, en cherchant des yeux,il remarqua des fruits ronds,noirâtres et luisants. Les prunes de Naxos, quoi ? — sauf l'écorce, qui était dure.

— Qu'est-ce que ça peut vous dire en dedans, ces mignons-là ?

Il en casse un contre un caillou. Le jus regicle sur le sol, brusquement.

— Fausse manœuvre ! Attention !

Il en cueille un autre dont il arrache la queue et, sur la place encore fraîche, il creuse avec son ongle un trou suffisant. Ça se présentait gentiment en forme de coupe.

— Boirai-je ou pas ? considéra-t-il.

Il but. Il avala le liquide, en absorba un second, un troisième, jusqu'à quatre. C'était purement délicieux, et ça sentait le café froid.

Pour se donner du mouvement, il traversa, non sans peine, la Forêt dans sa largeur. Il se trouva inopinément aux pieds d'une des collines méridionales, devant laquelle s'étendait un champ maigre, une sorte de carré où poussaient des maïs sauvages, tout mûrs et tendres à ce moment. Il y courut. Ce lui fut une nourriture substantielle et d'une saveur qui dépassait de beaucoup celle des coings au goût de brioche, cueillis à son arrivée. Il enlevait les grains un à un,sans songer à les faire sauter avec la pointe

de son couteau, dont il ne se servait pas plus que tout à l'heure il ne s'en était servi pour les fruits au café.

Yanni obéissait déjà aux suggestions muettes des milieux. Le désert ne connaît point nos coutelleries. Le solitaire vit des industries propres à la solitude.

Au beau milieu de tout, il se sentit abandonné. Cela n'a rien d'étrange. Ce qui l'est davantage — ou ce qui l'est aussi peu — c'est son désir soudain de revenir à sa Colline, pour être là, moins seul. Il se trouvait sur le chemin. Il refit en sens inverse la route de la veille. Cela lui causa une certaine satisfaction. Le ravin devenait presque un vieil ami. Le solitaire n'évoluait plus dans l'inconnu.

Pressé d'être rendu à domicile, notre marcheur obliqua vers les collines méridionales dont la dernière le mit sur la sienne par une pente douce. C'est de là qu'il avait nargué camarades et Capitaine. Il s'y plaisait — ne se doutant pas que ce plaisir lui venait d'eux,précisément parce qu'il se cabrait contre eux. C'est même par orgueil qu'il se refusait à descendre sur la Plage de débarquement. Ils auraient pu triompher, comme d'une concession.

D'un air indifférent, il fait quelques pas, jette un coup d'œil. Puis, voilà qu'il se précipite, voilà qu'il court juste dans la direction du remblai de terre au bout de la bande de sable.

— Ah ! sacrés bougres de gens ! bondit-il.

Et il se mit à danser, en proférant des sons inarticulés.

Il venait de découvrir les deux caisses laissées par les camarades, avant le départ, à ce même endroit.

Deux caisses et, à côté d'elles, un bon ballot qui enveloppait certains objets. Les matelots avaient mal calculé leur distance ; à la marée, une extrémité de la grosse toile avait été touchée ; des points de rouille apparurent sur deux ou trois outils contenus dans le ballot ; car, l'ouvrir, déballer les caisses, fut pour Yanni l'affaire d'une seconde.

Les déballer ! Cela nous plaît à dire. Il empoignait pêle-mêle ce qui lui tombait sous la main, le jetait sur le sable, frénétiquement — cet homme si calme à son ordinaire — pour plus vite voir.

Du ballot jaillirent une marmite, un gril,une bouilloire, une casserole de petit modèle,une pelle,une fourche, une herse,une scie, un marteau et des clous.La première caisse qu'il éventra lui donna un costume en beau coutil, des chaussettes, des souliers, un chapeau de paille, des chemises ; puis, du bougran, des lignes de pêche, de la corde, de la ficelle et,à part, dûment enveloppés, de l'amadou, de la poudre, des balles, des allumettes. Tout était prévu!

La seconde caisse demanda plus de calme dans l'extraction de son contenu : comestibles des sortes les plus variées, conserves, viandes fumées, langue de bœuf, légumes,confitures,une bouteille d'huile de Marseille,une de vinaigre, du sel en masse, des biscuits, du fromage, de la galette de bord, etc., etc.

Il n'eut pas la patience d'aller jusqu'au bout.

Dès que, en tas capricieux, les différents articles eurent touché le sol, la sarabande recommença et le tumulte des paroles s'élança de sa bouche.

C'était une bordée d'injures, de ces injures que les Orientaux, peut-être par pudeur intime, ont coutume de déverser sur un ami,pour lui marquer leur affection, tout en ayant l'air ainsi de la dissimuler.

— Tas de gueux ! Mais il fallait me le dire ! Quoi ! Jusqu'à des pelles ! Ah ! les sacripants ! Pendant que vous y étiez, il fallait m'installer une maison entière. Crétins de copineaux ! Merci, quand même. Et cette voix pleurarde quand vous m'assuriez que vous ne m'en vouliez pas ! C'est beau, ce fourbis.Quels trucs des Enfers ! Mâtin ! Ah ! je vous casserais bien la gueule, vous qui, sournoisement, m'avez amené cette marchandise sur le sable. Les sinistres birbes ! Les mufles ! Les galapyas ! Les salapyas !... Tope là, camaros !

Il faut que, dans l'espace de trente heures, le silence et l'isolement aient singulièrement agi sur cette nature fière et retraite, pour arracher à ses lèvres des cris aigus, au seul aspect de ces choses sociales, de ce fourbis humain.

L'orgueil ne fut point long à reprendre le dessus.

Avec une rage qui rendait ses gestes plus brefs et plus prompts, il remit le tout, sens dessus dessous, dans les deux caisses.

— Vous ne m'aurez pas ! ponctua-t-il, et il rebondit, exactement comme la veille, vers sa Colline.

La journée lui parut d'une longueur sans limites. Il erra toute l'après-midi dans des obsessions successives de solitude et de société.

La société était là, sur la Plage, dans les caisses et le gros ballot.

Il se donna un prétexte.

— Qui sait ? Quelque attrape du Capitaine ? Face mafflue, va ! (Mafflu ? Sec et anguleux, c'est ce que le Capitaine était le moins). Je vais voir !

En ouvrant, il tomba sur la galette et le fromage. Ça lui mit l'eau à la bouche. Il venait de se nourrir, deux heures auparavant, des produits de ses arbres. Le fromage accusait je ne sais quel goût d'amertume. Pour la galette, elle était franchement dure. Après un coup de dent, il lâcha les deux morceaux sur la grève.

Il prit du moins cette fois-ci la précaution, mû par d'obscurs instincts sociaux, de préserver les colis en les poussant, hors de la portée du flux, dans le tronc creux et profond d'un saule.

Alors Yanni s'éloigna plus paisiblement.

Ce goût désagréable du fromage l'apaisait. Il trouvait déjà moins de prix aux dons des camarades. Il dîna, le soir, avec un plus grand appétit, des cédrats de la Colline. Dieu, que c'était bon ! De l'eau claire et de la chair friande dans le même fruit.

Au moment où il en cueillit un second, il le retournait avec complaisance entre ses doigts. Il finit par le rompre avec ses dents, sans l'avoir pelé au préalable.

Il tenait cependant son couteau de la main gauche. Il se mit à le contempler d'un air de songe. Des pensées en flots pressés et tristes envahirent son cerveau. Il regardait distraitement la haute mer. Il devait être dans les huit heures du soir. Le soleil se penchait vers la base du firmament. Les eaux dormaient au loin, calmes et rosées. Il avait le dos appuyé contre le tronc d'un arbre qui paraissait être un peuplier, avec, sur l'écorce, des yeux blancs, avec la peau si lisse que la main sentait toute une caresse à s'y promener. Il n'y avait point sur la colline de cavité où il pût se réfugier comme, la veille, dans la Grande Forêt. Sans bien savoir ce qu'il faisait, il prit son couteau et, lentement, il grava son nom :

YANNI PETROYANNI

Il se sentit ainsi moins seul. Il dédoublait ainsi, il affirmait son existence dans le vide de la nature. En même temps, il se rappelait ! Oui, là-bas, dans le navire, dans son cachot à fond de cale, pareille aventure lui était arrivée. Il avait inscrit son nom sur la paroi de sa prison. Il revoyait le cabanon et la planche et le navire. Il entendait le Capitaine qui commandait du haut de la passerelle, les matelots courant sur le tillac, les bruits familiers du bord et les vagues avec leur clapotis contre les flancs du bâtiment en marche, et le vent dans les voiles, et la mer bornée à travers la vitre ronde du hublot.

Yanni ne put se retenir. Dans son réduit étroit du bord, il n'avait pas bronché. Ce soir, seul, à ce souvenir, un sanglot lui montait dans la gorge. Pauvre enfant ! Il sentait quelle différence sinistre existait entre une prison et la solitude.

CHAPITRE V

NOS CHÈRES HABITUDES PEUVENT PARFOIS NOUS COUTER CHER

L'aube aux joies victorieuses dressa Yanni d'aplomb sur ses deux pattes.

Il parcourut d'un long regard son domaine, sa Colline, la rangée des Collines méridionales ; il se rappela la Grande Forêt de l'autre rive, la Plage aux Anémones multicolores, tandis qu'à l'horizon, le soleil, encore caché par le Mont Chauve, montait, paisible et royal.

— Imbécile ! murmura Yanni.

Il faut comprendre qu'il s'adressait au Capitaine ; car, tourné maintenant vers la plage gracieuse au bas du coteau, il haranguait les camarades, triomphalement :

— Vous ne voyez donc pas que tout cela m'appartient? Vous avez voulu me punir. Vous m'avez fait roi. Mieux que roi ; car, je suis plus libre ! Je suis entièrement libre. Je fais ce que je veux. Je me lève, je m'assieds, je bois, je mange, je flâne, je roupille, je ronfle, je rêve, le nez en l'air, je grimpe aux arbres, j'en redescends, comme je veux. Je suis mon maître.

Ces paroles devaient recevoir dans la matinée même un démenti cinglant. Déjà, jusque dans le moindre détail quotidien, les lieux s'emparaient de lui, le maîtrisaient.

A peine au bout de sa tirade, il fut tout abasourdi de sa voix, un écho vibrait je ne sais où, qui les lui renvoyait à la figure. Il eut la sensation, près de lui, d'une voix étrangère.

Il voulut s'étourdir, chasser une impression qui le troublait. Il se mit à fredonner une complainte aimée qu'il chantonnait dans sa prison. Quelle bizarre aventure ! L'air était faux ! C'est que, sans doute, la rumeur des hommes et celle des flots rythmaient à bord la chanson qui, dans la quiétude aplatie des airs, baissait de quelque

demi-ton ou s'égarait d'une mesure, comme un instrument changé d'atmosphère.

— Arrachons-nous d'ici ! soupira-t-il doucement. D'ailleurs, la besogne ne manque pas. Nous avons des précautions à prendre. Il ne fera pas toujours ce temps bleu et vert.

Puis, comme si la placidité des espaces immobiles l'agaçait, il ajouta, non sans humeur :

— Quand des pluies aux gouttes énormes auront ployé ces branches, quand les éclairs les auront tordues, quand le tonnerre affolera Sainte-Claire, je ne vais pas rester sous les horions. Puisque je suis roi, il faudra bien que je m'y arrange un pieu royal.

Avec tout cela, point d'asile sortable, parmi les arbres d'alentour.

Il se mit en quête d'un appartement dans les environs.

Yanni ne connaissait pas encore le versant méridional de sa Colline. Dès qu'il fut en bas, il se rendit compte de ce qui lui avait échappé le premier jour ; une bande étroite de sable, de deux ou trois mètres de largeur, s'étendait derrière les Collines méridionales et menait, presque en droite ligne, au Mont Chauve, en d'autres termes à la Grande Plage orientale, la Plage aux Anémones, distante de sa Colline d'une quinzaine de kilomètres.

Voilà qui était commode ; on avait l'ombre des arbres pour marcher ; le sable, facile et velouté, vous portait de lui-même.

Pas d'endroit propice cependant pour y établir ses quartiers d'hiver.

Avant de revenir sur ses pas, il s'arrêta une minute devant la mer. Il ne l'avait pas encore vue de si près ; car, dans sa terreur d'avant-veille, il n'avait guère pris le temps de s'attarder à la contemplation du rivage, absorbé comme il était, des pieds à la tête, par le spectre de la solitude.

Cette fois-ci, le flot à ses pieds le conviait à des pensées

amènes, non point que ce flot fût jaseur—à Sainte-Claire tout est si calme que les marées elles-mêmes s'accomplissent avec un clapotis indistinct ; c'est le satin uni de l'eau qui l'attirait avec ses transparences d'émeraude, avec, dans ses fonds, des algues de pourpre, alors que la surface réfléchissait les verdures des Collines.

Il n'y tint plus. Il était bien libre de prendre un bain, après tout! Il ôta ses vêtements. D'un geste machinal, il posa son pied gauche sur son genou droit,pour se délacer les souliers. Il s'aperçut alors qu'il les avait oubliés là-bas, dans le tronc creux du platane.

— Tant mieux ! Ça fait moins d'embarras.

Et il se jeta tout de suite à l'eau. Un poisson n'avait pas sa souplesse. D'un élan instinctif, il gagna le large — comme il avait fait jusque-là toutes les fois qu'il se baignait. Cette fois-ci, Yanni, sans bien savoir pourquoi, rebroussa vite chemin. Avec, devant les yeux, une étendue plate et sans limites, il eut l'impression poignante qu'il n'existait plus nulle part de continent, devant ni derrière lui. Cette impression, il ne l'aurait certainement pas eue, si Sainte-Claire avait été peuplée. Seul, il revoyait partout la solitude.

Il revint sagement au rivage, lui le nageur accompli et peu poltron. Il éprouva un gros sentiment de sécurité à reprendre pied, près du rivage, l'eau lui venant au cou. Il agita ses mains une minute. Puis, il voulut avancer. Impossible. Ses deux orteils se débattaient dans un étau. Ce n'était plus, comme dans le ravin, l'autre jour, le doigt mordu entre deux cailloux. C'était l'immobilité forcée.

Heureusement, Yanni ne se démonta pas. Sa tête disparut dans l'eau, il regarda, tâta de la main, se dégagea, méthodiquement. Ses deux pieds s'étaient pris entre des sortes de tridents formés par des racines que projetaient dans l'eau les grands arbres des Collines. La marée recouvrait tout à ce moment.

— Drôle de pays ! On ne sait jamais sur quoi l'on marche. On n'y a donc plus sa liberté ?

Il suivit la bande de sable, pour regagner sa Colline. En la contournant par le bas, il devait trouver l'installation cherchée, mais ce fut grâce à un hasard déconcertant. Tout était à rebours dans cette terre des merveilles. On ne trouvait pas où l'on cherchait, on trouvait où l'on ne cherchait pas.

Il grimpait sur le versant méridional de la Colline, lorsque, à mi-hauteur de la pente, il déboucha sur un plateau, une terrasse plane et gazonnée, bornée par un mur de verdure. Yanni s'y adossa et, à la même minute, s'étala tout de son long à la renverse.

Cette verdure était faite de lianes, de plantes grimpantes, d'un emmêlement de rameaux fins et longs. Ça donnait une portière de feuillages, masquant une grotte. La grotte ! C'est bien ce qu'il voulait !

Yanni se releva, fort amusé.

Il partagea la tenture verte en deux parties égales, comme une chevelure ou comme un rideau dont on laisse pendre les pans inférieurs. Il fit avec les lianes elles-mêmes deux nœuds solides autour de deux morceaux de bois qu'il fixa, de chaque côté du mur de terre.

A l'entrée, la grotte avait pas mal de profondeur. De quoi faire une belle chambre à coucher. Mais... impossible pour le moment de s'y étendre. Pas de place, dans un encombrement fou de buissons, de radicelles, d'arbustes, d'herbes drues, à mesure que l'on avançait à l'intérieur.

Ça valait pourtant la peine d'en tirer quelque chose. Le plafond en voûte tenait ferme, prévenait tout éboulement, à la faveur de poutres naturelles dues à un lacis pittoresque et noueux de fortes racines aux mailles serrées.

Il n'y avait qu'une chose à faire : déblayer le terrain.

Yanni s'y mit résolument. Il essaya d'arracher un des arbustes du sol. L'arbuste résistait joliment. Il s'obstina,

fouilla la terre autour du pied, avec ses doigts, avec une branche arrachée à l'arbuste lui-même, qui s'ébranla, craqua, lui resta dans la main.

Il se mit alors à considérer le boyau dur, à double bec, de la racine. Ça augmentait Yanni d'une fourche des plus sortables, dont il s'aida pour déraciner les six arbustes qui restaient encore.

Le travail lui procura une bonne suée. Il n'en contempla pas moins son œuvre avec désespoir. En somme, il avait abouti à centupler le gâchis ; maintenant, les trous creusés, les terres rejetées, les feuilles remuées, les branches cassées unissaient leur désordre extravagant, créaient un chaos nouveau.

D'où nécessité inéluctable de nettoyer et d'aplanir.

Il s'y mit, d'abord des bras et des mains. Ça n'avançait pas fort. Brusquement, il retourna le seul arbrisseau qu'il n'eût point encore défolié. Ce balai d'un nouveau genre fit une besogne rapide et globale. Yanni boucha les crevasses, étendit par terre de larges feuilles de fougère. Et il se signa, la tâche accomplie.

Sur quoi, il sortit, rabaissant les deux rideaux de sa caverne veloutée.

L'ouvrage lestement enlevé avait duré peu d'heures. En réalité, rien de moins compliqué. La faim le tenaillait maintenant. Il monta sur sa Colline, où il se rassasia des chers cédrats. Mais midi brûlait le ciel, juste au milieu de la voûte. Yanni mourait de soif. Le liquide du fruit ne suffisait pas. Il lui fallait, à ce moment, de l'eau naturelle. Il s'achemina vers la Plage, où il trouva, cette fois-ci, ce qu'il voulait ; car, le ruisseau léger qui courait dans le ravin, perdu d'abord sous le remblai que nous connaissons, ressortait plus loin, alimentait le versant occidental, en une multitude de rigoles étroites, assez basses, dont le sable était sillonné.

Celle où Yanni se pencha s'arrondissait en une coupe toute offerte à sa bouche.

Quand il se releva, il enveloppa d'un large sourire d'indulgence le saule creux où dormaient les caisses et le gros ballot.

— Les proverbes de Naxos ont raison : autre contrée, autre existence. Je n'ai pas songé une seconde ni à leurs pioches ni à leurs brioches ! On ne fait pas ici ce que l'on veut. On fait ce que veut le pays.

Il se prit à parcourir la Plage du côté opposé à celui de sa Colline, poussant jusqu'à la pointe nord-ouest de Sainte-Claire. La mer avait baissé. Il put donc éviter les rochers de la falaise que la marée haute battait, au jour de son arrivée, ce qui avait obligé les camarades à déposer les provisions ordonnées par le Capitaine au delà de la limite de sable.

Si Yanni se promettait de cette promenade un supplément d'informations, il tombait mal. C'était la région la plus ingrate de l'île. Large, épais, ventru, obèse, glabre et irritant, le Mont Mafflu bouchait l'horizon avec brutalité. On aurait dit une personne qui vous obstinait. Tu ne verras pas plus loin, décrétait-il obstinément.

Voilà tout ce que Yanni remporta de son excursion.

L'agacement que lui causait le Mont Mafflu le rapprocha des camarades.

— Je n'ai tout de même pas assez regardé leurs gentillesses dans les deux boîtes.

Il contourna, en revenant, par le saule creux, ramena, puis ouvrit l'une des caisses, celle des comestibles, fouilla jusqu'au fond.

— Le bandit ! rugit-il.

Il retira de la caisse deux bouteilles de rhum.

Le dialogue, aussitôt, s'engagea, bref et acéré, entre le Capitaine et lui.

— Avoue que tu l'as fait exprès ! Choléra !

Le Patron, avec un dédain splendide, tournait la tête sans réponse.

— Tu veux me bafouer ! Tête de mort !

Le Capitaine déambule, bouche cadenassée, plus loin, près des flots.

— Ah ! tu ne m'auras pas ! La canaille !

Et Yanni serrait les dents, les prunelles injectées de fureur rouge.

Le Capitaine s'arrête, le fixe dans les yeux, froidement.

— Oh ! tu es loin. Tu peux railler, sans que je te broie les os dans les os de mes phalanges.

Il tendait les mains dans un spasme.

Brève et tranchante, sarcastique, la voix du Capitaine retentit dans le silence de Sainte-Claire :

— Tu boiras !

La colère soulevait Yanni,le dressait sur ses deux pieds. Il brandit une des bouteilles, comme pour la briser sur la tête du spectre qui le bravait ; puis, d'un geste puissant et sec, il la rabattit sur sa figure.

— Oui, tiens ! Je boirai. Je n'ai pas peur de boire !

Et il but le flacon, tout le flacon de rhum, à longs traits.

Cela lui paraissait délicieux. Car— et il ne s'y attendait pas — la société humaine, à chaque gorgée, revivait devant lui. Les souvenirs, en foule, aigus, tranchants, s'éveillaient dans son cerveau. Oui, voilà bien le défilé des événements : il descendait au cellier du navire, il empoignait une bouteille, il la vidait lestement, il entamait la seconde, il se transportait à la barre, marchant sur le tillac, droit comme un I. Puis, l'étourdissement, l'engourdissement de plomb. Une tempête de cris dans la bouche du capitaine. Deux matelots qui l'emportent. Le cachot à fond de cale. Ça y est !

De la même façon, exactement, dès qu'il eut achevé le premier flacon — un seul, cette fois-ci lui suffit, à cause du grand air — il s'écroula, ivre mort, sur le sable.

Était-ce un rêve ? Était-ce une réalité ?

Subitement, un froid glacial courut à travers tous ses membres. Il se crut à bord et que les vagues envahis-

saient, noyaient le cabanon, pour l'emporter dehors, n'importe où.

Il ne se trompait pas ! Il roulait, à ce moment même, entre les eaux montantes qui le soulevaient de terre, qui l'emportaient. C'est la marée qui revenait. Le danger de mort, seul, le réveilla. Encore un peu, il s'en allait dans le Pacifique. Violemment, il fut debout. Il sentit sous sa semelle le sable, le bon sable tutélaire. Heureusement, le jusant n'avait pas encore tout gagné. Sa tête était d'une lourdeur de plomb. La joie de la résurrection fut telle, que cette douleur disparut tout de suite. Le soleil brillait encore de ses derniers rayons. Il put se sécher. Dans la nuit, il aurait sombré sans rémission.

— Quelle drôle de chose de se sentir vivre ! Ah ! c'est que dame ! dans la solitude, ça ne vaut rien, la bouteille. Il n'y a plus de secours ici ! Il n'y a plus de cachot !

Il regagna sa Colline, tout penaud. Il n'y dormit point cependant. Il se dirigea vers sa Caverne, dominé par l'intense besoin de se cacher quelque part.

Ce fut étendu sur ses longues fougères, qu'il se réfugia dans le sommeil.

CHAPITRE VI

LA SOLITUDE QUI SE FUIT ELLE-MÊME

Adam, chassé du Paradis, n'eût jamais rien regretté, à ce que l'on a prétendu, s'il avait pu habiter une des îles de notre Archipel, Masatière, Masafuère ou Sainte-Claire. Nulle part ailleurs la nature dépensière n'a d'une main plus profuse versé les dons les plus divers, n'est venue, avec plus d'amour, semer ses richesses et ses grâces, à l'intérieur comme tout autour des trois îles incomparables, depuis le bleu de la mer, toujours bleue même à travers les tempêtes rares, jusqu'au vert sombre des forêts piquées, sur les ondulations de leurs dômes, de mille couleurs éblouissantes. Les arbres sont chargés de fruits de

toutes les sortes, des eaux délicieuses parcourent les deux versants, des sources jaillissent sous vos pas qui vous donnent la force et la santé, un air d'une pureté inaltérable, d'un arome qui jamais ne vous fatigue à cause du sel marin, voltige autour de vous, des pluies douces et brèves, aux douches bienfaisantes, vous arrosent de leur fraîcheur tempérée. Voilà quelques-unes des vertus de Sainte-Claire, enclose toujours dans le tissu lumineux de son silence de magie, de sa torpeur d'enchantement.

Dans un autre pays Yanni aurait pu, entre plusieurs causes, succomber soit au froid rigoureux, soit à la canicule, soit aux brumes permanentes, soit au climat mauvais, soit aux pauvretés de quelque sol ingrat. A Sainte-Claire, il avait toutes les faveurs du sort. C'est donc la solitude uniquement qui se fit massue pour l'assommer.

Nous avons relaté dans le détail ses deux premières journées. Ce sont celles dont il avait gardé la plus vive mémoire. Les sept ou huit jours qui suivirent ne différèrent pas beaucoup, sauf que les accidents s'espacèrent, attendu que Yanni, averti maintenant, devenait de plus en plus précautionneux. Il s'avouait moins libre qu'il ne l'avait cru, dans ses mouvements. Son bain le lui avait bien fait voir. Mais, en somme, il avait résisté victorieusement aux assauts de l'inconnu, grâce à son énergie et à son sang-froid. Tendu dans sa volonté, confiant dans sa force, il allait et venait, faisant surtout sur lui-même l'effort continu de s'abstraire, de s'i oler de son isolement, de n'y plus penser, de le nier au besoin.

Sans doute, cet effort déjà décelait une faiblesse. La solitude autour de lui ourdissait son ténébreux ennui, préparait doucement l'œuvre de la catastrophe.

Comme on l'a observé dans des cas analogues, c'est la nuit que la nature prit sa revanche, aux heures où l'être se détend, où l'âme est sans résistance.

Au bout de dix jours après son arrivée, Yanni eut une série ininterrompue de rêves désastreux.

Sainte-Claire se rétrécissait ; une seule colline restait, le sommet en l'air, qui bientôt s'engloutissait elle aussi ; les eaux, autour, bouillonnaient ; Yanni cherchait à se sauver, grimpait, se raccrochait au tronc glissant d'un peuplier, haut et dressé. Il n'arrivait pas à se retenir ; il roulait dans les abîmes, avec la colline entraînée par une force de mystère.

Ainsi, les images se suivaient empreintes d'une précision bouleversante.

D'autres fois, il n'y avait pas d'île. Un palmier, droit et mince, en plein au milieu de la mer, sans une branche. Une touffe au sommet, qui grossissait. Il tentait, pour y arriver, des efforts de désespoir. Mais la touffe fuyait au ciel, la tige ployait, flexible. Ses mains s'engourdissaient. Le tronc craquait. Enfin, il se nichait parmi les longues feuilles de la touffe, là-haut, tout là-haut. C'est juste le moment où le palmier commençait des oscillations folles. Le malheureux allait être précipité d'une hauteur de cinq cents mètres.

Ou bien, du fond de l'horizon incalculable, une vague monumentale s'avançait, lente, sans remous, sur une surface polie, une vague venue d'on ne sait où, une étrangère. Elle enveloppait Sainte-Claire dans sa volute silencieuse qui disparaissait brusquement. Ou bien, deux îles couraient l'une contre l'autre, se choquaient, se pulvérisaient. Il n'y avait plus sur toute la surface de la planète que de l'eau.

Le scène parfois changeait. Yanni s'endormait dans la Grande Forêt orientale. Sur ses pieds, sur ses cuisses, sur sa poitrine, tout au long de son corps, poussaient mille lianes en fils de soie, mille végétations minuscules ; il était réduit à l'état de pelote, d'une petite pelote verte qui roulait parmi les herbes. Le fleuve passait et l'entraînait à la mer.

Ces visions, nettes, exaspérantes, durèrent une semaine entière, sans répit. Elles cessèrent brusquement, pour se

changer en hallucinations qui l'obsédèrent en plein jour. Il lui venait des éblouissements, des étourdissements et des maux de cœur. Ça l'empêchait de manger. Il fallait aviser au plus vite.

Yanni ne se laissa pas abattre. Il trouva le remède, en raisonnant son cas

Il repéra le caractère commun de ses cauchemars ; ils avaient tous pour théâtre un vaste espace, le ciel et l'océan. Quand il prenait sur lui de se promener sur la Plage ou les Collines, pour peu qu'il eût de l'horizon devant les yeux, la nature se déformait, tout dansait autour de lui dans une sarabande de désordre, les collines bondissaient, les vagues immobiles escaladaient les collines, comme des murailles qui se déplacent toutes d'un bloc, les bois marchaient, les cimes du Mont Chauve et du Mont Mafflu s'exacuaient en aiguilles vertigineuses ; sur la base de l'horizon, le ciel vacillait.

Un seul parti à prendre : rétrécir son horizon, fût-ce artificiellement, se discipliner le regard.

Au fond, l'endroit où Yanni se sentait le mieux — le plus *chez lui* — c'était bien sa Colline, parce qu'elle avait été le domicile élu pendant qu'il n'était pas encore seul, en présence de ces mêmes camarades qu'il fuyait. Elle lui figurait comme un dernier reflet du milieu humain.

Il s'y établit définitivement. Il choisit bien son endroit, près du premier arbre qui l'avait nourri, dans le bois déjà dense, mais qui, là, s'arrondissait en clairière. Ça lui faisait une chambre verte, avec un dôme épais et clos sur la tête, avec, autour de lui, des murs de verdure ; au milieu de la pièce, des fougères d'une belle épaisseur. En tout, quelque chose comme quatre mètres carrés. Pas un débouché sur le ciel ni sur la mer.

Yanni fit preuve d'une force de caractère incroyable dans la détresse de cette solitude. Il se forçait à clouer ses regards sur une feuille, sur une branche, sur un tronc,

pour graver les justes linéaments dans sa rétine, pour ne point permettre à son imagination de les dépasser. Il ménageait avec art les intervalles de repos, de crainte qu'une fixité prolongée n'amenât d'autres troubles optiques.

Il voulait vaincre. Il voulait vivre. D'où cette méthode tenace. Une après-midi, dans la tranquillité absolue de l'atmosphère, une feuille voltigea, tomba, frissonna. Il eut peur. L'immobilité de la création trouble toujours ; les moindres sons y présagent un désastre. Yanni, pour s'aguerrir, cassait, entre ses doigts, une branche, ou la faisait craquer à terre sous son pied, pour se créer ainsi des bruits qui lui devinssent familiers.

Il eut le courage pendant deux semaines entières de se contenter, pour toute boisson, des cédrats au noyau liquide. Les herbes, les fruits à portée immédiate de sa main constituaient ses repas. Il ne voulait, à aucun prix, compromettre sa cure et son existence, en se risquant, fût-ce aux pieds de la Colline.

Ah ! si le Capitaine avait pu le voir, réglant ses pas, comptant ses tours, se rivant au sol, il aurait eu la confirmation irréfutable de sa prophétie, c'est à savoir qu'un solitaire n'a pas de temps à lui, absorbé qu'il est par sa solitude, puisque c'est encore de la solitude que Yanni se cachait dans sa chambre de verdure.

Le Capitaine se serait aussi gaussé de ceux qui envoient les solitaires tous les quarts d'heure à un *lock-out* explorer l'espace accablant. Demandez à Yanni ce qu'il en pensait de l'immensité brusquement découverte !

Il eut besoin d'un mois pour guérir. Encore lui fallut-il la répercussion morale d'un fait matériel inattendu.

Pendant cette captivité volontaire, il faisait les cent pas, cinq ou six fois par jour, toujours du même point au même point, sur un parterre étincelant, avant son arrivée, d'herbes et de fleurs. Les herbes peu à peu se couchèrent, les fleurs disparurent, la terre ferrugineuse apparut. Ça faisait un petit sentier ! Un sentier comme au village !

Un sentier, dira-t-on, ce n'est rien ! Un sentier, dans la solitude, c'est beaucoup, c'est tout. Ce sentier de rien, pour Yanni, quand il s'en aperçut, fut comme le miroir où, pour la première fois, il se voyait lui-même. Il y avait deux êtres dans l'île maintenant, lui et son propre être dédoublé par le sentier.

Satisfait, ragaillardi presque, il voulut mettre enfin à exécution un projet qui le travaillait depuis sa claustration. Si son horizon visuel s'était rétréci, son horizon intellectuel n'en valait guère mieux. Ses besoins physiques seuls le préoccupaient. Or, la Grande Forêt orientale avait des produits supérieurs à ceux de sa colline, malgré des fruits succulents, malgré du cresson d'une saveur arsénicale unique, malgré une eau qu'il finit par découvrir sur un des flancs du monticule et dont la vertu, utilisée plus tard dans l'île habitée, revigorait les constitutions les plus faibles.

Mais, le courage revenu, la gourmandise se développait chez Yanni.

Il médita longuement son itinéraire.

Prendre par le ruban de sable méridional, c'était s'exposer, pendant des kilomètres, au voisinage continu de la mer. Il ne fallait pas perdre le bénéfice de sa réclusion verte. Il préféra le chemin des collines; ça lui donnait l'illusion qu'il ne s'éloignait pas trop de la sienne.

Au bout d'une bonne trotte, il se trouva tout porté aux pieds du Mont Chauve, qui lui rappela le jour où, croyant tuer des sauvages, il n'avait tué que des pierres. Cela le fit penser à son fusil déposé dans la Grotte de la Colline et dont il ne s'était plus soucié depuis. Oublié comme le reste !

Il prit de biais par le midi, vers la vaste Plage aux Anémones multicolores et se réfugia dans un repli, en forme de baie, que formaient des rochers prolongeant, à la surface, les racines du Mont Chauve et dissimulant l'horizon.

Yanni s'assit, se croisant les jambes à la mode de son

pays. Le temps passait, sans qu'il en sentît le passage. La tête couronnée d'un sombrero large, confectionné par ses soins avec des fougères entrelacées, il ne songeait même pas aux chapeaux d'Europe, débarqués par le Capitaine. Il s'enivrait de repos et de paresse, contemplant le bord du rivage, suivant le flux dans son ascension lente et douce.

Pourquoi ne se laisserait-il pas un peu tremper les pieds ? Les pieds seulement ! Pour le bain, plus tard, on verrait. Quand on connaîtrait mieux. Qu'est-ce qui pourrait lui arriver à se mouiller les jambes, la ceinture ? Absolument rien, puisqu'il attendrait l'arrivée du flot sur le sable même qu'il voyait à découvert maintenant, blond et nu.

La mer venait à lui. Yanni se dévêtit, ne garda que le gilet de son juste-au-corps, fit quelques pas, se signa, puis, le dos tourné à l'océan, sentit avec volupté la caresse montante de l'eau à ses pieds, la fraîcheur sur ses reins.

Il ne bougeait pas. Il regardait la Grande Forêt. Tout à coup, sans faire un pas, il sent qu'il avance ; le sable court, la mer marche. Yanni perd l'équilibre, tombe sur le dos. A cette même minute, il voit, près de lui, un animal long, pas trop gros, fuyant sur les roches. Il se croit fou.

C'était — il l'ignorait ! — une de ces tortues de mer énormes, comme il y en a dans ces parages. Leurs deux traits caractéristiques sont leur taille extraordinaire — près d'un mètre, un mètre et demi de long — et leur vélocité, qui défie celle de l'homme. Aussi leur chasse est-elle des plus difficiles ; il faut les prendre, avant qu'elles aient eu le temps de se sauver dans l'eau. Elles fournissent une chair exquise et pondent, dans les trous des roches, des œufs qui sont un régal

La nôtre allait pondre, sans doute séparée par quelque courant de ses compagnes ; car ces tortues vont toujours par troupes.

La rencontre, pour Yanni, aurait pu être des plus fruc-

tueuses. Ah ! c'est bien à cela qu'il songeait. Il se sauva vers la Grande Forêt. Et il y eut beaucoup de mérite, tant, sous le coup, ses membres se paralysèrent, refusant de le servir. L'inconnu, qui déjà dans les villes effraye, peut affoler dans la solitude. S'il avait du moins eu un compagnon, on aurait causé, on aurait commenté le phénomène, on aurait ri. Pour lui, c'est un monstre de la mer qui se montrait dans le désert de Sainte-Claire. D'autres allaient survenir, de toute évidence, s'assura-t-il.

Saisissant bravement un lourd rameau, aussitôt dans la Forêt, il se haussait à force de bras, épiant d'un regard effaré s'il ne serait point poursuivi jusque sur les branches.

Ce que c'est que de nous ! Le danger, si désespérément attendu le premier jour de Sainte-Claire, venait trop tard maintenant, sur une mentalité retournée par la solitude.

Peu importe, au surplus, que le danger fût, cette fois-ci, imaginaire. Pour lui, c'était tout un. Son point de vue ne variait pas. Il ne voulait à aucun prix laisser sa carcasse à Sainte-Claire. Ça aurait fait trop de plaisir *aux autres*. Et puis, sa carcasse, il y tenait.

On n'imagine pas à quoi l'instinct de conservation le contraignit. Arrivé avec l'intention de repartir le soir même, il resta quatre mois entiers dans la Forêt, sans risquer le premier ongle de ses pieds hors de la lisière. Les conditions d'existence auxquelles il se condamna furent invraisemblables.

Avant tout, Yanni se garda de se coucher dans le creux du chêne qui, la première nuit de Sainte-Claire, l'avait hébergé. C'était bien trop près du sol. Il grimpa dans un arbre et s'endormit à califourchon sur une branche, le dos contre le tronc. Ce fut un sommeil misérable. De nouveau, les cauchemars l'assaillirent, changeant de forme seulement ; il tombait, son pied glissait, sur des bêtes rampantes et visqueuses qui lui léchaient le visage, lui

perforaient le crâne et, par le trou ainsi pratiqué, lui suçaient la cervelle.

Il employa sa journée à se construire un nid dans les hauteurs ; car ce fut un vrai nid. Ingénieusement, il entrecroisa quatre branches en réseau, jonchant le carré ainsi obtenu de feuillages aplanis qui lui donnaient un lit moelleux. Ce sont les fougères qui lui servirent à cet effet. Les fougères des îles Juan Fernandez sont d'une espèce particulière, fines, épaisses, veloutées, avec des feuilles géantes, larges comme des voiles déployées ; la fougère— la fougère plante et qui n'a pas besoin pour se développer d'être la fougère arbre — dépasse parfois la taille de trois hommes superposés.

Après en avoir cueilli quelques-ùnes, Yanni les disposa de façon à les entremêler à ses propres branches ; il obtint ainsi un plancher, des murs et un plafond au milieu d'une verdure dont certaines parties, à mesure que les fougères perdaient de leur fraîcheur, se piquaient d'un jaune d'ambre étincelant.

Il compliquait à plaisir son existence, pour accroître sa sécurité. Dans la journée, il se donnait de l'exercice en passant, quelquefois en sautant d'un arbre à l'autre. Il parcourait ainsi des distances considérables. Souvenir de son métier de marin, s'accrochant aux cordages ? Ou emprise inattendue des lieux qui le changeaient en une sorte d'orang-outang ?

Une bonne précaution de sa part fut de s'installer dans le voisinage de la grosse rivière qui coupait la Forêt ; l'eau de cette rivière est plus tonique encore que celle des ruisselets de la Colline ; plus tard, en effet, des voyageurs purent toute une journée, sans fatigue, sans faim et sans soif, parcourir la montagne et la plaine, à condition d'emporter en route deux litres de cette eau.

Yanni roula une large feuille en cornet, la piqua sur une tige longue, en fit une coupe suspendue. Rampant jusqu'à trois ou quatre mètres de la rive, il tendait sa

perche, puisait de l'eau et la ramenait cauteleusement à ses lèvres, buvant sans bruit. Il avait toujours l'idée que le monstre inconnu s'était établi à Sainte-Claire, se cachant dans l'eau, son élément.

L'esprit d'aventure qui l'avait, en somme, porté à la mer, s'abolissait peu à peu dans sa conscience. Il le réfrénait même, il le forçait, comme sur la Colline, à des prudences héroïques, au courage de la pusillanimité.

Cela n'allait pas sans des chagrins profonds. Un jour qu'il s'était risqué à une rapide promenade sur le sol, il trébucha, les pieds nus, ce qui lui donna la sensation d'un clou s'enfonçant dans sa peau. C'étaient les souliers, oubliés là le premier jour ! Il les prit dans ses mains, il les considéra. Dans quel état singulier les retrouvait-il à présent !

De toutes parts il leur avait poussé de la mousse et des herbages. Le cuir disparaissait. Ça devenait un objet informe, ce n'était plus ni soulier ni plante. Ah ! tenez ! quelque chose comme Yanni lui-même, enseveli dans les verdures éternelles de Sainte-Claire, moitié homme, moitié bête, qui sait même ? moitié végétal, végétal parfois mouvant, parfois immobile, enseveli sous un tissu de fils invisibles, obstinés et qui le travaillaient obstinément.

A ces réflexions, une détresse épouvantable, bien humaine, celle-là, lui ravagea les entrailles, ce fut chez lui la sensation nette de la solitude ! Pas un individu, pas un être vivant autour de sa pauvre personne. Il avait été rejeté hors de l'humanité.

— Ah ! ce maudit Capitaine ! murmura-t-il entre ses dents.

Et, aussitôt, un peu plus fort :

— Il ne m'aura pas !

Yanni se redressa, résolu, de ce coup-ci, à moins s'abriter sur ses hauteurs, à se montrer plus indépendant, à

parcourir la Forêt dans toutes les directions. Il ne parlait pourtant pas encore d'en sortir.

Les conditions où il se débattait avaient ceci de singulier, que chaque apparence de salut se traduisait pour lui par une perte. Il devait l'éprouver de nouveau.

Les forêts de ces belles îles ont des richesses inimaginables. La plupart des arbres y portent des fruits. Et quels fruits ! Ils faisaient l'émerveillement de Yanni. Dans la misère morale où il avait chu, un dérivatif lui devenait indispensable. La gourmandise lui en fournit un. Cela lui fut une volupté de parcourir ses bois à la découverte de tous les trésors qu'ils gardaient à sa bouche.

Il raconta plus tard, beaucoup plus tard, que leur souvenir le ravissait encore. Ça continuait à lui chatouiller le gosier d'évoquer toutes ces variétés d'ananas, blancs, rouges, violets, ambrés, les palmiers et les dattiers qui ne sauraient croître ailleurs, ayant besoin d'être protégés par l'ombre, autour d'eux, d'arbres aussi gigantesques ; en plus des dattes, ces arbres produisent le chou palmiste, moelle blanche comme l'ivoire, à la saveur délicate et abondante qui tient de l'amande, de la noix et du noyau de pêche. Les régimes sont lourds au point qu'on a peine à les porter à bout de bras. Les palmiers ont plus de quinze mètres de tour et vingt de hauteur.

La nature proléfique avait épandu sur l'île fortunée les somptuosités de ses trésors. Les chênes eux-mêmes donnaient des glands appétissants et tendres, les pommes de pin des amandes parfumées ; les pêches, les abricots, les prunes, les brugnons, les pommes, les poires, les cédrats, les coings avaient des chairs légèrement aromatiques, un peu capiteuses, mais saines, le premier moment passé. Les feuilles des canneliers, hautes de trois à quatre mètres, sont si juteuses, fondent dans la bouche si mollement, qu'on les boit plutôt qu'on ne les mange. Les fraises de l'endroit, grosses comme nos belles Montreuil, pendent à des fraisiers si élevés que, pour les cueillir, Yanni

devait s'accrocher à quelque arbre voisin. Les mûres et les framboises étaient de taille géante. Lorsqu'il se hasardait vers un coteau proche, dans la partie occidentale, quelques plants de vigne sauvage lui versaient un nectar qui ne le grisait pas.

Yanni ne tarda pas à faire une trouvaille inattendue; un matin, en escaladant un arbre, il constata dans l'écorce une crevasse, de laquelle jaillissait une espèce de pâte. Il y goûta. C'était bon comme de la brioche, du pain viennois, du pain d'Espagne et de la châtaigne mêlés. Il venait de faire la découverte, non pas du frêne à manne, mais de l'arbre à pain, qui est mille fois meilleur.

Il y avait, d'ailleurs, des châtaignes aux châtaigniers, mûries, faut-il croire, au soleil, puisque Yanni les mangeait crues. L'essence la plus commune y est le *naranjillo* ou l'oranger. Ces orangers, en belles masses compactes, forment un domaine à part, comme les autres variétés, dont on rencontre bien çà et là quelques individus isolés, mais qui, la plupart du temps, poussent ensemble, si bien que vous croyez voir sans cesse mille petits bois isolés et successifs dans la Forêt gigantesque.

L'éclat rouge, luisant et lisse de l'orange parmi les feuilles d'un vert sombre lustré, séduisirent Yanni. Il transporta un bon nombre de branches dans ses parages. Ce ne fut point, nous devons le dire, sous l'impulsion d'une pensée artiste. Il voulait munir sa rivière d'un barage à claire-voie contre des incursions possibles de bêtes suspectes. Agréablement, son sentiment de sécurité en fut accru. Il put, grâce à cela, se baigner dans la partie supérieure de sa rivière, d'où il sortait toujours plus dispos. Il était garanti; au surplus il ignorait encore que le *naranjillo* a un bois imputrescible, dût-il séjourner dans l'eau des années.

La rivière, de toutes façons, lui fut bonne. Elle le nourrissait, l'égayait et le protégeait. Elle faisait naître, au long de ses rives, elle alimentait à travers les terres grasses

de la Forêt un grand luxe de plantes potagères, la célèbre *chonta*, ou, si vous préférez, la salsepareille, qui donne le sel nécessaire à la subsistance et, à cause de cela, rend au sang toute sa pureté ; d'autres plantes chlorurées, le cerfeuil, l'estragon, la *yerba buena* ou *herbe de bonté*, la gracieuse *sanguinaria* à la tige d'un noir brillant, aux feuilles carminées et fines que l'on croirait découpées minutieusement par quelque fée jardinière.

Les plantes de Sainte-Claire sont à la fois nutritives et curatives, telles les fougères miraculeuses déjà nommées et qui sont de toutes les tailles, de toutes les couleurs ; les toutes petites, festonnées et pullulantes, rampent sur le sol à la recherche des grands arbres dont elles aiment la tiédeur ombreuse. Il n'existe pas de radis plus savoureux et plus sains que ceux de leurs racines dûment épluchées.

Les endroits un peu plus éclaircis de la Forêt servent de parc à des fleurs monumentales, azurées, sombres ou vertes, à la *lumilla* lumineuse, capiteuse dans ses parfums, aux térébinthes d'une odeur qui jamais n'entête, tant elle est imprégnée de sel marin, au *quebracho* délicatement safrané.

Le Paradis, enfin, qui servait d'asile à Yanni, l'attirait par ses pangues colossales. Une seule de leurs feuilles peut couvrir jusqu'à dix hommes de son ombre. Lorsque l'eau de pluie tombe et se dépose dans la conque de ces feuilles, elle y acquiert une blancheur de diamant, un arome et une saveur impossibles à décrire ; car, ces belles qualités dépassent toute imagination.

Après une forte averse, les rares fois où l'on en jouit à Sainte-Claire, ces feuilles de pangue vous offrent dans leur creux comme un lac minuscule où, cependant, vous pouvez vous baigner tout à votre aise, sans craindre l'effondrement de votre baignoire suspendue, tant la tige en est résistante. Quand il les eut découvertes, Yanni y montait et s'y étendait pour dormir, mille fois mieux que dans ses chambres vertes.

Le santal possède des vertus non moins magiques. Yanni en devait faire usage prochainement. Le santal est tout senteur et tout santé. Dès qu'on en trempe le bois dans l'eau qu'on va boire, les maux de gorge, les migraines, les rhumatismes se dissipent par enchantement. Si vous vous baignez dans de l'eau de santal, vous sentez à travers vos membres courir une jeunesse nouvelle.

Yanni ne savait pas encore que l'eau de santal avait la propriété étrange de conserver les produits alimentaires, la chair même des animaux. Il savait seulement que cette eau le régénérait. Et pourtant les forces qu'il y puisait allaient se tourner contre lui.

La bonté illimitée de la nature lui fut fatale, en effet, par les côtés mêmes qui le portaient à la juger favorable. Tous nous avons une passion, ou, pour le moins, un penchant. Tous nous cherchons une compensation à des besoins fonciers non satisfaits. Yanni s'était adonné à la boisson; or, boire devenait impossible — ou coûtait cher dans la solitude. Il s'adonna donc de plus en plus à la gourmandise. Ce que nous en avons constaté n'était rien encore en comparaison du développement que ce vice allait prendre. La préoccupation de la nourriture devenait chez lui exclusive. Cette gourmandise, notons-le aussitôt, ne lui causa aucun mal physique ; tout au contraire, il ne s'en porta que mieux ; on pouvait, avec un peu d'eau de la rivière, digérer des montagnes.

Moralement, le tort fut immense. L'optique intellectuelle et sentimentale de Yanni se réduisit quasiment à zéro. Ce n'était point, à proprement parler, l'animalité — il n'y tomba jamais entièrement. Ce n'était plus déjà l'humanité courante. Et puis, c'était forcément le relâchement des tissus de la volonté, dans tout ce qui n'était pas la satisfaction immédiate de son appétit. Il aboutissait, comme disent les philosophes, à une espèce de *mono-idéisme*. Son esprit, de plus en plus, se détachait du milieu humain. D'un mot net, il ne pensait qu'à manger.

Manger l'arrachait à sa solitude de détresse, à cette solitude enlinceulante qui l'emmurait de toutes parts dans un tombeau de silence, d'oubli et de beauté. Il se sentait perdu et comme anéanti dans la magnificence, dans la stabilité formidable des choses.

A certaines minutes, on peut affirmer que l'unique sentiment d'humanité sociale demeuré vivant dans son cœur était son désir d'aller voir *sa* Colline — et peut-être encore d'en goûter les fruits aqueux qui le soutinrent le premier jour.

Comment y arriver cependant ?

Il fallait sortir de la Forêt. S'exposer. Périr peut-être dans cet îlot de malheur.

Cela, jamais de la vie !

Le parti pris de vivre chez lui était tel, la prudence tellement systématique, qu'il n'avait de chance de s'évader de cette prison tutélaire que sans, pour ainsi dire, s'en apercevoir.

Une circonstance des plus insolites amena cette évasion.

Un matin, dans un de ses perchoirs — car il variait ses plaisirs—Yanni grimpait abattre sur la cime de son arbre une branche assez haute, afin de jouir d'un peu de ciel.

En écartant les feuilles pour atteindre le faîte, il reçut une petite ondée sur le crâne.

Yanni ne s'était absolument pas douté que, pendant le dernier mois passé dans la Forêt — c'était son quatrième! — des pluies diluviennes étaient tombées sur Sainte-Claire, au lieu de ces averses brèves et vivifiantes qui sont l'ordinaire de l'île.

Pas une goutte, à l'endroit rapproché du sol où il se trouvait, ne l'avait atteint — soit que les gouttes, affaiblies, n'aient pu filtrer aussi bas, soit que le dôme de la Forêt fût trop compact, soit qu'il ne se soit aperçu de rien, réduit maintenant à une insensibilité de plante.

Ces gouttes le firent réfléchir. Il voyait bien, depuis

quelque temps, que les jours raccourcissaient ; l'air même fraîchissait un peu, quoique, sous ces latitudes, l'hiver ne présente avec l'été que des différences minimes.

Il voulut se rendre un compte exact du nombre de mois qu'il séjournait à Sainte-Claire. Il fouilla dans la poche de son veston.

— Tiens ! c'est vrai, pensa-t-il, j'ai dû la laisser sur la Colline.

C'était une tige d'arbuste desséchée. Quand on l'avait débarqué à Sainte-Claire, il n'avait pas songé à noter la succession des jours. Il se disait qu'il se rappellerait bien. Au bout de deux semaines, après les cauchemars, au moment où il se terrait dans le bois, pour donner plus de fixité à son existence désorientée, sur cette tige d'arbuste il fit ce que font les boulangers de campagne : à l'aide d'une encoche, il marquait ses jours un à un.

La vue de cette comptabilité de détresse l'avait agacé sur le moment. Il jeta la tige dans un coin.

Une fois dans la Forêt, il essaya d'un autre système, dont la stupidité lui apparut bientôt. Il incisait des traits sur l'écorce d'un platane. Il était par trop évident que l'écorce ne manquerait pas de se fendiller et que les entailles chevaucheraient les unes sur les autres. Il ne trouvait aucun moyen sérieux et c'est tout simple. Le temps n'a de sens que dans les milieux humains. Il faut toute la candeur du flegme britannique, qui spécule sans la psychologie et sans l'imprévu, pour s'imaginer que, dans la solitude, les excellents produits de la papeterie anglaise, calendriers perpétuels, almanachs ou éphémérides, ont une valeur quelconque, puisque, déjà, dès que nous quittons nos villes pour la campagne, nous ne savons plus où nous en sommes de nos héméroménies. Yanni était moins une machine à calculer que Robinson.

Yanni, après son platane, imagina de compter par feuilles ajoutées continuellement à un tas. Il s'embrouilla, se dégoûta, renonça, se fiant à son flair de marin — quel-

que oblitéré qu'il pût être — à des calculs approximatifs, aux changements de saison et de la température, pour s'orienter.

Il tenait, de toutes façons, un point d'appui.

Sur le registre d'écrou, à bord, avant de le déposer dans l'île, on avait inscrit la date : *dimanche* — faut-il pas être un sans Dieu, pensa-t-il, pour punir ainsi un dimanche ? — 4 *octobre* 1739, et l'heure : 4 *h. du matin*.

Cette date l'étonna pour la première fois.

Comment se faisait-il que ce fût en octobre et qu'il eût pourtant débarqué dans une pareille splendeur estivale ?

Comment se faisait-il que maintenant, au moins six mois après son arrivée, si l'on en jugeait par les saisons, par les petites pluies et les petites fraîcheurs, il y eût sur l'île toute cette atmosphère automnale ? On devait être au mois de mai et le mois de mai, généralement, n'est pas un mois d'automne.

Il se frappa le front.

— Nigaud que je suis ! se dit-il en dedans. Puisque nous sommes aux Antipodes ! Au mois de mai, c'est l'automne ici, c'est le printemps à Naxos.

Par cette simple constatation, son esprit reprenait contact avec le milieu humain. Sa pensée ne fit qu'un tour. Il avait, en une seconde, saisi l'horreur de sa situation.

— Ah ! le misérable ! s'écria-t-il.

Quand il parlait ainsi du *misérable*, c'est à savoir de son Capitaine, c'était toujours à haute voix. La parole sociale lui revenait sous le choc de l'humaine passion.

Les bras du malheureux solitaire retombèrent inertes, des deux côtés. Il descendit de son arbre, il s'assit sur le sol, sans plus songer aux dangers qu'il y pourrait courir.

Dans un retour au pays natal, dans une vision torturante et délicieuse des scènes de réjouissance qui pouvaient se passer à Naxos à pareille époque, il comprit tout ce qu'il perdait par la faute du Capitaine.

Le mois de mai, notre mois de Marie, est, en Grèce, le

grand mois de la Résurrection. Il vient après Pâques, Pâques, la plus sainte de toutes les fêtes de la Chrétienté. Oh ! comme Yanni se rappelait ! Comme il aimait à remplir ses devoirs de chrétien, dès le dimanche des Rameaux! Les scènes, une à une, repassaient devant lui. Ce dimanche-là, on sort dans les rues et les sentiers avec le grand rameau de buis, parce que les petits rameaux, les branchettes, on en parsème l'église. Il y a des clochettes, il y a de beaux rubans qu'on met dans le grand Buis. On va de porte en porte, on s'arrête, un homme présente le grand Rameau, tandis que chantent et tournent les enfants, en ronde :

C'est le Buis, c'est le Buis des Buis.
On mange des poissons bouillis.
Puis, Pâques va venir bientôt
Et nous pourrons mordre à l'agneau.

Mais adieu les chansons et les promenades, dès le soir même des Rameaux. On entre dans la Grande Semaine, dans la Semaine Sainte. Dimanche, lundi, mardi, c'est les jours du Fiancé, les jours du Nymphe. Le mercredi, c'est le grand canon; le jeudi saint, après la messe, chaque chrétien communie. Le village entier fait maigre toute la semaine, jusqu'aux malades ; ils ne veulent pas qu'il soit dit que la maladie les empêche. Ni huile, ni œufs, ni lait. Ça n'est pas maigre. Le maigre, c'est du caviar, des homards, des huîtres, des coquillages, des fèves, des haricots, du riz, des lentilles, des fayots, des olives. Ça, alors, tant qu'on en veut. La tante de Yanni, qui était veuve d'un papas, ne s'accordait, tout le carême, que des légumes verts, un peu de pain et des olives noires.

Le jeudi saint, on lit les douze évangiles ; le premier, c'est le plus long. Le plus petit, le cinquième, a plus d'importance, parce qu'on sort la Croix sous la Nef.

C'est aussi le jour où, dans les maisons, tout est sens dessus dessous, avant la messe de nuit ; on teint les œufs,

pensez donc, on les pique tout rouges dans les brioches qui sont rondes comme de jolies couronnes, on cuit les tchourèques appétissants.

Mais ça, c'est pour plus tard seulement. Il y a d'abord la messe du jeudi saint, la plus belle. Les prêtres sortent du Sanctuaire, après le sixième évangile, ils portent le Crucifix et ils chantent en chœur : « Aujourd'hui est suspendu à la Croix Celui qui a suspendu la Terre au milieu des eaux... » Les larmes de Yanni, à cette évocation, coulaient abondantes. Et il revenait aux chères cérémonies salvatrices.

Le vendredi, c'est le Cubicule, c'est le Cénotaphe, tout au milieu de l'église, avec du velours noir dessus et des broderies d'or sur le velours. Les officiants psalmodient les tropaires funéraires. Quand la psalmodie est finie, les quatre premiers notables du village soulèvent le catafalque. La foule des fidèles les suit, les prêtres devant avec les éperviers, les saintes images, l'évangile d'or ; car, même au village, on a son évangile en vrai or, et non pas seulement en doublé.

La procession s'arrête de place en place et continue ses litanies. Ah ! il faut voir, au retour comme à la sortie déjà, la masse qui se presse à l'église! Mon Dieu! Je ne vous dis pas il y a bien aussi, dans le tas, quelques amoureux qui pensent à leurs affaires. Yanni, lui, ne savait rien de ces bètises. Sa prière, son jeûne, sa confession, il ne sortait pas de là. Un jour, il courut à bride abattue chez le papas, parce qu'il avait oublié une peccadille. Il ne quittait pas les pierres toute la sainte Semaine.

Le samedi soir, dans les maisons, il y a du déballage. On n'entend partout que les *bê-bê-bê* des agneaux; ils arrivent en troupeaux pour être égorgés. Le père de famille lie les pieds de l'animal, le couche par terre, l'égorge, le gonfle et l'écorche. Il le livre alors à la bourgeoise, qui l'installe sur la coquille, tout farci, prêt au four. On allume et chacun, du voisinage, apporte, le soir, sa coquille.

Quand le four est plein, on en bouche l'ouverture avec de l'argile et on va se coucher.

Deux ou trois heures avant l'aube, on retourne à l'église. Le four reste toujours fermé. C'est après la première Résurrection que le monde rentre chez eux et que les fours sont ouverts. Le ciel est embaumé d'un arome délicieux de chairs rôties. On se met à table, on mange l'agneau frais. Enfin ! c'est le repas de Pâques, après cinquante jours de maigre bien comptés.

Le repas terminé, on met ses plus beaux habits. C'est pour aller à la seconde messe de la Résurrection. Ah ! mes amis, c'est du coup qu'il faut voir et qu'il faut entendre ; car les braves gens ont attendu que le prêtre, après l'Évangile, ait donné la bénédiction et qu'il ait prononcé les paroles sacramentelles : « Le Christ est ressuscité. » Alors, les lampadaires s'allument, la joie éclate, les fusils partent, oui, c'est la coutume qui le veut, ça dure toute la journée sous le porche et, ma foi ! quelquefois aussi à l'intérieur du temple.

Pourquoi pas ? Puisque le Christ est ressuscité ! Sa résurrection ne signifie-t-elle pas l'allégresse et la vie ? On se salue, on s'embrasse sur les deux joues, on est content. « Le Christ est ressuscité ! » Vous répondez : « Il est véritablement ressuscité ! » Quelques anciens complètent même : « Il est véritablement ressuscité et il règne à travers les siècles ! »

Oui, le Sauveur a vaincu la mort pour l'éternité. Tous les cœurs chrétiens doivent en tressaillir de joie, puisque, à nous tous, ô mes frères, qui nous aimons d'être et de croire ensemble, le Seigneur Jésus a donné la vie éternelle.

Voilà !

Voilà ce dont le privait ce Capitaine de malheur. Il le privait de ses Pâques ; il le privait de sa religion. Yanni n'était pas un théologien, il n'était pas un philosophe, lui, pour se mettre à converser, sur les cimes désertes,

avec l'Etre suprême. Il menait une existence auprès de laquelle celle des anachorètes est un jeu, puisque ceux-ci vivent toujours dans une zone humaine, puisqu'ils n'ont qu'à le vouloir, pour revenir parmi leurs semblables, puisque, eux, ils peuvent toujours savoir quand c'est Pâques.

L'Eglise est une société. Elle ne peut pas se passer du milieu humain, puisqu'elle est faite pour ce milieu. Ce beau mot d'Église, lui-même, que signifie-t-il, sinon Assemblée ? L'Église, c'est l'Assemblée chrétienne.

De quel droit en bannir Yanni ?

Yanni était un marin pieux ; il disait, soir et matin, sa prière ; il faisait, toutes les fois qu'il le fallait, le signe de la croix, même avant d'aller boire à la rivière. Et maintenant — oh ! ça lui tordait le cœur ! — il ne savait seulement pas quand tombait la grande fête chrétienne. Il ne savait pas quand il fallait jeûner ! On a fait de lui quelque chose de semblable à ses souliers recouverts d'herbes, une chose qui n'a plus de Pâques, plus de carême, plus de communion ! Plus de salut !

— Ah ! monstre ! bondit-il. Tu m'as arraché aux hommes ! Voici que tu m'arraches à Dieu !

Sa colère s'alluma, terrible. Il s'élança tout d'un trait hors de la forêt. Il courut jusqu'au rivage, regardant de ses deux yeux dans la direction probable où le navire avait disparu et, le poing tendu contre le Capitaine :

— Que tu sois maudit ! s'écria-t-il. Maudit à travers les siècles !

Aussitôt les cinq doigts de sa main droite s'allongèrent, comme on fait en Orient pour lancer une malédiction. Yanni répéta les mots d'épouvante :

« Que tu sois maudit ! Que tu sois maudit ! »

Et tandis qu'il les répétait, il sondait, il scrutait l'horizon, il s'y enfonçait l'âme et le corps pour atteindre le Capitaine plus sûrement.

JEAN PSICHARI.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Gustave Cohen : *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Edouard Champion. — Mme Saint-René Taillandeir : *Figures du Passé, Madame de Maintenon*, Hachette. — Mme de Maintenon : *Lettres à d'Aubigné et à Mme des Ursins, Introduction et notes de Gonzague Truc.* Edit. Bossard.

Plusieurs fois déjà, des écrivains sont allés consulter les fonds étrangers, avides de connaître ce qui y subsistait de notre littérature et quelle influence la France avait pu, au point de vue intellectuel, exercer, en divers temps, sur les nations voisines. Aucun ne paraît avoir accompli cette tâche avec plus de conscience, plus de soin, plus de réelle érudition, un meilleur esprit critique que M. Gustave Cohen.

M. Gustave Cohen affectionne la Hollande parce qu'elle a été, dans le passé, malgré son particularisme religieux et le fanatisme de ses ministres, la terre par excellence de la pensée libre. Si parfois elle a exercé, dans ce domaine de la pensée, des violences, elle l'a fait surtout contre ses propres nationaux. Rembrandt, par exemple, subit de la part de ses compatriotes un traitement barbare pour avoir écouté la grande voix de Descartes. Néanmoins la Hollande prêta à ce dernier, sans jamais le molester réellement, les moyens de diffuser dans le monde ses idées philosophiques fondées sur la raison.

Pour écrire ce formidable livre **Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle**, première partie d'un travail plus considérable encore, M. Gustave Cohen a fait de longues, de minutieuses, de patientes recherches dans les archives publiques et privées des Pays-Bas. Il ne s'aventure jamais dans l'hypothèse. Il base ses dires sur des faits précis, vérifiés, étayés sur des bases solides.

Les écrivains dont il nous parle furent attirés en Hollande par deux raisons diverses : par l'amour de l'aventure, par l'amour de la science. La France entretenait alors dans ce pays des régiments

au service des Etats. De grands seigneurs les commandaient. Ils étaient, comme Gaspard de Coligny, de religion réformée. M. Gustave Cohen donne de curieux enseignements sur l'organisation de ces troupes, leur administration, leurs gestes.

Jean de Schelandre, poète qui a laissé quelques œuvres honorables et une tragi-comédie, *Tyr et Sidon,* fut conduit en Hollande par le goût de la guerre et commanda une compagnie en l'un de ces régiments. M. Cohen a retrouvé sa trace à travers les registres subsistants et établit ses actes de belligérant en ce pays. Sa notice rectifie et complète de documents nouveaux celle d'Asselineau. Elle prouve que parmi les œuvres du poète plusieurs sont consacrées à chanter avec une remarquable sincérité les campagnes auxquelles il prit part.

D'autres écrivains français allaient chercher en Hollande la « substantifique moelle ». Les universités hollandaises jouissaient d'une renommée justifiée par la hauteur de leur enseignement. M. Cohen nous en retrace l'histoire morale et administrative jusque dans ses plus minces détails. Il le fait non sans orgueil, car il parvient à démontrer que les plus illustres maîtres de ces écoles de science et de sapience furent, en réalité, des maîtres français, lesquels même rédigèrent leurs programmes initiaux d'études et d'organisation. Leyde, en particulier, doit à notre génie national le plus pur de son éclat. Chacun de ces maîtres, théologiens, juristes, botanistes, philologues est étudié par M. Cohen dans sa vie, son œuvre, son action universitaire. Pierre du Moulin, Scaliger, Saumaise, dont au XVIIe siècle même on était assez enclin, à oublier la nationalité française, professant dans ces écoles, comptèrent parmi les savants illustres de l'Europe.

Leyde eut aussi, parmi ses élèves de qualité, des Français de valeur bien différente. L'un fut Jean-Louis-Guez de Balzac, l'épistolier, qui rapporta de ses labeurs d'étudiant un singulier goût du pédantisme ; l'autre fut Théophile de Viau, qui acheva peut-être de mûrir en Hollande son culte de la raison et son amour du libertinage.

A trente ans, Descartes, déjà en possession de son système philosophique, mais n'ayant encore rien publié, ne dédaigna point de s'asseoir, parmi les élèves, sur ces bancs d'école. La partie la plus importante du livre de M. Cohen concerne le philosophe. Une première fois, en 1618-1619, Descartes juvénile était venu

en Hollande, cherchant à faire l'expérience de la vie et voulant goûter l'aventure de guerre. Il fut soldat parmi les compagnies françaises, comme Jean de Schelandre. En 1629 et 1630, après maintes aventures et études, il revint en ce pays, pour y écouter l'enseignement des maîtres. Il devait demeurer vingt ans hors de France, où, malgré sa foi catholique, les gens de Sorbonne et d'ailleurs lui eussent fait payer chèrement sa gloire de détrôner Aristote. Toute sa vie (ses amitiés, ses études, ses recherches, ses querelles, ses publications) nous est contée en ce volume. Nous ne pouvons, faute de place, en préciser les détails. Disons que M. Cohen ne se contente pas des faits révélés par M. Adam, biographe de Descartes. Il apporte de son côté un faix notable de documents nouveaux et inédits. De plus son livre est accompagné de documents iconographiques très précieux, en particulier d'une série de portraits de Descartes conservés en Hollande et extrêmement curieux. Les cartésiens, plus nombreux à notre époque qu'au temps de Louis XIV, doivent être dans le ravissement.

Au sortir de ce livre, qui peut paraître touffu à cause de son extrême complexité, de l'abondance des faits et des personnages, celui de Mme Saint-René Taillandier, **Madame de Maintenon,** ressemble à une clairière dans la forêt. Comment se fait-il cependant que, goûtant son style limpide, pittoresque même, sa bonne composition, nous lui accordions une confiance moindre ? Est-ce parce qu'il ne contient aucune référence, aucune bibliographie ? Point. Mme Saint-René Taillandier n'a pas fait, cela est visible, de recherches spéciales, d'enquête approfondie. Elle s'est contentée de prendre des notes dans quelques livres à son avis essentiels. Ne la querellons pas sur ce point. Aussi bien, pour se venger, nous traiterait-elle de pédant.

Ce livre ne nous satisfait point parce que l'auteur ne se maintient pas sur le sommet de la barricade, écoutant les clameurs de droite et de gauche, parce qu'il est descendu d'un côté de la barricade et ne veut pas savoir ce que l'on dit de l'autre. En un mot, ce livre est l'œuvre d'une panégyriste volontaire, écartant tous les témoignages qui la gênent ou bien, sauf celui de Saint-Simon, les ignorant simplement.

M. Paul Bourget, préfacier du livre, prétend que l'on y a utilisé la méthode de Taine consistant à établir et à mettre

en ordre de petits faits vrais « d'où découlera l'analyse psychologique ». Nous croyons que les « petits faits vrais » de Mme Saint René Taillandier ne sont que très rarement les petits faits vrais de l'historien impartial alimentant sa documentation *à toutes les sources.*

Le chapitre II contient tout le mépris de l'auteur pour Scarron coupable d'avoir fait à l'orpheline d'Aubigné la charité de son toit et de son nom. De quel côté cependant fut le geste le plus généreux ? L'infirme était pauvre ; le mariage allait charger ses épaules d'un poids très lourd. Sa pitié ne raisonna pas. La jeune fille était menacée du couvent. Elle accepta, pour éviter la clôture, le mari maupiteux. Bonté pure de la part de l'un, intérêt de la part de l'autre.

« Voulez-vous m'accorder que Mme de Maintenon, dit M. Bourget à Mme Saint-René Taillandier, fut une ambitieuse ? » Ambitieuse, intéressée dans tous ses actes, rouée avec cette froideur de visage des vrais roués. Elle poursuivit ses desseins avec une volonté implacable et son triomphe auprès du roi fut certainement l'une des tâches les plus rudes qu'une femme ait jamais accomplies. Car elle n'avait pas trace de cette gentillesse de manières par quoi les coquettes de ce temps empaumaient les hommes. Mais, quand elle eut établi son empire, aucune influence ne fut plus capable de l'ébranler.

Mme Saint-René Taillandier refuse d'admettre que son héroïne ait joué un rôle quelconque dans le gouvernement et qu'elle soit intervenue dans la Révocation de l'Edit de Nantes et les persécutions, qui s'ensuivirent. C'est une thèse souvent soutenue et fort fragile sur ses bases. On se garde ici de nous parler de ses relations avec moines et évêques qui mènent, avec le roi et ses ministres, l'effroyable tragédie. On ne nous dit pas un mot de la furieuse haine qui entoure la favorite et qui s'exprime par des pamphlets sans nombre et des chansons violentes. D'où vient donc cette haine ? Nous sommes certain, pour notre compte, d'avoir rencontré, aux Archives nationales, parmi les dossiers si considérables des protestants, et aussi parmi les papiers de la maison du roi, des pièces indiquant des initiatives de Mme de Maintenon dans les affaires huguenotes.

Nous sommes, d'ailleurs, fort éloigné de nier les hautes qualités d'intelligence de Mme de Maintenon, si nous nions délibérément

ses qualités de cœur. A l'étude psychologique que nous en a offert Mme Saint-René Taillandier nous préférons celle que nous présente, en tête des **Lettres à d'Aubigné et à Mme des Ursins** (*Coll. des Chefs-d'œuvre méconnus*), M. Gonzague Truc. Par bien des endroits M. Gonzague Truc, analyste pénétrant et bon écrivain, rejoint cependant Mme Saint-René Taillandier. Lui aussi admire sans réserve son héroïne et prend, pour la défendre contre les attaques de fanatiques, la lance du paladin. C'est donc si malaisé de rester froid, de dire le bien et le mal avec une complète indifférence ? Nous entendons que M. Gonzague Truc s'y efforce avec énergie ; mais son goût de l'impartialité est souvent emporté par son impétueuse admiration.

Il parvient cependant à se dominer et alors son portrait psychologique prend toute sa valeur. Il pénètre jusqu'au fond parfois de cette âme fermée. Tâche difficile. Les yeux de Mme de Maintenon, sur tous ses portraits, ne décèlent rien. Personne, par leur entremise, ne pouvait lire en elle. Mais elle a écrit. Femme, elle ne réussissait pas toujours à supprimer ses nerfs. M. Gonzague Truc a surpris ses aveux vite comprimés. Il comprend bien son égoïsme, cette volonté d'éteindre le sentiment en elle, cette farouche discipline, ce qu'il appelle « son inflexible douceur », son ennui dans la gloire, sa raison terrible, son défaut de pitié, son austérité qui touchait au fanatisme, ce fanatisme si connu des convertis, confinant à l'exaltation mystique. Il la caractérise avec bonheur, disant : « Elle n'entra que dans l'extérieur de sa tâche. Au lieu de se donner, ce qui est au fond la seule manière de prendre, elle ne saisit les gens et les choses que du dehors et par leurs petits côtés. »

L'introduction de M. Gonzague Truc prépare agréablement à lire cette correspondance, fort variée et captivante par la multitude et souvent par l'importance des faits contenus en elle.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Pierre Mac Orlan : *A bord de l'Etoile Matutine*, Crès. — Séverine : *Line*, Crès. — Maurice Beaubourg : *M. Gretzili*, Ollendorff. — Gérard d'Houville : *Tant pis pour toi*, Fayard. — Comte de Comminges : *Adély*, Grasset. — Legrand-Chabrier : *Christine en liberté*, Rieder. — Jean de Gravillier : *L'Amant libérateur*, Calmann-Lévy. — Jean-Louis Vaudoyer : *Le dernier rendez-vous*, Calmann-Lévy. — Marcel Berger : *Les dieux tremblent*, Albin Michel. — Pierre Gourdon : *Qui-rit, le paludier*, Calmann-Lévy. — Henry du Roure : *Le secret de l'or*,

Pierre Laffitte. — Nonce Casanova : *La libertine*, Edgar Malfère. — Jean Richepin : *Le coin des fous*, Flammarion. — Maurice Level : *Les morts étranges*, Ferenczi. — Ludovic Naudeau : *Histoire du wagon et de la cabine*, Pierre Lafitte.

L'Étoile Matutine, par Pierre Mac Orlan. « D'autres enfants que j'ai vus ne tuèrent pas la fille qu'ils aimaient et qui leur donnait du pain, mais ils sacrifièrent les petites bêtes domestiques offrant leurs caresses ingénues. Lorsque sonnera l'appel des trompettes angéliques, dites-moi qui l'emportera devant les juges : du jeune enfant nu traînant au bout d'une corde des grenouilles éclatées et son petit chat étranglé ou du farouche gentilhomme de fortune et son cortège burlesque de victimes humaines ? » ...Qu'un homme puisse trouver l'audace nécessaire pour écrire cela, c'est le miracle littéraire, par excellence ! Oui, Mac Orlan, vous avez raison... parce que du haut de Sirius, les petites victimes ingénues valent mieux que les victimes humaines. Et gloire à vous au plus haut des cieux pour avoir osé le dire !

L'Etoile Matutine est le navire corsaire de Georges Merry, qui ambitionne « *une position élevée* », ainsi qu'il le dit lui-même, et qui finit pendu, car il n'y a pour les aventuriers de haut bord et de vol que le trône... ou la corde. Ces belles aventures d'amour et de guerre sont racontées avec un laconisme à la fois naïf et vraiment féroce bien en rapport avec l'époque où on les situe. Il ne suffit pas pour un romancier d'aventure de mettre en lumière un temps fertile en violences, il faut encore qu'il ait en lui cette force brutale du témoignage le faisant participer à cette vie passionnée. Mac Orlan a très sincèrement une liberté de langage et de philosophie qui le rend le contemporain de ces héros jusqu'à un certain point dangereux. De nos jours on ne comprend pas très bien les bandits, parce que le vrai bandit est un monstre libre et noble. On admire fort les marchands de farine spéculant sur le pain des soldats en guerre, mais on ne comprendrait pas qu'ils fissent la guerre et encore moins qu'on les pendît... ce qui, pourtant, est le seul moyen d'arrêter leur trafic... ou de les rendre sympathiques. *L'Étoile Matutine* est suivie de quelques récits *des temps desespérés*, qui sont des merveilles de simplicité, de force et de cette violence de couleurs qui font de Mac Orlan un des premiers écrivains de notre langue.

Line, par Séverine. Cette petite fille des derniers temps de l'empire est bien une jeune révoltée sous tous les rapports. Mais

elle est dominée par un esprit très diabolique s'apparentant à l'esprit tout court. Elle fait des mots comme un vieux journaliste et il est impossible de ne pas rire avant de s'indigner. C'est bien cela qu'on appelait : *Le mauvais esprit* sous Napoléon III, c'est-à-dire... le meilleur. Elle juge ses parents, ses maîtres, Dieu lui-même et elle est toujours prête à secourir le faible, qui lui représente l'animal ou l'humain. Dans ce jeune Messie de la nouvelle religion il faut surtout surprendre tout le mal involontaire que nous font toujours les parents les mieux intentionnés. Il est certain que les parents de Line sont d'honnêtes personnages et des gens très bien élevés, mais ils ont des traditions, des préjugés, et ils appliquent la loi comme de simples magistrats, sans en connaître les plus mauvais effets sur les bonnes natures, toujours prêtes à souffrir ou par le trop de tendresse ou par le trop d'orgueil. Ce livre de la petite vie de Line écrit par la grande Séverine est un trésor de mots d'enfants, et, comme on a la triste habitude de les inventer sans jamais les mettre en situation, on peut aller puiser là-dedans pour ceux qui voudraient les imiter, moins la question d'art pur, je veux dire de la vie elle-même. Ce qui n'a pas été vécu d'abord, n'est pas viable, en littérature, car il faut sentir et souffrir pour savoir penser .

M. Gretzili, par Maurice Beaubourg. Cette idylle de ce vieux Monsieur avec une petite midinette quelconque est une chose délicieuse. Cela sent la folie, oui, mais ce vagissement perpétuel, ces répétitions de mots dont sort l'idée comme l'enfant nu sort enfin de ses langes à force d'avoir trépigné sur place, est justement le charme qui convient à cet état d'âme de philosophe en train d'avouer qu'il déraille, parce qu'il a toujours eu envie de dérailler, d'être plus libre pour être plus heureux... ou se croire tel. Les poilus mêlés à l'histoire douloureuse d'une soulographie de premier de l'an sont d'un naturel émouvant, et ils disent vraiment des bêtises bien françaises. On retrouve là toute la finesse malicieuse de l'auteur de la *Saison au bois de Boulogne*, qui fut, en son temps, un des jolis livres d'une époque un peu moins brutale que la nôtre.

Tant pis pour toi, par Gérard d'Houville. Ça, c'est bien un livre de femme, des rêves de femme et de jolies cruautés de femme. Au moins, c'est un livre courageux et pas du tout hypocrite. Pourquoi Merlin fut-il ensorcelé par Viviane ? C'est parce

que Merlin n'était qu'un pauvre esprit d'inventeur. Il ne pouvait donner que ce qu'il avait et c'était un peu toujours la même chose. Mme Marinette, partie pour la grande aventure d'amour, trouve le temps maussade et son amant trop raisonnable, car il voudrait plaire à sa mère, à sa tante et aussi à son amour... comme si on pouvait arranger cette salade russe avec un semblant de raison, un rien de piment et beaucoup de sel. Marinette, laissée seule, court après le bonheur imaginaire, revient, plus sage, au bonheur possible. Elle ne trompera plus personne, pas même sa fringale d'impossible et elle retrouve Adolphe, son renard argenté, une fourrure féerique douée d'espièglerie. Ce roman est agréable à lire comme il est agréable de boire frais un champagne un peu bien traître.

Addy, par le comte de Comminges. Des amants se promènent et donnent aux sites qu'ils traversent une très prenante séduction. Un paysage est un état *d'amour*. Beryl et Addy finissent par se marier, mais ils ont le grand tort de douter d'eux, ce qui les mène à la catastrophe et au rivage du pays sombre dont on ne revient plus. Le style de l'auteur est un charme qui lui permet le plus souriant des pessimismes et la plus aimable des philosophies.

Christine en liberté, par Legrand-Chabrier. Cette jeune femme, qui fut très bien élevée par un père original mais fort lettré, n'a pas un sens bien précis de la morale. Libre, elle cherche des aventures dans un monde spécial, celui des ouvreurs de portières, et elle n'a pas du tout la répugnance d'un corps d'escarpe destiné à l'échafaud par les plus symboliques tatouages. Ecrit en style châtié, mais sans aucune réticence, ce roman étonne un peu par le choix des moyens. Une femme du genre de Christine peut avoir une fois l'attirance du mâle qui passe et l'accepter tel que le lui présente l'occasion, l'heure tendre, mais elle ne recherche pas ce genre de liaison beaucoup plus difficile à trouver que n'a l'air de le croire l'auteur : un soldat, un jardinier, un souteneur, c'est peut-être beaucoup pour une seule jeune fille du monde ! La liberté serait peut-être justement de varier ses plaisirs. S'imaginer rencontrer la force ou la passion chez des inférieurs, c'est-à-dire dans les gens du peuple ou de la pègre, est une illusion qu'il serait peut-être bon de détruire chez les *Christine en liberté* de l'avenir, car il y a parmi les gens du meilleur monde des assassins en herbe, des voleurs subtils et des souteneurs élégants qui savent

s'offrir un bain parfumé tous les jours. Cette réflexion n'enlève, bien entendu, rien à la qualité singulièrement amusante du roman de Legrand-Chabrier.

L'amant libérateur, par Jean de Granvilliers. Il s'agit encore de la découverte du mâle par les jeunes filles chastes. Il est certain que le rôle d'infirmière n'a pas donné de meilleur résultat. Préparée par les circonstances au plus complet abandon, Andrée Meauplan se laisse facilement séduire par un homme sans préjugés, mais bien élevé. Cet amant libère la jeune fille de ses entraves mondaines et lui permet une plus saine appréciation de la vie, qui n'apporte pas toujours le mari rêvé par des parents sérieux; mais une femme sérieuse naît de l'amante passionnée, et elle refuse le mariage avantageux pour conserver le souvenir du grand amour, morale relative et cependant supérieure à celle des conventions sociales.

Le dernier rendez-vous, par Jean-Louis Vaudoyer. Il est curieux de constater la facile adaptation de l'homme aux arrangements sentimentaux les plus hardis. La folle maîtresse qui ordonne à son amant de jouer une comédie d'amour fort dangereuse finit par le conduire au mariage de dévouement, malgré la douleur toute récente qu'il éprouve de la perte de cette pauvre créature d'amour brûlée vive. Il accepte de se résigner, parce que c'est pour lui la seule façon d'obéir encore à l'être adoré. Ce sont là des tours de force bien masculins, seulement j'ignore s'ils peuvent attendrir les mânes des maîtresses défuntes; la jalousie étant plus forte que la mort. Roman intéressant et d'une grande subtilité psychologique.

Les dieux tremblent, par Marcel Berger. Réunir au sommet d'une montagne presque inaccessible toute une société d'intellectuels et de grands chefs militaires de tous les pays pour les livrer à la terreur soudaine de la mort par le poison était une entreprise un peu téméraire, mais l'auteur en a tiré un palpitant roman d'aventures. La fuite dans le souterrain est remplie d'incidents dramatiques fort bien amenés.

Qui-rit, le paludier, par Pierre Gourdon. Une étude sur la récolte du sel et en même temps une idylle qui se termine par le triomphe d'une morale et d'un dévouement très noble.

Le secret de l'or, par Henry du Roure. Ce qui arriverait fatalement, si on pouvait fabriquer l'or comme on fabrique le

pain. Ecrit avant guerre, ce roman de terrible aventure, dont l'auteur a été tué par l'ennemi, n'avait pas prévu la substitution du papier au métal et sa parfaite adaptation... relativement hygiénique.

La libertine, par Nonce Casanova. Jamais aucune femme, libertine ou non, ne tiendra de tels discours à aucun homme... car alors il n'y aurait plus qu'à prendre un fouet de charretier pour la réduire au silence, qui est encore le plus bel ornement de l'amour !

Le coin des fous, par Jean Richepin. Histoires horribles, dit le sous-titre, et, ma foi, il est amplement justifié.

Les morts étranges, par Maurice Level. Des drames compliqués et très habilement menés où l'on rencontre de temps en temps le frisson à l'Edgar Poe. Le récit du crime des joueurs mettant une femme dans la malle traditionnelle est vraiment palpitant.

Histoire du wagon et de la cabine, par Ludovic Naudeau. Voici que le meilleur des grands *reporters* et le plus courageux des correspondants de guerre consent à entrer dans la petite classe des gens de lettres. Qui ne se souvient des articles documentés, vivants et poignants de Ludovic Naudeau pendant les différents bouleversements russes, depuis la guerre de Mandchourie jusqu'aux catastrophes de la paix honteuse des bolchevistes? Captif des Soviets, Ludovic Naudeau a dû supporter, bien à la française, toutes les tortures de l'incarcération et aujourd'hui, sans se plaindre, en philosophe qui a beaucoup vu et beaucoup retenu, il reprend la plume pour nous distraire des souvenirs douloureux par des contes pleins de bonne humeur et de fantaisie. Il convient de l'écouter avec une réelle émotion, car c'est un brave.

RACHILDE.

HISTOIRE

Ernest Lavisse : *Histoire de France Contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de 1919*, Tome cinquième : « La Monarchie de Juillet », par S. Charléty. Tome sixième : « La Révolution de 1848. Le Second Empire », par Ch. Seignobos. Tome septième : « Le Déclin de l'Empire et l'établissement de la 3e République », par Ch. Seignobos, Hachette.— Yvonne de Romain : *Les Destins éminents de la France*, Edition Sansot. — Memento.

La publication de l'**Histoire de France Contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de**

1919 se poursuit sous la direction de M. Ernest Lavisse. Voici le tome cinquième : « La Monarchie de Juillet », par M. S. Charléty. Ce tome se signale, comme les précédents, par une mise au courant soigneuse (les bibliographies sont indiquées en tête des chapitres) ; par la précision et la densité du détail ; par la netteté des ensembles, catégories de faits, dont la série ne paraît oublier rien d'essentiel : Installation du régime de Juillet, avec les premiers essais, les principes politiques d'abord opportunistes, puis de plus en plus autoritaires de Louis-Philippe, les ministères Laffitte et Casimir-Périer, la lutte contre les partis révolutionnaires ; Evolution du roi vers le pouvoir personnel amenant peu à peu la ruine du pouvoir parlementaire (ministère Thiers, Molé) ; Période du pouvoir personnel (ministères Guizot), tableau des partis politiques, révolution de février ; Vie économique, avec les conditions intellectuelles et morales ; Historique de l'expansion coloniale.

M. Charléty a attribué une importance particulière au caractère de Louis-Philippe, c'est-à-dire à ses prétentions au gouvernement personnel. Il y voit la cause principale de la chute d'un régime, « qui était libéral, pacifique, point malfaisant », qui donnait à la France la paix, l'ordre, la prospérité, des colonies (à défaut d'une brillante politique étrangère). Il a de même particulièrement étudié le rôle de cette partie de la Société française, — la bourgeoisie libérale, — qui fonda le régime de Juillet. Constatant que Louis-Philippe s'étonna et fut fort décontenancé, en 1848, de n'être point secouru par cette bourgeoisie, l'auteur trace ce sévère portrait politique du bourgeois libéral de Juillet :

Il avait oublié (Louis-Philippe) que les bourgeois royalistes qui l'avaient appelé en 1830 avaient tiré profit d'un dévouement républicain qu'ils n'avaient ni provoqué, ni partagé, que les gouvernants du régime de Juillet, « les hommes de Juillet », n'étaient pas les « combattants de Juillet », qu'ils ne verseraient pas plus leur sang pour défendre leur monarchie qu'ils ne l'avaient répandu pour la fonder. Ne les voyait-on pas disposés chaque jour davantage à renier ou du moins à diminuer la légende héroïque qui avait abrité la naissance de leur œuvre — parce qu'ils n'y avaient point eu de rôle ? Comment lui auraient-ils demandé l'inspiration courageuse qui eût été nécessaire pour la maintenir et l'achever ? Quel courage attendre des « hommes de Juillet » ? Quel sacrifice avaient-ils jamais fait qui pût susciter aujourd'hui en eux un dévouement passionné ou une abnégation enthousiaste ?

Comme toute bourgeoisie « libérale » sur laquelle tout pouvoir monarchique constitutionnel voudra s'appuyer, la bourgeoisie de Juillet se déroba. Elle se désintéressa du trône qu'elle avait édifié, dès qu'elle s'aperçut qu'il était... effectivement occupé. En effet, c'est elle-même qu'elle y voulait asseoir. Bourgeoisie selon la Charte ou bourgeoisie selon la Constitution, jamais la classe associée à l'exercice du pouvoir monarchique ne se refusera le plaisir de faire la leçon à ce pouvoir jusqu'au point de le rendre caduc. Il y a un dévouement qui ne sera jamais son fait, car se considérant, en sa complaisance pour elle-même, comme la véritable source du droit politique, elle cherchera toujours, non point à collaborer sincèrement, dans une juste mesure, avec le pouvoir, mais à le supplanter, ou, ce qui revient au même, à le tenir en une tutelle vaniteuse. Cela s'est vu en Russie, dans des conjonctures où le pouvoir, il est vrai, était moins intéressant qu'en 1848, et où la bourgeoisie se heurtait à des difficultés plus grandes. Mais la bourgeoisie russe eût pu, tout de même, par politique, regarder, toiser d'un peu moins haut le tsarisme. Elle se fût sauvée avec lui. En somme, elle ne se soucia pas plus du point de vue constitutionnel que la bourgeoisie française ne se rappela la Charte en 1848. M. Charléty explique de la sorte ce qu'était devenue la Charte à la veille de la Révolution de février :

... La fidélité gardée à la Charte, l'orgueil que le Roi en tirait étaient sans grande valeur pratique ; la sécurité qu'il y puisait était trompeuse. En 1848, la Charte ne peut plus défendre le Roi ; elle est usée ; elle n'est plus valable. Elle ne correspond plus à l'état d'esprit des Français, on ne songe plus raisonnablement à y voir une solution définitive du problème politique. Or, la Monarchie de Juillet est précisément à cette date tombée aux mains de ces doctrinaires (1) qui, dès 1814, étaient convaincus que la Restauration avec la Charte était le grand compromis historique où aboutissait l'histoire de France... C'est pourquoi, au moment où ils s'imaginaient construire et consolider le régime par leur résistance, l'œuvre de destruction se poursuivait. Ils ne virent pas que le règne de la bourgeoisie politique n'était qu'une étape dans la marche vers la démocratie politique...

La « bourgeoisie politique » ne le voyait pas plus, d'ailleurs. Sans quoi, peut-être... La peur du socialisme aidant...

En feuilletant les deux volumes de M. Seignobos sur la Révolution de 1848 et le Second Empire (tomes six et sept de la même

(1) Guizot, etc.

série Lavisse), on se dit que le parti de l'Ordre, en 1849, c'était un peu, toutes différences gardées, la Bourgeoisie libérale de 1830. Je veux dire que la situation était pareille, et que le rôle politique fut tout aussi négatif. Le Parti de l'Ordre, comme le parti de Juillet, se substitua à une Révolution populaire qu'il déposséda ; et il voulut user de Louis-Napoléon comme la bourgeoisie « libérale » avait voulu user de Louis-Philippe. Il échoua de même, se dépita aussi, plus ou moins. Thiers maugréa : « Le gouvernement actuel est venu pour la punition de nos fautes (1). »

Malgré cela, le Second Empire n'eut jamais de véritables ennemis que les Républicains ; le pays se trouva plus facilement bonapartiste qu'il n'avait été orléaniste ; les anciens partis monarchiques eux-mêmes, privés du concours du clergé, gagné tout d'abord à Napoléon III, n'étaient pas vraiment redoutables, et d'ailleurs pour eux aussi la question de l'ordre primait tout.

Il semble donc que le Second Empire eût pu gouverner plus facilement que ne l'avait fait la Monarchie de Juillet. Il n'en fut rien. De même que le trône de Juillet vit se dérober la bourgeoisie libérale, de même le Second Empire vit lui manquer les partis de gouvernement quand il s'adressa à leur concours, vers le début des années 60. Pour ne citer qu'un exemple, on sait que la question romaine, lorsqu'elle devint difficile, enleva beaucoup d'amis au régime. Les ultramontains se dérobèrent. Encore une fois les alliés du pouvoir, — les classes conservatrices comme les classes libérales sous Louis-Philippe, — préférèrent leur intérêt de parti jugé par eux plus considérable que l'intérêt du gouvernement de la France. Encore une fois, ils aggravèrent les difficultés du pouvoir, malgré ce qu'il en pût coûter au pays. Oui, cette histoire des règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, d'après l'étude qu'on en peut faire dans les récents volumes de la collection Lavisse (et l'histoire du Second Empire, par M. Seignobos, est particulièrement documentée sur le chapitre de la politique intérieure, avec ses tableaux des partis, ses statistiques électorales, etc.) montre les difficultés à peu près irréductibles qu'il y avait à gouverner la France au XIXe siècle.

(1) Brouillon d'un projet de lettre de Thiers à V. Cousin (1er janvier 1852), reproduit par M. Daniel Halévy dans son intéressant recueil : « Le Courrier de M. Thiers », page 284.

Ces difficultés tinrent, en partie, au doute sur la *légitimité* du pouvoir, issu d'une révolution, en 1830, d'un coup d'état en 1852, et surtout au sens politique imparfait, tour à tour égoïste ou corrompu, des classes mêmes que le pouvoir s'était associées. On ne distingue aucune relation raisonnable, saine de dépendance ou de coordination entre elles et le pouvoir. Le jeu des institutions représentatives ne fit jamais que manifester ceci. Sous le Second Empire, lorsque les républicains furent dans la place, la difficulté du pouvoir, déjà grande avec les amis et les opposants non absolus, devint une sauvage impossibilité (1). La suite, on la sait ; on l'a encore sous les yeux, car la Grande Guerre est une conséquence de 1870.

Rempli de considérations généreuses sur les **Destins éminents de la France**, le livre d'Yvonne de Romain pourrait, par ailleurs, suggérer quelques réflexions sur l'inconvénient de prendre l'Histoire d'une manière en quelque sorte mystique. Des détails attrapés çà et là dans des lectures d'amateur, et accommodés, sans critique, d'une façon plus ou moins fantaisiste en style grandiloquent, ne signifient pas grand'chose. Il est bien tard, par exemple, pour citer A. Thierry au sujet d'Etienne Marcel, et faire de cet ambitieux sans scrupules un parangon de l' « Idéalisme historique » français. Il y a, d'ailleurs, dans cet « Idéalisme historique » d'Yvonne de Romain un fond très bourgeois et banalement rationaliste. Elle ne s'en est probablement pas aperçue, car l'exaltation du sentiment féminin, — qui rend ces pages parfois charmantes à travers leurs déclamations, — regarde peu à la valeur de ce qu'elle prend pour prétexte. L'essentiel, c'est que cette exaltation puisse se donner cours. Yvonne de Romain écrit en femme ; et, certes, puissions-nous ne pas mal juger, en matière patriotique, l'instinct féminin !

Pourtant, quand il s'agit de la dernière Guerre et de la situation qu'elle a laissée, le sentimentalisme est une méthode précaire. En ce qui concerne spécialement cette situation, l'usage de ce sentimentalisme est des plus périlleux ; je dis cela, parce que je voudrais que mon pays ne soit pas desservi, dans la reconstitu-

(1) Impossibilité d'une Constitution, surtout, et c'est dans ce sens qu'on prend ici l'opposition républicaine dans le Corps législatif, en se souvenant de l'opinion de Renan sur « la faiblesse de nos institutions constitutionnelles », considérée comme l'une des principales causes de la guerre de 1870. (Lettre à Strauss).

tion de sa force, et le maintien de son renom, par le zèle d'une mentalité inopportune, je crois. L'idée que tout était dû à la France, soldat du « Droit », est pleine d'une infatuation passionnée qui est certainement une recommandation dans la bonne Société, mais qui contient peu d'efficacité pratique; et surtout l'idée qu'on se fait de l'ingratitude des Alliés depuis la guerre, de leur indépendance de cœur à l'égard d'une France,... de je ne sais quelle France péremptoirement béate, qu'on doit toujours servir pour ses beaux yeux ; une telle idée, si elle faisait vraiment l'état d'esprit public, empêcherait toute conduite raisonnable. Prenons les choses sans avivement factice de la sensibilité. Disons-nous que la France a vaincu avec l'aide de ses alliés, et que sa situation dans le monde n'en est pas moins très bonne, très forte. Il s'agit d'interpréter sainement cette situation. Car un pays n'a jamais eu de raison de se sentir diminué, comme non plus de concevoir on ne sait quel orgueil d'idole, parce qu'il a reçu des autres pays un tribut d'aide. Des aides, des entr'aides, il y en eut toujours. Voyons l'histoire. Ce n'est pas la première fois que l'on trouve des coalitions, mais ce serait la première fois qu'on intrpréterait l'histoire d'une coalition d'une manière aussi sentimentale et aussi abstraite. Il est arrivé, autrefois, que le monde, alarmé par la puissance de la France, s'est uni contre elle, sous Louis XIV, par exemple, et sous Napoléon ; et de même, aujourd'hui, il est arrivé que le monde, épouvanté par la puissance allemande (d'autant plus épouvantable qu'elle usait de procédés par trop... naturalistes), s'est ligué contre l'Allemagne. Après ? De même qu'autrefois chacun, au lendemain de la victoire, est retourné à ses affaires, de même aujourd'hui chacun rentre dans son égoïsme. Aux politiques à se tirer de là. Aux politiques, et non aux sentimentaux. Mais c'est un poème qu'écrit Yvonne de Romain.

Memento. — *Revue historique* (mars-avril). Joseph Reinach : Napoléon III et la paix. (L'exposé des principales fautes de Napoléon, unité italienne, complaisance envers la Prusse, contient un examen tout particulier de l' « affaire belge ». La Belgique, après Sadowa, fut, nous dit-on, un article de marché débattu entre Bismarck et Napoléon qui songeait, paraît-il, à une quasi-annexion, bien que la France eût signé au traité de 1839 garantissant la neutralité belge et que l'Angleterre eût soulevé son séculaire *casus belli*. J. Reinach a utilisé les papiers de Cerçay et, d'après ce document, a retracé l'intrigue, — qui exista bel et bien, l'on en peut

juger d'après son exposé, malgré l'indigne désaveu final de Napoléon III. « Si l'idée de mettre la main sur la Belgique lui avait été suggérée par Bismarck, l'initiative de la négociation venait de lui. » C'est ce qu'il y a de plus nouveau dans cette étude (1), où l'on saisit clairement, d'un bout à l'autre, les fautes de Napoléon III contre cette Paix, dont il avait fait la raison d'être de l'Empire, et que, peut-être, il voulait réellement, malgré tout, au moins depuis Villafranca. Marc Bloch : Serf de la glèbe. Histoire d'une expression toute faite. (L'auteur en retrouve l'origine au XIXe siècle, où se répand la confusion des termes du Code Justinien, faite, au XIe siècle, par un professeur de droit de Bologne, Irnerius. *Glebe servus*, telle est l'expression ainsi créée par Irnerius, qui d'ailleurs l'appliquait uniquement au colon antique. Le XIVe siècle s'en servit pour le servage contemporain. Montesquieu reprit l'expression. Le XIXe siècle popularisa le terme qui, « au moyen âge, dans ce sens, était inconnu ». Telles sont les vicissitudes et les déformations de l'histoire des faits sociaux. Bulletin historique. Histoire de France de 1800 à nos jours et questions générales contemporaines, par Raymond Guyot. Comptes rendus critiques. Bibliographie.

Revue des études historiques (janvier-avril 1921. Dernier numéro reçu). Léon Mirot. Un centenaire de la Science historique française : L'Ecole des Chartes (1821-1921). (On trouve un précieux historique de cette institution savante, dont les éléments essentiels proviennent de la notice que M. Maurice Prou, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole, a mise en tête du « Livre du Centenaire de l'Ecole des Chartes », actuellement sous presse.) M. D. Constant : Saint Dominique et les Fraternités laïques au XIIIe siècle. (Il s'agit d'un tiers ordre dominicain appelé tantôt « Milice de Jésus-Christ », tantôt « Pénitence de saint Dominique ». L'auteur recherche si saint Dominique a bien créé une nouvelle branche, — la troisième, — dans la famille, en instituant lui-même les fraternités laïques. L'auteur répond par l'affirmative, avec des réserves de détail). Pierre de Nolhac : Quelques Provinciaux amis de la Pléiade. (Etude de l'œuvre d'Etienne Forcadel et de son influence comme humaniste et poète ronsardisant, à Toulouse. Autre notice sur Scévole de Sainte-Marthe, qui fut lié avec Baïf, sur Tahureau, Vauquelin de la Fresnaye, Etienne Pasquier, etc. Toulouse, Poitiers, Amiens, Bourges, Orléans, etc. propagèrent plus ou moins, chez leurs érudits, le culte de Ronsard. François Rousseau : Une grande bienfaitrice de la Jeunesse française : Madame de Sainte-Beuve. (Fondatrice des Ursulines, à Paris). C. Leroux-Cesbron : Un Sosie de Louis XVI. Pierre Rain : Les Centenaires de la Restauration. Chronique de 1920. Comptes-rendus critiques. Bibliographie.

EDMOND BARTHÈLEMY.

(1) Toutefois la façon dont ceci est exposé semble un peu tendancieuse.

PHILOSOPHIE

R. W. Emerson : *Hommes Représentatifs* (Traduction J. Izoulet et F. Roz), Crès et Cie. — Orison Swet Marden : *Influence de l'optimisme et de la gaîté sur la santé physique et morale*, Fischbacher. — Jules Huré : *Les postulats de la Vie*, Fischbacher. — Dr E. Osty : *Le sens de la vie humaine*, La Renaissance du Livre. — Paul Oltramare : *Vivre*, Georg, Genève. — Marc Dufaux : *Quelques Pages*, Edition de la Revue Romande, Lausanne. — Sedir : *Le Devoir spiritualiste* 31, rue de Seine, Paris. — Elim Demidoff : *Points de repère*, Crès et Cie. —Fernand Crooy : *Aux Artistes, Entretiens Philosophiques*, Librairie Y. Delannoy, Bruxelles. — Perceval Frutiger : *Volonté et Conscience, Essai de Monisme spiritualiste*, F. Alcan. — Léon Brunschwicg : *Nature et Liberté*, Ernest Flammarion. — Marcel Labordère : *Une profession de foi cartésienne*, Armand Colin. — Henri Guillou : *Essai de Philosophie générale élémentaire*, Alcan. — G. Reynoard : *Scepticisme ou Retour à la Foi*, Société Française d'imprimerie et de librairie. — Carlos de Lazerme : *Essais et Propos*, Camille Bloch.

Sous quelle rubrique ranger cette série d'ouvrages? Philosophie générale ? Ethique générale ? Philosophie religieuse ? Peu importe. Tous répondent plus ou moins à la question chère aux cœurs simples : Quel est le sens de la vie ? d'où venons-nous ? Où allons-nous ? Quels seront nos points de repère, nos guides, nos sauveurs ? A quelle foi nous rallier? A quel saint nous vouer ? C'est le problème que le bon Jouffroy appelait le problème fondamental de la philosophie : le problème de la destinée humaine. Et c'est aussi le thème favori des « belles âmes », des philanthropes, des « hommes de progrès », congressistes, moralistes, graphomanes, palabreurs de tout bord et de tout poil. La fidélité à ces questions rebattues et insolubles porte témoignage en faveur de notre espèce, de sa candeur, de sa docilité, de sa patience de cheval de manège. — Il est vrai que ce genre facile n'obtient pas les suffrages d'esprits plus sévères. Le maître Ribot, dans ses dernières années, constatait sans enthousiasme la multiplication des ouvrages de philosophie morale. Que dirait-il aujourd'hui ? Et des critiques sagaces ont signalé comme un symptôme de décadence l'invasion de la morale dans la philosophie.

Est-ce à dire que le genre «moraliste» n'attire que les débiles? Le nom d'Emerson protesterait. Son livre : **Hommes Représentatifs**, dont on vient de rééditer une traduction un peu rocailleuse reste une œuvre de premier ordre. — Laissons la donnée mystico-morale : cette mythologie transcendantale, cette théophanie qui s'exprime par le truchement des grands hommes. Ce sont là conceptions hyperphysiques dont il est loisible à chacun de pren-

dre et de laisser. L'intérêt indiscutable du livre est d'ordre psychologique ou mieux éthologique; il réside dans la connaissance concrète de l'homme et des hommes, dans le don de reconstitution des caractères et des âmes en même temps que des époques historiques. Emerson s'y révèle un peintre de portraits digne de rivaliser avec les plus grands. Sa manière me paraît rappeler celle d'un Sainte-Beuve pour la minutie et la précision, avec plus de vigueur et d'éclat. Deux figures surtout attirent notre attention, à nous Français: celles de Montaigne « Le Sceptique » et de Napoléon « l'Homme de l'univers ». Je ne sais si notre vieux douteur gascon a jamais été mieux compris que par cet apôtre américain. J'en dirai autant de Napoléon, dont les beaux comme les vilains côtés se dégagent en pleine lumière sous l'optique impartiale d'un écrivain transatlantique, soustrait par là même à nos préjugés soit nationaux, soit européens. Une visite à cette incomparable galerie s'impose à tout esprit curieux, moins pour y chercher d'aléatoires directives de vie que pour y recueillir des notations et suggestions précieuses pour le psychologue et l'historien des idées.

C'est moins à l'optimisme émersonien qu'aux écoles américaines d'hygiène mentale ou *mind cure* qu'il convient de rattacher l'élégant petit livre d'Orizon Swet Marden : **L'Influence de l'optimisme et de la gaîté sur la santé physique et morale**; recueil d'anecdotes et de conseils propres à mettre en lumière la valeur hygiénique et eudémonique du rire et de la bonne humeur. Tout cela est bel et bien. Malheureusement ces choses-là ne se commandent pas. Ces recettes réussiraient à merveille sur les Portugais, qui, par définition, sont toujours gais : mais sur nous, Français de l'An III de la victoire? — Dans les pays anglo-saxons ce tract a, paraît-il, dépassé le chiffre d'un million d'exemplaires vendus. Il n'est pas sûr qu'il atteigne ce chiffre en France ni surtout qu'il y fasse rire Pierrot qui pleure...

Beaucoup moins joviale est la philosophie de M. J. Huré, dans ses **Postulats de la vie**, puisqu'elle nous apprend entre autres choses que « la douleur est la sève nécessaire de l'Arbre de la vie ». — Quant aux susdits postulats, ils sont passablement obscurs, encore que nimbés de lumière astrale...

Le Dr E. Osty, dans son livre : **Le Sens de la vie hu-**

maine, donne aussi des gages à l'occultisme, puisqu'il nous signale une faculté psychique « métanormale » en voie d'installation dans l'espèce humaine. Ce pouvoir merveilleux n'est autre que la « faculté de lucidité », à laquelle l'auteur se propose de donner droit de cité dans la science, ni plus ni moins que fit autrefois Charcot pour l'hypnotisme. Voilà qui est gent! pour les quelques dizaines de milliers de voyantes et autres praticiennes extralucides qui, d'après un journal, opèrent à Paris.

M. Oltramare veut nous apprendre à **Vivre.** Il nous assure que les philanthropes sont de braves gens. Je veux bien ; mais il faut convenir que ce sont aussi de terribles raseurs, surtout quand ils sont atteints de la manie à la mode : la sociomanie ou associationite aiguë. Et le projet d' « Alliance spirituelle universelle » caressé par l'auteur ne me dit rien. — Je préfère de beaucoup à ces homélies humanitaires la tendance critique et agnostique qui se fait jour dans **Quelques Pages**, œuvre posthume d'un jeune philosophe suisse, esprit ferme et clair qui n'eût pas grossi les rangs des bergsonolâtres, si nombreux dans ce pays. Avec **Le Devoir Spiritualiste** de M. Sédir nous revenons au genre édifiant... Passons. — Les **Points de repère** de M. E. Demidoff jalonnent des routes bien battues, encore qu'on ne sache pas trop où l'on va. — M. E. Crooy dédie **Aux Artistes** des entretiens philosophiques qui pourraient s'adresser aussi bien à de quelconques philistins, car ils n'ont rien de spécialement esthétique ni d'ailleurs de particulièrement philosophique, à moins d'entendre par philosophie une ardeur méritoire à défendre contre les sceptiques, agnostiques et autres mécréants la certitude en général et les certitudes spiritualistes en particulier.

Le titre : **Volonté et Conscience** dénonce à lui seul les intentions de M. P. Frutiger, qui ne vise à rien moins que nous faire avaler son spiritualisme mélioriste dilué en un gros in-8 de 472 pages... Cependant l'agnostique sourit dans son coin. — Même observation à propos du titre adopté par M. L. Brunschwicg : **Nature et Liberté**. De pareilles enseignes ne trompent pas. On sait ce qu'on va trouver... C'est toujours *Fides quærens intellectum.* Il faut convenir que la foi spiritualiste de M Brunschwicg est une foi érudite à souhait. On en jugera par un savant parallèle entre Descartes et Pascal ainsi que par une série de con-

sidérations sur l'évolution des mathématiques et de la mécanique dans leurs rapports avec la théorie de la connaissance ; c'est aussi une foi critique et dialecticienne qui ne recule devant aucun tour de force abstractif pour fonder sa « philosophie de l'esprit » et réduire à un commun dénominateur : la raison universelle, les deux termes antinomiques : science et religion. — D'un autre côté, M. M. Labordère, dans sa **Profession de foi Cartésienne**, nous propose un credo moins abstrait, moins purement rationaliste, disposé à tenir grand compte de la tradition religieuse et des formes extérieures de la foi. (Descartes ne se piquait-il pas de rester fidèle à la religion de sa nourrice ?) — En un mot, à la différence de M. L. Brunschwicg, dont l'inspiration paraît plutôt judeo-protestante, M. M. Labordère inclinerait plutôt vers les symboles catholiques, largement interprétés d'ailleurs et présentés comme susceptibles de s'intégrer dans un vaste syncrétisme théosophique.

M. H. Guillou, dans son **Essai de Philosophie générale élémentaire**, fait entendre un tout autre son de cloche. M. H. Guillou ne donne pas dans la théosophie. C'est un ingénieur, un esprit positif qui traduit ses conceptions dans la langue des Ponts-et-Chaussées ou des Arts et Manufactures. C'est ainsi qu'il nous apprend que l'irritabilité, propriété caractéristique des êtres vivants, « est au moteur animé ce qu'est la magnéto au moteur mécanique, c'est-à-dire un détonateur ». Ailleurs, réfutant le socialisme, il trouve que « le nivellement des classes équivaudrait à une dégradation d'énergie par disparition du potentiel ». La philosophie de l'auteur est brève et simple : Foin de la poésie, du sentiment, de la religiosité. Et vive la Mécanique ! L'auteur convient, d'ailleurs, que la mécanique humaine est assez mal agencée ; elle comporte maintes désharmonies au premier rang desquelles figure un développement anormal du cerveau et par suite une psychologie trop compliquée qui a pour résultat d'empoisonner l'existence... « Peut-être l'hypercéphale est-il une monstruosité du même ordre que le mouton à cinq pattes. »

En présence de tant de déclarations de foi : foi religieuse, foi morale, foi scientiste, etc., on conçoit que certains éprouvent, ne fût-ce que par esprit de contradiction, le besoin de vanter les bienfaits de l'incroyance. C'est ce que fait M. G. Reynoard dans son petit livre : **Scepticisme ou retour à la Foi**, apolo-

gie du doute mitigé. La tentative n'est pas neuve et il est ingrat de refaire Montaigne.—Sur un mode différent, M. C. de Lazerme, dans **Essais et Propos**, promène un scepticisme narquois à peu près sur tout et sur tous : médecins, médicastres sociaux, éducateurs surtout, qui le mettent en verve et auxquels il prête d'inénarrables cocasseries politico-pédagogiques... Il n'y a guère que les royalistes qui trouvent grâce devant lui... Et pourtant ..

Clôturons cette série, dont la note dominante est le confusionnisme philosophique ou mélange des genres : science et religion, — mathématique et morale — spéculation et prédication. Un bon exemple de ce mélange des genres est l'utilisation philosophique, voire éthique, des théories mathématiques de Poincaré. A quelles étranges sauces ne les a-t-on pas mises ? Et ce n'est pas fini. Après Poincaré voici paraître Einstein. La théorie nouvelle nous présage de belles mixtures philosophico-scientifiques.— Un autre échantillon de confusionnisme philosophique nous est fourni par une compagnie de philosophes bien intentionnés, qui, sous cette bannière : « Œuvre de compensation », se proposent de vérifier et de vulgariser une prétendue loi universelle : la loi de « compensation », qui s'appliquerait indistinctement en mécanique, en physique, en physiologie, en histoire, en économie, en droit, en morale et en religion, dans la vie présente et dans la vie future. C'est vraiment trop ambitieux ou trop naïf. Espère-t-on, à la faveur de l'unité du vocable, effacer la différence des questions, l'hétérogénéité des ordres d'idées? Tout cela indique de faibles exigences intellectuelles, une volonté de croire et de faire croire plus forte que celle de voir clair dans ses propres idées. — Il ne faudrait pas juger de la philosophie française sur ces productions hybrides. Le spiritualisme se fait tort à lui-même et à la philosophie. Le Français n'a pas la tête mystique ni théosophique. Il réussit peu dans le genre édifiant et prédicant. Heureusement il prend sa revanche ailleurs. Nous ne manquons pas de bons psychologues, de sagaces historiens des idées ou observateurs des mœurs.

GEORGES PALANTE.

SCIENCES MÉDICALES

La sérothérapie. — Docteur G. Guelpa : *La goutte et son traitement*, Alcan. —

Docteur Raymond Mallet : *Le Pavillon H*, Crès. — Docteur Alex. Renault : *Maladies blennorrhagiques des voies génito urinaires*, Vigot frères.

Le public a, dans les journaux quotidiens, de temps à autre, l'écho des travaux renouvelés sur la thérapeutique par les sérums. Avant-hier, c'est une communication sur un cas d'hémophilie — étrange maladie dont souffrait, paraît-il, le dernier tsarevitch — guéri par des injections répétées de sérum de cheval. Hier, c'est le docteur Candier qui annonce à l'Académie les bons résultats obtenus dans le traitement de certains cancers inopérables, tout simplement en injectant sous la peau des malheureux qui en sont atteints le sérum de leur propre sang prélevé la veille.

Entre la vieille découverte du vaccin et ce dernier cri de la thérapeutique actuelle les transitions sont insensibles. Nous signalons aux praticiens les trois articles de Panisset, de Chéné, de Weil et Boyé dans le numéro du 17 juin 1921 du si riche et si vivant journal qu'est **La Vie médicale**.

La médecine d'aujourd'hui est tout entière dominée par la notion microbienne de Pasteur. Unissant ses efforts à ceux de la science vétérinaire, elle a doté l'humanité de la vaccination et de la sérothérapie.

Dans la **vaccination**, procédé d'abord tout empirique qui remonte à la plus haute antiquité et que Jenner hérita d'une tradition locale qu'il sut scientifiquement utiliser, le praticien donne au sujet une «maladie atténuée» qui le met à l'abri de la grande. Les vaccins sont des cultures de microbes ou de produits pathologiques plus ou moins modifiés qu'on injecte préventivement à dose déterminée. L'immunité qui en résulte n'est acquise qu'après un délai de quelques jours, une quinzaine en général, pendant lequel l'organisme, en luttant contre l'injection atténuée qui lui a été inoculée, et en triomphant, se charge des substances microbicides fabriquées par lui, qui lui permettront, en temps d'épidémie, de ne craindre aucune attaque des microbes — quelle que soit leur virulence — contre lesquels il a appris à se défendre. Les plus importantes des vaccinations sont mises en action contre la *variole*, la *rage*, la *fièvre typhoïde*, la *peste*, le *choléra*.

C'est l'étude expérimentale du mécanisme de l'immunité conférée par les vaccins qui a été à l'origine de la découverte de la **sérothérapie**. On a vu que les substances immunisantes acquises après une « vaccination », ce que nous appelons les « anticorps»,

se retrouvent dans le sérum de l'animal ou de la personne vaccinée; injecter ce sérum à quelqu'un, c'est donc l'immuniser sans lui donner la maladie.

Dans la «vaccination» l'organisme injecté *fait* ses anticorps. Dans la « sérothérapie» il les *emprunte*.

Dans le premier cas l'immunité est dite « active ». Dans le second cas elle est dite « passive».

L'immunité obtenue par la «sérothérapie» sera immédiate, mais de courte durée, à l'inverse de celle obtenue par «vaccination». Le plus souvent elle est « préventive» et joue un rôle merveilleux pour arrêter les épidémies; quelquefois elle est aussi «curative». Le plus remarquable des sérums curatifs est celui du rouget du porc. On utilise à l'heure actuelle la sérothérapie contre : la *diphtérie*, le *tétanos*, la *dysenterie*, les diverses infections à *streptocoques*, la *méningite épidémique*, le *choléra*, la *peste*, le *typhus*, les *venins de serpents*, les *pneumococcies*, la *spirochétose ictéro-hémorragique*, le *rhume des foins*, les *bubons chancrelleux*, la *gangrène gazeuse*, la *tuberculose*, les *gonococcies*, *l'hémophilie*, la *polyomyélite épidémique*, les *néphrites*, le *goître exophtalmique*, etc.

La médecine vétérinaire met en œuvre pour la prophylaxie des infections animales l'association des sérums et des vaccins, suivant des modalités diverses; le sérum donne une immunité immédiate, mais comme cette résistance est peu durable, on institue la vaccination qui protège les sujets pour une longue période.

On a publié les accidents des « vaccins » et ceux des « sérums ». On les a exagérés à l'époque — encore récente — où l'attention des chercheurs a été polarisée sur ce qu'on appelle l'anaphylaxie. Mais, comme l'ont déclaré Martin et Darré, *ne pas employer pleinement et correctement la sérothérapie par crainte des accidents sériques, c'est faire œuvre de mauvais médecin.*

Ajoutons encore que, d'une façon générale, *le médecin a trop tendance à se tenir au-dessous des doses nécessaires.*

Le développement des études de ce genre a conduit à ces utilisations thérapeutiques tout à fait récentes que sont *l'auto-vaccination* et *l'auto-sérothérapie*. Ces dernières consistent à injecter à un malade soit son propre sérum, soit le liquide pathologique d'une séreuse (plèvre, articulations vaginale, testiculaire), soit une culture atténuée de ses propres microbes. Nous

citerons les travaux sur *l'urticaire*, *l'encéphalite léthargique*, le *cancer*, les *affections blennorrhagiques*, les *staphylococcies*, *l'anthrax*, *la tuberculose*, *l'ostéomyélite*, etc... Dans la **Presse médicale** du 13 juillet 1921, Jean Minet, de Lille, vient de publier les heureux résultats obtenus par la vaccinothérapie dans les affections pulmonaires, surtout l'asthme, l'emphysème et les catarrhes bronchiques.

§

La médecine offre des joies aux esprits sceptiques ou révolutionnaires. Les doctrines officielles subissent sans cesse des attaques et parfois s'effondrent misérablement. Le docteur G. Guelpa, dans son livre **La goutte et son traitement**, chambarde vigoureusement les opinions classiques. Il leva ses premières lances en 1908 au sujet du diabète. Il a la satisfaction de pouvoir dire qu'aujourd'hui ses idées sont à peu près admises, qu'elles sont le sujet de thèses de doctorat en France et à l'étranger, qu'elles sont à l'ordre du jour des Congrès de médecine et qu'enfin « on les a, d'ailleurs, plus ou moins plagiées, ce qui en atteste la valeur ». Pour la goutte, Guelpa prit dans un grand service des Hôpitaux de Paris des « malades chroniques » très atteints, dits « incurables », et n'hésita pas à les tenir de longs mois dans son propre appartement pour mieux les surveiller. Nous n'entrerons pas dans le détail de sa théorie et de sa cure de désintoxication. Il s'élève contre l'abus des eaux minérales calcaro-magnésiennes et lithinées et contre l'interdiction aux goutteux de la viande et des abats riches en nucléines indispensables à ces malades. Il faut acidifier et non alcaliniser les humeurs pour entraîner au dehors les dépôts uratico-calcaires.

Le poison de la goutte, écrit Guelpa, n'est ni l'acide urique, ni la purine, mais *l'alcalin*. La goutte est une intoxication par *alcalinisation du milieu*, agissant comme le fait le plomb ; l'urate n'intervient que comme favorisant la fixation tissulaire alcalino-terreuse... C'est pour avoir perdu de vue les faits cliniques, c'est pour s'être laissé tromper par des hypothèses chimiques que la thérapeutique classique en est arrivée à aggraver la goutte au lieu de la guérir.

J'ajoute la citation suivante tirée du chapitre sur l'hygiène du goutteux ; elle étonnera plus d'un :

Les acquisitions de la chimie alimentaire enseignent que les aliments carnés (bœuf, veau, mouton, poulet, porc, lapin, volaille, abats, etc.),

les sucres et les graisses (beurre, huile, graisse alimentaire, etc...) contiennent un minimum d'éléments minéraux, tandis que les légumes, les graines non décortiquées (blé, orge, riz, avoine, etc.), le lait, les eaux minérales calcaires, sont riches en composés terreux (chaux, magnésie, etc.), devenant facilement insolubles dans les humeurs.

Par suite, le régime des goutteux doit comporter une grande réserve dans l'administration des aliments végétaux et des eaux minérales, tandis qu'il exigera de préférence des aliments carnés, gras et sucrés et, comme boisson, de l'eau décantée plus ou moins sucrée et acidulée.

Souvent l'usage simple de l'eau décantée, avec une alimentation plutôt carnée que végétarienne, suffit à redresser le bilan nutritif du prédisposé à la goutte et le ramène tranquillement à une santé parfaite, surtout s'il ne néglige pas de restreindre la quantité totale de ses aliments.

J'ai eu à me féliciter dans quelques cas d'avoir employé la « méthode Guelpa ».

§

Le Pavillon H du docteur Raymond Mallet, que Crès livrera au public dans quelques semaines, est un merveilleux petit volume. L'auteur est un des plus brillants cliniciens des maladies psychiques. Ses publications techniques sont à la fois originales et précises comme une pièce de la plus pure orfèvrerie. Médecin chef du centre de psychiatrie d'armée, à Châlons, il a reçu dans son Pavillon H les blessés de l'esprit. Il les a finement observés, il les a soignés, il les a guéris. Il a noté pour lui ses impressions et pris des croquis que seule l'insistance de ses amis est parvenue à lui faire éditer. La lecture de ce livre trop court est impressionnante. Il est dédié « aux blessés du Pavillon H. A ceux que la guerre a meurtris et dont elle n'a jamais fait des héros, mais parfois des criminels ». Comme il les aime, le docteur, ces « criminels » inculpés de désertion ou d'abandon de poste, que seule son expertise attentive a sauvés du conseil de guerre et de la condamnation ! Un grand souffle passe sur ce livre émouvant.

§

La blennorrhagie n'est pas, comme le croient beaucoup de ses victimes, une simple affection locale, c'est une maladie infectieuse qui, à l'exemple de toutes les infections, est capable d'engendrer des manifestations multiples, dont l'uréthrite n'est que la plus fréquente. Le gonocoque, après sa pénétration dans

l'urèthre, tend à exercer de nombreux ravages : soit qu'il s'oppose par une orchite double, à la perpétuation de l'espèce, soit qu'il atteigne directement l'individu pour diverses affections dont il est seul coupable ; soit enfin qu'il atteigne la progéniture, en provoquant chez le nouveau-né une ophtalmie purulente par l'intermédiaire de sa mère, victime elle-même de l'infection conjugale et des conséquences désastreuses qu'elle comporte.

En face de telles éventualités, quand un sujet contracte une première blennorrhagie, il a l'obligation impérieuse de persévérer dans le traitement jusqu'à libération complète et de ne reprendre la vie commune que sur l'autorisation formelle de son médecin. On risque autrement d'entrer dans le domaine de la blennorrhagie chronique, dont la durée indéfinie, avec ses recrudescences fréquentes et la difficulté de guérison empoisonneront l'existence, conduisant trop souvent le malade à la neurasthénie, après l'avoir exposé à toutes les complications qui menacent de l'assaillir, tant que l'écoulement persiste. Tout ceci ressort de la lecture des **Maladies blennorhagiques des voies génito-urinaires** du docteur Alexandre Renault.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler longuement de **l'Ame du chirurgien** du docteur J.-L. Faure. Crès nous en donne une édition nouvelle avec une très belle préface de Paul Bourget.

D[r] PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

Georges-Guy Grand : *Les Conflits d'idées dans la France d'aujourd'hui* (*les trois visages de la France*), Marcel Rivière. — Divers : *Les Démocraties modernes*, Ernest Flammarion. — Henri Fayol : *L'incapacité industrielle de l'Etat, les Postes, télégraphes, téléphones*, Dunod. — Memento.

Les Trois visages de la France, dont parle M. Guy-Grand dans son livre **Les Conflits d'idées dans la France d'aujourd'hui**, sont ceux d'avant guerre, de guerre et d'après guerre, et on aura grand plaisir à les voir portraiturés par un peintre-psychologue aussi pénétrant. Cette histoire des sentiments nationaux entre les deux guerres est un des sujets les plus captivants qui soient ; leur évolution se laissera d'ailleurs davantage reconnaître à mesure que le recul des temps permettra de mieux saisir les ensembles; sur le moment même, les arbres empêchent de voir la forêt.

Presque tous nous avons été, par angoisse patriotique, trop évères pour la France d'avant-guerre; nous jugions trop le pays travers ses politiciens, qui étaient vraiment, en effet, d'une bien iste espèce, et nous nous épouvantions de certains accès de fréésie antimilitariste ou anti-démocratique sans voir que les fakirs u Grand Soir n'étaient heureusement qu'une poignée, et que derère leurs bandes criardes le vrai peuple français serrait ses ıngs silencieux, laborieux et judicieux. La grande et admirable urprise qu'a donnée notre pays, y compris un Parlement, de qui ınt de vilaines choses étaient à craindre, devrait nous rendre lus retenus dans nos reproches à nous-mêmes. A lire certains vres d'avant guerre sur la crise d'alors et le désarroi des conciences, on aurait pu croire que tout était perdu, et qui sait, à ce ropos, si la vivacité des critiques de certains patriotes n'a pas té pour quelque chose dans la décision de guerre du Kaiser qui pu croire, d'après tels livres ou tels journaux, que notre régime tait décidément pourri jusqu'aux moelles? Evitons donc de trop arler à nouveau de désarroi, de décadence, de liquéfaction, etc. n somme, la question de la natalité mise à part (grave question, est vrai !) jamais la France n'a été plus forte, plus sage, plus aine, plus synergique qu'aujourdhui, et cela vraiment fait l'éloge e notre population, de notre régime et de notre gouvernement.

A distance, peut-être cette longue période qui s'étend entre les eux guerres et qui nous semblait si morne et si désespérée, paaîtra-t-elle à l'historien futur un temps de confiance progresive et de régénération laborieuse mais continue. C'est à peine, u'on se le rappelle, si nous restons étourdis quelques années sous coup des désastres ; dès 1878 nous entreprenons cette étonante expansion coloniale à laquelle on n'a pas assez rendu jusice. C'est l'amiral Courbet, qui, le premier, a rompu le mauvais harme. Lors de l'affaire Schnœbelé, est-ce nous qui avons baissé es yeux ? Sans doute la triste politicaillerie est venue à diverses eprises tout compromettre, clémencisme, boulangisme, dreyusisme, mais, malgré tout, le dur métal de l'âme française a coninué à se forger dans tous ces mauvais feux, et l'ironie des hoses a fini par faire de Clemenceau le sauveur de la patrie ! Qui sait si un jour le citoyen Cachin ne deviendra pas lui aussi un on Français ? L'aventure est bien arrivée à Gustave Hervé.

Donc n'attachons pas trop d'importance aux « conflits d'idées ».

Il y en aura toujours, et ils seront sans danger s'il n'y a pas de conflits aigus de sentiments. Que tout le monde vibre à l'unisson sur les grandes choses, et les disputations des dialecticiens n'intéresseront plus personne. De ce que certains hauts représentants du socialisme, du bourgeoisisme, du cléricalisme n'ont pas été à la hauteur de leur rôle, n'en tirons que des leçons de modestie et de tolérance. Les idéals, d'abord, sont au-dessus de leurs petites approximations du jour, et la charité sociale, qui est l'essence du socialisme, ne devrait pas plus avoir à souffrir des défaillances de tel ou tel agitateur politique que l'Eglise des maladresses de tel ou tel de ses pontifes. Les conflits d'idées s'apaiseraient vite avec un peu de bon vouloir et un peu de bon sens. Or, je crois que, malgré tout, nous avons fait assez de progrès dans cette double voie depuis quelques années. Si la grande majorité du peuple français reste, comme elle l'est, attachée aux principes sur lesquels reposent nos sociétés modernes, les quelques fusées paradoxales que tirent aux deux bouts de l'horizon les avocats de la dictature kaiseriste et les tenants de la dictature bolcheviste n'auront aucune espèce d'importance.

§

Sous ce titre **les Démocraties modernes**, la *Bibliothèque de philosophie scientifique* du Dr Gustave Le Bon a publié les diverses conférences organisées pendant l'hiver 1917-1918 par la revue *Foi et Vie*, et cette publication est fort louable, car aucune des questions qui y ont été traitées n'a perdu de son actualité, ni les dires de MM. Steed, Bouglé, Vallotton, Lanson et Andler sur les démocraties anglaise, française, alsacienne, américaine et allemande, ni les réflexions de MM. E. et P. Doumergue, Bois et Boutroux sur l'essence éthique et religieuse de la démocratie. Ce second groupe offre même l'intérêt particulier de nous donner sur la thèse démocratique l'opinion du protestantisme libéral français, dont la revue *Foi et Vie* est l'organe, et à la suite de ces messieurs nous pouvons essayer de voir les rapports de la démocratie et du christianisme évangélique.

Pour M. Henri Bois, doyen de la faculté de théologie protestante de Montauban, l'esprit de l'Evangile est le même que celui de notre république : Liberté, Egalité, Fraternité, et si Jésus n'a pas formulé explicitement le programme de la démocratie, c'est d'un côté parce que sa mission était de l'ordre spirituel et

e l'autre parce que la croyance de son temps était que le monde lait finir. A son tour, M. Emile Doumergue, doyen honoraire de . faculté de théologie de Montpellier, expose que Calvin, « qui eul a formulé logiquement les doctrines politiques de la Réforme», été essentiellement démocrate, puisqu'il met à la base de on concept religieux le contrat, l'alliance avec Dieu, et l'élec-on, la foi étant assimilée à une élection de Jésus-Christ par âme. Aussi M. Paul Doumergue demande t-il que la démocratie oit vivifiée par un « christianisme renouvelé » qui consisterait á ansposer dans le présent ces idées de création, d'incarnation et e rédemption, que le christianisme ne concevait jusqu'ici que dans : passé.

Soit pour ce dernier point, encore qu'un christianisme qui ces-erait de se préoccuper de la vie future et du salut individuel e serait vraiment plus le christianisme, et soit surtout pour le remier point, le christianisme vit en effet de liberté, puisque, sans bre arbitre il ne peut y avoir de mérite ni de salut, d'égalité, uisque le sang de Jésus a été répandu pour tous les hommes ndistinctement, et de fraternité, puisque la charité est son essence nême ; quant au point intermédiaire que Calvin est un pur émocrate, ceci ne peut s'entendre que *cum grano salis ;* un émocrate, à condition que la démocratie soit d'accord avec son atéchisme. Calvin est donc plutôt un théocrate, et une démo-ratie qui se serait insurgée contre sa théocratie n'en aurait pas nené large ! Or, le propre de la démocratie vraie est d'accepter nême l'erreur, même l'injustice, confiante qu'elle est dans le on sens et le bon moral naturels de l'homme pour rectifier cette rreur et redresser cette injustice. Et, à ce propos, il est nécessaire e conclure de ceci que la démocratie n'est pas forcément un ien et que, comme le dit avec raison M. Boutroux, elle exige, our être digne de son beau renom, la vertu démocratique. La norale reprend donc ici sa place dominante. Auguste Comte, qui vait cru pouvoir s'en passer, avait reconnu que sa hiérarchie des ciences était incomplète, et, au-dessus de la sociologie, qui la erminait tout d'abord, il avait placé la morale. A ceci Calvin ourrait répondre : d'accord, et c'est justement pour cela qu'au-lessus de la démocratie je mets ma théocratie. Mais nous pour-ions à notre tour lui rétorquer : ce n'est pas la même chose. D'abord morale et religion ne coïncident pas toujours exactement.

En outre la morale ne fait pas forcément appel au bras séculier comme le fait forcément la théocratie. Et enfin le moraliste, ayant confiance dans la bonté naturelle de l'homme, tendra à penser que le meilleur moyen de respecter le Créateur sera encore de respecter la liberté de sa créature, tandis que le théologien, surtout imbu de l'idée calviniste du péché, de la prédestination et de la grâce arbitraire, aura tendance à ne pas respecter cette liberté, si elle lui semble s'élever contre la volonté divine. Conclusion : il n'y a qu'harmonie entre l'esprit de l'Evangile et l'esprit de la démocratie, mais il peut fort bien y avoir conflit entre la réalisation calviniste et la réalisation démocratique.

§

Il y a des livres qui devraient marquer une date dans l'évolution des idées et des faits. Tel celui de M. Henri Fayol : **L'Incapacité industrielle de l'Etat, les P. T. T.** Sa conclusion naturelle ce serait l'abdication de S. M. l'Etat, d'abord en matière d'exploitation postale, télégraphique et téléphonique, et ensuite, par louable contagion, en toute autre matière d'industrie publique. Mais, hélas ! ce qui devrait être n'est pas toujours ce qui est, et on peut craindre que nous ne soyons encore pour longtemps sous le régime de l'étatisme industriel.

Du moins ce ne sera pas la faute du grand théoricien et praticien de l'administration qu'est M. Henri Fayol. S'attaquant à un des services qu'on est le plus porté à laisser aux mains de l'Etat, celui des P. T. T., il prouve avec une clarté parfaite que l'Etat est incapable de bien gérer les postes, télégraphes et téléphones, et que c'est seulement en cessant de les gérer qu'il pourra remplir à leur égard son rôle de haute direction et de souverain contrôle, rôle qui lui appartient essentiellement et que personne, M. Fayol moins que personne, ne lui conteste. L'exploitation des P. T. T. n'ayant pas pour but de réaliser des bénéfices, mais de rendre des services, l'Etat a le droit et le devoir de surveiller les compagnies privées concessionnaires, de réduire le plus possible leurs tarifs et de leur indiquer les vœux du public à réaliser, mais ces sociétés doivent avoir de leur côté toute liberté pour mener leur gestion sans interventions politiciennes et pour rémunérer convenablement leurs collaborateurs tant financiers qu'ouvriers.

En attendant que cette grande réforme puisse avoir lieu, car

elle ne peut pas s'accomplir par un simple coup de baguette, M. Fayol indique les moyens de l'amorcer, qui sont trois mesures faciles à réaliser, si on le veut bien : 1° l'institution d'une direction stable et compétente ; 2° l'établissement d'un programme à long terme ; 3° la suppression de l'intervention abusive des hommes politiques. Si l'on parvenait, ajoute-t-il, à appliquer ces mesures, il en résulterait un grand nombre d'améliorations de tous genres ; si, comme c'est à craindre, on n'y parvient pas, l'expérience aura fourni une nouvelle preuve de la nécessité d'une réforme générale des services publics. M. Fayol ne croit donc pas au succès de ses propositions ; il ne croit pas davantage à l'efficacité des réformes acceptées par le Gouvernement (projet de loi déposé le 27 février 1920 par M. Le Trocquer) ou indiquées par la Commission de la Chambre (proposition de loi de M. le député Bringer). Tout au plus ces divers projets conduisent-ils à une régie intéressée, mais il n'y a rien en eux de la véritable autonomie financière indispensable à un service industriel, il n'y a ni Conseil d'actionnaires, ni responsabilité de la direction, ni discipline des employés, et même, avec ces réformes, le public continuera à être mal servi et le service à être en déficit. Il faut donc, conclut M. Fayol, en arriver carrément à l'exploitation privée. Il a raison, certes ! mais le moyen de rogner les griffes à Maître Lion ?

Memento. — Alexandre de Olazabal : *Vers l'Emancipation économique, lettre ouverte au Président de la République argentine,* Marcel Girard De nobles et éloquentes considérations, un peu confuses d'ailleurs, comme tout ce qui est éloquent, sur le progrès général des peuples ; l'auteur semble poursuivre une conciliation très louable du droit individuel et de l'intérêt collectif. — Georges Dumoulin : *Les Syndicalistes français et la Guerre,* Bibliothèque du Travail. Ceci est plus clair ; c'est la pure doctrine bolcheviste. Heureusement, tous les syndicalistes français ne sont pas de cet avis-là ; aussi il faut voir la haine recuite des vrais chambardeurs à la Lénine pour les faux frères de la C. G. T. — Jean Grave : *Association, Organisation,* Groupe de propagande par l'Ecrit. En comparaison des gardes-chiourme du bolchévisme trostkiste, les fidèles du vieil anarchisme kropotkinien deviennent presque sympathiques ; ils le seraient d'ailleurs tout à fait, s'ils renonçaient eux aussi à l'argument du gourdin — Henry Hornbostel : *L'Homme aux dix mille francs de rente.* Nouveau Mercure, 3, place Boulnois, Paris. Le point de vue bourgeois, après les points de vue anarchiste et

marxiste, et qui fait dire à l'auteur des choses très justes. Déjà Voltaire n'avait pas été mal inspiré en faisant parler *l'Homme aux quarante écus* ; son arrière-neveu, l'homme aux dix mille francs de rente, semble tout disposé, voyant l'insuffisance de son revenu, à se mettre au travail sans attendre le salut du voisin ; le jour où tout le monde fera comme lui, la société sera d'aplomb et le progrès général assuré. — Jacques Benzon : *L'ascension du Traitant, du surintendant Nicolas Fouquet à l'ambassadeur Charles Laurent*, Victorion. Les attaques personnelles ne prouvent pas grand'chose, et le fait que certains de nos parlementaires sont des industriels, des banquiers ou des commerçants n'a pas de quoi nous indigner ; préférerait-on que ce fussent des pensionnés de l'Assistance publique ? — André Toulemon : *La réparation des dommages de guerre*, Collection « Les Problèmes d'aujourd'hui », Plon. Voici enfin qui est autrement sérieux ! L'auteur étudie juridiquement, techniquement, cette importante question et le commentaire de la loi de 1919 qu'il nous donne rendra les plus grands services à ceux qui auront à l'appliquer. Il ne faut pas d'ailleurs se faire d'illusion ; ces dommages de guerre ne seront jamais intégralement réparés, et même après ses versements d'indemnités, l'Allemagne restera dans une situation économique meilleure que la nôtre. Si on avait voulu la mettre exactement à notre niveau, il aurait fallu détruire chez elle *autant* que ce qu'elle a détruit chez nous ; or cela n'était vraiment pas possible, puisque nous voulions nous conduire en gens civilisés.

HENRI MAZEL.

LES JOURNAUX

Au pays de P.-J. Toulet (Le Figaro, 3 juillet). — *Monsieur* (L'Eclaireur de Nice, 16 juillet). — *Champmeslé, auteur des pièces de La Fontaine* (Journal des Débats, 8 juillet).

M. Jacques Dyssord a entrepris le pèlerinage de Guéthary, où P.-J. Toulet, l'auteur de *Contrerimes*, vécut ses dernières années, et où il repose dans « le cimetière d'où l'on voit la mer ». Ce qui, d'ailleurs, doit surtout être agréable pour les vivants qui s'y promènent. M. Dyssord écrit à ce sujet dans le **Figaro** :

Ce fut une suprême élégance de la part de l'auteur du *Mariage de Don Quichotte* que d'élire ce lieu pour y dormir son dernier sommeil. Il détestait les cimetières parisiens, où il semble qu'on continue à être un locataire et où l'on s'attend chaque jour, me confiait-il, un soir où nous buvions, de compagnie, du whisky à l'American-Bar du Café de la Paix, à voir installer le confort moderne.

Romantisme posthume. On peut comparer ce désir d'une

tombe abritée de saules à la gloire littéraire : il faut en jouir de son vivant, ne fût-ce qu'en rêves.

Evoquant ses souvenirs, M. Dyssord nous apprend que Toulet « prisait fort peu Lacordaire pour son esprit démocratique » :

— Il est aussi brouillon que Didon, m'expliquait-il. Parlez-moi plutôt du père de Ravignan.

— Un compatriote.

— Si voulez. Mais là n'est pas la question. Il a dit, un jour, un mot qui me prouve que c'était autre chose qu'un prédicant : « Soyons distingués... » Goûtez tout ce que ces deux mots contiennent et comme ils pourraient servir de maxime à une noble existence.

La distinction, on peut dire de notre ami que ce fut, et dans sa vie et dans son art, son unique but. Il y sacrifia de faciles succès, certains avantages matériels, des camaraderies utiles, mais, en revanche, quelle volupté supérieure il dut ressentir à son incessante poursuite.

Une autre fois, il eut cette formule qui honore ce parfait gentilhomme de lettres :

— La distinction commence où finit le snobisme.

Nous venions de nous entretenir de quelques rastaquouères de la république des lettres qui tranchaient de l'homme de qualité. Un sourire méphistophélique errait sur ses lèvres souffreteuses.

— Soyons distingués, répétait-il, comme un écho à la phrase du P. de Ravignan.

Et, prenant, à côté d'une belle boîte de laque, un humble cornet de tabac caporal acheté au détail, il roula d'un geste fébrile une cigarette qu'il alluma à une bougie...

Lacordaire, Didon, Ravignan, fantômes distingués, en effet, car ils sont bien morts, eux et leurs œuvres que personne ne relira plus.

Mais il y a quelques semaines à peine, Toulet vivait, et il passait ses après-midi de soleil à la terrasse du Café de Madrid : il jouait aux cartes et buvait du porto. Le propriétaire du café a dit à M. Dyssord :

J'avais conservé quelques bouteilles de porto d'avant la guerre. Petit à petit il me les vida toutes. Il ne buvait que cela ou, le soir, du cognac. Il regrettait qu'on ait supprimé l'absinthe, mais ne put jamais s'habituer à ses imitations.

Il y avait quelquefois des histoires qui scandalisaient certains de mes habitués, et il lui arriva, au cours d'une discussion avec son ami le peintre, de se brouiller avec lui après avoir échangé des mots très durs...

Mais nous l'aimions beaucoup, parce que, bien que d'un caractère difficile, il était poli avec tout le monde et que nous savions qu'à Paris on en faisait grand cas...

Quand il pleuvait, il restait chez lui et ne sortait pas de son lit. Mais, dès que la journée était belle, il s'installait sur cette terrasse et n'en bougeait plus jusqu'au soir.

Le coiffeur de Guéthary parle aussi de lui. Il interroge :

— Il paraît qu'il a fait un beau livre, « la jeune Fille verte ». Est-ce que vous l'avez lu ?

— Oui.

— Ça plaît beaucoup à Paris.

— Oui. Et ici ?

— Ici, vous savez, en dehors des journaux, on ne lit pas beaucoup, et puis on prétend qu'il faut être très instruit pour le comprendre... Ça ne m'étonne pas. On ne savait jamais, quand il parlait, s'il se moquait ou non. Mais on l'estimait beaucoup...

Ce coiffeur est un sage ; il faut toujours admirer ce qu'on ne comprend pas ; un homme perspicace aussi, il avait senti l'ironie de Toulet et que cette ironie cachait parfois une émotion.

§

M. Georges Maurevert s'attaque avec esprit dans l'**Éclaireur de Nice** au mot « monsieur », dont la prononciation, dit-il, s'éloigne aussi radicalement de l'orthographe de chacune de ses deux syllabes — le cas est, je le crois, unique dans la langue française. — Le mot lui apparaît « aussi terne que lourd, et de la plus abominable niaiserie dans sa banalité ».

Me-sieu... Mo-sieu... Cette invraisemblable prononciation a toujours fait mon désespoir... Autant j'aime ce gracieux mot de « Madame », celui de « Mademoiselle », d'une fluette sonorité, autant j'ai en horreur celui de « Monsieur », contraction bâtarde et mal fichue de « mon seigneur ».

Et M. Maurevert a tellement ce mot de « monsieur » en « sainte détestation » qu'il lui substitue volontiers le mot « Messire », que je lis sur l'enveloppe de sa dernière lettre.

Un moment, continue-t-il, aux temps fameux de l'Assemblée Nationale, on eut l'impression que le mot « monsieur » allait disparaître de la langue et de la civilité françaises. Pendant une dizaine d'années, il fut quasi totalement remplacé par le mot «citoyen ». Même, au Musée Carnavalet, une inscription y est conservée, provenant d'un édifice public, commémore ce changement :

ON NE CONNAIT
ICI
QUE LA DÉNOMINATION
DE CITOYEN

Alors, selon qu'on était républicain ou réactionnaire, on se disait « citoyen » ou l'on s'envoyait du « monsieur ». Aux armées du Rhin, commandées par les conspirateurs royalistes Pichegru et Moreau, les officiers se traitaient de « monsieur » ; à l'armée d'Italie, plus démocratique, on s'appelait tout bonnement « citoyen ». L'emploi de ces termes marquait bien la rivalité politique qui existait alors entre les deux armées. Tout officier venant du Rhin était suspect à ceux d'Italie. Maintes fois, entre deux batailles, des cartels s'engageaient et Masséna comme Bonaparte, Sérurier comme Augereau furent obligés de sévir pour empêcher de sanglantes rencontres.

Au cours des recherches qu'il fit ces derniers mois pour la préparation de son petit livre semé d'abeilles sur la mort de Napoléon : *la Mort de l'Aigle*, M. Maurevert a découvert une pièce curieuse : une proclamation d'Augereau, signée au lendemain de l'armistice de Boulogne, en juin 1796 :

... Vous avez des lois, une patrie et des droits ; vous êtes citoyens. Ce titre vous a coûté cher, et n'en doit être que mieux apprécié ; cependant, soit légèreté, soit inconséquence, un nom insignifiant, barbare, inharmonieux et sans étimologie (*sic*), après avoir été proscrit par le bon sens, a été ressuscité par la sottise ; la mode a pris à tâche de le remettre en vogue. La mode a passé les Alpes, et nos oreilles ont été choquées par le sifflement de *monsieur*. Je suis loin de supposer de mauvaises intentions à ceux qui ont fait usage de ce mot, je l'attribue à l'inconséquence, je connais les hommes de ma nation. D'abord, on a dit *monsieur* sans y mettre de l'importance; ceux à qui cette expression a déplu ont peut-être exigé trop impérieusement qu'elle fût bannie du commerce. Alors, on a cru qu'on pouvait soupçonner que la peur la faisait interdire ; en voilà assez pour s'opiniâtrer. En était-ce assez pour le haïr et le détruire ?... J'ai acquis aussi chèrement qu'un autre le titre précieux de citoyen, et il n'est pas de sacrifice que je ne sois disposé à faire pour le conserver...

Ces attendus légitimaient le suivant ordre du jour :

Le général Augereau, considérant que la malveillance, toujours prompte à saisir les occasions de nuire, a tiré parti de l'expression de *monsieur*, employée dans la conversation ou ailleurs, pour semer la discorde et le trouble, et que déjà un sang précieux pour la patrie a

coulé dans des rixes qui en ont été les suites ; considérant que, d'après ce qui s'est passé, ceux qui s'obstineraient à faire usage de ce mot n'auraient pour but que la ruine entière de l'armée ; déclare que dorénavant tout individu de la division qui se servira verbalement, ou par écrit, du mot *monsieur*, sous quelque prétexte que ce soit, sera destitué de son grade et déclaré incapable de servir dans les armées de la République.

Le 1er mars 1808, note ironiquement M. Maurevert, l'ex-citoyen premier Consul, devenu Empereur des Français, faisait à Pierre François-Charles Augereau, devenu maréchal de France, la surprise de l'appeler « *Monsieur* le duc de Castiglione » et « celui ci était bien forcé de s'incliner, ce nonobstant tous les « sacrifices » annoncés dans sa fière proclamation de 1796 ».

§

A propos du tri-centénaire du fabuliste, **le Journal des Débats** publie un curieux article signé « un Vieux Bibliophile » sur le théâtre et le droit d'auteur de La Fontaine à la Comédie-Française. Voici quelques extraits de cette étude documentaire :

Conteur, fabuliste, romancier, polyphile qui aimait « le jeu, l'amour, les livres, la musique, la ville et la campagne, enfin tout », aimait aussi le théâtre, et le théâtre forme un gros volume des *Œuvres* de La Fontaine. Toutefois celui-ci se compose de deux parties bien distinctes. La première, publiée par La Fontaine lui-même, qui est incontestablement de lui, comprend : l'*Eunuque*, *Clymène*, *Daphné*, *Galatée*, *Astrée;* et l'on peut y joindre : *Les Rieurs du Beau-Richard,* ballet publié par Walckenaer, en 1827, et *Achille,* fragment de tragédie, publié par J. Baudrais et N.-T. Leprince, en 1785. La seconde partie se compose des pièces suivantes : *Ragotin ou le Roman comique*, *le Florentin*, *la Coupe enchantée*, *le Veau perdu*, *Je vous prends sans verd*, dont l'attribution est fort douteuse, ces diverses comédies ayant été jouées sous le nom de Champmeslé. Pourtant ce sont les seules dont nous ayons à nous occuper ici, les autres pièces, sauf *Les Rieurs du Beau-Richard,* qui relèvent du théâtre de société, et *Astrée,* donnée à l'Opéra, n'ayant pas été représentées.

La Fontaine a-t-il eu part à la composition de ces comédies, et quelle est cette part? En réunissant quelques notes sur chacune d'elles, nous n'avons pas songé à trancher une question qui, probablement, restera toujours insoluble ; nous avons voulu seulement fournir une nouvelle contribution à l'histoire des droits d'auteur et du gain de l'homme de lettres au dix-septième siècle.

Nous dirons seulement que l'attribution de ces diverses pièces à La Fontaine est probablement due à une simple spéculation de librairie.

Sous le titre : *Pièces de Théâtre de Monsieur de La Fontaine* il a été publié, en 1702, à La Haye, chez Adrian Moetjens, un volume in-12, à pagination continue, contenant les pièces suivantes, ayant chacune un titre spécial, daté de 1701, portant la mention : « Par Monsieur de La Fontaine » : *Pénélope ou le retour d'Ulysse de la guerre de Troyes*, *Le Florentin*, *Ragotin ou le roman comique*, *Je vous prens sans verd* ; le volume est terminé par *Le duc de Montmouth*, tragédie par « Monsieur de Vaernewyck ».

Pénélope, jouée en 1684, est de l'abbé Charles-Claude Genest; qui, en 1703, se décida à publier cette tragédie (Paris, chez Jean Boudot, in-12), en disant, dans la Préface, que « *Pénélope* vient d'être imprimée en Hollande sous le nom de M. de La Fontaine » ; qu'il pourrait « se tenir honoré de ce qu'on a bien voulu l'attribuer à un auteur si célèbre » ; mais qu'il a beaucoup à se « plaindre des négligences et des fautes qui défigurent cette impression ».

Quant à La Fontaine et à Champmeslé, morts l'un le 13 avril 1695, l'autre le 22 août 1701, ils ne pouvaient protester.

Je ne puis ici que donner la conclusion de cette longue étude, conclusion dans laquelle le vieux bibliophile résume les documents qu'il publie :

En résumé, La Fontaine figure au répertoire de la Comédie-Française pour : *Le Rendez-vous*, dont il est l'auteur incontestable ; *Ragotin* et *Le Florentin*, auxquels il n'est pas impossible qu'il ait mis la main ; *Le Veau perdu* et *La Coupe enchantée*, inspirés par ses contes ; enfin pour *Je vous prends sans verd*, comédie à laquelle il ne paraît pas vraisemblable qu'il ait eu la moindre part. Les droits d'auteur du *Rendez-vous*, c'est-à-dire ceux de La Fontaine, sont de 55 liv. 10 s. ; ceux de *Ragotin*, du *Florentin*, de *La coupe enchantée*, du *Veau perdu* et de *Je vous prends sans verd*, c'est-à-dire probablement ceux de Champmeslé, font un total de 1940 livres 6 sous.

Quelle a été la fortune de ce théâtre ? — Le livre de M. Joannidès : *La Comédie française de 1680 à 1920* permet de répondre exactement à la question. Voici, siècle par siècle, le nombre des représentations :

	SIÈCLES				
	XVIIe	XVIIIe	XIXe	XXe	Totaux
Le Rendez-vous	4	»	»	»	4
Ragotin	10	»	»	»	10
Le Florentin	94	462	145	»	701
La Coupe enchantée	71	149	160	4	484
Le Veau perdu	43	»	»	»	43
Je vous prends sans verd	36	29	»	»	65
Totaux	258	740	305	4	1.307

Mais, de ces 1.307 représentations, ne faut-il pas en reporter 1.303 à Champmeslé ? — En tout cas, on peut répéter avec Baudrais (1785) :

Que manque-t-il à Champmeslé
Pour que sa gloire soit certaine,
Puisqu'un siècle s'est écoulé
Sans qu'on ait encore démêlé
S'il ne fut pas l'Auteur des pièces qu'à la scène
On attribue à La Fontaine ?

Il serait peut-être honnête, en effet, de restituer à Champmeslé un peu de gloire. Celui qui écrivit ou seulement adapta pour le théâtre « la Coupe enchantée » mériterait d'être connu autrement que par sa femme, qui couchait avec Racine.

R. DE BURY.

L'ART A L'ÉTRANGER

L'Art symboliste en Suisse. — Le symbole est enfant d'un rêve splendide, qui ne verse pas seulement des images superficielles, mais qui, derrière ces images, situe une pensée et ouvre la porte aux profondeurs de l'esprit. N'est pas symboliste qui veut. Cette poursuite du songe dépend d'un état d'âme. Elle ne réclame pas de complications psychologiques. Bien au contraire, elle se trouve surtout chez les êtres droits et clairs qui cherchent dans la simplicité même des choses l'explication de leurs désirs et de leur œuvre. Elle est née des races contemplatives, nordiques ou orientales.

Elle demande en outre une prédominance marquée de l'être spirituel sur l'être matériel.

La Suisse, pays de race robuste et de ferme bon sens, ne semblait guère prédestinée à l'éclosion d'un mouvement symboliste. On ne voit pas chez elle cette tendance se grouper en école comme ce fut le cas dans la plupart des autres pays. Elle ne connut sur son territoire ni Rose Croix, ni Cénacle mallarméen Elle a cependant fourni aux lettres françaises les plus tenaces pionniers du mouvement symboliste avec des écrivains tels que Louis Dumur, Mathias Morhardt, Louis Duchosal et Henry Spiess.

En statuaire, elle a créé un genre avec James Vibert. En peinture, enfin, elle vient de susciter une révélation et une rénovation complète de l'art symboliste avec l'œuvre inattendue de Charles Clos Olsommer.

La peinture. — Olsommer est en effet un de ces génies rares qui jaillissent parfois dans le ciel artistique et dont l'œuvre éclate soudain en fusées multiples et éblouissantes, irradiant le noir du firmament d'étoiles inconnues. Cette éclosion subite d'un peintre n'est pas l'effet du hasard. Elle a été provoquée par une préparation lente et par le développement continu d'une individualité qui a su s'isoler du monde.

Bien qu'il soit Suisse, Olsommer a cependant derrière lui tout un atavisme scandinave. Son masque si caractéristique l'indique assez. Imaginez un Baudelaire blond, d'un visage moins tourmenté et moins amer. Les yeux s'ouvrent comme des cavernes ardentes qui absorbent les visions de la vie réelle pour les engloutir aux abîmes du songe. Sa parole musicale et lente se déroule en rythmes réguliers qui s'espacent, qui recommencent, qui s'attardent un instant dans la conversation coutumière, pour s'évader ensuite en larges battements d'ailes vers l'infini des méditations. Né le 17 mars 1883 à Neuchâtel, Olsommer se trouva très vite saisi d'un grand désir artistique. Il poursuivit ses recherches avec une ténacité minutieuse. D'intuition, ses premiers maîtres furent Albert Dürer et Holbein. Une curiosité grandissante le poussait à sonder leurs portraits aux détails si aigus et déjà nimbés de symbole. Il s'attacha à leurs œuvres, moins dans un esprit de copiste studieux que pour découvrir l'impression magnifique qui les guida. Avec une volonté farouche, il développa lentement sa personnalité. Olsommer compléta ses études neuchâteloises par un stage à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève. Diverses influences y précisèrent la formation de son caractère. Il eut pour maîtres James Vibert, qui alors déjà poursuivait avec succès la réalisation d'une statuaire symboliste, et Gustave de Beaumont, dont la conscience et la douceur éducatrice l'attirèrent. Les premières toiles d'Olsommer témoignent d'un labeur extrêmement profond et indifférent aux superficialités de la mode. Le jeune artiste éprouva le besoin de compléter encore ses tendances. Il quitta l'existence sereine de sa ville natale pour se réfugier en plein Valais dans la solitude de l'Alpe, sur les pentes qui avoisinent Sierre. Et c'est là que, des années durant, il se mit à chercher l'expression juste de son âme, dans un contact perpétuel avec la nature. Au cours de sa retraite volontaire, il sentit s'animer le paysage. Des voix inconnues lui parlaient. Les rêves qui sur-

gissent dans le demi-sommeil se prolongèrent pour lui au travers des réalités du grand jour. Tout prenait forme, son et mouvement. La peinture n'était plus pour lui un art d'expression directe. Elle devenait le chant coloré des pensées intérieures. Derrière chaque être et derrière chaque objet il voyait se dresser le secret de leur destinée. Et c'est ce mystère qu'il s'efforçait de rendre sous une forme tangible dans ses toiles. Ses inspirations ne sont pas œuvres d'action mais de rêverie.

Il faut signaler chez lui l'analogie de procédés qui le rapproche souvent des peintres égyptiens. En dépit des différences complètes de forme, une parenté profonde l'unit à cet art si mystérieux dans sa profusion de pensée. Sans doute y a-t-il là une de ces filiations inexplicables qui rattachent une âme à d'autres âmes antérieures.

Compliquée et simple : telle est la formule paradoxale par laquelle on pourrait définir l'œuvre symboliste d'Olsommer.

Ce qu'il y a de merveilleux dans le symbole, c'est la puissance perpétuelle de vie qu'il crée autour de lui. Ses représentations ne sont pas des objets définitifs et arrêtés. La figure que dresse un artiste symboliste évoque derrière elle tout un passé. Elle affirme de même un prolongement de son évolution. Elle vit, elle vibre, elle noue avec force la chaîne de l'infini et du mouvant. Grâce à elle l'esprit peut s'élancer en des recherches et en des hypothèses. Il n'a pas sous les yeux une forme achevée et morte, mais bien plutôt une pensée en éruption, et un jaillissement de rêve. De vastes activités intérieures se cachent sous une apparence immobile. Et le symbole s'affirme comme un des plus formidables leviers de l'idée artistique.

Charles Clos Olsommer s'est révélé peintre de paysages. La nature lui devient un motif merveilleux à rendre les vibrations de son être. Il en joue comme d'un instrument aux modulations innombrables. Ce qu'il cherche dans les nuances d'un site, ce n'est pas seulement un aperçu chatoyant pour l'œil, mais bien plus une expression de pensée et de rêverie. Le paysage ne se borne pas pour le symboliste à être un état d'âme. Il devient la féerie perpétuelle où fourmillent les songes et où veillent les problèmes de l'univers. Le peintre poursuit donc, dans les lignes enchevêtrées des plans successifs, un songe superbe et généreux. Il traduit, outre la vie extérieure, toute la rêverie intérieure qui s'agite

sous les apparences. Ce même instinct de recherche conduit aussi Olsommer à une figuration décorative des choses. En analysant l'énigme délicate d'une plante, d'un rocher ou d'un horizon, il en arrive à mieux développer l'harmonie intime qui se cache parmi la matière et qui s'épanouit alors dans toute la splendeur de son sens révélé.

Olsommer enfin s'est attaché spécialement aux portraits, non point tant pour rendre le charme direct de ses modèles que pour les creuser jusqu'à ce que rejaillisse sur leur image l'éclat de l'être intérieur. Il se voue de préférence à deux ou trois types, qu'il étudie en des moments divers pour rendre tour à tour les variations de leur personnalité.

Son triomphe s'affirme aussi dans l'harmonie qu'il établit entre les êtres et les paysages. Il se plaît à unir ces deux formes de splendeur dans une même aspiration aux profondeurs du rêve. La pensée qui s'exhale d'un corps d'homme méditant se prolonge dans les lignes mêmes de l'horizon. Parfois, pour élargir le caractère de son œuvre, il s'enhardit à jeter sur la toile au milieu des apparences naturelles un symbole immatériel et mystique.

Son œuvre ne sent pas le dur labeur. Elle s'élève avec facilité. Vivant sur l'Alpe, à l'écart du grand tumulte humain, le peintre a pu rompre tout contact avec l'existence superficielle et s'enfouir dans un songe illimité. Il remonte, semble-t-il, le cours des temps pour aboutir à une période indécise où les contours précis s'atténuent et où l'idéal domine la réalité. Ses personnages sont moins remarquables par le jeu des formes que par la pensée qui se concentre dans les traits et dans l'attitude. Pour situer ses figures, il choisit une nature bien en accord avec l'état d'âme qu'il veut exprimer. Il aime alors l'image un peu mystérieuse de la montagne, avec ses grottes, ses rochers étranges, ses reptiles ou ses batraciens, ses plantes contournées. Le ciel même est complice de ses imaginations et se colore de lueurs extraordinaires. Sa couleur est passionnée. Elle devient comme un vitrail qui reflète en teintes différentes un même rayon de songe. Les titres de ses compositions participent également de cette harmonie générale, et se résument en des formules telles que : Terre de recueillement, l'Abîme Intérieur, etc...

La hantise du médiéval le poursuit quelquefois. Il se plaît à donner pour cadre à ses sujets des donjons en ruines et des ri-

vières endormies. Et son besoin de rythme stylise autour de ses tableaux des ornements empruntés à la nature alpestre. Olsommer s'apparente par moments à Maeterlinck.

Au premier aspect il semble planer complètement dans l'irréel. Mais sous chacune de ses inspirations, des fils ténus s'enchevêtrent, qui, lorsqu'on les dévide, donnent l'explication du sujet et révèlent l'énigme du thème qu'il développe.

Olsommer vient d'arriver à l'étape la plus significative de son talent. Il a marqué l'aube d'un genre nouveau. Il n'en est plus à sa période de recherche ; il touche à l'épanouissement de la vision qu'il voulut donner. Et il plante triomphalement dans l'art suisse la bannière constellée du symbole.

Ce peintre a le privilège de s'être donné une tâche novatrice et indépendante. Son œuvre en est d'autant plus formidable. Elle garde cette saveur primordiale de la création féconde qui jette son rayonnement vers le futur et à laquelle s'allume, dans la suite des ans la ferveur prolongée des disciples.

ÉLIE MOROY.

BIBLIOTHÈQUES

Les Bibliothèques municipales de la Ville de Paris (1). Parallèle entre Londres et Paris. Réformes à accomplir. — Paris compte exactement quatre-vingt-quatre bibliothèques municipales (2).

Etablissons un parallèle entre Paris et Londres, sous le rapport des bibliothèques ; ce sera le pendant de la comparaison que je faisais, ici même, dernièrement, entre Paris et certains petits chefs-lieux de département, toujours sous le même rapport.

(1) Voir l'article *Les bibliothèques municipales de la Ville de Paris. — Réformes à accomplir*, paru dans le numéro du 1er octobre 1919.

(2) D'après le *Guide des Savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris*, publié en 1908 par M. Franklin, Paris compterait, au total, 306 bibliothèques se décomposant ainsi :

Bibliothèques	privées	208
id.	municipales	84
id.	populaires libres	14
	Total	306

Mais, seules, les 84 bibliothèques municipales s'adressent à la grande masse. Les bibliothèques privées sont des collections techniques, savantes, spéciales, dépendant des grandes écoles, de groupements scientifiques, d'administrations, etc..., et sont réservées à quelques privilégiés, à des savants, à des lettrés, c'est-à-dire à un public restreint.

Londres ne possède que quatre-vingts librairies publiques — lisez bibliothèques publiques — (centrales ou branches). Mais Londres les ouvre chaque jour depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir ; certaines, même, ouvrent à 8 heures. A Paris, elles sont ouvertes deux heures par jour,et cela au moment du dîner (1).

Londres possède dans chacune de ses 80 bibliothèques toute une collection de quotidiens de toutes les nuances, de toutes les opinions ; un certain nombre d'entre elles possèdent même des journaux étrangers. Les 84 bibliothèques de Paris ignorent totalement les quotidiens.

Les 80 bibliothèques de Londres sont installées dans de vastes bâtiments, bien éclairés, bien aérés,bien à elles et rien qu'à elles, de véritables palais pour la plupart, construits spécialement à cet effet, situés dans les centres les plus fréquentés et... en bordure du trottoir. La plupart des 84 bibliothèques de Paris sont reléguées à l'extrémité de quelque long, obscur et sinueux corridor, de quelque mystérieux labyrinthe, au fond d'une cour, lorsqu'elles ne sont pas logées sous les toits, à la hauteur d'un septième étage (celle des mairies). Et c'est toujours une véritable découverte que d'y pouvoir parvenir.

Les bibliothèques de Londres constituentun service public municipal, analogue à celui de la voirie, des hôpitaux, de l'éclairage. Les bibliothèques de Paris reçoivent du Conseil Municipal une subvention annuelle qui ressemble fort à une charité.

A Londres, le budget d'une douzaine de bibliothèques seulement sur les 80 dépasse largement le demi-million. A Paris, c'est là, à peu de chose près, le chiffre total de la subvention allouée aux 84 bibliothèques (2).

(1) Cependant, depuis quelques mois — exactement depuis le 6 avril 1920 — 10 bibliothèques municipales sur les 84 sont ouvertes 4 heures par jour,ce qui se pratiquait déjà, dans ces bibliothèques, avant la guerre.

Ce sont celles installées dans les mairies des : IVe,VIe, Xe,XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIIIe, XIXe et XXe arrondissements.

En outre, depuis le 16 novembre 1920, ces mêmes bibliothèques ouvrent le samedi après-midi, à partir de 14 heures.

(2) Voici, d'ailleurs, le détail des crédits inscrits au budget de 1920 :

Chapitre 2, art. 152 : Dépenses de matériel et dépenses diverses pour... les bibliothèques municipales.......................... 6.840 fr.
Entretien de la bibliothèque Gustave Tridon.................. 310 »
Entretien de la bibliothèque Forney.......................... 750 »
Chapitre 2, art. 154 : Impressions, reliure et fournitures de bu-

A Londres, et dans toutes les grandes villes d'Angleterre, les habitants sont frappés d'une imposition spéciale, appelée le *penny-rate*, proportionnelle au chiffre de leurs contributions, quelque chose dans le genre du centime-le-franc chez nous, pour la construction et l'entretien des bibliothèques. A Paris, et dans toutes les grandes villes de France, le service des bibliothèques populaires est considéré comme un service somptuaire, si je puis dire, auquel on n'accorde quelque maigre subside qu'autant que les disponibilités budgétaires le permettent.

A Londres, la bibliothèque appartient au lecteur, qui y est chez lui, qui y rentre comme chez lui, qui est sa chose, pour laquelle il paye, et pour laquelle il sait combien il paye, et où il peut pénétrer avec... son parapluie, si bon lui semble. A Paris, le lecteur ne sait pas trop à qui appartient la bibliothèque, au Maire ? au Préfet ? au Conseil municipal ? au Gouvernement ? Mais, en revanche, ce qu'il sait bien, c'est qu'il lui faut montrer patte blanche pour pouvoir y emprunter et qu'il ne doit pas s'aviser de pénétrer dans une quelconque Nationale avec son parapluie. Ou sinon, un monsieur qui a tout du gendarme, jusqu'au bicorne, le prie de porter ailleurs cet objet insolite. En d'autres termes, le lecteur est tenu de déposer canne ou parapluie au vestiaire, où il est obligé — sans y être obligé — de délier les cordons de la bourse. C'est là un détail, évidemment, cette question du parapluie, mais il est caractéristique de la liberté qui règne au delà du détroit, et des tracasseries qui florissent en deçà.

A Londres, peu des 80 bibliothèques possèdent les mêmes ouvrages ; en ce cas, ce ne sont que des livres très courants et très demandés. A Paris, les 83 bibliothèques — je fais exception de la bibliothèque d'art Forney — ont toutes les mêmes ouvrages.

A Londres, lorsqu'une bibliothèque ne possède pas le livre demandé par un lecteur, elle s'empresse de donner un coup de téléphone à la voisine ou à la Centrale pour qu'on le lui envoie immédiatement, et il existe, à cet effet, un service spécial de

reau (achats de livres) pour... les bibliothèques municipales.....	196.330	»
Bibliothèque Gustave Tridon........................	5 910	»
Bibliothèque Forney..............................	1.080	»
Chapitre 2, art. 162 : Bibliothèques municipales.		
1° Indemnités fixes au personnel (333 agents)...............	453.675	»
2° Travaux spéciaux..............................	23.000	»
Total..............	687.895	»

transport par voitures. A Paris, chaque bibliothèque constitue une cloison étanche, n'a aucun rapport, aucune relation avec sa voisine, bien que celle-ci ne soit, parfois, éloignée que de quelques centaines de mètres, et les habitants ont bien du mal... à se faire transporter eux-mêmes.

A Londres, chaque bibliothèque a, au moins, quatre salles : l'une pour les journaux, l'autre pour les prêts ; la troisième pour les ouvrages de références, dictionnaires, indicateurs, livres précieux ou de grands formats, etc.. ; enfin, la quatrième pour la jeunesse. Souvent, on y trouve encore une cinquième salle, réservée aux dames, et une sixième, spéciale pour les aveugles. A Paris, pas mal de bibliothèques n'ont pas même une chaise à offrir.

A Londres, on trouve, annexés aux principales bibliothèques, des salons, des salles de conférences, de concerts, de billards, enfin toutes les distractions et toutes les commodités imaginables. A Paris, on s'empresse, lorsque s'ouvre la bibliothèque, de fermer les water-closets.

A Londres, à toute heure de la journée et une partie de la nuit, vous pouvez consulter, dans toutes les bibliothèques, les *Directories*, ouvrages analogues aux *Bottins* de chez nous, les *Indicateurs* de chemins de fer, etc...

A Londres, on comprend le rôle de la bibliothèque sous le triple but : distraire, renseigner et enseigner. A Paris, on lui concède uniquement le but distractif, si je puis forger le mot.

A Londres, les bibliothécaires éprouvent une joie ineffable à constater l'usure des livres, car cela leur prouve qu'ils ont servi. Les bibliothécaires de Paris, dans le même cas, ressentent une tristesse infinie, car les fonds leur manquent pour les renouveler.

A Londres, les livres servent. A Paris, on les conserve.

A Londres, les Bibliothèques sont des organismes pleins de vie. A Paris, ces mêmes organismes meurent de consomption.

A Londres, c'est la lumière, malgré le brouillard qui y règne. A Paris, c'est l'obscurité, ou plutôt l'obscurantisme, malgré son surnom de Ville-Lumière.

§

Si j'ai pris Londres pour établir ce parallèle, c'est parce que cette ville offre des analogies avec Paris par le chiffre de sa population et par son titre de capitale. Mais j'aurais pu, tout aussi

bien, prendre n'importe quelle autre grande ville d'Angleterre, par exemple Liverpool, Manchester, Birmingham, etc.., où le fonctionnement des bibliothèques est absolument identique à celui de Londres. Le contraste eût même été plus frappant du fait qu'il s'agit là de villes bien moins importantes et bien moins riches que Paris. J'aurais pu prendre encore, en Amérique, New-York, Boston, Washington, Chicago, etc.., où toutes les bibliothèques sont également ouvertes depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, où, là, les prêts de bibliothèques à bibliothèques se font par automobiles.

Et alors, que faut-il faire ?

Il faut ouvrir les bibliothèques municipales de Paris durant toute la journée, au lieu de ne les ouvrir que deux heures seulement. Il faut faire de la bibliothèque un service public, tout comme le service du gaz, le service des eaux, le service des égouts. Il faut considérer, en effet, que les dirigeants d'une grande ville, et d'une grande ville comme Paris, ne doivent pas seulement à leurs administrés le fonctionnement normal et rationnel de ces divers services municipaux, indispensables aujourd'hui dans toute agglomération importante, mais encore un service intellectuel.

Offrir à la population toutes les commodités matérielles dont notre vie active, agitée, fiévreuse, intensive a besoin, est bien ; lui donner les satisfactions morales et intellectuelles auxquelles elle a, d'ailleurs, droit, est encore mieux, me semble-t-il.

Mais, il faut en convenir :

Tandis que la plupart des autres services publics se transformaient et se rénovaient, pour satisfaire aux exigences sans cesse croissantes d'une vie sociale chaque jour plus complexe et plus intense, le service de la Bibliothèque municipale, incompris, négligé, oublié, restait à l'écart du progrès général ; dans son état actuel, il évoque, volontiers, les souvenirs archaïques d'un Paris qui n'est plus, les temps lointains où la ville buvait l'eau de sa rivière, où l'on conservait pendant plusieurs mois dans une cave toutes les « issues » de la maison, où les pompiers couraient au feu, traînant eux-mêmes leurs échelles et leurs pompes, où l'enfant, enfermé huit heures et demie par jour dans une école malsaine et lugubre, était, comme punition, odieusement battu et privé de nourriture. Le moment est venu de moderniser la Bibliothèque municipale, de ne plus la laisser dans la condition d'un parent pauvre, à

côté des appareils automobiles du service d'incendie, des réservoirs d'eau de source, des bassins filtrants, des usines de stérilisation, à côté du tout-à-l'égout, des champs d'épuration agricole, des autobus et des tramways électriques, des hôpitaux, logiquement luxueux, des écoles enfin reconstruites suivant une formule d'hygiène et gaîté nécessaires, à côté des cantines et des colonies scolaires, à côté de la bibliothèque savante et bourgeoise, qui, elle, a son hôtel et ses amis (1).

Est-ce qu'au siècle qui a décrété l'instruction publique, gratuite et obligatoire, la sollicitude des pouvoirs publics pour les jeunes générations doit s'arrêter le jour où elles ont décroché ce talisman d'intellectualité qui s'appelle le certificat d'études primaires? Est-ce que cette fameuse réforme — l'instruction publique, gratuite et obligatoire — ne doit pas avoir comme corollaire indispensable, comme prolongement logique, la bibliothèque qui est, en quelque sorte, l'école de l'adulte? Pour cela, il faut en ouvrir les portes toutes grandes, au lieu de les entrebâiller seulement, comme on le fait à l'heure actuelle. Pour cela, il faut suivre l'exemple donné par les pays étrangers, par l'Angleterre, l'Amérique, etc... Cette réforme est, d'ailleurs, réclamée depuis longtemps déjà par les lecteurs eux-mêmes, et ce désir a été traduit par des vœux en ce sens pris par diverses commissions locales des bibliothèques.

Bien d'autres arguments encore pourraient être invoqués pour motiver une extension du service des bibliothèques. De tous côtés on se plaint, à l'heure actuelle, avec juste raison, de la dépopulation, des ravages de l'alcoolisme et de la tuberculose. Et des gens bien intentionnés, certes, font imprimer et distribuer des tracts par millions pour combattre ces fléaux. Dans leur naïveté incommensurable, ces zélés propagandistes s'imaginent qu'avec des phrases ronflantes, illustrées de dessins ingénus, ils vont vaincre ces redoutables calamités. Quelle erreur est la leur !

Ce n'est pas par des tracts que les ménages seront rendus féconds, l'alcoolisme supprimé et la tuberculose vaincue. C'est en relevant le niveau moral et intellectuel de la masse que l'on atteindra ce résultat. C'est en éduquant le peuple que l'on influera sur

(1) *Les bibliothèques municipales de Paris. Aujourdhui, Demain*, par M. Ernest Coyecque, inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris et du département de la Seine. Etude parue dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, numéros de janvier et mai 1915.

ses mœurs. C'est par une action lente, continue, soutenue. C'est par l'action des bibliothèques.

LÉON ALBESSARD
Bibliothécaire à la Ville de Paris.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Quelques minutes de la vie d'Albert Aurier. — L'étude de M. Marcel Coulon, intitulée : *Une minute de l'Heure Symboliste*, consacrée à Albert Aurier et parue dans *le Mercure de France* du 1er février dernier, après m'avoir vivement intéressé, m'avait incité à écrire à son signataire. Ce dernier voulut bien communiquer ma lettre à M. Vallette, qui, fort aimablement, la publia dans le numéro du 1er avril de sa revue.

Cette lettre à M. Coulon n'avait guère été inspirée que par le plaisir que j'avais pris à lire son article — plaisir dont je voulais le remercier — et par la remarque que je croyais devoir lui faire au sujet du nom de la propriété où Albert Aurier passait quelques-unes de ses vacances. Le collaborateur du *Mercure* avait orthographié la Boublagère, au lieu de la Boussagère.

Sans cet incident, je ne me serais probablement jamais décidé à réunir les quelques souvenirs que j'ai sur Albert Aurier ; ils risquaient de former une trop mince étude ; mais, après celle très documentée de M. Marcel Coulon, elle pourra, il me semble, compléter cette dernière précisément en ce qui concerne les divers séjours d'Albert Aurier dans la Vienne. Ce ne sera donc, à mon tour, que de quelques minutes de la vie de l'auteur de *Vieux*, que je vais entretenir les curieux de l'histoire du Symbolisme.

A la Boussagère, l'oncle paternel d'Aurier l'y recevait aux vacances et le lycéen, l'étudiant ou l'homme de lettres, profitait de ses séjours à la campagne pour se promener à travers champs ou bois, pour peindre ou pour rimer.

De ses excursions il rapportait aussi des notes, qu'il utilisa dans ses lettres ou dans ses livres.

Dans ses lettres !.... Vraiment, rabelaisien, Aurier l'était beaucoup plus que M. Coulon veut bien le croire : car si Rabelais se caractérisait par sa langue un peu grasse, il ne se gênait pas non plus pour se moquer du monde et faire prendre vessies pour lanternes ; c'est un peu ce qu'Aurier s'est permis de faire dans la lettre que l'on a publiée.

Certes, la Servante en question a existé, Albert Aurier l'a connue; il aurait pu la nommer : la grande Aimée... elle avait l'embonpoint que l'auteur de *Vieux* lui accorde.... Mais jamais il n'a pu la voir se soulageant dans le chemin qui côtoie la voie ferrée... pour cette bonne raison qu'aucun chemin ne longe la ligne de chemin de fer dans la commune de Lhommaizé. — J'ajoute bien vite que cela n'a aucune importance ; Aurier a eu besoin d'un chemin pour qu'Aimée s'y accroupisse, il l'a tracé à l'endroit qui lui plaisait pour corser sa lettre et il a bien fait.

Rabelaisien, Aurier l'était encore dans deux autres épîtres que de Châteauroux il adressait à son oncle de la Boussagère. Dans l'une, il annonçait son arrivée prochaine ; la distribution des prix venant d'avoir lieu, essayiste naissant, il critiquait le discours officiel et le professeur qui l'avait prononcé... professeur obèse, sans doute, car Aurier concluait : « On n'a jamais, au juste, su si c'était ou sa face ou ses fesses qui parlaient. »

Dans l'autre, après un banquet scolaire, il commentait le menu de ce repas... et parlant du mousseux traditionnel, il s'écriait : « Il était fade, comme le lait d'une enfant de pucelle !... »

Malheureusement, j'ai perdu ces deux lettres, sans quoi je les aurais intégralement reproduites.

Par ses ascendants, poitevin et berrichon, Aurier ne pouvait pas ne pas blaguer ; car, on blaguait et l'on blague vertement encore, dans le Poitou, il s'en conte, très spirituellement d'ailleurs, de fort salées, entre deux verres de vin, et l'oncle d'Aurier possédait un répertoire de gaudrioles qu'Armand Silvestre aurait probablement envié... Blagueur donc, Albert Aurier le fut, et je citerai comme exemple cette plaisanterie qu'à mon père il réserva en 1889.

Ce dernier, tout nouvellement marié, d'ailleurs, comme bien des provinciaux ne connaissant point Paris, trouva l'occasion belle de voir la Capitale en ces temps d'Exposition. On écrivit à Albert de lui vouloir bien faire les honneurs de la grande ville.

Aurier habitait rue Montmartre. Mon père, dès sa descente du train à la gare d'Austerlitz, prit une voiture qui le conduisit à la porte du poète. Là, on le prévint que ce dernier se trouvait présentement absent, mais qu'on le rencontrerait dans certaine brasserie... dont je tairai le nom. Mon père gagna la dite brasserie et ressentit quelque étonnement, après en avoir franchi le seuil, lors-

qu'il remarqua que les servantes en étaient très gentilles et merveilleusement décolletées. — Un provincial se reconnaît à Paris, surtout en pareil lieu. Mon père, n'apercevant point Aurier, était à peine assis, lorsqu'une des très aimables vestales de l'établissement, s'approchant, lui confia avec le plus aimable sourire :

— Vous cherchez Aurier ?... Hélas, Monsieur, il vient de m'abandonner pour rejoindre votre femme à la Boussagère... Il ne nous reste qu'à nous consoler ensemble de ces infidélités respectives.

Ce disant, elle plaça deux verres et s'assit près de mon père. La plaisanterie ne fut point poussée plus avant ; la jeune personne rit de toutes ses dents et conversa gaiement avec mon père, jusqu'au retour d'Aurier, un quart d'heure après....

L'accorte soubrette leur servit à dîner dans un salon particulier... Aurier avait su faire les choses...

... De ses promenades il rapportait des notes pour ses livres. La naissance de Bertha, dans *Vieux*, me paraît composée à l'aide de souvenirs de la Boussagère... Dédèle Pouvillot, la mère de Bertha, ne pouvait être que la laveuse de l'oncle d'Aurier, la grosse Adèle, Dédèle, comme l'on disait à Lhommaizé, et La Grise, la jument grise de la maison. Bouresse se trouvant à neuf kilomètres de Lhommaizé, Dédèle Pouvillot pouvait très naturellement accoucher avant d'arriver à destination, dans la luzerne à Bouniot...

Bouniot, défiguration du nom d'un voisin qui vit encore. Et les premiers ébats de Bertha, « dans certain vieux bois moussu que traversait une mignonne riviérette, constellée d'étincelants galets, bavarde comme un rossignol... » ont lieu dans la *Colline*, sur la route de Bouresse, et la riviérette, c'est la Dive qui passe à Lhommaizé.

« Puis, on remontait sur la berge. Toutes ces enfantines académies, vautrées dans les gazons, pêle-mêle, encore ruisselantes, se séchaient... » Oui, dans les gazons du pré de l'oncle, le pré de la vallée de Mon Marin, au bout duquel coule la Dive.

En Poitou, Aurier peignait, et si le *Mercure* avait eu la possibilité d'intercaler une planche dans ses pages, j'aurais pu illustrer cet article par la reproduction d'une aquarelle de lui, que j'ai le bonheur de posséder, aquarelle représentant justement la Boussagère.

... Il peignait !... Ne s'avisa-t-il point, après avoir exécuté quelques études de la bonne et grosse figure d'Aimée, de lui soustraire son vase de nuit, qu'il fit convenablement nettoyer, un jour, et dans lequel, à l'huile, il reproduisit — miniature sur faïence — la figure épanouie de la servante! L'ahurissement de la brave fille, au soir, valait, paraît-il, une place au Vaudeville ; d'autant plus que ne voulant point souiller sa propre image, elle dut sortir dans le jardin avant de se mettre au lit.

A différentes reprises, il avait rendu visite au dolmen de Loubressac, élevé sur la route de Civaux à Lussac, route qui surplombe la voie ferrée. Il avait même croqué ce monument mégalithique, et ma mère, revêtue de voiles blancs, avait posé je ne sais quelle prêtresse dans l'imagination du poète, près de la dalle de pierre.

Ce fut sans doute au retour d'une de ses promenades à Loubressac que, très jeune encore, puisqu'il n'avait que seize ans, Aurier composa le poème que voici :

LE DOLMEN

Autel mystérieux, Dolmen terrible et sombre,
Morne géant de roc, levant, triste dans l'ombre,
Ton large front bruni, qu'argente la clarté
De la lune brillant au ciel des soirs d'été,
A quoi songes-tu donc ? Revois-tu dans tes rêves
Les Prêtresses de Gaule, avançant sur les Grèves,
Levant les bras au ciel et mêlant au long bruit
De la mer et du vent qui hurlent dans la nuit
Les étranges couplets de leurs chansons mystiques ?
Ou songes-tu, Dolmen, aux rondes fantastiques
Qu'autour de toi, minuit sonnant, venaient danser
Les fantômes de l'ombre ? A quoi peux-tu penser,
Morne bloc de granit, seul depuis tant d'années ?
Est-ce au sacrifice ? Est-ce aux Vierges couronnées
Bondissant à ton pied ? Est-ce au barde divin
Qui chantait le héros ? Au Druide dont la main
Tenait le croissant d'or ou le gui saint du chêne ?
Est-ce au peuple ébloui, prosterné dans la plaine,
Adorant Bélénus ou le grand Teutatés ?
Aux guerriers forts et nus à tes pieds arrêtés,
Regardant sans frémir le sang qui sur ta cime
Coulait en sacrifice à l'implacable Hésus ?

Ou songes-tu, Dolmen, au vieux géant Brennus,
A Vercingétorix, enfant de Gergovie,
Mort pour la liberté, mort avec sa patrie ?...
— Poète, fils du barde à la lyre d'or, non,
Ce n'est pas aux héros dont tu me dis le nom,
Ce n'est pas à leur Dieu, que je songe dans l'ombre,
Moi dont l'œil de rocher vit des siècles sans nombre
Fuir à pas de Géant au gouffre du passé.
Je contemple passif, de mon regard glacé,
Ces deux rubans de fer qui traversent la plaine
Sur lesquels le noir monstre à la brûlante haleine,
Œuvre du grand Papin, siffle, vole et rugit ;
Je songe au noir express, passant là dans la nuit.
Et quand le vent gémit, que la mer est plaintive,
Je dis dans l'ouragan : Sombre locomotive,
Monstre au gosier de feu, monstre au ventre de fer,
Semblable aux noirs chevaux qu'on forgeait dans l'enfer,
Si les Druides anciens revenaient sur la terre
Révéler leur Science et son profond mystère,
En te voyant passer ils renieraient Brennus,
Et tous, les mains au ciel, ces prêtres vénérables
S'écrieraient, à genoux, de leurs voix formidables
Qui faisaient retentir les antiques forêts :
« Immortels, que jadis nous avons adorés,
Vous n'étiez que des noms et nous étions sauvages ;
Aujourd'hui nous voyons clair dans l'ombre des âges,
Nous voyons le flambeau qui brille dans les cieux,
Nous voyons le progrès, ce but mystérieux,
Où tend l'humanité dans sa course éternelle,
Et bas nous murmurons : La tâche est grande et belle ! »
Ainsi dirait le Druide au front chauve et profond,
Si la tombe n'était un abîme sans fond,
Et moi je dis aussi : Dignes fils de vos Pères,
Enfants du vieux Brennus, ô travailleurs austères,
La tâche est grande et belle, et la gloire est au bout.
Oh ! ne regrettez pas, ne chantez pas surtout
Les peuples ignorants, dont les mains réunies
Me bâtirent jadis de trois roches bénies !
Oubliez ce vieux temps par le vôtre effacé.
Lebeau, c'est l'avenir, ce n'est point le passé ;
Le beau c'est votre siècle où tout travaille et pense,
Où se donnent la main et l'art et la Science
Entraînant au Progrès le monde transporté ;

Le beau, c'est votre siècle, où bout la liberté,
Où son souffle puissant disperse dans l'espace
Les liens du roi brutal ou du seigneur rapace,
Le beau c'est votre siècle où règne le savant,
Où tous ont pour devise : « Et toujours en avant ! »
Où l'homme transporté par un souffle sublime
Du vrai sans fin, gravit l'éblouissante cime,
Jurant de s'arrêter, seulement dans le lieu
Où siège en sa splendeur l'Eternel savant : Dieu !...

Et toi, poète, enfant des bardes de la Gaule,
Qui vient songer le soir, couché sous ce vieux saule,
Toi, dont la tendre voix s'envole vers les cieux
Comme les doux accords d'un chant harmonieux,
Toi dont les yeux rêveurs aiment à voir dans l'ombre
La lune se pencher sur mon front de roc sombre,
Je te salue aussi, Toi dont la lyre est d'or !
Et je te dis : Allons, va, chante, chante encore
Ces Héros triomphants, ces sages de génie
Qui s'élèvent vers Dieu par l'Echelle infinie,
Chante ces grands savants dont les noms sont sacrés,
Qui tous marchent au but, au grand but, au Progrès !!

ALBERT AURIER.

Dolmen de Loubressac (Vienne), août 1881.

Reproduction de curiosité littéraire, uniquement ; mais, bien qu'imparfaite, cette œuvre ne montre-t-elle pas la déjà grande imagination du poète et sa fécondité ?

MARCEL FROMENTEAU.

RÉGIONALISME

Le Musée de Grenoble et ses récentes transformations. — *Musée de Province !* Beaucoup sourient encore à ce mot qui leur représente, accumulé dans la poussière des salles désertes, tout un bric à brac de vieux meubles, de moulages et de tableaux dont la plupart sont des laissés pour compte de l'Etat. Trop souvent, hélas, l'image est exacte. Moins protégé que Paris, le reste de la France a souffert de la dévastation des bandes noires; et, à part quelques villes, comme Saint-Quentin, qui possèdent un exceptionnel fleuron à leur couronne, les autres offrent peu ou pas du tout d'œuvres d'un appréciable intérêt. Situation paradoxale dans une nation où la production artistique

est, depuis plusieurs siècles, large et continue. Malheureusement, il en est ainsi. Paris et l'étranger, l'étranger surtout, se sont partagé ce qui, dans les provinces, a échappé au vandalisme. Quelques associations locales, depuis la fin du dernier siècle, ont tenté quelques efforts, mais que pouvaient-elles faire alors que, même à Paris, il est si difficile à nos grands musées d'avoir des ressources pour les achats importants? Encore Paris peut-il compter sur un mécénatisme généreux et, la plupart du temps, éclairé. En province, il est parfois plus encombrant qu'utile, et il faut compter en outre avec les grands hommes de l'endroit qui usent de toutes les indiscrétions pour eux-mêmes, de toutes les exclusions pour les autres. Car en un temps où toutes les valeurs sont sens dessus dessous, l'amitié d'un grand homme est trop souvent un méfait des dieux.

Cependant nous commençons à nous remettre de notre congestion cérébrale. Dans plusieurs de nos villes françaises des groupes de jeunes, se défiant de Paris et de sa cohue commerciale, commencent à travailler. Quelque modeste que puisse être leur effort à ses débuts, nous sommes en droit d'en espérer beaucoup et que la vie de l'esprit se mette à battre avec la même intensité sur tous les points du sol national.

L'amélioration des musées de certaines villes est un des signes de ce renouvellement. Le 22 juillet dernier, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, est venu assister à l'inauguration du musée de Grenoble nouvellement ordonné par Andry Farcy, le conservateur actuel. Le musée de Grenoble est peut être aujourd'hui le plus intéressant de France, plus que les deux galeries de Bordeaux, pépinière de Prix de Rome ; plus que les musées de Marseille et de Lyon, quoique il ne possède point les panneaux de Chavannes ; plus que celui de Dijon, malgré les tombeaux des ducs de Bourgogne. Il y a un an, il eût été sans doute audacieux de le prétendre. En quelques mois, la transformation s'est accomplie. On a réordonné, retrouvé, nettoyé, rénové et innové. Il y fallait de la volonté et une certaine audace. Or, ce qui a été tenté à Grenoble peut et doit l'être ailleurs. C'est pourquoi il n'est pas inutile d'en proposer l'exemple.

Certes, le musée de Grenoble eut toujours des protecteurs attentifs. Fondé en 1796 par Jay, le maître de Stendhal, il bénéficia d'abord de dons napoléoniens, puis de générosités privées,

parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle du général de Beylié. Mais on s'endormait un peu sur ces trésors. Depuis les cimaises jusqu'aux plafonds s'accrochaient les toiles juxtaposées, sans jours, sans équilibre et sans ordre très apparent. Des non valeurs envoyées par l'Etat, des moulages dénués de tout intérêt encombraient murailles et galeries en nuisant par leur voisinage aux meilleures œuvres. Et depuis quelques années, le fond ne se renouvelait pas. Il y avait des vides assez fâcheux, qu'il sera fort difficile de réparer.

Le premier soin de M. Andry Farcy fut de mettre de l'ordre, un ordre à la fois historique et décoratif. Et maintenant, en pénétrant dans ces salles du musée de Grenoble, un des rares de France qui aient été construits tout exprès pour leur destination, on est frappé par la belle ordonnance des toiles, classées par écoles et disposées de manière à ce qu'elles s'équilibrent sur les murs soigneusement allégés. Des meubles anciens et des petites sculptures, disposés à des endroits choisis, corrigent la froideur ordinaire aux musées.

La première salle est de l'école française ancienne. On y voit entre autres les portraits d'Henri IV et de Lesdiguières par Le Nain, un buste en bronze de Lesdiguières par Richier, une immense toile de Mignard, une composition décorative de Desportes qui paraîtrait audacieuse, même chez un peintre d'aujourd'hui; puis le portrait de Mlle de Barral, qui, dans les *Yeux qui s'ouvrent*, fait l'admiration de Mme Derize, pendant que son mari fait de la littérature traditionaliste devant une tête de vieillard qui était alors attribuée à Fragonard et qui le fut ensuite à Greuze pour des raisons purement sentimentales. Hélas, elle appartient à l'école anglaise, ce qui fait crouler toutes les théories de Derize !

Décidément, sa femme déraisonnait moins que lui à ne s'occuper que de la robe rouge de la jeune de Barral !

La galerie qui suit contient des merveilles. Il serait oiseux d'en donner le catalogue. Je signale simplement les Philippe de Champaigne : le Saint-Jean, le portrait de Saint-Cyran, la grande toile d'une couleur somptueuse représentant Louis XIV conférant au duc d'Anjou l'ordre du Saint Esprit, et enfin un admirable Christ qui était égaré auparavant dans un débarras. Il y a aussi un Hobbéma d'une lumière délicieusement perlée, deux Crayer,

dont la subtile coloration est supérieure à ceux du Louvre, le grand Rubens, d'autres hollandais et flamands, et des italiens, parmi lesquels un buste peint, qui n'est peut-être qu'un surmoulage d'une œuvre de Benedetto da Maiano, mais qui n'en est pas moins admirable.

La troisième salle renferme la rareté du lieu : les toiles espagnoles. Le musée de Grenoble est en effet le plus riche musée de France en œuvres de l'école espagnole. Les Ribéra, les Zurbaran sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler. Mais je signale un fort beau Goya, une jeune fille tenant une poupée, légèrement altéré par des repeints, que Farcy a restitué, alors qu'auparavant il était attribué, par une inexplicable fantaisie, à Drouais. On peut aussi regarder commodément à la cimaise une *fuite en Egypte* de Murillo qui jusqu'ici sommeillait au plafond sous un millimètre de crasse.

Les galeries de flanquement contiennent les œuvres de quelques peintres moyens du XIXe siècle, ainsi que des artistes dauphinois : Hébert, Achard, Rahoult, Guétal, Hareux.

C'est surtout dans la dernière salle qu'ont eu lieu les plus importantes innovations. Elle est dédiée aux grandes écoles du siècle dernier et aux peintres contemporains. Les premières ne sont pas représentées par un grand nombre de toiles, mais elles sont bonnes : Delacroix, Decamps, Daumier, Corot, Diaz, Doré, Henner, Fantin-Latour, Sisley, Raffaelli, un nu de Courbet, etc. Malheureusement il manque Chassériau, Manet, Monnet et leur école. Le plus regrettable est qu'à une certaine époque ils auraient pu entrer, et n'ont été écartés que par le plus inflexible des ostracismes.

C'est pourquoi M. Farcy travaille à faire la place aussi large que possible aux peintres de notre temps, pour que son musée montre fidèlement l'activité artistique de nos toutes dernières écoles, leur caractère, leur évolution. C'est la grande audace. Jamais, auparavant, conservateur de musée n'avait fait pareille tentative. Depuis les néo-impressionnistes et les premiers synthétistes nous voyons, dans l'ordre, Paul Signac, quatre toiles de Flandrin ; puis Mainssieux, l'abbé Calès, vigoureux peintre de montagne qui obtint, il y a deux ans, à Paris, un succès qu'un artiste moins désintéressé que lui eût exploité à fond ; l'on continue avec Lehman, Louise Hervieu, Camoin, Roussel,

Marquet, Bonnard, Girardot, Brault, Charlot, Laprade, Maurice de Wlaminck, Favory, Portal, Lhote, Friesz, Picasso, Matisse, Raoul Dufy. Cette liste parle assez d'elle-même. Point n'est besoin de la commenter. Elle a naturellement suscité des critiques. Mais la cause n'est-elle point jugée depuis l'affaire de la salle Caillebotte au Luxembourg? Il y eut alors de furieuses protestations jusqu'au Parlement. Or, plusieurs des artistes, qui semblaient à cette époque des anarchistes passent aujourd'hui pour des pompiers auprès des plus avancés. Sans nul doute il en ira de même pour la quatrième salle du musée de Grenoble : le temps y pratiquera les éclaircies définitives, et il laissera les œuvres qui contiennent assez d'art pour survivre.

Au milieu de cette salle est aménagée une tribune où se succéderont des expositions consacrées à des artistes inconnus ou méconnus des récentes écoles. La première a présenté un ensemble remarquable de toiles prises dans l'œuvre de Philippe-Charles Blache. C'est un Dauphinois. Il est né en 1860 et il mourut en 1908. La Nationale a exposé, cette année, treize des soixante-cinq compositions qui figurent à Grenoble. Ami des Redon et des Lautrec, Blache n'a pas connu la gloire qui lui était due. Car la gloire elle-même est injuste. Degas a écrit de lui : « Blache était un vrai maître, et cette grande intelligence qui s'éteint est une grande perte pour l'Art. »

Ces expositions temporaires se succéderont à Grenoble et donneront à son musée ce qui manque à la plupart : le sentiment de la vie de l'art.

La sculpture n'a point été oubliée. Il y a à Grenoble trois figures de Joseph Bernard, cinq œuvres de Drivier, du Rodin et une magnifique tête de bronze par Despiau. En outre, juste avant l'inauguration, Bourdelle est venu lui-même installer les moulages de la *Victoire* et de la *Force de Volonté*, qui figurent déjà à Strasbourg, et dont les originaux décoreront un grand monument qui sera prochainement érigé en Argentine.

Grenoble, ville de touristes, d'étrangers, d'étudiants, possède donc à présent un musée digne d'elle. Il reste à souhaiter que beaucoup d'autres villes suivent son exemple. Ce serait pour le plus grand avantage de l'art français.

PAUL GUITON.

LETTRES ESPAGNOLES

Le cas Blasco Ibanez. — Julio Lamba et la tradition satirique. — Memento.

Vicente Blasco Ibanez offre aujourd'hui aux deux mondes une singulière image de la gloire. Ce romancier, de la race de D'Annunzio, non content de garder ses désirs dans des histoires imaginaires, a voulu les vivre, réaliser ce paradoxe d'un écrivain agissant ses livres, soucieux de laisser aux hommes un nom évocateur non seulement de rêves et de pensées, mais représentation totale d'une existence humaine.

C'est cette existence que nous retrace M. Camille Pitollet dans son livre : *Vicente Blasco Ibanez, ses romans et le roman de sa vie* (Calmann-Lévy). Existence digne de ces géants du Siècle d'Or, poètes, prêtres, amoureux, conquérants. La foi républicaine de Blasco, son année de souffrances au *presidio*, ses luttes et ses dégoûts parlementaires, sa touchante générosité de lecteur de Lamartine et de Michelet, ses voyages, ses fantaisies, la réception enthousiaste qui lui fut faite à Buenos-Ayres, ses tournées de « ténor littéraire » à travers les Amériques, vingt anecdotes d'aventures et d'héroïsme, tout cela est raconté de très vivante façon et constitue en effet le plus amusant des romans. Mais l'entreprise la plus émouvante, c'est, dans les déserts argentins, parmi des Indiens et des brutes cosmopolites, la fondation de la *Colonie-Cervantes* et de la *Nouvelle-Valence.*

Si, chez D'Annunzio, le livre a précédé l'aventure, si tel de ses romans a pu être dédié « al tempo e alla speranza », ce bouillant Blasco a vécu sa conquête avant de la raconter. Du cycle américain qu'il prépare un seul roman a vu le jour : ces *Argonautas* qui eurent la malchance de paraître en 1914, et qui sont, à mon sens, son œuvre la plus originale. C'est un énorme volume qui conte la vie d'un grand transatlantique tout trépidant de ses machineries et de l'impatience d'arriver, d'atteindre le port merveilleux, Buenos-Ayres et son mirage.

M. Camille Pitollet consacre à Blasco Ibanez écrivain quelques chapitres critiques ingénieux : il y tâche de conclure sur la vieille question du parallèle entre Blasco et Zola. Certes, il y a un rapprochement à faire entre les deux romanciers : Blasco a ce quelque chose de tout d'une pièce et de compact qu'on trouve dans Zola, grand honnête homme, mais si médiocre « au point de

vue artiste », comme eût dit Laforgue. Il manque, lui aussi, de cette divine ironie qui fait qu'un Unamuno ou un Pio Baroja ou un Pérez de Ayala dominent leurs personnages. Mais que de différences entre le fougueux conquistador et le naturaliste français qui — remarque à ce propos M. Eduardo Zamacoïs — « fut un chaste, un mystique, triste et solitaire, un homme de vie intérieure, accablé sous la hantise d'accumuler les volumes ».

Cette lourdeur et cette passion se retrouvent dans les trois livres de guerre de Blasco Ibanez, dont le dernier vient de paraître en français : *Les Ennemis de la Femme,* traduit par Alfred de Bengoechea (Calmann-Lévy) et me paraît moins nécessaire que les précédents : *Les quatre cavaliers de l'Apocalypse* et *Mare Nostrum*. On sait que ces livres ont atteint, dans le monde et surtout aux Etats-Unis, des tirages formidables.

La carrière de Vicente Blasco Ibanez constitue un spectacle des plus brillants et des plus réussis. Il semble que nous devions lui être reconnaissants d'avoir amassé tant de gloire, d'avoir échangé cette énergie pour une telle somme de succès. Car il n'est pas donné à tous les hommes doués d'imagination de savoir ainsi « courir le monde avec un grand tumulte ».

§

Il est curieux de noter le découragement avec lequel les Espagnols parlent parfois de leur art et de leur pays. M. Adolfo Salazar a écrit dans la revue *Le Pluma* une série d'articles intitulée *Notes pour une géographie musicale de l'Europe*. Il y a étudié la musique des Six, Strawinsky et Scriabine, les Allemands modernes. Enfin il arrive à l'Espagne, cette Espagne de Manuel de Falla si chère à Paris et à tous ceux qui goûtent en art la profondeur et la passion, et le voilà saisi d'une désolante amertume. Certains Espagnols n'ont ainsi à la bouche que le mot de décadence. Pour eux il existe un « problème espagnol ». C'est là une vieille histoire. Pour comprendre l'Espagne moderne il faut toujours retourner un peu en arrière : j'évoquerai ici, encore une fois, la figure de Mariano José de Larra, dit « Figaro », une des plus charmantes du Romantisme, dont Pedro Salinas doit nous donner à la *Lectura* une édition critique. (Mais Pedro Salinas est occupé à traduire Marcel Proust...) « Figaro » a décrit âprement les lenteurs de la politique et des lettres et les ridicules des mœurs de son temps. A vingt-huit ans, pour une his-

toire d'amour, il se fait sauter la cervelle. Et puis, il nous faut passer à Angel Ganivet, que hanta, lui aussi, l'idée d'un réveil de l'âme espagnole, Ganivet, philosophe paradoxal, voyageur, poète andalou et cosmopolite et qui se suicida lui aussi. M. Antonio Gallego y Burin vient de publier sur lui une conférence fort émouvante qu'il donna à Grenade, sa patrie. Ganivet est le maître direct de cette génération de 98 qui tenta de faire à l'Espagne une âme nouvelle. Et parmi les œuvres de 98 je choisirai, comme bréviaire du découragement espagnol, *la Pereza* (*la Paresse*) d'Azorin, où défilent avec tranquillité, et non sans un certain charme humoristique, toutes les formes de l'impuissance ibérique : les Don Quichotte de l'industrie ou de la politique, les rêveurs, les inventeurs, tous ceux qui s'endorment d'un même sommeil et d'une même illusion dans un petit village, ignorant et ignoré, de la Manche. Et voici un livre de chroniques des plus divertissants : *La Rana Viajera* (*La Grenouille voyageuse*) de **Julio Camba** (Calpe).

La première impression que nous produit l'Espagne est un peu confuse: au début, nous ne reconnaissons pas exactement notre pays, nous ne le retrouvons pas tout à fait pareil au souvenir que nous en avions. Est-ce que l'Espagne a changé? C'est, plutôt, que nous la regardons d'un autre point de vue et avec des yeux un peu différents de ceux avec lesquels nous la regardions autrefois. Les Espagnols, par exemple, — il n'y a pas de doute, — n'ont-ils pas diminué de taille? A présent, ils me paraissent tout petits. Des hommes tout petits, des moutaches très grosses, des voix très rauques :

— Pourquoi ces hommes si petits sont-ils tellement en colère ? me demande un étranger qui a été mon compagnon de voyage.

Le fait est que, depuis un siècle, vus à travers Larra ou à travers Ganivet ou à travers Azorin, les Espagnols sont de mauvaise humeur. Est-ce, comme le suggère ce compagnon de voyage de M. Camba, — un Américain, bien sûr — parce qu'ils n'ont pas d'argent? Peut-être. Mais aussi parce qu'ils semblent ne pas se résigner toujours à leur individualisme. Il ne suffit pas, pour être un grand peuple, d'avoir des mines de charbon et une marine de guerre. Les maux dont se plaignent les satiriques espagnols : le caciquisme, la corruption parlementaire, l'indifférence des pouvoirs publics, et, dans le domaine littéraire, l'absence de mouvements directeurs, le bavardage des cafés, la sottise de la presse,

ne sont-ils pas communs à bien des pays? Je renvoie aux admirables articles que M. Maurice Legendre vient de publier dans *les Lettres* où il démontre que l'Espagne est une valeur spirituelle, nécessaire à l'équilibre des forces mondiales. Et combien de fois nous-mêmes n'avons-nous pas été puiser à cette source d'énergie intérieure, de foi et de volonté.

§

Memento. — Ortega Y. Gasset, «le méditateur du Guadarrama», un des plus hauts penseurs de l'Espagne actuelle, conceptiste et passionné, grand espoir dans le régionalisme. Aussi a-t-il patronné le premier livre de la collection *Hermès: El Espiritu de les Vascos* (*l'Esprit des Basques*) auquel ont collaboré des Basques de marque, tels que Unamuno, Baroja, Maeztu. A citer aussi un album de Juan de la Encina: *La trama del arte vasco*, où figurent des reproductions de toiles des frères Zubiaurre, dont je parlais dans ma dernière chronique et d'Ignacio de Zuloaga.

— La revue *El Retablo* gagnerait à être mieux présentée, car elle prte toujours à son sommaire des noms illustres, et elle a publié des vers d'Antonio Machado sur lesquels nous reviendrons. — Il faut joindre aux traductions d'auteurs espagnols anciens et modernes, dont s'honore actuellement la librairie espagnole, le *Romancero moresque*, traduit par M. Alexandre Arnoux et publié par Piazza. Ces exquises miniatures, spirituelles, héroïques et galantes, ont été traduites avec art et précision.

JEAN CASSOU.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Edgar Lee Masters: *Domesday Book*. — John Gould Fletcher: *L'Arbre de Vie, Brisants et Granit.* — Alfred Kreymborg: *Sang des choses, Pièces pour Pitre.*

Guillaume le Conquérant avait fait dresser le **Domesday Book**, c'est-à-dire le Livre du Cadastre d'Angleterre. Edgar Lee Masters à son tour dresse le Cadastre Américain. Seulement il s'agit du Cadastre moral, d'un recensement spirituel. Le livre publié par Macmillan a 400 pages d'une psychologie finement tissée. Proportions épiques pour un livre de vers. Ambition dont l'auteur était digne, si le lecteur est impatient de sortir de ce labyrinthe.

Elenor Murray revient de France, où elle a soigné les blessés de la guerre. Elle est fille de Henry Murray et d'une femme que sa famille a rejetée pour avoir épousé elle, riche, un pauvre pharmacien de Le Roy, village niché près du *Starved Rock*, dont nous

avons parlé aux lecteurs du *Mercure* (15 mars 1921). Les époux Murray ont mené une vie de mésintelligence continue et sournoise. Thème favori de la psychologie de Masters, si l'on en croit son *Anthologie de Spoon River* où l'on voit des vies entières gâchées par semblables erreurs. Elenor ressemble à la mère, imagination ardente et fine sensibilité. Son cadavre est découvert un jour par un chasseur, près de la rivière. Une enquête est entamée et poursuivie jusque dans les plus menus détails par le Coroner Merival.

Celui-ci est le fils d'un riche propriétaire. Le public fut étonné de le voir un jour porté à cette fonction de policier parce qu'il passait pour misanthrope, ayant rompu définitivement avec l'humanité. Merival, comme la majorité des créations de Masters, traîne une vie de désirs insatisfaits. A l'origine de son immense tristesse il y a un amour déçu, un amour-propre blessé : repoussé par une femme ardemment aimée, la veille même des fiançailles, il ne se guérit jamais, et lorsque celle qu'il eût désirée pour femme se tue, en Europe, par désespoir d'amour, Merival emporte sa douleur au fond de sa maison campagnarde et meurt au monde jusqu'au jour où par philantrophie il se décide à postuler la charge de Coroner, c'est-à-dire d'officier chargé des enquêtes. Sa douleur personnelle l'a habitué aux songeries et aux déductions psychologiques. Sa hantise trouve matière à s'exercer dans le cas d'Elenor Murray.

Avec une rigueur implacable, Merival sonde l'âme des témoins. Avec une logique acharnée il remonte le cours des influences héréditaires. On dirait d'un explorateur perdu dans les obscures forêts, débouchant sur la prairie immensément vide. Energie spirituelle qui fut transmise par les pionniers des premiers jours.

Le livre se développe par tranches. Le lien devient plus ténu à mesure qu'on s'éloigne du départ, comme les ondulations les plus lointaines sont plus légères que produit une pierre lancée dans l'eau. Mais Masters a le regard perçant. Il juge tout en passant, même l'Europe et ses grandes Révolutions. Sans doute, ce qu'il y avait de poésie concentrée dans l'*Anthologie de Spoon River* a disparu. Mais quelle formidable puissance de vision, quelle vérité ! Les portraits sont vivement burinés ; les frissons de l'âme sont dessinés avec tendresse ; les désirs, les volontés

sont cruellement mis à jour. Point de mots inutiles. Point de fausse subtilité.

La forme du vers donne un relief saisissant à la pensée et, s'il tombe souvent dans le prosaïsme, le vers a toujours l'admirable souplesse qu'ont transmise aux poètes présents Milton, Byron, Browning et tous les autres, les obscurs versificateurs d'Amérique,ceux qui,avant Whitman, ont essayé de chanter l'âme précise et grave du jeune monde.

Avec **John Gould Fletcher**, nous sommes en présence d'autre chose. Autant la poésie de Masters est sèche, autant celle-ci est luxuriante. Toutes les acquisitions du romantisme et du symbolisme sont là. Poe et Whitman s'y retrouvent et aussi le reflet des splendeurs orientales et des finesses européennes.

Fletcher a commencé d'être lu en 1913 environ. A cette date Ezra Pound disait de lui :

Voici enfin un auteur déterminé à peindre le réel ; c'est un contemporain ; il a entendu parler de Paris, et même si, ces livres avaient été écrits en français, ils ne paraîtraient point vieux jeu.

On doit en effet à Fletcher un élargissement immense de la poésie américaine. Il peint le réel, sans doute, mais en termes de rêve. En fait il est le grand rêveur de la poésie contemporaine d'Amérique. Il va poursuivant une vision qui lui échappe toujours. Il la voit dans la chevauchée des nuages, dans les pivoines qui répandent leurs splendeurs dans le soir, il la voit dans la belle Geisha, qui descend la rue avec un balancement. Ses livres résonnent d'un cri d'amour où pleurent les regrets.

Ses livres ? Ils sont nombreux, parus depuis 1913. Son chef-d'œuvre ? *Les Symphonies*, qu'on trouvera dans *Lutins et Pagodes* . Dans ces poèmes on s'accorde à reconnaître une perfection de forme rarement atteinte en anglais. Elles doivent beaucoup aux symbolistes que Fletcher connaît et admire. Mais elles lui sont personnelles par la combinaison des images aussi harmonieusement entremêlées que les notes d'une œuvre musicale. Déjà, avant « Lutins et Pagodes », la préface de *Rayonnements, Sables et Embruns* avait proclamé la nécessité de créer quelque chose de neuf et d'arracher les « haillons » dont on revêtait la muse trop facilement. Fletcher a montré, dans ses *Estampes*

Japonaises (1), quelles fraîches sources de poésie coulaient aux pays des chrysanthèmes.

« Il est nécessaire, écrit-il dans la préface, si la poésie anglaise doit jamais atteindre de nouveau à la vitalité de ses commencements, que nous apprenions combien les petits mots peuvent exprimer d'âme, et quel riche poème est contenu dans les plus menus objets... » « Universalisons nos émotions autant qu'il est possible ; devenons impersonnel comme Shakespeare ou Bashō. » Ses *Estampes* sont des Uki-oye, impersonnels et chargés d'émotion. Leur symbolisme gracieux et triste devait tenter un Imagiste comme Fletcher. Ils sont du reste en vogue parmi les Imagistes de langue anglaise et Amy Lowell nous en a murmuré d'exquis.

Leur concision suggestive, leur ligne inquiète comme un frisson convient à Fletcher. Ses premiers livres en sont parsemés. Ils jaillissent de son cœur blessé de beauté comme des étoiles filantes du velours des nuits.

Tel un poisson bondit hors la rivière,
Telle la chute au crépuscule d'une feuille d'automne,
Telle la lueur zébrée de l'éclair,
Telle je vis la beauté, au loin.

Pourtant **L'Arbre de vie** est plus compact. C'est une métaphysique de l'amour sombrant dans la mort, et renaissant sans cesse, chant lyrique, où l'âme du poète fait corps avec les éléments, le vent qui emporte les désirs, la nuit qui les ramène, la pluie qui les féconde.

Le livre se divise en cinq parties : La *fleur d'Aster* est la première :

Pourpre et d'or l'aster
Est une image de mon amour automnale.
....
Torche d'amour avec des rais violets,
Peine à son cœur énigmatique.
Frêle grappe fleurie de mes rêves,
Tu fleuriras ce soir, tu fleuriras ce soir.
La ville est comme un aster,
Hors de la ville je viens vers toi,

(1) Délicieusement éditées par « The Four Seas Company », de Boston.

Plus rapide que la chanson,
Plus rapide que la lumière.

La deuxième s'appelle « *Fruit de flamme* » :

Deux amours sont ensevelis
Dans un sépulcre.
Le premier fut la furieuse passion d'un homme.
Le second fut la fidélité d'une femme.
Entre eux deux, unis,
Une graine a germé :
Symbole de la vie qu'ils n'ont jamais atteinte.

La troisième partie chante les *Jours vides*.

Dans la rue,
L'après-midi,
Tristement perché sur un fol et morne chariot
Qui grince et vacille,
Tiré par un étique cheval blanc,
Va le donneur de jours vides...

Dans la rue,
L'après-midi,
Passe son ombre décharnée comme la mort,
Mais ce n'est pas la mort qu'il vend,
Ce sont les jours,
Les longs jours, les jours identiques,
Les jours gris et futiles.
Personne ne lui achète plus.
On voudrait la mort, plutôt.
A moi il m'a donné l'amour,
L'amour qui a jailli et sombré
Dans un abîme sans âme, sans
brume de bleue désespérance...
Dans la rue, l'après-midi,
Soufflant dans sa trompe futile qui
m'arrache un cri du cœur —
Sa trompe du destin —
Cahotant derrière un cheval moribond,
Grimaçant,
Va le donneur des jours vides.

La quatrième partie chante les *Rêves dans la nuit*.

Silencieusement hors de la nuit,
Je soulève mes ailes, je bats des ailes,
Je suis tout amour et je plane, éternel,

au-dessus de la tombe...
Et de l'affreuse peine de ma nostalgie
Une vie nouvelle se lèvera.

Mais toujours la mort accompagne le poète :

Nuit de renoncement, nuit d'éternelles ténèbres,
Quand la traverserons-nous, cette immense
et sombre rivière du silence... ?
Quelque chose remue en moi, qui
ressemble à la mort,
Mais plus grand que la mort, plus grand même que l'amour...
Une force inconnue, innommée — le puissant vouloir du monde,
Qui m'entraîne sans rémission vers une vie nouvelle, ou vers la mort.
Jusqu'à l'aube, patient, je te dois attendre.
Jusqu'au point du jour tu dois aussi m'attendre.

La dernière partie apporte au poète l'ombre suprême : *Vers les ténèbres.*

L'amour n'est pas et la vie est un mensonge sans valeur,
Puisque Dieu a brisé deux cœurs...
Silence, éternel silence,
Vie qui est une mort vivante,
Mort qui est une immobile attente,
Amour qui est mort.
Tout est silence,
Tout est mort...
Et les nuits reviennent et les étoiles en foule
Brillent froides, calmes, et séparées,
Et parfaites comme nos rêves parfaits.

Brisants et Granit, que la *Macmillan Company* vient de publier, revient à la note d'optimisme coloré et large. C'est un hymne magnifique à l'Amérique, à son ciel, à ses fleuves, à ses villes orgueilleuses, à ses grands hommes. New-York se dresse à l'entrée du livre, « voilée de pluie », « comme un lys découpé dans l'acier ». Lincoln sort de sa tombe pour clore ce défilé d'images illustres.

Avec les *Symphonies*, ce nouveau livre est le chef-d'œuvre de John Gould Fletcher; il faudrait dire est un chef-d'œuvre. Jamais notre poète ne fut plus maître de sa forme ; jamais images ne furent mieux gravées ; jamais thèmes mieux fondus.

La forme est celle des « Symphonies », plus souple et plus

riche. Il y a des poèmes en proses, tels celui de *New-York*, celui de *Chicago*, celui de *La Mort du Sud*.

L'influence de Whitman est visible. Fletcher traite ses thèmes en versets, rappelant par un refrain l'idée centrale, comme dans le chant de New-York ce long et sourd écho :

Des marteaux, sans arrêt, dans des cieux stagnants plantent des villes.

Ou bien c'est comme dans *La Construction de Chicago* le retour modifié du thème :

Le vent du nord prépara ses fines flèches noires... et comme des lapins surpris par le lynx, les plaines vacillèrent sous lui.
Secouant sa lourde tête aux cheveux broussailleux, le vent d'ouest... bâilla et gronda terriblement...
Le vent du sud pleurnicha, les yeux tristes, épandant de pâles fleurs blanches ..
Le vent d'est ronfla..., bleu comme un poisson, car il avait vu la mer, et les chênes craquèrent à sa venue et d'un rire sardonique il secoua un jaune torrent de feuilles...
Et les vents se mirent à danser, et cet endroit devint le carrefour du monde entier.

Cette forme, massive et somptueuse, convenait aux merveilles que Fletcher se proposait de chanter. Non point que ce nouveau livre ne contienne de ces rapides et nettes visions qui sont comme autant de rayons illuminant la sombre masse des précédentes œuvres. Le poème sur *Gettysburg* est tout entier écrit en une frissonnante succession de touches précises. Des images comme celle-ci

Ainsi toi, Amérique,
As-tu arraché des hommes à leur promenade balancée
Sur les mers du monde pour les épingler à ton rivage ?

ne sont pas rares.

Mais ce qui ressort de l'ensemble de ces poèmes, c'est le goût nettement marqué de Fletcher pour un pittoresque oublié ou qui meurt. L'Amérique, comme les vieux pays du monde, reconnaît la tristesse d'une beauté enfuie. C'est dans le Sud, ce parfum persistant de la civilisation espagnole. Fletcher, comme Whitman, se plaît à appeler par leur vrai nom des choses que l'anglais ne désigne pas (Corral, Mesa). Il se plaît à traduire le paysage du Nouveau Mexique ou d'Arizona en termes qu'admettrait mal un poète de la nouvelle Angleterre :

Des femmes fument la cigarette au seuil des portes ;
Derrière une haie de cactus,
L'odeur d'un cheval mort
Se mêle à l'odeur de tortillas frites.

C'est encore la nostalgique désolation des montagnes fabuleuses de l'Ouest, où les Espagnols, les Français, les Anglais, les Indiens ont cherché leur Eldorado et qui maintenant encore les défient.

Etendue solitaire parcourue seulement du buffle ou de l'antilope.

C'est le chant attristé de l'âme indienne, que seul nourrit l'espace étroit où l'ont parquée les nouveaux venus :

Souris, maïs, ornements d'or du soleil,
Chapelets d'argent qui étincellent...
Dessèche-toi, maïs, sous la chaleur de l'été,
Vois, maïs, le daim qui paît dans le lointain.
Péris, antique maïs...
Assez tôt, tu t'éveilleras à l'éternelle douleur de vivre.

Fletcher, revenu en Amérique, a retrouvé l'aliment de son rêve. Sa sensibilité, faite d'inquiet amour, semble rajeunie. Voici un très grand poète.

Alfred Kreymborg est aussi un chercheur. Les lecteurs du *Mercure* le connaissent déjà.

Sang des choses se présente comme un feu d'artifice. Le titre est trompeur. Si du sang transparaît dans ce livre, c'est sous une fine peau blanche. La vie y palpite, mais ses plus grands mystères se dépouillent des oripeaux légués par les philosophes et elle n'y laisse voir qu'un sourire attristé. A côté de Whitman, Kreymborg se fait petit enfant. Mais ce petit enfant en sait autant que le poète prophète.

Monstre !
Tu voudrais me saisir,
Moi tout menu,
Dans tes énormes griffes
Et m'écraser ?
Enfant !
Je peux te saisir,
Toi si menu
Entre mes pouces
Et t'aimer.
Viens donc !

Il devient difficile de citer, tout est dans la forme. Forme dépouillée, affinée, qui déconcerte l'analyse, dont on subit pourtant le charme :

Ses mains,
Veines bleues
de splendeurs matinales
Veines bleues
de nuages
Veines bleues,
apportent le silence profond
après un orage. . . .

Les plus petites choses attirent son regard et l'amusent.

POUSSIÈRE

Nous sommes molécules
dont le destin est de se quereller.
Qui sait pourquoi ?

POMPE

Je suis un dos arrondi et solide
qui sert à l'enfant
n'ayant pas atteint l'adolescence
à apprendre saute-mouton,
et à l'adolescent
n'ayant pas atteint la maturité
à n'oublier pas !

Miroitement infini, qui devient lueur par instant, tranquille et large

CHAMEAUX

J'ai de l'eau à moi
pour me permettre de m'acheminer
vers l'horizon.
Mais il y a des oasis là-bas
et l'image de chameaux, qui me fait signe.
Je me chéris,
mais je les aime plus encore,
quoiqu'ils deviennent arbres,
quoiqu'ils deviennent arbres.

C'est d'un « imagisme » exaspéré qui place Kreymborg bien en avant de ses confrères imagistes. Avoir porté cette forme sur la scène, c'est une merveille véritable.

Ses cinq **Pièces pour Pitre** sont écrites comme un duo,

un trio, un quatuor, un quintette d'instruments à corde. Elles s'appellent :

Votez la nouvelle lune, pièce pour marionnettes.
A l'enseigne du pouce et du nez, immoralité.
Rue mal à l'aise, pièce populaire.
Le garçon silencieux, tragi-comédie.
Lundi, menuet boiteux.

Des thèmes pour Darius Milhaud, ou le Grand Guignol. Des raideurs de marionnettes, des contours d'ombres chinoises ; le tout pétillant de verve et chargé d'une douce philosophie. Bref, du théâtre fait avec le minimum de mots, mais chaque mot est une étincelle, souligné par le geste.

Je ne peux m'empêcher de songer que Kreymborg a une admiration très grande pour la poésie indienne, laquelle subsiste dans certains dictons, certaines mélopées, comme cette berceuse que répète la mère indienne, le visage grave :

Le hanneton est aveugle...

ou bien ce chant de guerre, sinistre dans sa concision :

Demain les loups mangeront.

Mais, s'il y a influence, elle est indirecte. L'art de Kreymborg est actuel. Rien n'empêche même de voir dans ses Marionnettes des types de son pays. *Votez la nouvelle lune* ne serait-il pas un symbole des luttes politiques de l'Amérique ? Voici deux Bourgeois : l'un Rouge (Démocrate), l'autre Bleu (Républicain). Il s'agit de voter pour la Nouvelle Lune. Ils essaient de secouer le joug qui leur est devenu insupportable, de voter toujours pour leur propre couleur, le Bourgeois rouge pour la Lune rouge, le Bourgeois bleu pour la Lune bleue. C'est une révolution. Le Crieur est éperdu :

LE CRIEUR : Que voulez-vous dire ?
BOURGEOIS : Nous voulons dire que...
L'AUTRE : Nous sommes fatigués...
LE CRIEUR : Fatigués ?
BOURGEOIS : Des vieilles lunes.
L'AUTRE : Nous voulons...
LE CRIEUR : Vous voulez ?
DUO : Une nouvelle lune !
LE CRIEUR : Rustres ! Vous voulez une lune nouvelle ?

DUO : Non !

LE CRIEUR : Ne votez-vous pas une lune ?

DUO : Non !

LE CRIEUR : Etonnant ! Ahurissant !... Vous radotez ! Que votez-vous donc ?

DUO : La même lune antique !

LE ROUGE : Une lune bleue !

LE BLEU : Une lune rouge !

LE CRIEUR : Imbéciles...

Et pour les mettre d'accord le Poisson-Chat, symbole de la tyrannie, vient les dévorer tous deux.

Le Garçon silencieux finit aussi comme une pièce du Grand Guignol. Ce garçon, qui a toute la nuit versé à boire à deux amis venus au café pour fêter les fiançailles de l'un d'eux, se trouve être la Mort même.

Le *Menuet boiteux* est la symphonie qui va *crescendo* des protestations féministes de plusieurs mécontentes jusqu'au moment où Madame Brun, attaquant le mari de sa voisine, celle-ci la rabroue vertement et déplace le débat.

Kreymborg quitte l'Amérique pour venir en Europe, à Paris vraisemblablement, lancer un journal international, *Le Balai*. Au moment où les lecteurs du *Mercure* liront ces lignes, il sera parmi nous avec son jeune et communicatif enthousiasme.

MEMENTO. — Dans le *Freeman* du 13 avril, un article sur la Démocratie de Whitman : « Whitman n'est pas plus le poète inspiré de la Démocratie que Poe ». — Dans le *Dial,* Ezra Pound continue ses traductions de Remy de Gourmont. — Dans le *Dial* d'avril une lettre de Londres du poète anglais T. S. Eliot, *Les deux stupidités* :

Le centre de gravité de la sottise se trouve à différents endroits en Amérique et en Angleterre.

Les poètes anglais sont maltraités par Eliot. — Les *Lettres de W. James* éditées par son fils contiennent aussi des choses peu flatteuses pour l'Angleterre :

Elle n'est ni gracieuse, ni aimable, tandis que le continent est partout léger et pittoresque, même aux endroits où, comme en Allemagne, il est laid.

Dans la *Yale Review* d'avril, un article du Professeur Phelps sur Edmond Rostand. Nous y retrouvons les lieux communs sur le théâtre français, mais nous pouvons nous estimer heureux de la découverte faite par notre critique : Rostand a gagné la guerre et Rostand est aussi grand que Shakespeare. Professeur Phelps n'en est pas à sa première

ânerie. — Dans ce même numéro, une critique élogieuse des derniers livres du poète anglais Masefield qu'on décore d'épithètes pompeuses, alors que, dans le *Freeman* de mars, le poète américain John Gould Fletcher lui conseille : 1° de désavouer son livre ; 2° de n'écrire plus jamais l'éloge d'un cheval ; 3° de se reposer deux ou trois ans. Fletcher a raison.

Poetry de Chicago publie dans son numéro de mai des vers curieux de Maxwell Bodenheim, artiste original. Ce numéro contient une courte critique du livre de Robert Graves, poète anglais, *Fairies and Fusilier*.

L'auteur étudie plus qu'il n'observe.

Poetry de juillet contient ma lettre de protestation contre l'article de Professeur Phelps. — Deux nouvelles revues de vers paraissent en Amérique : *The Measure* publié à New-York et *The Double dealer* à la Nouvelle-Orléans.

JEAN CATEL.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jose Carrasco : *La Bolivie devant la Société des Nations*, Berger-Levrault. — Arnold Van Gennep : *La nationalité géorgienne*, Institut Solvay, Bruxelles.

Les journaux ont annoncé, dernièrement, que la Société des Nations ne délibérera pas sur le différend entre la Bolivie et le Chili. Il ne s'agissait pas d'ailleurs d'une demande de médiation, mais d'une demande d'inscription à l'ordre du jour. Ce différend est fort bien expliqué par M. Jose Carrasco dans un livre intitulé justement **La Bolivie devant la Société des Nations**, et traduit par M. de Bengoecha. La Bolivie, qui autrefois avait un débouché sur le Pacifique, entre le Pérou le Chili et avec les petits ports de Cobija et d'Antafagosta a perdu ces fenêtres à la suite de la guerre malheureuse qu'elle soutint en 1880 avec le Pérou contre le Chili. Il est très difficile de savoir qui avait tort et qui avait raison dans ce conflit, d'ailleurs déplorable. Si l'on s'en tient aux livres écrits, comme celui-ci, au point de vue bolivien, le Chili se serait conduit à l'égard de ses voisins tout à fait comme dix ans plus tôt la Prusse s'était conduite à notre égard, et la chose est vraisemblable : le Chili se trouvait à ce moment sous l'emprise complète de l'Allemagne, et ce n'est pas un des moindres fléaux de la victoire de la force brutale de 1870 que ce contre-coup lointain qui aujourd'hui encore attise les haines entre peuples frères. Du moins le Chili vainqueur aurait-il pu ne pas s'annexer des territoires boliviens et péruviens comme butin de guerre.

Son littoral n'était-il pas assez démesuré en longueur? Sans doute les provinces annexées représentaient pour lui, du chef des gisements de guano qui s'y trouvaient, une grande valeur, mais ces gisements s'épuisent et la fabrication artificielle des nitrates achèvera de leur ôter tout intérêt.

Il est donc regrettable que le Conseil suprême de la Société des Nations n'ait pas accepté d'inscrire à son ordre du jour le règlement de cette question qui empoisonne l'atmosphère politique de l'Amérique du Sud. Le Chili a l'air de sentir sa mauvaise conscience, car officieusement il proposait à la Bolivie de lui céder les provinces péruviennes de Tacna et Arica qui lui auraient donné sur le Pacifique le jour voulu; la Bolivie aurait dédommagé le Pérou par la cession d'une province intérieure et par le versement d'un million de livres, plus un autre million de livres au Chili. La Bolivie n'a pas voulu entrer dans cette combinaison, qui l'aurait brouillée avec son frère le Pérou, et a préféré faire appel directement à la Société des Nations. Or, voici que celle-ci refuse de recevoir sa requête. Donc l'empoisonnement subsiste.

La décision de la Société des Nations s'explique d'ailleurs. Les Etats-Unis ont déclaré, à de nombreuses reprises, d'une part qu'ils n'admettaient pas de sur-Etat international, d'autre part que les questions d'Amérique ne regardent que les Américains. Si la Société des Nations avait reçu la requête de la Bolivie, contre la volonté d'ailleurs du Chili, dans quelle situation se serait-elle trouvée vis-à-vis de la République étoilée? Il n'en est pas moins fâcheux qu'elle n'ait pas pu intervenir au moins à titre de médiatrice. Cette combinaison de la cession de Tacna à la Bolivie, que la Bolivie ne pouvait pas accepter par délicatesse, aurait pu, sous les auspices de la Société des Nations, être signée par les trois intéressés, Pérou, Bolivie et Chili; c'eût été la solution d'un problème douloureux et dont la persistance peut, un jour ou l'autre, engendrer de gros inconvénients.

Le travail de M. Arnold van Gennep sur **La Nationalité géorgienne; les causes de sa formation et de son maintien**, a l'avantage de rappeler l'attention sur une des plus antiques nationalités de notre civilisation. La Géorgie, c'est probablement le pays d'origine des Pélasges fondateurs de la vieille Hellade, et c'est certainement le pays de la Toison d'or à la conquête de laquelle partirent les fabuleux Argonautes. Cet antique

pays de Colchide, après avoir traversé un peu obscurément la longue épopée grecque et romaine, s'est remis en lumière aux temps byzantins et ses guerres avec les Persans, les Arméniens et les Turcs ont été interminables. La plus vieille des dynasties du monde, celle des Bagratides, préside à ses destinées depuis le VIe siècle de notre ère ; en 1801 elle a fait place aux tsars russes, mais, depuis la révolution de 1918, la Géorgie forme une république indépendante qui s'est malheureusement laissée infecter par le virus bolcheviste, comme les deux autres républiques voisines de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie. Malgré tout, on peut avoir bon espoir dans l'avenir de la Géorgie ; la Turquie est désormais trop faible pour lui nuire et la Russie finira bien par s'assagir ; le peuple géorgien, très beau au physique (c'est à cause de lui que le nom de race caucasique avait été donné à toute la race blanche), très méritant au moral, riche de nombreux poètes et savants, ouvert à toute les idées nouvelles, très démocrate, très patriote, très vaillant, jouera certainement un rôle de premier ordre dans cet isthme d'Europe et d'Asie, qui est une des régions les plus importantes de l'ancien monde et qui fut peut-être le paradis terrestre de la vieille Genèse.

HENRI MAZEL.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Callwell : *Experiences of a dug-out*, London, Constable. — Vice-Amiral Ronarch : *Souvenirs de la Guerre*, I, Payot. — Général Buat : *Hindenburg*, Chapelot. — Colonel Becker : *Trois conférences sur Ludendorff*, Berger-Levrault. — Lieutenant-colonel Thomasson : *Les Préliminaires de Verdun*, Berger-Levrault. — H. Bordeaux : *La Bataille devant Souville*, Renaissance du Livre. — Commandant de Civrieux : *La Grande Guerre*. — Paul Ginisty et Capitaine Maurice Gagneur : *Verdun*, Garnier. — Charles Benoist : *L'Europe en feu*, Perrin. — Paul Cazin : *L'Humaniste à la Guerre*, Plon. — Benjamin Vallotton : *A tâtons*, Payot.

Dans ses **Souvenirs de mon abri**, le major-général Sir C. E. Callwell, que sa *Tactics of to-day*, publiée en 1900, a placé au premier rang des écrivains militaires de l'Angleterre, raconte avec une discrétion diplomatique ce qu'il a vu de 1914 à 1918.

Après avoir été chef de la Division des Renseignements à l'Etat-major anglais, C... avait pris sa retraite en 1909. En juin 1914, il alla pour son compte visiter les chemins de fer allemands sur les frontières de la Belgique et du Luxembourg et fut éclairé par

les travaux « colossaux » qui y avaient été exécutés depuis 6 ans. Il constata d'ailleurs que la jonction des chemins de fer allemands et belges par Malmédy faisait exception : du camp d'Elsenborn à Malmédy il y avait, du côté allemand, des rampes rapides et la ligne à voie unique était si mal posée et entretenue qu'elle semblait peu sûre, même pour un train d'une demi-douzaine de voitures. L'Etat-major général allemand n'ayant évidemment pas l'intention d'en faire une ligne principale d'avance, devait avoir pour plan de faire une conversion à l'aide des communications situées plus au nord et qui, partant d'Aix-la-Chapelle, passaient au sud de Maestricht.

De retour en Angleterre je comparai mes notes avec celles de la Section des Renseignements de l'Etat-major général et je vis qu'ils n'ignoraient que quelques constructions de chemins de fer très récentes. L'Etat-major ne se faisait pas d'illusions, il n'était pas assez sot pour croire que le Teuton avait l'intention de respecter les traités lors du cataclysme qui devait se produire sûrement avant peu.

Le vendredi 31 juillet, au matin, C... partait pour voir une promenade militaire de territoriaux à Winchester, quand il reçut un télégramme du général Henry Wilson lui demandant de venir déjeuner avec lui à Londres le lendemain. Il lui répondit qu'il irait le voir le 2, mais, en rentrant, le soir, il trouva un ordre impératif de venir le 1er au matin. Ce fut ainsi qu'il assista à ce repas historique qui fut le point de départ du mouvement qui aboutit à la lettre écrite par Bonar Law à Asquith [pour lui dire qu'une politique d'intervention en faveur de la France aurait l'appui des Conservateurs].

Par suite d'un oubli, C... n'avait pas été prévenu qu'il devrait remplacer Wilson à la tête de la Direction des Opérations militaires [et des Renseignements] en cas de mobilisation. Il fut fort surpris quand celui-ci le lui annonça à midi et lui fit savoir en même temps que l'attitude d'une partie du Cabinet était très peu satisfaisante, MM. George Lloyd [aujourd'hui Sir George], Amery, Maxse et autres cherchaient à mettre en mouvement les chefs de l'opposition et à forcer le gouvernement à s'engager. Quand C... revint le lundi 3 au ministère de la Guerre pour prendre *éventuellement* possession de ses fonctions, « il trouva que chez Wilson l'anxiété de la fin de la semaine précédente avait fait place à de la confiance. La lettre de Bonar Law avait été un facteur

décisif. On savait d'ailleurs de plus que l'Allemagne avait déjà violé la neutralité du Luxembourg et menaçait la Belgique ».

La nomination de C... était due à une disposition vicieuse ; Sir J. French, le chef de l'Etat-major, prenant le commandement du corps expéditionnaire en France, emmenait avec lui presque tous ses subordonnés. Leurs remplaçants avaient à apprendre leurs nouvelles fonctions ou tout au moins à ressaisir le fil des affaires. Ils étaient de plus la proie des visiteurs de marque auxquels il fallait faire bon accueil.

Les heures passaient, et le Gouvernement ne pouvait se décider à donner le signal du départ au corps expéditionnaire. Le langage du Quartier Général devint de plus en plus véhément... Ce fut un vrai soulagement quand il partit pour la France...

Je crois que c'est le 6 août qu'un télégramme, venant d'un port allemand et paraissant digne de foi, annonça que des transports et des troupes s'y réunissaient pour aller quelque part. Il inquiéta fort le Gouvernement et il s'en fallut de peu qu'il retardât l'envoi du corps expéditionnaire en France. Nous étions encore trop inexpérimentés pour savoir retrouver la source de ce message, qui, autant que je m'en souviens, prétendait émaner d'un de nos consuls (je soupçonne fort qu'il était en réalité envoyé par les Allemands)... Kitchener, accompagné de Sir C. Douglas (le chef de l'Etat-major), du général Kiggell et de moi, al'a discuter la chose avec Mr Churchill (le premier Lord) et les chefs de l'Amirauté... Rien ne pouvait être plus clair et plus rassurant que l'exposé fait par Mr Churchill de nos arrangements maritimes pour empêcher une descente sur nos côtes, et si l'un de nous quatre du War Office avait eu des inquiétudes (je n'en avais pas eu pour ma part), il dut être tranquillisé.

De son poste à l'Etat-Major jusqu'à la fin de 1915 et de ceux qu'il occupa ensuite, C...put observer les vicissitudes de l'expédition de Salonique. Le premier qui la préconisa fut Mr Lloyd George. En décembre 1914, il en parla avec enthousiasme dans une entrevue qu'il eut spécialement à son sujet avec Sir E. Grey et Callwell. Ce dernier, qui n'a jamais varié dans sa condamnation de l'expédition des Dardanelles, est plus hésitant au sujet d'un envoi de troupes à Salonique ; il trouva cependant difficile d'approuver l'idée de M. Lloyd George à cause « du manque de réserves » à cette époque. « Il paraît », dit-il, que la même idée fut reprise par M. Briand au commencement de 1915. Après l'échec définitif de l'expédition des Dardanelles en août 1915, il deve-

nait évident que les troupes de celle-ci devaient être transportées en Serbie, mais le Comité de défense anglais (dit Comité des Dardanelles) ne put se décider à accepter la proposition d'évacuation qui lui fut faite en août par le colonel Swinton, sous l'influence du maréchal French. Et pourtant, dépêcher des troupes en Serbie était alors d'autant plus urgent que l'opération de la secourir devait prendre beaucoup plus de temps aux Alliés qu'aux Empires centraux celle de l'attaquer.

Mais l'espoir existait encore, du moins dans le cerveau de certains membres du Comité des Dardanelles, que Hamilton, renforcé pourrait obtenir un succès. Les Français, pendant une semaine ou deux, formèrent le projet d'envoyer 4 divisions qui opéreraient sur le côté asiatique de l'Hellespont. Mais la situation sur le front ouest le rendit impossible. Il y avait deux sièges, les Dardanelles et Salonique : nous réussîmes à nous asseoir entre eux, car pendant ce temps le danger croissait et nous apprenions que les Allemands avaient non seulement le dessein, mais avaient même presque terminé leurs préparatifs pour un grand coup dans les Balkans...

A l'automne 1915, M. Briand et son cabinet se prononcèrent fortement pour des efforts de l'Entente basés sur Salonique. Nous étions tous d'accord qu'il ne fallait pas laisser tomber cette ville entre les mains de l'ennemi... Mais quand on en vint à des projets pour établir de grandes forces militaires dans cette région, avec l'intention d'opérer ensuite offensivement toujours plus au nord, nous autres de l'Etat-Major du War Office murmurâmes, et nous fûmes soutenus en principe par la majorité du Conseil de guerre. Kitchener, à son départ pour les Dardanelles et à son retour, pour autant que je sais..., se prononça contre l'immobilisation de ressources combattantes en Macédoine. Mais les Français furent quelque peu insistants. Deux conférences eurent lieu à Chantilly (à la fin d'octobre) et à Paris... Joffre vint à Londres à ce sujet. Le résultat en fut que les Français nous contraignirent en quelque sorte à maintenir de larges forces à Salonique... On ne peut s'empêcher de penser... qu'ils y avaient été poussés par l'anxiété de bannir Sarrail... Mais cette attitude devint extrêmement gênante plus tard, quand, une offensive entreprise sur une large échelle à Salonique ayant échoué complètement (et cela dans une large mesure, sinon uniquement, grâce à un lamentable manque de coordination entre les différents contingents), un changement dans le commandant en chef ne s'en suivit pas immédiatement.

Hindenburg arrive aux mêmes conclusions en ce qui concerne l'immobilisation des *650.000 hommes* de l'armée de Salonique.

ÉMILE LALOY.

Les **Souvenirs de la Guerre** de M. le vice-amiral Ronarch ne se rapportent pas, comme on serait naturellement porté à le croire, à des événements qui ont eu la mer pour théâtre. Cet officier général, qui venait de recevoir les étoiles de contre amiral au moment de la déclaration de guerre est, en effet, l'ancien chef de la célèbre brigade des marins de l'Yser, dont l'héroïsme, largement exploité, a servi si souvent dans les discours officiels et autres, à masquer l'indigence de l'action de notre marine sur son véritable terrain : la mer. En somme, ce que les marins ont fait de mieux, pendant la dernière guerre, c'est la lutte à terre, côte à côte avec leurs frères de l'armée. Il n'est pas inutile de rappeler que nous avons assisté au même spectacle en 1870. Notre marine militaire possédait alors la plus belle escadre cuirassée du monde. Envoyée devant les côtes allemandes, dans la mer du Nord et la Baltique, elle se traîna pendant des semaines au large du littoral ennemi, impuissante à trouver la formule d'une action de guerre quelconque. Son chef, cependant homme considérable, d'une haute réputation, auteur lui-même d'un ouvrage classique sur les Batailles de la Mer à travers les âges, ne put réussir à organiser sa propre bataille. Par contre, on vit les marins, mis à terre, se distinguer partout où ils furent employés, aux armées de la Loire, du Nord, de Paris. On peut dire que leur esprit de sacrifice sauva au moins l'honneur.

La brigade de marins, créée le 5 août 1914, pour renforcer la police de la capitale, — idée singulière assez significative de la mentalité de notre gouvernement d'alors — fut assez rapidement appelée à jouer un rôle plus actif. Envoyée en Belgique, dans les premiers jours d'octobre, elle eut mission de protéger la retraite de l'armée belge, après l'évacuation d'Anvers, jusque derrière la ligne de l'Yser. Intercalée ensuite entre cette armée et l'armée anglaise, elle fut chargée de tenir longtemps le front de Dixmude, avec ses seules ressources.

Elle s'en acquitta de la manière la plus honorable. Lorsque la brigade fut dissoute le 10 décembre 1915, ses pertes s'élevaient à 50 o/o de son effectif. Sur un total de 340 officiers et 13.500 marins, elle avait perdu 172 officiers, 346 sous-officiers et environ 6.000 matelots. Le vice-amiral Ronarch a raconté l'histoire de sa brigade avec une rare modestie. Il a négligé complètement le côté anecdotique, que de précédents auteurs ont largement exploité.

« Mon livre n'a rien d'un roman », écrit-il, peut-être, non sans quelque arrière-pensée. On pourra trouver quelque sécheresse dans son récit ; mais il est plein de renseignements techniques, et le défaut d'épisodes vifs, colorés, où la réalité est si facilement déformée, en fait le mérite à nos yeux.

L'étude que le général Buat consacre au maréchal **Hindenburg** après celle qu'il nous a donnée sur Ludendorff, est particulièrement savoureuse. Il en ressort que le vieux Maréchal est une figure extrêmement représentative, plus sympathique que son adjoint. C'est le bon Poméranien de vieille roche. Il fait un peu penser, avec son mélange de piétisme et d'instincts guerroyeurs, à ce que devait être un chevalier teutonique convertissant à coups d'épée et de patenôtres les tribus à demi sauvages de la Vistule ; et l'on frissonne à la pensée que nous aurions pu subir le caprice autoritaire de ce vieillard de 74 ans, figé dans un monde d'idées désuètes et anachroniques. Il est curieux de constater qu'il possède, à un degré éminent, les mêmes qualités que notre Joffre : une santé à toute épreuve et une faculté de sommeil telle « qu'il dort à volonté, à toute heure, quel que soit le travail d'esprit qui ait précédé : lit, fauteuil ou chaise, tout lui est bon. » Qui sait si ces admirables qualités, que l'on relève dans un camp comme dans l'autre, n'ont pas influé, au moins dans une certaine mesure, sur la conduite et sur la durée de la guerre ? Aux historiens de l'avenir d'élucider ce point. En tout cas, il reste pour nous cette chose tout à fait surprenante que Guillaume II, le « Seigneur de la Guerre », ait recherché, voulu une association aussi étroite entre deux êtres aussi dissemblables que Hindenburg et Ludendorff, pour mettre en œuvre une entreprise aussi colossale que la conduite de la guerre sur deux fronts immenses, séparés l'un de l'autre par des vastes espaces, avec un jeu incessant de manœuvres sur les lignes intérieures. Quoi qu'on ait dit, le vieil homme devait freiner impitoyablement l'être ardent, en pleine possession de ses moyens, qu'était alors Ludendorff. En dernier terme, il n'a pu en résulter que d'heureux effets pour nous.

Un de nos officiers d'Etat-major, le colonel Becker a tenté de son côté, dans ses **Trois Conférences sur Ludendorff chef d'armée**, de nous présenter, d'une manière schématique, la doctrine et les méthodes du premier quartier maître général

des armées allemandes. Sa conclusion nous paraît contenir tout l'essentiel de ce que l'on doit retenir de Ludendorff :

En mécanique, dit le colonel Becker, pour obtenir une résultante de forces il faut composer ces forces. En stratégie, pour conduire la bataille générale, il faut coordonner les batailles partielles. Ludendorff ne l'a peut-être pas suffisamment compris. Du 21 mars au 15 juillet 1918 il a lancé quatre grandes attaques qu'il n'a liées ni dans le temps ni dans l'espace. Efforts successifs, indépendants les uns des autres. Efforts s'inspirant d'une même idée préconçue, idée dédaigneuse, sinon de la force matérielle de l'adversaire, du moins de sa capacité de manœuvre.

L'école française de la Volonté combinée avec l'Evénement a triomphé de l'école allemande : Obstination et Orgueil.

Le livre du lieutenant-colonel de Thomasson, **Les Préliminaires de Verdun**, sera indispensable pour connaître l'affaire de Verdun. Il met sous nos yeux tous les ordres, toutes les instructions du G. Q. G, des groupes d'armées de l'Est et du Centre, etc, du mois d'août 1915 au 25 février 1916, pendant la période de transformation, créée par les décrets du 5 août 1915, qui devait aboutir au système des régions fortifiées. Il a donc un caractère essentiellement documentaire, ce qui suffirait à le différencier des ouvrages publiés jusqu'ici sur le même objet. Le rôle du général Herr, au cours de cette préparation, est mis en lumière avec le plus grand détail. Nous pouvons désormais juger sur pièces, au moins dans une certaine mesure. Signalons encore **La Bataille de Souville**, de M. Henry Bordeaux, dont le frère commandait la 307e brigade. Celle-ci prit part aux durs combats livrés dans la région de la Laufée, Vaux-Chapitre, Fleury, Thiaumont, Froideterre, entre la mi-juin et la mi-septembre 1919. M. H. Bordeaux a donc utilisé le témoignage direct de son frère ; il a ainsi fait parler les vivants. Mais il n'a pas craint aussi de faire parler les morts, sans doute pour forcer sa documentation, dans un style « de chanson de geste », dit la « prière d'insérer ». En voici un échantillon :

J'ai reçu une grenade dans la figure, dit un zouave. Ça doit se voir. — Ça ne se voit pas, déclare un soldat du 56e régiment qui est allé ramasser sa tête emportée par un obus... Nous avons chipé 11 mitrailleuses et 350 types. Ça fait toujours plaisir, etc, etc.

C'est bien le style de l'épopée.

Il y aurait beaucoup à dire sur le petit livre du Comt de Civrieux **La grande Guerre**, dans la nouvelle collection Payot.

Mais nous reconnaissons volontiers qu'il était difficile d'être plus clair et plus substantiel sous un aussi mince volume.

JEAN NOREL.

§

Dans la collection des récits des grands événements de 1914-1919, *l'Histoire de la guerre par les combattants*, je signalerai avec plaisir le volume de Paul Ginisty et du capitaine Maurice Gagneur sur **Verdun**, qui donne d'abord un récit de la longue bataille livrée sous les murs de la place, avec l'attaque brusquée des 21 février-5 mars 1916 ; la bataille des ailes (6 mars-3 mai) ; la période de crise avec les combats autour du fort de Vaux ; le « point mort » (16 juillet-21 octobre), c'est-à-dire la période où s'arrêta l'agression allemande, et la réaction française (22 octobre décembre), qui vit la reprise des forts de Douaumont et de Vaux. L'épilogue se produisit avec les combats de de 1917 où les nôtres achevèrent de dégager les abords de la place, — qui reste le tombeau de l'armée allemande. — L'ennemi s'était longuement préparé, profitant des tempêtes de neige qui se produisirent sur la fin de février 1916 pour achever ses préparatifs et déchaîner les attaques rageuses qui devaient emporter la place. Le bombardement fut tel qu'en six heures, sur un front de 1.000 mètres et 500 mètres de profondeur, on compta 80.000 obus de 105 et de 305. Les colonnes allemandes se jetaient en avant lorsqu'elles supposaient tout détruit ; mais parfois l'opération n'avait réussi qu'imparfaitement et elles se trouvaient arrêtées par la résistance de nos troupes. L'ennemi dans cette guerre n'a jamais voulu procéder que par grands coups de force ; il attaque surtout quand il a le nombre, l'artillerie à foison et qu'il peut dépenser sans compter. De là les hécatombes de Verdun. dont il voulait absolument s'emparer et où il jeta tout ce qui lui restait de troupes. Mais l'opiniâtreté des nôtres qui ne cédèrent que pas à pas permit d'amener les renforts nécessaires. Lorsqu'il lui fallut donner ailleurs, — avec l'offensive anglaise et française, — les Allemands sous Verdun se trouvèrent combattre à armes égales et se virent de suite en infériorité. — Le volume de Paul Ginisty et du capitaine Maurice Gagneur est une sorte d'anthologie du siège, une collection de récits classés présentés chronologiquement et qui donnent successivement la parole à de nombreux acteurs du drame. Il a l'intérêt des choses vues et

constitue un ensemble remarquable, méritant d'être placé à côté des travaux déjà nombreux qui ont été publiés sur le siège de Verdun.

L'Europe en feu, de M. Charles Benoist, *chroniques de la grande guerre*, fait suite à deux volumes précédemment publiés et qui allaient du 15 janvier à décembre 1916. Cette troisième partie nous conduit du 1er janvier au 15 juin 1917 et parle des propositions et intrigues des Boches, qui pensaient bien retirer leur épingle du jeu grâce aux négociations qu'entreprenait le le président Wilson ; de l'offensive de Mackensen en Roumanie et de l'imbroglio grec sous Constantin ; de la rupture des Etats-Unis avec l'Allemagne et de la période d'hésitation qui suivit ; des victoires anglaises; des manœuvres allemandes en Amérique et de la retraite sur la Somme ; de la révolution russe et bientôt de l'intervention américaine; des batailles de l'Aisne et des intrigues allemandes en Espagne ; du déclanchement de l'offensive générale, etc. M. Charles Benoist a très bien étudié la situation politique comme la mentalité allemande ; les intrigues diverses du moment — les hésitations des neutres comme leur adhésion à une ligue générale contre l'Austro-Allemagne. C'est, en raccourci, toute l'histoire de la guerre que donnent ses volumes, mais où il y a mieux que la sécheresse des faits : leur commentaire averti et les grandes lignes en somme de la période historique que nous avons traversée de 1914 à 1919.

Un intéressant récit a été publié, à propos de la campagne des Hauts-de-Meuse en 1915, par M. Paul Cazin : **l'Humaniste à la guerre**, qui donne son journal d'impressions, le récit des choses advenues, ses réflexions et commentaires en cours de route. M. Paul Cazin, qui n'est plus jeune et plutôt valétudinaire, fut de ceux qui reprirent quand même du service lors de l'agression allemande ; mais il ne rejoignit le front qu'en 1915 où il fit campagne comme sous-officier, — parfois à l'avant, en ligne de combat, le plus souvent à l'arrière où il se trouva dans les cantonnements, les villes de garnison, les villages déjà à demi détruits où son régiment était en réserve. M. Paul Cazin s'il a des lettres a aussi et surtout de la bonne humeur ; son récit a de l'entrain et dénote la confiance toujours et quand même. Mais il ne cherche pas à faire de stratégie, à expliquer les opérations ; il conte les incidents journaliers, la vie des troupes, les petits événements de la

campagne. Parfois il écrit dans la boue des tranchées, mal abrité de la pluie, dès qu'il trouve un coin disponible ; il cause avec sa femme qui l'entretient de paquets ; avec ses hommes qui l'appellent familièrement « grand-père » et n'ont pour lui que des attentions. Mais il y a le séjour dans l'eau, la saleté des tranchées, — parfois à côté de cadavres mal ensevelis ou déterrés par les explosions, et qui laissent dépasser un bras ou un pied ; au-dessus, c'est le ronflemment continuel des obus, le crépitement de la fusillade. Il raconte des épisodes tragiques comme les combats du bois d'Ailly, le séjour au bois Brûlé, plus loin aux tranchées de la Tête à Vache, en forêt d'Apremont, et — toujours — il cite des aphorismes latins. Ereinté, il doit tirer bientôt six semaines d'hôpital et peut enfin rentrer, regagner son chez lui où il retrouve la quiétude, sa chatte qui vient l'attendre à la porte, ses bouquins familiers. La guerre continue, mais du moins peut-il croire qu'il a payé son écot, laissant aux plus jeunes le soin de lutter et de terrasser l'adversaire. — Le volume de M. Paul Cazin est agréable à lire, — avec des pages d'émotion contenue qui laissent comprendre bien des choses qu'il n'a pas voulu dire ; c'est un témoignage sincère et en somme une intéressante lecture.

M. Benjamin Vallotton, qui s'est déjà beaucoup interessé aux aveugles de guerre, publie un nouveau volume : **A tâtons...** où il raconte l'existence de ceux qu'on recueille, qu'on soigne et rééduque au besoin pour des métiers nouveaux, des occupations plus ou moins lucratives. La tâche est ardue et demande un véritable dévouement. C'est que la vie continue, se poursuit autour des infirmes, et qu'ils se résignent difficilement. Ils ont des colères et des cris de désespoir, tant qu'il faut les sermonner, les consoler, les aider à vivre, leur rendre la quiétude, alors qu'ils geignent et se lamentent. Certains ont l'esprit gouailleur du parigot ; d'autres s'inquiètent », surtout de l'avenir et demandent qu'on les aide, qu'il leur soit fait une pension suffisante, — 4 ou 5.000 francs — « de quoi crever gentiment, comme dit l'un d'eux ; et ce sont de longues parlotes, des conversations où ils récriminent, se plaignant à propos de la nourriture, du petit personnel ; ils ronchonnent de la sorte longuement, aigris, toujours prêts à reprendre leurs doléances. Il y a pourtant parmi eux un zouave qui a été rogné et recousu tant de fois qu'il ne les compte

plus et possède un nez « taillé dans ses fesses », ainsi qu'un menton d'argent, qui est toujours à pérorer. C'est le loustic et le boute-en-train de la bande. Arrive enfin l'armistice et la fin de la guerre, avec les réjouissances de la victoire si chèrement acquise, et les mutilés qui ont arboré « le grand pavois » des décorations finissent par bouder et faire bande à part, n'ayant pas été suffisamment invités. C'est que même dans leur joie, leur gaieté, les jours de liesse, il restent chagrins, ulcérés, — malgré les dévouements, les attentions dont ils sont l'objet. « Evidemment dit l'un d'eux, les gens croient que l'armistice nous a rendu nos yeux. Tout va bien, depuis qu'on rigole ! » — Le soir, « ils se retournent sur leurs lits ; ils cherchent des figures en leur désert intime pour les caresser. Exaspérés, ils enfoncent dans l'oreiller leurs têtes où tourbilllonnent trop de pensées, trop d'images, trop de regrets, trop de désillusions, comme ils les enfonçaient dans la terre molle quand sifflaient les balles, car c'est la même bourrasque où l'esprit chavire. » — On cherche à les occuper cependant, à leur apprendre un métier plus ou moins lucratif : la vannerie, la brosserie ; ils retapent des souliers, rempaillent des chaises, font des tonneaux. L'un d'eux se marie, ayant retrouvé sa promise d'avant guerre, et c'est une journée de fête. De Suisse leur arrive tout un lot de montres à sonnerie, des montres perfectionnées, qui sonnent les heures, les demies, les quarts, etc. — avec des lettres d'envoi où ceux qui donnent, — des enfants, parfois, de vieilles femmes, — ont mis tout leur cœur. Ce sont bien des compensations. Mais il reste toujours le fait, la réalité brutale, — la cécité. — J'ai suivi avec intérêt le récit de M. Benjamin Vallotton, dont le volume est à retenir. Le problème auquel il s'intéresse est d'ailleurs une des conséquences les plus tragiques de la longue lutte qu'il nous a fallu soutenir contre un adversaire qui ne se reprochera rien, car il a employé tous les moyens, — perfectionné les pires. Les Allemands nous ont fait effectivement une guerre de sauvages, avec gaz puants et asphyxiants, liquides enflammés, toutes les malpropretés et traîtrises de la « Kultur », ce qui ne les empêche pas aujourd'hui de protester de leur honnêteté, de se lamenter et de se plaindre.

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Henri Focillon : *L'art boudhique*. Avec de nomb. illust. ; Laurens. 12 »

Art

Pierre Champion : *Notes critiques sur les vies anciennes d'Antoine Watteau* ; Champion » »

Littérature

André Beaunier : *La jeunesse de Madame de La Fayette* ; Flammarion. 7 »

Victor Bouillier : *La renommée de Montaigne en Allemagne* ; Champion. » »

Abbé Gaston Dartigues : *Le Traité des Etudes de l'abbé Claude Fleury, 1686* ; Champion. » »

Lucien Daudet : *Les yeux neufs* ; Flammarion. 7 »

Paul d'Estrée : *La vieillesse de Richelieu, 1758-1788* ; Emile-Paul 10 »

Gabriel Faure : *Mon lycée* ; Crès 8 »

René Martineau : *Léon Bloy, Souvenirs d'un ami*. Avec 3 grav ; Libr. de France. 5 50 »

Joseph Olivier : *Déesses d'Arles* ; Imp. réunies, Moulins. 5 »

Musique

Lionel de La Laurencie : *Les créateurs de l'opéra français* ; Alcan. 7 50 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Jean Drève : *Le troupeau, notes d'un volontaire belge* ; Le Pays belge, Bruxelles. » »

R. A. Reiss : *Lettres du front macédono-serbe* ; Boissonnas, Genève. » »

Pédagogie

Robert Nussbaum : *Nos fils seront-ils enfin des hommes ?* Alcan. 4 »

Philosophie

Gustave Belot : *La conscience française et la guerre* ; Alcan. 8 »

D. Parodi : *Le problème moral et la pensée contemporaine* ; Alcan. 15 »

Poésie

Franc-Nohain : *Fables* ; Renaissance du livre. 7 »

Djenane Gazanhe : *Les stances de la joie* ; Picart. » »

Edouard Guerber : *L'art héroïque* ; Crès. 3 50 »

Edouard Guerber : *Le crépuscule du monde* ; Falque. 3 50 »

Léo Junker : *Mes coquericos* ; Messein. 7 50 »

Charles Maurras : *Inscriptions* ; libr. de France. 2 50 »

Paul Neuhuys : *Le canari et la cerise* ; Ça ira, Anvers. » »

Louis Pize : *Le cantique de Notre-Dame d'Ay* ; Crès. 8 »

Hubert Sylvain : *Aux jardins de Julie d'Angennes* ; Berger-Levrault. » »

Pierre Ternie : *Mon Languedoc* ; Grasset. 6 75 »

Politique

Sylvain Briollay : *L'Irlande insurgée* ; Plon. 4 »

Jean Kervégan : *L'Autriche en 1920* ; Messein. 5 »

Questions militaires

Henry Bordeaux : *Fayolle* ; Crès. 3 50 »

Roman

Henri Ardel : *Il faut marier Jean* ; Plon. 7 »
Paul Brulat : *Les Destinées* ; Férenczi. 3 50 »
Laurent Chantepré : *Maï-Luché* ; Chiberre. 7 »
Magdeleine Chaumont : *Le roman d'un chien* ; Albin Michel. 6 75 »
Louis Delluc : *La jungle du cinéma* ; La Sirène. 7 »
André Devens : *Le forban* ; Renaissance du livre. 6 »
J. Galsworthy : *La fleur sombre*, traduit de l'anglais par M. de Coppet ; Calmann Lévy. 6 75 »
Odette Keun : *Une femme moderne* ; Flammarion. 7 »
Léon Lafage : *Les abeilles mortes* ; Grasset. 6 75 »
Jules Pravieux : *Leur oncle* ; Plon. 7 »
Maurice Rostand : *Le pilori* ; Flammarion. 7 »
Jean Tedesco : *Le vigneron dans la cuve* ; Crès. 6 »
Marcelle Tinayre : *Les lampes voilées* ; Calmann-Lévy. 4 90
Elie L. Menasché : *Contes de l'Inde cruelle* ; Bouchet et Barri. 6 50

Sciences

Charles Dutoit : *L'énergie universelle*. Préface de Ph. Bridel ; Alcan 5 »
J.-H. Fabre : *Souvenirs entomologiques*, 4e série. Avec des illustrations ; Delagrave. 20 »
Michel Pétrovitch : *Mécanismes communs et phenomènes disparates*. Alcan. 8 »

Sociologie

Jean Azaïs : *La grande pitié des professions libérales* ; Publ. art et littérature. 4 »
Henry Bordeaux : *Le mariage hier et aujourd'hui* ; Flammarion. 7 »

Varia

Jean Azaïs : *Annuaire international des lettres et des arts de langue ou de culture française*. Edition de 1921 ; Courrier de la Presse. 22 50 »

Voyages

Louis Bertrand : *Le jardin de la mort*. Avec 21 bois dessinés et gravés par Clément Serveau ; Ollendorff. 15 »
Gabriel Faure : *Heures d'Italie* ; Fasquelle. 10 »
Emile Hovelaque : *Les peuples d'Extrême Orient : le Japon* ; Flammarion. 7 50 »
Joseph de Pesquidoux : *Chez nous, travaux et jeux rustiques* ; Plon. 7 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort d'Henri Albert. — Vieux palmarès. — Une canditature féminine à l'Académie française. — Les Juifs et le bolchevisme. — Mécislas Golberg. — La « Huchette ». — L'Ile de Robinson Crusoë. — Le 150e anniversaire de la naissance de Walter Scott. — Le centenaire d'Octave Feuillet. — La plaque Léon Dierx. — Le souvenir de Gabriel-Tristan Franconi. — L'affaire Goncourt au Parlement. — La mort du baron Tauchnitz. — Le premier code de la route. — Petite réplique de M. Bachelin. — Un monument à l'inventeur du pâté de fois gras. — Erratum. — Un incident à la gare Saint-Lazare

Mort d'Henri Albert. — C'est un des plus anciens rédacteurs du *Mercure de France* qui disparaît. Il est mort subitement le 3 août, à Strasbourg, au cours d'un voyage de vacances à Niederbronn, où il était né en 1868. Henri Albert Haug, frère de M. Hugo Haug, secrétaire général de la Chambre de commerce de Strasbourg, et de M. Emile-Gustave Haug, géologue, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la

Sorbonne, a fait ses débuts littéraires en 1891, au *Mercure de France*, par une traduction de *Hylo et Mehalla*, de Jean-Paul Richter. Puis, indépendamment de nombreux articles, comptes rendus et notes sur des personnalités et des œuvres étrangères, il publia en 1893, toujours au *Mercure*, une étude sur Frédéric Nietzsche qui fut très remarquée, et en 1894 des traduction de Max Stirner. Il n'a jamais cessé de rédiger la rubrique « Lettres allemandes ». Pendant la guerre il renseigna nos lecteurs sur l'Allemagne, les Allemands et la politique allemande.

Il était depuis une quinzaine d'années rédacteur au *Journal des Débats*, où il passa d'abord des notes sur l'Alsace-Lorraine et fut ensuite attaché au service de l'étranger.

En 1895, il s'était chargé de la direction française de *Pan*, luxueuse revue de littérature et d'art qu'un groupe d'artistes et d'écrivains réputés avait fondée en Allemagne.

En mars 1896, il avait lui-même, avec des amis, fondé le *Centaure*, recueil trimestriel de littérature et d'art qui publiait des planches originales hors texte, eaux-fortes, lithographies et bois, et avait pour rédacteurs exclusifs Henri Albert, Jacques-Emile Blanche, André Gide, A.-Ferdinand Herold, Andre Lebey, Pierre Louys, Henri de Régnier, Jean de Tinan, P. V. (Paul Valéry).

Il a publié durant de longues années à Paris un petit journal d'intérêts français en Alsace-Lorraine, *Le Messager d'Alsace-Lorraine*, et collaboré aux publications dirigées par le docteur Bucher à Strasbourg pour entretenir en Alsace le sentiment français.

Mais c'est surtout comme introducteur de Nietzsche en France qu'Henri Albert est connu et mérite de l'être. Il négocia avec Mme Foerster-Nietzsche, pour le compte du *Mercure de France*, l'achat du droit de publier en langue française toutes les œuvres du philosophe parues ou que ferait paraître le Nietzsche-Archiv, et se mit au travail. A l'exception de *Humain, trop humain*, première partie, traduit par M. Desrousseaux, et de *l'Origine de la Tragédie*, dont la traduction est de MM. Jean Marnold et Jacques Morland, il traduisit tout l'œuvre de Nietzsche, y compris *Par delà le Bien et le Mal*, dont la première version française est de MM. L. Weiscopf et G. Art. Aux douze volumes parus se joindra bientôt le tome II de *Considérations inactuelles*, à l'imprimerie depuis le mois dernier. Lorsque quelques livres de Nietzsche eurent paru, Henri Albert établit un volume de *Pages choisies* conçu de telle façon que les lecteurs des premiers volumes pussent avoir une vue d'ensemble de l'œuvre entier. L'utilité de cet ouvrage n'était nécessairement que temporaire : il fut remplacé par le livre de *Pages choisies* actuellement en librairie.

Henri Albert avait été très lié avec Jean de Tinan, et c'est lui qui,

avec l'agrément de la famille, avait assumé le soin de sa succession littéraire.

Le corps a été transporté à Niederbronn, où les obsèques ont eu lieu le samedi 6 août. — A. V.

§

Vieux Palmarès. — Les chroniqueurs ont coutume, en cette période de l'année, après les examens et les distributions de prix, de railler les «forts en thème». Un journaliste de l'*Echo du Nord*, M. Henri Nicelle, a eu le courage contraire : il a compulsé une collection de vieux palmarès et y a relevé, à travers d'interminables listes, les noms d'anciens élèves qui parvinrent à la célébrité. Cette statistique ressemble moins à un bouquet qu'à une salade. Qu'on en juge :

Michelet, Littré, Sainte-Beuve, Jean Macé, le duc d'Aumale, Emile Augier, Octave Feuillet, Charles Baudelaire, Sarcey, Sadi-Carnot, Camille Pelletan, Liard, J. Casimir-Périer, Paul Verlaine, Emile Faguet, Léon Bourgeois, Frédéric Masson, Jules et Paul Cambon, Lyon-Caen, Jean Richepin, Jules Lemaître, Lippmann, Pierre Decourcelle, Edmond Haraucourt, Georges et Henri Cain, Mgr Baudrillart, Jean Jaurès, Abel Hermant, Colonel Rimailho, Victor Margueritte, Raymond Poincaré, Gustave Téry, Gustave Hervé, etc....

Mais notre confrère ne rappelle pas certaine distribution de prix qui eut lieu au Lycée Louis-le-Grand le 7 août 1883 et dont le palmarès à la couverture bleutée ne se relit pas sans mélancolie.

Renan présidait. Il parla, il donna des conseils aux élèves, il évoqua la raison victorieuse de la force brutale, la science domptant la matière, etc., etc. Il dit notamment :

On se plaint souvent que la force devienne l'unique reine du monde. Il faudrait ajouter que la grande force de nos jours, c'est la culture de l'esprit à tous ses degrés. La barbarie est vaincue sans retour, parce que tout aspire à devenir scientifique. La barbarie n'aura jamais d'artillerie, et, si elle en avait, elle ne saurait pas la manier. La barbarie n'aura jamais d'industrie savante, de forte organisation politique, car tout cela suppose une grande application intellectuelle. Or la barbarie n'est pas capable d'application intellectuelle.

Parmi les jeunes gens qui applaudissaient les paroles du vieux maître qui voyait-on ?

Dans la classe de mathématiques spéciales, 1re division, l'élève Painlevé (Paul) ; 2e division : Mirman (Léon).

Dans la classe de philosophie, 1re division : Bernès (Marcel) et Claretie (Léo) ; 3e division : Boyer (Marcel).

Dans la classe de mathématiques élémentaires, 1re division ; Hadamard (Jacques).

Dans la classe de rhétorique, 1re division : Bédier (Joseph) et Che-

vrillon (André); 2e division : Syveton (Gabriel); 3e division : Bérard (Victor) et Rolland (Romain).

Dans la classe de seconde, 2e division : Daudet (Léon) et Coquelin (Jean); 3e division : Jonnart (Paul).

§

Une canditature féminine à l'Académie Française. — La lettre suivante est parvenue il ya quelques semaines à l'Académie Française :

22, rue du Printemps,
29 juin 1921.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que je pose ma candidature au fauteuil vacant par suite du décès de M. Jean Aicard.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très haute considération.

AUREL.

Cette lettre ne surprendra personne. Mme Aurel n'a t-elle par écrit dans le *Pays* (5 mars 1918) la courageuse profession de foi suivante :

Quant à l'Académie des Quarante, on n'y travaillera que quand l'émulation des femmes s'y mêlant, nos Immortels enfin se sentiront mortels et, pour nous dépasser, se secoueront un peu.

C'est nous, Messieurs, qui savons la fuite du temps, et la vie qu'on ne fait, dit-on, qu'à deux personnes de sexe différent.

Mme Aurel veut secourir les Académiciens. Rien de plus louable. Mais l'Académie mise ainsi en présence d'une candidature féminine n'a pas cru devoir l'accueilir. Elle se retranche derrière son règlement qui lui interdit, paraît-il, d'ouvrir ses portes devant les femmes. Elle n'a même pas communiqué cette lettre à la presse.

Mais où est-il, ce fameux règlement qui interdit aux femmes l'accès de l'Institut ?

Ne parlons pas de l'Académie des Valois (dont pourtant l'Académie Richelieu ne fut qu'une pâle imitation), ne parlons pas de la Duchesse de Retz, membre de l'Académie française sous Henri III, tenons-nous-en à l'Institut de France tel que l'a constitué Bonaparte.

Un même règlement régit les cinq Académies qui le composent.

Or une femme, Mme Vigée-Lebrun, appartint à l'Académie des Beaux-Arts.

Pareillement, à l'Académie des Sciences, une femme fut admise à poser sa candidature en 1911. — c'était Mme Pierre Curie. — et elle faillit l'emporter. Son concurrent, M. Branly, grâce à quelques voix seulement, obtint le fauteuil que la mort de Gernez avait rendu vacant dans la section de Physique générale.

Il n'en demeure pas moins que les candidatures féminines sont admises d'une façon définitive par, au moins, deux Académies sur cinq.

D'ailleurs, il y a quelque années, et précisément un peu avant la candidature de Mme Curie, sous l'impulsion du mouvement féministe, l'Institut, toutes sections réunies, avait été appelé à statuer sur la possibilité pour lui de recevoir des femmes.

La délibération fut longue et laborieuse; elle n'aboutit pas. En effet, chacune des Académies fut laissée libre d'agir à sa guise. On voit dans quel sens se prononça quelques mois plus tard l'Académie des Sciences.

Il est donc établi de façon péremptoire qu'aucun règlement n'exclut les femmes de l'Institut, mais seulement la libre volonté des Académies. Et, comme il fallait s'y attendre, c'est l'Académie française qui se montre particulièrement hostile à leur admission.

§

Les Juifs et le bolchevisme. — Dans la presse antisémite il est volontiers admis comme dogme que ce sont les juifs qui ont provoqué le mouvement bolcheviste en Russie, que ce sont les juifs qui sont à la tête de toutes les institutions bolchevistes et qui remplissent leurs cadres. M. Georges Batault, dans ses articles sur la question juive, publiés dans le *Mercure de France*, a également admis cette thèse. Nous n'avons pas l'intention dans cette simple note d'ouvrir la discussion sur ce sujet, qui est considérable et exige une très forte documentation. Nous nous proposons seulement d'apporter ici un *document* : la liste de tous les Commissaires du Peuple qui forment actuellement le gouvernement des Soviets, avec l'indication de la nationalité de chacun d'eux.

Voici cette liste :

1) Président du Conseil des Commissaires du Peuple : LÉNINE (*Russe*) (de son vrai nom OULIANOFF) ; son père était gentilhomme de Simbirsk ; sa mère était la fille d'un prêtre.

2) Commissaire du Peuple à l'Intérieur : DZERJINSKY (*Polonais*).

3) Com. du P. à la Guerre : TROTZKY (de son vrai nom BRONSTEIN) (*Juif*).

4) C. du P. aux Finances : KRESTINSKY (*Russe*).

5) Son adjoint : TCHOUKAEFF (*Russe*).

6) C. du P. aux Affaires Etrangères : TCHITCHÉRINE (*Russe*).

7) Son adjoint : KARAKHAN (*Arménien*).

8) C. du P. au Ravitaillement : TSOURIOUPA (*Russe*).

9) Son adjoint : BRUKHANOFF (*Russe*).

10) C. du P. à l'Instruction Publique : LOUNATCHARSKY (*Russe*).

11) C. du P. aux Transports : IMCHANOFF (*Russe*).

12) Son adjoint : BORISSOFF (*Russe*).

13) C. du P. à l'Assistance Publique : SOLOVIOFF (*Russe*).

14) C. du P. au Commerce Extérieur : KRASSINE (*Russe*).

15) Son adjoint : LEJOVA (*Russe*).

16) Président du Conseil suprême de l'Economie : BYKOFF (*Russe*).

17 et 18) Ses adjoints : MILIOUTINE (*Russe*) ; LOMOFF (*Russe*).
19) C. du P. au Contrôle : AVANESSOF (*Arménien*).
20) C. du P. à l'Agriculture : OSSINSKY (*Russe*).
21) Son adjoint : MOURALOFF (*Russe*).
22) C. du P. au Travail : SCHMIDT (*Juif*).
23) Son adjoint : SEREBRIAKOFF (*Russe*).
24) C. du P. aux Postes et Télégraphes : NIKOLAEFF (*Russe*).
25) C. du P. à la Justice : KOURSKY (*Russe*).
26) Son adjoint : STOUCHKA (*Letton*).
27) Commissaire du Peuple aux Affaires allogènes : STALINE (*Géorgien*).
28) Secrétaire général du Conseil des Commissaires du Peuple : GORBOUNOFF (*Russe*).
29) Son secrétaire : Madame FOTIEFF (*Russe*).
30) Président du Comité exécutif : KALININE (*Russe*).
31) Le Secrétaire du Conseil exécutif : ENORIKIDZÉ (*Géorgien*).
32) Président de la Tche-Ka : DZERJINSKY (*Polonais*).
33) Son adjoint : MENJINSKY (*Polonais*).

Sur les 33 Commissaires du Peuple il y a *deux* Juifs : TROTZKY et SCHMIDT.

Dans les administrations supérieures du parti communiste figurent avec un rôle important *trois* Juifs : ZINOVIEFF, KAMENEFF et RADEK. Mais dans ces administrations il y a plus de 60 Russes, Polonais, Arméniens, Lettons, qui occupent aussi des places de premier plan.

Au Commissariat de la Guerre, outre Trotzky, se trouve encore un Juif : SKLIANSKY. Mais tous les autres chefs de l'administration de la Guerre sont d'anciens généraux et officiers, parmi lesquels il n'y a pas un seul Juif. Il n'y en a également aucun parmi les commandants des armées.

Parmi les fonctionnaires bolcheviks, les Juifs, d'après la statistique officielle, forment une proportion de 2 à 7 o/o des diverses administrations, présentant ainsi à peu près le même pourcentage que l'ensemble de la population russe.

Le bolchevisme est un phénomène très russe. Le premier bolchevik fut le fameux Nétchaeff, bien russe. De grands écrivains russes (Tchernychevsky, Mikhaïlovsky et d'autres) ont prédit que la Révolution Russe prendrait la forme sauvage et destructive que présente le bolchevisme. Dostoïevsky lui-même, en 1879, avec le génie prophétique qui lui était propre, nous a présenté dans son roman, *Les Possédés*, le bolchevisme et ses suppôts sous les couleurs où nous les voyons aujourd'hui.

J.-W. BIENSTOCK.

§

Mécislas Golberg. — Jamais Mécislas Golberg, poète, sociologue

et anarchiste-individualiste (comme on disait vers 1890), ne connut, de son vivant, la retentissante publicité que lui vaut aujourd'hui le crime de son fils naturel Mécislas Charrier, le bandit survivant de l'attaque du rapide Paris-Marseille. Il est douteux toutefois que cette publicité donne un lecteur de plus à *Lazare le Ressuscité*, aux *Lettres à Alexis* ou au *Prométhée repentant*, œuvres non dénuées de valeur, mais d'une lecture plutôt rebutante, tant à cause du style entortillé de leur auteur que du désordre de sa pensée.

Rien n'est plus mélancolique que de constater combien, à la distance de quinze années seulement, certains engouements de l'élite deviennent inexplicables. Quoi : de bons esprits comme Paul Adam, Souchon, Moréas, Edmond Pilon, et tant d'autres, ont pu se laisser prendre un instant à cette phraséologie, à cette verbosité fiévreuse, au néant philosophico-littéraire d'aphorismes comme ceux-ci :

« L'amour, c'est le sentiment qu'une volonté étrangère nous donne de notre propre volonté. »

« L'amour platonique, c'est la stérilité abusive des sens », etc.

L'amour ! De même que beaucoup de bègues ont la manie de faire des conférences, beaucoup d'individus disgraciés par la nature ont la manie de parler de l'amour : Golberg était de ceux-là ; sa laideur était en quelque sorte surnaturelle et nous n'avons jamais rien vu de plus sinistre et à la fois de plus bouffon que certaine conférence faite un soir par Golberg, sa face jaune encadrée dans une mentonnière sale, sur ce thème tiré de Goethe :

Deux amants sont un peuple assemblé.

Le plus singulier, c'est que l'auditoire était tout enthousiasme. Au premier rang Signoret rayonnait, Signoret qui, dans le *Mercure de France* (février 1896), venait de saluer « comme une fête » la naissance du premier opuscule de Golberg, *l'Immoralité de la science*, un essai, inspiré à rebours de l'*Avenir de la science*, de Renan.

Et, dans le *Mercure de France* encore, trois mois plus tôt (décembre 1895), ne trouve-t-on pas certain article de Golberg contre l'idéalisme (et plus particulièrement contre l'idéalisme socialiste) ? On y lit cette phrase :

> La gratte, — la fanfare, — la chicane, tels sont les principes pratiques de l'idéalisme socialiste qui se réclame de l'intégrité, de l'honnêteté, de la morale et du devoir. Et le voilà constitué pour mener dans quelques broussailles diablement réalistes, où, sans gêne, on dépouille les voyageurs confiants.....

Dépouiller les voyageurs : Mécislas Charrier s'est chargé de donner un sens précis à la rhétorique un peu hermétique de son père.

§

La « Huchette » — Un événement tragique a fait revivre la mé-

moire d'un être étrange et bizarre, mort depuis une quinzaine d'années et tout aussitôt oublié : Mécislas Golberg.

Pendant quelques jours la presse — la Grande Presse — a parlé de lui et le crime de son fils l'a plus fait connaître que ses œuvres.

Un journaliste écrit : « Triste Golberg. Il allait rue de la Huchette où les couverts étaient attachés et où l'on mangeait pour douze sous..... Combien parmi nos hommes d'Etat et nos littérateurs arrivés ont passé par là ! »

Oui, c'est vrai. Quelques-uns, mais pas tant que ça. Je les connais et pourrais les nommer, mais cela ferait de la peine à certains.

Heureux temps de la « Huchette », c'est dire il y a plus de trente ans !

C'était, en face de la rue du Chat-qui-pêche, une boutique peinte en vert, Maison Noblot. A l'entrée pendaient des quartiers de bœuf sanguinolents au-dessus d'un établi de boucher sur lequel traînaient des couperets et d'immenses couteaux. A droite, la caisse, où trônait la mère Noblot ou sa fille, Mademoiselle Reine. Plus loin, toujours à droite, un immense fourneau avec de cyclopéennes marmites. Un « chef » y régnait en maître, très maigre, au visage pâle, au front haut et large, en bras de chemise, manches retroussées. A droite encore de la grande salle aux tables de marbre, était un petit cabinet : le « Senat » des aristos. C'est là, à la première table, contre le mur, qu'était la place, j'ose dire réservée, d'Alfred Poussin, le poète des *Versiculets*.

On entrait à la « Huchette » pourvu de son pain. A côté de la caisse on prenait son couvert qui n'était pas du tout attaché — pure légende en ce qui concerne ce lieu, — on choisissait sa place et on allait se faire servir au fourneau par le « chef ».

Quel bon temps, dont le souvenir assaisonne d'amertume la vie chère d'aujourd'hui ! Bœuf nature, pesé 125 grammes, 4 sous, bol de bouillon 2 sous, bœuf sauce aux oignons 4 sous, ragoût de mouton aux pommes de terre ou veau marengo, dans de profondes assiettes-calottes, 6 sous, salade, fromage 2 sous. Le vin était un tarif général de l'époque, 16 sous le litre, il était payé comptant et servi par la fille de salle, la grosse, brave et zézayante Maria, qui passait ses nuits dans les bras d'un garde municipal. Maria servait aussi, pour un modeste pourboire, les aristos du « Sénat » qui ne voulaient pas aller faire la queue au fourneau.

La nourriture se payait à la caisse en sortant à la mère Noblot, qui, après votre énumération, ne manquait jamais de vous dire : C'est tout, pas de fromage ?...

Le crédit était inconnu à la Huchette. Cependant, un jour, Alfred Poussin — cette révélation ne ternira pas sa mémoire — se hasarda... le refus fut formel.

Quelques jours après, Madame Noblot, d'un air aimable, dit à l'auteur

des *Versiculets* : « Vous dédiez de vos vers à tout le monde et à moi « qui vous nourris » vous n'avez encore rien dédié. »

Et Alfred Poussin ajouta ce quatrain à ses Versiculets :

Elle est avare, elle est mauvaise.
A son comptoir, elle a bien le maintien
D'une commerçante à son aise
Qui ne vaut pas les quatre fers d'un chien.

LÉON ROUX.

§

L'Ile de Robinson Crusoë. — Il est généralement admis, aujourd'hui, que Robinson Crusoë fut un certain marin du nom d'Alexandre Selkirk qui demeura quatre ans dans l'île, alors déserte, de Juan Fernandez.

On sait que celle-ci est située dans l'Océan Pacifique, à un millier de kilomètres à l'ouest de Valparaiso. Elle appartient au Chili qui, après l'avoir, en des temps lointains, utilisée comme pénitencier se propose d'en faire une station sanitaire

Il la rétablirait exactement dans l'état où elle était du temps de Robinson. Les visiteurs y trouveraient des cavernes, des constructions, légères entourées de barrières protectrices, des chèvres, des perroquets, voire un nègre baptisé Vendredi.

Il y a quelque cinquante ans, le gouvernement chilien avait entrepris la colonasation de Juan Fernandez. A cet effet, il avait accordé le passage gratuit aux émigrants désireux de s'y rendre. Cette tentative échoua et aujourd'hui Juan Fernandez compte à peine une cinquantaine d'émigrants presque tous d'origine germanique.

Et cependant l'île, quoique rocheuse, n'est nullement aride; sa végétation est même luxuriante ; les coings, les poires, les pêches, les raisins y sont en abondance. La faune, non moins riche, se compose surtout de boucs, de sangliers et de chèvaux qui vivent à l'état sauvage.

Quant à la faune maritime, très abondante également, elle contient une espèce de morue dont la chair est fort savoureuse. Le veau marin est aussi très répandu.

La grotte ou cave utilisée comme demeure par Crusoë est encore visible. Le long des murs courent les étagères qu'il posa, et le buffet construit par lui existe encore.

Si des touristes visitaient Juan Fernandez, ils ne manqueraient pas de se rendre à l'un des pics les plus élevés que le solitaire gravissait chaque jour dans l'espoir d'attirer l'attention d'un navire qui, d'aventure, aurait passé dans ces parages.

Il y a quelques années, une mission chilienne découvrit, à cet endroit, les restes, très profondément enfouis dans le sol, d'un vieux drapeau, peut-être celui que hissa Selkirk..

La mémoire de ce dernier est commémorée par une tablette qui a été placée dans l'île, en 1898, par l'équipage d'un navire de guerre britannique. Mais il n'est pas de gloire qui ne suscite l'envie. Juan Fernandez s'est vu contester, par l'île de Tobago, une minuscule terre perdue dans la mer des Caraïbes, l'honneur d'avoir reçu Crusoë.

Ajoutons que les partisans de Tobago sont une infime minorité et que, jusqu'ici, Juan Fernandez semble bien être la véritable île du héros de Daniel de Foë.

§

Le 150e anniversaire de la naissance de Walter Scott. — Le 15 août 1871, l'Angleterre célébrait avec éclat le centenaire de la naissance de celui qu'elle considère comme l'un de ses plus grands écrivains. A cette occasion Adam et Charles Black donnaient à Edimbourg une édition complète des *Waverley Novels* qu'ils dédiaient à la petite-fille de l'auteur, Mary Monica Hope Scott.

Ces jours-ci on commémore solennellement le cent-cinquantième retour de cet anniversaire. Sans doute la France n'y restera pas étrangère et il n'est pas douteux qu'elle s'associe à l'hommage rendu au père du roman historique.

Pourtant, aussi bien de l'autre côté du détroit que de celui-ci, la vogue de Walter Scott si grande il y a un siècle est bien épuisée. Il semble que comme Bouvard et Pécuchet, les lecteurs se soient lassés à la fin des romans du célèbre Ecossais.

A une époque où Walter Scott faisait fureur, où Stendhal constatait avec raison que « la nation française est folle de Walter Scott», où le libraire Gosselin, l'éditeur des romantiques, faisait venir de Londres un buste du romancier pour en faire exécuter des copies qu'on devait vendre par souscription, un critique, un seul, faisait preuve d'une certaine perspicacité. C'était Théodore Jouffroy qui dans le *Globe* écrivait :

« L'expérience m'apprend qu'on peut enchanter un siècle et ennuyer la postérité, ravir un moment le vulgaire et tomber bientôt au-dessous même de la critique. »

Ce n'est pas le cas de Walter Scott, mais, toutefois, le temps n'est plus où un correspondant du *Times* pouvait écrire dans ce journal, sans être taxé d'exagération :

« Je partis comme vous le savez du square d'Euston, et arrivé à la gare, j'allai à la librairie afin d'acheter une des nouvelles de Scott, de l'édition populaire. Je m'attendais à en voir un tas énorme, empilées à l'étalage ; il me fut impossible d'en trouver une seule. « Jeune homme, dis-je au commis, où sont les nouvelles de Scott ? » — « Nous ne les tenons point », me répondit-il — « Vous ne les tenez point? Et pourquoi ? » — « Si nous les avions, il nous serait impossible de vendre autre chose. »

Non, le temps n'est plus où, dans les cabinets de lecture, on s'arrachait

les œuvres du grand écrivain, où toutes les bibliothèques contenaient l'édition complète des romans historiques dans la traduction de M. Defaucompret ; pauvre vieille édition à couverture grise ornée d'un encadrement noir dans le goût romantique et qui gît aujourd'hui dépareillée, froissée, abandonnée dans les boîtes des bouquinistes le long de la Seine, sur ces « jolis quais » qu'admirait tant Walter Scott, qui ne se doutait pas alors qu'un jour viendrait où on ne trouverait plus que là ses œuvres complètes.

§

Le centenaire d'Octave Feuillet. — — Le 11 août 1821, à Saint-Lô, naissait Octave Feuillet. Ce centenaire ne sera certainement pas célébré comme le fut celui de Flaubert, de Fromentin ou des *Méditations*. Nul en effet plus que l'auteur de *Monsieur de Camors*, après avoir trouvé auprès de ses contemporains un succès sans pareil, n'aura rencontré une plus parfaite indifférence de la postérité.

On ne lit plus Octave Feuillet. M. Gustave Lanson dans son histoire classique de la littérature française ne le mentionne même pas.

Est-ce à la vogue du roman naturaliste vers 1880 qu'il faudrait attribuer cet oubli ?

Si les personnages cités par Feuillet ont tout de suite été familiers au public de son temps, qui croyait les connaître, ils n'en sont pas moins faux et c'est le plus sévère reproche que leur adressent les critiques qui consentent encore à se souvenir d'eux.

M. Eugène Montfort, dans ses première *Marges*, en mai 1905, les définissait ainsi :

« Quand il (le public) les revoit ailleurs il les reconnaît. Il dit alors : « Comme cela est vrai ! » Mais si on lui met un personnage vrai dans un livre, il ne le reconnaît pas : « Comme cela est faux ! » Car il n'a jamais regardé la vie, il a chargé Dumas fils, Augier, Feuillet de la regarder pour lui. Il faut donc faire des personnages faux, il n'y a que ceux-là de vrai pour le public. »

Et quoi de plus réconfortant que de penser à la fidélité du public pour ses Feuillets, des Feuillets pour leur public !

Pourtant l'auteur de *Julia de Trécœur*, s'il est tout à fait oublié en France, continue à jouir à l'étranger d'une certaine vogue.

Il est classique dans bien des pays. En Angleterre, par exemple, on ne cesse de rééditer ses plus célèbres romans à l'usage des écoles et des universités, et un critique éminent, M. Edmund Gosse, a écrit que chez Octave Feuillet « l'analyse des motifs, de l'émotion et des nuances a atteint un degré auquel bien peu sont parvenus ».

§

La plaque Léon Dierx.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

1er août 1921.

Mon cher ami,

Vos échos relatent que, sur ma proposition, « le Conseil municipal avait décidé d'apposer le 4 juin dernier une plaque commémorative sur la maison où Léon Dierx est mort aux Batignolles ».

Inexact. Je n'ai rien proposé et il n'a rien été décidé par le Conseil municipal. Cette Assemblée a simplement renvoyé à l'Administration (séance du 21 février 1921) une pétition de la Société des poètes français (déposée et appuyée par moi) émettant le vœu que la Ville de Paris fasse apposer une plaque commémorative de la mort de Léon Dierx sur la maison 24, rue Boursault, le 4 juin.

Ai-je besoin d'ajouter que si j'avais pu obtenir le vote immédiat je l'aurais fait ? Mais je venais d'*arracher* la plaque Baudelaire. Impossible de redoubler cette sorte de manifestation à si bref délai. J'en fis part à Séb.-Ch. Leconte en lui rappelant les diverses manières d'apposer une plaque commémorative et en lui conseillant nettement la seconde manière.

PREMIÈRE MANIÈRE. — Sur proposition d'un conseiller ou sur mémoire de l'Administration, le Conseil vote les crédits.

L'inscription est étudiée au Comité des Inscriptions parisiennes et figure au recueil des actes de cette assemblée.

La Ville établit la plaque sur le modèle déterminé (avec le navire des nautes). Elle fait toutes démarches nécessaires, elle lance les invitations, organise la cérémonie, reçoit les invités, recueille les discours, les publie dans son Bulletin municipal.

C'est une plaque « officielle » historique, sous la sauvegarde des pouvoirs publics. (C'est le cas de la plaque Baudelaire). Pour une plaque Dierx, il faut un mémoire de l'Administration, lequel devra passer d'abord par la 4e commission. C'est donc très long.)

DEUXIÈME MANIÈRE. — Un Comité s'entend avec le propriétaire de la maison, rédige l'inscription, fait établir et poser la plaque, lance les invitations, règle la cérémonie (le tout à ses frais).

Il sollicite la présence des représentants de la Ville et du Département (maire ou préfet), la police pour un service d'ordre.

Cette plaque n'est pas « officielle ». Elle peut être frappée des taxes de petite voirie comme les enseignes, sinon des taxes de « constructions provisoires », ainsi que toutes choses mobiles accrochées aux façades. Elle peut être supprimée par une simple décision du propriétaire de l'immeuble ou de la police.

TROISIÈME MANIÈRE. — Obtenir ou non le consentement du propriétaire

de l'immeuble (sinon de la concierge), poser la plaque, organiser la cérémonie en ignorant totalement le Comité des inscriptions parisiennes, la Ville et le Département.

Plaque encore plus fragile que la deuxième, cérémonie qui peut être troublée par la police (circulez ! circulez !) Mais c'est la manière la plus expéditive et cela réussit quelquefois...

Cordialement vôtre.

LÉON RIOTOR.

§

Le Souvenir de Gabriel-Tristan Franconi. — En souvenir du poète Gabriel-Tristan Franconi, neuf fois cité à l'ordre du jour, tué le 23 juillet 1918 par un obus au bois de Janvilliers (Somme), comme il entraînait sa section à l'assaut, une messe a été célébrée le samedi 23 juillet, à 9 heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Sulpice.

Le lendemain ses fidèles se sont réunis sur sa tombe à 10 heures au cimetière de Bagneux.

L'édition des *Poèmes* de Franconi ne saurait tarder. De nombreuses souscriptions sont déjà parvenues à Mme veuve Franconi et l'Académie Française vient de décerner une part du prix Monthyon (100 francs) sur lecture de cet ouvrage dont quelques pièces ont été publiées par le *Mercure de France*.

§

L'Affaire Goncourt au Parlement. — L'affaire du *Journal des Goncourt* qui a déjà fait l'objet d'une interpellation à la Chambre des Députés, le 1er octobre 1919 (Jean Bon, interpellateur), vient d'être de nouveau soulevée par un député : M. Pierre Rameil (des Pyrénées-Orientales).

On lit en effet au *Journal Officiel* du 21 juillet 1921 (page 3470) dans les « questions écrites » :

9998. — M. Pierre Rameil (Pyrénées-Orientales), député, demande à M. le ministre de l'Instruction publique : 1° s'il est d'avis de maintenir la décision prise par ses prédécesseurs et en vertu de laquelle le département des manuscrits à la Bibliothèque nationale se refuse à communiquer aux lecteurs de cet établissement le journal et la correspondance des Goncourt ; 2° dans le cas de l'affirmative, de donner les motifs de cette interdiction, qui semble en contradiction avec un arrêt de la cour de cassation du 31 mars 1858. (*Question du 6 juillet 1921.*)

Réponse. — C'est à la prière des exécuteurs testamentaires que le délai de communication du journal et de la correspondance des Goncourt a été prolongé. Ils ont fait ressortir les inconvénients sérieux et les conflits judiciaires que pourrait faire naître une communication et, par suite, une publication trop rapide. Le ministre de l'Instruction publique n'a pas cru pouvoir écarter les arguments présentés par ceux-là mêmes qui ont reçu la mission de veiller sur la mémoire des Goncourt et sur la destinée de leurs œuvres.

Nous croyons savoir que M. Pierre Rameil, estimant que le Ministre n'a pas répondu au second paragraphe de sa question, a l'intention d'interpeller à ce sujet dès la rentrée.

§

La mort du baron Tauchnitz. — Christian Carl Bernhard Freiherr von Tauchnitz, deuxième baron Tauchnitz, l'éditeur de Leipzig, est mort en juillet après avoir célébré le 29 mai dernier le 80e anniversaire de sa naissance. « J'ai été son associé pendant 23 ans, m'écrivait récemment le Dr Curt Otto, et pour le moment je suis seul comme chef de notre maison d'édition ; mais dans deux ou trois ans le petit-fils du baron pourra me joindre et devenir le troisième membre de la famille qui portera le nom d'éditeur. »

Le premier baron Tauchnitz était, comme son fils, l'ami de Dickens, Bulwer, Thackeray, Disraeli, Tennyson et beaucoup d'autres des grands auteurs anglais et américains qui ont collaboré à la *Tauchnitz Edition* depuis près d'un siècle. Le premier, grand de taille et affable de manières, venait fréquemment à Paris pour affaires de librairie avant sa mort en 1895, mais le second, aussi aimable que son père, n'était pas si actif à l'étranger. Le premier parlait volontiers de ses rapports littéraires avec des Anglais et des Américains, et citait volontiers ce passage d'une lettre de Thackeray, qui, en réponse à l'envoi d'un chèque avec des excuses pour le mauvais anglais de la note qui y était jointe, écrivait : « Une missive accompagnée de livres, shillings et pence est toujours en bon anglais. »

Pendant la guerre, les petits volumes de l'*Edition Tauchnitz* n'avaient pas cessé de paraître, mais vu l'isolement de l'Allemagne, le baron Tauchnitz avait eu recours aux classiques anglais et américains, et en conséquence la Collection se trouve aujourd'hui enrichie d'une vingtaine de livres de Bacon, Chesterfield, Carlyle, Emerson, Poe, Fenimore Cooper, John Stuart Mill, etc. A partir de septembre 1919, des auteurs contemporains ont commencé à reparaître à Leipzig, et maintenant la maison a repris sa marche régulière avec les derniers ouvrages d'Arnold Bennett, Bernard Shaw, George Moore, John Galsworthy, W. E. Norris, Jerome K. Jerome, Mrs Atherton, etc.

THÉODORE STANTON.

§

Le premier code de la route.— On sait que M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, vient de faire signer par le Président de la République un code de la route qui était attendu depuis de longues années. Ce code est destiné à unifier en quelque sorte les règles de la circulation sur toutes les catégories de chemins ; jusqu'ici les textes qui régissaient la matière étaient différents suivant qu'il s'agissait de voies de communication dépendant de la grande voirie ou de voies dé-

pendant de la petite voirie. Le code de M. Le Trocquer comporte en outre un certain nombre d'innovations qui ont pour objet, les unes de faciliter l'usage de la route, les autres de protéger les chaussées contre des dégradations anormales.

Quelle fut la première tentative de ce genre ?

D'après M. Jean Bonnerot, bibliothécaire à la Sorbonne et auteur d'un livre qui fait autorité: *Les routes de France*, c'est un jurisconsulte de la fin du XIIIe siècle, Philippe de Beaumanoir, qui le premier, dans ses *Coutumes de Beauvaisis* (1283), distingua cinq sortes de chemins :

Le *sentier*, tout étroit, qui n'avait que trois pieds de large et que Beaumanoir réservait aux seuls piétons; la *voière* dont les huit pieds ne laissaient cependant passer les charrettes que l'une après l'autre, en cas de rencontre la moins chargée étant obligée de se détourner vers le fossé; la *voie*, plus large du double que la *voière*, qui permettait d'aller de castel en castel et de village en village; le *chemin*, plus majestueux encore (32 pieds), puisqu'il allait « par les cités » ; enfin, le *chemin royal* (64 pieds de large) construit en ligne droite selon le tracé des grandes voies que fit Jules César.

Subtiles distinctions que les ingénieurs reprennent et adaptent aux époques avec des simples changements de noms.

§

Petite réplique de M. Bachelin.

2 août 1921.

Monsieur et cher Directeur,

Je reconnais très volontiers que j'ai eu tort d'insister « si amicalement » pour qu'il n'y ait pas confusion entre M. Guerber, d'une part, et Baudelaire, ou Verlaine, ou Villiers, de l'autre : M. Guerber suffit amplement, à lui seul, à prévenir toute erreur de ce genre.

Bien cordialement à vous,

HENRI BACHELIN.

§

Un monument à l'inventeur du pâté de foie gras. — Strasbourg, suivant en cela l'exemple des autres villes de France, entend glorifier la mémoire de ses plus illustres enfants. C'est ainsi qu'un Comité vient de s'y constituer pour ériger un monument à la mémoire de Close Le Normand, premier chef du maréchal de Contades, qui créa le pâté de foie gras.

Si l'usage de manger des foies gras était connu dès la plus haute antiquité, ainsi qu'en témoignent Pétrone et M. Apicius, et si, pareillement, on était fort amateur de pâtés, comme le prouvent les *Relations des Ambassadeurs Vénitiens* (tome II, p. 569 et 601), l'histoire nous enseigne que, durant bien des siècles, les pâtés et les foies gras continuèrent de se rencontrer sur les mêmes tables sans avoir jamais l'idée de s'unir par les liens indissolubles d'une cuisson heureuse.

Le règne de Louis XV, — qui réalisa tant de conquêtes importantes et qui peut se glorifier d'avoir vu naître : les filets de lapereau à la Berry, œuvre de la fille du Régent ; les filets de volaille et les tendrons d'agneau à la Bellevue, exécutés pour la première fois en l'honneur du roi au château de Bellevue sous l'inspiration de Mme de Pompadour ; le vol au vent à la Nesle ; la chartreuse à la Mauconseil ; les poulets à Villeroy ; les cailles Mirepoix ; les ris de veau à la d'Artois ; le potage bisque du président Hénault ; la garbure aux marrons à la Senac de Meilhan ; les bouchées à la Reine, inventées par Marie Leczinska ; les boudins Richelieu ; la Béchamelle, création du financier de ce nom ; la sauce Soubise ; les crêpes du cardinal de Bernes ; les babas, inventés par le roi Stanislas, — vit le premier pâté de foie gras. Mais les gourmets, jaloux, semble-t-il, des joies qu'ils puisaient dans le commerce de ce mets, se réservèrent longtemps le secret de sa préparation.

On se souvient que, très peu de temps après que ce mets eut été révélé au monde, l'aïeul de Grimod de La Reynières mordait dans un pâté de foie gras comme dans une brioche et en fit une telle consommation qu'il en eut une indigestion dont il mourut. On était alors tout à la joie de cette découverte récente que l'on offrait comme étrenne.

Bref, rien hormis une statue ne manquait à la gloire du pâté de foie gras, pas même d'avoir été chanté en vers. N'est-ce pas Desaugiers qui a dit :

Je me peins la Volupté
Assise, la bouche pleine,
Sur les débris d'un pâté.

§

Erratum. — M. Georges Matisse, qui, absent, n'a pu corriger les épreuves de son article : *Interprétation philosophique du principe de la relativité d'Einstein*, paru dans notre numéro du 1er août, nous signale que dans les deux formules mathématiques de la page 585 on a répété deux fois la même expression $dx^2 + dy^2 + dz^2 - cdt^2$, tandis que la seconde fois (après le second signe $=$) il fallait affecter les variables du signe ′ et écrire :

$dx'^2 + dy'^2 + dz'^2 - cdt'^2$

De même, à la dernière ligne, il fallait :

$$ds^2 = dx^2 + dy^2 + dz^2 + dr^2 = dx'^2 + dy'^2 + dz'^2 + dr'^2.$$

§

Un incident à la gare Saint-Lazare ; à propos de la crise de la monnaie ; curieux détails. — La *Westminster Gazette* du 4 juillet dernier publiait, sous le titre : « Les incidents de la Semaine à Paris », le récit suivant que lui adressait un correspondant occasionnel :

Nous souffrons actuellement d'une crise de petite monnaie. A ce propos il s'est produit dernièrement à la gare Saint-Lazare un incident à la fois amusant et instructif. Dans cette gare, si l'on veut pénétrer sur le quai, il faut se procurer un ticket en introduisant une pièce de dix centimes dans un distributeur automatique. C'est particulièrement difficile en ce moment. En effet, quand on parvient à mettre la main sur une pièce de dix centimes, c'est généralement une des nouvelles pièces de nickel au lieu de la monnaie nécessaire.

Or, à son comptoir était assise la marchande de journaux ayant devant elle des piles bien rangées de petite monnaie. Vint un client. Il acheta le *Mercure de France* qui coûte trois francs cinquante, comme chacun sait, paya avec un billet de dix francs et demanda que, sur sa monnaie, il lui fût rendu cinquante centimes en sous avec au moins une pièce de deux sous de l'ancien modèle.

— Je n'ai pas de monnaie, dit la marchande.

— Eh bien, et ça ?

— Ça, je le garde.

— Madame, je suis sûr que vous allez m'en donner, parce que j'accompagne un soldat aveugle au train. Voyez, il m'attend.

La marchande regarda, vit qu'on lui avait dit la vérité. Elle n'en répondit pas moins qu'elle ne rendrait pas de monnaie.

Perdant complètement tout contrôle de soi, le client empoigna son *Mercure*, qui est un volume aussi épais et lourd que le *Blackwood's*, et le lança à la tête de la marchande. Il voyait rouge et ne visa point, mais la justice immanente voulut que le volume frappa la marchande dans son oeil égoïste. Elle poussa un cri (sans doute avait-elle fort mal). La foule, en même temps qu'un gendarme, accourut. Au gendarme on conta l'incident, et son avis officiel ne fit rien pour calmer la douleur de l'aimable femelle. Votre geste me plaît, Monsieur, dit le gendarme.

La monnaie fut trouvée au bureau de tabac voisin, dont la tenancière était presque folle de curiosité ; après avoir entendu raconter l'histoire elle aurait volontiers donné ses cheveux pour les transformer en monnaie si elle l'eût pu.

Cependant, témoin de l'esclandre, mais sachant que son rôle était de rester tranquille, l'aveugle ne bougea point. Légèrement incliné, il tentait de sourire à la foule en émoi et ne s'aperçut de rien si ce n'est que le bras de son compagnon tremblait un peu quand il revint.

Telle est la France d'aujourd'hui, tantôt débordante de bonté et de sensibilité ou bien faite en bronze le plus dur, tantôt gardant la mémoire de la guerre dans son cœur comme un bouclier contre l'insensibilité ou bien se vantant d'oublier. De nos jours les gens paraissent ou tout noirs ou tout blancs, ils ne sont plus de ce gris uniforme auquel nous nous étions habitués.

Nous nous sommes efforcés de traduire de notre mieux cet incomparable texte, mais il est impossible de faire passer dans notre langue la saveur toute britannique du récit et l'humour de son rédacteur.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER.

QUELQUES SECRETS DE LA TOUR D'IVOIRE

Une « brigade » nouvelle, enrôlée sous le gonfanon de nul chef nommément désigné, chacun y a droit de s'estimer partisan de Ronsard, émule de Du Bellay, profite de la porte entre-bâillée sur les ténèbres, et se groupe, PLÉIADE amicale et harmonieuse : six scintillations aussitôt reconnues, une septième qu'eût saluée Ovide, sans compter les centaines, au delà, que révélerait aisément l'œuvre des savants et des observateurs.

La constellation vivante s'est-elle formée sur un plan prémédité ? N'infère-t-on, plutôt, des lignes et des rencontres de ses points lumineux la nécessité de leur accord et d'une exaltation mutuelle ?

Les Sept ont résolu de mêler leur songe aux agitations des foules ; ils se sont évadés, un instant, de la Tour d'Ivoire, pour illuminer quiconque n'en serait pas aveuglé par la divulgation de vérités essentielles, qu'on méprise ou qu'on ignore. Mais ce n'est point à eux-mêmes que profite le rayonnement qui les unit de l'un à l'autre. Chacun brille suffisamment de sa lumière propre, puisqu'ils se sont nommés, suscitant à l'esprit du lecteur le souvenir de multiples chatoiements, la Comtesse de Noailles, Pierre Camo, Charles Derennes, Joachim Gasquet, Xavier de Magallon, Fernand Mazade, Paul Valéry.

Si un astre pourtant a affaibli son éclat au point qu'on le

suppose disparu dans la mort, n'est-il vrai qu'on observe d'Algol, par exemple, le retour intense à des périodes variables ? N'est-il à présumer que, après avoir étincelé si bien que de ce scintillement l'imagination humaine ait vu naître *le Printemps*, ait ouï *les Chants Séculaires* et *les Hymnes éternelles* ou se soit échauffée aux flammes d'un *Bûcher Secret*, celui qui pour tous a veillé, celui qui a signalé à ses compagnons même le sens occulte du prodige lumineux dont témoigne le stellaire groupement, Joachim Gasquet, ne saurait s'effacer de l'horizon ? Au contraire, s'exhalera un rayonnement d'autant plus pur et plus divin que son image actuelle, matérielle, se sera évanouie du ciel visible.

C'est bien lui, en effet, le Poète aimé, l'homme qui savait éveiller aux énergies du Verbe et de l'Action l'élan de volontés ferventes, l'enthousiaste merveilleux de toutes les formes de la Sainte Beauté, le passionné d'art et de belles-lettres, qui choisit et réunit à ses côtés les six éclatants porteurs de lyre au nom desquels, autant qu'en son nom, il écrivit, peu de semaines avant de mourir, les déclarations publiées, au seuil de ce beau livre, leur ouvrage commun, *la Pléiade*, par les éditeurs Sant'Andrea et Marcerou, de la Librairie de France.

Elles traitent « du rôle positif et de l'Avenir de la Poésie » :

La Poësie est perfection. En elle le monde trouve ou doit trouver sa raison d'être, les lois ont leur substance et la vie son épanouissement. Les sciences analytiques, perspicaces, multiples, pressent les vérités de toutes parts. Elles amènent l'homme au bord de la vérité. Cette vérité, l'art seul l'étreint.

En termes différents, à quoi *sert* la Poésie, entre tous les Arts, et plus essentiellement qu'aucun autre ? Elle s'impose à nous, les Poètes, elle s'impose à ceux qui la goûtent, ou, ce qui revient au même, s'en doutent et la comprennent, comme étant par l'âme même, par son expression nécessaire et absolue, LE RYTHME, qui gouverne le Monde. La

Science, dont le rôle ne saurait trop être révéré, pèse au scrupule les éléments dont le Rythme éternel se compose, elle les confronte, elle les groupe, elle éprouve leur résistance, elle en infère des lois qui les retirent grâce à sa clairvoyance des abîmes du mystère pour les situer dans les domaines sereins de l'évidence. Mais jamais elle ne constitue, ainsi que l'Art, et, au suprême degré, la Poésie, l'émanation manifeste et sensible de ce Rythme qui respire et palpite dans les choses, qui transforme les êtres, les supporte et les maintient, et qui règle jusqu'en leurs échanges les plus obscurs ou les plus formidables les relations universelles des astres, des planètes, de tous les objets créés ou imaginables, à travers le temps et à travers l'espace.

Le Poète, du fait qu'il chante, ou, seulement, qu'il rêve, agit, détermine une action dont il demeure responsable. Par lui, en qui se reflète la sensibilité extrême de sa race, l'idée la plus délicate et la plus haute que se forme de sa raison d'être, de sa valeur relative, de sa destinée et de ses origines l'humanité entière, s'élance et se revêt de sa figure la plus lumineuse, la plus ardente, la plus proche d'être divine.

« La poësie est chose sérieuse. » Des criminels et des déments l'ont bafouée ou salie jusqu'à en faire le jouet de leurs désirs maladifs ou de leurs grimaçantes dérisions. Mais plusieurs ont conservé la conscience de son rôle véritable ; qu'ils maintiennent, au milieu des criailleries et des invectives de l'incompréhension, la noblesse imperturbable de leur attitude, ils savent bien que le langage et les mots et la syntaxe forment des trésors aussi précieux, aussi vénérables que les sensations et les idées. Si l'expression s'en perdait ou s'en laissait corrompre, ce serait tout l'héritage de l'intelligence et de l'imagination qui, d'un coup, croulerait.

« Bien parler sa langue est déjà une haute morale », affirme l'auteur anonyme du manifeste : — nous l'appellerons Gasquet : — « C'est soumettre les choses à la vertu traditionnelle de son peuple. »

La première Pléiade a su assumer ce rôle souverain de couper court aux balivernes, aux puérilités littérales des époques antérieures. Elle a su se forger des ailes d'acier et de gaze qui l'ont transportée vers les cimes radieuses du lyrisme le plus profond : là « on devient la foi lyrique du pays, tous les biens abondent, on suscite, on crée dans tous les sens ».

Ensuite, l'élan renaît et se prolonge : après Racine viendra Chénier, puis l'éclosion magnifique, l'explosion du XIXe siècle commençant, du Romantisme, envers qui, de nos jours, s'évertuent à se montrer et injustes et ingrats de vagues penseurs se faisant un système de n'y percevoir que du désordre et de l'inconséquence.

Parce que les Romantiques ont abouti à des idées philosophiques qu'ils réprouvent, se sont appuyés sur des méthodes esthétiques changeantes et peut-être périssables, parce que, principalement, ils se sont attardés au milieu de discordes politiques où ils ont pris parti parfois contre ce que ces penseurs estiment la saine doctrine, on extrait de leur œuvre ou de leur vie une conclusion hâtive et qui sert aussitôt à les condamner, à les damner.

Lamartine à leurs yeux est moins considérable que Mistral. Il est vrai que les sept de la Pléiade appartiennent à des races méditerranéennes. Mistral ne possède pas le cœur des hommes du Nord au même degré. Il leur apparaît issu de Lamartine, sinon moins grand, du moins subordonné à lui par une singulière ressemblance d'inspiration et d'élocution. Je sais que de l'œuvre lamartinienne des pages s'arracheraient sans dommage. Qu'importe ? la limpidité sonore de l'œuvre n'en ressort pas amoindrie.

Le Romantisme poétique inclut l'effort de simplicité familière de Sainte-Beuve non moins que la méditation approfondie d'Alfred de Vigny. Les bannira-t-on, l'un ou l'autre, de la ligne traditionnelle ? Ou Gautier, qui n'eut souci que de correction verbale, que d'art souple, ingénieux, tantôt sévère, tantôt délicat ? Répudiera-t-on Musset, enfant gâté

des Muses, parce que d'elles ayant reçu les dons les plus précieux, par ses boutades ou par son indifférence provocante, il les gâchait lorsqu'un sanglot véritable ne déchirait pas la trame insoucieuse de ses poèmes ? Et Desbordes-Valmore, la douloureuse, tendre, frémissante élégiaque ?

Ce n'est point, non plus, aux Romantiques de second rang, suiveurs médiocres comme ceux dont tout mouvement de renaissance littéraire est alourdi et retardé, que s'en prennent ces détracteurs, non plus qu'à des artistes aussi exceptionnels que Gérard de Nerval. C'est le nom le plus illustre, le plus confondant, qui torture leur pensée, c'est Victor Hugo qui les gêne et qu'ils voudraient abattre.

Se trompent-ils toujours, nous trompent-ils, lorsqu'ils dénoncent ses erreurs, ses bouffonneries, ses défaillances de goût, ses ignorances, ses puériles et inadmissibles fatuités ? Souvent, à réintégrer des citations à leur contexte, la place où elles se situent en modifie complètement la valeur et la portée. Mais à quoi sert de plaider ? On ne gagne rien à se repaître de bévues, d'inconséquences, au miroitement de lueurs fausses. On les écarte et on demeure ébloui, on baigne dans une plénitude rare de merveilles prodigieuses à la vue, à l'ouïe, à l'imagination, — incomparables et souveraines.

Des poètes de France il n'en serait aucun, même de ses laudateurs, de plus sottement, de plus entièrement méconnu que Victor Hugo, si de Ronsard on ne ressassait perpétuellement les mêmes sonnets, les mêmes strophes, sans se douter de la diversité inconcevable de son œuvre, de ce charme et de cette puissance qui jamais ne cèdent, jamais ne se tarissent.

Le torrent des ondes abondantes charrie le limon impur et le gravier, mais de quelle fécondation elles enrichissent le sol battu de leurs lames, où elles arrosent et pénètrent. On redoute le vertige à suivre d'étape en étape leur cours bouillonnant et orageux. On préfère renoncer au tumulte de l'aventure, s'asseoir non loin d'une rive paisible à l'ombre

d'un bocage délicieux, s'assouvir de l'horizon limité découvert de cet asile ; ou bien, d'un coup, on se détourne parce qu'on croit avoir vu sur la surface des eaux flotter une charogne.

S'il flotte au-dessus du fleuve Ronsard quelque charogne égarée, Gasquet avec raison se refuse à la remarquer ; elle n'existe pas à ses yeux ; il est plein de Ronsard, il l'aime. Mais des amis lui désignent les charognes du fleuve Hugo; par complaisance sentimentale, il s'arrête auprès d'eux, il renifle et consent.

Chez le moderne comme chez l'ancien, le flux emporte et purifie. Que par l'érudition solide l'un soit supérieur à l'autre, nous arrêterons-nous à cette différence ? La force inépuisable du verbe, le jaillissement magnifique et musical des idées, la saine audace de leur philosophie, une sûreté égale dans le mouvement élocutoire, une profondeur secrète d'intimes sensations qui se communiquent et émeuvent, voilà grâce à quoi s'apparient ces héros.

Rejeter de la tradition d'un peuple, retrancher, sous quelque motif qu'on le prétende, de la durée littéraire ou poétique un moment regorgeant de cette profusion d'œuvres et d'hommes gigantesques, l'opération, si on la tente, réussira-t-elle jamais ? Peut-elle être désirable ? S'amoindrir d'une gloire, non ! On en accepte le faix, qu'on y succombe, qu'on le réprouve ou s'extasie.

La marche de tous les arts s'est développée sur des voies parallèles. En premier lieu, l'homme illusoire et détaché de ce qui l'environne a captivé l'attention, puis il fut placé dans un décor agrandi, avant d'être lié aux décors coutumiers ou véritables. On a scruté l'énigme de l'esprit humain en s'interrogeant soi-même ; on a pensé se hausser en ne voyant que soi, en annulant en soi le monde. Finalement, ce dispositif fut renversé, on cherche à pénétrer les autres et le monde, au contraire, à travers soi, ou à s'atteindre soi-même en pénétrant les autres.

Baudelaire, le premier, au moins parmi les suprêmes

poètes, a consulté dans la palpitation de son *moi* les frissons et la pensée de l'Humanité. Gasquet a tort de l'enfermer dans ce qu'il appelle son *enfer*. Il l'a traversé, il y a souffert, à la recherche de la lumière et de l'air plus serein, car il a toujours aspiré aux espaces radieux et enchantés. Verlaine et Mallarmé ont propagé son dessein austère selon des plans divergents.

Et cette pratique innovée, c'est le Symbolisme qui l'a généralisée. Il a élargi les indications des maîtres dans le domaine sensitif et dans le domaine intellectuel, mais, pour cela, d'un art conscient et réfléchi, il a concentré, en restituant à la musique du vers sa légitime prédominance, l'expression des joies, des douleurs, des doutes, mobiles et tendances constants du langage humain.

Un long enchaînement relie les recherches, les effusions, les pressentiments des hommes de génie. Un âge de sérénité ne refoulera pas vers les ombres qui abolissent l'apport des époques incertaines, anxieuses, mélancoliques, tourmentées. Les Symbolistes déclarèrent leur dégoût des platitudes d'école et des imitations stupides où se complaisaient, trop nombreux, plusieurs Parnassiens. Mais leur jeunesse a fréquenté l'exemple et la parole, vanté la gloire de Leconte de Lisle, de Louis Ménard, de Léon Dierx, de José-Maria de Heredia. Qu'ils aient poursuivi des sarcasmes d'une injustice intransigeante certains vrais et grands talents, je ne le conteste point, et, en particulier, Théodore de Banville. Cela peut-il suffire à M. G. Sauvebois, qui affirme, dans la *Vie des Lettres* (juillet 1921), sans ombre de preuve ni essai quelconque d'argumentation : « Les Symbolistes *déclarèrent péremptoirement qu'avant eux il n'y avait rien.* » Où a-t-il ramassé cela ? où a-t-il cueilli cette infamie ?

Les Symbolistes de tout âge et de toute origine, consciencieux, et, entre les autres, respectueux de leurs aînés, ont toujours proclamé et proclament toujours avec un égal enthousiasme leur gloire. Les boutades de Moréas ne pré-

valent pas sur les esquisses, les souvenirs où il analyse et loue, dans sa manière réservée mais équitable le mérite de ses prédécesseurs. Verhaeren adorait Hugo; Samain adorait Chénier... Qui donc, sinon les Symbolistes, retira du gouffre de misère et d'indifférence, où on le reléguait, Verlaine ? Qui, sinon les Symbolistes, entoura des prévenances d'une filiale et déférente vénération la méditation et le labeur de Stéphane Mallarmé ? Qui encore, mieux qu'eux, s'intéressa aux efforts, aux hardiesses, aux réussites de ceux qui vinrent plus tard, les discutant, certes, mais applaudissant souvent à ce qu'ils entreprennent ?

Les poètes jeunes, par la force âpre des événements, se sont aguerris tôt à une maturité que jadis on conquérait avec lenteur. Leur production comporte une hâte décisive, quoique parfois bien trempée. Quand ils adoptent les réformes insinuées dans la pratique du vers par la génération qui soumit à l'examen jusqu'à l'essence du métier poétique, ils ne prêtent l'oreille qu'à l'entraînement des cadences intérieures, dédaigneux de la moindre règle et du consentement des siècles. D'autres s'arrêtent néanmoins à un terme moyen, abattent la tyrannie de la rime, comptent par syllabes leurs vers blancs. Ceux de *la Pléiade* et de nombreux émules resserrent la trame, fortifiant d'une gêne plus stimulante que réelle l'âme même et la matière de leur chant.

Des poètes s'abusent sur la nature foncière de leur art. Les professeurs d'éloquence, les analystes du style, les maîtres de la prose, les savants et les philosophes menacent de leur retirer le beau titre de penseurs. Ils éludent leur tâche authentique par appréhension, et cette erreur de principe cause dans la plupart des cas les erreurs de conduite et d'application qui souillent et déparent leurs ouvrages.

Le rédacteur du manifeste de *la Pléiade* n'échappe pas à cette contagion. « Il n'y a de Poësie », affirme-t-il, « que de l'universel. » Mais aussitôt il restreint le champ qu'il définit, il y mêle des préoccupations sociales et patriotiques.

Le poète peut condescendre à toute agitation de sa nation ; ce serait dénier, sinon, la beauté au *Discours des misères de ce Temps,* à tant de poèmes des *Châtiments* ou de *l'Année Terrible*, à *Paris se repeuple*, de Rimbaud, à des pages fulgurantes de Verhaeren, — pour ne citer encore les *Hymnes* de Gasquet. Seulement le pathétique de ces œuvres résulte de leur essor lyrique, il ne l'engendre pas.

Je veux dire qu'un poète n'est pas, lorsqu'il écrit, un patriote, un économiste, un philosophe, il est un poète et point autre chose. Quand un sens philosophique ressort d'un poème, c'est en vertu d'une nécessité intrinsèque, mais non au moyen d'un calcul délibéré.

Le poète n'a en vue que son poème, son chant, cette musique modulée sur le rythme qui enchaîne et porte les vers. Ils se composent de paroles colorées et sonores, d'un souffle harmonieux dont le principe constant et immuable provient du groupement et du choix des mots, du son des syllabes.

Le poète est le berger des mots. Il en conserve, il en guide le troupeau. Un mot s'impose à son insu, élaboration confuse et souterraine, on la nomme inspiration. Il adopte le mot suggéré, il l'unit à ses congénères épars ou proches dans le pâtis de sa mémoire. Il les forme, les plie, par l'instinct du chant blotti en lui, à l'exclusive suprématie du rythme. Il suscite en eux mouvement et vie ; il crée, en adaptant de la sorte des termes à un dessein plus noble, le suprême ensemble d'harmonie, de chant sacré et nouveau, auquel se doit donner le nom de poème.

Assurément, par contre, si tel mot a été suscité dans la conscience du poète, c'est que s'y concentrait la significative jouissance de résumer la suite de pensées, de méditations plus ou moins obscures à quoi il s'adonnait et, peut-être, à son insu. A l'instant où il se sent amené à écrire, tout souvenir de l'occasion avec ses incidents et son effet final a disparu, car il ferait obstacle au besoin souverain du seul rythme, de la seule harmonie. Le poète obéit aveuglément.

Qu'une prédestination l'amène à procéder par allusions au prétexte antérieur, c'est possible, mais il ne s'en doute même pas, il chante. Qu'il en résulte ce qui en résultera, il aura chanté et voilà tout. Qu'on déniche dans son chant l'idée qui s'y décèle, le poète s'en étonne non moins qu'il n'y applaudit.

D'un destin supérieur et qui l'accable, doué d'intelligence, de prévoyance et de savoir, il exerce le dur métier d'écarter la foule de mots profanes et d'assigner leur place à ceux qui conviennent et qui concordent. L'affluence des intrus le presse, il perd dans la cohue le spectacle même de ceux qu'il voulait élire. Qui n'a subi l'obsession de les retrouver ne saurait mesurer ce tourment. Ainsi l'idée résulte du poème, et ne le détermine jamais. A l'inverse du procédé de la science et de la philosophie, l'idée ne s'y amplifie pas en se développant. Elle réside au cœur du chant, c'est à qui écoute le chant de l'y découvrir, s'il le désire.

Aucun poète n'est loin, quoi que prétende Gasquet, d'un autre poète. Il n'est point vrai que Hugo fût loin de Corneille, moins encore de Ronsard, ni Lamartine de Racine ; il n'est point vrai non plus que nous soyons loin de Lamartine ou de Hugo. Ronsard a ressuscité dans Hugo ; l'âme de La Fontaine revit dans Paul Fort ; les plus purs et les plus grands des poètes de France reparaissent et se prolongent par le souffle de Henri de Régnier, le plus clair, le plus haut des poètes contemporains.

Les directions divergent, mais elles se lient et perpétuent la même famille, d'âme et d'expression, composent une même lignée ; en dehors d'elle il n'y a rien. Chacun vit dans tous, tous palpitent dans chacun, — la Poésie par l'apport de tous les dieux[1] aboutit au lieu d'où elle est issue : *la Poésie est perfection.*

ANDRÉ FONTAINAS.

L'AME NOIRE

—

LES RELIGIONS ET LES CROYANCES DES NÈGRES CENTRE-AFRICAINS

—

Les croyances religieuses, chez les nègres primitifs déjà partiellement affranchis de l'animalité et de l'influence exclusive de l'Instinct, constituent le principe directeur, la pierre angulaire sur quoi repose leur vie individuelle et collective. Alors que, chez les civilisés, l'évolution intellectuelle, envisagée sous ses différentes modalités, tend de plus en plus à se désolidariser d'avec la croyance; alors que, même chez certains peuples, le relèvement progressif du niveau intellectuel, la diffusion de jour en jour plus généralisée d'une culture plus intensive ont eu pour conséquence, parmi les masses, un affaiblissement proportionnel du sentiment religieux, le phénomène inverse se produit chez les primitifs... Peut-être, le rigorisme étroit de certains dogmes, l'encombrante perspective de comptes à rendre après la mort contribuent-ils à décourager la foi de certains civilisés de valeur morale médiocre...

Il ne saurait en être de même pour les tout primitifs qui cherchent dans leurs croyances moins la révélation d'une loi morale, dont la conception leur échappe encore complètement, qu'un guide et un soutien indispensables à leur faiblesse, au cours de cette vie terrestre. — Ceci déjà nous aide à comprendre comment, parmi les millions d'indigènes inféodés aux diverses croyances religieuses africaines, depuis le fétichisme jusqu'au mahométisme, il se rencontre si peu d'infidèles.

Nous allons exposer tout d'abord les croyances fondamentales de différents groupements ethniques, choisissant ceux qui nous représenteront le mieux les étapes successives de la progression des nègres centre-africains. Nous pourrons ensuite essayer d'établir, sur ces données, le diagramme de l'évolution religieuse des primitifs et, en comparant leurs croyances à celles d'autres peuples voisins de nous, les Egyptiens, les Grecs, les Latins, apporter un argument de plus au dogme de l'unité de l'Espèce Humaine.

—

EXPOSÉ DES CROYANCES RELIGIEUSES DE QUELQUES PEUPLADES

I

PEUPLADES LES PLUS PRIMITIVES

LES BONDJOS

Nos observations personnelles empruntent ici une valeur documentaire toute particulière aux circonstances qui nous ont mis, à diverses reprises, en contact intime avec des tribus sauvages du centre de l'Afrique immobilisées, depuis des siècles, au point initial de leur développement et représentant le prototype de l'Espèce, aux premiers âges de l'humanité.

Nous prendrons comme spécimen des groupes ethniques les plus primitifs, constituant l'échelon intermédiaire entre l'animalité et l'humanité, *les Bondjos* ou *Mondjembos*, sauvages cannibales du Haut-Oubangui, que nous avions déjà longuement fréquentés, il y a quelque vingt ans, lors de notre premier séjour en Afrique centrale, et parmi lesquels nous venons de séjourner encore, tout récemment.

§

Le statut social de ces Bondjos est toutefois plus avancé que celui de certaines tribus nomades (les *Quarrés* et les *Babingas* par exemple), en ce qu'ils ont déjà réalisé l'existence grégaire au lieu de vivre par familles isolées au

milieu des forêts. Il ne paraît pas, pour autant, que de ces frottements de leurs individualités groupées en collectivités ait jailli jusqu'à présent l'étincelle révélatrice d'une progression intellectuelle correspondante. En matière de morale et de religion, ce sont, à proprement parler, des monstres dont l'amoralité et l'athéisme ont de quoi bouleverser tous les dogmes édifiés en partie sur le consentement universel à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Non seulement ces Bondjos n'accordent aucune créance à Dieu, aux Génies, aux Esprits, mais ils n'ont même pas la faculté de concevoir la possibilité de leur existence. Ils n'ont aucune religion, aucun rudiment de croyance religieuse. Pour eux, le problème de l'au delà ne se pose même pas. La mort est l'anéantissement total de l'individu, corps et âme, si même ils établissent une distinction entre le corps et l'âme. Rien à redouter ni à espérer d'une survie exposant à de fâcheux règlements de comptes avec un souverain juge. Rien à craindre non plus des représailles des morts complètement et définitivement anéantis. Cette absence de croyances et de sens moral correspond exactement à leur développement intellectuel et en marque l'étiage. Ils sont, psychiquement, encore fermés aux suggestions diverses ou aux révélations qui font germer ces croyances dans l'esprit des hommes. Leur inaptitude absolue à s'élever au-dessus du monde matériel, des phénomènes sensibles leur interdit toute conception du monde invisible. De même, nos vocables exprimant les idées abstraites de justice, de droits, de devoirs n'ont pas d'équivalents dans leur langue et on se heurte à une incompréhension totale quand on veut s'efforcer de leur révéler les significations.

Leur loi morale se résume en ceci : la pleine satisfaction de tous les besoins, de tous les appétits, sans autre frein que l'intervention d'une force matérielle supérieure. C'est, dans toute sa brutalité, le principe exclusif du droit du plus fort, aussi implacablement exercé par les forts que do-

cilement accepté par les faibles, comme une loi nécessaire. En somme, ils ne diffèrent que par le langage et leur constitution morphologique des fauves de la forêt voisine qui, en maintes circonstances, grâce à la supériorité de l'instinct, sont leurs guides et leurs éducateurs. Voici, émanant de missionnaires catholiques, une précieuse confirmation de ce rapide exposé de leur état moral :

... Enfin, chez les Bondjos de l'Oubangui, par exemple, il semble bien qu'on arrive à la dernière étape de la brutalité : l'anthropophagie pratiquée ouvertement et communément passée à l'état d'habitude, presque sans cérémonial. Là, en effet, pendant que l'homme destiné à la boucherie est engraissé par son propriétaire, les clients viennent retenir les morceaux qui leur conviennent, celui-ci la poitrine, celui-là une épaule, cet autre une cuisse, etc... Ces morceaux sont aussitôt marqués à la craie, puis, quand tout est pris, les membres du malheureux sont fracturés et, pour rendre la chair plus tendre, mis à tremper dans l'eau : après quoi, il est tué, dépecé, partagé et mangé (1).

Parallèlement à cette sauvagerie bestiale, la note dominante de leur caractère est l'insouciance, qui est une des causes principales de leur fixité psychique et intellectuelle. Mais notons que cette insouciance, à son tour, a sa source dans leur indigence intellectuelle et imaginative qui limite leurs aspirations à ce qu'ils peuvent atteindre aisément et sans effort. Ils n'ont, ils ne peuvent avoir que des désirs matériels inspirés par leur seul instinct et à la satisfaction desquels la nature, la bonne mère intarissablement féconde, pourvoit toujours largement. Ainsi emprisonnés dans ce cercle étroit, ils croupissent sur place depuis des siècles, affranchis, au surplus, de tout effort individuel par l'exploitation en commun des plantations de la collectivité. Malgré la plate monotonie de cette existence végétative, il ne surgit pas moins, de loin en loin, certains faits, certaines circonstances critiques qui nécessitent parfois une in-

(1) Monseigneur Leroy : *La religion des Primitifs*, Beauchesne, éditeur, p. 353.

tervention rapide (et alors, le moindre événement, la moindre émotion les affole). Mais, même dans ces cas extrêmes, s'ils s'agitent comme des forcenés à grand renfort de beuveries et de tams-tams ; leur activité intellectuelle ne participe que faiblement à cette excitation toute de surface. Ici encore ils trouvent le moyen d'esquiver l'effort individuel, d'éluder la nécessité de réfléchir, de délibérer, de se décider en s'en remettant entièrement à la sagesse de ces personnages considérables que l'on dénomme : *N'Gangas*, sorciers.

Les *N'Gangas* sont les Maître-Jacques, les hommes à tout faire du village. Rien de ce qui intéresse la vie collective ou privée de leurs congénères ne leur est étranger. Je ne m'occuperai ici que de leurs pratiques de sorcellerie, d'ailleurs limitées à la sorcellerie naturelle, puisque le domaine de l'invisible, du surnaturel est encore ignoré des Bondjos. La charge de ces sorciers est, le plus souvent, héréditaire,les pères procédant à l'initiation de leurs rejetons dès le plus jeune âge. Ils sont voués à l'exécration universelle, mais inspirent, en revanche, cette crainte mélangée de vénération dont ont joui en tous temps et en tous lieux ceux qui tiennent en leurs puissantes mains la destinée et la vie de leurs semblables.

Cette corporation rigoureusement hiérarchisée comprend une basse clique de sous-sorciers relégués dans la pratique des opérations courantes ; c'est à eux, par exemple, qu'il appartient d'immuniser les profanes contre les morsures des fauves ou des serpents, de les protéger contre la foudre, de rendre fructueuses les entreprises de pêche ou de chasse et aussi de faire déborder ou de tarir les cataractes célestes. Le résultat désiré est obtenu grâce à l'emploi de substances spéciales empruntées à tous les règnes de la nature : herbages, cailloux, ongles, poils, dents d'animaux, et qui ont chacune leur vertu bien déterminée, au même titre que l'huile de ricin a la propriété de purger et la kola de redresser les virilités chancelantes. Ces substances, confon-

dues sous la dénomination de *médicaments*, sont généralement administrées en potions ou en frictions sur la peau et les muqueuses ou encore encloses en des récipients divers : cornes d'antilopes, étuis en bois, que l'on porte suspendus au cou ou au poignet; *le médicament* pour ou contre la pluie est attaché au bout d'un bâton ou aux branches d'un arbre à l'endroit où le phénomène météorologique doit s'accomplir.

Ce n'est déjà qu'à des sorciers d'une réputation solidement établie que l'on confie certaines missions plus délicates : celle, par exemple, de débarrasser le client d'un voisin gênant avec lequel il se trouve en délicatesse pour un détournement de femmes, de cabris ou de volailles, les seules causes de litige que la communauté de tous les autres biens laisse encore subsister. La suppression du voisin gênant peut être classée parmi les opérations les plus élémentaires ; la complète réussite de l'entreprise ne nécessite pas moins, de la part de l'homme de l'art, une grande habileté et de puissantes relations, afin que la recherche du coupable, telle que nous la décrirons plus loin, ne risque d'entraîner pour lui ou son client aucune fâcheuse conséquence.

Mais les premiers d'entre les sorciers, les princes de l'art, les *As* sont, sans contredit, les médecins et les chirurgiens. Je ne fais même aucune difficulté de reconnaître que, sur ce terrain, quelques-unes de leurs inventions sont fort intéressantes. A côté de pratiques en usage chez nous : la saignée locale, les ventouses, les frictions révulsives, les massages, les clystères, l'hydrothérapie, ils se transmettent de génération en génération des notions très précises sur les propriétés curatives de certaines plantes que nous aurions souvent intérêt à étudier et à connaître. Il n'est pas jusqu'à leurs mômeries les plus absurdes qui, par suggestion, n'aboutissent à un résultat. Le malade souffrant de névralgies, auquel un sorcier prestidigitateur, après de savants massages, exhibe un scorpion extrait de la profondeur

de ses organes, est aussi radicalement guéri que, jadis, dans notre France, les porteurs d'écrouelles, après le simple attouchement de je ne sais plus quel monarque médiéval.

Mieux encore : ces prodigieux morticoles ont réussi à ériger en dogme de foi l'infaillibilité de leur science. Si, d'aventure, un de leurs malades succombe en cours de traitement, ils démontrent clairement que l'affection dont il souffrait n'a rien à voir avec ce regrettable accident, et qu'en définitive, le patient est mort guéri. La mort, la destruction totale d'un individu ne peut être évidemment déterminée que par des lésions organiques très graves et très apparentes. Or, la maladie n'est, selon eux, qu'une simple sensation ou une association de sensations, au même titre que la faim, la soif, la douleur, la sensation de chaleur ou de fraîcheur, par conséquent, incapable de produire des effets dynamiques, des lésions organiques et, à plus forte raison, la mort. Leur opinion, à cet égard, est singulièrement affermie par ce fait, d'ailleurs étrange, que l'on ne rencontre dans la brousse aucun cadavre d'animal mort de maladie, mais seulement les carcasses d'animaux ayant brusquement succombé à une mort violente. Je reconnais, pour ma part, m'être maintes fois demandé ce que deviennent les restes des milliers d'oiseaux, de poissons, de mammifères qui meurent chaque jour de vieillesse ou de maladie et dont on ne trouve aucune trace. Pour nos Bondjos, la réponse est très simple : il n'y a pas de mort naturelle. On ne trouve pas de cadavres d'animaux dans la brousse, parce qu'il n'existe pas d'assassins parmi eux. Quant aux êtres humains dont la mort ne peut être imputée ni à un accident, ni à une blessure de guerre, ils ont succombé aux manœuvres criminelles d'un ou de plusieurs assassins, en général, des empoisonneurs, qu'il s'agit de découvrir. Inutile d'ajouter que la recherche de l'assassin rentre encore dans leurs attributions et devient pour eux la source de nouveaux bénéfices.

L'instruction de chaque affaire de ce genre comporte deux séries d'opérations ; d'abord, la sélection d'un certain nombre d'individus sur lesquels peuvent s'égarer les soupçons et, en second lieu, la découverte du ou des coupables parmi ces suspects. Malheur aux faibles, aux maladroits qui n'ont pas su se placer au-dessus de tout soupçon par leur docilité ou leur complaisance coutumières envers le sorcier. Il pourra bien leur advenir, tôt ou tard, en pareille occurrence, d'être rangés parmi les suspects et contraints de se soumettre à l'épreuve du poison, si universellement appliquée dans toute l'Afrique fétichiste. Ce n'est d'ailleurs autre chose qu'au moyen âge le jugement de Dieu par l'épreuve de l'immersion, du feu ou de l'eau bouillante.

La cérémonie est très simple. Les suspects absorbent devant toute la population rassemblée un poison plus ou moins violent préparé par le sorcier. L'innocent vomit le poison et sort indemne de l'épreuve, alors que le coupable succombe au milieu de terribles convulsions. Tout dépend évidemment du dosage effectué par les sorciers, qui s'arrogent ainsi le droit de vie et de mort sur toute la population du village. Mais ces bonnes poires d'indigènes ont une foi si robuste en la sincérité de l'épreuve que certains accusés, forts de leur innocence, demandent eux-mêmes à boire le poison et, pendant les dernières convulsions de l'agonie, arrivent à reconnaître qu'ils ont bien pu commettre à leur insu, dans un moment de folie, le crime qui leur est reproché.

Il faut s'entendre, dans ce cas particulier, sur la signification de cette coutume du poison d'épreuve. Ce serait, à mon sens, une grande erreur d'y voir les prémisses d'une quelconque idée de justice, les premiers linéaments d'une loi morale. Prenons garde que cette coutume, qui met toute la collectivité à la discrétion des sorciers, forme la base essentielle de leur puissance : raison déjà suffisante pour qu'ils s'efforcent, par tous les moyens, d'en assurer la pérennité. Nous verrons, d'autre part, combien les

sentiments de vengeance, de représailles sont profondément ancrés dans la mentalité des noirs primitifs. La pratique courante des empoisonnements, qui sévit si intensivement partout en Afrique, n'a pas d'autre origine. Les guerres de tribu à tribu sont provoquées par une cause identique : la nécessité de venger la disparition ou la mort d'un membre de la collectivité! C'est, en Corse, le principe de la *Vendetta* ; une mort appelle une autre mort. Ce même principe a pénétré jusque dans la vie intérieure de chacune de nos tribus, de chacun de nos villages Bondjos, sans qu'il s'y attache une idée de juste sanction que réprouve le mode même de perpétration de l'épreuve et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans les coutumes Bondjos. Cette conclusion ressort d'ailleurs nettement de ce fait bien caractéristique que si le village où se produit un décès a la bonne fortune de posséder, à ce moment, une réserve de captifs pris récemment à une tribu ennemie, il n'est pas fait appel à l'épreuve du poison. Les représailles sont exercées, sans autre forme de procès, aux dépens d'un ou plusieurs de ces captifs qui sont immédiatement sacrifiés .. et mangés.

Cette coutume si profitable, à la fois, aux sorciers et à la collectivité, pour qui elle constitue une aubaine supplémentaire de viande humaine, ne peut pas être interprétée comme un sacrifice humain offert aux mânes du défunt. Les Bondjos, ai-je dit, n'ont pas la moindre conception de la survie de l'âme après la mort. La simplicité du cérémonial des funérailles est significative à cet égard.

S'agit-il d'un pauvre bougre? il a toutes chances d'achever son humble destinée au fond d'obscures marmites, sous les espèces de savoureux ragoûts à l'huile de palme. Dans certains cas, le corps est suspendu au-dessus d'un brasier ardent jusqu'à dessiccation complète : la graisse suintant du cadavre est précieusement recueillie par la famille, puis utilisée, soit comme aliment, soit comme médicament. Seuls, les chefs sont ensevelis avec quelque apparat, en même

temps que leurs bijoux, leurs armes et ce qu'ils possédaient de plus précieux. Mais tout cela est brisé, mis en pièces, de telle sorte qu'il ne puisse plus en être fait usage. Cette destruction systématique coupe court, *à priori*, à l'hypothèse admise pour d'autres tribus d'une utilisation possible de ces objets par le défunt dans l'autre monde; elle est, par contre, bien faite pour décourager les desseins criminels d'héritiers trop pressés d'entrer en possession de ces biens. Parfois encore, quelques femmes du trépassé, quelques-uns de ses serviteurs choisis parmi son entourage immédiat sont enterrés vivants près de sa tombe. Je ne puis m'empêcher d'admirer ici, jusque dans la terrifiante cruauté de cet usage, la profonde sagesse de ces chefs qui ont ainsi trouvé le seul moyen efficace d'intéresser directement à leur propre conservation leurs favorites et leurs familiers les plus intimes.

§

Nous pouvons maintenant, à la clarté des données qui précèdent, essayer de déchiffrer la psychologie obscure de ces sauvages et de déterminer les causes de leur infériorité, au point de vue de la morale et de la religion. Je proposerais volontiers de leur appliquer la formule scandaleusement évolutionniste que voici : *des animalités en cours d'évolution déjà dotées du langage et d'une morphologie humaine avec, en puissance, une constitution psychique et intellectuelle humaine dont, seuls, se sont encore manifestés et développés les éléments promus à l'état d'activité par des excitations adéquates.*

Ces êtres mitoyens entre l'animalité et l'humanité n'ont subi, jusqu'à ce jour, que des excitations provoquées par l'instinct de conservation et l'instinct de reproduction. Ces excitations ont entraîné uniquement le fonctionnement et le développement des éléments cérébraux ayant pour fonction d'emprunter au monde extérieur de quoi satisfaire aux exigences de ces instincts : les autres éléments céré-

braux sont demeurés figés dans un vague état de parésie. Suivons maintenant nos primitifs dans ce déploiement partiel de leur activité. Ils n'ont pas tardé à se heurter à d'autres activités rivales qu'ils ont successivement brisées jusqu'au moment où ils ont rencontré un potentiel d'activité et d'énergie plus élevé que le leur, une *Force* supérieure qui les a brisés à leur tour et devant laquelle ils ont dû reculer, sous l'empire de cette émotion commune à tous les êtres en présence du danger : la peur. Sous les suggestions de la peur et de l'instinct de conservation, la bête humaine, domptée et menacée, ne disposant encore que partiellement de son intelligence et de sa volonté, a adopté automatiquement, comme nouvelle réaction de défense, non plus la lutte devenue trop dangereuse, mais la soumission, l'offrande spontanée à la *Force* des biens susceptibles d'éveiller sa convoitise avant qu'elle ne les arrache par la violence.

En résumé, de ces conflits entre les individualités primitives et le monde extérieur sont nées la révélation de l'omnipotence de la *Force* et l'institution du culte exclusif de la Force qui règne seule sur les hommes et sans appel, puisque l'être s'anéantit complètement et définitivement dans la mort. (Ne perdons pas de vue, d'autre part, que notre primitif ne dispose que des éléments cérébraux et de l'activité cérébrale indispensables à la satisfaction des exigences de l'instinct.) Donc, réduit à la seule clarté de ce principe, le plus fort assomme avec sérénité le plus faible et ce dernier accepte son sort sans récriminations. Il ne conçoit pas qu'il en puisse être autrement et se sent d'ailleurs tout disposé à assommer à son tour plus faible que lui, au premier détour du sentier. C'est ici la vérification, dans toute son horreur, de la terrible formule: *Homo homini lupus*. C'est la survivance, parmi ces sauvages encore en deçà de l'humanité, de cette même loi qui, dans la série animale, fait trembler l'insecte devant l'oiselet, l'oiselet devant le vautour, le vautour devant le chat-tigre, le chat-tigre devant le lion ou

la panthère, avec, toutefois, cette différence en faveur des animaux que les individus appartenant à la même race ne se dévorent pas entre eux.

Mais voici que des individualités d'élite, redevables d'une intelligence, d'une volonté supérieures à une architectonie plus développée de leur appareil cérébro-spinal et au fonctionnement de nouveaux éléments cérébraux promus à l'état d'activité par les excitations nouvelles, opposent à la Force brutale une réaction de défense encore inconnue et d'autant plus puissante : la ruse mettant en action tout un arsenal deplus en plus compliqué de sortilèges, de *médicaments*, d'assassinats : et voilà la *sorcellerie !* — Ce sont ces sorciers qui resteront désormais les détenteurs de la puissance maîtrisant la force brutale et exigeront la plus entière soumission de ce troupeau d'êtres indolents, pusillanimes, sans intelligence et sans volonté. Aussi bien, est-il de toute évidence que si les animaux favorisés par l'excellence de leurs instincts sont naturellement aptes à user de l'indépendance, en revanche, ces primitifs vivant avec des instincts déjà dégénérés et une intelligence encore insuffisamment développée sont incapables de demeurer abandonnés à eux-mêmes et doivent nécessairement être asservis.

Tel est, schématisé à grands traits, le processus le plus vraisemblable suivant lequel ces Bondjos, encore tout englués d'animalité, encerclés dans l'étroit horizon de leurs instincts,sont restés au point initial de leur développement intellectuel hypnotisés par le culte exclusif de la Force et sont maintenant encore immobilisés au même point par la tyrannie abrutissante des sorciers (1).

(1) Ce que nous disons ici des Bondjos peut, sans aucun doute, s'appliquer à toutes les autres collectivités indigènes placées dans le même état d'infériorité. Je vise ici plus particulièrement les *Quarrés*, que nous avons longuement étudiés dans notre livre récent sur le *Courage*, et les *Babingas*. Ces derniers vivent, par familles isolées, au fond de la forêt équatoriale, dans les mêmes conditions que les Quarrés. Réfractaires à toute organisation grégaire, ne possédant ni villages, ni plantations, ils sont essentiellement nomades. Leur très petite taille, associée à une vigueur, à une agilité extraordinaires fait de ces

Aussi conçoit-on malaisément que des écrivains spiritualistes, étreints par l'intransigeance de certains dogmes, s'obstinent à découvrir dans les méandres enténébrés de ces pauvres cervelles la conception métaphysique d'un Dieu créateur de l'Univers, ordonnateur des mondes, principe éternel de justice et de bonté. Le grand tort, en tout ceci, est de vouloir juger ces primitifs d'après notre propre intelligence et notre propre mentalité.

Il est fort compréhensible que les civilisés aient été sans cesse obsédés par le souci d'expliquer, d'abord, la création du monde, puis, l'ordre qui préside à l'accomplissement des phénomènes naturels. Mais en quoi, je vous le demande, l'origine des mondes peut-elle intéresser un primitif, un Bondjo? Il n'est besoin que de constater la belle indifférence avec laquelle ils accueillent les plus impressionnantes manifestations de notre génie. Les Bondjos qui, vers 1890, virent, pour la première fois, un vapeur remonter l'Oubangui, l'assaillirent à coups de flèches et de sagaies, croyant à l'apparition de quelque poisson monstrueux. Le Commandant du bateau, après les avoir séduits par des cadeaux, voulut achever leur conquête et aussi, sans doute, les impressionner, en leur montrant de près la mystérieuse machine docile à sa volonté. — Ils furent si peu impressionnés que, dès la nuit suivante, ils réussirent à s'introduire clandestinement à bord du vapeur et le cam-

hommes des bois des chasseurs incomparables... Aussi se nourrissent-ils presque exclusivement de chair d'éléphants ou d'antilopes qu'ils vont parfois échanger contre du mil ou du manioc dans les villages les plus proches. Leurs relations avec les habitants de ces villages sont limitées strictement à ces échanges. Ils ne les approchent qu'avec la plus grande méfiance et ne s'attardent jamais parmi eux. Bien rares sont les Européens qui ont pu prendre contact avec eux, même passagèrement, et, à plus forte raison, ceux qui ont pu les observer et les étudier. Je n'ai jamais eu, pour ma part, pareille bonne fortune et ne possède sur leur compte qu'une documentation incertaine, dont je renonce à faire état, n'ayant pu en contrôler personnellement l'exactitude. — Ces Babingas ne sauraient être confondus avec d'autres nains nomades habitant le Haut-Gabon et auxquels certains auteurs ont appliqué la dénomination de *Pygmées*. Ces derniers, loin d'être des autochtones comme les Babingas, proviennent vraisemblablement de la Haute-Egypte, d'où ils ont été refoulés, étapes par étapes, jusqu'au Congo sous la pression de courants migrateurs successifs. Ce ne sont déjà plus des primaires au même degré que les Babingas.

briolèrent de fond en comble, s'attaquant de préférence au tuyautage en cuivre de la machine. Nos engins les plus perfectionnés ont auprès d'eux un succès de surprise bien vite émoussé, mais ne provoquent aucun sentiment d'admiration, pas même de curiosité.

« *Tout ça, c'est manière de blancs* », concluent-ils. Et tout est dit. Leurs intelligences rudimentaires s'arrêtent à la perception des objets les plus nouveaux et les plus mystérieux sans en chercher la nature et l'origine. Comment éprouveraient-ils le besoin de connaître les causes des phénomènes naturels auxquels ils sont habitués depuis leur enfance?

D'autre part, ces primitifs uniquement guidés par l'instinct sont incapables de concevoir une puissance surnaturelle, invisible, dominant les phénomènes physiques, en modifiant l'évolution normale. La preuve en est dans leur interprétation toute animale du principe de causalité limité aux manifestations matérielles que les sens peuvent nettement percevoir. Rappelons, pour n'en citer qu'un exemple, leur refus d'accepter la maladie comme une cause déterminante de la mort, laquelle ne peut être produite que par une force matérielle occasionnant des lésions organiques profondes, bien manifestes. Comment admettre leur croyance en une puissance immatérielle agissant sur la matière ?

Comment admettre encore leur croyance en un être supérieur satisfaisant leurs aspirations vers un idéal de justice et de bonté ? Nous croyons avoir clairement démontré qu'au point de leur développement intellectuel où nous les avons trouvés ils ne sont point encore en état de réceptivité à l'égard de notions aussi élevées, qui sortent des limites normales de leur activité intellectuelle. S'ils sont inaccessibles au remords, à la pitié, c'est précisément parce qu'ils n'ont aucune notion de la justice, de la bonté, parce qu'ils n'ont pas de conscience morale. Le respect de la Force, le culte de la Force brutale constitue leur unique principe directeur. Et les plus intelligents d'entre eux, loin

d'être incités par quelque vague intuition morale à condamner cet abus de la Force, n'ont rien trouvé de mieux que de lui opposer l'abus d'une force supérieure : la ruse, la sorcellerie. Il faut en prendre notre parti et renoncer à découvrir, à ce plus bas degré de la hiérarchie humaine, autre chose que la lutte sans merci pour la vie, avec, chez les faibles, des réactions de défense suggérées par l'instinct et, çà et là, quelques lueurs d'une intelligence rudimentaire.

J'ai dit plus haut que les Bondjos considéraient la mort comme l'anéantissement complet de l'individu, corps et âme. Je n'insiste pas. Il s'agit ici d'un fait d'observation courante qui ne comporte aucune discussion. Au reste, pour qui connaît l'insouciance des nègres primitifs incapables de prévoir, dans cette vie, au delà de l'heure présente, il serait étrange que ces mêmes êtres eussent été tentés de prévoir et de connaître leur destinée au delà de la mort jusqu'au jour où ils y ont été amenés par quelque phénomène de révélation directe.

II

PEUPLADES EN COURS D'ÉVOLUTION
LES PEUPLES FÉTICHISTES

Il ne s'agit de rien de moins ici que de la presque totalité des peuples africains qui n'ont pas encore été conquis par l'Islamisme. On concevra que je ne m'attarde pas à étudier toutes les tribus parmi lesquelles j'ai plus ou moins vécu. Je passerai même très rapidement en revue ces croyances ou pratiques fétichistes, qui sont maintenant presque universellement connues et que l'on retrouve longuement exposées dans toutes les relations de voyage des explorateurs. Je n'en retiendrai que les principes essentiels de nature à faciliter la compréhension de l'évolution des croyances religieuses chez nos primitifs. Ma tâche ainsi réduite sera encore simplifiée par ce fait, singulièrement suggestif, dont j'essaierai plus loin de donner, je ne dis pas l'expli-

cation, mais, du moins, une explication. Les croyances se retrouvent, à quelques différences près, partout identiques, même chez les peuplades les plus éloignées, de familles, de langues, de provenances différentes et n'ayant vraisemblablement jamais été en contact.

Partout, en Afrique, à l'exception de ces éternels attardés auxquels j'ai consacré le chapitre précédent, les noirs admettent comme un fait certain, au-dessus de toute contestation, la survie des âmes après la mort. Que deviennent ces âmes? que font-elles? Ici se produisent quelques divergences d'opinions, suivant les tribus. Du moins, y a-t-il, parmi ces fétichistes, unanimité de croyance absolue sur ce principe qu'elles ne quittent pas la terre, qu'aucune récompense, qu'aucun châtiment ne sanctionne leur conduite pendant leur existence charnelle. La distinction entre l'âme et le corps est si nettement établie dans l'esprit de ces indigènes que certaines tribus considèrent comme assez fréquent le divorce momentané de l'âme et du corps, même pendant cette vie. On vous cite gravement tel individu dont l'âme va, chaque nuit, vagabonder dans la brousse, se livrer aux pires excentricités, tandis que le corps repose bien sagement à la maison. Tel autre pauvre diable aura beau prouver qu'il dormait dans sa case au moment où se perpétrait le crime dont il est accusé : « Ton corps, peut-être, dormait, répondra le sorcier, mais ton âme ?.. »

Il n'est d'ailleurs pas facile de préciser ce que les indigènes entendent par l'âme, et ils sont bien incapables de le préciser eux-mêmes. C'est une partie de l'individu évidemment distincte du corps périssable, mais considérée comme continuant après la mort de vivre matériellement sur la terre, parmi les humains, participant aux actes quotidiens de la collectivité, se révélant par des manifestations dynamiques sensibles (langage, mouvements, traumatismes) et conservant un substratum matériel nécessaire à l'exercice de ces manifestations. Nous retrouvons là cette constante incapacité des noirs à se représenter une force immatérielle

pouvant agir sur la matière. Ces âmes incomplètement désincarnées, immatérialisées, exigent impérieusement des nourritures. Leurs interventions sont toujours provoquées par un sentiment d'hostilité ou de rancune. Elles exercent des représailles sur les individus qui les ont maltraitées pendant leur existence humaine : errant, la nuit, dans la brousse ou s'introduisant dans des villages, jusque dans les cases, elles rouent de coups les passants attardés, tourmentent les dormeurs dans leurs lits, fracturent les portes, clament des menaces et des injures. Parfois, elles empruntent *momentanément*, pour exercer leurs sévices, le corps d'un homme, d'un lion, d'une panthère et terrorisent toute une région. Quant à l'homme ainsi *possédé* par un esprit, il n'est plus qu'un instrument passif, irresponsable que l'Esprit dirige à son gré. J'insiste sur ce fait que ces passages dans des organismes vivants sont essentiellement provisoires et que je n'ai jamais personnellement, dans ces milieux fétichistes, surpris aucune allusion à des réincarnations définitives sous une forme humaine ou animale. Ils ne croient pas encore, au moins communément, à la métempsycose. Cette observation prendra toute sa valeur quand nous nous occuperons plus loin du totémisme.

Les cérémonies funèbres et les devoirs rendus aux âmes des trépassés dérivent logiquement de cette conception des âmes incomplètement désincarnées, qui, après la mort, errent indéfiniment sur la terre sans autre but apparent que de tourmenter les vivants.

Le cadavre est copieusement lavé, enduit de pommade au bois rouge et revêtu de ses plus précieux ornements. Après une exposition d'une durée variable entre plusieurs heures et plusieurs jours, au milieu d'un concert assourdissant de lamentations et de chants funèbres, on l'installe le plus confortablement possible dans sa tombe, couché, accroupi ou assis. Puis on sacrifie des poulets, des cabris, parfois même des êtres humains et on festoie en son honneur. Ultérieurement, à de certaines époques, notamment quand l'âme

du défunt manifeste son irritation par quelque maladie ou quelque catastrophe, on procède à de nouveaux sacrifices sur sa tombe ou on lui apporte de la nourriture.

Quelque rudimentaires et superficiels que soient les sentiments affectifs chez ces primitifs, il existe cependant certaines individualités dont la mort est douloureusement ressentie par leurs proches. Il n'en reste pas moins que toutes ces cérémonies funèbres ne sont jamais l'expression d'un sentiment d'affection désintéressée pour des êtres regrettés et vénérés, mais bien plutôt la manifestation d'un sentiment de crainte à l'égard d'une force malveillante, dont on cherche à prévenir les atteintes.

Toutes les manifestations ultérieures en l'honneur des morts, provoquées le plus souvent par de sévères avertissements, ne comportent que des offrandes et des sacrifices. Les noirs ne s'adressent jamais aux Esprits, pas plus qu'à leurs Dieux, les mains vides. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit, par des offrandes, d'apaiser les colères, d'éviter les maléfices d'une force méchante, jamais de se concilier, par la seule vertu de la prière, la bienveillance d'une puissance bonne et pitoyable. Les primitifs ne font jamais appel aux sentiments de pitié et de bonté : ils les ignorent. Leurs cérémonies religieuses ne révèlent aucun élan fervent d'adoration et de confiance inspiré par l'Amour, mais uniquement une basse tendance à la soumission, à la corruption imposée par la peur. Le culte rendu aux Génies dans toute l'Afrique fétichiste est une éclatante confirmation de ce principe.

§

Les *Génies* ne sont autres choses que les forces de la nature, puissances mystérieuses, formidables, génératrices de toutes les calamités suspendues sur la tête des humains. Les nègres primitifs, encore dépourvus de toute faculté d'abstraction et de généralisation, ont matérialisé chacune d'elles sous une forme concrète, qui diffère suivant que l'on

envisage l'une ou l'autre partie de l'Afrique non encore islamisée. A ce point de vue particulier, en effet, il convient de détacher de l'immense bloc fétichiste et de considérer à part la zone centre-africaine prolongeant dans le sud, par delà l'Equateur, le Soudan Egyptien. Là s'est établi un culte particulier que j'étudierai en détail dans le chapitre suivant, parce qu'il dénote, par rapport au fétichisme, peut-être déjà un progrès plus marqué, en tous cas une modalité différente de l'évolution intellectuelle et religieuse. Les Génies y sont matérialisés sous les espèces d'animaux monstrueux vivant au sein des eaux ou au milieu des forêts et qu'il est interdit aux hommes de contempler.

Partout ailleurs, c'est le culte fétichiste banal dont je rappelle rapidement les caractéristiques essentielles. Les Génies, extraordinairement dociles aux caprices des féticheurs, acceptent de se fixer, au gré de ces derniers, dans les objets les plus divers : fragments de bois, blocs d'argile ou de pierre grossièrement façonnés, etc... qui deviennent ainsi des représentations réelles de la divinité accaparée par une collectivité, une famille, un individu. En chacun de ces objets est inclus un Génie pourvu de tous ses attributs, de toute sa puissance : le nombre en est illimité, comme celui des misères humaines. On les installe, sans grand apparat, sur la grande place du village, aux abords des cases où chacun vient leur faire hommage de ses offrandes en échange de leur neutralité ou de leur appui. En de certaines régions, à la Côte d'Ivoire, par exemple, les Génies malfaisants ne se laissent pas aussi aisément accaparer et on doit recourir contre eux aux moyens les plus héroïques: c'est ainsi que, pendant le cours de ces épidémies de variole qui décimaient périodiquement les villages avant notre occupation, on voyait les féticheurs et les notables gravement occupés à tendre autour du village un mince cordonnet en lianes, destiné à arrêter et à étrangler au passage les Génies propagateurs de la maladie.

On retrouve, en somme, dans cette conception fétichiste

la plupart des éléments constitutifs de la psychologie des primitifs. D'abord, la tendance à humaniser, à matérialiser tout ce qui appartient au domaine de l'invisible et du surnaturel ; puis, cette crédulité, cette simplicité d'esprit exclusives de tout effort intellectuel grâce auxquelles ils acceptent sans examen, sans le moindre étonnement, les phénomènes les plus impressionnants et les plus étranges suggestions.

On retrouve leurs tendances âprement individualistes dans cet accaparement d'une force surnaturelle qu'ils comptent bien mettre au service de leurs besoins personnels, de leurs haines, de leurs vengeances. Car, telle est l'incohérence déconcertante de leurs pauvres cervelles, qu'au même instant où ils tremblent devant la formidable puissance des Génies, ils n'hésitent pas, sur le conseil du féticheur, à acheter, moyennant une minime offrande, la complicité de celui de ces Génies dont le concours leur est nécessaire. On y trouve surtout leur stupide passivité, leur indolence, leur soumission aveugle à qui sait les dominer.

Le rôle des féticheurs est, en effet, prépondérant en tout cela. Si le fond même de la croyance est dû, comme nous le montrerons, à l'évolution naturelle de l'esprit humain, les diverses formes du culte ont été instaurées de toutes pièces par les féticheurs, au mieux de leurs intérêts.

Ces grands-prêtres du fétichisme n'ont, en principe, rien de commun avec les sorciers dont ils se vantent même de paralyser les manœuvres criminelles. Leurs attributions sont théoriquement limitées à la célébration des rites fétichistes. Dans la réalité, les rites fétichistes voisinent de bien près avec la magie et il est bien difficile de démarquer leur domaine respectif.

En outre, si les sorciers ne peuvent prétendre à la charge héréditaire de féticheurs, quel est le féticheur qui, lorsque l'occasion se présente, ne se fait pas guérisseur, jeteur de sorts, envoûteur ou empoisonneur ! Il est rare qu'ils cumulent leurs fonctions avec celles de chef politique de la tribu

ou du village. Mais ils savent bien s'en arroger le pouvoir et les avantages. Rien ne s'accomplit dans la collectivité sans leur consentement, surtout quand leur influence est étayée sur une de ces sociétés religieuses secrètes répandues dans toute l'Afrique fétichiste et dont nous aurons à nous occuper plus loin.

III

PEUPLADES ARRIVÉES AU TERME DE LEUR ÉVOLUTION RELIGIEUSE MANDJIAS, BANDAS, SANGOS, BANZIRIS

Si l'on excepte quelques tribus exceptionnellement sauvages comme les Bondjos, les Quarrés, qui, retranchés au milieu de leurs forêts, demeurent réfractaires à toute influence extérieure, les peuplades échelonnées non loin de la côte occidentale d'Afrique ont été, si paradoxal que cela puisse paraître, bien moins favorisées dans leur évolution que les peuplades centre-africaines occupant le cœur même de l'Afrique Equatoriale. En Afrique, plus encore que partout ailleurs : « *c'est du Nord qu'est venue la lumière !* » Les peuples voisins du littoral en Guinée, à la Côte d'Ivoire, à la Côte d'Or, au Dahomey, au Congo, protégés par leurs forêts, par d'inextricables réseaux de lagunes, plus encore, peut-être, par la terreur instinctive de la mer qui éloigne de la côte les populations de l'intérieur du continent noir, ces peuples du littoral d'une sauvagerie légendaire, il y a peu de temps encore, étaient restés à peu près complètement isolés et ignorés, jusque vers le milieu du dernier siècle, ne recevant que de loin en loin les visites de commerçants Européens qui se bornaient à installer de vagues comptoirs sur le rivage sans s'aventurer à l'intérieur.

Les populations de l'Afrique centrale, au contraire, bien qu'encore éloignées des foyers de civilisation de la vieille Egypte, ont été souvent le terme ultime des migrations incessantes vers le Sud de ces peuples du Nord, contraints par la poussée d'autres collectivités plus puissantes d'aban-

donner leurs anciens habitats pour expulser, à leur tour, des tribus plus faibles et se mettre à leur place. Ces migrations se sont opérées avec une extrême lenteur par infiltrations sournoises de l'envahisseur encerclant de faibles groupements et parvenant, de gré ou de force, à se tailler sa place au soleil au milieu d'eux. C'est ainsi que des groupes ethniques originaires de la boucle du Niger, mais surtout du Soudan Egyptien, sont parvenus, peut-être après des siècles de lente progression, jusqu'à ce fleuve Oubangui où ils se sont étalés, en taches d'huile, ici s'incorporant aux autochtones, là constituant des groupements distincts et conservant certains caractères anthropologiques de la race originelle.

Il n'est pas douteux que ces nouveaux éléments, imbus d'autres traditions, d'autres croyances, redevables d'un développement intellectuel plus avancé aux reflets plus ou moins lointains de la plus vieille civilisation du monde, ont influé sur l'évolution des peuples que nous allons étudier. Nous retrouverons chez eux des indices certains de cette influence. Mais nous y trouverons aussi la transformation progressive du fétichisme, l'ascension décisive vers la lumière de ces aspirations si longtemps tâtonnantes et rampantes parmi la ténébreuse inconscience de l'instinct. Ce ne sont donc pas des croyances différentes que je vais évoquer, mais bien des phases différentes de l'évolution des mêmes croyances.

La base fondamentale, la pierrre angulaire du culte est un véritable clergé hiérarchisé et soumis à une discipline vigoureuse. Les sorciers Bondjos, les grands-prêtres des tribus fétichistes ont dédaigné jusqu'à ce jour de frapper les imaginations et de rehausser leur prestige en auréolant d'un peu de surnaturel leur manière d'être et leur personne. Ils vivent généralement au milieu de leurs congénères, à la bonne franquette, et ne se différencient extérieurement des autres nègres que par d'inoffensifs attributs : une queue de panthère leur caressant l'échine. Il n'en est déjà plus de

même chez les Bandas. A la tête du clergé, trône, dans une atmosphère mystérieuse, le grand féticheur, le *N'Gakoura*, retiré au plus profond d'une sorte de bois sacré, où nul profane n'a garde de s'aventurer. — Certaines nuits, soit de sa propre initiative, soit sur les pressantes instances d'un suppliant, il se rapproche du village et, d'une voix tonitruante, en un dialecte spécial, connu des seuls initiés, clame la volonté des Génies. Ces initiés, seuls capables d'interpréter ses oracles, sont aussi les seuls aux regards de qui il daigne se matérialiser et apparaître sous sa forme humaine. Quelques profanes, avides de contempler son auguste visage, ont eu l'audace, pendant ses harangues nocturnes au clair de la lune, de l'approcher jusqu'à être assourdis par les stridences de sa voix, jusqu'à sentir passer sur eux le souffle ardent de son haleine : nul n'a jamais pu le voir, nul ne le verra jamais. Ce personnage invisible est, en outre, immortel et éternel comme les Forces de la nature. — Mais là se borne la part d'attributs surnaturels nécessaire et suffisante dévolue à ces grands féticheurs dont la domination s'étend sur plusieurs villages. Il leur faut des femmes d'ailleurs condamnées à la réclusion à perpétuité dans les limites du bois sacré quand elles y ont, une fois, pénétré. Et les fidèles apprennent chaque jour à leurs dépens que leur relative immatérialité n'est pas exclusive d'un formidable appétit. Cela n'a d'ailleurs aucune importance aux yeux des noirs qui n'y voient rien d'incompatible avec les attributs de la divinité.

Immédiatement au-dessous de ce *N'Gakoura* invisible, immortel et glouton, s'exerce l'autorité directe du grand chef féticheur ou *Ayfara*, qui est son interprète et son délégué auprès des fidèles. Le Ayfara, qui ne reste en fonctions que pendant une année, est choisi par N'Gakoura parmi les *Choungaras* ou initiés. Ces derniers, vieux sachems chargés d'ans, de sagesse et de roublardise, n'interviennent que dans les grandes occasions, pour la célébration des fêtes religieuses, quand il y a quelque bonne ripaille en pers-

pective. Enfin, tout en bas de la hiérarchie sacerdotale, se placent les jeunes initiés ou *Semlis*.

Chaque année, à la nouvelle lune qui préside à la récolte du mil, le Ayfara en exercice choisit dans les villages de son ressort les enfants mâles âgés de 12 ans les plus intelligents, les plus robustes, qui doivent aller accomplir dans le domaine mystérieux du N'Gakoura une retraite religieuse, d'une durée d'un an, avant d'être ordonnés *Semlis*. A la date fixée, les candidats choisis sont conduits de nuit, tremblants de peur, dans le bois sacré, précédés et suivis par les initiés. Au terme du voyage, l'escorte se retire, les abandonnant aux mains du N'Gakoura. Notons, à ce moment précis, l'état d'âme, combien accessible à toutes les suggestions, de ces enfants terrorisés par l'impressionnante mise en scène et le prestige du redoutable N'Gakoura.

Alors, se déroule une scène étrange racontée avec quelques variantes par les initiés, suivant leur provenance. Les uns m'ont déclaré avoir été brusquement étourdis par un choc très violent sur la nuque ; les autres, avoir été comme foudroyés par un breuvage enivrant. Dans les deux cas, la conséquence de ce choc ou de cette intoxication était une longue période comateuse d'où les patients sortaient extrêmement affaiblis, n'ayant aucune souvenance de leur existence antérieure, non plus que de leur langue maternelle. Et cet état d'*amnésie rétrograde* se prolongeait pendant toute la durée de leur stage.

Les légendes, les contes en honneur dans toute l'Afrique fétichiste abondent en exemples de psychoses de ce genre, que les premiers sorciers venus se flattent de pouvoir provoquer avec la plus grande facilité.

L'état d'aveulissement, d'aboulie permanente de ces noirs autorise, d'autre part, toutes les hypothèses. Ne s'agit-il pas simplement, en l'espèce, de manœuvres hypnotiques s'exerçant avec une efficacité exceptionnelle sur des enfants placés en parfait état de réceptivité par une émotivité

convenablement exaltée et l'action d'agents stupéfiants?

Quoi qu'il en soit, ces jeunes néophytes ainsi ramenés à la cérébralité de la toute première enfance, devenus une matière amorphe éminemment malléable, doivent consacrer la première partie de leur stage à leur rééducation complète sous la direction d'un autre grand féticheur, dont le premier soin est de leur enseigner la langue sacrée, le *Labi*. Le programme de la deuxième période, la plus longue, la plus intéressante, nous est à peu près complètement inconnu. Les Semlis doivent, sous peine de mort, tenir absolument secrète cette partie de leur initiation. Et je peux personnellement affirmer que le secret est religieusement gardé. Toutes mes questions sur ce point, tour à tour pressantes ou insidieuses, sont demeurées sans réponses. Des Semlis provenant de villages extrêmement éloignés m'affirmaient, en riboulant des prunelles hagardes d'hallucinés, que leur N'Gakoura était près de nous, assistait à notre entretien et ne perdait pas une de nos paroles. J'ai tout lieu de supposer qu'il s'agit de l'initiation aux buts, aux statuts, aux rites mystérieux de la corporation et aussi de révélations concernant le *totem* de la tribu. L'instruction religieuse proprement dite doit être assez sommaire, car les Semlis ne semblent appelés à aucun autre rôle, dans l'exercice du culte, que de constituer la caste privilégiée dans laquelle seront recrutés les Choungaras et les Ayfaras. La troisième et dernière période du stage est consacrée à des danses rituelles.

Le jour de la libération, les jeunes Semlis de la « promotion », toujours dans le même état d'amnésie rétrograde englobant la période de leur existence antérieure au stage, sont pourvus, chacun, d'un bâtonnet sur lequel sont sculptés des emblèmes mystérieux : sans doute la figuration du *totem* tribal ou familial. Ils sont ensuite conduits processionnellement dans leurs villages respectifs, de case en case, et reconnus par la population comme Semlis ; puis ils reviennent passer chez le N'Gakoura la dernière nuit de

leur retraite. Mais avant d'être définitivement renvoyés dans leurs villages, ils sont plongés dans le même sommeil léthargique qui avait précédé leur initiation : ils se réveillent radicalement guéris de leur amnésie rétrograde, en pleine possession de leur « Moi » intégral.

Telle est la composition de ce clergé ou, pour être plus exact, de ces congrégations religieuses, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui monopolisent jalousement les traditions, les rites cultuels et... l'exploitation de la crédulité humaine. Tels sont les prêtres du culte rendu aux Forces de la nature, culte demeuré immuable à travers les siècles, complètement étranger à d'autres croyances qui sont nées, se sont développées en dehors de lui, sans qu'il y ait eu, à aucun moment, entre eux ni rivalité, ni conflit. Je veux parler de la croyance en l'immortalité de l'âme, de la croyance en l'existence d'un Etre suprême, créateur du monde, d'un Dieu juste et bon : *Youroungou.*

§

Ici encore, les Forces de la nature sont autant de génies formidables, de puissances mauvaises, génératrices de toutes les calamités humaines. C'est toujours le même culte servile de la Force brutale, de la Force aveugle inaccessible aux remords, à la pitié, à la prière et écrasant inexorablement les impuissants et les faibles. Mais, peut-être aussi, les Génies doivent-ils à une autre cause leur exécrable renommée.

Les primitifs encore épargnés par notre civilisation redoutable tiennent à la vie qu'ils estiment bonne. La vie leur paraît bonne en soi, parce qu'ils n'éprouvent que des désirs matériels et qu'il n'est pas un de ces désirs que la bonne terre normalement, naturellement féconde ne soit en état de satisfaire. Par suite, toute puissance intervenant pour modifier le cours normal des choses ne peut avoir qu'une influence néfaste sur la destinée et entraver le bonheur. Il en est ainsi de ces Génies, de ces démons malfai-

sants dont il convient de détourner l'intervention par des offrandes.

Voici le plus redoutable des Génies : *Bodadji*, le Génie des eaux. Ce démon, matérialisé sous la forme d'un animal aquatique monstrueux, tenant à la fois de l'hippopotame et du caïman, réside au fond des sombres galeries forestières, dans le lit des fleuves ou à l'entour des sources. Non loin de lui règne un autre Génie des Eaux, tout aussi malfaisant, *Avendji*, qui se révèle sous les chatoyantes couleurs de l'arc-en-ciel. Les noirs ont prêté aux Génies la forme d'animaux gigantesques symbolisant le mieux la Force ; ils leur ont, en outre, attribué des propriétés en rapport avec leur constitution physique et leur habitat. Le caïman-hippopotame qui personnifie le génie des Eaux a tout naturellement dans ses attributions les inondations, la sécheresse et la famine. Mais il est, en outre, le grand dispensateur de la maladie, en général. Et, à tout prendre, l'établissement d'un rapport de cause à effet entre l'eau et la maladie repose sur une série d'observations et de déductions assez surprenantes chez des primitifs. N'avons-nous pas, nous-mêmes, longuement hésité avant de découvrir dans les sources, les cours d'eau ou les marais les germes pathogènes de la dysenterie et de la filariose, les mouches tsés-tsés qui donnent la maladie du sommeil et les moustiques qui donnent la fièvre ? *Avendji*, avec son cortège de journées pluvieuses et froides, se réserve les avortements et les autres causes de stérilité des femmes.

Je n'entreprendrai pas l'énumération fastidieuse de tous les démons malfaisants qui, sous les apparences d'animaux divers, personnifient les calamités humaines. Je veux encore citer, en raison des rapprochements qu'il suggère, le seul de ces Génies, apparemment, auquel les Bandas prêtent une forme humaine : *Kolokounbo*, le Génie des forêts. Kolokounbo est un affreux nain retiré au fond des forêts où il a apprivoisé le vent et lui a enseigné à se servir des ramures comme d'immenses lyres qui, animées par son souffle

puissant, modulent des airs mélodieux. Ce gnome, frère aîné d'Obéron, personnifie en outre l'*Echo* et, par ses appels trompeurs, attire insensiblement les hommes jusque dans son repaire, où ils restent sous son entière dépendance, plus ou moins privés de leur mémoire et de leur raison. C'est encore à lui que les sorciers vont demander les philtres propres à surexciter les désirs amoureux.

Le culte rendu à ces divinités par les initiés comporte, à de certaines époques de l'année, des fêtes se célébrant pendant plusieurs jours, en grand mystère, près de la demeure du N'Gakoura. En même temps, dans les villages, on mange, on boit, on chante et les Semlis exécutent les danses rituelles. Une de ces fêtes est spécialement consacrée à la circoncision et à l'excision clitoridienne. En dehors de ces fêtes solennelles, le bon troupeau des profanes a fort à faire à approvisionner en solides victuailles les grands maîtres de la congrégation religieuse ainsi que les puissants génies dont ils sentent si souvent s'appesantir sur eux les redoutables colères. De plus, auprès de la source de chaque cours d'eau, sont disposés de petits autels en branchages sur lesquels chaque passant est tenu de déposer son offrande, si minime soit-elle : une feuille d'arbre, un brin d'herbe, une fleur.

Il est intéressant de noter une fois de plus le caractère exclusivement préventif de ces offrandes propitiatoires. Elles n'ont d'autre but que de désarmer la colère des Génies, de la détourner de la famille ou de l'individu menacé. Mais, quand les effets en sont déchaînés, quand, par exemple, pour rester dans le même ordre de faits, une maladie est déclarée, on ne s'adresse plus à *Bodadji* pour en obtenir la guérison. Cela incombe désormais aux sorciers ou aux sorcières, qui, de génération en génération, se transmettent l'art de guérir. Ces Génies sont essentiellement malfaisants et on ne peut attendre d'eux aucun bienfait, aucune atténuation aux catastrophes qu'ils ont déchaînées.

Aussi bien, retrouve-t-on chez les peuples civilisés de

toutes les époques la même tendance à faire de la divinité une puissance d'une sévérité farouche courbant les hommes sous un joug inexorable. Nulle juridiction humaine n'aurait jamais osé concevoir un principe d'une aussi criante iniquité que celui sur lequel est basé le dogme du péché originel. Et les démons dénommés par les noirs : Bodadji, Avendji ou Kolokounbo sont, au demeurant, de bons diables, si on les compare à la déesse Isis, à Baal ou à Jéhovah.

§

J'ai eu grand soin d'établir une distinction très nette entre la croyance aux Génies et la croyance à l'âme immortelle, croyances qui se sont développées parallèlement parmi ces tribus de l'Afrique Equatoriale sans se combattre et sans se confondre. Le culte des Génies intéressant tout un groupement indigène est rendu collectivement sous la direction du N'Gakoura, du Ayafara et des Choungaras. Le culte des morts, des mânes des ancêtres est un culte privé, familial, auquel la congrégation reste complètement étrangère. Survient-il un décès ou une maladie dans une famille ? Il importe tout d'abord de connaître la puissance surnaturelle, Génie ou Esprit, qui a déclanché la catastrophe. A cet effet, on dispose dans un ordre déterminé, à l'entrée du repaire d'une araignée, plusieurs fétus de paille suffisamment espacés représentant, les uns : tel ou tel génie, les autres : tel ou tel ancêtre. Le ou les fétus de paille dérangés pendant la nuit par les pérégrinations de l'araignée désignent le ou les auteurs responsables du décès ou de la maladie.

J'ai pu établir avec assez de précision la conception extrêmement intéressante adoptée par les Bandas concernant les différents avatars des âmes après la mort. L'âme n'est pas brutalement séparée du corps au moment précis où l'individu cesse de vivre, mais leur union ne persiste que pendant quelques heures pour aboutir bientôt à une séparation définitive. Il est d'autant plus étonnant de cons-

tater avec quelle sollicitude on procède à la sépulture de la dépouille charnelle, dans le village même, non loin de la case familiale. Le cadavre soigneusement lavé, enduit de pommade au bois rouge, revêtu de ses plus riches ornements, est inhumé dans une chambre mortuaire disposée de telle façon que le corps ne soit pas directement en contact avec la terre. On creuse une cheminée de 2 mètres de profondeur, puis une galerie horizontale permettant d'aller, en rampant, creuser, à quelques mètres de distance, la chambre funéraire assez grande pour admettre un lit en bambous. Le cadavre introduit dans cette chambre est accroupi, le dos et la tête appuyés contre le lit. On comble de terre la première cheminée d'accès et on dispose sur la tombe, le premier jour seulement, une calebasse emplie de bière de mil. Les jours suivants, les offrandes de nourritures sont confiées au sorcier, qui les porte dans la brousse où l'âme du mort vient y faire honneur. A ce moment, le corps n'est déjà plus, dans sa demeure souterraine, qu'une carcasse désâmée, une matière inerte abandonnée désormais sans culte et sans offrandes.

Cependant, les âmes libérées du corps sont transportées bien loin de la terre, dans un autre monde. Elles cheminent, par une route déserte, jusqu'à un carrefour d'où partent deux sentiers : l'un de ces sentiers, inculte, ravagé de soleil, aboutit à un immense incendie de brousse qui embrase l'atmosphère et l'inonde de sanglantes lueurs. L'autre, verdoyant, tapissé de gazon, serpente sous de frais ombrages émaillés de fleurs. Toutes les âmes se pressent, se bousculent à l'entrée de la route ombreuse. Alors, surgit une sentinelle, un soldat de Dieu, de *Youroungou*, qui rétablit l'ordre et interroge sommairement les voyageurs : « Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Combien as-tu empoisonné d'hommes, de femmes et d'enfants pendant ton existence ? »

Les réponses ne varient guère : « Je n'ai jamais tué personne et je voudrais aller retrouver les âmes de mes ancêtres qui m'appellent. » Mais le gendarme céleste, qui lit

clairement dans ces âmes toutes nues, a bien vite reconnu les bons et les mauvais. A grands coups de matraque il rosse les assassins, les sorciers empoisonneurs et les pourchasse sur le sentier ensoleillé jusqu'au cœur même de l'incendie de brousse où ce qui subsistait encore de leur corps grille en répandant une odeur nauséabonde. Ainsi privées de tout soutien charnel et de toute force, leurs âmes retombent lourdement sur la terre où elles n'ont d'autre ressource que de se réfugier bien vite, au petit bonheur, dans le corps des premiers animaux qu'elles rencontrent : vautours, singes, lions, panthères, antilopes, dont elles partagent désormais la destinée.

Les âmes de ceux qui n'ont jamais assassiné (Yourougou ne leur en demande pas davantage) s'acheminent librement sous la voûte de feuillages et atteignent bientôt une plaine immense remplie de coquets villages où les Esprits vivent désormais en paix pendant l'éternité. Elles ont néanmoins la faculté de revenir sur la terre, mais seulement pendant la nuit, pour visiter les êtres qui leur sont chers et s'entretenir avec eux, durant leur sommeil, par le truchement des songes. En dehors de ces discrètes interventions, les sorciers, seuls, ont le pouvoir de les évoquer et d'entrer en communication avec elles.

Ces âmes sont, au demeurant, de bonnes âmes. Ce ne sont pourtant pas de purs esprits complètement immatérialisés. Et ici les Bandas semblent avoir confusément entrevu cet état intermédiaire entre l'esprit et la matière décrit par les spirites sous le nom de peresprit. Ce nouvel état ne les dispense pas de réclamer de substantielles nourritures. C'est même, bien souvent, l'unique sujet de leurs conversations nocturnes avec leurs parents demeurés sur la terre.

Malheureusement, ces derniers ne savent pas toujours, à travers le langage confus des songes, interpréter ces demandes ou les oublient à leur réveil. Alors, il faut bien que ces pauvres âmes affamées leur envoient, à titre d'aver-

tissement, quelque bonne maladie dont ils ne guérissent qu'après avoir renoué avec les saines traditions. D'ailleurs, dans chaque village, le vieux sorcier-magicien, dont c'est la charge exclusive de se maintenir en communication constante avec les âmes des trépassés, ne laisse échapper aucune occasion de réclamer des vivants le tribut dû aux morts.

§

Nous voici déjà bien loin de nos brutes de Bondjos sans autres aperçus sur le monde surnaturel que les grossières supercheries de leurs sorciers. Nous voici même bien loin des fétichistes avec leurs piètres revenants errant indéfiniment sur la terre dans le seul but de jouer les plus abominables tours à leurs ex-congénères. Nous voyons, pour la première fois s'établir dans une cervelle noire la distinction, si élémentaire soit-elle, entre ce qui est le bien et ce qui est le mal. Dans l'acceptation de ce principe que le mal doit être puni et le bien récompensé, ne fût-ce que dans l'autre monde, se révèle la première notion de l'idée de Justice, se dessinent les premiers linéaments d'une conscience morale, qui s'éveille. Et l'acceptation elle-même de cette nécessité d'une sanction morale après la mort ne peut se concevoir sans la croyance à l'existence d'une sagesse supérieure, d'un Dieu juste appliquant cette sanction : c'est le *Youroungou* des Bandas.

S'il intervient dans l'autre monde pour fixer la destinée des âmes après la mort, son rôle, ici-bas, est apparemment très limité. Il habite on ne sait où, partout et nulle part. Il plane très haut, très loin de la terre et ne saurait se préoccuper du bonheur ou du malheur des hommes. C'est affaire entre eux et les Génies : lui, n'en prend nul souci. Les noirs, habitués, dans leur modeste sphère, à ne rencontrer chez les puissants que des sentiments bien éloignés de la sollicitude à l'égard des faibles, ne s'offusquent pas de cette indifférence. Ils acceptent très bien que Dieu ne fasse rien pour les soustraire à la malveillance des Génies : « Ce

n'est pas son affaire ! » disent-ils ; et ils ajoutent assez judicieusement : « Si Dieu empêchait les Génies de répandre la maladie et la mort, il n'y aurait bientôt plus assez de place pour tout le monde sur la terre ! »

Youroungou est surtout considéré comme le principe créateur et ordonnateur, grâce auquel le monde a commencé et continue d'exister. La création de la terre, du soleil, de la lune, des rivières est un phénomène extrêmement simple que les Bandas expliquent en quelques mots définitifs et péremptoires : « C'est Dieu qui a tout fait ! » Quant à la genèse des hommes, des animaux et des plantes, il y a là-dessus une bien belle légende, que les conteurs, suivant les pays, enjolivent de détails plus ou moins humoristiques, mais dont le fond commun rappelle, de très loin, le mythe de l'Arche de Noé.

§

Au commencement du monde, la terre, aride et déserte, était gardée par une seule sentinelle, encore un pauvre bougre de militaire nommé *Téré*, qui n'avait apparemment autre chose à faire, du matin au soir et du soir au matin, que se demander comment et pourquoi il se trouvait là. Un jour, Dieu le fit monter auprès de lui pour lui confier une mission de la plus grande importance. En arrivant au ciel, il se heurte à un groupe de hauts fonctionnaires : le vent, le feu, le tonnerre, qui jouent au *patara* et rudoient quelque peu cet hurluberlu tombant inopinément de la terre au moment le plus passionnant de la partie. On finit par se réconcilier après un palabre interminable, et Téré se fait présenter à Youroungou, qui lui donne l'ordre de retourner immédiatement sur la terre, nanti des instructions les plus précises, en vue de la peupler et de la mettre en culture. On aménage, pour sa descente, un immense tam-tam dans lequel sont entassés, en même temps qu'un homme et une femme, un couple de tous les animaux et des semences de toutes les plantes qui existent actuellement sur le globe.

Le tam-tam est suspendu au moyen d'une longue corde que l'on déroulera à mesure que s'effectuera la descente.

« Dès que tu auras débarqué sur terre avec ton chargement, ordonne Yougoungou, tu me le feras savoir par un coup de tam-tam, afin que je coupe la corde ! »

Tout va bien à bord de l'aéro-tam-tam pendant les premières heures du voyage, bien que Téré ait fort à faire, au milieu de sa ménagerie, à empêcher de regrettables conflits entre le lion et le cabri, l'homme et la femme, le serpent et la mangouste. Tout à coup, retentit un coup de tam-tam formidable et, presque aussitôt, la descente s'effectue à une allure vertigineuse. C'est ce garnement, ce cul-pelé de singe cynocéphale qui a imaginé la bonne farce d'effrayer ses compagnons de voyage en frappant à coups redoublés sur le tam-tam, et Dieu, croyant le voyage terminé, a coupé la corde. Le tam-tam arrivant en bolide sur une montagne est pulvérisé, et la presque totalité des animaux détalent, affolés, dans toutes les directions... Ils courent encore (ou, du moins, leurs descendants) à l'état sauvage au milieu des forêts. Téré ne put garder auprès de lui que quelques bêtes...., plus bêtes ou moins agiles, qui ont engendré les diverses races de bestiaux domestiques. Le stock des semences eut un sort semblable : à l'exception de quelques graines utilisées par ce bon Téré pour constituer les premières plantations de mil, de maïs, de manioc, etc.... toutes les autres, dispersées par la violence de la chute, emportées par le vent, ont donné naissance à la grande brousse et à la forêt. La légende ne dit pas si le premier homme et la première femme furent heureux, mais ils eurent, à coup sûr, beaucoup d'enfants, puisqu'ils ont créé, à eux seuls, le genre humain. Quant à Téré, après avoir longtemps vécu parmi les Bandas et leur avoir enseigné tout ce qu'un honnête homme doit connaître, il s'en est allé, un beau jour, on ne sait où, très loin, chez le bon Dieu, ou chez le diable, ou peut-être encore chez les blancs, et on ne l'a jamais revu.

§

Les Bandas estiment donc naturel que Youroungou, depuis la mémorable expédition de Téré, ne se soit plus occupé d'eux et les abandonne jusqu'à leur mort. Tout au plus admettent-ils qu'il daigne intervenir dans l'évolution des phénomènes essentiels : la marche du soleil et de la lune, les pluies fécondantes, sans quoi ses créatures cesseraient bientôt d'exister. Ils ne lui rendent aucun culte, ne lui adressent aucune prière, aucune offrande tendant à l'intéresser à leurs petites misères quotidiennes. Mais si, d'aventure, le soleil reste trop longtemps immergé dans l'océan des nuages, si, au contraire, ses feux trop ardents menacent de déssécher ces nuages et de tarir à jamais la source des pluies fécondantes, c'est cependant vers lui qu'ils se tournent pour implorer du secours. La population tout entière se rassemble, et, à grand renfort de hurlements, de tams-tams, s'efforce d'attirer son attention.

N'Gakoura et sa congrégation, pas plus que les magiciens évocateurs des âmes, pas plus que les sorciers jeteurs de sorts, envoûteurs ou empoisonneurs, ne président à ces invocations. Aucun clergé n'a encore revendiqué la célébration de ce culte qui ne comporte aucune offrande. Aux heures critiques, l'âme collective inquiète, en quête d'un appui, se réfugie, spontanément, vers Youroungou, le Dieu juste.

—

ÉVOLUTION DES CROYANCES RELIGIEUSES

Je n'ai rien avancé, dans les pages qui précèdent, sur les croyances et les pratiques religieuses des peuples que je viens d'étudier, dont je n'aie rigoureusement contrôlé l'exactitude. C'est donc en parfaite connaissance de cause et en m'étayant sur des données incontestables que je vais exposer les conclusions qui me paraissent en découler logiquement.

Je ne saurais trop m'élever, en particulier, contre les assertions d'une indubitable sincérité et cependant si manifestement tendancieuses de certains auteurs spiritualistes, auxquels j'ai déjà fait allusion plus haut. Je rappelle brièvement le fond même du débat. Pour ces écrivains qui s'obstinent, contre l'évidence même, à vouloir sauvegarder intangible la preuve de l'existence de Dieu par le consentement universel, les peuples les plus primitifs, les plus proches de l'animalité n'ont rien à nous envier au point de vue religieux et possèdent, d'emblée, au même degré que nous, l'idée d'un Dieu créateur juste et bon, la certitude de l'immortalité de l'âme et la conception d'une loi morale.

J'ai déjà proclamé, avec preuves à l'appui, la faillite de cette doctrine, en ce qui concerne les tout primitifs, les Bondjos, en particulier, qui n'ont aucune idée de Dieu, qui ne croient pas à la survie de l'âme et n'ont d'autre principe de morale que le respect de la force. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais démontrer maintenant que les croyances religieuses des primitifs n'arrivent au degré d'élévation atteint chez les Bandas qu'à la suite d'une évolution lente et méthodique dont je vais essayer d'étudier le processus.

§

Je prendrai comme point de départ de cette évolution le sentiment primordial que nous avons montré, à l'aube de l'humanité, prenant possession sans partage de l'âme des faibles, écrasés par les forts ; le respect de la Force. — La première et unique réaction de défense compatible avec le développement intellectuel de ces primitifs, à ce moment précis, ne pouvait être, avons-nous dit, qu'une entière soumission au plus fort avec l'offrande spontanée de tout ce qui pouvait tenter sa cupidité avant qu'il se l'attribuât lui-même par la violence. La réaction seconde fut l'essai de domination de la force par la ruse, à mesure que les nécessités nouvelles provoquaient l'éveil, des facul-

tés intellectuelles correspondantes : la sorcellerie prit ainsi naissance.

Mais ces primitifs, adorateurs de la Force, vivant constamment en présence de la nature, ne pouvaient manquer, tôt ou tard, d'être impressionnés par la puissance formidable des forces de la nature, sans se préoccuper, pour autant, d'en connaître les origines. Point n'est besoin de recourir à des raisonnements compliqués du genre de ceux qui ont servi à édifier les théories du *Naturisme* ou de l'*Animisme* pour expliquer comment les primitifs arrivèrent à personnifier ces forces naturelles, à leur prêter un corps et une intelligence. Les noirs sont incapables de concevoir une force indépendante d'un substratum matériel. En leur attribuant respectivement chacune des calamités qui accablent l'humanité, ils leur ont logiquement prêté la forme animale ou humaine qui correspondait le mieux à ces diverses attributions. — Ils leur ont, par ailleurs, tout aussi logiquement supposé, de même que les païens à leurs dieux, les tendances, les instincts et les appétits communs à tous les êtres répandus sur la terre. Il était donc naturel qu'ils opposassent à la force invincible des Génies les mêmes réactions de défense que nous avons exposées plus haut. Ils ont cherché d'abord à détourner les effets de leur redoutable influence par des offrandes, par des sacrifices auxquels la rapacité des initiés a donné une extension de plus en plus grande. Ils se sont ensuite appliqués à dominer ces forces, à les asservir par des pratiques de sorcellerie : et voilà l'origine des machinations ténébreuses de N'Gakoura dans son bois sacré, voilà l'origine de ces associations secrètes répandues dans toute l'Afrique.

Chez les fétichistes proprement dits, le point de départ est le même et aboutit par le même processus au culte des forces naturelles. — Mais ces forces, au lieu d'être personnifiées, comme chez les Bandas, sous la forme d'animaux, sont matérialisées sous les espèces d'objets innombrables formant la base d'une très lucrative industrie et offrant en

outre cet avantage que, grâce à eux, chaque collectivité, chaque famille peut posséder son Génie à elle, rien qu'à elle. Quelles qu'elles soient, ces matérialisations des Génies attestent encore l'inaptitude de ces primitifs à concevoir l'existence d'une puissance invisible, immatérielle. La croyance aux Génies, qui est la négation même de toute notion morale, n'a et ne peut avoir rien de commun avec l'idée de Dieu.

§

Mais, à côté de ce culte des forces de la nature et tout à fait en dehors de lui, s'établissait cette croyance, s'affirmait cette certitude que l'homme est formé des deux éléments distincts que la mort dissocie plus ou moins complètement : l'un, le corps, qui meurt et se désagrège, l'autre, l'âme, qui continue à vivre après la mort.

A quel moment de l'évolution des religions les primitifs ont-ils acquis cette certitude de la survie, de l'immortalité de l'âme? Il est hors de doute que cette croyance remonte en Afrique à une époque extrêmement reculée ; elle y est à ce point répandue que, personnellement, je l'ai retrouvée partout, chez toutes les peuplades, sauf chez les Bondjos et les Quarrés. Comment a-t-elle commencé de germer dans l'esprit des hommes ? Il est, je crois, impossible de donner sur ce point une réponse satisfaisante. Si l'on veut nous permettre de hasarder une opinion personnelle, nous avouerons très franchement ne pas considérer comme impossible la révélation directe. Les primitifs croient à la survivance des esprits des morts d'après le témoignage même de ces esprits qui se sont manifestés à eux. La sorcellerie amplifiant, dénaturant cette révélation pour la mieux exploiter, a fait le reste.

Où et dans quelles conditions l'âme survit-elle au corps ? Nous abordons ici le tournant décisif de l'évolution de la croyance. Pour les fétichistes, les âmes des trépassés ne quittent pas la terre où elles ne cessent d'errer parmi les

vivants, tourmentant à leur tour ceux qui les ont maltraitées pendant leur vie charnelle. Certaines âmes empruntent les corps d'hommes ou d'animaux pour mieux assouvir leur vengeance. Certes, on ne voit encore poindre, jusque-là, aucune intervention d'une justice surnaturelle dispensatrice de récompense ou de châtiments. Toutes les âmes subissent le même sort, quelle qu'ait été leur conduite en ce monde.

Mais, cependant, il y a ce fait nouveau considérable : après la mort, les faibles, devenus invisibles, intangibles, peuvent alors impunément maltraiter à leur tour les plus forts demeurés sur terre. La force n'est donc plus la puissance souveraine et sans appel. Il existe, par delà la mort, au-dessus de l'humanité, tout un monde invisible, mystérieux, où se manifestent des puissances différant essentiellement des forces exclusivement matérielles qui dominent les hommes sur la terre. Ce point de départ étant admis, il est permis de supposer que l'instinct de subordination des primitifs, qui leur fait une nécessité de se soumettre à la direction, à la domination d'un maître leur ait suggéré, comme également nécessaire, l'existence d'un chef immatériel et invisible à la tête de ce monde immatériel et invisible. Telle pourrait être l'origine de l'idée de Dieu, dérivant de la croyance au monde des esprits. Ainsi s'expliquerait, chez les noirs croyant à la survie de l'âme, la conception d'un Dieu lointain, inaccessible aux prières, aux offrandes, et dont l'action, limitée au monde invisible de l'au delà, ne se fait pas sentir sur la terre. C'est pourquoi, aussi, quoi que l'on puisse prétendre, la croyance en Dieu n'est point universelle, même parmi les individus déjà parvenus à un certain degré de civilisation. Tout récemment encore, mon interprète Banda, ancien tirailleur, intellectuel bien pensant, ayant voulu émerveiller les habitants d'un village Sara par de pieuses considérations sur Dieu, ne réussit qu'à s'attirer une peu courtoise rebuffade : « Où est-il, Dieu? Que fait-il ? Tu le connais ? Tu l'as vu ? Non ! Eh bien, tais-toi et laisse-nous en paix ! »

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que, de la croyance encore grossière des fétichistes en la survie des âmes continuant à errer, pêle-mêle, indéfiniment sur la terre, a pu sortir l'idée de Dieu. Mais si nous passons à la religion Banda, nous assistons au plus complet épanouissement, à la fois, du sentiment religieux et du concept évolutionniste. Ici les âmes rendent compte à Dieu de leur conduite sur la terre et en reçoivent la récompense ou le châtiment. Les âmes justes, bien qu'encore alourdies par un vague substratum matériel, sont élevées à un rang supérieur et admises dans une sorte d'Eden, d'où elles peuvent revenir sur la terre communiquer avec les vivants pendant leur sommeil. Les âmes de ceux qui ont commis des crimes et mésusé des attributs de l'humanité sont renvoyées sur la terre et réincarnées dans des corps d'animaux.

Nous assistons, pour la première fois, à une intervention directe de Dieu : un dieu dont l'essence est enfin précisée. Ce dieu est juste : il récompense les bons et punit les méchants dans l'autre vie. Pour la première fois, nous voyons établir une distinction entre ce qui est bien et ce qui est mal, nous voyons naître l'idée de Justice. D'où provient, chez les Bandas, cette vague intuition d'une loi morale partout ailleurs encore insoupçonnée, en Afrique fétichiste ?

Dans la religion du nègre africain,— dit le docteur Cureau, — il n'y a pas place pour la morale. La notion du bien et du mal est purement subjective ; elle se borne au bien et au mal physiques (1).

Ce n'est guère autour d'eux et en eux que nous devons en rechercher l'origine. La nature avec sa loi inexorable de l'écrasement des faibles par les forts est, à cet égard, une éducatrice déplorable. Il faut bien reconnaître, d'autre part, que cette pâle aurore d'une morale rudimentaire n'éclaire pas ses nouveaux adeptes au delà de leurs timides spéculations métaphysiques et n'influence aucun des actes de leur

(1) Docteur Cureau : *Les sociétés primitives de l'Afrique Equatoriale*, Armand Colin, p. 360.

vie normale : on continue à s'entre-duper, à s'entre-empoisonner, en pays Banda, tout aussi activement que partout ailleurs en Afrique.

Et nous avons déjà constaté, au cours de cette étude, que les rares sanctions appliquées à ces méfaits ne procèdent pas le moins du monde d'une tendance moralisatrice, mais sont uniquement inspirées par l'instinct de conservation collective ou un vague besoin de représailles.

Il semble bien, si paradoxal que cela puisse paraître, que ce soit ce même besoin de représailles éveillé par la souffrance qui ait fait jaillir les premières lueurs de l'idée de justice dans les âmes des déshéritées de ce monde. Quelle que soit la somme d'infortunes accumulées sur un malheureux, elles n'arrivent jamais à étouffer complètement en lui toute espérance. Les plus infortunés d'entre ces nègres primitifs constamment brimés, persécutés par les forts sur cette terre ont instinctivement tressailli d'espérance quand leur est parvenue la première révélation d'une autre existence au delà de la tombe, tel le joueur malheureux à qui s'offre la possibilité de courir une fois encore sa chance : « Peut-être, là-bas — ont-ils espéré — nous écherra-t-il d'être rangés parmi les forts et de brimer, de persécuter à notre tour ! » Sans doute, à en juger par leur valeur morale actuelle, cette première intuition de l'idée de Justice n'a pas dû aller très au delà de cette modeste espérance d'une revanche par l'abaissement des puissants et le relèvement des faibles. Il n'apparaît même pas que cette limite ait été dépassée de nos jours parmi les nègres centre-africains les plus développés intellectuellement. Encore inféodés au culte de la Force, ils estiment légitime la tyrannie de qui a su leur imposer sa supériorité et se révoltent seulement contre une inégalité de traitement appliquée à des individus de même race et de même condition. Les indigènes de nos vieilles colonies, dont les revendications ne connaissent maintenant plus de bornes, n'ont cessé d'admettre l'autorité et la suprématie des blancs que le jour où certains d'entre

nous, cédant à des mobiles complexes, se sont efforcés de les convaincre qu'ils étaient nos égaux. Les Bandas primitifs limitent les rigueurs de Youroungou, le dieu juste, aux âmes de trépassés qui ont empoisonné leurs congénères sur la terre. Toutes les autres âmes sont jugées vertueuses et admises, comme telles, au séjour des bienheureux. Elles ne cessent pas, pour autant, de molester rudement leurs parents demeurés sur la terre et coupables seulement de ne les point approvisionner assez copieusement en nourritures.

En somme, il faut nous résigner à ne point trouver dans l'esprit de ces Bandas autre chose que la grossière ébauche d'une conception morale toute rudimentaire et qui n'a pas sensiblement progressé depuis lors au delà de ce point initial.

Ils n'ont pas compris et ne pouvaient comprendre que leur Paradis, maintenant en présence des êtres, même les meilleurs, encore pourvus, si peu soit-il, des attributs de l'humanité, ne saurait être toujours qu'un abominable enfer ne différant pas sensiblement du monde terrestre. Ils n'ont pas compris que la condition indispensable du bonheur est, avec la désincarnation, l'immatérialisation intégrale, la libération complète de tous les instincts qui, seuls, provoquent la jalousie et la haine parmi les hommes.

§

Il existe encore dans cette même religion une autre particularité intéressante qui mérite de nous arrêter un instant.

Les âmes de ceux qui n'ont point assassiné sont élevées à une condition supérieure à leur situation terrestre, alors qu'au contraire les âmes des criminels sont rétrogradées et réincarnées dans des corps d'animaux.

Les autres fétichistes, que nous avons précédemment étudiés, avaient déjà une tendance à admettre ces passages alternatifs des âmes d'un corps humain dans un corps

d'animal et réciproquement. — Les opérations de sorcellerie ont fréquemment pour objet la transformation instantanée d'un homme ou d'une femme en lion, en caïman, en panthère. Mais, dans leur croyance, ces métamorphoses étaient essentiellement accidentelles, passagères, limitées au monde terrestre. Le vulgaire troupeau de ces primitifs, tout au moins dans sa croyance en la survie des âmes, ne suit pas ces âmes désincarnées au delà de leur période indéterminée de séjour parmi les vivants. Que quelques-uns de leurs féticheurs, que quelques privilégiés affiliés aux sociétés secrètes soient initiés aux migrations ultérieures des âmes, j'ai quelque raison de le croire ; mais c'est alors un dogme mystérieux dont le secret est si bien gardé que l'on n'en retrouve aucune trace dans les croyances populaires. Au contraire, toutes les peuplades se rattachant ethnologiquement aux Bandas admettent couramment cette réincarnation des âmes inférieures dans des corps d'animaux.

Elle a son retentissement dans les coutumes et dans les légendes. Dans la région forestière avoisinant la Ouâhm, infestée de lions et de panthères, il advient parfois que l'un de ces fauves, plus audacieux ou plus affamé, s'aventure, la nuit, dans l'intérieur même d'un village et attaque jusque dans leur case les habitants endormis ; puis, enhardi par ce premier succès, il récidive pendant les nuits suivantes. En pareille occurrence, les indigènes n'hésitent pas à reconnaître dans ce lion ou cette panthère un des leurs, mort récemment, et revenant, dans cette réincarnation, assouvir une vengeance contre la collectivité. Les Banziris qui se trouvent indisposés après avoir mangé la chair d'un animal sont convaincus que cet animal était un de leurs ancêtres réincarné après sa mort. Dans le Haut-Chari, la légende attribue une origine identique à la maladie du sommeil, dont les premières victimes furent les membres d'une famille qui s'étaient nourris de la chair d'un ancêtre-poisson.

Ceci m'amène à parler de la croyance au *totémisme* répan-

due sur toute la surface du globe, particulièrement en Amérique, et que l'on retrouve chez la plupart des peuplades africaines. On connaît les traits généraux du *totem* :

Avant tout, ce n'est pas un fétiche ; le fétiche est un animal, un objet divinisé : la caractéristique du totem, au contraire, est de s'appliquer à un groupe, une espèce d'objets ou d'êtres. Il est, pour cette espèce, comme le substratum des individus qui la composent ; il en est la source vitale, l'énergie génératrice, puis le nom collectif (c'est-à-dire l'âme permanente de la race), puis encore la marque de cette parenté commune : le blason ; enfin, l'esprit protecteur, la Providence de cette race. Prenons un clan qui a adopté pour totem un loup. Chaque membre du clan-loup est un loup ; il croit que le loup est l'ancêtre-animal, lui-même sorti du sol comme les plantes, à qui des membres humains ont poussé, qui s'est mis à marcher sur deux pattes, a épilé son corps, est devenu un loup-homme. Tous les membres du clan descendent donc d'un vrai loup, sont de la même chair, par conséquent frères des autres loups restés à l'état sauvage (c'est-à-dire animal), d'où l'interdiction (tabou) de ne chasser, ni tuer, ni manger le loup-frère, le totem...... Après la mort, l'individu retourne à son totem. L'émanation du loup qui s'était incarnée, pour une existence passagère, dans une forme humaine, revient après la mort se confondre et résorber dans le loup ancestral, d'où sortiront d'autres loups (1)...

Le totémisme est enraciné au Dahomey, où le roi était surtout connu sous le nom de son totem : ainsi Béhanzin, que les indigènes n'appelaient jamais que *condo*, le caïman. Le totem de certaines peuplades de la côte dahoméenne était le serpent pithon, auquel on élevait des temples où étaient logés, nourris, vénérés des quantités innombrables de serpents qui allaient librement voisiner dans les villages d'alentour. Je n'ai pas encore oublié certaine nuit, où l'un d'eux m'échut comme compagnon de lit. Les *Loangos* ont élu le chimpanzé, d'autres, la hyène, etc... Le totem est l'emblème corporatif, le principe fondamental de ces asso-

(1) Alexandre Moret : *Totem et Pharaon. Revue de Paris.* Livraison du 1er octobre 1912, page 617.

ciations religieuses secrètes, dont j'ai déjà parlé plus haut. La longue initiation des Semlis dans le bois sacré de N'Gakoura est sans doute consacrée en grande partie à la révélation du totem tribal, à l'enseignement du culte qui lui est dû et des rites à accomplir pour obtenir son appui.

La réelle signification du totémisme, au double point de vue social et religieux, ne semble pas encore avoir été complètement dégagée, même après les travaux de Frazer, Durkheim et Salomon Reinach. Sans entrer dans la discussion des théories un peu confuses émises à ce sujet, je me permettrai d'exprimer mon opinion personnelle que cette religion, car c'est bien une véritable religion, a répondu à un double besoin des races primitives : d'abord offrir une protection, tout au moins morale, à de pauvres êtres abandonnés sans défense à la loi du plus fort et aux influences redoutables, hypothétiques ou réelles des forces de la nature ; ensuite, servir de signe de ralliement à tous les membres d'une même famille ethnique appelés à se disperser et créer entre eux un lien indissoluble à travers le temps et à travers l'espace.

Au point de vue de l'évolution des espèces, le totémisme nous amène à une conclusion assez étrange. Après la mort, l'individu revient à la forme ancestrale par réincarnation dans le corps de l'animal totem. Si ces mutations alternatives, si ces va-et-vient de l'animalité à l'humanité et de l'humanité à l'animalité consacrent le principe de la parité d'origine et même d'une sorte d'équivalence entre les deux espèces, c'est, en même temps la consécration de la fixité définitive de ces deux espèces et de l'arrêt de leur évolution. Au contraire, la religion Banda, en réservant aux individualités supérieures un Eden mystérieux, inconnu, qui peut n'être qu'un étage préliminaire à de futures migrations vers d'autres mondes, n'assigne aucune limite à l'évolution. Elle affirme la pérennité, au delà de la mort, du principe de sélection par la réintégration dans une catégorie animale inférieure des humanités insuffisamment déve-

loppées tout en ouvrant à l'évolution des êtres supérieurs les perspectives illimitées d'un éternel devenir.

—

RAPPORT DES RELIGIONS DES PRIMITIFS CENTRE-AFRICAINS AVEC LES AUTRES RELIGIONS

L'intérêt qui s'attache à l'étude des croyances des primitifs africains réside précisément dans ce fait qu'elle peut être considérée comme une reconstitution, à peu de chose près, intégrale des diverses étapes de l'évolution religieuse chez les peuples civilisés. La marche de cette évolution est loin d'être étroitement liée au temps écoulé depuis son point de départ initial. Elle est presque exclusivement subordonnée aux conditions d'existence, de milieu, ainsi qu'au coefficient d'activité des facultés intellectuelles sous l'influence des diverses excitations venues de l'extérieur. Des collectivités, comme les Bondjos, sans communication avec leurs voisins et encerclés dans un même horizon de connaissances, d'habitudes, de besoins immuables seront hors d'état de progresser tant que durera leur isolement. De même, certaines peuplades africaines isolées, qui sont probablement nos aînées en humanité, de plusieurs siècles, atteignent à peine actuellement le degré d'évolution où nous étions nous-mêmes parvenus il y a quelques milliers d'années. Nous trouvons maintenant chez elles les croyances et les pratiques religieuses dont on découvre des vestiges aux temps les plus reculés de l'histoire des Egyptiens et des Indo-Européens. Qu'est-ce à dire, sinon que le fond des croyances est le même chez tous les peuples à un même moment de leur évolution? Et cette révélation d'une importance capitale nous est une nouvelle preuve de l'unité de l'espèce humaine. Les rameaux de l'arbre généalogique ont pu se développer plus ou moins rapidement, plus ou moins vigoureusement et s'orienter en des sens différents pour s'étendre sur la terre, mais les racines communes ont puisé au même terroir originel les mêmes élé-

ments constitutifs essentiels. Réciproquement, il devient dès lors tout naturel que les hommes, quels qu'ils soient, à quelque race qu'ils appartiennent, étant semblablement constitués, réagissent pareillement, dans des conditions déterminées, contre les mêmes excitations.

§

La persistance, en Afrique Centrale, de tribus sauvages demeurées en état de fixité psychologique absolue au point initial de leur évolution est d'autant plus précieuse que, si haut que l'on remonte dans l'histoire de tous les peuples, on ne retrouve aucun document figuré ou écrit permettant de reconstituer leur état psychique, leurs mœurs et leurs croyances à ce même moment initial. Nous n'avons donc aucun terme de comparaison nous permettant d'établir un parallèle entre ces peuples, à cette époque, et les races noires les plus primitives, les Bondjos, par exemple. Cette incapacité d'exprimer et de fixer la pensée sous une forme durable nous autorise, du moins, à leur assigner un niveau intellectuel également inférieur. Les Bondjos ou les Quarrés, de leur côté, n'ont jusqu'à présent établi et seraient incapables d'établir un document quelconque de nature à renseigner sur leurs mœurs et leurs pratiques de sorcellerie.

Dans tous les cas, les premières manifestations religieuses attribuées avec certitude aux Indo-Européens sont exactement superposables à celles de nos primitifs centre-africains parvenus au deuxième degré de leur évolution : le culte des Forces de la nature et, parallèlement, la croyance à la survie des âmes errant indéfiniment sur la terre. J'ai assigné comme origine à la première de ces conceptions religieuses, chez les noirs : le respect de la Force, la peur, et à la seconde : la révélation directe par les âmes elles-mêmes manifestant leur présence aux vivants.

Il est vraisemblable que les croyances correspondantes des Indo-Européens ont eu les mêmes origines.

On ne saurait contester que le culte rendu par ces derniers aux forces de la nature a été un culte inspiré par la peur, tendant à désarmer par des offrandes les êtres mystérieux dont la funeste influence ne cesse de peser sur la destinée des humains.

Toutes ces divinités indo-gréco-romaines étaient des puissances formidables que l'on redoutait et que l'on ne pouvait aimer. Même, à un degré plus avancé, la mythologie n'est qu'une succession de tableaux horrifiants, un effroyable *mélo* aux cent actes divers.

Pas plus que les animaux monstrueux choisis par les noirs pour personnifier leurs génies, ces dieux ne pouvaient évoquer dans l'âme de leurs adorateurs aucune idée, si rudimentaire fût-elle, de justice et de bonté. Les nègres ont donné aux génies la forme d'animaux qui leur apparaissent comme la représentation la plus parfaite de la Force. Les Grecs primitifs ont prêté aux leurs, le plus souvent, les apparences de beaux hommes et de femmes adorables, parce que leur esprit plus pénétrant distinguait déjà plusieurs modalités différentes de la Force et aussi parce que c'était déjà une des qualités distinctives de leur génie de ne pouvoir s'incliner devant une puissance quelconque qui n'aurait pas compté parmi ses attributs de la beauté. De même, là où les nègres Bandas se bornent encore à dresser de petits autels en branchages pour déposer leurs offrandes, les Grecs ont trouvé prétexte à édifier des temples magnifiques. Au reste, ils ne répugnaient point à ce que leurs dieux, dans certaines circonstances et pour leur commodité personnelle, empruntassent passagèrement la forme d'animaux variés. Jupiter, à l'occasion de ses aventures amoureuses, se livra assez fréquemment à ce genre de divertissement. Il est, certes, inévitable que des collectivités de caractère, de tempérament si différents modifient les formes extérieures du culte conformément à leur nature et tendent à se créer des dieux, plus ou moins, à leur ressemblance. Le fond de la croyance n'était pas moins le

même, chez les uns et chez les autres. Il est d'ailleurs assez remarquable que les Grecs ayant assimilé leurs divinités à des humanités supérieures, partant, plus accessibles à la prière, à la pitié, n'ont pas moins égalé les nègres fétichistes par leur résignation à accepter les lois inexorables de *la Fatalité*.

Chez les Egyptiens, l'analogie entre les croyances est tout aussi frappante. Les dieux innombrables représentant autant d'éléments, autant de forces naturelles divinisées ont pris les formes de toutes sortes d'animaux avant de consentir à animer de leur esprit les statues sculptées en leur honneur par le Génie des hommes. Ptah devient le bœuf Apis, Hethor une vache, Hor un faucon.

A cette époque (sous l'ancien empire), dit M. Alexandre Moret, les dieux sont, certes, de hauts et puissants seigneurs que l'on traite avec déférence, à qui l'on paie sans enthousiasme le tribut qu'ils sauraient, au besoin, arracher; mais ils n'ont ni dévots, ni fidèles. Ce n'est pas une religion confiante qui préside aux rapports entre l'humanité et le ciel. Prie-t-on un être que l'on craint, qui est redoutable parce que plus fort? Par la magie, au contraire, on circonvient les dieux, on peut les flatter, les tromper, voire, leur faire peur (1).

N'est-ce pas là l'exacte reproduction de ce que nous avons dit des Génies, du culte qui leur est rendu par les nègres primitifs, sans en exclure l'intervention des pratiques de sorcellerie?

§

Si l'on veut bien maintenant se reporter à notre exposé des concepts répandus dans toute l'Afrique centrale en ce qui concerne le problème de l'au delà, on ne manquera certainement pas d'être aussi profondément impressionné que nous le fûmes nous-même en constatant chez des races tellement différentes ethnologiquement, si distantes dans l'espace et dans le temps, une pareille similitude de croyances

(1) Alexandre Moret : *Anciens Sanctuaires d'Egypte*. Revue de Paris, 15 mai 1913, p. 411.

étendue jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux rites des funérailles.

Les plus anciens concepts des races indo-européennes font de la survie de l'âme après la mort un simple prolongement, sur la terre, ou sous la terre, de l'existence antérieure. La séparation de l'âme et du corps n'est même pas complète ou, du moins, l'âme repose encore sur un substratum matériel, d'ailleurs indispensable à l'accomplissement des gestes par quoi les morts révèlent leur présence aux vivants. Ces morts réclament des nourritures. Bien plus, on enterre avec eux les objets, les armes, les vêtements dont on suppose qu'ils auront besoin. On égorge des esclaves sur leur tombe, dans la pensée que les êtres enfermés avec le mort le serviront dans le tombeau (1). J'ai déjà eu l'occasion de dire ce que je pense de cette coutume si répandue chez les noirs et crois pouvoir maintenir ici la même hypothèse.

Jusque-là, nous ne relevons aucune différence entre les deux croyances, si bien qu'un compatriote et contemporain d'Ulysse tombant inopinément de son actuel séjour dans un village de l'Afrique centrale s'associerait sans la moindre surprise, en vieil habitué, aux cérémonies funèbres, aux offrandes aux mânes des trépassés et aux inquiétudes de la collectivité appréhendant leurs représailles. Tout au plus, la mentalité moins rude de ce Grec serait-elle choquée par le sauvage acharnement de ces âmes noires rossant les vivants au coin d'un bois et empruntant le corps d'une panthère pour les exterminer plus commodément : simple affaire de tempérament et d'éducation.

Ce ne fut que bien plus tard, vers le ve siècle avant notre ère, que les Grecs cessèrent de considérer les âmes comme des entités semi-matérielles, comme des êtres semi-désincarnés errant indéfiniment autour de leur tombe et leur assignèrent, par delà la terre, une destinée heureuse ou malheureuse en récompense ou en punition de leur existence

(1) Fustel de Coulanges : *La Cité antique*, chapitre 1er.

antérieure. Mais ici, encore, n'ai-je jamais pu prendre au sérieux ces trois personnages de comédie, Minos, Eaque, Rhadamante, qui font assez triste figure quand on les compare à Osiris, le dieu mystérieux et formidable. Je suis presque tenté de leur préférer l'honnête gendarme de *Youroungou* armé de sa matraque et boutant dans le feu les âmes des criminels.

La religion égyptienne, je l'avoue en toute humilité, offre à ma chétive érudition un *imbroglio* assez difficile à démêler avec cette complication un peu confuse d'âme *double* du corps, d'âme intellectuelle, d'âme conscience... rompant toute association après la mort pour suivre des destinations différentes. Peut-être aussi, Messieurs les Egyptologues, aux prises avec des documents sibyllins et contradictoires, n'ont-ils pas encore, eux-mêmes, sur cette délicate matière, de suffisantes clartés. M. Alexandre Moret, auquel j'adresse un nouvel appel en cette difficile conjecture, estime prudent de s'arrêter aux conclusions suivantes. Au début de la croyance, de l'âme double : le *Kâ* revenait, par intermittences, à la suite des rites magiques appropriés, retrouver le corps, la momie dans sa tombe. Par contre, l'âme intelligence, l'âme-oiseau, le *Bi*, visitait plus spécialement les statues des défunts et, par l'intermédiaire de ces statues, se manifestait, pendant leur sommeil aux mortels qui venaient dormir auprès d'elles (1). Dans les siècles suivants, entre la IVe et Ve dynastie, les âmes des justes vont au ciel et les relations du corps avec l'âme deviennent de plus en plus rares. On trouve également, à cette époque, l'intervention du dieu Osiris demandant compte aux âmes des morts de leur existence sur la terre.

Ce mélange compliqué de croyances se transformant, s'enchevêtrant au cours des siècles ne nous apporte, au fond, aucun élément essentiel nouveau qui ne nous ait déjà été

(1) Alexandre Moret, *Les Statues d'Egypte*. (*Revue de Paris*, 1er mai 1914, p. 147.)

fourni par les nègres primitifs, depuis les fétichistes les plus bornés qui font errer indéfiniment les âmes autour de leur sépulture, jusqu'aux Bandas qui leur assignent un céleste séjour d'où elles reviennent visiter les vivants pendant leur sommeil. Osiris lui-même, le dieu terrible dont la puissance était si formidable que l'on ne prononçait son nom qu'en tremblant, nous apparaît aussi lointain que *Youroungou*, dont la majesté ne daigne point s'abaisser aux choses de la terre, que l'on n'adore pas, que l'on ne prie pas, sauf quand il s'agit de mettre ordre, dans le ciel, à quelque perturbation atmosphérique.

§

Ainsi, au cours de cette longue enquête sur le développement intellectuel et religieux des primitifs centre-africains, nous n'avons pas cessé de retrouver chez eux les mêmes réactions en présence des forces naturelles, les mêmes hypothèses devant les troublants mystères de l'au delà et, d'une façon générale, les mêmes croyances, les mêmes appréhensions et les mêmes espoirs qui ont marqué les diverses étapes de l'évolution de tous les autres peuples. De l'ensemble de toutes les considérations qui précèdent je ne veux, pour le moment, retenir qu'un simple fait, mais d'une importance capitale, à l'heure où nous allons enfin entrer en collaboration plus étroite avec nos frères noirs. Je voudrais contribuer à effacer ce préjugé dangereux qu'ils constituent, bien au-dessous de nous, bien en dehors de nous, une espèce toute différente de la nôtre, essentiellement, incurablement inférieure. N'est-ce pas déjà un fait considérable que ces croyances stupides, ces pratiques religieuses grossières, qui nous servent d'arguments pour répudier toute communauté d'origine avec ces nègres, sont exactement les mêmes qui constituaient, il y a quelques milliers d'années, la religion de nos ancêtres? Ces noirs sont comme des parents de province oubliés au pays natal et qui, depuis lors, pendant la longue succession des siècles si ac-

tivement employés par nous, n'ont fait, eux, autre chose que vivre, durer, en attendant que nous revenions les prendre à notre remorque pour les amener, à leur tour, au point où nous sommes parvenus. Rien, d'ailleurs, de plus surprenant que la rapidité avec laquelle se développent leurs facultés intellectuelles, dès qu'ils sont sortis de leur torpeur millénaire. Nous avons des exemples quotidiens de jeunes indigènes, hier encore sauvages, cannibales, abrutis par leurs sorciers et qui, en quelques mois, nous stupéfient par une facilité d'assimilation que l'on ne rencontrerait pas toujours chez des enfants pris au hasard dans certains hameaux des Hautes-Alpes ou de la Bretagne. Que serait-ce s'ils avaient derrière eux une longue hérédité de culture intellectuelle et d'éducation morale ? Je me garde, certes, d'encourager les exagérations de quelques négrophiles par trop enthousiastes. Je pense, par contre, et voudrais parvenir à démontrer que l'on a grandement tort de conclure de l'actuelle infériorité des noirs, en grande partie occasionnelle, à leur imperfectibilité essentielle.

DOCTEUR LOUIS HUOT.

NOUVELLE RENCONTRE DE SALAVIN

Une journée, hélas! une journée de plus! A travers les cils, l'aube d'hiver se fraye passage, comme l'eau fangeuse de l'inondation qui ne connaît plus d'obstacles. Ah ! que la terrible nuit était douce à l'âme transie ! Une minute, une minute encore, pour savourer désespérément ce sommeil pareil à la mort ; une minute encore, pour étreindre ce rêve qui va s'échapper, s'échapper, et qui était beau et enivrant et triste, oui, si triste, mais qui valait mieux que toute la vie. Une journée, mon Dieu ! Elle est là comme un témoin qui veut être entendu et qui ne s'en ira pas sans avoir dit tout ce qu'il doit dire.

Salavin ferma ses paupières avec force, comme pour refouler le jour. Il se retourna dans son lit, étirant ses membres appesantis ; il se retourna prudemment, car il savait que, sous la couverture mince, il était difficile de concentrer un peu de chaleur ; il savait aussi que le sommier rebelle allait grincer, à la grande colère du redoutable Jaboulet, le voisin de dortoir.

Fidèle à ses habitudes, le sommier lâcha d'abord une plainte stridente, puis un des ressorts fit entendre une véritable détonation, prolongée par le sanglot vibrant de tous les ressorts voisins.

Comme chaque jour, Jaboulet grogna :

— As-tu fini, canaille ? Tu m'agaces les dents.

Du fond de la salle sortit une voix rauque et basse :

— Pas vrai ! T'en as plus, de dents.

Mais Jaboulet trancha :

— Ça m'agace la place... bourrique !

Salavin se tint coi. Dormir, dormir encore un petit instant ! Se retrouver sur cette route bordée de pins noirs et dallée de marbre où le vagabondage des songes l'avait poussé toute la nuit. Rêver encore pendant une minute, rêver une vie qui fasse oublier à jamais la vraie, la morne, l'écœurante vie.

Il se sentait tout empoisonné de sommeil, les reins douloureux, les jambes pâteuses, le cœur empli d'eau trouble, la tête gonflée de fumée.

Le dortoir comptait six lits, six lits de fer, dépareillés, sans draps, et dont aucun n'était assez long pour un homme d'une taille moyenne. Couché sur le côté droit, à cause de son cœur dont il percevait le sourd travail affairé, Salavin contemplait le rectangle livide d'une fenêtre; cette image semblait divisée dans toute sa hauteur par la silhouette grêle d'une colonne de fonte qui soutenait le plafond et qu'un architecte aux desseins mystérieux avait érigée très loin du centre de la salle.

Par la fenêtre à demi barbouillée de blanc d'Espagne, on apercevait, de l'autre côté de la cour, le dos d'une grande maison: une muraille de meulière, immense, aveugle, impénétrable comme un avenir. De la cour, où les marchandes des quatre saisons remisaient leurs voitures sous un appentis, montait une rumeur de querelle. A travers une mince cloison arrivaient les bruits de l'escalier : claquement de galoches, clapotis mous de savates, glissements feutrés de vieilles chaussures humides, appels, quintes de toux. Mais rien de tout cela n'empêchait Jaboulet de dormir; seul réussissait à l'exaspérer le cri du sommier que Salavin irritait parfois en bougeant.

Depuis deux mois, Salavin occupait le lit nº 3. Il avait Jaboulet à sa droite. Le lit nº 1 était vide. Le lit nº 2 avait été pendant longtemps celui de Lhuilier; mais Lhuilier, maintenant, se mourait à l'hôpital et Salavin n'avait plus de voisin attitré, rien que des miséreux sans attaches et sans histoire, qui arrivaient, le soir, avec juste quinze

sous en poche pour s'offrir une vraie nuit, et qui repartaient le matin sans s'être rassasiés de sommeil, emportés, comme de vieux papiers, dans la bourrasque qui leur tenait lieu de destin.

A la droite de Jaboulet dormait d'ordinaire un personnage silencieux, blafard, qui s'était appelé Martinage mais que l'on ne désignait jamais plus autrement que par son surnom : le Mort. Il était soigneux de ses nippes, méticuleux dans tous ses actes et fort exactement appliqué aux infimes besognes qui lui tenaient lieu d'occupations. Il n'avait aucune espèce de vice ou de passion et apportait à sa carrière de gueux des qualités qui, si le hasard l'avait placé dans les rangs de l'administration, eussent fait de lui un fonctionnaire apprécié. A force de résignation et d'inertie, il avait désarmé le farouche Jaboulet qui n'avait même plus l'air de le voir, ne le comptait jamais au nombre des personnes présentes et affectait de s'intéresser à des objets ou à des hommes placés derrière Martinage, dit le Mort, comme si le corps du pauvre hère n'eût été qu'un songe, une vapeur.

Enfin, tout au fond, dans l'angle de la pièce, le lit n° 6 donnait asile à un garçon plongeur. Il avait longtemps travaillé dans un restaurant de la rue Montmartre, puis il avait perdu sa place à cause d'une maladie qui n'est pas rare dans le métier et qui lui emportait la peau des doigts. Il usait ses économies à quêter quelque vague besogne et ravivait sans cesse son mal en acceptant de faire les extra au grand bouillon de la rue Monge. C'était un homme perdu de santé, mais encore musclé et habitué à ce qu'on le fît monter du sous-sol pour mettre, de temps en temps, un ivrogne à la raison. Le jour où il était entré à l'hôtel, Jaboulet avait perdu la moitié de son autorité.

Entre les lits et les fenêtres il y avait une longue table gluante, commune à tout le dortoir et dont l'usage était réglé par des lois obscures, souveraines.

Du palier qui séparait le dortoir des dortoirs voisins arrivaient les gargouillements de la fontaine où les clients de l'étage venaient parfois prendre un peu d'eau.



Salavin descendit l'escalier sans toucher à la corde qui tenait lieu de rampe et dont les fibres étaient empâtées d'une crasse brune, dense, malléable comme la cire.

Au pied de l'escalier, le patron de l'hôtel se tenait assis dans une minuscule cage de verre, sous un bec de gaz. C'était un Auvergnat grisonnant, aux gros yeux myopes, à la moustache tombante. Les reflets du lumignon dansaient sur sa calvitie. A vivre dans le noir, la fraîcheur et l'engourdissement, il se trouvait envahi par une bouffissure plombée qui n'apparaissait bien qu'au jour cruel de l'Impasse, à l'heure où il sortait pour nettoyer la lampe de l'enseigne. Un homme triste, méthodique, inquiet de la police, soucieux de l'ordre et qui n'était pas sans empire sur le monde de loqueteux à qui, honnêtement, il vendait du sommeil.

Il salua Salavin de cet imperceptible mouvement du sourcil dont il honorait ses clients les moins fugitifs. Et Salavin se trouva dehors, clignant les yeux, car il souffrait maintenant d'une inflammation des paupières.

Il ne pleuvait pas ; mais la chaussée de l'Impasse Maubert, profondément encaissée dans les masures et peu fréquentée des vents, restait grasse des dernières averses. Entre les toits palpitait une étroite bande de ciel. Les nuages la franchissaient d'un bond, comme des gens pressés qui portent un message.

Salavin gagna le quai de la Tournelle. Il ne marchait pas comme à l'ordinaire. Le sol lui semblait tantôt élastique et tantôt mol, inconsistant. Le corps même de Salavin n'avait ni poids, ni volume précis ; ses mouvements ne se trouvaient jamais exactement ceux qu'avait

escomptés sa volonté. Il haussa les épaules et pensa : « Quelle machine ! Misère ! Quelle machine ! Si je ne souffrais pas, je ne serais même pas sûr d'exister. »

Il se fit peu à peu à ces impressions pénibles. Et comme des plages d'ombres s'élargissaient dans le champ de son regard, il conclut avec un calme surprenant : « Il paraît que c'est le régime aujourd'hui. Tant pis ! Allons, tant pis ! Sûrement, ça vient de l'estomac. Je ne mangerai plus de soupe le soir. Toutes réflexions faites, je ne mangerai plus rien le soir. Autant d'économisé ! »

En arrivant à l'angle du pont Sully, Salavin aperçut de loin, venant à sa rencontre, dans la foule clairsemée du matin, un homme grand, légèrement voûté, vêtu d'un ample pardessus marron, coiffé d'un feutre noir et qui portait des lunettes d'écaille sur une face ronde, rasée, un peu grasse.

Salavin s'arrêta net et eut une seconde d'affolement. Il fit un mouvement pour descendre sur le quai, par l'escalier de granit ; puis, saisi d'une autre inspiration, il tourna sur lui-même et entra dans un urinoir. Il y demeura quelques instants, regardant au dehors, à travers les découpures de la tôle, jusqu'à ce que le passant se fût éloigné dans la direction du boulevard Saint-Germain.

C'était un homme que Salavin avait rencontré, un soir, au bar des quarante tonneaux, dans la rue au Lard, près des Halles. Soulevé par un grand besoin d'abandon, il lui avait confessé toute sa vie, raconté toutes ses angoisses, fait pressentir sa chute. L'homme l'avait écouté, puis lui avait dit maintes choses sympathiques. Salavin croyait encore entendre bourdonner à son oreille la voix sourde, hésitante... Quand donc avait eu lieu cet entretien ? Etait-ce donc si lointain ? N'était-ce pas la veille au soir, la nuit même ? Salavin se le demanda non sans angoisse.

Quand il arrivait à Salavin de rencontrer, au hasard des rues, cet inconnu, ce confident de ses plus secrètes pensées, il se sentait pris pour lui d'une sorte de haine mêlée

de honte et il faisait de grands détours pour l'éviter, pour n'avoir pas même à le saluer, à le reconnaître.

Délivré de ce tourment, il traversa le pont et chemina vers la Bastille, le front bas, ne regardant que ses chaussures souillées de boue, envahi d'une indifférence qu'il jugeait souhaitable, parce qu'elle représentait, pour lui, maintenant, le bonheur.

Le boulevard Henri IV lui parut interminable. Tantôt le bruit des voitures résonnait distinctement dans sa tête, tantôt un silence miraculeux se répandait sur le monde, et le mouvement même de la terre dans l'infini semblait suspendu. Salavin murmura : « Qu'est-ce qu'il a donc, aujourd'hui, ce boulevard ? Il est interminable ! Je n'en aurai jamais fini avec lui ; il me semble qu'il y a un siècle que je rampe le long de ses trottoirs. Bah ! c'est l'estomac. J'aurai dormi sur le côté gauche, sans m'en douter. »

En ce temps-là, Salavin cherchait une place. Il la cherchait en vain depuis déjà bien des mois. Mais un ami de Lanoue, qui remplissait les fonctions d'expéditionnaire chez un huissier du boulevard Richard-Lenoir, étant tombé malade, Salavin avait obtenu d'assurer l'intérim. Il n'était employé que le matin et gagnait ainsi les quelques sous nécessaires à sa subsistance. Il envisageait avec ennui, avec découragement le moment où cette ressource viendrait à lui manquer. Parfois, tournant autour de l'Hôtel-Dieu pareil à une citadelle de chaleur et de confort, il songeait : « Si seulement j'attrapais une fluxion de poitrine. Je n'aurais plus à m'occuper de moi. Plus qu'à laisser aller la tête sur l'oreiller et à patienter jusqu'à ce que mon sort soit réglé. »

Mais il n'attrapait pas de fluxion de poitrine. Rien que ce bobo ridicule, ce mal tenace qui lui rongeait le bord des paupières.

Tout à coup, Salavin se trouva sur la place de la Bastille. Il eut comme une nausée. « Toujours les mêmes en-

droits. Je n'ai pas une misère intéressante. Il y en a que leur malchance emporte au Chili, ou au Japon. Moi, je n'ai même pas changé de quartier. Je me corromps sur place. Toujours les mêmes rues. Toujours cette Bastille. »

Il regarda l'heure à la gare de Vincennes. Il se trouvait en avance de vingt minutes. « Si je vais tout de suite au bureau, il me faudra travailler vingt minutes de plus. Si je reste sur un banc de boulevard, je prendrai froid. Si je marche, je vais user mes chaussures. Tant pis ! Marchons. »

Il marcha, filant d'instinct vers les régions populeuses dont la cohue est accueillante, vers la rue de la Roquette, la rue de Lappe, grêles vaisseaux dont les parois rapprochées lui procuraient une sensation de chaleur, de soutien.

Tout en marchant, il songeait : « Voilà déjà quinze jours que Gigon est malade. Il n'a qu'une petite grippe. Il sera debout dans le courant de la semaine prochaine et il reviendra tout de suite à l'étude. Et moi ? Que ferai-je, moi ? Il me faudra chercher autre chose. Chercher ! Toujours chercher ! Je ne suis pas présentable, avec ce soulier qui bâille et ce paletot attaché d'une épingle. »

Il fit encore quelques pas et murmura entre ses dents : « Trois mois déjà que j'ai quitté la maison ? Ah, mais non, non et non ! »

Parfois, le désir de revoir sa mère, de revoir Marguerite, le traversait, comme ces douleurs qui poignent l'estomac de l'homme, au soir d'une journée sans nourriture. Aussitôt, pour la millième fois, il reconstruisait sa vie ; il imaginait des destinées fabuleuses, ineffables, des pardons, des départs, des triomphes, des morts. Mais toujours il sentait, à de tels moments, se creuser au fond de son cœur un vide si douloureux, si désespérant, si morne qu'il secouait la tête et disait, en serrant les dents pour, du moins, convenir énergiquement de sa faiblesse : « Non, non et non ! »

Il préféra penser à Gigon. Penser à Gigon n'était pas chose défendue. Que risquait-on en s'amusant avec la

pensée de Gigon ? Gigon n'avait qu'une grippe fort légère. Gigon était un célibataire d'une quarantaine d'années. Le travail de Gigon chez l'huissier était peu lucratif, mais facile. Gigon portait une loupe sur la tempe gauche. Gigon jouait aux courses. Gigon...

La bouche de Salavin se retroussa sur le côté pour un sourire dédaigneux. Gigon! Gigon! Connu tout ça. Était-ce là tout ce qu'on pouvait penser avec Gigon ? Il remuait doucement ces pauvretés dans sa tête comme quelqu'un qui dirait, au fond de lui-même : «Il y a des choses bien plus curieuses, bien plus amusantes à faire avec Gigon. Mais, attention, attention ! Il vaut mieux ne pas trop manipuler ces choses-là . »

Il fit encore une centaine de mètres et s'aperçut qu'il était déjà très profondément engagé dans l'affaire Gigon : « En somme, des gens comme Gigon, des gens chez qui le sang est fort, peuvent très bien, à l'occasion d'une petite grippe... Et puis, quoi de plus naturel ? Une grippe, voilà qui tourne facilement à la pneumonie. En supposant que Gigon prenne une pneumonie, mais, là, une véritable pneumonie, quelque chose de grave, sinon mortel... »

Salavin fronça les sourcils à plusieurs reprises en plissant la peau du nez. Il avait contracté cette manie nerveuse et il épuisait toute son énergie en grimaces pour se donner l'illusion de la volonté. Il grimaça donc : « Allons, voilà que ça recommence ! Rien à faire de cette cervelle déréglée ! »

Il affectait encore de se juger avec rigueur, bien que, depuis longtemps déjà, il goutât une manière de plaisir douloureux à laisser vagabonder son esprit.

Il fronça les sourcils et plissa le nez, mais n'en poursuivit pas moins son rêve : « A coup sûr, une pneumonie de Gigon représentait, à peu près, pour Salavin, trois mois de tranquillité. Trois mois ! Voilà qui permet de se retourner. »

Salavin n'oubliait pas l'heure. Il obliquait doucement dans le dédale des petites rues, vers le boulevard Richard-Lenoir. Une seconde, il prit plaisir à une charcuterie dont l'étalage offrait des masses croulantes de viandes fumées aux lueurs d'ambre. Quand il s'en éloigna, ce fut pour constater soudain que l'affaire Gigon venait de faire, en lui, des progrès considérables. Il songeait : « En admettant que Gigon succombe à sa pneumonie... » Il intervint : « Mais Gigon n'a pas de pneumonie. » Peine perdue. L'âme de Salavin était déchaînée : « En admettant que Gigon succombe à cette pneumonie, je deviens titulaire de la place. Je m'achète aujourd'hui même une paire de chaussures chez Latreille. »

Il sourit de pitié : « Allons, bon ! Voilà que je tue Gigon pour une paire de chaussures. C'est absurde. C'est misérable. Quand on tue quelqu'un, il faut tuer Rothschild, Moi, je tue un mendiant pour lui voler sa sébile. »

L'autre voix répondit aussitôt : « Ta, ta, ta. On ne tue personne avec des idées; tu le sais bien. Si Gigon meurt de cette pneumonie, il meurt d'une mort absolument naturelle. Il est juste que je prenne sa place. Pour marquer l'heureux événement, je m'achète une paire de chaussures aujourd'hui même, avec dix francs que j'emprunte au petit clerc. Après quoi, peut-être que ce soir... » Comme d'habitude quand il sentait sa pensée s'engager sur cette pente, il plissa le nez, serra les dents et murmura : « Non, non et non ! » Mais il savait bien que, pour son cœur tourmenté, il n'y avait plus de différence très nette entre le mot « non » et le mot « oui ».

Une sirène dont il connaissait la voix grasse et enrouée lui fit soudain presser le pas. Il répétait en débouchant sur le boulevard : « Gigon est célibataire. Un homme que personne ne pleurera, dont personne ne se souviendra dans six mois, pas même moi. »

Du bout des lèvres, il fredonna : « Tout cela n'est d'aucune importance, puisque Gigon n'a qu'une toute petite

grippe. » Et il pénétra sous le porche de la maison qu'habitait son huissier.

Il monta, dans un recueillement profond, deux étages d'un escalier obscur dont les murailles portaient, à hauteur d'homme, les traces de mille et mille mains tâtonnantes. Salavin ne pensait plus à rien de précis. Il se croyait dans un puits de mine, s'élevant, du centre de la terre, vers une lumière bleue, vibrante, peuplée d'abeilles, d'alouettes et de cerisiers en fleurs. A un certain moment, Salavin vit soudain devant lui une chose surprenante : un petit guéridon de tôle, peint en jaune et sur lequel il y avait deux verres vides, avec une lentille d'or au fond. Mais Salavin ne s'en étonna pas outre mesure. Il ne s'étonnait plus de rien. Puis il y eut une grande lacune noire et la vie de Salavin s'arrêta pendant un siècle. Puis il entendit le timbre de la porte qu'il venait de pousser. A hauteur de son œil, il aperçut la plaque de cuivre, avec le nom : Sanseaume. Puis il gagna, par un couloir, le réduit poudreux où, derrière des monticules de dossiers, travaillait l'expéditionnaire.

Le petit clerc était déjà là, furetant comme un rat dans les paperasses et grignotant une croûte de pain. Il considéra Salavin avec intérêt.

— Ah ! c'est vous, dit-il. Vous savez que le patron viendra ce matin. Il a téléphoné. Il veut vous parler.

Salavin sentit, dans sa poitrine, s'agiter quelque chose de volumineux et de désordonné. Le petit clerc poursuivit en reniflant :

— Et puis, vous savez, Gigon est mort.

— Ah ! dit Salavin d'une voix profonde. Il est mort de sa pneumonie ?

— Oui ! Comment saviez-vous qu'il avait la pneumonie ?

— Oh ! répliqua Salavin, je ne le savais pas. Je le supposais. La grippe, vous comprenez...

Il s'assit tout de suite, pour ne pas laisser voir que ses jambes tremblaient.



A midi, Salavin quitta l'étude. Il avait été reçu par l'huissier qui lui avait donné la place de Gigon en lui conseillant de s'acheter des vêtements propres. Il avait emprunté dix francs au petit clerc. Il avait copié force assignations et couvert d'une écriture soignée force papier bleu. Mais son esprit n'avait aucune part à ces travaux, non plus qu'aux autres menus soins de sa nouvelle situation.

Comme un nageur qui, sentant soudain croître la distance qui le sépare de la rive, se met, avec vigueur, à faire brasse sur brasse pour remonter le courant qui l'entraîne, Salavin avait concentré toutes ses forces vers un seul but, sur une seule idée. Il pensait : « Gigon n'a qu'une petite grippe. On ne meurt pas d'une petite grippe. Gigon n'est pas mort. »

Parfois, posant sa plume et saisissant des deux mains le bord de la table, pour donner plus de force à son âme, il répétait avec entêtement: « Je ne veux plus que Gigon soit mort. » Mais, s'apercevant de son erreur, il se hâtait de la corriger et, semblable au pianiste maladroit qui souligne une fausse note en reprenant toute la mesure, il disait : « Non, non, ce n'est pas ça. Je ne veux pas que Gigon soit mort. Je n'ai jamais voulu que Gigon fût mort. »

A penser de la sorte, une petite sueur lui mouillait les ailes du nez et les tempes. Il s'admirait d'être capable d'un tel effort. Un moment, le grincement de sa plume sur le papier se mit à composer une sorte de chant articulé dans lequel il démêlait cette phrase singulière : « Je veux ressusciter Gigon. Je veux ressusciter Gigon. »

Il fut si tendu, si constamment appliqué à vouloir que, vers onze heures, il lui vint soudain un grand calme. Une fraîcheur passa sur son front. Son cœur se mit à battre plus lentement et tous ses muscles se détendirent. Il pensa tout de suite, avec la satisfaction et la simplicité d'un artisan

qui vient de mener à bien une tâche difficile: « Ça y est, Gigon est ressuscité ! » Il avait même une telle confiance qu'il s'offrit de réfléchir à quelque chose de tout à fait lointain et nouveau.

Au mur de l'étude était appendu un calendrier colorié figurant un paysage tropical planté de palmiers et d'aloès. Il essaya de se représenter un palmier, avec des singes parmi la verdure, avec des bananes, un serpent, un long cou de girafe et maints autres détails qu'il ajoutait pour se prouver à quel point il avait l'esprit libre.

Au fort de ce divertissement retentit un coup de timbre. La porte de l'étude venait de s'ouvrir. Quelques secondes plus tard, le petit clerc entrait dans le réduit aux dossiers. Il avait les joues fraîches, la mine animée, presque joyeuse.

Salavin dit avec élan :

— Alors ? Comment va Gigon ? Mieux ?

Le petit clerc regarda Salavin d'un œil rond.

— Gigon, dit-il, vous en avez de macabres, vous ! Mais, Gigon, on l'enterre demain. Ce ne sont pas des plaisanteries à faire.

— Etes-vous, prononça lestement Salavin, êtes-vous passé chez Gigon ce matin ?

— Chez Gigon ? Pour quoi faire ? Ah ! mais, monsieur, il faudra soigner ça.

— Oui, voilà, vous n'êtes pas allé chez Gigon, reprit Salavin en manière de conclusion. Et il se rejeta dans sa besogne.

A la fin de la journée, Salavin sortit donc et, dès qu'il fut sur le boulevard Richard-Lenoir, il s'orienta. Il se répétait, pour bien graver la chose dans sa mémoire : « François Gigon, rue de Normandie, cinq. »

Il vogua parmi le peuple de midi que les usines et les bureaux déversaient sur le trottoir. Il n'était pas inquiet, mais comme exalté et dans l'attente d'un prodige. Il avait donné son grand effort et s'estimait sûr du résultat.

Pour détruire Gigon, il n'avait exprimé qu'un très faible désir. En revanche, il avait employé à le ressusciter une énergie si soutenue, si considérable, si merveilleuse qu'il ne pouvait mettre en doute son succès.

Brusquement, il se trouva devant le domicile de Gigon. Il lui sembla qu'il venait de faire un bond à travers l'espace et le temps. Toutefois la chose lui parut normale et dans l'ordre des phénomènes qui se déroulaient ce jour-là.

Il entra et, trouvant la concierge affairée dans une odeur d'oignon frit et de braise ardente, il demanda le plus naturellement du monde :

— Monsieur François Gigon, s'il vous plaît ?

— Si vous venez pour les pompes funèbres, dit la grosse femme en se torchant les mains, c'est au quatrième étage.

Interprétant le silence de Salavin, elle poursuivit :

— Si c'est pour l'enterrement, revenez demain matin, à neuf heures.

Et elle ajouta :

— Il n'avait pas de famille ; voilà pourtant plus de vingt fois qu'on me dérange depuis ce matin. On voit qu'il avait des amis !

Salavin avait soulevé son chapeau et regagné la rue. Une angoisse insupportable le tenait à la gorge, et l'impression de l'effort inefficace l'accablait de lassitude. Il murmurait des choses incohérentes : « Une pichenette ! Il a suffi d'une pichenette pour le jeter bas. Et maintenant le consentement du monde entier ne suffirait pas à le remettre debout. »

Il regagna la Seine vers l'île Saint-Louis en songeant avec amertume qu'il est facile à un Salavin de tuer Gigon, mais que Dieu lui-même ne parviendrait pas à le ressusciter.



Il forma d'abord la résolution de rejeter l'héritage de Gigon, d'écrire à l'huissier pour refuser la place et repren-

dre sa liberté. L'idée lui vint presque aussitôt que ce serait se donner à lui-même une preuve de culpabilité. « Non, non ! jugea-t-il, mieux vaut faire bonne contenance, puisque je ne suis pour rien là-dedans. D'ailleurs, laissons Gigon tranquille, une fois pour toutes. »

Il déjeuna d'un cornet de frites et d'une de ces saucisses plates que l'on pique, à la fourchette, dans le réchaud des charcutiers. Puis il passa chez Latreille et fit l'achat d'une paire de chaussures. Malgré les entreprises, les équipées de son esprit, il se comportait quand même à la façon d'un homme ordinaire.

Toutefois, comme l'image de Gigon ne cessait de le harceler, il prit une de ces résolutions saugrenues dont il avait l'habitude : « Pour en finir avec Gigon, pour ne plus penser à Gigon, je n'ai qu'à ne plus penser du tout. Voilà, c'est bien simple : je vais ne plus penser du tout. »

Moins d'une minute après, il constata : « Tout va bien. Je ne pense plus à Gigon. Pas plus difficile que ça. »

Ce disant, il nota qu'il venait de penser à Gigon, puisqu'il avait remarqué qu'il n'y pensait pas. Il en fut douloureusement irrité et se prit à compter : « Un, deux, trois, quatre... Je compterai jusqu'à mille, jusqu'à dix mille s'il le faut, comme on fait quand on veut s'endormir. »

Il compta donc, mais non sans observer que chacun des nombres qu'il prononçait se trouvait fatalement intéressé dans l'affaire Gigon : « Quatre... Gigon habitait au quatrième étage. Cinq... cinq, rue de Normandie. Six. N'était-ce pas le six février qu'il avait fait connaissance de Gigon. Sept. Quelle était donc cette chanson que fredonnait toujours Gigon et où il était question de sept matelots ? Huit. Ah ! non ! inutile de continuer. L'arithmétique tout entière était asservie à Gigon. »

Il fut très malheureux : « C'est intolérable, intolérable. Chaque fois que Gigon me traversera l'esprit, je me donnerai un coup d'épingle sur le dos de la main. »

Il tira une épingle du revers de son paletot et, en cinq

minutes, il s'infligea une vingtaine de piqûres. « Si ça ne fait pas très mal, dit-il, c'est absolument inutile. Si ça fait mal, c'est peut-être dangereux : avec une épingle rouillée, on ne sait jamais... »

Ses chaussures nouvelles, des brodequins d'occasion qu'il avait payés six francs, lui meurtrissaient le talon. Il estima qu'il avait assez de cette souffrance-là et qu'il était bien inutile de s'endommager le dos de la main. Il jeta l'épingle et conclut en s'abandonnant : « Tant pis ! Il n'y a qu'à laisser faire ce Gigon. On verra bien. En attendant, je vais aller chez Lanoue passer une heure. »

Comme par enchantement, il se trouva délivré de Gigon. Traité par le mépris, Gigon lâcha prise. Toute l'âme de Salavin, pareille à une meute qui change de piste, venait de se lancer dans une nouvelle direction.



Depuis plusieurs mois, Salavin n'était pas retourné chez son ami Lanoue. Il l'avait rencontré dans la rue, à deux reprises, et s'était entretenu avec lui au sujet de l'huissier du boulevard Richard-Lenoir.

La Seine franchie, et pendant qu'il se dirigeait vers la rue Keller, Salavin songea calmement à Lanoue, à la femme de Lanoue, à l'enfant de Lanoue, au bonheur de Lanoue.

Comme, pour la deuxième fois de la journée, Salavin traversait la place de la Bastille, il ressentit un violent malaise : « Tiens, dit-il entre ses dents, quelle affaire ! Elle tourne ! »

D'un mouvement d'abord lent et limité, puis de plus en plus ample et rapide, la place de la Bastille s'était mise à tourner. Au centre, la colonne demeurait immobile, tel l'essieu d'une roue, mais tout le reste de la place était emporté dans une giration énorme. Les rues, les boulevards, avec leurs voitures, leurs tramways, leur charge d'hommes, étaient peu à peu gagnés par le tournoiement. Puis on

perçut du roulis, une large ondulation périphérique, comme si l'axe du système eût perdu l'équilibre. Pareille à une toupie mal réglée, la place entière oscilla.

« Oh ! dit Salavin avec simplicité, je ne suis décidément pas très bien, aujourd'hui. »

Il eut beaucoup de mal à reconnaître le faubourg Saint-Antoine; mais, à peine y fut-il engagé, il retrouva l'assiette et le calme. La navire entrait au port après une rude tempête. Derrière lui, Salavin sentait encore les rumeurs, les houles et les bonds de la haute mer.

Il chemina sans hâte, entre les boutiques bondées de meubles neufs et hideux qui fleuraient la résine, l'essence et la colle forte. Ses pieds meurtris le rappelèrent à lui-même. Il se reprit à penser avec une sorte de méthode. Eclair isolé, témoin d'un orage en fuite, Gigon, une fois encore, traversa l'âme de Salavin ; ce n'était plus qu'un souvenir incolore. Salavin était tout entier en proie à son ami Octave Lanoue, à Marthe Lanoue, au petit Lanoue, au bonheur de Lanoue, à toutes les formes de l'idée Lanoue.

Il arrivait rue Keller et s'arrêta devant l'école. Ce devait être le temps d'une récréation : à travers l'épaisseur du bâtiment on devinait la courette grouillante de bambins, hérissée de cris aigus, pareille à un bouquet d'épines. Salavin n'entendait rien ; il regardait à terre, effaçant rêveusement, de la pointe du pied, les traits d'un jeu de marelle dessiné à la craie sur le bitume.

« Peut-être, se disait-il, peut-être vaudrait-il mieux ne pas aller chez Lanoue aujourd'hui. »

Il se trouvait aussi ému, aussi gauche, aussi bouleversé qu'un homme à qui Jupiter eût, pour une journée, prêté son foudre. Il n'osait remuer le doigt dans la crainte de voir aussitôt s'écrouler une maison. « Une expérience, s'écria-t-il, vite, une expérience ! Je n'ai qu'à me prouver la vanité, l'inexistence de ce pouvoir. Après quoi, je serai tranquille, tranquille, et je penserai ce qui me plaira. »

Devant une boutique de papeterie, un badaud s'était arrêté, contemplant d'un œil absent les menus objets de la vitrine. Il avait l'air aussi peu existant que possible : un être mou comme le mastic et offert à toutes les empreintes. Salavin le regardait en pensant : « Je veux, je veux qu'il enlève son chapeau. Je veux ! »

Il répétait «je veux», comme si la volonté eût été affaire de mots. Il calcula : « C'est un minimum. Si ce pouvoir existe, le chapeau ne pèsera rien pour lui. Un, deux, trois ! Que ce bonhomme enlève son chapeau ! »

Le passant bâilla et s'éloigna sans toucher à son chapeau. Salavin ressentit une impression complexe où il y avait du soulagement et de la déception. « Allons ! Je ne suis qu'un imbécile. J'ai mal dormi et mal digéré. Aussi parfaitement inoffensif qu'un soliveau ! Montons chez Lanoue. »

Une dernière hésitation lui vint dans l'escalier. « Suis-je bien sûr, se demanda-t-il, suis-je bien sûr d'avoir voulu, d'avoir tout à fait voulu que ce chapeau fût enlevé ? »

Mais il était trop tard pour arrêter la marche du monde. Les jambes de Salavin, de degré en degré, allaient comme la fatalité. Dans la pénombre de l'escalier il entrevit soudain, devant lui, pour la seconde fois, un petit guéridon de tôle peint en jaune et portant deux verres vides. « Que me veut donc ce guéridon ? » fit-il sans y attacher autrement d'importance. Et, comme il arrivait devant la porte de Lanoue, il frappa.



Marthe Lanoue vint ouvrir et eut quelque peine à reconnaître Salavin dans l'obscurité de l'antichambre.

— Oh ! dit-elle enfin, c'est donc vous, Louis ! Comme il y avait longtemps !

Elle le fit entrer dans la chambre qui tenait lieu de salon et l'installa sur le divan. A constater la grande misère de ses nippes, Salavin éprouva de la honte et un serrement

de cœur. Marthe ne semblait pas remarquer ce qui préoccupait Salavin. Elle dit avec cordialité :

— Bien entendu, Octave est à son travail. Il ne rentrera pas avant sept heures. Mais vous resterez. On ne vous voit pas souvent, Louis.

Salavin éprouvait une jouissance aiguë à entendre une voix de femme l'appeler par son petit nom. Une impression de bien-être physique, de chaleur lui venait de cette voix musicale, caressante, veloutée. Il retira son paletot, toute pudeur écartée, découvrant sa jaquette flétrie, et il s'enfonça dans les coussins avec un plaisir animal en songeant : « Dieu! comme c'est doux! Dieu! Qu'on est bien! » Puis il demanda :

— Où est le bébé ?

— Chez une voisine, répondit Marthe, qui, occupée de menues besognes, allait et venait par la pièce.

« Bon ! murmura Salavin sans trop comprendre ce que ses propres paroles signifiaient. Bon! Alors nous sommes seuls. »

A la vérité, il semblait à Salavin que cette pensée dévorante qu'il traînait partout avec lui se fût apaisée. Il était comme délivré de son esprit. Seule la vie de son corps l'animait, seule s'agitait en lui quelque chose qui était comme la pensée de son corps.

— Vous allez vous rafraîchir, dit Marthe, en posant devant lui un verre qu'elle emplit d'une bière pétillante.

« Tiens ! se dit Salavin en buvant à longs traits, comment Marthe a-t-elle pu savoir que j'avais soif ?... »

Il avait grand'soif. Son déjeuner, pris en déambulant sur les quais, l'avait vivement altéré. Bien qu'il ne l'eût pas formulée avec des mots, dans son esprit, la soif, depuis quelques heures, était la préoccupation essentielle de son corps. Il y pensait, mais seulement avec sa gorge amère, seulement avec son estomac, avec toutes les fibres de son être.

Il but donc, goûtant une réelle volupté : « Comme j'a-

vais soif ! Comme je voulais boire ! C'est curieux, il me semble que je n'avais plus qu'une idée : boire. »

La soif cessa. Soulagé, il regarda Marthe. Elle souriait, elle avait l'air de partager le contentement de Salavin. Elle portait ce peignoir à larges manches que Salavin avait remarqué naguère et qui laissait, quand elle levait le bras, entrevoir l'ombre chaude et mystérieuse de l'aisselle.

Salavin eut un léger sursaut. Il se surprit à murmurer : « Ah ! non ! Ah ! non ! » Quoi, non ? Il n'aurait su le dire exactement. Il tournait autour d'un phénomène obscur, en lui, comme un limier tourne autour d'un hérisson, ne sachant par où l'aborder. « Lanoue, prononça-t-il, est mon ami, mon seul ami. » Un peu de temps passa et cette autre réflexion se fit jour : « Pourquoi introduire Lanoue là-dedans ? Mon cœur est pur. » Il répéta : « C'est vrai, mon cœur est pur. » Et il disait la vérité.

Salavin se leva, glissa les mains dans ses poches et se prit à marcher dans la pièce. Il avait d'abord échangé avec Marthe quelques propos sans importance, sur le temps, le passé, les soucis quotidiens. Bientôt ils ne dirent plus rien ni l'un ni l'autre. Un silence régna, qui devint, en quelques minutes, épais, presque solide, un de ces silences qui ne peuvent s'achever que sur un fracas, sur un déchirement. Plus ce silence durait, plus rares se faisaient les raisons de l'interrompre.

Salavin allait et venaït, serrant les dents et se répétant: « Mon cœur est pur, pur. » Mais il comprenait que le cœur de Salavin n'était pas tout Salavin. Dans les profondeurs de sa substance quelque chose de puissant se tordait, se dressait. Salavin assistait à ce spectacle en gémissant : « Quoi ? N'y puis-je rien ? »

Une fois, Salavin voulut s'enfuir. Il fit deux ou trois efforts ridicules et qui lui inspirèrent de la pitié. Il répétait : « Je ne veux pas! Lanoue est mon ami, mon seul ami. »

Des considérations de cette nature n'empêchent pas le sang de couler, ni le cœur de battre.

Marthe s'était mise à tricoter. Sur sa belle nuque robuste, inclinée maintenant, ses cheveux se tordaient en volutes d'une immobilité nerveuse. Salavin baissa un peu la tête, et alors il remarqua que Marthe souriait. Ce sourire l'épouvanta. Elle souriait en entr'ouvrant ses lèvres qui étaient humides et qui remuaient. Elle avait l'air d'attendre, d'attendre. Et Salavin connut qu'on peut vouloir avec autre chose que l'esprit.

Pendant plus d'une minute il se tint debout, derrière la chaise de Marthe. Il avait empoigné le dossier et l'étreignait si fort qu'il sentait le bois frémir, s'animer, se convulser. Marthe ne bougeait toujours pas ; elle ne tournait pas la tête ; pourtant, de toute sa personne, montait comme une supplication, un gémissement entrecoupé, un râle rauque et doux.

« L'esprit n'y peut rien, cria Salavin dans le fond de lui-même. On ne peut pas ne pas vouloir ! » Et il baissa la tête, doucement, doucement, jusqu'à ce que ses joues fussent au contact des petites boucles. A ce moment, Marthe se retourna et ce fut une bouche chaude, violente, profonde que la bouche de Salavin rencontra.



La nuit tombait lorsque Salavin quitta la rue Keller. Il éprouvait une lassitude mêlée de désespoir. Son corps ne voulait plus rien. Toute vie, en lui, était remontée à la cime de l'être : sa tête était bourdonnante d'appels, hantée de fantômes. « Quoi, disait-il, Marthe maintenant ! Et c'est moi, moi qui ai fait cela ! La femme de mon unique ami. Je ne voulais pas, je n'ai pas voulu. Quelle force, en moi, s'est emparée de tout vouloir ? Que vais-je devenir ? Ce matin, il m'a suffi de songer à une chose, et elle est arrivée. Ce soir, ce n'est même pas moi qui ai pen-

sé, c'est moins que moi : mes muscles, mes reins, que sais-je ? Et voilà le crime accompli. Que va-t-il se passer maintenant ? Si j'imagine que ce tramway doit heurter cet omnibus, vais-je tuer dix malheureux ? Quelle est cette lugubre fortune ? Ne puis-je plus rien désirer, rien rêver, même dans le fond le plus obscur de mon instinct, sans qu'aussitôt l'irréparable se produise ? Qui m'assure cette odieuse puissance ? Hélas, ma vie n'était que misérable, voici qu'elle est empoisonnée. »

Il chemina longtemps, de rue en rue. Il avait Marthe à sa gauche et Gigon à sa droite. Il poursuivait, avec les deux ombres,un de ces entretiens interrompus et languissants comme en ont les débauchés à la fin d'une nuit d'orgie.

« C'est vous, disait-il, c'est vous qui avez tout fait. Je suis votre jouet, votre victime. Pourquoi, vous, Marthe, avez-vous cédé, vous que je respectais, vous la femme de mon cher ami ? C'est vous qui avez ordonné. Je n'ai fait qu'obéir. Et toi, Gigon, pourquoi es-tu mort ? Suffisait-il d'un souffle, d'un regard ? Tenais-tu si mal sur tes jambes. Ah ! tu es mort pour m'ennuyer. Comme c'est intelligent ! Comme c'est charitable ! »

Mais la femme répliquait à voix basse : « Non, non, je ne pensais à rien. C'est ce tremblement de ta main, cette flamme trouble au fond de tes yeux, cet appel au fond de ta voix, ce rythme de ton haleine, ton cœur que j'entendais battre de loin.Tout cela ne trompe pas. — Voilà ce qui m'a perdue. A toi la faute, à toi seul. » Pour l'homme il parlait aussi, avec son sourire vert : « J'étais confiant, tranquille. J'avais une vie bien simple, bien laborieuse. Tu m'as dérobé tout ce que je possédais, avec cette pensée qui va comme le faucon, cette pensée qui ne respecte rien. » — « Non, c'est vrai, concédait Salavin, elle ne respecte rien, même pas son maître. Elle n'a pas de maître, elle n'a qu'un repaire, un gîte : moi, moi, Salavin !

Ah ! mais assez, vous autres ! Assez ! Je vous chasse, hou ! hou ! »

Vers le milieu de la rue de Rivoli, il perdit de vue les deux ombres. Quelque temps, leurs voix le suivirent et le harcelèrent encore et puis il fut seul, seul dans l'univers chaotique de son âme. Il s'engagea dans la rue de l'Oratoire, dont l'ombre lui parut rafraîchissante. Devant lui, marchait un homme vêtu d'une pesante pelisse de fourrure. Salavin ne l'aperçut que de dos et ne lui prêta aucune attention. Une idée nouvelle venait de l'assaillir : « Je suis pauvre, disait-il. Je ne possède rien. Voilà pourquoi je désire tout. Si j'étais riche, je serais gavé de jouissances. Je ne désirerais plus rien. Je serais sauvé, désarmé, inoffensif. Oui ! Oui ! si seulement j'étais riche... »

Salavin s'arrêta. Il venait de poser le pied sur un objet mou et plat. Il n'eut pas une hésitation : « Déjà ! dit-il. Eh bien, ça n'a pas été long. Et pourtant, cette fois, il m'a suffi d'une hypothèse et je n'ai désigné personne. Je frappe aveuglément, comme le destin. Allons, ça va bien ! »

La rue de l'Oratoire était à peu près vide. L'homme à la pelisse de fourrure allait disparaître au coin de la rue Saint-Honoré. Il disparut. « En dix secondes, songea Salavin, je peux le rejoindre et lui rendre son portefeuille. Mais, à quoi bon ? Je recommencerai ce soir, je recommencerai demain. Autant céder tout de suite. »

Il souleva son pied avec précaution, comme s'il l'eût posé sur un animal dangereux. Il ramassa le portefeuille et le devina, rien qu'en le palpant, rien qu'à sa consistance, gonflé de billets de banque. D'ailleurs, inutile de regarder à l'intérieur : Salavin savait à quoi s'en tenir. Il était las de contrôler son pouvoir.

Il plaça le portefeuille dans la poche de sa jaquette et regagna la rue de Rivoli. Une foule épaisse, pâteuse, y circulait avec lenteur et débordait, en bavant, sur les rues voisines. « Tous ces hommes-là, dit Salavin, sont des

hommes heureux, puisqu'ils ne sont pas moi. Ils peuvent penser ce qu'ils pensent, et ça n'a, par bonheur, aucune importance. Ils peuvent nourrir des passions, cultiver des désirs, choyer des projets. Ils peuvent, dans le fond de leur âme, regarder s'agiter les idées comme les bêtes d'un aquarium. Si leur volonté se roidit, elle rencontre des obstacles. Tandis que moi... »

Salavin s'arrêta devant les magasins. Il examinait le contenu des vitrines et murmurait : « Je peux acheter tout ça, si l'envie m'en prend. » Il n'avait envie de rien. Dormir, seulement dormir ! Il décida : « Je vais retourner à l'hôtel de l'Impasse. Demain j'aurai les idées plus claires. Mais il ne quittait toujours pas la rue de Rivoli, dont le mouvement lui procurait une ivresse presque agréable.

Il vit des maisons de banque. Derrière les vitres, des billets bariolés étaient piqués sur des planches, comme autant d'insectes curieux. Il y avait aussi des pièces d'or dans des sébiles. La foule stationnait interminablement devant ces objets morts qui représentaient des châteaux, de la vitesse, de l'amour, des fruits, des viandes, des horizons. Les hommes et les femmes de la foule, en vérité, ne regardaient ni les papiers ni les monnaies, mais, au delà, très loin, à l'intérieur d'eux-mêmes, ces mille choses merveilleuses que l'on peut librement imaginer.

Un peu plus loin, Salavin vit un établissement de phonographes. Les clients jetaient deux sous dans une boîte et s'appliquaient sur les oreilles des instruments par lesquels, au moyen d'un tube de caoutchouc, une machine cachée leur versait dans le cœur les musiques préférées. Certains de ces hommes se tenaient, les épaules basses, la tête penchée, comme pour brouter leur rêve. D'autres contemplaient la rue en souriant ; mais leur regard, étrange, irréel, était plongé, à travers la rue, dans un monde invisible, à eux seuls entr'ouvert.

Plus loin encore, Salavin passa devant la boutique d'un armurier. Rangés avec art sur des glaces, il y avait là des

instruments qui servent à donner la mort. Devant ces vitrines s'arrêtaient beaucoup d'hommes, et l'on n'osait pas imaginer leurs pensées. Salavin demeura de longues minutes à considérer un petit revolver dont l'acier bleu et brun évoquait la carapace de quelque reptile redoutable. Puis Salavin s'aperçut qu'il venait d'ouvrir une porte et de pénétrer chez l'armurier : « Oh ! Oh ! se dit-il, ai-je donc déjà pensé à cela? Ou bien, vais-je, maintenant, audevant de mes pensées ? »

Il se fit montrer le maniement du revolver et demanda une boîte de cartouches.

— Il nous est interdit, monsieur, intervint le commerçant, d'autoriser nos clients à charger ici même les armes qu'ils achètent.

L'armurier enveloppa séparément les deux objets en regardant Salavin d'une manière qui le fit rougir. Il n'eut pas loisir de s'attarder à réfléchir sur ce point; il venait de tirer le gros portefeuille et s'aperçut qu'il l'ouvrait aussi naturellement que si l'objet lui eût appartenu de longue date. Il prit un billet dans une liasse, paya et s'en fut, sentant sur son dos, juste entre les omoplates, le regard du marchand, comme une tige flexible et acérée.

Il quitta la rue de Rivoli et fit plusieurs détours fantaisistes, dans la crainte d'être poursuivi. Après quoi, par le pont le plus proche, il regagna la rive gauche. Il eut, un moment, l'idée de chercher un restaurant et de manger, car il avait faim. Mais il trancha net : « A quoi bon maintenant ? »

Malgré de nouveaux « à quoi bon? » il entra dans un bureau de tabac et acheta quatre cigarettes qu'il paya de son argent personnel ; l'idée de puiser une seconde fois au gros portefeuille lui faisait horreur. Il alluma une cigarette ; elle était âcre, piquante, elle ne ressemblait pas du tout à la cigarette qu'une seconde plus tôt il avait fumée en imagination.

« Comme c'est drôle, se disait-il, je trouve une fortune

et elle ne m'aura servi, en tout et pour tout, qu'à l'achat de ce revolver. » Il ajouta presque aussitôt : « Qu'ai-je dit ? Elle ne m'aura servi... Voici que les mots devancent l'esprit. C'est donc pour ce soir. Tant pis ! Tant mieux ! Oh ! comme je suis fatigué ! »

Salavin souffrait, en effet, d'une fatigue si profonde qu'il lui parut que l'éternité tout entière serait insuffisante à son délassement. Il marchait, les reins ployés, les épaules basses. Ses bras pendaient, inertes, déjà morts. Il sourit de compassion : « Je suis le seigneur du monde. Qui le dirait ? »

Il dut s'endormir en remontant le tronçon de rue Monge qui joint les quais à la place Maubert, car il n'eut aucune notion de ce parcours. Rien qu'une lacune noire. Pas un bruit, pas un souffle, pas une étoile. La place Maubert le réveilla. L'Impasse était là, soufflant sa fraîche et noire haleine de caveau. Il eut un violent mouvement de recul : « Je rendrai le portefeuille, je rendrai... » Mais aussitôt : « Que rendrai-je à Lanoue ? Que rendrai-je à Gigon ? Allons ! on ne remonte pas le fleuve du temps. Ce qui est fait est fait. Ce qui est pensé est pensé. » Et il pénétra dans l'Impasse Maubert en murmurant : « Oh ! comme je voudrais recommencer tout, recommencer le monde, me recommencer, recommencer seulement ce que je viens de faire, seulement cette respiration, seulement ce regard ! »



Le dortoir était vide. Pour être plus sûrement tranquille Salavin s'en fut charger le revolver dans un cabinet où l'on rangeait de la literie hors d'usage. Salavin n'était pas adroit : il laissa choir deux ou trois cartouches qui roulèrent sur le carreau et qu'il ne ramassa même pas. Enfin le barillet fut plein et Salavin regagna son lit. « Je pourrais, disait-il, choisir cet instant, comme il est d'usage paraît-il, pour revoir toute ma vie. Vrai, elle n'en

vaut pas la peine. La souffrir une fois de plus, avant de la perdre ! »

D'ailleurs, il se sentait en proie à une hâte qui n'était pas fébrile, mais sereine, mais majestueuse comme la chute extatique des planètes dans l'infini. « Exact comme le soleil ! Me voici ! Me voici ! » dit-il en introduisant entre ses dents le canon du revolver, qui lui parut très dur et d'une saveur acidulée.



Salavin nota que la détonation ne se produisait pas dans sa tête, mais assez loin, du côté de ses pieds. Une voix maussade et basse lui parvint, à travers une cloison d'étoupe. Elle disait :

— Ah ! mais ! si vous cassez les verres, maintenant !

Quelqu'un l'avait pris par l'épaule et le secouait rudement. Il cria presque :

— Exact comme le soleil !

— Le soleil ! Pas pour aujourd'hui, mon vieux. Mais la pluie, à discrétion. La pluie !

Salavin ouvrit tout à fait les yeux. Un homme d'une cinquantaine d'années, face bouffie, manches retroussées, serpillière bleue sur un gros ventre, se tenait debout près de lui. Il grogna :

— La patronne a défendu de vous réveiller parce que votre dégaine lui revenait, qu'elle a dit. Mais si vous cassez les verres...

Devant lui, Salavin aperçut un de ces petits guéridons de tôle peints en jaune qui meublent les débits de boisson. Sur le guéridon, un verre vide. En s'agitant, Salavin venait de faire tomber un second verre dont les morceaux grinçaient sous ses pieds.

Il se leva en frissonnant et demanda :

— Qu'est-ce que je vous dois ?

— Juste le verre : six sous, répondit l'homme. Pour les consommations, c'est payé.

— Par qui ?

— Pas par moi, pour sûr. Ah ! mais, vous n'êtes pas bien réveillé, mon garçon. C'est payé par votre copain, le gros type rasé, à lunettes et à pardessus marron, à qui vous avez dégoisé vos histoires jusque vers deux heures du matin.

— Où est-il ? demanda Salavin hébété.

— Est-ce que je sais, moi ! Il vous a écouté une partie de la nuit. Quelle patience ! Allons, rappelez-vous ! Après ça, chacun son tour, il a parlé. Et pendant qu'il parlait, vous vous êtes mis à ronfler. Alors il a payé et il est parti. Voilà ! Voulez-vous prendre un petit café ? Non ? Vous avez tort. Il fait froid. Alors, allez-vous-en, parce que je vais laver par terre. Dans une demi-heure il fera jour. C'est dur, ces bistros qui travaillent la nuit. Allez, au revoir !

Salavin sortit en grelottant du petit bar de la rue au Lard. Il fit quinze pas et tomba dans la rue des Halles, encombrée de voitures, de légumes amoncelés, de cris, et que hantait un relent d'oranges corrompues. « Oh ! dit-il, rien n'est vrai, ni le dortoir de l'Impasse, ni ce Gigon — où diable, ai-je pris ce Gigon ?—ni Marthe, ni le portefeuille, ni le revolver. Alors, alors... »

Il pleuvait. Salavin retomba dans l'engourdissement et marcha sans penser à rien. Vingt minutes plus tard, il comprit, à sa fatigue, qu'il abordait la rue de la Montagne Sainte-Geneviève, laquelle est, comme l'on sait, montante et mal pavée.

GEORGES DUHAMEL.

POÈMES

—

LE HAUTBOIS

La musique t'a doucement récompensé
D'être allé seul, tous les dimanches,
Hors du village, loin du rire et loin des danses,
Avec ton hautbois, sous les branches,
Et d'avoir désiré l'amitié du silence,
O toi que dès longtemps la clameur a blessé !

Les arbres, les roseaux, l'eau t'ont récompensé :
Tout ce qu'il fallait, les autres jours, soustraire
De naïf, de tremblant, de parfumé, de fier,
Ils le développaient dans la verte lumière ;
Et tu te revoyais et tu t'émerveillais,
Presque ébloui devant la subite souplesse
D'une âme faite pour l'espace et l'allégresse
Et que les doigts divins des rayons déliaient...

Te ravoir, et rentrer dans ta propre amitié,
Ton véritable accent, l'entendre !
Tu portais donc en toi cette âme frémissante
Qu'une musette a su répandre !
Elle s'était accrue à la façon des plantes.
Comme elle se taisait ! Comme tu l'ignorais !

Mais la musique et sa complice la forêt
T'ont conduit peu à peu vers toi-même : oui, les voies
D'herbe, qui ne semblaient mener que dans les bois,
T'ont fait suivre les tours et détours de ta joie ;
Un rayon t'attirait, mais c'étaient tes pensers

Qui t'attendaient au seuil des clairières secrètes ;
Alors tu réappris ce que c'est qu'une fête
A voir la fraîcheur rire et la lueur danser ;

Alors tu retrouvas la mélodie, et ses
Inflexions où se confondent
Les courbes du feuillage et les courbes du songe,
Et ce délice où l'homme plonge
A sentir que son cœur et la beauté du monde
Se sont enfin dans la musique entrelacés !

—

NOCTURNE AU JARDIN

Sont-ils partis ? Ah ! que je goûte enfin la nuit !
Et je cours au jardin comme un prisonnier qu'on délivre.
Mon cœur, de sympathie avide, entend battre avec lui
Le cœur de minuit, l'heure où j'ai loisir de vivre,

L'heure où le souvenir déchirant m'est permis
Dans ce jardin si beau que tu m'y sembles moins lointaine,
Ce grand jardin pudique et frémissant, le seul ami
Qui puisse envelopper de murmures ma peine !

Ce soir, premier frisson d'automne. Je marchais
Par la plus noire allée, afin de mieux voir ton image,
Tandis que le vent d'ouest, impérieux comme un archet,
Faisait clamer sa plainte innombrable aux feuillages.

Et les longs cris ! Mais quelle ampleur de calme au ciel
Où la lune montait, gagnant en blancheur à mesure
Que le douloureux souffle agitait d'ombres et d'appels !
Un rayon se coula sous la charmille obscure,

Puis un autre, et voici que la lune voulut
Non seulement verser du jour, mais du silence ;
Les lueurs propageaient de branche en branche une cadence ;
Le vent, pour l'écouter s'étant posé, ne bougea plus ;

Le jardin ne palpita plus que de lumière,
L'azur, de son filet magique, enveloppa
Les marronniers, les pins, le tulipier, le catalpa ;
Et nous étions mêlés, ma bien-aimée, à ces mystères :

La longue plainte enfin fondue aux rayons bleus
Ne venait-elle que des brises, que des branches ?
Est-ce l'ascension du clair de lune qui m'émeut
Ou cette chaste paix que de si loin ton cœur m'épanche?

—

SOUPLESSE DE LA MER

Souplesse de la mer, âpreté des rivages
Me persuadent tour à tour,
Soit que je m'abandonne aux flottantes images
Ou que j'aspire aux durs contours.

La mer m'emporte, algue éblouie, et me ramène,
Ma poitrine s'enfle et s'abaisse avec la mer,
Tandis que, délié des attaches humaines,
De toutes parts trouvant l'espace large ouvert,

Mon esprit, amoureux des courbes de la houle,
Jaloux de ces beaux corps fuyants,
Divinités d'une minute où se déroule,
Vague à vague, l'âme du vent,

Presque effrayé de joie à vivre enfin le songe
D'un monde allégé, neuf, sans cesse rajeuni
Comme le mouvement ou la musique — y plonge ;
Et je doute si c'est la mer, ou l'infini.

Mais quand la chose morne à voir, quand la limite,
Quand le rivage reparaît,
Seul fixe parmi tant de formes qui palpitent,
Roide, indocile au souffle, abstrait

De cette fête formidable où je halette
Dans les enlacements de la fluidité,

Pourquoi le promontoire à figure d'ascète
M'impose-t-il soudain plus que l'immensité ?

D'où vient qu'elle m'émeut si fort, la rigueur triste
Des rocs dressant leur torse noir
Et qui, fouettés, mordus, jamais dissous, persistent,
Pareils à de mâles vouloirs ?

—

CHANT DANS L'ESTEREL

O Méditerranée, ô survivante des déesses,
Accueille un homme, un voyageur venu du nord
Qui t'approche, ébloui, pareil en sa rudesse
A ces rochers couleur de feu qui sur tes bords
Font valoir le poli de ta nappe azurée
Et le souple tissu de tes limpidités ;
Apprivoise un barbare, Olympienne, à son entrée
Dans le pays de la clarté !

Et la saine cadence où mon tumulte aspire,
Mer, impose-la-moi ! Que ton hymne en majeur,
Que la naïveté voluptueuse de ton rire
Enfin couvrent mes désaccords intérieurs,
Cette chétive, cette énervante musique
Où loin de toi mon âme étouffa si longtemps,
Et que ton flot nombreux comme les strophes des antiques
M'enveloppe, encor haletant !

Oui, de toutes tes voix chante, libératrice !
Quand tu travailles les cavernes des récifs,
Dans ma pensée aussi combien d'écueils qui retentissent,
Jusque sous ta caresse obstinément plaintifs !
L'homme, ah ! quel autre mur que ces blocs de porphyre !
Qu'il souffre, en l'admirant, de ton rire éternel !
L'âme, fille des pleurs, comme elle est plus âpre à séduire
Que les calanques d'Estérel !

Tu t'offres. L'homme, hélas ! ne goûte en vrai que sa conquête,
Ne cherche le divin qu'à travers la douleur.
Trop facile, ce flot ; trop aisément parfaite,
Cette harmonie ; et l'insensé regarde ailleurs
A la minute où tu lui livres la lumière !
Il songe — en ta présence ! Or à quoi songe-t-il ?
A d'humbles pays gris, voilés de brume ou de mystère...
— Tant d'azur, pour moi, quel exil !

Si de savourer l'heure accomplissait la vie,
Si la beauté visible épuisait le désir,
Pourrais-je refuser la calme ivresse où tu convies ?
Souhaiterais-je rien de plus qu'approfondir
Ces teintes d'Orient, de Sicile ou de Grèce
Que ta vague plastique en ses plis tour à tour
Propose, et ce loisir universel, cette jeunesse
De l'air, ce galbe des contours ?

Comment choisir en toi ? Lequel délecte davantage
De te voir, de t'entendre ou de te respirer ?
Avec toi ma poitrine entrerait en partage,
Avec toi j'irais boire aux longs souffles dorés ;
Mon oreille apprendrait, de jour en jour plus sûre,
Les secrets du flottant et de l'aérien
Et ce ne serait plus qu'avec des formes toutes pures
Que danseraient mes yeux païens !

Je me délasserais du plaisir dans la joie,
Montant et descendant de la lumière à la splendeur ;
Entre le bleu qui plane et le bleu qui ondoie,
Léger comme un voilier glisserait mon bonheur ;
Je deviendrais la conscience où tu te mires ;
Mes pensers seraient tous d'un dessin aussi clair
Que cette ligne heureuse où, frémissants sous leur sourire,
Se joignent le ciel et la mer...

—

LE DÉPART

Et ces montagnes nous aimaient : nue ou voilée,
Leur ligne dirigeait notre songe ; à les voir,
Nous nous sentions toujours l'âme renouvelée
D'un infini désir, d'un intrépide espoir
D'ascension vers la lumière ! Et la vallée,

Quel cœur d'ami nous fut si facile, si clair ?
Ces ondulations des bois et des prairies,
Comme elles figuraient notre intime univers !
Comme vous vous mêliez aux lentes causeries,
Pudique demi-jour des longs sentiers couverts !

Et la maison, si loin de tout, si calme, et telle
Qu'elle semblait aider les âmes à s'unir !
L'horloge nous rythma plus d'une heure immortelle
Dans la chambre, déjà pleine de souvenirs... —
Mais j'entends le grelot du cheval qu'on attelle,

J'entends le grincement si triste de l'essieu,
Et dans l'allée, en bas, nos hôtes se rassemblent,
Dorés d'un grand rayon d'automne... — Encore un lieu
Où nous eussions vieilli si doucement ensemble,
Encore un horizon qui s'en va de nos yeux !

FERNAND DAUPHIN.

GÉNÉALOGIES FABULEUSES

ET

RÉALITÉS HÉRÉDITAIRES [1]

—

X

Guillaume Coquillard, le poète rémois du xe siècle que la verdeur de son inspiration avait fait surnommer le *Composeur gaillard*, se moquait déjà des extravagantes prétentions de certains personnages de son époque :

En Paris, y en a beaucoup
Qui n'ont argent, vergier ni terre,
Que vous jugeriez chacun coup,
Alliés aux grands chefs de guerre.
Ils se disent issus d'Angleterre,
D'un comte, d'un baron d'Anjou,
Parents aux sénéchaux d'Auxerre
Ou aux chatelains du Poitou,
Combien qu'ils soient saillis d'un trou;
De la cliquette d'un meunier,
Voire, ou de la lignée d'un chou,
Enfants à quelque jardinier.
Une simple huissière ou clergesse
Aujourd'huy se présumera
Autant et plus qu'une duchesse.
Heureux est qui en finira !

Hélas ! on n'en a point encore fini et la maladie nobiliaire n'a fait qu'empirer depuis cinq cents ans... Combien d'aventuriers de basse naissance, d'aristocrates de «génération spontanée», de noblaillons besogneux ou vaniteux, d'intri-

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 556.

gants et de parvenus, essaient de faire croire aujourd'hui, comme au temps de Guillaume Coquillard, qu'ils descendent des «grands chefs de guerre»!... Combien, au cours des siècles, ont essayé de faire revivre, par des substitutions trop souvent approuvées par la signature royale, mais infiniment plus encore opérées *motu proprio*, des noms féodaux éteints et bien éteints!... Combien de titres voyons-nous altièrement assumés dans les annuaires, les nobiliaires ou les journaux, qui font hausser les épaules à ceux qui connaissent un peu leur histoire ou se sont occupés de généalogie!... (1)

En thèse générale, la physiologie nous apprend que la dégénérescence et la stérilité s'attaquent aux familles aristocratiques en raison directe de leur refus de se mésallier. On a pu le constater particulièrement en Angleterre, où n'existe point l'invraisemblable tohu-bohu nobiliaire français...

Dans son *Hereditary Genius*, le physiologiste Francis Galton nous apprend que, parmi les plus vieilles familles britanniques, il n'y en a que *cinq* qui *paraissent* remonter en ligne directe, par les hommes, jusqu'au XVe. Sur 394 lords anglais datant seulement de 1760 il n'en restait que 272 en 1858. Galton convient encore que sur les 31 familles de magistrats, élevés à la pairie vers la fin du règne de Georges IV, mort en 1830, 12 étaient éteintes vers 1860, celles surtout qui ont contracté des alliances avec de grandes héritières.

Sur 487 familles admises à la bourgeoisie de Berne, de 1583 à 1654, il n'en restait plus que 168 en 1783, et 112 du Conseil étaient réduites à 58 en 1615.

(1) D'une lettre à nous adressée par M. P. B. Gheusi, l'auteur très autorisé du *Blason Héraldique* : « La généalogie est si peu une science exacte que *tous* les volumes officiels, du d'Hozier au P. Anselme (auquel j'ai travaillé moi-même chez Didot) sont bourrés d'erreurs et de substitutions *payées dès Louis XIV* (*in fine*)... Je n'ai jamais relevé d'erreurs dans les premiers tomes du d'Hozier, mais j'en ai noté d'innombrables dans les autres tomes, par ordre du roi... ou par vénalité de la charge du roi d'armes (une des plus lucratives du royaume)... Je puis vous assurer que—même dans le P. Anselme—ce sont les familles elles-mêmes qui fournissaient les renseignements...»

Dans son *Mémoire sur la durée des familles nobles en France* (1), Benoist de Chateauneuf affirme et prouve que leur durée ne dépasse pas trois cents ans. Depuis longtemps, les grands noms historiques ont disparu, ou ne subsistent que par substitution.

MM. Delatheuratte et Bardies, dans leurs très intéressantes *Lettres sur les Armoiries*, écrivent que le généalogiste Lainé a, par exemple, fait des recherches sur une période de vingt-huit années du règne de Philippe-Auguste (1180-1208); les trente et une chartes qu'il a compulsées lui ont fourni les noms de 314 familles nobles. Savez-vous combien il restait, en 1844, de représentants de ces 314 familles ?... *Douze*, très exactement !... Ce qui revient à dire que sur *cent* familles nobles vivant sous Philippe-Auguste, il en existe à peine *quatre* aujourd'hui pouvant s'en réclamer !... (2)

Dans sa *Noblesse de France aux Croisades*, parue en 1845, Roger arrive presque à un identique résultat. Il ne trouva que 177 familles existantes, descendant possiblement des 5.000 nobles croisés. Ce qui donne 354 0/0 de noms survivants — grâce encore Dieu sait à quels subterfuges !...

Le savant auteur du *Blason Héraldique*, M. P. B. Gheusi, écrit de son côté :

Sur *quatre-vingt mille* familles qui se targuent, en France, d'être « nobles », *six cents à peine* pourraient, sans interruption, établir leur filiation aristocratique *à partir*, *seulement*, *de François Ier* (3).

Et tous généalogistes sérieux s'accordaient, avant 1789,

(1) *Annales d'Hygiène* (1846).

(2) D'une lettre d'un de nos correspondants, le vicomte H. de P... : « J'ai particulièrement étudié l'histoire des familles d'ancienne chevalerie et spécialement celles du Forez et du Roannais. Par familles d'ancienne chevalerie j'entends celles existant avant 1300. Dans les deux pays que je viens de vous citer, il en existait 109. Il en reste actuellement 14...»

Et l'on peut croire que, parmi ces quatorze familles, le plus grand nombre n'existe encore que par substitution ou simple homonymie.

(3) *Les Chefs* (les Symboles vengeurs), 1918.

à reconnaître qu'il n'y en a pas *deux mille* possédant des titres remontant seulement à Louis XIV.

Dans une excellente étude : *Que sont devenues les familles historiques ?* (1), M. du Roure de Paulin estime à 6.000 le nombre des chevaliers croisés, et, hypothétiquement, le nombre des familles nobles pouvant aujourd'hui se targuer d'en descendre, à *quatre cents ;* et encore, remarque-t-il, « presque aucune famille ne peut fournir de filiation, soit directe, soit collatérale, avec le guerrier qui figura aux Croisades », attendu qu'on compte, comme descendant des croisés, toutes celles qui nous montrent simplement un chevalier du même nom et du même pays qu'elles !... Et M. du Roure ajoute qu'il se peut même qu'« il n'y ait, en fait de rapport, qu'une simple homonymie» !... Les fraudes continuelles, mille fois constatées au cours des recherches nobiliaires, légitiment sa prudente restriction.

XI

Tout Français, de quelque modeste naissance qu'il soit, a exactement autant de chances que MM. de Lévis, de Noailles ou de Beauffremont, dont les armoiries figurent au Musée de Versailles dans la Salle des Croisades,« d'avoir parmi ses aïeux un soldat qui fit le voyage d'outre-mer », comme dit M. du Roure. Il y a, en effet, de puissantes raisons de pouvoir appliquer aux quinze cent mille ou deux millions de Français qui prirent part aux sept croisades l'évaluation concernant les chevaliers croisés.

A ce propos, M. du Roure rapporte cette judicieuse anecdote :

Quand le colonel Bougon quitta l'armée pour se lancer dans la politique, il fit paraître un ordre du jour dans lequel il disait que « ne descendant ni des émigrés, ni des croisés », il n'avait pas de raison d'aimer la noblesse. A cette occasion, le comte de M..., qui avait servi sous ses ordres, lui dit : « Je ne comprends pas du tout votre ordre du jour ; il est possible, mon colonel,

(1) *La Revue* du 15 février 1910.

que vous ne descendiez pas d'émigrés, quoique il y ait eu parmi eux beaucoup de roturiers ; mais il vous est impossible d'affirmer que vous ne descendez pas d'un soldat croisé, vous n'en savez absolument rien !

Réflexion dont cette remarque du vicomte d'Avenel, dans *Les Français de mon temps*, ratifiera la justesse :

Quel mystère dans 'ascendance de tant d'inconnus qui ignorent leurs ancêtres ! Bien des prolétaires d'aujourd'hui sont les fils des seigneurs de jadis; tel anarchiste fougueux descend peut-être de générations cossues qui ont « exploité les sueurs » des sujets de Charles V ou de François Ier. Tel réactionnaire endurci, qui défend avec une âpre bonne foi les prérogatives de la naissance, n'est-il pas un noble d'hier, un propriétaire d'avant-hier, longtemps mainmortable, et attaché à la glèbe en la personne de ses aïeux ?

Et cette remarque de M. d'Avenel peut elle-même s'étayer de ce passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand :

Effet inévitable de la loi du pays : les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens, en vertu de la loi de Bretagne ; les cadets divisaient entre eux tous un seul tiers de l'héritage paternel. La décomposition du chétif estoc de ceux-ci s'opérait avec d'autant plus de rapidité qu'ils se mariaient ; et comme la même distribution des deux tiers au tiers existait aussi pour leurs enfants, ces cadets des cadets arrivaient promptement au partage d'un pigeon, d'un lapin, d'une canardière ou d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours « chevaliers, hauts et puissants seigneurs » d'un colombier, d'une crapaudière et d'une garenne. On voit dans les anciennes familles nobles une quantité de cadets ; on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus.

Corroborant ce calcul de l'extinction des anciennes familles nobles et de cette inévitable disparition des grands noms féodaux ou chevaleresques, on peut encore rappeler cette opinion du savant général de Saint-Priest, rapportée

par Delley de Blancmesnil dans sa *Notice sur la salle des Croisades* ; « J'estime, d'après beaucoup de recherches que j'ai faites, que s'il existe dans un pays dix mille familles nobles, il n'en existera plus que la moitié dans cent ans, le quart au bout de deux cents ans, et ainsi de suite. »

Ces données reviennent à dire que sur cent familles, 50 seulement survivraient cent ans après, 25 au bout de deux cents, 12 1/2 au bout de trois cents, 3 1/8 au bout de cinq cents ans, enfin 1 5/8, c'est-à-dire moins de quatre au bout de six cents ans, période égale à celle qui nous sépare des Croisades.

Les recherches nobiliaires, si on les renouvelait aujourd'hui — nous dit de son côté l'héraldiste Maigne dans son *Traité méthodique des Armoiries* — produiraient de singuliers résultats, autant qu'on peut en juger par ce qui est arrivé, il y a quelques années, dans un département du Sud-Ouest. Un travail très minutieux, qui devait servir à la publication d'un nobiliaire, constata que dans un seul arrondissement, sur 221 familles se disant nobles, 34 seulement dataient des temps antérieurs à la Révolution, et sur ce nombre, 9 à peine pouvaient prouver leur état. Parmi celles dont l'origine était postérieure à l'établissement de l'Empire, 28 avaient été anoblies par le gouvernement de la Restauration. Toutes les autres ne devaient leur prétendue noblesse qu'à l'usurpation, et on pouvait fixer, pour la plupart, l'époque précise où elles avaient commencé à se parer des plumes du paon.

Ces consternantes statistiques nous font nous demander avec angoisse ce qu'il peut bien rester, après cela, des prétentions des 80.000 familles françaises se disant nobles, et surtout titrées, que nous révèlent les annuaires des salons, des châteaux et les nobiliaires contemporains !...

XII

Il est bien vrai que, seule, l'ignorance ou la vanité intéressée peuvent encore vous suggérer aujourd'hui l'idée

qu'il y a un sang « noble » et un sang « vilain » — un sang plus ou moins « bleu ». Comme l'a dit pittoresquement M. Pierre Mille, « le sang est rouge pour tout le monde ; il n'est pas bleu, à moins que le viscère nommé cœur ne garde ouvert son « trou de Botal », ce qui n'arrive qu'aux fœtus et les empêche généralement de venir à terme (1) ».

Qu'il fût né d'un grand roi, moi d'un simple pasteur,
Son sang auprès du mien est-il d'autre couleur ?

demande ingénument, dans *La Mort d'Agrippine*, de Cyrano de Bergerac, le conspirateur Séjanus... Et la présomptueuse stupidité des hobereaux de son temps avait déjà attiré sur la tête d'iceux le verbe dédaigneux du grand sermonnaire Bossuet : « Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, *en les formant de même boue*, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables. »

François de Malherbe, dont un ancêtre, paraît-il, avait suivi,— avec quelques dizaines de milliers d'autres ! — Guillaume le Conquérant (bâtard de Robert le Diable et de la belle Alliette Fulbert, fille d'un tanneur de Falaise) dans l'invasion de l'Angleterre, disait à Racan que :

C'était folie de se vanter d'être d'une ancienne noblesse : que plus elle était ancienne, plus elle était douteuse ; et qu'il ne fallait qu'une femme lascive pour pervertir le sang de Charlemagne et de saint Louis ; que tel qui se pensait issu de ces grands héros étaient peut-être venu d'un valet de chambre ou d'un violon (2).

Certes, l'illégitimité des naissances, qui peut faire d'un « noble » un « vilain » et un « vilain » d'un « noble », est chose à considérer dans la question qui nous occupe. L'exemple du duc de Roquelaure — « l'homme le plus laid de

(1) *En croupe de Bellone* (Le Mirage germanique).
(2) *Tallemant des Réaux*. A rapprocher des vers de Boileau, cités plus haut.

France », comme il s'appelait lui-même — illustre singulièrement la parole de Malherbe ; on se rappelle la curieuse explication par laquelle ce grand seigneur mettait en doute la fidélité uxorale de Madame sa mère. Montrant un grand beau diable de laquais, aux mollets sculpturaux : « Voilà comme nous les faisons ! » s'écriait-il — après quoi, se désignant lui-même, punais, tors et chétif : « Et voilà comment ils nous font ! »

Accompagnant cette anecdote, on peut rappeler les lignes d'Edouard Drumont :

Plus d'une noble aïeule pourrait répéter, en voyant ses petits-fils aux genoux de Rothschild, le mot d'une grande dame du passé gémissant sur la bassesse de son fils : « Je me serai probablement endormie dans une antichambre (1)... »

Ces choses-là arrivent... Même sans tenir compte de l'illégitimité des individus, l'idée de « race » est encore une monstrueuse sottise. A deux ou trois générations en arrière — comme on peut s'en rendre compte par le très simple calcul d'ascendance exposé plus haut — la plus « noble » des familles s'entache forcément de roture par une alliance ou par une autre.

« Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple », a écrit La Bruyère (2). Il n'est guère que des vaniteux ou des sots pour en douter, ou ceux-là dont la « noblesse » est d'emprunt plus ou moins récent, ou acquise au dernier ou à l'avant-dernier siècle par une quelconque « savonnette à vilain ».

On se souvient peut-être qu'il y a une vingtaine d'années, lors de la succession à la principauté de Lippe-Detmold, ce paranoïaque de Guillaume II insista, dans un discours somptueux, sur la nécessité, pour un souverain, d'être d'extraction «pure de tout sang vulgaire », — ce qui

(1) *La Fin d'un monde*, p. 403.
(2) *Les Caractères* (De quelques usages).

d'ailleurs était des plus aimables pour ses sujets !... Or, un méchant héraldiste lui fit la mauvaise farce de divulguer que, sous ce rapport, l'arbre généalogique des Hohenzollern n'était pas tout à fait exempt de reproches. Et il prouva, avec d'incontestables documents à l'appui, que la maison Anhalt-Nassau, une des principales alliances de la maison impériale, avait pour aïeule maternelle une fille d'apothicaire !... et qu'un des ancêtres de l'impératrice était bedeau d'église !!... On rit, pendant quinze jours, dans tout l'Empire, de cette révélation « kolossale » (1).

Dans le même esprit d'humilité généalogique, on peut raconter aux petits imbéciles « qui ne se connaissent d'autres mérites que celui d'être nés nobles », selon le mot de Marivaux — cette significative anecdote qu'aimait à rappeler le duc de Richelieu, ministre de Louis XV.

Un jour, Louis XV, fatigué des disputes du Parlement avec les ducs et pairs sur les généalogies et les préséances, et du bavardage des courtisans contre les « noblions », les « noblaillons », les « bourgillons » et les « bourgillonnes », décida de leur apprendre à ne pas rougir de leurs petits parents. Homme de beaucoup d'esprit, et d'un esprit parfois très mordant, ayant avec cela une mémoire prodigieuse pour les noms, les lieux et les dates, il avait exercé cette faculté à étudier l'extraction des différentes personnes de sa cour, et il se faisait souvent un malin plaisir d'humilier les prétentions de ceux qui portaient trop loin l'orgueil de leur naissance.

Par exemple, il rappelait au maréchal de Richelieu que Vignerot, son aïeul, n'était qu'un simple joueur de flûte

(1) Il est bien regrettable qu'un de ses sujets n'ait pas alors rappelé à Guillaume II ce qu'écrivait, dans un de ses sermons, le fondateur du protestantisme, « son vieil ami Luther » :

« Est-ce bien nécessaire que tous ceux qui sont nés princes et nobles restent princes et nobles ? Où est le mal à ce qu'un prince épouse une bourgeoise ou qu'une dame de la noblesse prenne pour mari un roturier ? A la longue, il ne serait pas bon d'allier toujours des nobles avec des nobles. Nous pouvons être inégaux aux yeux du monde, mais nous sommes égaux devant Dieu, puisque nous sommes les fils d'Adam, créatures de Dieu. »

qui avait eu chance de plaire à la nièce du fameux cardinal ; aux Villeroy, qu'ils descendaient d'un marchand de poissons sous François Ier, etc., enfin toutes aménités que le roi seul pouvait impunément imposer.

Un jour qu'il avait désolé maints de ses courtisans avec ces vérités amères, et satisfait des blessures d'amour-propre qu'il leur avait infligées, il reprit assez gaiement :

« Au demeurant, consolez-vous, Messieurs, moi qui suis, grâce à Dieu, assez bon gentilhomme, j'ai un ancêtre qui a été notaire à Bourges... »

Le mot parut si plaisant, si étrange, qu'on se permit de lui en demander l'explication, qu'il donna en s'aidant d'une petite note qu'il alla chercher dans un tiroir.

Sous le règne de Louis XI, commença-t-il, il y avait à Bourges un honnête notaire qui s'appelait Laurent Babou. On trouve même quelque part que le père de ce Laurent avait été barbier... Mais cela n'est pas si constant que l'état du fils, dont il existe, dans les archives du Berry et ailleurs, nombre d'actes signés de sa main. Laurent Babou fit fortune dans son office et acheta pour son fils, Philibert Babou, une charge de trésorier de France, il mourut en 1483.

Philibert Babou devint maître d'hôtel de Charles VIII, qu'il suivit aux guerres d'Italie et fut père de :

Jean Babou, sieur de la Bourdaisière, maître général de l'artillerie en 1539, dont la fille :

Françoise Babou (1), épousa Antoine d'Estrées, seigneur de Cœuvres, et fut mère de :

(1) « Cette Madame d'Estrées était de la Bourdaisière, la race la plus fertile en dames galantes qui ait jamais été en France. (On dit qu'une Madame de la Bourdaisière se vantoit d'avoir couché avec le pape Clément VI, à Nice ; avec l'empereur Charles-Quint, quand il passa en France, et avec François Ier). On en compte jusqu'à vingt ou vingt-six, soit religieuses, soit mariées, qui, toutes, ont fait l'amour hautement ; de là vient qu'on dit que les armes de la Bourdaisière, c'est une *poignée de vesces ;* car il se trouve, par une plaisante rencontre, que, dans leurs armes, il y a une main qui sème de la vesce. On fit sur leurs armes ce quatrain :

Nous devons bénir cette main
Qui sème avec tant de largesses
Pour le plaisir du genre humain
Quantité de si belles *vesces*.

« Ce mot se prenait alors dans le sens de femme déhontée. » (Tallemant des Réaux.)

Gabrielle d'Estrées (*la belle Gabrielle*), maîtresse d'Henri IV, dont elle eut un fils :

César de Vendôme, légitimé en 1595, marié en 1609 à la fille du duc de Mercœur et père de :

Elisabeth de Vendôme, mariée le 11 juin 1643 à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère, le 30 juillet 1651, et qui fut père de :

Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, mariée le 11 mai 1665 à Charles-Emmanuel, duc régnant de Savoie, dont elle eut :

Victor-Amédée, duc de Savoie, roi de Sardaigne, père de :

Marie-Adélaïde de Savoie, mariée à Louis de France, duc de Bourgogne, — dont j'ai, moi qui vous parle, l'honneur d'être le fils. Ainsi, vous voyez, Messieurs, que mon dixième aïeul est, comme je vous le disais, un très honnête notaire de Bourges dont le père aurait même été barbier. Je ne le renie point et n'en ressens nulle honte, et je vous invite tous, tant que vous êtes, à n'être pas plus difficiles que moi en matière d'arbre généalogique (1).

Voilà la petite histoire qu'on peut rappeler aux prétentieux nigauds plus ou moins armoriés qui font se perdre leur noblesse « dans la nuit des temps », alors que, selon Darwin et les anthropologistes les plus réputés, elle se perd tout au plus « dans la nuit des bois » !... En fait d' « arbre généalogique », le cocotier est le plus... authentique qu'ils puissent légitimement revendiquer, c'est la science qui ne le leur envoie pas dire...

La mixtion des sangs Bourbon (Henri IV) et Babou de la Bourdaisière peut expliquer héréditairement, jusqu'à un certain point, le tempérament voluptueux de Louis XV.

Nous pouvons ajouter qu'il y a une trentaine d'années, une Babou de la Bourdaisière était blanchisseuse à Paris. Celle-là avait manqué à la tradition.

(1) Cette anecdote fut reproduite dans les journaux et pamphlets de la Révolution, au lendemain du 19 juin 1790, jour de l'abolition définitive des titres et de l'obligation pour tout noble de reprendre son véritable patronyme.

Apprenant que « M. Capet, le pouvoir exécutif suprême, descendait de Laurent Babou, notaire à Bourges », le joyeux Camille Desmoulins commémora cette révélation en ces vers folâtres :

S'il ne m'est pas permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux, plutôt que de me taire :
« Capet, le roi Capet, est le fils d'un notaire ! »

XIII

Une des plus réjouissantes historiettes qu'à ce propos l'on puisse encore conter est celle que nous tenons de ce « petit bondrillon » de duc de Saint-Simon, qui, malingre et « basset », possédait plutôt figure de vilain robin que tournure de grand seigneur (1), mais qui, méchant comme une teigne, avait de l'esprit comme un diable.

Elle est justement relative au père de ce duc de Villeroy, qu'aimait tourmenter Louis XV, l'incapable maréchal fait prisonnier à Crémone, vaincu à Ramillies, et que les chansons du temps comparaient à « un tambour battu des deux côtés » :

Le duc de Gesvres fit cette même année (1669) un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étaient devenus secrétaires d'état,et tous deux avaient eu des pères qui avaient fait une grande et extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert était servi, et que le Roi était encore chez Mme de Maintenon,les courtisans étaient autour de la table du Roi,à l'attendre,et M.de Gesvres pour le servir.Le maréchal de Villeroy arriva avec ce bruit et ces airs qu'il avait pris de tout temps,et que sa faveur et ses emplois rendaient plus superbes. Je ne sais si cela impatienta ce vieux Gesvres plus qu'à l'ordinaire, mais dès qu'il le vit arriver, derrière un coin de fauteuil du Roi où il se mettait toujours : « Monsieur le maréchal, se prit-il à lui dire tout d'un coup, la table et le fauteuil entre eux deux,il faut avouer que vous et moi sommes bien heureux ». Le maréchal, étonné d'un propos que rien n'amenait, en convint d'un air modeste, et, secouant sa tête et sa perruque, voulut le rompre en parlant à quelqu'un ; mais l'autre qui n'avait pas si bien commencé pour rien,continue l'apostrophe pour se faire écouter, admire la fortune de Villeroy, qui épouse une Créqui, et de son père qui épouse une Luxembourg,et de là des charges, des gouvernements,des dignités, des biens sans nombre,et les pères de ces gens-là des secrétaires d'état : « Arrêtons-nous là, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin ; car qui étaient leurs pères, à ces deux secrétaires d'état ? De petits commis et commis eux-mêmes ; et de qui venaient-ils ?

(1) Cf. Gaston Boissier : Saint-Simon (*Les grands écrivains français*).

Le vôtre, d'un vendeur de marée aux halles, et le mien d'un porteballe et peut-être de pis !.. Messieurs, s'adressant à la compagnie tout de suite, est-ce que je n'ai pas de raison de trouver notre fortune prodigieuse, à M. le maréchal et à moi ? N'est-il pas vrai, donc, monsieur le maréchal, que nous sommes bien heureux ? »

Puis à regarder, à se pavaner et à rire. Le maréchal eût voulu être mort, beaucoup mieux l'étrangler ; mais que faire à un homme qui, pour vous dire une cruauté, s'en dit à lui-même le premier ? Tout le monde se tut et baissa la vue ; il y en eut plus d'un qui ne fut pas fâché de regarder le maréchal du coin de l'œil et de voir ses grandes manières si plaisamment humiliées.

XIV

Nous avons tout à l'heure parlé de cette querelle des ducs et des gens du Parlement de Paris, qui commença aux temps de la Fronde, se poursuivit durant tout le long règne de Louis XIV, et atteignit son summum d'intensité sous la Régence. Elle confirme trop la thèse que nous soutenons ici pour ne point y trouver sa place.

Excédés des prétentions des ducs et pairs, comme de la morgue insupportable et continuelle qu'ils montraient à leur endroit, les gens du Parlement résolurent de donner une leçon sanglante à cette caste vaniteuse, dont l'un des coryphées les plus arrogants était justement ce « bondrillon » de duc de Saint-Simon, qui avait pour l' « avocasserie » une haine solide qui se manifeste à tous chapitres de ses furieux Mémoires.

Bien armés — puisque le Parlement de Paris avait la garde des parchemins de haute noblesse, et qu'il savait exactement à quoi s'en tenir sur les prétentions fantastiques de ses adversaires — les gens de robe rédigèrent ou firent rédiger, sous forme de requête au Régent, un factum aussi précis que divertissant, qui ne mit pas les rieurs du côté des ducs (1).

(1) Ce document a été publié notamment dans le seizième numéro de la *Revue rétrospective* (2e série) à la date du 30 avril 1836. Il s'y intitule exactement : *Origine de quelques familles ducales. — Requête anonyme de Mes-*

En vain les pairs — y lit-on — veulent se donner pour redoutables ; serait-ce pour leurs grands biens ? Ils n'en ont pas, pour la plupart, autant qu'il en fallait pour être simples chevaliers ; ils ne se soutiennent que par des alliances peu sortables. Seraient-ils à craindre, les armes à la main ? Contents de leurs dignités pacifiques, ils sont peu touchés des emplois militaires, et, si on en excepte un très petit nombre, ils servent si mal dans les armées, et ils ont donné si peu de marques de valeur, qu'il semble que l'exercice de la justice leur conviendrait bien davantage (1).

Mais peut-être engageraient-ils la noblesse dans leur parti ? On sait qu'ils l'ont aliénée par leur hauteur ridicule en toute occasion et particulièrement lorsqu'ils voulaient qu'elle marchât à leur suite le jour du décès du Roi, pour faire un corps distinct et séparé. L'air est si contagieux que l'archevêque de Reims même(*qui était François, cardinal de Mailly-Nesle*), dont la dignité n'est que passagère, n'eut pas honte d'entrer dans un dessein si odieux, et de sacrifier aussi à un honneur d'un moment les intérêts de la noblesse pour qui on connaissait assez d'ailleurs son entêtement.

Mais ce n'est point la distinction du président à mortier qui les irrite ; des idées plus élevées animent leur ambition et, n'osant ouvertement s'égaler aux princes du sang, ils tâchent de diminuer les honneurs et les prérogatives qui, malgré la conformité des dignités, mettent entre eux une si grande différence.

Partant de là, le Parlement rappelle au Régent qu'il n'y a qu'une sorte de noblesse, qui s'acquiert différemment par les emplois militaires et par ceux de la judicature, mais que les droits n'en sont pas moins les mêmes :

sieurs du Parlement à S. A. R. le duc d'Orléans. — Au sujet des prétentions des ducs. On en attribue la paternité soit au premier président de Novion, soit à l'abbé Mauguy. Consulter à ce propos *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, n° 1466, p. 126.

(1) L'allusion semble viser nettement ici le duc de Saint-Simon. En effet, sur la carrière militaire du fameux mémorialiste, voici ce qu'écrit M. Gaston Boissier : « Avec ses répugnances contre les règlements nouveaux et son regret du passé, Saint-Simon ne pouvait pas être un de ces soldats obéissants et disciplinés comme les voulait Louis XIV. Il n'était guère possible que ce mécontent, ce frondeur, eût l'entraînement et l'élan qui sont nécessaires à un officier pour le tirer hors de pair et faire sa fortune. Aux sièges de Namur et de Charleroi, à la bataille de Nerwinde, il se conduisit comme les autres, mais pas mieux qu'eux. Nulle part il ne trouva l'occasion de se faire remarquer. » Nous pouvons rappeler qu'à dix-neuf ans, Saint-Simon était mestre de camp ou colonel du régiment qu'il avait acheté, et qu'il quitta l'armée à l'âge de trente-sept ans.

Si le Parlement qui, dans sa première institution, ne fut rempli que de noblesse, a, depuis, été ouvert à la roture par la vénalité, cette tache ne ternit point le lustre de la profession, et le corps des pairs, *qui est encore bien plus défiguré,* n'est point en droit de nous faire ce reproche.

Tout comme l'épée, la robe a ses illustrations. Les chanceliers et les gardes des sceaux furent toujours égaux aux connétables et aux maréchaux de France et les présidents à mortier aux ducs et pairs...

Mais, si l'on en vient à l'examen des familles, nous ne craindrons de dire qu'il y a un grand nombre de maisons dans le Parlement *qui sont fort au-dessus* de celles de la plupart des pairs. Aussi ne croyons-nous devoir *ajouter foi à leurs fabuleuses généalogies*, adoptées par le trop crédule Dufourny, et sans vouloir entrer dans un détail plus grand sur ce sujet que ne le comporte cet écrit, il ne sera pas inutile de donner à Votre Altesse Royale une connaissance, du moins sommaire, mais fidèle, des maisons de plusieurs ducs. Vous jugerez après cela, Monseigneur, s'il serait juste d'abaisser *en faveur de telles gens* la première compagnie du Royaume et s'ils sont sages de l'attaquer.

Ce comminatoire préambule ne mentait pas à ses promesses. Avec une verve qui ne défaut point un seul instant, le rédacteur du factum passe en revue les plus orgueilleuses maisons ducales, en détaille les tares ou la bassesse d'extraction, n'en laisse pas une seule indemne de critique.

Le duc d'Uzès (1572) descend de Jean Bastet, apothicaire de Viviers, qui, en 1303, acheta la terre de Crussol des héritiers de cette maison. Le duc de La Trémoille (1595) descend d'une espèce de bouffon de cour qui fut anobli par Charles V en 1375, « à cause de son esprit divertissant ». Dans ses Mémoires, le maréchal de Tavannes traite Maximilien de Béthune, duc de Sully en 1606, d'« homme de néant ». Son père était un aventurier qui se disait venir d'Ecosse, « et on l'appelait Bethon, suivant la prononciation étrangère ». En ce qui concerne le duc de Luynes, il semble que le terrible robin, qui tient la plume du Parlement,

ait eu connaissance des *Historiettes*, encore manuscrites, de Tallemant des Réaux (1). « Les trois frères d'Albert, Luynes, Brantès et Cadenet, fils d'un avocat de Mornas, « n'avaient qu'un manteau qu'ils portaient tour à tour quand ils allaient au Louvre. (« Ils n'avoient aussi qu'un bidet », dit Tallemant). Jamais fortune ne fut si grande et si prompte. Charles d'Albert fut fait duc de Luynes en 1619 ; Brantès, « qui avoit lui-même plaidé en qualité d'avocat », devint duc de Luxembourg par son mariage; et Cadenet fut créé duc de Chaulnes. « On les fait venir à présent des Alberti d'Italie », conclut le scribe.

La maison ducale de Cossé-Brissac (1611) a beaucoup d'illustration, mais peu d'ancienneté. D'ailleurs, son extraction est variable : elle ne sait guère si elle doit descendre des Cossus de la vieille Rome ou des Cossé, du Maine. En ce qui concerne le duché de Richelieu, érigé en 1631 pour le fameux cardinal, il échut par substitution, en 1642, à un René Vignerot, « domestique et joueur de luth », qui sut plaire à la sœur (la nièce ?) du grand homme d'Etat. « La mère de Vignerot avoit épousé en secondes noces un fauconnier. »

Quant à notre pauvre duc de Saint-Simon (1635), qui voulait absolument descendre de la famille de Vermandois, depuis longtemps éteinte, le rédacteur de la Requête lui passe plutôt quelque chose !...

(1) « M. le Connétable de Luynes était d'une naissance fort médiocre. Voici ce qu'on disait en son temps. En une petite ville du comtat d'Avignon, il y avait un chanoine nommé Aubert. Ce chanoine eut un bâtard qui porta les armes durant les troubles. On l'appelait le capitaine Luynes, à cause peut-être de quelque chaumière qui se nommait ainsi. Ce capitaine Luynes était un homme de service. Il eut le gouvernement de Pont-Saint-Esprit, puis de Beaucaire, et mena deux mille hommes des Cévennes à M. d'Alençon en Flandre. Au lieu d'Aubert, il signa d'Albert. Il fit amitié avec un gentilhomme de ce pays-là, nommé Contade, qui, connaissant M. le comte de Lude, grand père de celui d'aujourd'hui, fit en sorte que le fils aîné de ce capitaine Luynes fût reçu page de la Chambre, sous M. de Bellegarde. Après avoir quitté la livrée, ce jeune homme fut ordinaire chez le Roi. C'étoit quelque chose de plus que ce n'est à cette heure. Il aimoit les oiseaux et s'y entendoit. Il s'attachoit fort au Roi, et commença à lui plaire en dressant des pies-grièches... » — Tallemant des Réaux (*Mercure de France, Edition des plus belles pages*).

La fortune du duc de Saint-Simon est si récente que tout le monde en est instruit. *Jamais il n'y eut si mince noblesse ;* un de ses cousins était encore de nos jours écuyer chez Mme de Schomberg. La ressemblance qu'ont les armes de La Vacquerie qu'ils écartèlent avec celles de Vermandois leur a fait dire qu'ils viennent d'une princesse de cette maison. Enfin la vanité de ce petit duc est si folle que, dans sa généalogie, il fait de la maison de Bossu un bourgeois juge du Maine nommé Le Bossu, qui a épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison (1).

La morgue du maréchal duc de Villeroy (1663) « a de la peine à s'accommoder de sa basse extraction ». Louis XV se souvenait sans doute de la « Requête au Régent » quand il lui rappelait qu' « il sortait d'un marchand de poisson », contrôleur de la bouche de François Ier, et dont le fils Richard fut greffier de l'Hôtel de Ville et prévôt des marchands. (Dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, il est même dit que le premier auteur de cette illustre maison est Nicolas Neufville, clerc de la cuisine du roi Philippe le Long en 1317.) « Voilà-t-il pas de quoi être bien fier!... »

Si la maison d'Estrées (duc en 1648) n'est noble que depuis deux cents ans, les maisons ducales de Beauvilliers-Saint-Aignan (1663), d'Hostun de Tallard (1712) et de Boufflers (1708) « n'étaient connues il y a peu de siècles qu'aux environs de leurs villages ».

Après beaucoup d'hésitations, les ducs de Grammont (1648) ont enfin fixé leurs armes, et ils s'en tiennent à la maison d'Aure. « Le comte de Grammont demandait un jour au maréchal quelles armes ils porteraient cette année-

(1) « Le véritable nom de M. le Duc était Louis Le Borgne, dit de Rouvroy et de Vermandois, ce qui en aurait fait une espèce de prince. C'était son père qui avait été créé duc par une inconcevable imagination du roi Louis XIII, et c'est à cela que leur famille a dû son illustration. Il appert de l'*Histoire des Grands-Officiers* du Père Anselme, qui est le livre des livres, qu'en tendant leur corde généalogique autant que possible ils n'ont jamais pu se guinder au delà d'un Mathieu Le Borgne, dit de Rouvroy (à ce qu'ils supposent et bien qu'il ne soit pas qualifié seigneur de ce fief), lequel Mathieu Le Borgne vivait à la fin du quatorzième siècle. » — (*Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. I, p. 116.)

là ». Ils doivent leur élévation à leur grand'mère, la belle Corisande d'Andouins, qui fut maîtresse d'Henri IV, rivale de la belle Gabrielle, gracieux palladium de la maison d'Estrées.

Les Noailles (ducs en 1663) viennent d'un domestique de Pierre Roger, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, qui les anoblit et érigea en fief un petit coin de la terre de Noailles dont il était sorti.

Les Cambont-Coislin (1762) sont inconnus avant leur alliance avec Françoise Duplessis, tante du Cardinal de Richelieu — et les ancêtres du duc d'Aumont étaient sergents et huissiers d'armes, ce qui n'est guère une situation plus brillante que celle de conseiller.

L'arrière-grand-père de Charles de la Porte, maréchal-duc de la Meilleraye (1663), était apothicaire à Parthenay ; le fils de cet apothicaire devint l'un des meilleurs avocats du Parlement. On peut bien dire que la noblesse des d'Harcourt et des Pardaillan-Montespan est d'Eglise — attendu que ces deux maisons ducales descendent, l'une d'un bâtard d'un évêque de Bayeux et l'autre du bâtard d'un chanoine de Pectours !... Peut-il être de meilleures références que celles-là !..,

Le duc de Villars, *Camion* de son véritable patronyme, et sur qui la méchanceté du duc de Saint-Simon a épuisé ses brocards, était de très courte noblesse...

Les greffiers de Condrieux,
Ses ayeux,
Auraient-ils jamais pu croire
Qu'on vît duc et cordon bleu
Leur neveu ?
Le beau trait pour notre histoire !

Voici le gentil couplet, broché en cour, qu'on chantait sur le vainqueur de Friedlingen et de Hochstaedt, lorsqu'il fut fait duc et pair... Ah ! c'étaient de bonnes gens que ces gens de noble maison qui composaient ou inspiraient ces lampons !...

Selon les mémoires de Brantôme, Goyon de Matignon, dont la descendance continue, par substitution, les Grimaldi de Monaco — était valet de chambre du connétable de Bourbon, si durement traité *in extremis* par le bon chevalier Bayard.

Les Clermont-Tonnerre (*Siboud* de leur ancien patronyme) n'étaient que conseillers du Dauphin de Viennois — et quant aux Potier, depuis ducs de Tresmes et de Gesvres (1663), ils ont l'honneur d'être issus du Parlement.

Telle est, Monseigneur, — conclut l'implacable robin à l'ombre narquoise duquel nous prions les possibles descendants des familles si durement blasonnées d'envoyer leurs protestations et doléances, — l'extraction d'une partie considérable des pairs du royaume ; mais ni parmi ceux-là, ni parmi les autres que nous ne nommons pas ici, sans aucune exception d'un seul, nul n'est exempt d'alliance avec la robe, et souvent même *ils ont pris des alliances avec ce que nous avons dans la robe de plus abject,* car nous ne disconvenons pas qu'il y ait parmi nous plusieurs classes que nous distinguons par la grande, la médiocre et la petite robe.

Voici donc, notablement résumée, cette « Requête au Régent », qui suscita une si considérable émotion parmi la « ducaille » du XVIIIe siècle — et dont certains de ses descendants sentent encore aujourd'hui les âpres traits vibrer dans la chair de leur vanité... On conviendra que c'est là un des plus précieux et significatifs documents qu'il importait d'utiliser dans cette petite étude (1).

(1) Au sujet des duchés de l'ancien régime, on nous saura gré de reproduire ici cette note intéressante tirée du livre du vicomte d'Avenel : *La Noblesse Française sous Richelieu :*

« Des 59 pairies créées de 1297 à 1642, 27 seulement subsistaient encore à l'avènement de Louis XIV... De ces 27 ducs existant en 1643, 12 étaient déjà morts *sans postérité* au bout de cinquante ans ; il n'en restait plus que 15 en 1694... De ces 15 ducs remontant à Louis XIII et au delà sans avoir été l'objet d'aucune substitution, ni érection nouvelle, il n'en reste plus que 4 à l'heure actuelle (1901) : Uzès, la Trémoille, Brissac, Luynes.

« Une autre statistique n'est pas moins probante. Il y a aujourd'hui 50 Français en droit de porter des titres de ducs institués et conférés par des souve-

XV

Mais en cette question généalogico-nobiliaire, où le drôlatique le dispute sans cesse à l'absurde et où l'authenticité constitue généralement l'exception, comme l'imposture et le simple faux en conditionnent normalement le fond et l'essence, on n'en finirait pas de fournir des exemples et de raconter des histoires — et il importe, tout de même, de savoir se borner.

La dispute des ducs et du Parlement pourrait se continuer au xxe siècle. Nous retrouvons aujourd'hui dans les recueils généalogiques et les annuaires mondains la plupart des noms haut titrés cités par le fâcheux robin. Ils sont simplement plus vieux de deux cents ans, et Louis XV, Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III en ont copieusement augmenté la liste.

Comme si elle n'était point encore assez longue, l'initiative personnelle et la chancellerie du Vatican l'ont allongée à plaisir—et c'est ainsi que nous avons des princes d'Achery de San-Donnino, de Croy-Chanel, de la Helpa, de Beaumont, de Cardé, de l'Isle-Montreal, de Longjumeau de Norreys, de Mauville-Bianchi, de Nissole, de Siévers, de Vitenval, de Montifaud, de Lusignan, de Scey-Montbéliard, de la Tour d'Auvergne, etc.; des ducs d'Auxy, Astraudo, de Contades, de la Salle de Rochemaure, Loubat, de Rauzan, de Ligny, Féry d'Esclands, de Murcie, Tascher de la Page-

rains ayant régné sur la France et descendant, par les mâles, ou par substitution légalement approuvée, de ceux-ci à qui le titre a été conféré.

« Dans ce nombre, il n'en est que 22 dont le titre soit *antérieur à 1789*, et de ces 22, il n'en est que 11 remontant au xviie siècle. — Ce sont, par ordre d'ancienneté : les ducs d'Uzès (1572), de Thouars (La Trémoille) (1595), de Brissac (1611), de Luynes (1619), de Rohan (1648), de Gramont (1648), de Mortemart (1650), de Noailles (1663), de Lorge (1691), de Chevreuse (1692), d'Harcourt (1700) ; — et les ducs de Fitz-James (1710), de la Roche-Guyon (1732), de Broglie (1742), d'Ayen (1758), de Praslin (1762), de la Rochefoucauld (2e érection, 1758), d'Estissac (1765), de Clermont-Tonnerre (1775), de Doudeauville (1780), de Maillé (1784).

« Or, il y avait, en 1789, 53 duchés-pairies; il s'en est donc éteint 31 en moins d'un siècle. »

rie, de Frioul, de Bombides, de Cantabrie, Pozzo di Borgo, de Bojano, Acquaviva, Bressignano, etc., qui, muant en réalité les produits de leur imagination ou les témoignages tarifés de la bienveillance pontificale, relevant des titres éteints et bien éteints, ou non héréditaires, sont l'ornement portentueux des casinos, des dancings ou des plages à la mode, font génufléchir les croupiers, sidèrent les héritières de marchands de cochons ou les demoiselles de fournisseurs de l'armée ou de mercantis d'aujourd'hui, et finissent parfois à Sainte-Clotilde, quand ils « savent y faire », ou sur les bancs de la Correctionnelle, quand leur mégalomanie un peu trop pressée s'accompagne de quelque regrettable indélicatesse.

En France, tel est encore le prestige du titre — illusoire ou réel, séculaire ou récent, ça n'a pas d'importance, le tout étant d'avoir le « culot » de le porter — que la carte très authentique, dont suit le libellé publié en 1907, n'aurait qu'un succès d'hilarité tant dans les plus fastueux *rastaquariums* des Côtes d'Argent, d'Azur ou d'Emeraude que dans les cercles les plus huppés de la Capitale :

KONG-HIEN-HO
72e descendant de CONFUCIUS
attaché commercial
à la Légation Impériale de Chine
à La Haye.

Cependant, nos descendants de croisés — s'il en reste..... ailleurs que dans le simple peuple ! — comme aussi bien les princes de Savoie et de Bourbon, les Hohenzollern et les Habsbourg, sont de bien petits garçons à côté de ce modeste attaché commercial, attendu que son ancêtre Kong-Fou-Tseu — ainsi que prononcent les Chinois dans leur ignorance de la langue française — naquit l'an 551 avant Jésus-Christ, ce qui fait que M. Kong-Hien-Ho compte, à l'heure qu'il est, quelque vingt-cinq siècles de noblesse authentique, ce qui établit sans aucun doute le record de la plus ancienne aristocratie connue du monde.

Et cette illustre ascendance, qu'on sache, n'a pas pour cela conféré à M. Kong-Hien-Ho des dons physiques ou intellectuels supraordinaires. Son existence prouve, tout simplement, qu'il eut soixante et onze aïeux directs qui eurent chacun la chance de faire au moins un enfant à soixante et onze aïeules, et en admettant toutefois qu'une ou plusieurs de ses soixante et onze aïeules n'aient pas déshonoré la couche de leur seigneur et maître, en lui imposant, du même coup, une paternité dans laquelle il n'avait rien à voir.... Car, pour être Chinoise, on n'en n'est pas moins femme — et je crois bien que c'est le bon Homère lui-même qui nous a dit quelque part qu'il ne faut jamais trop se vanter du nom de son père.... «J'ai sur ce point les doutes que peuvent avoir tous les enfants des hommes», confesse sagement l'étonnant bâtard Faulconbridge dans le *Roi Jean* de Shakespeare.

Et à ce propos, l'explorateur Henry Savage-Landor, qui visita le Brésil inconnu, rapporte une judicieuse habitude qu'il rencontra chez une peuplade des bords de l'Amazone, les Orari-Nogu-Doghe :

Il existe parmi eux une coutume pratique : *les enfants prennent le nom de leur mère et non celui du père*. En effet, les Indiens disent avec raison que l'on connaît toujours la mère d'un enfant, tandis que la même certitude ne peut s'appliquer au père.

Ce qui est fortement raisonné. Quand on y songe, c'est probablement le même motif qui fait que tant d'Espagnols ajoutent à leur patronyme le nom maternel et qui sait, après tout, si ce n'est pas également pour cet excellente raison que tant de Français, notamment sous cette Troisième République, ont postulé auprès de ces Messieurs du Conseil d'Etat, aux fins d'obtenir l'autorisation d'ajouter ou de substituer au nom de leur possible géniteur celui de leur incontestable maman, — surtout, s'il faut tout dire, quand ce dernier s'adornait d'une particule...

XVI

Au commencement de ces pages, nous avons fait ensemble, mon cher lecteur, ce calcul d'hérédité ascendante qui nous prouve, mathématiquement, que chacun de nous, du plus riche au plus pauvre, du plus illustre au plus ignoré, compte, en l'espace de mille ans, au moins un milliard d'aïeux dont chacun a été nécessaire pour que nous soyons venus au monde, tous tant que nous sommes — et que, par conséquent, il n'est pas de noblesse, il n'est pas de « sang bleu » qui puissent être monopolisés après une telle constatation.

Or, il existe un autre calcul qui est, en quelque sorte, la « preuve » de celui-là, attendu qu'au lieu de compter avec l'hérédité ascendante, il table sur l'hérédité descendante. Il est connu sous le nom de « calcul de Newton », on ne sait trop pourquoi — et nous en devons la divulgation au modeste autant qu'érudit antiquaire Augustin Tailhades, par l'intermédiaire de M. P. B. Gheusi, l'éminent auteur du *Blason Héraldique*, qui devait la publier au cours d'une préface dont, lors de l'édition de cet ouvrage, elle fut distraite au dernier moment, pour des raisons totalement étrangères à l'art du Blason (1).

Voici donc ce « calcul de Newton », aussi définitif que concluant :

Les fiefs, les privilèges ont disparu chez tous les peuples civilisés ; la noblesse n'a plus de raison d'être. Si maintenant elle pouvait être quelque chose, tout homme qui le veut a le droit de se dire noble, comme avant la féodalité. Qui oserait donc lui demander la pureté du sang, constatée par les généalogies et, à défaut, attestée par le nom et par les armes ?

Nous n'avons pas vu de généalogie qui eût quelque authenticité sans solution de continuité. Quand même il s'en trouverait,

(1) « Ce calcul — nous écrivait M. Gheusi — s'intercalait dans mon livre (publié en 1889) à la page 7. Mon éditeur, qui tenait à vendre le bouquin, me l'a fait remplacer par la ligne de points (ligne 5) que vous y voyez... Mon vieux et savant maître Augustin Tailhades appelait cela le « calcul de Newton ». J'ignore l'étymologie et l'origine de cette expression — ou je les ai oubliées. »

ce qui est très possible, puisque nous sommes tous les fils de quelqu'un et qu'il en a toujours été ainsi, examinons si le descendant d'un noble, né en 1100, a vraiment de quoi s'enorgueillir, en 1889, de son origine et quelle part lui revient de la noblesse de son ancêtre.

Pour compter largement, nous supposons que chacun est père ou mère à 35 ans. De 1100 à 1889, il y a 789 ans, qui, divisés par 35, l'âge de chaque auteur successif, donnent 22, générations. Restent 19 ans pour l'âge du très haut et très puissant rejeton.

Or, un fils appartenant par moitié à la famille du père et par moitié à la famille de la mère, si le père, né en 1100, est représenté par 1, son fils, qui n'a que la moitié de son sang, le sera par 1/2, son petit-fils par 1/4, son arrière-petit-fils par 1/8 ; et ainsi de suite jusqu'à la 22e génération, qui sera représenté par 1/2.097.152 !... Plus d'un million d'hommes ! plus d'un million de femmes !...

On ne peut se refuser à admettre dans un tel nombre une proportion raisonnable de traîtres, de sots, de misérables et de prostituées. Que la famille repousse pour de très bonnes raisons la solidarité des hontes ou des infamies de ses membres, c'est bien (1). Mais alors de quel droit se faire un mérite de la gloire et des vertus des autres ? Et quelle logique y a-t-il à prétendre que plus le foyer en est éloigné, plus grand en est l'éclat ?

Si l'on objecte que les femmes ont apporté leur contingent de noblesse — 1.048.576 filles d'Eve ! — un seul doute rendrait nos calculs très simples : nous arriverions d'un coup à zéro !...

Nous croyons fermement qu'il ne peut guère exister sur la question généalogique de page plus solidement convaincante que celle-ci : il faut vraiment être bouché à l'émeri, stupidement infatué d'un titre ou d'un nom plus ou moins problématiques, ignorant comme un Botocudo et bête

(1) Il semble que cette note de Frédéric Nietzsche puisse trouver ici sa place : « *Fierté des aïeux.* — On peut à juste titre être fier d'une lignée ininterrompue d'aïeux bons de père en fils — mais non pas de la lignée elle-même ; car chacun en a tout autant. La descendance d'aïeux bons fait la vraie noblesse de naissance ; une seule solution de continuité dans cette chaîne, un seul ancêtre méchant, supprime cette noblesse. On doit demander à quiconque parle de sa noblesse : N'as-tu pas parmi tes ancêtres aucun homme violent, avide, extravagant, méchant, cruel ?... S'il peut en toute science et conscience répondre : Non ! Qu'on recherche son amitié. » *Humain, trop humain* : 1re partie, p. 389.

comme la bête Catoblépas elle-même — si j'ose, *verbi gratia*, employer des expressions aussi précises que dénuées d'une inopportune civilité — pour ne pas être ébloui jusqu'à l'aveuglement par toute la lumineuse vérité irradiant de ce calcul, digne d'être de Newton, au cas même où ce génie n'en serait pas l'auteur.

C'est peut-être ce calcul qui donna idée à une grande revue britannique, il y a environ une vingtaine d'années, d'évaluer ainsi les « chances mathématiques » que pouvait posséder tout Anglais d'avoir « du sang royal » dans les veines :

Etant donné trente-trois années pour une génération, on peut compter vingt-cinq générations depuis la conquête normande. Chaque génération antérieure double le nombre des ancêtres directs : ainsi, deux parents, quatre grands-parents, huit bisaïeux, etc. Ce calcul donne à tout individu d'aujourd'hui 16.777.216 ancêtres vivant en l'an 1066. Mais la population actuelle de la seule Angleterre est de 25 millions d'individus, alors que celle de 1066 n'en comptait guère plus de 2 millions. Par conséquent, si nous admettons l'immigration balancée par l'émigration, chacun de ces deux millions d'individus vivant en 1066 représentera 212 millions 1/2 d'ancêtres ; en d'autres termes, les chances pour une lignée de ne point s'être mélangée avec une autre sont de 212 millions 1/2 à une. Pour nous exprimer différemment, si nous supposons qu'un Anglais quelconque n'a pas de sang royal dans les veines, nous devons donc estimer qu'aucun de ses 16.777.216 ancêtres n'a eu de rapports avec les 16.777.216 ancêtres de la reine Victoria !... Devant de tels faits, la croyance dans le « sang bleu » est un peu déplacée...

XVII

Le « sang bleu »!... Cette expression qui n'a pu être trouvée que par un monomane à la Joseph de Maistre (1),

(1) Puisque le nom de l'écrivain des *Soirées de Saint-Pétersbourg* nous retombe sous la plume, profitons-en pour rappeler ici cette impayable remarque dont il est l'auteur et que Gustave Flaubert avait soigneusement notée dans son « sottisier » : « Du reste, il n'a jamais existé de famille souveraine dont

nous y songions, un jour de ces derniers hivers, au *five o'clock* d'un palace riviérien, en jouissant du contraste que nous offrait le spectacle d'une Altesse Royale et d'un boxeur célèbre, confabulant à la même table en ingérant des gâteaux et buvotant du thé.

L'Altesse Royale, infant d'Espagne, je vous prie, ressemblait ce jour-là, plus épouvantablement que jamais, au sinistre et véridique « portrait » qu'en a tracé André Rouveyre dans ses *Visages des Contemporains*. Une prétentieuse vulgarité transsudait de toute sa piètre et mal gracieuse personne ; on aurait mieux évoqué sa figure jaune et chafouine, à la fois brutale et vicieuse, dans les derniers emplois de l'office que dans ce milieu relativement mondain. Ce nonobstant, l'infant parlait avec afféterie et préciosité, son principal souci semblant être celui de demeurer, auprès des manants et des « poules » qui l'entouraient respectueusement, le « grand seigneur » dont le nom aura figuré, *de utero ad sepulchrum*, dans le Gotha, à la généalogie des familles souveraines.

L'infant formait le parfait « repoussoir » de son voisin, le boxeur Carpentier. Blond, grand, svelte, cachant sous un élégant complet de cheviotte marron ses muscles d'acier fin, l'air idéal du « fils de famille » des comédies britanniques, Carpentier, à côté du prince, faisait l'effet d'Achille à côté de Thersite. Sa figure régulière et sympathique, franche et malicieuse à la fois, ne présentait aucune des lourdes tares physiques et morales qui déshonoraient la face de l'autre ; seule, sa mâchoire, ronde et forte, dénonçait l'individu de volonté qu'il lui avait fallu être pour devenir à vingt ans le *prize-fighter* le plus illustre

on puisse assigner l'origine plébéienne ; si ce phénomène paroissoit, ce seroit une époque du monde » (*Considérations sur la France*, chapitre X).

Le plus curieux, c'est que Joseph de Maistre — cette « intelligence intelligente », selon la forte définition de Hugo — vivait à « l'époque du monde » où se manifestait dans toute sa splendeur un certain « phénomène » qui se vantait d'être « sorti de la dernière classe de la société » !... (Journal de Gourgaud, 28 août 1817.) Cette énormité n'a pas été corrigée dans les éditions postérieures des *Considérations sur la France*, publiées pour la première fois en 1797.

des deux mondes. Carpentier causait doucement, gentiment, sans élever la voix, simplement soigneux de paraître bien élevé, lui, le fils d'un pauvre ouvrier, et que le hasard seul — la rencontre et l'intérêt presque subit de François Descamps — empêcha d'être à son tour « galibot », puis mineur comme son père, et qui, en fait de lycée, ne connut jamais que la Maternelle et la Communale (1).

Quelle curieuse antithèse formaient ces deux jeunes gens, venus des antipodes de la société : l'un né dans les entours d'un trône, l'autre en un pauvre et triste coron du nord ; le premier perdant les traces de son sang royal dans les ténèbres de l'Histoire, le second, *self-made man* parvenu à la force intelligente de ses poings !... Et cependant, quel est l'individu aux idées non préconçues, qui, si on lui avait demandé de désigner lequel de ces deux jeunes gens était de la « race des maîtres », aurait pu hésiter entre Carpentier et l'infant, entre le bel et souple athlète chez qui un instinct supérieur suppléait au manque initial d'éducation, et le p'tit jeune homme, déjeté et d'une laideur quelconque, dont le « melon » s'adornait de la couronne ibérique !...

XVIII

Comme pendant immédiat à ce souvenir, n'est-ce point ici le lieu de consigner l'authentique et savoureuse anecdote qui courut les salons et les bureaux d'esprit un peu avant la guerre, et ne sert pas peu à couvrir de ridicule les tenants de l'aristocratie de nom et tout le snobisme généalogique et nobiliaire.

Le duc de R.... — un des seuls noms véritablement

(1) Je ne suis pas le seul à avoir remarqué cette bonne tenue, cette parfaite politesse de Georges Carpentier que le milieu dans lequel il est né et où il vécut semblait ne pas devoir prédisposer spécialement aux manières raffinées. Maurice Maeterlinck, à qui je présentai Carpentier, que nous arbitrâmes trois ou quatre fois à Nice, les dernières années avant la guerre, et qu'il invita quelquefois à déjeuner chez lui, aux Baumettes, fut frappé, lui aussi, de la correction d'allures et de la réserve de bonne compagnie dont le célèbre boxeur fit preuve en toutes circonstances.

féodaux de France, encore qu'il ne soit porté que par substitution, le duché étant tombé en quenouille au XVIIe siècle — avait invité dans son admirable château de J.... un jeune et élégant écrivain dramatique, qui connaît son époque et « a su y faire », attendu que de nationalité belge et d'origine israélite, il est devenu Français, catholique, et qu'il a réussi à faire légitimer par le Conseil d'Etat, en l'ajoutant à son patronyme de consonance plutôt autrichienne, son surnom littéraire à particule, emprunté d'une commune de Neustrie, rendue célèbre par les longs séjours qu'y fit le grand Flaubert. En un mot le type achevé, voire l'archétype du snob qu'il voulut être résolument et sut réaliser avec un excessif bonheur, jusqu'à devenir le mari d'une femme, aussi charmante que riche, dont l'aristocratique naissance l'apparentait justement au duc de R...

Un matin, le noble duc, en faisant les honneurs de sa vaste propriété à M. W... de C...., l'écrivain en question désira lui montrer combien il était populaire, à la manière de l'ancien temps, parmi ses paysans et fermiers, qui étaient aussi ses fidèles électeurs. A cet effet, il avisa dans un champ un vieux bonhomme qui bêchait...

— Eh bien ! père Jean-Yves — lui dit le duc en lui tapant familièrement sur l'épaule — comment ça va-t-il ?... Et votre bonne femme, comment se porte-t-elle ?... Quoique il y ait diablement longtemps que nous nous sommes vus, j'espère bien que vous me reconnaissez ?...

Son bonnet à la main, le brave homme hochait en souriant sa tête chenue...

— Si j'vous reconnais, Monsieur le duc, si j'vous reconnais !.. Ah ! ben sûr, que j'vous reconnais ! moi qui vous ai vu tout p'tiot !... Ah ! ben sûr que oui ....

Et se tournant vers M. de C... :

— T'nez, c'est comme Monsieur le marquis vot' fils !... Ah ! lui, j'l'ai reconnu tout de suite !... C'est vot' portrait tout craché quand vous aviez son âge !...

La tradition veut que le bon duc — dont Dieu eut l'âme avant celle de son *vrai* fils, bravement tombé au champ d'honneur — ait souri tout de même un peu jaune, cependant que M. de C..... — pour qui cette méprise inattendue constituait la meilleure consécration de ses aristocratiques prétentions, — glissait avec une discrète reconnaissance un beau louis dans la main du brave homme (1)...

Préjugé de la race, tu venais de recevoir, ce jour-là, un des plus rudes coups qui te furent jamais portés !...

XIX

« La noblesse du sang et la vanité des généalogies est, de toutes les erreurs, la plus généralement établie », osait dire, en un temps où il était plutôt dangereux d'exprimer une telle vérité, le grand Massillon, qui fut peut-être le plus courageux des prélats français.

Certes, il faut, en notre vingtième siècle, une mentalité d'anthropoïde ou de concierge de grand *palace* pour croire encore qu'un titre, quelle que soit son énormité, décide une supériorité quelconque d'un être sur un autre, et qu'il peut exister entre les hommes d'autres différences que celles du milieu, plus ou moins fortuné, où ils naissent et de l'éducation qu'ils ont chance de recevoir.

Mais si la noblesse héréditaire, le « sang bleu » constituent un postulat aussi désuet que ridicule, aujourd'hui parfaitement inacceptable en tant que loi physiologique rigoureuse, il existe, par contre, une noblesse personnelle, très réelle autant qu'intransmissible, de sentiments, d'intelligence, de courage, de force ou de grâce corporelles, qui ne doit rien, la plupart du temps, à l'hérédité, à laquelle celle-ci peut certes contribuer, mais qui ne s'en manifeste

(1) On doit reconnaître qu'au point de vue purement plastique, la méprise était tout à l'avantage du duc de R... Si l'on s'en rapporte à son buste qu'on peut voir au musée du Luxembourg, et sculpté, s'il vous plaît, par le grand Rodin, le descendant, par les femmes, des ducs de Bretagne avait la figure du monde la plus commune, alors que celle de M. de C..... est d'un type plutôt affiné, et que le monde convient en général que son allure est « des plus distinguées ».

pas moins sans cet appoint. C'est elle qui réunit véritablement l'ensemble de qualités connu sous le nom, tant galvaudé, d'aristocratie.

L'œuvre du monde où cette idée nous semble le plus subtilement présentée et joliment défendue est *Les Pléiades*, dont l'auteur s'appelait, de ses nom et titre plus ou moins légitimes, le comte de Gobineau, écrivain au cerveau singulier d'où, parmi un fatras insupportable de sophismes éventés et de paradoxes niais, qu'on croirait évacués par un Joseph de Maistre qui serait *Herr Doktor*, fulgure parfois l'éclat adamantin d'une pensée juste et belle, souvent géniale.

L'un des personnages des *Pléiades* fait la remarque que, fréquemment, dans les *Mille et une Nuits*, un individu, derviche, naufragé, mendiant ou stropiat, se présente et dit avec simplicité : « Je suis un Kalender, fils de roi... » Après cette déclaration sensationnelle qu'aussi bien il ne tâche à légitimer d'aucune autre façon, le survenant raconte sa petite histoire, plus ou moins pittoresque ou merveilleuse — mais jamais, jamais plus, au cours de cette histoire, il n'est fait une allusion, même lointaine, à la Majesté inconnue à laquelle le conteur prétend devoir le jour !... Pourquoi donc ce Kalender se dit-il « fils de roi », alors que rien, dans son équipage comme dans le récit de ses aventures, ne fournit créance à une si haute origine ?...

C'est parce que — explique avec une augurale sérénité M. de Gobineau — c'est parce que, en prononçant cette parole magique : « Je suis fils de roi », le narrateur établit au premier mot, et sans avoir besoin de détailler sa pensée, *qu'il est doué de qualités particulières, précieuses, en vertu desquelles il s'élève naturellement au-dessus du vulgaire*.

« Je suis fils de roi » ne veut donc nullement dire : « Mon père n'est pas négociant, militaire, écrivain, artiste, banquier, chaudronnier ou chef de gare... » Qui est-ce qui lui demande des nouvelles de son père, dont personne ne se soucie dans l'au-

ditoire, intéressé uniquement par ce qu'il est lui-même ? Cela signifie : *Je suis d'un tempérament hardi et généreux, étranger aux suggestions ordinaires des naturels communs. Mes goûts ne sont pas ceux de la mode; je sens par moi-même, et n'aime ni ne hais d'après les indications du journal. L'indépendance de mon esprit, la liberté la plus absolue dans mes opinions sont des privilèges de ma noble origine ;* le Ciel me les a conférés dans mon berceau, à la façon dont les fils de France recevaient le cordon du Saint-Esprit, et tant que je vivrai, je les garderai. Enfin, par une conséquence très logiquement issue de ces prémisses, *je ne suis pas heureux de ce qui suffit à la plèbe*, et je cherche dans les joyaux que le Ciel a mis à la portée des hommes *d'autres bijoux que ceux dont elle s'affole.*

D'où me viennent tant de distinctions, si fortes, si marquées, qui me mettent tellement à part de l'entourage, que cet entourage, assurément, me sent étranger à lui, et ne m'en porte qu'une bienveillance des plus médiocres ? Evidemment de ce que je suis fils de roi, puisque la qualité royale a surtout cet effet de placer celui qui la possède, et en dehors et au-dessus du gros des subordonnés, des sujets et des esclaves...

Et M. de Gobineau fait ainsi compléter sa pensée par un autre personnage de son œuvre :

Je vous comprends et vous avez raison plus que vous ne pensez. Être un fils du roi, c'est tout autre chose que d'être un roi. Un roi ! mon Dieu, un roi, la plupart du temps c'est un souvenir, un idéal ; rarement peut-on reconnaître dans une personne humaine revêtue de ce titre la réalité du fait, au sens du moins que les Anciens assumaient sur ce mot suprême ; mais l'essentiel en reste fortement attaché à la qualification de fils de roi. C'est celui qui a trouvé les qualités que vous avez dites, pendues à son cou dès le jour de sa naissance : *celui-là, incontestablement, par un lignage quelconque, a reçu du sang infusé dans ses veines les vertus supérieures, les mérites sacrés, que l'on voit exister en lui, que le monde ambiant ne lui a pas communiqués.* Où le monde les eût-il pris quand il ne les a pas ? Où le nourrisson les eût-il saisis, puisque nulle part il ne les avait sous la main ? Quel lait de nourrice les lui eût donnés ? Existe-t-il des nourrices si sublimes ? Non ! Ce qu'il sort d'une

combinaison mystérieuse et native : c'est une réunion complète en sa personne des éléments nobles, divins, si vous voulez, que des aïeux anciens possédaient en toute plénitude, et que les mélanges des générations suivantes avec d'indignes alliances avaient, pour un temps, déguisés, voilés, affaiblis, atténués, dissimulés, fait disparaître, mais qui, jamais morts, reparaissent soudain dans le fils de roi dont nous parlons.

Et, passant de la théorie à la pratique, l'auteur des *Pleïades*, envisageant le sort de ces prédestinés, « hommes, femmes, enfants, de toutes nations possibles, dans l'individualité desquels les atomes les plus précieux de leurs plus précieux ancêtres auraient réussi à se réunir, en expulsant ce que des intrusions fâcheuses y auraient apporté de mélanges stupéfiants ou énervants pendant des séries plus ou moins longues de générations précédentes », évalue, en consultant « la liste des personnes que l'on connaît de près ou de loin », le nombre de ces « Kalenders, fils de rois » errant par le monde, possédant cerveau bien fait et cœur bien battant, à trois mille ou trois mille cinq cents au plus !...

XX

C'est bien peu ! s'exclameront les optimistes devant ce chiffre. C'est beaucoup trop ! assureront formellement les pessimistes.... Bah ! acceptons ce chiffre comme M. de Gobineau nous l'offre, en nous disant, n'est-ce pas, chacun de nous *in petto*, que notre personnalité l'augmente d'une intéressante unité.... Car, quelles que soient l'illustration ou l'humilité de votre origine, ô héros ! ô savants ! ô poètes ! ô rêveurs ! vous êtes le « sel de la terre », sa consolante noblesse et sa véritable aristocratie. C'est pour vous que Léonard de Vinci, qui fut, avec Erasme, le plus grand des bâtards, a trouvé l'auguste sentence : « *Il n'est plus haute seigneurie que de soi-même.* »

En ces temps prodigieux de sous-marins et d'aéroplanes, de radium et de T. S. F., sourions doucement de ces histoires d'hérédité et de généalogies, de noblesse et de « sang

bleu »,tout en ne nous dissimulant point que leur admission en des esprits simples est tout de même plus importante, voire plus redoutable qu'on ne se l'imagine. En effet, qu'est-ce que l'effroyable conflit dont le monde sort tout sanglant et ruiné, si ce n'est, déchaînée par un Ubu-Kaiser, que ses palotins de hobereaux vénéraient eucharistiquement sous le nom de « Très haut Seigneur de la Guerre », l'ultime lutte de la démocratie contre l'autocratie, de l'homme contre le « noble »,de la vérité contre la superstition ?...

La réalisation de tous ces rêves, qui,depuis si longtemps, ô Jaurès, bercent la vieille humanité : Paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, Société des Nations de MM. Woodrow Wilson et Léon Bourgeois, voire ce Communisme de Gracchus Babeuf, d'Owen, de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet — que cet *ultra* de Blanc de Saint-Bonnet ne concevait que par « l'Immaculée Conception de l'homme » — ne peut que coïncider, immanquablement, avec l'universelle suppression de toutes ces distinctions nobiliaires,qui eurent autrefois leur raison d'être, mais qui, aujourd'hui, usurpées la plupart du temps, ou ne rimant plus à rien quand elles sont authentiques, sont proprement antisociales ou simplement grotesques.

Les gens de réaction vont sans doute faire remarquer que c'est là raisonnement que ne désavouerait point l'illustre M. Homais, pharmacien d'Yonville. « Sans M. Homais, nous serions tous brûlés », a déclaré, dans ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, notre maître Ernest Renan,qui connaissait plutôt la valeur des mots...

Eh ! oui, cela peut sembler bien coco, bien pompier, bien Homais ! à écrire quelque cent trente ans après les nuits du 4 Août 1789 et du 19 Juin 1790, après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais tant qu'un « bipède omnivore et porteur de culottes » — pour rappeler une définition de Carlyle — s'estimera supérieur à un autre par le fait seul qu'il se décline au génitif ou qu'il est pourvu d'un titre plus ou moins authentique ou récent — et

qu'il se trouvera des niais ou de pauvres ignorants pour approuver ledit bipède — il restera sur la surface du globe des idées de servitude et de féodalité, du mensonge et de la sauvagerie.

Vous m'objecterez que ce bipède, s'il est sincère, ne peut être qu'un imbécile, et je vous répondrai que cet imbécile est Légion. Tant qu'on n'en aura point fini, d'une façon ou d'une autre, avec cette Légion-ci et ce bipède-là, tant que l'humanité ne sera point uniquement composée de « kalenders, fils de rois » ou, plus simplement, à leur défaut, d'êtres de bonne volonté, il n'y aura point d'indication bien nette de vrai progrès et de vie meilleure en ce bas monde et la Révolution sera toujours à refaire.

GEORGES MAUREVERT.

DANTE, CRITIQUE LITTÉRAIRE

—

Les morts ont leur réputation, comme les vivants, et tout aussi variable. Gravement les hommes se logent les uns les autres dans des classifications, où l'on n'est jamais qu'en garni, provisoirement. Mais le rythme n'est capricieux qu'en apparence qui fait sortir de l'oubli et y rentrer les morts, les vivants et leurs œuvres.

Les œuvres mineures de Dante ont pâti et pâli de la grande lumière que jetait autour d'elle la *Divine Comédie*. Un choix se fait, mystérieux, une hiérarchie s'établit entre les œuvres d'un homme,et quand on est classé dans la catégorie des poètes, on a beau faire : on n'en sort pas facilement. C'est une croyance très répandue qu'on est poète ou critique, que les deux fonctions sont inconciliables. En outre la philologie et la linguistique sont nées d'hier.Enfin le *Traité de l'Elqquence vulgaire* est en latin (1).

Cependant le moindre brouillon de grand homme intéresse. Pour être complet, à la manière de l'érudition, il a fallu s'arrêter en passant à ce traité (2).On en a extrait quelques passages « littéraires » — l'éloge de Florence, par exemple : « Quant à nous qui avons le monde pour patrie... »

La meilleure manière d'honorer un écrivain, c'est de lui donner la parole. Le *Traité de l'Eloquence vulgaire*, après tant de siècles, parle encore éloquemment.

Première question, pourquoi ce traité? Parce qu'il n'en existe point encore sur ce sujet et qu'il répond à un besoin. Puis tout de suite une définition: « Nous appelons langue vulgaire, celle que les enfants apprennent des personnes qui les entourent dès qu'ils commencent à distinguer les sons ou, plus brièvement,

(1) *Il trattato de vulgari Eloquentia*, Milan, 1907. Cette deuxième édition comprend les invendus de l'édition de 1896. La véritable deuxième édition est l'« editio minor » de Florence, 1897.

(2) Ainsi le consciencieux M. Hauvette, pressé d'arriver à l'Illustre poème.

nous appelons langue vulgaire (1) celle que nous apprenons sans règle en imitant la nourrice. » C'est une grande tâche ou une grande coupe. Il faudra beaucoup d'eau pour la remplir. L'auteur s'efforcera d' « être utile », et de préparer « l'hydromel le plus doux ».

Pour bien comprendre la langue vulgaire, il faut remonter jusqu'au déluge et plus haut jusqu'à l'origine du langage. Quel est le but de la parole sinon d'exprimer des pensées ? Les anges et les démons n'ont pas besoin de mots. Et qu'on n'invoque pas le serpent qui tenta Eve ou l'âne de Balaam pour en conclure que les animaux parlent. Le diable et l'ange s'exprimèrent par ces bouches animales et il faut entendre au figuré les métamorphoses d'Ovide.

L'homme est situé entre la brute et l'ange. Pour communiquer avec son semblable, il a besoin d'un signe d'ordre à la fois rationnel et sensoriel.

Dans la *Genèse*, une femme parle la première, Eve la très présomptueuse. Cela est à peine croyable, bien que la *Genèse* soit « la plus sacrée des Ecritures ». Il est raisonnable de penser qu'Adam, créé avant la femme, parla avant elle. Son premier mot fut El, c'est-à-dire Dieu. C'est gratuitement qu'Adam reçut le don de la parole, afin de glorifier le nom du Seigneur.

Les hommes s'imaginent volontiers que leur dialecte local est la langue primitive. Chacun est libre de préférer sa ville et son dialecte. « Pour nous, qui avons le monde pour patrie, comme les poissons ont la mer », nous avons beau aimer Florence au point de souffrir pour elle un injuste exil et trouver qu'il n'est point au monde de séjour plus délicieux que Florence — il faut s'élever au-dessus du sentiment et juger d'après la raison. La lecture des poètes et des écrivains nous montre la diversité des lieux et des habitudes et nous conduit à affirmer que nombreuses sont les régions et les villes qui sont plus nobles et plus agréables que la Toscagne et Florence, d'où nous sommes originaire et citoyen.

La langue primitive fut transmise de génération en génération jusqu'à la tour de Babel : « O nature humaine toujours encline au péché — Babel, ton nom signifie confusion. » Dieu, qui

(1) Langue vulgaire, c'est-à-dire italienne, par opposition au latin, langue des savants et des personnes cultivées.

aurait pu détruire la race humaine,eut pitié d'elle. Pour la châtier, il se contenta, dans sa clémence, d'envoyer sur la terre autant de langues qu'il y avait d'équipes d'ouvriers occupés à construire la tour criminelle. Sem, troisième fils de Noé, garda la langue primitive et la transmit à Isral. D'Orient les langues ont rayonné dans le monde.

Les langues d'Europe se divisent en trois grandes familles. Au Nord, les Slaves, les Anglo-Saxons, les Teutons. Les Tartares occupent l'Orient, à partir de la Hongrie. Les Romans, maîtres du reste de l'Europe, se subdivisent en trois peuples. Les langues d'oc, d'oïl et de si sont parentes, car elles emploient les mêmes mots pour désigner Dieu, le ciel, la terre, la mer, l'amour, etc.

Chacune des langues romanes a ses qualités et son charme. Mais,s'il y a parenté entre elles, beaucoup de différences apparaissent, car l'homme est « le plus instable et le plus variable des animaux ». Son langage ne peut pas être immobile, pas plus que les mœurs et coutumes qui varient dans le temps et l'espace. Les différences sont plus grandes dans le temps que dans l'espace, mais les changements sont lents et la vie est courte : c'est pourquoi les hommes (*qui parum distant a brutis*) croient à l'immutabilité des choses.

Pour remédier à la diversité et à la mobilité des parlers locaux, il a fallu recourir à la grammaire, « qui n'est autre chose qu'une certaine identité de langage qui résiste à la diversité des temps et des lieux ». Les règles de la grammaire furent établies par le consentement des nations.

Quelle est la grammaire italienne ou, comme on dit aussi, l'illustre vulgaire, ou encore le latin vulgaire ? Il y a « au moins quatorze dialectes » en Italie. De tous le plus « honteux » est le romain. Ce triste et honteux dialecte s'explique par la corruption des habitants. Le dialecte sicilien jouit d'une bonne réputation. L'empereur Frédéric et son fils ont attiré à leur cour l'élite intellectuelle du pays et on a pris l'habitude d'appeler sicilien tout ce que les Italiens ont écrit en langue vulgaire. Cependant il n'y a aucune raison pour estimer plus que d'autres dialectes le sicilien, le toscan ou le vénitien.

Puisque la grammaire, puisque l'illustre vulgaire n'existe qu'à l'état d'essai et d'ébauche, la raison doit se mettre à la

recherche de cette panthère, qui se montre partout et nulle part. Les choses varient en qualité et quantité. C'est l'unité qui permet de comparer et d'évaluer. La loi et la vertu sont pour les mœurs ce qu'est le blanc pour les couleurs : la commune mesure. De même la grammaire est le critère dans l'appréciation des dialectes locaux. L'italien type doit être illustre, cardinal, aulique et curial. *Illustre*, c'est-à-dire que s'élevant au-dessus des mots grossiers, des constructions obscures et de l'accent rustique, il brille d'un éclat incomparable, et telle est sa puissance qu'il persuade les esprits et change les cœurs. Il est *cardinal* : car de même que la porte tourne sur les gonds (*cardinem*), de même le troupeau des parlers municipaux se règle et se modèle sur lui, qui est semblable à un père de famille. Il est *aulique*, c'est-à-dire digne de la cour. Si l'Italie avait une maison commune, auguste souveraine de toutes les parties du royaume, l'illustre vulgaire serait la langue de la cour. Enfin il est *curial*. La *curialitas* n'est autre chose que la règle soigneusement établie des actions. Les nombreuses cours (*curia*) de justice sont les membres épars de la haute cour suprême que la raison imagine et dont doit être digne l'illustre vulgaire (1).

Le deuxième livre est consacré à la littérature. Comme la magnificence convient aux puissants et la pourpre aux nobles, ainsi l'illustre vulgaire ne convient qu'aux poètes de grand mérite. Les plus grands poètes ne doivent traiter que les sujets les plus dignes. La dignité est l'effet d'une qualité bonne ou mauvaise, son point d'aboutissement et d'excellence. Le combattant aspire à la dignité de la victoire ; le mensonge conduit au déshonneur suprême, car il y a une excellence dans le mal.

Il y a une hiérarchie des sujets. La connaissance de l'âme humaine montre quels sujets sont dignes de l'illustre vulgaire. L'âme est triple : végétale, animale et rationnelle. L'âme végétale participe de la nature des plantes et recherche l'utile. Elle nourrit le corps, le défend, à la guerre, par exemple. Son but essentiel est le salut. L'âme animale, que l'homme a en commun avec les bêtes, tend au plaisir. Il n'est rien de plus délectable que ce qui apaise le désir et charme les sens : Vénus est le deu-

(1) Quelques auteurs traduisent *Curia* par la Cour et *Aula* par le Palais royal.

xième sujet digne d'un vrai poète. L'homme enfin est seul à avoir une âme rationnelle, par laquelle il participe de la nature des anges. L'âme rationnelle tend à la Vertu.

Les poètes ont à leur disposition différentes formes, le sonnet, la ballade, d'autres encore, illégitimes et irrégulières. Entre toutes la canzone est excellente. Preuves en soient son ancienneté, son succès, sa perfection. *Per consequens* elle est la plus digne d'être employée par les meilleurs poètes pour les sujets les plus nobles.

La forme poétique choisie, reste la question de style, mais, pour la résoudre, il faut définir la poésie, car on a abusé de ce mot. La poésie « n'est pas autre chose qu'une fiction de rhétorique versifiée et mise en musique ». La fiction poétique est construite sur un certain rythme, avec ou sans rime, et le mot musique désigne soit un accompagnement de notes, soit une certaine harmonie de syllabes. Le poète doit imiter les anciens d'aussi près que possible, il doit évaluer ses forces de peur que ses épaules ne ploient sous un poids trop lourd. Horace l'a dit : *Sumite materiam.*

Il y a différents styles, comique, élégiaque, tragique. Mais le génie ne peut rien sans le secours du travail et de l'art. Le style tragique comporte la gravité des pensées et la noblesse du vers. La tradition et l'usage nous montrent qu'on emploie les vers de trois à onze syllabes, surtout ceux de cinq, sept et onze. L'hendécasyllabe est le plus noble par son ampleur. Le vers de sept syllabes vient ensuite. Celui de neuf syllabes ne fut jamais en honneur ou tomba en désuétude à cause de sa monotonie ; les vers d'un nombre pair de syllabes sont peu employés, car ils ont quelque chose de dur et d'inachevé.

Deux autres caractères distinguent encore le style tragique : la construction de la phrase et le choix des mots. La construction est harmonieuse et savoureuse ou fade et discordante. Le moyen le plus sûr de s'instruire dans l'art de la construction est de se mettre à l'école de Virgile, Ovide, Stace, Tite Live, Pline, Fronton, Paul Orose et de « beaucoup d'autres chez qui la solitude amie nous invite à fréquenter ».

Dans le choix des mots il importe d'éviter les mots d'enfants, de femmes et de campagne. Les plus beaux mots sont les mots virils, de trois syllabes, sans aspirée, sans accent aigu ou cir-

conflexe, sans double lettre, sans double liquide, comme par exemple : *disio, virtute.*

Tous les éléments du faisceau ont été examinés un à un. On peut maintenant songer à définir la canzone. C'est, avec ou sans accompagnement de musique, un assemblage de mots en vue de l'harmonie. La canzone par excellence se compose de stances égales.

Les derniers chapitres étudient les éléments de la stance avec beaucoup de minutie. La fin du deuxième livre et les deux derniers livres de l'ouvrage manquent.

§

Le Traité de l'Eloquence vulgaire est placé sous l'invocation de Dieu. Le premier mot que prononcèrent les lèvres de l'homme : El, c'est-à-dire Dieu. L'homme a reçu le don de la parole pour glorifier le nom du Seigneur. Par moments une ardeur qui se contient éclate en apostrophes contre les démons et le péché. Le traité a été écrit dans un siècle de foi par un croyant et pour ainsi dire par un Père de l'Eglise.

Mais la majesté divine reste un peu lointaine. On lui paye son tribut de vénération et, la reléguant dans le fond, on se met à l'œuvre. Les langues romanes sont un chaos qui doit être ordonné. Il s'agit de glorifier Dieu, et d'être utile. Une préoccupation d'historien s'ajoute à la ferveur chrétienne. Dante ne croit pas avoir le droit de taire certaines choses qui le remplissent de confusion Ah ! qu'il voudrait détourner les yeux de la tour de Babel ! Mais un historien doit tout dire et ne peut passer rien sous silence : *non possumus*. Malgré qu'on en ait, le royaume de Dieu et son avancement sur la terre cèdent aux exigences d'un problème de linguistique.

Seul a reçu le don de la parole celui à qui il est nécessaire. Les bêtes n'ont pas besoin de parler, ni les démons, ni les anges. Preuves. Donc l'homme seul a reçu le don de la parole. Pourquoi la parole lui est-elle nécessaire, qui parla le premier, où et quand ? Les chapitres s'enchaînent avec une rigueur de syllogisme, sans lacune, sans défaillance. Parfois un temps d'arrêt pour une définition et la démonstration continue. Ce Père de l'Eglise, qui s'est fait historien, classe, subdivise et démontre, suivant les règles de la scolastique.

Cette méthode d'argumentation déductive a transporté du domaine de la métaphysique dans celui des faits, où il exercera des ravages, un besoin de certitude et d'absolu. Et l'historien a recours à diverses autorités qui sont des succédanés de la divinité.

Dans la *Genèse*, la plus sacrée des Ecritures, une femme parle la première : « Cependant il est raisonnable de croire que l'homme parla avant elle. » Or, croire c'est donner son cœur, c'est faire acte de foi. On ne voit pas ce que la raison va faire dans ce jardin mystique. Il est raisonnable, il est contraire à la raison, la raison invoquée à chaque page est une entité qui parfois s'oppose et souvent se substitue à Dieu. De même la Nature, qui vient au secours de la Raison avec des décrets solennels et éphémères.

Pour produire la conviction, Dante a recours aussi à la tradition, aux ancêtres, aux maîtres du passé, au consentement des hommes, à son sentiment intime. Ainsi des définitions, des entités et diverses autorités servent de prémisses et le syllogisme n'est souvent qu'une tautologie qui endoctrine quand elle prétend démontrer.

Cependant, la cause divine, qui rêve de tout expliquer, s'est un peu retirée à l'arrière-plan. L'invocation de la raison marque une transition. On éprouve le besoin de démontrer. C'est un premier pas vers les faits et les lois qui y sont inscrites. Ce premier pas trouve tout de suite sa récompense. Dès qu'on va aux faits sans parti pris, avec ingénuité, le terrain qui semblait ingrat révèle sa fécondité : « Ne t'étonne pas, lecteur, que tant d'auteurs soient rappelés à ton souvenir ; en effet, ce que nous appelons l'art suprême de la construction, nous ne pouvons pas le montrer autrement que par de tels exemples. » Et tout le long du *Traité*, il multiplie les exemples et les citations, au point d'oublier momentanément la raison, la nature et jusqu'au Dieu de miséricorde. Et ainsi, bien qu'il tende toujours à l'unité idéale, au prototype, à l'essence, la lecture des écrivains anciens et modernes, la considération des pays, des coutumes, des dialectes, le délivrent des préjugés sentimentaux et l'amènent à construire sur le roc des faits contrôlables. Il se rabat sur les faits quand il ne peut pas invoquer la tradition ou quelque forte autorité et ce contact lui révèle l'évolution et l'influence des

milieux. Les variations et différences agissent les unes sur les autres, les mœurs se transforment, modifiant la langue et la poésie. Aux causes générales s'ajoutent les causes particulières, l'influence personnelle d'une cour, la volonté d un prince. Si bien que par moments les cadres rigides de la scolastique craquent, le syllogisme change de nature : les prémisses sont le résultat d'une enquête, elles sont tirées des textes et de la réalité, elles sont elles-mêmes une conclusion avant d'en produire une. Et le lecteur est averti qu'on lui propose une route entre beaucoup de routes possibles, que le but seul importe, qui est la connaissance de la grammaire italienne. Puis la pendule revient en arrière. Renonçant à faire la loi, les faits se contentent de justifier une théorie préconçue. La pensée oscille entre la métaphysique et une velléité de science. Et le traité avance, mêlant à une étude historique un dessein utilitaire. Lentement les langues romanes se détachent des autres langues de la terre, puis à leur tour émergent les dialectes d'Italie, et enfin au sommet de la pyramide, l'italien et la poésie italienne.

Il est difficile de s'y prendre de plus loin pour arriver à la critique littéraire. Cette critique cherche à fonder ses jugements et à classer méthodiquement les œuvres. Elle reprend à son compte les principes d'Aristote et d'Horace : les œuvres sont écrites en fonction d'un idéal absolu, permanent, indépendant du temps et de l'espace ; il faut imiter les maîtres ; les anciens nous offrent de parfaits modèles : « Plus nous les imiterons de près, meilleurs poètes nous serons » ; la nature, la raison et le travail feront le reste ; il y a un style élevé et des mots nobles. En somme, malgré les autorités, les citations et la méthode, le goût du critique est prédominant. Mais ce goût s'est formé par la lecture de beaucoup d'œuvres anciennes et modernes. Il cherche à échapper à l'arbitraire. Les principes traditionnels sont mis en contact avec des faits nouveaux, avec des langues en formation et des littératures naissantes. Les erreurs de Képler ne l'ont pas empêché, dit-on, lui ont au contraire permis de découvrir les lois du mouvement planétaire. Les erreurs de Dante lui ont permis de construire prématurément une théorie des langues romanes et de la poésie italienne, et cette théorie a trouvé une assez belle illustration dans la *Divine Comédie*.

C'est un fait établi que Dante a été longtemps, en France, le moins connu des poètes italiens. Sainte-Beuve encore disait : « Nous n'en sommes plus à Horace en fait de goût, nous en sommes à Dante. Il nous faut du difficile, il nous faut du compliqué. » Le *Traité de l'Eloquence vulgaire* occupe une place importance dans l'histoire de la critique, bien qu'il semble n'avoir exercé aucune influence directe et immédiate. Les personnes qui, invoquant le progrès et la science, seraient tentées de sourire de ce traité moyenâgeux, feraient bien de jeter un regard circulaire sur les hommes du xxe siècle et leurs œuvres. Les lois probables et provisoires de la science sont tournées en religion : l'absolu n'a fait que changer de forme. La scolastique et ses classifications saugrenues égayent l'histoire des sciences modernes. Ampère, qui créa, dit-on, l'électro-dynamique, a fait un tableau synoptique où il « assigne leurs places à toutes les connaissances humaines, les divise en deux règnes, chacun d'eux se divisant lui-même en deux sous-règnes, et ainsi de suite, si bien que, par bipartitions successives, on aboutit à trente-deux sciences du premier ordre, qui donnent soixante-quatre sciences du second, lesquelles enfin se subdivisent en cent vingt-huit sciences du troisième ordre. » Même quand elle n'est pas seulement édifiante, la critique continue à invoquer la Raison, la Nature, toutes les petites divinités dont les décrets sont, à travers les siècles, souverains et changeants. De là les vaines redites sur la nécessité des « longues vigiles », sur le style noble, sur l'imitation de la nature et des classiques, sur le goût. Semblables à Minucius Felix, les critiques du xxe siècle essayent de témoigner de l'indulgence aux auteurs profanes et aux poètes païens, pour prouver qu'ils ne sont pas « des barbares ». Tolstoï est le dernier en date des grands représentants de la tradition des Pères de l'Eglise.

La pensée des hommes, sollicitée en sens contraires, hésite entre la science et la métaphysique. Lentement des frontières se dessinent entre ces deux royaumes dont on peut suivre les vicissitudes dans les biographies et dans l'histoire. Les langues vulgaires ont produit des chefs-d'œuvre avant d'être reconnues par l'élite cultivée. Ce sont des bâtardes robustes : « Le latin est perpétuel et incorruptible ; le vulgaire est non stable et corruptible », dit Dante dans *le Banquet*. Le *Traité de l'Elo-*

quence vulgaire(1) marque un des moments du conflit entre la science et la métaphysique. Il est un des premiers épisodes de la querelle des anciens et des modernes. C'est en latin que se fonde en Europe, au début du XIVe siècle, la critique littéraire. Sur la trame de ce latin barbare et chrétien qui a tant de charme le poète a jeté de brillantes images ; aux abstractions de la scolastique il mêle les fantaisies de l'imagination et des souvenirs de Virgile. Le *Traité de l'Eloquence vulgaire* invite à une promenade dans le passé — on revient de ces promenades souriant et humble.

FLORIAN DELHORBE.

(1) Le savant connaisseur et éditeur des œuvres de Dante, M. Pio Rajna, parle d'un nouveau manuscrit du traité : *Giornale storico della letteratura italiana*, vol. LXXIII (1919) ; voir du même auteur : *Bollettino della Società dantesca italiana* (décembre 1919).

LE
SOLITAIRE DU PACIFIQUE [1]

—

CHAPITRE VII

LES VOIX DU MONT CHAUVE

Synanthropie est un terme commode pour dire *conglomérat* ou *milieu humain*, *milieu social*, *société humaine*, *co-humanité*, etc. Nous l'adopterons, si vous le voulez bien. Il s'applique à la circonstance où nous sommes. Il n'est pas toujours besoin de vivre parmi les hommes pour ressentir leurs passions et pour lutter contre eux. Il suffit quelquefois de se rappeler ses semblables. Yanni venait de l'éprouver. Le souvenir constitue une lointaine synanthropie ; cette synanthropie l'arrachait à sa terreur sédentaire.

Yanni, lentement, remonta la grève.

Il avait son idée ; il voulait faire maigre, d'abord, puis, comme il pourrait, fêter son dimanche de Pâques.

Il ne prit pas le chemin de la Forêt. Pour mûrir le projet conçu à la minute, il est assez singulier qu'il ait aussitôt préféré *sa* Colline.

Il tourna, cette fois-ci, par les Collines septentrionales. Il se dégourdirait ainsi davantage, après son long engourdissement — et il aurait plus de temps pour réfléchir.

D'ailleurs, la promenade lui faisait plaisir. Il avait toujours assez mal vu ce côté de l'île et il fit, ce jour-là, une découverte qui le charma par son pittoresque, celle, sur un monticule qui servait de contrefort à la chaîne, d'un

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 556.

bois, non pas d'arbres, mais de fougères, de fougères plus hautes quelquefois que certains grands arbres. Yanni, au-dessus de sa tête, n'avait plus, comme dans la Forêt, des voûtes impénétrables pour l'ensevelir sous leurs feuilles. Une seule feuille de fougère suffisait à cet office; elle lui couvrait le ciel dès qu'il levait les yeux.

Lorsqu'il marchait au milieu de ces fougères, non seulement il lui était difficile d'avancer, mais il se trouvait clos dans une prison de verdure qui se déplaçait sans cesse, qui l'enserrait toujours, de toutes parts, de quelque côté qu'il se retournât, devant lui, derrière lui, à sa gauche, à sa droite; ses pieds, ses mains, son front rencontraient ces murailles mouvantes aux fortes nervures qui le séparaient, qui l'isolaient du monde extérieur le plus immédiat.

Symptôme à noter dans cette mentalité qui, depuis la scène de tout à l'heure avec le Capitaine, semblait avoir reconquis quelque vigueur, cet enchevêtrement de plantes énormes l'amusa. Il se sentait moralement plus libre. Il était aussi plus maître de ses mouvements.

Yanni ne se plaignit pas de marcher près de quatre heures, avant d'arriver à destination. En traversant la Plage du débarquement, il jeta un coup d'œil de mépris sur le saule creux où dormaient les deux caisses et le gros ballot laissés par les camarades.

— Ah! oui ! Tout cet attirail, c'était pour me montrer que, dans la solitude, rien ne sert de leur bête de fourbis.

Et il poursuivit, sans faire autrement honneur au fourbis en question, qui venait du Capitaine, peu en honneur lui-même à ce moment.

Une lumière douce et heureuse enveloppait sa Colline, quand il y arriva.

Fut-ce la joie d'être rentré *chez lui ?* Yanni était tout changé. La religion, plus exactement, son sentiment religieux lui avait été salutaire. Le contact moral avec la synanthropie avait suffi à redresser son optique. Il com-

prenait maintenant qu'il n'avait à craindre que les choses éternelles. Aussi retournait-il dans son esprit les moyens possibles, dans ce désert abominable, dans ce désarroi de tout, d'assurer le salut de son âme.

Et d'abord, comment faire ses Pâques ?

Le problème se ramenait à deux points essentiels.

S'il voulait se confesser, il lui fallait un prêtre, la religion — *religio*, dit Lactance, *ce qui relie les hommes entre eux* — étant un fait éminemment social.

Comment donc se confesserait-il à Sainte-Claire ?

Comment aussi y jeûnerait-il ? Qui dit faire maigre dit avoir fait gras. Manger des fruits ne sert de rien, quand la viande ne vient pas après.

La viande !

Il en était à ce mot de son raisonnement, lorsque, tout à coup, sans se rendre compte de ce qu'il disait, il s'écria :

— La carapace ! La carapace !

Une illumination avait traversé son esprit.

— Mais la voilà toute trouvée, ma viande de Pâques ! Ce sera celle de ce monstre d'effarement !

Et il se prit à rire.

C'était, à Sainte-Claire, la première fois qu'il riait.

Il avait compris enfin ! Les détails, en foule, l'assaillirent, serrés et précis : la dureté de l'écaille, ses marbrures, ses plaques hexagones, les quatre pattes courtes et tordues, la tête et la queue squameuses, l'aspect général...

— Parbleu ! Les camarades, à bord, parlaient même de ses œufs !

La grosse cause de l'erreur, c'est qu'il n'avait jamais vu courir de tortues. Et que c'était dans la solitude !

Maintenant qu'il jugeait comme les autre hommes, il ne pouvait plus durer. Il se donna juste le temps de s'alimenter, sur sa Colline, des fruits de la saison. Il descendit aussitôt sur la bande de sable méridionale, pour être plus vite de l'autre côté. Il n'avait plus peur de rien, notre Yanni, pas plus de la mer que des monstres marins.

L'espoir de ses Pâques lui mettait des ailes aux deux épaules.

— La carapace ! La carapace !

Il marchait en se répétant ce mot évocateur. Ce mot, à cette heure, résumait pour lui tout un monde — et, par là, déjà, restreignait à nouveau son horizon.

Un souci le tourmentait. Aurait-il la chance inouïe de tomber encore une fois sur une carapace ? La carapace ! Le mot lui servait de refrain.

Il tâcha de retrouver la place exacte du drame et, pour cela, s'en fut droit au Mont Chauve ; il s'assit, comme alors, dans la Baie des rochers qui prolongeaient les racines de la montagne.

De carapaces, il n'en vit point.

Il vit mieux. En se penchant sur le sable, il découvrit des rides bizarres, concentriques à une sorte de creux assez profond dissimulé sous des mottes de terre.

Il suivit et mit la main sur des œufs !

Sa joie fut délirante. Il les maniait, il ne se lassait pas de les contempler. C'étaient des œufs ordinaires, sàuf que leur enveloppe était en peau et la peau d'un gris cendré.

— Si les mignons sont là, réfléchit-il, les mamans ne doivent pas être à des lieues.

Il allait chercher des vivres dans la Forêt, revenait à ses roches, de l'air du monde le plus naturel, résolu à trouver ses bêtes. Il en captura deux dans cette après-midi. Il usa même, instinctivement, du seul bon moyen, s'approchant par derrière et renversant la tortue sur le dos. Puis, avec une pierre, il lui fracassait non la carapace, mais ce qui était plus facile, la partie intérieure, ou *plastron*, dont il détachait la chair — grâce à son couteau et à sa force.

Cet acte brutal à peine accompli, il se trouva désemparé.

Ce que c'est que de ne plus vivre dans un milieu hu-

main ! Dans la synanthropie ! Les mouvements les plus naturels se faussent malgré nous dans la solitude.

Puisqu'il voulait faire maigre d'abord, les tortues ne lui servaient guère présentement.

Fallait-il donc les rejeter à l'eau ? Mais en retrouverait-il au moment voulu ? Serait-ce encore la saison de leur ponte ?

D'autre part, comment, dans un climat aussi chaud, conserver leur viande ?

A tout hasard, il tenta l'épreuve, se rappelant que, jadis, il s'était instantanément cicatrisé une assez large blessure à la main qu'il plongea dans de l'eau de santal. Il mit une certaine quantité d'eau, avec toute une branche de l'arbre, dans le creux d'une immense feuille de pangue. Et il fit tremper ses deux tortues.

Il verrait ce qu'il en adviendrait — quitte à vivre dans l'angoisse pendant cinquante jours ; car il voulait mordicus son carême. Oh ! ce carême ne serait assurément pas des plus canoniques. Que faire ? Dans la solitude, on s'arrange comme on peut. La date de ses Pâques serait fictive. Tant pis ! L'intention y serait toujours.

Dans des conditions aussi spéciales, il fallait toute l'énergie morale, et, disons-le, toute l'énergie religieuse de Yanni pour remplir, malgré tout, ses devoirs de chrétien. Mais la religion est capable de ces surhumains efforts. Notre malheureux solitaire décréta donc que, cette année-ci, Pâques tomberait, par impossible — c'est le cas de le dire — en juin ; Yanni se croyait en mai, avec raison d'ailleurs. Son premier soin fut de se fabriquer une latte et de la ficher en terre comme un pieu, pour y marquer ses cinquante jours, à chaque matin. Il y avait, cette fois-ci, à un calendrier une nécessité immédiate et précise, une nécessité, pour ainsi dire, synanthropique. Il n'y eut plus un oubli de sa part.

Notons, en passant, à quel point Yanni était loin de compte pour ses observances et pour ses fêtes : en 1740 —

où nous sommes — Pâques, chez les catholiques, tombait le dimanche 17 et, chez les Grecs, le 4 avril.

Le jeûne de notre brave garçon fut rigoureux. Trêve aux gourmandises, aux savoureuses grappes de raisins mûris par l'automne ! Ajoutant je ne sais quelle idée de macération à son carême, il se forçait tout le jour à des allées et venues entre la Grande Forêt et sa Colline, afin de transporter, sans y toucher, non pas seulement les grappes, mais encore les somptuosités que la Forêt lui donnait en automne, pommes, poires, coings, oranges, citrons, dattes, cédrats et pâtes d'arbre à pain. De cette grotte à laquelle il avait renoncé comme séjour il faisait maintenant, profitant de la fraîcheur du lieu, un cellier à provisions pour l'hiver.

Lui-même, scrupuleusement, s'interdisait de mordre à ces bonnes choses, se permettant seulement les herbes, très nutritives, il est vrai, de son île, le cresson, la salsepareille, le cerfeuil, l'estragon, les racines, les fougères et les feuilles des canneliers. Il éprouvait je ne sais quelle jouissance à tourmenter ainsi sa chair. La piété, sans doute, y entrait pour la plus grande part. Il y avait aussi chez lui le désir féroce de narguer le Capitaine, de lui démontrer qu'à travers tout il restait chrétien. Et le fait de se quereller toujours avec un homme le rapprochait des autres hommes, le rendait courageux, ingénieux comme eux, dirigeait maintenant ses gestes.

Ce même Yanni qui, dans ses jours les plus héroïques, ne se risquait pas au delà des rochers où la montagne s'avançait en saillie, parcourait librement le rivage. Bien lui en prit. Il y vit un jour des crevettes grosses comme des homards. On dirait, en effet, que dans la solitude sans entraves tout croît en des proportions gigantesques. Dans des anfractuosités rocheuses il trouva de même des huîtres cinq fois plus grandes que les nôtres.

Des écrevisses, des huîtres ! Voilà des aliments permis en carême, à Naxos. Eh bien ! non. Pour lui, c'était trop

un régal. Il se les réserva pour son dimanche de Pâques. Il songea d'abord à creuser un bassin qu'il remplirait d'eau de mer. Mais comment l'eau s'y serait-elle maintenue sans une cloison étanche et comment rétablirait-il celle-ci, sans avoir un peu de chaux ?

Sur une colline, non loin de la sienne, le bassin se trouva tout fait dans un large trou de roc, qui devait avoir quelque communication souterraine avec la mer, puisqu'il était d'eau salée.

Yanni ne goûta qu'aux huîtres énormes. Il jetait dans son vivier improvisé les grosses crevettes rapportées de sa pêche quotidienne. Il les contemplait, une fois le temps, comme des compagnons bienvenus dans la solitude de Sainte-Claire.

La semaine sainte — sa semaine sainte fictive ! — approchait. Les idées maintenant lui venaient en masse, pour embellir son jour pascal. Il se sentait en veine ; tout lui succédait.

D'abord, il décida que pour son repas de Pâques il lui faudrait du sel, du sel en grains, comme en ont les camarades. Des principes chlorurés, mêlés aux plantes et même à certaines eaux de l'île, lui en avaient tenu lieu jusque là, sans qu'il s'en aperçût. Maintenant, ressaisi par nos besoins sociaux, il réclamait les produits qui sont les nôtres.

Où trouver du sel, cependant? Il eut une inspiration heureuse — et des plus simples. Il transporta au fond d'un trou de rocher, à l'aide de la coupe utilisée dans la Grande Forêt, de l'eau de mer en quantité ; elle s'évapora au soleil ; le sel resta et sécha. Yanni ne remarqua même pas le goût qui différait de celui du sel ordinaire.

Restait le grand problème : cuire sa viande.

Pour commencer, dans quel état se trouvait-elle ?

La viande s'était conservée dans l'eau de santal ! Seulement, en raison même de la vertu siccative et astringente de cette eau, la chair des deux tortues était devenue dure comme semelle de bottine. Il ne fallait plus parler de cuire,

on ne pouvait guère songer qu'à de la viande bouillie.

Et le feu ?

A travers ses multiples péripéties, Yanni avait toujours su garder par devers lui son couteau et sa lunette — cette lunette avec laquelle il avait, pour la première fois, mesuré la solitude et qui devait lui servir un jour — oh ! très tard ! — à découvrir la délivrance flottant au large dans la blancheur des voiles — dans la vie.

Assis, songeur, sur le rivage, il maniait l'instrument, le démontait, afin d'essuyer avec sa manche une lentille embuée. Il l'éleva pour s'assurer. Un disque blanc minuscule se forma sur sa joue, lui piqua la peau.

— Voilà mon affaire ! s'écria-t-il. Père Soleil, je vais t'apporter mieux à rôtir qu'un pauvre diable !

Il dirigea la lentille sur deux brindilles sèches qui flambèrent aussitôt.

— Et la casserole pour la bouillie ?

Yanni ne fut pas long à retrouver la fameuse carapace qu'il avait, on se le rappelle, respectée, ne sacrifiant que le plastron.

On ne saurait rêver un récipient plus vaste et plus résistant que cette matière formée de plaques osseuses.

Dresser deux pierres en face l'une de l'autre, poser dessus les deux extrémités de la carapace, disposer au-dessous d'elle des branches mortes, fut un jeu. Mais après, il fallut de la patience; car, près de trois heures furent nécessaires pour que la viande pût mollir.

L'entrain, l'enthousiasme qui le soutenaient n'avaient attendu, dirait-on, pour s'effondrer, que le dimanche de Pâques où il tâta de ces mets sur lesquels se fondaient tant d'espérances. Les écrevisses du réservoir, qui se mangent crues dans ce pays, lui furent douces. Mais la chair des tortues, dans l'état où elle se présentait, lui fut pénible par le contraste avec l'agneau de Naxos, dont le goût lui revenait au palais.

D'ailleurs, depuis une semaine — depuis le dimanche

des Rameaux — le réveil, un réveil terrible de l'illusion pascale, le guettait. Le malheureux concentrait l'intensité de son attention sur les souvenirs resurgis de chacun des grands jours, tels qu'il se les était soudain retracés dans les détails, quand la Forêt le tenait au milieu d'elle, captif encore et tremblant. Maintenant, l'angoisse, à tous ces souvenirs, devenait torturante. Il avait beau forger le scénario hypothétique. L'essentiel lui faisait défaut. Pas de communion possible ! Pas de confession ! Pas de prêtre !

Oui, c'est bien vrai que le *Misérable* lui volait sa religion, lui volait son salut éternel.

Alors, dans son désespoir, cet homme simple eut une idée sublime.

Les marins, en Grèce, quand ils rasent les côtes et même à une assez forte distance, sont familiarisés avec le spectacle des anachorètes ou vieux ermites, retirés, pour faire leurs dévotions perpétuelles, dans quelque grotte des montagnes, souvent située à des hauteurs vertigineuses.

Yanni, loin des hommes, résolut de se rapprocher de Dieu. Il se confesserait à Dieu. Il communierait en Dieu. Il s'élèverait au-dessus de cette île de solitude et de détresse, vers le Ciel. Il gravirait la montagne pour offrir son âme à Dieu, de plus près.

Pensée touchante et funeste ! La solitude, comme un ennemi toujours embusqué, l'attendait à ce tournant. Il allait retomber à la réalité, saignant et sans espoir.

La mer, lisse et calme, dans son azur immense, étendait ses eaux au loin comme un manteau diaphane et léger... Qui aurait pu soupçonner jamais que l'hiver allait bientôt régner à Sainte-Claire ? L'été riait sur les rivages. Peut-être des brises égarées jouaient-elles, comme de coutume, sur les cimes. Pas un souffle au pied des monts. A Naxos, dans l'assoupissement de la nature, on recueille néanmoins, çà et là, par saccades, le chant des cigales.

Ici, la création entière s'offrait, silencieuse, à la brûlure du soleil.

Yanni commença l'ascension. Depuis le bas, jusqu'à mi-côte environ, on avait un fond de roche. Mais le Mont Chauve — Yanni l'ignorait — était un volcan éteint. Sur les flancs, à mesure qu'on montait, le sol, formé de cendre, cédait. Il eut beaucoup de mal à continuer. Rien, pourtant, n'était de force à le rebuter dans sa tâche dévotieuse.

Il venait de gravir les trois quarts du chemin, lorsque, tout à coup, son pied s'enfonça plus profondément que les fois précédentes. Il n'en eut pas le moindre effroi. Sa résolution était prise de toucher le faîte. Son tort unique fut de rester deux minutes immobile, pour plus sûrement dégager le talon.

Alors, dans le silence absolu, il entendit distinctement une chanson étrange, d'une douceur infinie, plaintive, pareille au chant du rossignol et tellement mélancolique que cela vous entrait, profond, dans le cœur,pour vous le déchirer plus à l'aise.

Yanni ne pouvait comprendre d'où ça venait. Cela semblait venir d'en haut.Il eut beau lever les yeux,tendre l'oreille : pas un oiseau, pas une brise. Il n'en avança pas moins. Voilà que, maintenant, un chant nouveau s'élevait, faible, d'abord, murmurant, puis, aussitôt, sauvage, infernal, affolé, formidable, fait de mille tonnerres ensemble, et, dans ce tumulte, des strideurs de coups de sifflet vous glaçaient le sang.

Yanni s'arrêta, les genoux coupés. Rien, rien au monde ne ressemblait à ces clameurs. La tempête, on la voyait; l'ouragan, on lui tenait tête ; la rafale vous souffletait, en plein, le visage. Ici, autour de lui, de toutes parts, le calme plat, le calme absolu. Et c'est le calme qui mugissait. La bonace, révoltée, se levait contre vous.

Un frémissement traversa les membres du malheureux. Il comprenait. Le Génie du Mont grondait. Le Génie du

Mont, à la vue de l'étranger qui venait lui prendre son domaine, gémissait d'abord doucement ; l'étranger continuant, la colère du Génie éclatait, terrible. Ah ! c'était affreux ! Mais quoi de plus naturel ? Les Esprits pouvaient bien se mettre contre lui maintenant. Il n'était plus un homme. Il était une motte de terre ; il était une chose qui n'a pas ses Pâques, qui n'a pas sa confession, qui n'a pas sa communion, qui n'a pas ses sacrements, qui n'a pas son Christ !

Yanni dégringola plutôt qu'il ne descendit du Mont Chauve, et il se lamentait, effondré :

— La Montagne,la Montagne me repousse. Quelle horreur ! Dieu ne veut pas que je monte vers lui.

CHAPITRE VIII

LE CACHOT QUI FLOTTE

A partir de ce moment, l'existence de Yanni fut une existence atroce. A ses maux coutumiers s'ajoutèrent des maux que la solitude est faite pour exaspérer. Il ne tenait plus un pas, il ne risquait plus un geste, sans se demander si les destins permettaient ce geste et ce pas,si quelque mauvais augure ne les interdisait pas,si le Mont Chauve était connivent.Il regardait souvent de ce côté comme pour demander conseil à cet habitacle d'êtres surnaturels, comme pour implorer la faveur des Esprits souverains. Il marchait entre mille et mille fils invisibles qui entravaient le moindre de ses mouvements. Il en est fatalement ainsi toutes les fois que des prêtres, instruits de ce qu'il faut savoir, ne viennent pas vous marquer le départ à établir entre la religion organisée et les superstitions qui germent autour, comme des champignons vénéneux.

Pendant dix mois, il mena, sans incidents remarquables, cette vie de misère, toujours en proie aux terreurs de la Montagne parlante.

Aujourd'hui encore, où l'on sait à quoi s'en tenir sur ce phénomène, on n'ose pas s'approcher du Mont Chauve, quand les voix retentissent de la sorte. En réalité, seul, le vent chante. On ne le comprend pas, parce qu'il souffle dans les parties hautes, tandis que les plaines sont calmes. La mélodie suit les caprices de la brise. Quand celle-ci s'insinue dans certaines fissures de la surface crevassée, la plainte est douce à faire défaillir le cœur. Quand la brise s'élance vers les cimes, la clameur sauvage commence. A proprement parler, il n'y a pas de cime, il y a un entonnoir, et les plis particuliers, les caprices du terrain, des embouchures en tuyaux d'orgue déterminent uniquement le caractère de ces musiques variées suivant des lois d'acoustique encore ignorées, puisqu'il n'a point été possible jusqu'ici d'explorer le cône.

Le soir, les habitants s'enferment dans leurs demeures, de peur d'entendre le monstre qui gronde. Il faut songer que, dans nos villes mêmes, dans nos villages, la nuit, nous sursautons au moindre bruit inaccoutumé, parfois à des plaintes qui nous sont familières. Que ne devait-il pas en être pour Yanni !

Un accablement de morne tristesse suivait partout le malheureux. Son chagrin avait une cause précise : la perte totale de sa liberté.

Dans la synanthropie, la liberté individuelle n'existe pas, puisqu'elle est restreinte sans cesse par celle du voisin. Mais la présence même du voisin fait qu'on s'aperçoit moins de la restriction. Ici, lui qui se croyait roi de son île, hélas ! il n'était plus libre de ses mouvements, il n'était plus libre de ses pensées, il n'était plus libre de ses paroles ! Il n'était pas libre de son Dieu !

Dans les premiers jours, il parlait à voix haute ; bientôt il parla surtout en dedans. Maintenant, le cerveau seul écoutait, comme un écho silencieux, les mots que notre solitaire formait, bouche close. Au surplus, peu de vocables lui suffisaient ; quand il avait nommé sa Colline,

le Rivage, le Mont Chauve, le Mont Mafflu, les arbres, les fruits, les gerbes et les fleurs, le pauvre Yanni avait tout dit, hélas !

Un jour, il eut la vision nette de sa déchéance physique.

Il faisait chaud, chaud à mourir. Il se réfugia dans la Grande Forêt où, à défaut de brises passagères, régnait du moins une fraîcheur immobile, suspendue dans l'air, au milieu des ombres du bois.

Yanni s'en fut à la Rivière hygiénique où il ne puisait plus à l'aide d'une coupe, où, enhardi, il buvait maintenant à même. L'eau lui renvoya son visage. Quelle surprise ! Quelle épouvante ! Ses cheveux paraissaient, depuis des siècles, n'avoir pas connu les ciseaux. Cela, il s'en doutait bien un peu, puisqu'il avait dû les resserrer en nœud par derrière, à la façon des prêtres grecs. Mais voici qu'il lui en poussait par devant, qui lui couvraient tout le front ; une barbe fluviale, d'un noir de jais, ondulait sur la poitrine ; la face transparaissait à peine et semblait tout juste une face d'homme, avec un nez droit et deux yeux qui luisaient sous les broussailles noires et sauvages des gros sourcils.

Il se mit debout et, pour la première fois depuis quinze mois, il examina ses vêtements avec attention. Ah ! ce n'étaient vraiment plus ceux de l'arrivée. Quelle différence ! Son costume se composait, ainsi que celui des marins grecs à l'époque, de deux pièces principales, en toile l'une et l'autre : un haut de chausses bouffant — ou court caleçon à braguettes — et un demi juste-au-corps ou veste, consistant en deux tuniques ne dépassant pas la ceinture, avec des poches placées très bas sur le devant. La tunique de dessous servait de gilet. Des jambières ou cuissots à bandes s'enroulaient autour des cuisses, des trumelières autour des mollets.

Des trumelières et des cuissots il ne restait plus un fil ! quant aux souliers, nous savons leur sort ; dès le premier jour, ils ne servaient déjà plus. Le haut-de-chausses apla-

ti, élimé, malade, se trouait par places. Des coutures hésitantes retenaient avec difficulté,sur le dos, sur la poitrine, sur les épaules, sur les jambes, quelques haillons du juste-au-corps. Seul, le *gilet* semblait tenir encore. Yanni avait vu en Grèce des mendiants mis comme ça !

Il se sentit dévoré de honte. Tempérament d'énergie, toujours prêt aux rebondissements, il courut aussitôt à la Plage du Débarquement. Il se rappela cette caisse aux habits de rechange, dédaignée il y avait peu de temps encore. Après quelques recherches, il crut retrouver le tronc creux du vieux saule où caisses et ballot devaient attendre. Il eut quelque mal à remettre la main dessus. Mille petites plantes nouvelles, mille herbes folles étouffaient jusqu'au couvercle des deux caisses,jusqu'au nœud du ballot, bourraient tous les plis de la grosse toile.

Les caisses furent ouvertes sans peine. Dans l'une d'elles, les vêtements neufs, propres et blancs, brillaient de l'éclat mat des choses empesées. Ils lui parurent froids et même glaciaux. Il connaissait la coupe cependant. Làbas, au village, Manoli, le tailleur, lui en faisait de pareils. Ou bien, en débarquant,il en achetait dans les bazars, ces magasins de nouveautés en Orient. Il y avait de cela belle lurette ! Quand il circulait parmi les marchands, quand il s'arrêtait devant les boutiques, tout vivait autour de lui, tout avait une âme, jusqu'aux draps, jusqu'au coton; les étoffes étaient parcourues par des frémissements, les souliers marchaient, les juste-au-corps, dépliés, le col découvert, riaient au jour. Puis, c'était tout un bruit de pas ! Et les marchands qui s'agitaient, qui criaient, qui lançaient leur boniment à la clientèle de passage !

A Sainte-Claire, de tout cela rien ! Roides, dûment repassés, sans un pli, dans leur caisse, c'étaient des vêtements rigides comme on en met aux morts. Il les sortit, non sans quelque répugnance. Ah! chaque lieu de la terre a ses lois. Ces beaux costumes n'avaient aucune raison d'être à Sainte-Claire. Ils ne se mariaient ni avec le cli-

mat, ni avec la sauvage forêt, ni avec l'immense étendue des cieux, ni hélas ! avec les malheurs de Yanni, encore moins avec l'écrasement de la solitude.

Yanni fit un effort suprême. Il les revêtit, quelque gêne intolérable qu'il en éprouvât. Ils ne devaient pas lui durer longtemps.

La caisse aux vêtements l'inclina tout naturellement à examiner la caisse aux outils. Puisqu'il s'habillait maintenant comme les autres hommes, il voulut travailler comme eux.

Ah ! pour sauvegarder sa religion, le pauvre Yanni avait déployé plus d'industrie, plus d'invention et plus de volonté que son ridicule prédécesseur avec ses nègres, avec son Vendredi et avec sa Bible. Chaque pays pourvoyant, selon sa manière propre, aux besoins de ceux qui l'habitent et la solitude ayant ses suggestions à elle, Yanni n'avait point, comme M. Crusoë, dévalisé un navire aux provisions.

Il ne s'était même pas servi des dons astucieux du Capitaine, oubliant, pendant son carême, jusqu'aux viandes fumées et aux langues de bœuf, remplacées tant bien que mal par ce que lui offrait Sainte-Claire : une tortue coriace. Son intention à présent était d'essayer de tous les moyens, pour se défendre contre la solitude, pour la repousser loin de lui ; Yanni résolut donc de se construire une maison.

La pelle, la scie, le marteau, le rabot, la hache, les clous, tout jaillit à la fois du ballot éventré. Et la besogne ne chôma point. Couper des branches, grosses et minces, équarrir les grosses, passer les minces au laminoir, charrier de la terre, des pierres, fabriquer du ciment avec de l'argile, creuser des trous, asseoir des fondations, bâtir enfin, Yanni, du matin au soir, ne faisait plus autre chose, emporté par je ne sais quelle frénésie.

Près de six mois y passèrent. La maison enfin s'élève — si l'on peut appeler cela une maison ! Quelle horreur !

Une grosse chambre en bois blanc, énorme, absurde, ridicule, en déclivité de la Colline, de sa Colline ; car, véritablement, il aurait fallu abattre trop d'arbres — et par quels moyens ? — pour obtenir un emplacement convenable.

Il fut pris de rage contre son œuvre. Ça ne cadrait avec rien, cette masure, ni avec une ville, ni avec un village, ni avec Sainte-Claire. Ah ! du moins, si ça lui cachait, si ça supprimait sa solitude ! Ça n'aidait qu'à la faire davantage ressortir, par un contraste douloureux. Sans doute, il y aurait eu deux maisonnettes, côte à côte ou séparées par une ruelle; il y aurait eu un voisin, en face, avec lequel on échangerait deux mots ! Ça aurait eu l'air de quelque chose. Tel que c'était, ça lui massacrait sa verdure. Ça lui gâtait sa Sainte-Claire, ça lui gâchait sa Colline, donc ça lui abîmait le premier aspect, celui qui lui avait rempli la prunelle, le jour du débarquement, avec les camarades.

Yanni fut transporté d'une sombre fureur. Cette fureur devait, peu de temps après, avoir des résultats plus sinistres. Pour le moment, elle lui servit à rétablir l'harmonie que ses yeux trouvaient aux paysages de Sainte-Claire. Il se saisit de la hache et, en un jour, il démolit, jusqu'aux moindres traces, ce qu'il avait mis une demi-année à édifier.

La destruction accomplie, ses bras retombèrent inertes. Il comprit d'où lui venait sa colère : de l'exaspération que l'implacable solitude lui mettait dans le cerveau. Il avait besoin autour de lui d'êtres vivants. Les pierres et les poutres et les cloisons ne sont point une compagnie. Il goûtait maintenant un plaisir plus vif, quoique sombre, à se transporter sur la Côte orientale où, dans leur vivier, il allait contempler les mouvements de ses écrevisses et de ses homards.

Chaque jour, il y revenait. Il connaissait leurs ébats, il s'y accoutumait, il les aimait. Des heures se passaient, il

ne les quittait pas, comme s'il attendait quelque miracle, quelque communication impossible avec ces bêtes. Il espérait que leurs yeux comprendraient les siens, qu'ils reconnaîtraient en lui une créature mouvante comme elles. Leur regard muet, stupidement, se fixait sur lui, par minutes. Rien que ce peu, cependant, lui était presque un réconfort.

Aussi les épargna-t-il, cette année-là.

Yanni conjecturait en effet, à la position des astres, à la température, à la couleur des feuilles, à la frondaison, qu'on était exactement au mois de juin, ce mois de juin où, au printemps dernier, il avait placé arbitrairement ses Pâques. Quel souvenir de détresse ! Il n'eut pas le courage de recommencer. Il se livrait, sur sa Colline, à des contritions, à des prières, à des supplications sans nombre. Ce fut tout. Mais feindre un jour pascal, dépecer une tortue, à quoi bon ? N'était-elle point un être vivant comme les écrevisses et les homards? On n'était déjà pas tant de monde à Sainte-Claire, pour qu'il se fît assassin. Il renonça donc à ces massacres. La solitude a sur nous les effets les plus contradictoires. Elle lui avait, dans la Grande Forêt, appris la gourmandise. Elle la lui désapprenait à présent.

La crise décisive approchait.

Sainte-Claire souffrait, il faut le croire, d'une impuissance physique ; il y avait en elle comme une incapacité de tout bruit. Sans doute, dans une autre solitude, Yanni eût pâti d'un tumulte continu ou d'un tumulte intermittent. Ici, les brises mêmes qui rafraîchissaient l'atmosphère se tenaient dans les hauteurs. Rien ne troublait ainsi le silence qui pesait sur l'île, crûment.

Les bois se taisaient. Les feuilles ne causaient pas. Cette nature exubérante et déserte, luxuriante et muette, donnait à Yanni des mélancolies inépuisables. La tristesse, il est vrai, ne lui était point mauvaise. La tristesse a pour habitude de replier l'homme sur son propre moi, de le

mettre en face de ses chagrins, de l'amener à se plaindre lui-même, par conséquent à se dédoubler — et ce dédoublement est déjà une compagnie dans la solitude.

Il n'en est pas moins certain que dans l'immobilité matérielle et morale, dans la stagnation, aucune consolation ne prévaut. Yanni continuait donc, comme jadis sur sa Colline, après la terreur des visions nocturnes, à se créer, pour s'aguerrir, des bruits factices, des bruits timides, des bruits courts et qui ne vivaient pas : une pierre lancée du rivage, l'eau du vivier agitée par ses doigts. Puis, de nouveau, le silence.

Une nuit, cependant, il fut comblé au delà de ses vœux.

C'était en octobre, juste deux ans après son arrivée. Il fut réveillé en sursaut. Des éclairs et des tonnerres. Le ciel flambait. Enfin ! s'écria-t-il, couché ce soir-là dans sa grotte, à mi-côte de la Colline. La nature se secouait de sa léthargie. Oh ! la belle tempête qui lui venait là !

Le marin, à pleins poumons, aspirait l'air du large. Dans sa joie, il se mit à grimper sur les branches comme sur des mâts. Les lames monstres, aux mille gueules élargies, prenaient d'assaut la Colline, engloutissaient le rivage, dévoraient Sainte-Claire. Ah ! il n'avait pas peur cette fois-ci. L'ouragan, ça le connaissait. Il fut même déçu, quand, subitement, les vagues tombèrent, fatiguées, lasses, anéanties, rien que d'avoir touché, sans doute, l'île silencieuse. Tel, un buffle thessalien, piqué par la rage, déchaîné dans la plaine, écrase et tue, puis s'abat, le mufle cassé contre une roche.

Ça devait être le dernier souffle de quelque tourmente plus lointaine. Après ce vacarme d'enfer, le calme fut pour Yanni comme la pierre d'une tombe sur la poitrine. Le ciel riait, bleu, avec l'aube. Il se sentit les entrailles mordues par un pressentiment lugubre. Son cerveau s'obnubilait. Il descendit sur sa Plage.

Trois peupliers, au tronc élancé, aux cimes mélancoliques, remuées légèrement par des caresses de brises, pous-

sés à l'écart, lui faisaient des signes amicaux. Il s'assit à leur racine. Il regarda la mer. Puis il eut un cri terrifiant que répercutèrent les roches frissonnantes.

Yanni voyait, il voyait de ses prunelles, sur les flots, nager des choses. Oh ! il ne fut pas long à les reconnaître, les mâts brisés, les débris de proue, les ais, les cordages, les poutres. Une folie le secouait. Des vaisseaux dans ces parages ! C'est vrai que, depuis deux ans, quand il avait le temps d'y aller voir, il n'avait pas aperçu une seule voile. Qu'importe ? Sans la tempête, il était sauvé. Ce serait pour la fois prochaine.

Yanni attendait ses épaves, en tremblant. Ses yeux s'exorbitaient. La marée, précisément, lui apportait les débris. Oh ! plus vite, plus vite ! Il brûlait d'amour de palper ces mâts, de manier ces choses dans ses mains, de les choyer, de respirer l'odeur des cordages. Enfin, une épave aborda !

Oui, vrai, c'était comme tout un navire entrant au port. Il la saisit, il la baisa. Ses mains s'enfiévraient. Le solitaire redevenait un homme. Il regardait, à pleins yeux, ces objets que des doigts d'hommes avaient touchés. Ces planches bienheureuses, ces planches bonnes à son cœur, avaient été un navire, un pont, un tillac, une cale, un réfectoire, des cabines. Ces planches, des matelots comme lui y avaient vécu, mangé, bu, dormi, causé. Il entendait la voix de tous ces marins. Ah ! comme les épaves arrivaient en masse maintenant ! Quelles fleurs magiques il caressait là, quels parfums ne venaient point lui muer son désert en un jardin d'enchantement !

Pourquoi, hélas ! les approchait-il ainsi, ces fleurs échouées, de ses lèvres avides, avec tant de gourmandise ? Une planchette, planchette de malheur, lui échappa des mains ; lui-même s'écroula sur le sable. Il avait lu, en gros caractères, ces lettres :

YANNI PÉTROYANNI

C'était la planchette du cachot sur laquelle il avait incisé son nom !

Le vaisseau naufragé, c'était son propre vaisseau. Le Capitaine, après deux ans, venait le chercher à Sainte-Claire.

CHAPITRE IX

LA VENGEANCE DU SOLITAIRE

L'Espoir, cet Ange aux ailes invisibles et gigantesques, avait jusqu'alors, à travers toutes les détresses, monté la garde aux flancs de Yanni. C'en était fait, à présent. Ce que, dans le fond de son âme, il attendait toujours, — son navire, — venait de disparaître à jamais.

La certitude de son désastre ne provoqua pas d'abattement dans cette nature d'énergie. Elle alluma la colère.

— Ça ne peut pas se passer comme ça !

Telle fut la formule où se résumèrent ses rancunes.

Yanni en voulait à tout le monde. Et d'abord au Capitaine.

Comment ? Ce propre à rien le traitait de soulot, lui, Yanni ? Oui, c'est vrai, il avait, un soir, bu un coup de trop. Avait-il pour cela fait périr le navire ? C'est cet imbécile maintenant que démontait une tempête, qui se fracassait Dieu sait contre quels écueils. Et les camarades ? Ah ! les menteurs, qui lui promettaient de venir le chercher ! Il voyait aujourd'hui de quelle façon. Le voilà bien avancé! Quelles ressources lui restait-il? Qu'allait-il devenir dans cette île de malédiction ?

Il se prit alors à détester Sainte-Claire, la grande criminelle. L'aspect des lieux les plus charmants se changeait pour lui en aspect de mort. C'est que, derrière Sainte-Claire, sa haine inconsciente allait à la solitude. Yanni voulait se venger. Se venger de qui ? De Sainte-Claire, du Capitaine, des camarades ? Se venger comment ? Ça, il ne l'entrevoyait même point. Il savait seulement qu'il

lui fallait détruire, saccager, anéantir la solitude, au risque de s'anéantir lui-même.

Une heure après la fatale découverte de la planchette du cachot, il se mettait en route, sans projét précis. Sur son chemin, il éprouvait une volupté sauvage à casser des branches, à saccager des fougères, à piétiner des feuilles. Une rage de destruction. Elle s'apaisa, une fois qu'il fut dans la Grande Forêt orientale. La vue d'une pêche éclatante et juteuse, dont son palais connaissait le chatouillement, produisit chez lui ce calme soudain. Il n'en voulait pas encore, à ce moment, à la Forêt, malgré les mois d'anéantissement passés jadis sur la hauteur des arbres. La magie du site, la narcose irrésistible de la nature, la nécrose de la solitude l'enveloppaient-elles à nouveau dans un endormement, cette fois-ci, définitif ?

Inerte, pareil à une chose veule, sans force, sans âme, sans nerf et sans gestes, serait-il bientôt emmailloté dans les beautés implacables de Sainte-Claire, comme dans ces lianes subtiles, dans ces fils de soie qui allaient d'un arbre à l'autre de la Forêt ?

Un accident banal devait décider de son sort.

L'aperception vague des fatales léthargies que lui réservait la solitude le tourmentait sans doute, pendant qu'il savourait, les jambes croisées, sa pêche succulente ; car, soudain, il se leva comme pour se secouer, se reprochant cette gourmandise, dont il se soûlait encore pour s'étourdir dans l'oubli. Il fit quelques pas. Il venait, d'ailleurs, de boire plutôt que de manger. Il eut faim de nourriture. Au moment même, il aperçut des aubergines sauvages à la peau lisse, brillantes comme du cuivre poli. Elles lui avaient échappé jusqu'à ce jour, parce qu'elles rampaient au niveau du sol, sous des plantes.

— Quel régal ! s'écria-t-il. Ces aubergines, cuites, découpées en tranches, saupoudrées de sel, ça va être exquis.

Ce disant, il ramassa quelques brindilles, sortit de la

Forêt, courut à la Plage de sable. De son gilet — le reste du costume neuf perdu dans les constructions de la Colline — il tira son inséparable lunette et, par le moyen employé au jour pascal, il alluma le feu au soleil. Mais sa provision de bois ne suffisait pas. Il retourna chercher quelques fortes broussailles, en alimenta les brindilles qui brûlaient. La flamme jaillit, aiguë et dardée.

Rien qu'à la voir,il tressaillit.Qui peut savoir comment alors la pensée incendiaire s'empara de son cerveau ? Il se tourna vers la Forêt abêtissante, dans un frémissement de haine.

— Je vais te brûler ! Je vais te brûler ! Oh ! la canaille !

Sa main aussitôt brandit un gros tison arraché de l'âtre ; il se rua dans la Forêt, se plaça au cœur dru des arbres. Il lança le tison enflammé sur les herbes hautes. Sèches, privées de pluie dans leur ombre, elles flambèrent instantanément. La flamme s'en fut vite, en montant, lécher un tronc, monta sur les branches, passa comme un éclair sur l'arbre voisin, puis gagna ceux d'alentour, épandue, copieuse, lourde.

En même temps, la fumée en nuages massifs s'abattit sur le sol. L'incendie,en effet, voulait prendre, mais il ne pouvait pas, étouffé sous une voûte compacte et bouchée, qui ne donnait pas un appel d'air. Yanni, dans sa rage, espérait l'embrasement immédiat ; il ne comprenait rien à ces ténèbres. Il crut le projet manqué,retourna sur la Plage apporter d'autres torches.

Bien lui prit de sortir. Quelques instants encore et c'était l'asphyxie. Il respira, une fois dehors, non sans quelque soulagement. Il renonça,réflexion faite, à ses torches. Rien à faire, décidément, dans cette île d'exécration. Elle tuait tout, même le feu.

Il était descendu jusqu'au rivage, pour des bouffées plus fraîches. Il remontait la longue Plage aux Anémones multicolores, le long de la Rivière, résolu, de lassitude, à rejoindre sa grotte par les Collines méridionales.

Subitement, une flamme, non ! une colonne enflammée, avec un élan incoercible, jaillit de la Forêt. Comme il ne soufflait pas la moindre brise, ce jour-là, même sur les hauteurs, la flamme s'élevait au ciel, droite, gigantesque, calme. Le feu, triomphant de la fumée, avait bien pris cette fois ! Les arbres brûlaient justement du côté du sud où Yanni méditait d'aller. Il dut renoncer à cet itinéraire. Une sensation bizarre et soudaine le paralysait.

En même temps que la flamme montait, pure, écarlate et silencieuse, une odeur, de toutes parts, se répandait dans l'île, une odeur unique et divine, envahissante, étouffante, lourde, une odeur faite de l'arôme de tous les arbres en train de se consumer, une odeur universelle où l'on sentait un mélange de toutes les odeurs à la fois, odeurs des pins, des mélèzes, des orangers, des fougères, des pêchers, des poiriers, des pommiers, des cédrats, des fraisiers, des cerisiers, des mûriers, des merisiers, des framboisiers, des vignes, des santals et des pangues.

Yanni reconnut aussitôt le péril. Il estima prudent de se réfugier dans la direction des monticules nord-est, qui prolongeaient vers la mer les Collines septentrionales. L'odeur de l'incendie était plus à craindre, pour l'instant, du moins, que l'incendie lui-même.

Le feu s'étendait lentement dans la Forêt, dévorant les proies qui s'offraient à lui. Partout, il s'avançait avec la même force impérieuse et sereine. Les flammes commençaient à lécher les cimes une à une ; leur trouée maintenant menaçait le nord ; d'autres s'avançaient vers les arbres qui regardaient la mer. Mais, de toutes façons, l'incendie ne vous poursuivait pas ; sa vue assurément angoissait — sans danger toutefois, puisque le fléau, dans ses progrès paisibles, laissait du temps à la fuite.

L'odeur était autrement dangereuse. Elle sursaturait l'atmosphère. A mesure que le feu croissait, les exhalaisons redoublaient d'intensité, se gonflaient d'ivresses et de poisons. Bientôt, les ondulations de chaleur battirent

l'air immobile, y mirent le mouvement ; une brise s'éleva. L'odeur devint alors intolérable.

Voici que l'incendie à son tour semblait attaquer notre solitaire. La Rivière qui coulait au milieu de la Plage lui lançait dans les yeux des éclairs pourpres. Les flammes se précipitaient sur lui ; il ne comprit d'abord pas, puis il vit que c'étaient des branches, des tronçons d'arbres, tombés dans la Rivière à l'intérieur même de la Forêt et qui recouvraient toute la surface liquide.

Le courant, avec lenteur, les charriait, chargé de poutres brûlantes qui coulaient maintenant comme un fleuve. Tout un incendie flottant, terrible et parfumé.

La mer, entre temps, se gonflait, venait à l'endroit où se tenait Yanni, lui mangeait le sable sous les pieds.

Il fallait fuir ; la mer, l'incendie et l'odeur le poursuivaient à la fois.

— Ah ! pourquoi, pourquoi, songea-t-il dans ce désarroi extrême, pourquoi, ce jour-là, mon jour de Pâques, ai-je maudit le Capitaine ?

Il crut une seconde que son châtiment serait de ne pas pouvoir échapper au mal. Les trois ennemis qui lui faisaient une guerre si dure l'effaraient. Il rappela tout son courage, escaladant à bonds saccadés les monticules qui rejoignaient la chaîne des Collines septentrionales. Dès qu'il eut mis les pieds sur la première, il retrouva l'endroit où, le jour même de son arrivée, il avait repéré deux petites chaînes se rétrécissant en forme de serfouette, entre les deux branches de laquelle courait une ravine profonde. La ravine et la pente qui la dominait avaient un aspect rocheux, avec une végétation plus rare que celle des Collines.

Au surplus, pas d'hésitation possible. La nécessité s'imposait de descendre coûte que coûte, par ce chemin abrupt, au fond de la vallée ; sinon, il risquait les complications les plus graves. De la Forêt, le sinistre allait sans doute se répandre sur les Collines septentrionales proches

du précipice au sommet duquel se trouvait alors Yanni. Et l'odeur impitoyable, l'odeur des pins, l'odeur des mélèzes, l'odeur des pangues le pourchassait, s'engouffrait dans ses narines.

L'énervement de Yanni croissait maintenant à chaque seconde. Il détestait, il reformidait toutes ces essences multiples confondues en un nuage unique, invisible et puissant. Il en venait à ne plus pouvoir supporter la vue de la flamme rouge et tranquille. Elle lui annonçait trop une mort de tortures indicibles. Elle lui portait trop de sommeil dans ses parfums, trop d'embaumements.

Yanni ne songea même pas, pour dévaler, à prendre son point d'appui sur des arbres, dont le premier élevait ses frondaisons à hauteur de l'arête extrême du précipice. Il recula, parce que les feuillages de ces arbres rutilaient, s'empourpraient de l'incendie qui leur faisait face. Ce spectacle, décidément, l'affolait.

Il s'assit donc doucement sur le bord du gouffre, afin de se laisser glisser jusqu'en bas, tout en se retenant aux anfractuosités des pierres. Il calculait qu'il serait ainsi plus facilement rendu aux pieds de la côte. Faux calcul. Entraîné, précipité par la déclivité et par la terreur, il appelait à l'aide toutes ses énergies de résistance. Rien n'y fit. La statique a ses lois. Il roulait, s'accrochait, tombait, se redressait, se heurtait aux cailloux, culbutait, vertigineusement.

Un coup de jarret et il se redressa dans le ravin, sans dommage. Une plagette régnait au bout du vallon. Ça ressemblait à un petit port.

Il s'assit. Il respira. Il était essoufflé, exténué, mort. L'odeur et la chaleur du feu le poursuivant toujours, il se leva bientôt, poussa jusqu'au rivage. Il pensait que la proximité de l'eau le délivrerait dela double persécution; car, vraiment, la flamme et l'odeur le poursuivaient, acharnées. Il n'en fut rien ; il se retournait malgré lui, les yeux de nouveau fascinés par l'incendie. Et l'odeur

gourmande, que l'espace ne rassasiait jamais, s'épandait indéfiniment à mesure que le feu menaçait de conquérir Sainte-Claire entière.

Yanni dut donc pousser plus loin, chercher un autre abri. Le plus simple était de suivre les pieds des Collines septentrionales, afin de contourner ainsi le Mont Mafflu, de se sauver vers la Plage du débarquement et de se réfugier dans les environs de sa Colline. Celle-ci le protégerait contre le spectacle rouge qui lui fatiguait l'âme et les prunelles.

Ce projet fut à son tour déjoué. La nuit venait rapide, après le crépuscule. Et, lorsque l'ombre se fit, l'incendie apparut dans toute l'horreur de sa beauté. Les flammes enveloppaient successivement les arbres de la Forêt. Ces arbres étaient fort lents à se détruire,à cause de leur stature prodigieuse, si bien que les premiers brûlaient encore, quand les derniers s'allumaient.

D'un bout à l'autre, ainsi, la Forêt formait une flamme unique et gigantesque, un lac d'embrasement aux ondulations pacifiques, immenses, transparentes, aux mouvements doux et bercés. La rougeur monstrueuse illuminait l'île et le ciel et la mer et l'horizon le plus reculé. Et, dans le même instant, tandis que la création rayonnait de cette clarté miraculeuse, l'incendie, inlassablement, perpétuellement, prodiguait autour de lui les ivresses de ses émanations délétères ; l'incendie éclatait, fusait, envahissait l'étendue sans limite, comme ferait un soleil aux rayons odorants, symbole véritable de l'Amour qui verse au monde, en se consumant, son arôme impérissable.

Yanni, médusé, regardait avec stupeur ; la terreur de l'incendie le secouait, comme peut secouer la terreur de l'Amour. Et voici que l'Amour précisément allait accomplir son miracle.

Le malheureux désemparé, qui ne se doutait de rien à cette minute, longeait,avec des précautions sans nombre,

les falaises qui prolongeaient la Plagette septentrionale en de sinueux détours, encore inexplorés par Yanni. Il ne voyait qu'une chose : la portion du Mont Mafflu qui regardait son île formait avec le versant des Collines opposées un angle aigu, un gouffre au fond duquel régnait une obscurité complète, où, par conséquent, le reflet de la flamme ne pénétrait pas. Yanni avait l'illusion que l'on a dans les moments de péril extrême : fermer les yeux, afin d'échapper à la mort ; pour lui, de même, ne plus voir cette flamme, c'était se persuader qu'elle n'existait plus.

La malchance voulut que le renfoncement visé ne fût pas abordable. Le Mont Mafflu, maintenant, à cause de la marée haute qui tenait circulairement les bases mêmes de la montagne, formait un îlot, se disjoignait de Sainte-Claire. Yanni comprit tout de suite que les eaux, derrière le mont, pouvaient être dangereuses à traverser, parce que noyées d'ombre.

Que faire ? Le désepoir le saisit. Avec l'énergie qu'il donne, Yanni crut trouver le salut, le salut suprême, il crut échapper à l'incendie, échapper à l'odeur persécutrice, en allant se terrer, se ramasser aux pieds du mont, du côté de la mer. De là où il était, il voyait déjà le massif projeter sur l'Océan son ombre tutélaire. Le sel marin, respirable de la sorte à proximité, le sauverait peut-être des odeurs capiteuses et léthifères.

Seulement, pour atteindre un des points situés de la sorte, il fallait se jeter à l'eau ! Alors Yanni, Yanni, qui, depuis la mésaventure du premier bain, — il y avait deux ans de cela, — se risquait, nous l'avons vu, circonspectement, même sur la grève, Yanni s'élança tumultueusement à la nage.

Il nageait donc à tour de bras, avec d'autant plus de courage qu'il fallait traverser, de la Plagette aux pieds du Mont, une zone exposée, dont la réverbération aveuglait le nageur, dans un empourprement de sang. Il avait

parfois la sensation que les flammes le léchaient en pleine eau.

Enfin, il aborda, saisit de la main un pan de roc, se hissa jusqu'à terre, s'enfonça, se pelotonna dans l'ombre de salut. Sur ses genoux ployés, immobile, il courbait sa tête anéantie. Il se recroquevillait en lui-même, il s'insensibilisait, il oubliait. Les paupières cependant lui faisaient mal comme si des dards enflammés lui en trouaient l'épiderme.

L'incendie inextinguible, aux rougeurs fauves, lui semblait toujours surgir de toutes parts, à droite, à gauche, surtout devant les yeux. En effet, l'Océan était immense et l'orbe de la montagne petit en comparaison. L'ombre ne se projetait donc pas très loin du rivage; à la ligne où elle finissait, la pourpre de l'incendie aussitôt miroitait en éclairs gigantesques, éclaboussait jusqu'aux ultimes confins de l'horizon.

L'obsédante splendeur finit par forcer Yanni à soulever un moment les paupières qu'il tenait closes obstinément.

Le spectacle qui s'offrit alors à son regard faillit le tuer sous le choc.

En face de lui, mais encore à une certaine distance, il aperçoit une chose insolite, une falaise, une montagne, une autre île, quoi ? illuminée de bas en haut par l'incendie de Sainte-Claire !

C'était une île, Yanni ne se trompait pas, et cette île c'était Masatière, une des trois de l'Archipel de Juan Fernandez. Le Mont Mafflu, quand on était à l'intérieur de Sainte-Claire, cachait Masatière complètement et de toutes parts.

La lumière pénétra dans le cerveau de Yanni. Il comprit. Il comprit que c'était une île, parce qu'il distinguait derrière une hauteur qui, là-bas, se dressait en muraille et qui, par le milieu, se scindait en fente verticale, une réverbération qui n'était autre que celle de son incendie sur

des eaux ultra-insulaires. Il ne pouvait pas y avoir là de continent.

Il sonda l'espace de son œil marin. Il regardait, regardait toujours. Dans la tension affolée de ses nerfs, dans l'effort de son âme multipliée, dans l'hyperesthésie de ses sens et de ses yeux, il crut qu'il perdait la tête, parce qu'il découvrait, sur la crête de la haute muraille, aux flancs de la fente médiale, il découvrait des choses qui remuaient, qui allaient et qui venaient, qui descendaient et qui remontaient, qui couraient çà et là dans un affolement, comme des points imperceptibles, comme des fèves, comme des pois-chiches, comme des sphérules, ô ciel ! comme des bêtes — puisqu'elles remuaient — comme des hommes — qui peut savoir ? — comme des êtres vivants, enfin !

Des êtres vivants, oui. Mais ce n'étaient pas, hélas ! des hommes. C'étaient les bêtes de Masatière que le flamboiement de l'incendie avait attirées, curieusement, sur la montagne. Peut-être — et pourquoi pas ? — sentaient-elles, ces bêtes sympathiques, qu'une créature comme elles animée périclitait là-bas dans l'angoisse et dans la douleur. Ce sentiment chez elles était peut-être aussi un miracle de l'Amour, qui, partout où il lance ses feux, attire les regards et prend les âmes.

CHAPITRE X

UN ORANGER VOYAGE SUR LA MER

Depuis cette minute, nettoyé de toute espèce de terreurs, libéré de toute espèce de soucis, notre brave garçon n'eut plus qu'une idée au monde : tenter l'impossible pour rejoindre ces êtres vivants — quels qu'ils fussent, fussent-ils des loups dévorants.

L'incendie compliquait la situation. Il la simplifiait aussi. Rien de plus aisément praticable désormais que

le parcours du midi au nord de l'île, jusqu'à l'endroit où Yanni aurait surtout à faire, c'est à savoir du côté du Mont Mafflu, le mont révélateur. La disparition de la Grande Forêt laissait libre le terrain intermédiaire. Mais avec ces arbres magnifiques disparaissait du même coup la plus riche alimentation de Yanni, son grenier d'abondance.

Heureusement, il restait toujours la Rivière avec son eau curative et nutritive — qui n'avait cependant pas cessé tout de suite de charrier le bois incandescent. Il restait encore la Colline et, à quelques mètres de la Forêt, au sud-est, le champ de maïs que nous connaissons ; car ce phénomène singulier s'était produit que le feu avait pu se propager de proche en proche seulement. Comme aucune brise ne soufflait, dès qu'il y avait une saute à faire, un espace à franchir, dénué de matière combustible, entre la partie brûlante et la partie indemne, la flamme s'arrêtait.

Voilà comment les Collines de la zone orientale, à cause des ravines qui les séparaient de la Grande Forêt, voilà vomment toute la vallée de l'ouest, avec les eaux du ratin traversé par Yanni,le jour de son arrivée,et qui aboutissait à la grotte rocheuse, avaient été épargnées. En comme, le sinistre se bornait à la Grande Forêt d'abord, puis à la Forêt géométrique sise sur le terre-plain de la grotte, enfin aux Collines septentrionales, trop voisines du foyer d'incendie. C'était assez coquet déjà.

Les deux forêts et la Colline finissaient de brûler le lendemain parmi les cendres chaudes. L'odeur, en revanche, persista des jours et des jours, parfois agréable, parce qu'évaporée, parfois âcre et torturante.

Yanni n'avait plus de mal à y échapper ; régulièrement, il se rendait au Mont Mafflu, s'y promenait, s'y asseyait, y restait rêver des heures, considérait Masatière, élaborait son évasion, méditait ses plans.

Ce n'était pas commode d'en adopter un.

Aller en face à la nage ?

Oh ! la fatigue, il ne la craignait guère.

Mais le souffle ? Le sien suffirait-il pour une distance qui paraissait honnête, qui était un peu traîtresse, parce que difficile à calculer ?

Comment lutter contre la faim et contre la soif ?

Comment préserver certains objets indispensables à emporter ? La nourriture, par exemple ?

Et les requins ? S'il en venait dans ces eaux ?

Cette idée lui fit vite lâcher ce projet de folie.

Un danger d'un caractère plus sérieux, c'était la tempête.

C'est vrai ; il n'en avait encore vu qu'une à Sainte-Claire. Qui dit une, dit deux. Elle pouvait survenir d'un moment à l'autre.

Et, si elle survenait, un radeau — comment le fabriquer ? — de quel secours lui serait-il ? Puis, sans gouvernail, le radeau pourrait s'en aller au diable aussi facilement que dans la direction de Masatière.

Il essaya cependant du radeau, ramassant, sur le versant de la Colline, les bois jadis équarris, les attachant l'un à l'autre, à l'aide de lianes et de branches souples ; il utilisa même une de ces planches comme gouvernail.

Non ! Sans voiles, il ne pouvait rien faire.

Réussît-il même à se construire un canot, à se servir de clous de bois, à se munir de tous les accessoires nécessaires, un coup de brise violent n'avait qu'à souffler ; il périssait, corps et biens.

Alors Yanni eut une crise de désespoir.

Sa rage, dans ces cas, se tournait toujours contre l'auteur premier de ses maux — oh ! non pas contre lui-même, mais contre le Capitaine. Peu importait qu'il fût mort. Même mort, Yanni ne lui pardonnait pas. Il injuriait maintenant les ferrailles imbéciles dont le Capitaine l'avait stupidement loti. Aucun de ces outils ne pouvait lui servir, en réalité, dans la solitude. Dans les villes, un

outil vient à vous manquer, vous courez chez le voisin. Ici, c'est toujours l'outil essentiel qui vous manque, et alors vous avez beau courir. Vous en êtes pour vos frais.

La toile du ballot ne pouvait servir à donner même un quart de voile. A Sainte-Claire, il fallait se tirer d'affaire avec les éléments fournis par Sainte-Claire. Et Yanni ne voyait pas ces éléments.

Un seul point fixe : aucune hésitation ne pouvait exister sur l'endroit qu'il choisirait pour s'embarquer. Il n'y avait pas à chercher en dehors de la Plagette au bout de la ravine en serfouette. Sans doute, en se tenant sur le bord extrême, on n'apercevait encore pas Masatière. Mais il n'y avait qu'à doubler le Mont Mafflu et l'on avait aussitôt son cap.

Il inspectait un jour le vallon et, pour mieux l'embrasser d'un coup d'œil, il grimpait sur cette côte en fer à cheval, où il avait si bellement dégringolé, le jour de l'incendie. Il approchait du faîte quasi dénudé. Subitement, ce fut comme un coup de pistolet dans la nuit ; la lumière se fit dans son cerveau. Il tenait son salut. Il venait de *trouver*, tout comme Archimède. Un Grec, et, par-dessus le marché, un marin, ça trouve toujours.

Droit devant lui, près de l'arête du précipice, il revoyait ces trois arbres que la flamme, au jour de l'apeurement, baignait des rougeurs de son reflet. Leur racine plongeait jusqu'aux profondeurs de la pente, tandis que leurs branches s'élevaient jusqu'au plateau supérieur de la Grande Forêt, toute rase à présent. Un de ces arbres s'inclinait légèrement sur ses deux voisins. C'étaient des orangers, de ces orangers comme seules ces îles en produisent, d'une hauteur de vingt-cinq à trente mètres, d'un diamètre de cinq mètres environ.

L'oranger du milieu, dont il considérait le pied avec attention, lui parut comme déraciné. Yanni ne fit qu'un saut jusqu'à lui. Mais non ! L'arbre tenait bon, toujours

feuillu, vert et brillant dans sa presque totalité. Un fort tison, tombé sur la pente, lors de l'embrasement, se voyait encore, éteint à cette heure, contre le tronc fortement entamé. L'oranger est dur ; c'est pourquoi, n'étant pas, à cet endroit, cerné de flammes, il n'avait pas flambé.

Yanni éprouva cette commotion destructive et délicieuse, faite de terreurs et d'espoirs, qui nous prend aux minutes où nous concevons, sans la certitude de réussir, une idée de délivrance. Il approcha du tronc, tâta, pesa. Ça bougeait! Bonté divine ! Il fit le signe de la croix, se mit aussitôt à l'ouvrage. En tirant de-ci, en poussant de-çà, l'arbre viendrait peut-être. Ah ! Jésus-Marie ! S'il tombait, c'était notre bateau assuré. Il n'y aurait plus qu'à creuser le tronc, à le tailler au dedans comme au dehors ; puis, avec un couteau, un sarcloir, un caillou, un instrument contondant quelconque, on pratiquait l'excavation on avait le canot — un canot à toute épreuve, étant donné les dimensions.

Et les mâts ? Et la poupe ? Et la proue ?

Oh ! la proue s'offrait d'elle-même à Yanni ; il n'avait qu'à couper celles des branches qui, du côté du feu, avaient été roussies et desséchées ; on amincirait le sommet du tronc, déjà mince naturellement. Ça faisait une proue des plus sortables et qui vous fendrait les flots de son éperon.

La mâture et la poupe allaient toutes seules. La poupe, c'était la base arrondie du tronc, débarrassé de ses radicelles. Deux ou trois grosses branches, prises aux justes places, une au milieu, l'autre près du tronc, une troisième, s'il le fallait, près de la proue, voilà les mâts. On n'aurait qu'à élaguer les autres branches.

Pour ce qui est des voiles, Sainte-Claire, vrai ! en aurait plutôt trop que moins, même après l'incendie, grâce à ses fougères ou encore aux feuilles monstrueuses de la pangue. A la rigueur, l'écorce amenuisée de l'oranger

pourrait servir. A coup sûr, le maniement de l'écorce serait délicat. On s'en tirerait quand même. Les feuilles des fougères pouvaient sans difficultés spéciales se hisser et s'amener. Les lianes de l'île feraient des cordages excellents, aussi solides que souples.

Et quel navire vous aviez là ! Un navire, tout d'une masse, dont on aurait vainement cherché le pareil ; car celui-là ne pouvait pas craindre la tempête, étant, par essence, insubmersible ; personne n'a jamais pu voir sombrer un arbre, c'est à savoir un canot tout d'une pièce. Les mâts seraient-ils défaits, que le bâtiment serait sauf. Aujourd'hui encore les indigènes emploient de préférence l'oranger dans leurs meilleures constructions navales.

Beaux rêves cependant que tout cela, tant que l'oranger de Yanni resterait à sa place !

Yanni, s'attaquant à la tâche avec résolution, recommença ses expériences. Il n'osa pas, d'abord, brusquer les événements. Il prenait des surcroîts de précautions, en grimpant sur l'arbre, pour éviter une chute violente. Il gagna l'extrémité du tronc, cherchant, à mesure, ses points d'appui sur les branches des deux orangers accotés au sien. En alternant, non sans habileté, ses montées et ses descentes, en graduant ses pesées, en ayant bien soin de ne pas lâcher d'une seconde, d'abord les branches, ensuite les troncs mêmes des deux orangers voisins, il amena gentiment son oranger jusqu'à terre où il le coucha comme on couche un petit enfant.

Une difficulté l'attendait, qui entraîna les conséquences les plus saugrenues.

Connaissant déjà, par Naxos, la dureté proverbiale du bois d'oranger, Yanni surmonta sa répugnance et se décida — car il fallait tenter l'impossible pour son salut — à se servir des outils laissés par les camarades. Il y avait eu recours, une première fois, comme ça, pour ne pas faire la mauvaise tête. Cette fois-ci, ça pouvait lui porter mal-

heur de toucher des objets ayant appartenu à des sinistrés, à des gens maudits par lui-même.

Il s'y résolut cependant. Il faut croire que la malédiction avait opéré d'une façon rétrospective sur les dons, après avoir précipité les donateurs dans les abîmes de l'océan. Le fer se brisa, l'acier perdit toute souplesse, sans aucun résultat appréciable. La scie et le marteau, seuls, purent lui être de quelque usage accessoire ; ils ne lui furent, en effet, que de mince utilité pour l'essentiel, qui était de pratiquer dans le tronc rebelle le creux nécessaire à une couchette, aux provisions et un trou plus petit, plus en profondeur, pour l'eau qu'il voulait emporter avec lui.

Il fallut appeler au secours les pierres tranchantes ou pointues de la grève, pour râcler et pour fouiller. Une carapace de tortue servit à river des clous,couper des cordages, marteler et équarrir. Une trouvaille des plus opportunes fut celle de l'*écope* ou appendice caudal de la bête. L'écope, très dure, peut aussi bien fouir que trancher. Yanni ne s'en priva pas. Heureusement encore que la chaleur du feu avait rendu le bois plus flexible !

Le travail dura bien cinq mois. Une fois terminé, tout restait à faire. Comment transporter le beau canot du fond du ravin jusqu'à la Plagette ?

Ce fut la besogne la plus dure. Il dut y mettre tout un mois de plus par poussées lentes et successives, grâce au velours que, par endroits, lui présentait la mousse du vallon. Dès qu'il atteignit le sable, il put plus aisément faire glisser son gigantesque navire d'oranger.

Quand, enfin, il vit l'eau proche, quand la douce vague, à marée haute, vint prendre dans ses volutes, insensiblement, l'embarcation de délivrance, le soupir qui lui sortit du cœur, après tant et tant de détresses, rendait je ne sais quelle âpre musique de joie forcenée.

Adieu, Sainte-Claire, adieu — et sans revoir, s'il vous plaît !

Quel homme heureux que ce Yanni! Le voici qui voyage dans la splendeur d'une mer bleue, sous l'azur d'un ciel tout aussi splendide. Il a l'espoir au cœur. Un courage lumineux l'accompagne. D'un paradis terrestre il va — sans le savoir ! — passer à un autre paradis, accomplissant la traversée au sein d'un oranger odorant.

Le cher ami avait tout prévu — sauf ce qui arriva. Il parlait de tempête, il la déjouait d'avance par mille plans astucieux. Et c'est contre le calme le plus plat que son voyage eut à lutter.

Pas une brise.

Notre capitaine arpentait le tillac, amenait les voiles, les disposait avec art. Résultat : néant.

Quelquefois un souffle d'air semblait caresser l'extrémité des mâts ; nous savons que le phénomène se produit dans ces contrées ; le vent aime les hauteurs ; il n'effleure même pas la face de la mer.

Au départ de Sainte-Claire seulement, la montagne enfla les fougères du voyageur de quelques haleines un peu plus fortes, qui tombèrent, dès qu'il eut un peu gagné le large.

Il en arrivait maintenant à réclamer la bourrasque.

Sans des rames fabriquées fort opportunément avec les tiges, avec les lamelles plates et résistantes des feuilles de pangue, il y serait encore. Il ramait à force de bras et, quand la fatigue lui paralysait les muscles — c'était rare — il se mettait à pêcher. Une partie de ce qu'il attrapait lui servait d'amorce pour en attraper encore.

C'est égal. Les jours étaient torrides et durs. La nuit, sur son oranger immobile, Yanni se reposait délicieusement. Dès l'aube, il arborait son chapeau. Ce chapeau énorme, il l'avait simplement fabriqué avec de larges feuilles et avec des fougères, dont, pour se préserver des morsures du soleil, il s'entourait tout le corps.

Fougères sur les mâts, fougères au fond de la chaloupe pour s'étendre, fougères sur le pont, partout des fougères!

Son vaisseau n'était vraiment qu'un jardin vert jailli du sein des flots bleus.

Le voyage dura dix jours ! Dix jours séculaires.

Et il ne savait comment aborder, le rocher où il se dirigeait paraissant inabordable.

Les choses, à mesure qu'il approchait, prirent meilleure tournure. Il y avait, au bas des falaises, une plagette de galets, pas trop inhospitalière. Tout à côté se trouvait cette fissure, cette ravine entre les montagnes, aperçue du Mont Mafflu, la nuit de l'incendie. Elle allait d'un golfe à l'autre — du golfe méridional, qui faisait face maintenant à Yanni, et qui s'appela plus tard la *Bahia Coqbajal*, au golfe septentrional, qui s'est appelé la *Bahia del Padre.* C'est dans ce dernier golfe qu'après des années devait se dérouler, dans l'existence de Yanni, la grande crise.

La petite plage où il aborda se cachait derrière la montagne. C'était un coin charmant, solitaire et sûr. Une belle grotte, que les touristes admirent toujours, s'ouvrait dans le roc. Abri fait à souhait pour le repos et pour le rêve. Après avoir tiré son canot à terre, c'est là que notre marin alla s'étendre. Le sommeil qu'il y goûta fut un sommeil délicieux. Mais j'ignore s'il vit en songe la vie terrible qui lui restait à vivre, et le Paradis aussi qui lui réservait, dans ce séjour nouveau, des bonheurs vierges aux parfums irrespirés.

CHAPITRE XI

L'ILE AUX BÊTES

Masatière, où Yanni abordait, est, sans conteste, l'île la plus importante de l'Archipel de Juan Fernandez. Elle est, pour le moins, quinze fois plus grande que Sainte-Claire. Quant à Masafuère, toute modeste, dirait-on, puisqu'elle se met hors de la vue de ses deux sœurs, elle devait être, seulement vingt ans plus tard, le théâtre d'un

drame intime dans un drame social, avec des personnages nouveaux, ayant pour acteur et pour ancêtre Yanni lui-même.

Masatière, par sa configuration, par plusieurs de ses particularités, rappelait une île historique, celle où, une trentaine d'années avant Yanni, pour une faute de service analogue, fut déposé le marin Alexandre Selkirk, un solitaire authentique, et non point un solitaire frelaté comme Mister Robinson Crusoë.

Au bout de quatre ans, Alexandre Selkirk présentait les trois caractéristiques suivantes : la plante de ses pieds avait durci au point qu'il ne sentait plus l'âpreté des pierres et qu'il dépassait les chèvres à la course ; il avait perdu complètement l'usage de la parole ; une pilosité des plus abondantes, accusant je ne sais quel phénomène de régression animale, s'était développée sur tout son corps, pour le protéger, ainsi que les bêtes, contre le froid et contre le soleil.

Nous possédons une relation des plus exactes de cette aventure, dont l'auteur anglais Daniel de Foë a tiré le mensonge de son Robinson. Il lui donna pour séjour Masatière.

Masatière ressemble de tous points à un triangle à lignes brisées ; le côté méridional de ce triangle va du sud à l'ouest et se termine avec la falaise que Yanni voyait droit devant lui, des pieds du Mont Mafflu, c'est-à-dire de la pointe septentrionale de Sainte-Claire, la falaise aux pieds de laquelle il avait abordé.

Le second côté va de cette falaise jusqu'au nord, où deux vastes promontoires encerclent deux golfes.

Le troisième côté, enfin, constitue la base du triangle, base découpée en plages de sable, en rivages enchantés, en baies mignonnes, en anses gracieusement arrondies, le tout orné de bois, d'arbres, de forêts, de rivières dont nous ferons la connaissance. C'est la partie orientale de la grande Ile.

Trois chaînes de montagnes courent, du centre de Masatière, à chacun de ses trois angles. Mais la chaîne qui, du Massif central, domine jusqu'à la pointe sud-ouest occupe toute cette région qui,de la sorte, apparaît comme un promontoire géant, parce que le côté du triangle qui remonte vers le nord est coupé, tout à coup, par l'immense *Bahia de la Fé*, la *Baie de la Foi*.

Plus bas, la ligne méridionale est toute creusée dans son milieu, si bien que la chaîne du sud-ouest et nord-ouest remplit à elle seule la saillie étroite et longue. Là, il n'y a plus que pierres, rochers et cailloux ; la végétation est rare, non pas, bien entendu, si nous la comparons à notre misérable Europe, mais à l'orient de l'Ile, qui est une pure merveille.

Ainsi donc, notre île est divisée en deux zones : la zone nord-ouest et sud-ouest, qui est sèche, rocheuse et plutôt aride, puis la zone nord-est et sud-est, la plus vaste de Masatière, zone fortunée où tout vous réjouit les yeux, les plaines, les prés, les montagnes — dont la plus haute atteint un millier de mètres — où, suavement, les ruisseaux et les sources bavardent avec vous, où une rivière vous accompagne du cours diamanté de son eau,vous conduit paresseusement jusqu'au rivage. Libre à vous de rêver étendu à l'ombre molle des ravines, à errer dans les prairies, à vous égarer dans la fraîcheur et la paix des bois et des forêts. Et, toujours, avec le même climat, mais comme plus animé, comme plus vivant, toujours avec la même splendeur d'un ciel inexprimable, avec le même éternel été, Masatière vous donne au quadruple, vous donne au centuple la flore et les fruits et les herbes nutritives que vous donnait déjà Sainte-Claire.

Ce permanent été, ce ciel unique et miraculeux, Yanni ne se doutait guère qu'ils devaient le griller pendant près de quinze ans — à condition, toutefois, qu'il ne demeurât pas où il venait d'aborder ; car, là, un nombre extrêmement restreint de mois aurait eu raison de lui. Il com-

prit vite — au bout de cinq à six jours — qu'il n'y avait pas moyen de subsister parmi des rochers — fût-ce des rochers s'ouvrant en grottes — avec la canicule, la sécheresse et la stérilité de l'endroit. Les arbustes, les maigres herbages des environs, les coquillages de la côte, malgré la tendresse et la succulence de leur chair, ne le mèneraient pas loin. Ses provisions déjà s'épuisaient et il lui fallait en réserver quelques-unes pour manger là-haut, sur la montagne, où il voyait bien qu'il fallait tenter une ascension, sans qu'il se rendît compte encore de ce que son estomac y trouverait de possible alimentation.

Il se mit en route, redoutant un peu tout de même les escarpements et les rocs. Son enfance dans sa Naxos, avec ses chemins aux pierres plantées de champ, l'avait bien habitué à ces *cacotopies*, comme on dit là-bas d'un mot pittoresque. Mais c'était loin. A Sainte-Claire encore, s'il se passait de chaussures, c'est que les lieux étaient assez doux à pratiquer. Il y avait ici, de toute apparence, un fort apprentissage à faire.

Il fallut, malgré tout, tenter l'escalade. Une idée fixe le possédait, tandis que, marcheur infatigable et méthodique, il gravissait la montagne avec lenteur ; il se demandait quel genre d'habitants il rencontrerait là-haut, à quels êtres réels pouvaient bien correspondre ces fèves mouvantes aperçues de Sainte-Claire.

Ce souci l'obsédait plus que celui de sa nourriture, plus que celui de la nature des lieux nouveaux, habitables ou non. Il trouverait toujours moyen de les habiter, puisqu'il était sûr d'y trouver une société, qu'elle fût hostile ou qu'elle fût amie.

Ce désir devint en lui si fort qu'une révolution s'opéra dans les profondeurs de son âme, sans qu'il en eût conscience. On eût dit qu'il rompait avec le passé pour courir à l'avenir, et cela prenait la forme d'un dialogue où à lui seul il faisait, monologuant en cours de route, les questions et les réponses.

Les camarades défunts ouvraient le feu :

— Voyez-vous ce vieux Yanni ! Le voilà tout de même rescapé de Sainte-Claire !

— Et pour de bon encore ! Beaucoup mieux que vous des flots !

— Allons,raconte-nous ça.Tu avais plus d'un tour dans ton sac, toi qui, au départ, gardais si bien ta bouche cousue.

— Vous auriez préféré, sans doute, me voir là-bas changé en bête ?

— Ne dis pas cela, Yanni ! Nous venions te chercher, suivant notre promesse. Nous voulions te ramener dans notre doux pays.

— Sur quoi la tempête vous a cassé les jarrets. Mes compliments !

Mais, tout à coup, je ne sais quel rythme, familier au peuple de Grèce, vint relever le dialogue. Les camarades donnaient le *la*.

— D'oubli la mort est conseillère.
Calme ton cœur et ta colère !
— Moi ? Très calme dans mon exil !
Et vous, l'Hadès, comment c'est-il ?
— La mer rayonne dans sa gloire.
Mais la tombe est lugubre et noire.
— Tant pis ! mon sort n'est point pareil.
Je jouis de mon fier soleil.
— Jouis, frère, jouis de vivre.
Que d'air pur ton gosier soit ivre.

Sur cette allusion visant discrètement — comme il convient à des ombres — des vices que nous connaissons, Yanni devint plus amer et cingla, retombé dans la prose :

— Ah ! ça, vieux bandits, il faut tout de même que vous m'expliquiez par le détail comment vous avez pu vous arranger — Lui et vous — pour faire sombrer ce navire insombrable.

Et les tristes matelots répondaient.

— Charon est un dieu fort. Il prend mille visages.
Tantôt il passe, au haut des monts, sur son cheval,
Tantôt il rase le val.
Il se fait pont, il se fait pierre ou paysage.
Il se fait mère ; il te berce dans son giron.
Il se fait roc, tempête, écueil, coup de tonnerre.
Il se fait île, et là, vivant, Charon t'enterre !
— Je reste dans mon île et je vaincrai Charon !

Telles furent les paroles, teintées de quelques ombres, que Yanni échangeait avec ses camarades trépassés. Yanni faisait bien de parler encore haut. Son nouveau séjour ne lui réservait pas beaucoup de conversations ; il lui gardait, en revanche, pas mal de turbin. Il avait le temps, pour l'heure, de se livrer à des monologues, puisqu'il lui fallut une marche de trois jours avant qu'il pût atteindre le Massif central. Au bout de deux autres jours, il parvint, en suivant la chaîne transversale, où le chemin était particulièrement pénible, jusqu'aux premiers contreforts de la côte orientale, à une distance encore d'une dizaine de kilomètres du rivage, en pleine montagne.

Et toujours personne ! Ni hommes, ni bêtes ! Il désespérait.

Un spectacle inattendu vint lui rendre son courage.

Yanni approchait du Pic principal, se demandant par quels biais il le tournerait. Il levait des yeux affligés sur les hauteurs, lorsque, loin de lui, sur le sommet du mont, la tête à demi-penchée vers la plaine, une croix blanche sur le museau, les pattes minces appuyées sur deux rocs aigus, le poil lisse et tombant, grande, rebondie, attentive, Yanni aperçoit, debout, une chèvre. Elle n'avait jamais vu d'homme à Masatière. Elle se demandait ce que pouvait bien être cet animal qui, sans se presser, escaladait ainsi sa montagne à elle.

Le cœur de Yanni éclata de joie. Il y avait donc bien des habitants dans l'île nouvelle ! Ah ! il ne s'était point trompé. On allait pouvoir causer à présent.

Une justice à lui rendre : il ne songea pas à la chair de

l'animal. Il ne songea même pas au lait de la bête. Il songea, en tout premier lieu, à la compagnie qui s'offrait à lui. Toucher de ses doigts, tenir entre ses mains un être qui vit, qui respire et qui marche, tel est le vœu où se concentrait son âme, toute.

Mais, hélas! aller dire bonjour à une chèvre sur le sommet d'un précipice ne constitue point une opération facile. Yanni s'avançait à pas mesurés et prudents. Il la regardait avec la peur constante de la voir s'échapper. La chèvre, au contraire, ne quittait pas sa place, amusée de cette créature qui trébuchait, qui tombait, qui se relevait, qui s'y prenait mal de toute évidence. Puis elle revint à son affaire, qui l'intéressait davantage, à son repas.

Les chèvres ont une prédilection pour ces montagnes, parce que la couche de terre y est très mince et que, dans ces conditions seulement, il pousse entre les rochers une plante nommée *téatine*, dont ces bêtes sont particulièrement amoureuses. La téatine pousse au nord et aussi le long de la pointe occidentale dont le Massif central est un prolongement. Il ne manque pas non plus de téatine dans nombre de ces recoins. C'est pourquoi notre chèvre, paisible et insouciante, d'un saut facile, descendit bientôt sur un point de la montagne qui se présentait comme une petite prairie circulaire, comme un plateau. Elle y broutait la téatine avec ivresse.

Yanni ne lâchait pas son idée. Son ascension devenait maintenant plus facile à cause du nouveau pâturage où l'animal venait de se transporter, puisque c'était moins haut. Yanni avançait donc avec une lenteur forcée; car le chemin, jusque-là, demeurait toujours scabreux. Cette lenteur, qui n'effrayait pas l'animal, servait, au surplus, les projets du chasseur. Le malheur est qu'il ne s'en doutait point; dès qu'il prit pied sur le plateau en question, Yanni, pour pincer plus sûrement sa proie, se mit à courir.

Cette hâte lui fut fatale.

La chèvre, jusque-là, n'avait point vu d'homme. Elle n'avait donc aucune peur. Ce phénomène a été souvent observé, entre autres, sur des oiseaux dans des endroits absolument inhabités. Rien de plus aisé que de les attraper ; ils ne soupçonnent pas un instant ce qu'on leur veut.

Notre chèvre, de même, tant que Yanni approchait d'un pas normal, ne se troublait point. Dès qu'il accéléra le mouvement, elle se méfia. Peut-être avait-elle vu courir d'autres animaux, dans l'île, qui ne lui portaient aucune amitié. D'un bond rapide, elle disparut.

Notre solitaire fut désappointé. Il eut beau se démener. Il put tout juste conjecturer la direction prise par la chèvre, du côté de la mer, vers les prairies orientales. Inutile de se trémousser. Il ne la gagnerait pas à la course. Il revint en arrière chercher ses bagages, abandonnés pour faire plus vite. Il regagna le plateau de sa mésaventure.

Le soir venait. Yanni s'allongea dans ce petit préau et dormit bien. L'image du cher animal lui tenait, je crois, compagnie, après deux années noires de solitude absolue.

Dès l'aube, il suivit le chemin pris, à ce qu'il supposait, par la chèvre. Il n'en vit aucune trace, mais fut consolé par les splendeurs découvertes dans cette région de privilège. Il admirait maintenant le détail. Il se repaissait les regards de ces eaux parmi les verdures, de ces prairies de mer azurées à l'immense étendue, qui formaient un si bel arrière-fond aux plaines magnifiques. Tout le charmait, jusqu'à la mélancolie de cette nature fastueuse et abandonnée.

Il se coucha, ce jour-là, dans une petite grotte, aux pieds, tout aux pieds du Massif Central. Il était harassé. Sa tête s'enfiévrait de mille projets. Il méditait, avant tout, de faire le tour de son île. Et surtout, oh ! surtout, cet être vivant, surgi devant lui dans le désert, poursuivi

par lui dès la première minute, désiré par lui maintenant de toute l'acuité de son désir, cet être préoccupant, comment en venir à bout — de celui-là ou de ses compagnons, car il y en avait d'autres, sûrement — comment en faire la chasse ?

Le malheureux y rêvait, ne se doutant pas jusqu'où cette chasse le mènerait.

JEAN PSICHARI.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Albert Cim : *Récréations Littéraires*, Hachette. — René Martineau : *Promenades Biographiques*, Librairie de France, Sant'Andrea et Marcerou. — Luc Durtain : *Face à Face, ou le Poète et Toi,* La Maison des Amis du Livre.— A. t'Serstevens : *Petites Trilogies*, Camille Bloch. — Mme Ernesta Stern (Maria Star) : *Au Soir de la Vie*, Éditions Gallus.

M. Albert Cim, l'auteur des *Mystifications littéraires*, a collectionné dans ce nouvel et amusant ouvrage : **Récréations littéraires**, les curiosités et singularités, les bévues, lapsus et drôleries qu'on rencontre chez nos grands écrivains depuis Corneille et Racine jusqu'à Victor Hugo, Flaubert, Zola et les symbolistes. Certains de ces lapsus sont célèbres et pour ainsi dire classiques ; mais il serait amusant et juste de réhabiliter quelques-unes des hardiesses de style de ces auteurs jugées à tort comme des incohérences : ce ne sont souvent que des images ou des métaphores un peu osées. Tel le cri fameux de la Thisbé de Théophile de Viau :

> Ah ! Voilà le poignard qui du sang de ton maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !

Grâce à M. Doumic et aux autres fabricants de manuels scolaires, la plupart des lycéens ne connaissent Théophile que par ces deux vers de mauvais goût; mais il serait temps, il me semble, de cesser cette mauvaise plaisanterie, qui consiste à ridiculiser ainsi de grands poètes français comme Théophile et du Bartas. Comme ces fabricants de manuels se copient tous les uns les autres, il n'y a pas de raison pour que ce jugement stupide soit rectifié. Ces professeurs officiels, qui ne sauraient admirer que ce qui est déjà classé et desséché dans leurs herbiers littéraires, ont déjà réussi à discréditer le symbolisme et les essais qui ont suivi. Si bien que l'on rencontre dans le monde de jeunes avocats de talent qui se croient très supérieurs en déclarant passer leurs soirées à relire

Corneille, Racine et Hugo. Tout ce qui a paru depuis ne vaut pas la peine d'être nommé. Cette manie de vouloir arrêter au xvii[e] siècle l'évolution de l'esprit humain est une conséquence de l'obstination des professeurs à ne comprendre que ce que leurs pères ont déjà compris et aimé. Dans trois siècles, ils en seront au même point.

Nous arrivons avec M. Albert Cim aux étourderies et incohérences de Lamartine ; il y en a certes dans son œuvre impulsive, mais quelques-unes sont charmantes. Et faut-il vraiment, maintenant que nos jeunes poètes ont enfin presque réussi à détrôner la rime, mère de tous les clichés poétiques, lui en vouloir d'avoir fait rimer *ténèbres* avec *cèdres*, *jours* avec *amour*, etc. Il faut, de plus en plus, que les poètes aient la sensation d'écrire sur le sable des mots éphémères que le vent de la vie balaiera. Il n'y a qu'une chose qui compte : la sincérité du moment. Oublier que l'on écrit, et chanter dans le vent les rythmes de son cœur !

M. Albert Cim en est, lui aussi, resté à cette déjà vieille formule du symbolisme considéré comme folie ou charlatanisme. La poésie de Mallarmé demeure et demeurera pour lui « purement absurde », et il s'amuse à citer, comme drôlerie, d'après un article ironique de M. Adolphe Brisson, le sonnet de Mallarmé qui se termine par ce joli tercet :

Comme un éventail frais dans la chambre s'étonne
A raviver du peu qu'il faut ici d'émoi
Toute notre native amitié monotone.

Sonnet écrit par Mallarmé sur l'album d'un « amateur de Copenhague ». Ce riche Danois, écrit finement M. Brisson, « crut y découvrir des obscurités qu'il attribua, avec modestie, à la connaissance insuffisante qu'il avait de notre langue ». Le riche Danois de M. Brisson communique son sonnet mallarméen à « trois aëdes de la nouvelle école », leur demandant de lui faire une glose du poème et de lui en donner la signification précise. Comme si un poème avait une signification précise : un poème a autant de significations que de lecteurs.

Le Danois de l'aventure fut très étonné d'avoir obtenu de ses trois « aëdes » trois traductions différentes. Quant à M. Brisson, il était déjà depuis longtemps fixé sur l'obscurité mallarméenne, et il se contenta de sourire.

Il n'en demeure pas moins que ce livre de M. Albert Cim, qui est un recueil amusant de curiosités et d'anecdotes littéraires, mérite que nous le gardions dans notre bibliothèque, afin de nous distraire et de nous réjouir aux heures moroses.

§

Dans ses **Promenades Bibliographiques**, M. René Martineau consacre un de ses chapitres à Flaubert au château de Chenonceaux. La châtelaine du moment, Mme Pelouze, qui aimait par-dessus tout la littérature de Flaubert, lui proposa de venir à Chenonceaux pour y écrire un poème célébrant la Fontaine du Rocher jadis élevée dans le parc sur les plans de Primatice. C'était une singulière idée, mais Flaubert accepta, très fier et très content. Il écrivait, en effet, à sa nièce Caroline : « L'hospitalité d'ici est charmante. Je couche dans le lit de François Ier. »

Un petit volume aujourd'hui introuvable et retrouvé par M. Martineau, signé Charles Albert : *Chenonceaux et Gustave Flaubert*, nous dit que la châtelaine voulut faire à son écrivain préféré une réception digne de lui. Flaubert, écrit-il, en un style digne de Salammbô, pouvait se croire à Alexandrie chez l'empereur Constantin.

Les barques qui passaient au loin, sur la rivière, semblaient des trirèmes descendant vers le temple de Sérapis.

.... Il dînait chez Nabuchodonosor, buvant des vins précieux qu'on lui versait dans des amphores. Des quartiers de venaison, des poissons écaillés d'argent et bronzés d'une légère patine de feu s'étalaient entre les surtouts de céramique, les grands candélabres de pagode, les claires orfèvreries et les hanaps de Venise en verre filé irisé, où le vin aux transparences d'or renvoyait la lumière en fusée.

Ephèbes, pages, aiguillières, fiers lévriers, tapis de mosquée, musiciens nègres, robes de Damas, turbans à aigrettes, colliers en... perles, trésor du grand Mongol. Le chroniqueur décrit toutes ces magnificences un peu ridicules en un style Salammbô qui nous fait sourire... Flaubert, lui, semble bien avoir accepté sans sourire tout ce luxe en verre filé; mais ce qu'il ne put supporter, ce fut la musique des nègres crépus vêtus comme des califes : « Ils tenaient des instruments à cordes, ainsi que les musiciens des *Noces de Cana*, dans le tableau de Véronèse. » Et cela, non seulement tous les soirs et pendant les repas, mais encore durant l'après-midi.

Au bout de dix jours, Flaubert, qui détestait la musique, prit la fuite, et on ne le revit jamais à Chenonceaux.

D'une autre étude sur *Chabrier en Touraine* je veux citer cette lettre, que le musicien écrivait à M. Monvoisin, qui venait d'être reçu bachelier.

Et dire que ton père allonge depuis plus de quinze ans des billets de mille pour te faire apprendre une langue soi-disant latine qu'il t'est formellement interdit de parler dans les salons, sous peine de te faire ficher à la porte immédiatement. Et ajouter que je vais en faire autant pour les miens. Décidément, les âneries que l'on s'offre ici-bas ne tiendraient pas dans un décalitre, mais en revanche un dé à coudre serait trop grand pour contenir les choses quasiment raisonnables.

Quant à moi, ajoute-t-il, « je trime ferme. Je préférerais me balader avec des femmes charmantes au bord d'un clair ruisseau ou simplement en pleine mer ; mais je n'ai pas le choix. »
Et il donne ce conseil à un jeune ami : « Flanque-toi un peu de bon temps pendant que tu y es : tu deviendras assez tôt un monsieur grave... etc. »
Paroles fort sages, quoique d'une expression un peu vulgaire. On pourrait en extraire deux aphorismes : qu'initier la plupart des enfants à la culture grecque et latine, c'est un inutile gaspillage. Et aussi que le travail, quel qu'il soit, est toujours une besogne d'esclave, sauf celui qui s'impose à notre curiosité ou à notre activité spontanée. Redire avec Musset et le fils du Titien : La gloire ne vaut pas le baiser de la femme que l'on aime.
Dans ce livre encore, quelques pages sur Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans lesquelles M. Martineau nous évoque la belle figure de l'abbé Auger, le chapelain de la Délivrande, qui fut l'ami fidèle et l'admirateur enthousiaste de l'auteur des *Diaboliques*.Barbey l'appelait un second frère. Après la mort de son grand ami, le chapelain de la Délivrande s'enferma de plus en plus dans la solitude austère qu'il s'était créée. Le clergé médiocre de la contrée ne comprit pas, nous dit M. Martineau, la figure hautaine de ce vieux prêtre, ridiculisé à cause de sa foi, « et un peu aussi à cause de son admiration pour Barbey d'Aurevilly, encore méconnu à Saint-Sauveur, excepté de ceux qui l'ont approché et ont pu juger de l'extrême simplicité de cet artiste aux apparences excentriques ».
D'autres chapitres nous parlent de *Balzac et l'Affaire Clé-*

ment de Ris, du *Banian d'Edouard Corbière*. Une autre étude : *Autour de Corbière* (Corbière auquel M. Martineau a déjà consacré un petit volume édité au « Mercure » et épuisé) contient des renseignements inédits sur le séjour du poète à Paris où il s'était lié avec Rodolphe de Battine. Les anciens serviteurs de la famille de Battine se souviennent d'un séjour que fit Corbière à une propriété des environs du Mans, où le poète avait accompagné son ami Rodolphe :

Je vis, me dit l'un d'eux, écrit M. Martineau, un homme singulier de tenue et d'allure, maigre comme un clou, jaune comme un citron. L'ensemble de sa personne était si étrange que mes yeux ne pouvaient se détacher de lui. J'étais tout jeune alors : « Regarde-moi bien, petit, me dit-il, quand tu vivrais cent ans, jamais tu ne verras un anima aussi laid que moi. »

Mais il savait que sa laideur avait du caractère et du génie.

§

M. Luc Durtain nous donne dans ce livre : **Face à Face ou Le Poète et toi**, une sorte d'art poétique où l'auteur nous indique d'abord que la poésie répond aux suprêmes besoins moraux de l'homme d'aujourd'hui, et qu'elle apporte « non un divertissement, mais la seule valeur présentement authentique ».

C'est ensuite une analyse de la perception poétique et de son mécanisme verbal et musical. C'est, écrit-il, l'absurdité de la rime qui nous éloigne du poète : « Le poète ! une façon de baladin de luxe, mais point le frère des justes idées mâles. » Nous ne voulons plus « de ces petits mensonges de vers en vers ». Peut-être, ajoute M. Luc Durtain, une autre cause de même nature a-t-elle accessoirement contribué à séparer en France la poésie de nos besoins et à l'écarter du peuple : l'accentuation poétique de l'*e* muet : « Cette prononciation a fait de la poésie une langue hiératique différente de ce parler quotidien d'où nous recevons tout et surtout nos émotions et de cette parole intérieure qui est la pensée. » Admirons, écrit l'auteur, nos grands aînés qui emploient encore des formes traditionnelles, mais il semble impossible qu'un vrai poète veuille désormais s'imposer un instrument « non seulement suranné, mais fâcheux ».

§

Petites trilogies, par A. t'Serstevens. Ce sont de petits poèmes en prose montés en triptyques et dont les trois panneaux

s'emboîtent et s'harmonisent. Notations précises, d'une langue stricte : le poète joue avec les mots comme un peintre avec les couleurs; on dirait même que, comme dans certaines images du temps de la Restauration, la couleur, trop riche parfois, a dépassé les contours du dessin.

§

Au soir de la Vie, Mme Ernesta Stern (Maria Star) recueille en un volume ses réflexions sur la vie : « On n'est vraiment soi-même, écrit-elle, que lorsqu'on est vieux. On n'est plus influencé ni par les hommes, ni par les choses. On vit de souvenirs, d'espoir et d'apaisement. »

La pudeur, nous avoue-t-elle, est en raison directe du tempérament : « Lorsque celui-ci diminue, elle s'éteint. » Et ceci : « On n'a pas d'âge pour son chien ; c'est peut-être une des raisons pour lesquelles on l'aime tant. »

Mais parmi toutes ces pensées, celle-ci qui consolerait de vieillir : « La vieillesse, c'est de la jeunesse accumulée. »

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

M. Th. Gadala : *La Symphonie éternelle*, « Société littéraire de France ». — Germonde : *Je dors et je veille*, Sansot. — Jeanne Termier-Boussac : *Poèmes 1915-1920*, Bernard Grasset. — Nelly-Roussel : *Ma Forêt*, Imp. Cresson frères. — Vivian Gretor : *Un Jour... et d'autres*, Sansot — Odette Albert-Lambert : *La Belle Confidence*, Fast. — Marie Noël : *Les Chansons et les Heures*, Sansot. — Régine Callaud-Belisle : *Les Heures qui Sonnent*, « les Œuvres Nouvelles ». — Louise Lafay : *Impressions et Souvenirs*, « les Tablettes ». — Marie Jonesco : *Les Poèmes du Silence*, préface de Jean Richepin, de l'Académie française, Figuière. — Madame de Montgomery : *A Racine*, Impr. J. Aubert, Versailles. — Fanny Darfeuil : *A l'Ombre du Drapeau*, Emile-Paul frères. — Drasta Houël : *Les Vies légères*, « les Œuvres Nouvelles ». — Jules Bernex : *A l'Ombre de la Coiffe Blanche*, « Librairie de France ». — Madame X... (Paul Reboux) : *Trente-Deux Poèmes d'Amour*, Flammarion. — Paul-Louis Grenier : *L'Archipel Enchanté*, « Société littéraire de France ». — Victor Ad. Romano : *Poèmes*, Alexandrie, Impr. Mizrahi.

Des poètes, bien peu d'œuvres nous restent qui se recommandent par le caractère, je ne dirai point de perfection, mais d'égale, de sereine et de constante beauté. J'aperçois, certes, dans la suite des temps, après l'adorable et poignant François Villon, Maurice Scève, Joachim du Bellay sans doute, La Fontaine, Théophile Gautier, Leconte de Lisle ou Mallarmé, la plupart des grands oscillent et leur génie fulgure ou ils passent par des phases banales. S'il en est ainsi des hommes poètes, que dire des femmes?

Il en est, pour ne citer quelques-unes qu'au nombre de celles qu'atteint l'ombre déjà d'un oubli injurieux, que le besoin de plaire, le désir d'être adulées, la joie de se sentir radieuses et admirées ont conduites, telle une Delphine Gay de Girardin, ou d'autres, trop nombreuses, les plus belles, à forligner de leur génie natif. Elles ont recueilli vivantes tant de suffrages, tant et tant d'hommages pieux et fervents. Comment n'en être pas grisées et perdues ? Il en est d'uniformément mornes, graves, estimables et ennuyeuses, je songe à Madame Ackermann. Beaucoup sont moins que rien, et des incidents de leur vie rehaussent seuls d'un peu de prestige leur souvenir, Madame Amable Tastu, Madame Louise Collet... Plusieurs, d'un talent certain, renouvellent jusqu'à satiété la chanson, le rythme, l'image, l'expression, l'explosion de sentiment dont le charme ou la nouveauté leur a valu la surprise ou l'enchantement de leurs lecteurs... Marceline Desbordes-Valmore, unique et très haute exception, se consume ou se délivre soudain de ses tortures par un grand cri qui angoisse et qui retient éperdument. Le reste de son œuvre est banal quoique estimable.

Des femmes, j'en sais, se défendent de publier, sinon d'écrire, dans une sorte d'affolement de modestie sincère ; elles ont, en dépit du confondant exemple de discrétion que leur donne Madame Gérard d'Houville, tort, à mon gré, non moins que celle-ci. Ce sont les deux pôles. Mais former un livre de vers, sur un plan préconçu, en déployer les parties, y procéder d'un pas soutenu, quelle femme s'y exerce ? Aucune n'a semblé, jusqu'à ce jour, en France, en cultiver le dessein.

Ce sera peut-être là l'ambition et l'orgueil de Madame M. Th. Gadala, qui, après *les Arcs-en-Ciel* souvent maladroits et incertains, s'essaye à nous enchanter, cette fois, par les poèmes de **la Symphonie Éternelle.** Les vers assouplis et rendus fluides à la manière où y parvenait volontiers Rodenbach, en d'autres circonstances s'affermissent ainsi qu'il sied à qui entend évoquer des précisions fermes et éternelles. Le défaut de tels poèmes serait de faire appel plus fréquemment au souvenir intime et raisonné de chacun qu'à un sursaut de l'émotion. Ils tendent à être parfaits, ils y parviennent, il n'y a rien à y redire, mais de quel éclair serait déchirée la nue, si un souffle d'orage soudain bouleversait cet ordre et culbutait cette perfection ? Pourquoi deman-

der au poète autre chose que ce qu'il apporte ? La lassitude ne serait à redouter que si Madame Gadala ne consentait à l'une des nécessités essentielles de l'artiste : se laisser définitivement emporter au vent ingénu des passions, au délire du dépit et de la souffrance, ce qui n'est, semble-t-il, guère son cas, ou se concentrer sur soi-même dans une sévérité de contrôle jaloux et insistant, et ne plus livrer de ce qu'on sent que le plus raffiné, le plus rare et précieux, un extrait d'une puissance qui ensorcelle et qui confond. Ceci exige un travail de patience considérable, une maîtrise de soi toujours en éveil, un mépris, une ignorance de tout conseil, de toute exhortation, louange ou encouragement, venus des proches ou du dehors, une méditation incessante sur le but, les tendances, les ressources extrêmes de l'art, un amour de l'art conscient et exclusif...

Je dors et mon cœur veille... après la fiancée du Cantique de Salomon, le déclare la poétesse, non point du XIIIe siècle mais d'aujourd'hui, qui signe son livre Germonde. Les hyperboles bibliques se joignent à des tropes plus familiers, ici de la flamme, là une évolution lente du sentiment saisi par les difficultés de l'expression. Mais, en somme, un livre d'ardeur voluptueuse et presque mystique, un livre de passion amoureuse et profonde, des vers bien venus et le plus souvent solides.

Mme Jeanne Ternier-Boussac montre dans ses **Thèmes 1915-1920** une science poétique plus avisée, plus rassise, ouverte au souvenir, à la foi, à l'enthousiasme, à la douleur et à la piété. Et c'est une œuvre de croyance saine et de solide réconfort, une œuvre d'espoir résigné comme il convient qu'il y en ait, pour la sagesse de la race, après la tourmente harcelante de la longue guerre.

En 1919, sur le rocher du Long-Boyau, se dresse, exaltée d'une longue course et enivrée de sa solitude fière, dominant la perspective de la forêt merveilleuse qu'elle nomme **Ma Forêt**, Mme Nelly Roussel, qui l'a parcourue, de « la porte d'entrée » au parc de Fontainebleau, jusqu'à Montigny-sur-Loing, jusqu'à Barbizon et jusqu'à Samoreau... Un art qui ne chante qu'elle, la préférant à tout, se réduit, selon les circonstances, à des manières d'épigraphes ferventes dont se pourraient illustrer, pour compléter l'œuvre révélatrice des Denecourt et des Colinet, les abords de telles gorges, de tels points de vue, chaos, gouffres, fontaines,

mares ou futaies, y adjoignant l'attrait d'une beauté finement littéraire.

La mémoire de Renée Vivien se survit chez quelques-unes de ses amies encore. Elles se complaisent à chanter selon sa manière troublée, prudente et affinée. Mais les violettes de serre valent-elles les violettes des bois, plus vivaces et dont le parfum pénètre mieux ? Mme Vivian Gretor, qui même par le choix (j'imagine) d'un pseudonyme propre à évoquer de plus près son modèle, ne rappelle, dans **Un jour.. et d'autres**, que, avec une maladresse inutile et de grandes insuffisances de style, ou de musique, cette « humble enfant » dont parle le bon poète Georges Marlow

> Qui vécut dans un rêve et qu'un rêve défend

et qui aime en tremblant

> Tout ce qui lui semblait, comme elle, tendre et pur...

« Il faut aimer ! Il faut prier ! Il faut chanter ! » déclare, on voudrait oser ce... trait d'esprit : *fastueusement*, Mme Odette Albert-Lambert, au seuil de son grave et copieux recueil, **La Belle Confidence**. Elle aime, elle prie, elle chante. Elle chante même beaucoup, mais, il sied d'en convenir, elle chante bien, d'une belle voix et très experte. Elle se réclame de l'amitié que lui porta, paraît-il, le bon, tendre et douloureux poète Charles Guérin. Elle se souvient aussi, sagace et ponctuelle, de Sully Prudhomme, et, à travers eux, non à tort, certes! de Victor Hugo. Elle interroge et s'interroge souvent à haute voix, et se tait soudain en présence de l'inconnu. Sa confidence ne soulève que des voiles qui flottent vaguement, elle intrigue ou elle lasse plus vite qu'elle n'intéresse ou qu'elle n'émeut, car elle n'est ni précise ni douloureuse. Et c'est fâcheux, car Mme Albert-Lambert porte en elle une âme vraie d'artiste et de poète ; elle a le don actif de l'harmonie, du chant qui implore ou balbutie, mais elle se satisfait un peu aisément, et tout ce qui passe par sa voix devient un peu uniformément, du chant, du *bel canto*, qui palpite à vide ou l'on ne sait pas assez à propos de quoi.

Je ne sache rien de plus excitant d'abord, de plus décevant, hélas! que **les Chansons et les Heures** de Mme Marie Noël. On ouvre au hasard ; une chanson débute :

> Nous étions deux sœurs chez nous :
> La laide et la belle :

L'une avait les yeux si doux
Que tous après elle
Couraient sans savoir pourquoi.
Sa sœur, l'autre... c'était moi.

Eh donc, voilà qui va n'être pas banal, voilà qui intéresse. Chanson de douleur, d'émotion personnelles, brève sans doute et pénétrante ? — Elle se dilue pendant sept pages ! elle compte tant de vers, tant de strophes ! — Et, chaque fois, la déception est la même : que cela débute bien, mais l'attention, la sympathie se lassent. Que de redites ou de fadaises superflues, de surcharges, d'inutiles insistances. Ah! Dieux, délivrez-nous de la prolixité, et faites que Mme Marie Noël consente à se contraindre un peu, à s'arrêter à temps, à n'en pas trop dire. Elle a des dons de poète impromptu, incontestables et certains.

Mme Callaud-Belisle rythme au battement de son cœur les échos des **Heures qui sonnent**; Mme Louis Lafay nous confie doucement ses **Impressions et Souvenirs.**

Mme Marie Jonesco, qui a obtenu naguère des préfaces d'Ernest La Jeunesse et de Brieux, inscrit, en tête de ses **Poèmes du Silence**, des lignes admirables qu'a signées M. Jean Richepin, de l'Académie Française, en passant, dit-il, « par Paris, entre deux trains ». Il reconnaît que les vers de Mme Jonesco sont des vers de femme, « telle est sa première et plus forte impression » — et il se refuse à l'analyser. Il constate que rien n'est plus rare qu'une profonde sincérité, et ne croit pas avoir rien à ajouter, sinon, toujours « entre deux trains, à la venvole » le mot qu'on jette à l'apparition (paraît-il) « d'un visage entrevu, et qui (*sic*) on ne reverra jamais : — Au revoir ! Au revoir ! » A quoi bon surenchérir ? Adoptons le jugement du maître académicien, et efforçons-nous, à son exemple, de ne pas manquer le départ du prochain convoi.

A Racine Mme de Montgomery dédie quelques poèmes simplets où elle s'extasie notamment de mains, de « nobles mains » qui sont faites pour ses yeux, et qui, nues, se mettent devant elle dans « leur forme de statues ». Mme Fanny Darfeuil réfugiée **A l'Ombre du Drapeau** développe en beaucoup de pages sa loyale et patriotique indignation ; on reconnaît un poète à des qualités différentes qui parfois s'adjoignent celle-là.

Quel charme d'élégance plastique dans les poèmes délicats où

Mme Drasta Houël, évoquant les Antilles, drape **les Vies Légères** des Créoles. Ce « morceau de nu », *Baigneuse*, est d'un rythme et d'une musicalité qui n'appartiennent qu'à elle. Le volume modeste s'emplit de lumière mobile, d'une beauté frêle et fraîche de mêmes gestes, de douces et tendres voluptés. Et ces transcriptions fidèles de naïves *chansons nègres*, c'est un vrai ravissement. Ah ! le tendre et délicieux petit livre, de poète qui s'ignore, de femme qui se mire et se décèle sans même qu'elle s'en doute, Mme Draste Houël, joli nom à retenir. Qu'attendre d'elle, indolente et amusée ? Sera-ce d'autres poèmes de cette valeur neuve et divinement parfumée ?

A l'Ombre de la Coiffe Blanche, notations selon l'auteur, poèmes en prose émouvants, journal des impressions d'une infirmière de guerre bénévole ; mais le surplus du livre, poèmes en vers, poèmes en prose, d'une tenue scrupuleuse de correction et de haut goût, sévère et pur, se défend un peu trop contre le désordre ou l'irruption d'une émotion imprévue. Mais, comme le lui a écrit M. Henri de Régnier, M. Jules Bernex est un véritable écrivain.

Les **Trente-Deux Poèmes d'Amour** confiés par la mystérieuse Mme X... à M. Paul Reboux fixent trente-deux phases d'une rencontre amoureuse à Paris, comme *les Chansons de Bilitis* les auraient fixées dans un climat plus luxurieux et plus lyrique. La lecture de ces proses simples, nettes, mesurées avec précision, est d'autant plus agréable que l'on peut y soupçonner un relent léger de corruption qui s'ignore, de moquerie contenue et d'humour un peu parodique qui s'évertue à ne pas trop paraître. Tout cela crée à ce petit livre un ton particulier qui n'est pas sans agrément.

M. Paul-Louis Grenier enferme dans ses petits apologues colorés et rythmés, l'**Archipel Enchanté**, plus de sagesse indulgente, grave et neuve. Non qu'il n'y sache sourire, bien au contraire ; mais les portraits qu'il trace, les images et les épisodes qu'il évoque sont présentés dans le développement d'une forme tendrement et doucement musicale, qui est charmante et d'un style finement personnel.

Les **Poèmes** : *Eglogues vauclusiennes*, *pièces détachées*, *chants au bord de la mer*, que M. Victor Ad. Romano a fait imprimer à Alexandrie, contribuent à accroître notre émerveil-

lement en présence de cette culture si noblement française, si pure et si hautement respectueuse de notre belle langue qui s'épanouit et se maintient en Egypte. On croirait que M. Romano ne parle et n'a jamais écrit que la langue française.

ANDRÉ FONTAINAS.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'abbé Moreux : *Où en est l'astronomie ?* Collection des mises au point, Gauthier-Villars. — Svante Arrhénius : *Le Destin des étoiles*, études d'astronomie physique, traduit par E. Seyrig, Nouvelle Collection scientifique, F. Alcan. — Emile Longuet : *De la Nébuleuse à l'Homme*, hypothèse cosmogonique et nouvelles théories sur la naissance et l'évolution de la vie terrestre, Ed. Privat, à Toulouse, et F. Alcan. — Albert Baldit : *Etudes élémentaires de météorologie pratique*, Gauthier-Villars. — Joseph Lévine : *Atlas météorologique de Paris*, Gauthier-Villars.

Par ces belles nuits d'août, en errant le long des grèves ou à travers la lande, on est conduit à admirer les merveilles d'un ciel étoilé, à songer aux mystères de l'univers, et à se demander : **Où en est l'astronomie** ? Dans un livre très clair, l'abbé Moreux, le directeur bien connu de l'observatoire de Bourges, s'efforce de répondre à cette question.

Un professeur de faculté qualifiait récemment l'astronomie de science inutile ; l'abbé Moreux proteste, et il rappelle qu'elle a été la première des sciences. L'observation des astres procure à l'astronome des joies intellectuelles, esthétiques, voire même morales, et il semble que notre esprit prenne ainsi une « revanche sur les conditions de brièveté et de faiblesse de notre existence » L'abbé Moreux est un savant passionné ; il s'est toujours en particulier beaucoup intéressé au problème solaire.

Le soleil est une machine thermique dont l'activité est oscillante. La couronne solaire change d'aspect périodiquement : c'est une couronne polaire au maximum d'activité, et une couronne équatoriale au minimum ; le phénomène des taches est soumis à la même périodicité, à savoir de onze années. C'est au moment ou le soleil présente le plus de taches qu'il chauffe davantage. E. Antoniadi a montré qu'il existe une étroite relation entre la courbe des taches solaires et la fusion des calottes polaires de la planète Mars, et l'abbé Moreux a établi une connexion analogue entre la variation de cette même activité du soleil et la dislocation de la banquise boréale qui règle la dérive des icebergs dans l'At-

lantique. En France, le rendement du blé et celui de la vigne seraient soumis à des fluctuations qui rappellent de très près la courbe des taches. Déjà, en 1880, Chambers concluait de recherches très sérieuses qu'il y a une relation entre les variations des taches, la pression barométrique, la pluie et les famines dans les Indes; dans l'Europe occidentale, il y a d'autres facteurs en jeu, et la prévision du temps devient plus difficile.

Le soleil est aussi une machine électrique : il agit sur la terre comme le ferait une machine Gramme sur un solénoïde placé dans son champ d'action. Les troubles solaires entraînent souvent des dégagements de grisou ; les tremblements de terre arrivent surtout aux moments où l'activité solaire change de sens, soit qu'elle augmente, soit qu'elle diminue.

L'abbé Moreux s'efforce de préciser le mécanisme de la formation des taches. La pression exercée par la lumière déterminerait la projection de myriades de particules matérielles dans l'espace, et une partie de ces particules, après s'être agglomérées, finiraient par retomber sous forme de pluies sur le soleil ; les matériaux, animés de mouvements tourbillonnaires, rencontreraient obliquement la chromosphère, et s'engouffreraient dans la photosphère, provoquant ainsi le phénomène des taches. Mais pour expliquer la périodicité de ce phénomène, il faut faire intervenir les découvertes de la radioactivité. Les astres qui contiennent au moins deux parties de radium pour un million de millions de parties de matière pourraient présenter d'amples pulsations de leur activité. (Voir mon récent compte rendu du livre de Soddy.)

§

Un des plus illustres savants de cette époque, Svante Arrhénius, dans **le Destin des Etoiles**, traite des mêmes questions que l'abbé Moreux. Ceux qui prennent quelque intérêt aux problèmes cosmogoniques trouveront un rare plaisir à la lecture de cet ouvrage, plein de vues originales sur l'évolution des mondes et sur la « vie de l'univers ». L'étude de la Voie lactée et des relations qui lient ses étoiles les unes aux autres est passionnante, avec toutes ses énigmes et ses obscurités. La pensée de l'auteur saute d'un fait à l'autre, d'une idée à l'autre, d'une façon qui peut paraître un peu désordonnée. Aussi est-il difficile d'analyser son livre. Les questions de chimie y occupent une place importante ; la vie à la surface des planètes dépend de la composition de l'atmosphère.

D'après Arrhénius, il faut réviser en entier nos conceptions concernant la planète Mars. Il n'y a plus de doutes sur la nature désertique du climat des continents de Mars. Ce sont des plateaux arides, formés de parties horizontales étagées. Les vents exercent une action érosive puissante et achèvent de niveler le sol. Sur cette planète morte, il n'y a plus d'océan pour y déposer des sédiments. Les seules adjonctions qui se produisent à la masse de la planète sont celles des météorites et de la poussière cosmique qui très lentement pleuvent sur elle. Ces matières qui contiennent du fer à divers degrés d'oxydation présentent des teintes variables, du rouge au vert. Les nuages sont extrêmement rares. La vie est certainement absente. Les grandes nappes de verdure qui prennent des teintes rouges à l'automne, des êtres d'une intelligence surhumaine..., tout cela, ce ne sont que des rêves sans fondements.

Si nous voulons chercher à comprendre les phénomènes qui nous sont dévoilés par Mars, il faut, dit Arrhénius, en premier lieu écarter le principe tant invoqué jadis de la finalité, qui a conduit des savants, même des plus éminents, à tant d'erreurs grotesques.

§

M. Emile Longuet, lui aussi, cherche à nous donner une théorie de l'univers. Le livre qu'il vient de faire paraître à Toulouse, **de la Nébuleuse à l'Homme**, est un in-8 de 752 pages. Ce n'est ni une œuvre didactique, ni un ouvrage de vulgarisation; c'est, avant tout, l'exposé d'une théorie cosmogonique et biologique, une succession ingénieuse d'hypothèses; l'auteur, qui n'est pas un savant officiel, a beaucoup d'imagination. Il commence par envisager la matière comme un mode d'action particulier du mouvement ; il parle ensuite de la matérialisation de l'éther, et insiste sur l'instabilité de la matière. Finalement la mécanique chimique et la mécanique céleste conduisent M. Longuet à rechercher les origines de la vie, de la sensibilité et de l'intelligence.

Il pense que les dynamismes nerveux et leurs extensions fluidiques peuvent, soit directement, soit en déterminant des mouvements ondulatoires spéciaux dans les éléments atmosphériques, aller au loin influencer des résonateurs au dynamisme semblable à eux.

Ainsi s'expliqueraient les faits de télépathie entre parents, mari

et femme, amis, etc., dont l'observation est, paraît-il, si fréquente.

De plus, les matériaux des rêves seraient fournis : 1° par toutes les perceptions vibratoires ancestrales et antécédentes de nos sens ; 2° par les « multiples suggestions qui dérivent de toute l'infinité des dynamismes nerveux à réactions plus ou moins synchrones, qui déterminent, dans le milieu astral, des millions de modes vibratoires qui peuvent venir affecter les travaux cinétiques moléculaires des cellules cérébrales d'un être ».

Nos cerveaux seraient des résonateurs. Les hommes de génie seraient des résonateurs, et non des créateurs, au sens propre du mot. Schopenhauer n'a-t-il pas dit : « Comme garantie de la solidité et de l'exactitude de ma philosophie, un fait peut servir : ce n'est pas moi qui l'ai créée, mais elle s'est créée en moi. » « Je n'y suis pour rien », disait Mozart de son œuvre.

Petit à petit, l'auteur arrive à concevoir la possibilité de la métempsycose, et finalement il invoque l'esprit divin.

§

L'abbé Moreux parle, dans son livre, de la prévision du temps.

Pendant la guerre, ce problème a pris une très grande importance. M. Albert Baldit, ancien chef du service météorologique du Groupe des armées du Centre, expose l'état actuel de la question dans un livre, très technique, mais fort intéressant, **Etudes élémentaires de Météorologie pratique**. L'auteur décrit l'organisation matérielle d'une station régionale et de ses postes secondaires ; il parle du ballon captif météorologique, de l'avion météorologique, des sondages aérologiques... Il recherche ensuite les règles de prévision du temps. On suit, sur de nombreuses cartes, la propagation des diverses sortes d'orages. On voit intervenir la pression, la température, les vents de surface et les vents d'altitude. Qu'on ne cherche pas dans ce livre un exposé méthodique des diverses questions météorologiques ; on y trouve par contre, ce qui n'est pas dans les Traités, des observations inédites, des conseils utiles.

D'autre part M. Joseph Lévine, de l'office national météorologique, publie, chez le même éditeur, un **Atlas météorologique de Paris**. Cet ouvrage a pour devise : « Ne perdons rien du passé ; ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » (Anatole France). L'auteur a dépouillé plus de cent volumes pour nous

donner, sous formes de graphiques ou de tableaux, les valeurs des divers éléments météorologiques du climat de Paris : valeurs annuelles depuis 1700, mensuelles depuis 1761. Ainsi, depuis 1870, les maximas de la température ont été : 37°6 (2 juillet 1874), 38°4 (19 juillet 1881), 37°7 (20 juillet 1900), 35°9 (17 juillet 1904), 36°5 (9 août 1911). Il faudrait remonter très loin en arrière pour trouver une année aussi sèche que 1921. Les documents fournis par M. Lévine sont importants, entre autres pour l'agriculture et l'histoire des épidémies. En les consultant, on est amené à se rendre compte de la fascination qu'exercent sur certains esprits les chiffres et les statistiques.

GEORGES BOHN.

HYGIÈNE

L'ensoleillement. — Le soleil est, pour les êtres vivants, une source de bien-être, de vigueur, de santé et, pour tout dire, un stimulant incomparable.

Il est surtout utile aux enfants et aux adolescents qui éprouvent merveilleusement ses effets. On sait que quelques semaines de vie en demi-nudité, dans un milieu salubre, à la campagne, au bord de la mer, ou à la montagne, suffisent à changer l'état des enfants languissants et blafards qui s'étiolent dans les logements insalubres, dans les maisons sans lumière et sans air de certains quartiers de nos grandes villes. Aucune médication ne peut prétendre à des effets plus rapides, aucun remède ne neutralise plus sûrement une contagion tuberculeuse encore à ses débuts. Il s'agit là d'une méthode thérapeutique efficace, facile à appliquer, qui moralise et qui guérit.

Mais il est indispensable de connaître la « technique des bains de soleil » . On se gardera toujours d'exposer d'emblée et longtemps de suite les sujets aux rayons d'un soleil brûlant. Il faut commencer par les acclimater peu à peu à l'exposition au plein air dont ils peuvent n'avoir pas l'habitude.

Cet acclimatement obtenu, on procédera prudemment aux premiers essais du bain de soleil. Le corps sera nu ; pas de vitrage, ni de vêtements interposés, si légers soient-ils. Une chambre pourvue d'une fenêtre orientée au sud-ouest, un balcon, une terrasse, un enclos, un coin quelconque, pourvu qu'il soit largement enso-

leillé, sont utilisables. On y installe des paravents destinés à protéger contre le vent. Les sujets s'étendent sur un matelas, sur une couverture, la tête à l'ombre d'un écran ou d'un chapeau léger, les yeux protégés par des verres fumés. Ils changent de position toutes les cinq ou dix minutes pour faire successivement bénéficier de l'ensoleillement toute la surface du corps. Les bains de soleil peuvent troubler la digestion, s'ils sont pris immédiatement avant le repas, ou dans les deux heures qui le suivent.

De même les femmes doivent interrompre les bains de soleil au moment des indispositions périodiques.

L'ardeur du soleil et la tolérance propre à chaque sujet sont les facteurs d'après lesquels on règlera la durée des séances d'ensoleillement. Le rayonnement solaire varie beaucoup suivant l'endroit, la saison, le temps qu'il fait. La tolérance de chaque personne se juge pratiquement par la rapidité de la pigmentation de la peau. Quiconque se pigmente vite pourra prendre des bains de soleil plus prolongés. Au contraire, tout sujet qui brunira lentement, difficilement, devra être attentivement observé, afin que lui soient évités les inconvénients de l'ensoleillement trop vif.

L'action du soleil est un peu moins efficace, mais très sensible cependant, quand l'ensoleillement n'a pas lieu sur la peau nue. La réduction du costume au minimum, l'usage d'étoffes blanches ou de tissus réticulés perméables aux rayons permet de même, surtout chez les enfants passant en plein air la plus grande partie de leur temps, d'éprouver l'action bienfaisante du soleil. L'ensoleillement partiel, ainsi compris, est compatible avec la vie menée par les enfants groupés en colonies de vacances ; il faut le rechercher avec un soin particulier, car il est d'une grande importance et conditionne souvent la bonne santé des sujets qui le pratiquent.

Voici un tableau indiquant la progression suivant laquelle on doit prendre un bain de soleil à deux ou troix reprises par jour ; il est dressé d'après les indications du docteur Rollier, spécialiste de l'ensoleillement.

Bien entendu, il s'agit là de moyennes modifiables selon le tempérament, la rapidité de la pigmentation et l'intensité de la lumière.

	JOURS									
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.
Thorax, épaules et bras.	»	»	»	»	5	10	15	20	25	30
Abdomen et avant-bras.	»	»	»	5	10	15	20	25	30	35
Cuisses et mains.....	»	»	5	10	15	20	25	30	35	40
Jambes..............	»	5	10	15	20	25	30	35	40	45
Pieds................	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50

Du dixième au quinzième jour, la durée respective des séances quotidiennes pourra être augmentée de cinq minutes par jour, le sujet se découvrant en deux temps. Ce n'est qu'à partir du quinzième jour que l'ensoleillement sera complet, dès le début du bain de soleil. Dans une même journée, la durée totale des séances variera suivant les cas, de trois à six heures. Un ensoleillement total de trois heures par jour constituera une moyenne qui ne sera dépassée que par les hommes jeunes et dont la peau se pigmente bien.

Les rayons solaires exercent par l'intermédiaire de toute la surface cutanée une action favorable à la nutrition. On n'en est plus à compter les guérisons des sujets affaiblis, anémiés, cachectisés, atteints de tuberculose des os, des articulations et des ganglions, traités par les bains de soleil. Ces malades retrouvent presque toujours un état général florissant, en même temps que l'on assiste à la cicatrisation des plaies ulcéreuses et des fistules bacillaires et à la disparition progressive des masses ganglionnaires.

L'exposition des sujets sains au soleil détermine une dilatation des vaisseaux capillaires. Lorsque le bain de soleil est renouvelé fréquemment, la dilatation de ces vaisseaux devient permanente. L'afflux prolongé du sang à la périphérie du corps améliore le fonctionnement de la peau, lui donne une souplesse remarquable et une grande résistance, décongestionne, à distance, les organes profonds, éduque enfin parfaitement le système vaso-moteur cutané dont on connaît le rôle important dans la régulation générale de la circulation du sang.

Les bains de soleil provoquent promptement la pigmentation des couches profondes de la peau et le brunissement de la couche cornée de l'épiderme. C'est là une réaction de défense opposée à l'action dangereuse des rayons ultra-violets. Les noirs, protégés par la forte pigmentation de leurs téguments, vivent en quelque sorte à l'ombre de leur peau. Grâce à elle, ils supportent sans inconvénients une exposition prolongée à un soleil ardent qui incommoderait ou même frapperait d'insolation les Européens.

La marche de la pigmentation de la peau doit guider l'entraînement au bain de soleil. Les dangers de l'ensoleillement s'éloignent et disparaissent au fur et à mesure que la pigmentation s'accuse. La rapidité avec laquelle un sujet brunit est presque toujours proportionnelle à la rapidité avec laquelle s'accélère sa nutrition sous l'influence des bains de soleil. La pigmentation de la peau doit être recherchée ; elle est le criterium d'une action efficace et favorable de la radiation solaire sur l'organisme.

Toute la surface du corps doit bénéficier du bain de soleil. Une sensation d'euphorie l'accompagne et le suit ; elle est assez analogue à celle que procurent les bains d'air ou les douches bien données. Elle résulte de la stimulation obtenue au sein de l'organisme par la lumière solaire et traduit, par l'intermédiaire du système nerveux, le bénéfice que l'organisme retire des bains de soleil.

Régulariser le régime circulatoire, améliorer la nutrition de la peau est peu de chose à côté de l'inestimable excitation donnée à toutes les énergies latentes du système nerveux. Par l'entremise de ce dernier, l'appétit augmente, l'apparition de la fatigue est retardée et l'activité générale s'accroît. Certes, il est plus facile de constater ces faits que de les expliquer ; leur réalité n'est cependant pas douteuse.

On a cru percer le mystère en ayant recours à des théories dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont hasardées. On a dit que l'organisme, transformateur des forces, puisait directement par la peau dans le réservoir général de toute énergie : le soleil.

D'autres ont assimilé la lumière à un aliment subtil qui, selon les doses, excite, nourrit ou empoisonne. Quelques-uns s'obstinent encore à parler de la fonction respiratoire de la peau, en vérité inexistante chez l'homme, et qui serait suractivée par le bain de soleil.

Point n'est besoin de tomber dans les explications nébuleuses imaginées par des médecins naturistes pour apprécier les bienfaits de l'exposition du corps humain au soleil. Toutefois, des faits obscurs, encore mal élucidés, laissent supposer la possibilité d'un apport direct d'énergie à notre organisme par la radiation solaire. Cette énergie serait muée en travail physiologique et en travail musculaire.

Quoi qu'il en soit, l'ensoleillement doit être pratiqué suivant certaines règles avec lesquelles les éducateurs ne manqueront pas d'être familiarisés. En cette matière surtout, le manque de mesure est un mal. Il n'est pas rare de voir des sujets qui vont quitter les villes pour les littoraux ensoleillés bénéficier d'abord, pendant trois ou quatre semaines, de ce changement de résidence, puis dépérir progressivement, et devenir nerveux, comme après une excitation trop vive. Il ne faut pas que la pratique du bain de soleil, si bienfaisante quand elle est mesurée et convenablement nuancée, provoque la rupture de l'équilibre vital et la maladie.

Dr MAURICE BOIGEY.

URBANISME

Les nouvelles métamorphoses de Paris. — Les cendres d'Haussmann n'auront point de paix. Toute l'œuvre de ce préfet énergique est à reviser, qui, par la pioche et la pelle, composa l'image de Paris que nous connaissons. Les idées d'Haussmann — on entend bien qu'Haussmann n'est point le seul responsable, et Alphand et les autres y ont leur part de responsabilité — étaient conditionnées par deux ou trois préjugés et la crainte obsédante de l'émeute. En particulier, il était admis, aux temps du Second Empire, qu'une ville doit être toujours découpée franchement par les *voies*, qu'une *voie* doit toujours être roidement tendue, à travers tous les obstacles, du centre à l'extérieur, qu'enfin l'uniforme est la règle impérative de l'esthétique des cités. Cette mauvaise acception de l'idée du moderne était doublée par l'inquiétude de la sécurité du régime.

Ainsi qu'il est rapporté que Napoléon Ier voulut une rue de Rivoli rectiligne, afin de pouvoir mieux, des Tuileries, balayer les séditions du *Faubourg* à coups de canons, Haussmann ouvrit des tranchées droites dans les vieux quartiers. C'était autant pour

favoriser la contre attaque, en temps d'émeute, que pour y porter l'hygiène. La disposition des casernes de la Garde, qu'il a marquée aux points stratégiques de la guerre des rues, est significative : place de la République (aujourd'hui), contre le faubourg du Temple ; place Monge, contre la rue Mouffetard et le faubourg Saint-Marcel ; place Baudoyer, contre le faubourg Saint-Antoine etc., etc... Tout de même on avait apposté les Gardes Françaises aux points stratégiques dans le Paris des rois.

La chute de l'enceinte de 1840 est la raison occasionnelle d'une révision de ces préjugés. On est revenu de la ligne droite comme de la stratégie puérile. Les camions suppléent les casernes ; les belles courbes qui épousent les pentes valent, pour la bonne circulation, toutes les tranchées et tous les remblais. Malheureusement l'absence d'un plan étudié, la hâte qui succède aux expédients du temps de guerre n'inspirent pas une meilleure méthode aux Haussmanns d'à présent. Le préfet de Napoléon III avait du moins des principes généraux. Quels qu'ils fussent, ils donnaient tels résultats qu'on pouvait prévoir. Aujourd'hui, l'imprécision préside à tout, le bon plaisir aussi d'un conseil incompétent qui ne vise qu'à flatter ses grands électeurs. Cette manie du moindre effort de l'administration, qui passe l'uniforme municipal à ses édifications, aux quartiers même comme à de simples garçons de bureau, sévit par-dessus le reste.

L'Ile Saint-Louis dont on parfait le massacre est l'exemple topique. Dans une cité de l'ampleur de Paris, la logique voudrait de la variété : les quartiers de commerce, ceux de l'industrie et puis les oasis de calme. La manie dont j'ai parlé, et sur laquelle s'accordent les conseillers et les bureaux, s'acharne à ce que tout Paris soit uniformément voué au commerce et à la fièvre. Il faut que toute voie soit d'abord *passagère et commerçante*. Pourquoi donc ? C'est une idée simpliste. Cependant on démolit, redresse, rabote et polit pour cette fin unique. D'ailleurs, c'est en vain, en mainte circonstance.— Mais *on* sera élu évidemment, si les marchands de vin et autres trafiquants se déclarent satisfaits.

Le Pont de la Tournelle, qui avait résisté aux siècles, aux crues, aux régimes, aux Haussmanns même, succombe à des besoins électoraux : il y passera des autobus ! voire des tramways ! Notez que l'île Saint-Louis, contre toute espérance, n'en tirera que de rares et vains avantages.

C'est par les mêmes principes qu'on en vient à la dispute des lambeaux de la zone des fortifications. Nous assistons au marchandage. Chacun a son projet. Lisez que chacun nourrit des soucis électoraux (1). Nul ne songe au bien être général, ni surtout à l'esthétique désintéressée.

Faute d'une doctrine qui ait le souci de l'avenir impersonnel (il faudrait dire d'une science), cette belle et salutaire marge d'azur va donc être livrée bientôt à des gares, à des usines, à des quartiers hétéroclites et aussi mal construits que ceux qui, depuis l'extension de 1860, se sont élevés des barrières anciennes aux bastions. Si les espaces qu'on a gagnés lors de cet accroissement avaient été mieux utilisés, les quartiers du centre en eussent été dégagés, et ce sans empâtements ou surpeuplement. Paris aurait supporté sans peine, avec la même surface, l'intensité de vie actuelle qui semble près de l'étouffer.

Avec l'abolition du mur de M. Thiers, la ville va s'accroître encore. Du moins, on va reconnaître une situation de fait assez ancienne, car les banlieues énormes sont bien Paris, quoi qu'il en semble à l'administration. N'est-ce pas le moment d'appeler le corps des jeunes ingénieurs et des architectes sans préjugés pour œuvrer à la nouvelle cité ? Le problème est plus difficile à résoudre, parce qu'on n'a pas une belle surface plane et vide où ordonner aisément des masses et des lignes. Il faut adapter un vieux corps à des fonctions nouvelles.

Ce ne sont pas si vains jeux d'imagination qu'il a paru, que les idées exposées par M. Auguste Perret. Ici, si elles n'ont pas leur application, les anticipations des *cités-tours* doivent donner des directions utiles. Il y a de grandes lois vitales qui gouvernent la vie des villes immenses. Elles sont bien relevées par M. Perret. Je ne sais s'il a songé autant aux lois anciennes qu'aux nouvelles qui l'intéressent plus.

Une grande cité d'aujourd'hui devrait être à l'abri des accidents catastrophiques. N'est-il pas lamentable de penser qu'un Paris entier est à la merci d'une crue, d'un incendie ou de trois mois de sécheresse? Pour l'humanité si savante de la Guerre, il est humiliant de découvrir que son habitat est soumis à des contin-

(1) Il faut moins entendre, dans ce mot *électoral*, démagogie que particularisme. C'est plus le fait du mode de votation que la décomposition morale du devoir des élus, qu'il importe de noter.

gences aussi médiocres que la rupture d'un égout, le court-circuit d'une station électrique, la brisure d'un volant ou le sectionnement d'un câble de transmission.

Abaissons encore les termes : les travaux qui bouleversent le sol de Paris et empêchent la circulation seraient supprimés si l'aménagement du sous-sol avait été prévu depuis vingt ou trente ans. Car les organes cachés de la cité conditionnent sa vie autant que ceux qui fonctionnent en plein air et à la surface. Il ne semble pas qu'on y ait pensé. Les égouts, déjà anciens, n'ont pas été utilisés ingénieusement. Ils ne suffisent d'ailleurs point. Les *organes-souterrains* ont été enfouis dans des conditions, je dirai anachroniques, en dehors des vieux tunnels. Il est vraiment enfantin, par exemple, pour ne pas dire plus, que, pour donner la lumière électrique à un locataire ou deux, ou trois qui paieront *trente sous* par mois, on coupe d'une tranchée le trottoir d'une grande *artère*. Serait-ce pour une usine puissante que l'empirisme encore apparaîtrait puéril.

Le sous-sol doit donc devenir une usine cachée. Sans penser, comme M. Le Corbusier-Saunier, qu'il faille exhausser le sol de deux ou trois mètres au-dessus de l'épiderme de la planète et faire grouiller là-dessous une machinerie immense, il convient de prévoir les *entrailles* de la nouvelle ville. Les organes vitaux que sont les métros, les égouts, les conduites d'eau, de gaz, d'air comprimé, les câbles électriques, les fils innombrables, les systèmes vasculaire et nerveux s'ordonneront dans un sous-sol aménagé par les ingénieurs de demain.

Paris, l'ancien Paris, ne peut d'évidence être transformé immédiatement selon ces données. Il faut qu'on s'en inspire, à moins d'encourir la chute, plus basse encore, dans *l'empirisme électoral*. C'est une menace qui plane. Une capitale ne saurait s'y résigner.

ÉLIE RICHARD.

ETHNOGRAPHIE

William A. Mason : *A History of the Art of Writing*, New-York, Macmillan Co. — G.-E. Hubbard : *The Day of the Crescent, Glimpses of old Turkey*, Cambridge University Press. — W. Deane : *Fijian Society or the sociology and psychology of the Fijians*, Londres, Macmillan. — Emma Hadfield : *Among the Natives of the Loyalty Group*, Londres, Macmillan. — Memento : Publications de Leger, Longnon, Destaing.

Dans une chronique précédente, j'ai signalé la tentative

d'Edouard Naville pour résoudre le problème compliqué des origines de l'écriture phénicienne et celui des rapports de l'écriture égyptienne avec nos écritures européennes. La difficulté de ces problèmes semble avoir échappé à M. William A. Mason, qui vient de consacrer un gros volume, abondamment et bien illustré, à **l'Histoire de l'Art d'écrire**. Il est vrai que c'est plutôt une sorte de compilation à l'usage du grand public qu'à celui des spécialistes, puisque toutes les écritures y sont décrites, depuis les systèmes pictographiques préhistoriques ou indiens de l'Amérique du Nord, hiéroglyphiques comme ceux des Egyptiens, des Maya du Mexique, des Assyro-Babyloniens et des Chinois, jusqu'aux alphabets phénicien, grec, romain, du moyen âge manuscrits et gotique imprimés. L'ouvrage se termine sur une nomenclature des caractères d'impression actuels, avec des modèles en capitales : caslon 14 points et romaine 12 points. A la page 487 on trouvera même un choix de reproductions d'affiches de guerre américaines pour montrer le jeu des caractères en usage aux Etats-Unis.

Une longue bibliographie termine le volume ; on y constate bien des coquilles et quelques omissions graves ; l'auteur a le droit d'ignorer ma théorie sur les rapports primitifs des alphabets et des marques de propriété, ainsi que l'invention récente d'une écriture idéographique nègre par un sultan du Cameroun, fait naissant qui pourtant a modifié sur divers points importants la théorie générale de l'écriture. Mais il aurait dû connaître au moins les travaux d'Adolphe Reinach sur l'écriture crétoise, le livre de Danzel sur les écritures dites des « Sauvages », les recherches des savants allemands sur les écritures hittites, l'excellent *Manuel de paléographie* du moyen âge de Maurice Prou, les recherches et polémiques de Wilser et des savants allemands et danois sur les alphabets runiques, celles des savants scandinaves sur les signes alphabétiques des tambours lapons, le problème des écritures mongoles et turques (Orkhon), etc.

Malgré ces lacunes, que les spécialistes complètent d'eux-mêmes, l'ouvrage est utile parce qu'il contient, sous un faible volume, une masse considérable de documents d'ordinaire dispersés dans des publications d'un accès difficile et peut ainsi servir d'introduction générale à des recherches plus approfondies.

§

La guerre entre les Grecs et les Turcs a remis au premier plan un vieux problème : celui de la véritable viabilité de la société turque, comparée aux sociétés européennes. Je ne dis pas : de l'Etat turc ; car celui-ci est depuis des siècles plutôt administré par des étrangers, surtout arméniens. Mais que penser des vrais Turcs (osmanlis, nogais, tatars, etc.) ? Ils ont leurs détracteurs acharnés, ils ont aussi leurs défenseurs convaincus et ardents. M. G. E. Hubbard, qui a longtemps vécu à Mosul et a publié jadis un excellent récit de voyage du Golfe Persique à l'Ararat, semble se situer parmi ces derniers. Il a eu l'idée, pour faire comprendre ce qu'est la Turquie actuelle, celle des Turcs seulement, d'étudier la période brillante de son histoire qu'il nomme **Le Jour du Croissant**, c'est-à-dire le XVIe et le XVIIe siècles. Il a relu dans ce but tous les récits de voyage de cette époque, dus à des personnages aussi différents qu'un diplomate flamand, un artiste français, un soldat polonais, un interprète vénitien, un savant anglais, etc. En groupant selon le sujet les renseignements alors publiés ou ceux qui depuis sont devenus accessibles grâce à la publication d'archives diverses, M. Hubbard a réussi à reconstituer ce qu'on pourrait nommer l'histoire sociale des Turcs pendant l'apogée de leur empire.

Tour à tour il nous décrit la vie intime du sérail, l'organisation de l'armée et du corps des janissaires, la vie des ambassades envoyées à Constantinople, celle des armées en campagne, la marine du sultan, les dessous de la lutte avec Venise, la vie sur les galères des prisonniers chrétiens, etc. Chaque chapitre est illustré d'anecdotes typiques et curieuses, qui font bien comprendre la différence d'attitude mentale, en présence d'un même événement, des Européens et des Turcs. En somme, ceux-ci sont sympathiques à M. Hubbard ; les défauts de leur gouvernement, il les attribue à l'héritage de l'administration byzantine, et n'est pas loin de penser que, laissés à eux-mêmes, les Turcs auraient bien organisé, et sur des bases stables et fort honnêtes, les vastes territoires acquis par leurs armes. Je sais des savants qui connaissent bien d'autres peuples turcs, tels les Bachkirs, les Kirghizes, les Tatars de la Volga et qui s'entendraient volontiers sur ce point avec M. Hubbard. Pour moi, faute de contact direct avec ces tribus, je ne saurais que répéter, comme ethnographe,

que notre système européen de vie en société n'est ni le seul possible, ni certes le meilleur qu'on puisse concevoir : pourtant, je doute qu'en matière d'organisation sociale la lumière nous puisse venir d'Asie.

§

Fidji a de tout temps attiré l'attention des ethnographes parce que c'est le point principal de contact entre les Polynésiens et les Mélanésiens; aussi la littérature sur les Fidjiens, leur type anthropologique, leurs mœurs et coutumes, leurs origines et migrations est-elle déjà considérable, comme on verra en consultant la bibliographie détaillée dressée par M. P. S. Allen et insérée à la fin du livre du révérend W. Deane sur **la Société Fidjienne**. L'auteur est un Anglo-australien d'origine; ses études terminées à Sydney, il fut désigné comme directeur de l'école normale d'instituteurs indigènes à Fidji et, sur les conseils de son professeur à l'université de Sydney, M. Anderson, il se consacra pendant de longues années à l'étude de la langue et des mœurs fidjiennes. Il a d'ailleurs utilisé les monographies antérieures de Codrington, Basil Thomson, G. Brown, dont j'ai souvent parlé ici, et les recherches plus récentes de mon ami A. M. Hocart, qui a publié dans diverses revues anglaises les résultats préliminaires de son exploration ethnographique de plusieurs archipels du Pacifique.

Aussi le livre de M. Deane représente-t-il vraiment l'état actuel de nos connaissances pour Fidji Les matières sont réparties conformément au schéma courant : enfance; jeux et initiation; religion; culte des ancêtres (bonne discussion du problème des *Kalou* ou âmes des morts et de leur réincarnation); pierres et figurations sacrées; symbolisme; chefferie; clan et individu; éthique et tabou; étiquette; véracité et crime; signes et présages; pêches; industries; moyens de communication; nourriture et interdictions alimentaires; enfin, discussion du cannibalisme fidjien. Sur un sujet qui m'intéresse directement, celui du totémisme, M. Deane adopte une attitude négative, ou presque, comme on doit s'y attendre après un contrôle serré des faits et des textes; ainsi se trouve rejetée par un observateur de plus la théorie du totémisme fidjien proposée par de Marzan dans la revue *Anthropos*.

Tout aussi précieuse est la monographie consacrée aux habitants de Lifu et d'Uvea par miss Emma Hadfield après un long

séjour parmi **Les Indigènes de l'archipel des Loyalty** (îles françaises situées non loin de la Nouvelle-Calédonie). Miss Hadfield n'a pas consulté la littérature antérieure, où se distingue surtout la monographie de Huguenin, *Raiatea la Sacrée* ; peu d'ethnographes français se sont d'ailleurs intéressés à ces indigènes. La description de leur vie que donne miss Hadfield est très détaillée et écrite avec sympathie. Les informations ont été obtenues des vieillards et dans leur langue ; précieuses sont surtout cellesqui ont trait aux techniques, ainsi qu'à la vie enfantine et féminine, plus difficile à connaître que la vie masculine. Les 90 dernières pages sont un fort utile recueil de contes et de légendes. Page 156, il y a quelques renseignements sur les totems, mais insuffisants ; miss Hadfield semble prendre ce terme dans un sens bien vague, celui de protecteur animal même individuel, et non pas seulement collectif. Sur d'autres problèmes théoriques on aurait aussi désiré davantage d'informations précises. Mais on ne peut pas demander à tous les observateurs d'êtreau courant des généralités, puisque notre science n'est pas encore un objet d'enseignement régulier ; on doit au contraire les remercier de la peine qu'ils se donnent pour, sans guide préalable, se lancer dans les difficultés des enquêtes directes.

Memento. — Louis Leger : *Les anciennes civilisations slaves*, collection Payot : résumé clair et bien fait des connaissances actuelles sur les divers peuples slaves anciens. Lire le chapitre intitulé : le substratum slave de l'Allemagne, et le suivant sur l'onomastique de l'Allemagne, principalement d'après les recherches du savant tchèque Niederle. Une carte termine le volume.

L'étude des noms de lieux a conduit parfois à des exagérations, surtout en milieux pangermanistes et panslavistes ; aussi faut-il remercier la librairie Champion d'éditer, sous le contrôle de MM. Marichal et Mirot, les notes d'Auguste Longnon sur *les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification et leurs transformations* ; le premier fascicule traite des noms de lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine. Longnon fut le vrai créateur de cette science nouvelle, dite toponomastique, et il était regrettable que les résultats de ses longues et soigneuses recherches ne fussent connus que de ses auditeurs à l'Ecole des Hautes Etudes.

L'Ecole des Lettres d'Alger continue la publication de ses *Mémoires* ; celui d'Emond d'Estaing sur *Le dialecte berbère des Aït Seghrouchen* (*moyen Atlas marocain*) contient, en plus d'une étude grammaticale

approfondie, un grand nombre de textes, la plupart accompagnés d'une traduction française, sur les occupations, les croyances, les cérémonies de cette tribu berbère ; ces faits sont situés dans leur ensemble social grâce à une Notice introductive qui est une véritable monographie ethnographique, d'autant plus utile que cette tribu n'avait jamais été explorée.

A. VAN GENNEP.

QUESTIONS COLONIALES

La mise en valeur des colonies françaises : projet de loi de M. Albert Sarraut. — Memento.

Il n'y a pas très longtemps (1), à propos de programmes formulés par MM. Lucien Hubert, Henri Lorin et Henry Simon, ce dernier, alors ministre des Colonies, je m'écriais : « Ah! des programmes d'action coloniale; parlementaires, publicistes et ministres pourront en élaborer de plus superbes et de plus magnifiques encore. Mais de quoi tout cela servira-t-il si un Parlement hostile et incompréhensif s'oppose systématiquement aux moindres réalisations et si les rares hommes désireux d'agir dans l'intérêt général sont paralysés par la crainte du scandale et de la calomnie ! » Et j'aurais pu ajouter, développant ma pensée, qu'il était vraiment inutile d'établir de somptueux programmes théoriques, alors que tous les gens avertis et compétents en matière coloniale savent à merveille, et depuis longtemps, que ce qu'il faut à nos colonies ce ne sont pas des professions de foi, mais des décisions et des actes, et qu'il était puéril d'imiter les soldats d'opérette qui clament en chœur : « Marchons! marchons! » cependant qu'ils demeurent obstinément à la même place. Or, voici que M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés, dans la séance du 12 avril 1921, un projet de loi « portant fixation d'un **programme général de mise en valeur des colonies françaises** ». Quoi que j'aie pu dire ou écrire antérieurement sur les manifestations de ce genre, je suis heureux de rendre hommage à la valeur considérable et à l'utilité du remarquable exposé des motifs de trois cents et quelques pages qui précède ce projet de loi. Ce faisant, je ne pense pas me contredire, non plus qu'infirmer mes précédentes déclarations, car le projet de

(1) Cf. *Mercure de France* du 1er décembre 1919.

M. Albert Sarraut, s'il n'est qu'un programme comme les autres dans la présentation et dans la forme, constitue à mes yeux *un acte*, de par la méthode vraiment scientifique qui a présidé à son élaboration, l'ampleur donnée au développement et la documentation de premier ordre sur laquelle son auteur a appuyé ses conclusions. Jusqu'à présent, les divers ministres des Colonies qui se sont succédé au pouvoir ont essayé, avec la meilleure volonté du monde et la plus parfaite bonne foi, d'amener le Parlement et l'opinion publique, les deux impuissances du jour, à s'intéresser enfin à nos colonies autrement que du point de vue faits-divers, scandales tropicaux ou exhibition de joujoux exotiques. Ils ont tenté de leur faire comprendre que nous n'obtiendrons la mise en valeur définitive de notre empire colonial qu'en le dotant d'un vaste outillage économique permettant à cet empire d'exploiter toutes ses ressources par un puissant effort d'ensemble et non plus par la méthode des « petits paquets » suivie jusqu'à présent. Or, ils n'ont été ni entendus, ni compris, et chaque fois, ils se sont heurtés au vieux préjugé métropolitain, survivance du mercantilisme du XVIIe siècle, aux termes duquel ne valent que les colonies *self supporting*, c'est-à-dire celles qui se suffisent à elles-mêmes financièrement sans jamais recourir à la garantie ou à l'aide effective de la mère-patrie. M. Albert Sarraut, qui est un enthousiaste, qui s'est juré de faire quelque chose au ministère des Colonies et d'y laisser des traces durables de son séjour, M. Albert Sarraut n'a point été découragé par l'insuccès de ses prédécesseurs. Il a estimé que si on mettait ensemble le Parlement et l'opinion publique en présence d'un programme complet, appuyé de considérations techniques en quelque sorte indiscutables, ni le Parlement ni l'opinion publique ne pourraient persister dans leur attitude négative, dans leur indifférence passive. Il a pensé que si on leur démontrait en quelque sorte mathématiquement ou, mieux, scientifiquement, qu'un effort donné atteindrait, dans un temps déterminé, des résultats certains, ils seraient obligés de se rendre enfin aux raisons exposées et de laisser agir ceux qui veulent agir et qui ont conscience de la nécessité de cette action pour l'avenir d'un pays qui, lourdement éprouvé par la guerre, a besoin de recourir à ses possessions lointaines pour parachever sa résurrection. Le programme du ministre des Colonies, à l'heure où il prend jour, représente donc une

véritable sommation d'agir ou, plutôt, de permettre d'agir pour ceux à qui la Constitution a imparti les fonctions exécutives. Le plan de l'exposé des motifs de M. Albert Sarraut est d'une lumineuse logique. Dans ses considérations générales il établit qu'au lendemain de la guerre l'heure est venue de substituer à des directions isolées et incertaines une méthode d'action générale et précise. Il rappelle ce qu'a été l'effort de guerre de la France coloniale et dans quelle mesure l'aide apportée pendant les hostilités à la mère-patrie par ses colonies doit se continuer à l'heure actuelle, notamment en hommes, en soldats, afin de permettre la diminution des charges militaires des citoyens métropolitains sans que la garde sur le Rhin soit affaiblie. Idée nouvelle et féconde, il note qu'il ne s'agit pas simplement, en la circonstance, d'un programme « d'outillage économique », mais bien d'une « mise en valeur d'ensemble », dans laquelle les améliorations d'ordre moral, intellectuel, politique et social sont étroitement liées aux réalisations matérielles. C'est l'occasion pour M. Albert Sarraut de définir nettement, une fois pour toutes, le caractère, l'esprit et les buts de la politique coloniale française. La doctrine officielle de la colonisation aujourd'hui n'est plus l'ancienne conception mercantile des premiers jours. « Elle voit en nos protégés, quelle que soit la couleur de leur peau, quel que soit le retard de leur évolution, des *hommes* et non une masse anonyme et servile, des âmes et non des troupeaux d'ergastules ou des « éponges fiscales ». Elle n'opprime pas, elle libère ; elle n'épuise pas, elle féconde ; elle n'exploite pas, elle protège... Elle affirme non plus seulement les droits de la nation colonisatrice, mais ses devoirs, et elle les inscrit même au premier rang. Mieux encore ! A son effort civilisateur elle veut, à mesure de leur capacité, associer ses protégés, les appeler progressivement à la gestion de leur pays, les habiliter par l'éducation à cette collaboration et, partageant avec eux les responsabilités comme les bénéfices, hausser leur conscience peu à peu éveillée et transformée jusqu'au sentiment lucide de leurs devoirs, des obligations qu'ils contractent envers nous, pour l'accroissement, la garde et la commune défense d'un patrimoine solidaire... » Telle est la politique générale, réalisant l'équilibre de la force-sentiment et de la force-intérêt, politique éminemment réaliste dans ses fins idéales, qui fait le plus grand honneur à la troisième République. Soin et éducation des races,

vaste décentralisation mettant fin à l'esprit d'uniformité qui, maintenu au ministère des Colonies, a si longtemps retardé le libre épanouissement de nos possessions, et consécutivement, autonomie coloniale la plus large possible, tels sont les buts qui s'imposent. Suit alors, dans l'exposé des motifs de M. Albert Sarraut, une situation exacte du domaine colonial français envisagé en lui-même et en comparaison avec les domaines coloniaux étrangers, puis un exposé de la valeur économique de ce domaine. Dans cet exposé sont indiqués les chiffres exacts de la participation actuelle des colonies dans le commerce français, et, expliquant ces chiffres, un inventaire détaillé des ressources de nos colonies. Cet inventaire formidablement documenté constitue un véritable répertoire de la richesse économique de nos possessions et, même pour les gens les mieux avertis, il représente un élément d'information infiniment précieux. Houilles, céréales, laines, coton, soie et bourres de soie, cafés, graines oléagineuses, bestiaux et viandes fraîches ou conservées, cuirs, pelleteries, métaux et minerais divers, riz, bois, pâte à papier, écorces tannantes, caoutchoucs, poissons de mer, tabacs, sucres, cacao, thé, manioc, rhums, jute, vanille, poivres, girofle, cannelle, aucun produit, aucune matière première n'est négligée et, pour chacun ou chacune d'elles ou d'eux, renseignements et statistiques à jour sont multipliés. Tels étant les produits, on peut dire illimités, de notre domaine colonial, on constate que depuis la guerre nous n'en avons importé que pour deux milliards et demi, alors que nous réclamions des produits mêmes ou similaires pour vingt-deux milliards à l'étranger ! Il faut mettre fin à cette injuste disproportion. Comment ? En organisant puissamment les instruments et les moyens de la production coloniale. Quelle est l'œuvre d'organisation réalisée jusqu'à ce jour ? M. Sarraut l'expose à grands traits et montre successivement ce qui a été fait : 1° pour l'assistance, l'hygiène et l'enseignement ; 2° pour l'outillage économique : chemins de fer, ports, rivières, fleuves et canaux, routes, irrigations, travaux d'édilité, postes et télégraphes et télégraphie sans fil. L'effort accompli dans ces divers domaines est, sans doute, considérable, mais de *nouvelles méthodes* sont nécessaires, si on veut vraiment l'intensifier, ainsi que le réclament les intérêts solidaires de la France et de ses colonies. Il faudra, désormais, travailler scientifiquement, repérer dans l'ensemble de notre domaine colo-

nial « les centres principaux de production des matières ou des denrées nécessaires à la métropole, les grands dépôts naturels de richesses, les grands greniers, les grandes cultures, les grandes forêts, les plus importants gisements, en un mot, les points capitaux où pouvoir puiser au maximum les ressources qui lui sont utiles : ici, les matières grasses, là, les céréales, là, les textiles, plus loin, les troupeaux, ailleurs, le bois, autre part, les métaux. Et, une fois ces centres repérés, ce programme se propose, dans des dispositions coordonnées : 1° de créer d'abord, condition première de tous les efforts, les voies d'accès nécessaires vers les centres de production, et leur liaison par la voie ferrée avec les ports d'embarquement ; 2° d'outiller ces ports de façon à favoriser un trafic maritime important ; 3o d'augmenter la productivité actuelle des régions envisagées, les étendues exploitées, mises en culture, la quantité de produits, la valeur et la variété de ce que peuvent fournir le sol et le sous-sol, soit par les moyens de l'irrigation, soit par la culture mécanique, soit par les ressources de l'exploitation scientifique. Enfin, et surtout, ce programme veut rendre possibles les résultats déjà entrevus, en favorisant par une large diffusion de l'hygiène, de la meilleure alimentation, de l'assistance médicale et de l'instruction, la conservation, l'amélioration, l'accroissement, l'éducation de la main-d'œuvre exigée par cet ensemble de travaux, comme aussi la collaboration intéressée et confiante des populations au milieu desquelles elles s'accomplirait... » Suit le programme des travaux tel qu'il est fixé par le projet de loi, programme soumis à l'examen et à la discussion du Parlement et dont, ultérieurement, un autre projet de loi établira les voies et moyens financiers et budgétaires. En donner ici le détail m'entraînerait trop loin. Tout ce que je puis dire, c'est que rien n'y a été oublié de ce qui peut, dans un délai de dix à quinze années nécessaires pour son exécution, mettre en mesure nos colonies de décupler leurs productions et d'assurer pour un long temps leur richesse et leur prospérité et, partant, celle de la métropole. Et, pour conclure, le programme de M. Albert Sarraut s'appuie sur des réalités si nettes, des chiffres si précis, qu'il se hausse, par là même, de la théorie à l'acte. Il constitue une « recette de richesse » si certaine qu'à le lire on ne peut plus douter de sa prochaine exécution et qu'on a l'impression, que partagera, je l'espère,

le Parlement, que différer cette exécution serait une lourde faute, un crime de lèse-patrie. A ce titre, le programme soumis à la Chambre des députés le 12 avril 1921 marque une date, constitue un véritable événement. A partir de ce jour, ceux qui ne savaient pas la valeur de notre domaine colonial n'auront plus d'excuse, s'ils persistent dans leur ignorance. C'est, je le répète, une invitation puissante au travail nécessaire et réparateur, une sommation impérieuse d'agir. Je n'en saurais faire plus bel éloge.

Memento. — M. Etienne Antonelli a consacré une intéressante étude publiée par l'éditeur Bernard Grasset à *l'Afrique et à la Paix de Versailles.* Dans cet ouvrage sont remarquablement exposées les conséquences du Traité au point de vue de notre occupation du Togo et du Cameroun. Là encore, hélas ! nous avons à souffrir de la mauvaise volonté, — pour ne pas dire plus, — de l'Angleterre. Le règlement définitif de notre prise de possession dans les anciennes colonies allemandes est perpétuellement différé. Notre situation provisoire au Cameroun et au Togo nous gêne pour établir les bases de notre administration. Quelles fins ténébreuses poursuit encore Lloyd George ? Verrons-nous encore toute cette année ce provisoire maintenu, verrons-nous l'Espagne à Tanger ? Toutes les craintes sont permises et, malheureusement, nos diplomates sont trop habitués à considérer les concessions, voire même les abdications ou les abandons en matière coloniale, comme des sortes de victoires !

CARL SIGER.

LES REVUES

La Revue Universelle : Les banques contre la nation depuis 1918. — *La Revue de France* : le journal de Marie Lenéru.— *La Revue de la Semaine* : New-York, par M. Louis Thomas. — *L'Encrier* : son but nouveau. — Memento.

M. Ernest Tisserand étudie dans **La Revue Universelle** (15 juillet) la « Philosophie du Krach ». A propos de la déconfiture de la *Banque industrielle de Chine*, l'auteur traite de la question bancaire en général. Il porte de graves accusations, d'ordre national, que nous croyons devoir rassembler ci-après. Une fois encore, signalons que la source de nos citations n'est pas chez nos révolutionnaires. Loin de là, on la situerait à droite, et même dans le clan des traditionnalistes qui regrettent pour la France les temps de Louis XIV.

« Sans précédent dans notre histoire économique » est le krach d'aujourd'hui, selon M. Tisserand.

Ce krach se développe normalement, comme un bon film, épisode par

épisode, partie par partie, tableau par tableau. Et celui-là est dupe ou complice, qui s'attache à l'une des péripéties du drame et prétend en changer le cours logique et nécessaire.

... Le déséquilibre économique et financier est total, et l'équilibre ne pourra revenir que par une grosse perte de tare. L'industrie bancaire, on le sait, s'est développée à l'extrême depuis la guerre, dans un pays dont l'industrie manufacturière ne se reprenait que bien lentement. La « reprise des affaires » a consisté essentiellement dans la fondation d'innombrables banques et dans l'accroissement démesuré des proportions de celles qui existaient déjà. Il y a près de deux millions de Français en moins sur le territoire de la France de 1914, mais il se trouve des milliers de banques et d'agences de banque en plus, et quelque cent mille employés de banque supplémentaires.

Comment éviter que les pires catastrophes ne se déchaînent sur un pays qui voue tout le surcroît de son énergie, qui fait servir toutes ses forces nouvelles à un commerce d'argent, qui, limité par les besoins naturels de l'industrie et de l'agriculture, ne devient, lorsqu'il les dépasse, qu'un agio stérile, qu'une spéculation pernicieuse ?

Les banques de 1918-1921 n'ont pas plus cherché à aider, à développer, à encourager l'industrie française qu'elles ne le faisaient avant 1914. Il faut bien spécifier qu'il s'agit des grandes banques d'affaires et des établissements de crédit centralisés, car les banques régionales sont nombreuses, qui ont eu ces hauts soucis et auxquelles l'industrie nationale doit de subsister. Mais tous ces Comptoirs, ces Crédits, ces Caisses tentaculaires qui grouillent frénétiquement depuis la guerre, à quoi songeaient leurs fondateurs ou leurs administrateurs en les multipliant? A rien. Ils suivaient un courant, le courant trouble, le courant de la mauvaise monnaie. Ils spéculaient sur les changes et croyaient faire de splendides affaires à mesure que la valeur du franc s'abaissait. Les emprunts incessants, l'émission ininterrompue des bons de la Défense nationale leur assuraient la matérielle. Et pour les gros bénéfices, ils les attendaient de la hausse des prix, du stockage des marchandises, de l'accaparement...

Il n'y a pas une banque d'affaires ou un établissement de crédit, en dehors d'un petit nombre d'établissements privilégiés, contrôlés de près, qui n'ait fait son ordinaire, depuis 1918, d'opérations contraires à l'intérêt national, opérations qui, depuis mai 1920, se retournent contre elles et les menacent dans leur propre intérêt, dans leur vie.

Elles connaîtront toutes l'heure du grand règlement de compte.

Voici la conclusion de M. Tisserand :

La France a besoin de savants, d'industriels, de colons, de cultivateurs : elle a trop de banquiers et d'employés de banque.

S'ils ne nous croient pas encore, les événements les instruiront bientôt d'une façon plus brutale. Mais que la France, surtout, n'ait aucune crainte du krach le plus étendu, qu'elle ne redoute point de voir tomber les édifices hideux dont la Finance bastille toutes ses places : leur chute lui rendra des bras et des cerveaux français, elle ensevelira peut-être sous les décombres ou fera fuir jusqu'en leur patrie abandonnée les étrangers sans aveu qui ont donné au pays des mœurs financières dont ils ne voudraient pas chez eux.

§

La Revue de France (1er juillet) a la bonne fortune de publier le « journal » de Marie Lenéru. Quel témoignage cette admirable femme apporte à notre temps ! Catulle Mendès la définissait : « un Renan viril ». L'héroïsme intellectuel de cette grande femme de lettres est sans pareil. L'Université le publiera peut-être dans une soixantaine d'années. Il faudrait dès aujourd'hui en informer la jeunesse, lui apprendre, pour combattre la bassesse de ce Temps où l'argent est ignoblement le maître, le courage surhumain d'une Marie Lenéru, infirme, retranchée du monde, pour conquérir la perfection de l'esprit. Quelle souffrance décèle ceci :

Quelque chose encore dans le caractère particulier de mon infirmité agit sur tout ce travail intérieur : l'isolement si spécial et inhumain — au sens propre — qu'est l'absence du son. Le son est, de toutes les perceptions, celle qui nous met le plus en contact avec la vie. Je suis maintenant persuadée qu'à ce point de vue la lumière ne lui est pas comparable. Elle est matière inanimée, elle est *minérale*, tandis que le son, la voix est animale, humaine. Il y a de grandes voix dans la nature inorganique, mais il faut l'oreille vivante pour qu'une chose au monde en soit émue. La lumière, là où les yeux ne la perçoivent pas, a son rôle de fécondité. Le son, c'est la suprême inutilité dans l'univers, il est fait pour l'âme qui seule écoute.

Je crois plus facile à un aveugle d'être spiritualiste qu'à un sourd.

A quelques mois de là, Marie Lenéru note :

Je regrette la musique comme une personne morte.

Ah ! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans !...

Je crois ma mémoire prodigieuse à cet égard. Je n'ai pas perdu une mesure de ce que j'ai entendu, je conserve la gamme très juste ; en m'appliquant je retrouverais bien la chromatique, puis tous les arpèges, la note isolée... Alors je lirai la musique comme une langue de plus.

. . . .

— Ce qui disparaît avec l'ouïe, ce n'est pas la note que j'ai conservée

très juste. Un jour où l'on cherchait quelle note donnait un certain cristal frappé, j'ai de suite dit, sans me tromper, que ce devait être un *mi*. Ce qui disparaît, c'est la résonance, la sonorité, non le souvenir, mais l'émotion du son.

Il me faut m'appliquer pour retrouver l'ébranlement, autre chose que le souvenir mat des bruits. Il ne peut rien arriver de pire que ce qui m'est arrivé. Souffrance de luxe, dont on ne meurt pas, qui n'exempte pas des autres.

. . . .

Je dois rendre cette justice à la Providence que les insomnies me sont assez épargnées, car un réveil la nuit est une chose qui dépasse les bornes. Dans le sommeil, je suis plus près de la santé. Au réveil, je réapprends ma condamnation avec stupeur. Mais je préfère mille fois toute la nostalgie du monde et avoir entendu. Cela restera tout ce que j'ai eu de bon. Tant mieux si c'est un souvenir d'enfant. La musique est la moitié de la conscience humaine.

Réminiscences de musique à en perdre la tête. Cette rhapsodie hongroise de Liszt, dont je ne peux retrouver que les premières mesures ! Il y a des soirs où je ne peux plus m'endormir. Dans le plus grand calme, c'est un sursaut qui me réveille comme si ma chambre était remplie de lumière, je ne sais comment je ne me trouve pas les deux pieds par terre, ou comme Mme B. de B., quand la foudre est tombée, à genoux sur mon oreiller.

Il me faudrait au moins les yeux tout entiers. Je n'ai pas assez d'horizon pour respirer. Je vois mieux que bien des myopes, mais il me faut une ombre mortelle. Sur la plage, il me prend des frénésies d'arracher mes lunettes et mon chapeau, d'abattre mon ombrelle ! Je ne sens pas si je vois les choses ou si je m'en souviens.

Et c'est à moi que cette horreur est arrivée, à moi qui ne comprends la vie que dans une photosphère de lumière vibrante.

Ma formule de bonheur est ceci : l'Italie, la musique, le cheval et l'amour. Encore envers le dernier point j'hésite, et si je le fais entrer dans mon programme, c'est en vertu de l'axiome : dans le doute, ne pas s'abstenir. Mais, certainement, je le maintiens à la quatrième place. Il me semble des deux sortes d'amour, légitime et illégitime, « que les honnêtes gens m'ennuient et que les autres me déplaisent ». Et c'est pourquoi je considère que le mariage d'argent relève d'une esthétique, d'un ordre plus élevé que le mariage d'amour.

Je reconnais toutefois que, dans ce grand besoin, le seul que j'éprouve, de mener une vie très supérieure, il y a bien la volonté très consciente et très avouée d'avoir auprès des cœurs ce grand prestige de l'admiration.

Le seul besoin que j'éprouve !

J'ai une telle adoration de l'intelligence, parce que j'ai découvert, contre le préjugé admis, tout ce qu'elle ajoute aux attachements.

Elle seule donne aux êtres la curiosité et la force de se pénétrer. A passion égale, croyez-vous que l'amour de deux êtres supérieurs soit le même sentiment que l'amour des médiocres ?

Les grands sentiments viennent du cerveau.

§

La Revue de la Semaine (15 juillet) nous apporte un « New-York » bien intéressant de M. Louis Thomas.

5.621.000 habitants, tel est le chiffre officiel de la population de New-York, au recensement de 1920. Cela vaut la peine que l'on s'arrête, et que l'on réfléchisse.

Voici une ville qui, en 1790, avait 33.000 habitants, puis 202.000 en 1830, 942.000 en 1870, 1.515.000 en 1890. Elle fait un brusque saut la décade suivante, s'étant adjoint Brooklyn, Bronx et quelques autres faubourgs, et atteint 3.437.000 en 1900. La voici qui se rapproche du sixième million. On ne sait jusqu'où iront cet accroissement, ce pullulement.

Cette agglomération comprend environ 2 millions d'étrangers, dont 600.000 Juifs. Elle dépasse 8 millions d'âmes, si l'on y ajoute Jersey-City, Newark, « faubourgs industrieux » de New-York et d'autres villes de sa banlieue immédiate.

Tout d'abord, il n'y a pas de quartiers, à New-York, ou bien ils sont fort petits et restreints dans d'étroites limites, comme Greenwich Village, le quartier des artistes, des bohêmes, voire des bolchevistes slaves. Et non plus il n'y a de rues ou d'avenues conservant leur unité d'un bout à l'autre de leur course : une voie comme Fifth Avenue, dont le renom est célèbre dans l'univers, commence par être une sorte de large rue calme et assez peu fréquentée, vers la 10e rue ; puis, de la 25e à la 59e rue, elle est le centre du commerce de grand luxe de l'Amérique : c'est la rue de la Paix, plus large, avec des maisons plus hautes, des autos à deux pas l'une de l'autre, une odeur d'essence à s'en boucher le nez, des autobus, un mouvement perpétuel ; de la 57e à la 109e rue, habitent les milliardaires et ceux qui veulent passer pour tels, avec le Central Park d'un côté, et de l'autre presque uniquement des hôtels particuliers, quelques-uns avec jardins, mais des jardins beaucoup plus réduits que ceux de nos grandes demeures privées du faubourg Saint-Honoré ou du faubourg Saint-Germain ; et, enfin, une fois le Parc dépassé, la Cinquième Avenue tombe dans le quartier juif de Haarlem, qui est quelque chose d'infiniment pittoresque et d'assez étranger à l'Amérique, malgré l'alignement rectiligne des maisons. Broadway, qui

est plus long, subit des transformations plus nombreuses et tout aussi caractérisées. Et le même phénomène se produit pour les rues, qui peuvent varier du tout au tout d'un bloc à l'autre. Car, par exemple, il est très chic d'habiter près de Fifth Avenue, tandis que la Huitième Avenue est considérée comme quelque chose de monstrueux et de vil, et même l'intervalle entre la VIIe et la VIIIe Avenue n'est pas très recommandable pour un étranger un peu snob qui tient à donner une adresse choisie. Le comble, d'ailleurs, de ces transformations dans le genre, l'esprit et la renommée d'une rue, c'est lorsque des nègres commencent à habiter une maison : non seulement la maison tout entière est immédiatement abandonnée par les blancs, mais encore le bloc tout entier, c'est-à-dire l'intervalle entre deux boulevards : j'habitais l'hiver 1919-1920 non loin de l'un de ces secteurs noirs ; il m'intéressait fort d'entendre les voisins parler de ce pâté de maisons, considéré comme désormais inhabitable par la race supérieure blanche. L'avenue traversée, la rue redevenait, d'ailleurs, habitable et impolluée.

Il n'y a pas de conclusions à tirer de ces faits : il n'y a qu'à les enregistrer. Le snobisme est un des grands ressorts du monde moderne : on ne le discute pas ; il donne trop d'amusement.

§

Nous signalons, en particulier, le no 12 de **L'Encrier**. Il est daté de mai. S'il paraît avec un grand retard, la direction (M. Roger Dévigne) en donne le motif : la création d'une œuvre des plus intéressantes qui a son siège, 74, rue du Bac.

Si l'*Encrier*, fait de papier et d'encre, est ainsi en retard, c'est que, dans l'intervalle, j'ai dû faire naître et vivre un autre *encrier*, de pierre, de bois, de toile

A cette heure, l'encrier-revue du quai de Béthune est complété par l'encrier-boutique de la rue du Bac, par sa presse à bras, par sa minuscule imprimerie.

Oh ! c'est une bien discrète aventure, dans l'espace et dans le siècle. Mais il a fallu, durant des mois, chaque matin, mettre le logis en état de grâce, transmuer une noire, croulante, pourrissante, abandonnée boutique de charbonnier, en cette claire maison des songes, où je vous invite tous à venir. Il a fallu s'improviser maçon, charpentier, cimentier, plâtrier, couvreur, peintre, poseur de vitres, de serrures, d'étagères, de sonnettes. Le poète Jacques Robertfrance, le physiologiste Paul Chailley-Bert, le graveur Deslignères, les sculpteurs Billot et Diligent, les électriciens et menuisiers du « Vieux-Colombier » vinrent tour à tour façonner, décorer cette œuvre d'art collective. Puis arriva la pesante presse à imprimer. Il fallut la mettre en place, installer les formes, les casses, les caractères. Il fallut pendre des tableaux aux

murs, mettre les statues sur leurs socles, recevoir enfin les visiteurs, leur expliquer gentiment, clairement, ce que voulait dire tout cela.

Enfin l'heure est venue, — comme un ouvrier las, qui lève le front, une main appuyée sur son outil, — de me redresser au-dessus de ma besogne, pour en exprimer le but lointain et le symbole immédiat.

Ce but est de « façonner un public ». Au surplus, voici l'appel de M. Dévigne :

Ecrivains, la revue l'*Encrier* est moins une anthologie qu'un bulletin d'idées, de projets, d'appels.

Artistes, la petite boutique est un laboratoire d'essais économiques, un point de ralliement et de triage.

Public, — cher vieux public que je veux façonner et agglomérer, âme par âme, — la revue et la boutique seront, pour toi, l'occasion de rencontrer un groupe de jeunes hommes qui veulent repétrir cette vie qui nous est faite, — *et que nous n'acceptons plus*.

Memento. — *La Revue universelle* (1er juillet) : M. Jean de Pierrefeu : « Les civils au G. Q. G. ».

Le Monde nouveau (juillet) : M. Clément-Janin : « Victor Hugo en exil et Jules Janin ». — Général Rampont : « La grande pitié du peuple russe ». — Poèmes et proses lyriques de MM. Marcel Millet et Fagus.

La Revue de France (15 juillet) : Lettre inédite de Gambetta à Emilio Castelar.

Belles-Lettres (juillet) : numéro consacré au 25e anniversaire de la mort d'Edmond de Goncourt. — (août) : numéro consacré aux écrivains algériens.

La Nouvelle Revue française (1er juillet) : « Ebauche d'un serpent », très beau poème de M. Paul Valéry. — M. Jules Romains : « Petite introduction à un cours de technique poétique ».

La Revue de l'Epoque (juillet) : M. Georges Matisse : « La quatrième dimension de l'Espace et l'illusion psychologique du Temps ».

Le Correspondant 25 juin) : « Le tombeau de La Fontaine », par M. F. Jammes.

Les Marges (15 juillet) : « Léon Bloy et le Théâtre », très intéressant article de M. René Martineau. — « Nocturne d'un olivier », poème de M. J.-S. Pons. — « Apologie de la bêtise », par M. G. Barbarin.

Revue des Deux Mondes (15 juillet) : « Lettres de Rabat », par M. le maréchal Lyautey. — « Jérôme et Jean Tharaud », par Fidus. — « L'exposition de Biebrich », par M. H. Bidou. — Un bien joli « La Fontaine », de M. André Hallays. — « A propos de boxe », par M. Ch. Nordmann.

L'Esprit nouveau (no 9) : « Le phénomène littéraire », par M. Jean

Epstein. — La fin du traité de M. Charles Henry sur « La lumière, la couleur et la forme ».

Le Progrès civique (16 juillet) : « Une enquête de la Fédération syndicale internationale en Haute-Silésie », par Léon Jouhaux.

France et Monde (15 juillet) : « Le miracle français », par M. Pierre Mille.

L'Europe nouvelle (16 juillet) : « Quatre pages de reproduction d'affiches de propagande bolchévique apportées à Londres par Krassine », dont : un appel au travail dans le bassin du Donetz ; une série d'images pour convaincre les paysans que leur intérêt est de ravitailler en pain l'armée rouge ; une image annonçant le triomphe universel du communisme et une autre, s'adressant aux ouvriers des ports et tirée d'une série recommandant la mise en valeur des richesses industrielles.

La Revue Mondiale (15 juillet) : « Le Fisc français contre l'industrie nationale », par M. R. Andigné. — « La marée à travers les âges », par M. G. Lebas.

Revue bleue (16 juillet) : M. Ch. Lallemand : « La crise actuelle des relations franco-anglaises. »

L'Opinion (16 juillet) : M. E. Delage : « Notre marine marchande. » — M. E. Marsan : « La Fontaine et Château-Thierry. »

L'Amour de l'Art (juillet) : Fragonard, Bourdelle, Picasso.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

OPÉRA-NATIONAL : *les Troyens* d'Hector Berlioz ; *Daphnis et Chloé* de M. Maurice Ravel. — BALLETS-RUSSES : *Chout* de M. Serge Prokofieff.

Il faut le reconnaître : on travaille à l'Opéra depuis quelque temps. Les spectacles nouveaux s'y succèdent avec une vélocité à quoi on ne fut jamais beaucoup accoutumé en cet édifice. Certes, on y travaille, à l'Opéra, mais peut-être y travaille-t-on quelque peu à côté, du moins si ce labeur doit avoir actuellement pour objet capital la reconstitution d'un répertoire. La reprise des chefs-d'œuvre wagnériens répondait sans conteste admirablement à ce but. Encore qu'on nous les rende avec leurs vieux décors et l'inénarrable mise en scène due au génie de feu Pedro Gailhard, sa réalisation ne déconcerte pas moins par sa lenteur que par la façon dont on s'y prend. Pourquoi d'abord *la Walkyrie* et *Siegfried* ? Sans doute parce que ces deux ouvrages ne comportent point les chœurs copieux d'ailleurs. Mais, ainsi que *le Crépuscule*, *Tristan* n'en exige guère davantage, et deux troupes étrangères nous sont venues prouver, au Théâtre des Champs-Elysées,

que rien n'est plus facile à monter, même en voyage. Et, entre parenthèses, il est assez troublant de constater que les choristes de *Tannhaeuser*, de *Lohengrin* et des *Maîtres-Chanteurs* aient si totalement oublié leurs parties, qu'il les leur faille réapprendre tout comme s'ils ne les avaient jamais chantées. On s'interrompit pour *Antar*, voué d'avance à un inéluctable oubli. Et on continua par **les Troyens**. A coup sûr, on peut estimer que *les Troyens* aient leur place à priori marquée au répertoire de notre Opéra-National. On pourrait soutenir au même titre qu'*Agésilas* ou *Attila* dussent nécessairement appartenir à celui de la Comédie-Française ; mais sans doute après *Phèdre*, *Don Juan*, *Tartufe*, *le Barbier*, *le Cid* et le reste, c'est-à-dire après tout ce dont l'équivalent brille par son absence au répertoire de notre première scène musicale. Les « classiques » de l'art dramatico-lyrique s'étagent de Monteverdi à Wagner, en passant par Lulli, Rameau, Gluck, Mozart, Méhul, Weber et le Rossini de *Guillaume Tell*. Si notre Opéra possédait un fonds de répertoire exploité composé des principaux chefs-d'œuvre de ces maîtres, on concevrait alors qu'il songeât aux *Troyens*, et cela, non pas peut-être tant pour *les Troyens* eux-mêmes qu'à cause du nom de Berlioz. Il serait vain de chercher à dissimuler à quel point l'audition de cet ouvrage est pénible. Me défiant de ma prime impression à la répétition générale, j'y retournai après avoir relu deux fois la partition. J'en revins consterné, et la froideur du public sans parti pris des représentations ordinaires attestait combien furent téméraires et sont aventurées les lourdes dépenses risquées pour cette exhumation. Car *les Troyens* ne se maintinrent jamais au répertoire. S'ils ont certes le droit d'y être, — et il est excellent qu'ils y soient, — ils ne lui peuvent procurer qu'un appoint éphémère, intermittent et rare, en manière quasiment d'hommage à l'une des plus attachantes figures de notre art musical. A l'heure où notre Opéra se débat au milieu de difficultés qui ne sont un secret pour personne, cet hommage était peut-être au moins prématuré. Il serait ridicule et absurde de juger *les Troyens* à la mesure des œuvres wagnériennes. Non seulement Berlioz ne connut pas grand'chose de Wagner, parce qu'il ne voulut point, mais il en méconnut le peu qu'il dut connaître. De dix ans l'aîné d'un rival auquel il préférait Littolf, il était d'un autre âge, d'une autre époque, et plongeait même assez avant, par les racines de son éducation d'adoles-

cent, jusque dans un XVIIIe siècle périmé. On peut s'en expliquer d'abord le choix de son sujet, son enthousiasme anachronique pour un illustre tradiment qui, dépouillé du charme éventuel de la langue virgilienne, est bien le plus puéril et rasant des poèmes épiques. On comprend moins, nonobstant, qu'il ait rédigé et signé le livret qu'il en perpétra. On en est aussi stupéfait qu'à l'égard de Zola qui, lui non plus, n'était pas un imbécile, et fournit cependant à la muse de M. Bruneau des laïus d'une idiotie super-pyramidale. L'écrivain, chez Berlioz, fut verveux, pétillant d'humour et d'un esprit souvent acerbe. On se demande par quel mystère ou quelle aberration il accoucha d'un texte dont le grandiloquent poncif atteint au pompiérisme d'un Lefranc de Pompignan, d'un Ducis et d'un Etienne de Jouy empilés, assaisonné de scribesqueries désarmantes. La caricature de la mythologie grecque ou latine était alors encore de mode, et même officiellement cultivée par notre Université; aussi, quoiqu'on ne se puisse tenir d'y rigoler un tantinet, on passerait sur ces Troyens palabrant couramment de « Vénus », de « Mars », de « Mercure », voire de « Cupidon », autant que sur cette fondatrice de Carthage, issue des Phéniciens sémites, invoquant un « Pluton propice ». Berlioz, au surplus, traduisait Virgile. Mais quand on aperçoit le « ministre » Narbal accourir effaré et lancer cet alexandrin : « J'ose à peine annoncer l'effroyable nouvelle ! » ; au spectacle des choristes chantant, face à la rampe, immobiles, les bras étendus : « Sur cette horde immonde d'Africains, marchons, marchons, Troyens et Tyriens » ; aux solennels quatrains de mirliton qu'égrènent sans broncher Chorèbe, Cassandre, Enée, Didon, « Anna *soror* », la rate doit céder, secouée du réflexe de ces commotions répétées, abdiquer tout respect et se désopiler. Et, si Berlioz traduit ainsi Virgile, il le trahit aussi plus gravement. Virgile avait glissé en dictant à Didon près de mourir le souhait « qu'un vengeur naisse de ses cendres ». Berlioz appuie en lui faisant nommer : « Annibal ! Annibal ! » et plus loin vaticiner : « Rome ! Rome immortelle ! » — ce qui devient tout bonnement cocasse. *Les Troyens* sont un ouvrage informe, disparate, inexécutable au théâtre où il durerait huit heures. Jusqu'ici, pour la représentation, on le scindait en deux parties, du consentement forcé de Berlioz, qui résuma lui-même *la Prise de Troie* en un prologue aux *Troyens à Carthage*. Notre Opéra entreprit de

nous octroyer l'œuvre en son intégrité et dut à cette intention pratiquer de nombreuses coupures. Il ne réussit par là qu'à un déchiquetage arbitraire qui souligne l'incohésion ou, mieux, l'incohérence d'un drame sans unité, sans action, sans psychologie, où les lamentations de Cassandre sont obstinément solitaires et ses sinistres prophéties jalousement réservées à Chorèbe ; où le cas assez folichon de « Didon brûlant d'un long veuvage et chatouillée par Cupidon » serait un sujet de concours de derrière les fagots pour peintres candidats à la Villa Médicis ; où Enée, dans *la Prise, de Troie*, joue le plus insignifiant des rôles et, dans *les Troyens à Carthage*, un plutôt niais autant que mufle ; d'un drame fabriqué de tableaux enfantins, décousus, dispersés, sosies de ces gravures simplistes dont on parsème les manuels d'histoire ancienne pour écoles primaires. Aux prises avec un tel livret, la musique était mal lotie ; un génie purement musical en personne y eût été fort dépourvu et s'en fût détourné d'instinct. Pour, non pas seulement l'accepter, mais en choisir la fable et le confectionner, il fallait celui qu'on a surnommé « le moins musicien des musiciens » et qui le fut certes rarement aussi peu qu'ici. Au fond, à l'heure même où l'écrivit Berlioz, la partition des *Troyens* presque entière était déjà caduque. Précocement vieilli, aigri, malade, traversant une des périodes les plus agitées et décevantes de sa trépidante existence, l'impétueux romantique d'antan l'élabora par bribes, par lambeaux, obscurément conscient du déclin de ses forces, cherchant l'excitation et des modèles parmi les souvenirs de sa jeunesse ardente. Sans doute Berlioz pensa-t-il à Gluck en faisant *les Troyens*, et on ne manqua jamais de l'évoquer à leur propos. En réalité, rien n'est moins gluckiste que cet art ; rien n'en est même plus profondément le contraire. La révolution accomplie par le génie de Gluck au théâtre lyrique était d'ordre purement musical, et ce que l'histoire impartiale baptisa « l'opéra français » s'en écroula fatalement. Dans celui-ci, dans la « Tragédie mise en musique » de Lully, Rameau et consorts, la musique était la servante du drame ; un pseudo-lyrisme tout oratoire la subordonnait ancillaire au verbe du discours. L'inspiration de Gluck, comme après lui celle de Mozart, incarne un état d'âme, une situation, un sentiment ou caractère en une mélodie purement musicale autonome, indépendante en fait de ce qu'elle exprime pourtant

avec la plus incisive acuité, mais qui n'en est que le prétexte de quoi la suppression la laisse indemne et complète en soi. Les fastidieux airs à reprise des *Troyens* procèdent étroitement de l'antique « Tragédie mise en musique ». L'inspiration du musicien s'y attache aux paroles et ne va pas plus loin que les mots desquels elle apparaît inséparable sans se déceler aussitôt musicalement inexistante, et, comme ces mots ne sont que du verbiage inane et ces héros, des pantins en baudruche, là, autant que dans ce que Berlioz étiqueta « récitatif mesuré », il ne reste que l'enflure déclamatoire d'une phraséologie sonore oiseuse et, trop souvent, hélas ! soporifique. Si Berlioz repoussa la moindre influence wagnérienne, — et jusqu'au paradoxe de s'abstenir au théâtre du leit-motiv dont lui-même avait doté la symphonie, — il subit ici fâcheusement celle de Meyerbeer, comme en témoignent le chiqué du chœur sur la mort de Laocoon, la vulgarité de la *Marche troyenne*, le goût de l'effet mélodramatique, de l'effet pour l'effet où la musique galvaudée n'est que serve. La si vantée apparition d'Hector n'est pas autre chose. Cette descente par demi-tons, superposée à une kyrielle confuse et boursouflée d'accords quelconquissimes, ne s'atteste musicalement que de l'esbroufe. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, l'amusicalité naturelle de Berlioz éclate, ahurit, désespère. La *Chasse royale* demeure à la scène le monstre que nous connûmes au concert. La plupart des ensembles choraux sont d'une platitude et vacuité invraisemblables, et le dernier, celui qui clôt brutalement le drame, couronne le tout de bêtise à couper au couteau. Dans ce désert, pourtant, il y a quelques oasis. Le génie de Berlioz gît tout entier dans son inspiration mélodique toute nue, *monodique*, abstraction faite d'un usage spécifiquement musical auquel il est impuissant à l'employer, aussi bien que de l'harmonie postiche et gauche qu'il y adaptait laborieusement après coup. Certes la veine géniale ici s'est refroidie et amortie, mais non pas glacée ni tarie tout à fait. Sa lassitude a d'harmonieux regains. L'épisode d'Andromaque et son fils commence, à la vérité, comme un écho affaibli du début de la *Fantastique*, mais le motif weberien qui suit est d'une mélancolie savoureuse et le morceau d'une élégiaque eurythmie. La complainte du jeune matelot est charmante. Enfin, en dépit de la lourdeur et de l'impéritie polyphoniques, la sereine sobriété d'accent du célèbre *Septuor* suggère l'illusion

d'une pureté de style achevée, tandis que, dans le duo d'Enée et de Didon qui vient après, Berlioz semble hanté, à l'instar de M. Richard Strauss dans *le Cavalier à la Rose*, d'un délicieux duo de *la Flûte enchantée*. Tout ce tableau, d'ailleurs, y compris son prélude et le premier air de ballet, renferme le meilleur de l'œuvre. Il est dommage que la présentation de l'Opéra nous ait gâté précisément ces plus heureuses pages. Qui donc y eut l'idée baroque de confier le rôle muet d'Andromaque à une marcheuse du corps de ballet pour mimer la douleur de la veuve d'Hector en une sorte de danse du ventre disloquée aussi stupide que grotesque? N'y serait-il point possible d'insinuer au jeune Hylas qu'il est un petit matelot qui s'endort en chantant et non pas un ténor d'opéra banlieusard qui fignole des nuances et s'égosille pour, après un point d'orgue final, dégringoler visiblement de son perchoir et se hâter vers les coulisses angoissé de rater son train? Les décors peints sur une toile de fond ont quelques avantages, dont celui de l'économie, mais ils ont en revanche l'inconvénient de rétrécir parfois notablement la scène, si bien que, dans le poétique *Septuor*, le chœur, qui devrait être épars dans la nuit des jardins de Didon, est contraint d'arriver tout exprès s'aligner sur deux rangs derrière les protagonistes, et puis de s'en aller ensuite en partant du pied gauche, comme à l'école de compagnie, afin de permettre à Didon et Enée de se constater « enfin seuls ». Assurément *les Troyens* sont difficiles à mettre en scène. La maladresse du librettiste y égale celle du musicien. C'est plein de trous qu'on ne sait pas comment remplir, et l'acabit des discours et des exclamations y a de guignolesques conséquences. En somme, ce n'est pas absolument la faute de notre Opéra s'il n'évita guère celles-ci qu'à l'entrée du cheval gigantesque, et le cortège, à cet endroit, lui mérite des compliments. On serait fort embarrassé d'en adresser aux interprètes, si disposé qu'on soit à excuser la gêne inhérente à la tâche qui leur est imposée. M. Franz paraît convaincu qu'un héros comme Enée doit gueuler du même fracas en parlant d'amour à sa maîtresse qu'en commandant à ses soldats. Me Gozategui qui, à certains égards, s'avère une Litwine en herbe, est douée d'une très belle voix, mais semble promener au soleil de Carthage une température au-dessous de zéro. Quant aux autres, ils ont tous les droits à un charitable silence. L'orchestre joua de façon singulière :

il avait l'air vexé, d'une apathie grognonne. On dirait que plus ces messieurs sont payés cher et plus ça les embête d'avoir à travailler par-dessus le marché. Les décors de M. Piot eussent fait hurler Berlioz, et cependant c'est peut-être eux qui, en cet an 1921, ont sauvé ces *Troyens* fossiles d'un effondrement immédiat. Quelques-uns sont superbes. Ils badigeonnent le poncif d'un étrange ou violent romanesque et fardent d'un simulacre de fougueuse verdeur l'œuvre sénile d'un génie épuisé, fourbu, bientôt inexorablement vidé. Le bûcher du dernier tableau, toutefois, appelle les plus fortes réserves. C'est un bloc énorme, mastoc, d'une hauteur démesurée, et rien n'est vraiment plus saugrenu que les évolutions à quoi sont condamnées Didon et sa fidèle Anna pour l'escalader par derrière au moyen d'une échelle ou bien d'un escalier invisible, mais indispensable. On regrette que, pour sa documentation, M. Piot n'ait point feuilleté par hasard « Les Œuvres de Virgile, traduites en françois par M. l'Abbé Des Fontaines » avec des figures en taille douce de Cochin, dont l'une lui eût inspiré des dimensions et un agencement plus favorables à l'action que cet amas de bois cubique et colossal. Un voisin, vraisemblablement de la partie, murmura dès le rideau levé: « Ça ne prendra jamais: les bûches sont trop serrées. » Et, en effet, notre Opéra ne tenta même pas d'embraser cet ininflammable bûcher, nous frustrant, parmi les fumées, de la vision du romain Capitole, lequel pourtant, surgi au milieu des choristes, n'aurait certes jamais été si bien gardé.

Il n'en faut pas moins, malgré tout, féliciter notre Opéra du dévouement de son geste pieux, mais on doit le louer plus encore d'avoir définitivement adopté dans son répertoire l'œuvre la plus considérable de M. Maurice Ravel. Il monta **Daphnis et Chloé** avec une sollicitude toute spéciale. On invita M. Fokine, qui fut à l'origine le collaborateur du musicien, à venir en régler pour nous une chorégraphie nouvelle, et notre corps de ballet, qui semblait ravi de l'aubaine, démontra avec élégance qu'il est capable d'autre chose que les godichonneries qu'imagine incalculablement M. Staats. Les décors de M. Bakst sont fort beaux, mais, par malheur et grâce à l'impotente machinerie subventionnée, inaptes aux changements à vue qui sont ici de toute nécessité. Il s'ensuit, dans une partition essentiellement symphonique où tout se tient et où aucun raccord n'est admissible, deux interruptions

déplorables pendant lesquelles, toile baissée et lustre rallumé, le public, interdit d'abord, finit par causer tranquillement de ses petites affaires. Espérons que la mise au point annoncée s'effectuera pour la saison prochaine. En accueillant *Daphnis et Chloé* après *Adelaïde*, M. Rouché entre dans une voie qu'on aimerait qu'il suivît jusqu'au bout. Le répertoire de notre Opéra a grand besoin d'un nettoyage. Tout le fatras des Massenet, Delibes, Thomas, Meyerbeer en devrait disparaître à jamais, et la camelote des Bruneau, Février, Dupont, Paladilhe et confrères n'y avoir jamais figuré. Par contre, on rêverait d'un répertoire où *Salomé, le Cavalier à la Rose* et *la Femme sans Ombre*, *le Coq d'Or* et *Boris Godounoff* alterneraient avec l'*Idoménée* de Mozart, *l'Orphée* de Gluck et l'*Euryanthe* de Weber; où *Tristan*, *Castor et Pollux* et *Don Juan* auraient pour lendemain jusqu'à quelque ballet de MM. Darius Milhaud, Georges Auric ou Francis Poulenc, sans compter MM. Prokofieff et Honneger. Les chefs-d'œuvre du passé et le meilleur ou le plus hardi du présent, de quelque pays qu'il provienne, telle serait la substance idéale d'un répertoire digne de notre Opéra, — lequel n'est pas plus fait pour son personnel orchestral, choriste, machiniste ou chanteur que pour la digestion de ventres dorés primaires, mais dont l'onéreuse activité n'a d'autre justification et raison d'être que d'entretenir un foyer de véritable culture artistique. A cet égard, notre Opéra serait-il donc à perpète à la remorque des Ballets Russes, desquels il hérita *Daphnis et Chloé* et qui nous révélèrent *Boris* ?

M. de Diaghileff nous les a ramenés cette année pour une apparition subite et brève ; lui, toujours impassible, imperturbable, narguant les méchants pronostics ou canards de la presse, remplaçant en un tournemain les plus irremplaçables vedettes, apportant encore du nouveau et, dans ces représentations en bourrasque, réalisant entre deux trains une sorte de perfection névrosée qui enclôt une leçon et un exemple. Car cet homme est un magicien et on ne saurait lui vouer trop de reconnaissance pour l'influence féconde que son initiative inlassable exerça sur notre musique autant que sur notre art décoratif au théâtre. M. Serge Prokofieff, qu'il nous a fait connaître cette fois, est un jeune compositeur de tout juste trente ans auquel semble promis un brillant avenir. Dernier venu parmi ses compatriotes, il bénéficie

inconsciemment des expériences de ses aînés. Ce que ceux ci ont dû chercher parfois avec effort, sa sensibilité l'éprouve désormais d'instinct et il y gagne une spontanéité désinvolte, qui paraît ignorer jusqu'au pressentiment du « procédé ». C'est, en outre, un pur musicien pour qui les combinaisons sonores importent avant tout, quel qu'en puisse être le prétexte. Dans les décors d'un prestigieux burlesque que brossa M. Larionoff, son ballet **Chout,** en français *le Bouffon,* offrait un truculent spectacle et l'esprit n'était pas moins captivé par la musique novatrice que l'oreille amusée ou séduite. On ne peut guère apprécier consciencieusement cette audacieuse partition rien que pour l'avoir entendue ; j'y reviendrai par le menu quand j'aurai pu la lire. Elle en vaut la peine. Sa fraîcheur, son ingénuité, son allégresse ruisselante accusaient les rides voisines et l'artifice infus dans l'ingéniosité d'ailleurs. *Petrouchka,* bien fané, grimaçait quelque peu auprès de son jeune sourire, et *le Sacre du Primtemps* perd beaucoup depuis qu'il n'étonne plus.

JEAN MARNOLD.

L'ART A L'ÉTRANGER

L'Art Symboliste en Suisse. — LA STATUAIRE. — L'étape définitive du labeur de James Vibert vient de se révéler récemment. Après trente années consacrées par lui à une lente évolution de la statuaire, nous voyons se dessiner dans son art tout l'ensemble des théories nouvelles. Nous avons eu déjà l'occasion d'analyser ici l'œuvre de Vibert. Il s'agit maintenant de dévoiler le brusque accomplissement d'un effort de longue haleine, perceptible dès ses groupes de début et qui vient, il y a quelque temps, d'emporter d'emblée les suffrages de la critique.

L'idée symboliste a toujours dominé la vie du maître de La Chapelle. Il faut en rechercher les origines dans son esprit tourmenté d'idéal, qui n'a jamais vu dans la forme matérielle que l'expression d'un vouloir intérieur. Il faut suivre aussi les stades de son travail, le désir qu'il avait de rompre avec des traditions fossiles, l'influence des salons de la Rose Croix où ses premières œuvres indiquaient déjà son désir de transposer en sculpture les tendances symbolistes. Selon lui, la statuaire, genre innombrable et gigantesque, devait trouver, comme les autres arts, le moyen de se couronner de pensée et d'échapper à la tradition surannée

des vieilles allégories,des gestes dans le vide,ou des pures évocations sensuelles.

Son labeur a toujours laissé percer cette hantise d'un moyen nouveau. Et lentement, par degrés successifs, nous voyons ses figures s'animer d'un sentiment plus profond, ses corps extérioriser des aspirations spirituelles, ses groupes s'unir dans un élan ardemment dirigé vers une pensée commune. La longue période des recherches est terminée maintenant. Après les succès annonciateurs de l'*Effort humain*, de la *Marche Nuptiale* et des *Trois Suisses*, l'art de James Vibert s'est planté sur une cime nouvelle avec la sûreté d'un triomphe définitif.

La *Marche Nuptiale*, dans son harmonieuse sobriété, avait déjà indiqué cet abandon de tout effet artificiel, pour concentrer la technique et le travail naturel du sculpteur dans l'épanouissement d'une immatérielle pensée. Le groupe remanié des *Trois Suisses*, qui domine l'escalier d'honneur du Palais Fédéral à Berne, accentue cette tendance à rejeter le pittoresque superficiel qui faisait ressembler trop souvent les monuments historiques à des anecdotes modelées. Vibert, dans son évocation si solennellement nationale, repousse plus encore la fade allégorie qui fausse un événement en lui imprimant une allure théâtrale ou romanesque. Une seule pensée le poursuit : c'est de faire surgir dans ces trois formes dressées vers un serment unique l'âme des héros d'alors. Il les élève sur leur socle comme trois colonnes indestructibles qui supportent les origines d'une nation et qui ont bâti cette nation même à l'image puissante du paysage alpestre où ils vivent.

Plus encore que dans ces groupes séparés, la révélation symboliste de Vibert éclate en diverses suites d'œuvres rattachées l'une à l'autre et qui amplifient toujours plus l'idée créatrice du maître. Signalons tout spécialement la grande phase cosmique que James Vibert a composée au cours des années 1920 et 1921. Il ne s'agit plus ici de simples études, mais d'une traduction directe des impressions éprouvées par le maître en présence du Spectacle de la nature et mieux encore de la pensée qu'elles suscitèrent en lui. Voilà où s'affirme enfin l'avènement du symbole dans l'art plastique.

Vibert a voulu tout d'abord évoquer *la Terre*. Il n'a point choisi pour cela une forme usée et vague, distante à la fois des croyances populaires et du domaine scientifique. Il a dressé le

globe elliptique qui semble graviter lentement selon une courbe rythmée. Autour de ce globe il a noué une chaîne de quatre êtres vivants en lesquels se résument la famille et l'humanité. Dans ces corps qui s'étreignent et qui, rivés à la matière, forment comme un cercle éternel, on retrouve successivement le père, la mère, le fils, la fille. Symbole merveilleux de la vie qui peuple la surface de la terre et qui semble, par sa respiration même, lui donner son impulsion continuellement renouvelée. Ce n'est plus une masse inerte qui gire dans l'espace. Elle est dominée par l'instinct vital. Elle reçoit son élan de cette guirlande humaine agrippée à ses flancs, qui vit d'elle, qui la fait vivre et qui la pousse toujours vers des buts nouveaux. Il y a là une audace extrême d'inspiration en même temps qu'une renaissance complète de la sculpture.

James Vibert a montré également en d'autres groupes les phases de l'ascension et du déclin du jour. Cette succession de visions lui fut révélée lors d'une villégiature à la montagne. Isolé du monde pour quelque temps et placé au-dessus de la houle banale, le statuaire se trouva en quelque sorte face à face avec la lutte des ténèbres et de la lumière. Voici tout d'abord l'*Aube* brumeuse et incertaine incarnée dans un corps de femme encore submergé par les brouillards. La tête, mi-ensommeillée, a déjà percé le flot nocturne ; les bras étendus sont mêlés au chaos et luttent pour se maintenir à la surface. L'effort commence dans un éveil radieux et apporte à la Terre toute l'adolescence de la clarté. Puis voici l'*Aurore*, qui d'un effort strident a coupé net les brumes et laisse leurs lignes mouvantes ondoyer encore à ses flancs. Le corps de la déesse clarté s'est dégagé. Elle fait vibrer son torse admirable et concentre dans ses bras ployés le faisceau des rayons solaires. Voici l'*Arc-en-Ciel* qui arrondit sa courbe sur la terre étendue. Voici le *Crépuscule*, génie vaste aux ailes pâmées, qui s'appesantit sur le globe et le couvre peu à peu de son ombre d'oiseau dormant. Dans le pur domaine cosmogonique, Vibert fait fuir, parmi les nuées le corps palpitant de la *Nébuleuse* qui roule d'un bond éternel à travers les océans obscurs. Il redit aussi le mystère des *Astres influençant la Terre*, érigeant tour à tour le soleil aux vastes élans, la lune incertaine, et le globe terrestre enveloppé dans leurs courants divers qui le font palpiter de vie étrange.

Puis, synthèse où reprend le thème de la grande humanité, Vibert fait se rejoindre d'un pôle à l'autre pôle un corps d'homme

et un corps de femme, qui s'étreignent éperdument au-dessus de la surface de la terre, symbolisant ainsi l'*Amour dominant le Monde.*

Il y a là comme une concentration de toutes les idées qui agitent la pensée de l'artiste. Ce n'est plus seulement la fantaisie d'une minute inspirée ou le raffinement d'une recherche d'originalité. Le maître de la Chapelle a bouleversé les tendances de la statuaire moderne. Avec un instinct créateur extrême, il a soumis la plastique aux mêmes évolutions qui avaient déjà antérieurement transformé la peinture et la poésie. C'est donc l'aube d'un genre nouveau qu'il faut saluer dans l'effort de James Vibert. Ses primes travaux de jeunesse en avaient déjà laissé deviner l'ébauche imperceptible. Sa ténacité, après avoir vaincu les obstacles accumulés, affirme maintenant sa puissance et l'érige en créateur aux portes du monde futur.

ÉLIE MOROY.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée du Louvre : acquisition de la *Mort de Sardanapale* de Delacroix et dons récents ; inauguration des nouvelles salles de la sculpture du XIXe siècle. — Expositions au Musée Galliera, au Musée des Arts décoratifs, au Musée de Versailles, à Malmaison et au Musée de Sèvres. — La « saison d'art » à Beauvais. — Memento bibliographique.

Le **Musée du Louvre,** n'ayant pu obtenir les concours qu'il espérait pour l'acquisition de la *Petite Rue* de Vermeer dont nous avons parlé dans notre dernière chronique, a dû y renoncer, et il ne faut pas le regretter : la somme de 3 millions demandée pour ce tableau était vraiment trop exagérée; une pareille dépense, tout en pesant lourdement sur le budget du musée, eût ouvert la porte à des prétentions de plus en plus excessives de la part des marchands et encouragé des spéculations dont le Louvre aurait été la première victime. Du moins cet exquis petit tableau ne quitte pas son pays pour aller enrichir, comme tant d'autres, les musées américains ou allemands : il a été acheté récemment, avec l'aide d'un groupe d'amateurs, par le président d'une grande Compagnie industrielle néerlandaise et offert au gouvernement hollandais, lequel l'a attribué au Musée d'Amsterdam où il est dès maintenant exposé.

En revanche le Louvre a acquis — et à meilleur compte, quoique la somme soit encore d'importance : 700.000 francs, pour

lesquels il a trouvé d'ailleurs de généreux concours — un autre chef-d'œuvre qui nous touche de plus près : la célèbre toile *La Mort de Sardanapale* de Delacroix, qui, après avoir passé successivement dans les collections Wilson, puis Durand-Ruel, puis Duncan, puis Haro, avait été achetée par le baron Vitta. Cette énorme composition (3m95 sur 4m95) avait été envoyée par Delacroix, au commencement de 1828, au Salon ouvert au mois de novembre précédent au Louvre et où figuraient déjà plusieurs autres toiles de sa main : le *Christ au Jardin des Oliviers*, destiné à l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris, le *Justinien*, brûlé par la Commune, en 1871, avec le palais du Conseil d'État qu'il décorait, le *Marino Faliero* de la collection Wallace (que Delacroix retira lorsqu'il ajouta le *Sardanapale*), un *Épisode de la guerre hellénique*, le *Portrait du comte Palatiano*, un *Turc caressant son cheval*, une *Tête d'Indienne*, la *Nature morte* qui se trouve aujourd'hui dans la collection Moreau-Nélaton au Musée des Arts décoratifs, des *Chevaux de ferme anglais*, et le *Pâtre blessé étanchant sa soif à un ruisseau* qui faisait partie de la collection Beurdeley dispersée récemment.

Delacroix avait emprunté au *Sardanapale* de Byron le sujet de son tableau. On y voit le roi de Ninive, dans son palais pris d'assaut et où pénètre déjà la fumée de l'incendie, étendu sur un vaste lit de pourpre supporté par des éléphants d'or et sous lequel est disposé un bûcher, attendant nonchalamment la mort au milieu de ses femmes et de l'amoncellement de ses trésors. Une lourde atmosphère d'angoisse pèse sur toute la scène, et voici que déjà, sur l'ordre du monarque, un soldat égorge une des femmes, tandis qu'à gauche un esclave noir plonge un coutelas dans le poitrail d'un cheval qui se cabre ; le sang, en attendant le rougeoiment de la flamme, se mêle aux rutilances de l'or et des joyaux ; un monde de richesse et de volupté va s'abîmer dans la mort. Est-il sujet plus romantique? Aussi, devant une telle composition les passions se déchaînèrent, les uns tenant l'œuvre pour « sublime », mais la presque totalité des autres, au dire du *Moniteur universel* (1), la trouvant ridicule (la *Gazette de France*, qui donnait la palme du Salon à la *Sainte Thérèse* de

(1) Nous empruntons tous ces détails au beau livre, d'une documention si nourrie et si précieuse, de M. Étienne Moreau-Nélaton, *Delacroix raconté par lui-même* (Paris, H. Laurens, 1916, 2 vol. in-4°).

Gérard et au *Saint Étienne* de Cogniet), prétendait même qu' « on s'accorde universellement à reconnaître comme le plus mauvais tableau du Salon le *Sardanapale* de M. de Lacroix (*sic*) »; et l'aristarque du *Moniteur universel* ajoute : « Il est temps encore de s'arrêter dans une telle carrière ; que M. Delacroix mette un frein salutaire à son imagination pittoresque et poétique ; qu'il s'efforce d'acquérir du style ; qu'il consente à dessiner ; qu'il mette son langage à la hauteur de ses pensées : voilà le désir et l'espoir de ses amis véritables qui l'estiment trop pour le flatter. » Le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, surintendant des Beaux-Arts, partageant lui même cet état d'esprit, convoquait le jeune maître, et, tout en le recevant courtoisement, lui laissait entendre que « c'était folie de vouloir avoir raison contre tout le monde et que, s'il voulait continuer à bénéficier des sympathies de l'État, il fallait changer de manière ». « A ce dénouement », raconte Delacroix, « je l'arrêtai court en lui disant que je ne pouvais m'empêcher d'être de mon opinion, quand la terre et les étoiles seraient de l'autre côté ; et comme il s'apprêtait à m'attaquer par le raisonnement, je lui fis un grand salut et sortis de son cabinet, le laissant plus interdit que moi. J'étais au contraire enchanté de moi-même, et mon *Sardanapale* me parut, à partir de ce moment, très supérieur à ce que j'avais cru... » Nous ne partageons plus les intransigeances qui s'affrontaient dans les deux camps, et, bien que cette vaste composition, si imprégnée de romantisme, semble un peu théâtrale et n'ait point la grandiose majesté de l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, nous savons l'apprécier aujourd'hui à son mérite et l'admirer comme une des créations les plus typiques du génie de Delacroix, une de ses pages les plus lyriques. Le Louvre a donc eu raison de l'acquérir ; mais que la Conservation d'autrefois n'a-t-elle eu ce souci, au moment de la vente Haro, en 1892, où l'œuvre fut retirée parce qu'elle n'atteignit pas les 100.000 francs qu'on en demandait ! C'est la réédition de l'histoire lamentable, que nous rappelions il y a quelques mois, de l'*Atelier* de Courbet, également retiré de la même vente pour la même raison. Espérons que ces aveuglements et ces erreurs ne se reverront plus... Mais, pour les conservateurs actuels du département de la peinture, qui venaient de réorganiser de la façon que nous avons dite la salle des Etats, quel embarras de se trouver nantis d'un enrichissement

si encombrant, et quel problème difficile à résoudre de trouver dans une salle déjà bondée une place pour une toile de cette dimension ! Ils l'ont habilement résolu, en substituant, sur la paroi qui fait face à l'*Entrée des Croisés*, le *Sardanapale* à l'*Homère déifié* d'Ingres — qui justement, à ce même Salon de 1827, représentait les « saines » traditions classiques — et en plaçant celui-ci isolé sur une épine au fond de la salle, en avant de la porte qui ouvre sur la salle Denon. Ainsi, tandis que Delacroix occupe la place d'honneur à droite et à gauche, Ingres semble présider comme un juge, avec une de ses œuvres maîtresses, à tout le développement de la peinture au XIXe siècle, et nous imaginons que le bougon vieillard ne serait pas mécontent de se voir ainsi traité.

M. le baron Vitta a eu la gracieuseté d'offrir au Louvre, en supplément, cinq feuillets de croquis de Delacroix pour le *Sardanapale*, qui nous font entrer dans le secret de son enfantement, puis un grand et beau dessin d'Ingres qu'on a admiré à la récente exposition du maître, rue de la Ville-l'Évêque, première pensée de l'*Homère déifié*, au revers duquel on l'a accroché, et qui comprend plus de personnages que l'œuvre définitive, laquelle, en revanche, en contient d'autres que ne montre pas le projet ; enfin, un autre dessin, qui figurait également à la même exposition : une copie du *Serment des Horaces* de David, exécutée par Ingres et signée à la fois par ce dernier et, en témoignage de satisfaction, par l'auteur du tableau.

Le 9 juillet a eu lieu l'inauguration par le président de la République des nouvelles salles de la sculpture du XIXe siècle. Nous les avons déjà décrites (1) ; mais, depuis notre article, le *Lion au serpent* de Barye, ramené du jardin des Tuileries, se dresse au milieu de la salle consacrée au maître, et la générosité inlassable de M. Zoubaloff — à qui l'on doit la majeure partie des pièces que renferme cette salle Barye — a encore enrichi nos collections de deux œuvres nouvelles : une vibrante esquisse de Rude pour la figure de la *Marseillaise* à l'Arc de Triomphe, et une délicieuse tête de jeune fille (Mlle Angélique Moran), terre cuite de Dalou qui s'apparente aux plus gracieuses créations de nos sculpteurs du XVIIe siècle. De son côté, M. Paul Cresson a fait don au musée d'un plâtre du magnifique buste de *Me Cresson*

(1) V. *Mercure de France*, 15 février 1921, p. 240.

du même artiste, son chef-d'œuvre et l'un des chefs-d'œuvre de notre école contemporaine. Enfin, dans la même salle, a pris place le buste altier de *Barbey d'Aurevilly*, par Zacharie Astruc, venu du Musée du Luxembourg.

§

Plusieurs expositions intéressantes se sont ouvertes cet été dans divers musées.

Au **Musée Galliera**, le nouveau conservateur, M. Henri Clouzot — *the right man in the right place* — a eu l'idée de mettre sous nos yeux l'évolution du décor de la montre et de l'horlogerie depuis le XVIe siècle, et, à côté d'une section contemporaine, où s'admirent des montres et des pendules d'une ingéniosité charmante et du goût le plus délicat, il a organisé, avec le concours du maître horloger Édouard Gélis, une section rétrospective des plus curieuses qui résume chronologiquement toute l'histoire de la montre et de l'horlogerie d'après les plus beaux spécimens des collections particulières et même des musées étrangers : premiers modèles en forme de boîtes cylindriques, comme les horloges de table à cadran horizontal, puis modèles ovales en cuivre, en argent finement gravé, ou bien en or émaillé avec applications de cristal ; puis des montres auxquelles la fantaisie de plus en plus grande des horlogers donne la forme de livres, de croix, de têtes de mort, de fleurs à pétales ouvrants (tel le spécimen envoyé par le Musée du Cinquantenaire de Bruxelles) ; les montres ornées de peintures sur émail, dont les plus belles sont celle qu'expose M. Émile Bloch, décorée du sujet de *Théagène et Chariclée*, et la montre de mariage de Guillaume II d'Orange (prêtée par le Musée néerlandais d'Amsterdam) signée de l'orfèvre Toutin, de Châteaudun, qui avait inventé ce procédé de peinture en couleurs vitrifiables sur fond d'émail blanc ; enfin, la brillante série des montres en émaux translucides du XVIIIe siècle, sans compter les montres de carrosse, les pendules, les régulateurs, dont quelques-uns, avec leurs boîtes aux cuivres ciselés, comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'ébénisterie française, etc. (1).

Le **Musée des Arts décoratifs** vient d'ouvrir, à l'occasion du Congrès international d'histoire de l'art qui se tiendra

(1) Lire, pour plus de détails, l'excellent article consacré à cette exposition par ses organisateurs dans la *Gazette des Beaux-Arts* (numéro d'août-septembre). — L'exposition restera ouverte jusqu'au 30 septembre.

à Paris à la fin de septembre, une exposition de photographies destinée à faire connaître aux savants qui vont venir de toute l'Europe les chefs-d'œuvre de notre architecture au cours des siècles. 1.200 photographies, choisies dans la riche collection du service des Monuments historiques et accompagnées çà et là de relevés de fresques, mettent sous les yeux les plus caractéristiques des édifices religieux ou civils de toutes nos provinces, y compris l'Alsace et la Lorraine. C'est un tableau éloquent et merveilleux (qu'on désirerait seulement un peu plus méthodique) de tout le passé architectural de la France, et qui fait admirer les phases successives de son génie. Un moulage du *Beau Dieu* d'Amiens se dresse à l'entrée du *hall*, à la fois comme un exemple magistral de notre statuaire monumentale et, semble-t-il, comme une réprobation tacite des forfaits sacrilèges dont témoignent alentour les photographies de nos monuments détruits par la guerre. On eût voulu seulement les voir plus nombreuses et groupées de façon à donner une vision plus saisissante de l'étendue de ces ruines : 50 édifices anéantis, 300 mutilés dans leurs œuvres vives, plus de 500 endommagés. A l'heure où l'Allemagne, rendue plus insolente par les complaisances secrètes et l'indulgence, faite d'égoïsme et de calculs mercantiles, de nos chers alliés, absout bruyamment ses grands coupables et se fait gloire de ses sauvages méthodes de guerre, il conviendrait de montrer aux savants étrangers de manière si frappante qu'ils ne l'oublient jamais quels crimes elle a commis contre la science et la beauté et quelles pertes, souvent irréparables, a subi le patrimoine artistique de la France, qui a payé pour tous, et de l'humanité.

En présence du roi d'Espagne et du président de la République a été ouverte, le 27 juin, au **Musée de Versailles,** pour durer jusque vers la mi-octobre, une exposition organisée par les savants conservateurs du château, MM. André Pératé et Gaston Brière, avec l'aide de la Société des Amis de Versailles, et qui est du plus vif intérêt. Installée dans les salles du rez-de-chaussée de l'aile Nord, elle offre une réunion de boiseries, de sculptures, de tapisseries, de peintures et de dessins ayant décoré sous Louis XIV et Louis XV le château et le parc ou ayant rapport à cette décoration.

Les boiseries sculptées, dont la plupart sont d'une grâce d'invention et d'une délicatesse d'exécution merveilleuses, proviennent

des appartements du Dauphin, de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, du comte de Provence, du comte d'Artois, etc.; elles en furent arrachées sous le règne de Louis-Philippe pour installer à la place les grandes images, sans intérêt artistique, qui devaient constituer le Musée de l'histoire de France, et c'est un vandalisme qu'on voudrait voir réparer.

Les sculptures sont des fragments, malheureusement souvent très abîmés, des motifs ornementaux qui décoraient les édicules du bosquet des Dômes, détruits sous la Restauration — ornements en plomb jadis doré, d'une beauté de style et d'une souplesse d'exécution vraiment admirables — et des groupes en plomb peints qui ornaient les trente-neuf fontaines du Labyrinthe transformé sous Louis XVI en Jardin de la Reine. Ces fontaines — œuvre des sculpteurs Tubi, Massou, Mazeline, Le Hongre, Houzeau, Desjardins et autres, et auxquelles s'ajoutaient les statues d'*Ésope* par Le Gros et de *L'Amour* tenant le peloton du fil d'Ariane, par Tubi, transportées aujourd'hui dans le bosquet de l'Arc de Triomphe — mettaient en scène des fables d'Ésope qu'expliquaient des vers de Benserade gravés à côté sur des plaques de bronze : *Le Loup et la Grue*, *Le Renard et la Cigogne*, *Le Renard et le Bouc*, *Le Renard voulant se venger de l'Aigle*, *Le Renard et le Buste*, *Le Coq et la Perle*, etc., les animaux jetant de l'eau par la gueule ou le bec, ainsi que le montrent les estampes où Sébastien Le Clerc nous en a transmis l'image et qu'on a placées près de chacun de ces groupes. Parés jadis des couleurs de la vie et semblant s'animer parmi le mouvement et le scintillement des jets d'eau, ils devaient former, au détour des allées entrecroisées, le plus attrayant des spectacles. C'est une ménagerie extrêmement amusante, qui fera à la fois les délices du public et l'émerveillement des artistes par l'ingéniosité de l'invention et surtout la vérité de l'observation et du rendu. On souhaite que les conservateurs du musée puissent trouver dans le château une salle où ces charmants morceaux de nos animaliers du XVII[e] siècle seraient exposés de façon permanente.

Une autre révélation est la réunion, dans les quatre dernières salles, de toute une série de dessins, aquarelles ou études peintes de Van der Meulen ou de son atelier pour les grandes compositions relatives aux campagnes de Louis XIV qui lui étaient commandées par le roi Cet ensemble fait apprécier la véracité, la

conscience scrupuleuse qui présidaient à l'élaboration de ces toiles, aujourd'hui conservées au Louvre ou à Versailles, et qui sont ici groupées : *L'armée française devant Cambrai, La Prise de Dôle, Le Passage du Rhin, Le Roi devant Tournai*, etc. : on est émerveillé de la quantité d'études de paysages, de monuments, de vues de villes minutieusement détaillées — Arras, Lille, Aire, etc. — exécutées par Van der Meulen lui-même ou par ses aides (« mon homme », comme il a écrit sur quelques-uns de ces dessins) pour servir de préparation aux toiles définitives : la manufacture des Gobelins, où l'artiste avait son atelier, en conserve plus de 300, le Louvre environ 150. Quel dommage que tout cela ne puisse être exposé également en permanence ! — A côté de ces scènes de guerre, voici maintenant la décoration de l'ancien escalier des Ambassadeurs relevée en détail par l'architecte Chevotet, et les dessins ou études peintes de Van der Meulen pour les quatre grandes compositions simulant des tapisseries (dont seule la dernière subsiste) qui constituaient la partie principale de cette décoration : *Le Mont-Cassel, Saint-Omer, Valenciennes* et *Cambrai*. Puis c'est un grand tableau extrêmement intéressant par le détail des costumes, la fidélité de la documentation, représentant *Le Mariage du Duc de Bourgogne avec Marguerite de Savoie dans l'ancienne chapelle de Versailles*; un autre montrant *La Réception au Louvre par Louis XIV des ambassadeurs suisses*, destiné peut-être à servir de carton pour une tapisserie qui aurait fait pendant à celle, voisine, du *Serment d'alliance avec les Suisses à Notre-Dame de Paris*, remarquable, elle aussi, par la vérité de l'observation poussée jusqu'au réalisme, qualité qui distingue d'ailleurs, avec la grandeur aisée du style, toutes les tapisseries de cette belle série de l'« Histoire du Roi », qui orne ces salles et, entre autres, cette merveille de composition et de vie : la *Visite de Louis XIV aux Gobelins*.

L'actif conservateur de **Malmaison**, M. Jean Bourguignon, y a fêté le centenaire de la mort de Napoléon par une exposition temporaire (ouverte jusqu'à la fin d'octobre) qui réunit d'innombrables et émouvants souvenirs prêtés par l'État ou par des collectionneurs et qui obtient le plus vif et le plus légitime succès (1).

(1) Érudit historien, il traçait en même temps, dans une jolie plaquette, *Les Adieux de Malmaison* (Paris, éd. de l'*Illustration*, avec gravures en noir et en couleurs), le tableau émouvant des derniers jours passés par l'empereur

Elle n'occupe pas moins de huit pièces : une au rez-de-chaussée, trois au premier étage et quatre au second. Au rez-de-chaussée, on a placé dans une des salles un buste du premier Consul par Houdon, plein de vie et singulièrement expressif avec son visage émacié et énergique, et les deux sièges, de style Directoire, inspiré du mobilier antique, où prirent place, le jour du sacre à Notre-Dame, le pape et l'empereur. Au premier étage, de nombreux souvenirs de Joséphine occupent, avec son portrait en pied peint par un artiste inconnu et prêté par le comte Primoli, qui l'hérita de l'impératrice Eugénie, un petit salon ; puis, dans une pièce plus vaste, a été reconstituée, grâce au Mobilier national, la chambre du Premier Consul aux Tuileries, composée d'un lit et de sièges de style Directoire dessinés par Jacob, de deux secrétaires et d'un tapis de la manufacture de Tournai, qu'accompagne aux murs une tenture en velours de Lyon rouge foncé à rosaces noires. A côté de cette évocation de la période radieuse des débuts, voici, au contraire, dans la salle suivante, les souvenirs de Sainte-Hélène : le mobilier de Longwood, le fauteuil de fer où l'on transportait le malade, sa redingote en piqué blanc, les derniers vêtements et l'étroit lit de mort, le masque funèbre moulé par Antommarchi, puis les sabres de Bonaparte au siège de Toulon et à la bataille des Pyramides, son épée de membre de l'Institut d'Egypte, le costume des chasseurs de la garde que l'empereur portait à Waterloo, sa pendule de voyage, un riche service de Sèvres orné de peintures, les annuaires annotés par l'empereur des régiments de sa garde, les insignes des ordres créés par lui, son buste par Bartoloni et celui de Madame mère par Canova ; aux murs, une superbe esquisse à l'aquarelle de David pour son portrait de Bonaparte (1797), une copie du portrait de l'empereur, en costume du sacre par Gérard, un autre portrait par Isabey, le cheval de l'empereur, *Tamerlan*, peint par Géricault, des croquis de grenadiers par Gros, etc. Au second étage, une série de tableaux, de gravures et d'images d'Epinal retraçant l'histoire de Malmaison, du Roi de Rome, de la captivité à Sainte-Hélène et du retour des cendres, est accompagnée d'un exemplaire du petit chapeau, du nécessaire de toilette et du lit

après son abdication, du 23 au 29 juin 1815, dans cette demeure « où s'étaient éveillés ses plus beaux rêves » et qui n'avait cessé d'être son coin de prédilection.

de campagne de l'empereur, d'une vitrine renfermant les costumes de ville ou de soirée de Joséphine, de livres provenant de sa bibliothèque, d'un album où Redouté peignit les fleurs du parc de Malmaison, d'une reconstitution de la chambre de la reine Hortense, et de nombreux souvenirs du Roi de Rome, du Prince impérial et du Second Empire, parmi lesquels plusieurs bustes, statuettes et dessins par Carpeaux. Enfin, dans le kiosque du jardin, dont Napoléon avait fait son cabinet de travail, on a réuni son buste colossal par Canova, le banc de bois sur lequel l'empereur s'asseyait à Longwood, l'étoffe de soie violette brodée d'aigles d'argent qui recouvrait son cercueil sur la *Belle-Poule* et la lampe de cuivre qui brûlait au-dessus.

De son côté, le **Musée céramique de Sèvres** a célébré le souvenir de l'époque napoléonienne par une intéressante exposition (ouverte du 13 avril au 30 septembre) d'œuvres et de documents se rapportant à cette période. On y admire notamment une collection de porcelaines décorées, parmi lesquelles un grand vase, daté de 1813, où Béranger a représenté d'après Valois le transport des objets d'art cédés à la France en 1796 ; des vases et des services de table exécutés par les premiers artistes de la Manufacture, les assiettes offrant comme décor la représentation des exploits impériaux; puis des biscuits: *La Paix ramenée par la Victoire*, d'après Bozio, le buste de Marie-Louise par Brochard, et de nombreux modèles de bustes de Napoléon — général de l'armée d'Italie, puis Premier Consul, puis Empereur — par Boizot, Bozio, Chaudet, Percier, etc. ; enfin, des dessins et des aquarelles dont les plus remarquables sont : la *Bataille des Pyramides* par Swebach, des dessins dans le style étrusque alors à la mode, par Bergerat, des compositions par Évariste Fragonard, fils du grand Frago, représentant les travaux de l'empereur, son mariage et le *Triomphe de Napoléon*, le *Baptême du Roi de Rome* par Heim, un dessin de Zix montrant le cortège impérial traversant les galeries du Musée du Louvre après la célébration du mariage avec Marie-Louise le 2 avril 1810, un dessin d'Isabey pour la décoration d'un secrétaire destiné à la nouvelle impératrice, etc.

§

Une nouvelle « saison d'art », non moins attrayante que celle de l'an dernier, vient de s'ouvrir à **Beauvais**. Aux peintures prove-

nant de l'atelier de Desportes que nous avons décrites il y a un an (1),et qu'on montre de nouveau à l'hôtel de ville, se sont ajoutées, au musée, une exposition rétrospective de céramique du Beauvaisis : des statuettes et des poteries rustiques : plats, vases, pichets,aux frustes décorations et aux couvertes brunes,jaunes ou vertes, exécutées à Savignies, et célèbres dès le moyen âge au point d'être offertes aux rois, puis des faïences populaires du XVIIIe siècle fabriquées aux environs de Beauvais, des grès continués au XIXe à Savignies et à la Chapelle-aux-Pots, productions savoureuses auxquelles succèdent aujourd'hui, mais en les dépassant infiniment, les créations, si admirables de robustesse et de grandeur de style dans la simplicité (exposées à la Manufacture), du maître potier Auguste Delaherche, le premier de nos céramistes actuels. Louons une fois de plus M. Jean Ajalbert de cette heureuse entreprise de décentralisation artistique — que nous voudrions voir imitée dans toutes nos provinces — et de l'activité qu'il déploie, en outre, pour tirer la Manufacture de Beauvais de la torpeur où elle s'engourdissait et dont il vient de tracer le tableau dans un livre spirituel et documenté : *Le Bouquet de Beauvais* (2).

Memento. — La Glyptothèque Ny-Carlsberg, de Copenhague, fondée par le brasseur Carl Jacobsen et sa femme et offerte par eux en 1888 à l'État danois, est, comme on le sait, le musée de sculpture de la capitale du Danemark. Consacrée d'abord particulièrement à l'histoire de la sculpture nationale danoise et à l'école française moderne, elle n'a pas tardé à s'enrichir d'œuvres des autres pays, soit moulages, soit originaux, et à la veille de la guerre le musée pouvait publier un supplément de 176 pages au catalogue, gros de 346 pages, qu'il avait édité en 1907, des sculptures antiques du musée. Ce supplément est, comme le premier catalogue, accompagné d'un grand album de 14 planches (comprenant 135 figures) où sont reproduites les pièces capitales. Nous y notons (malheureusement notre ignorance de la langue danoise ne nous permet pas de contrôler nos impressions par le texte critique du catalogue) une statuette sumérienne de *patési* (gouverneur), des environs de 3000 avant J.-C., un très beau torse d'une *Isis* grecque, une *Victoire* (malheureusement décapitée, elle aussi), provenant de l'acrotère d'un temple, des stèles funéraires attiques, un masque de Méduse également grec, quantité de bustes romains, etc.

AUGUSTE MARGUILLIER.

(1) V. *Mercure de France*, 1er décembre 1920, p. 523-524.
(2) Paris, E. Flammarion, in-16.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Auguste Donnay. — Henry Maubel. — Le « Sésino » et les Cafés littéraires. — Memento.

La mort du peintre **Auguste Donnay** prive la Belgique d'un de ses plus délicieux poètes.

Fils de ce pays Mosan qui, en dépit de la proche Germanie, se prévaut du gentil esprit de France, il transposa dans son œuvre l'âme harmonieuse des collines, des vallées et des forêts wallonnes où chaque jour, pour la délectation de son rêve ingénu, des esprits familiers, connus de lui seul, suscitaient d'exquises féeries.

M. Jean Giraudoux a décrit « le poète qui ressemble le plus à un peintre » et qui « ne peut atteindre le mot qui fuit que si un homme fait un geste, que si un arbre s'incline ».

Auguste Donnay fut le « peintre qui ressemble le plus à un poète ».

Dans ses grands panneaux décoratifs, dans ses lithographies et dans les innombrables illustrations dont il orna des revues et des livres, Auguste Donnay, fasciné par l'éternel renouvellement des choses, enclôt toujours un hymne à la gloire du rêve et de la vie.

Nul mieux que lui ne stylise un paysage tout en lui gardant son secret émoi et l'heure éphémère s'y trouve ainsi inscrite dans tout ce qu'elle a de vivant et d'éternel.

Il n'est pas de ceux qui dissimulent l'indigence de leurs aspirations sous les fastes de la couleur.

Un crayon lui suffit pour fixer le miracle alterné des saisons. Chacune de ses œuvres concrétise une sorte de lyrisme hautain et tendre où il n'est pas rare de découvrir, traduits par l'inflexion d'un arbre, la fuite d'un nuage ou la courbe d'un vallon, tantôt la résonance allègre d'une chanson populaire, tantôt le rythme d'une ode altière.

Auguste Donnay vivait à l'écart du monde, dans sa petite maison de Méry d'où chaque matin, la pipe aux dents, il descendait à la rencontre de ses amies les fées ou de quelque mortel assez fortuné pour recueillir ses subtils propos.

A l'un d'eux qui lui reprochait affectueusement sa vie solitaire et son dédain de la gloire il répondit un jour par ce joli mot :

« Pourquoi veut-on que j'expose? — Quand on va se confesser est-ce qu'on le publie dans les journaux ? »

Cette fière discrétion, qui trahit l'aristocratie d'une race, est l'un des apanages de l'âme wallonne et le hasard veut qu'aujourd'hui le nom d'Auguste Donnay s'associe dans nos mémoires à celui d'un autre artiste wallon, **Henry Maubel**, qui, malgré la qualité de son œuvre, est resté, lui aussi, à peu près ignoré. Grâce à une anthologie parue récemment sous les auspices de « l'Association des Ecrivains belges », il sera enfin permis de saluer en Henry Maubel un de nos meilleurs prosateurs et, à coup sûr, le plus subtil artiste de sa génération.

Né à Bruxelles le 10 juillet 1862 d'un père tournaisien et d'une mère montoise, Henry Maubel est mort en 1917.

Il fut parmi les fondateurs de la Jeune Belgique, dont il prit la direction à la mort de Max Waller. Ses livres, d'une forme et d'un esprit trop rares pour s'imposer au public belge, attirèrent l'attention des écrivains français: MM. André Gide et Camille Mauclair les tinrent en particulière estime et M. Francis de Miomandre leur consacra dans *Visages* une enthousiaste et lucide étude.

Néanmoins, trahi par un talent hautain et raffiné, son nom ne franchit jamais les bornes d'un cénacle, et lorsque la mort l'illumina d'un passager éclat, les livres qu'il ornait, presque tous tirés à petit nombre, se trouvèrent épuisés. Henry Maubel s'était du reste toujours complu dans une étroite solitude, non pas qu'il fût indifférent au spectacle de la vie — n'avait-il pas assumé autrefois la Direction du « Théâtre du Parc » où il fit représenter entre autres *Ton Sang* d'H. Bataille et *la Maison des Chéries* de Maurice Beaubourg ? — mais parce que, passionné d'absolu, il s'essayait à dépister dans chacune des apparences que lui suggérait son imagination le parallélisme de l'action et du rêve. L'affabulation de son théâtre et de ses romans se réduit à quelques points de repère autour desquels se cristallisent des songes et des aspirations dont la secrète essence, empruntée aux plus hautaines préoccupations de l'âme, imprègne à la fois de lumière et d'amour l'esprit qui s'en pénètre,

Presque tous les livres de Maubel paraphrasent en quelque sorte ce mot par quoi André Gide ouvre sa Théorie du symbole : « J'écris pour ceux qui ont déjà compris » et s'ils nécessitent de

la part du lecteur une initiation préalable, ils apportent à tous ceux qui en négligent la valeur épisodique la récompense de délicieuses ou profondes découvertes. Les héros d'Henry Maubel vivent davantage de leur rayonnement que de leur vie même. Ils traînent après eux une sorte d'ombre lumineuse, qui est comme l'émanation spirituelle d'une existence secrète dont ils seraient à la fois les esclaves et les maîtres.

L'homme, écrit Maubel, est un puits de mystère dont la raison tant vantée n'est ni le seau ni même la corde; tout au plus la poulie. Au fond dorment les mirages. On puise et l'eau coule, claire et désenchantée, sous la lumière du jour.

Cet arbre regarde au loin, écrit-il encore. Il a soif de partir. Mais ses racines le retiennent. La vie — de rafales ou de caresses — balance nos pensées sous le ciel comme elle balance la cime de cet arbre. Le rêve est le voyage de ceux qui ne peuvent pas partir.

Toute l'œuvre de Maubel est schématisée dans ces deux notes. Elle illustre de commentaires résignés ou d'aspirations de plus en plus hautes l'éternel conflit entre l'homme et l'infini, et c'est par une subtilité nuancée plutôt que par sa puissance qu'elle fixe un des aspects les plus aigus de l'inquiétude contemporaine. Sans doute une anthologie ne peut en offrir que des aperçus insuffisants.

Précieuse surtout par l'ascension progressive d'une pensée en marche vers l'absolu, l'œuvre de Maubel, méconnue naguère, trouverait aujourd'hui, mieux que par l'intermédiaire d'une anthologie, le « milieu acoustique » qui lui manqua.

Aussi peut-on se réjouir de la réédition prochaine de « Quelqu'un d'aujourd'hui », publié en 1892, et qui, par ses qualités d'écriture et son acuité analytique, constitue un document psychologique extrêmement précieux.

Bien qu'il se complût dans la solitude, Maubel souffrit de l'incompréhension de ses contemporains.

Du temps où, un peu malgré lui, il présidait aux destinées de la Jeune Belgique, il redoutait les tumultueuses réunions du **Café Sésino**, bureau de rédaction de la Revue et centre de ralliement de tout ce que Bruxelles comptait alors d'esthètes et d'écrivains.

On y vit s'arrêter aussi tous les artistes français de passage en Belgique.

Autour de « Son Impertinence le page Siebel », qui sous le nom de Max Waller avait lancé la Jeune Belgique, Albert Giraud, dans le tintamarre des colloques et la fumée des cigares, distillait, entre deux sonnets héroïques, de prestigieuses rosseries aussitôt commentées, avec l'onction ambiguë d'un croyant sans foi, par Iwan Gilkin épris d'exégèses tarabiscotées, mais rebelle aux élégances provinciales et aux propos un peu naïfs de Georges Rodenbach qui déjà jouait au maître. Aux autres tables, Georges Eekhoud, consacré par la publication de deux volumes chez Jouaust, Emile Verhaeren dont *les Moines* avaient affirmé la maîtrise, Ernest Verlant, critique perspicace qui devait devenir Directeur des Beaux Arts, le grave, noble et distant Fernand Séverin, l'exquis Francis Nautet et Valère Gille, musqué comme un prince Valois, faisaient retentir la petite salle moresque du « Sesino » d'anathèmes et de calembours, de paradoxes et de professions de foi.

Plus tard le « Sésino » s'agrémenta de la joviale humeur d'Eugène Demolder, de la nonchalance enfiévrée d'Arnold Goffin, de la timidité goguenarde du trio gantois Maeterlinck, van Lerberghe et Grégoire Le Roy, de la narquoiserie de Louis Delattre, de l'érudition des frères Destrée et du wagnérisme éperdu d'Emile Vandervelde.

On y vit, entre deux absinthes, Gustave Kahn discuter avec Georges Lemmen, l'illustration de *Limbes de Lumière*. On y vit encore la chevelure désespérée de Léon Cladel, la lavallière douteuse de Catulle Mendès, le monocle d'Henri de Régnier, la barbe admirable de Bernard Lazare et le profil balzacien d'André Fontainas. Puis vint l'heure des schismes.

Il y eut les servants du Parnasse, conduits par Giraud et les partisans du Vers libre, menés par Verhaeren.

Le *Coq Rouge* naquit et son premier cri sonna la mort de la Jeune Belgique et la décadence du « Sésino ».

Maubel, irrité du dogmatisme de ses collaborateurs, avait abandonné la direction de la « Jeune Belgique » pour suivre Verhaeren et Eekhoud au *Coq rouge*.

Le *Coq rouge* n'eut qu'une éphémère destinée... Maubel rentra dans l'ombre... Puis parurent d'autres revues, d'autres encore : le temps passa, la guerre survint, Maubel mourut. Jules Destrée et Emile Vandervelde devinrent ministres, le *Sésino* se mua en

banque et l'Académie fut, où parnassiens et verslibristes, oublieux des querelles passées, se congratulèrent gravement au nom de l'officialisme, qui est le crépuscule de toutes les littératures.

Quelques cafés tentèrent de reprendre la succession du *Sésino.*

A la *Régence*, on rencontre Georges Rency, Edmond Glesener et Arthur Daxhelet.

Au *Halskamp*, Grégoire le Roy préside une cour de « protestataires » tant français que belges, où défilent, selon les saisons : Georges Duhamel, Charles Vildrac, Fernand Crommelynck, Georges Remaeckers, Gaston Heux, Ferdinand Bonché, Frédéric Denis...

Stuart Merrill s'y attarda souvent. André Fontainas l'honore de ses visites et Louis Dumont-Wilden vient quelquefois y promener sa philosophie désabusée.

Les *Caves de Maestricht* sont l'asile des jeunes littérateurs encore en proie au délire sacré. On y rencontre D.-J. De Bœck, Alix Pasquier, Léon Chenoy, Horace Van Offel, H. Frenay-Cid, Maurice Gauchez, T. Fleischman, Charles Conrardy, Marcel Wyseur, G.-D. Périer, C. Mathy et d'autres qui, pour le salut de la Belgique, infectée de flamingantisme, préparent d'ardentes œuvres à la gloire de la langue française.

Memento — *Durendal* publie un fascicule dédié à la mémoire de son fondateur, l'abbé Henry Moeller.

Le Thyrse : Poèmes de Georges Frémières.

Signaux : « Alfred Jarry ou le père Ubu en liberté », par André Salmon. — Poèmes de Georges Gabory. — « Les Hérissons apprivoisés » d'André Malrany.

La Renaissance d'Occident : « Le feu dans la Brousse » d'Herman Grégoire. — « Sous l'égide de plusieurs lieux communs », de Léon Chenoy.

Annales du Prince de Ligne. — « Lettres à Eugénie sur les spectacles » (G. Charlier). — Un « M. de Chateaubriand » inédit du Prince de Ligne d'où j'extrais ces lignes :

M. de Chateaubriand, trop brillant, amuse quand il n'est que voyageur, touche quand il n'est que chrétien, est profond quand il réfléchit, éblouit quand il est peintre, fatigue quand il est poète, ennuie quand il est géographe, est insupportable par son érudition, ses citations, et son mélange de Dieux et de Saints qui confondent à la fois la Mythologie et la Bible.

Il est plus bel esprit que catholique. Il enchanterait s'il ne chantait pas toujours...

Médicis : « Les Cendres du Foyer » (M. Deauville).

La Bataille Littéraire : « Notes prises d'une lucarne » (Franz Hellens). — D.-J. Dorbaix : « Trois images d'été », « Au Jardin de l'Inutile ». — Deux poèmes de Rabindranath Tagore illustrés par Marie Delstanche. — Un dessin inédit de Rodin. — Un conte d'Enouard Fontene illustré par Allard L'Olivier. — Deux pastels de James Ensor. — « Deux Fontaines » de Richard Dupierreux. — Un poème de G. Kahn illustré par R. van der Borght.

GEORGES MARLOW.

LETTRES CATALANES

Le poète Josep Carner. — Josep Carner est né en 1884 à Barcelone. Et c'est au lycée de cette ville qu'il se prépara au baccalauréat. De même que c'est à l'Université de Barcelone qu'il fut, à 20 ans non encore révolus, reçu licencié en droit. Mais le doctorat juridique, il le prépara à Madrid. Avocat, nous ne sachions pas qu'il ait jamais plaidé. Son unique occupation, jusqu'à ces derniers temps, ce furent les lettres et le journalisme politique. Il a, dans sa déjà longue carrière, fondé, ou dirigé, diverses Revues littéraires ou politiques, aujourd'hui disparues : *Art Jove*, *La Catalunya*, *Empori*, etc. L'on peut dire aussi qu'il a collaboré à toutes les publications littéraires de la Catalogne. Vers 1910 ou 1912, il fit un court voyage en France, en Belgique et en Angleterre. En 1913, il s'en fut au Chili, d'où il revint avec celle qui est depuis sa légitime épouse, une Ossa Vicuña. Lorsque les Catalanistes fondèrent l'Institut d'Etudes Catalanes, Carner en fut nommé membre de la Section philologique, qui correspond plus spécialement à ce qui a trait aux études de langue catalane. Il compte parmi les très rares militants de la *Lliga Regionalista* qui, dès le début de la Grande Guerre, se sont déclarés francophiles. Or, Josep Carner, bien qu'il ne portât pas le titre de rédacteur en chef de *La Veu de Catalunya*, se trouvait, en fait, être à la tête de l'organe catalaniste. C'est ainsi que ce dernier a donné quelquefois, grâce à Carner, la note alliophile. D'ailleurs Carner a prononcé des discours, signé des manifestes, composé des poésies et rédigé assez d'articles en faveur de la cause alliée pour qu'on soit en droit de l'inscrire au Livre d'Or de la Latinité militante et qu'avant d'aller plus avant dans cette étude, nous lui fassions l'honneur de rendre ici deux de ces pièces où, malgré la *trahison* de la traduction, quelque chose reste de

la grâce de l'original et où, en tout cas, l'intention qui les dicta subsiste en sa force et son éloquence premières :

CAMPAGNARDE LATINE

Voici : tu arrives, ailée, jusqu'au sillon ; —Tu te penches, un peu, vers la lumière — Et, à demi-auguste, à demi-chiffonnée, — Tu te couronnes d'or automnal.

Tu as taille fine et ronde, — Ton sein est la naissance d'une promesse, — Ta bouche chante, enflammée — Comme la rose d'Anacréon.

Et tu sèmes, de-ci, de-là, le grain — Telle une Reine répandant son aumône — Cependant que tu souris du pauvre Galate farouche.

Pourtant tu ne sauras jamais que sous la glèbe amicale — Gît une déesse antique — Et que celle-ci veille sur la grâce de ton geste ! —

TRANSMUTATION

Lorsque, dédaigneux et solitaire, — Je méprisais les merveilles du monde — Je voulus arrêter les belles étoiles — D'un élan de ma fière passion.

Mais en moi aujourd'hui la pitié renaît, — De nouvelles fleurs tout alentour sont écloses, — Et si je longe la rivière, les étoiles — Me suivent et vont au fil de l'eau.

Je ne te connais plus, étrange solitude ! — Au sommet du mont je perçois des voix — Et dans l'ouragan, des mélodies.

Je suis, de par mes blessures le frère de tout le monde — Et près de moi, désormais, les vies s'entr'ouvrent — Eclairées au dedans par l'hospitalité.

Quand Alfons Maseras lut, en pleine guerre, ces deux sonnets, le 22 février 1918, à ses auditeurs du *Foyer Français* barcelonais, il eut soin (1) de leur faire observer qu'ils n'étaient nullement « les meilleurs » de l'auteur, mais qu'ils « suffisaient à sa gloire ». Mais continuons la relation brève de la vie de Josep Carner. En même temps qu'il rédigeait la *Veu*, il traduisait pour *Editorial Catalana S. A.* — dont dépend le quotidien de langue catalane et dont Carner était l'un des Directeurs littéraires et le principal auteur — une quantité de livres anglais et français, dont nous citerons seulement, dans la section dite : *Biblioteca Literaria*, ses versions du *Christmas Carol* de Dickens, du *Vol de l'Eléphant blanc* de Mark Twain, ainsi que des *Aventures de Tom Sawyer* du même, de *Silas Marner* de George Eliot et aussi celles du *Bourgeois Gentilhomme* de Molière, des *Contes Cruels*

(1) Voir *Messidor*, *Any 1*, numéro 4 p. 56.

de Villiers de l'Isle Adam (en collaboration avec J. Folguera), car nous nous trouvons les avoir dans notre Bibliothèque (1).

Il n'est pas, réellement, aisé de se procurer les œuvres de Josep Carner. M. J. Pérez-Jorba, Catalan de Paris et poète lui-même — ses recueils, aux titres étranges, n'ont jamais été aussi luxueusement édités que le dernier paru : *Turmell i el Boc en Flames*, une merveille de plaquette sortant des presses barcelonaises de J. Horta avec la date de 1921 — qui leur a dédié un article enthousiaste au nº 3 (septembre 1918) de sa défunte Revue : *L'Instant* commence par déclarer erronément, p. 5, qu'il « a tout d'abord publié un recueil de poèmes qui est d'une unité parfaite : *Fruits Saborosos*, où chaque composition déroule un sujet avec une harmonie charmante ». Non ! Le premier ouvrage imprimé de Josep Carner est une *Idili dels Nyanyos*, que je n'ai d'ailleurs jamais pu lire, mais qui a précédé le charmant recueil — paru en janvier 1904, après être resté un an et demi sur le marbre chez l'imprimeur barcelonais Fidel Giro — qui porte le titre *Llibre dels Poetes*, 182 pages gentiment illustrées qui se composent de trois parties de poèmes, dont la première : *Biografia*, est particulièrement savoureuse. A la fin de ce petit volume, Josep Carner annonçait comme de prochaine publication : *Deu rondalles de Jesús Infant* et — dans la Bibliothèque de *L'Avenç* — des *Llops*. Ces œuvres, dont la première seule a paru — et c'est une bien petite plaquette — n'étaient encore que de modestes prémices. Le *Llibre de Sonets* — qui précéda d'un an *Els Fruits Saborosos*, achevés d'imprimer la veille de la Chandeleur de 1906 pour J. Horta — que complétera, en 1907, le *Segon Llibre de Sonets*, assirent la réputation de Josep Carner comme poète à la formule aussi originale qu'à l'âme innombrable. Encore que la forme révèle parfoite de frappantes indécisions, l'attrait de ces pièces, fait de mille éléments combinés et composites, est étrangement prenant pour quiconque connaît la Catalogne, a vécu dans l'ambiance de cette province, en a savouré la pensée moderne. Mais, sur ce point, M. J. Pérez-Jorba a dit, dans l'article de *L'Instant*, de si

(1) En revanche, nous ne possédons pas sa traduction de l'anglais de W. Barry : *La Papauté et les Temps Modernes*, qui fait partie de la section dite : *Enciclopedia Catalana*, également publiée par la S. A. *Editorial Catalana*, Barcelone, Escudellers, 10 *bis*. — Parmi les autres traductions, œuvres de M. Josep Carner, que nous avons pu lire, signalons celles des *Fioretti* de saint François d'Assise et du *Midsummer Night's dream* de Shakespeare.

excellentes choses, que je préfère y renvoyer le lecteur et passer outre.

Els Fruits Saborosos, dédiés à Jaume Figueres, ne contiennent que 18 courtes pièces. C'est gracieux, imagé, un peu précieux, en tout cas, souverainement délicat et savoureux comme les fruits mêmes qui servent de prétextes à ces miévreries... Puis ce seront, en 1911, le *Verger de les Galanies;* en 1912, les *Monjoies* et, en 1914, ces si barcelonais *Auques i ventalls*. Le premier de ces trois livres est d'un idéalisme ailé, attique, méditerranéen. De toutes les « Philis en l'air » dont un poète peut se professer amoureux — tout en restant, comme M. Josep Carner, excellent catholique et catholique pratiquant, en fonctionnaire correct de la *Lliga* — la Philis de M. Carner est celle qui ressemble le mieux à la pure beauté, indépendante des confessions et pudiquement païenne. Cette impression d'hellénisme s'accentue avec le volume suivant, en même temps qu'on y constate un effort nouveau d'interprétation harmonieuse de la vie et encore, croyons-nous, une rénovation de la forme poétique catalane. Evidemment, il y a là bien des réminiscences et les critiques catalans qui ont écrit alors sur M. Josep Carner ont trop oublié d'étudier ce délicat problème d'influences ; qu'ils s'appellent MM. Manuel de Montoliu — aux pages 41-55 de ses *Estudis de Literatura Catalana* de 1912, puis en 1919 dans le court article de l'*Almanac de la Revista*, p. 271-272 — ou Alfons Maseras — en mai 1912, dans un article du *Mundial Magazine* signé : Bernadas et intitulé : *Poetas Catalanes Contemporáneos*, où, cependant, il est dit, p. 36, que « Carner a subi beaucoup d'influences littéraires, surtout celles des poètes français modernes ». Quant à *Auques i Ventalls*, ces tableautins ne seront bien goûtés que de ceux qui ont vécu la petite vie quotidienne de Barcelone et qui, par suite, seront à même de dégager ce que ces humoristiques notations ont de doucement réaliste en même temps que de subtile et attique ironie.

En 1918, Carner donne *La Paraula en el Vent*, vers dont l'affinement spirituel est plus sensible encore que dans les précédents recueils : atticisme d'esprit et légère finesse de forme s'y fondant en un tout des plus harmonieux, où les rêves, véritablement, chantent au vent sur l'aile des mots, comme l'indique si heureusement le titre. Puis viennent, la même année : *Bella Terra*

Bella Gent et, en 1920 *L'Oreig entre les Canyes*. Tiré à 250 exemplaires, le premier de ces volumes se compose de 65 pièces réparties en 115 pages qui ne portent pas de nom d'éditeur, mais qui, comme *L'Oreig*, ont été imprimées par Nicolau Poncell pour Jaume Rafols et Cie. Le second, de même tirage, renferme 56 pièces en 85 pages. *Bella Terra Bella Gent* a été défini par M. Joaquim Pellicena i Camacho, dans la *Veu* du 22 juillet 1920, « un livre de renouvellement, c'est-à-dire de surpassement », cependant que *L'Oreig* serait « un livre de synthèse, c'est-à-dire de plénitude » (article intitulé : *L'Oreig entre les Canyes*, p. 9). Le Directeur de *La Vanguardia*, M. Agustin Calvet — qui y signe ses chroniques littéraires : *Gaziel* — n'est pas de cet avis. Pour lui (voir son article : *El peligro de la madurez*, numéro du mercredi 7 juillet 1920) — ce dernier recueil ne serait qu'une oiseuse répétition des thèmes précédemment traités par Carner. Et, de ceux-ci, M. Calvet avait donné l'analyse en même temps que la critique l'année d'avant, dans quatre articles de son journal, intitulés: *Platicas sobre el Renacimiento* (31 décembre 1918, 7, 14 et 21 janvier 1919). Nous n'avons pas à prendre parti dans cette querelle et il nous a paru que les deux volumes réservaient au lecteur de pures délectations. C'est bien également l'avis de « Jordi March » — pseudonyme de M. Carles Riba, bon helléniste, bon latiniste et même hébraïsant; critique, humaniste et traducteur, aussi, d'œuvres allemandes et anglaises pour la *Biblioteca Literaria* susnommée — dans un article inséré dans l'édition du soir de la *Publicidad* du 15 novembre 1920 et encore de M. Josep-Maria Capdevila, dans le même journal, même édition, samedi 12 mars 1921. Pour donner une idée au lecteur de la manière simple et charmante avec laquelle M. Josep Carner sait rendre les aspects de sa chère Catalogne dans ces deux livres — dont la richesse, la variété de rythmes, surtout dans le second, sont prodigieuses : que l'on voie, par exemple comment le menu vers de 5 syllabes (après le précédent glorieux de Lamartine) y est employé, — j'ouvre au hasard *Bella Terra* et j'en traduis la pièce de la page 51, dédiée à E. Prat de la Riba : *Com el Vallès no hi ha rès* (1) :

(1) Sur Enric Prat de la Riba, ses origines, ses relations avec le Josep Carné, propriétaire d'un café à Barcelone, voir la biographie de Prat de la Riba au numéro d'octobre 1917 des *Quaderns d'Estudi*.

Ah! maison bien champêtre, — Dieu te préserve du mal! — A sa sortie, toute seulette, — Il est une guimauve alcée.

Au bassin, par peur, — La lumière mourante se décompose : — Qu'il fait bon, là, au crépuscule, — Goûter une pêche d'or !

Par le jardin de soie, — Un ruisseau traverse, aux méandres divins : — Des peupliers le ceignent, — Et quatre pins lui confèrent leur onction.

Les roseaux lui font une barrière — A cette eau, au gazouillis chanteur ; — Je vois tout l'infini des étoiles,— Qui tombe dans cette rigole.

Les cimes avoisinantes — Apparaissent comme adoucies : — De jour, c'est par le halo solaire, — De nuit, par le rayonnement des astres.

Sur un mamelon, que saupoudre, — Un or vieilli et rare, — Il est une vigne, si suave, — Qu'elle vous fait rêver de la mer.

Et à peine, dans l'ombre diffuse, — Entend-on quelque grillon isolé, — Et la lune allumée s'enfile — Dans le pal faîtier d'une meule ..

Mais il faut lire cela en catalan, cette langue suave et douce et tendre et intime, si l'on veut ressentir le plein effet de cette poésie familière et évocatrice :

Ai, casa tan camperola,
Déu me la guardi de mal !
En sa eixida, tota sola,
Hi ha una malva real, etc.

Tel était Josep Carner, quand il se décida à changer de carrière. L'auteur de l'*Antologia de Poetes Catalans Moderns* parue en 1914 comme treizième volume de la *Societat Catalana d'Edicions*, M. Alexandre Plana, remarquait, à la fin de la notice qu'il y a dédiée à Carner, p. 117, que ce poète n'était pas encore arrivé « à la meitat del cami de nostra vida ». Dante Alighieri avait, dès le premier vers de la *Commedia*, fixé cette moitié de route à 35 ans et l'on sait que les commentateurs se sont servi de cette donnée pour calculer que la première ébauche de son poème doit se placer aux alentours de 1300. M. Josep Carner avait dépassé légèrement la date fatidique lorsqu'il se décida à aller demander à ce gouvernement de la *Meseta Central* — qu'il avait, de si longues années, si âprement combattu dans la *Veu* — de le nommer quelque part Consul de l'Espagne centraliste et anti-autonomiste. A son retour de Madrid, où il s'était rendu à cette fin, il nous écrivait, le 16 novembre 1920, de Barcelone : que, par ce prochain changement de carrière, il verrait s'il lui convenait, en littérature, « d'imposar-me silenci, o

de consentir a una certa esma interior de renovellament ». Jusqu'ici, les voyages ne semblaient pas avoir modifié le moins du monde les directions de son inspiration, strictement localisée au cercle étroit des idées, des sentiments et des choses de la petite patrie. Son cas constituait même une exception curieuse à cette sorte de loi de l'histoire littéraire, selon laquelle les grands écrivains semblent ressentir le besoin périodique de s'enrichir en changeant de milieu. M. Calvet remarquait, à ce propos, dans son article II, du 7 janvier 1919, que le long voyage passionnel outre-mer n'avait pas eu la moindre répercussion poétique sur son œuvre :

L'immensité des mers franchies pour la première fois, la nouveauté d'un continent inconnu, la structure géographique d'un pays lointain, une flore et une faune tropicales, le gigantesque panorama des Andes, le merveilleux spectacle d'autres constellations dans la profondeur d'autres cieux : tout cela, il faut bien s'imaginer que Carner l'a vu. Mais il n'a pas écrit une parole qui nous l'atteste. Son voyage achevé, de retour dans sa patrie, recommençant après un temps d'arrêt la besogne poétique, que nous chante Carner ? Ce qu'il chanta naguère, les thèmes de toujours, l'unique chose qui l'intéresse et l'émeuve poétiquement : sa terre natale. Ni paysages fertiles, ni panoramas immenses, ni gent inconnue. Au lieu du chasseur d'aigles de la Cordillère, nous nous retrouvons avec le vieux teneur de livres célibataire, mélancoliquement enfermé, par un après-midi dominical, dans sa mansarde des rues Xuclà, Petritxol ou la Canuda :

El pobre senyor Pere, el senyor Pere
Es un vell vell dependent de testa gris ;
Viu en una dispesa escadussera
Penjada com un niu en un quart pis...

Le consulat de Gênes nous vaudra-t-il un Carner nouveau ? L'Angel Ganivet des *Cartas Finlandesas*, ou bien le médiocre Paul Claudel de l'Ambassade de la République Française ? Car nous nous ferions un scrupule de suggérer l'alcoolique et navrante misère d'un Rubén Darío, diplomate pour rire. Josep Carner avait tenté, il y a de cela une dizaine d'années, le genre du roman d'aventures, une sorte de « novela poematica » en catalan du XVIe siècle : *La malvestat d'Oriana*, où l'histoire s'associe avec une assez profonde connaissance du cœur humain sur la trame d'un récit consacré à narrer les péripéties d'une passion d'amour. M. Josep Carner, avant de partir pour l'Italie, promet-

tait un volume de *Primeries*, qui eût fait partie de sa *Biblioteca Catalana*. Attendons, pour le juger définitivement, qu'il nous ait communiqué les résultats de cette expérience probatoire dont sa lettre du 16 novembre 1920 nous annonçait la tentative.....

Memento. — M. Alfons Maseras vient de publier chez l'éditeur Verdaguer (A. Domenech, S. C. (Successeur) un nouveau et original volume : *A la deriva*, où il entreprend, parce que ses sens sont rassis et que ne bat plus en son cœur l'ardeur des choses impossibles, de consigner pour l'édification du lecteur quelques souvenirs de ses jours inquiets. Il a choisi, à cette fin, un roman de forme autobiographique, dont le héros imaginaire, Montellers, n'est sans doute qu'une transformation romanesque de la propre personnalité de l'auteur. Son roman antique : *Ildaribal*, dont il a été parlé dans le *Mercure*, vient aussi d'être mis en bon castillan par M. Rafael Marquina, en un élégant petit volume de la *Coleccion Universal*, que publie à Madrid la Compagnie anonyme de Librairie *Calpe*. MM. Guerau de Liost, Salvat Papaseit et Carles Riba, qui figurent parmi les écrivains représentatifs de l'intellectualité catalane contemporaine, ont aussi donné de récents ouvrages qui, chacun dans son genre, méritent d'être signalés ici. Ce sont, du premier, *Selvatana d'amor*, recueil de poèmes à tendances chrétiennes et de forme aisée ; du second, *L'irradiator del Port y les Gavines*, d'un genre de cubisme en quelque sorte « méditerranéen », dont cet écrivain tend à se constituer une spécialité et, du troisième, plus haut cité, diverses traductions des classiques grecs — en particulier d'Homère, de Plutarque et de Sophocle, — qui pourraient ne pas être sans influence sur le mouvement de retour à la culture antique dont certains, en Catalogne aussi, se sont faits les jusqu'ici peu écoutés hiérophantes, mais qui n'en existe pas moins et qui a ses fanatiques, tel ce jeune homme, J.-V. Foix, écrivant, dans sa nouvelle Revue : *Monitor*, qu'ils s'abstiendront, au besoin, — lui et ses fidèles, — de toute lecture moderne, ce qui n'est qu'une galéjade de méridionaux.....

CAMILLE PITOLLET.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Mémoires du Comte Witte (1849-1915), Plon-Nourrit. — Francis Laur : *Le Cœur de Gambetta*, Payot. — R. de Villeneuve-Trans : *A l'ambassade de Washington*, Bossard. — J. Tersannes : *Le Problème autrichien*, Bossard. — Herman G. Scheffauer : *Blood Money*, Overseas publishing C°, Hamburg 15.

Parmi les hommes d'Etat qui furent appelés au pouvoir par les

deux derniers empereurs de Russie, le comte Serge Yuliévitch Witte a été indiscutablement l'un des plus remarquables. Doué d'une haute intelligence, d'une capacité de travail qui étonnait tous ceux qui l'approchaient, possédant une culture quasi encyclopédique, il eût pu devenir une force bienfaisante pour sa patrie si, avec ses brillantes et solides qualités intellectuelles, il avait eu une conscience plus scrupuleuse, un sens moral plus aigu. Or cela lui manqua, et même ses mémoires, écrits, de toute évidence, en vue de justifier ses actes et sa politique, le prouvent surabondamment.

Disons tout de suite qu'en dehors des critiques qu'on peut adresser à leur auteur, ces mémoires, d'une lecture très attachante, méritent d'avoir la première place dans la littérature documentaire des règnes des derniers autocrates de Russie.

Witte commence ses mémoires par la description de son enfance et de sa famille et s'arrête longuement sur l'histoire romanesque d'une de ses cousines, Mme Blavatski, célèbre théosophe, dont les avatars égaient quelques pages de ce premier chapitre. Quand Witte se rencontra pour la première fois avec cette cousine, elle avait déjà parcouru l'Europe, l'Asie et l'Amérique, « elle n'était plus que la ruine de ce qu'elle fut autrefois. Son visage, jadis, sans doute, d'une grande beauté, portait les traces d'une vie orageuse et passionnée, et sa taille était gâtée par une précoce obésité. En outre, elle ne se souciait guère de sa tournure et préférait les robes de chambres lâches à une toilette plus compliquée. Mais ses yeux étaient extraordinaires. Elle les avait énormes, couleur d'azur, et quand elle parlait avec animation, ils étincelaient d'une manière qu'il est impossible de rendre. Jamais, dans ma vie, je n'ai rien vu de comparable à ces deux yeux ! » Après avoir rappelé les succès de Mme Blavatski comme artiste, — sans jamais avoir appris la musique, elle donna des concerts de piano à Londres et à Paris, — sa réputation comme medium, son influence comme chef reconnu des théosophes à Paris, après son retour de l'Inde, Witte tire de la vie prodigieuse de sa cousine la conclusion suivante : « Que celui qui doute encore de l'origine immatérielle de l'âme humaine considère la personnalité de Mme Blavatski. Durant son existence terrestre, un esprit, sans nul doute indépendant de son être physique et physiologique, habita en elle. A quel royaume du monde invisible appartenait cet esprit ?

Sortait-il de l'enfer, du purgatoire ou du paradis ? On peut hésiter ! Cependant, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y avait quelque chose de démoniaque chez cette femme extraordinaire. »

Witte débuta dans la carrière administrative sous le règne d'Alexandre II. Bien qu'issu d'une famille de gentilshommes, ce ne fut point, comme c'était le cas pour la plupart des fonctionnaires russes, dans les antichambres et grâce aux hautes protections qu'il gagna ses grades ; son avancement rapide il le dut à son travail, à ses capacités hors ligne, à ses connaissances solidement étayées. Vers la fin du règne d'Alexandre II, il était déjà chef de l'exploitation du réseau le plus important des chemins de fer russes, et ses mérites étaient connus de l'Empereur.

Witte servit successivement les trois derniers Romanov, et si Nicolas II l'appela plusieurs fois au pouvoir, en dépit de l'antipathie qu'il éprouvait à son endroit, c'est que Witte était le seul homme d'Etat capable de dénouer les situations difficiles.

Cette antipathie profonde de Nicolas II pour son ministre était, d'ailleurs, tout à fait réciproque, et si les mémoires de Witte ne sont qu'un long plaidoyer *pro domo*, ils sont en même temps un réquisitoire contre Nicolas II, qu'il représente comme un homme sans caractère, sans volonté, sans honnêteté. En revanche, Witte est tout admiration devant Alexandre III, en qui il voit toutes les vertus et toutes les qualités du souverain. On sait pourtant qu'Alexandre III était un homme excessivement borné, qu'il fut l'un des autocrates les plus réactionnaires et que les treize années de son règne pesèrent comme un cauchemar sur la Russie.

Il faut dire — et c'est peut-être une des qualités essentielles du livre de Witte, — que dans sa haine comme dans son amitié il est très tranchant, et, n'usant point d'euphémisme, il appelle carrément crétin, idiot ou escroc quiconque, selon lui, mérite ces qualificatifs. Mais la personne pour qui il a la plus grande admiration, et qu'il place de cent coudées au-dessus de toutes les autres, c'est indiscutablement lui-même, Serge Yulievitch Witte. Rappelant son entrée à l'Université il écrit : « Ce fut la première fois que j'ai donné la preuve de cette indépendance de jugement et de cette vigueur de volonté qui jamais dans la suite ne m'abandonnèrent. » Et plus loin : « J'étais fort intelligent et dépassais de beaucoup mes camarades. » Ailleurs, pour montrer sa perspicacité, il en prend même à son aise avec les faits historiques ; c'est ainsi

qu'il nie l'attentat de Borki. On sait qu'au début du règne d'Alexandre III les révolutionnaires, qui avaient résolu de faire périr le tzar, réussirent à placer sur la ligne de chemin de fer du S.-O. de la Russie, près de la station Borki, une machine infernale qui devait faire sauter le train impérial. L'attentat eut lieu ; le tzar et sa famille échappèrent à la mort par miracle ; mais Witte ne veut voir dans cette catastrophe qu'un simple déraillement dû à l'excès de vitesse du train impérial, et cela parce qu'il avait déclaré précédemment que le ministre de la Cour exigeait pour les trains impériaux une vitesse trop grande què ne permettait pas l'état des voies ferrées en Russie. Cependant, l'enquête menée à l'époque par le célèbre jurisconsulte Koni a établi nettement qu'il s'agissait bien d'un attentat imputable aux révolutionnaires.

S'il n'est pas tendre pour Nicolas II, Witte est non moins sévère pour le grand-duc Nicolas Nicolaievitch, celui qui fut généralissisme des armées russes les premières années de la guerre. Il le représente comme un ivrogne, comme un homme très borné et possédé lui aussi de ce mysticisme complexe dont l'impératrice Alexandra infecta Nicolas II. « Un incident de mes rapports avec le grand-duc Nicolas, écrit Witte, éclairera ce côté de son caractère. J'avais fait sa connaissance à Kiew, dans la maison de sa mère, la grande-duchesse Alexandra Petrovna, où j'étais reçu. A cette époque j'étais directeur des chemins de fer du sud-ouest, tandis qu'il était colonel attaché à l'état-major général. Quelquefois nous jouions aux cartes. Sa mère était une excellente femme, mais affectée aussi de cette folie de l'occultisme. Plus tard je le vis fréquemment, mais je n'eus jamais l'occasion de causer avec lui. Quand je devins ministre, il m'envoya une carte de visite, un jour de congé, ou la laissa à ma porte. Quelque temps après ma nomination comme président du Conseil des Ministres, j'allai pour le voir. La conversation tourna sur l'empereur : — Dites-moi franchement, Sergey Yulievitch, dit-il soudain, est-ce qu'à votre jugement l'empereur est un être humain ou est-il davantage ? — Eh bien, répliquai-je, l'empereur est mon maître et je suis son fidèle serviteur, mais quoi qu'il soit un souverain absolu, donné à nous par Dieu ou la nature, il est néanmoins un être humain avec tous les signes caractéristiques de l'humanité. — A mon sens, remarqua le grand-duc, l'empereur n'est pas

un simple être humain, mais plutôt un être intermédiaire entre l'homme et Dieu. »

En général, Witte est dur pour l'entourage des souverains, et tous ceux — ministres, hauts fonctionnaires, ambassadeurs, diplomates, — qui jouèrent un rôle au cours des règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, à l'exception de deux ou trois, sont accusés par lui, sans ménagement, d'incapacité totale ou de fourberie insigne.

Mais il poursuit d'une haine particulière le général Trépov et surtout Stolypine, et, pour accabler ce dernier, il ne recule pas devant la calomnie. Il l'accuse en effet de connivence avec les pires éléments de désordre qui furent en Russie, ceux qu'on appela les « Cent noirs ». Or c'est chose bien connue — et Witte ne pouvait l'ignorer — que Stolypine était un adversaire résolu de « l'Union du peuple russe », ainsi que se dénommaient officiellement les « Cent noirs », il voyait en cette Union un danger des plus graves pour l'autocratie et la dynastie, et malgré la demande que lui en fit Nicolas II, il refusa de s'inscrire dans cette Union, dont le souverain russe portait ostensiblement les insignes. Plusieurs fois même Stolypine demanda aux leaders de l'opposition, à Goutchkov, Milioukov, Maklakov, de provoquer un débat à la tribune de la Douma et de stigmatiser les membres de cette Union comme pillards et assassins.

Plusieurs chapitres des mémoires de Witte — et ce ne sont pas les moins intéressants — sont consacrés aux affaires russo-chinoises. Ce sont d'abord les pourparlers avec Li-Hung-Chang, engagés après la paix de Simonosaki par Nicolas II, « désireux, dit Witte, de répandre l'influence russe en Extrême-Orient. Ce n'est pas qu'il eût un programme de conquêtes bien défini. Un désir irraisonné d'occuper les terres orientales le possédait uniquement ». Et aussitôt Witte se fait l'instrument de ce désir. Il négocie avec la Chine et lui offre les services de la Russie pour la conclusion d'un grand emprunt, dont elle a besoin pour payer l'indemnité japonaise, et la banque Russo-chinoise est fondée. Puis Li-Hung-Chang est envoyé comme plénipotentiaire en Russie et un pacte secret est signé, le 15 mars 1918. Les avantages que ce pacte assurait à la Russie ne manquèrent pas d'éveiller les convoitises des grandes nations européennes, d'inquiéter le Japon et de monter l'opinion chinoise dès que le peuple comprit à quel marché

de dupes avaient consenti ses représentants. Et la révolte des Boxers éclata. Les détails de cette révolte, tels que les rapporte Witte, ne constituent pas une page glorieuse pour la diplomatie européenne dont la duplicité envers la Chine est dévoilée impitoyablement, et Witte a beau attribuer à l'influence de Guillaume II sur Nicolas II certains des actes accomplis par ce dernier, il reconnaît toutefois que, lui ministre, un traité solennel fut, quelques années plus tard, déchiré comme un simple chiffon de papier. Car une constatation qui n'échappera pas aux lecteurs de ces mémoires, c'est que Witte, si sévère pour les autres, n'explique point comment lui, qui tint toujours les premiers rôles, ne fit, en somme, jamais rien de vraiment salutaire pour son pays. Il dénonce les vilenies des courtisans et des ministres, mais, finalement, capitule devant eux. Dans certains cas son récit frise même l'inconscience. Par exemple, il raconte en détail un fait qui eut un retentissement énorme à la tribune de la Douma et qui bouleversa l'opinion russe. Il s'agit de l'affaire Komissarov, découverte par le prince Ouroussov, adjoint au ministre de l'Intérieur, et par Lopoukhine, directeur de l'Okhrana. Witte écrit :

En janvier, ou peut-être en février 1906, Lopoukhine, directeur du département de la police sous Plehve, eut une conférence officielle avec moi, au cours de laquelle il me remit une pièce qui contenait des renseignements qui me firent sursauter. Il savait avec certitude, me déclara-t-il, qu'il y avait au département de la Police une section spéciale dirigée par le capitaine Komissarov, qui était chargée de rédiger des proclamations pour provoquer des manifestations antisémites et pour les disséminer à foison dans le pays. Rien que l'autre jour, me dit-il, de gros ballots de cette littérature ont été envoyés à Koursk, Vilna et Moscou. Il ajouta que cette section avait été créée par Trépov et dirigée par Rachkovski qui, à cette époque, y était encore attaché.

Ayant eu les preuves du fait avancé par Lopoukhine, on pourrait croire que Witte va donner l'ordre d'arrêter immédiatement Komissarov, de le traduire devant les tribunaux, de saisir et de détruire toutes ces proclamations. Pas du tout : « Quand je lui demandai (à Komissarov) qui était l'organisateur et le chef de ce service, il se hâta de m'assurer qu'il agissait de sa propre initiative, sans que ses supérieurs anciens ou actuels en fussent instruits, simplement parce qu'il croyait cette œuvre très utile. Insister davantage était inutile. » Et plus loin nous apprenons que

Witte lui-même a demandé à l'empereur de ne pas punir Komissarov. Après cela Witte s'étonne et s'indigne que les représentants des communautés israélites, venus l'entretenir sur les pogromes qui se préparaient un peu partout contre les Juifs, lui aient déclaré qu'ils n'avaient aucune confiance dans le gouvernement et que les Juifs n'avaient plus qu'à se joindre aux révolutionnaires pour tâcher de renverser l'autocratie.

Posant pour le champion de la liberté civile, pour le conservateur aux idées très larges, se comparant volontiers à Beaconsfield et à Gladstone, Witte raconte lui-même qu'il était un des hôtes assidus du prince Mestcherski, le plus farouche réactionnaire qui fut, dont l'influence sur Alexandre III et Nicolas II était énorme ; mais il ne souffle mot de Raspoutine, ce qui est d'autant plus étonnant que, ayant rencontré celui-ci chez le prince Mestcherski, il s'était, dit-on, lié assez intimement avec le fameux *staretz* et souvent se rendait chez lui.

Les péripéties de la guerre russo-japonaise et la paix de Portsmouth occupent une assez large place dans les mémoires de Witte, qui fut, comme on le sait, le plénipotentiaire pour la Russie dans les négociations du traité de paix entre la Russie et le Japon. Deux hommes étaient capables d'assumer cette tâche difficile : Witte et Mouraviov, ancien ministre de la Justice et des Affaires étrangères, qui était à cette époque ambassadeur à Rome. Dans son livre, Witte donne une longue et tortueuse explication du choix qui le désigna. Selon lui, Mouraviov aurait décliné cette délicate mission parce qu'elle était peu rémunérée : 20.000 roubles seulement. Nous trouvons de ce refus une tout autre explication dans un livre paru à Berlin, peu avant la guerre, sous le titre *Le dernier autocrate*, livre fort bien documenté, sur le règne de Nicolas II, et dont l'auteur, le colonel Obninsky, était l'un des hommes les mieux renseignés des choses de la Cour et des hautes sphères russes. D'après Obninsky, Witte aurait acheté le désistement de Mouraviov, alors criblé de dettes, moyennant 50.000 roubles.

D'autres pages fort intéressantes des mémoires de Witte sont celles qui ont trait à la conclusion du dernier emprunt russe fait en France avant l'ouverture de la Douma. Dans le chapitre intitulé : *Mes travaux comme ministre des Finances*, il nous avait déjà révélé quelques tractations édifiantes au sujet des emprunts

contractés sous le règne d'Alexandre III. A l'occasion de l'emprunt de 1905 il nous introduit dans les coulisses de la haute finance. La cheville ouvrière de cet emprunt était le baron Nœtzlin, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Pour mener à bien cette entreprise, Nœtzlin se rendait confidentiellement en Russie et était logé à Tsarskoié-Sélo. Plusieurs fois l'affaire fut sur le point d'échouer. Nœtzlin insistait pour que l'emprunt ne fût pas souscrit avant l'ouverture de la Douma, car l'un des principaux leaders de l'opposition, Maklakov et le prince Dolgorouki s'étaient rendus à Paris pour essayer de faire entendre au gouvernement français qu'il était illégal pour le gouvernement impérial de conclure un emprunt sans l'assentiment de la Douma. Mais Witte réussit à persuader le baron Nœtzlin et les banquiers de son groupe, soucieux surtout de toucher la forte commission, que cet emprunt était légal et serait reconnu, quel que soit le gouvernement russe. Cet emprunt, l'un des plus considérables à l'époque, sauva momentanément la dynastie et le gouvernement. Witte, très fier de sa victoire, l'appelle « l'emprunt qui sauva la Russie » ; il attribue sa réussite exclusivement à son habileté et ne souffle mot des dizaines de millions dépensés pour soudoyer la presse et le faire aboutir. Il se tait également sur ce fait que pendant qu'il négociait cet emprunt, comme Président du Conseil des Ministres, la terreur blanche régnait en Russie. Les exécutions sommaires, les fusillades, les expéditions répressives, les massacres des Juifs et des intellectuels, toutes ces convulsions qui précédèrent l'ouverture de la Douma eurent lieu Witte *regnante*. Il avait souvent recours, pour forcer la main des souverains dans les moments difficiles, à l'offre de sa démission. Il renouvela ce geste lors de l'ouverture de la Douma. Mais l'emprunt était conclu, on n'avait plus besoin de ses capacités spéciales et Nicolas II, qui, malgré son antipathie pour lui, l'avait honoré du titre de comte, après les négociations du traité de Portsmouth, écrivit en marge de sa requête : « Maintenant que le nouvel emprunt est conclu, je puis vous laisser partir, d'autant que vous invoquez l'état de votre santé ébranlée. »

L'emprunt de 1905 était le chant du cygne de l'activité gouvernementale de Witte, qui ne fut jamais rappelé au pouvoir. Cependant il n'y avait point renoncé, et ne négligea aucune manœuvre, dans les salons influents, pour s'imposer de nouveau.

Mais, à la fin, découragé de ses vains efforts, il se rendit à l'étranger, où il écrivit ses mémoires qui, malgré les défauts que nous avons signalés — défauts propres à la plupart des écrits de ce genre, — présentent un intérêt considérable.

J.-W. BIENSTOCK.

§

M. Francis Laur a publié sur le **Cœur de Gambetta** et sa longue liaison, aujourd'hui connue, avec Mme Léonie Léon, qui fut l'amie des bons comme des mauvais jours, un volume curieux et qui a été l'objet de divers commentaires. C'est une vieille histoire et de longues controverses qui ressuscitent. Nous ne reprendrons pas la querelle, et d'ailleurs on trouvera l'écho des discussions dont la dépouille du tribun a été l'objet dans des numéros récents de *l'Intermédiaire*. Au dire de M. Francis Laur, s'il y eut entre les amants une longue liaison, à la veille de se terminer par un mariage lors de l'accident qui survint, rien n'a pu être relevé qui ait eu entre eux l'allure d'une querelle. L'influence de Mme Léonie Léon sur Gambetta aurait été toute intellectuelle et même politique, comme l'atteste la longue correspondance, depuis 1873, que renferme le volume; elle aurait été d'ailleurs nettement bienfaisante. Non n'entrerons pas dans le détails des faits, qui relèvent en somme de la vie privée des intéressés. Mais il reste le problème de la mort sur lequel on a beaucoup ergoté. Gambetta était depuis longtemps malade, vieilli; il s'était surmené, se trouvait à la merci d'un accident minime, — et qui devait amener le dénouement. Mme Léonie Léon avait voulu s'éloigner, disparaître pour ne pas se trouver un obstacle à sa fortune; mais il l'avait enfin décidée à un mariage toujours reculé jusqu'alors. Tous deux venaient de s'installer à Ville-d'Avray, et il se serait blessé accidentellement à la main en manipulant un pistolet de combat qui se trouvait chargé (1). La blessure guérit rapidement; mais il avait été touché; des complications survinrent avec le surmenage de l'existence qu'il menait et auraient déterminé finalement une appendicite,—

(1) Cette version, que nous ne discuterons pas, d'ailleurs, se trouve en contradiction avec une note publiée dans *L'Intermédiaire* sous la signature de P. Le Vayer, et où il est question d'une blessure très différente: « Un artiste peintre, M. Loubat, fut chargé, en 1883, de reproduire en aquarelle *le morceau perforé du bas-ventre* du tribun, que le chirugien Lannelongue avait découpé à dessein. D'après l'artiste, la pièce anatomique accompagnée de cette reproduction devait être déposée au musée Dupuytren (n° 1539, col 112, 10 fév. 1921).

accident qu'on n'avait pas encore étudié comme aujourd'hui et que les médecins n'osèrent opérer. Léon Gambetta mourut dans la nuit du 3 décembre 1882. — L'ouvrage de Francis Laur, qui fut de ses amis et intimes, est d'ailleurs intéressant à lire, si nous ne prenons plus aucun intérêt au monde politique et aux discussions de l'époque, et le personnage s'est retrouvé d'actualité avec la fin de la guerre et l'occupation triomphale de l'Alsace-Lorraine.

L'effondrement de la Russie impériale, la paix qui s'en suivit entre les révolutionnaires russes et l'Allemagne, laquelle ne tarda pas à renvoyer sur notre front des divisions nombreuses devenues désormais inutiles à l'Est, causèrent une immense déception en France et dans les pays alliés. Mais la décision de l'Amérique, l'envoi de son puissant matériel et de ses premières troupes ranimèrent assez promptement les courages un instant défaillants; et, il faut bien le dire aussi, à cette heure d'une si exceptionnelle gravité, la prise en main du gouvernement français par un vigoureux vieillard, qui peut-être par la suite commit quelques fautes, mais du moins eut le mérite de ne jamais désespérer, — tout cela ne tarda pas à ranimer les espérances. Aussi, à la paix, l'arrivée du président Wilson fut-elle saluée par l'enthousiasme des foules qui l'acclamèrent comme un apôtre, — dont il prenait d'ailleurs assez volontiers les attitudes. On avait déjà oublié que, quelques mois à peine avant la déclaration de guerre de l'Amérique, l'hôte de la Maison Blanche avait eu la mauvaise idée de dire qu'il ne savait pas pourquoi l'on se battait en Europe. D'autres déceptions ne devaient pas se faire attendre, et la constitution de la Société des Nations, qui apparaît à tous maintenant comme une déception amère, — il semble qu'on peut le dire franchement, — précéda, au lieu de suivre, tout ce qui devait être d'abord décidé quant aux réparations légitimes à imposer à nos ennemis enfin abattus. On est d'autant plus étonné de ce cours étrange des choses que notre chargé d'affaires à Washington aurait pu, aurait dû éclairer nos hommes d'Etat. Les discours du sénateur Hodge, par exemple, étaient connus de tous ceux qui suivaient avec quelque attention les courants d'opinion dans la grande république américaine. M. de Villeneuve-Trans, qui fut attaché à notre ambassade à Washington, d'octobre 1917 à novembre 1919, a écrit des pages très intéressantes sur ce sujet. Son livre : **A l'ambassade de Washington** est un document

qui éclaire de curieuse façon cette époque si pénible pour nous. — C'est qu'il met en évidence, bien qu'avec mesure, la politique funestement personnelle d'un homme qui nous a surtout fait du mal, — peut-être sans le vouloir — mais dont les idées de pasteur étroit et de juriste géomètre ont pesé et pèseront malheureusement encore sur les destinées prochaines et futures de notre pays, et aussi de l'Europe qu'il a pour sa part si largement contribué à disloquer et à désorganiser.

L'idée du rattachement de l'Autriche à l'Empire Allemand fut d'abord peu goûtée dans le pays des Habsbourg, établit très bien M. J. Tersannes dans un volume abondamment documenté qu'il cousacre à la question : **Le problème autrichien** *et la menace du rattachement à l'Allemagne ;* mais les Boches ont de suite compris qu'il était de leur intérêt de prendre à leur compte les billevesées du président Wilson, — « le droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes », etc.. Ils ont intrigué, organisé une véritable propagande et réussi à créer un mouvement, dont M. Cheradame signalait l'existence dès 1911, mais qui a pris de vastes proportions. Déjà, au lendemain de la révolution qui balaya la monarchie, la nouvelle république autrichienne déclarait nettement qu'elle devait se réunir au corps germanique. On établirait difficilement sans doute que ce fut le sentiment général ; mais l'habileté des Allemands fut aussi de présenter ce sentiment comme spontané, comme un désir unanime de laisser croire que c'était le seul moyen de préserver tout un peuple de la mort. A la vérité l'Autrichien n'aime pas l'Allemand, dont il n'est qu'un cousin assez éloigné. Il sait très bien que le Boche ne prêche et recherche l'union qu'à son profit, — pour s'annexer 6 millions 1/2 d'habitants, — une réserve inespérée de matériel humain. L'Autrichien voit encore qu'il lui faudrait un jour ou l'autre recommencer la guerre, à l'avantage d'un maître qui ne voit que son intérêt, et s'y montre peu enclin. De là toute une campagne de presse organisée par l'Allemand, d'abord contre la France, — « foyer de l'impérialisme militaire et dont la soif de conquêtes hâte la ruine des populations innocentes ou prolonge leur misère par esprit de rancune ou désir de représailles ». La France cependant a fourni des vivres aux Autrichiens, — ravitaillé depuis deux ans 300.000 Viennois, et parmi eux 5.000 membres du syndicat de la Presse, — restés d'ailleurs au service

de l'Allemagne ! Aussi, tout en ne méconnaissant pas l'aide apportée, considèrent-ils que l'Entente leur donne « un secours momentané et qui permet d'attendre l'union avec la patrie allemande ». L'Autriche « est pauvre et faible, déclare-t-on couramment, mais l'Allemagne est encore riche et puissante et il lui suffit de s'unir à elle pour retrouver la prospérité d'autrefois », — moyen simple et pratique qui satisfait le lecteur autrichien outre qu'il flatte sa paresse naturelle. M. J. Tersannes fait voir quelle a été l'organisation de la propagande allemande, qui prêche en outre la destruction de la Pologne, l'anéantissement ou tout au moins l'affaiblissement des états tchèque et serbe nés du démembrement de l'Empire d'Autriche, et l'avènement de la Grande Germanie. Les circonstances économiques ont favorisé la propagande des Boches et le rattachement à l'Allemagne n'a pas été jusqu'ici universellement condamné par l'opinion, — tant il est difficile de montrer clairement les choses. M. J. Tersannes a été obligé d'en faire voir les inconvénients, — les dangers même, immédiats et futurs, — tant qu'il en arrive à discuter sur le droit d'interdire le rattachement ; sur les causes actuelles de son inefficacité, et s'il est exact, comme l'affirment les pangermanistes, que l'Autriche ne puisse vivre indépendante (1) ; sur les modifications intérieures que doit réaliser enfin le vieil Etat de François-Joseph s'il veut subsister, etc. — N'empêche qu'il y a là une des plus graves questions qui se trouvent à résoudre, — car le *veto* de l'Entente ne pourra pas toujours suffire. Il y faudrait de la décision et de la poigne ; et l'imprévoyance générale, — pour n'en pas dire davantage, — risque de nous mettre demain en présence de ce résultat peu ordinaire : l'Allemagne vaincue se retrouvant plus forte et plus unie après son désastre, et ayant réalisé le vieux rêve d'une conquête dont les pangermanistes faisaient autrefois le but même de leur victoire.

M. Herman G. Scheffauer, Germano-Américain (of Califournia) a éprouvé le besoin, — violent, on peut l'affirmer — de dire son fait à l'ex-président des Etats-Unis. C'est la brochure qui a pour titre : **Blood money, Woodrow Wilson and the Nobel peace prize,** *Le prix du sang, Woodrow Wilson et le*

(1) L'Autriche, avoue cependant l'un d'eux, peut vivre sans nous ; mais elle deviendrait alors une colonie de l'Entente. C'est le pont de l'Allemagne vers l'Est, etc.

prix Nobel.— M. Wilson sans doute ne l'a pas volé, si l'on peut dire, mais pour d'autres raisons que celle indiquée par cet Allemand furibard; car sa brochure est un pamphlet, plutôt acide, — non à la façon de notre Paul-Louis Courier, comme bien on pense, mais plutôt dans la manière sibylline, vaticinatrice, exaspérée d'Emerson ou de Carlyle (sans les qualités et la tenue littéraire de ces deux écrivains, bien entendu). M. Scheffauer fait ce qu'il peut, dans une langue, d'ailleurs, qui n'est pas la sienne. Il est venimeux à souhait et nous serions heureux que cette brochure publiée à Hambourg par une Société de propagande allemande qui inonde de ses produits les villes d'outre-Atlantique soit lue et méditée en France, et aussi et surtout en Angleterre. On y verra, à défaut de talent, quels trésors de haine et de mauvaise foi peut contenir le cœur d'un bon, fidèle et loyal Germain, même lorsqu'il se trouve par hasard citoyen de la glorieuse et libre Amérique.

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Belgique.

L'Affaire des barons Coppée. — Cette affaire est en train de passionner notre pays comme autrefois l'affaire Dreyfus en France. Certains cherchent à l'exploiter comme un moyen d'empêcher le retour au pouvoir de l'ancien premier ministre comte de Broqueville; d'autres prétendent, au contraire, y trouver des motifs pour célébrer son apothéose. Quoi qu'il en soit, cette affaire, par certains côtés, reste inquiétante, trouble et mystérieuse. Elle a suscité une véritable angoisse dans un grand nombre d'esprits rassis, patriotes et équitables ; elle risque d'ébranler le respect de la magistrature dans une partie importante de notre opinion publique.

Sans doute un non-lieu est-il intervenu en faveur des barons Coppée, mais, fait extrêmement rare dans nos annales judiciaires, cette sentence a été rendue contre l'avis formel du chef du Parquet, M. le Procureur général Servais, qui, vu la gravité de l'accusation, était personnellement intervenu dans les débats. Ce non-lieu, qui remonte à plusieurs mois, créait un véritable conflit entre la magistrature debout et la magistrature assise.

Loin d'amener l'apaisement souhaité, il a surexcité les passions

dans le clan des adversaires des barons Coppée et l'on sentait que, malgré tout, l'affaire n'était pas close. Plus violentes que jamais, les attaques redoublaient dans une partie importante de la presse belge, notamment dans le *Peuple*, journal officiel du parti socialiste, dont le leader, on le sait, n'est autre que le ministre de la Justice en personne, le citoyen Emile Vandervelde, et dans le *Soir*, grand journal neutre d'information, qui s'était toujours abstenu de prendre parti dans les luttes politiques. Un homme merveilleusement documenté sur l'attitude des industriels pendant l'occupation allemande, et qui avait fait preuve d'héroïsme devant l'ennemi, le sénateur et ministre d'Etat socialiste Colleau, s'était dressé devant les barons Coppée comme un de leurs plus redoutables adversaires.

Les barons Coppée comptent parmi les plus importants propriétaires de charbonnages du pays ; ils exploitent, en outre, selon un système très perfectionné, la distillation de la houille. Leur fortune, assure-t-on, atteint près d'un milliard ; une telle puissance sociale est faite pour susciter autant d'envieux que de thuriféraires.

Ils étaient prévenus de commerce avec l'ennemi et, notamment, de lui avoir fourni les carburants nécessaires à la piraterie sous-marine. On les avait incarcérés tout d'abord, puis mis en liberté sous caution.

Par ailleurs, ils avaient été mêlés aux tractations de 1917, d'accord avec MM. Briand, de Broqueville et la comtesse Werner de Mérode, en vue d'une paix de conciliation par le truchement du diplomate allemand von der Lancken. Ils ne furent pas inquiétés judiciairement à ce sujet ; mais on se souvient de l'émotion que l'incident produisit à l'époque dans les milieux bien informés. M. de Broqueville fut blâmé par ses collègues du cabinet du Havre et, en pleine guerre, dut abandonner la direction du gouvernement belge.

Il faut proclamer bien haut que jamais le patriotisme, si noblement militant, de M. de Broqueville ne fut suspecté même par ses détracteurs les plus acharnés. C'est lui qui, par un labeur prodigieux, réorganisa notre armée de l'Yser. Il assuma la responsabilité d'écarter les vaines considérations de légalité pour n'envisager que les nécessités vitales de la Patrie en danger. La plupart des Belges réfugiés pendant la guerre en France, en Angle-

terre ou dans les pays neutres se trouvaient légalement exemptés de toute obligation militaire, soit qu'ils eussent été favorisés par le tirage au sort, soit qu'avec la garantie de l'Etat ils eussent « payé un remplaçant ». M. de Broqueville estima que ce privilège, quoique légal, devait disparaître devant les nécessités de la défense militaire ; il parvint à faire admettre sa thèse par la majorité des membres de son gouvernement ; et c'est ainsi que fut lancé l'Appel général sous les drapeaux, sanctionné par un arrêté royal qui rendait obligatoire l'enrôlement de tous les Belges de 18 à 40 ans, qui furent répartis en 7 groupes incorporés à l'armée au fur et à mesure des besoins. Et c'est ainsi que nous pûmes contribuer puissamment à la dernière offensive libératrice.

M. de Broqueville fut un véritable chef ; il ne recula devant aucune initiative ; il y en eut dans le nombre qui furent particulièrement osées et criticables. Lorsqu'il connut par le baron Coppée fils les propositons de von der Lancken, son tort consista à n'en point parler à ses collègues du Cabinet ; ensuite à n'en faire la confidence qu'à M. Briand, alors simple député, et de n'en souffler directement mot au gouvernement français régulier de l'époque, qui eût pu se trouver fondé à prendre ombrage de cette attitude. Et puis les barons Coppée, sur qui circulaient déjà des bruits suspects, étaient-ils qualifiés pour détenir des secrets d'Etat et prendre part à d'aussi graves tractations ? M. Briand se montra plus avisé en en référant au Président du Conseil en exercice, M. Ribot. Celui-ci opina tout d'abord qu'il ne serait pas inopportun de tâter le terrain ; puis, finalement, croyant flairer une nouvelle ruse boche, refusa à M. Briand les passeports que celui-ci demandait pour aller confidentiellement prendre contact en Suisse avec von der Lancken.

Il est évident qu'en cette occurrence M. de Broqueville crut sincèrement servir les intérêts belges et ceux de l'Entente. Savoir, n'eût-ce été qu'au titre de simple renseignement, « ce que le baron von der Lancken avait dans le ventre », n'était, certes pas, indifférent. Et s'il agissait officieusement, d'une manière même occulte, c'est qu'il n'entendait saisir les membres de son Cabinet que de propositions fermes, précises, valant réellement la peine d'une discussion.

Une autre initiative très importante de M. de Broqueville a trait aux directives qu'il fit passer aux industriels belges demeu-

rés en pays occupé. Dans un article remarqué publié ici-même, M. Maurice des Ombiaux les a excellemment résumées; elles sont empreintes à la fois d'un profond sentiment d'humanité et d'un grand sens des réalités. Il fallait éviter aux populations belges envahies les souffrances du froid et de la faim, du moins dans la limite du possible, et, pour ce faire, consentir de douloureuses mais indispensables concessions. Si les charbonniers, par exemple, avaient refusé d'extraire leur combustible et d'en livrer une partie aux troupes ennemies, toute la Belgique en aurait été privée et serait morte de froid. C'était en résumé une question de mesure et de tact que les industriels patriotes s'entendirent à résoudre parfaitement, grâce à une sorte de grève perlée, en limitant leur production au strict nécessaire, ou à peu près.

A plusieurs reprises, les barons Coppée, qui, de tous les Belges, furent ceux que les pouvoirs allemands d'occupation autorisèrent le plus fréquemment à se rendre en France, demandèrent directement des instructions à M. de Broqueville. Quand, après l'armistice, ils furent inculpés de commerce avec l'ennemi, ils invoquèrent ces instructions pour leur défense. Quelle en était exactement la nature? Interrogé à ce sujet, M. de Broqueville répondit tout d'abord qu'elles n'avaient eu trait qu'à la fourniture du charbon, alors que les barons Coppée laissaient entendre qu'ils se tenaient également pour couverts en ce qui concerne la fourniture des sous-produits. Du reste M. de Broqueville ignorait absolument l'usage que l'ennemi pouvait tirer de ces sous-produits. Du moins l'affirme-t-il, et rien ne permet de mettre sa parole en doute. Mais pourquoi les barons Coppée, professionnels de la distillation de la houille, et qui ne peuvent se targuer d'ignorance en la matière, ont-ils laissé l'homme d'Etat sans les renseignements qui, d'un seul mot, pouvaient l'éclairer sur la destination criminelle de ces livraisons? Il y a là un troublant mystère. Les barons Coppée ont prétendu, par la suite, que les Allemands tiraient de leur propre distillation, dans la Ruhr notamment, une quantité de benzol plus que suffisante pour l'alimentation de leurs sous-marins. Mais cette assertion paraît nettement controuvée par un passage des mémoires de Ludendorff reconnaissant que la pénurie de carburants où se trouvait l'Allemagne la fit désespérer de la guerre sous-marine.

Si M. de Broqueville, comme du reste tous les chefs des gou-

vernements de l'Entente, commit quelques erreurs, tout esprit impartial reconnaît qu'aucun ministre du gouvernement royal ne rendit plus de services que lui à la cause nationale, aussi bien pendant la période qui précéda la guerre que durant les premières années de la terrible conflagration, qu'aucun ne se voua plus complètement en un labeur plus opiniâtre, plus désintéréssé au salut de la Belgique.

La valeur de M. de Broqueville, ses services rendus, son autorité personnelle, le crédit qu'il conservait auprès du souverain n'étaient pas sans troubler les politiciens de fortune, qui s'étaient emparés du pouvoir par le honteux coup de Lophem. Quand ce cabinet tomba, il fut sérieusement question de replacer M. de Broqueville à la tête des affaires. Lors, ses adversaires s'efforcèrent de le compromettre dans l'affaire Coppée. Il faut dire à la louange de M. de Broqueville qu'il n'est pas de ceux qui reculent devant le danger. A tort ou à raison, il avait mis sa confiance dans les barons Coppée: il ne les désavoua pas à l'heure où ils paraissaient gravement compromis. Non seulement il revendiqua l'entière responsabilité de ses directives du temps de guerre, de ses conversations avec les Coppée, mais encore il déclara qu'un nouvel appel à sa mémoire le faisait parfaitement se souvenir qu'il les avait autorisés, pour éviter des malheurs plus graves, à céder aux Allemands une partie des sous-produits de la houille. A la suite de cette déclaration qui fit grand bruit, il demanda lui-même à comparaître devant une commission d'enquête de la Chambre des députés. Bien que cette commission comprît quelques-uns de ses adversaires politiques, la décision qui intervint fut tout à son honneur, puisqu'elle proclamait la pureté absolue de ses intentions et de son patriotisme.

Mais, malgré le Procureur général, les membres de la Chambre des accusations, considérant qu'il résultait des déclarations du comte de Broqueville que les inculpés avaient été entièrement couverts dans leurs actes et agissements par le Premier Ministre, rendirent une ordonnance de non-lieu en faveur des barons Coppée.

Je tiens à noter, dans cet exposé impartial, qu'il résulterait des pièces du dossier que les barons Coppée n'avaient pas agi par esprit de lucre, mais simplement pour sauver leur industrie, une des sources de la prospérité belge, et qu'il leur était même fré-

quemment arrivé de racheter à des mercantis allemands leur propre marchandise à des prix supérieurs à ceux auxquels ils l'avaient vendue.

On ne prête aucun mobile vil aux juges qui ont absous ces puissants accusés ; mais on insinue qu'ils ont pu céder instinctivement à un souci de défense sociale, les socialistes ayant manifesté leur intention, dans le cas où les barons Coppée seraient condamnés, de demander la confiscation de leurs charbonnages au profit de l'Etat qui les exploiterait. Ici encore, il faut remettre les choses au point et rester dans l'impartialité. J'ai assez souvent, dans mes chroniques du « Mercure », critiqué M. Vandervelde et son internationalisme impénitent pour ne pas déclarer ici que c'est surprendre la bonne foi publique que de représenter comme subversives les idées du ministre de la Justice en matière d'exploitation des entreprises d'intérêt général. Pour se convaincre du contraire, il suffit de lire son livre *Le Socialisme contre l'Etat.* Il y préconise l'extension d'un système dont l'initiateur chez nous a été un « grand bourgeois », feu Frère-Orban, et qui continue à être appliqué notamment au fonctionnement de la Banque nationale et à l'administration des chemins de fer vicinaux. L'État, selon ce système, est l'actionnaire principal : il délègue comme administrateur un technicien, et les choses se passent comme dans les entreprises privées, à cette différence près que les salariés y jouissent de garanties spéciales et que les bénéfices vont à la collectivité nationale au lieu d'aller aux individus ; ce système fonctionne dans les mines de l'Etat prussien et les chemins de fer de la Confédération suisse ; il ne produit que d'excellents résultats. La disparition de l'insolente et grossière féodalité charbonnière ne serait pas, il s'en faut, un mal pour notre pays ; mais de là à taxer systématiquement de culpabilité les barons Coppée, il y a une marge que le respect de l'équité interdit de franchir. Seulement, ce n'est pas une raison non plus pour calomnier le citoyen ministre de la Justice.

Les barons Coppée avaient annoncé à grand renfort de publicité qu'ils poursuivraient leurs détracteurs ; mais bien que leur non-lieu remonte à plusieurs mois, ils s'en étaient jusqu'à présent abstenus. Ils s'y décident un peu tardivement, à la suite d'une interpellation parlementaire et réclament du *Soir* et du *Peuple* des réparations sous la forme de tracts rectificatifs qui coû-

teraient environ un million de francs. A la suite de l'intervention d'un tiers, les débats pourraient bien dévier vers la cour d'assises, où la preuve est admise.

L'affaire est donc rouverte. J'en noterai objectivement les péripéties.

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire.

Henri Redhead Yorke : *Paris et la France sous le Consulat,* traduit de l'anglais d'après l'édition originale de 1804, par Guillaume Lerolle. Préface de Teodor de Wyzewa ; Perrin. 10 »

Littérature

Henri d'Arles : *Nos historiens;* Bibl. de l'Action française, Montréal. » »

Camille Pitollet : *V. Blasco Ibanez, ses romans et le roman de sa vie.* Avec 50 illust. ; Calmann-Lévy. 8 »

Souvenirs du Baron Gudin, peintre de la marine, 1820-1870, publiés par Edmond Béraud ; Plon. 7 »

Comte Léon Tolstoï : *Journal intime de sa jeunesse,* traduit du russe par Natacha Rostowa et Marg-Jean-Debrit. Préface et commentaires de Paul Birukoff. Portrait gravé sur bois par Fr. Masereel. I : *1846-1852* ; Agence générale de librairie. 6 50 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Georges Huisman : *Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918* : Renaissance du livre. 7 50 »

Amiral Vincent Jellicoe de Scapa : *La grande flotte 1914-1916, sa création, son développement et son œuvre.* Traduit par René Levaique et Maurice Allain ; Payot. 20 »

Général Palat : *La grande guerre sur le front occidental.* VII : *La course à la mer, 14 septembre-15 octobre 1914.* Avec 8 cartes ; Chapelot. 12 »

Poésie

Marcel Darchambeau : *L'enfance en ruines* ; La Nervie, Belgique. » »

Joseph Ferracci : *Rêve et sacrifice ;* Revue des Indépendants. » »

Politique

Commission d'enquête américaine sur la situation de l'Irlande, premier rapport. Traduit de l'anglais par Xavier Moisant ; La Démocratie. 4 »

Questions militaires et maritimes

Albert Claveille : *Nos ports* ; Plon. 6 »

Roman

Alexandre Arnoux : *La nuit de Saint-Barnabé ;* Albin Michel. 3 75 »

Gérard de Beauregard : *Hirondelle de Savoie* ; Agence générale de librairie. 6 »

Félicien Champsaur : *L'Orage ;* Fasquelle. 6 75 »

Marcel Guiard : *L'évangile de sa Majesté ;* Plon, 2 vol. 14 »

J. Jacquin et Henri Champly : *Ici l'on danse* : Renaissance du livre. 6 »

Gaston Leroux : *Premières aventures de Chéri-Bibi.* Tome I : *Les cages flottantes.* Tome II : *Chéri-Bibi et Cécily* ; Lafitte. 14 »

René Maran : *Batouala* ; Albin Michel. 3 75 »

Maurice Rostand : *Le pilori ;* Flammarion. 7 »

Sciences.

E. Ariès : *L'œuvre scientifique de Sadi Carnot : Introduction à l'étude de la thermodynamique ;* Payot. 4 »

Sciences psychiques.

Edwin Arnold : *La lumière de l'Asie, la vie et la doctrine de Gautama, prince indien et fondateur du Boudhisme.* Traduit de l'anglais par Léon Sorg ; Chacornac. 10 »

Théâtre.

Brieux : *Théâtre complet.* Tome I : *Ménages d'artistes. Blanchette. M. de Réboval. L'école des belles-mères ;* Stock. 9 »

Paul Raynal : *Le maître de son cœur,* comédie en 3 actes en prose ; Payot. 6 »

Voyages.

Daniel Halévy : *Visites aux paysans du centre.* (Cahiers verts, n° 4) ; Grasset. 5 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt. — Mort d'Ernest Daudet. — Mort de Pierre Boborykine. — La perle du fort de Douaumont. — La morale de La Fontaine. — Les Protocoles des Sages de Sion. — A propos de généalogies. — Le cinquantenaire de Paul de Kock. — Le prix d'une revue russe. — Le 300e anniversaire de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. — Trop de commémorations.— Sur le mot boche.— William Stead et Wickham Steed, ou la confusion d'un journaliste.— Erratum. — Les beaux faits divers.

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt.

Samedi 6 août. — Un huissier fait sommation à M. l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale d'avoir à communiquer, dans les conditions habituelles et réglementaires, le dit journal au représentant du *Matin.*

Lundi 8 août. — Un article signé P. S. (Paul Souday) dans le *Temps* commente la sommation du *Matin* : « Notre confrère a raison, dit-il, cette situation arbitraire et illégale doit prendre fin. »

Mardi 9 août. — La Bibliothèque Nationale persiste dans son refus en se retranchant derrière les ordres ministériels (Painlevé, 1916, Lafferre, 1919, Bérard, 1921). Le *Figaro* demande : « Le ministre se prêtera-t-il à cet atermoiement ? »

M. Bérard, consulté par le représentant du *Matin,* parle d'une « importante maison d'édition [qui] aurait consenti à l'Académie Goncourt des avances considérables gagées sur la publication éventuelle des parties inédites du fameux *Journal.* Ce tiers ne serait-il pas fondé à prévenir toute publication, toute divulgation » ? Et le ministre conclut : « Je suis Ponce-Pilate, moi. »

M. Homolle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale,

déclare à un rédacteur de l'*Eclair* : « Le manuscrit est prêt à être livré au public. Qu'on m'en donne l'ordre... C'est chose grave de ne pas respecter les clauses d'un testament conçu par un homme sain d'esprit. »

Mercredi 10 août. — L'éditeur Eugène Fasquelle reconnaît avoir acquis le droit de publier : il s'oppose à toute publication par autrui. Prétendez-vous interdire aussi la communication aux lecteurs de la Bibliothèque ? lui demande le représentant du *Matin*. Nullement, s'écrie M. Fasquelle... Ce que deux ministres ont ordonné, un autre peut le décommander.

Et le *Matin* de se retourner vers M. Léon Bérard. — Un mot de vous à M. Homolle et notre huissier n'aura qu'à battre en retraite.

Dans le *Journal des Débats* un article signé M.S. (Maurice Spronck) se termine ainsi : « Il s'agit de savoir si la volonté des morts peut être à la merci de leurs héritiers ou même d'un arbitre administratif bien intentionné, mais incompétent. »

Jeudi 11 août. — M. Gabriel Labille de Breuzé, cousin des Goncourt, annonce qu'il va, de concert avec les autres ayants-droit de sa famille, intenter une action judiciaire contre l'Académie des Dix, pour non-exécution d'une des clauses du testament et requérir l'héritage.

Antoine dans le *Gaulois* écrit : « L'opinion publique, simpliste, ne manquerait point de penser que les rentiers de l'Académie Goncourt devraient rendre l'argent s'ils ne se sentent pas le courage d'assumer les risques du legs aussi bien que ses bénéfices. »

Vendredi 12 août. — M. Léon Daudet, membre de l'Académie Goncourt, répond dans l'*Action Française* aux partisans de la publication : « Nous nous en remettons, là-dessus comme pour tout ce qui concerne l'Académie Goncourt, à la sagesse et à la science de nos Conseils et aussi à la perspicacité et à la conscience de notre bien cher président et ami Gustave Geffroy. »

Samedi 13 août. — L'*Œuvre* précise, sous la signature de M. Léon Deffoux, que le *Journal des Goncourt* contenant des textes inédits et qui devait être publié, commence à la date du samedi 24 mars 1855 et prend fin le vendredi 3 juillet 1896, c'est-à-dire treize jours avant la mort de son auteur. Celui qui est édité va du 2 décembre 1851 au 30 décembre 1895.

Dans le même quotidien, Pangloss (M. Robert de Jouvenel) écrit : « La valeur littéraire de ce journal peut être contestée et l'a été notamment, avec véhémence, par M. Henry Céard. Les dix écrivains que Goncourt a chargés de le publier vingt ans après sa mort déclarent aujourd'hui qu'ils ne sauraient faire cette publication sans nuire à la mémoire de l'auteur. En admettant que ce soit vrai, convenez que cette appréciation est au moins déplaisante dans la bouche d'héritiers. »

D'après l'*Intransigeant*, les avances consenties à l'Académie Goncourt par l'éditeur Fasquelle sur le *Journal* inédit s'élèveraient à 100.000 francs.

Dimanche 14 août. — Deux membres de l'Académie Goncourt donnent leur opinion à *Comœdia :* — « Je n'ai pas qualité, dit M. J.-H. Rosny aîné, pour parler au nom de l'Académie, mais je crois que la grande majorité de ses membres (voire l'unanimité) envisage la publication le plus tôt possible du *Journal* et d'une partie de la *Correspondance.* »

« Je suis et j'ai toujours été pour la publication du *Journal* commandée par le testateur, affirme Jean Ajalbert. Cet incident n'aurait jamais dû avoir lieu. »

Mercredi 17 août. — Par une lettre adressée au *Matin*, le ministre de l'Instruction publique dit son intention de donner à l'affaire une solution conforme au droit administratif et au droit civil. Mais il demande un délai pour étudier ces questions « complexes et délicates ».

M. Henry Céard est questionné par *Comœdia.* Il n'est pour rien dans la demande du premier sursis (1916).

On sait en effet que M. Céard n'est intervenu qu'après son élection (29 avril 1918). Jusqu'à cette date il était partisan de la publication et ne s'en cachait point. Après son élection il rendit même publique une lettre de remerciements à M. Gustave Geffroy dans laquelle il écrivait :

— J'éprouve une rare satisfaction à retrouver les familiers de la maison d'Auteuil pour suivre avec eux les traditions laissées par le maître, assurer l'exécution de ses dernières volontés. Je ne faillirai ni à cet honneur ni à ce devoir. (*Excelsior,* 30 avril 1918.)

Samedi 20 août. — M. Lucien Descaves déclare : « Je n'ai jamais été au courant de la décision prise à l'unanimité moins une voix — la mienne évidemment — touchant la publication retardée du *Journal des Goncourt.* Si j'avais été consulté, je me serais prononcé en faveur de la publication sans délai chez Fasquelle ».

Dimanche 21 août. — *L'Intransigeant* imprime que « M. Georges Clemenceau serait cruellement égratigné dans ces mémoires ».

Lundi 22 août. — Le ministre de l'Instruction publique demande à l'Académie Goncourt de désigner un de ses membres pour lire le *Journal* à la Bibliothèque. Les Dix délèguent M. Henry Céard.

Bonsoir annonce la publication d'un certain « Journal des Goncourt » qui lui a été communiqué par M. Pierre Benoit. *(A suivre.)*

§

Mort d'Ernest Daudet. — M. Ernest Daudet, frère d'Alphonse Daudet et son aîné de trois ans, est mort dans sa propriété de La Renardière, aux Petites-Dalles (Seine-Inférieure), le 20 août dernier. Il était

né à Nîmes, le 31 mai 1837. On lui doit de nombreux romans et ouvrages historiques.

Mon frère et moi est un de ses meilleurs livres, le meilleur peut-être, très précieux pour connaître les origines de la famille, les années d'apprentissage et les débuts du romancier de *Sapho*.

Dans *Salons et journaux* M. Léon Daudet a tracé une silhouette émue de son oncle, son « tonton » ; il a dit la fécondité d'Ernest Daudet, son érudition historique, son affabilité appréciée de tous.

§

Mort de Pierre Boborykine. — L'auteur de la *Nouvelle voie*, de *Moscou Marchand* et de nombreux romans réalistes qui l'avaient fait surnommer « le Zola russe », Pierre Dmitriévitch Boborykine, vient de mourir à Lugano. Il était né en 1836, à Nijny-Novgorod, et avait débuté en 1860 par une pièce : *Le Petit Noble*. — Il avait habité la France, qu'il aimait passionnément, de 1865 à 1870.

Jusqu'à sa dernière heure il demeura l'adversaire du bolchevisme et le fidèle ami de notre pays.

§

La perte du fort de Douaumont.

Mon cher ami,

La lecture des pages documentées du lieutenant-colonel Chenet, *La vérité sur la perte du fort de Douaumont*, éveille en moi des souvenirs, très précis d'ailleurs. La façon dont fut traitée la « place forte » de Verdun transformée par décret en « région fortifiée » s'y révèle en partie.

Si je ne craignais de mettre en cause, désagréablement peut-être, certaines personnalités, j'aurais quelques anecdoctes à conter. Il serait piquant tout au moins de rappeler celles que contait M. le sous-préfet Jean Grillon sur les « préparations » du général Herr et sur la disgrâce incontestable du général Coutenceau, coupable d'avoir essayé d'augmenter l'artillerie lourde de la place par le système D.

A Verdun et alentour, en février et mars 1916, l'opinion paraissait unanime : les Allemands auraient pu passer entre les forts, aucune défense accessoire n'avait été préparée, ils auraient pu entrer à Verdun *s'ils ne s'étaient entêtés à des prises de forts inutiles*. L'idée d'abandonner les forts et la ville elle-même ne soulevait aucune objection fondamentale qui ne trouvât aussitôt sa contradiction. Les autorités administratives étaient parties après avoir évacué la population civile, presque *manu militari* pour certains obstinés (un dernier groupe, réfugié dans les caves et dans la citadelle, appelé à la sous-préfecture sous prétexte d'une distribution de vivres, fut conduit à la gare encadré de gendarmes), et l'Intendance liquidait en hâte tout ce qu'elle avait ramassé dans la ville.

Le 9 mars 1916, allant à Verdun même pour service, je déjeunai à la

citadelle, à cette table que présidait avec tant d'aménité le général Dubois, et pour digestion j'ascensionnai par l'escalier jusqu'à l'Esplanade, où m'était signalé un 420 non éclaté. Le monstre, piqué du nez dans le sol, dardait en l'air son énorme derrière d'acier. Tout le sol de l'Esplanade était jonché de débris et d'éclats. Des papiers militaires s'éparpillaient dans la boue. J'en ramassai un cahier, et je le lus avec quelque stupéfaction : c'était le PLAN DE MOBILISATION DE LA PLACE DE VERDUN ! Comment cette pièce capitale était-elle ainsi dispersée aux ordures ? Mystère. Mais une constatation pénible s'imposait, je ne manquai pas de la faire.

Cordialement vôtre

LÉON RIOTOR
ex-commandant du Parc d'artillerie de la 72e D. I.
chef d'escadron au 61e R. A. C. (Metz).

Autre anecdote, littéraire celle-là.

Ce même jour, dans un couloir du quartier neuf d'artillerie (9, Treuil de Beaulieu, près de la caserne Bévaux), où se trouvait l'état-major du 21e C. A. (général Maistre), qui venait d'arriver, je rencontrais Henri Barbusse, les foudres de secrétaire d'état-major à son collet, employé dans les bureaux du général.

— « Vous êtes bien, ici ? demandai-je, vous avez des lits, vous êtes à couvert ? » — « Oui, des lits de soldats. » — « En tout cas vous avez des lits, et surtout un toit sec... Quant à moi, c'est vrai, je suis mieux au bivouac dans le bois de Thierville, avec cinquante centimètres de neige. »

Ceci parce que huit jours auparavant, au repos près d'Abbeville, après l'Artois, pendant la représentation d'une tournée de comédiens conduits par Alphonse Séché, Barbusse m'avait fait remarquer avec une amertume non dissimulée : « Vous êtes officier, vous, ce n'est pas la même chose... » Il commençait alors les récits qui allaient paraître en feuilleton dans *L'Œuvre* et s'assembler en un livre célèbre. — L. R.

§

La morale de La Fontaine.

Dar el kedwa, Boulhaut, Maroc.

Monsieur le directeur,

M. Gabriel Brunet a publié dans le *Mercure de France* du 1er juillet dernier un article plein de suggestions intéressantes sur « l'Art de vivre en l'œuvre de La Fontaine. » La partie la plus forte de ces pages me semble être celle où il démontre que l'œuvre du grand fabuliste n'est pas une œuvre à tendance morale, c'est-à-dire restrictive et limitative dans l'ordre du bien et du mal, mais plutôt un art de vivre, une recherche du bonheur, — individuelle avant tout selon les circonstances et les caractères.

M. Brunet brosse ensuite un portrait du sage d'après La Fontaine, et c'est à ce propos que son article me suggère les quelques remarques suivantes :

N'y a-t-il pas contradiction d'une part, entre le sentiment de la liberté, la solitude, la rêverie, la contemplation du monde, l'« Otium » antique, et d'autre part le culte de l'amour, toutes vertus du sage, nous dit-on? Et celui-ci, tel que nous le décrit Brunet, sera-t-il toujours un sage s'il s'adonne aux passions de l'amour, éternelle aventure, qui, si elle apporte avec elle une plénitude de vie extraordinaire et magnifique, entraîne par contre à sa suite une inquiétude et un tourment difficilement conciliables avec une vie contemplative et mesurée. Pour le véritable sage donc, l'amour ne devrait-il pas rejoindre, dans la catégorie des «faux-bien », la soif de l'or et des grandeurs, l'appétit de posséder et d'accumuler, les tourments de l'ambition?

Le grand fabuliste avait une nature trop riche pour qu'elle fût sans contradiction, et il y aurait eu intérêt, me semble-t-il, à ce que M. Brunet marque celle-ci dans le portrait qu'il nous a fait du sage de La Fontaine. Elle est en effet essentiellement révélatrice d'un esprit qui, s'il nous propose de faire bon marché des richesses, de l'ambition et des honneurs, n'arrive cependant pas à sacrifier l'amour à son idéal de sagesse. — Et ce sage-là, tel qu'il nous le montre, n'en est pour nous que plus humain et plus vivant.

En vous priant de bien vouloir faire de ces quelques lignes l'usage qu'il vous plaira, veuillez agréer, etc. MICHEL HOLBAM.

§

Les Protocoles des Sages de Sion. — On sait le bruit fait dans le monde par les fameux *Protocoles des Sages de Sion*. Ces « Protocoles » ont été publiés pour la première fois en Russie par un certain Nilus, qui les avait reçus d'une façon très mystérieuse d'une «dame voilée », dont l'identité n'a jamais été établie. Malgré les sources aussi suspectes de ces « Protocoles », la presse antisémite s'en est saisie, pour en faire l'évangile même du bolchevisme. On y voyait la prédiction de toutes les catastrophes qui, depuis sept ans, ont bouleversé le monde ; on y voyait d'autre part le plan dévoilé de la domination mondiale des Juifs. En vain indiquait-on, dans la presse russe, avec preuves à l'appui, que les « Protocoles » avaient été fabriqués par le fameux mouchard Ratchkovsky et son aide Golovinsky, pour convaincre le tsar Nicolas II du péril juif qu'il fallait conjurer par tous les moyens, y compris les plus violents. Cette argumentation ne portait pas; et les « Protocoles » continuaient à être publiés dans toutes les langues. En France, il en existe trois éditions : une faite par *La Vieille France*, l'autre par l'éditeur Emile-Paul, la troisième plus récente, par l'éditeur Grasset.

Or, un rédacteur du *Times* a découvert à Constantinople un livre, devenu excessivement rare, intitulé : *Dialogues tenus aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu au XIXe siècle*. Ce livre a été édité à Genève en 1865. Son auteur, qui signait du pseudonyme « Un Contem-

porain », était l'avocat Maurice Joly, autrefois arrêté par la police de Napoléon III, et ayant fait dix-huit mois de prison. Le rédacteur du *Times* a comparé le texte du livre de Joly avec celui des *Protocoles*, et est arrivé à la conclusion que les fameux *Protocoles* ne sont qu'un plagiat du livre de Joly. Les *Dialogues* 1-17 correspondent aux chapitres 1-19 des *Protocoles*. Il y a quelques exceptions insignifiantes. Les cinq derniers « Protocoles » (20-24 exclusivement) sont moins ressemblants aux « Dialogues » que les 19 premiers ; mais là aussi se trouvent plusieurs passages recopiés tout simplement. Des nombreux exemples cités par le *Times*, nous ne donnerons qu'un seul :

PROTOCOLES, p. 77.

L'Emprunt, c'est l'émission par l'Etat de papiers-valeurs pour lesquels il s'engage à payer un intérêt égal à la totalité de la somme empruntée. Si c'est un emprunt de 5 o/o, alors pendant 20 ans l'Etat inévitablement payera une somme égale à l'emprunt, rien qu'en payant les intérêts de cet Emprunt. Pendant 40 ans il payera cette somme deux fois ; pendant 60 ans, trois fois ; mais l'Emprunt reste toujours impayé.

DIALOGUES, p. 210.

Montesquieu : Comment se font les Emprunts ? — Par l'émission de papiers, qui engagent l'Etat à payer un intérêt, proportionnellement égal au capital qu'il emprunte. Ainsi, si l'emprunt est de 5 o/o, alors l'Etat pendant 20 ans payera une somme égale au capital emprunté. Après 40 ans, l'Etat a déjà payé deux fois la somme; pendant 60 ans, il a payé trois fois la somme. Et néanmoins il reste devoir la somme empruntée.

Le *Times* annonce qu'il donnera encore une trentaine de passages pareils.

J.-W. BIENSTOCK.

§

A propos de généalogies.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelque exagération à prétendre, ainsi que le fait M. Maurevert dans l'article « Généalogies fabuleuses » (*Mercure* du 15 août), que, depuis la naissance du Christ, 139 quatrillions de personnes ont participé à la venue au monde de chacun de nous. Si l'on admet que, sur notre globe, il naît cinquante millions d'êtres humains par an, on en conclut qu'il en est né en tout cent milliards en 2.000 ans. Et cela paraît être un maximum. Il nous est donc matériellement impossible d'avoir 139.435.917 milliards d'ancêtres.

C'est que ces aïeux, fournis par l'arithmétique, ne sont pas tous distincts les uns des autres. Il suffit du mariage de deux parents éloignés pour en diminuer sensiblement le nombre. Et ces mariages se sont forcément produits souvent au cours des siècles dans l'ascendance de chacun de nous. Quel mathématicien, amoureux des cas limités, nous dira à quel chiffre se réduirait le total si les mariages avaient toujours lieu entre cousins germains ?

Tout ceci évidemment ne modifie en rien les conclusions de l'auteur. Que ce dernier me permette cependant de lui dire que la « petite addition générale » dont il parle page 78 l'a conduit à un résultat inexact pour le total de ses soixante générations. Le nombre 2 élevé à la 60e puissance donne en effet 1 quintillion 152 quatrillions 921 trillions 504 billions 606 millions 846 mille 976 unités, au lieu des modestes 139 quatrillions 435 trillions 917 billions 439 millions 534 mille 976 annoncés.

Croyez bien que je serais désolé de passer pour un cuistre : ces rectifications sans importance (relative) n'ont d'autre but que de me permettre d'affirmer, avec M. Maurevert, que « la mathématique est une belle chose ! »

Veuillez agréer, etc.

X. HADIR

§

Le Cinquantenaire de Paul de Kock. — Voilà un cinquantenaire qui, en bonne justice, devrait être célébré avec éclat par trois communes au moins de la banlieue parisienne : Montfermeil, pays de *la Laitière* Denise Foursy ; Ermenonville, qui servit de décor à *Gustave le mauvais sujet*, et Romainville, localité où Paul de Kock passait la belle saison.

Ce qui reste du vieux Boulevard entre la rue du Pont-aux-Choux et la porte Saint-Denis devra commémorer aussi l'anniversaire du romancier qui, vêtu d'une robe de chambre en flanelle bleue, la tête coiffée d'une calotte de velours coquettement brodée d'une « grecque », son lorgnon à la main, a vécu, accoudé sur la barre d'appui de sa fenêtre, à l'entresol, 8, boulevard Saint-Martin, bien des heures d'observation légère. C'est là qu'il mourut, le 29 août 1871.

Un de ses contemporains assure qu'on l'a vu rester cinq heures de suite à cette fenêtre. Et lui-même s'est silhouetté dans cette position :

> Immobile comme un Turc qui fume sa pipe, il regarde passer les omnibus, les cabriolets, les bonnes d'enfants, les tourlourous, les marchands de coco et les actrices de l'Ambigu.

Mais si Paul de Kock aimait à musarder à sa fenêtre, il n'en était pas moins un grand travailleur. La liste complète de ses œuvres dans le *Guide bibliographique de la littérature française*, de Hugo P. Thieme, ne comporte pas moins de 182 volumes. Et, qui sait ? L'archéologue ira peut-être chercher plus tard quelques traits d'une époque attendrissante et bouffonne dans ces romans où l'on voit des boutiquiers de la rue Saint-Denis, des bonnetiers en goguette poursuivre, le dimanche, des grisettes sans malice, dans les bois, « remplis d'agréments », d'une banlieue parisienne où l'on ne trouve plus aujourd'hui que des usines électriques, des baraques lépreuses et des bâtisses à sept étages.

§

Le prix d'une revue russe. — Dans un de ses derniers numéros, le journal de la librairie allemande a annoncé l'apparition en dernier fascicule d'une publication intitulée *le Livre russe*. Le prix de cette brochure n'est pas moins de *trois mille roubles !* Pour les pays à change moins déprécié, ces 3.000 roubles sont estimés à 12 mark, soit, au cours actuel, moins de deux francs. Pour l'Allemagne, le prix du *Livre russe* n'est que de dix mark, soit à peine un franc ; mais pour les Etats-Unis, il est porté à 35 cents, soit environ 4 fr. 50.

3.000 roubles pour acheter une revue, au pays des Soviets, seuls les bolcheviki millionnaires, — s'il y en a ? — peuvent s'offrir ce luxe ! Et pourtant ces 3.000 roubles ne valent pas même vingt sous !

§

Le 300e anniversaire de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. — Fondée en 1621 — la même année que celle de Strasbourg, — par Gustave-Adolphe, qui lui légua d'abord sa petite bibliothèque, la célèbre Université suédoise reçut une grande extension à la suite de la guerre de Trente Ans, grâce au butin rapporté d'Allemagne. La Bibliothèque d'Upsal renferme depuis lors un trésor inestimable, les célèbres *Evangiles* écrits de la main d'Ulfilas, évêque des Goths (mort en 381), manuscrit tracé en lettres d'or et d'argent sur parchemin pourpre. Pris à Prague en 1648, acheté pour la somme de 600 couronnes, le précieux manuscrit d'Ulfilas fut relié par les soin du chancelier de l'Université, de la Garderie, entre deux « plats » d'argent, ce qui lui a fait donner le surnon de *codex argenteus*. Ce codex, qui est le plus ancien monument de la langue gothique, contient presque tous les mots connus du vieil idiome germanique.

La bibliothèque d'Upsal possède encore l'*Edda* de Sturluson. Le nombre des manuscrits qui y sont conservés s'élève à 15.000 : aucune bibliothèque universitaire n'est plus riche en ce genre de livres, sauf celle d'Oxford. Le total des volumes imprimés est d'au moins 600.000.

§

Trop de commémorations. — On exagère un peu avec les anniversaires. *La Renaissance* se propose de célébrer le 143e anniversaire de Françoise Nicole Judith Frère, la Lisette de Béranger.

Pourquoi le 143e de préférence au 142e ou au 144e anniversaire de cette petite bourgeoise de la rue Montorgueil ?

Et puis, pourquoi choisir Mlle Judith Frère comme prétexte à des fêtes ressuscitant pour un jour la grisette ? (Si tant est que la grisette ait jamais existé). Mlle Judith Frère fut la « fidèle amie » de Béranger. Sans doute ! Mais Béranger lui-même doit-il être « célébré » ?..

Ah ! allons lire, pour nous donner une fière idée de ce chansonnier,

que Chateaubriand considérait comme un poète, allons lire au Père Lachaise (28e Division, Chemin Masséna, tombe n° 150.042. Concession à perpétuité) les vers solidement chevillés qu'il écrivit en manière d'épitaphe pour sa Lisette :

Près de la beauté que j'adore
Je me croyais égal aux Dieux,
Lorsqu'au bruit de l'airain sonore
Le Temps apparut à nos yeux.
Faible comme une tourterelle
Qui craint la serre des vautours :
Ah ! par pitié, lui fit ma belle,
Vieillard, épargne nos amours.

Levez les yeux vers ce monde invisible
Où pour toujours nous nous réunissons.

Bien sûr ! La douce niaiserie de ces choses a encore du charme pour les collectionneurs de bibelots Louis-Philippe et Second Empire. Mais, de là à organiser des fêtes...

§

Sur le mot boche. — On sait qu'un navire en construction dans les chantiers Wilkins, de Stettin, pour le compte de Hugo Stinnes, et dont le lancement aura lieu prochainement, va être baptisé *Le Boche*.

Ce mot, employé par les Allemands, vaut tout un programme. Si, après cela, nous croyons aux pacifiques intentions de la nouvelle Germania, c'est que nous sommes — nous aussi — incorrigibles.

Mais voici pour les personnes qui jugent désobligeantes les dures vérités contenues dans des ouvrages comme *Le Boucher de Verdun*.

Dans le *Nouveau Rhin français*, le journal de M. l'abbé Wetterlé, député du Haut-Rhin, nous trouvons la note suivante :

Il est bien certain que nous faisons effort en France pour oublier le mot « boche », qui servit pendant la guerre à exprimer la barbarie allemande.

Les Allemands eux-mêmes s'en offusquaient. Aujourd'hui, ils s'en font un titre d'honneur. Récemment, dans un groupe d'hommes qui se disputaient, nous avons entendu ces mots prononcés avec un orgueil bien visible : « Eh bien, moi, je m'en moque. Je suis « boche », de Berlin ! »

Ainsi les Hollandais du XVIe siècle qui relevaient le surnom injurieux de « gueux » pour s'en faire un titre de gloire !

§

William Stead et Wickham Steed, ou la confusion d'un journaliste. — Dans l'*Observer* du 31 juillet dernier l'*entente cordiale* est gratifiée d'une oraison funèbre en somme inutile, mais dont les considérants anecdotiques méritent réflexion. Nous nous bornerons à en citer un, caractéristique. *L'Homme Libre*, par la plume de son directeur, M. Eugène Lautier, ancien rédacteur au *Temps* et candidat, aux

dernières élections législatives, dans les Landes, a coutume de publier des articles assez durs pour M. Lloyd George. Dans l'un d'entre eux — que reproduit l'*Observer* — il est question de la candidature de William Stead à la direction du *Times*, candidature opposée à celle d'un germanophile, protégé du premier anglais. William Stead l'ayant emporté — toujours selon le rédacteur en chef de *L'Homme Libre* — Lloyd George, comme fiche de consolation pour son ami malheureux, créa pour celui-ci, au *Foreign Office*, le poste de Directeur de la propagande anglaise en Amérique. Et cela expliquerait la furieuse campagne anti-française dont les Etats-Unis sont le théâtre...

Or William Stead, ex-directeur de la *Review of Reviews* et grand tenant du spiritisme, a péri dans le naufrage du *Titanic* et Mister Wickham Steed, actuel directeur du *Times*, l'est depuis plusieurs années ! Il suffirait, au surplus, de posséder des choses anglaises une teinture superficielle, pour saisir qu'une pression de Lloyd George sur le plus important organe de la presse de lord Northcliffe est chose impossible, sans compter qu'il y en aurait long à dire sur la prétendue francophobie — que l'on mette donc à sa place Asquith, ou lord Grey, ou Glynes, ou lord Robert Cecil et l'on verra ! — du grand homme d'État gallois...

Quand donc nos journalistes se décideront-ils à ne parler qu'en connaissance de cause et à cesser de nous rendre ridicules ?

§

Erratum — Dans le *Mercure* du 15-VIII-1921, page 276 (Une candidature féminine à l'Académie) ligne 19, lire :

« Mme Aurel veut *secouer* les Académiciens. »

§

Les beaux faits divers. — De *La Croix*, numéro du samedi 6 août 1921 :

NE BRISEZ PAS L'AVERTISSEUR

Après interrogatoire en présence de Me Robert Lœwel, M. Marti, juge d'instruction, a envoyé à la Santé le jeune Barthel, qui, rue Vandrezanne, ayant appris qu'un passant se plaignait d'avoir le feu aux entrailles, avait brisé l'avertisseur d'incendie et dérangé tout un départ de pompiers.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

L'HEURE DE DANTE
ET LA NOTRE

—

> .....Révère la mémoire
> Des Héros bienfaiteurs, des Esprits demi-Dieux.
>
> FABRE D'OLIVET (*Les Vers dorés*).

1.

Dans la première moitié du XIXe siècle, Ozanam dut en quelque sorte justifier l'opportunité, ou la hardiesse, de ses études sur Dante et la Philosophie catholique du XIIIe siècle. Les traducteurs, l'abbé Grangier, Brucker, avaient attiré l'attention des lettrés sur la *Divine Comédie*, ce poème sacré d'une époque et d'une race. Avant Ozanam, cependant, Voltaire n'avait vu dans le poème dantesque « qu'un ouvrage bizarre, mais brillant de beautés surnaturelles, où l'auteur s'élève dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet ».

Cette opinion de Voltaire ressemble à d'autres du grand sceptique qui pouvait se définir lui-même : clair comme le ruisseau, clair parce que peu profond... Mais le rictus voltairien et la timidité d'Ozanam nous témoignent jusqu'à quel point la vision du plus grand poète occidental fut peu ou mal connue avant le XIXe siècle, devenu bien plus tard celui de l'âge d'or des études dantesques.

Un grand poète et un grand littérateur italien, Foscolo et Gabriel Rossetti, ce dernier père du chef préraphaélite

anglais, apportèrent ensuite, avec ardeur, chacun de son côté, une interprétation plus « esthétique » du Poème, le proposant à nouveau, ainsi qu'il le fut pendant la Renaissance, à l'amour profond des artistes. Et, depuis, les exégèses de Dante et du Dante se sont multipliées d'une manière inquiétante. Les grammairiens italiens et allemands, en particulier, n'ont pas cessé de polémiquer sur un tercet ou sur une date; confondant l'esthétique et l'histoire d'un poème, dc telle sorte que le poète et la poésie disparaissent, et il ne reste plus, en pâture des curieux, que des thèses de doctorat.

En même temps, il devenait élégant en Italie de demander à Dante des sujets de conversation ou de conférences. L'habitude du « divin Poète » s'établissait si solidement, scolastique et mondaine à la fois, que le poète et la poésie continuent à se couvrir de voiles au fur et à mesure que les doctes exégètes s'efforcent d'en découvrir non pas les beautés, ces vérités esthétiques, mais simplement les vérités historiques, avec une habileté croissante. Or, l'habitude rend habile la main et obscur le talent, a dit Nietzsche une fois pour toutes.

La reprise de la séculaire *Lectura Dantis* eut lieu d'abord à Florence, à Or-San-Michele, où Gabriel d'Annunzio expliqua Dante en 1900; puis un peu partout en Italie, et enfin en 1907, par mes soins, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris. Elle a ceci de particulier qu'elle n'est pas faite de « leçons » explicatives, mais de savantes causeries sur des sujets humains éternels, dont un thème au moins se trouve dans chaque chant de la *Divine Comédie*. Et à cette ferveur d'études, cette floraison dévotieuse devant la gloire d'un poète, des causes ont contribué qui tiennent à l'esprit même des temps modernes. Car nulle époque plus que la nôtre, issue d'un monde religieux qui se renouvelle, inquiète dans le plus profond de sa vie mentale et sentimentale, transformatrice radicale de toutes les formes de la littérature et de

l'art, ne fut plus près de l'âme même du moyen âge : de saint François d'Assise, de Giotto et de Dante.

Lorsque Renan dit : « Il ne faut demander au passé que le passé lui-même », il se trompe. On demande toujours au passé ses analogies avec notre conception même de la vie, son identité avec nos propres réactions. Et cela, pour acquérir une conscience plus précise de notre durée, de cette durée que l'on s'obstine à rendre progressive sous le faux nom d' « évolution ». Ce n'est point la critique historique, avec ses soi-disant principes scientifiques et ses géométries documentaires, qui pousse notre profonde curiosité vers l'étude du moyen âge, ou vers certaines clairières religieuses de l'Orient. Esthétiquement et historiquement, l'époque de saint François et de Dante nous intéresse de très près, parce qu'elle représente l'aurore très lumineuse et très agitée de la civilisation « méditerranéenne » moderne : néo-latine, néo-hellénique, néo-barbare, néo-judaïque... J'ai nommé saint François d'Assise. La vive ferveur des études dantesques est aussi celle des études franciscaines ; et si bien des têtes pensives de toutes races se courbent plus que jamais sur le Dante, un centre émouvant de pèlerinage a été créé aussi de notre temps à Assise, où la *Société des Etudes Franciscaines*, depuis 1902, attire et éclaire les phalanges des pèlerins de la vie intérieure.

2.

Boccace avait inauguré déjà en 1373 la première *Lectura Dantis*, à Florence, en l'église de San-Stefano-al-Ponte-Vecchio. Les intellectuels modernes : idéalistes inquiets, positivistes insatisfaits, mystiques anxieux, artistes et savants, hommes de Rêve et hommes de Calcul, ne sont peut-être pas plongés dans l'admiration presque religieuse de Dante, autant que le fut le grand « novellière » du *Décaméron*. Et le peuple de Florence ne remue pas partout, ni toujours, autour des « fidèles de

Dante », l'élégance lyrique de ses fêtes printanières ou la rouge fureur de ses guerres intestines. A Paris, qui est encore, comme au XIIIe siècle, la *civitas philosophorum*, la cité de la pensée et de l'action par la pensée, la « Lectura » s'est efforcée de reprendre, avec des esprits modernes de critique et des besoins anciens de poésie, l'évocation du Poème d'une époque. Mais ce que nous lui demandons aujourd'hui, ce n'est point la vision de guerre morale et sociale anecdotique figurée par le grand Gibelin, telle que la cherchent ces critiques de toutes catégories qui étouffent la poésie sous le poids des archives, et l'amoindrissent de leur mieux en la tassant dans le moule des faits dits historiques. Nous demandons au vieux Poète, de la joie, de la joie créatrice et de la jouissance poétique, puisque chacun de ses chants peut nous révéler quelques significations de l'âme éternelle de l'homme, de son espoir éternel, de son éternelle puissance.

La Poésie est le réel absolu, a dit Novalis. Dante, comme tous les génies, nous redonne sans cesse la joie des réalités absolues, telles qu'il put les fixer dans ses rythmes, revêtues des contingences d'âme et d'esprit de son temps. En confrontant sa réalité profonde et durable avec la nôtre, nous pouvons reconnaître quelques-unes de nos propres vérités psychologiques. Tandis que les flots nerveux du monde moderne affluent dans les métropoles, et y palpitent comme le sang dans les veines d'une main contractée par le besoin d'étreindre la vie, Dante, tels Eschyle et tous les grands poètes anciens, nous initie encore à l'antique poésie de l'âme, au-dessus de la vie contingente.

En dehors de sa théologie et de son histoire, Dante est l'homme qui connut et qui conçut la vie comme une interminable « passion », malgré la rédemption finale ; comme une bien longue souffrance, la « longue pénible bataille » du Frère Jacopone de Todi. La vie est peut-être, au contraire,

une longue chaîne de petites joies, c'est-à-dire de petits triomphes dans la lutte engagée, depuis l'origine de l'homme, entre la désillusion perpétuelle et le perpétuel espoir. Mais le poète chrétien a concentré en formules lyriques, d'une suggestion inépuisable, une si large compréhension de l'existence, que nous retrouvons toujours chez lui, dans une fière évocation d'images d'âmes, de sanglots de la chair et d'hymnes de l'esprit, quelques éléments de consolation esthétique incomparables. Et cela, bien au delà de la matière opaque de l'homme de parti et du théologien, que la critique historique n'éclairera jamais à fond.

3.

La critique, depuis que le poème a été écrit, se partage en trois catégories.

D'abord, celle des exégètes, souvent paralogistes et sophistes, qui cherchent dans la *Divine Comédie* ses raisons doctrinales et historiques, ses allégories, ses disputations théologales et ses disputes politiques. Leur devise est celle-ci : il faut expliquer Dante avec Dante. Pour cela, il faut lire la *Comedia* après les recueils de vers et de proses, le *Canzoni* et les *Traités* du poète. Ils établissent bien arbitrairement un principe de cohérence absolue dans tout l'œuvre d'un homme, et ils s'égarent de la sorte dans ces innombrables commentaires du poème, qui perd tout caractère de beauté pour se parer d'une toge scolastique sans attraits.

Ensuite, nous voyons les doctrinaires et les occultistes, plus récents, qui cherchent le sens hérétique, ou simplement sectaire, caché dans je ne sais quel ésotérisme *sotto il velame delli detti strani*, sous le voile des dits étranges, selon une parole de Dante lui-même. La bibliothèque dantesque s'est enrichie ainsi d'une forte quantité de volumes, où chaque vers est expliqué dans un sens d'hérésie qui nous montre Dante en lutte ouverte avec l'Eglise de Rome.

Cette lutte, suivant la coutume médiévale des poètes, serait devenue matière de poésie, substance de lyrisme, souvent même de haut lyrisme comme dans le recueil juvénile de la *Vita Nova.*

Enfin, une école encore plus récente de médiévistes étudie les œuvres du poète dédaigneux et superbe aux vagues lumières de la science anthropologique. On reconnaît à Dante un rôle de clairvoyance, parfois de prévoyance psychologique, qui est toujours du reste un des aspects du génie, dans la présentation des passions, des soubresauts de l'esprit et des crimes typiques de l'homme. N'avait-on pas découvert également les principes du Droit pénal moderne dans la *Divine Comédie ?* On veut étudier maintenant la science de psychiâtre du poète.

Les critiques « esthétiques » sont rares. Cependant, on réagit contre l'obstination des écoles à observer un poème comme un traité de droit sacré ou de droit profane, à l'analyser à l'aide de la pierre de touche du « document » dont s'enorgueillissent ceux que Villiers de l'Isle-Adam flagellait du titre de «cardeurs de faits», acharnés sur tout chef-d'œuvre. Nous préférons ne considérer Dante que *dans sa fonction lyrique*, avec ses deux attributs de poète et de philosophe. Car il fut supérieurement poète et philosophe. Toute sa fonction d'homme dans le monde des hommes ; sa vie civile, ainsi que sa vie amoureuse ; sa vie théologale, ainsi que sa vie vagabonde ; son inquiétude et sa certitude, enfin, se fondent naturellement dans le creuset terrible de son cœur ému et de son âme rebelle. La vision jaillit de là, uniquement ; parfaite dans sa complexité, et admirable dans tous ses rapports avec les gestes infinis de l'âme humaine.

Dans la *Divine Comédie* tout est vraiment poésie et philosophie. L'histoire des guerres et des conquêtes, la politique humaine, et la théologie, cette politique divine, sont devenues nécessairement la matière même du poème, afin que celui-ci ne soit pas un traité mais une

œuvre d'art, tel qu'il l'est. C'est pourquoi chez Dante tout est abstraction pure, haute et passionnée, en un mot : lyrisme, sur une trame de pensée cohérente, sur le développement profond et continu d'un seul thème idéologique dominant : *l'aspiration de la chair à devenir esprit.* Dante, suivant l'Ancien, eût dit que son âme végétative aspirait à devenir âme sensitive pour atteindre l'état bienheureux de l'âme intellective. Il fit, en effet, une telle distinction; mais il n'affirma pas ouvertement l'*aspiration* éternelle des états inférieurs de notre être, telle que nous la retrouvons dans le développement même de son œuvre, depuis la mystique et sectaire passion amoureuse de la *Vita Nova* jusqu'au Paradis de la *Comédie.* Toute l'œuvre est elle-même une continuelle aspiration *au plus haut*, à travers les affres charnelles du *plus bas*, les angoisses de la faute, les horreurs et les terreurs des heurts humains, qui sont toute la terrestre existence ; et que Dante, dans le plus vaste mouvement de son génie, figura en grouillements de chairs, tragiquement remuées sans trêve par les tourbillons de la fatalité infernale *che mai non resta.*

En réalité, le passage lent, la longue évolution de son âme et de son œuvre, de la sensation simple à l'intelligence pure, à travers les étapes sentimentales intermédiaires du Poète — de l'Enfer au Paradis, à travers le Purgatoire — est toute sa poésie et toute sa philosophie. Inutile d'en compliquer les raisons, d'en voiler les causes, en soulevant le voile épais de la poussière des archives. Inutile de connaître l'histoire domestique d'Ugolin ou de Francesca. Inutile, surtout, d'expliquer l'harmonie du Paradis avec des formules de doctrine, avec le dualisme de sa philosophie et de son mysticisme.

Faisons fi de tous les théoriciens, et contentons-nous donc de chercher la poésie chez un poète, et, autant que possible, de le lire nous-mêmes avec une âme de poète. Alors la *Divine Comédie* ne nous apparaîtra plus comme un magnifique recueil de rébus historiques et idéolo-

giques, mais comme une œuvre de poésie si fraîche, si neuve, si vivante, que nous la pouvons placer dans le rayon le plus moderne de notre bibliothèque. Nous verrons, dans Ugolin, la vision anthropomorphe d'un aspect de la douleur universelle, la torture double de l'affamé et du père impuissant devant l'agonie de ses enfants, agonisant lui-même de leur mal. Nous verrons chez Francesca da Rimini un autre type humain, une autre vision anthropomorphe de la douleur du monde : l'asservissement de l'amour d'un couple à une volonté extérieure que la société seule, et, somme toute, bien arbitrairement, arme du droit conjugal contre lui.

Et tous les damnés de l'*Enfer* nous indiqueront aussi un aspect panique dela douleur, ou bien une désharmonie véhémente et inéluctable de la vie collective : ce qu'il est convenu d'appeler vice ou criminalité. De même, toute la théologie du *Paradis*, dont les « éléments » constitutifs et représentatifs se retrouvent chez Platon, Aristote, ou saint Augustin, ou dans la vaste, obscure, complexe philosophie du moyen âge, et toute la science que l'on voudra, sont cristallisées dans le Paradis du poète, et ne se révèlent que par des sensations, des sentiments et des concepts de lumière. Entre les deux grands thèmes conducteurs pyschologiques : la Souffrance et la Béatitude ; par deux thèmes conducteurs plastiques : la Glace ou le Feu infernaux, et la Lumière paradisiaque, véritables leit-motive aux développements prodigieux, Dante enferme dans sa vision la vie totale du monde, le sien autant que le nôtre.

4.

Poème, Cathédrale, Mystère ou Symphonie. Lorsque nous sortons de la lecture de la *Divine Comédie*, nous ne savons pas exactement auquel de ces genres d'expression esthétique nous devons l'émotion et les mouvements nouveaux de notre vie intérieure. Le monde païen, avec

les images de ses quatre figurations : divines, titanesques, héroïques et historiques, nous apparaît plastiquement mêlé, pour toujours, aux images des trois figurations chrétiennes : de Dieu, des Saints, des Hommes. Et ce n'est pas là le rêve de Beethoven, qui, après avoir représenté dans la IXe symphonie la naissance du monde et de l'homme,voulait donner dans la Xe Symphonie, qu'il n'écrivit pas, la « grande réconciliation du monde païen et du monde chrétien », probablement telle que nous la pouvons concevoir aujourd'hui dans nos théories cérébristes par les idéales épousailles de la chair et de l'esprit.

Dante, lui, avec son génie franchement « humain », sentimental et intellectuel, nullement métaphysique, incapable d'abstraction pure, et dont les images, sans en excepter les roses, les échelles, et toutes les figures paradisiaques de la lumière, sont matérielles et terrestres, réunit le monde païen et le monde chrétien non point dans la vie qui est fugitive, mais dans la mort éternelle. Il ne songe pas à une exaltation joyeuse de la vie totale, comme le voulait Beethoven, mais à l'immortalité de la souffrance individuelle. La différence entre le Poète et le Symphonète est dans l'intervalle des siècles : le Paganisme aboutissant tout entier au siècle religieux de Dante ; le Paganisme et le Christianisme aboutissant ensemble au siècle profane de Beethoven. La haine « des anciens philosophes et des mensonges de Virgile », dont parle le chroniqueur bourguignon Raoul Glaber ; l'interdiction dont saint Odon et saint Mayeul, abbés de Cluny, frappèrent les œuvres des poètes païens, trouvent une large grâce non seulement devant Dante, mais devant les meilleurs esprits de son temps. Alors Giotto brisait la géométrie sainte de la peinture hiératico-byzantine, et renouvelait l'art en demandant à la nature, paysages, arbres, oiseaux, une plus grande joie pour la représentation de l'homme. Aujourd'hui nos écoles les plus modernes, redevenant formellement « primitives », dédai-

gnant les sagesses classées, académiques, dans tous les arts, redonnent de même à ceux-ci la fraîcheur et l'émotion mêmes de la vie.

Le monde païen et le monde chrétien... Est-ce que les Clercs Errants, ces bien indéfinissables colporteurs inquiets de culture et d'amour de la vie, *clerici vagantes* de la science et du plaisir, songeaient à ce mariage de deux civilisations, celle de la chair et celle de l'âme, l'apollinienne et la dionysienne ? Est-ce que la leçon infligée à Jean XVI par le concile épiscopal réuni selon la volonté des rois capétiens, reprochant au pape de confondre Platon et Virgile avec des magiciens sorciers, avait accru l'amour des lettres, cet amour qui avait déjà poussé Grégoire de Tours, au VIe siècle, à s'écrier : « Malheur à nous, qui avons laissé périr l'étude des lettres ! » Dante, lui, ne craint pas de rendre à Virgile le plus grand honneur qu'un poète chrétien pouvait rendre à un poète païen, le titre le plus dévotieux que l'on peut demander à celui que l'on admire sans réserve et sans orgueil : Maestro et Duca, maître et guide.

Le monde païen et le monde chrétien se retrouvaient vraiment, au XIVe siècle, dans le creuset du génie occidental; sur le missel latin aussi des cérémonies que les Clercs Errants avaient consacrées au dieu Bacchus chantant l'*Introïbo ad altare Bacchi, ad Deum qui laetificat cor hominis*... eux qui allaient même jusqu'à préférer Horace et Virgile aux Prophètes, à saint Marc ou à saint Paul.

Dante ne put que sentir puissamment ce renouveau total de l'esprit, de la conception sensuelle et sentimentale du monde, qui prépara pendant quelques siècles la pensée humaniste et l'essor de la Renaissance. Il appartenait à une humanité ardente comme la nôtre, avide de vivre, bouleversée par la terreur panique du 1000, *appropinquante mundi termino*. Sa vision de la vie participait des haines de partis, des volontés guerrières, des convoitises de domination impériales et papales, des fer-

mentations d'un monde qui « cherchait son expression » et des formidables explosions d'un monde qui la trouvait. Les Tables des Valeurs devaient être renouvelées, comme aujourd'hui. Aussi, était-il corps et âme, sens et cerveau, tout un jeu éperdu du destin qui lui accorda son génie, c'est-à-dire sa faculté gigantesque et douloureuse de sentir pour tout le monde, de résumer tout un passé et de scruter tout un avenir, de résumer la vie, vision et passion, intellectuelle et spirituelle, assez largement pour que les hommes, étonnés, lui décernent encore et toujours la couronne du génie.

La *Divine Comédie* apparut comme l'« Evangile moral méditerranéen ». Ce fut la Bonne Nouvelle de la rédemption et de la béatitude, obtenues à travers les affres horribles du monde moral, tel que le Moyen Age put le concevoir pour les peuples néo-latins créateurs de la nouvelle civilisation méditerranéenne. Le poème se dressa comme un monument extrêmement ordonné, sur l'océan du temps. Dante rêva sans doute aux Cathédrales sublimes, qui aiguisaient la Foi et la lançaient dans le pur cri théiste de leur flèche. Et il bâtit son Poème comme une Cathédrale, dont toute l'économie géométrique serait orientale et gothique. L'élément principal qui lui donne un caractère d'immensité n'est, en effet, point dans le nombre de vers dont se composent les cent chants, mais dans leur très mathématique ordonnance architecturale. Les cent dix mille strophes des dix-huit *parvan*, les dix-huit livres du *Mahabharata* ; ou les vingt-quatre mille strophes du *Ramayana* ; ou les quinze mille six cent quatre-vingt-treize hexamètres de l'*Iliade*, dépassent en quantité les quatorze mille deux cents trente-trois vers du poème dantesque. Mais l' « immensité » de la *Divine Comédie* est dans sa parfaite ordonnance, dans la distribution rigoureuse des chants, qui sont au nombre de cent, carré de dix, nombre parfait. Et l'ordonnance toute « méditerranéenne » du poème dantesque, méridional et

gothique, atteint cet équilibre parfait, cet équilibre vivant, qui porte en lui, par la raison intime de son harmonie, la raison de sa vie éternelle, comme dans un temple hellénique.

Cependant, n'oublions pas que la conception architecturale de la *Divine Comédie* n'a pas la synthèse de lignes essentielles du temple, ni la simplicité suprême de la pyramide, dont les côtés ne sont qu'un jeu de quatre triangles supportés par un plan carré, le quatre et le trois formant par leur somme la perfection mystique du chiffre septénaire. Chez Dante, la distribution du poème se complique des éléments multiples que l'homme médiéval avait découverts dans la nature, ou avait hérités de vingt siècles de pensée et d'expérience spirituelle, depuis les premières convulsions historiques de l'Hellade. Chez lui, les éléments humains se mêlent aux éléments naturels. Toutes les images lyriques sont tirées de la vie de l'homme ou des spectacles de la nature. Dans la *Divine Comédie*, le poète n'apporte, certes, aucune création d'art vraiment nouvelle, ni esthétique, ni morale, mais il construit le plus grand monument d'une âme millénaire. Quel était l'esprit du temps qu'il synthétise avec une incomparable vigueur ? Voilà. Sa « vision » est comparable aux autres « visions » du temps, aux autres « voyages » extraordinaires : celui du puits de Saint-Patrice, où le chevalier Owen descendit après une vie fort déréglée, pour y connaître les peines et les béatitudes de l'au delà ; celui de Harold, prince de Norvège, et de quelques nobles hommes, qui remontent avec leurs navires les mers septentrionales, pour y chercher, hors du tumulte de leur existence, d'autres terres, d'autres peuples, d'autres vies, jusqu'à ce que la véhémence cyclopéenne du Mäelstroem ne les ait repoussés... Le sens et les figurations de l'extraordinaire secouaient les âmes dans toute l'étendue, terrestre et céleste, du monde chrétien. On « voyait » les bûchers cruels, qui furent très réels,

sous la pauvre chair torturée de Arnaud de Brescia ou, ensuite, de Jeanne d'Arc ou de Giordano Bruno. On vénérait les mêmes hommes comme des savants, on les redoutait comme des sorciers, on les adorait à la fois comme des saints; et l'on nous transmettait les histoires fabuleuses de Michel Scot, de Pierre Barlisaire, de Cecco d'Ascoli, de Platon, de Virgile, de Roger Bacon.

La terrible imagination chrétienne travaillait les âmes, les façonnait selon les plus étranges images, mêlait très étroitement les Poésies paradisiaques de l'esprit aux plus chaudes sensualités de la chair, et se prolongeait ainsi jusqu'au seuil des temps modernes. On dit : hystérie, en parlant de la divine et charnelle sainte Thérèse, la Vierge Séraphique, qui poussa le cri le plus significatif de l'âme humaine, dans lequel tout se confondait, la vie et la mort, le ciel et la terre, la chair et l'esprit : *que muero porque no muero*, car elle se mourait de ne pas mourir... On classe dans le domaine de l'ironie l'esprit farouche des Danses Macabres, où l'homme nivelait les hommes, serfs et potentats, devant la communauté de la mort, et que les peintres traduisaient en images du plus troublant mysticisme sensuel, mêlant, avant la vierge d'Avila et les autres grands mystiques de la chair pantelante de désir, le ciel et la terre, la jouissance et la souffrance, la vie et la mort.

Le Campo Santo de Pise résumait, par la plastique des lignes et des couleurs, l'énorme travail des âmes que les siècles morts tourmentaient avec les décrets inflexibles de la pensée religieuse, et que la vie nouvelle des siècles sollicitait avec une égale puissance. Les visions et les voyages; le vagabondage spirituel des disputations des moines et le tourment charnel des règles monastiques; les controverses des sectaires de l'intelligence ou du sentiment: Clercs Errants, Troubadours, Minnesingers, Cathares, Patarins et Pauvres de Lyon, représentaient tous, autour du Mille, et puis, pendant des siècles, sous des formes et

des noms différents, non seulement la volonté des transformations profondes de l'Eglise et de l'essence même du Christianisme, mais la réponse des hommes aux appels impérieux de la vie qui se rénove. Les saisons du Christianisme, dans ses rapports avec le génie créateur, philosophique et artiste, sont précises : le Printemps finit dans les orages de la terreur autour du Mille, et le « grand Eté » commence alors, avec l'essor le plus puissant du cerveau humain, qui recréait toutes les formes de la joie esthétique, la Poésie, les Arts Plastiques, la Musique, pour aboutir à l'Automne roux de la Renaissance.

C'est que le temps où la lecture des auteurs païens n'était pas permise était révolu. Sylvestre II avait formé sa culture en compagnie de rabbins juifs et de docteurs arabes. Le matérialiste Averroès, condamné par l'Université de Paris et par la Papauté, se retrouvait en Duns Scot, théoricien de l'hérésie, c'est-à-dire de la pensée philosophique pure du moyen âge. Les poètes païens n'étaient plus considérés comme des magiciens déchaîneurs de démons. Avant même que la découverte des statues païennes, de la sculpture antique, redonnât à l'homme occidental le goût des belles formes, l'amour de la vie « apollinienne », et qu'elle déterminât plastiquement la superbe floraison de la renaissance humaniste, l'Humanisme avait été jeté par les textes dans le creuset très ardent des temps nouveaux. La joie de la vie montait du tréfond des âmes, s'affirmait par l'art, et par cette volonté de connaître qui exaltait l'héroïsme géographique et poussait les hommes aux voyages réels extraordinaires, lorsque le frère Planocarpini, parti par ordre d'Innocent IV, ouvrait à Marco Polo les portes de l'Orient.

A Dante aboutissaient tous ces siècles merveilleux. Il synthétisa donc le mouvement des esprits, la soif de connaissance, la passion de la sapience et l'orgueil de la science, la théologie et la poésie ; aimant la chair, et les choses

de la chair, jusqu'à la torturer dans la représentation la plus férocement réaliste ; adorant l'esprit, et les choses de l'esprit, jusqu'à l'anéantir dans le gouffre de toutes les lumières. Le païen Virgile devint pour lui « le prophète du Christianisme » et le guide de toutes les vérités. Et, pour lui, le très chrétien François d'Assise, il Poverello, le Petit Pauvre, naquit au monde « comme un soleil ».

Le poète demeure ainsi comme le type parfait, le plus achevé, du Clerc Errant. Il exalte en saint François le type parfait du Cathare. Et dans le poème qu'est l'Evangile moral d'une race et d'une époque, les deux courants supérieurs de l'esprit médiéval : celui de la Connaissance et celui de la Charité, arrivés au point de leur plus grande intensité, nous présentent en cent chants, à travers tant de développements thématiques « plastiques » de la Glace, du Feu et de la Lumière, dominés par le grand leit-motiv « moral » de Rome, la définition même, extrême, du Christianisme esthétique et moral.

La vision de son poème, Dante la fixe en l'an de grâce 1300, année du Jubilé, au moment des fêtes de Pâques. Il avait trente-cinq ans, il était « au milieu du chemin de la vie ». Pèlerin dévotieux, dans la ville éternelle où il fut aussi ambassadeur et adversaire, il se perdit dans le nombre des deux millions de dévots que la Semaine Sainte vit affluer à Rome, à raison de deux cent mille par jour, venant de partout « voir notre Véronique », *a veder la Veronica nostra*, comme il dit.

La grâce l'avait touché. Le trop sensuel chantre réaliste des *Canzoni pietrose*, le doux rêveur mystique de la *Vita Nova*, le philosophe politique de *De Monarchia*, le chercheur subtil de l'*Eloquence nouvelle* n'était que l'homme médiéval, dans toute sa volonté d'être nouveau, de résumer les temps, d'annoncer un temps, — frémissant des anxiétés mêmes qui remuent profondément l'âme artiste et la poussée mystique de nos jours.

5.

Et la vie lui apparut dans sa complexité magnifique, sollicitant de son génie l'œuvre qui devait être à la fois Poème, Mystère, Cathédrale, Oratorio et Symphonie. Et comme sa nature était du plus passionné des hommes, et par cela même du plus douloureux, la vie lui apparut plus précisément sous les formes d'un immense et fatal acte de la Haine éternellement vouée à l'Amour possible.

Et qu'était-ce, *intimement*, le temps de Dante ?

Le pessimisme irrésistible du Christianisme, la loi du salut par le renoncement, bouleversant le monde païen, avait implacablement modifié la mentalité et la sentimentalité du monde occidental, néo-latin ou, plus précisément, « méditerranéen », ainsi que l'ont modifiée à nouveau le positivisme et le matérialisme de nos jours. Les angoisses et les terreurs créatrices, l'enfantement des chimères cruelles, des spectres pervers, venant de tous les coins de l'horizon psychique, s'acharnèrent sur la facile proie humaine. L'excès de la mortification attaquait une humanité jeune, qui entrait dans une nouvelle saison de l'histoire avec ce renouveau étonnant des peuples redevenus enfants et adolescents sous d'autres noms, groupés selon des formules ethniques et ethiques nouvelles. Cet excès aboutissait naturellement aux sursauts de l'hérésie, puis à cette sorte de panthéisme spirituel et sentimental de saint François qui remplaçait le panthéisme sensuel et formel antique, enfin aux hurlements enfiévrés de certains chantres de Laudes, de « Laude si », tel l'impétueux Jacopone. Par une saine réaction de l'animal humain jeune et vigoureux qui veut vivre sa vie, qui a le devoir de donner à tout instant le maximum de lui-même, chair et âme, on rénovait les énergies, les volontés que l'homme opposait à l'accablement de la mort dont on lui prêchait la sainteté. De même, notre matérialisme atteint les éclosions nombreuses

de nos sectes mystiques, vernies d'orientalisme, et l'affirmation multiple de notre énergie physique, de nos découvertes et de nos inventions.

Les craintes paniques se répandaient ainsi dans des climats d'âmes particulièrement « cultivées». Les nouvelles formations des peuples, les nouvelles nécessités géographiques et historiques, engendraient les guerres et les luttes innombrables pour la domination des villes qui devaient devenir des régions, des régions qui devaient devenir des nations, dans cette « fièvre de croissance » des hommes dont toute l'histoire s'anime, et qui leur impose de se solidariser pour passer de la cabane au clan, du clan au village et à la ville, de la ville à la région, à la nation, à cet état « autre » que l'avenir réserve encore à l'humanité et auquel tend notre temps. Au siècle de Dante, guerres et luttes trouvaient deux idées générales pour se canaliser : celle de l'Empereur et celle du Pape.

L'existence n'avait plus de douceur. L'esprit du *Dies irae* répandait son angoisse. Florence n'offrait plus ce spectacle de joies patriarcales,avec ses veillées sereines, remplies par les récits des Troyens, de Fiésole et de Rome, que son aïeul Cacciaguida rappelle à Dante. La fièvre du mouvement, semblable à la nôtre, hantait tellement les esprits, que les moines désertaient les couvents, où l'immobilité les jetait impuissants, malgré la contemplation et la prière, en pâture au diable qui proclamait : *Ego sum qui sto cum illis qui remanent.* Alors, ils fuyaient devant eux-mêmes, comme ils avaient fui leur propre existence mondaine, ils se mêlaient, s'aggloméraient, accroissaient leur nombre sur les grandes routes, ne s'arrêtaient jamais, formant ces innombrables processions de sectaires inquiets qui traversaient l'Italie, la France, l'Allemagne, allant jusqu'en Ecosse ou jusque chez les Infidèles d'Orient. C'était là notre propre fièvre de mouvement.

Le démon était partout. L'immobilité l'attirait, la course éperdue à la recherche du sanctuaire idéal pouvait seul le dérouter, l'éloigner. Nulle époque ne fut de la sorte plus peuplée de vagabonds de l'âme. On avait peur de tout, et surtout de soi-même. On acceptait mal l'invitation mystique : *Claude super te ostium tuum*, ferme ta porte sur toi... Glaber, après avoir décrit une singulière promenade de démons, au visage éthiopien, sortant d'un tombeau de reliques saintes, affirmait que « l'on les rencontre partout sur la terre, et spécialement dans les fontaines et les arbres »...

Les temps changeaient, pourtant. Et si saint François le séraphique *Servus servorum Dei* demandait au Seigneur de lui accorder « sur toutes les grâces et les dons du Saint Esprit, que le Christ accorde à ses amis, le don le plus important, celui de se vaincre soi-même », ce principe tout moderne du « self controle » ; il demandait aussi à ses fidèles « de tenir chacun compte de ses forces et prendre la nourriture qui lui est nécessaire, afin que le corps rende un bon et loyal service à l'esprit ». Il proclamait, en quelque sorte, comme nous, les droits égaux de la chair et de l'esprit. Dans la Règle de 1221 il fit de la Joie une obligation canonique, au même titre que la chasteté et l'obédience, pour servir Dieu avec agrément, *gaudentes in Domino*. Et le jour où il se sentit près de sa fin, dans le jardin ensoleillé de ses sœurs en Christ, les douces Clarisses, il éleva à la Vie elle-même, à la vie totale, l'hymne de rédemption qui enfin divinisait la nature et déchirait tous les voiles des contraintes et des terreurs. Est-ce pour cela que Dante l'a exalté, ainsi qu'il ne l'a fait pour personne dans tout son poème ? Le poète eut pour « l'Assisiate » qui se voulut le « jaculator Domini », le jongleur du Seigneur, la comparaison la plus haute qu'un homme puisse offrir à un homme. Il avait parlé d'un autre grand réformateur, saint Dominique, comme de l' « agriculteur » du jardin du Seigneur. « J'en

parle comme de l'agriculteur, que le Christ a élu pour l'aider dans son jardin.... » Mais avec saint François, un soleil s'éleva sur le monde, *nacque al mondo un Sole!* Dans les *Fioretti*, Sylvestre avait vu sortir de la bouche de saint François « une croix d'or dont le sommet touche le ciel, et les bras s'étendent de l'Orient jusqu'à l'Occident ». Et la comparaison solaire de Dante apparaît comme un développement littéraire de cette vision des contemporains.

C'est que toute l'âme du poète est faite, fièrement, de l'amour total de la vie, que saint François avait enfin chanté dans sa Louange :

> Très Haut, omnipotent et bon Seigneur,
> A toi les louanges, la gloire et l'honneur,
> Et toute bénédiction
> Pour toi seul, oh! Très Haut, sont justes.
> Et nul homme n'est digne de te mentionner.
> Que tu sois béni, ô Seigneur, avec toutes les créatures,
> Et spécialement messire le Frère Soleil.

Le sens de la vie était vraiment renouvelé. Et l'âme de Dante fut celle du plus acerbe Franciscain. Par les arts et par les sciences, par l'adoration du Créateur et l'amour de la Créature, le moyen âge tout entier façonnait en lui la grande âme-synthèse, de l'analyse humaine à la synthèse divine; jetant dans le creuset de son génie la foi, l'espérance et la charité, dont avaient besoin, pour naître, les temps modernes.

6.

Comme de nos jours, le mysticisme qui se rénove travaillait les âmes. *Le mysticisme*, définissons-le, *est le sens plus ou moins obscur des rapports de l'être avec l'immensité de la vie connue et inconnue.* Comme de nos jours, une volonté âpre de vie complète, un besoin orageux de joie active, de création nouvelle des proportions sociales, de haine de l'inaction et de la passivité, dans les

croyances religieuses autant que dans l'ordonnance des états, secouait les esprits inquiets. Comme de nos jours, la fièvre obsédante du bien-être matériel et spirituel, et d'un équilibre nouveau des forces de l'Etat, pour que non seulement la plèbe de Milan ne fût plus battue par les seigneurs mais que le peuple pût avoir le droit de se gouverner, marquait la fin d'un monde, le début d'un autre cycle humain de la vie intellectuelle, sentimentale et matérielle de quelques groupes de peuples. Les mêmes recherches, les mêmes anxiétés que de nos jours. Les mêmes confusions, et la même âpreté dans tous les domaines, les prodromes identiques de vastes bouleversements partout, pour la naissance d'un monde — comme de nos jours.

Alors, comme aujourd'hui, les vastes recherches de « solidarité matérielle » et de « solidarité spirituelle », en d'autres mots : le communisme et le mysticisme, établissaient les courants humains de révolte et d'inquiétude. L'ironie égalitaire et transcendante des Danses Macabres devait s'épanouir un jour dans le sarcasme sanglant de la *Carmagnole* agissante. « La « charte » franciscaine peut correspondre à la « charte » marxiste...

Vae tibi terrae. Nous ne poussons pas le cri annonçant la fin. Le siècle de Dante ne le poussait pas non plus. Le « Soleil » d'Assise, des campagnes de Pérouse, Gubbio, Orvieto, Spoleto, avait éclairé toute la péninsule italienne, passait les Alpes, traversait les mers, depuis que la Bulle pontificale *Cum dilecti filii* avait accordé en 1219 des privilèges aux Franciscains. Leur enseignement était celui de la sainte volupté du renoncement, et de l'amour des hommes les uns pour les autres, tel que le Christ l'ordonnait et tel que la Papauté, enfiévrée de politique, n'en avait plus cure.

Le Tiers-Ordre, inter-européen et inter-social, demandait, en vérité, liberté et indépendance idéale pour tous les hommes, pareil à un authentique mouvement com-

muniste créé par les besoins de l'esprit et aboutissant à l'égalité des Chrétiens, ainsi que le remarque Renan. C'est pour cela que les Franciscains se répandirent en peu d'années dans toute l'Europe, de la manière étonnante que remarque Paul Sabatier. Sommes-nous vraiment loin de cette volonté-là ? ne sentons-nous pas autour de nous cette fermentation prestigieuse d'un ordre social nouveau, d'un monde essentiellement, plus que formellement nouveau ? L'amour de la vie, qui, selon la règle, offrait à Dieu la miséricorde et non point le sacrifice, s'épanouissait, enfin, dans une ascétique vigoureuse, très près de l'existence quotidienne, ne renonçant à rien, acceptant toute l'expérience de la vie, chair et esprit, comme un « exercice » divin sur terre.

Et les très pauvres moines en bure, qui n'avaient ni « besace, ni sacoche de pain », arrivèrent un jour pieds nus jusqu'au seuil du Vatican, le franchirent en donnant, sorti de leurs rangs, un Pape !

Dante, le plus véhément ascète issu du mouvement franciscain, a représenté tout ce mouvement des âmes dans le titanesque Mystère qui est son Poème, dont Rome est sans doute le personnage principal auquel est fixé le regard du « Moi lyrique » errant à travers les trois espaces de l'Au delà. Car il fallait un centre, un but à tout ce mouvement. Ce fut Rome.

Rome ! Dante n'oubliait pas, peut-être, que Rome avait créé Florence à son image et ressemblance, comme il le dit dans sa septième Epître. Pour lui, dit-il aussi, dans le *Festin*, Florence « était la très belle et très illustre fille de Rome ». Cependant, Rome demeurait le centre d'attraction irrésistible de toute la vie occidentale, et Dante, comme Virgile, croyait à son rôle éternel. Semblables au vieillard de Crète qui tourne le dos à l'Orient et regarde vers l'Urbs « comme dans le miroir du monde », tous les hommes du Moyen Age avaient en effet les yeux de l'esprit fixés vers la Ville où se débattait contre les temps nouveaux

le Vicaire de l'Evêque des Ames, le vicaire du Christ, *Episcopus animarum nostrarum* de la règle de 1221.

Aussi, Dante ne put-il jamais cesser de regarder vers Rome, *caput mundi* et centre de l'univers, avec ses yeux mystiques et ses yeux profanes. La métamorphose dramatique des Laudes et des Séquences de l'Eglise, opérée par les compagnies nomades des Disciplinés, des Flagellants, des Blancs Louangeurs, et la transformation de la lyrique religieuse, depuis le temps de la Cantilène de Sainte Eulalie, en langue d'oïl, fleurissaient avec une puissance sociale insoupçonnée, réunissant des milliers d'êtres inquiets derrière un étendard de paix.

Par une véritable transhumance de la pensée, selon les grandes saisons humaines, les foules chercheuses allaient, revenaient, dans tout l'Occident. La société entière se reformait, et un esprit comme celui de Dante subit la fascination du rêve d'une société mystiquement renouvelée dans l'amour. En même temps, son génie vibrait à tous les courants du lyrisme et de la pensée profanes, qui passaient en Italie avec la petite phalange des Troubadours, Trouvères et Musiciens; et aux éclatantes affirmations de la lyrique italienne, qui montaient de Sicile et se propageaient de partout. Génie mystique et profane, raisonneur et passionné, il songea à cette « construction » supérieure des besoins de l'âme et du corps dans Rome, puisque c'est autour de Rome, dit M. Hauvette, « et de l'idée d'empire universel dont ce nom magique continuait à être le symbole, que s'est engagé le grand conflit qui remplit toute l'histoire d'Italie au XII[e] et XIII[e] siècles ». Le monde se montra à Dante comme égaré « dans la forêt obscure, dont il avait perdu le droit chemin », tandis que Rome demeurait le centre naturel, la tête, où toutes les lignes spirituelles du monde devaient converger, comme celles du corps vers le visage, pour y prendre une physionomie. Dante donna ainsi Rome, je l'ai dit, comme thème fondamental à son Poème; et il mit dans

l'Enfer les hérétiques, ces chercheurs anxieux avec lesquels, pourtant, il avait tant d'affinités, mystiques ou rationalistes, avec les Epicuriens, excepté ceux demeurés fidèles à Rome, à l'Eglise.

Et, comme de nos jours,les grands artistes cherchaient l'expression totale de la vie intérieure, créant les formes nouvelles de l'esprit, ou se perdant à leur recherche. La puissance sensuelle de la vision de la vie égalait, chez Dante, Giotto ou Orcagna, ou chez les bâtisseurs gothiques, leur conception spirituelle. La Musique, de son côté, cherchait ses voies sacrées et profanes, correspondant à l'essor des autres arts, et qu'elle ne devait retrouver que plus tard, en pleine Renaissance. Les grandes œuvres étaient conçues d'une manière architecturale, et une Cathédrale ogivale, surtout dans le nord « gothique », était une véritable *somme théologique*, une représentation globale de la religion, cosmogonique et hagiographique, en même temps qu'une exposition sensuelle de la vie avec ses monstres et ses chimères. C'est ainsi que, dans la *Divine Comédie*, la masse des damnés tend rythmiquement au Paradis, comme la masse de pierre de la Cathédrale tend à la flèche, qui la spiritualise et la dresse vers Dieu. Et l'intérieur de l'église est ce Purgatoire où les hommes traînent leurs malheurs avec l'espoir de la libération....

7.

Tout autour de Dante, ainsi qu'aujourd'hui tout autour de nous, et plus que dans n'importe quel autre temps moderne, les craintes et les exaspérations sanglantes des potentats,les soubresauts des masses humaines, les aspirations mystiques, le sentiment précis des naissances inimaginables qui s'agitent dans le giron du monde sur le point de se rénover *ab imo*, poussaient les hommes nouveaux à se chercher pour se détruire ou pour s'assembler. De nouvelles agglomérations de peuples se

forment comme dans aucune autre époque ; des littératures et des arts totalement nouveaux apparaissent.

L'arbre de la terreur panique, dont l'âme chrétienne supportait les racines multiples et puissantes, donnait ce fruit admirable de modèles humain et divin, d'ombres et de lumières, qu'est la *Divine Comédie*. Et le pessimisme médévial qui montre à Dante toute la vie comme subjuguée par les maléfices du sort, sous tous les triomphes du Mal, d'où l'homme ne pouvait se sauver qu'en détruisant son humanité pour s'anéantir dans la contemplation des lumières célestes, devient cet optimisme du Chrétien qui connaît les voies du salut. Nos philosophies positives et mystiques n'aboutissent point à d'autres conclusions. Pessimisme charnel et optimisme spirituel : Nietzsche les eût codifiés, s'il avait survécu plus longtemps à sa *Généalogie de la Morale*.

L'époque de Dante, l'aube de la Renaissance, fut aussi trouble et sans certitudes spirituelles que la nôtre. Les disputations des savants de couvent valent les controverses de nos savants de laboratoire. Mais le poète chrétien conçut la vie comme un acte de lutte, c'est-à-dire de mouvement, de lutte perpétuelle, la vie ne naissant que de la mort ; il put haïr l'immobilité, en punissant sans pitié les oisifs et « ceux qui jamais ne furent vivants », et il ne contempla le bonheur absolu, l'éternelle félicité, que hors la vie, dans la survie rêvée par l'homme révolté contre l'impératif catégorique de la mort. Cette représentation, forte, cohérente, d'une extrême logique mentale et sentimentale, était celle de tout homme médiéval, entre l'Enfer et le Paradis. L'Enfer, pour Dante, est en réalité toute la vie consciente de l'homme : haines et amours, victoires et défaites, héroïsmes et lâchetés, cruautés d'actions et cruautés de passions. A travers la zone de pénombre du Purgatoire ces batailles de la vie terrestre où sombrent les chefs mêmes de la pensée spirituelle, les papes nombreux que Dante condamne aux peines éternelles, s'a-

paisent dans le bonheur paradisiaque. La chair est vaincue. L'âme triomphe.

Dante dit :

Et moi, qui à la fin de tous les désirs
M'approchais, ainsi que je le devais,
J'éteignis en moi l'ardeur de mon propre désir.

Bernard me faisait signe et souriait,
Pour que je regardasse en haut. Mais j'étais
Déjà par moi-même ainsi qu'il le voulait.

Car ma vue, devenant pure,
De plus en plus pénétrait dans le rayon
De la haute lumière, qui est vraie en elle-même.

Depuis ce moment, ce que je vis fut supérieur
A notre langage qui cède à une telle vue,
La mémoire cédant à un tel excès.

Tel celui qui en rêvant voit,
Et après le rêve la passion demeure
Gravée, et le reste ne revient pas à l'esprit,

Ainsi je suis, car presque toute est oubliée
Ma vision, et encore elle distille
Dans mon cœur la douceur qui naquit d'elle.

Ainsi la neige se dissout au soleil,
Ainsi, au vent, dans les feuilles légères,
Se perdait la sentence de la Sibylle.

Oh ! lumière suprême, qui montes si haut
Des concerts mortels, à mon esprit
Redonne un peu de ce que tu semblais.

Et fais ma langue si puissante
Qu'une étincelle au moins de ta gloire
Je puisse laisser aux gens futurs.

Car, si elle revient un peu à ma mémoire
Et si elle résonne un peu dans ces vers,
On concevra davantage ta victoire.

Je crois, par l'acuité que je pâtis
Du vif rayon, que je me serais égaré
Si j'en avais détourné les yeux.

Et je me souviens que par cela je m'enhardis
A soutenir mon regard, jusqu'à ce que je pusse
Fondre mon aspect même dans la valeur infinie.

Oh ! grâce abondante, qui me fis oser
Fixer mes regards dans la lumière éternelle,
Tellement que j'y épuisai toute ma vue.

Dans sa profondeur je vis être contenu,
Lié avec amour dans un seul volume,
Ce qui par l'univers se défeuille.....

§

L'idée du Mal, qui était pour les Chrétiens l'idée dominante, l'idée persécutrice, implacable comme l'obsession du Destin chez les Pélasges fuyant vers l'océan, et qui engendrait l'horreur de la chair, des biens terrestres, du bonheur lui-même, n'était plus l'idée centrale de Dante. Il ne conçut point l'Enfer comme la représentation totale des passions humaines; il n'oppose pas l'Action, l'ennemie, le mouvement, à l'immortalité, l'inertie, la Contemplation, béatitude unique. La haine, le besoin d'arracher quelque chose à autrui, pour conserver ou agrandir sa propre puissance, n'était pas toute la vie ici-bas. Et, dans le monde moral, l'harmonie c'est le tout auquel tout tend, la vertu; et le vice n'est qu'une désharmonie partielle, qui reste telle dans les figurations de l'Enfer, alors que la vertu se transforme en lumière et se fond dans la beauté infinie.

Le poème dantesque tend ainsi à la composition de l'universelle harmonie, par le jeu des esprits d'amour et de haine, le corps enchaîné, l'âme ailée. Et la vie de l'homme, telle que tout cerveau moderne peut la concevoir dans sa totalité anthropomorphe, y est représentée de la sorte avec une puissance cyclique incomparable. Seulement, la nature environnante, cette enveloppe cosmique constante de l'individu, n'y est pas métaphysiquement représentée, elle, d'aucune manière. Dante reste le poète moral par excellence, l'évangéliste moral d'une époque et d'une race. La nature, chez lui, a toujours un aspect humain, trop humain ; parce que ce n'est pas un esprit pur, dégagé de toutes les contingences, qui a pris d'assaut l'enfer et le

ciel : c'est un homme, incapable de renoncer à ses sympathies et à ses répulsions quotidiennes, c'est le Gibelin du XIVe siècle.

Voilà pourquoi son humanité nerveuse plaît très particulièrement à notre orgueil moderne par son actuelle précision. Il a peint la douleur avec les couleurs terribles et toujours vivantes qui nous suggèrent des états de passivité inconcevable, d'éternité d'un geste, où se fige l'homme dont les instincts se heurtent contre l'ambiance et s'entrechoquent éperdûment. Dans la vie quotidienne, ce que l'on nomme douleur est, en réalité, le choc qui se produit entre nos aspirations et nos réalisations, ce tourbillon où tous les êtres s'agitent luttant chacun pour sa conservation. Nous respirons ainsi, toujours, une atmosphère saturée de haine plus que d'amour ; et l'amour n'est qu'une aspiration perpétuelle vers une unité à conquérir pour élargir le domaine de notre « moi », le triomphe de notre propre sensibilité, depuis la volupté du couple jusqu'à l'extase des grandes communions humaines : de la chair à l'esprit, de l'Enfer au Paradis.

L'ordonnance esthétique et morale du poème dantesque est régie par cette volonté suprême de l'homme de son temps : tendre vers le plus haut, s'élever de la chair à l'esprit. Nous cherchons, nous, dans les voies de notre nouveau mysticisme encore confus et angoissé, l'harmonie parfaite de la chair et de l'esprit, les épousailles que devait célébrer la Symphonie non écrite. Mais Dante, si près de nous par sa conception active et farouche de la passion de l'homme, ne nous a-t-il pas laissé, avec celle de l'Amour, l'image de cette fusion absolue des choses dans des harmonies toujours plus vastes ? Il exalte dans son dernier vers l'Amour, seul capable de mouvoir le soleil et les autres étoiles :

L'amor, che muove il sole et l'altre stelle.

CANUDO.

LE PROBLÈME MONÉTAIRE

INFLATION OU DÉFLATION

—

La politique financière actuellement en faveur s'inspire des idées suivantes :

La principale cause du malaise économique est l'inflation monétaire. C'est elle qui a fait hausser exagérément les prix et déséquilibré les changes. Soyons déflationnistes, les prix baisseront, le franc remontera, et l'équilibre financier et économique du pays se rétablira peu à peu.

Or un peu de bon sens suffit à faire comprendre que les trois conséquences énoncées ne sont pas solidaires, bien loin de là. Le coût de la vie peut baisser, le franc peut remonter au pair, rien ne prouve que la situation financière et économique du pays en général, du budget de l'État en particulier, en deviendra meilleure. Tout laisse à penser le contraire (1).

Il est même permis de dire : si un miracle avait pour effet de ramener la circulation fiduciaire à la normale par rapport à l'encaisse métallique, et par suite de ramener le franc-papier au pair-or, ce serait un cataclysme pour les finances de l'État et la prospérité industrielle et commerciale du pays.

Rappelons ces notions élémentaires. L'État débiteur se libère valablement de la dette intérieure en francs-papier. Il paie ses fonctionnaires en francs-papier. Il touche ses impôts et revenus en francs-papier. Seuls, les arrérages de sa dette extérieure sont payés en francs-or

(1) Cf. le remarquable article de A. Dereine : *La Hausse et la Baisse du franc*, *Mercure* du 15 juillet 1920.

(c'est-à-dire en francs-papier multipliés par le cours du change).

Supposons, par exemple, que le franc-papier double de valeur. C'est un avantage pour les paiements extérieurs de l'État. Il paiera 2 milliards là où il paie 4 milliards au cours actuel.

Au contraire, rien ne sera changé aux chiffres exprimés en papier de la dette intérieure. Là où l'État paie 12 milliards d'arrérages, il continuera à payer 12 milliards comme il fait actuellement. Mais ces 12 milliards-papier auront une valeur absolue en or double de la valeur actuelle.

Pendant ce temps, que deviendront les revenus de l'État ? Par hypothèse, les prix auront diminué de moitié (le franc ayant doublé de valeur). L'impôt rapportera donc moitié (chiffre nominal). Les fonctionnaires pourront être théoriquement au moins diminués de moitié. Les dépenses de l'État exploitant sont ainsi diminuées de moitié en même temps que ses recettes.

En résumé, tous les chiffres exprimant les dettes ou les créances de l'État seront divisés par deux, *excepté le chiffre des arrérages de la dette intérieure* qui ne varie pas.

Dépenses de l'État en francs-papier :

A. Arrérages dette extérieure	devient	$\frac{A}{2}$
A'. Arrérages dette intérieure	reste	A'
D. Autres dépenses de l'État	devient	$\frac{D}{2}$

Recettes en francs-papier (recettes générales et impôts :

R. devient $\frac{R}{2}$

Si le budget est en équilibre, c'est-à-dire si les recettes égalent aujourd'hui les dépenses :

$$R = A + A' + D$$

Le franc remontant au pair, les recettes deviennent :

$$\frac{R}{2} \quad - \quad \text{les dépenses} \quad \frac{A}{2} + A' + \frac{D}{2}$$

Il est visible que le budget n'est plus en équilibre et que les dépenses l'emportent de la moitié de la valeur de A'.

Or, en France, c'est la dette intérieure qui est la plus forte. Ses arrérages sont actuellement d'une douzaine de milliards au moins. Le retour du franc à une valeur double en admettant :

1° Qu'actuellement notre budget, cas le plus favorable, soit en équilibre,

2° Que réellement toutes les autres dépenses seraient diminuées de moitié,

creuserait un trou d'au moins 6 milliards, qu'il faudrait redemander à l'impôt, 6 milliards du franc valorisé équivalant à 12 milliards d'aujourd'hui !

Mais les deux conditions énoncées plus haut ne seraient pas réalisées. Notre budget n'est pas en équilibre. D'autre part, il n'est nullement certain qu'une baisse de moitié dans le prix de la vie entraînerait une baisse de moitié dans les traitements des fonctionnaires et les dépenses de l'État. La hausse des traitements n'a pas suivi instantanément la hausse des prix ; inversement, les intéressés s'opposeraient vivement à ce que la baisse de leurs traitements fût exactement et immédiatement proportionnelle à la baisse du prix de la vie. Il y aurait un décalage important, d'où perte importante pour l'État. Et il est probable que, tout compte fait, les traitements ou salaires des agents de l'État garderaient un niveau plus élevé que l'actuel.

Financièrement, pour qui est responsable des deniers de l'État, c'est folie que d'être déflationniste. On pouvait s'en douter *a priori*. La diminution de la valeur de l'instrument monétaire favorise le débiteur, l'augmentation de cette valeur favorise le créancier. Or, l'État est surtout

débiteur. La dépréciation du franc-papier allège sa dette (1), sa valorisation l'alourdit (2).

Théoriquement, il faudrait donc être inflationniste (en tant que trésorier de l'État),et de fait l'inflation poussée à un certain degré diminue tellement la dette de l'État qu'elle équivaut à l'annuler et constitue une véritable banqueroute. Mais là justement est l'écueil, et c'est pourquoi il ne nous est pas permis d'être inflationniste. L'inflation voulue, cherchée, est une spoliation véritable à l'égard des créanciers de l'État, puisqu'elle a pour effet de diminuer de jour en jour la valeur réelle du signe monétaire à l'aide duquel l'État se libère valablement.

Que faut-il donc faire ? Déflationnistes, nous ruinons l'État et l'acculons à la faillite.En effet, ou bien il ne paiera pas le surcroît de dépenses qu'occasionnera le retour du franc au pair (et ce sera une banqueroute) où il essaiera de le payer en écrasant le pays d'impôts. Mais il tarira alors les sources de la production, réduira la matière imposable et arrivera non moins certainement à la banqueroute. Inflationnistes, nous ruinons les créanciers de l'État, nous augmentons la crise de la vie chère, nous créons du désordre et du mécontentement social, nous faisons nous-mêmes de la banqueroute pour éviter d'y être acculés.

Les dangers sont énormes des deux côtés.Par bonheur, il n'est pas nécessaire de choisir. L'inflation est de la banqueroute organisée. La déflation est la ruine de l'État avec la banqueroute au bout. Nous ne ferons ni l'une ni l'autre. La vraie solution qui tiendrait compte des nécessités sociales en même temps que des nécessités budgétaires et qui réconcilierait certainement contre nous aussi bien les inflationnistes que les déflationnistes, serait de stabiliser autant que possible la valeur actuelle du franc-papier et de n'être ni inflationnistes, comme le vou-

(1) Nous parlons de la dette intérieure toujours.
(2) Cf. A. Dereine, art. précité, p. 312.

draient certains banquiers, ni déflationnistes *a priori*, comme semble l'être l'actuel ministère des Finances.

Stabiliser le franc-papier, c'est évidemment consolider la perte des actuels détenteurs de monnaie et des actuels créanciers de l'État. Mais c'est en même temps limiter leur perte et les garantir contre des pertes nouvelles toujours possibles. (Ce qu'un ministère a fait, un autre peut le défaire.) D'autre part, c'est permettre à l'État d'édifier un budget sur des bases consistantes.

Il faut se dégager des mots, des préjugés, voire des principes. Les principes même vérifiés n'expriment que des vérités expérimentales moyennes. Les temps de crise veulent des solutions exceptionnelles, dût-on sacrifier momentanément les principes. On le fit pendant la guerre. On exagéra sans doute, mais encore cela valait-il mieux que de tout perdre.

Il faut oublier les principes et revenir aux réalités immédiates. La mauvaise finance traduit une mauvaise économie. On ne guérira pas la finance si l'économie reste mauvaise. Un pays se relève d'une et de plusieurs banqueroutes, pourvu que se rétablisse l'économie de la production et des échanges. C'est là qu'il faut aller chercher le mal.

Il faut produire. Mais il ne faut pas seulement produire, il faut vendre, c'est-à-dire échanger les produits. La surproduction, c'est-à-dire la production sans débouchés, n'entraîne que désordres, tout le monde le sait.

Il faut produire beaucoup et vendre beaucoup. Si la France produit beaucoup et réussit à vendre beaucoup, sa prospérité se rétablira vite, et la gestion des finances publiques, malgré le poids de l'arriéré, deviendra moins angoissante. Produisant beaucoup, le pays pourra payer beaucoup d'impôts et amortir sa dette.

Mais il serait vain de rembourser chaque mois un milliard de papier à la Banque de France (en admettant que ce fût possible, et cela ne l'est pas), si pendant ce temps

le pays ne produisait pas, ou même continuant à produire n'arrivait pas à exporter ses produits. La situation financière s'assainirait en vain si par ailleurs s'appauvrissait la France.

La circulation fiduciaire exagérée n'est qu'un symptôme. Elle n'est pas synonyme de richesse certes, mais pas davantage de pauvreté. En quoi la France est-elle plus pauvre parce que circulent 38 milliards de billets de Banque ? S'imagine-t-on parce qu'on augmentera la valeur du signe monétaire en le raréfiant qu'on modifiera en quoi que ce soit la richesse intrinsèque du pays ?

Si chaque détenteur de deux billets de Banque en brûlait spontanément un, chaque billet de banque aurait doublé de valeur.Les détenteurs ne seraient ni appauvris, ni enrichis, le pouvoir d'achat de chaque billet étant devenu double. Mais en quoi la fortune de la France, représentée par son agriculture, son industrie, son commerce, serait-elle augmentée ? L'État, malgré un apparent assainissement financier,serait appauvri, nous avons vu pourquoi (arrérages de sa dette intérieure maintenus au même chiffre, qui est énorme).

Or, c'est la richesse de la France qu'il faut augmenter. Tout le monde est d'accord. Puisque cette richesse a sa source dans la production et les échanges, *il faut adopter la politique financière qui favorisera au maximum cette production et ces échanges*. En d'autres termes, la solution du problème financier n'est pas à envisager en elle-même et indépendamment de son substratum économique. Elle est à envisager en fonction de la question économique. Production et échanges d'abord. *Politique économique d'abord*. La politique financière dans son ensemble, la politique monétaire en particulier, dussent-elles alourdir momentanément le budget de l'État ou au contraire celui des individus, seront d'autant meilleures qu'elles favoriseront davantage la production et les échanges. En d'autres termes encore, l'assainissement financier n'est pas à

rechercher avant tout et pour lui-même. C'est user ses forces en pure perte, car il n'est possible qu'après le rétablissement économique. Inutile de vouloir guérir la toux si le poumon reste malade. Au contraire, la guérison du poumon obtenue, la cessation de la toux s'ensuivra plus aisément. Une situation économique rétablie et florissante n'entraînera pas *ipso facto* l'assainissement financier, mais elle le rendra relativement facile. Il faut résoudre un problème puis l'autre, — mais l'ordre n'est pas indifférent. Vouloir rétablir les finances d'un État endetté de 300 milliards, sans que soit rétablie d'abord une saine économie de sa production et de ses échanges, est absurde.

Notre seule chance d'arriver à une solution du problème est donc d'étudier et de chercher à réaliser les conditions qui détermineraient une production intense. Quelles sont-elles ?

Ici tous les producteurs nous répondront : « Pour que nous soyons encouragés à produire, toute la question est pour nous celle-ci : avoir la certitude d'écouler toute notre production, et cela à un prix dépassant suffisamment notre prix de revient pour que nos bénéfices soient assurés ».

Si nous analysons ce desideratum, nous trouvons que les conditions qui favorisent une production intense sont les suivantes :

1° le maintien aussi bas que possible du prix de revient et sa fixité ;

2° une hausse légère et constante ou tout au moins la fixité assurée des prix de vente ;

3° la certitude de débouchés, c'est-à-dire d'un marché jamais rétréci, mais au contraire s'élargissant toujours si c'est réalisable.

Immédiatement les inconvénients du déflationnisme éclatent. Ramener peu à peu le franc au pair, c'est augmenter peu à peu son pouvoir d'achat, c'est donc provoquer une baisse constante de tous les prix. Or, autant la

hausse des prix encourage la production (et on l'a constaté après l'armistice), autant la baisse des prix décourage les producteurs qui se trouvent avoir plus de chance de réaliser une perte qu'un bénéfice.

Mais, diront certains, la baisse des prix entraîne la baisse des salaires et celle des matières premières, donc en fin de compte celle des prix de revient. Sans doute, de même qu'inversement la hausse des prix en général entraîne finalement la hausse des prix de revient. Mais il y a entre la production et la vente un certain décalage, nécessaire toujours, plus ou moins grand suivant la nature des produits. Il y a également un décalage entre la hausse ou la baisse du prix de la vie et celles des salaires. Si, entre la date de la production et celle de la vente une majoration de prix s'est produite, le producteur en bénéficie. Inversement il subit la baisse, s'il y a eu baisse. Supposons que la différence entre prix de revient et prix de vente soit de 10 0/0. L'objet qui m'est revenu à 100 francs le 1er mars, je comptais le vendre 110 francs (prix de gros); mais, le 1er juin, les prix de revient ont augmenté et il faudrait compter 110 francs pour produire le même objet, ce qui entraînerait comme prix de vente en gros, à bénéfice égal :

$$110 + 11 = 121 \text{ francs.}$$

Le producteur actuel ne pouvant vendre que 121 fr., pour avoir un bénéfice normal, j'ai moi aussi la possibilité de vendre 121 fr. ce que je ne comptais vendre que 110 francs, et réaliserai de ce fait 21 0/0 de bénéfice au lieu de 10 0/0. On comprend quel stimulant est à la production un tel appât.

Au contraire, supposons que les prix aient baissé entre le 1er mars et le 1er juin. Leur baisse a été, par hypothèse, de 10 0/0. L'objet qui se vendait 110 francs en gros le 1er mars ne trouve plus preneur qu'à

$$110 - 11 = 99 \text{ francs.}$$

Me voici obligé de vendre 99 francs un objet qui me

revient à 100 francs. Non seulement mon activité n'est pas rémunérée (ni l'immobilisation de mon capital dans mes installations et dans mon stock), mais même je suis en perte. En ce cas, je ferme mon usine, ou ne travaille plus que sur commande ferme, à prix convenu m'assurant une marge suffisante de bénéfice. (En pareil cas, c'est mon acheteur qui subit la baisse si elle se produit.)

Si la baisse des prix avait lieu d'un seul coup, le franc revenant brusquement au pair, la production pourrait sans doute s'en accommoder. Après une liquidation des stocks, de grosses pertes et des faillites, on repartirait sur de nouvelles bases. Mais, outre que cette brusque déflation serait un désastre pour les finances de l'État, elle est parfaitement impossible dans l'état actuel de notre trésorerie. Le franc au pair, c'est le retour à l'étalon d'or, la suppression du cours forcé. Il nous faudra des années pour que cet assainissement se produise. Y tendre à tout prix, c'est nous condamner à des années de baisse lente des prix, c'est-à-dire de production stagnante et de marasme.

Un autre aspect de la question nous amène à la même conclusion. L'infériorité de notre change favorise dans une certaine mesure nos exportations dans les pays à change sain. Comme la hause des prix intérieurs et des salaires n'est jamais exactement proportionnelle à la dévalorisation de l'instrument monétaire, les pays à change bas obtiennent des prix de revient qui, calculés en or, et les autres conditions étant égales, sont sensiblement inférieurs aux prix de revient des pays à change élevé. Ceci est un grand stimulant pour les producteurs.

Une politique déflationniste décourage donc doublement la production, d'abord par la baisse des prix, ensuite par la suppresion de la prime accidentelle à l'exportation que constitue le change.

Et voilà pourquoi la politique d'inflation a été si vigoureusement préconisée par quelques-uns. L'essentiel

pour un pays est de produire et de vendre, disent-ils. L'inflation favorise la production par la hausse des prix, l'exportation par la baisse du change. En outre, elle vient en aide à l'État en lui donnant des moyens immédiats de trésorerie, en lui évitant de recourir à l'impôt qui, lui aussi, décourage ou ralentit la production, et également à l'emprunt qui alourdit sa dette. L'inflation équivaut à une sorte d'emprunt sans intérêt.

Tout cela est séduisant à première vue et il est certain que l'inflation favoriserait la reprise des affaires. Mais c'est un moyen extrêmement dangereux, parce que les États entrés dans la voie de l'inflation en arrivent bientôt à utiliser sans mesure la planche aux assignats. Le danger de ce moyen est sa facilité même. La politique d'inflation est une politique de banqueroute. La banqueroute au lieu d'être brutale se fait peu à peu, chaque jour. L'État réduit sa créance par chaque émission nouvelle qui entraîne naturellement une nouvelle dépréciation de l'instrument monétaire. L'État a emprunté des francs-or, au moins avant la guerre. Il se libère valablement en francs-papier dont la valeur aujourd'hui est d'environ 40 centimes. Une inflation renouvelée lui permettrait de se libérer successivement en francs valant 35, puis 30, puis 20, puis 10 centimes. Mais, outre l'immoralité du procédé, une telle façon d'agir aurait des répercussions sociales désastreuses, surtout en France où le nombre des détenteurs de rente est considérable. On ruine systématiquement tous ceux qui ont fait confiance à l'État dans des circonstances tragiques. Singulière façon de récompenser les meilleurs citoyens qui ont souscrit aux emprunts de guerre ou de liquidation.

L'inflation voulue, cherchée, considérée comme moyen pour l'État de se tirer d'affaire, pourrait se définir : organisation de la banqueroute pour éviter d'y être entraîné : c'est Gribouille.

Les Allemands, dira-t-on, ont été inflationnistes et

cela ne leur a pas mal réussi. Leur production reprend, leurs affaires marchent, la balance commerciale est en leur faveur. C'est exact, mais, après la défaite, l'Allemagne vaincue a vu son change s'effondrer brusquement. L'État peu solide voulait vivre d'abord. Ses ressources étaient médiocres, ses besoins immenses. Il fallait faire reprendre le travail au plus tôt, éviter le chômage, parer à la Révolution. Il ne pouvait être question, dans le désarroi de la défaite, de créer des impôts nouveaux ou de lancer de vastes emprunts. En outre, peut-être les gouvernements allemands ne craignaient-ils pas la banqueroute de l'État allemand qui aurait eu comme résultat de frustrer ses créanciers, les puissances de l'Entente. Cette considération fit peut-être exagérer l'inflation en Allemagne, mais, à notre avis, l'Allemagne émit des billets surtout parce qu'elle ne pouvait faire autrement, comme le firent alors les États anciens ou nouveaux de l'Europe, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, et l'Italie, et nous-mêmes.

Il est vrai que la production allemande a repris et que la dépréciation du mark la favorise. Mais la cause principale de cette reprise est la bonne organisation industrielle allemande qui a survécu à la guerre. Croit-on, parce que le mark polonais est dix ou douze fois plus déprécié que l'allemand, que la Pologne soit en mesure actuellement de concurrencer sérieusement l'Allemagne et de l'inonder de ses produits ? Ce serait trop facile à ce compte de devenir les maîtres du marché !...

D'ailleurs, jusqu'à la récente crise, et malgré cette crise, la production française n'a-t-elle pas repris vigoureusement, et ignore-t-on que ce qui est vrai de la balance commerciale allemande l'est aussi de la nôtre ?... Depuis le début de l'année cette balance nous est légèrement favorable, et si cette situation peut se maintenir et s'améliorer, nos créances nouvelles sur l'étranger nous seront d'un grand secours pour éteindre notre dette extérieure.

Notre avis est donc que la politique actuelle doit se

tenir à égale distance de l'inflation et de la déflation, ne pas se préoccuper de ces phénomènes et chercher à *stabiliser le cours actuel du franc* vis-à-vis du dollar, une politique souple qui, dans chaque cas particulier, se pose cette question : « Quelle est la mesure qui favorisera le mieux la production » ?

Mais, dira-t-on, vous stabilisez les prix actuels; vous considérez les prix actuels comme normaux ?... Oui et non. Oui, s'il s'agit des prix de gros, qui ont diminué de 50, 100 et 200 0/0 sur les prix maxima atteints en 1920, et qui représentent en moyenne aujourd'hui une augmentation de 100 à 150 0/0 sur les prix d'avant-guerre, c'est-à-dire *qu'en francs-or* ces prix sont égaux ou à peine supérieurs à ceux de 1913. On ne pourrait faire baisser ces prix sans ruiner du même coup la production. Non, s'il s'agit des prix de détail, qui ont suivi, il y a un an, la hausse des prix de gros, mais ne se sont que dérisoirement réajustés à la grosse baisse survenue depuis. Dans tel cas où le prix de gros a fléchi de 100 0/0, le prix de détail n'a baissé que de 10 à 20 0/0, ce qui est inadmissible. Il y a là un problème spécial à résoudre, car cette élévation injustifiée des prix de détail, bien loin de servir les producteurs, leur porte préjudice en réduisant la vente. L'intermédiaire peut préférer vendre moins en gagnant plus sur chaque objet, mais le producteur pour qui le prix de gros ne varie pas est fortement lésé.

Exemple :

Prix de revient d'un objet................ 100 fr.
Prix de gros.............................. 110 fr.
Prix de vente au détail................... 210 fr.

Le commerçant de détail gagne environ 90 0/0. En vendant 10 objets par semaine, son gain hebdomadaire sur l'article en question est de :

$$10 \times 100 = 1.000 \text{ fr.}$$

Si le commerçant, au contraire, se contente d'un gain

raisonnable et vend 130 fr. l'objet qui lui revient à 110, il vendra 50 fois l'article au lieu de 10 fois

$$50 \times 20 = 1.000 \text{ fr.}$$

Son gain personnel n'est pas augmenté, mais la production est quintuplée et le producteur fait 5 fois plus de bénéfices.

Donc, un gouvernement soucieux de ses devoirs ne doit pas, dans les circonstance actuelles, poursuivre l'abaissement des prix de gros, ce qui aurait pour effet de porter une nouvelle atteinte à la production, mais il doit en revanche agir vigoureusement dans le sens du réajustement des prix de détail aux prix de gros. L'exagération des prix de détail, leur enflure injustifiée restreint la capacité d'achat du consommateur, et l'engage en outre à s'abstenir lorsqu'il pourrait acheter, dans l'attente où il est de la baisse inévitable.

Le consommateur reprendra ses achats lorsqu'il saura que, d'une part, les prix de gros ne baisseront plus sensiblement, que, d'autre part, les prix de détail n'offrent plus, avec les premiers, qu'une marge normale.

Mais le grand moyen d'augmenter la production en France est la réfection là où elle est nécessaire,la remise au point un peu partout de notre outillage économique. Un pays comme la France est à la fois une grande ferme et une grande usine. Ni la ferme ni l'usine ne se suffisent. Moins que jamais un pays, fût-il économiquement le mieux balancé, ne peut se suffire à lui-même. Les denrées que la ferme produit, telles que le blé, peuvent être déficitaires. Mais combien en est-il d'autres qu'elle ne produit pas du tout (café, cacao, etc...) ou en quantité bien insuffisante (sucre...) ? L'usine également manque de certaines matières premières (charbon, minerais) et souvent de certains outillages qu'elle doit se procurer à l'Étranger. Qui paiera ces importations d'aliments, de matières premières ou de produits ouvrés, sinon l'usine elle-même par l'exportation des matières premières qu'elle extrait

du sol (fer, potasse) ou des produits qu'elle fabrique. C'est la production abondante de l'usine qui paye le surplus de notre nourriture d'abord, les produits manufacturés que nous faisons venir de l'étranger ensuite, et enfin qui peu à peu paiera nos dettes. Si l'usine marche bien (c'est-à-dire produit beaucoup et vend bien au dehors), nous vivrons largement tout en amortissant peu à peu notre arriéré. Si l'usine marche mal, nous vivrons chichement et deviendrons insolvables.

Il va sans dire que la ferme aide l'usine dans une certaine mesure, par la vente au dehors de certains produits (œufs, beurre, bétail, vin, fruits, etc.).

La conséquence immédiate de ceci (concevoir un pays comme une usine qui paye une partie de son nécessaire, puis son aisance et son luxe avec le surplus de sa production) est qu'il faut s'ingénier à augmenter le rendement de l'usine d'abord, sa clientèle ensuite : perfectionner l'outillage pour obtenir des prix de revient moindres et, à personnel égal, une production plus forte ; développer les débouchés existants et ouvrir, si possible, des débouchés nouveaux.

Or l'outillage de l'usine française, ce sont nos ports, nos voies ferrées, nos canaux, nos intallations hydro-électriques, nos hauts-fourneaux, nos fabriques de tout ordre. L'État doit laisser aux divers industriels le soin de perfectionner techniquement leurs exploitations privées. Au contraire, les ports, canaux, chemins de fer, certains grands travaux d'aménagement hydro-électriques, de création de force motrice nouvelle le concernent. Si quelque dix ou douze milliards lui sont nécessaires pour ce genre de travaux, il n'est pas d'économie plus inopportune à faire que celle-là. Quand les affaires d'une industrie privée commencent à baisser parce que l'outillage en est défectueux ou arriéré, ce n'est pas par de petites économies de détail que le chef de ladite industrie traversera la crise. C'est en faisant appel à de nouveaux capitaux, en s'en-

dettant momentanément pour refaire un outillage moderne permettant ensuite une sérieuse économie de main-d'œuvre, une production en série plus accentuée, une plus grande perfection des produits, un prix de revient plus bas.

Concluons que si l'État français disposait présentement de 3 ou 4 milliards ou mieux encore de 10 à 15 milliards, il vaudrait infiniment mieux les employer à l'œuvre nécessaire et profitable de la réfection de l'outillage économique de la France qu'à un remboursement des avances de la Banque de France. Répétons-le encore. L'industriel, même fortement endetté, dont les affaires baissent n'hésitera pas à s'endetter davantage et à faire un nouvel appel au crédit pour moderniser son usine. C'est le seul moyen qu'il ait de revenir à flot, de payer ses dettes et même de refaire fortune.

A la sortie de la guerre, au moment où la concurrence reprend sous toutes ses formes, s'il y a des économies à faire (et il y en a), ce n'est justement pas de celles-là. Bien au contraire, un grand programme de travaux publics devrait être élaboré, destiné à nous permettre de nous relever plus rapidement. Qu'on économise sur les grands budgets administratifs, qu'on supprime les rouages et les organes inutiles dans le corps des fonctionnaires, dans l'armée, la marine, c'est extrêmement nécessaire. Mais, de grâce, qu'on ne supprime pas les seules dépenses qui pourraient redonner un peu d'activité au pays et le faire sortir du marasme actuel, les dépenses seules productives, celles qui concernent les grands travaux publics et l'outillage national.

Devrait-on même emprunter encore à la Banque les quelques milliards nécessaires à la mise en œuvre de ces grands travaux, cette solution vaudrait mieux que l'inaction actuelle. Mais elle n'est pas nécessaire.

Par la suppression de cadres administratifs désuets (20 ou 25 préfets avec leur Conseil de Préfecture ne suffi-

raient-ils pas à représenter le pouvoir central en France, quand, dans l'ancienne monarchie, qui ne connaissait ni les chemins de fer, ni le téléphone, une vingtaine d'intendants suffisaient...) — par l'élimination de tous les organes inutiles dans les budgets boursouflés de la guerre et de la marine — par l'organisation industrielle avec leurs budgets indépendants de chacun des grands services de l'État, postes, manufactures, etc..., cinq milliards de dépenses au moins pourraient être annuellement supprimés, et bien loin que les services publics dussent en souffrir, le décongestionnement de leurs organes en faciliterait la marche.

L'adjudication par l'État de grands travaux publics aurait en même temps l'avantage d'atténuer notablement la crise actuelle de l'industrie et du commerce et la crise du chômage qui en est la conséquence. L'État stimulerait la production, tout en faisant des travaux productifs destinés à être amortis par l'augmentation de la richesse générale du pays.

Est-ce suffisant? Non. Le grand obstacle à la production est le manque de débouchés. Le marché français est saturé, le consommateur, pour de multiples raisons, dont l'impôt n'est pas la moindre, se restreint. Par ailleurs, puiqu'il *faut* pour le relèvement de la France que la France soit exportatrice, ce n'est pas tant l'augmentation de la capacité d'achat du consommateur français qu'il faut rechercher, que l'ouverture à nos produits de *nouveaux débouchés extérieurs.*

Or, quelle politique suit l'actuel gouvernement, poussé par la Chambre dont il émane? Une politique têtue de relèvement des barrières douanières, et cela moins encore pour des raisons fiscales, ce dont on pourrait l'absoudre, que pour des raisons de protectionnisme.

Mais, dira-t-on, pour qu'une industrie puisse conquérir des marchés étrangers, encore faut-il que d'abord elle puisse garder le marché national. Nous répondrons :

« Une industrie qui n'est pas capable de garder le marché national, malgré les frais de transport dont sont grevées les industries étrangères,comment prétendrait-elle à conquérir jamais un marché étranger ? Ce qu'il nous faut en France, ce sont des industries exportatrices. Si telle ou telle industrie n'est capable de garder le marché national que grâce à des droits de douane prohibitifs, c'est ou bien qu'elle est mal dirigée ou mal outillée, ou bien que pour des raisons d'éloignement des matières premières, de prix trop élevé du combustible,de situation défectueuse en ce qui concerne les transports,elle ne peut lutter contre les industries similaires de l'étranger, en d'autres termes ne peut produire qu'à perte.Dans les deux cas, il n'y a pas de raison pour que l'ensemble des contribuables français soient obligés de payer pour que ladite industrie se survive. Nous avons en France assez d'industries viables pour ne pas soutenir en nous saignant aux quatre veines celles qui ne le sont pas. »

Car il faut en finir avec le raisonnement absurde: « Ce sont les industriels étrangers qui paient les droits de douane », raisonnement auquel croient moins que personne les intéressés qui le font. C'est uniquement le consommateur qui paie, et les droits de douane sont un impôt réel plus ou moins lourd, qui profite à la fois à l'État et à l'industrie protégée, mais,remarquons-le,qui profite d'autant moins à l'État qu'il est plus lourd. Un droit de douane léger qui n'empêche nullement la marchandise étrangère d'entrer en France peut être d'un bon profit pour l'État, mais ce droit ne satisfait jamais nos protectionnistes. Ce qu'ils veulent, c'est un droit assez lourd pour empêcher réellement la marchandise étrangère de leur faire concurrence. Or, il est évident que les finances de l'État ont plus d'intérêt à percevoir 10.000 fois un droit de 5 0/0 que cent fois un droit de 50 0/0. A l'extrême, le droit de douane devient prohibitif. Il ne rapporte plus *rien* à l'État, mais est d'un profit merveilleux pour le producteur français

qui se trouve investi d'une sorte de monopole de fabrication et de vente.

Prenons un exemple. Si le prix mondial d'une bicyclette de bonne qualité courante est de 600 francs au cours actuel du franc, tout Français ayant besoin d'une bicyclette devrait pouvoir se la procurer à ce prix, en admettant que dans ce prix soient compris les frais de transport, si la bicyclette vient d'Amérique ou d'Allemagne. Que l'État, dans un intérêt fiscal, majore ce prix de 10 ou 20 francs, c'est à la rigueur admissible, bien que, ce faisant, il fasse un cadeau de 10 ou 20 francs aux producteurs français de l'article analogue de qualité égale. En effet, si la bicyclette américaine se vend 620 francs, le producteur français pourra vendre la sienne 620 francs, alors que, sans le droit de douane, il serait obligé, pour concurrencer la machine américaine, de vendre lui-même 600 francs.

Mais, et le fait est courant aujourd'hui, que l'État élève les droit de douane à 40, 50, 80 0/0, ce droit devient prohibitif, et en réalité *un impôt formidable* est payé par tous les consommateurs *au profit de quelques privilégiés*. Supposons un droit de 50 0/0. La bicyclette américaine de mon ami belge de l'autre côté de la frontière lui revient à 600 francs, si l'entrée en Belgique est libre. La même avec la douane me reviendrait à 900 francs : si je n'ai pas les moyens de faire de la contrebande, je renonce à cet achat et me retourne vers le producteur français qui m'offre avec un sourire de grand seigneur un article de qualité égale à 800 francs. « Il n'y a pas à hésiter, me dit-il, l'américaine vous coûterait 100 francs de plus. »

Je paye parce que j'ai besoin pour mes affaires d'une bicyclette. Mais en réalité l'industriel français vient de percevoir sur moi un droit de 200 francs. Et rien ne l'empêche de pousser ce droit à 250 ou 275 francs, tant qu'il ne remplit pas la marge de bénéfices que lui offre ce bon législateur avec son droit de 50 0/0.

Seuls trouveront normale une telle situation ceux qui

considèrent que nous sommes en régime féodal, et que pour un industriel français le consommateur est taillable à merci.

Nous connaissons l'objection : « Le producteur français ne peut en ce moment produire une bicyclette à 600 francs; si vous supprimez le droit de douane, ce sont 20 usines qui ferment, 20.000 ouvriers sur le pavé, etc.... »

Beaucoup de députés de bonne foi pensent ainsi, et la majeure partie sont toujours prêts, sur un signe du gouvernement, à relever un droit de douane, dans la conviction naïve qu'ils font un acte patriotique au premier chef : défendre l'Industrie Française. La plupart seraient bien incapables de vérifier les dires des producteurs et de calculer leurs prix de revient.

Alors, qu'arrive-t-il ? Il suffit que par paresse d'esprit, mauvaise organisation technique, outillage défecteuux, frais généraux trop élevés, un seul producteur se trouve en perte pour qu'une campagne commence ayant pour objet l'élévation des droits de douane. Pour reprendre notre exemple de la bicyclette, supposons que le droit de douane primitif soit de 5 0/0, ce qui met la bicyclette étrangère de 600 francs à 630 francs; que sur 50 fabricants français 49 produisent au-dessous de ce prix, mais qu'un seul, par sa faute, ne puisse produire qu'à 650 francs. Ce dernier ouvre la campagne : « Je vais être obligé de fermer mon usine, mes ouvriers vont être sur le pavé. » Il s'adresse aux 49 autres producteurs : « Il faut agir. On ne peut pas continuer à travailler à perte, etc... »

Les autres producteurs, qui se tirent parfaitement d'affaire et réalisent des bénéfices plus ou moins grands, suivant leurs capacités, ont tout intérêt néanmoins à soutenir l'élévation du droit de douane qui augmentera leur bénéfice net sans modifier leur prix de revient. Que le droit soit porté à 10 0/0, ils pourront vendre 660 francs la bicyclette qu'ils vendent aujourd'hui avec bénéfice au

prix de 630 francs. Comment n'approuveraient-ils pas, comment ne feraient-ils pas chorus ?

Peu leur chaut que l'étranger par représailles augmente les droits d'entrée sur nos vins, sur nos modes, sur nos soieries. Leur intérêt est trop évident. La Chambre, sous l'hypnose : de la phrase magique: « défendre l'Industrie Nationale, défendre le Travail National », vote par acclamation le droit de 10 0/0 réclamé. Et voilà un nouvel impôt de 30 fr. par acheteur de bicyclette qui ne profitera pas à l'État, car l'importation étrangère diminuera, mais qui sera versé en réalité dans la poche de 50 fabricants.

Au moins l'industrie nationale sera-t-elle protégée ? Il faudrait peu de psychologie pour le croire. Seul l'aiguillon de l'intérêt fait sortir les hommes de leur paresse d'esprit et de leur routine. Sur les 49 fabricants de notre hypothèse qui avaient un prix de revient inférieur à 630 francs, beaucoup par inertie, manque de concurrence, laisseront leur prix de revient atteindre ou dépasser 630 francs. Au contraire, pendant le même temps, l'étranger chassé du marché s'ingéniera à le reconquérir. Il perfectionnera ses méthodes, diminuera son prix de revient. Un beau jour la bicyclette américaine de 600 francs sera produite pour 580 francs (1), — majorée de 10 0/0 de douane, elle sera vendue en France 638 francs. Immédiatement les plus routiniers de nos producteurs donneront de nouveau le signal d'alarme : « On ne peut plus lutter, s'écrieront-ils. Nous sommes envahis : le droit de 10 0/0 est devenu insuffisant... »

Et la Chambre, dans un élan patriotique, portera le droit à 20 0/0 pour protéger la bonne vieille industrie française, qui pourra s'endormir chaque jour un peu plus sur le mol oreiller de son inertie.

$$580 + 20\ 0/0 = 580 + 116 = 696.$$

Chaque acheteur français mettra 116 francs dans la

(1) Transport compris, toujours.

poche de nos producteurs quand il voudra acheter une bicyclette. Petit impôt et qui ne l'empêchera pas de réélire ses bons députés protectionnistes !

Dans la suite, les progrès de l'industrie française ainsi encouragés à rebours lui permettront d'*élever* son prix de revient à 700 francs, pendant que l'étranger *abaissera* le sien à 550 francs. Tout sera à recommencer. Qu'importe ! La Chambre, fidèle gardienne des traditions, n'hésitera pas à assommer une fois de plus l'excellent consommateur. On portera les droits à 50 0/0.

Nous ne voulons pas pousser le tableau au noir. D'excellents industriels en France se passeraient parfaitement de protection. Ceux-là n'ont pas besoin d'être protégés puisqu'ils exportent. Mais, à moins d'être des héros, comment refuser le magnifique cadeau que leur fait annuellement le droit de douane.

Cette politique de protection est nuisible de bien des façons. Résumons-les.

1° Nous venons de le voir, elle favorise la routine et la stagnation industrielles. Elle protège la médiocrité. Elle agit à la façon d'un professeur qui maintiendrait soigneusement l'ensemble de sa classe au niveau du dernier de ses élèves.

2° Elle accable le consommateur et finalement, en ce sens, nuit à l'industrie qu'elle protège, en diminuant la capacité d'achat du public.

3° Elle provoque fatalement des représailles de la part des autres pays, et par suite porte tort à nos exportateurs. Le droit de douane élevé, et on peut qualifier ainsi tous ceux qui dépassent, suivant les produits, de 5 à 10 0/0, est doublement injuste : *a)* il crée un impôt sur l'ensemble des consommateurs au profit de quelques particuliers ; *b)* par les représailles qu'il provoque, il cause un préjudice à l'ensemble du commerce français. En fin de compte, ce ne sont pas seulement les automobilistes qui paient le droit de douane sur les automobiles, mais en-

core les exportateurs français de vins, de parfumerie, d'articles de Paris, etc...

4° Enfin, portant tort à un certain nombre d'exportateurs, elle porte tort à la France entière, qui a besoin d'une balance commerciale favorable et qui, par suite, a besoin d'exporter. Au total, la politique protectionniste protège les non-exportateurs (comment une industrie qui a besoin d'être protégée sur son propre marché lutterait-elle sur les marchés extérieurs ?) au détriment des exportateurs. C'est une politique de relèvement à rebours.

« C'est une politique provisoire, dira-t-on. Laissez nos industries se rétablir. Elle exporteront plus tard. » Raisonnement faux, nous l'avons vu. Plus une industrie est protégée, moins l'aiguillon du gain la pousse à se perfectionner. La protection est utile à des industries jeunes nouvellement créées, qui ont à se faire leur place en présence d'industries anciennes puissamment outillées. Ce n'est le cas en France qu'exceptionnellement.

Donc une politique favorisant la production doit comporter :

1° Un grand programme de travaux publics, la remise à neuf de l'outillage national. Cela est plus urgent que de rembourser la Banque de France.

2° Un ensemble de mesures tendant à abattre les barrières douanières qui s'opposent à l'élargissement de notre marché. Si l'heure n'est pas venue du libre-échange, du moins faudrait-il conclure à tout prix des traités de commerce très libéraux, avec tous les pays qui voudraient s'y prêter. Ce n'est pas en renforçant nos douanes que nous pouvons demander à nos voisins d'abaisser les leurs. Aujourd'hui chacun prétend se protéger contre les produits du voisin et s'interdit par là même de vendre les siens propres, alors que seuls des échanges plus actifs pourraient assainir les situations financières et économiques des différents peuples. Les barrières s'élèvent et chaque peuple s'isole jusqu'au jour où tous pé-

riront de consomption, les uns sur leur tas d'or inutile et improductif, les autres sur leurs liasses de billets sans valeur. Que l'on abatte seulement les cloisons, que les produits s'échangent librement, *l'or compris*, et l'on verra le déséquilibre des changes s'atténuer, les pays comme l'Amérique du Nord, que son or congestionne au point qu'elle ne peut plus vendre, reprendre leur place dans le commerce européen. Il n'y a de solution à la crise actuelle qu'internationale.

Il n'y a de solution que mondiale. Encore faut-il nous préparer, nous mettre dans l'état voulu pour profiter au mieux de la solution qui interviendra un jour,et ne pas aller au rebours des lois économiques. Il faut commencer notre redressement tout seuls,sans attendre le redressement général peut-être encore lointain auquel nous pourrons étayer le nôtre.

Pas d'inflation inutile. Mais pas de déflation voulue, aussi nuisible. Plutôt, par une politique de bascule restreignant ou augmentant *suivant les besoins* la circulation fiduciaire, essayer de stabiliser le cours du franc autour du cours actuel (1). Large programme de travaux publics, en n'hésitant pas devant les grandes dépenses nécessaires, dépenses qui seront productives. Par contre, coupe sombre dans les dépenses abusives des grandes administrations de l'État. Politique de traités de commerce à tendance libre-échangiste au lieu d'une politique d'étroit et sévère protectionnisme. Hier l'Allemagne faisait la guerre (et ce serait sa seule excuse, s'il en était une) pour élargir son marché national. Il semble que nous n'ayons vu dans la paix victorieuse qu'une occasion de rétrécir le nôtre. L'Allemagne faisait la guerre pour faire une Allemagne économique plus grande. N'aurions-nous d'autre objectif dans la paix que de faire une France économique plus petite ?

(1) Une réforme monétaire serait un moyen héroïque de stabiliser le cours du franc en consolidant sa dévalorisation. Cette solution s'imposera peut-être. Elle paraît actuellement prématurée.

Notre conclusion : ni inflationnistes, ni déflationnistes. Question secondaire. Que notre politique, au lieu de se payer de phrases, et de s'attaquer aux symptômes pour guérir la maladie, parte d'une *idée centrale* à laquelle elle adaptera ses principes. La politique n'est pas autre chose : une souple adaptation des principes aux nécessités de l'heure. Mais il faut avoir *une idée dominante, une idée centrale*, sinon l'opportunisme n'est que l'absence de politique. L'idée centrale, selon nous, est celle-ci :

La France peut se relever (l'Allemagne paierait-elle peu ou mal) parce que la France d'après-guerre est un *pays d'exportation* et un *pays de transit*. La France peut non seulement se suffire au point de vue agricole, mais, bien outillée, en augmentant le rendement à l'hectare, (on pourrait le doubler) elle peut exporter céréales et bétail, sans compter ses vins, fruits, beurres, etc... La France sera grande exportatrice de fer, dont elle contrôlera presque le marché, et à mesure que le charbon lui manquera moins grâce à la mise en œuvre des forces hydro-électriques, elle exportera de plus en plus ce fer, sous forme de produits finis, donc à des prix plus élevés. La France sera grande exportatrice de potasse. La France doit rester exportatrice d'articles de Paris, parfumerie, modes, etc... La France, à mesure que son industrie se développera, peut n'être que dans une très faible mesure tributaire du dehors. Les produits exotiques, coton, café, cacao, bois de luxe, etc... peuvent lui être fournis par les colonies.

Exportatrice, la France a besoin d'un marché large.

Ce marché large ne peut être obtenu que par une politique à tendances nettement libre-échangistes, et si le libre-échange intégral n'est pas possible maintenant, une politique de traités de commerce très libéraux est à envisager.

La France, destinée à être exportatrice, se trouve en outre être géographiquement un *pays de transit*. Ceci est

inscrit sur notre sol, et partant toujours vrai. Un pays de transit doit être un marché aussi ouvert que possible. Toute barrière douanière qui tombe rend le marché français plus accessible. Nouvelle raison qui doit nous faire tendre vers le libre-échange.

L'industrie et le commerce, s'ils veulent être conquérants, doivent être outillés. Une partie de leur outillage les regarde. Mais la bonne organisation de l'outillage nationale leur est nécessaire. Il leur faut de bons chemins de fer, de bons canaux, des ports modernes. A ce point de vue la création de deux ou trois grands ports *francs* s'impose. Marseille pour la Méditerranée et l'Orient, Bordeaux pour l'Atlantique, l'Amérique du Sud et l'Afrique occidentale, le Havre pour la Manche et l'Amérique du Nord.

En tout cas, une politique économique hardie, s'inspirant de ce qui a été fait au cours des vingt dernières années en Allemagne et en Amérique.

On nous dira : « Mais l'Allemagne d'hier n'était-elle pas protectionniste ? Les États-Unis ne le sont-ils pas aujourd'hui ? » Nous répondrons : « La prospérité allemande s'est développée grâce à l'organisation et à la puissance de travail de son peuple, malgré le protectionnisme et non à cause de lui. Ce protectionnisme a conduit l'Allemagne à une surproduction impossible à écouler sans procédés déloyaux (le dumping) et en fin de compte à une impasse dont elle a voulu sortir par la guerre. Le libre-échange lui eût assuré cette conquête économique de l'Europe et du monde qu'elle a cru obtenir plus vite par les armes. »

Quant aux États-Unis, les barrières qu'ils élèvent autour d'eux ne les empêchent pas d'être en pleine crise industrielle et commerciale. Cette politique, qui leur est imposée, croient-ils, par la valeur exagérée du dollar par rapport aux autres devises, ne semble pas devoir les aider à sortir du marasme actuel. Ce grand pays ne peut être aujourd'hui qu'*exportateur* et les barrières qu'il élève autour de lui se retournent contre lui.

Quoi qu'il en soit, notre rénovation économique s'impose. Il faut produire. Il ne faut pas seulement produire, il faut exporter. Nul ne le conteste et nous attendons qu'on nous prouve que le système protectionniste favorise l'exportation.

L'idée fixe du remboursement à la Banque de France des billets en circulation, la déflation érigée en principe n'est pas une solution à la hauteur des circonstances. Elle raréfie le crédit, augmente le loyer de l'argent, rend plus difficile la situation financière de l'État, nous empêche de faire le grand effort et les grandes dépenses nécessaires à la restauration et au développement de notre entière productivité. Nous ne voulons pas davantage de l'inflation, qui aboutit à la planche aux assignats. Mais nous voulons une politique clairvoyante qui sache sous les liasses de papier voir les réalités qui se cachent. Il faut se garder de la vue simpliste qui considère l'inflation comme le *mal* et la déflation comme le *bien*. Il n'y a ni bien ni mal en finances ; il y a des réalités changeantes, auxquelles il faut s'adapter, et la déflation est sans vertu tant qu'il faut faire de nouveaux emprunts pour payer les arrérages des anciens. Seules les sociétés louches appellent de nouveaux capitaux pour payer les dividendes du capital primitif. Faillite pour faillite, on se demande s'il serait beaucoup plus grave de couvrir le déficit avec une nouvelle émission de papier.

Stabiliser le franc au cours actuel, pour assurer la fixité des prix de revient dans la production, et maintenir la prime à l'exportation que constitue notre change vis-à-vis des pays à change élevé ; favoriser la production et la vente par la rénovation de l'outillage économique du pays (dût-on engager des dépenses nouvelles) ; conclure des traités de commerce libéraux amorçant une politique de libre-échange ; par ailleurs, supprimer toutes les dépenses inutiles, et ne pas s'hypnotiser sur l'inflation existante, qui n'est pas un mal en soi, qui peut même

être parfois un *moindre mal* par rapport à des maux pires, voilà en résumé la politique qui aurait nos préférences. Ni inflation systématique, ni déflation systématique, ce sera notre réponse à la question posée au début de cet article.

RÉGIS DE VIBRAYE.

FANTAISIE

Je répondrai, Princesse, au mot malgracieux...
Si j'ai, fidèle au sang légué par mes aïeux,
Coureurs d'amour et d'or sous l'armure de fer,
Lancé ma barque haute aux hasards de la Mer,
Si j'ai plaint les pêcheurs des fiords, les bœufs serviles
Que courbe le labeur des cités et des champs,
Tout le pauvre bétail humain aux fronts penchants,
Si je pensais au large en traversant les villes,

Si n'ayant rien trouvé de vrai que la Beauté,
Le geste d'Apollon ou les seins d'Astarté,
Je n'ai pas fait fleurir mon cœur auprès des cœurs,
Si, l'oreille fermée aux offres des vainqueurs,
J'ai porté, très seul, ma défaite par le monde,
Mon rêve, long manteau somptueux et pesant,
Et ma sombre paresse ardente au plumail blanc,
Plus active que tel travail et plus féconde,

Et si je n'ai jamais été qu'un voyageur,
Disant l'immense ennui sur le mode majeur,
Oubliant la vie en la cherchant, n'ayant rien
De ce qui fait la joie et l'orgueil du terrien,
Ni l'Or, ni l'Enfant, ni l'Épouse au clair sourire,
Si je suis inhabile à vivre dans ces temps
Sourds aux grands battements de rames que j'entends...
Bref, si je suis celui que Platon veut proscrire,

Est-ce à vous d'intenter tels reproches légers,
Frissons d'âme qui tremble au vent des préjugés ?
Est-ce à vous qu'il convient de traverser mes vœux
Et de barrer la route aux courses que je veux ?

Oh ! Dame de mon los et de mon espérance,
Quoi ! Vos lèvres aussi sur les grossiers pipeaux !
Vous, la Princesse grande et blonde aux fins propos,
Vous oublieriez déjà nos matins de Florence.

Nos matins d'art fervent et de fervent amour,
Ces matins qui duraient jusqu'au tomber du jour,
Les matins qui semblaient éternels d'autrefois...
Je ne reconnais plus le son de votre voix.
Vous aimiez ma tristesse alors, humide opale,
Disiez-vous, qui mêlait la tendresse au désir,
Semait d'aube et de soir le midi du plaisir,
Fiançait à vos yeux ardents mon regard pâle.

Et vous me reprochez d'être triste aujourd'hui,
D'avoir, pâtre amoureux de la Lune, conduit
Ma vie en des chemins de ronces et de loups,
De ne pas m'éjouir des choses ni de vous
Comme il siérait, de Vous, ô magnifique Amante,
Belle et tragique ainsi que la Manche en avril,
Salvatrice au grand cœur du navire en péril
Qu'avait surpris la nuit et battait la tourmente...

Venez... J'ai mal compris sans doute, et j'aurais dû,
Au lieu de m'affliger d'un mot inattendu,
Vous prendre dans mes bras, mettre en vos yeux mes yeux,
Et pour vous retrouver me perdre en vos cheveux.
Qu'est-ce à côté de nos baisers que des paroles ?
Et tous les mots que nous dirons, qu'est-ce à côté
De nos âmes, de mon amour, de ta beauté...
O Matins de soleil !... ô Soirs de lucioles !

KARL BOÈS.

L'HERBIER DE MON AMOUR

—

PAGE DE GARDE

Ceci n'est qu'un petit livre humble, très humble, fait de feuilles, d'herbes, de faiblesses et de douceurs.

Très petit : il n'a même pas les réglementaires trois cents pages.

Ceci n'est qu'un petit infiniment petit de tant d'heures, ô Toi, de tes présences évoquées, de mon *toutes mes heures* de ta présence virtuelle: de son parfum, du ton de sa voix, de l'onde transparente et lumineuse et bleue de ses yeux de miroir ou de fontaine-fée.

Car tu m'es toujours là, toujours présent, toujours sensible. Car depuis le jour clair où j'ai senti tes lèvres se poser sur ma chair subjuguée et conquise, mon cœur pour la souffrance ou pour l'infini de bonheur n'a plus jamais connu la solitude des effluves...

Ceci n'est qu'un tout petit livre que nous ne serons même pas tout seuls à lire, mais que nous serons seuls à comprendre dans ses détails intimes. Je ne t'en offre pas les pages trop indignes, mais je t'en dédierai la hantise de toi.

—

SIGNET

Je cueillerai au jour le jour une herbe tendre, non pour en faire des bouquets, mais pour la mettre entre deux feuilles comme celles de mon herbier.

Mon doux herbier d'enfant amoureuse des pousses neuves, quand j'allais dans les vastes plaines exotiques

ou les sentiers tracés par le passage des bêtes fauves et des hommes.

Je cueillerai pour toi, ô Toi ! les herbes tendres de mon cœur, vaste plaine, de mon intelligence, forte foulée de bête.

Plus tard, dans les feuillets, parmi les tiges sèches, les fleurs momifiées auront gardé leurs teintes fraîches, et l'odeur d'herbes sèches s'exhalera, précise et fraîche, l'odeur de mon amour idéal et lointain.

—

FEUILLE DE TREMBLE

Il viendra ; son cher pas sonnera sur les dalles ; son pas s'arrêtera, décisif, au heurtoir... Mon cœur défaillera de certain nonchaloir appris de lui, tel jour où son front fut très pâle...

J'écouterai le heurt de son doigt à la porte ; j'attendrai l'instant court qu'il puisse un peu douter... J'ouvrirai ! Je tendrai mes deux mains... Je serai, pour ne pas vous plier, mes genoux, assez forte...

—

FEUILLE ET FLEUR D'ÉGLANTIER

Va. Tu peux la rejoindre. Pour n'être point trompée, je te la donne et tu la tiens encore de mon amour. Va la rejoindre et n'attends pas : il ne faut pas diminuer les beaux présents que je te fais.

Qu'importe celle ! pour n'être point trompée, je te les donne toutes. C'est de moi que tu les tiens toutes ; je serai sourde à toute haine et toutes tes amours je les aime et les prends en mon cœur comme autant de parts de mon Amant.

Va donc. Tu peux rejoindre celle qui t'attend. Mais j'aurai soin à ton retour de t'apparaître encore plus parée et plus blanche, et plus souple et plus émouvante, afin

que nul de mes présents ne te fasse douter que je sois seule au monde.

—

SARDOINE

Tu comprendras tout mon amour quand tu sauras le nombre de ceux que j'ai fait souffrir pour me venger de toi.

Tu connaîtras mon infini d'amour quand tu sauras pour une de mes peines mon patient éveil de la souffrance humaine.

Quant à moi, j'ai su le fatal de ma souffrance quand j'ai vu la vengeance même à mon cœur passionné vaine.

—

PÉTALES DE PAVOT BLANC

Dire — quels mots dirai-je ? Et n'ai-je pas dit tout ?

Je ne dirai plus rien, rien que cela — et n'est-ce pas tout ?

Je ne dirai plus, et c'est fait, que le désir exaspéré de tes présences, même sans ton cœur...

Car parfois, en ton beau visage, une courbe qu'une autre arrête et modifie suffit en ma pensée à toute la volupté...

Mais toutes les voluptés et toute la vie et moi-même, qu'importe ces choses vides en pensée sans ta présence, ô la chère, l'aimée, la voluptueuse, de toutes choses, pensée !

—

ROSES DU BENGALE

Chacun des mots de sa présence devient à son tour mon amant. O ! le visage de leur galbe, ô ! leur sourire ou leur promesse et ô ! leur attouchement !...

Je les choisis, en leur petit troupeau pressé, l'un après l'autre, avec sagesse et réservant les plus aimés pour les

derniers : ô absence, car le dernier jour de l'absence est le plus long à supporter...

L'un est doux, un autre est fervent. Ce ne sont pas les moins savants que je préfère,—mais ceux, avec attention, sans le cœur et avec les lèvres, ceux qui sont dits préparément et dont la science flagelle mon cœur d'enfant...

Et comment dire, comment dire, ô mots d'amour qui n'êtes point encore dits (le seront-ils ?) votre désir qui rend plus ardente l'absence et la blessure... votre désir, dont mes amants des jours d'absence, chacun des mots qu'a sus la divine présence, ne sont pas trop de tout leur cher petit troupeau pour endormir et pour effacer la démence !

—

LILIUM

A cause de l'absence lâche, je me suis vengée sur la lettre.

Je l'ai appelée « vilaine toute seule sans un baiser ».

Je ne l'ai pas déposée en le coffret où sont les autres lettres, ni même renfermée en l'enveloppe où elle eût dormi parmi les effluves.

Mais sur le bois froid et moqueur de la bibliothèque, parmi les pensées poudreuses et indifférentes, sinon hostiles, des in-seize, je l'ai laissée, la vilaine toute seule, pour ma vengeance.

... O Toi ! ce sont mes pleurs et c'est la solitude, en la nuit, qui m'ont fait à tâtons retrouver la lettre chérie, un peu de toi-même, un peu de toi ! Et je l'ai emportée sur mon cœur comme une lampe découverte en un caveau, ou comme une Vestale, au profond des jardins, sa sœur la dernière arrivée.

—

BÉGONIAS

Je demande à toutes les glaces ton image. Je m'emporte contre les gardiennes de l'Effigie, et ma menace

autant que mes yeux demi-clos sous l'effet de mes sens tendus vers les ressouvenirs fait apparaître le secret...

Je demande à toutes les glaces ton baiser. O mystérieuses, vous me le rendez, par instants, lorsqu'en échange je vous offre mes propres lèvres... Et je vois s'approcher les siennes, recéleuses, dont vous gardez l'occulte effluve magnétique, ô recéleuses !

Et je redemande à toutes mes glaces ton parfum de soie et de fleurs... Ton parfum est d'une douceur digne de passer dans les âges — et quel dieu me dira les mots qui évoqueraient ton parfum pour les femmes à s'éveiller au cher désir dans mille siècles ?... O glaces ! son parfum — gardez-en les effluves ! — m'étreint auprès de vous comme en ses bras il me tient insensible et incapable d'autre chose que des soupirs précipités d'où mon âme veut s'échapper pour s'unir à lui davantage...

—

PÉTALES DE DALHIA BLANC

Mon amour a besoin de la jalousie d'autres. Je dirai mon amour si intégralement que les soupirs des femmes venus des profonds de leur être iront jusqu'à la volupté.

Je dirai tout de mon amour ; si bien que les hommes, avec un désir qui dépassera la chair, se demanderont : « Quel est celui, beau comme un dieu ? » et que leur propre hommage égalera pour ton offrande, Inégalé, l'attirance des stades supérieurs.

—

FEUILLE DE CAPILLAIRE

Pleure inlassablement, cœur navré de douceur, en revoyant les yeux mi-clos, les yeux entr'ouverts, les yeux graves... Il y eut un instant où le silence... attendait...

— Je te fais le serment de ne point profaner la volupté, même par des cantiques.

—

FEUILLE DE LAURIER-ROSE

Tu vas partir... oui... tout à l'heure — déjà. Tu vas partir et je resterai là, moi... à quoi faire ?... J'écrirai des vers pour que ton parfum s'y perpétue en ma pensée. Je ferai essai d'onomatopées... Mais rien ne serait comparable à ton parfum.

Tu vas partir... Ta présence fut si semblable à tes présences évoquées que je ne saurai plus si c'est toi qui t'en vins. Mais il flotte à mes doigts de pénétrants effluves : oh ! serre-moi de plus contre toi, je te prie, qu'il me pénètre encore un peu de ce parfum...

Tu vas partir. Je serai lâche après ton départ affligeant. Je me redirai doucement comme un répons de litanie qu'il vaudrait mieux mourir après t'avoir aimé, que je mens au serment donné d'intégralité à moi-même, puisqu'ayant éprouvé ton amour, ô toi ! j'aime dans l'absolu de moi-même, et puisque sachant tout de moi, l'heure est aux dieux...

... Et puis je me résignerai, pour un poème, à compter cette fois encore de plus les heures, et la dernière heure, les minutes de l'attente de ton revoir, de tes baisers, de ce parfum...

—

FEUILLE DE BOULEAU

Et si ce n'est pas le parfum, c'est le regard ; et si ce n'est pas le regard, c'est le sourire au coin des lèvres ; et si ce ne sont pas les lèvres, c'est la voix, et grave en son galbe et mesurée, c'est la parole à l'image des dieux... Et si ce n'est pas la parole, — et vous, mains enjôleuses, mains enserreuses, mains dominatrices, mains inflexibles, mains paroxystes, mains barbares, mains sadiques et mains dix-mille ! — c'est encore le parfum, ô le parfum, ô le parfum !...

—

FLEUR D'AMANDIER

Ne crains pas l'étranger qui entre dans ma vie sans les regards d'un dieu et sans ceux de l'amour. Il est moins qu'un passant qui eût fait tout un jour frémir le souvenir en mon âme éveillée.

Celui qui entre dans ma vie n'éveille en mon âme nul écho de beauté et nulle douceur attendrie. Celui qui vient est bien pour jamais l'étranger.

Et même, oui, peut-être, ô cher divin, ô Toi, qu'il sera l'étranger, moins pour toi-même que pour moi.

—

BOURRACHE

Si celui qui n'a pas le regard de l'amour, ô Toi, passe en ma vie et accompagne ma vie, c'est que nul être accompagnant ma vie ne saurait désormais avoir le visage de l'amour.

Le visage de l'amour a pris ton regard calme et tes lèvres câlines. Divin ! l'amour est beau sous ton corps révélé, et j'ai vu tout l'amour me rire en tes baisers...

Laisse donc l'étranger en mon cœur, à jamais, accompagner ma vie et ignorer mon cœur.

—

ŒILLET ROUGE

Tu reviendras, dis — mon amant ? A chaque départ je suis une enfant qui souffre et qui pleure... oh ! éperdument...

Qui sait les choses qui t'attendent en la route... Quel sourire de femme, ou quelle pensée grave, ou quelle de satiété ?

Tu me reviendras, mon amant ! Tranquille, avec la douceur infinie des regards, tu passeras le seuil et tu mettras ton front sur mon épaule et sur mon cœur après la passion... Tu me reviendras, tu reviendras... Reviendra-t-il ?

ŒILLET NOIR

Celui qui n'est pas dieu ne m'est déjà plus rien qu'un douloureux remords vis-à-vis de moi-même. Il me semble qu'il pèse un étrange blasphème sur tous les dieux qui m'environnaient autrefois...

O tous les dieux, ô tout l'amour, ô toi, ô Toi ! La souffrance m'est juste et bonne, pourvu que tous les dieux pardonnent et qu'ils me rapprochent de toi...

—

GENÊT D'OR

Je mets en ton vase deux parties de moi-même : ton amour, et un autre amour d'étrange sorte que je ne définis pas même en moi-même et qui est en mon cœur comme un remords inexprimé. Cela, et des roses...

....

Et le jour où l'amour-péché s'est déchiré (c'est celui-là que les hommes appelleraient juste) est le premier où les roses, dans ton vase qui est ma conscience intégrale, ne se soient pas enfin fanées dès la seconde heure...

—

LILAS MAUVE

Je t'ai bien mérité par ma cruelle attente... Maintenant, si tu veux, les dieux seront pour nous et j'oublierai la vie et ses douleurs présentes parce que tu mettras ton front sur mes genoux.

Je laisserai la vie à d'autres que moi-même. Je ne chercherai plus et n'attendrai plus rien... Mais des matins aux soirs, s'il est vrai que tu m'aimes, j'écouterai penser ton baiser sur mes mains.

Si tu ne m'aimais plus... Laisse-m'en la croyance. J'ai besoin de la paix de mon cœur douloureux, et laisse tes regards s'abaisser en silence si quelque pitié transparaît en tes yeux...

Car je veux oublier les détresses passées, je veux croire

à présent que les dieux sont pour nous et ne savoir de l'heure et du pas des années que ton grand front rêveur posé sur mes genoux.

—

LILAS BLANC

Ah ! sentir son amour si loin et ne pouvoir l'atteindre, et ne pouvoir prendre sa main ni toucher son visage... Mon amour ! mon amour ! Je demande mon amour à tout ce qui m'entoure... Chacun de mes regards me blesse de se heurter à quelque déception nouvelle... mon amour !...

Lasse d'appels, ma vaine tendresse passe. Elle va se réfugier dans le creux profond de mon cœur que creuse plus profondément, toutes les heures de l'absence, un désir neuf, un soupir, une larme arrêtée en route, ou quelque sanglot de douceur à vous revoir, caresses... Quand mes appels auront par trop gonflé mon cœur, parce que rien n'est infini, mon cœur trop grand m'étouffera en ma poitrine. Alors tu entendras plus distinctement mes appels qui t'approcheront davantage, car je serai morte...

Non moins vains, mais plus douloureux encore, mes désirs rediront les mêmes mots pressants, mes regards se blesseront encore à tous les obstacles qui ne seront pas *celui*... Mon âme obsédée pèsera le poids d'un cœur d'amour à ma pensée...

—

ARUM

Ah ! je te donne ma jeunesse et je te donne tout l'amour. Quel amour te faut-il, ô toi, pour que tu règnes ? Je te donne tous les amours.

Je ne t'offrirai plus les roses et les perles. Et quelles perles et quelles touchantes fleurs seraient assez de chair et assez de lumière pour nos mains adonaïfiques ?...

Je t'apporterai des pensées, comme des âmes de sultanes mortes et qui ne voudraient plus renaître, et qui se-

raient errantes et qui glisseraient en l'éther comme des floraisons marines.

Je t'apporterai aussi, quand j'aurai offert à tes doigts toute la flore des pensées, quelque supplice neuf où ta chair étonnée ne reconnaîtra point le spasme habituel et qui sera l'ultime offrande de tous les amours épuisés.

—

ROSES POMPON

Mes désirs faisant une passerelle, les vôtres mettront de petits souliers richelieu, de nœuds et boucles ornés, tissés de brocart et de brocatelle. Sur le bout des pieds, plein d'alerte adresse, de feux, petits jeux, cris menus, frissons, vous les laisserez sur le tendre pont s'engager avec cent et cent prouesses.

Ils auront des pas de minuetto, des fraises d'habit comme dans Watteau, des saluts profonds à la scaramouche : dansants, pomponnés, la fleur à la bouche, de tous mes désirs sur le pont léger, les vôtres viendront en petits souliers...

—

ROSE MOUSSE

Je n'avais pas rêvé d'un amant tel que toi, pourtant j'imaginais tout des douceurs humaines, mais tout ce que tu fais de bonheur ou de peine, dans le bien ou le mal, est plus humain que moi.

Je n'avais pas compris ton âme féminine... Je te connais pourtant depuis de très longs mois, mais ne sais que d'hier ce douloureux émoi, que tes yeux lents ont fait glisser dans ma poitrine

Et dans mon cœur trop lourd, dans mon grand cœur pâmé d'immenses floraisons soudain s'épanouissent, et je suis ton esclave adorante et soumise, toi qui mets en ma chair tout le bonheur d'aimer.

—

ROSE THÉ

Des cris de trop d'amour sortent de tous les pores d'avoir baisé tes yeux et refermé mes bras sur ton front pâle et sur ton visage incolore.

Les cris de trop d'amour que tu n'entendras pas montent de tout mon être avec un grand coup d'ailes d'avoir en tes yeux clairs vu passer l'étincelle.

Et l'amour intégral emplit mon cœur d'avoir senti battre ton cœur lourdement sous mes lèvres, et ce n'est pas mon mal et ce n'est pas ma fièvre qui brûle dans mon sang et mon cerveau ce soir.

Mais c'est d'avoir compris, senti, dans ton regard, la languide, poignante et lascive détresse d'encore une caresse après trop de caresses...

—

ROSE (ÉTAMINES ET DEUX PÉTALES)

Je ne veux, comprends-tu, que toi dans mon amour. Rien n'est beau, rien n'est cher que ta seule tendresse et je n'ai rien aimé jamais que tes caresses, car ton amour est mon premier réel amour.

Oui, rien n'existe plus que toi, que ta tendresse, que mes baisers éparpillés à tous tes doigts...

Et dans mon cœur d'amour tu ne sais pas pourquoi ce cri de totale douceur s'arrête et pourquoi rien au monde ne pourrait faire qu'il s'achève.

—

HÉLIOTROPE BLANC

Ne venez pas, tous ceux qui n'êtes pas Celui... il n'y a plus ici rien qui vous encourage et la main est si molle, et si détourné le regard, et lente la parole... Qu'est-ce que vous avez dit ?... Ah !... eh ! bien, oui, je me sens absente ; le travail... un livre commence, et je m'endors, les soirs, trop tard...

... Sans doute.

Ne venez pas. Je vous verrai dans les réunions où faudra-t-il que j'aille. Il n'y a pas longtemps encore, quand vous partiez l'air me semblait de votre absence irrespirable et fade... O l'insipidité de l'atmosphère où manquaient les regards, les paroles et l'électricité de la pensée télépathique...

Aujourd'hui, des sensations de différentes densités s'étagent au lieu des idées. Telle me redit les mots qui sont autant de cœurs en mon cœur débordant, telle m'évoque un sourire... et telle, Baiser ! toi-même... On ose à peine remuer de pressentir quelque divinité autour de sa poitrine humaine : ne venez pas ! Il y a un empyrée de dieux autour de moi.

—

PENSÉE

Une seule intelligence m'importait dans l'amour : l'intelligence de moi.

Mais, ô toi ! Tu m'es à ce point supérieur qu'à présent l'alme intelligence qui l'emporte et qui fait mon tourment, mon désir et ma foi, c'est la compréhension divinatoire de Toi.

—

PEINTURE D'OISEAUX

Il y a de grands oiseaux bleus sur les murailles. Avez-vous entendu la chanson des oiseaux ?

Les oiseaux sont venus pour vous du pays de tous les mirages. Un Eunuque, au fond des sérails, arrondit avec ses passivités leur col et leur poitrine et leur ligne dorsale ingénue et subtile.

Les vingt-sept plumes de leur queue, il les a faites de ses vingt-sept ingéniosités. Celle du sommet, la fine aigrette dédiée au lever de la lune, il l'a tracée avec l'aiguillon acéré des supplices charmeurs où sa science se complaît.

Les pattes douloureuses, griffant, trouant le sable, les pattes âpres sont les désirs. L'aigrette de la tête aérienne s'évade en les paradis fabuleux. L'œil extatique pressent des révélations harmonieuses.

Et le bleu idéal des paons prestigieux, des paons turbulents, matériels et douloureux, des paons d'un bleu de somnolence et d'un bleu de béatitude, le bleu des paons dit la sagesse du profond des Parcs nostalgiques, des longs Parcs des harems spleeniques où les astres lentement penchent et parlent, mélodieusement, d'elliptiques, satellifères et sereines correspondances...

Avez-vous entendu la chanson des oiseaux, mélopée patiente et insidieuse, molle, liturgique et stridente ?...

La chanson des paons bleus venus exprès pour vous ?

—

MAGNOLIA

Longtemps, une heure peut-être, ô Toi ! il m'a parlé de toi, doucement, comme on rêve. Et comme il a bien dit : « Je l'aime ! » Ah ! mon amour à moi trouvait un frère aîné, tendre, mystérieux et grave.

Ton ami, que je l'ai aimé, ô Toi, cette heure où il parlait de toi ! Mon cœur serré contre son âme l'embrassait comme un naufragé. Je l'écoutais, les yeux baissés, comme j'écoute tes baisers. Ah ! l'étreinte que je donnais à tous ses mots ! Il me parlait...

Je l'ai aimé, celui qui dit si bien, parlant de toi : Je l'aime... Je l'ai aimé. Il m'a donné, douce et nouvelle, la seule sensation que je désire et je permette de quiconque, ô Toi, n'est pas toi.

—

VIOLETTES DE PARME

Lorsque tu reviendras (puisque mes jours sont faits du souvenir de l'Heure ou de l'attente d'Heures !) nous nous approcherons du feu de bois qui pleure, tu t'assoiras dans le fauteuil en toc très laid.

Nous nous entretiendrons de décisives choses : du livre de Monsieur Untel nouveau paru, de l'étonnant succès au théâtre qu'a eu dans le dernier bateau Mademoiselle Chose.

Je resterai debout près de la cheminée ; je prendrai le chien blond dans mes bras, pour jouer ; tu seras grave avec un regard inquiet. Je serai, sans conviction, vraiment très gaie.

Tu seras occupé de mille superflus, mais à rien de pareil à nos chères tendresses... J'imaginerai tout : satiétés, paresses... Et soudain tu diras tout doucement : « Viens-tu ? »

—

ŒILLET FAUVE

Alors, quand tu viendras, tu t'étonneras de mes fureurs de jeune bête, de ma hâte, de mon silence, de mon amour vorace ou si patient...

... Je tiendrai mon serment, même pour les cantiques.

—

DEUX ROSES

Quand tu viens me voir, tu le sais ! les grands vases sont toujours croulants de fleurs coupées.

Roses brunes, roses thé, roses d'ivoire ou blanches, roses d'un rose pâle, roses mousses ou roses pivoines, ou vous, les roses de sang.

Les choses s'arrangent pour qu'il y en ait toujours deux plus vigoureuses. Dans la chambre chaude de baisers et de fumée de cigarettes, au milieu de toutes les autres qui sont fanées, elles restent les témoins robustes et joyeux de nos deux entités triomphales.

—

AVOINE

Mon livre, mon livre, mon enfant, le sien, mon amour—

tout mon amour au jour le jour, je ne veux pas qu'Elles te lisent avec des yeux qui ne soient pas d'amour...

Ecoutez, toutes ! C'est vous-mêmes. Oui, je vous prête mon amour. Vous aimez toutes comme j'aime, et les *vôtres*, eh bien !... (il le faut) les *vôtres* sont... aussi beaux... presque !... que le Mien.

—

ROSE DE NOEL

Lorsque j'étais enfant, je me demandais de longues heures : Quel sera-t-il, l'amour ? Comment seront ses yeux ? Ses mots de tendresse seront-ils plus doux encore que ceux de mon père à ma maman... et moi, comment seront-ils, mes yeux francs, mes yeux où toute la franchise humaine s'est réfugiée ?...

... Parfois, comme un délice, ma mère aux cheveux blancs si tôt prenait un livre, et j'écoutais tes propres lignes...

—

COQUELICOT

Comme une basilique le flot des visiteurs étrangers et que pas même la cloche ne retient pour la prière, je laisse s'écouler de moi le beau sang rouge et clair qui n'a servi à rien. Généreux et fier eût été l'enfant...

Allons, la vie, prends le poème qu'il te faut et pourquoi tu m'as fait vivre. Prends le poème, voici. Ma douleur te le tend.

—

FEUILLE DE RONCE ET BOUTON

Si tu savais combien je m'ennuie de toi, tu te ferais oiseau et tu viendrais par la fenêtre ouverte.

Ah ! le doux merveilleux réveil de l'insomnie, du spleen, des nostalgies ! J'entends le frémissement de plumes chéries. J'entends un pépiement qui ressemblerait...

Mon bonheur, tout mon bien, ma chère raison d'être,

je ne t'ai vu qu'hier et c'est déjà trop loin... Ecoute ! Je t'appelle tant... Tu n'entends pas? Qui sait...? Peut-être que l'Oiseau Bleu va m'apparaître dans un grand bruit d'aile et de vent...

—

FLEUR DE GRENADIER

J'ai décapité la poupée en sciure et en chiffons peints. Je pressentais, sur son coussin, qu'elle nous porterait malheur, la poupée...

Je l'avais attentivement cousue et bourrée. J'avais peint sa bouche avec mon propre rouge, ses yeux avec du kohl ; ses cheveux, un gros écheveau de soie ; son cœur, un pétale de roses sèches de la coupe des cigarettes.

Je l'avais strictement vêtue et assemblée. Tout le coussin formait sa robe très régence... Pourquoi baissait-elle la tête, ma poupée, avec son air dubitatif et mensonger et si lointain ?

Elle mentait la poupée au cœur de pétales de rose. Elle allait nous porter malheur à tous les deux ! J'ai cherché des ciseaux, un canif, une arme... rien. Alors j'ai arraché les fils avec mes dents. Je l'ai déchirée avec les deux mains. Jamais je n'avais vu une chose souffrir autant. Les bras en sciure suppliaient, et le cou en sciure saignait et les yeux en kohl déteignaient, et la bouche... Je l'ai dressée en l'air comme une tête de décapité. Un bras pendait. J'ai tout jeté, poussé avec le pied jusqu'à la porte, jusqu'aux paliers. Elle a roulé dans l'escalier.

Elle voulait nous faire du mal, si tu savais, la poupée ! Son cœur de pétale de fleur était sec, sec et cassant comme un sort mauvais.

—

JUSQUIAME

O qui pourrait te dire combien j'aime ton corps ! J'y pense constamment, sans cesse : dans la chambre bonne, parmi les effluves, dans la rue, dans l'auto somptueux

ou le taxi vulgaire, et au Bois à la promenade, et parmi les étrangers à l'heure du thé, et au milieu des conversations les plus intimes ou les plus légères.

Alors je courbe la tête, laisse le frisson monter, écoute mes yeux grandir et s'intensifier. Puis, brave, je les relève et en montre résolument la clarté plus féminine et plus provocante. Tu entendras dire que j'ai parfois les plus beaux yeux du monde.

Mais tout ce qui m'environne est indigne soudain de porter à ses lèvres la main de ces yeux-là, et je suis tout à coup trop belle pour tous ceux qui ne sont que la foule des « autres ».

—

GUI

Mon cœur est à genoux devant ces cruelles paroles... Je ne veux pas ton mal, je ne veux pas ta peine ! pourtant il m'est si doux de consoler ta peine, mon Bien-Aimé, que tout ton mal m'est presque cher...

Je ne veux pas ton mal, ô Toi, même si cher ! Je ne veux que tes mots cruellement splendides, je ne veux que tes mots qui mettent en ma chair comme un bourdonnement de cloches séraphiques...

Et maintenant qu'ils sont prononcés, les mots chers, pour t'épargner jusqu'au souvenir de la peine, mon cœur, ton esclave qui t'aime, te ramènerait jusqu'à celle pour qui l'amour fut blasphémé...

—

PAPILLON DE FRÊNE

Tu m'as dit : où que tu seras, j'y serai bien et j'y veux être... Et tes doux yeux étaient sincères et la chambre sinistre m'a paru presque douce, à moi qui veux de merveilleux décors pour notre amour...

Et après ton départ, me redisant ces mots, je me suis souvenue... Oui, quelqu'un m'avait dit presque les mêmes mots : Où que *celle-ci* soit, il y est avec elle...

Il y a déjà longtemps de cela... Et j'ai crié : Qu'importe ! à l'idée cruelle et lointaine. Mais j'ai écrit ces mots parmi mes poèmes d'amour afin que leur auteur y trouve ma haine d'une heure.

—

JONQUILLES

Mon amant, ma maîtresse, il est doux de jouer avec nos corps, de jouer comme des enfants à nous les prêter l'un à l'autre, à échanger nos savoirs et nos préférences, à nous ingénier à qui saura le mieux les plus aimantes turbulences...

Mon amant, ma maîtresse, il ne faut pas jouer avec d'autres enfants. Il en est parmi les enfants qui ne savent pas que l'amour est un jeu. D'autres gaspilleront nos trésors de sciences. D'autres casseront les beaux jeux. D'autres, mornes, ignoreront les patiences et seront las et paresseux.

Mon amant, le jouet que j'adore le mieux, c'est pour cela que je ne veux pas jouer moi-même avec les autres.

—

NÉFLIER

Dis-moi les mots qui font du bien, encor, encor ! Je suis seule en mon âme et suis seule en mon corps, et je suis lasse de la vie et de la mort...

—

SIMPLES

J'ai besoin de ta haute écriture câline... J'ai besoin d'y chercher entre tes mots ton cœur... J'ai besoin d'y trouver ta tendresse féline, car, ce soir, je suis seule, et voici que j'ai peur.

Peur de toi. Peur de moi peut-être aussi. Le doute est un archange obscur, qui vient avec douceur... Persuasif et lent, il rôde et il écoute aux quatre coins secrets du tombeau de nos pleurs...

Il devine, il pressent, il s'assied, fatidique, au pied ou au chevet de vos nuits eurythmiques, souvenirs des baisers désirés ou reçus... Ce soir, je sens sa main qui me frôle et m'obsède ! Ah ! lettre aux signes chers tendrement apparus, j'ai besoin contre lui que vos présences m'aident !...

—

DAHLIA ROSE

Ne dis pas que mes yeux sont plus beaux,et mes lèvres, que tout ce que l'amour te fit voir en ses fièvres...

Ne dis pas que pas une femme n'est au monde si douce en son sourire et en sa chair si blonde...

Ne dis pas que je suis Isis et ni Sappho... N'offense pas, mon cœur, les mots trop clairs, trop hauts..

Et ne dis pas qu'étant si câline et si souple nulle autre ne l'est plus en aucun autre couple :

Mais dis que ton amour et que la nudité font le plus grand amour et toute la Beauté.

—

ASPARAGUS

Tu ne sais pas mon cœur, je suis un petit Dante ! Oui, je suis aussi pétrifiée d'émotions diverses quand je pense à tes yeux ou quand je lis ton nom qu'en voyant Béatrice, Dante.

—

MIMOSA

« Tu seras douce, et puis on entendra tomber la pluie, et voilà, et ce sera bon... »

C'était pour le moment la plus grosse des fâcheries. O mes poèmes si impuissants que vous ne rendrez jamais l'ombre de l'ombre du son de la voix câline et chérie, ces mots-là c'était comme un chant d'oiseau à sa mie !

Et, malgré les baisers, — pardon, toutes mes choses

bien-aimées ! — rien ne m'aura jamais au monde été si bon...

—

FEUILLE DE PEUPLIER

Tu ne m'as pas écrit depuis de longues heures... Tu es fâché, peut-être, d'un mot parlé trop tôt et sans que ma pensée ait fait tous les efflux autour de ta pensée... O cher, ô bien-aimé, pardonne ! et songe que si toi seul détiens la faculté de mon bonheur ou de ma peine, il est mal d'user de sa force lorsqu'on sait que nulle autre au monde ne peut la combattre ou même en diminuer l'effet...

—

ROSES

O fleurs ! et puisque je ne puis avoir d'esclaves, — je vous ai achetées, vous êtes miennes. Nature, ce sont *mes* fleurs.

Oh ! souffrez bien tandis que mes doigts douloureux courbent et plient et brisent vos longues tiges eurythmiques, et souffrez de l'effloraison des pétales ou du serrement de mes paumes et de mes doigts attentifs à broyer leur proie.

Et sachez en retour, ô Roses, ô Roses !... que vous m'avez été toute la volupté.

—

CLÉMATITE

Déjà des souvenirs... Notre amour est-il donc si ancien ?

Oh ! oui, je me souviens... Par trois fois ton baiser se posait sur mes lèvres, rythmiquement, minutieusement, et tu fermais tes deux paupières...

Je me souviens. Les souvenirs sont de petits linceuls... *De profundis*, mes morts divins !

—

FEUILLE D'ACACIA

Il serait beau, nous aimant bien, nous aimant tant, nous aimant presque comme quelques grands dieux païens,

Mon Amant, pour que tout nous reste, à tout jamais, de tous nos biens, de laisser un soir le lien se desserrer de nos étreintes...

Je t'aimais tant... tu m'aimais bien... ô le souvenir qui s'en vient, et les chères désespérances...

Cruel et doux, mon cœur t'offense. Nos présents ne sont plus à nous : mais l'heure des vieux rendez-vous éveille dans nos grands silences ses parfums pénétrants et d'immatérielle essence.

Ah ! j'évoque les voluptés de la souffrance qui consacre à jamais l'amour pour les « *demains* »...

Il serait beau, nous aimant bien, mon amant, pour que tout nous reste, de dire adieu à nos revoirs, à nos baisers, à nos hymens...

—

FEUILLE DE CYTISE

Premiers jours de l'automne... ô la saison pré-assoupie et ô mon cœur d'hiver à ton insu qui te réveilles, et volupté des soirs descendus avant l'heure... Evocation de douceur !

Le bien-aimé viendra de son pas calme et grave. Le seuil s'ouvrira vite et se refermera, prompt à garder la joie. L'âtre vrombira comme une fidélité qui s'évalue et des tiédeurs baigneront l'atmosphère.

Premiers jours de l'automne... ô l'amour attendri sur toi-même, et ô bonté des choses nues !

—

RÉSÉDA

Je vais partir. Départ, départ ! que ne m'es-tu — tous les départs...

J'ai ta chère ombre dans les yeux et désespère... C'est ici que tu ne viendras plus, à jamais.

Le Bois rit éternellement à l'heure de matines. O l'orée, ô l'orée du Bois matutinal et des jardins...

Je cherche un gîte en la cité des livres pour y loger je ne sais plus quelle âme. Est-ce moi ? Est-ce une autre femme ? — C'est ici, oui sans doute, que rien ne me sourira plus, à jamais.

—

HORTENSIA BLANC

Dieu ! te rappelles-tu nos premières étreintes ?... Tu ne sauras jamais combien j'étais enfant, ni combien intelligente.

Non. Et tu ne sauras jamais, malgré les *autres*, que tu fus mon premier amant.

—

FEUILLE DE PARENCŒUR

Il manquait à l'amour pour qu'il fût tout l'amour, pour qu'il fût de l'amour la plus divine essence,— il manquait je ne savais pas quelle souffrance...

—

FEUILLE DE SAULE

Quand je serai partie, ô Toi, pour que l'amour soit à jamais plus déifique, ne revois notre amour qu'à travers tes yeux de tendresse, ou cesse à tout jamais de revoir notre amour.

Je te laisse en dépôt l'innombrable caresse de ce qui fut nos cœurs atteignant à nos lèvres, de ce qui fut nos yeux de chair et d'expérience, de ce qui fut l'effluve unique de nos mains.

Ah ! qu'un Dieu bienfaisant arrache en ta poitrine le souvenir des souvenirs au jour où passerait en ta poitrine le présage des méconnaissances !

—

RHODODENDRON

Chéri, j'écris ces mots intimes ligne à ligne en évoquant toi-même et mon intime amour. J'ai peur d'y mettre tant le cœur de mon amour que le tien s'en détourne : car c'est si simple, un cœur amoureux de femme, et la pensée, la vaste pensée forte des hommes y ajoute une telle beauté...

Chéri, combien de fois ai-je été gaie lorsque tu m'arrivais très grave et triste quand toi-même imaginais ma joie, et tour à tour légère ou mystique ou triomphante quand tu rêvais mes pleurs, mes enfantillages et mes humilités... Et tant de fois sincère quand tu croyais à ma science !

Et maintenant, j'ai peur du livre, et en le livre, de chacune des lignes — car c'est peut-être, ligne à ligne, un autre amour, une autre femme que, pour dire tout haut, ta chair eût désirée...

—

CHRYSANTHÈME

Et je ne t'ai jamais aimé tant qu'aujourd'hui... Tes au revoirs se sont penchés par la fenêtre ; un reflet sur la vitre entr'ouverte a relui... J'ai connu tout l'amour, et qu'il n'est plus à naître.

Au revoir ! disais-tu. Au revoir... ai-je dit. Mais ne savons-nous pas, ô l'heure la meilleure, qu'à jamais ton regard m'enveloppe et me rit, et que jusqu'aux delàs mon baiser te demeure ?...

Mes bras éperdument se tendent... Mon ami !...

— Au revoir ! disais-tu... Au revoir, ai-je dit... et je ne t'ai jamais aimé tant qu'aujourd'hui...

—

ASPHODÈLE

Dormir dans un fauteuil... oui... car ton lit, ton lit m'est odieux, ce soir... oui...

Notre lit... O trompeur, ô cruel et mensonger refuge-abri ! Rien. Tais-toi, voix qui parles. Des mains de femme sont passées où les effluves étaient nés. Il n'y a plus que d'autres parfums. La trace des épaules et le pli demeuré des linges, — ô les bras blancs ! les chers bras blancs ! les bras ! — il n'y a plus rien qu'autre chose que cela.

Toutes les souvenances sont lasses. Lasses à en pleure, lasses à en rire.

— Est-ce que tu connais, ô Toi ! ta nostalgie ?

Ah ! rire de pleurer... pleurer de rire !...

Et puis, souffrir en vers... écrire...

—

IMMORTELLE

... Je me souviens. Se souvient-il ?... Je me souviens...

Les souvenirs sont de petits linceuls. *De profundis*, mes morts divins !

Dans les futurs lointains, qu'une voix se rappelle et joigne nos deux noms pour l'au delà humain !...

ROGER DE NÉREYS.

LES RELATIONS SINO-FRANÇAISES

EN FACE DE LA QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT

—

Au lendemain même de la grande guerre, l'opinion publique pouvait déjà pressentir la question d'Extrême-Orient dans les décisions de la Conférence de la Paix. Cette question est rapidement devenue d'actualité. En France, l'opinion paraît avoir acquis le sentiment très net qu'elle est irrémédiablement posée. L'instinct de la foule est généralement sûr. En fait, la plupart de ceux qui font métier d'observer les contingences politiques du monde sont arrivés, par l'analyse, à la même conclusion, c'est-à-dire à la présence de deux groupes d'intérêts particulièrement opposés en Extrême-Orient, d'intérêts fondés sur deux politiques diamétralement opposées, l'une dite de « la porte ouverte », l'autre, du monopole, d'intérêts tellement vastes enfin qu'aucune puissance, peut-on dire, n'y demeure tout à fait indifférente.

Nous voyons, d'autre part, une nation colossalement riche, admirablement douée pour les affaires, munie pour la lutte économique d'un très puissant outillage et, en même temps, armée de neuf sur terre et sur mer, et entraînée à la guerre par la guerre même et la plus dure qui fut jamais ; d'autre part, nous voyons un peuple modernisé de race jaune, travailleur, industrieux, mais orgueilleux au delà de toute expression, d'esprit militaire et conquérant, démesurément ambitieux, naturellement apte à se faire comprendre des jaunes et habile à se servir, tour à tour, et suivant les besoins de la cause, d'arguments de violence ou de persuasion.

La question dont nous parlons est de celles dont la solu-

tion ne saurait être préjugée, quand on ne veut pas errer dans le domaine de l'imagination et de la fantaisie et que l'on tient au contraire à rester les deux pieds au sol à observer les réalités. Les déductions toutefois sont permises, et si la solution reste un mystère, l'existence même de la question ne fait point de doute.

Nous n'insisterons pas sur les faits qui en témoignent et qui en sont comme les prodromes. Nous éviterons d'irriter les intéressés en étalant leurs griefs réciproques ou en relevant les mesures que nous leur voyons prendre, en dépit des protestations réitérées d'intentions purement pacifiques. Aussi bien ces griefs apparents ne constituent-ils pas le fond même de la question, qui est d'une autre envergure ! Il est permis à quelqu'un d'étranger aux affaires d'Extrême-Orient d'écrire en faisant allusion aux difficultés nippo-américaines au sujet de l'île de Yap et à la concurrence anglo-américaine sur le pétrole : « Il y a trop de bon sens des deux côtés de l'Atlantique, trop de prudence des deux côtés du Pacifique, pour qu'on puisse supposer qu'une misérable affaire de pétroles ou de câbles électriques puisse déchaîner une nouvelle catastrophe mondiale » ; mais quiconque a tant soit peu la « connaissance de l'Est » sait que « Yap n'est qu'un *symbole* de ce qui nous apparaît comme le but poursuivi par les Japonais : la domination à la fois des eaux et du continent asiatiques ». L'expression est de M. Frank Simonds, dans un article du *New-York Herald* du 5 août dernier.

Il est évidemment plus que jamais regrettable d'être obligé de parler d'un conflit éventuel. Jouer les Cassandre au lendemain d'une guerre comme celle qui vient d'avoir lieu est un rôle ingrat. Sottise, diront les uns; avis au moins prématuré, diront les plus conciliants. N'en déplaise à ceux dont nous provoquerons les railleries ou la mauvaise humeur, l'heure de prévoir ne vient jamais trop tôt. D'ailleurs, la Conférence de Washington, dont les Américains ont pris l'initiative, prouve qu'ils ont reconnu l'ur-

gente nécessité de tâcher de s'entendre avec le Japon. Cette conférence écartera-t-elle définitivement ou retardera-t-elle seulement le conflit que nous redoutons ? L'avenir le dira. Pourtant, qu'on nous permette de dire que prétendre contraindre les Japonais à montrer leur jeu devant « le monde entier », c'est faire preuve, à notre avis, de peu d'expérience des Extrêmes-Orientaux et des Japonais en particulier. Nous ajouterons que le procédé peut produire un effet tout opposé à celui que chacun doit souhaiter, à savoir : la consolidation de la paix dans le monde.

Le gouvernement de Tokio fait déjà des réserves, parle de points reconnus par le Traité de Versailles sur lesquels il n'entend pas que la Conférence revienne. Pour le reste il se montre plein d'empressement, quitte à n'en faire par la suite qu'à sa guise. (En quoi les conditions de consortium ont-elles modifié ses procédés financiers à l'égard de la Chine ?) Et si quelqu'un s'avisait de l'en empêcher, à quoi aurait servi la conférence ?

D'ici la date du 11 novembre fixée pour l'ouverture de la conférence, bien des choses seront écrites sur la dite conférence, mais, d'ores et déjà, l'on peut constater que ceux-là même qui l'ont provoquée ne semblent pas très convaincus de son efficacité. Le correspondant de la *Chicago Tribune* à Washington, dans un article qui paraît inspiré, écrit :

Il se peut que la conférence n'ait pas pour résultat le désarmement ou un accord en ce qui concerne l'Extrême-Orient, mais la discussion de ces objets sera ouvertement poursuivie devant le monde entier et chacun saura ainsi pourquoi, le cas échéant, les buts n'ont pas été atteints.

Un résultat aussi négatif ne rehausserait pas le prestige des hommes d'Etat qui l'auraient obtenu et il est clair qu'après cela, au lieu de désarmer, les intéressés armeraient plus que jamais.

Des journaux américains estiment que la conférence fournira en tout cas l'occasion de revenir sur l'accord

Lansing-Ishii et d'en fixer exactement le sens. Le 22 octobre 1917, quelques jours avant que cet accord, qui est du 2 novembre, fût conclu, l'ambassadeur de Russie à Tokio, M. Kroupensky, télégraphiait à son gouvernement :

Les Japonais manifestent de plus en plus clairement une tendance à interpréter la position spéciale du Japon en Chine, *inter alia*, dans ce sens que les autres puissances ne doivent entreprendre en Chine aucune action politique sans avoir au préalable échangé des vues avec le Japon à ce sujet, — *condition qui établirait dans une certaine mesure un contrôle japonais sur les affaires extérieures de la Chine*... D'un autre côté, le gouvernement japonais n'attache pas grande importance à sa reconnaissance du principe de la porte ouverte et de l'intégrité de la Chine, qu'il considère comme une simple répétition des assurances précédemment données aux autres puissances et comme n'impliquant aucune restriction nouvelle à la politique qu'il pratique en Chine, Il est fort possible par conséquent qu'il se produise plus tard quelque malentendu à ce sujet entre les Etats-Unis et le Japon. Au cours d'une conversation tenue aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères m'a confirmé que, dans les négociations poursuivies par le vicomte Ishii à Washington, la question débattue n'était pas quelque concession spéciale au Japon dans telle ou telle partie de la Chine, mais *la situation spéciale du Japon dans l'ensemble de la Chine*.

En réalité, l'accord contient ces lignes :

Les gouvernements des Etats-Unis et du Japon reconnaissent qu'une proximité de territoire crée certaines relations spéciales entre les pays et, conséquemment, le gouvernement des Etats-Unis reconnaît que le Japon a des intérêts particuliers en Chine, surtout dans les portions de territoire où leurs possessions sont contiguës.

Mais l'accord stipule en même temps :

Les gouvernements des Etats-Unis et du Japon démentent qu'ils aient eu intention quelconque d'empiéter sur l'indépendance ou l'intégrité du territoire de la Chine et déclarent en plus qu'ils adhèrent toujours au principe dit de la « porte ouverte » accordant les chances égales à tous pour le commerce et l'industrie en Chine.

En outre, le gouvernement des Etats-Unis faisait suivre la publication de l'accord d'une déclaration où il exposait que ces notes « non seulement contiennent une réaffirmation de la politique de la porte ouverte, mais introduisent aussi un principe de non intervention dans la souveraineté et dans l'intégrité territoriale de la Chine, lequel, généralement appliqué, est essentiel pour la paix internationale permanente, ainsi qu'il a été si clairement exprimé par le Président Wilson ».

Le gouvernement chinois, de son côté, lorsqu'il reçut communication de l'accord Lansing-Ishii, fit remettre aux gouvernements de Washington et de Tokio une déclaration portant que la Chine ayant adopté à l'égard des nations amies les principes de justice, d'égalité et de respect des droits conventionnels, et ne reconnaissant les relations spéciales créées par la proximité territoriale qu'autant qu'elles sont exprimées dans des traités, ne se considérerait comme liée par aucun accord passé entre d'autres nations.

Qu'à la conférence de Washington on revienne ou non sur cet accord, les Chinois entendent n'y pas jouer un rôle de second plan ; ils tiendront à ce qu'on y discute « toutes les questions qui affectent leurs intérêts primordiaux et qui ont une portée internationale ».

§

Pour en revenir à notre sujet, considérons d'abord la Chine en fonction d'un conflit nippo-américain.

La lutte pour le Pacifique, écrivait M. René Pinon dans *Origines et résultats de la guerre russo-japonaise*, est avant tout une lutte pour la Chine... La puissance qui dominera le Pacifique aura la meilleure part au commerce de la Chine.

Sous une forme plus précise, une revue japonaise, la *Tokyo Keizai-Zasshi*, écrivait, il n'y a pas longtemps :

Quand on concentre son attention sur l'Amérique et le Japon

seulement, on trouve qu'une guerre est impossible, malgré l'antagonisme créé par la question de l'immigration (en Californie), leurs intérêts étant trop intimement liés. L'Amérique est un client très sérieux du Japon pour la soie grège et d'autres articles. Le Japon achète d'énormes quantités de coton et d'acier à l'Amérique. Mais les relations des deux pays sont différentes en matière politique quand il s'agit de la Chine. Les puissances européennes trop meurtries par la guerre ne sont pas à craindre pour le moment du moins, mais le Japon et l'Amérique n'ont pas été assez atteints pour rester tranquilles ; ils sont grisés par une gloire facilement acquise, de sorte que, pleins de sève généreuse, ils sont sur le point de se sauter à la gorge à cause de la Chine.

La Chine nous paraît être à la fois l'enjeu et l'atout ; atout, parce qu'elle est le pays le plus peuplé de la terre et le plus riche en matières premières ; enjeu, parce que le vainqueur qui sera le maître de l'Océan aura certainement en Chine tant au point de vue économique que de l'influence politique une situation enviable. Aujourd'hui que préludent les événements d'Extrême-Orient, la Chine est plongée dans un état chaotique. Au moment où les protagonistes du drame semblent se chercher et se défier par la publicité donnée tant aux Etats-Unis qu'au Japon à de formidables programmes navals, la Chine demeure comme indifférente à tous ces préparatifs, à cette nouvelle course aux armements et s'abandonne à la guerre civile. Cependant il ne manque pas chez elle d'hommes réfléchis qui pressentent l'approche de grandes heures et qui souhaitent que ces heures trouvent leur pays pacifié et uni.

Sans parler de l'éventualité de voir les eaux chinoises et même le territoire chinois servir de champ de bataille, suivant l'opinion de militaires, opinion que nous ne saurions, faute de compétence, critiquer ni défendre, il faut admettre que la Chine pourrait fournir,en cas de conflit, à tel ou tel Etat un contingent important d'hommes à employer de diverses manières et lui apporter, par la va-

riété des matières premières qu'elle recèle, une aide certaine. Nous ne saurions préjuger des contingences politiques du moment futur et nous ne pourrions dire jusqu'à quel point telle ou telle autre puissance que les Etats-Unis et le Japon ne serait pas entraînée à s'intéresser d'une façon quelconque au conflit. Une des conséquences vraisemblables de celui-ci serait en tout cas, pour la Chine elle-même, que le Japon, pour sa sécurité, minât ses côtes du nord-est, d'où paralysie de son commerce du nord. On peut toujours être assuré qu'une guerre entre l'Amérique et le Japon aurait une répercussion dans bien des pays de l'ancien et du nouveau monde, et naïfs sont ceux qui s'imaginent qu'ils n'auraient qu'à marquer les coups et n'escomptent que des profits d'une pareille aventure.

L'Angleterre en particulier a prouvé à maintes reprises qu'elle n'oubliait pas le Pacifique. Elle n'entend pas que la concurrence s'y limite aux Etats-Unis et au Japon ; à plus forte raison n'y souffrirait-elle pas une hégémonie américaine ou nippone. Il faut méditer sur le rapport présenté au gouvernement de Londres par l'amiral Jellicoe après sa mission dans le Pacifique et sur le programme de défense navale de l'empire britannique qu'il recommanda. Alors qu'il est si souvent question, dans les journaux et les milieux politiques de tous les pays, de la rivalité des Etats-Unis et du Japon dans ces régions éloignées de l'Europe, c'est un retentissant *quos ego* que fit entendre, par la divulgation d'un tel programme la vieille Angleterre qui n'abdique pas. Mais l'Angleterre s'appliquera-t-elle à retenir les événements ou les précipitera-t-elle ? Le sort définitif de son alliance avec le Japon pourra sans doute fournir une indication sur ce point.

Quant à la France, elle a en Extrême-Orient, sur le continent asiatique et en plein Pacifique, de nombreuses et riches possessions. Il va sans dire qu'une guerre dans ces régions ne serait pas sans répercussion sur elles.

Bien des opinions ont été émises sur l'Indo-Chine. Elle a parmi nous ses partisans convaincus et ses détracteurs farouches. On compte principalement ces derniers parmi nos « Africains », c'est-à-dire les Français qui n'accordent d'intérêt qu'à nos possessions d'Afrique dont la France, selon eux, devrait se contenter exclusivement, et cela, pour des raisons de proximité, de population et d'argent. Sans méconnaître la valeur de ces raisons, nous ne pouvons, en toute bonne foi, que juger mesquine pareille théorie et indigne des citoyens d'une grande puissance. Après cette guerre, le prestige de la France s'est relevé dans le monde entier, en Extrême-Orient comme ailleurs; sans se suffire à soi même, il aide les Français à faire respecter leur pays, et, à la veille des événements grandioses autant que graves qu'il est permis d'envisager, nous comprendrions, moins encore en Extrême-Orient qu'ailleurs, une politique d'abandon que ne justifie pas du reste l'état économique de nos possessions (1).

Qu'on nous comprenne : nous ne songeons nullement à recommander une expansion française, que le chiffre de notre population ne nous permet d'ailleurs pas d'envisager. Nous demandons simplement que notre diplomatie, assurant partout notre entente avec nos voisins, nous garantisse par le monde les situations que nous y avons acquises ; autrement dit, ce que nous voulons pour la sécurité de la métropole, nous le voulons pour nos biens

(1) Le commerce extérieur général de l'Indo-Chine, qui était de 569 millions et demi en 1915, a atteint, en 1920, 2 milliards 280 millions : il a donc quadruplé en cinq ans. Cette augmentation est certainement due à l'élévation des valeurs en douane, mais celle-ci n'ayant certainement pas quadruplé dans l'ensemble, il n'en reste pas moins que le commerce de la colonie a progressé réellement pendant cinq ans, d'une façon constante, et cela malgré les entraves apportées par la guerre aux relations internationales.

Le commerce spécial atteint, pour 1920, 1.833 millions, en augmentation de 454 millions sur 1919, soit de 33 0/0. Cette différence est due principalement à la plus-value des importations, qui sont passées de 532 à 850 millions, augmentant ainsi de 60 0/0, alors que les exportations n'accusaient qu'une plus-value de 16 0/0 (982 millions au lieu de 846). Dans ces échanges, la part de la France, en 1920, est de 26,3 0/0 dans les importations (14,6 0/0 en 1919), de 15,8 0/0 dans les exportations (17,2 0/0 en 1919) et de 20,6 0/0 dans le commerce total (16 0/0 en 1919).

du dehors. La question du chiffre de la population n'a pas ici à intervenir, sinon la France elle-même serait en péril et les traités n'auraient aucune raison d'être. Faire politique de grande puissance consiste précisément pour la France à atteindre partout où elle est par son prestige et son autorité morale au rayonnement et à la sécurité que sa population relativement faible ne peut lui assurer. En cela, et justement sur le point qui nous occupe, nous croyons être en parfait accord avec notre ministre des Colonies, M. Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, qui nous disait un jour : « Notre politique n'est pas d'expansion ; nous voudrions seulement voir l'Indo-Chine devenir le centre d'une influence française raisonnable en Extrême-Orient ».

Ainsi les îles du Pacifique, sur lesquelles flotte le drapeau de la France, peuvent prendre soudain, à commencer par la Nouvelle-Calédonie, une grande importance du fait de leur position géographique ; elles peuvent donc être convoitées ; il s'agit d'envisager cette éventualité et de savoir quelle serait alors notre attitude. Mais il faut surtout garder notre Indo-Chine, voisine du Yunnan, cette province de Chine que nous négligeons beaucoup trop, soit dit en passant, et que nous semblons abandonner à l'influence économique de l'Angleterre et de l'Amérique. De ce point de vue, du moins, la question d'Extrême-Orient nous intéresse au premier chef et nous y avons un rôle à jouer.

Or il est bon, il est essentiel que nous ayons auprès de nous une Chine amie, une Chine dont les sympathies soient pour nous une sauvegarde, le cas échéant. Voilà pourquoi la France doit s'appliquer à s'attirer, à se ménager de telles sympathies, à aider la Chine à se connaître elle-même, en facilitant par la construction de voies ferrées la pénétration des différentes fractions de la population chinoise les unes par les autres, à l'aider dans son essor commercial dans le monde, surtout à instruire sa

jeunesse des méthodes et des connaissances modernes. Si la France, que nul esprit de conquête ne guide, franchement vouée à son rôle de pionnier de la civilisation occidentale, tend la main à la Chine, la confiance appellera la confiance et l'on verra les relations sino-francaises se développer rapidement.

Les premiers rapports des Chinois avec les Français remontent loin. Jusqu'à nos jours des relations constantes ont existé entre eux avec certains ralentissements et certaines ombres que l'on retrouve partout au cours des relations séculaires entre les peuples. A présent, les Français sont de gros acheteurs en Chine ; par contre, ils n'ont jamais vendu à ce pays ce que d'autres ont pu lui vendre (1). Cela tient en partie, il est vrai, à des causes qui les dépassent. Parmi ces causes, il en est que les banques et les compagnies de transport françaises connaissent bien.

Un des points par où se soudent les relations sino-françaises, c'est l'Indo-Chine. Environ 300.000 Chinois habitent notre colonie. Ils y occupent dans l'usinage du riz, c'est-à-dire la transformation en riz blanc du paddy ou riz brut, et dans le commerce du riz, tous les degrés de l'échelle sociale. On peut dire que, pour exercer ce commerce en Indo-Chine, si le Chinois n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est grâce aux Chinois que la ville de Cholon attenant à Saïgon est devenue l'incomparable centre commercial que l'on sait. Les Annamites, qui sont de bons riziculteurs et qui se chargent de la production, ne se sont pas montrés jusqu'ici capables de remplacer les Chinois dans le commerce du riz. Aussi ces derniers trouvent-ils insuffisant le traitement dont ils jouissent en Indo-Chine, c'est-à-dire le droit de posséder des immeubles, la liberté de circuler à l'intérieur, l'indépen-

(1) Les importations de France en Chine ont fortement diminué pendant la période de la guerre. De 3.863.348 dollars américains en 1913 elles n'étaient plus, en 1918, que de 1.871.648 dollars. Par contre, les exportations de Chine en France, qui, en 1913, étaient de 29.706.591 dollars américains, s'élevaient, en 1918, à 36.350.325 dollars.

dance de leurs « congrégations », et demandent-ils l'établissement de consulats chinois, la diminution de la taxe des Asiatiques étrangers, enfin qu'on les place sur le même pied que les Japonais, les Siamois et les sujets anglais de l'Inde (1).

Ces revendications, qui paraissent naturelles aux Français de la métropole, ont soulevé, parmi ceux de la colonie et parmi les indigènes une violente opposition.

A dire vrai, nous n'avons pas été frappé de la valeur des arguments que nous avons trouvés dans la bouche des opposants au cours d'un assez long séjour en Indo-Chine. En revanche, nous croyons : 1° que la réalisation du vœu des Chinois d'avoir des consuls dans notre colonie pourrait servir au resserrement des liens d'amitié qui existent entre la Chine et la France, que ce geste français, venant après les utiles témoignages de sympathie donnés aux Chinois par d'autres, pourrait avoir également son utilité pour nous ; 2° que l'influence naissante prise par les Japonais en Indo-Chine, grâce à la situation foncière et commerciale qu'ils y ont acquise, a besoin d'être contre-balancée par l'influence séculaire des Chinois, la colonie n'ayant rien à gagner à remplacer celle-ci par celle-là ; 3° qu'enfin la question de *face* étant d'importance pour les Chinois, ceux-ci accepteraient des modalités spéciales, à condition que le principe de leur égalité vis-à-vis des autres étrangers et surtout des Japonais, en Indo-Chine, fût reconnu.

Nous terminons sur ces simples remarques, que nous livrons aux réflexions du lecteur impartial, nous contentant de signaler une dernière fois que, parmi les nations qui pourraient trouver avantage, dans les circonstances que nous avons envisagées au cours de cet article, à entretenir des relations amicales avec la Chine, la France n'est certainement pas la dernière.

ANDRÉ DUBOSCQ.

(1) Voir Traité franco-chinois du 6 juin 1885 et Convention de Tientsin du 25 avril 1886.

POST-SCRIPTUM A UNE VERSION ANGLAISE DE « LA PHYSIQUE DE L'AMOUR »

—

> Il y aurait peut-être une certaine corrélation entre la copulation complète et profonde et le développement cérébral.

Emise par Remy de Gourmont à la fin du chapitre VIII de *La Physique de l'Amour*, cette proposition demeure non seulement possible et probable à la fois, mais il est plus que vraisemblable que le cerveau n'est lui-même à son origine et dans son développement qu'une sorte de gros caillot de fluide génital maintenu en suspens ou en réserve ; d'abord au-dessus du ganglion cervical ou, antérieurement sinon en d'autres espèces, retenu en plusieurs caillots au-dessus des principaux centres nerveux séparés, et augmentant par des vitesses et des quantités variables en *medulla oblongata*, *cerebellum* et *cerebrum*. Cette hypothèse expliquerait peut-être plusieurs phénomènes restés jusqu'à présent sans corrélation apparente, tant psychologiques que physiologiques. Elle expliquerait de même l'étonnante aptitude du cerveau à la conception ou à la présentation des images. Certaines espèces se seraient développées ou leur développement se serait trouvé affecté par la décharge et la rétention du fluide. Cette proportion serait à la fois question de quantité et de qualité, quelques animaux ne profitant pour ainsi dire pas de l'inondation alluviale. Qu'en retient le babouin ? Rien du tout. Et l'homme ? En certain cas, il ne fait que se stupéfier par des excès jusqu'au gâtisme ; ne décharger apparemment qu'un surplus sous haute pression : comme dans le cas de l'homme de génie, homme de forte volonté.

Je présente ici une idée plutôt qu'un argument. Si nous considérons toutefois que la faculté du spermatozoïde consiste précisément en celle d'extérioriser une forme, et si nous constatons l'absence dans la nature de toute autre substance connue qui soit capable de devenir par croissance cerveau, nous nous trouvons en présence d'un seul sujet d'étonnement ou, pour mieux dire, avec une seule conclusion possible : vu la médiocre activité du cerveau moyen, il nous faut conclure que la substance spermatoïque s'est grandement atrophiée au cours de son passage de l'état laiteux à l'état coagulé, et héréditairement coagulé. Etant donné deux grandes mers de ce fluide, réciproquement magnétisées, le miracle, ou plutôt le premier miracle, est que la pensée humaine reste aussi inactive.

La recherche chimique pourrait avoir un mot à dire à ce sujet, si elle devait se porter sur une comparaison entre le cerveau et le spermatophore chez le nautile, sur la liaison visqueuse du liquide fécondant de l'abeille. Je n'offre que des réflexions, quelques données au plus : indications aux premières esquisses d'une idée qui en réalité ne surprendra personne, mais qui semblerait plutôt attendre, inutilisée, sur la table de travail de n'importe quel physicien ou quel philosophe.

On en découvre des traces dans le symbolisme de la religion phallique : l'homme en réalité lui-même, le phallus ou spermatozoïde qui fonce à corps perdu dans le chaos femelle. Intégration du mâle dans l'organe mâle. Soi-même on a ressenti, en enfonçant quelque idée nouvelle dans la grande vulve passive de Londres, par exemple, une sensation analogue à celle qu'éprouve le mâle dans l'acte de la copulation.

Sans nous permettre la moindre digression sur le féminisme, ne prenant ici que la dissociation donnée par Gourmont (aristotélienne, si vous le voulez), on présente la femme comme l'accumulation d'aptitudes héréditaires, plus apte que l'homme aux gestes dits « utiles », aux perfections ;

mais reviennent à l'homme, de par l'autorité de nos connaissances historiques, les « inventions », les gestes inédits, l'extravagance, les « trous dans le bleu » du tireur maladroit, l'amour de l'impraticable. Et ceci, seulement parce qu'en lui se produit le jaillissement, le flux renouvelé sur les tissus cérébraux du résidu, en la *mousse* de la sève vitale.

A coup sûr, je n'écris pas ici un tract anti-féministe, ni ne revendique un privilège exagéré en faveur du spermatozoïde. Pour la symétrie, assignons un rôle analogue à l'ovule, bien qu'on ne puisse guère s'attendre à ce que je l'examine introspectivement. Une inondation peut avoir des résultats aussi désastreux qu'une famine. Le bain ovulaire pourrait encore expliquer le rafraîchissement d'esprit chez la femelle, la *recharge* de ses « aptitudes traditionnelles ». Là où une femme apparaît ayant bénéficié d'une clarification alluviale, dix douzaines en restent submergées.

Postulant que le fluide cérébral s'est livré à toutes sortes d'expériences et, heurtant la matière, l'a forcée à assumer toutes sortes de formes, par jaillissements, il nous reste à admettre dans la vie des insectes une prédominance de la femelle ; dans l'oiseau, le mammifère et l'être humain, une prééminence mâle qui va en croissant. Et ces quatre branches de l' « éventail biologique » se peuvent différencier entre elles suivant leur apparent et principal désir, ou source de sélection de leurs espèces :

Insecte : utilité ; oiseau : vol ; mammifère : splendeur musculaire ; homme : expérimentation, épreuve, essai.

L'insecte représente donc la femelle et l'utilité. Etant donné le besoin naturel de chaleur, l'insecte élit de résoudre le problème du chauffage par hibernation, j'entends négativement, par refus d'action. L'oiseau, soucieux de s'assurer une liberté continuelle, s'emplume. Un désir d'ornementation se révèle dans toutes les catégories, et c'est l'homme qui l'extériorise le plus. Le secret de la chauve-souris serait, peut-être, qu'elle n'est point un oiseau mammifère, mais un

insecte mammifère : économie de tissus, hibernation. Le principe femelle ne résidant pas seulement dans le sens de l'utile, mais encore dans une économie extrême, la femme, qui de par cette division se range dans une branche mâle, s'affirme la moins femelle d'entre les femelles. Et voilà qui nous permet d'échapper à une discussion journalistique du Sexe, par l'opposition de deux principes : utilité et une sorte d'esprit d'aventure.

Par son asservissement au fétiche argent, notre époque retourne tout simplement à l'obscurantisme médiéval. Il se peut que deux osmies construisent des nids superflus où on ne pondra pas d'œufs, mais les bestioles ne se massacreront point l'une l'autre pour affirmer leurs droits respectifs à y déposer le miel surérogatoire. Peut-être n'est-il pas plus ridicule d'aller, à l'instigation d'un ermite, reconquérir un vieux sépulcre, que d'en édifier de nouveaux sur les injonctions de la « Phynance ».

Dans son croissant asservissement aux machines et à l'utilité, son adoration pour elles et sa dépendance, l'homme parcourt un cercle qui l'assimile aux insectes, caractérisés par l'absence de chair : il se pourrait même que, pour se sauver, il ait un jour besoin de l'intervention de dieux cornus ou, pour le moins, d'une forme de pensée qui admette leur existence.

Convenons que la pensée ordinaire est une sorte d'agitation ou de tamisage d'un certain fluide dans les cellules visqueuses du cerveau ; tout le monde peut voir l'électricité détacher par parcelles l'argent d'un couteau immergé dans un bain chimique, et ce, avec ordre et célérité, pour rassembler lesdites parcelles sur l'autre pôle de l'aimant. Prenez la chose aussi matériellement qu'il vous plaira. Il y a à l'intérieur de notre oreille une sorte de niveau à bulle d'air, qui nous donne le sens de l'équilibre. Et les rêves ? Ne se présentent-ils pas précisément quand on a renversé la tête sur le côté ? Ne sont-ils pas, avec leur mixture incohérente d'images connues et familières, comme si on vidait une

ruche à miel très compliquée en l'inclinant hors de la perpendiculaire ? Cette image n'évoque-t-elle pas avec exactitude la mixture de formes familières qui se produit alors en non-séquence, l'enchevêtrement de fragments cohérents par eux-mêmes dans leurs limites propres ?

Et, dans le langage populaire, l'homme raisonnable n'est-il point qualifié d'avoir « la tête bien vissée » ou « vissée droit dans les épaules » ; les lunatiques et les maniaques ne se reconnaissent-ils point souvent à un port bizarre ou inclinaison du chef ; le penseur n'est-il point toujours représenté la tête inclinée et reposant sur la main, c'est vrai, mais encore de niveau, relativement à la gauche et à la droite ? Cette autre pose, par laquelle la mâchoire se dirige vers le haut, et par laquelle la tête est rejetée en arrière, a longtemps été expliquée par les positions relatives de la moelle et des parties plus humanisées du cerveau, qu'il n'y a pas lieu de faire intervenir ici ; pas davantage ne veux-je affirmer que l'on pourra guérir un fou tout simplement en lui maintenant la tête droite.

La pensée est un processus chimique, la plus intéressante de toutes les transfusions en solution liquide. L'esprit est un rejaillissement de sperme sur les tissus cérébraux ; non, permettez-moi de rectifier — j'essaie de prendre le processus sur le vif, — le sperme, le créateur de forme, substance qui contraint l'ovule à évoluer suivant un patron donné, est une particule microscopique minuscule, qui prend d'assaut la « forteresse » de l'ovule.

« La pensée est un végétal », dit un philosophe hermétique moderne, que j'ai contredit souvent, mais que je ne veux point contredire sur ce point. La pensée est un « processus chimique » en rapport avec l'organe, le cerveau ; la pensée créatrice est un acte comparable à la fécondation, comme le jet mâle de la semence humaine ; mais, une fois admis ce jet, cette éjaculation, je suis tout disposé à concéder qu'après que la pensée est née et se trouve détachée, détachée et sans plus de rapport avec le cerveau qui l'a

conçue, cette pensée, dis-je, vit en réalité d'une vie indépendante, ressemblant fort en cela à tel membre du règne végétal qui disperse autour de lui des semences, idées s'envolant du jardin paradisiaque placé par le Dante au sommet du Mont Purgatoire, semences capables de se loger et de germer là où elles tombent. Et Gourmont propose cette phrase : « Fécondant une génération de corps comme le génie féconde une génération d'esprits. »

L'homme est la somme des animaux, la somme de leurs instincts, comme le répète Gourmont tout au long de son livre. Etant donné d'abord quelques-uns, ensuite, à mesure que nous nous rapprochons de notre propre condition humaine, une masse de ces particules spermatiques maintenues en suspens, en attente dans l'organe qui a été construit à travers les âges par des myriades d'attentes similaires : il n'est pas besoin de dire que chacune de ces particules est consciente de forme, mais, de tout chef capable d'extérioriser une forme. La pensée n'est-elle pas précisément une détermination et une combinaison de formes ?

Cela revient à dire que nous avons la « pensée abstraite », qui produit les calvities, et la « pensée concrète », telle que la pratiquent les femmes, les artistes, les musiciens, les chevelus tant raillés, ceux qui ont fait tout ce qui existe au monde. Nous avons la « pensée » créatrice de formes et la « pensée » destructice de formes, mais la première seule est satisfaisante. Sans pour cela m'avouer envieux, je dis qu'il est parfaitement possible de considérer la pensée « abstraite », la raison, etc., comme la comparaison, l'enrégimentation et le plus petit commun dénominateur d'une multitude d'images. A la fin pourtant chacune de ces images se trouve un peu abîmée, aucune n'est le parfait Apollon, et les producteurs de ces sortes de pensées sont dits « secs comme poussière » depuis l'origine de l'Histoire. Le régiment est moins intéressant dans sa totalité que le premier venu des individus qui le composent. Et, comme

nous voici extrêmement matérialistes à la remorque de notre auteur, négligeons donc ces sarcasmes de bonne femme sur la profusion capillaire et, du même coup, la possibibité que celle-ci pourrait bien indiquer ou sanctionner une bonne santé avoisinant dans la boîte cranienne.

La pensée créatrice s'est manifestée par des images, par de la musique, musique qui est au son ce que l'image concrète est à la vue. Et la pensée du génie, même du génie mathématique (du mathématicien prodige), est en réalité chose de même espèce : un éclaboussement subit d'esprit qui assume la forme exigée par le problème, qui crée la réponse et rit de l'homme qui compte sur l'abaque.

Je mets en doute la remarque de Gourmont au chapitre XIX : « le sphex s'est formé lentement », et cela avec une conviction profonde pour laquelle quiconque est libre de me traiter de fol et en défense de laquelle je n'offre point de meilleur argument qu'une simple introspection. Je crois, et cela sans autre motif plus valable que celui d'une soudaine émotion, que les changements qui se produisent dans les espèces ne sont point chose lente, ménagée par de laborieux croisements, comme chez les léporides et les bardeaux. Je crois, au contraire, que les espèces se transforment avec la même rapidité qu'apporte un homme à composer une chanson ou un poème, ou du moins à *se mettre* à les composer, avec plus de rapidité à coup sûr qu'il ne taille dans la pierre une statue, tout au plus avec la lenteur du faux moustique à longue queue émergeant à Sirmione d'une peau qui, de par la croissance de son corps, lui est devenue un vêtement trop étroit. Il n'est même pas prouvé que l'homme soit au bout de ses transformations physiques. Dites plutôt que la variation des espèces a vu ses phases les plus sensationnelles, dites que ces phases sensationnelles avaient reçu jadis un grand stimulant de la rapidité avec laquelle se refroidissait la Terre, si on accepte l'interprétation du géologue d'un tel cyclone barométrique.

En refroidissant, la planète se contracte ; c'est comme si

on avait de la boue dans un seau dont on enfoncerait le couvercle avec une pression suffisante pour qu'à un moment donné le récipient crève en maint endroit, ou comme si on comprimait cette boue dans un sac de toile: purement au point de vue mécanique (sans s'inquiéter du refroidissement simultané de tous les éléments chimiques connus et inconnus, mais purement au point de vue mécanique), cette contraction développerait une énergie suffisante pour faire jaillir la végétation par les pores de la toile hypothétique qui nous sert de comparaison et pour en détacher certaines particules, qui vivraient là un moment. Un corps doit refroidir avec une rapidité décroissante à mesure que sa température se rapproche de la température ambiante. La Terre toutefois est encore, on le dit et je le suppose, plus chaude que ne l'est l'inconnu qui l'enveloppe; on présume pourtant qu'elle est toujours en voie de refroidissement. Quoi qu'il en soit, il n'est point prouvé que l'homme soit arrivé au bout de ses transformations physiques. Je reviendrai sur le sujet des dieux cornus d'ici quelques paragraphes. Il n'est pas davantage prouvé que la sorte d'impulsion fournie par la contraction de l'écorce terrestre soit refusée à l'être humain.

Ce qu'on sait bien, c'est que la grande divergence que présente l'homme a été de se faire des outils amovibles qu'il peut reprendre à son gré.

Expliquons-nous: un insecte porte-scie est condamné à porter continuellement son outil. Le perfectionnement de l'espèce, comme dans le cas de l'organe mâle du nautile, est de se faire pousser un outil pour le détacher après.

Les premières inventions de l'homme sont le feu et la massue, ce qui revient à dire, dans le cas du feu, qu'il détache sa digestion, qu'il trouve le moyen de se procurer de la chaleur sans avoir à ingérer la bûche pour en libérer les calories dans son estomac. L'invention du premier outil lui détourna l'esprit (dans toute l'acception du terme), lui détourna, dirons-nous, le « cerveau » de son propre corps. Plus besoin d'antennes plus longues, d'un cinquième bras,

etc., sauf, après un temps, en manière de tour de force, pour montrer qu'il est toujours le maître de son corps.

Ceci nous amène à dire que les longs tentacules de la langouste, toutes les extravagances de la nature, peuvent être tenues pour le résultat d'un jet unique de pensée. L'unique poussée excentrique d'une volonté accomplie par une mer spermatique d'une énergie suffisante pour *projeter* une telle forme. Pour la jeter comme un pôle électrique jette une étincelle à un autre pôle. Parfois agissant en cela avec plus d'enthousiasme que de prudence.

Disons très simplement que la lumière est une projection du fluide lumineux, de l'énergie accumulée dans le cerveau, projection descendant le long de cordes nerveuses de même famille que celles qui, dans l'œil, reçoivent certaines vibrations. Supposons l'homme capable d'extérioriser un nouvel organe : corne, halo, œil d'Horus. Etant donné un cerveau de cette puissance, la question s'impose : quel organe choisirait-il et dans quel but ?

Nous rabattant sur le folk-lore, nous avons Frazer, qui discourt sur les dieux cornus, nous avons les statues égyptiennes, qui censément représentaient des « symboles », dieux à tête de chat ou à tête d'ibis. Eh bien, dans une communauté primitive, un homme, un volontaire, pourrait risquer le coup. Il serait possible qu'ambitieux de prestige et d'autorité, cet homme pût donner assez de force à son désir pour qu'il lui poussât finalement des cornes, une tête de chat, qui lui permettraient de réclamer un héritage divin. La philosophie grecque s'en serait amusée, aurait blâmé son ostentation. Avec l'homme primitif, il aurait risqué gros jeu : on l'aurait déifié ou crucifié, l'un et l'autre peut-être. Aujourd'hui, on se contenterait de l'exhiber dans les foires.

On ne saurait affirmer que les dieux à tête de chat aient été vus en Egypte après la troisième dynastie ; le pays avait bonne mémoire et un tel phénomène aurait fait quelque sensation dans la vallée. Le dieu cornu semble avoir

persisté et la tête démesurément haute du contemplateur chinois, telle que la montrent les artistes du pays, ajoute un autre grain au chapelet de la tradition.

Mais l'homme continue à se créer des facultés nouvelles ou à oublier les anciennes. Je veux dire que vous voyez en lui toutes sortes d'aptitudes développées sans changement apparent, qui dans un état biologique antérieur se seraient assuré une expression charnelle. Vous avez toutes les « hyperesthésies exploitées », c'est-à-dire toutes les nouvelles formes du génie, allant de la faculté d'ouïr en même temps quatre parties d'une fugue — et ce, parfaitement, — ou ayant l'oreille fine pour l'argent (cf. Henry James, dans l'*Ivory Tower*, passages relatifs à Mr Gaw). Vous avez le sens visuel, la « portée » d'imagination, les mystiques — prenez-les pour ce qu'ils valent, — sainte Thérèse qui « vit » le microcosme, enfer, ciel, purgatoire, le tout au grand complet et « de la grosseur d'une noix » ; et vous avez Mr. W..., courtier en laines, à Londres, qui, tout à coup, à trois heures du matin, « voit » ses archives tout entières, trois cent folios ; il voit et lit en particulier la lettre contenue dans la chemise numéro 171, mais il voit simultanément le contenu total des archives, le tout à peu près gros comme deux morceaux de sucre collés à plat l'un contre l'autre.

Reste précisément la question : l'homme se sentant cette protéenne capacité de faire croître un nouvel organe : quel organe ? Ou bien une nouvelle faculté : quelle faculté ?

Il a déjà renoncé à la faculté de voler, tout comme si ce renoncement, le premier qu'il ait consenti, et si récent en termes de biologie, il ne s'y soit résigné que par prescience. L'instinct ne conserve que les gestes « utiles ». L'air fournit peu d'aliment et, somme toute, une fois sacrifiée la première grande joie, la simple ambition de s'élever dans les airs a fini par être rallumée et subséquemment satisfaite. Celle de nager sous la surface de l'eau jamais n'a été abandonnée : l'homme aux désirs sub-aquatiques est

encore, s'il possède un poignard, le vainqueur du requin.

Une faculté nouvelle ? Alors, sans l'ostentation d'un organe. Une volonté ? L'hypnotiste a démontré la vanité et Blake l'inutilité de vouloir des bagatelles, et la magie noire n'est que futilité. La faculté télépathique ? En premier lieu est-elle si nouvelle ? Les voyageurs n'ont-ils pas toujours débité des milliers de contes sur son existence dans la ténébreuse Afrique ? N'est-elle point une faculté que l'homme a abandonnée de lui-même, sinon comme inutile, du moins comme d'un usage très limité, une simple distraction, entraînant plus d'ennuis qu'elle n'en vaut ? Faute d'un sens localisateur, le sauvage sachant, en admettant qu'il le sache, ce qui se passe « ailleurs », ne sait jamais « où » le fait se produit exactement. La faculté peut-être n'équivalait point le dommage qu'elle causait à la concentration de la pensée sur un objet vraiment utile. « L'instinct conserve les gestes utiles. »

Déduisons-en que ce que l'homme désire, c'est un rafraîchissement, un rajeunissement de sa vigueur physique. Ne sont-ce point là tout juste les facultés auxquelles depuis toujours il aspire, stupidement peut-être, je le veux bien ? Au point de vue musculaire, il n'avance que lentement : les records athlétiques ne sont dépassés constamment que par millimètres et par secondes.

On dirait que j'ai jeté ici mes notes un peu au hasard. Retournons donc à la physiologie. Longtemps on fut dans l'ignorance de la circulation du sang ; ce phénomène une fois connu, on pensa que les nerfs restaient stationnaires. Gourmont parle de « circulation nerveuse », mais nombreux sont ceux qui considèrent encore les nerfs comme à la rigueur des fils télégraphiques, simplement parce qu'ils ne saignent pas d'une manière visible lorsqu'on les tranche. Le courant est « interrompu ». Les livres scolaires d'il y a une vingtaine d'années ne s'étendaient guère sur la lymphe et plusieurs glandes restent un problème pour les physiciens. Nulle part je n'ai vu hasarder que certaines d'entre

elles pourraient bien être les « plombs » d'un système électrique, chargés d'empêcher les courts-circuits ou de servir sous forme variable ou allotropique. Le spermatozoïde est, je crois le comprendre, considéré comme une sorte de quintessence ; mais le cerveau lui aussi est une quintessence. Pour le moins, il agit « en rapport avec » toutes les parties du corps. Seul, le spermatozoïde exige simplement que l'ovule fasse un être humain ; le spermatozoïde suspendu (si je fais mouche avec cette balle folle) est prêt à se passer, dans le sens littéral, de l'incarnation. Postulerons-nous la masse des spermatozoïdes, d'abord accumulés en suspens, ensuite spécialisés ?

Trois canaux : enfer, purgatoire, ciel ; si on préfère une autre terminologie : excrétion digestive, incarnation, liberté d'imagination, c'est-à-dire extériorisée dans une informité extérieure, ou dans une forme matérielle ou dans une forme immatérielle (visuellement, musicalement peut-être, ou peut-être *fixée* dans quelque autre dimension sensorielle, même gustative ou olfactive : des cuisiniers et des parfumeurs créateurs ont peut-être *existé*).

L'aride et laborieuse compilation, la comparaison des images d'autres hommes décédés, ce n'est que labeur, non acte spermatozoïque du cerveau.

La Femme conservatrice, héritière des gestes révolus, adroite, pratique, comme le dit Gourmont, peu inventive, mais qui fut toujours le meilleur disciple de l'inventeur, a été de temps immémorial l'ennemie de la formule aride ou laborieuse de compilation, d'abstraction.

Sans tenir le processus pour révolu, prenons le génie individuel pour l'homme en qui un nouvel accès, une superfluité renouvelée de pression spermatozoïque (qualitative autant que quantitative) envahit par jets le cerveau, inondation alluviale comme d'un Nil, apportant de nouvelles récoltes, un rajeunissement de l'invention.

D'aucune manière il ne saurait être question d'une simple quantité animale de sperme. Vous avez l'homme qui

s'épuise et qui affaiblit son cerveau, écho de l'orang : évidemment ce n'est pas là le « tamis de talent », l'*épurateur* inspiré; vous avez, par contre, le type d'homme qui réellement ne peut travailler qu'après avoir soulagé ses canaux spermatiques.

Telle est la question purement physiologique, non de moralité ou de sociologie. En admettant la pensée spermatozoïque, les deux grandes mers de matière fécondante, la magnétisation réciproque des lobes cérébraux, lumineux dans la connaissance de leur propre existence, qu'on s'attende à ce qu'ils recherchent des luxures extérieures ou à ce qu'ils répètent des hymnes augustines, voilà qui n'est point de ma juridiction. Un paradis extérieur pourrait bien ne les point tenter. « La bêtise humaine est la seule chose qui donne une idée de l'infini », dit Renan, et Gourmont l'a cité, et toute chair n'est qu'herbe, une herbe supérieure.

Il demeure que l'homme, pendant des siècles, a rôdé autour de cette idée de relation, de relation intime entre son sperme et sa cérébration. L'ascétique a essayé de retenir tout son sperme : appeau, *ignus fatuus* peut-être de vouloir surpenser. L'opiomane a recours à sa drogue et à tous les succédanés inférieurs à Bacchus, pour obtenir de son organe cérébral un supplément de satisfaction ; les mystiques ont recherché « la lueur dans la caverne », Hélène de Tyr, les prêtresses du Temple de Vénus ou des temples hindous, celles aussi qui errent dans les rues, — indéracinable coutume, qui probablement repose sur une base de bon sens. Un équilibre sain pourrait prouver qu'ascétisme signifie soit pénurie, soit pléthore. La solution liquide doit se conserver à la consistance voulue ; on pourrait dire dans le rapport convenable de liquide à particules visqueuses, une bonne circulation, la qualité réelle du tamis ou de l'épurateur, comptant peut-être plus que tout, harmonieuse balance entre moyens d'éjection et moyens de rétention.

Peut-être après tout la clef se trouve-t-elle dans Properce :

Ingenium nobis ipsa puella fecit.

S'y trouve tout entier le culte d'amour du XII[e] siècle et, un peu à côté, la métaphysique du Dante, le « Latin mystique » de Gourmont ; et, pour l'évocation des images, tant Fenollosa : « L'écriture chinoise » que les paragraphes du « Problème du style ».

Quoi qu'il en soit, la querelle entre cérébraliste viveur et anti-intellectualiste s'apaise, si le cerveau est ainsi conçu, non comme un organe indépendant et disséqué, mais comme le fluide même de la vie.

EZRA POUND.

Traduit du texte anglais inédit par V. M. LLONA

LE SOLITAIRE DU PACIFIQUE [1]

—

CHAPITRE XII

IL Y A DANS L'ILE D'AUTRES HABITANTS

La vie matérielle à Masatière allait peu différer pour Yanni de la vie de Sainte-Claire. La nourriture, nous l'avons dit, ne changeait guère : mêmes arbres, mêmes fruits, mêmes eaux fortifiantes et assainissantes. Ajoutons à ces avantages des crabes, des crevettes, des écrevisses, des homards en masse, auxquels notre homme se faisait maintenant à merveille. Pour ce qui est des tortues de mer, beaucoup moins rares dans ces parages, Yanni leur réservait le meilleur accueil, ainsi qu'à leurs œufs dont il sut, avec le temps, organiser la capture.

La peur de Sainte-Claire était complètement tombée. A quoi cela tenait-il ? A la seule idée sociale, la société ne fût-elle encore représentée aux yeux de Yanni que par un animal en fuite et par les compagnons présumés de cet animal.

Le fait est que, sans éprouver la moindre terreur et poussé par l'unique sentiment de la curiosité, dès le lendemain du jour laborieux consacré à la poursuite de la chèvre, Yanni, quittant les contreforts de la montagne, courut au rivage, parce que, tout à coup, il le vit de loin se colorer de gros points noirs qui sortaient de l'eau et s'éparpillaient sur le sable.

C'était simplement un troupeau de phoques, comme

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 556 et 557.

il en débarque souvent dans l'île. A Sainte-Claire, il tremblait devant une tortue. A Masatière, ces grosses bêtes noires, vilaines d'aspect, lui parurent comme un égaiement soudain du paysage. Il en captura une.

Il devait voir d'autres bêtes dans l'après-midi de ce même jour.

Cette fois, l'émotion s'en mêla. Le spectacle tourna bientôt au tragique.

Yanni explorait son domaine du côté de la zone orientale — la zone fortunée — et venait de sortir d'un petit bois ravissant de pins, de mélèzes et de coudriers poussant ensemble. Il débouchait dans une plaine encadrée de collines légères, serrées les unes contre les autres, en demi-cercle, lorsqu'une scène se déroula sous ses yeux, d'une angoisse imprévue.

Juste en face de lui, une quarantaine de quadrupèdes, tassés, ruées les uns sur les autres, s'acharnaient à une besogne de mystère. Elle les absorbait au point qu'ils ne sentirent même pas la présence de l'homme. Ils tenaient leur museau baissé, tandis que des crocs ils lacéraient évidemment quelque chose, puisque, par instants, ils levaient la gueule en l'air, pour dévorer un morceau qu'ils venaient de piquer sur le sol.

Ce qui impressionna le plus Yanni, ce qui semblait effrayant et singulier, c'est que ces monstres se démenaient frénétiquement, sans qu'un son s'évadât de leurs gosiers.

Et cependant c'étaient — des chiens !

Il y avait, en effet, à Masatière, des chiens sauvages, par troupeaux, tous d'une couleur uniforme, d'un brun d'ours, velus et courts, d'une force inouïe, avec un regard stupide, sans une étincelle, sans une âme. Le silence règne dans l'intérieur de Masatière avec une telle profondeur, que les chiens mêmes en perdent leur aboiement. Lorsque, plus tard, l'île étant habitée, on y amenait quelque chien, au bout de peu de temps, le chien n'aboyait plus. La

veille, la chèvre du plateau n'avait pas émis le moindre son.

Quel bavardage est donc celui de l'homme ! Il l'enseigne jusqu'aux animaux qu'il domestique. Et comme, en regard, les espaces solitaires ont parfois des silences terrifiants, puisque l'homme et la bête en restent muets !

Yanni s'approcha de l'endroit où, dans une mêlée furieuse, affamés, saouls d'orgie, les chiens inaboyants s'entre-dévoraient de leurs crocs aigus autant qu'ils déchiraient leur victime. Yanni frémit d'horreur. Au milieu d'eux, roulant sur le gazon, respirant peut-être encore, un animal périssait, lacéré par la meute abominable. Et, aux cornes, au pelage, à la couleur, à la croix blanche, toujours visible sur le museau, il reconnut sa chèvre de la veille, sa propre chèvre, le premier être sociable rencontré depuis près de trois ans de désert humain !

La haine contre les brutes imbéciles le souleva d'indignation. La pitié lui tordit le cœur. Il s'élança, un gourdin à la main, sauvage, semblable, lui aussi, aux fauves maintenant.

Les chiens, qui n'avaient pas imaginé stature pareille ni pareille attaque, une minute reculèrent de terreur, abandonnant leur proie, qu'ils venaient sans doute de capturer, puisqu'ils étaient en train de la dépecer si rageusement.

Yanni s'enhardit de ce recul et fonça sur eux.

Mais, comme ce mouvement l'avait porté près de la chèvre, les chiens crurent qu'il venait la leur manger. Alors, les crocs dénudés, les babines sanguinolentes, ils fondirent à leur tour sur l'adversaire.

Yanni, furieux, assoiffé de vengeance, ne broncha pas. Il était terrible et calme.

Les chiens, de nouveau, s'arrêtèrent, ne comprenant rien à cette apparition insolite, à ces yeux flamboyants. Mais ce saisissement ne pouvait être de longue durée ; la proie, proche, tentait trop leur appétit. Ils revinrent à leur chèvre.

L'homme fut ce qu'il devait être ; au courage il joignit la prudence. Il savait bien qu'il finirait par châtier les meurtriers. Il se mit à reculer d'un pas lent, tandis qu'il les menaçait, qu'il les tenait en respect avec sa massue. Détail saisissant : plus que cette menace, l'œil étincelant de colère, le regard furibond les hypnotisaient.

Tout à coup, il se baissa, ramassa deux pierres ; s'il abattait une seule de ces bêtes, les autres seraient prises d'épouvante.

Le calcul était bon ; le geste fut des plus malheureux.

Yanni perdait tout de suite ainsi sa hauteur déconcertante.

Les chiens reprirent l'offensive, aussitôt qu'ils le virent à leur niveau. Force lui fut de céder du terrain, sans hâte, mais en prenant ses sécurités.

Le voici parvenu juste aux premiers arbres de son bois, tout à l'orée. Que faire ? Y pénétrer ? Mais s'ils y pénétraient à sa suite ? Ils étaient à eux seuls toute une armée. Ils cerneraient les troncs. Plus d'espace pour prendre du champ. Il serait leur proie, il serait dévoré tout comme la chèvre.

Le temps, d'ailleurs, ne lui restait guère pour la réflexion.

Gênés dans leurs tréfonds obscurs, irrités de cette foudre qui fulgurait des prunelles humaines, de l'aspect impérieux de cet être inattendu, ils eurent l'idée instinctive que, s'il tombait comme tout à l'heure, ils auraient vite raison de lui. Deux d'entre eux bondirent pour lui sauter à la gorge, tandis qu'il s'adossait, immobile, contre un coudrier.

En une seconde, à cet assaut, le bras subitement levé, Yanni s'accrochait à une branche, s'élevait dans les airs, s'asseyait sur l'arbre. Sainte-Claire lui avait appris cette gymnastique.

Les chiens furent moins déconcertés qu'on n'aurait cru par cette disparition instantanée. Au contraire, ils se

sentirent, semble-t-il, plus à l'aise ; car ils se couchèrent tout en rond aux pieds du coudrier, comme s'ils attendaient les événements.

Voici ce qui se passait dans les brumes de leurs cerveaux.

Yanni, tel que nous le connaissons d'après l'image que lui avait renvoyée la Rivière de la Grande Forêt, Yanni, avec le corps recouvert, çà et là, d'une toison noire, avec une figure où, à travers des sourcils épais, à travers une moustache drue et une barbe luxuriante, perçaient deux trous de flamme, Yanni leur faisait l'effet d'une bête.

Les mouvements de cette bête les avaient jusque-là décontenancés. Maintenant, la bête grimpait sur une hauteur — exactement comme les chèvres, quand elles voulaient se préserver d'eux, disparaissaient sur quelque éminence rocheuse. Ils la réduisaient alors par la famine, s'asseyant aux pieds du rocher, tous en cercle, dans un siège en règle.

Et l'on dit que les bêtes n'ont pas de réflexion !

C'est grâce à ce système certainement qu'ils avaient pu avoir la chèvre de Yanni, puisque vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis le moment où, poursuivie malencontreusement par notre ami, elle s'était égarée dans ces parages, au lieu de pouvoir rentrer chez elle.

Les chiens auraient donc Yanni de la même façon.

Ressemblance frappante entre les deux chasses : par une particularité capricieuse de la nature, les chiens de Masatière ont la chair des pattes extrêmement grasse et molle. C'est pourquoi il leur est impossible de passer les montagnes pierreuses ou, même, d'atteindre une chèvre réfugiée sur un roc — comme il leur était impossible, à cette heure, pour des raisons communes à tous les chiens, de grimper et d'atteindre Yanni sur son arbre.

La situation pouvait s'éterniser.

De toute nécessité, il fallait mettre l'assiégeant en déroute.

Une idée audacieuse traversa l'esprit de Yanni. Il

gardait toujours à la main ses deux cailloux. Il les choqua fortement l'un contre l'autre. Ciel ! Une étincelle jaillit. Du pin voisin, il détache alors une branche résineuse. Ça va être le triomphe ! Il approche la branche de l'étincelle ; mais déjà celle-ci s'éteignait ! Il dut recommencer plusieurs fois.

Enfin, la branchette s'allume. Autre danger : ne mettons pas le feu à l'arbre ! Il arrache une branche plus grosse, qu'il tient aussi éloignée que possible, le bras étendu, hors du feuillage immédiat. Il l'enflamme, dans cette position, au contact de la touffe brûlante. Le bois crépite. La fumée sort. Puis le dard rouge s'élance de la grosse branche. Yanni maintenant est maître d'une torche authentique. Il saute debout au bas de l'arbre, féroce, implacable, agile, au milieu des bêtes, les fustige de son feu, leur colle son incendie en pleine gueule, les disperse jusqu'au dernier, piteusement.

Quelques observateurs ont parlé parfois d'une religion chez les animaux. S'il y a du vrai dans cette hypothèse, les bêtes ne doivent pas se représenter l'Etre suprême sous d'autres traits que ceux où les chiens sauvages de Masatière virent Yanni, lorsqu'il leur apparut, non plus comme un homme, mais comme une flamme vivante, semblable à Zeus, lanceur de foudres.

Ainsi fut démontré, jusque dans ce pays sauvage, que le feu a fait de l'homme le maître de la bête et de la création elle-même.

Notre Zeus, cependant, tout en regagnant son domicile aux pieds les plus bas du Massif central, dressait son bilan. Pertes sèches de tous les côtés. Des membres de la société de ses rêves, les uns se jetaient sur lui, les autres — soyons modestes, ramenons-les à l'unité — *l'autre* le fuyait précipitamment. Donc, pas de société possible.

Comprenne qui voudra : Yanni, malgré ces constatations funèbres, se sentait dans la poitrine un cœur joyeux et chantant. La lutte ! Mais, mon Dieu ! c'était la société

quand même. Et puis...et puis... il n'était plus dans l'horreur, dans la taciturnité implacable de Sainte-Claire. Voilà déjà un bonheur négatif. Il était à Masatière et dans Masatière palpitait la vie. Sans doute, au fond des forêts, dans les fourrés profonds, dans les ravins veloutés de mousse aux longs tapis, pas un souffle ne courait, le silence seul s'entendait. Mais, du moins, près des rivages enchantés, la mer vous berçait, vous consolait de ses murmures ou de ses rumeurs. Des brises douces jasaient avec les feuilles, les rameaux légers, paresseusement, pliaient sous le passage des zéphyrs ou des aquilons. La nature, plus hospitalière, entrait en causeries secrètes avec l'homme.

Yanni comprit même pourquoi le vent à Sainte-Claire était si avare de ses haleines. C'est que, précisément, du côté du nord, Masatière cachait l'île entièrement et le peu de bourrasques qui pouvaient fondre de ce côté s'aplatissaient tout de suite contre les flancs monstres du Mont Mafflu.

Peut-être, enfin, l'air se tenait-il toujours dans les hauteurs de Sainte-Claire, parce que, pour lui parvenir, il devait traverser d'abord les sommets de la grande île. Sainte-Claire était comme un nid caché dans le Pacifique, mais un nid sans un oiseau !

Ce que Yanni ne se formulait pas en termes philosophiques, ce qui, en réalité, le charmait, l'exaltait dans Masatière, c'est que, maintenant, il se sentait piqué — et soutenu — par les deux aiguillons qui, dans la synanthropie, mettent en branle l'âme humaine : la haine et l'amour.

La haine, forcenée, sans mélange, âpre, blocale, allait à ces brutes immondes de chiens — pour le moment, du moins ! Avec une émotion égale, son amour, conquis, dès la première heure, par l'animal mystérieux dressé sur le sommet d'un pic, cherchait les compagnes de la pauvre morte. A celle-ci encore, en cette même après-midi, le brave garçon donna une preuve d'attachement touchante et

humaine ; car, son humanité, ensevelie, abolie, à Sainte-Claire, ressuscitait subitement. N'ayant pu sauver la pauvre bête, déjà presque toute en lambeaux, il eut le soin de ramasser les restes, comme il eût fait pour un de ses semblables, de creuser un trou dans la forêt et de les y ensevelir, parmi les aromes résineux des pins.

Puis, résolument, il se dit qu'il retrouverait le troupeau, et c'est dans cette pensée qu'il alla s'établir dans le voisinage du Massif Central. Il avait fait un raisonnement qui lui paraissait victorieux : puisqu'il avait vu, pensait-il, un échantillon de l'espèce sur le Massif Central, puisque même l'animal descendait jusqu'aux pieds du Massif, c'est qu'il en venait par là brouter de la téatine et que, donc, il en reverrait.

Sa belle logique reçut des faits un démenti navrant. Pendant un mois entier, il n'aperçut pas l'ombre d'une chevrette. Il en comprit plus tard seulement la raison. L'époque où Yanni avait abordé à Masatière est précisément pour les chèvres celle des retraites amoureuses; elles ne vivent plus alors en troupeaux, s'en vont par couples, s'égarent dans les lointains et se dérobent à tous les yeux. On sait que ces bêtes, qui sont délicates de leur nature, et qui présentent avec nous beaucoup d'affinités physiologiques et même psychologiques, ont, au moment de leur gésine, exactement les maladies propres à notre espèce.

Les chèvres de Masatière, dans l'ensemble de leurs mœurs, ne diffèrent pas des chèvres de nos continents. Elles mettent bas au printemps et à l'automne. Or, Yanni, qui venait de Sainte-Claire, après y avoir passé deux ans et demi, bien comptés, parcourait Masatière en juin 1742; c'est l'automne, aux Antipodes, c'est donc juste la saison des chèvres.

Si, d'autre part, il n'en rencontra qu'une seule sur la montagne, cela tient à ce que, bien à tort, nous englobons les bêtes sous des caractères génériques égaux, sans dis-

tinguer les caractères individuels. Nous comprendrons pourtant, par la suite de ce récit, que les animaux, même d'une seule famille, présentent entre eux des différences morales. Il en est de plus ou moins intelligents, de plus ou moins affectueux, de plus ou moins agiles. Déjà nous avons vu deux chiens, plus hardis que leurs compagnons, s'élancer tout à l'heure contre Yanni. La chèvre, qui fut leur victime, avait aussi, faut-il croire, l'esprit plus aventureux — ou l'estomac plus tracassier que les autres.

Ses compagnes étaient moins imprudentes et c'est pourquoi Yanni n'en voyait pour ainsi dire pas, même après l'époque de la parturition. Cela tenait à une cause précise, à la guerre qui, entre les chèvres et les chiens de Masatière, durait depuis toujours. Les chiens avaient pour eux la force et la rapidité — une rapidité néanmoins de beaucoup inférieure à celle des chèvres. Au surplus, celles-ci s'étaient fait de leurs falaises une forteresse inattaquable, choisissant pour habitat la chaîne des montagnes abruptes qui vont du Massif Central à la pointe sud-ouest, laquelle est tournée vers le Mont Mafflu. Yanni, dans son ascension d'arrivée, passa même, sans le savoir, tout près d'elles. Sans le savoir davantage, il avait barré la route de l'occident à la chèvre dont il devait voir l'agonie, parce qu'il l'avait poussée vers l'orient.

D'autres troupeaux, plus sauvages, vivaient dans le nord-ouest rocheux, où la téatine pousse plus aisément et où tout danger cesse ; car, les chiens, en masse, avaient leur domicile à l'extrémité nord-est de la plage orientale, qui est la base de notre triangle. Ils s'y nourrissaient de feuilles de canelier, de certains herbages spéciaux et surtout des produits de leurs pêches, en un mot, des écrevisses et des crabes échoués sur la côte. Leur régal, c'était la viande, celle des tortues de mer ou celle des chèvres.

Hélas! les tortues fuyaient, la plupart du temps, sans qu'ils pussent les retourner comme avait fait Yanni, et les chèvres étaient le plus souvent inaccessibles —

comme elles le devenaient aussi maintenant pour Yanni.

Il comprit ce qui lui restait à faire. L'exécution du plan n'en fut pas moins ardue.

Les chèvres, comme pour le narguer, lui apparaissaient parfois sur les hauteurs, ne s'avançaient jamais dans les régions basses. Il fallait donc monter jusqu'à elles.

Là était le nœud.

Il avait bien pu, le jour de sa rencontre avec la chèvre, dévaler, Dieu sait avec quelles contusions et quelles blessures, dans la plaine. Le chemin inverse offrait des difficultés qui pouvaient paraître insurmontables.

Yanni, plus tard, comptait parmi ses plus laborieux efforts ceux qu'il déploya chaque jour pour tenter l'impossible escalade, jusqu'aux lieux où séjournaient les chèvres. Il tombait, se prenait de vertige, dégringolait, risquait cent fois de se casser le cou, rendait l'âme. Son corps n'était plus qu'une plaie. Il s'arrêtait, essuyait le sang, cueillait des simples, se reposait, par force, plus d'une semaine quelquefois, avant de recommencer. Mais il n'existe point de sueur, point de mal qui puisse rebuter l'homme dévoré du besoin social. Au bout d'un an, il n'arrivait encore sans peine qu'à mi-côte du Massif. Du moins il s'y établit provisoirement; ça le rapprochait de son but.

Une fois là, il lui arriva l'aventure morale la plus étrange et la plus humaine. Il en vint à concevoir de la rancune contre les chèvres ! Ses bêtes aimées ne répondaient pas à ses avances. Elles dédaignaient son amour. Tant pis pour elles ! songea-t-il. Yanni, sur ses hauteurs, se trouvait aussi, il convient de le noter à sa décharge, loin des ravitaillements faciles de ses plaines orientales. Ainsi se produisit ce fait que ces chèvres de dilection, dont son cœur jusque-là désirait la société, son estomac commençait à les désirer davantage. Bref, il avait faim. La faim nous fait piétiner nos plus proches. Rien d'extraordinaire à ce qu'elle inspirât à notre solitaire ce sentiment hostile

pour des créatures vainement poursuivies. Un amoureux n'est pas moins prompt à détester qui le rebute.

La fringale s'accrut, quand la facilité se présenta. A force de prodiges d'adresse et d'exercices, après des fatigues inimaginables, Yanni atteignait enfin les falaises du promontoire septentrional les plus élevées, franchissait un col à pic, surprenait les troupeaux massés dans la gorge.

Là, il voulut se venger de ses souffrances. La guerre aux chèvres fut impitoyable. Il fallait absolument qu'il s'emparât au moins d'une. C'est tout juste s'il captura des unités à des intervalles extrêmement distants. C'est qu'une chasse d'un autre genre commençait pour lui. Ces bêtes, les boucs surtout, avaient une stratégie déroutante. Ils faisaient semblant de fuir. Yanni approchait. Ils se retournaient brusquement, envoyant l'ennemi, d'unecorne vigoureuse, rouler dans quelque précipice qu'elles connaissaient bien.

Un jour, cependant, l'animal y roula le premier.

Mais, à ce moment, la situation était toute changée à l'avantage de Yanni. La grosse difficulté pour lui provenait de la plante de ses pieds, encore relativement délicate. Il ne fallut pas à notre solitaire moins d'années qu'à Selkirk — deux années consécutives d'entraînement et de volonté, en plus de l'année déjà mentionnée — pour affronter les pics les plus résistants. Il était donc devenu prodigieux à la course.

Maintenant, sans la moindre gêne, il changeait de résidence, alternant entre la plaine et la montagne. Un jour, sur les hauteurs, il poursuivait une chèvre, qu'il sut amener jusqu'à un plateau en saillie, où la bête, un instant, se sentit déconcertée. Puis, pour s'échapper, elle courut de toute sa vigueur contre des buissons dressés en mur de verdure. Yanni, sûr de l'y acculer, s'élança. Au moment où il la saisissait par les pieds, il se sentit entraîné. Derrière les arbustes béait un précipice. La profondeur

était telle qu'il se serait tué, sans le corps de la bête qui avait roulé sous lui et amorti la chute.

Il resta deux jours sans connaissance. Une fois revenu à lui, il ne fut pas pressé de reprendre la chasse. Non! Ça n'était pas, décidément, le bon biais. Il fallait trouver autre chose — et il trouva.

Un matin donc, les cuisses encore endolories, il descendit sur la Plage orientale, s'avança jusqu'à la mer, ramassa des brassées d'algues et se dirigea du côté nord-est — côté vers lequel s'étaient enfuis les chiens défaits.

CHAPITRE XIII

ALTERNANCES DES AMOURS ET DES HAINES

Maître Yanni, armé de ses algues, de son verre d'approche et d'un vigoureux gourdin, se sentait, après les épreuves montagnardes, une musculature à défier, non seulement des monstres, mais les éléments eux-mêmes. Il avançait d'un pas tranquille, presque nonchalent, splendide Hercule qui, dans le fond de sa conscience, s'affirmait invincible, était donc déjà victorieux.

Son but lui apparaissait avec netteté : mater d'abord, domestiquer ensuite les chiens, malgré tout plus abordables ; puis, à leur aide — et c'est en quoi consistait le coup de génie — avec la discipline qu'il leur imposerait, subjuguer les chèvres, à seules fins de former ainsi, avec toutes les bêtes de Masatière, une cité dont il serait le chef.

Il fallait, pour aboutir, de la bravoure, de la méthode, de l'entrain, du temps, pas mal de temps — et de la chance.

Il eut celle, le matin même de sa descente dans les plaines, de rencontrer un troupeau quiétement endormi au beau soleil. Un troupeau de chiens, s'il vous plaît ! Il le reconnut aussitôt, à des signes qui l'amusèrent ; c'étaient, sur le pelage brun d'ours, tantôt des plaques grises, cou-

leur de peau, tantôt des touffes blanches, suivant que le poil avait ou non repoussé d'après le degré de la brûlure ; car, ou le poil ne repousse pas du tout et la place reste nue, ou il ne repousse pas le même. Ah ! il les avait marqués à son sceau, ce fameux jour.

L'odorat est la mémoire des chiens. Yanni se tenait encore à distance. Après trois ans écoulés, ils le flairèrent, les yeux fermés. Les oreilles, d'abord, eurent comme une secousse, la pointe gagna les hauteurs, puis les têtes se redressèrent ; les gueules s'ouvrirent, sans un aboiement. La meute entière fut sur pattes.

Exactement ce que Yanni attendait.

Il enflamma ses algues, à la minute de la ruée sur lui de l'ennemi.

Il jeta par terre les algues enflammées. Quelle ne fut pas sa surprise ! Le sol flambait avec les algues ! C'est qu'une solfatare de peu d'étendue se trouvait à cet endroit. La nature, ainsi, lui venait en aide. Les chiens tournèrent bride. Le plan réussissait à merveille ; s'emparer de l'un d'eux, quand la horde le menaçait face à face, n'avait rien de sûr. Courir après l'armée en déroute, cela ne devenait plus qu'un jeu.

En quatre bonds, il saisit un des camarades par la queue. La bête se retourne, les crocs furibonds. Ah ! pas de badinage ! Des doigts de fer serrent la gorge du malheureux dans leur étau. Le basset ne bouge plus. Yanni l'emmène ou, plus exactement, le traîne dans la grotte. Il le roue de coups. Puis, il plante, à terre, devant lui, l'animal. Celui-ci en profite, pour se sauver. La main implacable, aussitôt, s'abat sur lui, et les coups recommencent.

Notre basset se dit tout de même qu'il y a du nouveau dans son existence. Pour être plus sûr, Yanni l'attache à un pieu avec les liens imbrisables et flexibles de ces îles, fabriquant ainsi un carcan des plus originaux.

Battre, c'est tout un art. Yanni donnait des coups, mais il donnait aussi à manger. Et quelle nourriture ! La

plus fine, la nourriture préférée des chiens sauvages, de la viande de tortue ! Dès que le chien faisait mine de mordre,le gourdin accomplissait son sombre office.Quand il restait sage, la table était servie. Parfois,Yanni piquait un morceau, à côté de son chien. Façon de synanthropie.

Il fallut encore de la patience avant d'apprendre au chien à manger de la main de l'homme. Pour l'habituer à suivre son maître, sans être attaché, une surveillance fut nécessaire, qui tendait, nuit et jour, chez Yanni les muscles de l'attention.

La bête, à tout bout de champ, s'échappait. Elle aussi, le besoin social, loin des siens, la travaillait.Le chien, parfois, entravé dans ses mouvements, tombait à terre, morne, malade, ennemi de tout aliment.

Yanni songea donc à lui procurer un compagnon. Il savait le moyen. Il se trouva qu'il lui ramena une compagne. Il y eut là un épisode touchant et suggestif. La situation devint bientôt tragique. Le chien et la chienne faillirent s'entre-dévorer. La femelle, plus sauvage que le mâle, ne se laissait pas approcher. Quel singulier instinct ! Le mâle pour elle était maintenant le déserteur, le traître à sa race et un cerveau à l'envers : ne voilà-t-il pas qu'il venait paisiblement s'asseoir près de la flamme, quand l'homme y cuisait quelque aliment ?

La chienne, un beau jour, s'évada. Il la reprit. Elle s'évada de nouveau. C'est alors que se déroula le drame. La chienne était restée un bon bout de temps loin des siens. Elle ne les rejoignit pas, soit qu'elle se sentît étrangère au milieu d'eux, soit qu'ils ne voulussent plus d'elle. La pauvre bête allait donc paître, isolée, aussi loin de la grotte de Yanni que du quartier des chiens. Cachée derrière des broussailles,Yanni fut long à la repérer. Quand il fut près d'elle, la chienne ne fit aucune résistance, mais, quand il la prit par le cou, elle s'affaissa sur le sol et creva.

Authentique.

C'est que la chienne avait perdu sa société native; son

naturel s'était modifié, à demi seulement, à mi-chemin entre l'animal et l'homme; elle était neutre, toute aveulie. Elle ne pouvait plus vivre dans cet état hybride. Yanni, plus tard, devait se rappeler cette histoire étrange, en faisant de sombres retours sur lui-même.

Les choses, cependant, ne pouvaient pas en rester là. Yanni crâna. Ma foi ! On ne manquait pas de plastron, à Masatière — bien que l'on manquât totalement de chemises. L'épreuve de la chienne avait raté. Eh bien ! On poursuivrait l'épreuve des chiens.

Une curiosité piquait Yanni.

Dans cette guerre aux chiens sauvages, quel parti prendrait son basset captif ? Quelle serait son attitude ?

Elle fut la plus inattendue et la plus symptomatique.

Yanni partit pour la chasse, le lendemain de la mort de la chienne.

Au surplus, cette chasse se présentait, maintenant, dans les conditions les plus amènes. Yanni n'avait même plus besoin du secours de son ancêtre Héphaestos. Rien qu'à le voir, nos braves détalaient. Il put ainsi les capturer en détail. A son premier coup de filet, il en ramena deux. Quant au basset, il n'avait pas encore aperçu de loin ses compagnons de jadis qu'à toutes jambes il réintégrait son domicile. Le domicile de son maître !

Est-ce parce qu'il s'était déjà fait à l'homme ? Ou qu'il avait la frousse des chiens sauvages ?

Ça se vaut.

Il est certain que la présence de cet ancien ne fut point inutile à la domestication des deux nouveaux hôtes. En effet, une fois près de Yanni, Basset ne connaissait plus la peur. Il devenait un brave à tous poils. Les autres le prenaient pour exemple. Ils le voyaient manger aux pieds du maître, tandis qu'eux, le maître, systématiquement, les affamait à la première infraction aux règles de la bonne compagnie. L'instinct social fit le reste. Il les apprivoisa.

Jamais Yanni, depuis sa claustration, n'avait éprouvé joie plus pure. Il agissait et son activité aboutissait enfin à des résultats sensibles et palpables. Cela le mit en goût. Rien, désormais, ne pouvait le rebuter. Il respirait le succès. Après deux chiens, il voulut en avoir d'autres, beaucoup d'autres, afin d'exterminer complètement autour de lui la solitude.

Dans les commencements, vu le nombre restreint des pensionnaires, il fallait consacrer à chacun d'eux, non des jours, mais des semaines d'apprentissage. La besogne se simplifia comme d'elle-même, à mesure qu'ils augmentaient en nombre. La contagion morale faisait son office. Les chiens, déjà dressés à l'obéissance, dressaient les autres par le seul fait qu'il en cuisait aux rebelles de ne pas imiter les compagnons favorisés, parce que soumis.

Acquérir des richesses exaspère la cupidité. L'esprit de domination, de même, s'affole par la conquête. Yanni voulut posséder tous les chiens de son île. Un jour ne se passait pas sans qu'il se saisît de quelque sujet nouveau. Ah ! la bonne chose que de distraire ainsi quotidiennement sa pensée de l'abandon et de l'isolement ! Il se croyait, il se sentait heureux devant ce bercail, dûment clos, où il parquait la plupart de ses bêtes, surtout les plus récemment cueillies. Bercail singulier où c'est l'homme qui gardait les chiens, chasse singulière que celle du chien chassé par le chasseur !

Lorsque les portées se multiplièrent, lorsque, au bout de deux ans environ, les petits vinrent au monde, plus nombreux, on peut dire qu'il les sentait tous dans sa main. L'orgueil l'enivra; il voulut parcourir en triomphateur la Plage orientale, à la tête des troupes dont tous les soldats tremblaient à un signe du chef — ou frémissaient d'aise à une seule caresse de son regard.

Mal lui prit de cette fumée d'impérialisme. Yanni ignorait encore que les chiens sauvages vivaient par bandes isolées, hostiles les unes aux autres, jalouses chacune

de son pacage. Il avait poussé trop loin sa marche vers le nord-est, sans prendre garde à certains arrêts, à certaines hésitations de ses sujets, peu désireux d'avancer.

Il fut bientôt assailli par toute une horde, assailli rudement. Il y laissa deux ou trois des siens, lacérés sous ses yeux. C'est ce spectacle qui l'arma de toute sa colère, de toute sa vigueur. Il se porta d'un pas bref au-devant des brutes et, à la minute exacte où l'une d'elles s'élançait sur sa gorge, il la saisit au passage, d'une seule main, l'étrangla, la jeta râlante au milieu des autres et fonça sur le chien le plus proche, dont il se saisit vigoureusement.

Ce fut son salut et celui de ses chiens, éprouvés quand même. Eprouvés par sa faute ! On ne pense pas à tout : il leur avait désappris les morsures. Ils ne savaient plus mordre les assaillants !

Il fut mortifié de cette espèce de défaite. Il ne tolérait pas l'idée qu'il y eût dans son île des fractions insoumises et sauvages.

Cette impatience chez lui venait-elle de la haine ou venait-elle de l'amour ?

Lorsque, dans nos cités, nous bataillons entre nous, ou lorsque, aux frontières, nous nous ruons sur l'ennemi, n'est-ce point, en dernière analyse, parce que notre adversaire, quel qu'il soit, ne partage pas nos idées, parce qu'il ne pense pas, parce qu'il ne sent pas comme nous ? Or, c'est bien l'instinct de l'amour d'aspirer à l'union parfaite et, pour cela, de détruire. L'amour est donc bien à l'origine de tous nos mouvements psychiques, même de ceux de la haine.

Yanni, qui ne ratiocinait pas tant, décida d'infliger à ces brutes en liberté une leçon sévère. Il adopta, sans le savoir, à cette fin, la stratégie des stratarques byzantins, qui feignaient la peur, pour mieux surprendre leur homme. Nous avons vu que les boucs, avant lui, pratiquaient cette méthode.

Accompagné de dix de ses chiens les mieux aguerris,

entraînés par lui-même à la course, il descendit vers le campement des mauvais chiens.

Ceux-ci, le voyant presque seul, se précipitent sur l'escadron. Aussitôt, Yanni fuit à toutes jambes avec ses soldats. Ils gagnent ensemble une gorge étroite où s'engouffre la horde ennemie, sans se douter qu'elle se livrait au capitaine. Il en tue, il en capture à merci dans le défilé, à mesure qu'ils s'y précipitent. Il en garrotte un nombre respectable, qu'il emmène chez lui à coups de trique forcenés.

Yanni, avec dureté, les jette dans une prison construite préalablement avec de grosses pierres superposées, munies de pointes au sommet, donc inaccessibles à leurs pattes. Il en extrait tantôt l'un, tantôt l'autre, lui lance un morceau de tortue, tandis qu'il retient par le cou deux ou trois de ses chiens à lui. Il les lâche brusquement et ceux-ci, devant la proie disputée, retrouvent vite leurs morsures à belles dents, qui matent les recrues.

Alors, ayant ainsi assuré la défense et l'attaque, Yanni fut content, parce qu'il était le maître de toute la partie orientale, celle des chiens. Restait la partie occidentale à conquérir, celle des chèvres. Il s'y prépara, trop peu philosophe pour constater que Masatière offrait un pendant exact à nos synanthropies, où la haine et l'amour si souvent se déplacent. Il avait haï les chiens que seuls maintenant il aimait. Il avait aimé les chèvres contre lesquelles il allait s'acharner désormais.

CHAPITRE XIV

IL EST LEUR MAITRE ET IL EST LEUR ESCLAVE

Nous avons tendance à nous imaginer, dans une île déserte, les mouvements faciles, aisés les déplacements. Yanni savait déjà qu'il n'en était rien. Il sentit le péril, aussitôt qu'il voulut se transporter, armes, bagages, mu-

nitions et combattants, de la plaine à la montagne. Le principal, le seul obstacle venait des chiens. Ils changeaient d'habitat et, dans ces lieux nouveaux, pour les courses à travers pics ou roches, ils avaient toujours la plante des pieds trop molle, parce que trop charnue.

Il semblait que ce dernier inconvénient fût acquis pour l'éternité.

Mais l'homme est industrieux et la nature est curable. Il n'est rien dont la nécessité ne vienne à bout. Dans ce commerce incessant avec les bêtes, on a déjà remarqué, on remarquera de plus en plus que l'animal, au contact de l'homme, s'élevait à quelque humanité, tandis que l'homme, au contact de l'animal, duquel il ne se distinguait plus ni par la nourriture ni par le séjour, allait toujours à plus d'animalité. Progression chez les premiers, régression chez le second —jusqu'au jour triomphal où, à Masatière, l'homme fut encore une fois sauvé par la Femme.

Yanni crut, pour commencer, que la partie allait être perdue. Il s'agissait bien des pattes, songeait-il. C'est l'habitat qui gâtait tout. Un instinct avertissait les bêtes. Elles suivaient Yanni sans entrain, même dans les parties accessibles de la montagne. Le climat, si peu différent de celui des régions basses, ne leur convenait pas, heurtait leur atavisme campagnard.

Une lente accoutumance, songeait Yanni, finirait par leur faire une seconde nature. Il en prenait un ou deux dans ses bras, comme des bébés, franchissait les endroits compromettants, les déposait sur un plateau semblable à celui où il avait couru après sa première chèvre, ne les quittait pas d'un cran, veillait à leur entretien, les ramenait le soir.

Cela ne servit de rien. Cela fut même nuisible. Un des chiens tomba malade. Les autres en témoignèrent encore moins d'ardeur pour les hauteurs. Symptôme remarquable : pendant le peu d'heures qu'ils séjournaient sur les

plateaux — n'importe lesquels, il suffisait qu'ils fussent élevés — ils demeuraient mornes ou inquiets, pris tour à tour d'abattement ou d'agitations nerveuses.

Yanni ne s'expliquait guère ces états bizarres. C'est que Yanni n'avait pas encore pénétré l'âme profonde de l'animal.

Le climat ne les énervait pas. L'air leur agréait parfaitement. La température leur était bonne. Seulement, ils ne se sentaient pas à l'aise, ne se sentant pas libres de leurs mouvements. Ils savaient que, le danger venant à se produire, ils ne se sauveraient pas comme ils voudraient : c'est que leurs pattes faisaient d'eux des captifs involontaires ! Ils manquaient d'assiette autant que nous en manquerions si, tout à coup, nous nous trouvions sur un sol que nous saurions creux en dessous.

Point de stabilité physique hors de la stabilité morale.

Ils ne le dirent pas à Yanni, surtout dans ces termes, puisqu'ils n'avaient pas plus que lui-même l'usage de la parole. Il les voyait seulement se lécher le gras des pattes, contrairement à leur coutume. Cherchaient-ils, d'instinct, à les durcir de leur salive ?

Yanni se frappa le front. Il voyait le nœud.

Comment faire cependant ?

Il se souvint tout à coup de sa tortue de Pâques, là-bas. Masatière avait, en plus grande abondance, du bois de santal ; il connaissait, par expérience, la vertu siccative et fortement astringente de l'eau où l'on mettait ce bois tremper. Il s'en procura le jour même. Il fit prendre à un de ses compagnons un bain de pieds prolongé. En en sortant, au bout de deux heures, l'animal ne pouvait plus marcher, toute sa jambe était prise, roide et refusant le service.

C'était bon signe. Le remède réussissait trop bien. Il gradua. Il se borna bientôt à des compresses répétées et topiques. L'opération eut grand succès. Non sans quelque dédain affectueux, Yanni leur confectionna même des

chaussons avec des feuilles, tantôt de fougères, tantôt de pangues ou encore de beaux mûriers; c'était une pochette, une sacoche élégamment ficelée dans le haut, au moyen de ces lianes souples que nous connaissons et qui fixaient fort honnêtement les bandages.

L'animal semblait à présent respirer sur la montagne. Yanni sut, non encore satisfait, les y attarder tous par un procédé qui fut, d'ailleurs, des plus barbares.

Il grimpa dans la direction de l'ouest, vers les rochers. Il n'eut pas besoin de courir des lieues. Il surprit une chèvre qui paissait juste sur le plateau où la première lui apparut. Cette fois-ci, âpre, résolu, plus rapide déjà que les chèvres, il ne pouvait pas la manquer. La pauvre fille voulut fuir vers son troupeau, qui se tenait dans les environs immédiats. Ce fut sa perte. Le troupeau entier fut pris de panique ; les bêtes se cognèrent les unes dans les autres, s'embarrassèrent. Il en prit, de ce coup, deux au lieu d'une.

Par les cornes, farouchement, il les descendit jusqu'au mamelon le moins distant de ses parages. Qui l'eût dit ? Il traita les malheureuses avec plus de férocité que la meute sauvage n'avait, au lendemain de son arrivée, traité sa victime. D'un coup de son gourdin, il leur fend le crâne d'où gicle la cervelle sur le sol. Puis, de ses mains, de ses ongles, il les écorche. Enfin, avec un caillou pointu, il les dépèce, il disjoint les jointures des os et, ma foi ! quand la pierre ne suffisait pas, il s'aidait tout aussi bien de ses doigts et de ses dents.

Cette belle besogne achevée, les lèvres sanglantes, il descend vers ses chiens, laissant là-haut les morceaux à terre, intentionnellement. L'odeur grisa les chiens. Des gouttes de sang tombaient sur eux de sa bouche. Il fallait, tout de même, qu'ils eussent joliment peur de lui pour ne pas lui sauter au visage. Ils le suivirent plus vite que l'éclair ne suit la foudre. Son souci maintenant n'était plus leur résistance à venir avec lui. Il craignait, au con-

traire, que tous ils ne voulussent de la montagne. Il dut en écarter, impérieusement. Ou, plutôt, il n'admit ni les petits ni les femelles pleines. Yanni avait son idée.

L'élite une fois rendue sur le préau, ce fut une autre affaire. La vraie bataille commença. Les camarades voulaient tout bonnement emporter chacun son morceau, pour le déguster à leur aise à domicile. Ils avaient honte, comme ça, devant tout le monde. Le chien cache volontiers le manger qu'il aime. C'est plus sûr.

Ah ! mais non ! Yanni ne voulait pas de ça. Il les saisit par le cou, leur arracha la viande de la gueule, la jeta devant eux, tranquillement, lui planté toujours à côté d'eux: ou ils mangeraient la chèvre sur place ou ils n'en mangeraient point.

L'apprentissage, on le pense, ne se fit pas en un jour. Il fallut, hélas! aussi sacrifier plusieurs chèvres. Les tuait-il donc ainsi pour les punir de ne pas vouloir de son amour ? Il y avait un peu de ça dans son affaire. Yanni, cependant, était un garçon méthodique. Il voulait en domestiquer tout un troupeau. Seul ce système garantissait le succès.

Les attraper une à une, comme ses chiens, pour les amener dans la plaine, paraissait impraticable. Pendant qu'il irait en chercher d'autres, il faudrait les confier à ses bassets. Nous étions alors loin de compte! Cette confiance, il ne la leur témoignait encore que lui présent. Il fallait donc, de nécessité logique, les emmener avec lui. De plus, à chaque fois qu'il leur immolait une chèvre, il leur servait le festin plus à l'ouest, pour les y attirer.

Parfois, afin de les amorcer plus sûrement, il courait devant eux, tenant dans la main un quartier de choix qu'il leur jetait ensuite en pâture. Chose affreuse que la solitude, avec les suggestions qu'elle est capable d'inspirer au cœur le plus droit et le meilleur !

Par ces mille artifices Yanni accoutumait les chiens à la montagne, jusqu'au jour où, à eux tous, ils pourraient cerner et ramener un troupeau entier dans la plaine.

Yanni jouait là gros jeu.

D'abord, il est de toute certitude qu'il se bestialisait. C'était fatal. Un jour, plus caractéristique que les autres, il en eut presque conscience.

Yanni méditait de faire franchir à ses guerriers la dernière et décisive étape, celle d'où il ne faudrait plus que quelques bonds pour un coup de filet avantageux.

Il connaissait bien l'endroit et s'y rendit seul, attendant le bon moment pour appeler son armée restée dans le creux propice d'un vallon voisin.

Le malheur voulut qu'il aperçût à ce moment, presque à portée de sa main, un jeune chevreau, tout seul, tout mignon, tout appétissant.

La gourmandise de Yanni se réveilla, vive, irrésistible, impatiente. Il ne fut pas long à s'emparer du pauvre animal, se le réservant cette fois-ci, méditant une cuisson savante et savoureuse. Il commençait à le dépecer, à le découper en tranches, suivant ses procédés ordinaires ; car il s'était fait une habitude du métier de boucher sauvage.

Placidement, il s'achemina vers le vallon, cueillir ses gens en passant, pour descendre tous ensemble au quartier.

Mais les chiens, dès qu'ils aperçurent seulement les morceaux de chèvre pendant sur les bras du maître, crurent à leur repas ordinaire et, allumés par le spectacle, se jetèrent dessus ; l'un d'eux avait réussi même à s'emparer d'un bout qu'il tenait maintenant entre ses crocs.

Yanni, furieux, arracha le lambeau de la gueule qui déjà l'avalait, se l'enfonça dans la bouche, mordant, mâchant, avalant. Il s'affirmait ainsi, pour que nul n'en ignorât, propriétaire exclusif de son chevreau.

A force de voir faire, il en venait à manger comme les animaux exactement, à leur disputer sa propre proie, comme s'il était l'un d'eux.

Plus tard, il devait, avec un frisson d'angoisse, se rap-

peler cette aventure, devant un geste analogue qui le fit trembler.

Il ne comprenait pas encore très bien sur le moment. L'histoire, au surplus, n'eut pas d'autre suite.

Le problème qui se posait, à ce tournant de la chasse, l'absorbait bien plus sérieusement. De là venait le second danger.

L'heure approchait où Yanni allait enfin adjoindre à ses chiens une quantité au moins égale de chèvres.

Fort bien ! Mais comment les amènerait-il, les uns et les autres, à vivre ensemble sans qu'il y ait de la casse, surtout pour les montagnardes, dont il avait su faire un mets à tel point alléchant pour ses chasseurs ?

Il y avait été forcé par les besoins de sa tactique. Soit encore ! Mais cette tactique tournait furieusement contre ses propres plans aujourd'hui.

Sans doute, il y a la poigne. On ne peut mater la brutalité que par la violence.

Cette brutalité, cependant, lui-même l'avait apprise à ses compagnons.

Comment la leur désapprendre ?

Oh ! il avait sur eux un empire illimité, un empire moral, remarquez bien. Dès leur premier contact, quand ils étaient encore sauvages, l'expression de son regard les fascinait. Cette fascination, il l'exerçait toujours.

Serait-elle de force à lutter contre l'atavisme carnassier, contre l'âpre goût qu'éveillaient dans leur palais les chèvres ?

Yanni ne savait pas bien encore comment il défendrait celles-ci.

Pour le reste, il s'applaudissait de son plan stratégique.

Les chiens maintenant passaient la nuit sur la montagne. Il les établit un soir aux approches immédiates du Massif Central. Il visait tout spécialement un troupeau de chèvres qui pâturait par là. Il connaissait les moindres recoins, les plis et les replis de la grande chaîne. Il prit le

troupeau par derrière avec ses chiens. Les chèvres furent bien forcées de fuir, contrairement à ce que leur salut voulait, c'est à savoir devant elles, vers la plaine, dans le domaine de l'homme !

Ils débouchèrent tous ainsi, toujours sur les hauteurs, dans une cuvette assez vaste, plantée de quelques arbres. La crise allait se produire.

On venait de sortir d'une gorge étroite et profonde. Tant qu'on y était, Yanni tenait la tête. Les chiens voyaient les chèvres en tas, plutôt de loin, pêle-mêle. Ils n'avaient pas encore réalisé les unités poursuivies. L'espace libre les révéla dans toute leur magnificence et toute leur tentation. Ce que l'on a nommé l'instinct collectif se réveilla chez eux. Un des bassets hâta le pas. Il saisit une des chèvres par derrière, lui arracha une touffe de poils avec une tranche de la cuisse. Le carnage allait commencer. Yanni n'hésita pas. Bondissant d'un élan d'enfer sur le basset — un de ses préférés — il l'assomma d'un coup de poing unique sur la tête. Il lui ficha les poils de la chèvre dans la mâchoire, de façon à laisser pendre des crins entre les dents. Puis, crevé, il le suspendit à une branche, bien en vue ; les autres étaient ainsi fixés sur le sort que le maître leur réservait, en cas de récidive.

Les animaux sont plus intelligents que l'homme. Avec moins de moyens naturels, ils comprennent mieux. Les chiens saisirent une nuance qu'on aurait cru inaccessible à leur cerveau : une chèvre que le chef dépeçait pour la leur offrir, c'était autre chose qu'une chèvre vivante. Celle-là, lui seul pouvait y toucher.

Et Yanni, qui tout à l'heure mangeait comme les bêtes conservait sur elles cet avantage que, lui, il massacrait les bêtes à son gré.

Depuis ce jour la route du retour n'offrit plus de difficultés — de la part des chiens ; elle en offrit de la part des chèvres, qui cherchaient à s'échapper par mille directions. Un bond et les voici sur quelque escarpement.

Yanni avait besoin d'être tranquille du côté de ses troupes pour rattraper vigoureusement les fugitives, souple et prompt, déjà chèvre lui-même. Il y mettait une obstination imbrisable. Non ! Pas une ne lui échapperait. Il se l'était juré.

Circonspect, comme toujours, une fois dans la plaine orientale, il eut recours aux lianes qui le servaient mieux que des ficelles. Il liait à ses chèvres le pied gauche de derrière avec le pied droit de devant ou vice-versa, pourvu que le lien fût transversal. Il avait trop et trop longtemps soupiré après ces chères compagnes. Il ne voulait plus courir le risque d'être privé d'elles.

La chèvre est femme. On peut brutaliser le chien. La chèvre demande à être prise. La violence ne réussit pas avec elle, qui a une sauvagerie toute à part, la jolie créature, gracieuse et fière, aux yeux étonnés, au menton remuant, au saut léger. Sans doute, il y avait eu le rapt, qui n'était pas allé sans coup de force. Maintenant, il s'agissait de les acclimater. Au fond, ce sont elles que Yanni aimait. Il n'est soins, il n'est attentions où il ne s'ingéniât. Il allait leur chercher de la téatine parmi les cailloux, la leur donnait à la main. Il fit mieux encore.

On se souvient que, dans ses excursions alpestres, il laissait au camp les jeunes portées et les mères pleines. Il les tenait ainsi loin du spectacle des hautes luttes. Il eut une imagination plus tendre. Il faisait nourrir un chiennot par une chèvre, un chevreau par une chienne. On sait que, plus généreux que nous, qui regardons à la race, les animaux d'espèces différentes s'entr'allaitent volontiers. Ils ont le cœur moins précis, mais aussi plus large que le nôtre.

Yanni, à l'aide de ces savants artifices, se construisait un avenir plus sûr. Il fondait la paix par le besoin commun, par un échange de maternités qui équivalait à un mélange de sangs.

Il usa d'un stratagème analogue vis-à-vis de ses chiens

auxquels il révéla une boisson insoupçonnée : le lait des chèvres qu'il trayait devant eux. Parfois, tant les chiens sont friands de lait, ils venaient d'eux-mêmes à la mamelle. Les boucs les écartaient et Yanni dut ainsi en arriver à protéger maintenant ses chiens contre les boucs.

C'étaient simples querelles. L'instinct de conservation sociale travaille les bêtes comme il nous travaille. Une société se créait. Peu à peu Yanni put délier les pieds de ses chèvres. Elles s'habituèrent au point que, lorsque, par excès de population, il en renvoyait dans la montagne, elles venaient paître sur les coteaux les plus proches. De la sorte essaimaient des colonies nouvelles aux environs. L'île se conquérait entièrement.

Toutefois il eut soin de laisser, du côté de la Pointe occidentale, quelques troupeaux sauvages. On pourrait, de la sorte, une fois le temps, aller se ravitailler. Plus tard — il ne le soupçonnait guère à ce moment ! — ce fut tout un drame encore qui se joua dans cette région.

On ne sait pas dans la solitude ce que c'est que le temps. On ne le sait pas plus que ne le savent les bêtes. La montre de Yanni était, depuis longtemps, devenue pour lui un objet sans emploi. On a l'illusion, devant les espaces constamment découverts et constamment vides, de disposer de l'éternité. Le solitaire ne se presse pas. Depuis la reprise de la chasse aux chèvres, cinq ans s'étaient écoulés, sans que Yanni en eût vent. Il vivait avec ses chers animaux. Le bonheur est toujours fils d'une comparaison. Masatière c'était le Paradis après l'Enfer de Sainte-Claire.

Il n'était plus seul ! Et que n'avait-il point tenté pour ne plus l'être ! Il n'était même plus assez seul, peut-on dire. Il faisait, lui aussi, partie du troupeau. En quoi donc en différait-il ? Yanni mangeait avec ses bêtes. Par esprit de confraternité, pour ne pas se distinguer des camarades, il ne cuisait plus ses viandes. Bien mieux. Une nuit, retardé sur la montagne, il avait voulu y dormir. Il ne put

fermer l'œil, loin de sa maison, loin des siens. Oui, certes, il les dominait, mais il était dominé à son tour. Yanni — oh ! les matelots du bord l'avaient prévu — se changerait bien en bête. Il demeurait une bête supérieure, il est vrai, mais, de jour en jour, il devenait une bête tout de même.

CHAPITRE XV

LA SECONDE TERREUR DE YANNI

Le fameux Robinson, après avoir, dans une île déserte, séjourné exactement vingt-huit ans, un mois et six jours, s'en revint tranquillement dans son beau pays, comme on rentre de la campagne.

Déjà, dès que, dans sa prétendue solitude, il eut rencontré un homme, il se mit à bavarder, avec la même aisance que s'il l'eût quitté de la veille. Il compte à son actif un exploit plus merveilleux encore. Tout ce long espace de temps où il resta seul, il ne manqua pas un seul jour de marquer sur un poteau — il devait être de taille ! — la durée de son exil — que dis-je ? de son heureuse villégiature.

Ces histoires ne se passent, j'imagine, que dans un roman. Encore faut-il que ce soit un roman anglais ; car le roman n'a de candeur qu'en Angleterre. Yanni n'était pas de la force de M. Crusoë, peut-être parce qu'arrière-petit-fils d'Aristote, suivant lequel l'homme est avant tout un animal sociable. Le manque total de société humaine l'avait donc complètement désorienté.

A l'heure où nous sommes, il venait de passer, tout compte fait, dix-sept ans dans la solitude — deux et demi dans la première, quatorze et demi dans la seconde. Il ne le sut, d'ailleurs, que lorsque, plus tard, un navire vint le prendre et que l'on put comparer la date de son arrivée avec celle de son départ. Yanni, pas plus qu'Alexandre Selkirk, ne tenait de calendrier — Yanni ne pratiquait même pas de kalendes grecques.

Il avait, à cette heure, trente-sept ans sonnés. Il devait encore en passer quatre à Masatière, sans se douter de ce que le sort proche lui réservait. Moins privilégié que M. Crusoë, Yanni avait perdu complètement l'usage de la parole. Le besoin crée l'organe, a-t-on dit. Inversement, l'organe qui ne sert plus s'atrophie. Le langage ne lui servait de rien, pas plus à Masatière qu'à Sainte-Claire. Aussi n'en usait-il plus. Les camarades défunts avaient emporté sa voix dans leur tombe.

En revanche, sa musculature avait atteint des proportions gigantesques. Ce n'est plus ses pieds qui avaient durci au point de devenir des semelles de cuir naturelles; c'est son corps qui s'était tout pétrifié. Cela le rendait aussi insensible à la canicule qu'aux intempéries, pluies ou grands vents. Son crâne même avait épaissi, comme c'est le cas, à ce qu'on assure, pour les insulaires de la Grèce méridionale, où le soleil cuit et recuit les têtes à sa fournaise.

Avec sa superbe chevelure, avec le manteau de soie noire que sa barbe épandait sur sa poitrine, avec, au dessous des épais sourcils, les deux étoiles de ses yeux, si brillants que leur flamme avait fini par se communiquer aux pupilles jadis ternes de ses chiens, avec sa prestance prodigieuse, il différait peu du portrait que nous avons tracé de lui, quand il rencontra les chiens sauvages et leur fit une impression terrifiante.

Yanni était très beau, il était beau de cette beauté intacte, ineffleurée par l'air de nos synanthropies. Pas une ride sur ce visage majestueux et fin ; pas un cheveu, pas un poil blanc. Les années ne l'avaient point touché de leur aile. Plus robuste, plus viril que jadis, il gardait entière en lui l'énergie d'une âme inentamée.

Au moment où nous sommes, deux expressions à la fois, deux reflets de cette âme puissante, trésor enfoui dans une solitude intérieure, comme il était lui-même enfoui dans la solitude de son île, deux impressions contradic-

toires se faisaient jour sur cette figure paisible et muette, le contentement et la mélancolie.

Le contentement d'avoir mené à bien son entreprise ! Maître de son île, Yanni s'y était fait non seulement une société, mais des amis. Il jouissait, maintenant, de cette existence occupée du matin au soir et, en somme, heureuse ; il avait ce qu'il voulait avoir.

La mélancolie venait de ses intimes profondeurs.

Pendant l'ardeur des luttes, pendant l'incessant labeur de la domestication, l'heure présente buvait son cerveau. Plus tard, avec la détente, ce besoin impérieux que nous avons d'une affection, premier et dernier terme, principe et fin de l'instinct social, tourmentait à son tour Yanni, et Yanni, sans en avoir conscience, cherchait de vains dérivatifs à ce flot de tendresse qui montait et qui lui chantait dans le cœur sa chanson.

Les bêtes ont beau vivre en troupeau — comme, suivant toute probabilité, nous vivions dans des temps très anciens, comme nous vivons en groupes, aujourd'hui encore, dans nos villes ; il n'en est pas moins sûr et certain que les bêtes distinguent entre elles les individus, beaucoup plus que nous ne pouvons le comprendre. Rien d'étrange, dès lors, à ce que l'homme, à son tour, fasse des choix parmi ses bêtes. C'est ce qui arrivait à Yanni présentement.

Il concentrait toutes ses attentions sentimentales, toute son humaine pitié, sur une de ses chèvres qui venait de tomber malade, à la suite de ses couches. Il l'avait, d'ailleurs, toujours privilégiée. Elle aussi se montrait pour lui particulièrement caressante. Elle aimait à manger de la main de Yanni. Elle jouait avec lui. Elle faisait semblant de foncer sur lui, cornes baissées ; puis, elle lui touchait à peine les jambes. C'était sa façon de rire, à elle, puisque la bête ne rit pas autrement.

Yanni en faisait ce qu'il voulait. Il la portait sur son épaule comme une viande de boucherie, pendante, moitié sur la poitrine, moitié sur le dos ; elle ne disait rien. Il la

menaçait comme s'il voulait la battre, et finissait par lui chatouiller les jolies oreilles. Il avait surtout plaisir à lui peigner la fine toison de ses doigts glissés. Il préférait se promener avec elle, seul. Il lui semblait qu'il jouissait mieux ainsi, et plus à l'aise, de sa compagne et des sites de son île qu'il avait si peu le temps de regarder avec ses bestiaux.

Elle, c'était pour lui comme un repos et comme un réconfort. Un jour, ensemble, ils montèrent à un bois qui s'étageait sur le plateau central d'une colline. Au bas d'un des flancs semés d'anémones couleur d'argent, un ruisselet, assez large encore, coulait ou, plutôt, se déroulait à la manière d'un serpent ; car il ne s'allongeait pas en ligne droite devant le regard; il ne se laissait guère apercevoir de la hauteur que par places, à des tournants, à des coudes ; c'étaient alors, çà et là, de petits lacs ronds et lisses, lisses au point d'en paraître immobiles, comme si la terre avait des yeux blancs, qui dormaient là grands ouverts, paisibles et couchés.

Le cieil riait. La colline entière se taisait. Yanni ne détaillait point, n'analysait point. Mais le charme de l'heure le prenait ; dans un geste affectueux, comme désireux de partager avec elle ses surprises et ses délassements, il inclina doucement la tête de sa chèvre, pour lui montrer cette eau, là-bas, qui faisait des yeux à la terre.

Il n'est point douteux que la verdure, que les sources claires, en dehors de leur utilité immédiate, n'exercent sur les animaux une fascination précise, ne pénètrent dans leurs rétines en tableaux agréables. Leur sentiment de la nature doit être, comme celui de Yanni lui-même à cette époque, inconscient et profond, semblable au rayon du soleil qui se joue dans les obscurités d'un feuillage.

Maintenant, hélas ! la pauvre malade, languissante, avec, à peine, la vigueur nécessaire pour se planter sur ses pattes, restait par terre et regardait le maître, tristement. Yanni, depuis tant d'années, était devenu un excellent

vétérinaire. Il put donc la guérir ou, du moins, l'amener à un certain état de convalescence, une convalescence, toutefois, sans appétit.

Pour la remettre, il décida de l'emmener dans la montagne où l'air du large et la téatine abondante sauraient la rétablir complètement.

Ils passèrent donc ensemble quatre jours et quatre nuits sur la chaîne septentrionale, où ils étaient sûrs de ne point rencontrer d'autres animaux; car ceux-ci affectionnaient plutôt la pointe de l'occident, quand ils ne s'arrêtaient pas au Massif Central. Ils poussèrent donc plus loin, jusqu'au-dessus de l'immense Baie de la Foi, si peu sûre cependant à cause de son immensité même. Encore aujourd'hui, les vaisseaux mouillent au Golfe de Cumberland, à l'est, toujours calme, tandis que les vents semblent s'être donné rendez-vous aux deux caps septentrionaux.

Yanni en fit l'expérience dans son excursion même.

Ils furent aussitôt assaillis par un orage effroyable. Il ne songea pas à redescendre. La bourrasque soufflait trop fort. La bête n'aurait pu supporter la route.

Heureusement, Yanni découvrit une grotte, tellement vaste et abritée, que c'en était un délice; on n'entendait même pas les bruits, les fracas du dehors — à condition de s'y tenir bien tranquillement. Du reste, dans ces régions hautes, avec le soir, le froid vous saisit tout de suite. Pendant une accalmie, ils sortirent; la bête eut quelques frissons; lui aussi.

Il lui parut donc plus expédient et plus agréable de garder la chambre. Pour ne pas gêner la malade, pour lui assurer des sommeils longs et bons, il l'installait tout au fond de la grotte, lui-même se couchant tout au bout, comme un gardien fidèle, sur le seuil. Le jour, ils se rapprochaient. Quand il faisait trop froid, il y restait des heures à paresser auprès d'elle. Ils se blottissaient dans la chaleur velue l'un de l'autre. La bête aimait à se reposer

près de l'homme qui se pelotonnait contre elle, comme pour lui faire un berceau de sa poitrine. Elle se frottait, d'un mouvement balancé de la tête, contre la barbe aux densités molles. Lui-même éprouvait une volupté délicate à s'envelopper, en quelque sorte, dans la toison de cette bonne amie, le front rêveusement appuyé sur le flanc de la bête, lui prenant le cou, lui prodiguant toute une bonté de gestes, jouant avec le pelage, la regardant complaisamment dans les yeux.

Ce sont ces yeux qu'il aimait en elle, ces yeux d'affection, ces yeux d'amitié qui ressemblaient à des yeux humains, tant, sous le regard de Yanni, une expression leur venait, infiniment douce, une expression d'être simple et donné, comme si c'étaient des yeux d'enfant, de ces yeux de jeune fille où l'âme de la femme étincelle en un éclair déjà, des yeux qui s'éveillent à peine et qui ne savent rien.

Yanni n'aurait certes pu expliquer le plaisir qu'il avait à contempler ces yeux. Hélas ! le sort avait voulu que cette chèvre fût la première créature à laquelle il lui était donné de s'attacher avec cette tendresse. Jamais, avant l'exil de Sainte-Claire, timide, réfléchi, taciturne dans nos cités, selon sa coutume, jamais il ne s'était amusé aux tissus aussitôt défaits des amours passagères. Il s'abstenait même des œillades innocentes. C'était bon cela pour les autres matelots.

Et voici que, maintenant, à Masatière, son cœur s'ouvrait. On ne refoule pas impunément ainsi la nature pendant des années. Sa chèvre devenait pour lui quelque chose de plus qu'une compagne, une sorte d'amie amoureuse, bien que toute pensée d'amour fût à ce moment étrangère à son cerveau.

Il ne lui en coûtait pas moins d'aller rejoindre le troupeau, de se séparer d'elle. Il le fallait. L'orage avait fini. Le beau temps de Masatière revenait dans toute sa splendeur.

Avant de redescendre dans la plaine, il emmena la

bonne chèvre, à l'aube de leur quatrième jour, jusque vers le Cap, pour voir un peu ce que disait la mer.

Au large, un calme s'étendait, infini, sur les plaines azurées et plates. On était en octobre, juste à la saison où Yanni fut relégué à Sainte-Claire. Sur la hauteur, un souffle de brise, à peine, tremblait. Les flots immobiles ne parlaient plus. Le spectacle était émouvant de la paix intime des choses. Yanni fit un pas vers l'arête extrême de la falaise sur le plateau de laquelle il se tenait, se pencha, puis, brusquement, se rejeta en arrière, comme si une balle venait de le frapper en plein cœur.

Là-bas, sur le sable de la grève d'or, au bord des flots dormants, les cheveux dénoués, blonde et belle comme le soleil, blanche et nue comme la neige, une jeune fille contemplait le large, désespérée, les mains jointes. On eût dit qu'elle suppliait la mer trompeuse, si placide à cette heure, de lui rendre les siens que la tempête lui avait, hier encore, engloutis.

Yanni fut secoué de tous ses membres. Il se sauva précipitamment. Il mit peu de temps à rentrer avec sa chèvre, ne songeant même pas à porter secours à la jeune fille. Ah ! il était loin de toute pensée de ce genre. Voici la première créature humaine qu'il rencontrait après des éternités de solitude. Sans doute, dans l'intervalle, il avait eu peur bien des fois. Jamais, cependant, il ne fut secoué d'un tel tremblement d'épouvante, d'une terreur aussi folle que le jour où il ne vit plus et que ce jour où il revoyait un être humain.

CHAPITRE XVI

LA VIERGE DANS LA SOLITUDE

On n'a pas noté jusqu'ici un des plus désastreux effets de la solitude : c'est qu'on s'y fait.

On s'y fait à la longue. On s'y fait au bout, non de

quinze ans, ainsi que Yanni, mais déjà de quatre à cinq.

Sans doute, on ne se fait pas à la solitude absolue, comme celle de Sainte-Claire. Nous l'avons vu, celle-ci menait à la folie.

Mais une solitude peuplée de bêtes, semblable à celle de Masatière, aboutit doucement à une inconscience animale. Yanni se serait maintenant senti dépaysé ailleurs. Son existence actuelle avait fini par lui paraître une existence normale, tant il est vrai qu'on s'habitue à tout. Il finissait par croire que c'est comme ça que ça devait être.

Attaché, dévoué à ses bêtes, adoré d'elles, ça aurait, simplement, démoli sa vie de les quitter. Il en était arrivé à ce degré. Il n'avait pas eu le choix; s'isoler, cela équivalait à courir de nouveau à la folie ou au suicide. Se mêler aux habitants, cela fatalement aboutissait pour lui à se créer un milieu.

Ce milieu le tenait maintenant.

On voit, après cela, quelle puérilité c'est que de parler d'excursions quotidiennes à des *look-out* à l'affût d'une voile qui passerait au large. Cela peut se voir, assurément, les deux, les trois, les quatre premières années, comme on l'affirme pour Selkirk, qui montait hors d'haleine, une ou deux fois par mois, à son belvédère. Mais personne, ce terme passé, ne saurait s'incruster à un roc, en vigie permanente.

Pour Yanni, nous savons quels accidents précis avaient coupé court à toutes velléités de ballades du côté de l'Océan, dans les terreurs de Sainte-Claire. A Masatière, les soins de ses bêtes, au bout de quatre ou cinq ans, la nécessité sociale, avaient absorbé toutes ses facultés.

Au surplus, qu'avait-il besoin d'une vedette spéciale à Masatière? Le panorama des mers restait constamment ouvert devant ses yeux. Rien n'y paraissait jamais. Quelle naïveté aussi que d'y chercher quelque chose ! Des histoires caractéristiques courent, elles couraient encore davantage, à cette époque, parmi les marins : les

navires n'aiment pas se détourner de leur route. Ils ne viennent pas voir. L'archipel Juan Fernandez jouissait alors d'une très mauvaise réputation. Les gens ne se hâtent pas au danger. Ils ne veulent même pas regarder de loin. Quelques capitaines, avec leur longue vue, apercevaient un homme isolé, faisant des gestes, et ils n'en avaient cure. On racontait qu'un vaisseau avait fait l'aveugle, bien qu'un feu, constamment, brûlât sur une hauteur et bien que le feu, tous les marins savent cela, soit une voix qui clame au secours.

L'aventure arrivée maintenant à Yanni montre mieux que tout à quel point les longues-vues sont vaines. A quoi lui auraient-elles servi, dans la tempête ? C'est dans la tempête, cependant, que le navire était venu dans ces eaux. Si, au lieu de s'enfuir, Yanni n'avait pas quitté la place, il aurait pu, un peu plus loin, découvrir les débris misérables du beau bâtiment.

Fracassé, démâté, éventré, un navire s'était planté, fiché sur la pointe d'un écueil, en essayant de doubler le cap du Golfe oriental. Et c'est une moitié seulement qui s'était enclouée de la sorte, alors que l'autre moitié s'en allait, emportée, Dieu sait où.

La jeune fille aperçue par Yanni dut d'être sauvée à la violence même de la tempête. A la minute où le vent furieux avait poussé sur le rocher la poupe, au fond de laquelle la jeune fille restait blottie, le rocher s'y enfonça, le navire s'ouvrit par le milieu, ils furent tous précipités dans l'eau, engloutis dans les remous ou lancés sur le rivage, ce qui fut le cas pour la jeune fille seulement. Y eut-il d'autres naufragés, échoués sur quelque autre point de notre île, ou entraînés par le courant jusqu'à Sainte-Claire ? Rien d'impossible à cette hypothèse. Le fait est que, pour l'heure, personne de suspect ne paraissait à Masatière.

Ces braves gens étaient des trafiquants aventureux, friands du danger, comme il en paraissait dans ces temps

héroïques ; on leur avait conté — conte véritable — les richesses sans nombre que l'archipel de Juan Fernandez offrait aux explorations hardies. Ils venaient les cueillir à poignées pleines. Les choses, hélas ! tournèrent autrement. Beaucoup étaient partis ; une seule abordait : la propre fille du capitaine, notre blanche naufragée, une enfant de vingt ans, au riant courage et captivante de beauté. Orpheline de mère, d'autant plus adorée par son papa, elle voulut à toute force lé suivre vers la Colchide fabuleuse, où, au lieu des trésors rêvés, elle restait elle-même maintenant, trésor abandonné, dans Masatière.

Sa patrie était Venise. Yanni ne se doutait pas que, comme beaucoup de Vénitiens à cette époque — et à la nôtre encore,— elle savait parfaitement la langue romaïque. Elle avait même eu une Grecque pour mère. Cependant, elle ne rappelait guère ni une Grecque ni une Vénitienne, telle du moins qu'on se représente celles-ci d'ordinaire, sveltes, élancées, le regard hautain, les yeux chauds avec cette brume dorée, avec cette lumière vaporeuse qu'immortalisa le Titien et qui le rendit lui-même immortel.

Certes, la fierté ne lui manquait ni dans le regard ni dans la démarche ; la tête droite, une gravité particulière sur le front et les paupières ; en même temps, une expression l'éclairait, joueuse, espiègle, juvénile, d'une douceur inexprimable. Des yeux bleus et très grands. Ses cheveux blonds, tout longs, tombaient au-dessous de la ceinture. La taille était moyenne, la peau ferme, éburnéenne, et toute sa personne faite au tour, rondelette, potelée. Avec sa bouche plutôt large, ses dents resplendissantes, les lèvres d'un carmin charnu, le nez classique descendant droit du front à la bouche, elle avait un air résolu et charmant. La volonté, le courage, l'intelligence et la gaîté, c'était bien ,en effet, son lot.

Elle s'appelait Myrielle.

Myrielle, donc, ne désespéra pas, quand elle se vit sur

la côte comme une épave. L'horreur de son sort ne lui apparut que pour l'exalter à la résistance. Le matin du jour où Yanni l'apercevait du haut de la falaise, elle tentait une première reconnaissance des lieux. Elle se trouvait au fond d'un puits, d'un puits en demi-cercle, dans l'intérieur de cette crique isolée, entourée d'un bastion de rochers. Le refuge lui parut sûr. Elle y attendait les événements. Il faisait un peu froid. Elle rassembla des algues que le flux charriait et s'en enveloppa comme d'un vêtement. La marée lui permit aussi de prendre des crabes et des coquillages, qui lui semblèrent exquis. Elle but, enfin, à un petit ruisseau, dont le filet mince se distinguait à peine à travers le sable. C'était la seule eau douce, dans ces parages, du versant septentrional.

Il est certain que cette alimentation sommaire ne pouvait longtemps suffire à la jeune fille. Comment se fait-il donc que Yanni, connaissant la région, ait abandonné la malheureuse d'une fuite aussi éperdue ? Elle n'avait pourtant pas l'aspect terrifiant. On raconte que d'autres solitaires, après des années passées loin de tout visage humain, se sont enfuis de peur à la seule vue de l'empreinte d'un pied humain. Quel sens pouvait avoir dans l'espèce une pareille inquiétude ?

Croyons plutôt que Yanni eut simplement l'effroi de lui-même. En d'autres termes, il ne tremblait pas de voir une créature humaine, il tremblait mille fois plutôt d'être vu par elle.

Une créature humaine ! Que pouvaient bien signifier pour Yanni, maintenant, le nom et la chose ? Le nom, il ne savait même plus le prononcer. La chose ? Pénétrons, pour comprendre, dans les fonds voilés, dans les brumes de cette mentalité muette, qui ne réalisait plus les objets par les mots appropriés à chacun d'eux. Yanni ne se représentait plus le monde que par des images !

Là-bas, derrière la ligne de l'horizon, indistincte et molle, là-bas, loin, derrière l'Océan infini, à l'autre bout

de la terre, à des distances obscures, à des espaces inaccessibles, il y avait la Grèce, il y avait son pays ! Là marchaient, parlaient, vivaient des hommes. Des hommes ! Oui, des créatures étranges, aux contours presque abolis dans sa mémoire, aux figures éteintes et qui lui demeuraient chères, à travers tout, bien que son œil les entrevît à peine !

Et, en face de ces êtres de rêve, une réalité, lui. Jadis, lui aussi, il leur ressemblait à ces hommes ! Aujourd'hui, sa vision de son propre individu se traduisait par un défilé de paysages devant ses yeux : Masatière, d'une part, avec ses verdures somptueuses, avec ses forêts prodigues, son Océan, ses chiens, ses chèvres, ses troupeaux. Et, au milieu de cette nature dont l'abondance de mort ensevelissait l'île entière, au milieu de ces bêtes, une autre bête, lui-même.

Voilà comment il en était venu à raisonner, non plus par idées, non plus par mots, mais par images juxtaposées ou opposées. Et les deux visions que nous venons de résumer se faisaient face chez lui, brusquement.

C'est ce contraste d'épouvante entre les hommes connus autrefois et l'homme qu'il était aujourd'hui, c'est ce contraste qui, dans son esprit, avait surgi en couleurs vives, à la vue de cette créature humaine, dont il n'aurait seulement pas pu dire, sur le moment, si c'était un homme, une femme, un garçon ou une fille. Ce n'était plus une personne comme lui. Cela suffisait à l'humilier. D'où sa fuite aveugle.

Cette honte fut peut-être, chez Yanni, le premier éveil de l'humanité ancienne. Le second réveil, ce fut la curiosité qui le ramena sur les lieux.

Le besoin social domina vite toutes les autres considérations. Il refit en deux heures la montée qui lui demandait cinq heures à l'ordinaire. Sa crainte à présent était de ne plus rencontrer cette créature blanche aux cheveux blonds, que lui avait montrée l'aube naissante. Si

ça n'avait été qu'un fantôme ? Une illusion de son cerveau ? A mesure qu'il approchait, son pas, je ne sais comment, se feutrait. Son pied, de cime en cime, se faisait léger, comme s'il eût voulu dissimuler son approche. Dès qu'il fut sur la falaise, il fit mieux, il se cacha. Avait-il peur de l'être humain ? Ou avait-il plutôt peur de l'effrayer ? Ça devait être cela ; car il se mit à ramper à ras de terre, se collant au sol, serpentinement.

Au-dessus du puits rocheux au fond duquel se trouvait la jeune fille régnait un plateau herbeux. Yanni s'y blottit. Couché à plat ventre, le souffle retenu, il avançait la tête, timide et mou.

A cette minute, Myrielle, en fille pratique, lavait ses effets. Entendons-nous bien. Ses effets, c'étaient les vêtements qu'elle venait de se faire avec les algues ! Elles lui collaient trop sur le corps, à cause de l'eau de mer visqueuse qui les rendait un peu gluantes. Elle avait donc songé à les tremper dans le ruisseau d'eau douce.

A genoux sur le sable, elle se livrait à cette petite opération qui présentait quelques légères difficultés ; le ruisseau coulait bas ; elle avait du mal à immerger ses algues ; elle les lessivait avec l'eau qu'elle amenait dans le creux de sa main. Pour les sécher, elle se levait, les étendait, du côté du soleil, au delà de la ligne d'ombre portée par les rochers.

Elle finissait d'étendre sa dernière algue, lorsque, près d'elle, dans une anfractuosité, elle découvrit un arbrisseau aux larges feuilles, avec des pédoncules épineux auxquels pendaient des baies sauvages. Voilà, se dit-elle, à point nommé, des épingles, voilà une belle chemise de lin. Ces grosses feuilles, recousues avec les épines des pédoncules, feraient mieux que les algues.

Seulement, l'arbuste poussait dans la pierre, assez haut ; Myrielle atteignait tout juste la racine avec sa tête.

Cela ne la déconcerta pas.

Elle se suspendit d'une main au bas du tronc, posa

son pied, ferme, sur le roc, se soulevant par une gymnastique bien réglée, vers les rameaux, sa longue chevelure croulée sur le corps, la poitrine tendue, les seins droits.

Yanni ne quittait pas sa place, au centre de la courbe formée par la margelle du puits. Blotti, la tête dans les herbes, il ne perdait pas un mouvement de la vierge, qui ne soupçonnait même pas cette présence. Sa toilette, sa lessive, ses apprêts, il avait vu, suivi les moindres gestes. Maintenant, il la contemplait toute, qui, la ceinture découverte, tournée vers lui, s'efforçait d'amener à elle les branches, les pédoncules et les feuilles.

L'homme se leva. Un frisson le secouait. Pour la première fois, il comprit sa nudité. Il descendit le monticule, par un des côtés ; une fois en bas, il longea la mer, doucement, jusqu'au mur dressé par la falaise. Il la tourna, les pas étouffés. Il fut aussitôt derrière la jeune fille ou plutôt au-dessous d'elle, au moment où, sans voir Yanni, elle grimpait, d'un pied attentif et minutieux, sur la roche, étendant la main vers les rameaux

Il la saisit par la taille, à pleins bras, hors de lui, délirant, pris de rage. Il la brûla de baisers, la jeta par terre, se reput de la fleur de sa beauté et, dans le paroxysme de sa joie, poussa un râle de douleur, comme si on lui fracassait les muscles et les nerfs.

Pas un gémissement ne sortit de la bouche de la jeune fille. Pas un son humain! Quelle que fût sa force morale, quand Myrielle, enlevée par ces mains puissantes, se retourna, vit le monstre velu, face à face, avec des yeux exorbités, elle perdit aussitôt connaissance, devant cette vision d'une bête d'épouvante. Elle tomba, depuis cette seconde, dans un coma morne, dans une nuit léthargique.

Un siècle environ après les événements ici racontés, des constatations de médecine légale ont établi que des jeunes filles, soit en état de catalepsie, soit en état d'hypnotisme, soit encore sous l'effet d'un narcotique, sont devenues femmes, sans en avoir eu trace de soupçon.

Cette insensibilité totale fut celle de Myrielle à ce moment. Insensibilité — ou sensibilité de cauchemar. Lors de l'étreinte sauvage, son esprit à elle s'en allait à travers les mers, nageait au sein de ténèbres sans rivages ; torpide, anéantie, la vierge ignorante n'eût pas seulement pu dire si l'effroyable tempête grondait encore, si c'est l'ouragan qui la souffletait, si ne la flagellait pas quelque main monstrueuse, si, dans le sinistre craquement du bateau paternel son propre corps ne se fendait pas avec le bois des planches, ne s'écrasait pas contre un mât, si son pauvre être abandonné ne se brisait pas sur un récif.

Myrielle gisait maintenant, sans âme, au milieu du sable ; Yanni, étendu encore auprès d'elle, la considérait longuement d'un œil morne.

Une grosse tristesse, une contrariété aiguë lui rongeaient le cœur.

La contrariété devait venir d'un réveil encore somnolent de la conscience. Ah ! certes ! Il ne se serait tout de même pas comporté de cette sorte, jadis, quand il vivait au milieu de ces hommes d'où cette femme lui venait !

La tristesse avait des causes plus profondes, plus bizarres.

Elle ne naissait en lui, elle ne se développait, comme nous l'avons noté, que par cascades d'images. Ce n'est point son cerveau, c'est sa rétine qui pensait en lui.

En face de cette créature étendue, sans mouvement, devant Yanni, les scènes récentes envahirent sa mémoire. Il revit la grotte, il revit sa chèvre. Sa chèvre ! La chèvre de la veille. Oui, c'est vrai ! Comme ils étaient bien ensemble, sur le gazon doux, tous les deux ! Comme il se comportait avec elle amicalement ! Oh ! pas comme avec celle-ci ! Et pourquoi cela ? D'où venait donc la différence ?

Les yeux du cher animal repassèrent devant les yeux de Yanni. Il compara. Parbleu. Il brillait tant de bonté

dans le regard de la chevrette ! Tant d'affection pour lui ! Et, maintenant, les yeux de cette femme ? Elle les tenait obstinément clos ! Sans doute, elle les avait bien ouverts, à la minute fugitive où il vint l'arracher au rameau de l'arbre. Seulement, seulement, à cette minute, il ne leur avait pas accordé grande attention.

Et voilà comment, grâce aux images successives, se précisaient en lui les faits moraux.

Yanni comprenait maintenant, et nous comprenons, nous aussi, sa tristesse.

S'il avait, comme avec la chèvre, cherché d'abord le bon regard, il se serait comporté autrement vis-à-vis de la nouvelle venue. Et il aurait eu plus de plaisir.

Il n'avait pas eu de plaisir, parce qu'elle ne l'avait pas regardé !

Elle était là, dans ses bras, comme une absente, comme une distante, comme une morte. Pour lui elle n'avait pas existé.

O profondeurs du besoin social, dont l'amour est le terme extrême !

Yanni, près de sa chèvre, avait goûté un bien-être d'âme, purement sentimental.

Il venait d'éprouver avec une femme la secousse de la volupté physique.

Et cependant, il préférait la jouissance de sentiment à la jouissance matérielle, parce que la première était partagée, tandis que la seconde ne l'était pas !

Et le symbole, l'agent, le véhicule de cette sympathie, de cette communion intime, de cette mystérieuse et indispensable synhétérie, c'était le regard.

Cette image suggéra aussitôt à Yanni la conduite à tenir.

Il n'avait qu'à réveiller cette femme inanimée. Il serait avec elle, cette fois-ci, comme il avait été avec sa chèvre. Ils se regarderaient dans les yeux. Il croyait que c'était là le talisman suprême. Mais le désir, impétueusement,

bondit de nouveau dans sa chair, à la seule idée de ces yeux redevenus vivants.

Myrielle souleva ses paupières, le vit à côté d'elle, agenouillé, nu, hors de lui ; car, à peine avait-elle eu découvert ses prunelles, qu'il se sentit flamber le sang. Il se roulait contre elle déjà, collant son visage au visage de Myrielle, dans un incendie de baisers. Elle était perdue.

Comment pourrait-elle jamais échapper à la brute ?

D'un coup de rein prodigieux, elle se dégagea, superbe.

Alors tonna un cri terrible dont les rochers retentirent :

— Arrière ! Misérable ! Arrière !

C'était la voix de la jeune fille, voix humaine, voix inouïe dans le désert, voix que, depuis des années longues, Yanni ne connaissait pas, voix de femme, recours unique, unique garantie dans l'abandon, plus puissante néanmoins qu'une armée entière, puisque, grâce à cette voix, à la voix de l'humanité dans la solitude, la créature de faiblesse dompta la brute à la conscience sans paroles.

La stupeur foudroya Yanni. Il se serait attendu à tout, excepté à cette voix. Il était chu dans un tel oubli des habitudes humaines qu'il n'avait seulement pas remarqué le silence de la jeune fille, sans songer que, dans le saisissement où il la plongea dès la première minute, il ne lui avait guère laissé le temps d'ouvrir la bouche. A son juger, elle devait être muette tout simplement, comme lui ; quoi de plus naturel ?

Maintenant, il saisissait la différence entre la bête et l'homme. Il avait eu des tremblements de peur et de honte à cette voix vibrante, à ces sons dont le sens même lui échappait. Ce qu'il comprenait, toujours par comparaisons visuelles, c'est que ce n'est pas une bête qu'il avait là devant lui. Ah ! mais non ! Il s'en fallait. La chèvre ne se tenait pas debout, menaçante comme cette frêle créature. Elle ne le fixait pas avec ces yeux impérieux. La chèvre ne parlait pas.

Il demeurait figé au sol et ils se regardaient l'un et

l'autre, comme si rien jamais ne s'était passé entre eux, tel Adam et telle Eve, avant que le fruit de l'arbre fût cueilli, aussi candides, au fond de leurs âmes, aussi vierges, Myrielle, parce qu'elle n'avait point senti l'amour, Yanni, parce que l'insensibilité de Myrielle avait pour lui paralysé l'amour.

CHAPITRE XVII

LA SOLITUDE DE LA JEUNE FILLE

Droite dans sa colère, Myrielle continuait à tenir Yanni enchaîné sous son regard. Elle lui en disait et lui en disait. Yanni restait muet sous le choc. Parfois, il fronçait les sourcils, se prenait la tête entre les mains, comme si sa tête lui faisait mal. Il cherchait, avec une touchante intensité d'effort, à remettre en branle toutes ses puissances mémoratives. Il n'y parvenait pas. Le langage humain lui frappait l'oreille étrangement. Il ne distinguait plus ni accents ni syllabes. Il est vrai que Myrielle lui parlait vénitien; ça aurait été du romaïque, ça n'aurait pas mieux valu.

Yanni ne comprenait qu'une chose, au ton, à l'attitude, au regard : l'irritation de la jeune fille.

Pourquoi cette irritation ? Il ne le distinguait pas nettement.

Peu à peu, il est vrai, par lents et longs remous, la honte en dedans l'envahissait et le flot rouge, soudain, lui jaillit à la face. Pour la première fois, il sentit qu'il rougissait.

Il ne rougissait d'ailleurs nullement de son acte sauvage de tout à l'heure. Il rougissait, il éprouvait une humiliation intolérable de se trouver ainsi en présence d'un être humain auquel il ne pouvait pas répondre.

C'est donc son amour-propre qui se mortifiait en lui à ce moment, l'amour-propre salutaire et social.

Yanni eut alors un soupçon. Elle parlait. Lui, au contraire, il se taisait— comme les bêtes. Elle devait donc le prendre pour une bête aussi. Voilà pourquoi elle se fâchait. Une souffrance lui traversa le cœur. Il ne voulait pas qu'elle eût de lui mauvaise opinion. Il s'ingéniait à lui en donner une favorable ; car, déjà, il s'attachait à plaire à la femme. Ainsi, la fleur timide de son humanité commençait à s'ouvrir dans son âme, à montrer sa corolle à la surface. Pour capter la confiance de la jeune fille, un moyen bizarre et naïf lui fut suggéré par une image et par un mouvement instinctif.

Il lui vint à l'épiderme de caresser la chevelure flottante de la jeune fille. Ne caressait-il pas, hier encore, les frisons soyeux de sa chèvre ? Myrielle verrait aussitôt que les bêtes, puisqu'elle l'y assimilait, ne sont pas si méchantes. Moitié homme, moitié animal encore, comme il était à cette heure, une idée plus appropriée aux circonstances, mieux inspirée, ne pouvait pas s'offrir à sa cervelle silencieuse.

En effet ! L'air triste, je ne sais quelle docilité dans les yeux, quelle tendresse dans le geste, se tenant encore, craintif et doux, à quelque distance, Yanni étendit la main lentement et la promena sur la toison blonde, avec une délicatesse qu'on n'aurait pas attendue de ce géant. Il priait, eût-on dit, il suppliait, il implorait, il se faisait tout bon.

La surprise de cette métamorphose fut telle que l'émotion s'empara de Myrielle. La pitié féminine entrait en jeu devant cette attitude de douceur et, comme elle croyait, de repentir. L'espoir en même temps renaissait. La pauvre enfant, qui se demandait jusque-là ce que ce sauvage pouvait bien être, eut enfin la conviction qu'elle se trouvait devant un homme.

Du même coup, la pudeur la ressaisit. Dans l'emportement de la colère et de la défense, non seulement elle ne remarquait pas la nudité de Yanni, entièrement masquée

d'ailleurs par la chevelure, la barbe noire et la pilosité de tout le corps. Elle n'avait pas pris garde à sa propre nudité à elle — puisqu'il l'avait surprise à la minute où elle voulait changer de costume.

Elle baissa les yeux et rougit. D'un bond charmant et léger, elle entra dans l'eau jusqu'à la ceinture. Yanni, déconcerté, crut qu'elle le fuyait encore. Non point. Ça la gênait seulement qu'il restât ainsi planté sur le bord du rivage devant elle. Aussi lui fit-elle signe de la suivre. Yanni, heureux, obéit et le saphir des eaux fut ainsi leur premier vêtement à l'un comme à l'autre.

Myrielle avait besoin de causer, d'apprendre. Comment faire? La gesticulation seule était possible. L'île était-elle habitée ? voulut-elle interroger.

En pleines synanthropies civilisées, avec des vocabulaires riches et précis, deux êtres n'arrivent pas toujours à se compénétrer, quand ils partent chacun d'une idée différente. Il est naturel qu'un malentendu se soit tout de suite produit entre deux êtres privés du truchement de la parole.

Myrielle étendait l'index, désignant, tour à tour, Yanni et le continent, pour lui demander s'il y avait d'autres sauvages, d'autres hommes comme lui dans l'île.

Yanni, qui savait la plagette inhabitable, ne pouvait comprendre qu'une chose, c'est qu'elle voulait être emmenée à l'intérieur. D'ailleurs, la paix n'était-elle point scellée entre eux ? Le visage de la jeune fille ne lui souriait-il point? Ses yeux n'avaient-ils pas la beauté de la chèvre qu'il aimait ? La jeune fille se laisserait donc désormais manier comme la chèvre.

Innocemment, Yanni s'approcha de Myrielle, pour la soulever dans ses bras et l'emporter là-bas à travers les rochers déchirants. Mais, au seul contact de la jeune fille, à ce moment sans défiance et qu'il se croyait acquise, le désir flamba dans ses yeux, l'incendie dans son sang.

Myrielle se sentit désespérée. Elle n'avait donc devant

elle, décidément, qu'une brute ! Ah ! la vie était impossible dans ces conditions. Mieux valait rejoindre à jamais les siens. Elle lança au sauvage un regard inexprimable de colère dédaigneuse, en lui clamant : *Arrière ! Arrière !* et disparut, la tête dans l'eau.

Ah ! ça, c'était le désastre ! Une révolution se fit en lui, véhémente. Il plongea, la ramena, puis, impérieux, il lui indiqua la plage, pour qu'elle pût s'y reposer, tandis que lui, en un clin d'œil — et il lui montrait d'un geste sa fuite — il hâtait le pas pour se blottir derrière les falaises proches.

Yanni, aussitôt loin de la jeune fille, se laissa choir, songeur, sur une pierre. Dans deux à trois heures, la nuit allait venir. Une lumière blonde baignait la vaste mer à l'occident vers qui s'inclinait le soleil. Indistincte, la ligne de l'horizon tremblait dans un éblouissement. Il y avait, dans la création, une joie sereine, de la tristesse et de l'apaisement. Les rocs arides eux-mêmes s'engourdissaient avec douceur aux rayons chauds de l'astre, rosissaient, scintillaient, souriaient.

Yanni, péniblement, devant le spectacle splendide et mélancolique, tâtonnait à travers la brume de ses raisonnements, les yeux errant au large, aux limites lointaines où se confondent l'azur des eaux et l'azur du ciel.

Ainsi donc, des pays les plus reculés, Dieu sait lesquels, du monde des hommes, une vierge était venue vers lui, dans le désert de son île, elle lui apportait la vie. Et lui ne trouvait rien de mieux que de lui donner la mort ! Et cette mort, elle l'avait à portée de la main. Un pas à faire, s'il recommençait à lui déplaire, et elle se noyait ! Non ! Cela ne serait pas. Il avait maintenant compris le geste. Voilà qui lui parlait nettement à l'imagination et au cœur. Il s'était trompé. Elle n'était pas comme sa chèvre. Elle refusait toute approche.

La tête en démence, il voyait toujours le soleil poursuivre sa marche fatale, bien au delà du milieu du ciel.

La terreur le saisit. Elle passerait donc la nuit sur cette plage inhospitalière, dans le froid, dans la bise, sans nourriture, sans vêtement ! Ah ! cela pourrait la tuer plus sûrement encore que son plongeon de tout à l'heure. Et le coupable, le criminel, ce serait lui !

Comment faire au monde ? Si peu de temps lui restait pour aviser, pas même celui d'aller chez lui et de revenir lui apporter quelques provisions, quelques épais feuillages où elle s'étendrait, dont elle se couvrirait.

Le malheureux ne savait à quoi se résoudre, quand ses regards, promenés de l'autre côté de la falaise où se trouvait Myrielle, le long du vaste rivage, lui découvrirent quelque chose qui fit bondir son cœur d'un bond de joie.

Enfoncée dans le sable par la violence du choc, l'extrémité figée dans les rochers, la poupe du navire sinistré, arrachée de la proue, était, tout de même, plus un navire que les misérables débris ramassés par Yanni à Sainte-Claire, au matin de l'autre tempête.

Il ne fit qu'un saut. Il entra dans le bâtiment. Il s'y promena. Il était enfin dans un vaisseau, tout cassé, tout disloqué que ce vaisseau s'offrît à lui. Ah ! il y avait longtemps que ça ne lui était arrivé de se sentir ainsi sur des planches. Le marin renaissait maintenant, avec le marin l'homme, plus peut-être que tout à l'heure sous le regard courroucé de la femme.

Yanni eut vite fait le tour des bons endroits. Il se demandait comment il s'y prendrait pour opérer le sauvetage des richesses, des ressources découvertes, tant il y en avait de toutes sortes. Il se saisit vivement de tout ce qu'il put avant la nuit, il prit des biscuits, il prit des draperies, il prit du gros linge, il prit des couvertures ; il les déchargea rapidement à terre ; puis, à mesure, il tournait la pointe de la falaise, s'arrêtait juste le temps de jeter un à un les objets à Myrielle et repartait en courant, pour recommencer.

Elle était sortie de l'eau. Elle attendait les décisions du

sort, juchée maintenant sur l'arbre qui l'avait si mal protégée. Quand elle reconnut, à ses pieds, les objets venus du navire, elle descendit et se mit à sangloter. Yanni, la dernière fois qu'il revint, la vit enveloppée dans une des couvertures, peut-être celle de sa propre couchette. Il s'arrêta, timide, à l'autre bout, le cœur subitement rempli de ce respect qui monte d'un être inférieur vers un être au-dessus de vous et qui fait de vous un esclave.

Yanni écoutait les sanglots de la jeune fille. L'heure était mélancolique. Le soleil s'éteignait lentement. Des roseurs, là-bas, vers la haute mer, se mêlaient au vert bleu de l'eau. Mais le long de la rive, l'ombre gagnait, qui tombait des falaises ; aux pieds de la jeune fille, la plage entrait dans l'obscurité.. Elle aperçut Yanni debout et qui la regardait. Elle étendit la main dans la direction de l'intérieur et lui signifia qu'il fallait partir. La main ordonnait, péremptoire, et, baissant la tête, l'homme, dans la nuit qui venait, s'éloignait lentement de la femme.

Yanni, jusqu'au matin, resta caché sur le plateau de la falaise, aux aguets. Dans le silence infini, il épiait le souffle de Myrielle. A l'aube, il n'y tint plus. Il redescendit. Il se tenait toujours loin d'elle, comme pour se mettre à ses ordres.

La pauvre petite, atterrée par tant d'épreuves, avait dormi la nuit entière avec délices, sans soulever seulement une paupière. L'amour de la vie est si puissant au cœur de l'homme qu'au réveil, les yeux de l'enfant sourirent à la création, comme pour lui souhaiter le bonjour. Et, puisqu'ils y étaient, ils sourirent à Yanni également.

Sérieuse, avec cette gravité douce, calme et résolue propre aux Italiennes, elle se leva. Elle était toujours enveloppée dans sa couverture. Elle en ramassa une autre et la lui jeta. Sans bien savoir ce qu'il faisait, il s'en couvrit et ne bougea plus.

Elle se remit à lui parler. Par une illusion singulière, après le patois vénitien, qui lui paraissait plus accessible à des gens simples comme celui-là, elle essaya de l'italien commun, qui peut-être serait plus compréhensible, après tout, à son compagnon. Naturellement, aucune des deux tentatives n'eut de succès. Elle ne pouvait cependant pas s'imaginer qu'il fût muet de naissance, à voir l'effort avec lequel il tendait l'oreille et les nerfs — captif comme l'oiseau dont la patte est liée, qui donne des ailes et qui retombe.

On raconte le cas curieux et authentique d'un marin français, Narcisse Pelletier, qui, demeuré dix-sept ans chez des sauvages, ne retrouva l'usage de la langue maternelle que par l'écriture ! Quand un de ses camarades vint le reprendre, la tête de Narcisse se perdait à recueillir des sons sans aucun sens à présent pour lui. Il ouvrait la bouche ; il n'en tirait pas une syllabe. Cela ne dura pas moins de vingt-quatre heures.

Son interlocuteur eut alors l'idée de lui passer un crayon et du papier. Narcisse s'en empara et traça des signes illisibles, désordonnés, chaotiques. Puis il fit une lettre à ses parents, et c'est alors qu'il retrouva la parole.

Le brave Yanni, qui ne connaissait guère l'histoire de Narcisse Pelletier, eut un destin pareil. Comme il raisonnait toujours par images, une vision ancienne, ravivée par le spectacle des planches du navire de Myrielle, passa dans son esprit sans doute. Il s'accroupit à terre, égratigna désespérément le sable lisse de ses doigts, dans un labeur douloureux. Ses ongles cherchaient à graver des signes. Myrielle l'observait curieusement. Le cerveau de Yanni broutait dans des pâturages d'ombre, où la nourriture le fuyait.

Tout à coup, il respira bruyamment. D'une tension suprême,sa main venait enfin de tracer quelques lettres, et il les montrait à la jeune fille, d'un sourire obscur,

où brillait peut-être un espoir qui allait s'éteindre dans une crainte.

Myrielle approcha, se pencha et lut :

YANNI

Son nom ,qu'au jour de son arrivée il avait gravé, en grec, sur un arbre, à Sainte-Claire! Il n'avait pas eu la force d'ajouter le patronymique : PETROYANNI.

Une joie intense illumina Myrielle. Maintenant, elle savait dans quelle langue lui parler. Mais il lui fallut des jours et des jours pour obtenir les premiers mots de réponse. Au début, c'étaient chez lui des cris confus, souvent rauques et désagréables. Il parvint peu à peu à former des sons, à distinguer les mots. Myrielle fut son maître et ce n'était pas un spectacle banal que celui d'un fils d'Homère se mettant à l'école d'une fille de Dante.

Le respect de Yanni pour Myrielle grandissait avec les leçons, avec la patience, avec le sérieux de l'Institutrice.

Elle, tout au contraire, faisait des découvertes décevantes.

Yanni était, en somme, un garçon d'une mentalité moyenne, avec un amour-propre qui avai, été le plus clair de son salut, avec cela énergique et honnête. Et c'était tout.

Myrielle, quand il lui raconta son histoire — et il y mit le temps, — le plaignit sans doute et même l'admira. Il n'en est pas moins vrai que la solitude avait fait de lui un être primitif, difficile à rééduquer, un enfant dangereux dont elle aurait à se garder toujours. Elle s'obstinait à sa plagette, où elle avait la ressource de la mer immédiate et de la mort.

Depuis deux mois, Yanni la pressait de venir dans la région orientale, commode et plantureuse. Il ne la persuadait toujours pas.

Ce n'est cependant pas qu'elle fût charmée de la solitude. Elle prenait même plaisir à leurs entretiens. Cer-

tains indices lui montraient néanmoins que l'heure de suivre son sauvage n'avait pas sonné encore. Oh ! pour les soins, pour les attentions, il n'y avait pas son égal. Les fruits les meilleurs, l'eau la plus fraîche, les plus succulentes écrevisses, les fleurs les plus parfumées, tout était pour elle. Il éprouvait un plaisir intime à lui apporter tout un monde. Le courrier ne manquait pas un seul jour. Pour ce qui est du navire, on eût dit vraiment qu'il l'avait déposé tout entier aux pieds de Myrielle, avec les aliments qu'il contenait encore, avec du vin, des draps, des oreillers, des bois de lit, jusqu'à des planches avec lesquelles il lui avait construit une hutte provisoire.

Malgré ces excellentes dispositions, il avait beau faire, il n'arrivait pas à s'astreindre à des habitudes que la jeune fille tenait absolument à lui imposer. Le grand air, le climat, les courses, l'exercice, la compagnie et l'exemple de ses bêtes l'avaient complètement désaccoutumé de tout uniforme de servitude. Il se passait parfois quelque chose autour du corps quand il venait la voir. Puis, il oublait. Myrielle, tout à l'opposé et, sans doute, pour le piquer d'émulation, veillait à sa toilette. C'est justement ce qui amena le désastre.

Voici comment.

La Vénitienne a des doigts de fée, comme nos Parisiennes. D'un rien elle fait une robe de princesse. Myrielle le montra bien. Yanni lui avait déniché, à bord, une pièce encore assez considérable de fine toile blanche. Elle eut aussitôt l'idée d'un costume, quoique elle ne pût disposer que des lourds ciseaux et des grosses aiguilles des marins. La jupe, coq ette, avec ses plissés élégants, avait de l'œil. Mais cela transparaissait encore trop, à cause du tissu mince et diaphane. Elle chargea Yanni de lui cueillir dans l'île tout ce qu'il y trouverait de nuances foncées en fait de fleurs, de feuilles, de lianes et de tendres rameaux.

Ces jeunes pousses, ces feuilles et ces fleurs, elle com-

mença par les rattacher ensemble, puis en fit, sur le vêtement, une cascade de guirlandes, les unes cousues le long de la jupe, les autres enroulées autour de la gorge, les autres lui marquant la taille, d'autres enfin tombant avec grâce jusqu'aux pieds mignons.

C'était, pour le coup, une vraie *création* à Masatière ; car, lorsque les lierres s'assombrissaient ou que se fanaient les fleurs, elle se changeait en Déesse de l'Automne ; et, lorsqu'elle remettait des fleurs fraîches et du lierre reverdi, elle redevenait la Déesse du Printemps.

Yanni fut ébloui, cela va sans dire. Seulement, à cette heure, Yanni raisonnait, non plus à coups d'images, mais à coup d'idées. Et les idées, ça lui venait dru, maintenant dans le cerveau.

Pour commencer, il y avait du mépris envers lui dans tous ces attifages, dans ce luxe de précautions. Eh quoi ? Il se tenait sage, bien sage. Et voilà sa récompense ? On se méfiait de lui ?

Oh ! oui ! Yanni le savait bien : il y avait *les habitudes sociales*. La bonne Myrielle les lui expliquait assez, le sermonnait assez sur ce chapitre ! Et c'est précisément le point où son cœur se froissait et souffrait. Ils n'étaient plus seuls ! La société lointaine, apportée dans l'île par la naufragée, s'interposait entre eux, les séparait, les désunissait, l'enlaçait, lui, de ses réseaux et de son esclavage.

Certes, Yanni se rappelait bien, là-bas, les promenades, le dimanche, dans les villes, sur les belvédères, les terrasses et les quais ; on se bichonnait, on se faisait beau, on se piquait des fleurs au corsage. Mais, quand le diable y serait, on n'y était plus, dans les villes ! On était à Masatière. Et quelle raison toutes ces modes y pouvaient-elles avoir ? C'est ici que sa logique se révoltait.

Sa logique n'avait peut-être pas tort. Le soin que prenait Myrielle de s'ensevelir des pieds à la tête dans un vêtement produisait l'effet inverse de celui espéré par elle. Myrielle dressait devant Yanni l'obstacle visible,

en se rendant invisible elle-même. Le cheval écumait sous le frein. La digue sociale irritait le désir de Yanni, bien plus : elle l'éveillait, au moment où le respect et peut-être déjà l'amour le retenaient, s'ils n'allaient pas jusqu'à l'endormir.

Dans nos milieux humains, nous ne voyons plus une provocation voluptueuse au voisin dans la nécessité de nous couvrir. Parce que c'est une nécessité. Même là, cependant, les trésors que l'on cache n'en allument que plus violemment l'appétit. On devine bien que dans la solitude, c'est pis encore. Yanni regrettait les temps de liberté et de beauté, où il pouvait contempler la splendeur entière de sa compagne. Ah ! s'il était possible, ne fût-ce qu'une minute brève, de la revoir telle qu'au premier jour ! Si, fût-ce de loin, ses yeux pouvaient se repaître de la vierge admirable ! Il n'avait plus d'autre pensée — et il la réalisa.

Myrielle ne possédait, dans sa plagette écartée, qu'une salle de bain : l'Océan. Elle en usait tous les jours. Un matin, comme à l'ordinaire, elle nageait, insoucieuse et gaie, dans les eaux transparentes. Puis elle sortit lestement, et passa vivement sa chemisette. Mais, avant même d'achever, elle aperçut la flèche aiguë de deux yeux flambants entre les téatines. C'est Yanni qui, comme la première fois, s'étant couché sur le sol à plat ventre, regardait avec folie et, dès qu'il la vit en face de lui, se dressa debout sur le haut du mont, prêt à courir vers elle.

Myrielle eut une colère terrible. Elle lui avait formellement interdit toute approche aux heures du bain. D'un mot, jusqu'alors, d'un regard, d'une menace de suicide, dès qu'elle surprenait chez lui quelque inquiétude, quelque impatience, elle savait le dominer. Elle constatait maintenant que rien n'y faisait. Elle prit une résolution énergique. Elle lui ordonna de s'en aller. Elle n'avait pas l'habitude de vivre avec des bêtes, elle attendrait qu'il devînt un homme. D'un mois elle ne voulait plus le voir.

Yanni partit, la tête basse, honteux, chagrin, piqué, songeur. Honteux de son geste ; chagrin de son exil ; piqué de la réprimande ; songeur, à cause de mille pensées qui lui battaient la cervelle. Quel tumulte dans son crâne ! Quels horizons nouveaux ! Et quels vagues éclairs par instants ! Dans une vision subite, il revoyait sa chèvre et leur grotte. Cette grotte, sans doute, lui donnait une leçon. Les yeux de la bonne bête, que signifiaient-ils donc ? Ils signifiaient une âme. Ah ! il ne suffit pas de terrasser une femme sous un tonnerre de baisers ni de guetter sa nudité du haut d'un roc, pour se faire aimer d'elle. Il fallait viser, il fallait atteindre son âme. Le reste vient par surcroît.

Et, tandis qu'il s'éloignait ainsi, pensif, vers l'orient, Myrielle se voyait calme, se croyait heureuse ; elle allait enfin être seule, pour tout de bon.

JEAN PSICHARI.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Raoul Vèze et Gabriel Volland : *De Vénus à Léda, tome II, Les Dieux chez les mortels* L'Edition. — Joseph Orsier : *Un ambassadeur de Savoie en Angleterre poète d'amour précurseur de Charles d'Orléans, Othon III de Granson*, Edouard Champion. — *Recueil des poésies diverses de M. Robbé de Beauveset, publié avec Introduction et Notes par Pierre Dufay*, Jean Fort. — Godard d'Aucourt : *Thémidore ou mon histoire et celle de ma maitresse*, Alphonse Lemerre. — P.-J. Proudhon : *Du principe fédératif, Introduction et notes de Charles Brun.* — Jean de Gourmont : *Zigoui*, Coutances. — Memento.

Nous avons loué, dans un précédent article, MM. Raoul Vèze et Gabriel Volland, hommes doctes en littératures anciennes, d'avoir si heureusement su nous rendre la mythologie attrayante. Sous le titre général : **De Vénus à Léda**, ils nous présentaient alors les dieux dans l'Olympe, nous découvrant, en style alerte et coloré, les mille faits, souvent appris et souvent oubliés, de leur existence plus humaine que divine. Aujourd'hui, publiant le tome II du même ouvrage, ils nous convient à suivre ces dieux, lassés de la monotonie de leur royaume, chez les mortels où il vont goûter quelques plaisirs des sens. On connaît les aventures galantes de Jupiter, ses ruses et ses déguisements, et comment Vénus, amoureuse d'Adonis, le perd à l'heure où elle en reçoit tant de délices, et quels enivrements inusités Bacchus tire de sa conquête d'Ariane.

MM. Vèze et Volland ont composé sur ces thèmes et sur bien d'autres encore, de même nature, des pages vivantes et pittoresques qu'illustrent des reproductions de peintures appropriées aux sujets. Non sans raison, ils approuvent ces immortels amateurs de volupté et qui, pour parvenir à leurs desseins, utilisaient l'astuce et la dissimulation. Jupin, Apollon, Junon enseignaient aux hommes, par leur exemple, que jouir c'est vivre. Par la volupté, au moins pendant quelques minutes fugaces, les hommes pouvaient s'apparier aux Dieux.

Quelques anciens, moins dogmatiques que Platon, le professaient

publiquement. On les disait épicuriens et cyniques. Le christianisme, détrônant le paganisme, détruisit ces belles évidences. Dès lors, la vie, où la volupté se cacha, devint moins souriante. Les poètes courtois du moyen âge, quand ils exaltèrent de nouveau l'amour, espéraient-ils ressusciter les traditions voluptueuses de l'Antiquité? On ne le peut même supposer. Ils étaient généralement, l'épée au poing, de farouches barbares. Ils retrouvaient quelquefois dans l'amour leur férocité. Mais, le plus souvent, ils n'osèrent point suivre les impulsions de leur nature. Les règles étroites de la courtoisie le défendaient.

Beaucoup, parmi ces guerriers, s'affadirent aux pieds des dames, ne demandant que sourires, caresses légères, menues faveurs. Tel fut **Othon III de Granson.** Il est vrai, celui-ci, dont M. Joseph Orsier nous conte l'existence tragique avec un grand luxe de renseignements inédits, fut plutôt, malgré sa bravoure, un diplomate qu'un homme de guerre. Il possédait toutes les grâces et finesses du diplomate : les cours de Savoie, de Bourgogne, de France et d'Angleterre, où successivement il vécut, lui communiquèrent la douceur de caractère.

Pour avoir soutenu la politique de Bonne de Bourbon, duchesse de Savoie, il fut accusé d'avoir participé à l'assassinat d'Amé VII, duc de Savoie, et fut obligé de s'exiler. Il devait, plus tard, revenir dans sa patrie, lavé de l'accusation, mais, poursuivi par des haines ardentes, périr en combat singulier le 7 août 1397.

C'est au cours de son exil qu'il écrivit, pour on ne sait quelle haute dame, une princesse peut-être, son *Souhait de Saint-Valentin*, ses *Ballades*, maints rondels, complaintes, pastorales. L'amour en fournit les motifs principaux. Othon III y chanta en termes exquis ses joies puériles et ses lourds « desconforts » . Les vers, un peu mélancoliques, sont d'une grande fraîcheur de sentiment et d'une belle harmonie. M. Orsier, qui les a, en partie, retrouvés dans des manuscrits, assure que Charles d'Orléans y puisa plusieurs de ses inspirations.

Ce n'est pas par un retour vers ce passé où régnait, dans la littérature, une molle galanterie que se signalèrent les poètes du XVIIIe siècle. Ils étaient fils des libertins du *Cabinet Satyrique*, lesquels vécurent sous l'invocation d'Epicure et de Diogène. Après avoir enduré la crise de religiosité et de pruderie que

Louis XIV, vieilli, fit subir à la France en compagnie de l'austère Mme de Maintenon, ils furent tout heureux de retrouver, sous le Régent et sous Louis XV, liberté d'écrire et liberté d'aimer.

On se trompe en croyant qu'ils étaient licencieux par vice de nature. Ils réagissaient contre une pudibonderie effrénée. Une raisonnable philosophie leur permettait de comprendre qu'une bonne table et un bon lit contribuent à égayer la vie. Ils chantèrent les mets de l'une et les hôtesses de l'autre. Beaucoup par malheur étaient des fripons. Cela facilita à leurs adversaires les moyens de condamner leurs œuvres.

Robbé de Beauveset, dont M. Pierre Dufay publie, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Blois, le **Recueil de poésies diverses**, accompagnant cette publication d'une importante notice, pleine de détails nouveaux, appartint à ce groupe de bien disants peu scrupuleux. On connaît mal aujourd'hui ce poète, issu de marchands gantiers vendômois qui se transportèrent à Paris. Tout jeune, il montra du goût pour le conte grivois, l'épigramme, toutes les polissonneries de la plume. L'impiété ne lui coûtait rien. C'était le temps où Piron dédiait une ode à Priape. Un public, pourtant raffiné, goûtait ces œuvres légères. Beauveset acquit rapidement la gloire. Il disait lui-même ses œuvres aux dames, qui les écoutaient, heureuses, derrière leur éventail.

Son audace fut grande. Seul de tous les poètes de France, il fut pensionné par un archevêque de Paris. Cette pension lui fut attribuée à condition qu'il ne publiât pas un poème dédié à « haulte et puissante dame Vérole ». Louis XV aussi le pensionna et la Du Barry le reçut en sa chambre pour avoir primeur de ses rimes perverses.

Plus habile, moins désordonné et festoyeur, il eût fait fortune. Il mourut quasiment pauvre. Son œuvre ne surpasse point en valeur celle d'un Piron. Elle est vive, frivole, amusante. On y trouve des souvenirs du La Fontaine des *Contes* et du J.-B. Rousseau des *Epigrammes*. Les libres esprits sauront gré à M. Pierre Dufay d'y avoir ajouté quelques piquants inédits : *Le débauché converti*, *l'Origénisme*, etc...

Si divertissantes que soient ces poésies badines du siècle de Louis XV, elles n'égalent point en talent les proses de la même époque. On rencontre plus aisément sous la plume du prosateur la phrase limpide, aisée, lumineuse que sous la plume du poète la

strophe harmonieuse et... poétique. De même, pour décrire les liesses d'amour, le premier dispose de ressources dont le second est dépourvu.

On ne lit guère plus, de notre temps, et c'est dommage, ces petits romans galants qui pullulèrent sous le règne du Bien-Aimé. L'un des plus exquis fut sans doute ce **Thémidore**, que Gabriel Godard d'Aucourt, financier et grand débauché, écrivit pour sa propre délectation. Il ne contient à la vérité que fort peu d'aventures. Thémidore et Rozette, sa maîtresse, fort experte à lui faire attendre le plaisir pour le mieux goûter, n'y sont que médiocrement persécutés. Ils aiment et font débauche. Mais cela est présenté si joliment, dans un style si vif, si sûr, si papillotant, si fin, si plein de nuances, de malices, de périphrases charmantes qu'on goûte à le lire un plaisir plus délicat que pervers. Que ces escrocs de financiers du XVIIIe siècle étaient donc gens d'esprit et quel dommage que les nôtres, leurs descendants, soient devenus si peu dignes d'être mis en parallèle! La librairie Lemerre, avec raison, a sorti de l'ombre, où il dormait, ce *Thémidore* considéré comme un chef-d'œuvre par quelques bons compagnons, comme Monselet et Maupassant.

Tandis que prosateurs et poètes galants activaient la corruption des mœurs et préparaient, parallèlement aux philosophes, la révolution, les économistes, dans l'ombre, étudiaient les moyens de reconstruire une société plus équilibrée et plus équitable. Ils devaient, au siècle suivant, enfanter pour continuer leur pensée, au milieu des luttes des partis et des révolutions nouvelles, des hommes comme eux épris de raison. L'un d'eux fut P.-J. Proudhon.

On a l'habitude de considérer P.-J. Proudhon comme un redoutable barbare, assoiffé du sang des aristocrates. Il n'était pas d'homme plus doux, plus honnête, plus généreux et plus désintéressé que lui. Il n'était pas non plus d'écrivain plus admirable et dont le style fut plus pur. M. Charles-Brun, qui réimprime dans la collection *les Chefs-d'œuvre méconnus* l'un des meilleurs livres du philosophe : **Du Principe fédératif**, nous donne enfin une image réelle du « brigand ». Nous recommandons sa notice. En quelques pages, M. Charles-Brun résume d'une manière excellente toute une vie et toute une œuvre.

M. Charles-Brun, si nous ne nous trompons, avait une raison majeure de s'intéresser passionnément à Proudhon. Proudhon est

pour lui le grand précurseur. On sait, en effet, que, depuis vingt-cinq ans, M. Charles-Brun est en France l'apôtre du régionalisme. Par la plume et par la parole — une parole ardente, imagée, magnifique — il propage l'idée de la réalisation, de laquelle, lui semble-t-il, dérivera pour la France prospérité dans tous les domaines. Or, Proudhon, l'un des premiers, et dans son *Principe fédératif*, paru en 1863, formula les principes qui lui sont chers. Le philosophe était, en effet, l'ennemi irréconciliable de la centralisation. Il rêvait d'un Etat fédéral dont toutes les cellules gardassent leur autonomie et n'abandonnassent au pouvoir central que la parcelle indispensable à son autorité de leur indépendance, en d'autres termes d'un « accord de la liberté et de l'autorité, donnant à chacune sa juste mesure, sa vraie compétence et toute son initiative ». Ce système fédéraliste lui avait fait entrevoir bien avant l'heure l'image d'une Société des Nations solide et efficace, d'une Société des Nations affectant la forme d'un régionalisme élargi.

Nous sommes bien éloignés, hélas, de voir ce concept économique et social considéré encore comme une utopie, en voie d'exécution. Descendons de ces hauteurs pour pénétrer dans la douceur souriante et la quiétude gaie d'une maison d'écrivain où l'on a su atteindre le bonheur. M. Jean de Gourmont nous y convie. Il vient de dédier « à la mémoire de Mimi, la chatte de Remy de Gourmont », un charmant et luxueux petit opuscule dont son chat **Zigoui** fournit le sujet. C'est un portrait à la fois (peut-on le dire ?) psychologique et physique de cette bête très cajolée. Pour l'écrire, M. Jean de Gourmont a dû retrouver les illusions de ces philosophes du grand siècle qui donnaient une âme aux animaux. Zigoui est fort beau de pelage. Il a longtemps aimé le jeu. Maintenant, par la vertu de l'âge, il a acquis la gravité et vit d'une intense vie intérieure. S'il sait exiger le respect du contrat social qui le lie à son maître, s'il se laisse dominer par l'instinct sexuel, il montre aussi pour la musique un goût étrange. Berlioz et Rimsky le font palpiter d'une bizarre émotion. Tels sont les curieux détails que M. Jean de Gourmont, psychologue subtil, a découvert. Mme Suzanne de Gourmont a orné ces pages délicates de fort beaux bois, en particulier d'un portrait de Zigoui, reposant sur des coussins, dans une pose abandonnée, les yeux à la fois pleins de mystère et de pénétration.

MEMENTO. — M. Albert Cim a publié un *Dialogue philosophique inédit de Diderot et de l'abbé Barthélemy* où le premier fait profession de foi matérialiste. C'est un document curieux. Il n'ajoute rien à ce que l'on savait déjà de l'incrédulité du philosophe. — *Ma Napoléonide* et *Lettres de Fédor à Alphonsine*, œuvres inédites du prince de Ligne, n'agrandiront pas la gloire du souriant mémorialiste. Le second de ces deux opuscules est un roman par lettres assez monotone. Le premier, par contre, apporte quelques curieux renseignements sur certains actes de l'Empereur et l'on y trouve, en outre, de la part du prince, une admiration du conquérant que l'on était fort éloigné de soupçonner. — La *Bibliotheca romanica*, dont nous approuvons vivement les initiatives littéraires, offre au public les livres I à IV des *Lais de Marie de France*. Ces textes sont précédés d'une savante notice de M. E. Hœpffner et accompagnés de variantes.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Eugène Le Roy : *Mademoiselle de la Ralphie*, Rieder. — Edouard de Keyser : *La Baraka* et *le Compagnon de route*, Albin Michel et Pierre Lafitte. — Jacques-Emile Blanche : *Tous des anges*, Albin Michel. — Marc Elder : *Le Sang des dieux*, Albin Michel. — Albert Erlande : *Stella-Lucente*, Albin Michel.— Gonzague Truc : *Tibériade*, Albin Michel.— Jules Perrin : *Le mariage d'Abéilard*, Fasquelle. — Adolphe O. Orna : *Les araignées*, Crès. — Léon de Tinseau : *Jeanne la mystérieuse*, Calmann-Lévy.— Jean Balde : *Les liens*, Plon. — Bruno Ruby : *Celui qui supprime la mort*, Pierre Lafitte. — Paul Odinot : *Apprendre à mourir*, Renaissance du livre. — Frédéric Boutet : *Aventures sombres et pittoresques*, Ferenczi.

Mademoiselle de la Ralphie, par Eugène Le Roy. J'ai vu cette héroïne dans mon enfance ou, tout au moins, son double. Comme les dates de son histoire, le pays habité par elle, qui est aussi le mien et celui de l'auteur, tout coïncide, je veux faire croire qu'il s'agit de la même femme.

Eugène Le Roy est mort. Il est peu connu, cependant très estimé de ceux qui le savaient un modeste et patient érudit, dont le seul mouvement d'orgueil fut de refuser la croix de la Légion d'honneur par principe politique, je crois. Cela fit du bruit dans les journaux à l'époque, et il eut, pour cela encore bien plus que pour *Jacquou, le croquant*, son portrait dans l'*Illustration*. Mon compatriote, né en Périgord noir, Eugène Le Roy, lorsque je rendis compte de son premier roman, paru très tard dans sa vie d'écrivain si pleine qu'il semblait ne pas avoir le temps de publier, m'écrivit une délicieuse lettre *en patois* et me fit toute

une jolie description des forêts de notre enfance, puis je n'entendis plus parler de lui.

Mademoiselle de la Ralphie, héritière d'un grand nom (elle était marquise au décès de son frère), d'une fortune médiocre, nichait comme une aiglonne dans un vieux château historique perché sur les bords de la plus jolie rivière. Elle vivait seule avec une domesticité des plus restreintes. Je reçus ses confidences alors que j'avais 15 ans et qu'elle en allait avoir 60. C'était si furieux et si chaste que... je n'ai jamais osé l'écrire. L'héroïne de l'auteur, d'Eugène Le Roy, est une fière, mais très sensible amazone, qui s'éprend de son domestique, lequel, rustique page, s'engagea et devint capitaine. Elle ne voulut jamais se mésallier en l'épousant, malgré sa croix décrochée, selon la mauvaise habitude du temps, à la pointe de son sabre, et comme il en mourut, elle en devint folle. M'est avis, comme l'a si bien expliqué l'auteur de ce roman bien 1830, qu'elle perdit la raison parce qu'elle voulut, par une pudeur farouche, lutter contre tous les entraînements de son fougueux tempérament. (Les femmes de ce temps-ci ne comprendront pas très bien, j'en ai peur, ce sentiment-là !) Le roman de ce grand amoureux de pays sauvage et de nature féminine très assortie est de belle tenue, bien écrit et sans fantaisie outrancière. Un grand respect de la vérité lui donne une atmosphère calme et résignée, un ton de bonne compagnie provinciale qui en fait son principal charme.

La Baraka et le **Compagnon de route**, par Edouard de Keyser. L'auteur paraît avoir beaucoup voyagé et bien connaître les lieux dont il parle, ce qui donne toujours une valeur certaine à l'œuvre qu'il vous soumet. *La Baraka* est un drame psychologique se passant au Moghreb, entre une faible femme hantée par des hallucinations que provoque son mari, ce vilain monsieur. Elle reçoit chez elle une poétesse qui la sauve du danger de devenir folle, mais lui prend, sans s'en douter, un beau héros de roman, officier un peu farouche, qui préfère, naturellement, la belle parisienne à la pauvre créature détraquée. *Le compagnon de route* est un explorateur des contrées saintes où fermentent tant de superstitions et de conspirations. On voit Jérusalem et on y rencontre un atroce moine russe qui ressemble terriblement à notre ineffable Raspoutine. Tout finit bien par un mariage d'amour après un crime pittoresquement décrit.

Tous des anges, par Jacques-Emile Blanche. Avec une ironie très tranquille et un air de ne pas accorder trop d'importance aux questions morales, politiques ou sentimentales, l'auteur nous raconte la chronique d'une famille de forts bourgeois extrêmement attachés à leur caste et lavant leur linge sale en famille. Un portrait de femme se détache surtout de cette galerie et c'est un chef-d'œuvre : Blandine, qui fait toucher des deux épaules plusieurs maris, mais qui n'arrive pas à dompter ce bon M. Tranche, un notaire très madré, un peu porté sur la jupe, mais se garant d'en prendre les responsabilités légitimes. La guerre passe par là-dessus et on revient : *Tous des anges* dans le paradis de la Simiane, sans que ces différentes mentalités aient le moins du monde changé. Le pauvre chevalier d'industrie, qui s'était fait épouser, en meurt à la peine, roulé physiquement par Blandine, seule morale de l'histoire.

Le Sang des dieux, par Marc Elder. Un rejeton tardif d'un glorieux académicien qui, de sa plus tendre enfance à son âge de jeune homme, fait le malheur de ses parents. Ce n'est pas rare de voir les dynastiques tomber aussi bas que possible dans l'opinion de ceux qui les créèrent, pour, justement, continuer leur gloire. Ce fut l'éternelle erreur des rois de s'imaginer qu'une œuvre personnelle peut être celle de l'héritier, et sans les habiles croisements de race obtenus par la ruse amoureuse des femmes, il n'y aurait peut-être jamais eu de perpétuité possible, sinon dans les cimetières. Du reste, quand on songe à la différence d'esprit qui existe, moralement parlant, entre Dieu le père et dieu le fils...

Stella-Lucente, par Albert Erlande. Ça, c'est une grande machine pour le théâtre du crime, et elle est naïve, très romantique, se passe à Venise. L'auteur tient à déclarer qu'il n'a joué aucun rôle dans cette histoire, je le crois sans peine, car elle devait se passer bien avant sa naissance!

Tibériade, par Gonzague Truc. C'est un livre sérieux, bien écrit, bien déduit, mais qui ne peut retenir l'esprit du lecteur qu'en qualité de sermon. Cette catholique fervente et bien lettrée finissant par ne plus croire à rien, non pas parce qu'elle est allée chercher des émotions au lac de Tibériade, mais surtout parce qu'un homme distingué lui a fait entrevoir certain néant et l'a intéressée par un attrait peut-être plus mondain que vraiment

esthétique, ne peut pas toucher du tout l'entendement des incrédules, et, pour les vrais croyants, elle doit paraître inutile à tous les points de vue.

Le Mariage d'Abélard, par Jules Perrin. Une très habile restitution des mœurs du temps, très documentée et prenant par tout le relief d'une chose vécue de nos jours par l'ampleur et la sincérité des passions qu'elle met en jeu. *L'Abélard* de l'auteur n'est plus du tout ridicule, mais son Eloïse paraît un peu plus rouée que l'autre, celle de la légende. Ce prince d'Église, en proie aux tourments tardivement sensuels, est très normalement construit, et on le comprend mieux que celui qui apparaît seulement la victime.

Les Araignées, par Adolphe O. Orna. Mœurs anglaises dans lesquelles on transplante des Françaises, la mère et la fille, qui, à mon humble avis, n'y font pas la plus noble des figures. Remplies d'une fausse pudeur et de cette funeste illusion de la femme de la bourgeoisie française qui pense qu'elle doit tout attendre de l'homme, elles tissent inconsciemment des toiles où se prennent les jeunes gens, attirés par leur charme d'objets de luxe, et ça finit très mal. Ils crèvent tous... comme des mouches. Pas très flatteur pour la France, mais très bien étudié au seul sujet psychologique des femmes de tous les pays.

Jeanne la mystérieuse, par Léon de Tinseau. C'est toujours avec un plaisir nouveau qu'on lit un roman de cet auteur à la fois spirituel, très délicatement railleur et de bonne souche littéraire. Jeanne, c'est une nouvelle riche, ancienne femme de chambre, fort bien élevée, laquelle a épousé un honnête ouvrier enrichi dont le seul tort est... d'aimer les femmes de la haute !

Les liens, par Jean Balde. Le martyre d'une sœur aînée aimant courageusement son jeune frère et qui le voit partir pour des contrées lointaines avec la femme qu'il a choisie lui-même sans lui demander son consentement. La gloire qui viendra compensera tout et l'espoir d'une vie meilleure sera la dernière consolation ; seulement, si les écrivains très bien pensants qui font ces romans-là savaient au juste l'effet produit par leur belle résignation et l'égoïsme féroce qui transsude de leurs pages... ils ne les écriraient peut-être pas !

Celui qui supprima la mort, par Bruno Ruby. Il eut tort, naturellement, et il fabriqua un nombre de patriciens très

dangereux. Tous ces immortels sont des ennuyeux et des vicieux qui ne savent que faire de leur éternité et qui finissent par avoir envie de se tuer, ou de tuer les autres. Très intéressante fiction, seulement la noble philosophie de ces histoires-là est un peu équivalente à celle qui consiste, pour un homme très riche, à dire, d'un ton fatigué, au pauvre mendiant du coin du quai : « Ah ! si vous saviez comme c'est lourd à porter une fortune ! » Généralement, ça ne prend pas. Seuls ceux-là savent le prix de la vie qui... vivent pleinement !

Apprendre à mourir, par Paul Doinot. Réflexions et anecdotes religieuses sur la guerre, l'amour et la mort, par quelqu'un qui a vu ces belles choses de fort près... mais qui ne me paraît pas les admettre comme normales, parce que ça l'exaspère. Un peu trop d'*insondables abîmes*.

Aventures sombres et pittoresques, par Frédéric Boutet. De très amusantes et poignantes imaginations par l'auteur de la *Lanterne rouge*. Un grand nombre de drames tout prêts à être mis sur la scène du *Grand Guignol*.

RACHILDE.

THÉATRE

Ces messieurs et ces dames de la Comédie-Française (à propos d'un bilan de fin d'année).

Ce n'est pas la bise, c'est l'été qui dépourvoit les critiques dramatiques. Un peu de chaleur, quelques vrais feuillages, un pan de ciel bleu tendu entre deux toits de Paris, et l'on ne trouve plus rien à dire. C'est alors le moment de parler de la Comédie-Française.

Plusieurs de mes confrères viennent, selon une coutume vénérable, de lui consacrer leurs feuilletons des semaines chaudes. Par l'un d'eux j'apprends que « la Comédie-Française a donné dans la saison trois pièces en vers et un acte en prose ». Cela doit être vrai. Mais du diable si l'on se rappelle les titres de ces pièces et de cet acte ! Il en est des ouvrages qui finissent rue de Richelieu comme des écrivains échoués au bout du Pont-des-Arts : les uns et les autres disparaissent de la mémoire des hommes. En cherchant bien, il me semble qu'on a représenté « chez Molière » un chef-d'œuvre de M. Poizat, où les cochons jouent un

rôle considérable; après tout, ce festival des groins et des queues en trompettes n'est pas tellement incongru. Ne vivons-nous pas à une époque où la charcutaille éclaire le monde ?

Va pour les gorets de M. Poizat ! Sans doute, on les eût préférés moins roses, moins pansés et, pour tout dire, moins académiques ; cochons pour cochons, il aurait mieux valu qu'ils vinssent d'une porcherie-modèle, de chez M. Monjardin, de chez M. Mouézy-Eon ou des anciens établissements Lavedan... Mais on ne nous laisse pas le choix. D'ailleurs, il ne faut point reprocher au Comité de trop aimer les poizateries. Si ce n'était Poizat, ce serait Jules Bois ; si ce n'était Jules Bois, ce serait Silvain. Quel que soit le choix où ces messieurs et ces dames sont portés par leurs instincts naturels, ils nous laissent toujours la consolation de penser qu'ils eussent pu choisir encore plus mal. Il ne vient à l'idée de personne qu'à telle ou telle faribole versifiée ils faillirent préférer quelque ouvrage de qualité. Le fait que, par exemple, les comédiens du Théâtre-Français aient ignoré, quinze années durant, les *Scrupules de Sganarelle* pour laisser finalement à M. Lugné-Poe le soin de faire jouer ce noble et charmant ouvrage (ainsi que, dans la même saison, l'agréable *Sophie Arnould* de M. Gabriel Nigond), ce fait doit éclairer le public quant à l'inutilité d'une institution que rien ni personne ne saurait justifier. Le comité de lecture doit disparaître.

Et par quoi le remplacer? Par rien : j'entends par rien qui lui ressemble. C'est un non-sens que de jouer des ouvrages nouveaux dans un théâtre destiné à la conservation des chefs-d'œuvre, tout comme il serait absurde de donner la consécration du Louvre à des peintres vivants.

Un théâtre de répertoire ? Et pourquoi pas ? Cela existe à Londres, à Berlin, à Rome, avec des fonds singulièrement moins riches. Quant aux risques d'une telle expérience il n'en faut point croire certaines voix intéressées. Le répertoire « fait de l'argent » ; il en ferait davantage s'il était mieux interprété et plus constamment varié. Je répète que le fonds ne manque point. Il y a dans le passé dramatique de la France des centaines d'ouvrages que menace un injuste et définitif oubli. Je le demande à M. Ricou, qui est un lettré véritable, est-ce que, par rapport à la haute justice du temps, le répertoire de la Comédie-Française est beaucoup mieux composé que celui d'un Opéra de province ? Tandis

qu'*on* nous propose les « nouveautés » que chacun sait, on laisse à des entreprises privées le soin de veiller sur le patrimoine classique. C'est Copeau qui en a la charge. Transposez un peu : représentez-vous M. Pierre Mac Orlan donnant chez lui tous ses soins aux travaux du dictionnaire ! Je me hâte d'ajouter que si Copeau ne s'en mêlait point, les chefs-d'œuvre oubliés pourraient moisir sous leur poussière. Souhaitons pourtant que les *Rieurs du Beau Richard* de La Fontaine, la *Rue Saint-Denis* de Champmeslé, la *Didon se sacrifiant* de Jodelle, le *Jodelet duelliste* de Scarron, Le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, le *Chevalier à la mode* de Dancourt, le *Saint-Genest* de Rotrou, la *Petite Ville* de Picard, la *Mère Coquette* de Quinault, l'*Antony* de Dumas père, les *Ressources de Quinola* de Balzac, les *Faux Bonshommes* de Théodore Barrière, le *Candidat* de Flaubert, la *Menteuse* de Daudet, etc., prennent, sur l'affiche, la place de tant de laissés pour compte du boulevard et d'insanes machines versifiées par des marchands de mirlitons.

Il faut changer cela. C'est un point où tout le monde s'accorde. Mais chacun hésite. Il y a les situations acquises, il y a les habitudes contractées et il y a le décret de Moscou... Oui, ma foi, le décret de Moscou ! Et l'on dit cela sans rire. Que penserait-on du garde champêtre qui, dans les vergers, s'en irait lire aux moineaux les Capitulaires de Charlemagne ? Il y a Moscou aussi bien rue de Richelieu que dans les Congrès de la C. G. T. Ainsi, depuis l'incendie du Kremlin, la France a changé six fois de régime et Moscou elle-même n'est plus qu'un affreux séjour, dévasté par le choléra et la famine ; Moscou n'est plus ; cependant le comique officiel, le comique bourgeois, le comique républicain, le comique national arbore, en guise de charte, un papier griffonné là-bas par un capitaine botté, qui payait d'une signature les complaisances d'une actrice. C'est à croire que M. Frédéric Masson régente à lui tout seul l'art français. Il est grand temps de remplacer le décret de Moscou par un document moins napoléonien, je veux dire plus soucieux de la liberté de l'art et de la dignité des artistes. Sans compter que rien, pas plus aujourd'hui qu'hier ou que demain, ne saurait justifier un usage qui confère aux comédiens la charge saugrenue de juger les poètes. Cela est pis que syndical.

A bas, donc, le comité de lecture ! Qu'avant tout l'on supprime

cette vieille épicerie dramatique, où la clientèle ne trouve que poivre éventé, conserves d'ours et confiture de pétrole.

§

Il me souvient qu'un soir de l'an passé, à Dublin, je pensai tout à coup aux sociétaires de la Comédie-Française. Mêlé aux pauvres gens d'Irlande, sous le regard des espions anglais, je me trouvais dans ce fameux théâtre de l'Abbaye où furent joués, depuis vingt ans, tous les chefs-d'œuvre de Bernard Shaw, de Yeats, de J.-M. Synge, de Desmond Fitzgerald. Il y avait, sur la scène, des hommes du peuple, qui jouaient la comédie avec leurs visages, leurs corps, leurs vêtements de tous les jours. L'un surtout m'étonnait. Il représentait un paysan des environs de Killarney, une sorte de cul-terreux à la Cladel, vu à travers un rideau de pluie. Je n'oublierai jamais cet acteur-là. Il était, sans effort, la force et l'ingénuité agricoles. Et il avait un vrai visage d'homme. Si je le voyais maintenant dans une foule, je le reconnaîtrais tout de suite. Mais je ne le verrai plus jamais, car il fut assassiné, un soir, par les glorieux sbires de M. Lloyd George...

Il avait, dis-je, un vrai visage et cela, par contraste, me fit penser aux acteurs sans tête de l'« Illustre Compagnie ». Il riait, il pleurait et cela me faisait penser au rire à ressort de Mlle Sorel ; et cela me faisait penser à la soupe trempée aux larmes du *Père Lebonnard*. Il avait, mon paysan irlandais, une espèce de beauté tantôt végétale et tantôt bovine ; et cela me faisait penser aux élégances de ces messieurs et dames, qui ne connaissaient point de milieu entre le *decorum* du concierge de haut style et les grâces du dentiste argentin. Il parlait, il parlait vraiment ; et cela me faisait penser à ce trombone barbu qui s'appelle : monsieur Albert Lambert fils. Il portait des vêtements qui sentaient les embruns et l'air de la montagne ; et cela me faisait penser aux défroques poudreuses que l'on ne voit plus aujourd'hui que dans les cavalcades d'étudiants et les drames de Victor Hugo. Je pensais à ces choses et je me demandais pourquoi la République française ne traiterait pas ses acteurs de la même manière que la République irlandaise.

§

Je disais cela, un jour, à l'un de nos faiseurs de gloire. L'éminent confrère m'écouta jusqu'au bout : « Enfin, me dit-il, vous croyez au salut par le coup de balai ? Cela vous passera... »

Eh bien ! non, cela ne me passera pas. Il se trouve des gens à qui cela ne passe jamais. Je prie les dieux de m'ôter la vie, avant que je touche la vieillesse, si, pour prix de ma longévité, je dois un jour prendre le parti des vieillards contre la jeunesse. En attendant, je crois, avec beaucoup d'excellents esprits, qu'il faut agir sans retard. Faire maison nette rue de Richelieu, voilà ce qui presse le plus.

Il faut avoir le courage de dire que notre « Théâtre National » est la risée du monde. La vanité, la nullité et la morosité de tous ces acteurs fonctionnaires, de tous ces comédiens préfets ne serait encore rien, si notre orgueil n'avait à souffrir de leur décrépitude. Cette cohorte de vétérans, de ballonnés, de flasques, de gibbeux, de racornis et de poussifs forme un ensemble si tristement célèbre que les plus coriaces « amis de la maison » commencent à voir mollir leur attachement. Nous voyons des tragédiens, qui furent glorieux, s'en retourner à l'état liquide, et, sous le microscope de spécialistes consternés, ces protoplasmes dramatiques flottent dans le jus incolore des tragédies à la Campistron. De pauvres vieux, bien sûr ! et qui vivent l'instant douloureux de leur vie. Ils sont là, sur cette scène qui les porta jeunes et beaux, occupés à piétiner de leurs pieds goutteux leur propre souvenir. Et ils n'ont pas le courage de s'en aller. Est-ce que la pitié de qui les maintient dans leurs emplois ne s'exercerait pas bien mieux en les empêchant de se bafouer eux-mêmes et d'humilier, par surcroît, l'art de leur pays ? Les barbons, une fois congédiés, il conviendrait de s'occuper des jeunes. J'entends qu'il faudrait trier, pour ce coup, et scrupuleusement, les bons acteurs — il y en a — parmi la gent nombreuse des cabots. Oui, certes, il y a de bons acteurs aux Français. Ce sont, en principe, ceux qui jouent le moins souvent. La tradition de l'endroit veut, en effet, que les filles aient atteint l'âge canonique et que les garçons aient perdu leur dernier cheveu avant qu'il leur soit permis de se montrer aux spectateurs sous le vertugadin de Célimène et sous la catogan de Chérubin.

Le merveilleux, justement, est qu'il se trouve encore à Paris des comédiens doués et expérimentés (1), qui renoncent aux succès et aux profits des boulevards, pour attendre, dans les couloirs d'un véritable ministère, leur avancement à l'ancienneté ;

(1) Par exemple M. Léon Bernard.

qui donc osait prétendre que le désintéressement n'est point la vertu des acteurs ? Sans parler de M. Edouard de Max, ce noble artiste, dont la présence en ces lieux disgraciés est un perpétuel sacrifice, il est constant que plus d'un comédien des Français trouverait ailleurs, et sans peine, l'emploi de son talent. Je dis bien d'*un comédien*. En vérité, la troupe de comédie est encore passable et compte cinq ou six artistes dignes du passé de la maison. Mais les tragédiens ! les tragédiens à part entière et à mâchoires dégarnies ? Les tragédiens qu'il faudra bientôt relever, en les prenant sous les aisselles, après les scènes d'amour ; les tragédiens du style Fenoux et du genre Ravet qui vivent dans les temples augustes de l'antiquité ainsi que des gendarmes dans leurs casernes ! Va-t-on licencier leurs légions ? Il est temps, il est grand temps ! quiconque en juge bien qui voyage à l'étranger. Il n'est, à présent, guère de pays où l'on ne s'en amuse à nos dépens. On bafoue dans toutes les langues nos coquettes diplômées et nos jeunes premiers octogénaires ; ces pauvres gens prêtent d'autant plus à rire que nous parlons sans cesse de « rajeunir les cadres ». A Londres, particulièrement, on ne nous épargne guère ; et Londres, qui élève, au cœur de la Cité, des statues à ses grands comédiens, a bien le droit de rire comme il fait. Londres rit, Berlin, Rome, Barcelone — et Chicago même, pour n'en pas dire plus — se moquent de nous.

Il est assez fâcheux que la presse et la critique ne disent point sur ces choses la vérité. Quelques journaux l'ont fait et s'en trouvent bien. Un des articles qu'il faut signaler, c'est celui que publia, dans *Bonsoir* (1), un jeune écrivain, M. Marcel Achard (qui sera vraisemblablement l'un de nos plus cruels satiriques), sous le titre : *L'orgueil d'être mauvais*. M. Marcel Achard écrit un dialogue où MM. Fenoux, Mayer, Georges Berr font juge de leur glorieuse inaptitude M. Raphaël Duflos, « le plus mauvais comédien de l'époque ». Et M. Duflos se grattant le crâne et la narine répond : « Messieurs, où commence le mauvais comédien, où finit-il ? Je sais où il finit... Quand je disparaîtrai, il faudra des générations pour réunir dans un même homme tous les défauts que j'avais soigneusement accumulés... »

Que chacun s'amuse d'une pareille charge et que même on la puisse trouver de moyen goût, n'est-ce point le signe que ces

(1) 24 août.

messieurs et ces dames ont lassé la patience de tous ? Il paraît que ce Raphaël Duflos a joué, dernièrement, le *Misanthrope* de manière à scandaliser les habitués de l'endroit, et pourtant... On m'assure qu'il parut sous les rubans verts avec un visage encadré d'une barbe en forme d'artichaut. Il en est bien capable. Aussi bien le verbe valait le poil, et l'Alceste de M. Duflos fut en son genre mémorable. Le Tartufe de M. Silvain ne tiendra, certes, pas une moindre place dans la mémoire des amis de Molière.

Je répète que tout cela ne serait rien si la Comédie-Française ne passait au regard de l'étranger pour une espèce d'institution. Pour l'homme au complet gris, qui nous arrive par les paquebots et les grands express, le théâtre national doit être le meilleur théâtre de la nation. Cela est vrai chez eux. Il faudrait leur expliquer que ceci ne peut pas être vrai chez nous. Et, du reste, pourquoi n'est-ce point vrai ici comme ailleurs ? Pourquoi la troupe maigrement payée du Théâtre Français réunit-elle principalement les plus médiocres comédiens de l'époque ? On nous dit que c'est la faute à la politique. Les politiciens ont bon dos. Pour deux ou trois vieilles bayadères nourries dans les harems des pachas de la troisième république, que de cabotes, que de petites sottes ! Pour un acteur d'antichambre, imposé entre deux distributions de rubans, que de brichanteaux ne doivent, en bonne justice, leur fortune qu'à la médiocrité de leurs moyens. Cessons de croire au machiavélisme des sots, des tenaces, des respectueux. En vérité, leur avènement est la conséquence d'une loi naturelle. Nous voudrions précisément qu'un ministre des Beaux-Arts trouvât l'énergie qu'il faut pour contrarier cette loi. Il est mort depuis deux mille ans le Grec qui nous apprit que la société — ce qu'on nomme à présent la civilisation — est faite de vertu, c'est-à-dire de force. Je conviens qu'il en faut une grande ici. Il s'agit de vaincre la routine. A vous, M. Léon Bérard ! Et ce ne sera pas une petite chose que de troubler le ron-ron de tous les matous de Paris.

Memento. — J'avais, dans mon dernier article, écrit : « Si l'on songe à la douloureuse condition où sont en ce moment réduits des centaines d'écrivains, si l'on songe que pour les artistes dont les pères ne possèdent pas de coffres-forts, il n'est plus aujourd'hui ni brasseries nocturnes, ni phalanstères, ni pension Laveur..... Un jeune écrivain, M. Arbellot de Vacqueur, m'écrit :

La pension Laveur tient bon, toujours grâce à la vigilance de la famille Castellan, successeurs héréditaires.

Aujourd'hui étudiants, avocats, journalistes, jeunes gens du quartier se retrouvent aux heures des repas aux places qu'occupèrent autrefois les Victor Hugo et les Gambetta, etc., etc... et je vous assure que la conversation ne languit pas.

Il n'y a donc peut-être plus aujourd'hui de «brasseries nocturnes », de « phalanstères »,mais il y a toujours la *Pension Laveur*,qui vit et ne demande qu'à vivre, tant qu'il y aura des Castellan et des étudiants dans Paris. E. ARBELLOT DE VACQUEUR.

HENRI BÉRAUD.

HISTOIRE

Duc de la Salle de Rochemaure : *Gerbert, Silvestre II.* Rome, Imprimerie Editrice Romana; Paris, Emile-Paul.

L'important ouvrage du duc de La Salle de Rochemaure sur **Gerbert, Silvestre II**, imprimé à la veille de la Guerre, fut, comme maints autres ouvrages, retardé dans sa publication par les événements. Ce retard, dans le cas présent, n'a qu'un inconvénient relatif, car un sujet comme celui-ci n'est pas de ceux qui se renouvellent tous les jours, et je ne sache pas que quelque autre ouvrage sur Gerbert soit venu depuis apporter des éléments inédits, ce qui pourrait, d'ailleurs, être malaisé, celui-ci, sauf nouvelles découvertes plus ou moins possibles de l'érudition, paraissant définitif à ce jour.

Entre autres travaux utilisés (et l'on a l'impression que tous les documents qu'on peut couramment ou spécialement connaître se trouvent ici recueillis), M. de La Salle de Rochemaure a pu s'aider de la classification chronologique des lettres de Gerbert par M. Havet, ce travail si précieux, qui n'a d'égal que celui de M. Boubnow en Russie. C'est grâce à un tel labeur que la biographie exacte de Gerbert est devenue possible et que M. de La Salle de Rochemaure a pu l'écrire. Les lettres de Gerbert, dépourvues de dates, avaient jusqu'ici été utilisées sans aucun ordre. L'ancien travail d'Olléris est très défectueux. « Chaque biographe les classait à sa fantaisie, appliquant à tel événement une lettre motivée par tel autre, supposant adressée à un personnage une épître qui, envoyée à un autre, prend une signification toute différente. » Et l'auteur conclut :

Ces travaux d'une importance capitale ont éclairé d'un jour tout nouveau la figure de Gerbert, détruit irrémissiblement telle opinion admise,

ayant acquis force de fait historique, et rendu indiscutable telle autre que les historiographes les plus avertis n'osaient que formuler timidement à l'état d'hypothèse (1).

Cette étude présente donc un Gerbert nouveau.

On pourra, d'après ces pages, laborieuses sous leur forme aisée, se faire une idée sans doute aussi approchée que possible de ce personnage quasi-légendaire, qui nous était parvenu deux fois énigmatique, à cause des légendes formées sur lui et à cause de sa propre complexité. Les légendes (à commencer par celle de la fuite clandestine et peu honorable en Espagne), les légendes sont détruites, et c'est beaucoup, et il en faut louer la critique de l'auteur. Toutefois, par ailleurs, les complexités où s'enveloppe la réalité du caractère, et qui sont une part de cette réalité, semblent expliquées un peu en style de panégyrique. Le panégyrique veut trouver tout bien. Or, on ne demandait pas trop, peut-être, que l'investigation savante, au lieu d'être purement analytique, s'embarrassât, comme elle le fait plus ou moins ici, de préoccupations élogieuses, morales, grâce auxquelles Gerbert se trouve, semble-t-il, çà et là, simplifié à bon compte. Mais, dira-t-on, nul historien ne peut se prendre d'intérêt pour le mensonge, c'est-à-dire pour du pur non-être. Là où il n'y a *rien*, le Diable, père de ce *rien*, retrouve ses droits, et l'historien honnête homme perd les siens ! Le parti pris d'« éloge », ici, dénote seulement la croyance, la certitude que Gerbert, ce Gerbert qu'on nous rendit suspect, ne fut pas une âme fausse ; qu'il fut, au contraire, une âme vraie, sincère, et d'une grandeur démontrable. Cette démonstration, l'auteur a voulu l'accomplir : but sympathique ; on croit cependant à quelque idéalisation involontaire, qui n'a pas empêché, je me hâte de le dire, une forte proportion nouvelle de réalité d'entrer dans cet ouvrage. Mais, après tout, quand bien même Gerbert n'aurait pas été aussi parfaitement louable que le pense son nouveau biographe ? Eh bien ! je le déclare pour ma part : du point de vue de l'art historique, il ne m'intéresserait pas moins !

L'imagination historique conserve un souvenir spécial et vivide de ce moine, inquiétant de génie et de souplesse en un siècle de fer et de ténèbres ; né gardeur de troupeaux dans un coin

(1) Par exemple en ce qui concerne une prétendue condamnation de Gerbert par le Saint-Siège relativement à son élection à l'archevêché de Reims.

perdu d'Auvergne ; recueilli, comme enfant prodige, par la Sainte Mère Eglise, sauvé, élevé, instruit par elle. L'imagination historique le suit, au sortir de l'abbaye natale, jusque sur les confins des Maures d'Espagne, où, greffé sur la science arabe, son savoir s'épanouit en floraison géométriquement luxuriante ; où, mise au contact probable de l'Islam infidèle, sa personnalité prend cet air d'exotisme lointain, propice aux légendes plus ou moins démoniaques dont le Moyen-Age ne s'est point privé. Elle l'accompagne ensuite, cette imagination historique, dans la Rome du xe siècle, lamentable amas de donjons et de chaumières parmi des terrains vagues jonchés de grandes ruines, avec le Palais du Latran où la Papauté végète dans les solitudes du Cœlius, et l'ébauche de ville nouvelle dans le Champ-de-Mars, au pied et comme aux genoux de Saint-Pierre sur le Vatican. Elle voit le Moine savant éblouissant le Pape ignorant ; et comment l'Empereur le prend des mains du Pontife, ce Moine prestigieux, pour faire de lui le précepteur de son fils, le futur Othon II, qui, monté sur le trône, s'attache, par un indissoluble lien féodal, le Religieux français, libre de tout lien pareil dans son propre pays ; et comment cette circonstance curieuse, quoique parfaitement régulière dans le cas de Gerbert (du moins on le suppose), est la circonstance génératrice de la carrière de celui-ci, placé, comme protégé des Othons, après d'irrémédiables déboires en France au sujet du siège de Reims, sur le trône archiépiscopal de Ravenne, et finalement dans la chaire même de Saint-Pierre.

Une idée tout à fait impropre, anachronique, serait de raconter cette carrière en se mettant au point de vue de la nationalité, alors que la nationalité n'existait, comme fait, qu'à peine, et, comme doctrine, point du tout. M. de la Salle de Rochemaure a soigneusement indiqué, sous ce rapport, la couleur des temps. Après des précisions sur la condition initiale de la personne de Gerbert comme sujet-né de l'abbé d'Aurillac, l'auteur ajoute :

Le froc bénédictin, que portait l'ancien pâtre de Belliac, l'avait affranchi de toute obligation native, mais son Abbaye de Bobbio, qu'il tenait d'Othon II en fief direct, avait fait de lui un vassal de l'Empire... Par sa mentalité autant que par son origine, Gerbert appartenait bien à ce peuple Aquitain, « à l'esprit clair et subtil », qui confondait dans sa défiance un peu dédaigneuse les peuples d'outre-Loire, Francs, Belges et Teutons. Tout naturellement, Gerbert, installé à Reims, parle des

« Barbares » au milieu desquels il vit, s'estimant, lui, Gallo-Romain Aquitain, aussi étranger aux Francs de Lothaire et Hugues Capet qu'aux Lorrains et aux Germains d'Othon de Saxe. Il ne faut pas perdre de vue cette mentalité ancrée chez lui, si on veut comprendre et juger équitablement sa conduite politique...

Son seul serment féodal était donc en Allemagne (si toutefois nous avons bien suivi les recherches de l'auteur, et si celles-ci sont complètes, notamment en ce qui concerne la situation de Gerbert vis-à vis de Hugues Capet, comme archevêque de Reims et comme détenteur du privilège de Grand Chancelier de la Couronne).

Mais il n'en eut pas moins un rôle important lors de la substitution de la dynastie capétienne à la dynastie carlovingienne. Par son influence sur Adalbéron, archevêque de Reims, dont il écrivit le discours décisif, prononcé à l'assemblée de Senlis, il fut assurément pour beaucoup dans l'élection de Hugues Capet. Cependant, s'il avait, lui, Gallo-Romain, à l'égard de la France septentrionale des Capétiens, les idées plus haut exprimées par l'auteur, pourquoi donc ce zèle ? Une thèse, que M. de La Salle de Rochemaure rapporte sans l'endosser ni la discuter, est celle-ci ; Hugues Capet devait être pour l'Empereur d'Allemagne Othon II un roi de France moins gênant que ne l'aurait été Charles de Lorraine (le collatéral carlovingien à qui revenait de droit le trône à la mort de Louis-le-Fainéant). Le Carlovingien aurait continué à revendiquer la Lorraine et fait la guerre. Hugues Capet, trop faible à ses débuts, n'y pouvait songer. En faisant écarter de la succession carlovingienne Charles de Lorraine, Gerbert agissait donc en bon feudataire des Othons. C'est ce qui a fait dire à G. Monod : « Hugues Capet est monté sur le trône avec l'appui des Allemands, et le prix de leur alliance a été l'abandon de toute revendication sur la Lorraine. » Il est bon de rappeler ici que les Ducs de France et Hugues Capet, leur descendant, n'en avaient pas moins toujours lutté contre les invasions allemandes, encore que le caractère « national » de ces princes leur soit surtout venu de la résistance contre les Northmanns (1). La transaction (assez forcée) de Hugues Capet avec l'Empire germanique, et par suite le rôle de Gerbert en ceci, ne sauraient

(1) Lorsque le Duc de Chartres, en 1870, prit le nom de Robert Lefort (Robert le Fort), ce fut cette tradition qu'il se trouva rappeler.

être envisagés, du reste, en aucune manière, de notre point de vue moderne. Il y a mille ans de cela, et la constitution d'un pouvoir efficace au milieu de l'anarchie carlovingienne était alors une considération beaucoupplus importante que la conquête de la Lorraine. Enfin, bien qu'il n'y eût pas encore une chrétienté qui fît de l'Europe, comme un peu plus tard, une République chrétienne, l'influence de l'Eglise était grande, et une certaine universalisation politique procurée par la Foi eût enlevé aux querelles nationales, si tant est qu'il eût pu y en avoir déjà, l'ivresse souvent stupide et inique de leur ferment local. C'est d'ailleurs (ce point de vue de la Foi) ce qui fait précisément que l'on ne goûte pas beaucoup ces paroles par lesquelles Gerbert termine la lettre, adressée au Pape Jean XIV, où il demande secours au Pontife dans ses difficultés de l'Abbaye de Bobbio : « Autrement (si vous ne me secourez point), ne vous étonnez pas que je m'attache au parti où règne principalement la loi humaine et non la loi divine. Car l'humanité a la première place dans les choses d'action, la Divinité dans les choses de spéculation. Il en arrivera ainsi par pusillanimité, si votre magnanimité m'abandonne. » On n'aime pas beaucoup le son de ces paroles. « Pusillanimité », dit-il. Ailleurs, on pourrait dire : « souplesse », souplesse extrême de conduite. Gerbert, qui menaçait le pape de manquer de Foi et qui était avec cela fort souple, Gerbert ne fut pas un homme tout d'une pièce ; et même son biographe, tournant cette dernière caractéristique en vertu intellectuelle, l'en loue à voix un peu haute : « En un temps qui ignorait les divergences de convictions religieuses, il fut un des rares privilégiés qui put se rendre compte qu'il n'existe pas dans l'humanité qu'un seul et unique concept des plus graves problèmes. Il était assoupli, déjà prêt aux difficultés du rôle politique et social qu'il serait appelé à jouer. »

C'est ce que fit bien paraître, effectivement, sa conduite au milieu des désordres qui éclatèrent dans l'Eglise de Reims, lorsque la mort de son métropolitain Adalbéron eut ouvert une succession difficile. J'ai lu d'un trait ces pages, véritable chronique du Haut Moyen Age, sombre et violente, pleine de terreur et de trahisons ; et je dirai franchement que le rôle joué par Gerbert dans tout cela ne m'a pas laissé une impression très favorable. On conçoit qu'il se soit avec dépit vu, par l'ingratitude d'ailleurs

impolitique de Hugues Capet, frustré de l'héritage d'Adalbéron, son bienfaiteur et son ami, qui l'avait désigné par testament. Mais son rôle à l'égard d'Arnoul-le-Carlovingien, nommé à la place de Gerbert, reste douteux. D'une part, poussa-t-il astucieusement au parjure, afin de le perdre, ce supplantateur détesté (qui, malgré ses serments, dès qu'il fut dans la place, avait trahi Hugues Capet au profit du prétendant Charles de Lorraine, son parent) ? Pensa-t-il, d'autre part, se montrer agréable à son suzerain germanique, peut-être inquiet maintenant du pouvoir grandissant de la nouvelle race royale, — Hugues Capet, par l'accession de son fils Robert à la Couronne, venait, malgré l'opposition des seigneurs, de fonder le principe d'hérédité, — en favorisant Charles de Lorraine, alors en guerre avec Hugues Capet, et devenu maître de Reims par la défection d'Arnoul ? Ce qui est certain, c'est que Gerbert, à ce moment-là, se rallia à la cause carlovingienne. Et lorsqu'il eut fait retour à la cause capétienne, à laquelle il devait des réparations et des gages, comment se défendre, en effet, de tout soupçon envers lui, lorsque ses ennemis nous montrent sa main dans la succession d'intrigues, de parjures et de trahisons qui livrèrent à Hugues Capet les deux derniers Carlovingiens ? Je ne sais, mais j'ai entrevu, là, un véritable caractère de ces temps.

J'arrêterai ici l'analyse de cet ouvrage considérable, me contentant d'avoir démêlé un point où la réalité historique du personnage de Gerbert paraît se montrer à nu. On se sent, ici, sur le vrai sol du Haut Moyen Age, sur la fruste dalle romane où posèrent ces pas furtifs ou brutaux d'hommes rusés ou violents allant à leurs œuvres ténébreuses. J'ai parlé plus haut de « complexités » malaisément simplifiables par la vertu plus ou moins synthétisante du panégyrique : voilà une de ces complexités, une de ces authentiques complexités de la destinée de Gerbert en un siècle d'ombre et d'airain !

L'histoire de son passage sur le siège archiépiscopal de Reims n'est que le récit de ses difficultés et de ses déboires, Rome n'ayant point ratifié l'œuvre du Concile trop gallican de Saint-Basles. Evincé de son archevêché, il se retira, on le sait, en Allemagne auprès d'Othon III, et refusa sagement de se prêter à un schisme, écrivant à la reine Adélaïde, veuve de Hugues Capet, ces paroles si honorables pour sa mémoire : « Plutôt que de voir l'E-

glise déchirée par des schismes, je verserai, s'il le faut, tout mon sang, pour en défendre l'unité. » Et puis, il avait Othon III ; mais il ne l'eût pas eu, que son amour de l'Eglise eût été le même; rien, sur ce point, ne permet de dire le contraire, et il ne faut pas abuser de l'argument tiré de la « pusillanimité » de Bobbio.

Pour le surplus, l'auteur, dans le passage de la lettre d'Adélaïde que nous connaissons par la réponse de Gerbert, s'est abstenu de commenter les expressions,« acerbes » se plaint Gerbert, qui témoignent du mécontentement causé par le départ volontaire de celui-ci,le ton étant celui que l'on peut prendre en présence d'une défection. Gerbert, dans cette épître, — à part le beau passage sur son horreur du schisme, — se montre surtout politique, et trop politique, il me semble. Il insiste avec trop d'adresse sur l'affection d'Othon III, auprès de qui il s'était réfugié, pour le roi Robert. Ce qu'on démêle surtout, c'est qu'il fait de son mieux pour apaiser des susceptibilités légitimes. Diplomatiquement,il annonce pour bientôt sa propre visite (car il n'est point parti définitivement, qu'on se rassure!) — quand le synode de Rome l'aura justifié, lui, Gerbert, appuyé en ceci par l'Empereur (trait final d'un habile homme qui sent sa force et la fait sentir).

Les dernières parties, sur lesquelles le manque de place ne nous permet pas d'insister,contiennent l'histoire de Gerbert comme archevêque de Ravenne et comme pape. On sait que son accession au siège de Ravenne (où il ne fit que passer) et son élévation au trône de saint Pierre furent dues à la protection d'Othon III. Cette histoire d'un pontificat remarquable, mais de trop courte durée (trois ans à peine) est écrite avec d'intéressants détails sur la bonne administration de Gerbert, sur ses difficultés locales (Rome étant le terrible municipe qui devait chasser Innocent III), sur le couronnement d'Etienne Ier comme roi de Hongrie,sur la date fâtidique de l'An Mille (pure légende), enfin sur les grandioses conceptions politiques de l'ancien petit pâtre arverne devenu Silvestre II. Il voulait réunir et combiner dans Rome le pouvoir pontifical et le pouvoir impérial. L'Empire romain eût été restauré dans les données du Christianisme.

Le duc de La Salle de Rochemaure a raison d'appeler Gerbert un homme extraordinaire. Savant génial pour son temps, poli-

tique plein « d'industrie » avec son coup d'œil sur les destinées capétiennes, il lui aura manqué d'être supérieur par le caractère à ses contemporains comme il le leur fut par l'esprit. Cet esprit est de la lignée de Gœthe, de Cuvier. La flamme de l'Apôtre est absente. Cette biographie lui prête, un peu gratuitement, l'ardeur et la générosité des sentiments ; et l'appréciation des actes, rapportés cependant avec un savoir historique des plus consciencieux, semble parfois en souffrir. Çà et là, on sent que l'auteur aurait dû céder davantage à la tentation d'être strict.

Mais aussi Gerbert vécut en un siècle terrible.

EDMOND BARTHÈLEMY.

QUESTIONS JURIDIQUES

Flagrant délit. — Droit de défense. — Inculpé et prévenu. — Propriété littéraire et artistique. — Indivisibilité d'une œuvre faite en collaboration. — Droits des héritiers. — Forme des arrêts. — Droit des gens. — Droit assyrien.

La procédure de **flagrant délit** a été introduite dans notre instruction criminelle par la loi du 20 mai 1863.

Elle s'applique à des délits jugés assez graves pour nécessiter l'arrestation de l'inculpé et dont la réalité, évidente, rend une information inutile. Elle réalise une économie de détention préventive et de procédure.

Mis sous mandat de dépôt par le procureur de la République, l'inculpé est traduit sur-le-champ à l'audience du tribunal ou, s'il n'y a pas d'audience, cité pour une audience qui doit avoir lieu le lendemain.

Si l'inculpé le demande, dit l'art. 4, *le tribunal lui accorde un délai de trois jours au moins pour préparer sa défense.*

La loi du 23 juin 1921 remplace cet art. 4 par les dispositions suivantes :

Le président devra avertir l'inculpé qu'il a le droit de réclamer un délai pour préparer sa défense.

Si l'inculpé use de cette faculté, le tribunal lui accordera un délai de trois jours au moins.

Mention de l'avis donné par le président et de la réponse du prévenu sera faite dans le jugement.

Les dispositions du présent article sont prescrites à peine de nullité de jugement.

§

Pourquoi *inculpé* dans les § 1 et 2 de cet article et *prévenu* au § troisième ?

Simple désir d'éviter la répétition. Ainsi un procès-verbal de gendarmerie, qui relate le vol d'une poule, dira « poule » la première fois et puis « cette volaille » ou « le gallinacé »...

Inculpé et prévenu sont synonymes, et c'est en vain qu'on essaierait de les différencier en déclarant qu'inculpé s'entend de l'individu soupçonné, prévenu de l'individu poursuivi, ou bien que l'inculpé se métamorphose en prévenu lorsque, du cabinet d'instruction, il passe devant le tribunal.

Inculpé, dit-on aussi, s'applique au délinquant poursuivi en citation directe avant que la citation lui ait été délivrée ; la délivrance de la citation lui donne la qualité de *prévenu*.

Ces explications peuvent trouver de l'appui dans certains textes pris isolément. Mais aucun ne s'accorde avec l'ensemble de notre législation criminelle.

Le Code d'Instr. crim. de 1808 dit toujours *prévenu*, sauf dans les articles 128, 129, 133.

Et c'est sans raison qu'*inculpé* se substitue là au terme habituel, le rapprochement des trois articles l'indique bien. Les trois cas qu'ils visent ne se ressemblent pas et ils ne s'opposent pas aux articles qui les avoisinent.

Cependant, la loi du 17 juillet 1856, qui les a abrogés et remplacés, conserve ce terme dans le texte de remplacement. Et cette transplantation l'aura comme enraciné dans la procédure criminelle. Laissez-leur prendre trois pieds chez vous... Il va s'y développer de telle façon qu'il chassera le terme ancien.

Dans les art. 113 à 126 du Code d'Instr. crim., la loi du 14 juillet 1865 sur la liberté provisoire trouvait toujours *prévenu*. Elle met, à deux exceptions près, *inculpé*.

La loi du 20 mai 1863 sur les flagrants délits emploie toujours *inculpé*. De même l'importante loi du 8 décembre 1897, sur l'instruction préalable.

Sous différentes formes : *encolpé*, *encuppé*, *encoulpez*, le mot est fréquent (m'apprend Littré) dans la littérature moyenageuse. Mais d'où vient-il en tant que terme juridique ? Droit romain ou droit canon ? De qui le criminaliste de 1808, quand il l'introduit par mégarde dans les art. 128, 129 et 133, l'avait-il reçu ?

Inculpation n'est pas non plus de sa langue. Il dit, rarement d'ailleurs, *prévention*. Mais on lit *inculpation* dans la loi du 8 décembre 1897.

Notre ancienne procédure ignore aussi bien l'inculpé que le prévenu, désignation que je trouve (toujours avec l'aide de Littré) pour la première fois dans Voltaire. Elle ne connaît que des *accusés*...

En fait, un regard jeté du point de vue sémantique sur ce problème de terminologie montre l'adoucissement par grandes étapes de l'esprit qui a présidé à la législation pénale.

Autrefois, tout individu auquel dame Justice s'adresse est, dès la première minute, un *accusé*. Le législateur impérial réserve ce grave mot pour l'individu traduit en cour d'assises et dont la culpabilité se trouve déjà affirmée par la chambre d'accusation. Tout autre est dit *prévenu*. Cependant cette seconde expression, scrupuleuse par rapport à la première, le législateur, cinquante ans plus tard, la juge excessive. Elle lui paraît impliquer, sinon qu'il tient le justiciable pour coupable, du moins la présomption que son cas nécessitera une poursuite. D'où l'usage du mot *inculpé*, qui n'est que l'*individu soupçonné*, tandis que le *prévenu* sera l'*individu poursuivi comme présumé coupable* d'un fait qualifié délit, l'*accusé* étant *l'individu poursuivi comme présumé coupable d'un fait qualifié crime*. Telle est la définition inscrite dans l'art. 126 du décret du 20 mai 1903.

Mais cette définition à l'usage des gendarmes (le décret de 1903 se rapporte à l'organisation de la gendarmerie) ne répond pas à la réalité, car, dès 1863, ce terme de *prévenu* a commencé de choquer la délicatesse du législateur. Il ne s'en servira point, sauf quand le souci de l'élégance stylistique l'engagera à dire « volaille » au lieu de « poule » ... comme c'est le cas dans le § 3 de l'art. 4 de la loi du 23 juin dernier.

§

Dans le *Mercure* du 1er avril 1920 j'examinais des décisions intervenues en matière de **propriété littéraire et artistique** et qui poussent aux extrêmes conséquences le principe de *l'indivisibilité d'une œuvre faite en collaboration*. L'une de ces décisions, rendue le 27 mai 1919 par le Tribunal de la Seine, s'applique à certains opéras de Donizetti. Elle aboutit à reconnaître aux héritiers du musicien, lequel est mort en 1848, le

privilège de percevoir des droits d'auteur, quant à ces opéras — dont *la Favorite*, *la Fille du Régiment* — jusqu'en 1925, parce qu'en 1925 seulement, le droit de jouissance des héritiers des librettistes desdits opéras, lesquels librettistes sont morts en 1875, sera expiré. Je laissais entendre que cette décision, d'ailleurs conforme à une jurisprudence assez nombreuse, était grandement discutable.

La voici réformée par un arrêt de la cour de Paris du 8 juin 1921 (*Gaz. Trib.* du 3 juillet).

Cet arrêt revient à la théorie du premier document que je connaisse en la matière (Paris, 21 juin 1858, *Sirey*, 1859, 2, 113). Il ne conteste pas qu'un opéra soit, au point de vue légal, une œuvre d'une unité absolue, sur laquelle ses différents auteurs, musicien et librettiste, possèdent des droits identiques. Mais il juge que « ces droits ont un caractère exclusivement personnel, en ce sens que la loi n'en subordonne pas la durée à celle de l'œuvre elle-même, mais à l'existence de chacun des auteurs et à la qualité de ses héritiers ». Chacun des collaborateurs possède un droit tout à fait indépendant du droit de l'autre ou des autres collaborateurs ; et comme il le possède à part, il le perçoit à part. L'arrêt rejette ce raisonnement d'école « qu'une œuvre artistique ne peut être pour partie l'objet d'une propriété privée et pour partie être tombée dans le domaine public », raisonnement fondé, dit-il, sur une pure terminologie d'ailleurs étrangère à la loi de 1793) loi applicable en l'espèce), laquelle se borne à reconnaître aux auteurs un droit personnel et viager, transmissible pour une durée limitée à leurs héritiers.

Et après avoir proclamé que l'application des règles de l'indivisibilité, *règles qui sont une pure création de la jurisprudence*, n'est légitime que dans la mesure où elle se trouve inspirée par la nature des choses et justifiée par une nécessité de raison, l'arrêt s'élève contre le système admis par le jugement, système *qui assure à l'auteur aidé par des collaborateurs une situation plus favorable*, quant à la durée de ses droits, *que celle de l'auteur à qui revient le mérite entier de la création artistique*.

Les droits d'auteur des héritiers Donizetti, nés sous l'empire de la loi des 19-24 juillet 1793, avaient une durée de dix ans à partir de la mort du musicien. Ils ont donc pris fin en 1858.

L'arrêt déboute les héritiers tant à l'égard de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques qu'à l'égard des directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, et les condamne aux dépens.

Ce revirement de jurisprudence satisfera ceux pour qui le droit n'est pas une manière de géométrie dans l'espace. Leurs adversaires trouveront une protestation, qu'ils pourront juger savante, dans le numéro susdit de la *Gaz. Trib.*, signée de M. Gaston Courtois.

§

Il serait difficile de résumer, tant elle est substantielle et concise, la circulaire du premier Président de la Cour de cassation que reproduit la *Gazette du Palais* du 29 juin. C'est un modèle de ce style juridique dont les qualités, au Code civil, enchantaient Stendhal et qui exige, en effet, plus qu'aucun autre, beaucoup plus qu'aucun autre la clarté, la simplicité, — et même la nudité — la brièveté, la précision, et des termes d'une propriété absolue. Elle s'adresse aux présidents des Cours d'appel et vise la **Forme des arrêts**, mais les magistrats de première instance et leurs jugements peuvent en faire leur profit. Elle est en trois petits chapitres. Le premier se rapporte à la *désignation des parties en cause*. Il y est question, textes en main, des qualifications nobiliaires ou féodales, des titres et grades ; des expressions « monsieur, madame, mademoiselle » défectueuses ; de celles « le sieur, la dame, la demoiselle » recommandées ; du nom patronymique ou de famille ; de la particule *de* ou *du*. Le second, d'un gros intérêt pratique, rappelle l'obligation, pour le juge, de donner des *motifs* sur chaque chef du dispositif des conclusions, notamment en cas de condamnation à dommages-intérêts. La troisième s'occupe du *style des décisions judiciaires*. Beaucoup d'arrêts — dit M. le premier Président Sarrut :

contiennent des expressions, des tournures de phrases surannées, incorrectes, qu'il suffira, sans doute, de signaler pour qu'elles ne soient plus usitées, telles que : « partie avisagée, partie recherchée dans l'instance, conclusions responsives, documents susvantés, conclusions responsives, frais frustrés, appellation, jugement appelé, jugement choqué d'appel, jugement assorti de motifs, au fruit de..., objets repostés, l'ensuivi, à meilleur droit, dit à tort l'action, appointe à prouver, diligenter une enquête, à plus suffire, à plus prétendre, tarde à statuer, réserve à statuer jusqu'en définitive, sublève de son obligation, rejette les soutiens, tranche l'appel, prononce aux torts et griefs, adopte les

motifs des premiers juges, ordonne que le jugement sortira son plein et entier effet, déclare une enquête faillie et manquée, déclare satisfactoires les obéissances passées en vue de..., avertit une contrainte en condamnation définitive, le défendeur offre la somme de..., pour se mettre plus qu'à devoir, abloque les dépens. »

Enfin, dans le dispositif de beaucoup d'arrêts apparaît un véritable abus de mots. On lit dans les arrêts qui confirment : « dit bien jugé, sans griefs et mal à propos appelé, met l'appellation et ce dont est appel à néant, dit que le jugement entrepris sortira son plein et entier effet, et qu'il sera exécuté selon sa forme et teneur » ; et dans les arrêts qui réforment : « dit qu'il a été mal jugé, bien appelé, reçoit l'appel interjeté, réforme en conséquence le jugement entrepris, statuant à nouveau, faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, décharge l'appelant des condamnations prononcées et des dispositions qui lui font grief ». Pourquoi le dispositif de l'arrêt n'est-il pas réduit à de brèves formules : « confirme » alors qu'il n'est apporté aucun changement au dispositif du jugement ; « réforme le jugement, en conséquence décide... » L'emploi de termes archaïques, impropres, surabondants ne peut qu'affaiblir l'autorité d'une décision de justice.

§

La compétence de M. A. Mérignhac, professeur à l'Université de Toulouse, en droit international public, n'est pas ignorée. La liste des ouvrages de son collaborateur, M. Lemonon, avocat à la Cour de Paris, indique un spécialiste de la politique et de la sociologie étrangère. Tous deux ont suivi, depuis les débuts, les travaux de La Haye et leur ont consacré des études. Un sujet comme **Le Droit des Gens et la Guerre de 1914-1918** ne pouvait être en meilleures mains. Ils l'ont traité en juristes, et ce n'est point leur faute si les deux énormes tomes qu'ils lui consacrent (Librairie du Recueil Sirey) ressemblent moins, sept pages sur dix, à un traité juridique qu'à un rapport médico légal. Le droit des gens a été pendant quatre ans, en effet, comme lardé de coups de couteau par les brutes que nous eûmes à combattre. L'étudier, c'était compter les blessures sur ce corps qui n'est qu'une plaie, fixer leur position, mesurer leur profondeur et noter leurs conséquences. MM. Mérignhac et Lemonon ne l'ont pas fait sans mettre en lumière le criminel.

Même quand on est saturé de renseignements sur la férocité et sur la fourberie boches, on apprend encore à la lecture de ce livre. Pour ma part je ne m'étais pas bien rendu compte à quel point les Allemands n'ont cessé, parmi leur assassinat, d'affirmer

à eux-mêmes, aux neutres, à nous, qu'ils observaient scrupuleusement le droit des gens, tandis qu'il était violé constamment à leur préjudice... Mais c'est du point de vue de la victime que nos auteurs se sont placés, et c'est ainsi que leur ouvrage, sans perdre de son intérêt anecdotique et de sa signification psychologique, — étant rempli jusqu'au bord de faits contrôlés et appuyés de références, — est spécialement un livre de droit international, ce qui le distingue des très nombreux ouvrages qui ont traité tel ou tels points de la matière.

Cette victime on la connaissait vaguement, de loin ; elle gagne a être connue de près. Ce sont personnes infiniment respectables que la Déclaration du Congrès de Paris de 1866, celle de Saint-Pétersbourg de 1868, le Projet de Déclaration de Bruxelles de 1874, celui de Londres du 26 février 1909, les Conférences de La Haye de 1899 et 1907, celles de Bruxelles de 1864 et 1906. Elles firent tout ce qu'il fallait pour asseoir le droit des gens sur ce principe exprimé par Montesquieu « que les diverses nations doivent se faire dans la paix le plus de bien et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts ». Et les coutumes qui n'étaient pas entrées dans leur codification, parce qu'il paraissait absurde de supposer qu'elles eussent besoin d'être écrites pour être obéies, restent

le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité.

Dignité relative, c'est entendu ; mais une dignité relative est préférable à une indignité absolue, et le « droit des gens » à ce « Krieg ist Krieg » qui en constitue la négation frénétique.

L'une et l'autre conceptions sont confrontées, depuis l'ultimatum à la Serbie jusqu'au traité de Versailles, dans les pratiques qui les exprimèrent sur la terre, sur la mer, dans les airs entre les belligérants, à l'égard des combattants, des prisonniers, des blessés, des civils, des neutres et quant aux personnes et quant aux biens. Un avant-propos a analysé la mentalité germanique, cause fatale de la Guerre. Une conclusion scrute l'avenir du droit des gens. Il en a un, en effet, car s'il a été assassiné, il n'a pas été anéanti, et MM. Merignhac et Lemonon placent toujours en regard des violations de chaque loi et coutume de la guerre par les Allemands et leurs alliés la conduite uniformément correcte des puissances de l'En-

tente. Il en a un, pourvu qu'on tire du Cataclysme l'enseignement que nos deux juristes, en dépit de leur modération, se voient obligés d'en tirer, à savoir que les *Allemands ne sont pas un peuple comme les autres* et qu'il *est devenu impossible de traiter avec eux comme on traite avec les peuples ordinaires.* Comment, en effet, s'accorder touchant les lois de la guerre avec une race qui voit un idéal et un enrichissement dans ce qui apparaît au reste du monde comme une abomination et une ruine?

§

M. T. Scheil, membre de l'Institut, directeur à l'École des Hautes Etudes, publie (Lib. Geuthner, 13, rue Jacob) un **Recueil de lois assyriennes**, premier déchiffrement de trois tablettes issues des fouilles allemandes de Assur, aujourd'hui Qalat Chergat, et qui, paraît-il, constituent de beaucoup la plus importante découverte de législation antique depuis la trouvaille du Code de Hammurabi en 1901-1902.

Le civil occupe peu de place dans la législation d'Assur par rapport au pénal, auquel il se trouve mélangé. L'instruction criminelle tient dans les mots « on lui fera la preuve » ou « on le convaincra ». Les peines pécuniaires ne sont pas rares et « un mois de corvée royale » accompagne la majorité des délits minimes... qui sont loin d'être la majorité. Cependant l'arsenal des peines afflictives est bien garni. Un déplacement de bornes ne vaut rien de moins que l'ablation d'un doigt, 100 coups de bâton et un mois de corvée royale. Qui dénonce une femme adultère à son mari et n'établit pas le fait reçoit le traitement d'Abélard. L'adultère met la femme et son complice à la discrétion du mari, lequel peut les tuer, en flagrant délit (conf. notre article 324), ou fixer leur châtiment, étant entendu que, châtiée ou pardonnée, l'amant suivra la condition de la femme. L'assimilation du complice à l'auteur (établie par notre art. 59) est d'ailleurs la constante règle assyrienne. Le pal attend la faiseuse d'anges; celui qui, en brutalisant une fille ou femme mariée, provoque son avortement, est livré « en remplacement du fruit » au père ou à l'époux. A la prostituée qui porte la tête voilée, cinquante coups de bâton et de l'asphalte sur la tête. Celui qui, voyant une prostituée voilée, la laisse aller, perd son khandjar, son vêtement, voit ses oreilles fendues et subit un mois de corvée royale.

Si une femme dans une rixe un testicule de quelqu'un brise on lui

coupera un doigt, et si le médecin faisant une ligature l'autre testicule aussi est blessé et garde une mutilation ou si dans la rixe elle a brisé encore l'autre testicule ses seins,de part et d'autre, on détruira.

Il y a encore l'épreuve du Dieu Fleuve et quelques autres. D'après M. Scheil la comparaison des tablettes d'Assur au Code de Hammurabi est toute à l'honneur de la société babylonienne de l'an 2100 et pas flatteuse pour la société assyrienne de 1400-1200 avant J.-C.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Les Limites de la Compétence entre la Société des Nations et le Conseil Suprême. (A propos de l'Affaire d'Albanie.)—Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir au sujet de la Société des Nations en tant qu'institution internationale, un fait est désormais acquis que les différends entre Etats revêtent de plus en plus la forme de litiges juridiques.

Sans doute, la politique joue encore un rôle prépondérant, mais on n'ose plus l'énoncer ouvertement, on allègue des considérations juridiques, on invoque des principes et des règles préétablies, et c'est peut-être là le progrès le plus considérable qui s'est accompli dans les rapports entre nations. C'est en effet de la loi internationale et de sa haute autorité morale que tous les Etats désormais se réclament, soit pour justifier leurs actes, soit pour solliciter sa protection. Des publicistes éminents ont maintes fois critiqué l'œuvre du Conseil suprême et la dualité des pouvoirs existant entre lui et la Société des Nations. Toutefois, il est certain que, grâce au Conseil suprême et à la Conférence de la Paix, on a pu obtenir l'accord des volontés des parties, prélude indispensable à la création d'une Société des Nations, ayant comme but de placer graduellement l'ensemble des questions litigieuses qui naîtront entre les Etats sous l'emprise du droit.

D'aucuns pensent que la Conférence des Ambassadeurs et le Conseil suprême devaient disparaître après la création de la Société des Nations. On verra que tel n'est pas l'avis du Conseil de la Société des Nations, qui estime que toutes les questions n'ont pas encore été réglées par le consentement libre des parties. Les limites de la compétence respective entre la Société des Nations et

la Conférence des Ambassadeurs ou le Conseil Suprême n'ont pas été déterminées par une prescription générale, elles résultent de la nature des problèmes à résoudre et de l'étendue des pouvoirs assignés à la Société des Nations par les stipulations mêmes du Pacte.

Le 15 mai la Société des Nations fut saisie d'une demande du Président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères d'Albanie, ainsi conçue :

J'ai l'honneur, en me basant sur l'article 11 du Pacte, d'appeler à nouveau d'une manière urgente l'attention du Conseil de la Société des Nations sur la situation qui existe entre l'Albanie d'une part, et la Grèce et l'Etat Serbe-Croate-Slovène de l'autre, situation qui vous a été signalée à différentes reprises par M. Midhat Frasheri, président de la délégation albanaise à Paris, au nom et pour ordre du gouvernement albanais, constitue une sérieuse menace pour la paix entre les trois pays.

Le 27 mai, le président en fonctions du Conseil de la Société des Nations a fait inscrire la question albanaise à l'ordre du jour de la treizième session du conseil qui devait se réunir en juin à Genève, et le secrétariat général invita les gouvernements de l'Albanie, de la Grèce et de l'Etat Serbo-Croato-Slovène à envoyer des délégués qui devaient assister aux séances du Conseil au cours desquelles la question devait être discutée. On sait que, conformément à l'article 4 du Pacte, lorsqu'une question qui intéresse particulièrement un membre de la Société est portée devant le Conseil, son représentant est appelé à siéger en qualité de membre du Conseil.

La question avait été inscrite à l'ordre du jour de la séance du 25 juin ; Mgr Fan Noli, délégué de l'Albanie, a été invité à prendre la parole.

Invoquant les articles 10, 11 et 15 du Pacte, il sollicita l'intervention du Conseil de la Société des Nations et demanda à celui-ci de trancher la question de l'occupation et de la délimitation des frontières entre l'Albanie et ses voisins en envoyant une commission sur place.

M. A.-F. Frangulis, ministre de Grèce, délégué du Gouvernement hellénique, a fait devant le Conseil l'exposé suivant des aspects historiques et juridiques de la question albanaise et plus particulièrement de celle de l'Épire du Nord.

I. — L'ORIGINE DE LA QUESTION ALBANAISE

Le 17 mai 1913 fut conclu, entre les royaumes alliés de Grèce, de Bulgarie, de Monténégro et de Serbie, d'une part, et l'Empire Ottoman d'autre part, le traité de Londres. En vertu de l'article 3 de ce traité « Sa Majesté l'Empereur des Ottomans et Leurs Majestés les Souverains alliés déclarèrent remettre à Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, à Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Roi de Bohême et Roi Apostolique de Hongrie, à M. le Président de la République Française, à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des territoires Britanniques au delà des mers, Empereur des Indes, à Sa Majesté le Roi d'Italie et à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies le soin de régler la délimitation des frontières de l'Albanie et toutes autres questions concernant l'Albanie ».

Le 29 juillet 1913, les Puissances fixaient le statut de l'Albanie et érigeaient l'Albanie en une « Principauté autonome ». Le territoire de l'Albanie était neutralisé et sa neutralité était garantie par les six Puissances. Le contrôle de l'Administration civile et des Finances était confié à une Commission internationale composée des délégués des six Puissances et d'un délégué de l'Albanie ; les pouvoirs de cette commission devaient durer dix ans. La sécurité et l'ordre devaient être assurés par des officiers étrangers.

Le 8 août, les six Puissances décidaient de nommer une Commission internationale qui procéderait à la délimitation de la frontière Sud de l'Albanie. Elle déterminerait, en outre, l'étendue des territoires sur lesquels devaient porter les travaux de la commission, d'après la langue parlée dans les familles du pays.

Elle excluait entièrement tout examen de la conscience nationale et de la volonté déclarée des habitants. Sauf pour les Koutzovalaques, auxquels on appliqua un autre criterium.

Le Gouvernement hellénique protesta alors contre cette procédure par sa note du 13 octobre 1913, adressée aux Puissances. Il prétendit que la nationalité se reconnaissait au développement intellectuel, né de l'instruction et de la religion, et par-dessus tout à la conscience nationale librement exprimée.

Après une enquête la Commission procéda à la délimitation des frontières de l'Albanie du Sud et consigna les résultats de ses travaux dans l'acte du 17 décembre 1913, connu sous le nom de protocole de Florence.

Les Puissances notifièrent au Gouvernement Hellénique le résultat des travaux de la Commission de délimitation des frontières, par leur note du 13 février 1914. Le Gouvernement Hellénique, tout en exprimant la douleur que ressentait le peuple grec de devoir se séparer de régions de culture et de conscience nationale grecque depuis des milliers d'an-

nées, déclarait néanmoins qu'il se conformerait aux décisions des Puissances et qu'il évacuerait dans le délai fixé les territoires assignés à l'Albanie.

Le Gouvernement Hellénique croyait cependant devoir attirer l'attention des Puissances sur l'opportunité qu'il y aurait pour des considérations ethnographiques, stratégiques et économiques que certains villages de la vallée d'Argyrokastro fussent incorporés à la Grèce. En outre,il demandait que des garanties effectives soient données aux populations grecques revenant à l'Albanie, qui, vu les conditions dans lesquelles se trouve ce pays, sont sous le coup des plus graves appréhensions. Le Gouvernement Hellénique exprimait enfin les plus expresses réserves au sujet de la délimitation de Caza de Corytza et proposait une nouvelle délimitation de frontière propre à assurer les bonnes relations qui doivent exister entre la Grèce et l'Albanie.

Le Gouvernement Hellénique, conformément à ses engagements, retira ses troupes et ses autorités. Les habitants de l'Epire Nord formèrent alors un Gouvernement provisoire et une armée propre et refusèrent de se soumettre à l'administration albanaise.

L'Etat Albanais n'étant pasparvenu à imposer sa volonté au Gouvernement insurrectionnel de l'Epire du Nord et à y établir son autorité, la Commission Internationale du Contrôle dut intervenir et entrer en pourparlers avec le Gouvernement provisoire de l'Epire ; après de laborieuses et longues négociations, le 17 mai 1914, fut conclut, à Corfou, entre les membres de la Commission Internationale de contrôle etles représentants du Gouvernement provisoire de l'Epire, un accord qui établit un régime autonome pour les deux province d'Argyrocastro et de Corytza. Cet accord consacrait le caractère allogène de ces deux provinces en leur assurant une existence particulière dans l'Etat Albanais.

II. — L'ALBANIE DURANT LA GUERRE MONDIALE

Au début de la Guerre Mondiale,par suite d'une insurrection,le Prince de Wied quitta l'Albanie.

L'anarchie, qui n'avait cessé de régner dans le pays, s'étendit de plus en plus en Albanie et en Epire du Nord et rendit inapplicables les engagements internationaux qu'on venait de conclure.

L'autorité du Gouvernement central albanais s'était réduite peu à peu jusqu'à ne s'exercer que dans la seule capitale. Des influences locales et souvent rivales s'y substituaient et un état d'anarchie presque complète en est résulté. En présence de cet état de choses, en octobre 1914, le ministre de Grande-Bretagne à Athènes demanda au nom des Gouvernements de l'Entente au Gouvernement Hellénique s'il serait disposé à procéder à une nouvelle occupation militaire de l'Epire du Nord, à l'effet d'y établir l'ordre, pour permettre aux habitants musulmans, qui

s'étaient réfugiés, à Valona, de rentrer, avant l'hiver, dans leurs foyers et de cultiver leur terres.

Il devait être entendu que le règlement définitif de la question de l'Epire du Nord serait réservé au Congrès de la Paix.

Le Gouvernement Hel énique répondit qu'il acceptait ce mandat à condition d'avoir,en outre du consentement des Puissances de l'Entente, celui du Gouvernement Italien qui ne s'était pas encore rangé aux côtés des Puissances Alliées.

Sous les auspices de la Grande-Bretagne, et après entente entre le ministre d'Angleterre à Rome et le Gouvernement Italien, on se mit d'accord sur les points suivants :

L'Italie occuperait Valona ; la Grèce, l'Epire du Nord, et on laisserait au Congrès de la Paix le soin de se prononcer définitivement sur ces occupations.

L'instabilité du Gouvernement albanais, les appels pressants des populations de l'Epire aux Puissances et à la Grèce, le souci d'assurer aux confins du Royaume un ordre indispensable à sa sécurité en même temps que bienfaisant pour les habitants de l'Epire autonome, déterminèrent le Gouvernement hellénique à faire avancer ses troupes en vue d'assurer l'ordre et de garantir la vie et les biens des populations Epirotes.

En procédant à cette occupation, le Gouvernement hellénique tint à donner aux grandes Puissances l'assurance formelle que cette occupation n'avait qu'un caractère provisoire et qu'il s'en remettait, quant à ses effets éventuels, à la décision de la Conférence de la Paix.

En novembre 1914, les Gouvernements de l'Entente qui avaient garanti en 1913 à Londres l'Etat albanais et sa neutralité, constatant l'impossibilité d'appliquer les clauses de ces arrangements, offrirent à la Grèce, en échange de sa participation à la guerre, la partie méridionale de l'Albanie, qui constitue l'Epire du Nord. Le 26 avril 1915 fut conclu, à Londres, un traité entre les puissances de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et de Russie.

En vertu de l'article 6, l'Italie devait recevoir en toute propriété la ville de Valona et un territoire dont l'étendue ne devait dépasser au sud les limites du cercle de Chimara, c'est-à-dire les frontière de l'Epire du Nord.

Dans l'article 7 il est dit que « l'Italie, obtenant le Trentin et l'Istrie par l'art. 4, la Dalmatie et les îles de l'Adriatique par l'article 5 et le golfe de Valona, devra, *en cas de formation en Albanie d'un petit Etat autonome neutralisé*, ne pas s'opposer au désir qu'auraient la France, la Grande-Bretagne et la Russie de répartir entre le Montenegro, la Serbie et la Grèce les confins septentrionaux de l'Albanie ».

Si on rapproche cette stipulation de celle du dernier alinéa de l'ar-

ticle 5, d'après « laquelle le port de Durazzo pourra être donné *à un Etat* mahométan Albanais indépendant », on constatera que dans la pensée de ces quatre Puissances qui avaient garanti à Londres en 1913 l'Etat Albanais, l'état de fait qui en était résulté depuis avait mis fin à ces arrangements et qu'en tout cas les stipulations antérieurement conclues étaient caduques.

Le Gouvernement Albanais, d'autre part, qui exerçait une autorité effective sur une petite portion du territoire de l'Albanie, renonçant apparemment aux stipulations de Londres de 1913, qui avaient consacré la neutralité perpétuelle de l'Etat Albanais et avaient neutralisé son territoire, prit part à la guerre aux côtés de l'Entente. Et selon Essad Pacha, qui était son Chef, il fut reconnu par l'Entente comme allié.

Donc, devant la situation de fait qui en était résultée en Albanie et qui avait bouleversé les conditions qui engendrèrent les accords de 1913 et 1914, ni les Puissances garantes de la neutralité albanaise, qui occupaient une partie du territoire neutre d'Albanie et qui concluaient des arrangements prouvant leur intention de considérer comme caducs les accords antérieurs, ni le Gouvernement Albanais lui même, qui, étant tenu à observer une neutralité perpétuelle, participait pourtant à la guerre, ne crurent pouvoir appliquer ces arrangements.

III. — LA QUESTION ALBANAISE DEVANT LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

L'Albanie, par des délégués dûment autorisés, s'est adressée, à plusieurs reprises, à la Conférence de la Paix et elle a demandé en lui soumettant des mémoires sur ses revendications le règlement de son statut territorial. Elle a donc eu recours à la juridiction de la Conférence.

En outre, en mai 1920, au moment où l'armée française devait évacuer la région de Corytza, afin qu'elle soit occupée par les troupes grecques, intervint un accord entre les représentants dûment autorisés des Gouvernements hellénique et albanais qui fut signé le 15 mai, à Kapishtica, en vertu duquel « les deux parties contractantes promettent également qu'elles se conformeront à la décision de la Conférence qui déterminera définitivement la ligne des frontières ». Les parties litigantes ont donc admis que ce serait la Conférence qui serait juge de leur différend ; la Conférence de la Paix, considérant ces territoires comme rentrant dans la « catégorie des régions contestées », s'en était saisie.

Dès 1919 la « Commission des affaires Grecques et Albanaises », présidée par M. Jules Cambon, avait examiné la question albanaise et, dans son rapport au Conseil suprême, après un examen approfondi de la situation ethnique et des droits en présence, elle se prononçait pour l'attribution des régions de Corytza et d'Argyrocastro à la Grèce.

Au début de 1920, ces négociations ont été rendues publiques par la publication des notes échangées entre le Président Wilson et la Déle-

gation italienne au sujet de la question Adriatique. D'après une note du 9 décembre 1919, portant les signatures de MM. Clemenceau, Polk et Crowe, une ligne de frontière était établie entre l'Albanie et la Grèce, dont la démarcation devait faire l'objet de négociations ultérieures « entre les trois représentants alliés d'un côté et l'Italie et la Grèce de l'autre, les trois représentants alliés agissant pour l'Albanie ».

Egalement, en date du 14 janvier 1920, dans la note adressée par la Conférence à la Délégation Serbe, Croate et Slovène, il était dit textuellement que « la frontière méridionale de l'Albanie sera la ligne proposée par la délégation française et britannique à la commission des Affaires Grecques. Elle laisse Argyrocastro et Gorytza à la Grèce ».

Entre temps, des négociations directes se poursuivaient entre les Gouvernements Hellénique et Italien pour la fixation de la frontière méridionale de l'Albanie. Après de longues négociations, on aboutit à un accord signé à Paris le 29 juillet 1919 entre MM. Tittoni et Venizélos, qui, dans son article 2, détermine les frontières méridionales de l'Albanie.

Le Conseil suprême, dans sa séance du 13 janvier 1920, présidée par M. Clemenceau et à laquelle assistaient MM. Nitti et Venizélos, prit la décision de reconnaître que la ligne indiquée dans l'accord Tittoni-Venizélos concernant l'Albanie méridionale serait la ligne des frontières de l'Albanie et de la Grèce. Comme il est dit dans le procès-verbal de la Conférence, son président déclara que la question était considérée comme réglée. La Grèce devait, aussitôt le problème de l'Adriatique résolu, procéder à l'occupation de l'Epire du Nord y compris Korytza.

Le traité de Rappalo fut signé le 30 octobre 1920, mais la Grèce, étant donné le mandat qui lui a été confié de pacifier l'Asie Mineure, n'a pas cru devoir user de cette faculté.

Le président Wilson, dans ses notes des 10 et 25 février, adhéra aux décisions des Alliés concernant l'Epire du Nord.

En mai 1920, le Sénat des Etats-Unis présenta une résolution en faveur de l'attribution à la Grèce de l'Epire du Nord.

Le président Harding, dans un message adressé en octobre dernier au Comité républicain de citoyens greco-américain, disait :

« Comme mon vote au Sénat l'a prouvé, je suis d'avis que la Thrace, Smyrne, les douze îles et l'Epire du Nord, y compris Corytza, sont grecs et que ces pays devaient être incorporés au royaume de Grèce. »

Après ces adhésions et les textes que nous venons de citer, un fait est frappant : en parcourant les différents Traités de Paix, on constate que l'Albanie ne figure nulle part comme partie, soit comme Puissance belligérante, soit comme Puissance neutre pouvant accéder au Pacte de la Société des nations. Son nom n'est même pas mentionné une seule fois. C'est donc que les Puissances se sont réservé, conformément à la

volonté expresse des parties, y compris l'Albanie, de donner aux résolutions intervenues jusqu'à ce jour la forme d'un traité ultérieur.

IV. — L'ADMISSION DE L'ALBANIE DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

A la séance du 17 décembre 1920 de la première Assemblée de la Société des Nations, l'Albanie fut admise comme membre de la Société. Cette admission n'impliquait nullement que toutes les frontières de l'Albanie étaient définitivement fixées.

A la séance du 4 décembre de la 5e Commission, Lord Robert Cecil, comme rapporteur de la sous-Commission qui devait se prononcer sur l'admission de l'Albanie, déclarait que : « le statut futur de celle-ci n'a pas encore été déterminé par les Puissances » et que « les frontières de l'Albanie ne sont pas encore établies par des traités et arrangements internationaux, elles existent de fait et peuvent être considérées comme étant dessinées sous réserves de modifications par des conventions ultérieures ». (Procès-verbaux des Commissions de la première Assemblée de la Société des Nations, no 13, page 13.) C'est donc sur une situation de fait, à déterminer ultérieurement par une situation de droit, que se basait son argumentation. Cette façon de voir était également celle de la 5e Commission, comme nous le verrons plus loin en examinant son rapport.

M. Viviani observa, au nom de la France, que « les puissances belligérantes n'ayant pas encore fixé le statut de l'Albanie, l'assemblée risquerait, en prenant une décision immédiate, d'aller à l'encontre de la volonté des Puissances. Il demandait que la décision soit ajournée jusqu'à ce que le statut international de l'Albanie ait été fixé par un accord remplaçant ceux de 1913 et 1914 devenus caducs ». Il soumit ensuite le projet de résolution suivant : « La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-Commission, ajourne l'admission de l'Albanie jusqu'au moment où le statut international de l'Albanie aura été fixé par un accord remplaçant ceux de 1913 et 1914 devenus caducs. » (*Ibid.*) Après les observations similaires du délégué de la Chine et de la Grande-Bretagne, Lord R. Cecil demanda à M. Viviani s'il accepterait la suppression de la partie finale de sa motion comportant, au sujet de l'entrée de l'Albanie dans la Société, une référence à la décision ultérieure des Grandes Puissances. M. Viviani consentit à cette suppression. Le Président donna alors lecture de la motion d'ajournement sous sa forme définitive : « La Commission, était-il dit, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-Commission sur l'Albanie, émet l'avis d'ajourner l'admission jusqu'à ce que le statut international de l'Albanie ait été clairement établi. »

La Commission adopta cette motion et envoya son rapport à l'Assemblée en se prononçant en faveur de l'ajournement.

La Commission déclarait en outre dans son rapport qu'elle ne croyait

pas que la reconnaissance *de jure* de l'Albanie par les Puissances, en 1914, puisse être encore considérée comme effective. « En fait, disait-elle, il ne semble exister actuellement aucune relation diplomatique entre l'Albanie et aucune autre puissance », et elle croyait devoir ajouter : « Notre opinion est donc qu'on ne peut pas dire que le gouvernement Albanais soit, à l'heure actuelle, reconnu *de jure* ni, conformément à ce qui précède, reconnu *de facto* par aucune autre puissance. » « Nous avons été avisés, est-il dit plus loin dans le rapport, que, dans les circonstances, et pour des motifs exposés dans le rapport présenté par la Section Juridique du Secrétariat, les accords de 1914 ne sont plus en vigueur. » Le rapport contenait en outre les déclarations suivantes (p. 4, Document 173 de l'Assemblée) : « On peut donc estimer que les membres de la Société des Nations, signataires de ce traité, ne peuvent pas considérer les frontières de l'Albanie comme déjà établies. Ils pourraient toutefois juger que les frontières revendiquées par l'Albanie peuvent être considérées comme frontières *de facto* sujettes aux changements que les décisions ultérieures de la diplomatie seraient susceptibles de leur apporter. »

Il semble encore plus difficile de décider si l'Albanie possède un Gouvernement stable. «... D'autre part le représentant de la Serbie nous a déclaré que l'Albanie n'est pas un Etat, mais une question internationale. » La Commission concluait dans le sens que l'Albanie est en formation comme Etat dans les termes suivants : « Dans l'ensemble nous sommes d'avis que, même si le Gouvernement Albanais *est un peu rudimentaire*, il existe, à n'en pas douter, et exerce *une certaine autorité* sur toute l'Albanie. »

En séance plénière de l'Assemblée la discussion fut reprise. Après un éloquent discours de Lord Robert Cecil, l'Assemblée, dans sa séance du 17 décembre, vota à l'unanimité l'admission de l'Albanie. Les arguments de Lord Cecil portaient surtout sur le fait que l'Albanie constitue un Etat, qui se gouverne librement, et qu'étant donné qu'elle est entourée de membres de la Société des Nations il n'y aurait pas lieu de lui appliquer l'article 10 (qui présuppose des frontières fixes), car ni la Serbie, ni la Grèce, ses voisines, ne l'attaqueront.

Les déclarations de Lord Cecil n'impliquaient nullement que toutes les frontières de l'Albanie étaient définitivement fixées. Bien au contraire, dans la Commission, comme nous venons de le voir, il déclara que ces frontières existaient de fait et qu'elles n'étaient pas encore établies par les traités et arrangements internationaux.

M. Fischer, délégué Britannique, comme membre de la majorité, qui, dans la Commission, s'etait prononcée contre l'admission, déclara que « la situation des frontières de l'Albanie n'est pas encore tout à fait fixe. Quelques villages au sud sont occupés par les Serbes ; les *Grecs*

pour leur part réservent leurs droits sur tel ou tel petit territoire » (Compte Rendu de l'Assemblée, Séance de vendredi 17 décembre, page 7).

Le délégué britannique se rallia néanmoins à la proposition de Lord Cecil pour l'admission immédiate de l'Albanie.

Après des déclarations similaires du délégué de la France, l'Assemblée vota à l'unanimité de ces membres l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations. Les membres de la Société manifestèrent ainsi leur volonté de voir l'Albanie siéger parmi eux, mais sans préjuger nullement les décisions de la Conférence de la Paix, au sujet de la délimitation des frontières de l'Albanie.

V. — CONCLUSION

Quelle que soit l'opinion juridique qu'on puisse avoir, au sujet de la validité ou de la caducité des accords de 1913 et 1914, quoique la Section juridique de la Société des Nations se soit prononcée pour la caducité, il est certain et indiscutable que les Puissances de l'Entente, par leurs déclarations de 1914, au moment de l'occupation de l'Epire du Nord par la Grèce, ainsi que par leurs déclarations ultérieures, se sont rapportées à la décision de la Conférence pour la fixation des frontières sud de l'Albanie. De même le Gouvernement albanais, par son recours devant la Conférence de la Paix, ainsi que par son accord formel de Kapishtica avec le Gouvernement hellénique, a convenu de confier la solution du différend existant entre la Grèce et l'Albanie, au sujet de la délimitation des frontières, à la Conférence de la Paix.

La Conférence de la Paix s'en est saisie et elle se prononça dans sa séance du 17 décembre 1920 pour l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations, — ce qui n'impliquait nullement l'intention de priver les Grandes Puissances du soin qui leur avait été confié de déterminer les frontières de l'Albanie, ni un désistement du Conseil Suprême au profit de la Société des Nations.

En second lieu, il est hors de doute que tous les Etats membres de la Société n'ont pas encore, ou n'avaient pas encore, au moment de leur entrée dans la Société, des limites territoriales nettement déterminées. Notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie, etc., n'ont pas encore des frontières orientales établies.

Le Conseil Suprême fut saisi de la détermination des frontières entre presque tous les membres de la Société, notamment la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Italie, la Pologne, etc., après leur entrée dans la Société. L'existence même de la Conférence des Ambassadeurs prouve que l'œuvre de la Paix et de la détermination des frontières n'est pas encore achevée. Il appartient à la Conférence de la Paix, étant donné que l'affaire de la délimitation des frontières est pendante devant la Confé-

rence, il appartient à elle de déterminer dans un traité, selon les décisions déjà adoptées, les limites précises de l'Albanie.

C'est une exception de litispendance que nous croyons devoir opposer à la demande de l'Albanie, afin d'éviter la contrariété des décisions du Conseil de la Société des Nations et de la Conférence.

Si une situation anormale existe entre l'Albanie et la Grèce, pour élucider le différend et se prononcer sur la question de la responsabilité respective, il faut résoudre d'abord la question préalable de l'attribution des territoires et du conflit des deux souverainetés. Or, cette question relève de la compétence de la Conférence de la Paix.

Le Conseil de la Société des Nations est prié de bien vouloir décliner sa compétence en ce qui concerne le cas précis qui lui est soumis. En procédant ainsi, le Conseil ne ferait qu'appliquer la règle établie, que la délimitation des frontières relève de la compétence de la Conférence de la Paix. Les dispositions du pacte de la Société ne s'appliquent qu'aux *différends qui surgissent ultérieurement à la détermination des frontières par des traités librement consentis.*

Le Conseil évitera, en outre, un conflit de juridiction entre les décisions de la Société des Nations et celles du Conseil Suprême, et respectera la volonté des parties qui expressément stipulèrent le recours devant la Conférence de la Paix.

Le peuple grec s'est réjoui de l'entrée de l'Albanie dans la Société des Nations, il souhaite ardemment une Albanie prospère, libre et réellement indépendante et désire qu'un acte définitif intervienne, d'après la procédure déjà adoptée pour tous les autres traités, qui établisse une ère de prospérité et d'amitié durable entre deux peuples dont les aspirations communes vers la justice et le progrès sont une garantie de paix et d'harmonie en Orient.

Comme on vient de le voir, c'est une *exception de litispendance* que le délégué de la Grèce a cru devoir opposer à la demande de l'Albanie et non pas une exception d'incompétence absolue. La Société des Nations, a ajouté M. Frangulis, sera compétente le jour où un traité, librement consenti, sera intervenu entre la Grèce et l'Albanie. A ce moment, et une fois les frontières fixées, la S. D. N. aura compétence, si un différend surgissait, pour lui donner une solution.

Le rapporteur du Conseil sur la question albanaise, M. Fisher, ministre de l'Instruction publique de Grande-Bretagne, partagea cette façon de voir en déclarant que « la Conférence des Ambassadeurs est saisie de cette question et doit faire connaître sa décision. Que cela ne voulait pas dire que *dans certains cas* la

Société des Nations ne serait pas compétente, mais il ne doute pas que la question de la délimitation des frontières de l'Albanie ne relève de la Conférence des Ambassadeurs ».

Après un éloquent exposé du délégué serbe, M. Yovanovitch, qui appuya le point de vue exprimé par la délégation hellénique, le Conseil de la Société des Nations, sur rapport de l'honorable M. Fisher, reconnut, à l'unanimité, que la question était pendante devant la Conférence des Ambassadeurs.

Le Conseil de la S. D. N., est-il dit dans la résolution du Conseil, est informé que la Conférence des Ambassadeurs est saisie de la question albanaise et qu'elle en délibère en ce moment. Dans ces conditions, le Conseil de la S. D. N. croit qu'il n'y a pas lieu de s'en saisir simultanément.

Cette décision du Conseil provoqua une certaine émotion dans la presse et elle fut vivement commentée dans les associations s'occupant de la S. D. N. Nous croyons, néanmoins, qu'elle est conforme aux stipulations du Pacte et aux principes généraux du droit.

L'Albanie, avant de formuler sa requête à la Société des Nations, avait engagé une instance devant une autre juridiction. Elle devait attendre le résultat de cette instance avant de formuler un nouveau recours. En outre, le Pacte de la Société des Nations, dans son article 13, stipule que « s'il s'élève, entre les membres de la Société, un différend susceptible, *à leur avis*, d'une solution arbitrale et si ce différend ne peut se régler de façon satisfaisante par la voie diplomatique, la question sera soumise intégralement à l'arbitrage ». Il n'a donc pas consacré le principe de l'arbitrage obligatoire. Comment pourrait-on reconnaître à la Société le droit de procéder, sans le consentement des parties, sans un compromis préalable, à une délimitation de frontières qui est une question primordiale pour les Etats ? Les dispositions du Pacte ne s'appliquent qu'aux différends qui surgissent ultérieurement à la détermination des frontières par des traités librement concertés. Décider autrement serait faire bon marché de la volonté des Etats qui ne sont tenus d'observer que les obligations auxquelles ils ont librement souscrit et qui, en l'occurrence, sont inclues dans le Pacte.

On peut souhaiter que la Société des Nations devienne une institution forte, qui, possédant une compétence absolue et exer-

çant un pouvoir fonctionnel, indépendant de toute délégation de pouvoir des parties, se prononcerait souverainement, d'après un droit propre, sur tous les différends qui surgiront entre Etats. Mais, avant d'en arriver là, il faut attendre l'évolution du droit positif et obtenir le consentement des parties, car sans cela on tomberait dans l'arbitraire. Le verdict du 25 juin du Conseil de la Société des Nations est à tout point de vue conforme au droit. En véritable ami de la Société des Nations, nous croyons très sincèrement que la Société des Nations n'avait rien à gagner en négligeant l'esprit du Pacte et en s'ingérant dans une question de frontières, qui, étant donné qu'elle n'a pas fait l'objet d'un traité entre les parties, relève encore bien plus du domaine de la politique que de celui du droit.

***.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Création de sous-secrétariats à l'Education Physique. — Epilogue du match Carpentier-Dempsey. — Les Jeux Olympiques de 1924. — Aurons-nous un stade modèle ? — Cherchons des athlètes.

Le flot qui nous entraîne vers la pratique de l'Education physique et du sport monte, monte... Et il vient d'atteindre subitement nos dirigeants qui, jusqu'ici, négligeaient un tantinet cette question. C'est ainsi que notre Président du Conseil — que l'on ne peut pourtant pas classer parmi « les coltineurs » — vient de se décider subitement à nous donner deux ministres de l'Education Physique et du Sport. Le premier est M. Gaston Vidal, qui vient d'ajouter à sa couronne de sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique le fleuron de l'Education Physique — scolaire je suppose. — Gaston Vidal avait d'ailleurs nettement posé sa candidature à l'occasion du vote du budget par un discours au Sénat dans lequel nous relevons les passages suivants :

Je profite de l'occasion pour indiquer que, depuis la guerre, des idées fâcheuses ont semblé s'instituer au sujet de l'Education Physique...

Permettez-moi d'indiquer très rapidement ma conception de l'Education Physique...

Le sport est comme la langue d'Esope : c'est la meilleure ou la pire des choses, la meilleure lorsque l'organisme y est préalablement préparé, la pire lorsqu'il s'adresse à un organisme défaillant...

Il y aurait beaucoup à dire sur ce discours-programme. Le plus gros intérêt que présente la chose est, à mon avis, que pour

la première fois nos sénateurs ont entendu et écouté avec une attention indiscutable un discours sur la technique sportive. Le sport a fait son entrée officielle au Palais du Luxembourg...

Notre deuxième ministre est M. Henri Paté, qui, depuis longtemps déjà, défend avec une ardeur entendue la cause de l'Education Physique. Le titre de sous-secrétaire d'Etat ne lui est pas officiellement conféré, mais il en a les attributions, puisque sa mission est d'organiser, sous l'égide du ministre de la Guerre, l'Education Physique post-scolaire et la Préparation Militaire. Il ne nous convient pas de conseiller ce ministre sans traitement, à peine installé dans ses fonctions. Constatonsen passant qu'il a eu, dès le début, la main heureuse en s'entourant de compétences indiscutées dans les milieux sportifs. Nous ne pouvons que bien augurer de la réussite de l'œuvre qu'il entreprend ; œuvre délicate entre toutes, puisqu'elle doit permettre la liaison intime entre l'armée et la nation et nous préparer la venue du service à court terme, tout en sauvegardant les intérêts de la défense nationale.

Nous attendons donc avec confiance les réalisations que nous sommes en droit d'attendre de ces nouvelles créations de portefeuilles. Mais avouons qu'on nous gâte un peu trop, et qu'un seul ministre ou simplement directeur de l'Office National des Sports eût suffi à combler tous nos désirs.

La défaite de notre champion Carpentier a causé une grosse désillusion au public français, mal renseigné par nombre de grands quotidiens, qui avaient cru devoir faire, à cette occasion, une réclame hors de proportion avec l'importance de cette compétition, qui n'avait que l'intérêt d'une compétition sportive internationale ordinaire. Il faut reconnaître, à la louange des organes purement sportifs, que non seulement ils ne s'étaient pas laissé entraîner dans cette campagne d'un chauvinisme irraisonné, mais que beaucoup d'entre eux avaient publié des pronostics défavorables à notre champion national en les basant sur des considérations d'ordre purement technique. La conséquences de la réclame exagérée faite autour de ce match est que la déconvenue a été par trop grande pour nombre de profanes et que les intérêts du sport pur ne peuvent qu'en pâtir. Ajoutons que la publicité faite autour des bénéfices réalisés par les « Challengers » tend à laisser croire à nos jeunes gens que le sport peut les amener rapidement à la fortune et pousse vers le professionalisme ceux qui réussissent

dans telle ou telle spécialité. Ainsi se crée un courant contre lequel les Fédérations feront bien de réagir dès maintenant, si elles ne veulent pas être débordées. Nous reviendrons dans une prochaine chronique sur cette question du professionalisme ,qui est d'une importance capitale au point de vue du développement de la cause sportive.

La question à l'ordre du jour est celle de l'organisation des Jeux Olympiques en 1924. Cette question fait couler beaucoup d'encre, trop peut-être, car on pourrait adresser à ce flot d'opinions la critique que je viens de faire à propos de la réclame du match Carpentier-Dempsey. Il s'agit pour la France de se préparer à recevoir les athlètes étrangers dans un cadre digne d'eux et digne de notre beau pays. Il s'agit aussi de leur opposer une équipe capable de représenter dignement le sport et le muscle français. Donc, d'abord organiser un stade répondant à tous les besoins, ensuite rechercher jusque dans les campagnes les plus reculées nos jeunes espoirs et les mettre à l'entraînement dans les conditions les plus favorables. En ce qui concerne la première question, il paraissait tout naturel que le stade Pershing, dû à la générosité de nos amis américains, serve de cadre à cette manifestation olympique. Ce stade n'a-t-il pas reçu, en juin 1919, les représentants de tous les pays alliés ? Eh bien, il paraît que ce stade se trouve subitement frappé de déchéance. Poussés par je ne sais quel chauvinisme exacerbé ou par le besoin de satisfaire je ne sais quels intérêts, d'aucuns réclament à cor et à cri la création de toutes pièces, dans la banlieue de Paris, d'un superbe stade dont le prix de revient est généralement estimé à 25 ou 30 millions.

Cette somme serait à demander mi-partie à l'Etat, mi-partie à la ville de Paris.

Je ne sais si le moment est bien choisi pour employer pareille somme à un tel usage. Le budget de la Ville de Paris est, paraît-il, bien grevé et la situation de celui de l'Etat n'enthousiasme guère les contribuables.

En plus il apparaît à nombre de personnes même tréss portives que ces millions pourraient trouver un emploi plus judicieux, ne serait-ce que dans la construction des maisons à bon marché... Mais ce jugement sur la situation financière est quelque peu hors de ma compétence et je reviens aux Jeux Olympiques. Loin de

moi la pensée de supposer que la France ne doit pas recevoir des athlètes venus de toutes les nations du monde dans un cadre digne d'eux et digne d'elle. Mais je persiste à croire qu'il n'est pas nécessaire de créer de toutes pièces un stade. J'accorde aux antipershingistes que le stade de Vincennes a besoin de quelques aménagements pour pouvoir répondre aux besoins des Jeux Olympiques, et que, d'autre part, son accès n'est pas facile. Mais je crois qu'avec deux ou trois millions bien employés on arriverait à en faire un stade répondant à tous les besoins.

En ce qui concerne les communications, il paraît que le prolongement du Métropolitain jusqu'à Joinville est en projet. Belle occasion, ce me semble, pour réaliser ce projet et je ne doute pas que les recettes réalisées à cette occasion ne récompensent les actionnaires de leurs efforts.

La constitution d'une équipe d'athlètes capable de défendre dignement nos couleurs est plus difficile à réaliser.

Nos vedettes actuelles réalisent des performances nettement inférieures à celles des athlètes américains ou même suédois. Il faut non seulement travailler à améliorer le style de nos meilleurs athlètes actuels, qui, soit dit en passant, appartiennent d'ailleurs presque tous à nos clubs parisiens, mais encore chercher en province les jeunes gens susceptibles de réussir dans telle ou telle spécialité. Pour cela il faut intensifier la propagande en faveur du sport. A ce sujet signalons l'audacieuse initiative d'un de nos dirigeants les plus entendus, qui propose de constituer des compagnies d'athlètes destinées à parcourir les diverses régions en donnant des « représentations sportives ».

Si l'on songe que la technique sportive est encore tellement peu connue en France que nous sommes obligés de faire appel à des entraîneurs américains pour la mise au point de nos équipes, si l'on songe aux difficultés que présente la diffusion de l'éducation physique dans nos campagnes et même dans certains centres ouvriers, si l'on songe que la lutte des méthodes est à un point culminant et que la méthode française accepte difficilement la spécialisation à outrance, nous pouvons estimer que la période de trois ans qui nous sépare des prochains Jeux Olympiques n'est pas suffisante pour nous permettre d'y conquérir une des premières places. Il serait sage de nous contenter de la réclame qui va être faite autour des sports athlétiques à l'oc-

casion des Jeux Olympiques pour faire pénétrer dans tous les milieux la pratique des sports, pour provoquer la création de sociétés, pour organiser des terrains d'entraînement un peu partout, amener tous nos jeunes gens à l'Education physique. Tout ceci, sans trop faire de réclame autour des *as*, ce qui n'a pour résultat que de décourager les moyens et les faibles, c'est-à-dire ceux qui ont le plus grand besoin de mouvement et de vie au grand air.

Souhaitons que le désir de triompher aux Jeux Olympiques ne nous fasse pas perdre de vue le but que nous poursuivons, le relèvement de la race, qui n'est possible que si les faibles, les plus nombreux hélas, cherchent à devenir des forts.

RENÉ BESSE.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Lieutenant-Colonel E. Mayer : *La Guerre d'hier et l'Armée de demain*, Garnier. — B. A. R. : *L'armée nouvelle et le service d'un an*, Plon. — Memento.

A sa rentrée, le parlement doit aborder la refonte de nos institutions militaires. Il n'a pas paru jusqu'ici pressé de s'engager dans cette voie. Le *statu quo*, dans lequel il croit, bien à tort, à notre avis, trouver des garanties, lui a semblé préférable. Il est cependant nécessaire que nous donnions, en même temps, un gage de notre modération à nos alliés et une preuve, devant le pays, de notre volonté de tirer profit de l'expérience de la dernière guerre. En face de l'armée allemande, réduite à 100.000 hommes, nous conservons 800.000 hommes sous nos drapeaux, encadrés par 44.000 officiers. Si, encore, nous maintenions des effectifs aussi élevés avec l'idée bien arrêtée de poursuivre vis-à-vis de l'Allemagne une politique énergique revendiquant l'exécution intégrale du Traité de paix ! Mais il n'en est rien. De concession en concession, le traité, ainsi que nous l'avons dit il y a longtemps, prend de plus en plus la forme d'un contrat de gré à gré. Puisqu'il en est ainsi et que l'on croit, à tort, à la suite de nos amis Anglais, que nous avons intérêt à favoriser le relèvement de l'Allemagne, cessons de prendre des attitudes contradictoires. Alors que le parlement italien a su prendre, au lendemain de la paix, des mesures salutaires pour ses finances et pour le moral de son armée, sans oublier des intérêts particuliers fort respectables, nous n'avons su prendre aucune résolution efficace. Nous entretenons simplement en état

de jouissance un nombreux personnel, dont une grande majorité ne demanderait pas mieux que d'orienter son activité vers d'autres voies. Nul plus que nous n'a le sentiment de la reconnaissance que la nation doit à un corps d'officiers dont l'esprit de sacrifice a été, d'une manière générale, au-dessus de tout éloge. Il y a cependant parmi eux un nombre élevé d'hommes fatigués, surmenés et, ajoutons-le, gravement déçus, qui ont droit à un repos honorable, *otium cum dignitate*. Il faut le leur accorder. C'est la rançon du rajeunissement de nos institutions militaires.

On connaît peu ou prou, par les journaux, l'ossature de nos projets de lois militaires. Ils ne font que répéter, sans apporter de modification profonde, les grandes lignes de notre législation antérieure. Ils continuent l'hérésie d'un corps d'officiers vivant une existence spécialisée, en marge de la vie nationale, replié sur lui-même, sans débouchés, sans autre issue que la retraite, à échéance lointaine La guerre nous a cependant apporté des révélations sur l'aptitude qu'ont montrée des professeurs, des ingénieurs, des hommes de lettres, des artistes, pour ce rôle de conducteurs d'hommes. Il pouvait sembler qu'il y aurait avantage, dans l'avenir, de favoriser ce goût, cette inclination violente parmi toutes nos classes sociales, au lieu d'en faire l'apanage d'un groupe d'individus, étroitement spécialisés.

Aussi, en regard des projets que nous apporte une administration timide, prudente, routinière, encaquée dans ses préjugés et ses traditions, est-il utile d'opposer d'autres conceptions. M. le lieutenant-colonel E. Mayer, dans un livre intitulé **La guerre d'hier et l'armée de demain**, pose en principe que notre armée doit avoir une organisation conçue « dans le sens de la mentalité nationale ». Or, comment peut-on définir notre « mentalité nationale » à l'heure actuelle? D'une part, la grande majorité de la nation a compris l'importance des choses militaires; elle admet la nécessité de se préparer à y tenir un rôle et le fait qu'elle a fini par triompher de l'organisation militaire la plus redoutable, l'armée allemande, lui a révélé une fois de plus son aptitude, qu'elle tient de race. Mais d'un autre côté, il faut bien le reconnaître, elle éprouve un besoin de délivrance, une répugnance invincible à accepter de nouveau toute servitude inutile après ces quatre ans de guerre. Cela est trop naturel pour n'en pas tenir compte. Il faut donc profiter de ces dispositions, en

faisant état de cette sensibilité nationale, froissée, blessée, pour asseoir nos institutions militaires sur des bases appropriées. M. le lieutenant-colonel Mayer propose d'adopter le système du quinquennat pour toute espèce de réforme. Toutes nos conceptions sont, en effet, frappées de précarité ; elles obéissent à la loi d'évolution. Puisque nous bâtissons sur un sable mouvant, bornons nos prévisions à une période qui ne dépasse pas cinq ans. C'est en partant de ces principes que le plus ingénieux de nos critiques militaires nous propose l'esquisse d'une armée civile, si l'on peut dire, où chacun aura une excellente préparation militaire, tout en étant dénué d'une manière aussi complète que possible de ce qu'on a appelé jusqu'ici l'esprit militaire. Il est regrettable qu'il ne nous fournisse à ce sujet que de simples indications, des amorces, comme il le dit lui-même. On aurait voulu plus de précisions. Mais contentons-nous de ce que cet esprit paradoxal nous suggère. Tous les citoyens sont astreints à recevoir une instruction militaire. La durée de celle-ci est variable ; elle est fonction des aptitudes. Les plus aptes serviront en retour d'instructeurs ou seront versés dans les « milices mobilisées » destinées à assurer la couverture, à remplir les missions de police qui peuvent incomber à une force constituée, etc. Un noyau de volontaires à court terme, des troupes indigènes en nombre raisonnable, sans excès, renforcent les milices. Quant à la durée des obligations militaires, elle est en principe de trois mois, mais elle reste fonction des circonstances. D'autre part, plus de corps d'officiers proprement dit. Tout citoyen obtenant dans une université la licence ou le doctorat es-sciences militaires, est officier. En cette qualité, il est soumis à un stage dans les cadres des milices mobilisées ; il peut ensuite rentrer dans la vie civile, où il devient officier de complément. S'il prolonge son stage, il peut être l'objet de propositions directes pour excercer le commandement d'une compagnie, d'un bataillon, d'un régiment, d'une brigade, d'une division. Ainsi aucune obligation de gravir échelon par échelon la longue et fastidieuse échelle de la hiérarchie. Mais, peut-être, à l'usage estimera-t-on que la meilleure garantie de commander au mieux une brigade ou une division sera d'avoir excercé au moins quelque temps le commandement d'une unité plus modeste. Ainsi les procédés d'avancement dans l'armée tendront à se rapprocher des conditions que l'on rencontre dans le com-

merce et l'industrie. Un directeur d'usine n'a pas été forcément contre-maître ; mais, le plus souvent, il a servi au préalable comme ingénieur en sous-ordre. N'importe. On cherchera le plus possible à faire ressortir les individualités. Aussi plus de décret sur le service intérieur ; plus de règlements limitant, étouffant les initiatives.

En résumé, les conditions et modalités de la vie civile devront, autant que possible, s'appliquer à la vie militaire. Les vertus civiles sont le fondement des capacités militaires. Napoléon, qui s'y entendait, l'a lui-même exprimé :

Qu'est-ce qui fait la force d'un général ? a-t-il dit. Les qualités *civiles*. Le coup d'œil, le talent, l'esprit, les connaisssances administratives, l'éloquence, la connaissance des hommes, tout cela est *civil*. Ce n'est pas maintenant un homme de cinq pieds dix pouces qui fait de grandes choses. S'il suffisait, pour être général, d'avoir de la force et de la bravoure, chaque soldat pourrait prétendre au Commandement. Le chef qui fait de grandes choses est celui qui réunit le plus de *qualités civiles*.

Le lieutenant-colonel Mayer ajoute, et nous sommes pleinement d'accord avec lui : « Donner le courage des responsabilités est plus utile qu'améliorer un mécanisme de culasse ou une cuisine roulante. » Disons encore avec lui :

N'est-il pas illogique de tenir étroitement en lisière des hommes dont la destinée est de se mouvoir librement ? N'y a-t-il pas à craindre que la sujétion qui les accable tue en eux le goût du risque et l'appétit de la responsabilité, c'est-à-dire ce qui doit caractériser des chefs dignes de ce nom ?

Mais bornons-nous. Il nous est impossible de donner une idée un peu complète de cette étude, légèrement paradoxale, d'un scepticisme parfait, et cependant pleine de vues lumineuses et justes. Et nous, qui avons le goût du risque, marquons une vive préférence pour des conceptions, cachant peut-être plus d'un péril, mais qui n'en comportent certainement pas plus que l'organisation, croulant de vétusté, anachronique et désuète, que nous sommes menacés de voir perpétuer.

§

Voici une autre étude, d'un dessin plus ferme : **L'Armée nouvelle et le service d'un an.** Préfacée par le général Duval, dont les cinglants articles du *Matin* firent une première

fois rentrer sous terre les projets de l'Administration, cette étude est l'œuvre d'un anonyme. Il s'agit d'esquisser les grandes lignes d'une vaste organisation définitive, destinée à mettre le territoire à l'abri d'une agression, « d'où qu'elle vienne et si forte qu'elle soit ». Voilà un problème parfaitement concret. On est porté à accepter de le résoudre, sans discussion. Il s'impose avec le caractère d'une nécessité. — Le problème comprend une organisation du terrain, une réunion immédiate du matériel nécessaire, un dispositif des troupes en profondeur et un aménagement des services de l'arrière.

Arrêtons-nous seulement sur deux points. La réunion du matériel considérable qu'exige la guerre moderne sera réalisée par un plan de mobilisation industrielle. Toutes les usines auront un rôle de fabrication de guerre, qui fonctionnera, toutes affaires cessant, dès le premier jour des hostilités, avec les mêmes directeurs, les mêmes ingénieurs, les mêmes contre-maîtres. Pas d'à-coups. Voici maintenant la question primordiale : comment organiser les ressources de notre recrutement pendant la paix ?

La guerre a montré qu'un pays comme le nôtre s'adapte vite à son rôle de combattant. Une instruction de courte durée peut donner des résultats satisfaisants, si elle est intelligemment conduite. Il suffit donc de conserver, en temps de paix sous les drapeaux, en plus de nos besoins permanents (garde du Rhin, Syrie, Maroc, etc.), un noyau de troupes et des cadres suffisants pour mettre sur pied rapidement une mobilisation partielle ou totale.

Les besoins permanents, auxquels il vient d'être fait allusion, exigent actuellement un effectif de 390.000 hommes. Cet effectif est fourni de la manière suivante : 100.000 volontaires, 170.000 indigènes (ce qui est une proportion très élevée) et 110.000 hommes, représentant la moitié instruite de la classe présente sous les drapeaux. L'autre moitié reste inutilisable tant qu'elle n'a pas accompli six mois d'instruction. La classe est appelée en deux contingents, à six mois d'intervalle.

En somme, la mobilisation partielle ou totale s'effectuerait en utilisant une unité constituée dès le temps de paix et deux unités-cadres, ces dernières recevant uniquement des réservistes. De sorte qu'un régiment mobilisé comprendrait un bataillon de l'active et deux bataillons de réservistes, ces derniers encadrés

par des officiers de carrière, pour la plus grande part. Telle est, si nous avons bien compris, l'économie du système. Le pays serait divisé en 26 régions territoriales, chaque région comprenant : trois dépôts d'infanterie mobilisant 3 régiments ; un dépôt d'artillerie de campagne, mobilisant 3 régiments ; un dépôt d'artillerie lourde courte pour 3 régiments ; un dépôt d'artillerie lourde longue, mobilisant un seul régiment, etc., etc. Une pareille organisation exigerait l'entretien de 35.000 officiers en temps de paix.

On peut définir un pareil système en disant qu'il est capable de donner le rendement maximum en temps de guerre, en n'exigeant que le minimum d'obligations pendant la paix. Mais il prévoit pour le temps de guerre une organisation formidable, qui, une fois de plus, absorberait toutes les forces vives de la nation. Au lendemain de l'épreuve que nous venons de traverser, l'esprit éprouve une certaine répugnance à concevoir qu'une pareille crise pourrait s'ouvrir de nouveau dans quelques années. Soit. En une telle occurrence, il faut résolument choisir le moindre mal. Une organisation militaire qui absorbera le minimum de l'activité du pays, en temps de paix, tout en étant capable de donner un rendement maximum pendant la guerre peut être donnée comme une organisation idéale, au moins au cours de la période incertaine d'où nous n'avons pas achevé de sortir.

Memento. — Signalons l'apparition de la *Revue militaire française,* chez Chapelot, qui réunit les trois revues publiées par le même éditeur avant la guerre : *Revue d'Histoire*, *Journal des Sciences militaires* et *Revue des armées étrangères.* Les deux premiers numéros contiennent des études remarquables du général Dupont et du lieutenant-colonel Grouard. — *Revue Maritime* (juin), capitaine de corvette Baret : La prétendue faillite du sous-marin, etc.

JEAN NOREL.

LES JOURNAUX

Henri Albert et la philosophie de Nietzsche (Le Journal des Débats, 5 août, l'Action Française, 7 août, la Démocratie Nouvelle, 14 août).—*D'une forme parfaite du classicisme contemporain* (l'Ere Nouvelle et le Rappel, 26 et 28 juillet, 2 août).

M. Pierre de Quirielle, dans le **Journal des Débats**, consacre un article ému à la mémoire d'Henri d'Albert, qui vient de mourir à moins de cinquante ans : nous perdons en lui, écrit le

rédacteur des *Débats*, l'un de nos collaborateurs les meilleurs et les plus sûrs. « Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier, sous la droiture farouche et la franchise intransigeante de son caractère les rares qualités d'esprit et de cœur qui le faisaient aimer. »

Il y a, continue M. de Quirielle, deux parties dans l'œuvre et la carrière d'Henri Albert :

L'une touchait à la littérature contemporaine où, mêlé à des milieux actifs et jeunes, il apportait la sympathie intelligente de sa vive curiosité aux choses d'Allemagne qu'il connaissait à fond, comme très peu de personnes chez nous. On rappelait ici sa longue collaboration au *Mercure de France*, où ses chroniques donnaient sur l'Allemagne littéraire et politique une abondante et précieuse information. On lui doit cette belle traduction des œuvres de Nietzsche, à laquelle il a consacré, à travers d'autres tâches, le labeur et les soins de vingt-cinq années. Le quinzième volume (2e des *Considérations inactuelles*) va paraître incessamment.

Le nom d'Henri Albert restera, en effet, attaché à celui de Nietzsche dont il a fait connaître en France la pensée et la philosophie, comme le nom de Letourneur demeure associé à Shakespeare, dont il fut le premier traducteur. De cette traduction des œuvres de Nietzsche Henri Albert a su faire une œuvre d'art, d'une clarté d'idées et d'une précision de style bien françaises. Ses *Pages choisies* de Nietzsche sont un livre de critique philosophique, une synthèse de l'œuvre du philosophe allemand, éparpillée en de nombreux volumes où parfois le lyrisme étouffe la pensée philosophique.

M. Jacques Bainville, qui, lui aussi, salue dans l'**Action Française** la mémoire d'Henri Albert, nous dit la portée de l'œuvre du traducteur de Nietzsche :

Henri Albert aura été un des initiateurs de la défense intellectuelle et morale contre le germanisme... Par sa célèbre traduction de Nietzsche, il était allé chercher en Allemagne des armes pour cette réaction de l'intelligence. L'Alsacien, attaché par choix à la civilisation latine, répandit chez nous un philosophe allemand qui avait fini par haïr la «culture et la pensée allemandes ».

Et M. Auguste Dupouy, qui cite cette phrase dans son feuilleton littéraire de la **Démocratie Nouvelle**, épilogue :

Rien de plus juste. La « culturé » allemande a pu s'annexer le prophète de Sils-Maria, celui qui, à force de répéter : « Soyez durs », parut

justifier si bien à l'avance les massacres, les pillages, les vols et le sadisme des reîtres. Mais Nietzsche haïssait positivement cette culture, comme il aimait notre esprit. En quoi il se rencontrait avec Gœthe, Schopenhauer et quelques autres grands Allemands. Grâce à Henri Albert, tout Français qui lit et qui réfléchit a les textes en main. Rien ne saurait les effacer. Rien ne nous interdit d'en user.

Henri Albert était Alsacien. Notons ce point. Nos écrivains, depuis Mme de Staël, se sont bien souvent réclamés de l'Allemagne. En dépit de leur germanophilie affichée, ils la connaissaient peu et mal. Quelques années avant la guerre, M. Jacques Morland fit une enquête sur l'influence allemande en France (1). Comme dans toute enquête de ce genre, il y a des réponses qu'on cherche, d'autres dont on se passerait. Ce qui frappe dans les réponses publiées, c'est que la plupart d'entre elles, et des plus autorisées, nient ou réduisent cette influence. « L'influence de la littérature allemande est nulle, et pour cause », disait Jules Lemaître. Cette cause, est-ce l'ignorance de la langue, ou celle des traductions, ou l'absence ou la rareté des traductions ? Remy de Gourmont n'était pas moins péremptoire : « L'influence littéraire de l'Allemagne sur la France est aujourd'hui entièrement nulle. » Moréas précisait pourquoi, à son sens : « J'aime l'ordre en tout, et certes, ce n'est point à l'Allemagne de guider le monde. ». Très juste : le pays de l'organisation militaire, politique, économique est, littérairement, resté celui du *Sturm und Drang*, de la Tempête et de l'Assaut, des génies destructeurs, de Méphistophélès, « L'Esprit qui nie ». Maurice Muret déclarait — et ce n'était pas moins juste : « En dehors d'une méthode de travail, je ne crois pas que les Français aient rien à apprendre des Allemands.» Et Saint-Georges de Bouhélier : « Je ne crois pas que la pensée allemande ait le moindre empire en France. Du moins, je puis vous apporter ce témoignage qu'aucun jeune écrivain de ma génération n'en est marqué. »

Le témoignage, à vrai dire, semble aventuré. Quoi ? Rien de la pensée allemande, et même de l'art allemand n'aurait franchi le fossé du Rhin, les cols des Vosges ? A défaut de l'attaque frontale, pas un mouvement tournant ? A défaut des contacts directs, nulle entremise ? Je veux croire que plus d'un contemporain de Saint-Georges de Bouhélier a lu *Faust* et en a gardé quelque chose et que, s'il écrit, quelque chose en a pu passer, à son insu peut-être, dans l'un de ses écrits ; que plus d'un a lu du Nietzsche ou du Schopenhauer, et subi plus ou moins (esthétiquement, donc littérairement) l'influence de Richard Wagner. Je veux croire surtout que, par Amiel, par Maeterlinck — sans parler de nos Renan, Taine... et Barrès — les écrivains qui furent jeunes

(1) Enquête publiée dans le « Mercure de France ».

entre 1890 et 1910 ont accueilli quelque effluve de l'âme allemande, que les élèves d'Andler, les spectateurs de Hauptmann et de Hoffmannsthal se sont, pour leur mal ou pour leur bien, ouverts à l'air qui souffle du Harz et de la Forêt Hercynienne. L'influence n'était pas, ne pouvait pas être nulle. Mais peut-être, en effet, était-elle assez faible — il s'agit toujours de littérature — en un temps où Agathon n'avait pas encore secoué le mancenillier *made in Germany* de la Sorbonne.

Elle aurait été à peu près nulle sans les intermédiaires tout désignés : les Juifs d'abord, et puis les écrivains des pays de « marche », Belgique, Suisse et Alsace (nous mettrons, avec l'Alsace, la Lorraine). Le plus réel effort au cours du siècle dernier pour établir des ponts sur le fossé du Rhin — je veux dire la fondation, sous l'Empire, de la *Revue Germanique* — fut l'œuvre de deux Alsaciens, Nefftzer et Dollfus. Nefftzer était de Colmar, Dollfus de Mulhouse, tous deux (la remarque n'est point superflue) libres penseurs et d'éducation protestante. La rédaction était en grande partie alsacienne. Tel le Strasbourgeois Seinguerlet, devenu habitant de Heidelberg, dont la *Nouvelle Gazette de Prusse* mettait en question, avec une ironie allemande, l'identité : « Partout, écrivait-elle, on s'étonnait, on se réjouissait de voir poindre chez nos voisins une connaissance si rare de l'esprit et des mœurs de l'Allemagne. Celui qui écrit ces lignes regrette d'être obligé de mettre un terme à cette illusion : M. Seinguerlet est un honnête Souabe, du nom de Zœngerle, qui vit depuis quelque temps à Paris et qui, par pitié sans doute pour la langue française, a changé l'orthographe de son vieux nom wurtembergeois. » Non, Seinguerlet n'était pas Souabe, mais il était Alsacien — comme celui qui, vers la fin du siècle précédent, signait du pseudonyme de La Martelière sa traduction des *Brigands*, plutôt que de son vrai nom, Schwindenhammer — trop rébarbatif décidément pour les Français d'alors.

Henri Albert était aussi un Alsacien — mais de l'Alsace d'après 1870, de l'Alsace opprimée, sinon asservie. Rien ne marque mieux qu'une œuvre comme la sienne la résistance de l'Alsace à l'oppression, et le caractère même de cette résistance, si clairvoyant, si mesuré, si sage, si opiniâtre, la résistance de gens qui savent et qui jugent. Nous, Français, nous ne savions pas. Les Alsaciens savaient pour nous. Contrairement à nos *distinguo* commodes et opportunistes, des Alsaciens nous enseignaient qu'il n'y avait qu'une Allemagne ; et que celle de Fichte était aussi celle de Bismarck comme celle du Dr Wirth est encore celle du Kaiser. Henri Albert, cet Alsacien, ce germanisant qui combattait, sans en avoir l'air, le germanisme, était bien, comme le dit M. Jacques Bainville, « un témoin et une vigie ».

Mais reprenons l'article interrompu de M. de Quirielle : il

est, écrit-il, une autre partie dans l'œuvre et la vie de notre ami, à laquelle ceux qui ont pu la voir de près seraient obligés de rendre justice aujourd'hui, c'est sa contribution à l'étude et à la présentation de la question d'Alsace-Lorraine en France dans les années qui ont précédé la guerre.

Pendant dix ans, Henri Albert a donné ici des notes sur l'Alsace-Lorraine qui étaient sur ce sujet l'information la plus précise, la plus étendue et la plus suivie qui parût alors dans la presse française. En même temps il publiait une petite revue hebdomadaire, le *Messager d'Alsace-Lorraine*. Cette feuille, d'apparence modeste, qu'il avait fondée, qu'il dirigeait avec une conscience et un désintéressement dévoué au-dessus de tout éloge, a pu rendre de grands services; sa collection est aujourd'hui un très intéressant et précieux document. Elle avait pour but d'être un organe de liaison entre les Alsaciens-Lorrains qui avaient émigré en France et ceux qui étaient restés aux pays ennemis.

Au moment où Henri Albert commença de publier son *Messager*, un tel organe était indispensable. On ne saurait comprendre la position et l'évolution de la question d'Alsace-Lorraine chez nous avant la guerre, si l'on ne se rend pas compte d'une divergence de points de vue, qui allait alors se manifestant, et dont quelques traces ont subsisté depuis, entre les Alsaciens-Lorrains émigrés, restés ou redevenus par l'exode citoyens français, et ceux qui menaient la lutte sur le sol de la terre d'Empire, contre l'Allemand maître et envahisseur, avec les armes qu'ils étaient obligés d'employer.

Henri Albert, qui était venu à Paris, en gardant l'étroit contact avec le pays natal, soutenait résolument le point de vue de ses compatriotes d'Alsace. Il lui revient une part notable, trop ignorée du grand public, dans le travail qui a consisté à faire connaître et à mettre en valeur ce point de vue en France. C'est lui qui a été l'intermédiaire de la rencontre entre M. Maurice Barrès et le docteur Bucher, d'où sont sorties, comme M. Barrès l'a dit très justement lui-même, les admirables œuvres de défense alsacienne et de pénétration française du docteur Bucher, les grandes et belles œuvres littéraires qui montraient l'Alsace et la Lorraine telles qu'elles étaient. Il en est sorti toute une doctrine de pensée et d'action dont Henri Albert a été l'un des premiers ouvriers, l'un des champions les plus déterminés.

Il y a, près de vingt ans, il publiait un article de revue: *La Force de l'Alsace*, où il montrait cette force réelle et vivante à une époque où on ne la soupçonnait guère, où elle échappait aux regards légers et superficiels. Il est juste de rappeler aujourd'hui ces pages sur la tombe de l'Alsacien qui va reposer au cimetière de Niederbronn, en Alsace redevenue française.

Il demeure qu'Henri Albert par son œuvre aura laissé son empreinte sur notre race et sur notre littérature et que son nom ne devra pas être oublié dans notre histoire et dans notre littérature.

§

Dans une curieuse étude qu'il intitule *D'une forme parfaite du classicisme contemporain*, M. Pinkerton étudie dans **l'Ère Nouvelle** l'évolution de notre conception de l'art, qui demeure toujours, écrit-il, « dans telle ou telle mesure, fonction de la vie ».

M. Pinkerton nous expose qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, le mot n'a pour les écrivains qu'une valeur représentative : « La phrase n'est que le décalque le plus scrupuleux possible de la pensée de l'auteur ». Le romantisme nous a apporté l'expression correspondante d'une forme d'art nouvelle :

Le mot, en effet, tel qu'il était apparu durant les deux siècles précédents, était un instrument imparfait, voire inexistant ; la stricte puissance qui lui avait été impartie ne répondait plus aux besoins du moment ; ce qui échappait à la raison, en particulier ce mal du siècle qui sévit au début du XIXe, ne pouvait se contenter d'un mode de notation aussi pauvre, et aussi esclave de la raison : force lui était de suppléer à cette pauvreté par des moyens étrangers au problème posé, tels que rythme, fiction, technique, surabondance verbale. La rupture même avec les anciens procédés extérieurs d'expression prouvait la survivance de ceux-ci : ils n'en étaient même souvent que la transposition inconsciente manifestée par la recherche d'une adaptation de la langue aux besoins du jour.

C'est, peut-être même chez Flaubert, après Sainte-Beuve, qu'apparaît le plus distinctement, à cette époque, la prescience de l'accord qui s'imposait et que devait préparer si efficacement le symbolisme. La ferveur de Flaubert pour le style, pour le rythme essentiellement volontaire — appuyé sur l'intuition artiste, mais sur une intuition profonde, et non proprement instinctive, que dénote sa recherche même — annonçait la découverte du pouvoir créateur des mots, dont fit usage, sans toujours s'en apercevoir, le symbolisme, et qui donna naissance aux tentatives extrêmes contemporaines, au futurisme en particulier. Le dédain de Flaubert pour l'affabulation est d'ailleurs corrélatif de cette découverte : la restitution au mot de sa valeur primordiale enrichie du résultat des expériences immédiatement antérieures comportait évidemment la suppression des procédés extérieurs destinés à étouffer plus ou moins cette puissance. C'est là où Flaubert, dans *l'Education Sentimentale,* rejoint le pur classicisme de *Bérénice*.

Le goût classique, qui subsiste dans l'esprit français, continue M. Pinkerton, le fait reculer parfois devant les audaces verbales de M. Paul Claudel. Remy de Gourmont, lui, sut respecter la transition nécessaire et indispensable, et « relier la tentative hardie du symbolisme au durable courant d'un classicisme incertain qui, après avoir produit Anatole France et quelques autres, s'anémiait dans la trop riche et éphémère production naturaliste ».

Le premier, peut-être, dans le *Château singulier*, Remy de Gourmont mit en lumière cette vertu créatrice de l'esprit qui s'évade de son prétendu domaine pour agir sur la sensibilité et en faire son esclave : sur les décombres des fugitives et insuffisantes réactions animales s'élabore l'idée, l'idée immatérielle et vaine, qui n'est rien tant que le souffle de la vie sensible ne l'a pas traversée.

Le rapport nouveau de la sensibilité et de l'entendement qu'éclaire ce conte symbolique explique la force étrange du génie de Remy de Gourmont : il s'est penché sur la vie, il en a discerné, avec un don remarquable de vision, les jeux psychologiques les plus subtils, mais, en même temps qu'il les appréhendait, il les situait dans ce plan supérieur et intellectuel où se mouvait sa sensibilité. C'est qu'en effet le concept et son signe matériel ne doivent pas être seulement, l'un et l'autre, la figuration d'un état d'âme imaginaire ou ressenti, mais un instrument de création, pour l'auteur et pour le lecteur. La représentation graphique de ce phénomène s'exprimerait aisément par deux cônes tangents à leur sommet, qui figure le concept, point de contact entre la vie et le cerveau, creuset instantané où se fondent toutes les facultés psychiques. Nous voici revenus à la conception classique de l'œuvre d'art, par la seule, mais soudaine négation de la distinction des facultés de l'âme. Toutefois, nous sommes fort loin de la formule classique que perpétuent encore certains romanciers, par le jeu d'une autre attitude que chérit, après les symbolistes, Remy de Gourmont.

Je ne rappelle que pour mémoire le rôle prépondérant attribué par les symbolistes à la musique verbale et à la suggestion, appuyée sur la force mystérieuse des mots et sur leurs rapports intérieurs et subconscients. J'ai insisté ailleurs, d'autre part, sur la valeur créatrice que Remy de Gourmont attachait aux mots et je n'y veux revenir que pour montrer le rapport intime qui unit cette dernière découverte à la conception du classicisme actuel.

Dans la troisième partie de son étude M. Pinkerton écrit : « C'est en 1908 que parut le livre qui représente le plus parfaitement cette forme nouvelle du roman, suivant la formule exacte du classicisme contemporain. » Et il consacre son article à une

analyse de la *Toison d'or*, qui lui apparaît comme une spiritualisation de l'acte sexuel.

R. DE BURY.

LINGUISTIQUE

M. Cahen : *Etudes sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave, La libation*, Champion. — M. Cahen : *Le mot « Dieu » en vieux-scandinave*, Champion. — R.-F. Guillon : *François Villon, Les ballades en jargon du manuscrit de Stockholm*, Wolters, La Haye.

Pour disserter avec fruit sur les noms des outils des civilisations préhistoriques, les linguistes ont dû se bien mettre dans la tête l'empreinte visuelle, et tactile, de leurs vestiges ; ils se sont fait instruire par les archéologues. De même, s'attachant à une époque historique, celle de la christianisation du Nord (Danemark xe siècle, Norvège xie, Suède xiie), M. Cahen s'astreint sévèrement à une règle qui peut se formuler ainsi : à un vocabulaire mort, des causes disparues ; et il nous fait suivre, aux lumières de l'histoire, dans le **vocabulaire religieux du vieux-scandinave**, les traces « réelles » d'une coutume religieuse importante, la libation.

L'essentiel du culte scandinave païen était l'oblation double d'un animal et d'une boisson. Les sacrifiants mangeaient la victime. Ils buvaient à une corne commune. La boisson était la bière. Les convertisseurs qui interdisaient aux nouveaux chrétiens de sacrifier d'autre chair que celle du Christ, sentant les dangers de l'intransigeance, tolérèrent la libation de bière, qui, déchue de son caractère officiel, dépouillée de son sens religieux, mais héritière de l'importance de l'autre oblation, demeura, bénissable par le prêtre chrétien, au programme de toutes les fêtes de famille, et à la base des guildes, ces fraternités par serment. — Le Scandinave d'il y a dix siècles ne séparait pas les idées de Fête, de Boire, de Bière : préparer une fête se disait *préparer la boisson* ; trois fêtes, *trois bières*. M. Cahen suit dans la phraséologie religieuse, avec quelle précision ! cette chaîne d'idées, et toutes celles qui s'y rattachent. Il coupe les locutions du sens premier de leurs radicaux, mais il les gratte en revanche de leurs sens modernes, et il retrouve dans les mœurs authentiques des derniers païens et premiers chrétiens norois le contenu mental « réel » de leurs mots.

Si bien que le livre se classe plutôt histoire que linguistique.

Ce sont les procédés linguistiques qui sont employés, et magistralement employés, mais les conclusions sont à usage d'historien ; car l'étude du vocabulaire autrefois *agi* par les mœurs et institutions aboutit ici à *contrôler* les témoignages proprement historiques. — Cependant M. Cahen a souhaité conclure pour les linguistes. « La plupart des changements de sens », dit-il d'une façon générale, « ne sont conditionnés ni par la constitution de l'esprit humain, ni par les tendances générales de la pensée humaine : les possibilités [sous-entendu : en sémantique] sont aussi nombreuses, aussi diverses que peuvent l'être les formes de l'activité sociale. Le changement sémantique relève [j'entends : découle] rarement de la raison, parfois du sentiment, souvent des changements qui interviennent dans la civilisation. » C'est une conclusion matérialiste, puisqu'elle explique le sujet par l'objet ; n'y a-t-il pas aussi quelque chose dont découlent forcément, et *toujours*, tous les changements sémantiques, eux qui sont toujours des faits d'esprit ? — La formule de M. Cahen me semble utilisable pour les très hautes époques où le respect cérémoniel attaché aux mots était au maximum, valable surtout et jusque dans les époques modernes pour les termes religieux, mots tabous, qu'on ne remanipule pas, sinon inconsciemment et sous l'empire de révolutions morales. Mais, à prendre les faits sémantiques globalement dans leur nombre, j'ai idée qu'ils découlent en majorité, non pas des faits de civilisation, mais des biais passionnels par où sont prises les idées. Je suis même porté à croire qu'à travers le tumulte des sentiments passagers ils relèvent, c'est-à-dire sont justiciables, de la Raison, qui est l'ensemble des lois générales de l'esprit. Certes, cette Raison n'a pas encore été définie solidement, et c'est sans doute parce qu'elle est en devenir, et parce que toutes nos sciences, y compris la linguistique, ne tâchent pas seulement à la sonder, mais aussi à l'établir. Oh ! je souscris à la formule de M. Cahen, s'il ne s'agit que de témoigner que toutes les anciennes grammaires déduites de la logique de leur temps se sont trouvées caduques.

Dans l'étude de M. Cahen sur **le mot Dieu** on perçoit que ce n'est pas sans un concert de la Raison et des faits de civilisation que, *primo*, parmi neuf mots norois désignant la divinité païenne, celui-là seul qui comportait un singulier, le mot *goth*, a servi spécialement à désigner le dieu importé dont l'unicité

était l'essence, et que, *secundo*, ce dieu-là s'étant fait homme, ce nom, qui était du genre neutre, est devenu du genre masculin. — Dans le domaine scientifique, quand Pline nomme certains animaux *insectes*, c'est-à-dire nettement articulés, quand nos classiques français usent de ce mot à propos des vipères, souris et crapauds, quand nos zoologues adoptent la définition par les six pattes, quels sont les faits sociaux qui ont déterminé les changements de sens ? le christianisme ? le machinisme ? les principes de 89 ? — Et quant à l'innombrable populo du bas-langage, il me paraît que ses ressorts sémantiques sont en bien faible part trempés au bain évolutif de la civilisation. Notamment dans les vocabulaires communément appelés argotiques.

§

Je n'ai pas amené ce dernier adjectif en guise de transition à l'étude de M. Guillon sur les **Ballades en jargon.** Car, en ce haut repaire de l'argot français qu'est le « jobelin » du xve siècle, nous tâtonnons, parmi ses ruines, et sommes loin, ignorant trop ce que signifient ses vestiges, de pouvoir le reconstituer debout sur plans véridiques, comme on le pourrait faire de l'argot d'aujourd'hui.

L'édition des œuvres de Villon en 1489 donnait six ballades en jargon des malandrins ; ce fut le prototype de dix-huit autres éditions échelonnées jusqu'en 1532, où les variantes ne sont guère qu'une filiation de fautes. D'où on voit que, sur dix-neuf copistes de ce demi-siècle, ne s'est pas trouvé celui pour qui le jargon apache du demi-siècle précédent eût été intelligible. Et Clément Marot, le plus notable éditeur du fils d'Apollon et de la Nuit, dont le bronze, aujourd'hui, à l'ombre de l'Ecole Polytechnique, guigne la Plac' Maub', déclara assez froidement : « Touchant le Jargon, je le laisse à corriger et exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pinse et du croq. » Notez que, s'il jette sa langue aux chiens, ce n'est pas à la suite d'une enquête auprès desdits successeurs. Sotte négligence ; coupable dédain. — De quoi parlaient les ballades ? Elles ne luisent que d'une vague phosphorescence. De multiples verbes à l'impératif rendent sensible que ce sont des conseils donnés aux malfaiteurs : n'avouez jamais, et autres. Mais si elles contiennent plus de quatre lignes, qui suffisent pour faire pendre un homme, il est difficile de choisir, parmi les autres lignes, les quatre plus décisives. Ainsi qu'en toute cryptologie,

on devait souhaiter que la matière augmentât, pour des recoupements révélateurs. Une découverte s'est produite. — Ce fut en 1884, dans un manuscrit français de la fin du XVe siècle, échoué à Stockholm : cinq ballades, sœurs des autres, encore des avis aux copains, mêlés de souvenirs des bouges, un vocabulaire qui reprend tels mots des premières ballades et qui a le même aspect général, le nom de Villon en acrostiche, mais d'ailleurs le texte aussi massacré que dans le groupe des ballades déjà connues.

Que faire pour crocheter le sens de ce gazouillage ? Evidemment, fouiller les archives ; enrichir par des documents, si maigres seraient-ils, notre connaissance du bas-langage de l'époque. Il est faux, cependant, que le précieux lexique des « Coquillards » dijonnais de 1455, publié en 1892, ait *seul*, comme l'écrit certain argotiste, pu éclaircir nos ballades ; à preuve tels mots que Vitu, en 1884, ignorant des Coquillards, traduisit comme le voulaient les Coquillards, *ance*, Oreille, *beffleur*, Escroc, *quille*, Jambe, *vendangeur*, Filou, ce qui montre qu'il n'est pas impossible, en philologie, de rencontrer juste, quand il y a carence de documents, si on a du flair et de la logique, et qu'il ne faut pas interdire un travail de sens commun, fondé sur des analogies vécues. Il faut donc approuver M. Guillon d'avoir proposé une traduction des énigmatiques ballades, avec notes et références. Après s'être mis au courant des certitudes acquises, il a traité Villon aux divers réactifs recommandables : chimie sensée, consciencieuse, avertie, résultats intéressants. Et de ses réussites partielles, des ténèbres subsistantes, je voudrais donner des exemples. Le diable est qu'il n'y a pas un vers dont les problèmes ne s'intriguent avec ceux des autres vers. Bon pour les revues spéciales de linguistique ! C'est aussi cet enchevêtrement des choses qui fera déplorer la mort de M. Guillon ; sa brochure ne traduit que les ballades de Stockholm ; certes, il les éclaire par les autres ; mais comme il serait agréable d'avoir un travail analogue sur l'ensemble de textes qui font un ensemble, et un travail le plus synoptique possible ! Comment donc offrirai-je ici un goût des études jargoniques ? Peut-être par l'essai de version d'un texte relativement facile.

Tout le monde sait par cœur le sonnet du capitaine Lasphrise, « en authentique langage soudardant » ; je le remets cependant sous les yeux ; texte de 1597 :

N'accipe du Marpault la Galiere pourrie,
Griuolant porte-flambe enfile le trimart,
Mais en despit de gille, ô Geux, ton Girouart,
A la mette on lura ta biotte conie.
Tu peux gourd piailler me credant. Et morfie,
De Lornion du Morme : et de l'oygnan criart,
De l'Arthois blanchemin que ton riflant chouart
Ne riue du courrier l'andrimelle gaudie.
Ne ronce point du sabre au mion du taudis,
Qui n'aille au Goulfarault, Gergonnant de tesis.
Que son iournal oflus n'empoupe ta fouillouse.
N'embiant on rouillarde, et de noir roupillant,
Sur la gourde fretille, et sur le gourd volant,
Ainsi tu ne luras l'accolante tortouse.

Marc de Papillon, sieur de Lasphrise, né en 1550, retiré de la guerre dès l'âge de trente-cinq ans, pour cause de blessures, publia en 1597 son volume d'*Œuvres poétiques*, et en donna, deux ans après, une seconde édition, augmentée, mais corrigée par un étranger, vu le mauvais état de ses propres yeux. En 1599, le premier vers du sonnet devient : « Accipant du Marpaut... », ce qui rend un meilleur sens, et on peut admettre que le poète surveilla le début de cette pièce ; les autres variantes sont de peu d'intérêt. Delesalle, dans son *Dictionnaire argot-français* (1896), avait donné ce sonnet d'après l'édition de 1599, avec une traduction. M. Sainéan, dans ses *Sources de l'argot ancien* (1912), a mêlé les deux textes 1597, 1599, et, par une imprudente prudence, a interprété au petit bonheur quelque huit mots, sans traduire le sonnet, ni s'astreindre à relever dans son glossaire la trentaine de mots intéressants qui apparaissent là, vingt et un d'entre eux pour la première fois, ou la seule fois, dans les textes.

Acciper, nous dit D'Hautel (1808), est synonyme d'Agripper, Prendre à la dérobée. — *Marpaut* désigne parfois un Gueux, un Voleur ; le *Jargon de l'Argot* (1628) l'emploie comme synonyme d'Individu en général ; ici, je propose Marchand, m'inspirant d'un petit glossaire argotique de la fin du XVIe siècle, découvert en 1913 par M. Philipot dans les papiers de Rasse des Nœuds, où « cosnyr le marpault au coin du sabre » est traduit « tuer le marchand au coin du boys ». — *Galière* : Delesalle traduit Jument. Vers Le Mans en 1859, une *galière* était une Veste ronde, un Gilet long à grandes poches, modes anciennes ;

notre *galière*, autant dire « cavalière », serait le Sac, ou « valise » du cavalier, du marchand voyageur. — *Faire Gilles*, locution très usuelle, Décamper. On s'est beaucoup égaré sur l'étymologie ; la voici : le 2 septembre, jour de saint Gilles, est en plusieurs villes, à Béziers, à Pontivy,... le terme final des loyers ; *faire Gilles*, c'est « déménager » ; on a dit au même sens *faire Jacques Déloge* et *prendre Jacques Déloge pour son procureur* ; Gilles est le naturel patron du *g(u)eux*. — *Girouart* serait donc en posture de signifier Patron, comme traduit Delesalle, ou Procureur (et non point Coursier, comme dit M. Sainéan) ; mais pourquoi *girouart* ?... En rapprochant le mot des *girouets*, indicateurs du vent, qui, sur les manoirs nobles, portaient les armoiries, et se nommaient alors *panonceaux*, on approcherait d'un sens Enseigne, ou Héraut d'armes... — *Mette*, ou *matte*, a pu signifier Borne de chemin, pas ici ; en style de droit, en Picardie, en Bretagne, les *mettes* étaient les Confins, le Territoire ; *à vau la matte* dans Rasse des Nœuds, signifie : en suivant les rues de la ville ; à Combles, en 1916, l'emplacement de l'ancien château de la malheureuse ville s'appelait encore la *Mette* ; le bas-langage avait fait de ce mot un synonyme de Place et de Rendez-vous ; les malandrins, ou *compagnons de la matte*, s'appelaient les *matois* ; « A Parouart, la grant mathe gaudie »,... la grande place jolie, est le premier vers du jobelin de Villon. — *Luer*, Voir, les *luants*, les Yeux, vieil argot ; un *luet*, un Œil, au Mans en 1870. — *Biotte* (traduit Bête par Delesalle, qui suit son contresens sur *galière*) est, avec une probable coquille pour *biatte*, une forme méridionale de *besace*, *biasso* à Marseille, *biato* en gascon. (Dans l'argotique *Testament de Ragot*, XVIe siècle, en vers de dix syllabes, « Que je leur donne ma blesse et salverne », je rectifierais : *biesse*, ce qui donne les deux syllabes voulues, et le sens : ma besace et mon écuelle.)

Viennent ensuite des mots bien connus : *embier*, Voler ; — *gourd*, Gros, Ample, Amplement ; — *piailler*, Boire ; — *morfier*, Manger ; — *ornion*, Poulet ; — *morne* (ici *morme*), Mouton ; — *artois*, Pain ; — *crie*, Viande ; — *mion*, Fils, Garçon ; — *andrimelle*, Fillette (Femme se disait *andre*) ; — *chouart* est rabelaisien ; — *river*, exprime l'action du chouart ; — *sabre*, Bois, Bâton ; — *tesis*, Toi ; — *fouillouse*, Poche ; — *rouillard*, Tonneau ; — *fertille*, *fretille*, Paille ; — *volant*, Manteau ; —

taudis, Grange où le fermier loge les trimardeurs; — *accolante tortouse*, Corde pour la pendaison, (*accoler*, Pendre, dans Villon).

L'*oygnan criart* n'est certes pas l' « oignon bruyant » (?) que croit Delesalle; *oignant*, Ce qui oint, toute Graisse; l'huile est un oignant végétal; et le saindoux ou le beurre, de l'oignant de viande, de *crie*.

Des corrections au texte s'imposent: d'abord une ponctuation raisonnable; puis, au lieu de « ronce », je lirais *fonce*, Donne; au lieu de « N'embiant on rouillarde », *N'embie en son rouillard*; au lieu de « oflus », *au flus*; au lieu de « au Goulfarault », *ô goulfarault*; un goulfarault semble bien être un Goinfre, entendez un Pillard: D'Aubigné, opposant les grands seigneurs pillards et les soudards en maraude, appelle ceux-ci « les pauvres goinfres ». — Puisque *mécréant* se disait en provençal ancien *menhs credent* ne peut-on pas ici, au lieu de voir dans *me credant* un latinisme signifiant : me croyant (!), y voir une apostrophe analogue aux deux autres, *ô gueux*, *ô goulfarault?* — Quant au difficile onzième vers, je ne sais l'éclaircir qu'en le construisant à rebrousse-poil, le sujet du verbe derrière lui et son complément par devant, syntaxe ancienne. — Je proposerais pour traduction de ce littéraire sonnet en langue de soudards :

« Soustrayant du marchand la valise (*pourrie*), grivois porteur d'épée, enfile la venelle ! — Mais, en dépit de Gilles, ô gueux, ton protecteur, dans la ville on verra ta besace éventrée (vidée).

Tu peux boire largement, mécréant. Et mange ! poulet, mouton, et beurre, et pain blanc. — Mais que ton ardent chouart ne besogne du valet la fillette jolie ;

Ne donne point de ton bâton au garçon de la grange (où tu couches), qu'il n'aille, ô maraudeur, parlant de toi ; que ta poche, au flux (jeu de cartes), ne lui souffle son gain du jour ;

Ne vole pas à son tonneau. — Et, la nuit, dormant sur la confortable paille et le confortable manteau, ainsi tu ne verras la corde qui serre le cou. »

Le tout devient-il aussi limpide que doit l'être une version fidèle ?... C'est une tentative. — J'ajouterais pour légitimer mes corrections que Lasphrise n'est pas dépourvu de fautes évidentes dans d'autres pièces. Ainsi, dans la même région de son livre, il a un quatrain, trop cru pour être cité, où les mots sont aisés à remettre sur pied, « Sel semad ed truoc... », n'y ayant qu'à prendre

le contrepied des lettres, mais dont les phrases ne tiennent pas debout. Signalons pour mémoire son « sonnet en langue inconnue », qui suit le sonnet soudardant : « Cerdis zerom deronty toulpinye... », et onze autres vers de même musique, puis la chute :

« C'est mon secret ma Mignonne aux yeux doulx,
Qu'autre que toy ne sçauroit reconnoistre » ;

mais là, je crains une pure fumisterie.

La brochure de M. Guillon a paru par les soins de M. Sneyders de Vogel, auteur de la *Syntaxe historique du français* publiée aussi à La Haye ; et la même librairie Wolters a donné, en français, une demi-douzaine d'autres ouvrages sur la langue et la littérature française. Je recommande spécialement pour ses précisions l'étude de M. Marmelstein sur le texte de l'*Institution chrétienne* de Calvin.

A propos de textes fautifs : dans ma dernière chronique, juin 1921, p. 811, l. 35, « exactitude des mots », lire *exactitude des morts*.

GASTON ESNAULT.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Verhaeren et la Russie. — Les nouvelles parvenues récemment sur l'effroyable famine qui règne en Russie, y décimant les intellectuels les premiers, me remettent en mémoire le voyage effectué par Verhaeren en 1913 dans l'empire des Tsars. Lui, dont une bonté étendue au monde entier était le trait dominant, eût souffert d'apprendre à quel point la détresse est grande là-bas, en cet Orient de l'Europe dont notre Occident « bourgeois » ne saurait se désintéresser ; et nul doute qu'élevant la voix, il ne se fût joint à Gorki pour demander à la France et à la Belgique d'abord, ses deux patries, à chaque nation civilisée, ensuite, le ravitaillement des immenses terres incertaines qui vont de la Pologne à la Chine.

§

Comme tout le monde après le livre de M. de Vogüé, il avait lu les écrivains russes découverts à la fin du siècle dernier : Gogol, Tourguenef, — celui-ci connu dès le second empire, ayant vécu à Paris à cette époque, — Tolstoï, Dostoïewski, l'amer Gorki. Mais, directement, trois hommes lui servirent à aborder la Russie avant d'y pénétrer.

Stefan Zweig fut le premier. La physionomie de ce Viennois, poète, romancier, auteur dramatique, essayiste, n'est pas ignorée à Paris où il vint à de fréquentes reprises. Très épris de notre culture, balzacien et stendhalien avec application, il collectionnait patiemment les manuscrits de ses écrivains favoris, qu'ils fussent morts comme l'auteur du *Père Goriot* et celui de *La Chartreuse de Parme*, ou vivants comme Claudel, Romain Rolland, Verhaeren. Sur l'œuvre de ce dernier il avait publié au *Mercure de France* un essai important,et traduit en allemand *Hélène de Sparte*, au cours d'un séjour qu'il fit dans l'été de 1911 à l'ermitage du *Caillou-qui-bique*. Là, dans la familiarité des longues soirées en commun, il avait parlé à Verhaeren de la littérature russe contemporaine qu'il connaissait parfaitement, comme encore beaucoup de choses. Verhaeren me conta par la suite s'être émerveillé de ces acquisitions multiples, le lui avoir dit, et en avoir reçu cette réponse propre à lui dévoiler un horizon inconnu : « Nous sommes des ignorants auprès des Russes. »

Au printemps qui suivit, en 1912, *Hélène de Sparte* fut montée au Châtelet avec des décors de Bakst, et le poète, initié déjà à un étrange Orient slave par ces peintures bariolées qui prétendaient nous restituer l'art mycénien, entra en relations avec le russe Alexandre Sanine, génial metteur en scène d'une œuvre à laquelle il avait voué une admiration sans bornes. Verhaeren en retour lui portait un intérêt dont je retrouve trace dans les notes prises en suite des conversations que j'avais alors à peu près quotidiennement avec lui. C'était de l'étonnement surtout que l'auteur des *Forces tumultueuses* éprouvait pour ce géant à la puissante carrure, aux cheveux hérissés en désordre sur un front à la Beethoven, et qui s'épuisait à infuser son propre enthousiasme aux acteurs comme aux actrices : « Mesdames, c'est un problème pour vous, c'est un problème... » Apparemment voulait-il leur dire, en s'efforçant d'être poli, qu'elles ne comprenaient pas ce qu'elles avaient à exprimer. Puis,soudain, illuminé après un court instant de découragement : « Ah ! une idée !... »

Verhaeren devait le supplier de se modérer. « Ce qu'il s'est dépensé !.— me confiait-il à la veille de la répétition générale. — Pensez qu'il attrape même de Max ! Ces jours derniers il ne mangeait plus, il ne buvait plus que de l'eau de Vichy, me disant : « Tant pis si j'en meurs, mais j'y arriverai. » Evidemment,

cet homme, tout le temps que dura la longue préparation, ne vécut que pour la pièce dont il disait aux acteurs avec émerveillement et colère : « C'est grand comme la place de la Concorde et vous faites ça tout petit ! » — Comment le poète n'en eût-il pas été touché, et comment cet absolu dévouement n'eût-il pas contribué à aiguiller sa pensée vers le pays d'Alexandre Sanine ! — N'était-ce pas aussi, d'ailleurs, celui où était née Ida Rubinstein, la mystérieuse et souple créature dont la grâce infinie exprimait, par les gestes mieux que par la parole, une Hélène plus asiatique que grecque ?

A cette date de la représentation d'*Hélène de Sparte*, Verhaeren était depuis longtemps déjà en termes amicaux avec un de ses voisins de Saint-Cloud, Russe comme l'enthousiaste metteur en scène, le prince Gagarine. Grand, fort, brun, d'une correction assez semblable à une froide réserve, il demeurait le plus souvent grave et silencieux, du moins en la présence de ceux qui hantaient l'appartement de la rue de Montretout habité par Verhaeren et qui passaient avec lui de courtes soirées : le peintre Tribout, Crommelynk déjà connu comme auteur dramatique par *Le Marchand de Masques*, Albert Heumann, collectionneur de documents en vue d'un livre sur la littérature belge d'expression française. Le prince était musicien avec passion : de sa villa sur le coteau d'où la vue de la Seine se découvrait largement, il aimait, toutes fenêtres ouvertes, à jouer de l'orgue jusque bien avant dans la nuit, et nul doute qu'il n'ait convié parfois l'auteur des *Rythmes souverains* à ces auditions un tant soit peu mystérieuses. En même temps il lui contait la vie que l'on menait en son pays lointain, — lointain de toutes les façons, par des mœurs qui nous reportaient au moyen âge, — et en regard des existences des grands, celles des nihilistes qui les guettaient dans l'ombre et allaient devenir les bolcheviks. Verhaeren me rapporta ainsi d'effarants détails qu'il tenait de lui sur un prétendu accident, — en réalité un attentat en partie seulement avorté, d'après Gagarine, — dont le jeune tsarévitch Alexis aurait été victime malgré la surveillance exercée sur lui. Du tsar le prince disait : « Il sent si bien qu'il a besoin de sa noblesse que, quand l'un ou l'autre de nous est à bout de ressource, il lui donne quelques millions de roubles pour le remettre à flot. »

Ainsi le grand seigneur russe alimentait-il la curiosité déjà en

éveil du poète auquel, au retour d'un de ses voyages en son pays, il avait fait cadeau d'un précieux coffret de malachite, que je crois revoir encore manié avec délicatesse par les mains de Verhaeren. L'ouvrant et le refermant, il me le montrait avec une pure joie d'artiste, — celle d'un enfant mis en possession d'un jouet nouveau.

En 1912, le dramaturge d'*Hélène de Sparte* avait donné par toute l'Allemagne des conférences sur ce thème : *L'enthousiasme*. Il le traita encore en Russie dans la tournée triomphale qu'il y fit à la fin de l'année 1913 et d'où il revint ayant trouvé — ce fut son expression, qui déplut à certains, là-bas : « une grande race susceptible de devenir un jour un grand peuple ».

En novembre, accompagné de Mme Verhaeren et du prince Gagarine, il se trouvait à Moscou, la ville qui est à la fois le carrefour des principales voies ferrées, et l'antique métropole au centre de laquelle, par ses tours effilées épanouies en bulbes, par ses coupoles et ses campaniles d'or, le Kremlin resplendit comme le tabernacle de tribus innombrables. Une carte postale qu'il m'envoya, et que je retrouve aux feuillets d'un de ses livres, représente la Moskowa coulant largement entre ses quais, délimitant par son flot, à droite la ville ancienne attestée à intervalles réguliers par ses tours d'enceintes achevées en flèches, et à gauche le faubourg moderne avec ses hautes cheminées d'usines. Un convoi longe le fleuve, chariots identiques et étranges traînés par des chevaux qui, tous, ont la tête encadrée par un large U renversé. L'ensemble, assurément, fût-ce sur une carte postale illustrée, n'a rien d'européen; et Verhaeren m'écrivait au revers, à la date du 28 novembre 1913 enregistrée par le cachet de la poste :

« *Cher Poncheville, la Russie nous angoisse par du mystère, du pittoresque et de la beauté. Tout nous requiert : choses et gens. Il nous semble être de l'autre côté de la terre, tellement tout est différent. Gagarine se fait charmant pour nous. Très à vous, E. Verhaeren.* »

Lignes brèves, que je ne puis relire sans émotion en les recopiant pour la première fois. Si la beauté s'est effacée en Russie, l'angoisse, le mystère en sont absents moins que jamais, et l'empire des tsars est plus qu'il ne le fut « l'autre côté de la terre », puisque chaque jour il devient davantage l'empire des morts.

§

Nous ne l'oublions pas, la Russie a été notre alliée. Elle fut, en regard de la France, au mois d'août 1914, « la grande race qui s'arma ». Verhaeren a écrit sur elle cette strophe ardente :

Et tout à coup se dirigeant vers la Vistule
Du fond des Ourals blancs et des Caucases bleus,
L'innombrable Russie en bataillons houleux
Se précipite et s'accumule ;
L'ordre s'y fait — et les chevaux et les soldats
Frappent si fort le sol des marteaux de leurs pas
Qu'on dirait qu'avec eux marche en avant la terre.

Une poignée d'hommes conscients ou inconscients de leurs crimes et qui, après l'avoir terrorisé, conduisirent ce pays à l'abîme de maux où nous le voyons, n'empêchera pas que nous ne fassions tout ce qui est humainement possible pour l'en retirer. La France ne lui doit pas seulement le pain du corps, mais celui de l'esprit, étant apte plus que toute autre nation à le lui procurer, par la grâce d'une civilisation séculairement pétrie de clarté autant que de bonté.

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE.

LETTRES ITALIENNES

La guerre et l'après-guerre dans la littérature : M. Giovanni Papini, M. G.-A. Borgese et M. Michele Saponaro. — Bilan poétique. — L'histoire de la philosophie de M. Guido de Ruggiero. — Les littératures étrangères dans deux collections nouvelles. — Memento.

Le sujet principal de la littérature contemporaine en Italie se rattache toujours, soit directement, soit indirectement, à **la guerre et à l'après-guerre**, époque, cette dernière, qui surtout a été troublée par de profondes discordes, qui, trop souvent, ont fait dégénérer les partis politiques en factions et ont transformé les luttes civiles d'autrefois en rixes sanglantes. Il se trouve bien des auteurs qui cherchent de s'en désintéresser, comme M. Virgilio Brocchi, lequel avec : *Il posto nel mondo* (Mondadori, Milano) a écrit un noble roman, auquel nuit seulement sa prolixité. Ce roman nous prouve que M. Brocchi peut encore échapper à l'enlisement où il s'était laissé prendre dans un but commercial, pour nous donner une œuvre qui, par son inspiration, s'élève au-dessus de notre époque et atteint une vision humaine et universelle de la vie : celle de la lutte quoti-

dienne pour conquérir une place au soleil. La guerre, par contre, forme presque totalement l'objet du dernier roman de M. Ferdinando Paolieri — un de nos meilleurs conteurs toscans — *Storia di un orso e di una gatta* (Bemporad, Firenze), et par cet ouvrage l'auteur marque un nouveau progrès dans son œuvre, déjà cependant remarquable. Et les deux tout récents volumes de M. Federico Nardelli : *Il mondo senza pace* (Bemporad, Firenze), et de M. Arturo Stanghellini : *Introduzione alla vita mediocre* (Nicolai, Pistoia) sont aussi des livres dont le sujet se rattache à la guerre et aux visions de la guerre. Le deuxième est surtout remarquable par les qualités vraiment exceptionnelles révélées par son auteur et par la profonde humanité qui remplit son œuvre.

Cependant les œuvres les plus marquantes de l'année, tout en s'inspirant de la guerre, ont voulu refléter fidèlement la crise politique, sociale et spirituelle qui nous agite, et fixer dans l'œuvre d'art toute la souffrance d'une époque. La *Storia di Cristo*, l'œuvre de M. **Giovanni Papini**, attendue avec tant d'intérêt, et qui a été le plus grand succès de librairie de cette année, a aussi été inspirée par le bouleversement causé par la guerre. M. Papini, en méditant sur les ruines que la guerre à accumulées, sur les bouleversements politiques et sociaux qui en découlent, voit les hommes arrivés à un tournant de leur histoire après lequel il y a l'abîme, si on ne se hâte pas de trouver la voie du salut. Cette voie du salut, selon M. Papini, c'est le retour de l'humanité au message du Christ, c'est-à-dire à la prédication de l'amour entre les hommes. La *Storia di Cristo*, enclavée entre une introduction qui explique la genèse du livre et une conclusion qui en précise le but, est donc une paraphrase de l'Evangile, une interprétation artistique de l'Evangile même, amenée avec une vigueur admirable et remplie de pages vraiment merveilleuses. Si l'ouvrage, malgré cela, n'atteint pas à la perfection, c'est qu'il y a trop d'inégalités dans ses différentes parties, ce qui fait qu'il manque d'équilibre artistique. Et il me semble que M. Papini n'a pas non plus atteint le but si noble qu'il s'était proposé. La *Storia di Cristo* ne nous convainc pas, car il ne s'en dégage aucune vérité définitive et parce qu'elle nous paraît — plutôt que le livre illustrant une époque — le récit, intéressant il est vrai, de la dernière aventure spirituelle de M. Papini. Son christianisme nous semble d'ailleurs d'une efficacité douteuse, surtout

quand il s'identifie avec le catholicisme absolutiste de l'Eglise Romaine. Parce que — et voici la contradiction de la *Storia di Cristo* — M. Papini en voulant reconduire l'humanité à la parole de fraternité du Christ, c'est-à-dire à la conception du christianisme primitif, nous indique, au lieu de cela, l'impéralisme spirituel de l'Eglise catholique. Et un doute se lève en nous, amoindrissant la portée de l'ouvrage : nous pensons que le christianisme de M. Papini ne pourrait bien être que le fruit de la découverte faite par l'auteur de l'éternelle emprise spirituelle de l'Eglise Romaine, le fruit, c'est-à-dire, d'un emballement, du dernier emballement de M. Papini.

Si M. Papini, après avoir médité sur les conditions de notre époque, a cherché à nous indiquer la voie du salut, M. **G.-A. Borgese**, critique littéraire fort renommé et écrivain politique fort discuté, a voulu nous donner un livre réfléchissant entièrement notre époque, dans la guerre et dans l'après-guerre. Il a donc abandonné la critique littéraire et les discussions politiques pour nous donner un roman : *Rubè* (Treves, Milano) qui voudrait être, en même temps, la *Chartreuse de Parme*, la *Confession d'un enfant du siècle* et l'*Éducation sentimentale* de l'Italie d'aujourd'hui. Et, dans ce sens, M. Borgese a manqué son but. L'auteur fait preuve dans cet ouvrage de qualités d'imagination, mais il manque de fantaisie : il saisit les détails de surface, mais se montre incapable de sonder les profondeurs. *Rubè*, ce n'est donc qu'un pâle reflet de la vie italienne de guerre et d'après-guerre, qui se soutient par quelques pages de profonde analyse psychologique ; mais comme œuvre d'art, c'est un ouvrage manqué. En laissant de côté le but que se proposait l'auteur, nous trouvons une surabondance d'images qui trahit la volonté d'épater de l'ancien critique, des pages exclusivement littéraires au détriment de l'humanité de l'ouvrage, parsemé d'épisodes d'une banalité frisant le roman-feuilleton. De plus, quoique M. Borgese possède indéniablement une personnalité marquée, surtout comme dialecticien, son style ne se montre aucunement personnel, car son œuvre est remplie de réminiscences des œuvres déjà nommées de Stendhal, de Musset et de Flaubert. En concluant, on peut dire que le roman de M. Borgese est sans doute remarquable dans la générale décadence de notre prose, qu'il est écrit avec de nobles intentions et avec une probité louable, qu'on

peut le considérer comme une œuvre significative de notre époque, comme un document de l'esprit du temps ; mais sans plus. L'œuvre d'art qui représente réellement et d'une façon vivante et artistique notre époque n'a pas été encore offerte à notre désir inassouvi.

M. **Michele Saponaro**, jeune auteur jusqu'ici favorablement connu dans le genre idyllique, a voulu aussi examiner dans son dernier roman : *Nostra Madre* (Mondadori, Milano) la crise qui nous tourmente. On peut dire que le problème principal de l'après-guerre, en Italie, est celui de la terre, à un tel point que des personnes techniques affirment que le résoudre serait résoudre totalement la crise elle-même. Or, M. Saponaro, qui est conteur provincial, ou, mieux encore, du terroir, peintre savoureux de la région des Pouilles, qui plus que tout autre se ressent du problème de la terre, a voulu contribuer à la solution de ce problème à travers son roman, ou, plus précisément, il a voulu nous le représenter d'une façon artistique. Et, quoique honorablement, il a failli à son but. Il a écrit un roman plein de belles qualités, où nous rencontrons des pages d'une grande intensité dramatique et où se confirment ses dons de conteur, mais son œuvre est fragmentaire et n'embrasse pas ce qu'on pourrait nommer le drame de la terre. Ce drame a été introduit artificiellement dans son roman, par des réflexions de l'auteur, mais on sent toujours qu'il est étranger à l'action. M. Saponaro pourrait faire plus et mieux, à la condition de quitter certaines affectations littéraires, telles que les pages par trop fréquentes de virtuosisme du style, et surtout s'il se bornait à ne pas franchir le but de ses moyens artistiques, qui sont, comme ce dernier roman nous le confirme, d'une qualité essentiellement idyllique, et pour cela même impuissants à dramatiser d'une façon artistique les chocs sociaux des foules.

§

Si le roman italien cherche à se relever, il est plus prudent, en fait de poésie, de s'en tenir à des **bilans**. La critique les a déjà faits depuis longtemps, et les éditeurs sont en train de les faire pratiquement. On publie toujours, sans doute, de nouveaux poèmes : les éditeurs Treves de Milan, par exemple, nous offrent des dannunziennes *Luci sull'acqua* de M. Mattia Limoncelli, et une très médiocre et indéfinissable *Ebrezza del mattino* par

Mme Amalia Gasparetto; mais la tendance est plutôt aux éditions définitives de poètes des générations précédentes. Et voilà que nous revoyons *Lirica* par Mme Annie Vivanti (Bemporad, Firenze), poétesse devenue une célèbre romancière, et qui a été patronnée par Giosue Carducci, alors à son déclin : et nous aurions pu nous passer de cette réédition. La librairie Bemporad de Florence, qui a commencé une collection poétique, dans laquelle on nous a donné justement l'édition définitive de *Lirica*, de Mme Vivanti, nous offre aussi *Le sette leggende*, par M. Angiolo Orvieto, un des plus beaux recueils de poèmes d'avant la guerre, œuvre d'un poète noble et sincère, et le *Libro di Titania* par Mme Téresah, qui est le recueil poétique le plus considérable de cette poétesse, qui a une façon personnelle quoique d'un ton un peu simple de s'exprimer, et qui nous fait part d'un monde poétique où l'âme féminine est chantée d'un accent exquisement passionné.

Les collections de « Aurea Parma » (Treves, Milano) nous offrent un bouquet très frais de poésies avec : *Il nido nella siepe*, par M. Jacopo Bocchialini, qui commémore, en des vers émus et qui reflètent la manière pascolienne, le petit garçon qu'il a perdu. Voici une modeste voix poétique qui mérite d'être notée en cette période où l'orgueil de certaine poésie ne sert que de trompe-l'œil à la nullité. Et je veux nommer aussi la nouvelle édition de *L'Arcobaleno* (Zanichelli, Bologna), recueil exquis de poèmes par M. Pietro Mastri, un de nos plus nobles poètes qui, après un long silence, est récemment revenu à la poésie avec la *Meridiana* (Taddei, Ferrara); mais je me propose de parler plus amplement de M. Mastri dans une prochaine chronique, car ce poète, tout étant en pleine maturité, a de sérieuses qualités qui le font placer à part dans la période que nous traversons.

J'en viens maintenant à un volume qui n'est pas précisément de poésie, mais qui fait partie du bilan poétique de l'époque, car il est l'œuvre d'une poétesse qui a soulevé chez nous beaucoup de discussions : Mme Ada Negri, laquelle, avec *Stella mattutina* (Mondadori, Milano), raconte d'une façon très efficace l'histoire de son adolescence et de sa formation poétique, avec une humilité que nous ne lui connaissions pas. Et après cela, à propos de poésie, avant de jeter un regard d'ensemble sur les résultats du bilan poétique que les éditeurs nous préparent, nous attendons d'en avoir sous les yeux toutes les données.

§

L'intellectualité italienne est toujours très vivante dans le domaine des études philosophiques. Elle est en train de regagner le temps perdu pendant la longue période de la médiocrité positiviste. L'histoire de la philosophie, par exemple, avait été négligée depuis longtemps au point que nous étions constamment obligés de recourir à de sœuvres étrangères. Mais maintenant, — tout en ne dédaignant pas les œuvres étrangères, puisqu'on vient d'éditer une excellente traduction du *Sommario di Storia della filosofia Greca* de M. Zeller (Vallechi, Firenze), — on vient remettre en honneur des ouvrages italiens injustement oubliés, ou en publier de nouveaux. Ainsi, dans la collection : *Il Pensiero Moderno*, dirigée par M. Codigmola (Vallechi, Firenze) et que j'ai déjà signalée aux lecteurs du « Mercure de France », nous allons voir reparaître à la lumière, par les soins de M. Armando Carlini, un de nos savants les plus versés dans les études philosophiques, le *Compendio di storia della filosofia*, par M. F. Fiorentino, qui est le meilleur ouvrage dans ce genre que l'Italie possède jusqu'à nos jours.

M. Guido de Ruggiero, lui, a entrepris une tâche de plus longue haleine. Cet auteur, qui est sorti du mouvement idéaliste italien créé par M. B. Croce et M. G. Gentile, et qui est déjà bien connu pour son excellente *Filosofia Contemporanea* (Laterza, Bari, 2 vol.) ; a entrepris maintenant une **Histoire de la philosophie** qui formera la synthèse de tout le développement de la pensée depuis l'époque grecque jusqu'à nous. Déjà, en 1918, en pleine guerre, M. de Ruggiero a publié la première partie de son ouvrage, deux volumes sur la *Filosofia greca*, qui, retouchée et refaite en partie, reparaît aujourd'hui dans une deuxième édition, en même temps que la deuxième partie de l'ouvrage : *La Filosofia del Cristianesimo* (Laterza, Bari, 3 vol.). L'œuvre sera complétée par trois autres volumes, un sur La Renaissance et la Réforme, les deux autres sur la philosophie moderne.

Je ne puis certainement pas ici, dans une chronique d'information, examiner une œuvre aussi complexe et aussi étendue ; mais je puis dire que *l'Histoire de la Philosophie* de M. de Ruggiero, tout en n'étant pas en tous points parfaite et se prêtant parfois à la discussion, est dans l'ensemble un bon ouvrage écrit par quelqu'un qui, s'il manque parfois de profondes connaissance philo-

logiques, est cependant doué d'une intuition profonde et d'une ferme conscience des valeurs vivantes de la pensée. Son œuvre, pourtant, constitue une synthèse remarquable, où les problèmes de la pensée sont traités avec une profonde préparation et d'une façon qui fait honneur à la philosophie italienne.

§

Cette fois aussi je veux terminer par la **littérature étrangère**, vers laquelle se tourne continuellement la curiosité de l'érudit et du gros public.

Une nouvelle collection: *Collezione Universale di letteratura, arti e scienze* (R. Caddeo e C. Milano), se propose de faire une large part aux littératures étrangères. Parmi les volumes déjà publiés — dont une partie est consacrée à la réimpression de grands écrivains italiens, tels que Tommaseo, Porta, Boito, etc. — vient de paraître une très médiocre traduction du *Roman de Tristan et Iseult* de M. Bédier, traduction due à M. Bacio Ziliotto; une traduction non moins médiocre du chef-d'œuvre de France : *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, par M. Silvio Catalano; *Michel-Ange* de Romain Rolland passablement traduit par M. Arturo J. Ruscioni, et une très mauvaise traduction de deux drames d'Andreieff: *Il pensiero* et *Le maschere nere*, par Mme la duchesse d'Andria. Collection, à tout prendre, bien médiocre au point de vue des traductions et dont on n'éprouvait pas un véritable besoin, à moins qu'elle ne s'améliore, comme semble le promettre l'excellente traduction de pages choisies de Thomas de Quincey: *Bussano alla porta di Macbeth*, due à M. Carto Linati, un de nos plus profonds connaisseurs de littérature anglaise. Les préfaces mêmes aux œuvres étrangères manquent habituellement d'esprit critique et de solide préparation, tandis que celles qui accompagnent les réimpressions d'œuvres d'auteurs italiens sont en général excellentes.

La collection : *Moderni*, dirigée par MM. Luigi Filippi et Carlo Pellegrini (Taddei, Ferrara) est, par contre, sérieuse et bien ordonnée. Dans cette collection on ne publiera que des traductions d'œuvres d'une valeur artistique reconnue et d'une lecture agréable et intéressante. La demi-douzaine de volumes déjà publiés témoignent du sérieux de cette collection, qui est excellente aussi au point de vue typographique. Nous y voyons paraître de bonnes traductions d'après l'allemand : *Il principe*

Djein de Ruederer et *Novelle* de Mörike, par M. Tomaso Gnoli; *Il raccapriccio* de Ewers, par M. L. Filippi ; d'après le russe : *Sawa* d'Andreieff, par M. Pierre Gobetti ; d'après l'anglais : *Aforismi e Paradossi* d'Oscar Wilde, par M. Aldo Pancaldi ; d'après le français : *Il romanzo di Tristano e Isolta*, de M. Bédier, par M. Francesco Picco. Cette dernière est une traduction excellente et qui, à part de légers défauts, peut vraiment égaler l'original. Dans cette nouvelle collection paraîtront plusieurs ouvrages français, et si les traductions égalent celle de M. Picco, les Français pourront s'en réjouir.

Memento. — De ce moment il y a en Italie une tendance à recueillir la pensée des hommes les plus représentatifs du socialisme de droite : M. Filippo Turati, le *leader* du socialisme italien, et une des personnalités les plus éminentes de notre politique, fait paraître deux volumes : *Trent'anni di Critica sociale* (Zanichelli, Bologna), où il recueille les expressions les plus saillantes de sa pensée politique, qu'il manifeste aussi chaque quinzaine dans la revue dirigée par lui-même : *La Critica Sociale;* et *Le vie maestre del socialismo* (Cappelli, Bologna), recueil des discours qu'il a prononcés aux Congrès du Parti socialiste italien. M. Claudio Treves, autre personnalité marquante du socialisme de droite, réunit aussi dans sa *Polemica socialista* (Zanichelli, Bologna) une série d'écrits sur les tendances du socialisme et sur différentes questions polémiques ; et, dans *Come ho visto la guerra* (Rassegna Internazionale, Roma), il a réuni ses discours parlementaires du temps de la guerre. Ces quatre volumes de MM. Turati et Treves sont indispensables à qui veut connaître le socialisme italien le plus sérieux. —MM. A. Ghisleri et A. Groppali ont réuni les *Scritti giovanili* de Leonida Bissolati (Treves, Milano), qui fut le *leader* des socialistes réformistes, ministre pendant la guerre et mourut l'année dernière. Ces écrits servent à documenter la formation humaniste et sociale du grand socialiste. — M. Guglielmo Quadrotta, lui, consacre un excellent volume, très documenté, à *La Chiesa Cattolica nella crisi universale* (Bilychnis, Roma), en regard surtout des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie. C'est un volume susceptible d'intéresser grandement le lecteur français.

GEROLAMO LAZZERI.

LETTRES RUSSES

Ivan Bounine. — Boris Savinkov. — I. C -Camelev. — A. Kouprine. — Don Aminado. — Poésie des jours bolchevistes. — Un cercle de poètes russes à Paris. — Mort d'Alexandre Blok.

Ivan Bounine, poète délicat et auteur de plusieurs volumes

de contes et de nouvelles, est à peu près inconnu à l'étranger. En Russie, déjà avant la guerre, on commençait à priser fort ses qualités de finesse, de mesure et de tact, qui apparentent son genre de talent à celui de Tourguenev. Lentement, et comme pierre à pierre, l'œuvre de Bounine prenait cette belle apparence des monuments durables, tandis qu'autour d'elle s'effritait plus d'une renommée hâtive. Ne serait-ce pas l'intelligent et amoureux souci de la tradition qui l'a préservée ?

Cette tradition, le symbolisme et le naturalisme français, l'esthétisme de Wilde en avaient aux yeux de Bounine altéré la figure originelle. Poète, il fut le seul en son pays à ne pas tenir compte du mouvement poétique succédant à Verlaine et à Baudelaire. Il a voulu tracer sa voie à l'écart : un de ces longs sentiers sinueux qui épousent naturellement les courbes des forêts et des rivières natales, et que l'on ne peut espérer suivre au delà de quelque village tout provincial, où serait le cœur de la Russie. Mais la révolution est venue, forçant Bounine comme tant d'autres à chercher un refuge à l'étranger, et c'est parmi nous, ou plus exactement en Italie, que fut écrit *le Monsieur de San Francisco.*

Une maison d'édition française se propose de publier prochainement la traduction de cet ouvrage. Ainsi mes lecteurs qui ne savent pas le russe auront du moins la bonne fortune de le pouvoir lire en français. Je les y engage fort, car le *Monsieur de San Francisco* est un chef-d'œuvre.

Si la mode était aux sous-titres, Bounine eût pu ajouter en tête de son récit : Histoire sans nom. La mort du personnage, dont on ne sait rien, sinon qu'il était milliardaire, survint le soir même du jour où il débarquait à Capri, première étape d'un voyage qu'il avait entrepris d'accomplir autour du monde, en compagnie de sa femme et de sa fille. Programme tracé minutieusement. Ce voyage, le Monsieur de San Francisco se fût bien gardé de ne pas l'entreprendre, puisque c'est un des rites — à fortune réalisée — de l'existence des transocéaniques. Sur le vaisseau qui l'amène, il peut braver la nuit d'hiver : les salles sont illuminées, cristaux et lustres étincellent et tout, jusqu'aux couples gagés qui dansent, n'est-il pas là uniquement pour servir de spectacle au Monsieur de San Francisco ? Au surplus, il ne lui vient aucune pensée noire, ce dont on s'étonne, car il se crée peu

à peu, au delà des paroles du conteur, au delà même de ses silences, je ne sais quelle atmosphère analogue à celle de l'*Intruse* ou d'*Intérieur*, qui avertit le lecteur et fait peser sur lui, dès les premières lignes, la présence du dénouement.

Mais le Monsieur de San Francisco meurt subitement à Capri, et c'est alors que commence la vérité de sa vie. Nous n'avions dans la première partie du récit que l'envers de la médaille : en voici la face. D'abord *il* n'occupera plus la chambre qu'il a lui-même payée. On l'enverra passer la nuit dans quelque galetas, où le chasseur, jeune loustic contrefaisant ses démarches habituelles, vient frapper à la porte, pour faire rire les bonnes du couloir : « Ha suonato, Signor? » Le lendemain, on déposera le corps de très bonne heure dans la cour, en attendant qu'une charrette de louage l'emporte « enfermé dans une caisse à siphons », car il n'y a pas de marchands de cercueils à Capri. Enfin le Monsieur de San Francisco devra reprendre à Naples le même bateau qui l'y avait amené de New-York, et refaire, dans la cale cette fois, le trajet, tandis que dansent les couples dans le grand salon resplendissant et qu'au dehors les vagues énormes emportent le navire dans la nuit.

Il ne s'agit évidemment là que d'une trame sur laquelle Bounine a brodé les plus exquises arabesques de fantaisie et de réalité, où le plus mince détail est le résultat d'une observation (tel Lorenzo, le vieux pêcheur au béret rouge bien connu de ceux qui ont visité Capri). Et c'est ce qui fait de ce beau récit le plus véridique et le plus émouvent des symboles. Etrange destinée d'un ennemi du symbolisme à qui un tel sens fut départi par surcroît !

Plusieurs autres nouvelles complètent ce recueil, dont le mérite n'est point négligeable, tant s'en faut. Mais, je le répète, *le Monsieur de San Franscisco* est le chef d'œuvre, et l'on ne peut que souhaiter au traducteur de retrouver dans notre langue l'équivalent des qualités de style et d'harmonie qui font de Bounine un des premiers écrivains russes de notre temps.

§

Ce qui ne fut pas est un roman de mœurs révolutionnaires très vivant, plein d'intérêt, écrit par un révolutionnaire authentique : **Boris Savinkov.**

On sait le rôle qu'a joué Savinkov pendant et après la révolution d'octobre, contre l'Allemagne sous Kérensky, contre l'Alle-

magne et le bolchevisme sous Lénine. Le roman dont M. Bienstock nous offre la traduction n'a trait à aucun de ces deux événements. Il n'y est question que de la révolution de 1905, essai, en partie avorté, d'une première emprise des comités sur la révolution populaire.

Dostoïevsky a dégagé dans « les Possédés » la mystique du Terrorisme. Ici, nous sommes dans l'atelier même des démolisseurs : nous n'avons plus affaire qu'à des personnages réalistes, d'esprit moyen, appliqués chacun à sa besogne dans le plan désigné par le comité. Le Dr Berg et les autres membres n'en sont du reste ni les vrais chefs, ni les animateurs : pour ceux-ci Bolotov — Boris Savinkov ? — n'a que mépris. Aux yeux de ce révolutionnaire idéaliste et patriote, ce qui compte avant tout, c'est la somme de dévouement personnel, d'abnégation et de sacrifice : la mort du jeune Michel, cet Euphorion de l'émeute. Mais, cela même,

le don de sa vie, le dévouement à la Révolution ne donne pas encore le droit de diriger les destinées de la Russie, de même que ne le donnent pas davantage les mitrailleuses, les messes et la fidélité à l'autocratie.

Or, ces révolutionnaires, ils oublient que ce n'était pas eux qui étaient appelés à guider la révolution dont ils étaient non les maîtres, mais les serviteurs soumis et faibles.

Mais quelle que puisse être l'acuité du regard de Bolotov à fouiller le dessous des cartes de ses compagnons, quelque raisonnable qu'il paraisse quand il se moque de leurs dispositions :

Article 4 : ces cadres doivent prendre l'initiative de la révolte et choisir dans leur sein un état major révolutionnaire. Alors d'un côté...

il est — tel Savinkov — de ceux que l'action doit nécessairement trouver en défaut. « *La Révolution est dans le peuple* » a été une de ces formules vagues sur lesquelles on se reposait en Russie depuis l'époque d'Alexandre Ier. Pas un de ces écrivains-prophètes, qu'ils se nomment Tchadaiev, Tourguéniev, Dostoïevsky ou même Savinkov, ne s'apercevait du changement profond d'idéal révolutionnaire qui s'opérait dans les masses. L'un assignait à la Révolution un but religieux, quand déjà elle ne visait plus qu'à des fins politiques ; — le second la rêvait politique, alors que déjà la lutte des classes commençait ; — le troisième parlant de révolution sociale n'était plus guère compris de

ceux pour qui le problème économique avait sa solution dans le triomphe de l'idée communiste.

Boris Savinkov a cru au terrorisme. S'il n'a pas lancé lui-même la bombe qui tua le grand-duc Serge Alexandrovitch sur la place du Kremlin, il faisait partie du complot. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cette légende qui courut alors à Moscou, mais on racontait que l'exécuteur, aussitôt son acte accompli, avait trempé la main dans le sang de la victime et tracé une croix sur la pierre du mur d'enceinte. C'est à ce moment qu'il fut arrêté.

Les Bolchéviks peuvent en toute sincérité considérer Boris Savinkov comme un réactionnaire. Ils ne se trompent, sans doute avec intention, qu'en le faisant passer pour un garde blanc. Tout révolutionnaire un peu trop logique avec soi-même ne tarde pas à devenir un réactionnaire. Quand Boris Savinkov armait ses bataillons en Pologne, son but n'était pas de restaurer la monarchie ni de reconquérir la croix du clocher d'Ivan-Veliki : il ne songeait qu'à cette croix rouge sur la muraille du Kremlin, qui est, elle aussi, le symbole d'une idée périmée.

§

A quel point la technique des écrivains s'est développée dans l'art de conter non moins que dans le style, on s'en aperçoit encore à lire *La Coupe interdite* de **I. C. Chmelev.** C'est une nouvelle écrite en cette langue à la fois savante et populaire où excelle Rémizov. Le sujet n'est pas neuf et l'histoire ne vaut que par les détails. — Un jeune fils de serfs — du temps où il y avait encore des serfs en Russie — apprend de quelque vieux moine errant l'art de peindre les icônes. Ses premiers travaux attirent l'attention du seigneur qui l'envoie se perfectionner à Rome auprès des maîtres italiens. Trois ans de séjour sous le plus beau des ciels et le contact avec une civilisation singulièrement attrayante ne viennent pas à bout des scrupules de cette chaste nature. Au terme fixé, Illia, qui n'a, comme la plupart des Russes, qu'une idée : servir le peuple, retourne au village natal, où ne l'attend qu'un amour impossible formé de la solitude et de la fièvre de ses rêves, auprès d'une héroïne qui meurt avant de lui avoir fourni prétexte au plus dur des renoncements.

§

La Sulamite d'**A. Kouprine** est une réédition d'un ro-

man qui connut le grand succès, en Russie, à l'époque où les jeunes esthètes découvraient la Salomé de Wilde illustrée par Beardsley et « la Tentation de Saint-Antoine ». Les parfums de cette Sulamite paraissent bien éventés et les images du Cantique des Cantiques n'ont plus rien d'excitant pour un monde qui a dépassé l'adolescence. Le procédé est par trop visible et l'auteur abuse des clichés de la Bible, qui en abuse déjà elle-même. A. Kouprine, qui possède un talent fruste et vigoureux, est bien plus près de la vie, et par conséquent de la poésie, quand il se borne à des sujets purement russes.

§

Fumée sans foyer, de **Don Aminado**, est un recueil de vers, — de vers russes nés à Passy. Que fussent-ils devenus s'ils étaient nés au bord de la Néva ? Je ne sais ; l'auteur ne paraît pas doué d'un vrai tempérament lyrique. En revanche, il a le sens de la satire. Le préambule sur *les Oiseaux* — qui d'ailleurs est en prose — contient plus de persiflage que d'ironie et, ainsi que bon nombre des pages de ce livre, des allusions trop cruellement exactes pour qu'il soit permis d'en rire sans un certain serrement de cœur.

§

Les Poètes. — Une maison russe de Berlin a édité un recueil intitulé : **Poésie des jours bolchevistes.** Il y a là dix-sept poètes représentant à peu près tout ce qui produit ou produisait encore à cette date en Russie. Kliouiev ni Maïakovsky cependant n'y figurent. La première place est réservée au fameux poème d'A. Blok : *Les Douze*, que je viens de relire. Ces vers au rythme saccadé ne manquent pas de couleur, mais je me demande comment l'allégorie du Christ en avant des douze gardes rouges a pu passer pour une grande nouveauté. La Russie est bien le dernier pays où devrait étonner l'idée du Christ précurseur de la Révolution. Est-ce là l'ironie secrète de Blok ?

Plus loin, Cherchenievitch, qui se déclare imaginiste, en fait d'images en donne surtout d'un mauvais goût surprenant. De même Essenine, plus brutal. Mais il y a de touchantes prières du poète Elie Ehrenbourg, qui laissent supposer que déjà, en 1920, tout n'était pas rose dans le paradis des Soviets, même pour les artistes.

§

Quelques jeunes poètes habitant Paris ont inauguré, à l'instar de leurs confrères français, des soirées au Caméléon, petit cabaret du boulevard de Montparnasse transformé en salle d'exposition de peinture et de récitations poétiques. Pris au dépourvu, les organisateurs n'avaient pas défini leur programe : ce qui fit qu'à côté de poèmes bien venus il nous fut aussi réservé d'entendre quelques médiocres essais. Valentin Parnak lut des morceaux d'une composition savante et neuve sur la Tour Eiffel et le jazz-band. Marc Ludovic Talov, quelques-uns de ses émouvants poèmes vécus. Evangoulov, une pièce colorée des tons chauds du Caucase. Il convient de retenir également les noms de MM. Charchoun et Ginger.

§

On annonce qu'**Alexandre Blok** vient de mourir du scorbut à Pétrograd le 11 août. — « Le typhus exanthématique, mal naturel de notre patrie socialiste », a écrit D. Mérejkovski. Mais il y a aussi le scorbut, dont on parlait jadis avec épouvante, durant les années de famine. En réalité Alexandre Blok est mort de faim comme Rozanov. Sur ce point on en peut croire les très nombreux témoignages des amis et connaissances de Blok : son indépendance à l'égard du régime l'ayant réduit à la plus complète misère. Quoique très réservé en paroles, on savait que Blok n'était pas bolchévik. Telle était dejà l'opinion de Mme Zénaïde Hippius dès 1919.

La Russie vient de perdre en A. Blok un vrai poète — peut-être son seul grand poète. Il était né en 1880 et laisse une œuvre inachevée.

JEAN CHUZEVILLE.

LETTRES TCHÉCOSLOVAQUES

Souvenirs personnels. — Le rôle des littérateurs tchèques pendant la guerre. — Aloïs Jirasek.

Bien des années se sont passées depuis le jour où, jeune étudiant à chevelure abondante, je me suis hasardé à pénétrer au *Mercure*, sis alors rue de l'Echaudé, pour offrir à Alfred Vallette le manuscrit d'un article sur la *Poésie moderne tchèque*, dans lequel je tâchais d'attirer l'attention du public français sur les

grands poètes tchèques Machar, Sova et Brézina. L'excellent directeur du *Mercure* me reçut non sans quelque étonnement, mais l'article passa et me valut l'honneur de devenir titulaire de la rubrique des *Lettres tchèques*, sous le pseudonyme abracadabrant, choisi par Alfred Vallette lui-même, de Jean Otokar. Ce fut encore le *Mercure* qui édita, dix ans plus tard, ma *Littérature tchèque contemporaine*, livre qui, bien que littéraire, ne fut pas, paraît-il, sans quelque utilité lorsqu'il fut question de la reconnaissance des revendications politiques de la nation tchécoslovaque. Aujourd'hui que le triomphe de la bonne cause de mon peuple est définitif et que mon pays a repris parmi les nations de l'Europe la place que l'absolutisme sanguinaire des Habsbourg lui avait fait perdre pendant trois siècles, je tiens à exprimer au *Mercure* ma reconnaissance d'avoir aidé, par son hospitalité désintéressée, à rompre la conspiration du silence qui s'était faite autour de la nation tchèque.

Les hommes politiques sont généralement inclinés à méconnaître le rôle de la littérature dans l'histoire. Ils aiment à traiter un peu de haut en bas les littérateurs qui s'avisent de se mêler de la politique active. Et cependant, les événements qui se sont déroulés en Bohème pendant la guerre ont prouvé que rien n'est moins justifié que ce dédain gratuit. Le rôle qu'ont joué les littérateurs dans l'histoire politique de la nation tchèque pendant la guerre est d'une grande portée historique et il est utile de le constater.

Un jeune historien tchèque de grand talent, M. Jean Heidler, eut l'heureuse idée de fixer, dans son livre intitulé **1917**, l'attitude des écrivains tchèques au moment critique qui décidait, pour des siècles, du sort de la nation. Il a voulu, dit-il dans la préface, ériger un simple monument aux forces morales de la nation qui se sont déclarées pendant la guerre et, surtout, dans le manifeste des écrivains tchèques. « Aux heures les plus tragiques, dit-il, c'est l'ensemble des forces morales formées par la vie de générations entières en correctif de l'égoïsme qui décide, en dernier lieu, du sort des nations. Je suis persuadé que, dans cette guerre, nos soldats à l'étranger ne se seraient pas si brillamment battus et que nos diplomates n'auraient pas travaillé avec un si bon résultat, si l'héritage d'un enthousiasme et d'un dévouement désintéressé de quatre générations de réveilleurs n'avait pas

subsisté en eux. C'est cet héritage, uni à l'heureuse situation internationale, qui nous a rendu notre indépendance. »

Dès le premier jour de la guerre, la nation entière, d'un accord tacite et unanime, avait compris que le moment était venu de reconquérir la liberté. Malgré les persécutions, malgré les exécutions, malgré les tracasseries et les brutalités du régime policier, malgré les vicissitudes de la fortune de la guerre, la foi subsistait dans le cœur de tout bon Tchèque en la victoire finale de l'Entente. Muselée, ligotée, étroitement surveillée, privée de tout moyen d'action, la nation se murait dans une sorte de résistance sourde et passive contre l'Autriche. Sur le front russe, serbe et italien, les soldats tchèques passaient en masse à l'ennemi et ne demandaient que de pouvoir former des légions, tandis que MM. Masaryk, Benès et Stefanik commençaient leur action diplomatique. Il s'agissait de ne pas compromettre, par une parole austrophile venue de Bohême, leurs efforts libérateurs. Le gouvernement de Vienne a bien compris la situation. Il mit en prison les députés qu'il jugeait les plus dangereux ; les poètes Machar, Bekroutch et Victor Dyz furent également incarcérés. D'autre part, il cherchait des Tchèques assez austrophiles pour contrecarrer, aux yeux de l'étranger, l'action de Masaryk. Or, on trouva parmi les hommes politiques quelques députés, dont M. Smeral, actuellement chef du parti communiste (naturellement !), prêts à travailler en Bohême dans le sens de l'activisme autrichien. Le gros des députés, qui d'ailleurs étaient loin de former l'élite de la nation, terrorisé par le sort de M. Kramarz, condamné à mort, se laissait faire.

Le Parlement de Vienne allait être convoqué. Le danger était imminent. Une déclaration téméraire des députés tchèques pouvait à jamais compromettre la liberté de la nation. Par veulerie, par manque de perspicacité politique et, surtout, par manque de foi de la part de ses hommes politiques, la nation pouvait être frustrée de son indépendance.

En ce moment critique, où les conciliabules menés par Smeral devenaient dangereux, les écrivains tchèques, le vénéré maître Aloïs Jirasek en tête, lancent leur manifeste de mai 1917. Le manifeste, dû à l'initiative de Jaroslav Kvapil, était adressé aux députés tchèques. En termes graves et simples, les écrivains rappelaient aux hommes politiques leur responsabilité devant

les siècles. Au nom de la nation qui ne pouvait pas parler, ils leur rappelaient le devoir de proclamer de la façon la plus énergique les droits et les revendications de la nation, de réclamer l'abolition de la censure, la liberté de la parole, l'immunité parlementaire, l'amnistie pour les condamnés politiques.

Le programme de notre nation, disaient-ils, repose sur son histoire et son unité ethnique, sur sa vie politique moderne, sur ses droits consacrés. Ce programme est accentué par l'époque actuelle jusque dans ses dernières conséquences. S'il a pu sembler utile, quelquefois, de le remettre à plus tard ou de le restreindre, l'époque actuelle vous force à le développer devant l'Europe entière et à le défendre jusqu'au bout, à réclamer sa réalisation intégrale, sans réserve, car la nation tchèque ne l'a jamais abdiqué, car la foi en sa glorieuse réalisation n'a jamais disparu des cœurs tchéco-slovaques.

Le moment est venu. L'Europe de demain, l'Europe future est l'Europe démocratique, l'Europe des peuples autonomes et libres.

La nation vous demande, Messieurs, de vous montrer dignes de ce moment historique, de lui consacrer toutes vos capacités, d'écarter tous les autres points de vue, d'agir en hommes indépendants, libres de tout engagement et de tout intérêt personnel, en hommes d'une suprême conscience morale et nationale. Si vous n'êtes pas capables de faire tout ce que la nation vous demande et ce qu'elle vous ordonne, démissionnez avant d'entrer au Parlement et appelez-en à l'autorité suprême de la Nation !

Deux cents signatures d'écrivains suivaient cet appel. Du fond de la « tour de mort » de Vienne, où il était emprisonné, le vaillant poète Victor Dyk réussit à envoyer sa signature. M. Heidler cite la touchante lettre dont un vétéran de la politique et de la littérature, M. Ervin Spindler, accompagnait son adhésion. « Ayant lu votre lettre et le manifeste, j'ai respiré comme un homme libéré d'une atmosphère lourde et mortifiante et se retrouvant soudain au grand jour ensoleillé. Je vous remercie de tout mon cœur de cette belle sensation, qui me donne une foi sûre en un avenir meilleur, et peut-être proche, de la nation, ainsi que de la précieuse occasion que vous me donnez de pouvoir participer, au déclin de mes jours, à l'action qui, je l'espère, ne restera pas sans résultat salutaire. Avec un véritable enthousiasme, je donne mon adhésion au manifeste et vous prie d'y ajouter mon nom. Je compte ce jour parmi les plus beaux de ma longue vie et vous en suis sincèrement reconnaissant... »

Au milieu du silence angoissé, la parole des écrivains retentit comme une fanfare de clairon. Pour la première fois, depuis le début de la guerre, la nation entendit une parole mâle, courageuse, exprimant ce que l'instinct national avait deviné depuis le premier jour de la guerre. Sans entrer dans les détails, le manifeste des écrivains réclamait déjà, par allusion à « l'unité ethnique de la nation », la Slovaquie. Aussi l'écho du manifeste fut-il formidable. Le manifeste des écrivains devint une manifestation solennelle de la nation entière. Toutes les corporations, toutes les associations, toutes les municipalités, tous les corps autonomes s'y ralliaient. Le manifeste fut publié le 17 mai. Le 30 mai, 15.000 ouvriers sortirent dans les rues de Prague pour proclamer leur fidélité au programme national. La révolte sourde contre les Habsbourg éclata ouvertement, déclanchée par le geste des écrivains. Ce n'était plus l'autonomie dans le cadre de l'Autriche, ce n'était plus la fédéralisation de la monarchie que la nation réclamait, mais un Etat libre, indépendant et souverain.

MM. Smeral et consorts se trouvaient ainsi acculés au mur. Devant ce cri unanime de la nation, il devenait désormais impossible de renier et de désavouer l'activité de Masaryk, de Benès et des légionnaires tchécoslovaques en Russie. L'opportunisme et l'activisme des hommes politiques furent à jamais battus. Quelques-uns d'entre eux ont encore pu se couvrir d'opprobre pour leur compte personnel, mais la nation elle-même, qui avait parlé d'une façon excluant le doute sur ses véritables sentiments, ne pouvait plus être suspectée de double jeu. En janvier 1918, le congrès général des députés à Prague manifeste déjà dans le sens des écrivains. Le 13 avril 1918, les représentants de la nation entière jurent, d'une façon solennelle, par la bouche d'Aloïs Jiràsek, de rester fidèles à l'idéal de l'indépendance, et la présence des députés yougoslaves donne à cette cérémonie un caractère hautement politique. Au mois de mai, les fêtes du cinquantenaire du Théâtre National, organisées par MM. Kvapil et Stepanek, auxquelles assistent des délégués yougoslaves, italiens, roumains, et où le grand poète Hviezdoslav apporte le salut de la Slovaquie, ont déjà un caractère franchement révolutionnaire.

L'union sacrée de la nation est réalisée. Il n'y a plus de partis politiques, il n'y a que des Tchèques, communiant dans l'idée de la liberté. Cinq mois plus tard, le 28 octobre 1918, le pays finit

par secouer le joug autrichien, et en décembre, Aloïs Jirasek peut, au nom des écrivains tchèques, saluer le président Masaryk sur le sol de la Patrie indépendante.

Le nom d'**Aloïs Jirasek**, qui est revenu plusieurs fois sous ma plume au cours de cette chronique, est aujourd'hui, de nouveau, sur toutes les lèvres en Tchécoslovaquie. Le maître atteignait, le 23 août 1921, sa soixante-dixième année et la nation entière a tenu à témoigner son admiration, sa reconnaissance et, bien mieux que cela, son amour à celui qui, par cinquante ans de labeur, a tant contribué à maintenir, dans le peuple tchèque, la flamme sacrée de l'idéalisme, de la foi et de la fierté nationale. Je ne pense pas qu'il y ait à côté d'Anatole France, parmi les auteurs de l'Europe contemporaine, un écrivain dans lequel le génie de sa race ait trouvé une expression aussi pleine, aussi pure et aussi harmonieuse que dans l'œuvre de Jirasek, et je ne crois pas qu'il y en ait un dont l'œuvre embrasse plus complètement l'histoire, les idées et les espoirs de la nation, qui exprime mieux, dans sa plénitude, l'esprit, le caractère et l'âme même de son peuple.

Aloïs Jirasek n'a presque pas de biographie. Né en 1851 à Hronov, petite bourgade de la Bohême du nord-est, il vécut une vie de pauvre étudiant, puis de professeur de lycée, une vie remplie d'un effort artistique ininterrompu. Ayant débuté par des nouvelles historiques encore teintées de romantisme, il a évolué constamment pour devenir un maître du roman historique réaliste et pour aborder la composition de vastes épopées et de cycles de romans qui embrassent tout le glorieux passé du peuple tchèque. Savant historien doublé d'un puissant artiste, il évoque dans le cycle composé de romans *Parmi les courants* (3 vol.), *Contre tous* et *La Confrérie* 3 (vol.), toute l'époque hussite depuis les origines du mouvement jusqu'à la décomposition finale des troupes hussites en Slovaquie. Après avoir célébré l'héroïsme guerrier de son peuple, Jirasek voulut s'incliner devant l'héroïsme d'abnégation, de sacrifice et de travail au service de la Patrie. Les cinq volumes de son roman *F. L. Viek* sont un monument érigé à la mémoire de ces obscurs ouvriers qui accomplissent le miracle de la renaissance nationale à la fin du XVIIIe et à l'aube du XIXe siècles, à ces héros presque anonymes qui réussirent à réveiller la conscience de la nation exsangue après deux siècles d'oppression et de germanisation. La « chronique nouvelle » intitulée

Chez nous (4 vol.) est consacrée à ce coin montagneux de la Bohême qui est le pays natal du maître. Il y dit, avec amour, l'indicible dévouement d'un curé idéaliste et patriote, qui a consacré sa vie au relèvement moral et social du peuple, il dépeint la dure existence de ces pauvres montagnards, leur lutte avec la terre peu fertile, leur vie, pauvre en joies et riche en misères, leur fidélité aux traditions de leurs pères hérétiques, l'oppression du régime féodal à l'époque de l'absolutisme de Metternich. Toute l'époque d'avant 1848 revit dans cette œuvre touffue à laquelle les souvenirs personnels de la jeunesse du poète prêtent un accent de profonde vérité.

A la tragique époque d'humiliation nationale et d'anéantissement qui suivit la bataille de la Montagne Blanche, Jiràsek avait déjà consacré plusieurs œuvres, notamment les beaux romans *Les Rochers* et *Les Têtes-de-chien*, mais il attendit jusqu'à sa soixantième année avant d'aborder, dans son ensemble, ce sujet tragique de la patrie crucifiée. Dans le vaste roman *Les Ténèbres* il donna un tableau grandiose de la Bohême meurtrie, ligotée, plongée dans un sommeil léthargique et livrée sans défense au despotisme sanguinaire des Habsbourg et au fanatisme implacable des Jésuites. Jamais l'œuvre de l'historien et celle de l'artiste ne se sont fondues dans un ensemble aussi parfait : par le large souffle épique, par la composition magistrale qui embrasse la vie du pays sous tous les aspects, par le poignant intérêt romanesque, psychologique et idéologique, cette œuvre qu'il faut placer, comme un nouveau type du roman historique, à côté de *Salammbô* et de *la Guerre et la Paix*, suffirait à elle seule à assurer l'immortalité au nom de l'auteur. La critique la plus farouche a dû s'incliner devant cette œuvre si mûre et si profondément humaine. Paru au commencement de la guerre, ce livre est devenu une sorte de bible où le peuple tchèque, dans les moments les plus angoissants, puisait le réconfort moral et la foi dans l'avenir. Au cours de la guerre même, un nouveau roman de Jiràsek, *Le roi Hussite*, consacré à Georges de Podiebrady, venait encore fortifier cette foi et l'Autriche avait beau le confisquer.

Je suis loin d'avoir donné, dans cette rapide notice, le tableau complet de l'œuvre de Jiràsek, contenant plus de quarante volumes. Je n'ai pas parlé de son humour bienveillant et ensoleillé, de ses poétiques idylles de l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II,

de ses tableaux de la vie de petites villes de Bohême dans la première moitié du XIXe siècle où l'admirable conteur a su évoquer tout le charme vieillot de ces époques passées. Qu'il me soit permis de mentionner au moins son œuvre de dramaturge. Les sombres tableaux naturalistes de la vie des paysans, *Vojnarka* et *Un père* (ce dernier fut représenté, en janvier dernier, au Théâtre du Parc de Bruxelles), ses drames historiques (*L'Emigré*, *Gero*), ses tableaux scéniques de l'épopée hussite (*Jan Hus*, *Jan Zizka*, *Jan Rohâtch*), ses charmantes comédies (*Relligovà*, *Le Berceau*) et ses contes dramatiques (*La Lanterne*, *Monsieur Johanès*) lui assurent, parmi les dramaturges tchèques, une place des plus honorables.

Par toutes ses fibres, l'œuvre de Jiràsek tient au sol natal, à son histoire, à ses traditions, aux idées consacrées par le sang des ancêtres. Cette inébranlable fidélité à l'idéal de la liberté fit de Jirasek un apôtre d'énergie nationale et, au moment où les politiciens, égarés par des calculs et par des combinaisons qu'ils croyaient très subtiles, faillirent compromettre l'avenir de la nation, le vieux maître, qui ne s'était jamais mêlé de la politique, se mit à la tête du mouvement et le peuple tchèque, spontanément, salua en lui son chef intellectuel. Tandis que, dans les plaines de la Russie, les soldats tchécoslovaques, élevés par ses romans, accouraient sous le chapeau rouge et blanc et se groupaient autour de M. Masaryk pour accomplir l'incroyable et héroïque anarase de Sibérie, le vieux maître, au nom de la nation, levait son bras pour jurer la fidélité à l'idéal de la liberté. Ayant siégé dans l'Assemblée Nationale révolutionnaire, M. Jiràsek est aujourd'hui sénateur de Prague, docteur *honoris causa* de l'Univerté de Prague et citoyen de presque toutes les villes tchèques de la République. Son buste est placé au foyer du Théâtre National et l'Académie tchèque, où il préside la section des lettres et des Arts, pose sa candidature au prix Nobel.

Malgré tous ces honneurs, M. Jirasek est resté ce qu'il a toujours été : un homme exquis de bonté et de simplicité. Atteignant, après une noble vie, remplie d'un effort artistique continu, à l'âge de soixante-dix ans, il peut regarder avec satisfaction en arrière : il n'y a pas beaucoup d'écrivains qui aient si bien mérité de l'Art et de leur Patrie.

H. JELINEK.

LETTRES NÉO-GRECQUES

La Grande Idée. — G. Sotirios : *To Ayion Oros* ; Sidéris, Athènes. — La langue française à Athènes. — Ion Dragoumis : *Déka arthra tou sto Nouma* ; Edition Typos, Athènes. — A. Moraïtidis : *Diyimata* ; Sidéris, Athènes. — G. Xénopoulos : *Apanda* ; Kollaros, Athènes. — J. Ghikas : *Drosiés kai Dakrya* ; Cassimatis, Alexandrie. — Costas Paroritis : *OPateras ki alla diyimata* ; Ganiaris, Athènes. — D. Voutyras : *Zoï arrostiméni* ; Elefthéroudakis, Athènes. — Memento.

Croître est la loi même de la vie, et cette loi n'a rien à voir avec la justice pure ; mais elle excelle à prendre prétexte de toutes les revendications de justice. De là la facilité avec laquelle le droit des nations se prolonge en visées impérialistes. Un certain mysticisme, plus ou moins artificiellement développé y pourvoit et, pour ce qui regarde l'Hellénisme, il convient de faire remarquer, une fois de plus, que ce que les Grecs appellent la **Grande Idée** n'a jamais cessé d'être une conception à la fois impérialiste et mystique. L'erreur de la politique française, et dans une certaine mesure de la politique britannique, est sans doute de n'y avoir pas pris garde et d'avoir cru que l'on pouvait satisfaire le nationalisme hellénique, en réservant la question de Constantinople, et surtout en laissant subsister le Califat de l'Islam sur les rives du Bosphore.

Ce que le Turc n'a pas su ou pu détruire est appelé à détruire le Turc. Ces perspectives n'existeraient point, à coup sûr, si, lors de la chute de l'Empire byzantin, l'Islam avait pu, en s'installant à Sainte-Sophie, balayer en même temps le Patriarchat et du même coup éparpiller toutes les communautés orthodoxes. Il aurait dû également réduire en poudre les monastères de **la Sainte Montagne**, où s'est conservé l'esprit même de l'orthodoxie et où chaque nationalité balkanique, par des fondations particulières, a pris soin d'entretenir le feu sacré de la survivance. Sans ce foyer de forces morales secrètes, bien des événements auraient sans doute pris une autre tournure,

Au point de vue purement historique et scientifique, il y a sans doute encore beaucoup d'archives à dépouiller en ces couvents de l'Athos grecs, serbes et bulgares, mais surtout grecs, dont M. Georges Sotirios a publié la très instructive monographie dans la Collection des *Livres Utiles*. Après un exposé sommaire du développement de la vie monastique au sein du Christianisme en Egypte, en Syrie, en Asie-Mineure, M. Sotirios s'attache à

préciser l'action des ermites de l'Athos jusqu'à l'époque d'Athanase. Il montre les transformations successives du monachisme à travers les vicissitudes de l'Empire Grec, puis sous la domination turque, après l'arrivée des Slaves. Mais la partie la plus captivante est celle qui a trait à l'évolution de l'Art : architecture, peinture, sculpture, orfévrerie, etc. Chacun des monastères est, du reste, l'objet d'une description spéciale, capable d'éveiller toutes les curiosités.

Les Grecs sont intelligents. Nous eussions aimé les remmener directement vers l'Antiquité classique et leur faire oublier Byzance, en leur montrant comment l'idéal démocratique moderne s'affilie aux expériences démocratiques de leurs aïeux; mais nous avions négligé la partie mystique de l'Hellénisme, le tréfonds des âmes, que les plus subtils jeux d'intelligence ne sauraient obnubiler. Aussi avons-nous crié à l'ingratitude, à l'aveuglement, quand nous avons vu reparaître Constantin. En fait, l'Hellénisme ne pouvait rester divisé, et, en renonçant officiellement à Constantinople, Venizelos s'était interdit d'en reconstituer l'unité.

Mégalomanie, dira-t-on. Souvenons-nous de l'Italie et de la prise de Rome par les soldats de Victor-Emmanuel à la faveur de nos défaites. Est-ce à dire que notre turcophilie officielle doive tourner contre nous tous les Grecs? Pas plus que tous les Constantinistes ne s'étaient crus obligés de devenir germanophiles. La plupart d'entre eux souhaiteraient ardemment que nous pussions clairement comprendre leur attitude; car ils sont intimement persuadés que la France et la Grèce sont, spirituellement et moralement parlant, d'inséparables sœurs. C'est par nous que les Grecs ont appris à s'européaniser ; ils aiment notre culture, fille de la culture antique.

La francisation ne leur fait pas peur, et c'est même une mode apportée de Constantinople en terre athénienne.

En 1855, l'un de nos médecins-majors à l'armée de Crimée, le Docteur Ernest Ladoire, ayant eu l'occasion de séjourner à Prinkipo, put apprécier comme on jugeait et critiquait notre politique turcophile, notre façon de lire le grec, sans laisser pour cela de s'adonner à l'étude de nos lettres, à l'imitation de nos goûts.

Les souvenirs qu'il rapporta de ses relations avec une riche famille de banquiers hellènes, et dont A. M. Gossez a récem-

ment publié de savoureux Extraits dans la collection « La Révolution de 1848 », peuvent servir d'explication à certaines questions que l'on se pose en France sur les Hellènes. M. Louis Roussel, qui vit parmi eux, qui les connaît bien et qui donne au *Progrès d'Athènes* de substantielles études critiques sur les productions littéraires de la Grèce d'aujourd'hui, affirme dans un récent et judicieux article sur l'*Enseignement de la* **langue française à Athènes** que notre langue continue de jouir d'un prestige incontesté dans toutes les classes de la société hellénique, mais que, dans la bataille des langues, l'anglais et l'italien pourraient, si nous n'y prenons garde, entamer sérieusement dans un proche avenir notre situation prépondérante.

Notre langue, dit-il, est certainement moins connue à Athènes qu'à Bucarest ou à Constantinople. Or, la propagande par l'enseignement de la langue et de la littérature est la meilleure.

Et par voie de réciprocité, pourquoi n'encouragerions-nous pas davantage chez nous les études de grec moderne ?

C'est par ce moyen seulement que nous parviendrons à comprendre le tempérament hellène, lequel a beaucoup moins varié que l'on ne pourrait croire depuis les temps classiques, mais que certaines influences orientales ont gratifié de lourds préjugés. Le moindre inconvénient de ces préjugés ardemment combattus par un petit groupe d'esprits clairvoyants n'est pas la diglossie. Malheureusement, au point de vue linguistique, le byzantinisme impérialiste serait prêt à faire table rase, s'il le pouvait, de tous les résultats acquis par un demi-siècle d'efforts en faveur de la langue du peuple, la langue vivante, la langue vraiment nationale. Il n'en saurait rien être. A coup sûr, c'est dans l'action politique et sociale et dans les livres d'un homme tel que Ion Dragoumis, victime, comme on sait, d'un lamentable attentat, que l'on peut trouver la plus nette expression du nationalisme grec intégral. Observateur perspicace des âmes, des choses, des paysages, l'auteur de *Samothrace*, de *Culture hellénique*, qui devait à son ascendance macédonienne une puissante énergie combative et un sens aigu des réalités, a su définir mieux que personne l'importance de la question de langue. On trouvera cette remarquable étude dans le volume de pages choisies édité par la Société *Typos*, sous le titre de **Dix articles du Noumas**. Pour Ion Dragoumis, la tradition démotique est le support de l'âme hellénique ; c'est

de ce tuf que jaillit la vie nationale néo-grecque, comme une source sacrée. Aussi bien fut-il l'un des promoteurs de la *Société pédagogique*, à qui MM. Delmouzos,Triandaphyllidis et autres apportèrent la contribution éclairée d'efforts systématiques, ayant pour but de faire entrer la langue vivante dans l'enseignement et de la rendre apte à tous usages, didactiques, scientifiques, ou sociaux. Le tome IV de l'intéressant *Bulletin* publié par cette société est dédié à la mémoire de Dragoumis et s'honore d'une pénétrante étude sur l'œuvre d'Idas (c'était le pseudonyme de Dragoumis), signée Leandros Palamas.

Au point de vue de l'intérêt littéraire et de la beauté de la forme, l'éminent poète et critique n'hésite pas à donner la préférence à *Samothrace.* A propos de cette île grecque, Dragoumis s'efforce à se découvrir lui-même et à formuler les grandes vérités de l'Hellénisme. Il sait voir, écouter, méditer. Ces qualités se retrouvent dans son dernier livre, *A Kozani*, qu'il faut lire entre l'*Automne* du regretté Constantin Hatzopoulos, les *Pensées* de Lascaratos et les *Articles* de ce maître disparu du journalisme hellène, Gabriélidis, l'esprit le plus spontanément européen de son époque. L'œuvre incomplète d'Idas est une sorte de commentaire passionné à cette merveilleuse floraison littéraire,qui est bien la manifestation contemporaine la plus caractéristique de la renaissance intellectuelle néo-grecque : le conte. Ses ouvriers sont nombreux et sincèrement appliqués à diversifier la matière qu'ils exploitent.

Peut-être Papadiamandis et Carcavitsas demeurent-ils encore inégalés, quoique on ait voulu faire de Moraïtidis l'émule du premier ; mais il est certain que le lauréat récent du prix national de littérature n'est pas un nouvelliste vulgaire, et qu'il a su faire passer dans ses récits tout l'arome de sa terre natale. C'est là un don de poète que doivent mettre en valeur la vérité de l'intrigue et le souci d'un développement harmonieux. Ses deux volumes de **Récits** montrent qu'il y réussit souvent.

Gracieux, élégant, habile à mettre en scène, M. Grégoire Xénopoulos, qui prépare une édition de ses **Œuvres complètes,** s'est voué à la peinture du milieu zantiote d'où il est issu. Il en a tiré des sujets tour à tour dramatiques et pittoresques, qu'il a utilisés pour le récit ou pour le théâtre, mais qu'il idéalise, qu'il arrange, hélas ! pour mieux satisfaire le goût de son public athé-

nien. Sa langue et son art répugnent à tout excès et c'est à M. René Bazin que je comparerais le plus volontiers, en France, l'auteur du *Mouchoir de Zante*. Son dernier roman *Lavura, la vierge qui tue*, se déroule au milieu de l'ancienne aristocratie heptanésienne et montre une fois de plus qu'en Grèce le roman réussit rarement à être autre chose qu'une longue nouvelle.

Comme M. Xénopoulos s'est voué à Zante, M. Jean Ghikas s'est donné à Corfou, et c'est avec les qualités d'un styliste prestigieux qu'il nous en détaille les mœurs. Les douze contes qu'il réunit sous le titre de **Pleurs et rosées** comptent au moins un chef-d'œuvre : *La Croix du Sauveur*, et l'on se laisse facilement conquérir tout entier par l'aisance souriante, un peu sceptique qui caractérise la manière de l'écrivain. Son roman, *Le Pasteur et les Brebis*, entrelace des souvenirs d'enfance à l'étude minutieuse d'une âme de prêtre, par devant l'évolution des idées modernes. Il y a là bien des pages à méditer, si l'on veut saisir nettement les sursauts de l'Hellénisme contemporain.

Le point de vue social s'avère prépondérant chez Costas Paroritis qui rassemble quelques-uns de ses premiers et meilleurs contes sous ce titre : **Le Père et autres récits.** Récits plutôt brefs, directs, bien observés, vigoureusement écrits, mais sans recherche d'art, parmi lesquels j'ai tendance à distinguer *Au pied de la montagne*, et *Le Manuscrit*. Costas Paroritis, écrivain d'idées et d'observation réaliste, appartient à la vaillante phalange du *Noumas*.

Démosthène Voutyras est de ceux qui, avec leurs défauts et leurs qualités, finissent par s'imposer au bout d'un long effort. Réaliste impressionniste à la façon des Russes et dissimulant, à travers la ténuité de détails empruntés à la vie quotidienne, une sorte d'humour particulièrement amer et subtil, il s'amuse à bousculer les vieux cadres. Son nouveau recueil, **Vie malade**, m'a fait goûter de bien curieuses pages, notamment *Là-haut dans le calme*, où vibre une puissante émotion.

MEMENTO. — Dans une courageuse brochure, *L'enseignement de la langue dans les écoles populaires*, M. Louis Roussel critique scientifiquement et spirituellement, au nom des principes de la langue vivante, un consciencieux rapport officiel entaché d'ignorance fondamentale.

Ont paru : chez Stavrinos, au Caire, une sympathique étude de la philosophie mazzinienne : *Devoir et Liberté*, par B. Yannolas ; chez Louis

Kantarès (Athen's, Printing, Chicago), le *Manuel du Socialisme* par Georges Livas, ouvrage très méthodiquement construit et documenté ; chez Cassimatis, à Alexandrie, des *Episodes de l'histoire arabe*, par Nomikos, qui est un chercheur et un érudit ; et un roman de mœurs par Marie Voltou, *Levantinismes* ; chez Anguira (collection miniature), *Naufrage de la Vie*, par Christos Yero-Yannis, menues fantaisies sentimentales à la mode française ; chez Vassiliou, collection *Eklekta erga*, *La Belle Sarazat*, traduction des *Mille et Une Nuits* par Trikoglidis ; chez Ganiaris, *Piso apo ta canguela* de l'infatigable polémiste Dr P. Tangopoulos, et un captivant recueil de vers douloureusement sentis : *Stigmes pou Zô* par A. Kyriazis ; chez Potamianos, une étude attentive sur *l'Œuvre poétique de Costis Palamas* par G. Panayotopoulos.

Mentionnons encore les *Chants* de Myrtiotissa, tout vibrants de délicate sensibilité, de musique et de songe, les *Erimies tou Hiliocharou*, proses poétiques pleines de promesses de M. Castanakis, et les *Chants de notre Peuple, choisis pour les enfants*, magnifique anthologie éditée par l'Association pédagogique d'Egypte.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jacques Bardoux : *De Paris à Spa*, Félix Alcan. — Wladimir Woytinski : *La Démocratie géorgienne*, Paris, Alcan. — Paul Gentizon : *La Résurrection géorgienne*, Leroux.

M. Jacques Bardoux a groupé dans son livre **de Paris à Spa** des notes ou des articles qu'il avait écrits au cours des événements. Le style en est simple, très clair, agrémenté çà et là de souvenirs personnels et d'une pointe de philosophie aimable. Les trois premiers chapitres se rapportent à la Conférence de la Paix ; les suivants, aux difficultés rencontrées dans l'exécution du Traité, depuis Londres jusqu'à Spa.

M. Bardoux est un observateur expérimenté et perspicace. Mais il a ignoré ce qui se passait dans les mystères de la Conférence ou du Quai d'Orsay. Par suite de la persistance d'une diplomatie secrète et d'une censure qui voilait des faits d'une importance primordiale — comme l'opposition du Sénat américain à la politique du Président Wilson, — les pages qu'il a écrites sont d'un intérêt historique limité, principalement dans la première partie du livre. Il n'en reste pas moins qu'elles sont pleines de critiques fort précieuses quant à la méthode de négociation adoptée

par nos représentants et de jugements profonds en ce qui touche l'œuvre de la Conférence.

Les seuls mots écrits en tête des chapitres I et II: *les garanties françaises* portent la marque d'un maître ès choses de la Politique. Ils résument, en effet, pour la France, tout le fond du débat : le Traité ne valait que par les garanties qu'il nous offrait. Avec de fermes garanties l'exécution des clauses qui nous visaient devait se dérouler sans heurts, dans une atmosphère de victoire. Avec des garanties insuffisantes, nous étions voués aux incertitudes, aux concessions, à un malaise continu. Il y avait là un enchaînement historique, aussi simple que rigoureux. L'examen de nos garanties et de l'exécution du Traité, c'est celui d'une cause et de ses effets.

L'auteur montre fort bien qu'elles étaient de deux sortes : il en existait d'immédiates et d'autres qui ne reposaient que sur des suppositions. Sa préférence, naturellement, va aux premières et il est surpris que nos délégués donnent la leur aux secondes. On abrège l'occupation de la rive gauche du Rhin en échange d'une alliance militaire qui n'est point une certitude. On accepte que les indemnités s'échelonnent sur un espace de 20 années, sans obtenir la possession de gages correspondant à ces indemnités ou sans exiger la mobilisation de la créance. Mais, surtout, l'on abandonne le système d'une Entente, d'une Ligue entre vainqueurs pour se confier à une Société des Nations à l'état embryonnaire et toute enveloppée d'inconnu.

Aussi M. Bardoux ne ménage-t-il point ses critiques à notre délégation. Il écrit, dans le 1er chapitre : « La France qui, en mars 1918, avait retrouvé un Danton et un Hoche, vaincu l'ennemi, n'eut pas auprès d'elle, avant d'engager la bataille de Paris pour la Paix française, un Talleyrand, pas même un Delcassé, et elle faillit la perdre. » Bien amères sont ces réflexions, tracées quelques mois plus tard, au sujet de la reconnaissance de la doctrine de Monroë dans un article du Pacte : « On peut chercher dans les nombreux traités qu'ont rédigés des plumes françaises, on n'y trouvera pas un article comme celui-ci. » Nous lisons, par ailleurs : « Le gouvernement qui aurait voulu et su prévoir et organiser la Conférence conformément aux traditions de l'art diplomatique eût obtenu pour la France des sécurités militaires plus complètes et des compensations financières plus immédiates. »

Selon l'auteur « le texte proposé par le maréchal Foch, pour les clauses relatives à l'occupation du Rhin n'aurait pas dû être écarté systématiquement ; on pouvait le concilier avec la méfiance de l'Angleterre et les scrupules de l'Amérique. »

M. Bardoux ne mettait pas en doute, avec toute la France, lorsqu'il écrivait ces lignes, que les États-Unis ratifieraient le Traité de paix et donneraient quelque vitalité à ce Covenant édifié par leur Président, à cette Société des Nations dont M. Clemenceau s'était d'abord moqué, pour la considérer ensuite comme la clef de voûte (son interview du 9 février nous édifie à ce sujet) de toute l'œuvre de la Conférence.

Il ne mettait pas en doute, non plus, que l'Amérique et l'Angleterre n'acceptassent la garantie militaire que le Président Wilson proposait, le 14 mars, à M. Clemenceau, et qui fut accueillie avec reconnaissance. Il considérait donc, au mois de février 1919, que le Pacte était pour la France « le seul moyen de liquider son passif et de réduire ses armements, de réaliser les bénéfices de la victoire et d'en atténuer les charges, de traverser sans angoisse la crise présente et d'envisager avec sérénité un avenir paisible ». Et il écrivait sur la garantie militaire offerte par le Président Wilson qu'elle constituait « la plus solide assise de la diplomatie française et la plus ferme garantie de la paix mondiale ».

La logique même voulait que M. Bardoux usât de telles appréciations sur les deux garanties qu'on nous avait données pour la bonne exécution du Traité.

Quel jugement porterait-il à l'heure actuelle sur les hommes qui ont pris la lourde responsabilité de défendre les intérêts de la France à la Conférence de la Paix et qui ont conduit leur pays jusqu'au bord de l'abîme, non sans lui masquer la vérité et l'empêcher de crier gare !

M. Bardoux oppose avec raison la méthode anglo-saxonne à la politique décousue et changeante qui fut la nôtre. Les Anglais mettent fin sans retard à la puissance navale de l'Allemagne ; ils lui prennent sa marine marchande et augmentent leurs dominions de ses colonies. Dans le Covenant, ils vont droit aux conclusions servant leurs intérêts.

Le Président Wilson a poursuivi de son côté un but précis et usé de tous les moyens pour la réussite de son plan. M. Bardoux met en relief les marchandages dont usa l'ancien Président et sur les-

quels le livre de M. Lansing nous a définitivement éclairés. M. Wilson refuse bien à la Belgique l'enclave de Maestricht, les cantons de Montmédy et d'Enfen, l'embouchure de l'Escaut (on eût indemnisé la Hollande aux dépens de la Frise et de la Gueldre); il déclare bien, dans un violent manifeste, le 23 avril, que Fiume ne doit pas revenir à l'Italie...

Et cependant, à l'encontre de ses principes les plus chers, il laisse l'Angleterre étendre son imperium, en Orient, sur des territoires immenses et garder les colonies allemandes, il exige la reconnaissance, dans le Covenant, de la doctrine de Monroë, il propose à la France un pacte militaire, il permet au Japon de mettre la main sur le Chan-Tung !

La méthode réaliste anglo-saxonne eut en Extrême-Orient de fervents adeptes. M. Bardoux nous met au courant des procédés d'intimidation dont usa le Japon, aux mois d'avril et de mai 1919, pour obtenir la cession des droits que possédait l'Allemagne sur le Chan-Tung : départ en congé de M. Ishii, — l'ambassadeur nippon à Washington, — le 22 avril 1919 ; sévère condamnation infligée, deux jours plus tard, en Corée, à un missionnaire américain ; incidents entre soldats des deux pays. « Le Président Wilson, écrit M. Bardoux, réfléchit et comprend. » Le 5 mai, la Chine est abandonnée aux convoitises de son dangereux voisin. — L'étude de ces événements, peu remarqués en France à l'époque où ils se passaient, et tout à fait négligés par nos représentants à la Conférence, est intéressante à un double point de vue. Elle nous montre jusqu'à quel point le Président Wilson allait dans la voie des concessions, quand l'intérêt de sa politique était en jeu. Elle nous prouve — et nous soulignons l'importance de ce fait — que le Japon n'était pas sans connaître, dans les premiers mois de l'année 1919, toute la vérité sur l'opposition que la politique wilsonnienne rencontrait au Sénat américain. Il savait que le Président Wilson ne voudrait pas perdre le peu d'autorité qui lui restait dans son pays et qu'il se conformerait, en la circonstance, aux vœux d'une opinion de plus en plus influencée par les républicains et les nationalistes. Le vicomte Ishii, l'auteur du fameux accord de 1917 entre Washington et Tokio, fut chargé de faire approuver par les Américains eux-mêmes les demandes que le baron Makino formulait à Paris. — Il ne nous a pas semblé que M. Lansing, qui relate dans ses souvenirs les affaires

d'Extrême Orient, ait entendu cette manœuvre bien digne d'un Talleyrand.

Privée de garantie suffisante et sans appuis, la France ne tarda point à subir, après la signature de la paix, la résistance allemande et l'hostilité de l'Angleterre.

M. Bardoux indique fort nettement, dans le chapitre III, que du côté de l'Allemagne peu de choses étaient changées. « La coterie militaire, dit-il, qui a voulu la guerre et l'a conduite, reste puissante et organisée. » C'est, à Berlin, le même personnel politique et gouvernemental que sous la monarchie, inspiré des mêmes méthodes et du même idéal. Le comte de Brockdorff-Rantzau déclare, au mois de juillet, qu'il faut prouver aux vainqueurs que l'exécution du traité est impossible. La lutte s'engage dès le mois de septembre : on détruit les dirigeables à livrer, on retarde l'évacuation de la Belgique. Et cette lutte se poursuit par la suite, tantôt sournoise, tantôt menaçante. Les livraisons de charbon deviennent dérisoires ; les premiers versements ne sont points faits ; le désarmement n'a pas lieu. Le Cabinet Bauer en arrive (avril 1920) à préparer l'occupation militaire du bassin de la Ruhr et à laisser un complot de restauration monarchique s'organiser en plein jour. Après cela, on ne s'étonne pas qu'Hugo Stinnes vienne afficher vis-à-vis de nos délégués, à la Conférence de Spa, une arrogance qu'il n'eût point dépassée si l'Allemagne avait été victorieuse.

La *Vossische Zeitung* du 24 novembre 1919 formulait déjà d'une façon lapidaire les raisons de cet état de choses.

Le fait, y disait-on, que très probablement les Etats-Unis n'adhéreront pas au Traité de Versailles signifie, en premier lieu, pour la France, que ses garanties de paix sont remises en question.

Nous n'avions, en effet, par suite de l'aveuglement de nos représentants à la Conférence, qu'une alliée possible, l'Angleterre. Or cette puissance renouvelait dans ses rapports avec nous le même jeu de suspicion et de menaces qu'au temps où Palmerston était à la tête du Foreign Office. Comme alors, l'Entente cordiale se résumait en ces mots : soumission aux volontés de Londres. Mais la crainte de perdre le seul appui qui nous restât (l'Italie, que nous n'avions pas su soutenir dans l'affaire de Fiume, nous demeurait hostile) jetait un trouble dans nos décisions.

Pour amener une détente entre les deux pays, nos dirigeants mettaient parfois un empressement excessif à complaire aux désirs de Londres. M. Bardoux fait ressortir l'inanité qu'il y eut, en février 1920, à prendre si nettement position dans le jugement du Kaiser et ensuite dans le châtiment des coupables. A l'Angleterre, qui avait eu l'initiative de ces demandes, il appartenait d'en poursuivre l'exécution. Avant et après la crise de 1840, notre politique avait usé, sans plus de bonheur, d'humiliations semblables pour replâtrer l'entente cordiale.

C'est une voie bien douloureuse que nous fait parcourir M. Bardoux depuis la Conférence de Londres, au mois de décembre 1919 ! L'Angleterre finit par paraître plutôt l'alliée de l'Allemagne que celle de la France. Quand nos troupes avancent jusqu'à Francfort pour répondre aux menaces du cabinet Bauer, Lloyd George fait publier (8 avril) une note si blessante et si injuste à notre endroit que le *Times* du 9 écrivait « qu'on avait rarement lu un exposé plus lamentable et plus honteux de la politique anglaise ». Après la Conférence de San Remo, le Premier anglais célèbre comme une victoire (29 avril) d'avoir obtenu de M. Millerand l'assurance, consignée dans les minutes de la Conférence, que la France était opposée à toute politique d'annexion. — Sur quelles données les hommes d'Etat britanniques établissent-ils leur point de vue quand il s'agit des réparations ou des paiements à exiger de l'Allemagne ? Mais sur celles que M. J. M. Keynes, germanophile notoire et conseiller technique de l'Echiquier, a consignées dans son livre : *les Conséquences de la Paix.*

M. Bardoux poursuit l'épée dans les reins M. Keynes et il met à néant son argumentation sophistique tendant à prouver que l'intérêt des vainqueurs est de permettre à l'Allemagne de recouvrer toute sa prospérité. M. Keynes n'a-t-il point l'audace de prétendre que sans cette prospérité industrielle de nos voisins l'Europe serait vouée à la famine par suite de la nécessité où elle est d'acheter au loin les produits naturels qui lui manquent ! M. Keynes n'a-t-il point la honte de soutenir que la créance belge est deux fois trop élevée, la Belgique n'ayant pas trop souffert de la guerre et s'étant même enrichie par de fructueux échanges avec l'ennemi !

Il n'est point surprenant, dans ces conditions, que la France ait fini, à Spa, par faire figure de vaincue. M. Bardoux résume

ainsi les résultats de cette Conférence : « La négociation militaire de Spa s'est terminée par un arbitrage anglais et par une transaction laborieuse sur la base que désirait la délégation allemande. La négociation du charbon s'est achevée par un arbitrage anglais et par une transaction coûteuse sur des bases qu'avait suggérées la délégation allemande. »

Le dernier chapitre du livre de M. Bardoux est consacré aux affaires d'Orient et de Pologne. L'auteur nous montre, dans un fort savant exposé,que là,comme ailleurs,il y avait,et il y avait eu presque toujours, une opposition formelle entre les politiques anglaise et française. Il loue M. Millerand pour la décision qu'il a montrée quand la Pologne (juillet 1920) courait les plus grands dangers. Il célèbre la victoire organisée par le général Weygand, qui sauvait un pays auquel nous unit une amitié séculaire et venait illuminer notre ciel jusqu'alors si assombri.

Dans le recul d'une année M. Bardoux porte sur l'œuvre de Paris et sur ses conséquenses premières le jugement d'ensemble qui suit : « Tout a été coûteux dans cette opération mondiale l'effort de la victoire,la signature du traité,l'exécution du Pacte. Et il faut vraiment que le Français soit :

Un saule verdissant :
Plus on le coupe et plus il est naissant,

pour qu'il puisse s'offrir le luxe d'acheter aussi cher les arrêts de sa justice et le respect de son droit... »

A l'époque où M. Bardoux écrivait ces lignes (vers le mois de septembre 1920) il n'était point encore possible de fixer exactement l'erreur commise par nos représentants à la Conférence.

Il fallait donc une grande sûreté d'observation pour porter un jugement qui contrastait si bien avec le fatalisme dont on entourait l'œuvre de 1919.

Cela nous fait espérer ardemment que M. Bardoux ne tardera point à donner une suite, ou plutôt un complément, à son livre *De Paris à Spa*. L'honneur lui revient de jeter maintenant la pleine lumière sur des événements qu'il a étudiés avec une remarquable pénétration alors qu'il était si difficile d'atteindre à la vérité.

Il est temps, en effet, que notre pays sache à quel point et par qui il a été privé des bénéfices de la Victoire.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

§

Voici deux ouvrages sur la nouvelle République géorgienne qui se complètent l'un l'autre et permettent de se faire une idée exacte et détaillée d'un pays qui a de tout temps joué le rôle d'un pont entre l'Occident et l'Orient. Les *Voyages* de Chardin et de Dubois de Montpéreux, les explorations scientifiques de Chantre et de Jacques de Morgan, les travaux, publiés en français, du Parisien Marie-Félicité Brosset, émigré à Saint-Pétersbourg et qui publia la traduction des *Annales* et de la *Géographie Géorgiennes* du prince Wakhoucht, dépossédé de son trône par les tsars : autant de liens intellectuels entre la Géorgie et la France, liens que depuis la Révolution russe d'autres publications ont encore renforcés.

Le livre de Wladimir Woytinski sur **La Démocratie géorgienne** décrit tour à tour, d'une manière systématique : 1° le pays et le peuple ; 2° les forces de la démocratie géorgienne, parmi lesquelles les divers groupements socialistes ont pris rapidement le premier rang ; 3° la période de séparation d'avec la Russie, au cours de laquelle les institutions géorgiennes anciennes maintenues par les Russes et celles qu'ils avaient importées dans le pays furent, pour la plupart, supprimées. La quatrième partie, enfin, expose comment les divers groupes politiques se sont entendus pour réorganiser la Géorgie sur des bases entièrement modernes. De nombreuses illustrations montrent les aspects d'un pays qu'on s'accorde à regarder comme l'un des plus pittoresques du monde.

Parmi les chapitres les plus intéressants de ce livre, je signalerai celui qui est consacré à la réforme de la propriété agraire (pages 203-218). Le tsarisme s'appuyait en Géorgie, comme en Lituanie, en Russie Blanche, etc., sur les grands propriétaires : dès la Révolution, les paysans s'emparèrent des grandes propriétés pour se les répartir au gré de leur fantaisie, plutôt que dans l'intérêt bien compris de toute la nation. Le gouvernement démocratique géorgien, après avoir d'abord penché pour la nationalisation du sol tout entier, se décida, après enquêtes, pour l'établissement de petites propriétés privées : jusqu'à concurrence de 8 hectares environ pour les jardins et vignobles et de 16 hectares environ pour les terres arables ; mais les grandes propriétés des Romanoff et quelques autres restèrent non

morcelées, devinrent propriété d'Etat, et furent transformées en stations d'enseignement et d'essais. Les détails que donne M. Woytinski sur l'application de cet ensemble de réformes sont extrêmement instructifs : on a déjà dit, et je dirai aussi, qu'en ces matières la Géorgie a fourni un exemple à suivre à maintes nations européennes. Fort intéressant aussi est le chapitre sur la législation ouvrière ; mais ici la Géorgie, qui commençait à peine d'entrer dans une période industrielle proprement moderne, n'a guère fait que suivre les voies déjà inaugurées dans l'Europe occidentale. Le malheur est que la conquête bolchéviste a remis en question maints projets déjà réalisés par le gouvernement géorgien autonome.

On trouvera sur cette étape nouvelle, et qu'on peut croire transitoire, de bien curieux détails dans le livre de M. Gentizon, **La Résurrection géorgienne,** ainsi que sur les mœurs locales et leur transformation rapide sous l'influence de l'autonomie politique, sur le complot turc, sur le rôle de M. Jordania, président de la République géorgienne. Ce journal anecdotique de l'envoyé spécial du *Temps* est un bon plaidoyer en faveur d'un peuple qui mérite en effet son indépendance et dont le territoire est de nature à subvenir aux besoins d'un Etat de type moderne : argument cher aux économistes.

A. VAN GENNEP.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Edouard Schuré : *Lettres à un combattant* (Alphonse Roux), Perrin. — Jean Lartigue : *A l'Ecole du réel*, La Connaissance. — Jean Rateau de Laudeville : *Les Chevalier du Fox-Trot noir*, J. Buguet-Comptour, Mâcon. — Duc de Doudeauville : *Au service de la France*, Emile-Paul.

Lettres à un Combattant. — Choryphée des « grands initiés », marqués du sceau sacré dans la succession des générations humaines, et grand initié lui-même de la pensée et de la vie intérieure ; scrutateur passionné du mystère du temps et des choses, et pilote averti sur l'aventureux océan de l'inexploré et de l'insondable, Edouard Schuré, avant la guerre, vivait à l'écart, absorbé et comme muré dans les hautaines spéculations de sa tour d'ivoire. Attentif aux « voix profondes qui parlent dans le silence », il entretenait, comme dans un phare à feu fixe, l'ardente flamme qui rassure et vivifie les esprits, la lueur immuable vers

laquelle, de loin, convergeaient nos respects et nos ferveurs avides, parmi tant de remous, de reconnaître leur route. Par intervalles, l'aile de clarté d'un pur poème ou d'un beau livre nous apportait du phare d'ivoire le rayonnement de sa pensée et de ses visions. Mais ce bénédictin de l'inconnaissable demeurait distant et impersonnel, reclus, comme les autres gardiens de la flamme, sur son roc isolé, parmi les grandes vagues silencieuses de l'inconnu et du passé. Le cataclysme de la guerre l'a, comme tant d'autres, chassé de sa retraite et ramené à terre. En cette crise formidable où, comme il dit si bien, « chaque Français était toute la France », il a éprouvé cette fièvre de renoncement, ce coup de massue des faits qui, pendant quatre ans et surtout les premiers mois, endolorirent les plus hautes comme les plus humbles des âmes. Au long de ces lettres qu'il écrivit à l'un de ses disciples les plus proches et de ses amis les plus chers, M. Alphonse Roux, professeur de l'Université, alors officier de ligne — et de première ligne, — nous revivons les frissons quotidiens de ce drame intérieur, de la « tourmente morale » qui, en ces heures tragiques, secouait les esprits. Nous y retrouvons aussi cette tendresse profonde, privilège souffrant des cœurs altiers, — ce sont les cimes qui se courbent le plus douloureusement au choc de l'ouragan, — et nous y vérifions une fois de plus de combien d'élans et d'émotions, d'abnégations et de blessures s'humanise sous la cuirasse cette impassibilité apparente des hautes âmes. Nous ne sommes pas fâchés de recueillir, parallèlement, le témoignage direct d'un combattant sur les lettres qu'à l'époque on recevait au front. En un temps où la pâture écrite du soldat — c'est un soldat qui parle — « était déplorable de pauvreté intellectuelle et morale », où seuls le *Bulletin des Armées* et la *Vie Parisienne* assumaient la tâche de répandre la bonne parole, les lettres d'Edouard Schuré, simples et substantielles, durent être, en effet, pour l'officier qui les reçut, un admirable réconfort. Il faut louer le disciple de nous avoir, en partageant avec nous ces lettres magistrales, conservé une partie, trop modeste peut-être, de ses réponses. Cette correspondance platonicienne a la double valeur, en tous cas, d'un témoignage de circonstance et d'un aveu de conscience universel. Sous le coup d'éperon des événements, la pensée d'Edouard Schuré reconquiert peu à peu son libre élan et son ampleur. Elle va tout d'abord, et tou-

te, à sa petite patrie, l'Alsace anxieuse, au centre du cyclone et, comme disent les marins, « dans l'œil de la tempête », prêtant l'oreille, frémissante, aux voix de la délivrance. Puis elle s'élève plus haut encore, plane à son tour au-dessus de la mêlée, mais pour en mieux percevoir les courants profonds et les symptômes décisifs. Dans cette résurrection ardente de l'âme française il voit un nouveau sursaut de cette *âme celtique*, qui lui est chère, dont le problème passionne ses recherches inquiètes, sur laquelle toute sa vie il s'est penché avec amour. Source profonde d'où jaillissent nos grandes inspirations, et qui, à travers la légèreté gauloise qui n'est que de surface, et la claire tradition latine élargie à l'universalité humaine, alimente la pure sève du génie français. Il prophétise le triomphe de l'âme celtique sur les forces étrangères du mal, et salue l'aurore, « l'aurore d'amour, c'est-à-dire de force et de volonté », qui se lève lentement sur le noir cimetière taché de sang. Retenons, dans les brumes confuses et si froides de l'aube présente, cette anticipation du grand initié... Retenons aussi cette formule inspirée, écrite au pire des angoisses de la lutte pour Verdun, et tant galvaudée depuis lors : « *La France est la Jeanne d'Arc des nations.* » Certes, oui, et en cela d'abord qu'elle a fait « sacrer » plus d'un roi... Cri prophétique de la victoire par le sacrifice et de la rédemption par l'holocauste. Prédiction troublante, car peut-être ne s'arrête-t-elle pas, comme on voudrait l'espérer, au seuil de l'heure présente; et qui sait aujourd'hui quand s'éteindra l'holocauste ?..

PAUL OLIVIER.

§

L'ouvrage de M. Jean Lartigue, **A l'Ecole du réel**, témoigne d'un esprit original et vigoureux, qui ne s'en est pas laissé accroire et pour qui la guerre a été vraiment une école de réalités, pas toujours plaisantes certes, mais viriles et fortes.

Il y avait dans cette guerre, écrit l'auteur, autre chose que le beau jour d'action, l'essai joyeux des courages : un jardin de données révélatrices s'offrait, invisiblement superposé au champ de bataille et non moins fertilisé par le sang. Agir et regarder ne suffisaient plus dès lors.

On voit par ces lignes que M. Jean Lartigue se place à une certaine hauteur où les contingences ne peuvent troubler l'esprit et d'où l'on projette sur toute chose, si terrible soit elle, un regard

serein. Que M. Jean Lartigue décrive ou observe, parle de stratégie, analyse ses sentiments, résume ses réflexions, il se maintient toujours dans le domaine de la réalité supérieure où bien peu ont su rester. Tous ces brefs chapitres intitulés *Anecdote*, *Frisson*, *Accoutumance*, *Courages* en sont la preuve. Et dans *le rêve du loisir* l'auteur atteint à une philosophie que nous ne sommes pas accoutumé de rencontrer dans des récits de guerre.

Le loisir pour M. Lartigue est un signe de civilisation supérieure. « C'est par la qualité de leur loisir, dit-il, que se classent les hommes et qu'ils établissent leurs droits. » Pensée juste et profonde, mais, à ce compte-là, il n'est pas beaucoup d'hommes, dans aucun pays, qui puissent se prévaloir de leurs droits.

Sous ce titre assez étrange : **Les Chevaliers du Fox-Trott noir**, M. Jean Rateau de Laudeville nous donne une série de croquis de guerre. *Le blessé*, *Les gaz*, *Etre en permission*, sont des notations émues et sincères. Parfois l'auteur, dans le *Cimetière*, par exemple, a recours à un vers libre qui manque essentiellement de rythme. La page intitulée : *Les années ont repris leur cours* exprime bien la mélancolie de ceux qui ont vu mourir leurs plus chers compagnons et qui, désorientés, contemplent le monde où la vie continue avec ses luttes quotidiennes, ses petites méchancetés, ses mesquineries.

Dans **Au service de la France**, journal de la campagne de 1914-1919, le duc de Doudeauville raconte ses aventures de guerre et celles de son fils. Lieutenant de réserve au 14e hussards, le duc de Doudeauville est nommé capitaine en mars 1915. Son fils Sosthène, d'abord matelot de 2e classe, s'en va à Lemnos et aux Dardanelles à bord du *Suffren*. Pendant ce temps, le père fait la Meuse, la Marne, l'Aisne, Verdun. Tous deux échangent une correspondance suivie. Puis le jeune Doudeauville quitte la marine et passe dans l'artillerie. Il est envoyé sur le front français, autour de Verdun, où il a l'occasion de rencontrer son père. Celui-ci est envoyé peu après sur le front d'Orient, tandis que le fils passe de l'artillerie dans l'aviation. Le père revient de Salonique et il est affecté au service des courriers extérieurs. Il va en Italie, puis en Russie. Son fils, blessé, réussit à se tirer d'affaire.

Ce journal reflète bien la mentalité de deux bons Français qui ont fait d'avance le sacrifice de leur vie à leur pays. Il est intéressant à ce titre. Mais il n'y faut pas chercher une vision origi-

nale de la guerre, ni des appréciations très personnelles sur les pays, les gens et les choses que les deux soldats ont vus au cours de leur longue campagne.

PAUL ÆSCHIMANN.

A L'ÉTRANGER

Chine.

La situation politique. — Peut-être a-t-on appris par quelque télégramme laconique le changement de personnel gouvernemental qui s'est produit ici. Qu'on ne croie pas surtout que l'exministère ait disparu sur un ordre du jour de défiance du Parlement. La vérité doit être recherchée dans un autre ordre d'idées : certains ministres ayant déplu à des personnages puissants, ceux-ci les firent disparaître momentanément de la scène politique.

Qu'on ajoute à cela une crise des finances d'une acuité inouïe, et l'on comprendra les difficultés des hommes qui dirigent, — de nom, mais non de fait, — un pays aussi vaste et aussi peuplé que la Chine.

Actuellement deux gouvernements parlent au nom de ce pays. Ils se jettent mutuellement l'anathème et s'invitent quotidiennement à déposer le pouvoir en faveur du rival.

Il existe encore, en plus des deux gouvernements officiels, l'autonomie des différentes provinces, gérées par des « Tuchuns » (1) puissants, ne reconnaissant pas les ordres, qu'ils viennent de Pékin ou de Canton.

Ce sont de véritables petits potentats, dont certains gouvernent des territoires immenses peuplés de millions d'hommes. La Chine présente aux yeux de l'Européen étonné un aspect semblable à la France de la féodalité ; avec cette différence considérable, toutefois, que la mentalité des masses est nettement supérieure et qu'il existe de plus une activité commerciale inconnue à cette époque...

Ici, chaque chef militaire est seul maître dans son domaine. Il enrôle des soldats, prélève les impôts du gouvernement central pour payer ses troupes, rançonne l'habitant et guerroie avec ses voisins pour se distraire.

(1) Gouverneur militaire de la province.

Le gouvernement impuissant laisse faire.

N'est-il pas, d'ailleurs, l'émanation directe de ces chefs militaires; qui s'entendent pour y caser leurs créatures ?...

Trois noms dominent actuellement toute la politique du gouvernement de Pékin: Chang Tso-Lin, Tsao-Kun et Wang Chan-Yuen, tous trois inspecteurs généraux de l'armée, tous trois « Super-Tuchuns », ayant sous leur domination directe plusieurs provinces entières. Pour ne citer qu'un exemple, le premier règne incontestablement sur les trois immenses provinces de la Mandchourie, de la Mongolie extérieure et de la Mongolie intérieure, ce qui lui a valu d'être surnommé le « Roi non-couronné de la Mandchourie ». Sait-on que ce puissant potentat doit avoir une armée évaluée approximativement à 600.000 hommes et qu'avec ses deux congénères ils tiennent tous les fils de la politique chinoise ?

Récemment eut lieu à Tien-tsin une conférence des trois puissants seigneurs assistés des membres du gouvernement. On décida de reprendre la Mongolie extérieure et Ourgo aux réactionnaires russes et on en laissa le soin à Chang Tso-Lin. On palabra pendant plus d'un mois pour solutionner la crise ministérielle, sans arriver pour cela à des résultats bien appréciables.

Un décret présidentiel fut signé le 14 mai annonçant la formation du nouveau cabinet avec les membres suivants :

Présidence du Conseil et Ministre de la Guerre : Général Ching Yun Pan.

Ministre des Affaires étrangères : Docteur W. W. Yen.

Ministre des Finances : M. Li Shih Wei.

Ministre des Communications : M. Chang Chi-Tang.

Ministre de la Marine : Amiral Li Ting Sing.

Ministre de l'Education : M. Fan Yuan Lien.

Ministre de la Justice : M. Tong Kang.

Ministre de l'Intérieur : M. Chi Yao Chang.

Ministre de l'Agriculture et du Commerce : M. Wang Nai Ping.

Depuis cette date, certains ministres n'ont pas voulu accepter leurs nominations et refusent de prendre possession de leur poste !... Situation tragi-comique inconnue dans les autres pays.

D'autre part, la grève des professeurs continue et prend une tournure de plus en plus grave. Il y eut, récemment, une collision

violente entre ces derniers et la troupe devant le Kouo Wu-Yuen (Présidence du Conseil) et le Vice Ministre de l'Instruction, qui se trouvait parmi les protestataires comme otage, fut à moitié assommé par les vaillantes troupes qui chargèrent à coups de baïonnettes ces vieillards et ces enfants !...

De quoi se mêlaient-ils aussi ?... Pouvait-on les laisser réclamer leurs arriérés de salaire se montant souvent à plus de douze mois, alors que les « Super-Tuchuns », lors de leurs visites à Pékin, venaient d'emporter comme don gracieux du nouveau gouvernement plusieurs millions de dollars chacun ?... N'était-ce pas une outrecuidance qu'il fallait réprimer avec la plus grande énergie ?

A Canton les leaders républicains ont formé un gouvernement provisoire et ils viennent de faire élire par les membres de l'ancien Parlement le Docteur Sun Yat-Sen comme Président de la République chinoise.

Ce nouveau gouvernement du Sud groupe trois provinces, le Kwangtung, le Yunnan, le Kœuitchéou et une faible partie du Shensi.

Un cabinet a été formé :

Ministre des Affaires Etrangères : Docteur Wu Ting Fang.

Vice-Ministre : Docteur Wu Chao-Hsu.

Ministre des Finances : M. Tang Chao Yi.

Vice-Ministre : M. Lioa Chung Hai.

Ministre de la Guerre et de l'Intérieur : Général Chan Kuin Ming.

Etat-major : Général Li Lieh Chiun.

Ministre de la Marine : Amiral Tang Ting Kwan.

Vice-Ministre : Contre-Amiral Ling Young Mo.

Verra-t-on une guerre Nord contre Sud ?... C'est peu probable. La conférence de Tien-tsin avait bien donné mission au « Super Tuchun » Wang de pacifier le Sud, mais ce dernier ne doit pas être pressé de se lancer dans pareille aventure. Il tient à garder près de lui ses forces intactes et faire ainsi contre-poids à ses deux puissants rivaux du Nord.

Le gouvernement laissera faire... Wang ayant toujours la ressource pour annihiler les injonctions de Pékin de réclamer les millions nécessaires à son expédition. Suprême moyen, obligeant à se tenir coi un gouvernement dont les coffres sont vides.

Autre fait important dans la lutte économique qui s'annonce si âpre pour les nations d'Occident. L'Allemagne, par un accord conclu avec la Chine le 21 mai dernier, vient d'ouvrir un nouveau débouché à ses produits.

Cet accord crée un précédent fâcheux pour les autres nations européennes. Il est à craindre qu'une de ses clauses soit exploitée par les représentants chinois à l'étranger au détriment de l'élément européen dont elle est l'unique sauvegarde.

Nous voulons parler du privilège de l'extra-territorialité.

L'Allemagne, pour renouer des relations commerciales, a dû faire cet énorme sacrifice et, en nous basant sur les jugements rendus par les tribunaux chinois de Mandchourie contre les sujets russes, nous pouvons dire sans crainte que les jours à venir nous réservent de peu agréables surprises.

Un exemple entre mille pour montrer la mentalité de ces tribunaux : un sujet russe avait un procès en instance devant la juridiction russe de son village. La Révolution sociale survient, la Chine en profite pour reprendre ses provinces occupées par les Moscovites et leur retirer le bénéfice de l'extra-territorialité. Voilà nos Russes soumis au droit commun. Ce procès, où il était uniquement question de carreaux, de vitres cassés, vint en jugement devant le tribunal chinois qui avait succédé au tribunal russe, et, sans interprète russe assermenté, nos juges impavides condamnèrent, sur « leur âme et conscience », le malheureux Russe pour le *meurtre de M. Lafenêtre*...

Ce récit ne se passe-t-il pas de commentaires ?...

RENÉ LAYS.

Pékin.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire.

René Blachez : *La nation armée et l'idéologie des nationalités* ; Plon. » »

Princesse Louise de Belgique : *Autour des princes que j'ai vus tomber*; Albin Michel. 6 75

Littérature

Alain : *Mars ou la guerre jugée* ; Nouv. Rev. franç. 7 50

Marie Bashkirtseff : *Journal* ; Nelson. 4 50

Blaise Cendrars : *Anthologie nègre* ; la Sirène. 20 »

Contes et légendes du Bouddhisme chinois, traduit par Ed. Chavannes; Préface et vocabulaire de Sylv. Lévi. Illust. de Andrée Karpelès ; Bossard. 21 »

Fables chinoises du IIIe au VIIIe siècles de notre ère, traduit par Edouard Chavannes, versifiée par Mad. Edouard Chavannes. Avec 46 dessins par Andrée Karpelès ; Bossard. » »

A. Meillet : *Anthologie de la littérature ukrainienne* ; Giard. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Gén. comte de Montgelas : *Sur la question des responsabilités*. Traduit par Gouttenaire de Toury. Préface de G. Demartial ; Société d'édition. 1 25

René Pichart du Page : *Chipart aérostier* ; les Tablettes, S.-Raphaël. » »

Philosophie

P. Osorio : *Nature* ; Jouve. » »

Poésie

Julien Aucante : *Huit poésies* ; chez l'auteur, Paris. 1 50

Ener : *La paix* ; l'édition parisienne. 2 »

Louis de Saint-Roman : *Sous le vocable de Bérénice* ; Imp. Renaud et Labrosse. » »

Francis Vetch : *La Semeuse* ; Pékin. » »

Politique

L. Auriant : *L'Egypte la proie de ses métèques* ; Delesalle » »

Paul Gentizon : *La résurrection géorgienne*. Préface de F. de Jessen ; Leroux » »

Maurice des Ombiaux : *La politique belge depuis l'armistice* ; Bossard. 5 40

Jules Weill : *L'Alsace et les Alsaciens pendant la guerre*. I : *Schutzhaft et expulsion politique, d'après des documents et des dossiers inédits* ; Finck, Strasbourg » »

Questions médicales

Dr Pierre Schutzenberger : *Le vol chez l'enfant* ; Arnette. » »

Questions militaires et maritimes

Maréchal Foch : *La bataille de Laon*, mars 1914, avec une carte ; Berger-Levrault. 2 »

Roman

Binet-Valmer : *Lucien* ; Flammarion. 7 »

André Birabeau : *Pipette et Zénana* ; Flammarion. 7 »

M. C. du Cœurjoly : *Un mariage bourgeois* ; Chiron. 6 »

Max et Alex Fischer : *L'inconduite de Lucie* ; Flammarion. 6 90

Louis Forest : *L'amour et le naïf* ; Renaissance du livre. 6 »

Maxime Girieud : *Contes du temps jamais*. Avec des gravures sur bois et des dessins de Pierre Girieud ; la Sirène. 18 »

Abel Hermant : *Phili ou par delà le bien et le mal* ; Flammarion. 7 »

Hugues Lapaire : *Paroisse galante* ; Flammarion. 7 »

René Le Cœur : *Comme tant d'autres* ; Renaissance du livre. 6 »

Pierre Mille : *L'ange du bizarre* ; Férenczi. 6 75

Robert Mirabaud : *Le château des Hérondes* ; libr. de France. 5 »

Charles et Henri Omessa : *Survivante ?* Renaissance du livre. 6 »

Henri-Jacques Proumen : *Les transplantés chez Albion* ; librairie moderne. 6 »

André Salmon : *L'entrepreneur d'illuminations* ; Nouv. Revue française. 7 95

Marie Simonatti : *Le roman de la Donatella*, mis en français par B. Le Clerc de la Hervarie ; Picart. 6 »

François Turpin : *Contes inutiles* ; La Connaissance. » »

Léon Tyssandier : *L'oubli sacré*. Préface de M. Anatole Le Braz ; Perche. 7 »

Pierre Valdagne : *Ce bon M. Poulgris* ; Albin Michel. 6 75

Sociologie.

Henri Barbusse : *Le couteau entre les dents. Aux intellectuels* ; Clarté. 3 »

Pierre Duvrille : *Devant le dilemne de la liberté économique : négociants ou producteurs* ; chez l'auteur, Mouy de l'Oise. » »

P.-J. Proudhon : *Du principe fédératif*. Introduction et notes de Charles Brun. Portrait gravé sur bois par Ouvré ; Bossard. 12 »

Dr. Boris Sokoloff. *Sauvez les enfants. (Les enfants de la Russie soviétique)* ; Edit. Volia Rossii ; Prague. 2 50

Théâtre.

Jean Noizeux : *Les fiancé* comédie en 2 actes ; l'Edition d'art, Bruxelles. » »

Varia.

A. de L. : *L'agonie de la chasse à courre* ; l'Eleveur. 5 »

L. Verrier : *Les bassets français et leur utilisation*. Avec des illust. ; l'Eleveur. 10 »

Voyages.

Léon Talboom : *Karukera* ; Impr. de Vaugirard. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Avis à nos lecteurs. — Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt (*suite*). — Une protestation et une rectification. — Le centenaire de Champfleury. — Une jolie manifestation. — A propos de la chute de Douaumont. — Sur le symbolisme. — A propos des « Rustiques ». — Une soirée chez le Kaiser à Doorn. — « Athéna ». — Errata de « Généalogies fabuleuses et réalités héréditaires ». — Emprunts et pièges à loups.

Avis à nos lecteurs. — Indépendamment de nos tables de fin d'année, qui paraissent dans la livraison du 15 décembre et comportent : 1° une table générale des sommaires ; 2° une table alphabétique par noms d'auteurs ; 3° une table des rubriques de la « Revue de la quinzaine », nous publierons désormais une table des sommaires de chaque tome dans la dernière livraison du tome, les 1er février, 15 mars, 1er mai, 15 juin, 1er août, 15 septembre, 1er novembre. Nous commençons aujourd'hui par la table des sommaires du tome CL.

§

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt (*suite*).

Mercredi 24 août 1921. — « L'Académie Goncourt n'a pas outrepassé ses droits. Elle n'est assujettie à aucune date précise. Elle n'a pas l'intention de négliger le Journal », écrit M. J.-H. Rosny aîné, dans le *Journal*.

L'Œuvre ayant, dans son numéro du 23 août, traité M. Céard « d'ennemi des Goncourt » et « protesté » contre la désignation de cet académicien pour lire le Journal inédit, M. Céard répond, dans *Comœdia*, 24 août, en produisant deux courts billets d'Edmond de Goncourt datés l'un de février 1895, l'autre de mars 1896 ; dans ces billets, Goncourt remercie M. Céard et lui dit sa « satisfaction de savoir qu'il a été trompé sur ses sentiments à l'égard du vieux Goncourt ».

Jeudi 25 août. — Trompé par qui? demande *l'Intransigeant.*

L'Œuvre publie une lettre extrêmement violente de M. Frantz-Jourdain, président du Salon d'Automne, contre M. Henry Céard; M. Frantz-Jourdain rappelle qu'Edmond de Goncourt avait biffé le nom de celui-ci de « la liste des élus » et il dit avoir reçu, à ce sujet, les « douloureuses confidences » de Goncourt, huit jours avant sa mort.

Vendredi 26 août. — M. Léon Daudet, qui fait suivre sa signature de ces qualités « de l'Académie Goncourt, co-légataire universel et co-exécuteur testamentaire d'Emond de Goncourt », dans l'*Action française* défend M. Céard. D'après lui la brouille Goncourt-Céard n'a été provoquée que par des « vétilles grossies par de mauvais camarades ».

— Je ne répondrai à aucune attaque, déclare M. Céard à *Comœdia.* J'ai été désigné officiellement pour assister à la lecture des documents inédits, je n'ai donc pas à me mêler de ce qu'on dit... On m'accuse de « traîtrise ».... J'y suis habitué.

Il précise à un rédacteur du *Petit Journal* qu'il ne touche pour ce travail « aucune rétribution ».

Il confirme que ce manuscrit est constitué par onze volumes (*chiffre donné par le Mercure de France le 16 septembre 1919*) dont le dépouillement n'avance que très lentement, à cause « de l'ecriture de Jules de Goncourt ». — Ma mission se borne, dit-il, à lire les manuscrits, à les classer, à les mettre au net.

Dimanche 28 août. — A les classer? Non, objecte l'*Intransigeant*, puisqu'ils le sont déjà et que, de plus, ils sont constitués : trois par des volumes reliés, huit par de gros carnets.

Lundi 29 août. — M. Asté d'Esparbès, rédacteur à *Comœdia*, dit avoir rencontré un M. Henry Séguin, qui fut l'ami personnel de Goncourt,et qui déclare que celui-ci lui parla « de Henry Céard, mais,dit-il, en des termes tels, que mon étonnement fut à son comble lorsque j'appris qu'on avait élu cet ennemi de Goncourt à l'Académie des Dix !

L'*Intransigeant* croit savoir que M. Henry Céard « vient d'écrire au ministre une lettre dans laquelle il dit qu'à sa grande surprise il a trouvé dans ces volumes maints passages extrêmement audacieux au point de vue des mœurs ».

L'Œuvre publie, en manchette, une citation de M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt, plus violente encore contre M. Henry Céard que l'article de M. Frantz-Jourdain.

Le Matin reproduit une note de l'Académie Goncourt établissant que M. Céard a été désigné pour lire le *Journal*, non par ses neuf collègues, mais, seulement, par une majorité composée de MM. Gustave Geffroy, Elémir Bourges, J.-H. Rosny, aîné, Léon Hennique, Léon Daudet.

Sous la signature *Les Treize*, l'*Intransigeant* énumère ce qu'il peut

y avoir dans le fameux *Journal*, d'après ce que Goncourt en a lu à ses familiers : des pointes dirigées involontairement contre beaucoup de personnalités connues ; des renseignements sur les brouilles et sur les « comédies de réconciliation » (le mot est de M. Henry Céard), peut-être aussi quelques historiettes graveleuses — « pour demeurer dans ce que Goncourt croyait être la marque du XVIIIe siècle qui lui était cher... »

Mercredi 31 août 1921. — Interviewé par M. Asté d'Esparbès, de *Comœdia*, M. Léon Deffoux rappelle qu'au début de la petite campagne littéraire amorcée, le 15 septembre 1916, par le *Mercure de France*, de nombreux publicistes et hommes de lettres, notamment M. Henry Céard, s'étaient montrés partisans de la publication immédiate et intégrale du Journal. — M. Léon Deffoux cite à ce sujet des textes qui montrent que si cette affaire amusait fort M. Céard avant son élection à l'Académie Goncourt, elle parut l'agacer quelque peu après.

Samedi 3 septembre 1921. — M. Henri de Régnier (*l'Information*) estime que l'on retrouvera dans *le Journal* beaucoup « d'histoires corsées », contées à Goncourt par Jean Lorrain.

(*A suivre.*)

§

Une protestation et une rectification. — A propos d'un écho paru dans notre dernier numéro, et dont l'auteur est M. Camille Pitollet, nous avons reçu les deux lettres suivantes :

Paris, le 1er septembre 1921.

Mon cher Directeur,

J'appartiens à la presse parisienne depuis une vingtaine d'années déjà. A ce titre, voulez-vous me permettre de protester contre les deux lignes qui terminent l'écho que M. Camille Pitollet a publié dans le *Mercure de France* (numéro du 1er septembre 1921) sous le titre : « William Stead et Wickham Steed ou la confusion d'un journaliste ».

Je crois que, sans se montrer trop susceptible, il est permis de trouver le commentaire de M. Pitollet un peu péremptoire et désobligeant — non seulement pour notre excellent confrère M. Lautier, mais aussi pour « les journalistes ».

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

LÉON DEFFOUX,
Membre de l'Association des Journalistes parisiens, des Nouvellistes parisiens, du Syndicat des journalistes et de la Presse judiciaire.

1. 8. 21.

Monsieur le Directeur et cher confrère,

Dans la Revue de la quinzaine du *Mercure de France* du 1er septembre, pages 575 et 576, votre rédacteur prend pour paroles d'Evangile une note de l'*Observer*, l'un des organes officieux les plus zélés de M. Lloyd George. Je suis pris à partie pour avoir raconté dans un numéro de l'*Homme Libre* qu'il y a quelques mois, le Premier Ministre anglais avait essayé de susciter à l'intérieur du

Times une sorte de révolution de palais et de pousser à la rédaction en chef un de ses amis germanophile et ami de lord d'Abernon. J'ajoutais :

« M. Lloyd George a fait tout ce qu'il a pu, directement et surtout indirectement, pour faire triompher la candidature du germanophile et pour enlever à la politique anglo-française un de ses plus puissants appuis. Il n'a pas réussi. Le poste de rédacteur en chef du *Times* est resté à M. William Steed.

« Aussitôt, M. Lloyd George, ne renonçant pas à son parti pris de nuire à notre pays et à son prestige extérieur, a confié au candidat évincé la fonction de Directeur de la Propagande américaine au Foreign Office.

« *Et depuis lors, une furieuse campagne contre la France est menée aux Etats-Unis par le Service anglais.*

« Le but de M. Lloyd George est donc, après avoir, comme je le disais avant-hier, creusé un fossé infranchissable entre les Français et les Allemands, d'éloigner de nous toutes les sympathies sur lesquelles nous pourrions compter.

« Comment, devant tant de preuves, peut-on hésiter encore à reconnaître que notre plus grand ennemi dans le monde, ce n'est pas l'Allemagne, ce n'est pas l'Angleterre, c'est M. Lloyd George ? »

L'*Observer* me reproche d'avoir confondu M. Wickham Steed, actuel rédacteur en chef du *Times*, avec M. William Stead, ex-directeur de la *Review of Reviews*, qui a péri dans le naufrage du *Titanic*. Or, j'ai connu personnellement M. William Stead, que j'ai rencontré à dîner chez notre savant confrère M. Jean Finot, qui était son ami et qui allait réaliser en France la *Revue des Revues* sur le modèle de la *Review of Reviews*. Je ne partageais pas toutes ses opinions philosophiques, mais je professais un grand respect pour lui.

Un homme capable de braver l'opinion impérialiste déchaînée (comme il le fit il y a un peu plus de vingt ans) et de persister, malgré l'abandon de presque toute sa clientèle, n'était pas le premier venu. C'est un exemple à recommander à tous les directeurs de journaux, plus facile à recommander qu'à suivre.

Quant à M. Wickham Steed, comment n'aurais-je pas connu son existence ? J'ai été l'un des premiers à parler, en France, de son livre sur la *Monarchie des Habsbourg*. Pendant la guerre, ses deux brochures, *l'Angleterre et la guerre* et *l'Effort anglais*, publiées chez Armand Colin, ont fourni un aliment substantiel à nos polémiques.

Il n'y a donc pas eu confusion de personnes. Il y a eu un *lapsus*, une confusion de nom, due à ce que j'ai l'habitude de dicter mes articles.

Le nom de Wickham est plus rare et plus inusité que celui de William. J'ai dicté *Wickham*. On a écrit *William*. La belle affaire ! L'important est de savoir si mon anecdote était vraie.

Or, je maintiens que M. Lloyd George est très préoccupé de la presse. J'en sais quelque chose, après six mois pendant lesquels je n'ai cessé de mettre en garde les Français contre les sentiments de la politique du Premier Ministre anglais.

J'affirme que M. Lloyd George a fait, non pas une seule tentative, mais plusieurs, pour essayer de changer la politique du *Times*.

Quant à mon anecdote sur le personnage qui aurait voulu devenir rédacteur en chef du *Times*, qui n'a pas réussi et qui a été casé par M. Lloyd George, je la maintiens rigoureusement.

La preuve qu'on ne peut pas la contester sérieusement, c'est qu'on essaie

une diversion sur William au lieu de Wickham. Cette façon de rompre les chiens aurait dû donner l'éveil à votre collaborateur, s'il avait pu se défendre davantage contre le malin plaisir de prendre en défaut un journaliste français.

Je n'ai pas inventé l'histoire que j'ai rapportée. Comme d'habitude, j'ai puisé aux sources les plus sûres. Je tiens l'anecdote de l'homme de France *le mieux placé pour savoir ce qui se passe dans la propagande anglaise en Amérique* et elle m'a été contée en présence d'*une des plus hautes personnalités de notre pays*, une de celles qui connaissent l'Amérique et les Américains pour être allées plusieurs fois de l'autre côté de l'Atlantique. Cette haute personnalité savait déjà l'effort de la propagande anglaise aux Etats-Unis contre la France. Elle acquiesçait d'une manière assez significative à toutes les paroles du narrateur. Je ne peux pourtant pas nommer les deux personnes dont il s'agit. J'ai trente-cinq années de collaboration à la presse française, trente-cinq années d'exercice consciencieux de ma profession. On n'a jamais pu me reprocher de donner un renseignement à la légère.

Evidemment, je ne suis pas agréable à tout le monde...

Le plaisir que l'on éprouve à tenter d'affaiblir une campagne patriotique en me cherchant des chicanes sur un point qui n'importe en rien au fond de mon récit, je le comprendrais sans peine chez les étrangers dont j'ai dévoilé les manœuvres.

Suis-je excessif en demandant à certains de mes confrères français de faire un peu plus de crédit à leurs compatriotes et d'être moins crédules lorsqu'ils lisent ce qui s'imprime au dehors ?

Agréez, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

EUGÈNE LAUTIER.

§

Le centenaire de Champfleury. — Le 10 septembre, la ville de Laon a célébré discrètement le centième anniversaire de la naissance de Jules-François Félix Husson, dit Jules Fleury, dit Champfleury, le théoricien, avec Duranty, Assézat et quelques autres écrivains bien oubliés, de l'école réaliste, laquelle fit beaucoup parler d'elle entre 1850 et 1860 et eut même sa revue, *le Réalisme* (6 numéros de 1856 à 1857).

Champfleury tenait-il beaucoup à cette appellation ? On peut en douter lorsqu'on relit, dans la préface du livre qu'il publia en 1857 sous ce titre *Le Réalisme*, une déclaration fort restrictive :

J'ai peut-être prononcé quelquefois le mot de *réalisme* et j'en ai menacé mes adversaires comme d'une machine de guerre formidable, mais je l'ai fait d'un mouvement d'emportement, abasourdi par les cris de la critique qui s'obstinait à voir en moi un être systématique, une sorte de mathématicien calculant des effets de réalité et s'entêtant à restreintre des facultés.

Il est à noter que c'est à peu près la réponse faite par Zola à Flaubert au sujet de l'école naturaliste (cette descendante assez vigoureuse du réalisme). Zola disait :

« Eh ! mon Dieu, je me moque comme vous de ce mot *naturalisme*

et cependant je le répéterai parce qu'il faut un baptême aux choses pour que le public les croie neuves. »

Mais que reste-t-il du réalisme ? Quelques nouvelles de Champfleury (notamment *Chien-Caillou*, le *Violon de faïence* et les *Amis de la Nature*), deux romans de Duranty et peut-être un roman de Max Buchon : *Le fils de l'ex-maire*, qui contient une amusante scène : la prise de bec suivie d'un crépage de chignons entre deux commères, La Brousse et La Bougeaillère, dont il semble bien que Zola se soit inspiré pour la scène du lavoir entre Gervaise et Virginie.

Champfleury s'honora d'illustres amitiés : Baudelaire, Balzac, Sainte-Beuve (voir le livre de Jules Troubat, *Sainte-Beuve et Champfleury*, Mercure de France), Delacroix, Courbet, etc.

Avec Baudelaire il fonda à Paris, rue de La Harpe, en 1848, un journal républicain, *Le Salut public*, dont le second et dernier numéro s'enrichit d'une vignette de Courbet.

Il mourut le 9 décembre 1889 conservateur du musée et directeur du Catalogue de la manufacture de Sèvres et fut enterré au cimetière de Bellevue, à quelques mètres de l'endroit où avait été inhumé, cinq ans plus tôt, le graveur Rodolphe Bresdin, dit *Chien-Caillou*.

§

Une jolie manifestation. — Sous ce titre nous avions donné dans notre numéro du 15 juillet une lettre, signée J. Mariani, accompagnant une somme de 125 fr., produit d'une collecte destinée à alléger les frais occasionnés par le procès de Nancy. Cette somme avait été adressée à M. le préfet de la Meuse pour être répartie entre des victimes de l'occupation allemande à Stenay.

Voici les deux lettres reçues par M. Louis Dumur à ce sujet :

PRÉFECTURE
DE LA MEUSE
—
SERVICES DE
RECONSTITUTION
—
CABINET
DU PRÉFET

Bar-le-Duc, 22 juillet 1921.

Cher monsieur,

Je vous remercie d'avoir eu l'heureuse idée d'affecter à une des familles de Stenay qui ont le plus souffert de la guerre les 125 fr. qui ont été adressés à l'auteur du *Boucher de Verdun*, qui a si heureusement stigmatisé celles qui en ont profité.

Dès que j'aurai, suivant vos désirs, attribué cette somme à la famille la plus digne, je vous ferai connaître l'emploi que j'en aurai fait.

Veuillez agréer, etc.

Le Préfet,
ÉMERY.

CABINET
DU PRÉFET
DE
LA MEUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bar-le-Duc, le 17 août 1921.

Cher monsieur,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre du 12 juillet dernier, je viens de répartir, entre les trois personnes ci-après, la somme de 125 fr. que vous avez bien voulu me faire parvenir pour être attribuée à une ou plusieurs familles de Stenay ayant particulièrement souffert de l'occupation allemande, savoir :

40 fr. à Mme Girardin-Trubert, à Stenay ;
45 fr. à Mme Robert, veuve de guerre, à Stenay ;
40 fr. à Mme Pommet, à Stenay.

Ces personnes sont dans une situation nécessiteuse et sont restées pendant la guerre à Stenay, où leur conduite et leur tenue ont été exemptes de tout reproche.

Veuillez agréer, etc.

Le Préfet,
ÉMERY.

§

A propos de la chute de Douaumont.

Le 6 août 1921.

Monsieur le directeur,

Dans l'intéressante étude qu'il a consacrée à la chute du fort de Douaumont, M. le lieutenant-colonel Chenet a commis une petite erreur. Il dit que j'ai été affecté, en 1915, à l'Etat-major de la R.F.V. Et tout en rendant hommage à ma bonne foi, avec une courtoisie dont je lui sais gré, il n'est sans doute pas éloigné de penser que la situation que j'aurais occupée à Verdun a pu influencer quelques-uns de mes jugements.

Or, je n'ai jamais eu l'honneur d'appartenir à l'Etat-major de la R.F.V., pas plus qu'à aucun de ceux qui ont opéré à Verdun.

En écrivant les *Préliminaires de Verdun*, j'ai donc apprécié les événements *quorum pars* NULLA *fui*.

Tenant, avant tout, à conserver toute mon indépendance de jugement, je me suis d'ailleurs fait une règle de ne rien écrire concernant les états-majors dont j'ai fait partie pendant la guerre.

Je vous serais particulièrement reconnaissant, Monsieur le Directeur, de vouloir bien accueillir cette rectification, et vous prie d'agréer, etc.

LIEUTENANT-COLONEL DE THOMASSON.

§

Sur le Symbolisme.

Paris, le 6 septembre.

Monsieur le directeur,

Dans son article : *Quelques secrets de la Tour d'Ivoire*, paru dans le *Mercure* du 1er septembre, M. André Fontainas écrit que j'ai affirmé,

dans la *Vie des Lettres* (juillet 1921) « sans ombre de preuve ni essai quelconque d'argumentation » : « Les symbolistes déclarèrent péremptoirement qu'avant eux il n'y avait rien. »

Voulez-vous me permettre de montrer que je n'ai rien affirmé à la légère ?

Maintenant que le premier symbolisme est mort, je comprends très bien qu'on procède à sa toilette et qu'on veuille le parer pour l'éternité. Il est bon de le débarrasser des faux jugements qu'il portait sur lui-même, et il en avait un certain nombre à sa charge. C'est une épreuve par laquelle passent nécessairement les mouvements littéraires avant que de prendre leur place exacte dans l'histoire de la littérature. La critique les épluche sur toutes les faces et fait son juste métier sur eux. Le Symbolisme en arrive à ce moment, et M. André Fontainas n'est certes pas sans s'en rendre compte. Critique autorisé, il y apportera une part appréciable de goût et de mesure.

Cela n'autorise point cependant à nier les faits du passé et à accuser de je ne sais quelle noirceur d'âme ceux qui s'en souviennent.

C'était le sentiment de ceux qui vivaient les « temps héroïques du Symbolisme » : ils *découvraient* la poésie et ne se retenaient pas de le déclarer. Ni le classicisme, ni le romantisme, ni le naturalisme, ni le parnasse n'avaient connu la *vraie poésie*. Et les articles des revues de l'époque sont remplis de cette affirmation ingénue.

Mais ouvrons le livre d'un théoricien du symbolisme, M. Robert de Souza : *Où nous en sommes*.

M. Robert de Souza y réfute les attaques (clichés) dirigées contre le mouvement. Voici ce qu'il écrit pages 39 et suivantes :

Reprenons les clichés les moins épais :

Cliché 1. — Les Symbolistes n'ont rien inventé : ils n'ont inventé que... la poésie. (On voit que notre affirmation n'est pas la première.) L'humanité a-t-elle attendu leurs prétentions pour la connaître ? Qu'ils affectionnent une certaine manière de présenter des images, on le leur concède. Encore est-elle de tous les temps !... et M. Jules Lemaitre, à propos d'un vers de M. Maynard, croyons-nous, l'a joliment déduit.

Réponse. — Le début d'une invention est presque toujours une réinvention. Nous ne demandons pas mieux que de nous rattacher au passé, avec lequel on a voulu, d'autre part, que nous rompions non sans brusquerie... (Ne faudrait-il choisir ?) Et oui, le symbolisme a des racines profondes dans tout ce que la poésie de tous les siècles a conçu de poésie *vraie*. Il se rattache très bien, par exemple, à cette strophe de Tristan l'Hermite dans le *Promenoir des deux amants* :

L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs pendans
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille.

Mais peut-on nier combien est rare cette infinitude dans l'accent de la lyrique française ? Le Symbolisme a fait une grande lumière de quelques éclairs, chez les meilleurs poètes perdus dans la nuit. Il y parvient 1° par le dégagement de tout ce qui n'est pas la *Poésie* ; 2° par une véritable construction lyrique. Jusqu'à ces dernières années la poésie en France n'avait jamais été complètement elle-même ; elle ne se séparait guère de l'éloquence, de la philosophie ou de l'histoire anecdotique. Une ode de Victor Hugo est encore un « discours » en trois points ; un poème de Musset un « plaidoyer » ; un autre de Leconte de Lisle une « narration » précise, documentée. On s'est efforcé de donner à la poésie sa valeur d'art particulière, indépendante de toute autre forme d'expression. Là est la découverte certaine, absolue, du symbolisme.

Cliché 2. — Ce n'est qu'une illusion assez grosse. Dès qu'il y a mouvement, il y a « éloquence », pensée « philosophie », sentiment « anecdote ». On ne peut éviter que toutes les expressions littéraires ne se touchent dans toutes les formes. Au surplus, cette illusion fut déjà celle des Parnassiens, lorsqu'ils préconisèrent, contre le lyrisme oratoire des romantiques, la notation concentrée, stricte et objective.

Réponse. — On sait du reste que cet *en deçà* des choses est l'opposé *du par-delà* symboliste, et que, pour éterniser la vie, ils l'arrêtèrent là où nous la prolongeons. Le document, fût-il métaphorique, n'est pas plus de la poésie que le discours. La question est : si en effet toutes les formes mêlent sur quelques points l' « éloquence », la « philosophie » et l' « anecdote », qu'aucune de ces expressions, chacune ou tour à tour, ne les régisse en mode dominateur. Il faut en somme que le poème soit construit autrement qu'une harangue, une dissertation ou un récit. Or, jusqu'aux symbolistes, IL NE L'AVAIT JAMAIS ÉTÉ.

Ne voilà-t-il pas la démonstration d'un commencement ?

Mais l'affirmation en a été faite sans ambages.

M. Saint-Georges de Bouhélier, qu'on n'accusera pas de ne pas connaître le symbolisme, écrivait, en effet, dans une lettre adressée à M. G. de Pawlowski, et publiée dans *Comœdia* du 11 février 1909 :

Il me semble, en effet, comme à vous, que ce serait s'exposer à une étrange erreur que de vouloir se séparer de tout l'énorme passé artistique.

A un banquet récent offert à Saint-Pol-Roux, et auquel j'ai été très heureux d'assister, le poète ingénu de *la Dame à la Faulx* a exposé cette théorie invraisemblable qu' « avant l'avènement littéraire du symbolisme » il n'y avait pour ainsi dire pas de poésie en France. « Le symbolisme n'est pas une renaissance, c'est une naissance », s'est-il même écrié.

Chaleur du banquet, dira-t-on. Or, la même affirmation se trouve dans la préface de la *Dame à la Faulx*, page 21 : « La présente époque assiste non pas à une Renaissance, mais à une Naissance. »

Tous les poètes et les écrivains du mouvement ont lu la préface de la *Dame à la Faulx*, qui est datée d'octobre 1895 et qui voulait être la préface de Cromwell du symbolisme et elle n'a soulevé aucun scandale.

Mais je pourrais apporter bien d'autres preuves.

Je rappelle seulement que M. André Fontainas a parlé, sans indignation, dans son article, « des sarcasmes d'une injustice intransigeante », dont furent poursuivis par les symbolistes « certains vrais et grands talents », et je lui laisse le soin de juger maintenant de quel côté est « l'infamie », puisque infamie il y a.

Veuillez agréer, etc.

GASTON SAUVEBOIS.

§

A propos des « Rustiques ». — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Madame,

Je lis dans le *Mercure de France* l'annonce d'un livre de nouvelles de M. Louis Pergaud, intitulé « Les Rustiques », volume édité par le *Mercure*.

Mon père, Camille Delthil, a publié en 1875, Lemerre, éditeur, un volume de poésies intitulé « Les Rustiques ». Il a laissé en mourant un manuscrit considérablement augmenté de ses poésies, et, conformément au désir qu'il avait exprimé, je compte publier sous peu une nouvelle édition de son œuvre. Dans ces conditions, je suis obligé de revendiquer tout au moins théoriquement la propriété de ce titre.

Mais comme je serais désolé de causer le moindre ennui à la veuve du parfait écrivain et de l'excellent Français que fut M. Pergaud, je ne vois aucun inconvénient à laisser à l'ouvrage de ce dernier le titre qu'il avait choisi, ignorant certainement le livre de mon père.

Nos paysans et nos champs auront été décrits sous le même titre et en prose et en vers par deux artistes modestes et consciencieux qui les aimaient, et ce sera très bien.

Il ne me reste plus, Madame, qu'à souhaiter à l'œuvre de Louis Pergaud le succès qu'elle mérite, et à vous assurer de mon parfait dévouement.

Moissac, le 28 août 1921.

ROGER DELTHIL.

§

Une soirée chez le Kaiser à Doorn. — Le chanteur Walter Kirchhoff raconte, dans le *Roland*, une visite qu'il a faite récemment à son ancien souverain, à Doorn. Voici le passage le plus caractéristique de ce récit :

L'empereur paraît en uniforme de général par intérim, sur lequel il porte la croix de fer et l'ordre « Pour le mérite ». Mes yeux embrassent rapidement sa personne, cherchant le regard perçant, l'expression raide de sa physionomie, de moi bien connue ; mais la barbe grise donne au visage une empreinte de douceur. Il vient à moi : « C'est très aimable de votre part de rendre visite à un solitaire ! » Je m'incline en silence. Le repas est pris à une petite table ronde. L'empereur s'anime au cours de la conversation ; il me semble qu'il y a dans ses paroles un sous-entendu souvent sarcastique, ironique, qu'il n'y mettait pas autrefois.

On parle surtout de choses militaires, mais pas de politique. Quelques détails

sur la bataille navale du Skagerack sont évoqués. Puis une cigarette, dans la pièce voisine.

Enfin, le piano est ouvert, et je chante. Depuis 1914, l'empereur n'a pas entendu chanter. Je crois bien que, à part de brèves interruptions, j'ai chanté pendant trois heures. Je commençai par le récit du Graal, pour finir par la prière d'action de grâces néerlandaise. Entre temps, Schubert, Schumann, puis les *Maîtres chanteurs*, et des ballades de Lœwe. Mais voilà qu'au moment où je commence à chanter, j'entends des chuchotements dans l'ombre, du côté de la porte latérale, grande ouverte. Ce sont les gens de l'empereur, domestiques, servantes, jardiniers, qui sont assis là. Comme ils sont heureux que de la musique vienne rompre le grand silence de Doorn ; que des sons résonnent dans cette enceinte silencieuse ! On fait de la lumière dans l'antichambre. Je demande la permission d'y chanter, et l'empereur qui, jusque-là, s'est tenu auprès de moi, s'assied parmi ses gens. Et la musique engendre la joie et dresse un lien commun entre tous. L'empereur commande amicalement que l'on reste assis, et ils se sentent plus libres.

Alors l'empereur demande le *Prinz Eugen* de Lœwe. Mais les désirs de ses gens s'expriment, et je dis en riant : « Majesté, nous sommes en minorité, la majorité réclame un chant populaire ! » Il acquiesce d'un signe de tête, et je chante *A la fontaine, devant la porte*... On apporte du vin ; chacun reçoit un verre ; nous trinquons, et pas une fausse note ne vient troubler le charme de cette heure.

Alors le général von Gentard apporte sur un petit plateau trois coupes remplies jusqu'au bord. L'empereur porte la santé des deux musiciens, et nous buvons du meilleur vin du Rhin... du temps de paix.

Nos chants résonnent, de plus en plus joyeux ; l'art nous unit tous, car nous savons que nous sommes tous des hommes, animés de l'instinct de vivre, de ne pas évoquer le passé, de ne pas penser à l'avenir...

Le concert dura de 10 heures à 2 heures du matin. L'empereur se fit jouer par Helberger la marche militaire de Schubert et des marches du temps du vieux Fritz, et je fus obligé de chanter trois fois le *Prinz Eugen* de Lœwe.

Après le récit du Graal, l'empereur me parla longuement du *Parsifal* de Wolfram d'Eschenbach. Il devait, peu auparavant, s'être intéressé sérieusement à l'épopée de ce poète, car il connaissait par le menu les aventures de Gamuret, sa mort, l'affliction de son épouse Herzeleide, les exploits des chevaliers d'Arthur, Gawan et Parsifal, et les événements qui se sont déroulés dans le chateau du Graal. Les variantes que Wagner a apportées à l'original lui furent un prétexte à des considérations qu'il développa avec une remarquable lucidité.

Ce n'est qu'à l'aurore que l'empereur se retira dans sa chambre ; et il m'envoya par son chambellan son portrait. Une photographie du temps de sa grandeur passée, avec cette dédicace autographe : *Haus Doorn le 29 juin 1921.* Quel contraste tragique, sur cette feuille de papier, entre hier et aujourd'hui !

§

« Athéna ». — On nous annonce l'ouverture d'un nouveau théâtre d'Art, sous l'invocation d'*Athéna*, dont le but est, à la fois, de révéler au public lettré des talents nouveaux et de remettre en lumière les chefs-d'œuvre oubliés des Maîtres de la littérature française et étrangère.

Une dizaine de représentations seront données au cours de chaque saison. La première aura lieu le dimanche 2 octobre prochain à 20 h. 45 à la salle du *Parthenon*, 64, rue du Rocher. Elle sera consacrée en partie à la poésie pastorale. Des scènes tirées des *Bucoliques* de Virgile et de Calpurnius, traduites en vers français par le poète Ernest Raynaud, y seront récitées, accompagnées, suivant le mode antique, de musique et d'évolutions rythmiques, avec le concours de Mme Jeanne Ronsay et de son école de danses. La contribution moderne sera formée par le *Mort qui apprend à vivre*, farce en un acte de M. J. Valmy-Baysse.

Au programme des représentations suivantes sont inscrits les noms de Hugo, Vigny, Musset, Oscar Wilde, Paul Blanchard, Antoine Orliac, Renaud-Jean, Charles Sanglé, Schilde, Georges Veyres, etc...

C'est Mme Regine Le Quéré qui a pris l'initiative de cette tentative hardie et désintéressée. Toutes les communications peuvent lui être adressées, 15, boulevard du Port-Royal.

§

Errata de « Généalogies fabuleuses et Réalités héréditaires ». — Dans le *Mercure* du 1er septembre 1921, on est prié de lire, p. 385, « du XVIe siècle » au lieu du « Xe siècle » ; p. 387, « 3,54 o/o », au lieu de « 354 o/o » ; p. 391, « d'un noble un vilain et d'un vilain un noble », au lieu de « et un vilain d'un noble » ; enfin, page 393, « ministre de Louis XVIII » au lieu de « Louis XV ».

L'auteur remercie M. X. Hadir de ses rectifications mathématiques et nous prie de lui faire savoir qu'il en sera tenu compte lors de la publication en volume de son étude.

Emprunts et pièges à loups. — A propos des pièges à loups de M. Pierre Benoit, quelqu'un a-t-il fait remarquer :

« Je ne compte pas mes emprunts ; je les poise...

« ... En raisons, comparaisons, arguments, si j'en transplante quelqu'un en mon solage et confonds aux miens ; à escient j'en cache l'auteur, pour tenir en bride la témérité de ces sentences hastifves qui se jectent sur toutes sortes d'escripts, notamment jeunes escripts d'hommes encore vivants, et en vulgaires qui reçoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincu la conception et le desseing vulgaire de mesme : je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschauldent à injurier Sénèque en moy. Il faut masser ma faiblesse soubs ces grands crédits... etc... etc...

(MONTAIGNE : *Essais*, Livre II, ch. X, Des livres.)

M. Pierre Benoit se révèle sous-chef d'école...

Il peut d'ailleurs écrire pour sa défense qu'il ne lit pas Montaigne.

UN LECTEUR DU MERCURE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME CL

[La livraison du 15 décembre de chaque année contient une Table générale des Sommaires, une Table alphabétique par noms d'auteurs et une Table alphabétique des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.]

N° 556. — 15 AOUT

N° 557. — 1er SEPTEMBRE

No 558. — 15 SEPTEMBRE

N° 558 32e Année. Tome CL 15 Septembre 1921

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France .... *3 fr. 50* | *Etranger* .... *3 fr. 85*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

PETIT BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES (SUITE)

RÉIMPRESSIONS

27. BERGSON L'évolution créatrice. 15 fr.

28. RIBOT. Essai sur l'imagination créatrice. Prix.. .. .. 10 fr.

ÉDITIONS DE LUXE — OUVRAGES D'ART

29. JULES ROMAINS. Amour couleur de Paris. Collection « Œuvres et Portraits ». .. .. 20 fr.

30. ANDRÉ GIDE. La tentative amoureuse. Avec neuf aquarelles de Marie Laurencin .. .. 160 fr.

31. A. SUARÈS. Poète tragique. Portrait de Prospero. Sur papier de fil Lafuma, 60 fr. Sur vieux Japon .. .. .. 300 fr.

32. CLAUDE TILLIER. Belle Plante et Cornelius. 1.000 ex. num. .. .. 55 fr.

33. PAUL VALERY. La Jeune Parque. Collection « Œuvres et Portraits » .. 20 fr.

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer (1) — contre remboursement — ce mandat — chèque joint, — par le débit de mon compte — les ouvrages indiqués dans LE PETIT BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES sous les numéros ....

....

....

....

....

NOM .... Signature :

ADRESSE ....

....

(1) Rayer les indications inutiles.

DÉTACHER CE BULLETIN ET L'ADRESSER A LA LIBRAIRIE GALLIMARD, 15, BOULEVARD RASPAIL — PARIS-VI[e]

BULLETIN FINANCIER

La reprise de ces dernières semaines s'est encore accentuée au cours de la quinzaine)ulée, stimulée par des rachats de vendeurs à découvert ; aussi les transactions, sans 'e encore importantes, ont-elles revêtu une ampleur appréciable. Ce regain de ferme- coïncide également avec le ralentissement des nombreuses émissions offertes depuis an au public, ralentissement qui incite tout naturellement la clientèle à reprendre le emin de la Bourse, sans vouloir se préoccuper outre mesure d'événements politiques, sceptibles de modifier la bonne orientation actuelle.

Notre 3 o/o progresse légèrement à 56,60 ; les obligations du Crédit National s'ins- vent respectivement à 463 et 470. Le Turc Unifié a valu 36,40, favorablement im- essionné par l'échec des troupes grecques en Asie-Mineure ; les Fonds Russes restent lécis, l'Extérieure d'Espagne se maintient aux environs de 137 francs.

Nos grandes banques manifestent les meilleures dispositions et s'échangent pour la ipart en progrès : Comptoir d'Escompte 990 ; Société Générale 699 ; Banque Nationale Crédit 713 ; Banque française 259 ; Crédit Lyonnais 1485.

La Banque de Paris accentue encore sa hausse à 1435, son augmentation de capital 'té de 150 à 200 millions s'effectuera très prochainement, et l'on dit que les actions ivelles seraient émises à 750 francs et réservées aux anciens actionnaires à raison de e nouvelle pour trois anciennes.

Notons par ailleurs la fermeté du Comptoir Lyon-Alemand à 900 francs sur la pers- tive d'un dividende de 50 francs pour l'exercice clos le 30 Juin, contre 40 francs pré- lemment.

Parmi les principales valeurs du Marché, il faut mentionner l'avance importante du ez à 5850, de la Thomson à 900, de Peñarroya à 1070, de la Kuhlmann à 633.

Au Marché en Banque, les valeurs de pétrole sont de nouveau en vedette : Mexican gle se relève à 243, la Shell à 242, Royal-Dutch à 19.000. Signalons au groupe russe cou à 2675, au groupe roumain Colombia à 560, l'Omnium International des pétroles 38.

Les Phosphates Tunisiens accentuent leur récente avance et se relèvent à 535 francs ; expéditions de phosphates effectuées par cette Société en juillet dernier se sont éle- s à 18.110 tonnes, ce qui porte le total des expéditions faites depuis le début de l'année, 03.430 tonnes, contre 196.852 tonnes pour la période correspondante de 1920.

Aux valeurs de diamants, la De Beers fait un bond à 635 ; les mines d'or, les caout- utières sont relativement fermes.

LE MASQUE D'OR.

Société "LES AFFRÉTEURS RÉUNIS"

Augmentation de Capital

Isant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du septembre 1920, le Conseil des *Affréteurs Réunis* a décidé de porter le capital de)0.000 fr. à 14.800.000 fr. par la création de 74.000 actions nouvelles, série B, d'une ur nominale de 100 fr. chacune.

La souscription est ouverte du 25 août au 25 septembre. Le prix d'émission est fixé à fr. 50, payables : le premier quart et la prime, soit ensemble 37 fr. 50, en souscri- t et le solde suivant les appels qui seront faits par le Conseil.

Les porteurs d'actions anciennes, ainsi que les porteurs de parts bénéficiaires, ont un it de souscription irréductible, à raison de 4 actions nouvelles pour 5 anciennes ou action nouvelle pour 5 parts. Ils devront justifier de leur droit en remettant au nent de leur souscription le coupon 22 pour les actions anciennes et le coupon 1 pour)arts.

Les souscriptions sont reçues au siège social, 15, rue Scribe ; à la Banque Française r le Commerce et l'Industrie ; à la Banque Privée ; au Crédit français ; à la banque in Bernier, et, enfin, à Marseille, à la Banque Bonnasse.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires et une Table par Noms d'Auteurs.

Complété de tables méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands periodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ETRANGER		
Un an	60	fr.	Un an	68	fr.
Six mois	32	»	Six mois	36	»
Trois mois	17	»	Trois mois	19	»

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

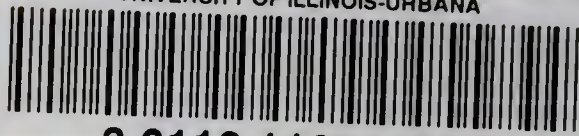
Tous les numéros antérieurs à juillet 1920 se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 110711857